

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT.

~~~~~  
PET—POZ.  
~~~~~



BIOGRAPHIE

UNIVERSITÄT

ALGERIEN ET MAROC

RECHERCHES

1871-1872

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE,

ANCIENNE ET MODERNE.

SUPPLÉMENT,

OU

SUITE DE L'HISTOIRE, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE, DE LA VIE PUBLIQUE
ET PRIVÉE DE TOUS LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER PAR
LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS OU
LEURS CRIMES.

OUVRAGE ENTIÈREMENT NEUF,

RÉDIGÉ PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANTS.

On doit des égards aux vivants ; on ne doit aux morts
que la vérité. (VOLT., première Lettre sur OEdipe.)

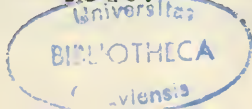
TOME SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME.



A PARIS,

CHEZ L.-G. MICHAUD, ÉDITEUR,
RUE DE LA JUSSIENNE, 8.

1845.



RECORDS

OFFICE

GENERAL

RECORDS

...

...

...

...

CT
143
.M5
1811
V.77

...



AVIS DE L'ÉDITEUR

ET PRINCIPAL RÉDACTEUR.

Enfin nous touchons au terme de nos travaux; et, après un demi-siècle de labeurs sans relâche, il nous sera peut-être aussi permis de dire : *Exegi monumentum*.

S'il y eut quelque mérite à la construction, à la création de ce monument, si un peu de gloire doit nous en revenir, il faut bien que nous y trouvions quelque dédommagement aux déceptions, aux pertes que nous avons essuyées.

Nous ne devons au reste attribuer ces pertes et ces déceptions qu'à notre mauvaise fortune, puisqu'il est bien vrai que l'entreprise a eu tout le succès que nous pouvions en attendre. Un funeste incendie, des faillites réitérées, ont détruit dans nos mains la plus grande partie des bénéfices; et aujourd'hui un dernier coup nous est porté par celui-là même qui fut la première cause de nos malheurs, par celui qui, ayant obtenu notre consentement pour la réimpression de cet ouvrage par nos soins et sous notre direction, poursuit cette opération sans nous, malgré nous, et contrairement à tous nos droits. Nous avons dû nous pourvoir devant les tribunaux, pour la réparation d'un si grand préjudice, et nous ne doutons pas que toute justice ne nous soit rendue; mais, en attendant, nous croyons devoir prévenir le public, afin qu'il ne nous attribue pas des fautes et des torts qui ne sont pas les nôtres.

Nous n'avons à répondre aujourd'hui que de ces volumes supplémentaires qui continuent d'être publiés aux mêmes époques, avec le même soin; et nous sommes loin de repousser cette res-

ponsabilité, puisque le succès du Supplément est le même que celui des premiers volumes.

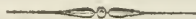
Quelques souscripteurs, qui ont négligé de retirer ces volumes supplémentaires, se sont plaints de ne pas les voir annoncés dans tous les journaux. Il est vrai que nous nous abstenons le plus qu'il nous est possible de ces annonces fort coûteuses, que nous devons regarder comme inutiles pour la suite d'un ouvrage assez connu, et dont les publications se sont toujours succédé avec la même exactitude, la même régularité.

Nous devons encore prévenir les souscripteurs que les volumes supplémentaires n'ayant pas été imprimés au même nombre que les premiers, les personnes qui tardent à se les procurer s'exposent à en trouver l'édition entièrement épuisée. Déjà quelques parties nous ont manqué, et nous avons été obligés de les réimprimer; mais nous ne pourrions pas renouveler cette opération sans de trop grands sacrifices.

Nous terminerons cet avertissement en annonçant que nous avons fait imprimer à part, et que l'on vend séparément, au prix de 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port, plusieurs notices de l'histoire contemporaine, remarquables par les documents jusqu'alors ignorés qu'elles contiennent, et le point de vue tout-à-fait nouveau sous lequel cette histoire y est présentée.

Ces notices sont celles de *Dumouriez*, de *Louis XVIII*, du roi de Suède, *Gustave IV*, avec portrait, des ministres de Prusse, *Hardenberg* et *Haugwitz*, du maréchal *Jourdan*, avec portrait, par M. Michaud; enfin celles de *Pie VII* et *Pie VIII*, avec portrait, par M. Artaud de Montor, et de *Pozzo di Borgo*, avec portrait, par M. Capesigue.

La *Vie publique et privée de Napoléon*, par M. Michaud, 1 vol. grand in-8° de 250 pages, sur caractère petit-romain, avec portrait et *fac simile*, se vend 5 fr. et 6 fr. franc de port.



SIGNATURES DES AUTEURS

DU SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME VOLUME.

	MM.		MM.
A—D.	ARTAUD.	G—Y.	GLEY.
A—G—S.	DE ANGELIS.	J—L—Y.	} JOLLY.
A. P.	PÉRICAUD aîné (Ant.).	J—Y.	
A—T.	H. AUDIFFRET.	L.	LEFEBVRE-CAUCHY.
A—Y.	ALBY (René).	L—C—J.	LACATTE-JOLTOIS.
B—D—E.	BADICHE.	L—G—E.	DE LA GRANGE.
B—ÉE.	BOULLÉE.	L—M—X.	J. LAMOUREUX.
B—P.	DE BEAUCHAMP.	L—P—E.	Hippolyte DE LA PORTE.
B—U.	BEAULIEU.	L—S—D.	LESOURD (Louis).
B—V—E.	DE BLOSSEVILLE (Jules).	L—Y.	LÉCUY.
C—F—E.	CAPEFIGUE.	M—C—A.	MÉCHÉA.
CH—U.	CHASSÉRIAU.	M—D j.	MICHAUD jeune.
C—L—D.	DE COMBETTE - LABOU-	M—É.	DE MONMERQUÉ.
	RELIE.	M—G—N.	MAGNIN.
C. M. P.	PILLET.	M—LE.	MENTELLE.
D—G.	DEPPING.	N—F—E.	DE NEUFFORGE (Pierre).
D—G—S.	DESGENETTES.	N—L.	NOEL.
D—H—E.	DEHÈQUE.	P. L—T.	PROSPER LEVOT.
D—Z—S.	DEZOS DE LA ROQUETTE.	P—OT.	PARISOT.
EC—DD.	ÉMÉRIC-DAVID.	P—RT.	PHILBERT.
E—K—D.	ECKARD.	P—S.	PÉRIÈS.
E—S.	EVRIÈS.	Q—R—Y.	QUATREMÈRE-ROISSY.
F—A.	FORTIA D'URBAN.	R—A.	RONNA.
F—LE.	FAYOLLE.	R—D—N.	RENAULDIN.
F. P—T.	Fabien PILLET.	R—M—D.	RAYMOND (G.-M.).
F—T—E.	DE LA FONTENELLE.	T—D.	TABARAUD.
G—CE.	GENCE.	V. S. L.	VINCENS-SAINT-LAURENT.
G—G—Y.	DE GRÉGORY.	W—R.	WALCKENAER.
G—N.	GULLON (Aimé).	W—S.	WEISS.
G—T—R.	GAUTHIER.	Z.	Anonyme.

BIOGRAPHIE

UNIVERSELLE.

SUPPLÉMENT.

P

PETAGNA (VINCENT), médecin italien, connu par des écrits remarquables sur la botanique et l'entomologie, naquit à Naples en 1734. Il fit de très-bonnes études chez les jésuites, et se livra aussitôt après à son goût naturel pour la médecine et toutes les sciences qui s'y rapportent, principalement la botanique et l'entomologie. Ayant été connu du prince de Kaunitz, dans une mission que ce diplomate autrichien eut à remplir auprès de la cour de Naples, il l'accompagna ensuite dans plusieurs voyages en Allemagne et en Italie, étudiant partout la nature et se mettant en relation avec les savants et les sociétés littéraires et scientifiques. Ce fut ainsi qu'il put former des collections précieuses de plantes et d'insectes. Dans une excursion qu'il fit en Sicile, il observa les productions, les phénomènes de la nature d'une contrée qui, à cette époque, était encore peu explorée, et il y découvrit de grandes richesses. Revenu dans sa patrie, il y fut nommé professeur de botanique à l'Université, et, tout en remplissant les fonctions de cette place, il s'occupait de réunir ses collections et de rédiger ses ouvrages qui furent successive-

ment imprimés sous ses yeux, savoir
I. *Institutiones botanicæ*, Naples, 1785, 3 vol. in-8°. Le premier volume sert d'introduction, et présente une analyse de différents systèmes botaniques; les autres contiennent un *Species plantarum*, qui n'est qu'une reproduction de l'ouvrage de Linné.
II. *Specimen insectorum Calabriae Ulterioris*, ibid., 1786, in-4°, fig.; réimprimé à Utrecht.
III. *Institutiones entomologicae*, ibid., 1790, 2 vol. in-8°, fig. C'est une description des insectes de toute l'Europe, compilée d'après les ouvrages de Fabricius et autres, mais qui renferme quelques descriptions neuves des insectes du royaume de Naples et de Sicile.
IV. *Delle facultà delle piante*, ibid., 1797, 3 volumes in-8°. C'est un traité fort utile, où sont indiquées toutes les qualités des plantes pour l'usage médical et domestique. Petagna mourut à Naples le 6 oct. 1810. Il était membre de plusieurs académies et corps savants, notamment de la Société royale de Londres et de celle de Florence. — Il existe un voyage intitulé : *Viaggio in alcuni luoghi della Basilicata et della Calabria Citeriore, nel 1826*, Naples, 1827, par L. Petagna, botaniste aussi, puisqu'il donne

à la fin de cet ouvrage un catalogue de plantes recueillies durant ce voyage ; mais la date ne permet pas de confondre cet auteur avec Vincent Petagna.

W—R.

PETER (VENCESLAS), peintre et sculpteur, né le 22 nov. 1742, à Carlsbad, en Bohême, avait d'abord appris le métier d'armurier. Des dessins gravés sur acier, avec pureté et correction, l'ayant fait remarquer du prince de Kaunitz, ambassadeur près le Saint-Siège, ce diplomate le crut né pour la sculpture, et l'appela à Rome. Arrivé dans cette ville, Peter se livra avec ardeur à l'étude des monuments, et composa bientôt un bas-relief en terre cuite, de vingt figures, qui fut acheté par lord Bristol, et transporté en Angleterre. Malgré ce premier succès, Peter se sentit irrésistiblement entraîné vers la peinture, et il se consacra spécialement à celle des animaux, sans toutefois négliger l'étude académique du nu, ainsi que le prouvent son *Daniel*, son *Hercule* et sa *Junon*. Peu de peintres ont rendu sur la toile, avec autant de vérité, la couleur, les muscles, la stature, et tous les mouvements, toutes les habitudes de chaque animal. Peter comptait encore parmi ses protecteurs le prince Antoine Borghèse. Le palais Quirinal et celui du prince Torlonia possèdent plusieurs de ses ouvrages ; et il n'est presque pas, en Europe, une ville considérable où il ne s'en trouve quelques-uns. Son chef-d'œuvre est un tableau de grande dimension, représentant le *Paradis terrestre*, où sont distribués par couples tous les animaux que l'auteur avait pu étud.

dessaisir. Il était professeur de peinture à l'Académie de Saint-Luc. Cet artiste mourut à Rome le 28 déc. 1829.

A—Y.

PETERS (CHRÉTIEN), peintre allemand, mort à la fleur de son âge, naquit à Ludwigslust, en janv. 1808. Ayant montré au collège des dispositions remarquables pour le dessin, il se voua d'assez bonne heure à la peinture, sous la direction de Lenthe. Doué de l'instinct des ressemblances, et sachant également les saisir et les reproduire, la nature de son talent l'appela à devenir portraitiste. Il excellait aussi à peindre les animaux, et il donna long-temps ses soins, pendant le cours de ses études pittoresques, à cette branche de l'art qui a fourni de nos jours des morceaux si merveilleux. Il exposa, en 1829, un portrait de l'étalon pur sang *le Morisque*, et le fit graver. Bien que ce ne fût là qu'un simple dessin, la vigueur, la chaleur du coup de crayon et en même temps la frappante ressemblance du dessin à l'objet représenté, rencontrèrent des appréciateurs. Il vint à Peters assez de commandes lucratives et d'encouragements pour lui permettre d'aller à Schwerin, où il dessina un grand nombre des figures dont devait être enrichi l'ouvrage de Steinhoff, sur *le Beau et le Vieux de l'extérieur du cheval, d'après l'Anglais d'Alken*. Ce travail fini, il comptait se rendre à Berlin, pour s'y perfectionner ; mais une fièvre nerveuse l'enleva à l'âge de 22 ans, le 15 septembre 1830, dans la maison même de Steinhoff. — PETERS (*Marie-Françisque*), prieure du célèbre couvent de Saint-Norbert, en Westphalie, y mourut le 17 janv. 1830, à l'âge de 83 ans. Une notice lui a été consacrée dans le *Nécrologe allemand* de 1832.

P—OT.

PETERSEN (PIERRE-NICOLAS), musicien flûtiste, né le 2 septembre 1761, à Bederkesa, dans le duché de Brême, était le fils d'un pauvre fabricant d'orgues qui n'avait aucun principe de musique et qui menait presque une vie errante, tantôt afin d'aller rendre son ouvrage, tantôt afin d'aller en chercher. L'enfant ne trouva donc aucun secours pour développer les dispositions qu'il avait pour la musique. Heureusement ces dispositions étaient vraiment plus qu'ordinaires, et Petersen y joignait un esprit inventif et original, capable de faire des progrès par lui-même. C'est un de ces hommes dont on peut dire qu'ils se sont faits eux-mêmes ce qu'ils sont. Sans autre aide que quelques mots qui lui étaient dits de loin en loin par quelque chétif musicien, il se mit à jouer de la flûte. Le fabricant d'orgues se trouvait à Hambourg en 1773. Gagnant peu et précairement par son travail, il imagina d'adjoindre son fils, âgé de onze ans, à ces bandes de musiciens des rues qui, surtout en Allemagne, donnent aux passants des concerts en plein vent. Petersen passa ainsi plusieurs années, toujours sans maître, mais ne manquant pas de s'approcher tant qu'il le pouvait de tout ce qu'il y avait ou de tout ce qui venait de flûtistes à Hambourg, observant leurs procédés, leurs résultats, et s'instruisant par leur conversation. Il était déjà vraiment habile virtuose quand, à l'âge de dix-sept ans, il s'engagea dans le corps de hautbois de la milice de Hambourg. Mais si l'on était régulièrement payé dans ce poste, on y était trop peu payé, et Petersen y renonça aussitôt que quelques personnes, s'intéressant à son sort, lui eurent assuré des leçons. Sa clientèle s'augmenta d'abord, mais pourtant

ne cessa de s'augmenter. De son côté, Petersen non-seulement ne cessait de se perfectionner comme instrumentiste, il cherchait à perfectionner l'instrument même; et tout ce qu'il pouvait retrancher d'argent à sa dépense personnelle, il l'employait en expériences. La flûte jusqu'à cette époque n'avait eu que deux clefs, il en ajouta successivement plusieurs, et secondé par le fabricant Wolf, qui travaillait sur ses indications, il modifia les distances des trous qui, dans les constructions anciennes, étaient loin de donner des sons bien nets et justes. Toutefois il faut dire que ces améliorations très-réelles, capitales même, ne changèrent pas ce qu'il y a de radicalement faux dans le principe de l'instrument. Elles furent adoptées successivement par les Anglais, par les Italiens, par les Français, et il ne pouvait en être autrement. Petersen fit faire encore des progrès à l'art du flûtiste en composant sa *Méthode* de flûte qui a longtemps été la meilleure et qui, dans l'histoire de l'art, restera toujours remarquable par tout ce qu'elle décèle de spontanéité, d'esprit de ressources. Enfin la vogue, la renommée, la renommée réelle, vinrent trouver et récompenser Petersen. Invité en 1790 et 1791, par quelques artistes qui avaient eu occasion de l'apprécier, à paraître dans des concerts, il y surpassa tout ce que l'on attendait de lui. Tirant de la flûte des sons d'un moelleux, d'un velouté jusque-là tout-à-fait inconnus, il était inimitable surtout dans ses adagio. Depuis ce moment, il ne se donna plus de concert un peu brillant à Hambourg que sa place n'y fût marquée; il n'eut plus qu'à choisir ses élèves, car il ne pouvait suffire à tous. Et cette faveur du public ne se démentit point

pendant trente-cinq ans qu'il jouit encore de la plénitude de ses organes. C'est peut-être un exemple unique, ou du moins un des plus remarquables, d'une célébrité aussi constante dans une cité de plus de cent mille âmes, et où le goût pour l'opéra et la musique attire sans cesse un grand nombre d'artistes. Vers 1825, la vue de Petersen baissa considérablement; il l'avait toujours eue très-faible, et une maladie lui ayant fait perdre l'usage d'un œil, il en vint à pouvoir à peine lire les notes de l'autre. Quelque habile exécutant que l'on puisse être, une telle privation ne peut manquer de préjudicier infiniment à l'exécution, à moins que l'artiste ne répète sans fin les morceaux anciens appris par cœur, répertoire qui nécessairement s'épuise bien vite. Petersen mourut à Hambourg le 19 août 1830. P—OT.

PETERSEN (HENRI), pasteur protestant, né en Suisse, vers 1765, fut envoyé à Strasbourg pour y faire ses études. Il s'appliqua non-seulement à la théologie, mais encore aux sciences physiques et naturelles qu'il ne cessa jamais de cultiver. Promu au ministère évangélique, il devint président du consistoire réformé de Strasbourg, ainsi que des oratoires du département de la Meurthe. Son talent pour la prédication le fit remarquer, et ses sermons étaient fort goûtés; quoique d'un style simple, ils ne manquent ni de noblesse ni d'originalité. Tous sont écrits en allemand, et plusieurs ont été imprimés. Petersen remplissait aussi les fonctions de professeur de physique, et l'on regrette beaucoup que ses observations sur le galvanisme, dont il s'était occupé particulièrement, n'aient pas été publiées. Son esprit de charité et de tolérance eut quelque ana-

logie avec celui de Lavater (*voy. ce nom*, XXIII, 457), qu'il avait connu dans sa jeunesse. Il mourut à Strasbourg en 1820. On a de lui : 1° *Prière d'inauguration de la chapelle de l'atelier de travail à Strasbourg*, 1816, in-8° de 8 pages. 2° *Souvenir consacré à la mémoire de Blessig* (en allemand), Strasbourg, 1817, in-8° de 40 pages. P—RT.

PETIET (CLAUDE), l'un des ministres les plus probes que l'on ait vus de nos temps, naquit à Clâtillon-sur-Seine, le 10 févr. 1749, d'une des premières familles de la bourgeoisie. Son père était lieutenant-général du bailliage de cette ville. Claude y fit de très-bonnes études, et, destiné d'abord à l'état militaire, il entra fort jeune dans la gendarmerie de la maison du roi, où il ne resta que peu de temps, ayant été nommé, dès l'âge de vingt-cinq ans, secrétaire-général de l'intendance de Bretagne. Ce fut dans ces fonctions importantes, exercées pendant plus de quinze ans, qu'il puisa les principes de bonne administration, qui l'ont si éminemment distingué. La révolution étant survenue, il s'en montra partisan avec toute la réserve et la modération que lui commandait sa position, et fut nommé, en 1790, lorsque ses fonctions de secrétaire de l'intendance eurent cessé, procureur-syndic du département d'Ille-et-Vilaine. Il ne resta pas long-temps dans cet emploi, et fut appelé, dès le commencement de 1792, comme commissaire-ordonnateur à l'armée du Centre, où commandait Lafayette. Il continua de servir après la révolution du 10 août, qui obligea ce général à s'éloigner, et passa successivement aux armées de l'Ouest et de Sambre-et-Meuse. Il était à Nantes quand cette ville fut attaquée par les Vendéens, en 1793 ;

et le général Canclaux , qui y commandait , lui a rendu la justice de dire qu'il concourut très-efficacement à la défense ; ce qui n'empêcha pas que, peu de temps après , les représentants du peuple, en mission dans ces contrées, n'ordonnassent sa destitution. Ils ne le rappelèrent que lorsqu'il leur fut démontré, par les besoins des troupes, que ses services pouvaient être utiles. Petiet traversa ainsi, dans des fonctions aussi pénibles que dangereuses , les temps les plus désastreux de la révolution. Quand un peu d'ordre fut rétabli , après la chute de Robespierre, les habitants du département d'Ille-et-Vilaine , où il avait laissé de si bons souvenirs, l'envoyèrent comme député au Conseil des Anciens (1795). Sa réputation de probité, de savoir, l'y avait avancé ; et il fut à peine arrivé dans cette assemblée que le gouvernement directorial le nomma ministre de la guerre. Devenu ainsi le successeur des Pache, des Bouchotte et de tant d'autres hommes aussi stupides que pervers, Petiet trouva l'administration de la guerre dans le plus complet désordre. C'était un véritable chaos, où la subsistance et l'entretien des troupes n'étaient ni assurés ni prévus. La dépréciation complète des assignats avait rendu leur solde absolument nulle , et l'on ne pouvait y suppléer que par le pillage et des concussions de toute espèce ; il n'était plus possible de laisser les choses en cet état. Plus de la moitié des réquisitions d'hommes, des levées en masse avait été dévorée par les fatigues, les privations ou le fer de l'ennemi ; mais si déjà l'on manquait de soldats, il y avait surabondance d'officiers , parce que les emplois sont toujours donnés aussitôt qu'ils deviennent vacants. Ainsi il ne restait plus guère que quatre cent

mille combattants sous les armes ; mais il y avait encore des cadres et des états - majors pour un million d'hommes , pour quatorze armées... Si l'on devait payer réellement et nourrir tant de monde, il était impossible que le trésor de la république y suffît. De là la nécessité d'une nouvelle organisation , et de la réunion de deux bataillons en un seul , qui réduisit les officiers de moitié, et permit de payer réellement tous ceux qui restèrent. Ce fut Petiet qui régla tout cela avec autant d'ordre que d'habileté ; et, contre toutes les probabilités, les résultats en furent admirables. C'est de cette époque que datent nos plus grandes victoires, celles de l'Italie surtout, qui eurent tant d'influence sur les destinées de la France. Un de nos intendants militaires les plus éclairés (M. Balget) a dit, dans un écrit remarquable, que « Petiet sut
« le premier, d'un bras dont l'austère
« probité guidait les efforts et dou-
« blait la vigueur, commencer le dé-
« blaiement des modernes écuries
« d'Augias ; qu'enfin il rendit quelque
« lustre au portefeuille, étonné de se
« voir dans des mains habiles... » Ce fut Petiet qui, le premier, depuis la révolution, eut l'honneur de soumettre au public, et à l'examen du Corps législatif, un compte clair et précis de ses opérations. Ce compte, généralement admiré, qui parut en 1797, a servi de modèle à tous les ministres qui sont venus après lui. On conçoit que de pareils succès, à une telle époque, durent vivement exciter l'envie et susciter au nouveau ministre de nombreuses inimitiés. Il ne tenait certainement à aucun parti , à aucune intrigue ; mais, dans les temps de révolution, on sait qu'un moyen trop facile de perdre ses ennemis est de les rattacher au parti vaincu , et de

leur donner un nom, une qualification qui, aux yeux de la populace, implique tous les torts et rende coupable de tous les crimes. Tout homme de bien et ancien serviteur de la monarchie qu'était Petiet, il ne tenait au parti royaliste par aucune affection, par aucun engagement ; cependant, à l'époque du 18 fructidor, le triumvirat directorial qui triompha l'associa à tous les complots en faveur des Bourbons, dont furent accusés Pichegru, Barthélemy et d'autres proscrits. Il n'a jamais su à quelle main obligeante il dut d'être rayé de la liste de déportation : mais il ne put échapper à la destitution ; son portefeuille fut donné à Schérer, créature de Rewbell ; et il se retira dans sa famille, où il ne s'occupa plus que de l'éducation de ses enfants, jusqu'à ce que le suffrage des électeurs de Paris le portât encore une fois à la députation. Nommé par eux au Conseil des Cinq-Cents, en mars 1799, il revint dans la capitale, et se fit, selon sa coutume, peu remarquer dans cette assemblée, si ce n'est à la révolution du 18 brumaire, où il seconda Bonaparte de tout son pouvoir. Le nouveau consul, reconnaissant, l'appela bientôt au Conseil d'État, et l'adjoignit peu de temps après à Berthier, qu'il chargea du portefeuille de la guerre. Après avoir figuré si honorablement à la tête de cette administration, Petiet ne dédaigna pas de se trouver à la seconde place, et il aida le nouveau ministre avec beaucoup de zèle et de bonne foi. Le maître, qui appréciait mieux que personne son habileté, ne le laissa pas long-temps dans cette position secondaire ; il l'emmena avec lui, dès le mois d'avril 1800, à l'armée de réserve, et le fit assister à sa nouvelle invasion de l'Italie, que termina si

promptement et si heureusement la bataille de Marengo. Aussitôt après cet évènement, Petiet fut appelé au gouvernement de la Lombardie, avec le titre de ministre extraordinaire et de président de la *Consulta*. Il passa deux ans, en cette qualité, à Milan, où son administration, toujours sage et prévoyante, fit de plus en plus chérir le nom français. Bonaparte ne le retira de ce poste que pour lui en donner un plus important, celui d'intendant-général de l'armée qu'il destinait à conquérir l'Angleterre, après la rupture du traité d'Amiens. Petiet se rendit à Boulogne vers le commencement de 1803 ; mais les fatigues de ce nouvel emploi, et les vapeurs de l'Océan portèrent à sa santé de nouvelles atteintes. Il pouvait à peine suffire à ses fonctions, lorsque tout-à-coup Napoléon, changeant de but et de projets, dirigea ses efforts contre l'Autriche. Cette grande entreprise parut avoir ranimé l'intendant-général ; sans consulter ses forces, et ne cédant qu'à l'impulsion de son zèle, il suivit jusqu'à Vienne la grande armée que commandait Napoléon lui-même. Mais là il fut obligé de s'arrêter. Après quelques jours de souffrance, on le ramena à Paris ; et il y succomba le 25 mai 1806, lorsque l'empereur venait de le nommer sénateur et grand-officier de la Légion-d'Honneur. La mort ne lui laissa pas même le temps d'être reçu au Sénat, où son éloge fut cependant prononcé par Monge. Ses funérailles furent célébrées en grande pompe, et ses restes déposés au Panthéon. — Petiet a laissé une fille mariée au général Colbert, et deux fils qui ont suivi la carrière des armes. L'un d'eux, aujourd'hui maréchal-de-camp, commandant le département du Loiret, a publié récemment : *Souvenirs militaires*, 1 vol. in-8°. M—Dj.

PETIT ou **LEPETIT** (CLAUDE) (1), poète satirique, moins connu par ses ouvrages que par sa fin déplorable, naquit à Paris, vers 1640. Suivant Saint-Marc, qui dit tenir les détails qu'il rapporte sur ce poète, de quelqu'un qui l'avait connu, lui et sa famille, il était fils d'un tailleur (2). D'après quelques autres biographes, il se fit recevoir avocat au Parlement, mais ces différentes particularités s'accordent assez mal avec le peu qu'on sait de positif sur cet écrivain. En effet, Petit nous apprend lui-même qu'après avoir demeuré quelque temps à Madrid, il visita l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et la Hollande. Il devait être fort jeune quand il commença ces voyages, qui durèrent quatre ans. De retour à Paris, en 1662, il s'empressa de mettre au jour *l'École de l'intérêt*, dont la préface nous fournit ces détails (3). On lui conseillait de dédier cet ouvrage à

quelque grand seigneur, dont la protection pourrait lui être utile par la suite ; mais il refusa nettement :

Dieu m'a fait naître libre et je veux toujours l'être ;
Je considère plus ma liberté qu'un maître.

Un tel langage ne semble-t-il pas démentir l'origine que Saint-Marc donne à Petit ? Il n'est guère vraisemblable que le fils d'un tailleur se fût exprimé d'une manière si fière et si tranchante. Enfin il est peu probable qu'avec une fortune moins que médiocre, il eût commencé par visiter les principaux États d'Europe pour satisfaire sa curiosité et étudier les langues étrangères. Cependant il n'avait pas toujours de l'argent à sa disposition. Un *sonnet*, imprimé dans le *Conservateur* (mars 1758, p. 207), nous apprend qu'il en manquait pour revenir en France :

On m'appelle à Paris du fond de la Bohême,
Il faut que je m'en aille, et je n'ai point d'argent.

Quoi qu'il en soit, Petit, à peine de retour à Paris, s'empressa de prendre rang parmi les auteurs. Il fallait qu'il fût déjà connu de quelques-uns d'entre eux, puisque sa première production est, suivant l'usage, précédée de plusieurs pièces de vers à sa louange. Encouragé par ces éloges, il publia bientôt le *Paris ridicule*, poème burlesque, placé par ses contemporains fort au-dessus de la *Rome ridicule* de Saint-Amand. Quelques chansons impies et licencieuses qui circulaient alors lui furent attribuées. Le hasard ayant fait découvrir qu'il en était l'auteur (4), il fut mis en prison au Châ-

(1) Le nom de Petit n'est, à la tête de ses ouvrages, précédé que de l'initiale C. Mais son ami Du Pelletier le nomme *Claude* ; et, à cet égard, il mérite plus de confiance qu'Hérisant, qui le nomme *Charles* (voy. le *Dict. des anonymes*) ; mais on ne peut deviner sur quel fondement le *Dictionnaire universel* lui donne le prénom de *Pierre*.

(2) « Ce poète, très-bien fait de sa personne, « était fils d'un tailleur de Paris, et très en état « de se faire un grand nom par un meilleur « usage de ses talents. Je tiens ce détail de « quelqu'un qui l'avait connu, lui et sa famille. » Saint-Marc, note sur *l'Art poétique* de Boileau, ch. II, v. 190.

(3) On ne sera pas fâché de trouver ici l'extrait de cette préface : « Lecteur, je te donne « avis que je n'ai point fait ceci pour te plaire, « mais pour me faire plaisir. Rends donc « grâce à la passion que j'ai pour la langue espagnole, qui t'en donne cette traduction, et « non pas à ma bonne volonté. Je l'ai faite en « me divertissant de l'occupation sérieuse « d'une plus grande que j'ai commencée dans « Madrid et continuée dans mes voyages d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne et de Hollande, « et que j'acheverai, sans doute, en peu de « jours ici, étant maintenant pacifique et sédentaire plus que je n'ai été depuis quatre « ans. »

(4) C'est Saint-Marc qui nous apprend encore cette particularité : « Petit fut découvert « assez singulièrement pour l'auteur de quelques « chansons impies et libertines qui couraient dans Paris. Un jour qu'il était hors de « chez lui, le vent enleva de dessus une table, « placée près la fenêtre de sa chambre, quelques « carrés de papier, qui tombèrent dans

telet. En vain le président de Lamignon et d'autres personnes du premier rang s'intéressèrent à ce malheureux jeune homme; il fut condamné à être pendu et brûlé; la sentence fut exécutée sur la place de Grève. Ce tragique évènement, dont il est bien étonnant qu'aucun écrit contemporain n'ait fixé la date, dut avoir lieu en 1665, ou au plus tard, comme on le verra, dans les premiers mois de 1666. La plupart des biographes disent que Petit n'avait que 20 à 22 ans; mais il est évident qu'il devait être un peu plus âgé. Pierre Du Pelletier, son ami, l'un des écrivains stigmatisés par Boileau, dit que peu d'hommes étaient nés avec plus de dispositions pour la poésie (5); Saint-Marc, qui en parle aussi, pense qu'il était très en état de se faire un grand nom par un meilleur usage de ses talents. On a de cet écrivain : I. *L'École de l'intérêt et l'Université d'amour*, songes véritables ou vérités songées; galanterie morale, traduite de l'espagnol (d'Anton. Pietro Buena), Paris, 1662, in-12. C'est un roman allégorique, très-licencieux. Dans la préface, Petit promet la traduction de *l'Idée d'un prince chrétien*, par Saavedra; mais elle n'a point paru. II. *L'Heure du berger*, demy-roman comique ou roman demy-comique, ibid. 1662, in-12. III. *Chronique scandaleuse*, ou *Paris ridicule*. Une première édition de ce poème doit avoir paru dès 1663 ou 1664; mais elle est devenue si rare

« la rue. Un prêtre qui passait par là, les ramassa, et voyant que c'étaient des vers impies, il va sur-le-champ les remettre entre les mains du procureur du roi. Au moyen des mesures qui furent prises, Petit fut arrêté dans le moment qu'il rentrait, et l'on trouva dans ses papiers les brouillons des chansons qui couraient alors, etc.»

(5) Préfaces des *plus belles pensées de saint Augustin*.

qu'on ne la trouve citée dans aucun catalogue. Il a été réimprimé, Cologne (Amsterdam, Elzevirs), 1668, petit in-12 de 47 pages, très-rare. On le trouve dans le volume intitulé: *Tableau de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu et Mazarin et de M. de Colbert*, Cologne, 1694, in-12; et dans les *OEuvres diverses du sieur D...* (6), II, 299, où l'on annonce que cette réimpression a été faite sur un exemplaire corrigé par l'auteur et retrouvé parmi ses papiers. A la suite de ce poème est un *virelay* dans lequel Petit, pressentant la triste fin que ne pouvait manquer de lui attirer son cynisme, semble la défer :

Qu'on me brûle, qu'on me grille,
Et qu'on me pendre ou me pendille, etc.

IV. *Les plus belles pensées de saint Augustin, mises en vers français*, Paris, 1666, in-16. L'éditeur de ce volume, Pierre Du Pelletier, l'a fait précéder d'une préface en forme de lettre à l'abbé de S..., dans laquelle il parle sans détour du supplice encore récent de son ami. Cette traduction a été réimprimée en partie dans le *Conservateur*, juin et juillet 1758, avec un avertissement où l'on mentionne une édition de cet ouvrage publiée par les solitaires de Port-Royal. Suivant quelques biographes, Petit serait l'auteur du *B... Céleste*, et ce poème, non moins impie que cynique, aurait été la véritable cause de sa condamnation. Il est excessivement rare, puisqu'il n'a jamais été imprimé que dans le *Recueil de pièces, rassemblées par le Cosmopolite*, ouvrage sur lequel on peut consulter, dans cette *Biogra-*

(6) *OEuvres diverses du sieur D..., avec un recueil de poésies choisies de M. de B...* Amsterdam, 1714, 2 vol. in-12. L'auteur est un certain de Blainville, écrivain entièrement inconnu,

phie, les art. GRÉCOURT (XVIII, 373), MONCRIF (XXIX, 355), LA MONNOIE (XXIX, 394), d'AIGUILLON père (LVI, 114), etc.

W—s.

PETIT (JOSEPH-JEAN), capitaine de vaisseau, chevalier de Saint-Louis, mort à Brest, le 23 janvier 1788, à l'âge de 65 ans, était un officier laborieux et instruit, mais d'une imagination mobile et ardente. Il embrassait tout et n'achevait rien. L'Académie royale de la marine, dont il fut membre-fondateur en 1752, lui doit un très-grand nombre de travaux. Mais quelle qu'en soit l'étendue, elle est loin de répondre au programme ambitieux qu'il s'était lui-même imposé dans une des premières séances de sa compagnie. Ce programme, dont l'immensité révélait peut-être plus d'ardeur que de sagacité, embrassait les monuments célèbres, construits à l'usage de la marine; la fondation des villes maritimes, leurs accroissements, leur défense, les combats qu'elles avaient soutenus; les mathématiques, la physique, le dessin et les autres arts qui leur prêtent quelques secours; la géographie de la Grèce, et des principes susceptibles d'être appliqués aux différentes branches de la marine. Comme à-compte sur cet amalgame hétérogène de projets mal définis dont il aurait à peine pu effleurer quelques-uns dans toute sa vie, il promit de traiter, dans l'année même, l'architecture nautique depuis le troisième jour de la création jusqu'à l'an du monde 3622, et d'y joindre les plans, profils et élévations des sujets qui en seraient susceptibles. On conçoit qu'animé d'un si grand zèle, il ait laissé beaucoup d'écrits. En voici les principaux : 1° *Problème pour tracer sur le côté d'un vaisseau, qui est encore sur les chantiers, la ligne de carène, en sup-*

posant le vaisseau tranquille après avoir été lancé à l'eau. II. *Mémoire sur la matière première.* III. *Mémoire sur les portes des formes.* IV. *Mémoire sur différentes vues pour fixer une révolution exacte de la variation des temps.* V. *Mémoire sur la manière de lancer les vaisseaux à l'eau.* VI. *Mémoire sur une méthode de tracer les modèles d'architecture.* VII. *Devis d'une frégate portant trente canons de 24 en une seule batterie.* Ses autres travaux, en grande partie perdus, formaient près de trente volumes in-folio, dont l'Académie conserva la moitié sur l'offre qui lui en fut faite par les demoiselles Petit, au mois d'août 1788. Il en reste encore plusieurs volumes in-folio, parmi lesquels nous citerons : I. Deux volumes de 320 pages, intitulés : *Méthodes et formules de calcul pour découvrir les différentes qualités d'un vaisseau, son plan, sa charge, son grément, etc., étant donnés de figure, position, poids et grandeur.* II. Un autre volume, de 102 pages in-folio, intitulé : *Manœuvres, agrès et garnitures des vaisseaux du roi.* III. Un, de 33 pages, sous le titre de *Construction.* IV. Sous celui de *Marine des ports et arsenaux de France et des colonies*, le 2^e volume en 375 pages (le 1^{er} manque), de divers documents concernant plus particulièrement les colonies. Dévoré de l'amour de la science, Petit s'était créé une bibliothèque et une collection d'instruments que l'Académie acheta pour une somme de 4041 francs. En retour de l'abandon généreux que ses filles firent de ses manuscrits, parmi lesquels l'Académie choisit ce qu'elle trouva de plus utile à la marine, elle sollicita du ministre, pour ces demoiselles, des témoignages de gratitude en harmonie avec leur situation compromise par

les travaux de leur père et les dépenses qu'ils avaient entraînées au détriment de ses enfants. Le ministre entendit cet appel, et leur accorda sur la caisse des invalides, une pension de 400 francs. Bien que parmi les travaux de Petit, il s'en trouve beaucoup qui méritent un véritable intérêt, ce qui lui assure une réputation plus méritée que ses écrits, c'est la machine à mâter du port de Brest, portée, malgré les obstacles que lui suscita l'intendant de Clugny, à un degré de perfectionnement qui la fait regarder comme un chef-d'œuvre. Elle est fort ingénieuse en ce que la maçonnerie est inclinée vers la mer, de manière que les vaisseaux s'approchent du pied des bigues sans qu'elles aient besoin d'une trop grande inclinaison.

P. L.—T.

PETIT (l'abbé) était curé du village de Montchauvé, en Normandie, vers le milieu du XVIII^e siècle, à cette époque si paisible et si prospère, où nos pères n'avaient à s'occuper que d'amusements et de spectacles. Dans ses heureux loisirs, ce bon ecclésiastique imagina de composer une tragédie; et il se trouva auprès de lui des flatteurs ou des sots qui lui mirent dans la tête de la faire imprimer à Rouen, sous le titre de *David et Bethsabée*. Il l'apporta à Paris pour la faire jouer, et tomba dans les mains de la coterie encyclopédiste, qui, enchantée de pouvoir jeter du ridicule sur un prêtre, l'accabla d'éloges ironiques, qu'il prit au sérieux. On le proclama vainqueur de Corneille et de Racine; et il resta persuadé de son triomphe. Il faisait partout des lectures de son chef-d'œuvre, et les salons se pâmaient de rire. Cette plaisanterie révolta Jean-Jacques Rousseau lui-même, dont elle amena la rupture avec la société du baron

d'Holbach. La gloire du curé Petit s'accrut de l'éclat de la querelle dont il était la cause innocente. Ne pouvant néanmoins faire jouer sa pièce, il en distribua partout des exemplaires, et jeta beaucoup de ridicule sur son nom. On y lisait des vers tels que ceux-ci :

Quatre rois, vive Dieu! ci-devant mes amis...
Que ferais-tu? l'enlever. Ah! qu'oses-tu dire?...

Quel est donc le sujet qui cause votre angoisse,
Et du sein des plaisirs vous porte à la tristesse?

La préface n'était pas le morceau le moins curieux de cette œuvre burlesque, composée avec le sérieux le plus parfait. « On m'a fait naître
« du scrupule, disait le modeste abbé, touchant quelques vers de cette
« pièce, dont le style est assez fort
« pour qu'on les soupçonne du grand
« Corneille... » Au nombre des personnages figure Hannon, roi de Babel. « Quelques personnes se sont récriées,
« à cause de la ridicule équivoque
« de ânon, animal si connu et si
« commun. » N'ayant pas compris un seul mot des compliments dont il fut accablé, le pauvre abbé fit imprimer, dès l'année suivante (1775), à Paris, mais, à cause de son état, sans nom de ville, ni d'imprimeur, une autre tragédie non moins ridicule, sous le titre de *Balthazard*, par M. l'abbé***. Il la distribua encore en tous lieux, et retourna dans son village, où il mourut quelques années plus tard, sans être revenu de ses illusions. M—D j.

PETIT-RADEL (LOUIS-CHARLES-FRANÇOIS), savant archéologue, frère du médecin et de l'architecte du même nom (voy. PETIT-RADEL, XXXIII, 508-511), naquit à Paris le 26 nov. 1756, et fit ses études au collège Mazarin. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il suivit les cours de théologie à la Sorbonne, reçut le bonnet de docteur en 1784, et devint, en 1788, chanoine et vicaire-général

du diocèse de Couserans. Il émigra en 1791 ; se rendit à Rome, où il fut très-bien accueilli par le cardinal de Bernis, par Seroux d'Agincourt, et se lia avec François Caetani, prince de Caserta, habile astronome. Petit-Radel, qui possédait en botanique des connaissances assez étendues, planta les jardins du prince, d'après les méthodes comparées de Linné et d'Ant.-Laurent de Jussieu ; mais, comme il lui manquait un palmier éventail, il alla le chercher au mont Circé, propriété de la famille Caetani ; et c'est là qu'il remarqua, pour la première fois, un monument dont la construction lui parut antérieure à la domination romaine. Frappé de cette découverte, il parcourut, pendant plusieurs années, diverses parties de l'Italie, et y reconnut un grand nombre de ces constructions antiques qu'on a appelées *cyclopéennes* ou *pélasgiques*. De retour en France, en 1800, il communiqua à l'Institut différents mémoires sur ce sujet ; et ce travail intéressant lui ouvrit les portes de la classe d'histoire et de littérature ancienne, aujourd'hui Académie des inscriptions et belles-lettres. Voici en quels termes Visconti, au nom de cette compagnie, rendit compte des recherches de Petit-Radel, dans le *Rapport sur les progrès de l'histoire et de la littérature ancienne, depuis 1789*, présenté à l'empereur en 1808 : « M. Petit-Radel a le premier conçu l'idée de distinguer, dans les diverses constructions, ou plutôt substructions des murs des villes antiques, les parties anciennement ruinées qu'on doit regarder comme appartenant aux époques des fondations primitives de ces villes. Il montre que ces ruines, formées de blocs en polyèdres irréguliers et sans ciment,

« attribués jusqu'alors, par les antiquaires, soit aux Étrusques, soit aux Romains, soit aux Goths et aux Sarrasins, sont les mêmes constructions cyclopéennes qui ont été décrites par les écrivains grecs, et dont l'origine remonte incontestablement à la plus haute antiquité ; d'où il conclut que ces constructions étant semblables et dans les assises inférieures des murs des plus anciennes villes de la Grèce et dans celles des murs des plus anciennes bourgades de l'Italie, il doit s'ensuire que plusieurs de ces monuments furent l'ouvrage des antiques dynasties auxquelles les anciennes traditions, recueillies par Denys d'Halicarnasse, attribuent la civilisation primitive de ces contrées. » Petit-Radel rencontra des adversaires, dont il repoussa les attaques par des lettres insérées dans le *Moniteur* (2 juin 1810 et numéro 110 de 1812) ; enfin, son système, corroboré par les investigations de Dodwell et d'un grand nombre d'autres voyageurs modernes, a obtenu les suffrages de plusieurs savants distingués, notamment de Hirt, archéologue prussien, auteur de *l'Architecture d'après les principes des anciens*, et de Niebuhr, auteur de *l'Histoire romaine*. Petit-Radel fut nommé successivement membre de la Légion - d'Honneur, historiographe-adjoint de la ville de Paris, et administrateur de la bibliothèque Mazarine, qui lui doit, outre d'importantes réparations, la fondation d'un musée pélasgique ou cyclopéen. Il termina sa longue et laborieuse carrière à Paris, le 27 juin 1836. M. Haase, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prononça un discours sur la tombe de son confrère. Les ouvrages qu'il

avait publiés sont : I. *Notice historique et comparée sur les aqueducs des anciens et la dérivation de la rivière d'Oureq; suivie de Notes sur la géologie volcanique et la chorographie de quelques lieux célèbres des environs de Rome*, lue à l'Institut, Paris, 1803, in-8°. II. *Explication des monuments antiques du Musée Napoléon*, gravés par Th. Piroli, édition de Piranesi, Paris, 1804-1806, 4 vol. in-4°. L'explication des quatre premières livraisons est de M. J. G. Schweighæuser, qu'une maladie grave força d'abandonner ce travail. Petit Radel publia des extraits de cet ouvrage sous le titre de *Panathées*, in-4°, et un extrait du tome III sur les portraits d'Alexandre-le-Grand. III. *Fasti Parisiis, ex mandato Præfecti sequanæ excudebat Petrus Didot, natu major, anno XIII (1804)*, in-4° et in-12. C'est le recueil des inscriptions en style lapidaire, composées en latin et en français par Petit-Radel pour le sacre de Napoléon. Elles se trouvent aussi dans l'ouvrage intitulé : *Sacre de Napoléon*, etc. (voy. NAPOLÉON, LXXV, 301, et PERCIER, LXXVI, 432). IV. *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine, et sur les causes qui ont favorisé l'accroissement successif du nombre des livres*, avec les plans gravés des deux galeries de l'établissement, Paris, 1819, in-8°. V. *Notice sur les nuragues de la Sardaigne, considérés dans leurs rapports avec les résultats des recherches sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques*, Paris, 1826, in-8°. VI. *Examen analytique et tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce*, Paris, impr. royale, 1827, in-4°, avec un grand tableau de trois pieds de longueur. VII. *Mémoire sur divers points d'an-*

cienne histoire grecque, Paris, impr. royale, 1827. in-4°, avec un tableau et une carte. VIII. Différents mémoires imprimés dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : 1° *Sur l'origine grecque du fondateur d'Argos* (tome II, 1815); 2° *Examen de la véracité de Denys d'Halicarnasse, de l'authenticité des sources de son récit concernant l'établissement des colonies pélasgiques en Italie, et les causes physiques qui leur firent désertir cette contrée* (tome V, 1821); 3° *Défense de l'autorité de Denys d'Halicarnasse sur l'époque de la colonie d'Enotrus, qu'il fixe à la dix-septième génération avant la prise de Troie* (même vol.); c'est une réponse aux objections présentées par un membre de l'Académie contre le mémoire précédent; 4° *Sur les origines des plus anciennes villes de l'Espagne*, avec des cartes intitulées : *Hispaniæ celticæ, BERICÆQUE specimen, et Italiæ ora pelagico-tyrrhenica* (tome VI, 1822). Parmi plusieurs autres mémoires, encore inédits, que Petit-Radel a lus à l'Académie, nous citerons celui sur *l'Origine des anciennes armoiries de la ville de Paris*; les *Questions académiques sur les origines russes*, dont la carte, gravée par Tardieu, est intitulée : *Occidua migratio nes gentium sarmaticarum, maxime Rhoxolanorum et Jazygum, collatis invicem antiquis hodiernisque fluviorum, civitatum nominibus investigatæ, ex tentamine L.-C.-F. Petit-Radel, M. D. CCC. XIV*. Il avait fait graver aussi les planches qui devaient accompagner ses *Recherches sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques, et sur leurs rapports avec la plus ancienne civilisation de l'Europe*; mais la mort l'empêcha de terminer ce grand ouvrage auquel il avait déjà consacré tant d'années d'étude et de travail. Il lut,

en janvier 1803, à une séance de l'Athénée de Paris, le *Fragment d'un voyage historique, physique et littéraire au Latium antique*, dans le genre du *Voyage d'Anacharsis*, de Barthélemy. Ce *Fragment*, inséré dans le *Mercur* du 30 pluviôse an XI (19 février 1803), fut imprimé séparément avec un *Prospectus*; mais l'auteur, dont le but était de pressentir le goût du public, ne donna pas suite à ce projet. Enfin, Petit-Radel a rédigé soixante Notices sur des écrivains du XIII^e siècle, dans l'*Histoire littéraire de la France*, commencée par les Bénédictins, et continuée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

P—RT.

PETITOT (CLAUDE-BERNARD), littérateur et historien, né à Dijon, le 30 mars 1772, d'une ancienne famille de bourgeoisie, fit au collège de Dijon de bonnes études. Il venait de les terminer au moment où éclata la révolution de 1789; et il se rendit l'année suivante à Paris, où son goût pour les lettres le porta à s'essayer d'abord dans le genre dramatique. Après un premier essai, il composa une tragédie d'*Hécube*, imitée d'Euripide, qui fut reçue au Théâtre-Français, le 4 août 1792. Les répétitions eurent lieu au mois de février 1793, mais la pièce ne fut pas représentée. Laissons à Petitot le soin d'en expliquer le motif: « Depuis la réception d'*Hécube*, il s'était passé bien des événements... Le roi avait été enfermé au Temple, et il avait péri sur l'échafaud. Quoique le moment fût terrible, la Comédie-Française me tint la parole qu'elle m'avait donnée. Ma tragédie était alors devenue une pièce de circonstance: *Hécube*, veuve d'un roi assassiné et prisonnière de ses ennemis, avait beaucoup de rapport avec la reine;

« Polydore pouvait représenter le dauphin, et Polixène, un peu plus âgée que ses frères, faisait une allusion très-juste à la princesse, fille de Louis XVI (1). » Des rapports aussi frappants ne manquèrent pas de compromettre gravement l'auteur et même les acteurs, à cette époque de démagogie furieuse. Petitot appelé au service militaire, par la première réquisition, trouva la sécurité dans les rangs de l'armée. Les lettres l'y avaient suivi; Virgile, Horace, Racine et Boileau lui adoucirent les fatigues de la guerre que sa santé délicate ne put supporter; il tomba malade et obtint son congé. De retour à Paris, il s'occupa particulièrement avec M. Fabien Pillet, et donna avec lui, au théâtre de la Cité, en 1794, une pièce de circonstance, intitulée: *les Jacobins et les brigands*, ou *les Synonymes*; et il lança contre les continuateurs de Robespierre, une brochure qui fit grand bruit: *Sommes-nous libres, ou ne le sommes-nous pas?* Il publia aussi, avec M. Pillet, une année du *Journal de l'Instruction publique*. Continuant de travailler pour le théâtre, il fit jouer aux Français, en 1795, la *Conjuraison de Pison*, qui ne réussit pas, et en 1797, il donna au théâtre de Louvois, *Géta*, qui eut quatre représentations; *Laurent de Médicis*, autre tragédie, avait obtenu des succès en 1799, quand le premier incendie de l'Odéon vint les interrompre. Petitot a aussi composé une tragédie de *Rosemonde*, imitée d'Alfieri, mais dont le cinquième acte avait été refait; cette pièce qui n'a pas été re-

(1) *Fragments de mémoires autographes* de Petitot, à la suite de la *Notice* composée sur lui par l'auteur de cet article, 20 pages in-8° (1827), ordinairement joints à la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, soit au premier volume, soit à la table.

présentée, est restée manuscrite. Petitot était le premier à reconnaître que son style manquait de l'énergie et de cette fermeté concise qui peuvent seules donner de la vie aux grandes compositions dramatiques ; il s'est rendu complètement justice, et parvenu à un âge plus avancé, devenu un homme grave et sérieux, il disait souvent dans son intimité, qu'il mettait ses œuvres de théâtre au nombre des erreurs de sa jeunesse ; aussi les avait-il, depuis long-temps, retirées de la scène, et il ne manquait pas l'occasion d'en racheter les exemplaires, cherchant ainsi à les anéantir. C'est encore à cette première époque de sa vie qu'il faut rapporter la traduction du théâtre d'Alfieri, qu'il publia en 1802, et qui eut peu de succès. Il fit aussi vers ce temps une traduction du roman de *Don Quichotte*, et des *Nouvelles* de Cervantes ; les *Nouvelles* ont seules été publiées. Les travaux sérieux de Petitot, ceux qui lui assurent une place honorable dans les lettres, commencèrent en 1803. Il publia alors une nouvelle édition de la *Grammaire générale de Port-Royal*, précédée d'un *Essai sur l'origine et sur la formation de la langue française*, discours remarquable, qui, dans un cadre peu étendu, offre le tableau de notre littérature depuis les siècles les plus reculés. Nos auteurs y sont judicieusement appréciés, et Petitot indique avec autant de soin que de justesse ceux de nos écrivains dont les travaux contribuèrent le plus à dégrossir et à perfectionner une langue appelée à devenir universelle en Europe. Ce fut aussi en 1803 qu'il conçut l'idée du *Répertoire du Théâtre-Français*. Ce recueil des pièces du second et du troisième ordre, destiné à être placé à côté des œuvres de nos premiers écrivains dramatiques,

manquait⁷ à notre littérature. Petitot y joignit des notices sur les auteurs et des jugements sur leurs pièces ; morceaux intéressants, qui, écrits avec goût et assez de précision, guident sûrement le lecteur dans l'appréciation de nos richesses dramatiques. Le succès de l'ouvrage fut si grand, que tiré à 2,500 exemplaires, il fut épuisé en quelques années, et une seconde édition en fut donnée en 1819, avec des suppléments. Le *Répertoire* a été suivi d'une édition des *OEuvres de Racine*, avec variantes et indications des passages imités des anciens, par le grand poète, ainsi que d'une édition de Molière, accompagnée de notes et d'utiles commentaires. Petitot revenu à Dijon, en 1804, s'y maria, au mois de septembre 1805, avec mademoiselle Saverot, fille de l'un des plus savants jurisconsultes de la Bourgogne, devenu depuis conseiller à la Cour royale de Dijon. Le plus important des travaux de Petitot est, sans nul doute, la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, partagée en deux séries. Ce fut une heureuse idée que la réunion en un seul corps d'ouvrage de cette multitude de mémoires que nous possédons sur notre histoire. Petitot en rechercha les meilleurs textes, les éclaircit par des notes, y joignit des notices historiques et bibliographiques, et s'attacha à lier entre eux ces ouvrages si divers par des morceaux historiques qui servent d'introduction aux principales époques de l'histoire de France, et combrent les lacunes qu'auraient laissées entre eux les ouvrages originaux. Les mémoires historiques sont une richesse littéraire propre à la France ; plusieurs, devenus rares, étaient introuvables. La collection publiée par Petitot, avec son frère, restera au nombre de

nos principaux monuments historiques. La première série, depuis Villehardouin jusqu'au Journal de Lestoile était presque terminée, et la seconde série était parvenue au 44^e volume à la mort de Petitot; l'ouvrage fut alors terminé par M. Alexandre Petitot et par le rédacteur de cet article, dont le but principal, en se réunissant à deux hommes honorables, avait été de joindre à cette importante publication des mémoires restés jusqu'alors inédits, tels que ceux de Groullart, premier président du Parlement de Normandie, de Fontenay-Mareuil, de Conrart et d'autres encore. Les éditeurs trouvèrent dans le libraire Foucault une coopération aussi utile qu'exacte et consciencieuse. Petitot n'a pas fourni seulement une vaste carrière littéraire, ses fonctions administratives ont été aussi multipliées qu'importantes. Nommé, en 1800, chef du bureau de l'instruction publique du département de la Seine, par l'influence de Frochot, son compatriote, qui en était préfet, il exerça ces fonctions jusqu'en 1803, et il concourut de tous ses efforts à la restauration de l'enseignement. C'est principalement à lui qu'on dut la reprise de l'étude de la langue grecque, presque abandonnée depuis la destruction des Universités. Il eut aussi une grande part au rétablissement du concours général, et comme la langue latine était alors négligée, il insista particulièrement pour que le prix d'honneur fût décerné au discours latin. Lié d'une étroite amitié avec Fontanes, Petitot fut assez heureux, à l'époque de la réaction du 18 fructidor, pour donner chez lui un asile à l'élégant poète du *Verger*, menacé de la déportation comme l'un des rédacteurs du *Mémorial*; et quand les temps furent meilleurs, Fontanes

ayant repris le *Mercur* de France, Petitot y eut part avec M. de Châteaubriand, et il fournit à ce journal un assez grand nombre d'articles que l'on reconnaît à la signature de sa lettre initiale. Fontanes n'oublia pas la dette de l'amitié, et, en 1808, ayant été nommé grand-maître de l'Université impériale, il fit conférer à Petitot les fonctions d'inspecteur-général des études. La restauration que Petitot vit avec joie ne changea point sa position; il donna sa démission à l'époque des Cent Jours, et au second retour du roi, il fut nommé secrétaire-général de la commission de l'instruction publique; il réunit à ce titre, en 1821, celui de conseiller de l'Université. Enfin en 1824, sous le ministère de l'évêque d'Hermopolis qui l'honorait de toute sa confiance, Petitot fut promu aux fonctions de directeur de l'instruction publique, et il donna à cette occasion un noble exemple de désintéressement en refusant toute augmentation de traitement. Épuisé par d'immenses travaux, Petitot tomba dans un état de langueur qui résista à tous les secours de l'art, et il finit par succomber le 6 avril 1825. Voici la liste de ses ouvrages : I. *Hécube*, tragédie en 3 actes et en vers, imitée d'Euripide, lue et reçue à la Comédie-Française, le 4 août 1792, Paris, Caillau, 1793, in-8°. II. *La Conjuration de Pison*, jouée en 1795, non imprimée. III. *Géta*, tragédie en 5 actes et en vers, représentée le 25 mai 1797, in-8°. IV. *Laurent de Médicis*, tragédie en 5 actes et en vers, représentée à l'Odéon, le 7 pluviôse an VII (26 janv. 1799), in-8°. V. *OEuvres dramatiques du comte Alfieri*, traduites de l'italien, Paris, Giguet et Michaud, 1802, 4 vol. in-8°, avec M. Alexandre Petitot. VI. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*,

par Arnauld et Lancelot, précédée d'un *Essai sur l'origine et les progrès de la langue française*, par M. Petitot, Paris, Perlet, 1803, in-8°; 2^e éd., Paris, Bossange et Masson, 1810, in-8°. VII. *Répertoire du Théâtre-Français, ou Recueil des tragédies et comédies restées au théâtre après Rotrou*, Paris, Perlet, 1803 et années suivantes, 23 vol. in-8°, fig.; Supplément, Paris, Foucault, 1817-1819, 4 vol. in-8°; *troisième ordre*, Paris, Foucauld, 1819-1820, 8 vol. in-8°; 2^e éd., Paris, Foucault, 1817 et années suivantes, 33 vol. in-8°. VIII. *Dictionnaire abrégé de la Bible par Chompre*, nouv. édit. considérablement augmentée. Cet ouvrage est principalement de M. Petitot jeune; Petitot l'aîné n'a composé que les articles sur les prophètes. IX. *OEuvres choisies et posthumes de M. de La Harpe*, Paris, Migneret, 1806, 4 vol. in-8°. X. *OEuvres de Jean Racine, avec les variantes et les imitations des auteurs grecs et latins*, Paris, Herhan, stéréotype, 1807, 5 vol. in-8°. XI. *Nouvelles de Michel Cervantes, précédées de mémoires sur la vie de l'auteur*, Paris, Le Normant, 1809, 4 vol. in-18. La traduction du Don Quichotte est restée manuscrite. XII. *OEuvres de Molière, précédées d'un discours préliminaire, de la vie de l'auteur*, etc., Paris, Nicolle, Gide fils, 1812, 6 vol. in-8°. XIII. *De l'inititative des lois*, Paris, 1814, in-8°. XIV. *Collection complète des mémoires relatifs à l'histoire de France*, etc., 1^{re} série, Paris, Foucault, 1819 et années suivantes, 53 vol. in-8°; *idem*, 2^e série, Paris, Foucault, 1820 et années suivantes, 79 vol. in-8°. XV. *Rosemonde*, tragédie en cinq actes, non représentée, et qui est restée manuscrite. XVI. Divers articles dans le *Mercur de France*.

M—É.

PETROFF (VASSILI-PETROVITCH), poète russe, fils d'un pope ou prêtre de Moscou, naquit dans cette ville en 1736, et fit de brillantes études à l'académie du couvent de Zaikonopaskoi. Cependant il abandonna la carrière ecclésiastique, dans laquelle il avait eu l'intention d'entrer. Une ode, qu'il composa sur un carrousel qui eut lieu en 1763, pour célébrer le couronnement de Catherine II, fut présentée à l'impératrice par Repin, et mit Petroff en relation avec de hauts personnages, entre autres Potemkin, qui devint son Mécène. En 1769, Catherine le nomma son lecteur, et l'attacha comme traducteur, à son cabinet. Quelques années après, Petroff visita l'Angleterre et d'autres contrées de l'Europe. Revenu à Saint-Petersbourg, il obtint la place de bibliothécaire de l'impératrice. En 1780, des motifs de santé lui ayant fait résigner ses fonctions, il en conserva néanmoins le traitement, et se retira avec le titre de conseiller d'État, dans le gouvernement d'Orel, où les soins agricoles et la littérature partagèrent ses loisirs. Déjà âgé de 60 ans, il étudia la langue grecque moderne et se la rendit familière en peu de temps. La mort de Potemkin et surtout celle de l'impératrice, l'affligèrent profondément et altérèrent sa santé. Il mourut le 4 décembre 1799. On a de lui des *Epîtres*, des *Odes héroïques* sur les événements remarquables des règnes de Catherine II et de Paul I^{er}, ainsi qu'une bonne traduction de l'*Énéide*. Sa poésie se distingue plutôt par la vigueur des pensées que par l'harmonie de la versification. C'est ce qui a fait dire à M. Merzliakoff, professeur de poésie et d'éloquence à l'université de Moscou, que « Petroff eût peut-être égalé Lomono-

soff, s'il eût eu moins de dureté, d'inégalité, d'inflexibilité dans le style. » Ses œuvres complètes furent réunies à Saint-Pétersbourg, 1811, 3 vol. in-8°. Quelques morceaux choisis ont été insérés par M. Van der Borg, dans le recueil intitulé : *Productions poétiques des Russes* (Riga et Dorpat, 1823, 2 vol. in-12). — PETROFF (*Vassili*), né, vers 1760, à Oboïan, dans le gouvernement de Koursk, s'appliqua spécialement aux mathématiques, à la physique, à l'astronomie, et professa successivement ces différentes sciences dans plusieurs institutions publiques, telles que l'école des mines de Kolivano-Vokresensk, l'école des cadets du génie, l'Académie médico-chirurgicale, etc. Nommé conseiller d'État, il fut aussi membre de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg et autres sociétés savantes. Petroff mourut dans cette ville le 22 juillet 1834. On a de lui : I. *Recueil de nouvelles expériences et observations physico-chimiques*, 1801. II. *Notice sur les expériences galvanico-voltaïques*, 1803. III. *Recueil de nouvelles expériences relatives à l'électricité*, 1804. IV. Neuf mémoires de physique, dont cinq sur la combustion ; deux sur l'évaporation de la neige et de la glace, etc. ; un sur les causes qui font éclater les roches, etc. ; un autre contenant des observations et des expériences sur le potassium. V. Des Observations météorologiques, faites à l'Observatoire de Saint-Pétersbourg, pendant les années 1801-1811, et de 1818 à 1820, insérées dans les mémoires de l'Académie impériale des sciences de cette ville, t. VII, VIII et IX. Enfin, Petroff concourut activement à la publication, en Russie, du *Traité de physique* de Schrader (1807).

P—RT.

PETRUCCI (le cardinal ALBUONSE), célèbre conspirateur, était le fils de Pandolphe Petrucci (*voy. ce nom*, XXXIII, 537) qui commanda long-temps à Sienna. Le pape Léon X, voulant joindre cet État à la république de Florence, en fit chasser les Petrucci par une sédition qui y fut secrètement fomentée. Ce pontife avait cependant quelques obligations à la famille Petrucci, et le cardinal, notamment, avait contribué à son élection ; mais on sait que rien ne pouvait l'arrêter quand il s'agissait de la puissance et de l'agrandissement des siens. Indigné de cet outrage, le cardinal Petrucci résolut de se venger, et il forma contre le pape une conjuration dans laquelle il fit entrer ses confrères Soderini, Corneto, Riario, Sauli et un chirurgien nommé Vercelli, qui imagina d'empoisonner les bandages d'une plaie qui ne s'était jamais fermée ; mais ne put y réussir parce que le pontife refusa de recevoir ses soins et ne voulut pas renvoyer son médecin de confiance, malgré les sollicitations des conjurés. Ce fut par une lettre de Petrucci à son secrétaire Nino, qui était à Rome, que tout se découvrit. Cette lettre, qui était en chiffres, ayant été interceptée, fut apportée au pape, qui manda aussitôt le secrétaire qu'il força de la lire et de l'expliquer en sa présence. Nino, tremblant, fut mis à la question, avoua tout et fut gardé au secret, tandis que l'on fit venir à Rome le cardinal Petrucci qui, depuis la disgrâce de ses parents, vivait retiré à la campagne. Un émissaire, envoyé par Léon X, lui fit croire que l'intention du pontife était de rétablir sa famille dans le commandement de Sienna, et qu'il l'attendait pour en conférer. Petrucci partit aussitôt plein d'espoir et de joie ; mais, à son entrée dans le

palais pontifical, il fut arrêté et emprisonné. Un ordre ayant été envoyé à Florence pour l'arrestation de Verceelli, avant que le public eût rien appris, le pape réunit tous les cardinaux et leur déclara, par un discours véhément, qu'il était informé d'un complot formé contre sa vie, qu'il connaissait tous les coupables, mais qu'il leur pardonnerait si, à l'instant même ils faisaient l'aveu de leur crime. Les quatre prélats, complices de Petrucci, se jetèrent à ses genoux, et furent réellement graciés, moyennant une forte somme d'argent qu'ils eurent à payer; Riario fut en outre banni de Rome. Petrucci et Verceelli furent mis à la question et étranglés dans la prison (1517). Le corps de ce dernier fut traîné sur la claie, pendu, et tiré à quatre chevaux. Nino subit aussi la peine capitale (voy. LÉON X, XXIV, 121). M—D J.

PEUCHET (JACQUES), l'un des écrivains politiques les plus féconds et les plus variés de notre époque, né à Paris, le 6 mars 1758, fit d'excellentes études et fut reçu maître ès-arts en l'université. Il étudia ensuite la médecine, qu'il abandonna pour suivre les cours de droit et se fit recevoir avocat. Jusqu'en 1783, il resta étranger aux affaires publiques. S'étant lié alors avec l'abbé Morellet, il s'occupa pour la première fois d'économie politique, et travailla aux *Mémoires* contre la nouvelle compagnie des Indes, dont Calonne venait de faire rétablir le privilège. Morellet l'admit aussi à la rédaction d'un *Dictionnaire universel de commerce*, qui lui était confiée par le roi, et Peuchet reçut le quart des 4,000 fr. par an, alloués pour cet objet. Mais le ton de supériorité qu'affecta à son égard l'abbé philosophe ne permit pas à Peuchet de travailler long-temps avec lui; il se

retira de la société pour coopérer à l'*Encyclopédie méthodique*. Pendant les deux assemblées des notables, en 1787 et 1788, il fut chargé de travaux administratifs par Calonne et ensuite par le cardinal-archevêque de Sens, Loménie de Brienne, chefs du conseil des finances; mais ayant manifesté de l'opposition aux opinions de ce dernier sur l'affaire du Parlement, il cessa d'être employé. Lors de la convocation des États-Généraux, Peuchet, que ses connaissances positives avaient fait remarquer, entra dans les fonctions publiques et fut successivement nommé électeur, représentant de la commune de Paris et l'un des membres de l'administration municipale au département de la police, qu'il géra depuis le mois de septembre 1789 jusqu'au mois d'août de l'année suivante. D'abord admirateur zélé des principes de la révolution, il ouvrit les yeux après les attentats des 5 et 6 octobre 1789, et fut classé parmi les patriotes monarchiques. Il se rapprocha alors sincèrement de la cour, et surtout du comte de Montmorin, ministre des affaires étrangères dont il obtint, avec l'agrément du roi, la rédaction de la *Gazette officielle de France*. Vers la fin de 1790, Mallet-Dupan ayant reçu de Louis XVI une mission auprès des princes en Allemagne, Peuchet fut chargé de la rédaction politique du *Mercure de France*, alors recherché pour la vigueur avec laquelle on y défendait la personne du roi et les principes de la monarchie. La révolution du 10 août 1792, qui renversa son existence politique et littéraire, pensa lui coûter la vie. Arrêté, puis rendu à la liberté, il se retira à Écouen, où il trompa facilement les habitants sur ses véritables opinions, et devint administrateur du

district de Gonesse sous le règne de la terreur. Réduit ainsi à dissimuler pour sauver sa tête, il a dit depuis que *hurler avec les loups et faire assaut de voix avec eux, n'emporte pas l'obligation de partager leurs crimes*. Après le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), il réclama, à la tête d'une députation, le maintien de la loi du 17 nivôse, source de toutes celles qui furent rendues sur l'égalité de partage des biens dans les successions. Quand la constitution de l'an III eut été mise à exécution, Peuchet, appelé au ministère de la police, y eut la direction du bureau des lois et des matières contentieuses sur les émigrés, les prêtres et les conspirateurs. La modération et l'indulgence qu'il apporta dans ces fonctions le firent beaucoup regretter, lorsque les proscriptions l'atteignirent lui-même à la suite du 18 fructidor an V (sept. 1797). Échappé à la déportation, quoique rédacteur d'un journal proscrit, il contribua long-temps à la partie politique de *la Clef du Cabinet des Souverains*, journal auquel concouraient Garat, Gérard de Rayneval et d'autres littérateurs ou diplomates ; mais dont le gouvernement consulaire ne toléra pas l'existence. Cependant, il s'occupait, dans sa retraite d'Écouen, de compléter son grand travail sur *la Géographie commerçante*, pour laquelle Morellet lui avait fourni différents matériaux : toutefois il ne le livra à l'impression qu'en 1800. C'est à cette production, qui annonçait des connaissances aussi variées qu'étendues en économie politique et en matières de commerce, qu'il dut d'être nommé, par le ministre de l'intérieur Chaptal, membre du conseil du commerce et des arts. Une nouvelle organisation de ce conseil ayant eu lieu sous les ministres qui lui succédèrent,

Peuchet cessa d'en faire partie. Français de Nantes, directeur des droits réunis, lui donna, en 1805, l'emploi d'archiviste de cette administration ; ce qui était une très-bonne sinécure, où il vécut heureux pendant toute la durée du gouvernement impérial, faisant en même temps des livres et des articles sur tous les sujets et toutes les matières que l'on trouve à chaque page du *Moniteur*, avec sa signature. Dans la première année de la Restauration, il remplit les fonctions de censeur des journaux et il occupa, après les Cent-Jours, jusqu'en 1825, celle d'archiviste à la préfecture de police. En outre, il y était souvent chargé de rapports sur les sociétés de commerce, et consulté sur les autres objets de cette nature. Néanmoins, ses observations, contre l'arbitraire, quoique très-mesurées, avaient déplu. Une basse intrigue lui imputant à crime les *Mémoires sur Mirabeau* qu'il venait de publier sans nom d'auteur, et dans lesquels il montra quelques penchans pour les opinions du grand orateur, le fit mettre à la retraite (1). Le chagrin que lui causa cette injustice l'affecta vivement. Il fut rappelé en 1828, mais à un poste inférieur et avec de moindres avantages ; d'ailleurs, le coup fatal était porté. À la suite d'une longue et douloureuse maladie, Peuchet mourut à Paris, le 28 sept. 1830. Dans toutes les situations et dans tous ses écrits, il s'est montré sans ambition comme sans intrigue et un ami sincère de la monarchie constitutionnelle. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages avoués par lui, et d'un assez grand

(1) Dans ses Mémoires, publiés en 1838, et dont nous parlerons à la fin de cette notice, Peuchet explique d'une autre manière la perte de son emploi. Il dit positivement que ce fut pour le donner à son secrétaire que M. Delavau l'en priva.

nombre où il a gardé l'anonyme, soit parce qu'il y mettait peu d'importance, soit parce que les circonstances exigeaient qu'il ne sacrifiait pas à ses opinions les moyens d'existence de sa famille. Ces causes et le peu de renseignements que les siens avaient pu nous procurer, ont produit les erreurs commises dans la partie bibliographique de la *Notice* que nous nous sommes empressé de lui consacrer en 1830. Ces erreurs et celles de plusieurs bibliographies vont être rectifiées dans la nomenclature suivante. Outre les ouvrages auxquels il a coopéré et que nous avons indiqués, on doit à ce savant et laborieux écrivain : I. *Dictionnaire de police et des municipalités*, 1788, 2 vol. in-4°; faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*. II. *De l'appel au Peuple*, 1789, in-8°. III. *Principes généraux de l'administration municipale*, 1789, in-8°. Ils sont extraits du *Dictionnaire* ci-dessus. IV. *Dangers et Inconvénients de la permanence des districts*, 1792, in-8°; déjà inséré dans le *Moniteur* du 25 mars 1790. V. *Dictionnaire de l'Assemblée nationale constituante*, 1791, in-4° (*Encyclopédie méthodique*); il devait être composé de cinq volumes; un seul a paru. VI. *Exposé de la gestion de M. Peuchet pendant le temps de son administration*, 1792, in-8°. VII. *De la classification des lois dans leur ordre naturel*, in-8°; sans date (1795). VIII. *De l'état de la France et des besoins du peuple*, 1795, in-8°. IX. *Dictionnaire de commerce, banque, manufactures, etc.*, 2 volumes in-4° (*Encyclopédie méthodique*). X. *Dictionnaire universel de la géographie commerciale*, an VIII (1799), 5 vol. in-4°. Cet ouvrage, fruit de recherches immenses et d'un travail soutenu, sera toujours d'une

grande utilité. L'introduction, qui est estimée, présente un tableau complet des progrès de la navigation, du commerce, de l'agriculture, des fabriques, ainsi que des institutions relatives au commerce, et des lois de la propriété. XI. *Vocabulaire des termes de commerce, banque, manufactures, navigation, etc.*, 1800, in-4°; on le joint ordinairement à l'ouvrage précédent; il a aussi été imprimé in-8°. XII. *Du Commerce des neutres en temps de guerre*, traduit de l'italien de Lampredi, 1801, in-8°. XIII. *Bibliothèque commerciale*, 1802 et années suivantes, 9 vol. in-8°. Ce recueil périodique et par cahiers eut un grand succès tant en France qu'à l'étranger; il fut suspendu en 1807, par suite du blocus continental, repris en 1815 et suspendu encore au 20 mars de la même année. En avril 1827, Peuchet en annonça de nouveau la continuation, mais elle n'a point paru. XIV (avec Herbin, Soncini et autres). *Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies*, 1803, 7 vol. in-8°, avec un atlas in-4°; Peuchet y a spécialement traité ce qui concerne le commerce, et les arts et métiers. XV. *Considérations sur la nécessité du rétablissement de la franchise du port, de la ville et du territoire de Marseille*, 1805, in-8°. L'auteur s'y attache à prouver que cette institution, due à Colbert, qui la proposa à Louis XIV comme moyen d'attirer chez nous le commerce du Levant et de dominer dans les mers intérieures et du midi, réclame pour les mêmes motifs la faveur d'être rétablie. XVI. *Statistique élémentaire de la France*, 1805, in-8°. XVII. *Campagnes des armées françaises en Prusse, en Saxe et en Pologne*, 1807, 4 vol. in-8°. Ce n'est guère qu'une compilation de bulletins à laquelle

Peuchet n'avait pas mis son nom. XVIII. *Dictionnaire universel d'économie politique*, 1810, 4 vol. in-8°. Deux parties composent essentiellement l'économie politique : l'une a pour objet d'exposer les principes qu'elle professe et d'en tirer des conséquences utiles ; l'autre, de faire connaître comment, et jusqu'à quel point, ces principes ont été suivis ou méconnus dans les diverses formes d'administration. L'auteur montre que ces deux parties s'appuient et s'éclaircissent réciproquement. XIX (avec Chanlaire). *Description topographique et statistique de la France*, 1810 et années suivantes. Chaque département, formant 3 ou 4 feuilles in-8°, a paru séparément ; mais on n'en a publié que cinquante-deux. Il est fâcheux qu'on n'ait pas continué ce recueil de *Statistiques*, moins minutieuses que celles qui ont paru en petit nombre in-4° et in-fol., et bien plus exactes, plus méthodiques et plus complètes que la plupart de celles qui avaient paru in-8°, dans un assez grand nombre de départements. XX. *Du ministère de la police générale*, par un ancien administrateur de la police (anonyme), avril 1814. XXI. *Collection des lois, ordonnances et réglemens de police depuis le XIII^e siècle*, 1^{re} série, 1818, 6 vol. in-8°. Peuchet publia, dans la même année, les trois premiers volumes de la 2^e série, commençant en 1667. XXII. *État des colonies et du commerce des Européens dans les deux Indes, depuis 1785 jusqu'en 1821*, pour faire suite à l'*Histoire philosophique*, etc., de Raynal, 1821, 2 vol. in-8°. L'année précédente, Peuchet avait donné une nouvelle édition de cette Histoire en dix volumes, et promis d'y joindre un supplément sur la *Situation actuelle des colonies* ; mais il étendit son

ouvrage et le publia sous le titre qu'on vient de transcrire. Cependant, toutes les biographies, et même la *Notice* mise au-devant d'un catalogue pour la vente de ses livres, lui attribuent la *Situation actuelle des colonies*, en onze vol. in-8°, fig., avec un atlas in-4° ; c'est une erreur évidente. XXIII. *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des Européens dans l'Afrique* ; œuvre (supposée) posthume de Raynal et publiée par Peuchet, 1823, 2 vol. in-8°, avec une carte générale de l'Afrique. XXIV. *Mémoire sur la navigation du Rhin*, in-8°, publié sous le pseudonyme de M. Eichhoff. C'est ainsi qu'il est indiqué, sans date, dans la *Notice* dont on a parlé au n° XXII ; notice d'ailleurs aussi incomplète qu'elle est erronée. XXV. *Mémoires sur Mirabeau, et son époque, sa vie littéraire et privée, sa conduite politique à l'Assemblée nationale et ses relations avec les principaux personnages de son temps*, 1824, 4 vol. in-8°. Ils font partie de la collection des *Mémoires des contemporains*. Peuchet avait beaucoup fréquenté Mirabeau, ainsi que les personnes dont il parle dans ces *Mémoires*, et lorsqu'il les écrivait, il avait à sa disposition des documents particuliers et authentiques ; avantages que n'ont pas eus tous ceux qui se sont occupés de la vie ou des ouvrages de cet homme extraordinaire. On y trouve beaucoup de faits déjà connus, sans doute, mais beaucoup plus qui ne l'étaient pas, ou qui l'étaient mal. A côté des justes éloges qui sont dus à l'éloquence et aux actes virils de Mirabeau, Peuchet a placé une non moins juste censure de ses fautes, de ses erreurs et de ses passions. En juillet 1821, un prospectus avait annoncé, au lieu de *Mémoires*, la *Vie privée, politique et littéraire d'Honoré-Gabriel de Riquety*,

comte de Mirabeau, par Peuchet, 3 vol. in-8°. Ce prospectus, qui devait être la préface même de l'ouvrage, ne se trouve pas au-devant des *Mémoires*; néanmoins, on sut facilement qu'il en était l'auteur, et ce fut un prétexte pour le priver de son emploi. XXVI. *Mémoires de mademoiselle Bertin sur la reine Marie-Antoinette*, 1824, in-8°. Ils sont puisés dans les *Conversations recueillies à Londres pour servir à l'histoire d'une grande reine*, Paris, 1807, in-8°. Peuchet n'a guère fait que supprimer la forme du dialogue; mais il y a réuni environ 130 pages de pièces inédites et de notes critiques et intéressantes. Les héritiers de mademoiselle Bertin ayant désavoué ces *Mémoires* (2), sans doute à cause de quelques traits contre des princes de la famille royale, presque tous les exemplaires furent retirés du commerce (voyez ROSE BERTIN, LVIII, 144). A l'égard des *Conversations* que Peuchet attribuait à un membre distingué de l'Assemblée constituante, elles avaient été, dès leur apparition, saisies par la police, parce qu'il s'y trouvait un éloge de Louis XVI et de la reine; en sorte qu'aujourd'hui, ces deux volumes ne sont pas communs. XXVII. Plusieurs *Manuels*, entre autres celui des négociants, celui du banquier et de l'agent de change, etc. XXVIII. Enfin, divers écrits sur l'économie politique, qu'il serait trop long d'énumérer. Barbier lui attribue les *Mémoires du marquis d'Argens*, 1807, in-8°. Panckoucke ayant créé le *Moniteur*, Peuchet l'y seconda puissamment; et il y a travaillé depuis 1789 jusqu'à sa mort. Il y insérait d'abord ses réflexions sur les circonstances, la politique et principalement

sur des objets de jurisprudence, ou d'administration intérieure. Depuis le 18 brumaire, il a enrichi ce journal de nombreux articles sur des ouvrages concernant le droit public, la statistique, les voyages, etc. Il a coopéré au *Journal de Deux-Ponts*, aux *Annales de l'Université de jurisprudence de Paris* et au *Mémorial universel de l'industrie française, des sciences et arts*. Il était aussi l'un des collaborateurs de cette *Biographie universelle*, pour laquelle il a rédigé l'article de Mallet-Dupan. En 1827, il fit imprimer, mais sans le distribuer, le prospectus d'une *Historiographie universelle*, ou *Dictionnaire historique des faits et des époques remarquables de l'histoire moderne*, etc.; il en avait déjà composé plus de deux mille articles qui sont restés manuscrits. Pendant la dernière année de sa vie, et dans un moment où ses ennemis personnels cherchaient à le faire considérer comme privé de ses facultés mentales, il termina des *Mémoires historiques sur la police de Paris*, qui prouvent assez de quels moyens on se servit pour lui nuire. Personne, assurément, n'était plus que lui à même de composer un pareil ouvrage, par sa longue expérience et les matériaux précieux qu'il possédait. Peuchet était membre de la Société française de statistique universelle, de celle des antiquaires de Caen, de la Société d'agriculture et de commerce de Paris, et de plusieurs autres compagnies savantes. E—K—D.

— Nous terminerons cet article posthume de notre collaborateur Eckard, par l'indication de l'ouvrage le plus important de Peuchet, publié huit ans après sa mort, en six volumes in-8°, sous ce titre : *Mémoires tirés des archives de la police de Paris, pour servir à l'histoire de la morale et*

(2) *Journal de la Librairie*, 19 janv. 1825.

de la police, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, Paris, 1838. C'est, sans nul doute, un des écrits les plus remarquables sur notre histoire, et plus particulièrement sur la révolution. Les renseignements que donne l'auteur sur les temps qui ont précédé cette révolution, en remontant jusqu'au XVII^e siècle, sont fort curieux; mais ils sont parfois mêlés de récits qui nous ont paru incroyables et tout-à-fait romanesques. En cela, Peuchet semble avoir consulté le goût de notre époque pour les choses surnaturelles et fantastiques; mais, lorsqu'il en vient à l'histoire contemporaine, il est beaucoup plus vrai, et rapporte des faits du plus haut intérêt. Les détails dans lesquels il est entré sur la première période de la Restauration ne sont pas moins curieux. On peut y voir les causes secrètes et les moyens occultes de ce que l'on a appelé avec quelque raison *la Terreur de 1816*. Nous n'avons vu nulle part expliquer avec plus de vérité et d'exactitude les conspirations de Grenoble, celle de Pleignier, ou *des patriotes de 1816* (voy. PLEIGNIER, dans ce vol.), et aussi la révolution de 1830. On voit que Peuchet a composé son ouvrage à mesure que les faits se sont accomplis et avec des pièces qui étaient dans ses mains. Il a écrit jusqu'aux derniers moments de sa vie, et lorsque, accablé de souffrances, il ne savait point, dit-il, s'il n'irait pas se jeter à la rivière.....

M—D j.

PEXOTO (ANTOINE), négociant portugais, faisait ainsi que ses compatriotes, Antoine Mota et François Zeimoo, le commerce des Indes. Ils étaient en 1542, à Dodra, port du royaume de Cion, dans l'île de Macassar, où ils avaient pris des marchandises pour les porter à la Chine. Surpris dans leur navigation par des ou-

ragans nommés *typhons* qui se font parfois sentir dans ces parages, ils furent jetés sur la côte d'une terre qu'ils ne connaissaient pas, et se trouvèrent près du port de Cangoxima, dans la principauté de Saxunia, à l'extrémité sud-est d'une grande baie de Kiusin, la plus occidentale des trois grandes îles qui composent le Japon. Les trois Portugais furent accueillis avec une extrême bienveillance; la conformité de génie et d'humeur ne tarda pas à les lier avec les principaux habitants, et le prince de Saxunia leur accorda sa protection. Angeroo, un des plus riches Japonais, les goûta beaucoup. Le repentir des désordres de sa jeunesse l'avait porté à se retirer dans une maison de bonzes, se flattant que les entretiens et les bons avis de ces ministres des dieux pourraient mettre fin à ses inquiétudes; mais ce remède, loin de guérir son mal, l'avait empiré et il annonça qu'il augmentait de jour en jour. Les étrangers auxquels il se fiait, y avaient, à ce qu'il paraît, réussi en partie, lorsqu'ils quittèrent le pays. De retour à Goa, ils parlèrent de leur découverte; peignant le Japon comme un pays riche et florissant dont les habitants ne demandaient pas mieux que de nouer des relations de commerce avec les Portugais. Ce récit inspira bientôt à leurs compatriotes le désir de visiter le Japon. Trois ans après, Alvare Vaz étant venu à Cangoxima, Angeroo lui confia ses peines; Vaz lui conseilla d'aller trouver le P. François-Xavier, qui, sans doute, lui procurerait du soulagement. Angeroo se montra très-disposé à prendre ce parti; l'idée de quitter sa famille le retint; mais un accident malheureux l'obligea ensuite de s'embarquer sur un navire partant pour Malacca. Le ca-

pitaine, qui était un ami particulier du P. Xavier, exhorta Angeroo à embrasser le christianisme. Celui-ci, n'ayant pas trouvé le P. Xavier à Malacca, ne songea plus qu'à retourner au Japon. Il partit pour la Chine, mais n'ayant pas rencontré de navire pour le ramener en droiture dans sa patrie, il erra quelque temps dans ces mers, contrarié par les vents ou par ses irrésolutions qui le retinrent tantôt dans un port, tantôt dans un autre. Enfin il était sur le point d'arriver à Cangoxima ; mais une tempête le força de rester dans le port de Chintcheou, sur la côte orientale de la Chine, d'où il était sorti peu de jours auparavant. Le péril auquel il venait d'échapper ranima en lui l'ardeur presque éteinte de devenir chrétien. Quelques jours après, il vit paraître Alvare Vaz prêt à faire voile pour Malacca. En y débarquant, ils apprennent que le P. Xavier est dans cette ville. Angeroo lui est présenté et le supplie de lui accorder le baptême ; comme il s'exprimait déjà passablement en portugais, le P. Xavier, également empressé de le voir chrétien, quitte toute autre occupation pour l'instruire ; mais une affaire importante l'ayant appelé à la côte de la Pêcherie, il envoya Angeroo et deux domestiques japonais au séminaire de Goa, où ils entrèrent au commencement de mars 1548. Revenu dans cette ville, le P. Xavier, surpris et ravi de leurs progrès durant le peu de temps qu'il les avait perdus de vue, différa néanmoins de les baptiser, et ne leur accorda cette grâce que le jour de la Pentecôte. Au mois d'avril 1549, il s'embarqua avec eux et d'autres ouvriers évangéliques pour Malacca. Au mois d'août, ils abordaient à Cangoxima. Les détails relatifs aux travaux apostoliques de

saint François-Xavier dans l'empire du Japon, ont été rapportés dans l'article qui lui a été consacré (LI, 337). Les renseignements écrits auxquels l'auteur, M. Lécuy, eut recours, étaient fautifs pour l'orthographe du nom d'Angeroo qui est toujours nommé Auger. Le fameux voyageur portugais, Fernand Mendez Pinto (XXXIV, 481), passe aussi pour avoir découvert le Japon, en la même année que ses compatriotes nommés au commencement de cet article, mais ce fait est moins avéré que ses voyages dans cet empire à une époque postérieure. E—s.

PEYMANN (HENRI-ERNEST de), général danois, fut investi du commandement de Copenhague, lorsque l'Angleterre déclara inopinément, en 1807, la guerre au Danemark (1). Il fit en cette qualité une proclamation énergique, dans laquelle tous les habitants furent appelés à la défense de la patrie odieusement attaquée. Il avait reçu du prince royal des pouvoirs extraordinaires, mais aussi l'ordre formel de ne se rendre à aucun prix, et avait arrêté avec lui un plan de défense, combiné d'après toutes les lois de la guerre, car ils ne s'attendaient pas au genre d'attaque des Anglais. Ceux-ci débarquèrent, le 16 août 1807, à Webek, une partie de leurs troupes, et ils se mirent à investir le château de Friderichsberg, en

(1) La flotte anglaise envoyée contre cette puissance se composait de 23 vaisseaux de ligne, 9 frégates, 22 petits bâtiments de guerre et 500 bâtiments de transport, sur lesquels on embarqua la légion allemande et quinze mille hommes de troupes anglaises. Cette formidable flotte mit en mer en deux divisions, le 27 juillet et le 2 août 1807. L'une, sous les ordres du commodore Keats, cingla vers le Grand-Belt, qui sépare la Seelande de la Fionie ; l'autre, commandée par l'amiral Gambier, se présenta le 3 août devant Kroneberg, château-fort qui défend l'entrée du Sund.

vue de la ville. Leur plan était de s'emparer de tous les ouvrages extérieurs et d'entourer la place par terre, tandis que la flotte la dominerait du côté de la mer. Cependant avant d'avoir recours aux moyens extrêmes, le général anglais Cathcart, qui commandait les troupes débarquées, fit, le 18 août, une démarche auprès de Peymann, afin d'éviter le bombardement : « Si cette ville, lui dit-il, la capitale du Danemark, la résidence du roi, le siège du gouvernement, le centre des sciences et du commerce, si cette ville résiste, elle sera attaquée par tous les moyens de destruction, et sa ruine est inévitable. » Peymann rejeta toute capitulation, et les troupes sous ses ordres inquiétèrent les assiégés par des sorties vigoureuses. Il espérait sans doute être prochainement secouru par les généraux Kastenskiold et Oxholm, qui s'étaient mis à la tête de dix mille hommes de milice scélandaise et avaient pris poste à Kiøge ; mais cette petite armée, mal disciplinée, fut surprise en route, le 29 août, et dispersée par la légion hanovrienne. Copenhague resta ainsi réduite à ses propres forces. Irrités de la résistance qu'ils rencontraient et à laquelle ils ne s'étaient point attendus, les Anglais, d'après les ordres formels du ministère, pressèrent le dénouement. Leur fureur s'était augmentée à la nouvelle, arrivée depuis peu, de la prise de Stralsund par les troupes françaises, sous les ordres du maréchal Brune, dans la Poméranie suédoise. Le 2 septembre, à sept heures et demie du soir, ils commencèrent le bombardement de Copenhague. En quelques heures, les pertes furent énormes ; l'incendie et la destruction se répandirent dans tous les quartiers

de cette belle cité. Le bombardement ne fut suspendu que le lendemain matin, où les Anglais reprirent les négociations, mais sans plus de succès. Les assiégés ayant résolu d'épuiser tous leurs moyens de défense et de mourir plutôt que de se rendre, le corps des officiers fit une énergique déclaration dans laquelle il en appela au droit des gens et à l'honneur de tous les peuples. Chacun se mit à l'œuvre pour la défense commune. Mais tant de courage fut inutile. Les Anglais, qui connaissaient le peu de ressources des habitants, recommencèrent bientôt le bombardement. Pendant 48 heures consécutives, ils firent pleuvoir sur la ville une grêle de projectiles de toute espèce. Déjà 600 maisons étaient détruites, une grande partie de la garnison était hors de combat. Peymann lui-même avait reçu une blessure grave, et tout annonçait que les Anglais ne voulant point céder, Copenhague n'offrirait bientôt plus qu'un monceau de ruines. Dans cette position, le commandant, qui, en sa qualité de militaire, jugeait les choses à leur véritable point de vue, proposa le premier de capituler, dans un conseil de guerre assemblé le 3 septembre, et composé des généraux Bielefeldt, Gedde, Waltersdorff, des colonels Voigt et Frédéric Beck, du contre-amiral Otte Lutken. La majorité, pensant que toute défense ultérieure était impossible, Peymann, sans consulter le bourgmestre, ni le conseil de ville, se hâta d'envoyer des parlementaires. Les généraux anglais n'accorderent un armistice qu'après qu'il eût été convenu que la remise de la flotte danoise serait la base de la capitulation. Ces parlementaires revinrent avec l'ultimatum du commandant des forces anglaises, lequel n'était que le renou-

vement pur et simple des premières prétentions de l'Angleterre rejetées d'abord avec indignation par le prince royal. La capitulation fut signée le 7 sept. 1807, par les généraux Ernest-Frédéric Waltersdorff, le contre-amiral Lutken, J.-H. Kirchhoff, aide-de-camp du roi, agissant au nom du commandant-général Peymann, et par le général-major sir Arthur Wellesley, devenu depuis si célèbre sous un autre nom, le capitaine de vaisseau sir Home Popham et le lieutenant-colonel Georges Murray, au nom de l'amiral Gambier et de lord Cathcart, qui la ratifièrent aussitôt. Quand les habitants de Copenhague apprirent le lendemain, par une proclamation du général Peymann, que la flotte pour laquelle ils avaient combattu serait livrée aux Anglais, et que ceux-ci allaient occuper la ville, ils préférèrent des cris de rage et de désespoir. Le prince royal, furieux, déclara que ses ordres n'avaient pas été exécutés, et que, loin de ratifier la capitulation, il était décidé à pousser la guerre avec plus de vigueur et d'énergie que jamais ; puis il s'écria : « Qu'on attende quelques jours avant de nous juger, et l'on verra si nous sommes dignes de l'estime de l'Europe et surtout de celle de l'empereur Napoléon ! » Malheureusement, les moyens ne répondaient pas à cette généreuse indignation. La ville n'avait plus de munitions, plus d'armes ; et une grande partie de ses maisons était détruite. Or, que faire en présence d'un ennemi qui avait une position inattaquable, et qui aurait réduit la ville en cendres plutôt que céder ? Quoiqu'il en soit, le prince montra une louable fermeté ; il discuta les différents articles de la capitulation, et fit inutilement tous ses efforts pour l'é luder :

Au mois de mars 1808, lorsque la saison le permit, les Anglais se retirèrent, emmenant avec eux, non-seulement la flotte danoise, mais encore les munitions et les approvisionnements qui se trouvaient dans la ville et dans les arsenaux. Malgré la destruction de sa capitale, la perte de sa flotte et d'une partie de ses colonies, le Danemark n'en resta pas moins fidèle à la France, et rejeta les tentatives de l'Angleterre pour opérer un rapprochement. Le bombardement de Copenhague fit une si vive sensation en Europe, que le cabinet de Londres crut devoir se justifier des reproches qu'on lui adressait de toutes parts, dans une déclaration publiée le 25 septembre 1807 ; mais cette déclaration ne satisfit personne, et accrut encore l'indignation publique (2). A peine devenu roi, par la mort de son père (Christian VII), arrivée le 13 mars 1808, Frédéric VI envoya devant un conseil de guerre les auteurs et les signataires de la capitulation. En conséquence, le procureur du roi rédigea un acte d'accusation contre les généraux Peymann, Bielefeld, Gedde et le colonel Voigt, qui furent arrêtés et conduits à la citadelle, et contre le général-major Waltersdorff, qui fut consigné chez lui. Depuis, plusieurs autres officiers furent également compris dans les poursuites. La procédure fut longue et incertaine : les témoins étaient nombreux, et la nature des faits en ren-

(2) Le ministère anglais, qui ordonna cette expédition, était composé du duc de Portland, à la tête de l'échiquier, dont Spencer Perceval était sous-trésorier, de Canning, secrétaire d'État au département des affaires étrangères, et de lord Castlereagh à celui de la guerre. Ce ministère avait été constitué le 25 mars 1807. Ce fut le même qui dirigea la coalition de 1813 et 1814.

dait la preuve très-difficile ; il s'agissait, en outre, de juger des opérations sur lesquelles les meilleurs officiers pouvaient être d'avis différents. Le jour des débats arrivé, les accusés parurent en grand uniforme et revêtus de leurs décorations. Peymann se faisait remarquer entre tous, par la noblesse de sa figure, l'air de souffrance et de tristesse dont ses traits étaient empreints. Ce fut sur lui que se porta tout le poids de l'accusation. Il répondit avec convenance et dignité à tous les interrogatoires, sans pouvoir justifier cependant les actes les plus importants de sa conduite. Au reproche de n'avoir pas suivi en tout point les instructions du prince royal, il répondit que ces instructions n'avaient pas prévu tous les incidents du siège, que l'attaque avait été dirigée contre toutes les lois de la guerre, et que d'ailleurs des instructions, en pareil cas, ne pouvaient être que générales, et n'allaient pas au devant de toutes les circonstances qui changent souvent les meilleures combinaisons. Il fut prouvé néanmoins qu'il n'avait pas suivi le plan général du prince, comme il l'avait juré en acceptant un commandement aussi important. On lui reprocha, en outre, de n'avoir pas tenté les derniers efforts pour la défense du port et de la ville, soit en ne s'opposant pas à la descente de l'ennemi, soit en ne faisant pas les sorties qu'il aurait dû faire, soit en négligeant d'établir des retranchements autour de la place, et en ne se servant pas de l'artillerie de la marine. A ces accusations, il répondit que l'ennemi était descendu à terre avec des forces supérieures aux siennes, et qu'il eût été impossible de se porter à sa rencontre sans dégarnir la place ; que des retranchements réguliers auraient

été inutiles, puisque les Anglais avaient dirigé de la mer toute la force de leur attaque, et qu'ensuite, s'il ne s'était pas servi de l'artillerie de la marine, cela venait de ce que les vaisseaux de l'ennemi étaient hors d'atteinte. Enfin, sur le reproche d'avoir laissé le général Kastenskiold sans canons et sans munitions, il déclara que lui-même avait manqué d'artillerie et de provisions, et qu'il ne pouvait donner ce qu'il n'avait pas. Mais ce chef d'accusation était plus sérieux que les précédents, car le général Kastenskiold, entendu comme témoin, réfuta les observations de Peymann, et donna à sa déposition un caractère de vérité qui fit impression sur l'esprit des juges. L'accusation finissait en déclarant que le général avait capitulé sans nécessité urgente, et livré ainsi la flotte à l'ennemi. Ce dernier chef était facile à réfuter ; il suffisait pour cela de décrire la situation de la ville après le second bombardement. Malgré ces accusations, dont quelques-unes étaient fondées, la position du général présentait un intérêt véritable. C'est ce qu'il fit valoir avec beaucoup de convenance à la fin de sa défense. Il montra la situation difficile dans laquelle il s'était trouvé, et déclara qu'il était impossible de se défendre régulièrement contre un bombardement. Les juges furent vivement émus quand il montra les blessures qu'il avait reçues au service du roi, et notamment au siège de Copenhague. En fait, il n'avait pas suivi toutes les instructions qui lui avaient été données ; mais, les eût-ils suivies, il n'aurait pu éviter le résultat arrivé. Chacun le sentait, ce qui n'empêcha pas le conseil de guerre de rendre, en janvier 1809, un jugement par lequel Peymann et les principaux accusés furent condamnés à mort et à la con-

fiscation de leurs biens. Le même jour, Frédéric VI commua la peine portée contre Peymann en une détention perpétuelle dans une forteresse. Cette peine fut encore mitigée au bout de quelque temps, et il fut envoyé comme prisonnier, jusqu'à nouvel ordre, dans l'intérieur des remparts de la forteresse de Friederichshesen. Plus malheureux que coupable, ce général supporta sa peine avec courage et résignation. Rendu ensuite à la liberté, mais avec défense de porter l'uniforme, il mourut de chagrin plus que de toute autre cause, vers l'année 1820. A--Y.

PEYRARD (FRANÇOIS), né vers 1760, à Vial, commune de Saint-Victor-Malescourt, dans le Velay (Haute-Loire), fit d'excellentes études scientifiques et littéraires. Il s'appliqua spécialement à la géométrie et aux mathématiques ; et, comme il était très-bon helléniste, il lut avec fruit les œuvres d'Euclide et d'Archimède, dont il donna plus tard des traductions fort estimées. Malheureusement, ces talents remarquables étaient flétris par son esprit d'irréligion et par son immoralité. Lié avec les plus ardents révolutionnaires, il contribua, ainsi qu'Anacharsis Clootz et plusieurs autres, à la démarche que Gobel, évêque constitutionnel de Paris, fit à la Convention nationale, où, le 7 nov. 1793, il abjura scandaleusement ses fonctions ecclésiastiques. Ami intime de Sylvain Maréchal, Peyrard lui fournit des notes pour son *Dictionnaire des athées* ; il assista à ses derniers moments et fit même prendre le masque du défunt pour en conserver les traits. Dès l'organisation de l'école Polytechnique (1795), il en fut nommé bibliothécaire ; en 1806, il entra, comme professeur de mathématiques spéciales,

au lycée Bonaparte, aujourd'hui collège Bourbon, place qu'il occupa pendant plus de dix ans, mais que probablement il perdit par son inconduite. Il mourut à Paris, à l'hôpital Saint-Louis, le 3 octobre 1822. Les ouvrages que Peyrard a composés sont : I. *De la nature et de ses lois*, Paris, 1793 ; *ibid.*, 1794, in-18, 4^e édition. L'auteur y soulève une question fort agitée aujourd'hui : le percement de l'isthme de Suez et la jonction de la Méditerranée à la mer Rouge par un canal. II. *Précis historique des principales descentes qui ont été faites dans la Grande-Bretagne, depuis Jules-César jusqu'à l'an V de la république* (anonyme), Paris, an VI (1798), in-8°. La dernière expédition dont parle Peyrard est la descente que le général Hoche tenta, par ordre du Directoire, de faire en Irlande (1796). III. *Alphabet français*, 1803, in-8°. IV. *Statistique géométrique, démontrée à la manière d'Archimède*, Paris, 1812, in-8°. V. *Les Principes fondamentaux de l'arithmétique, suivis des règles nécessaires au commerce et à la banque*, Paris, 1822, in-8°, 3^e édition ; la 6^e est de 1833. Comme traducteur, Peyrard a encore publié : VI. *Poésies complètes d'Horace*, traduites par Batteux et F. Peyrard, avec le texte en regard, Paris, 1803, 2 vol. in-12. Dans cette édition, Peyrard a rétabli tous les passages obscènes que l'abbé Batteux avait supprimés. VII (sous le pseudonyme de Roetity). *De la supériorité de la femme au-dessus de l'homme, et le Traité de l'incertitude des sciences*, traduction du latin de H.-C. Agrippa, avec un commentaire, Paris, 1803, in-12 (voy. AGRIPPA, I, 321). VIII. *Les Élémens de géométrie d'Euclide*, traduits littéralement, et suivis d'un Traité du cercle, du cylindre, du

cône et de la sphère ; de la mesure des surfaces et des solides , avec des notes , Paris , 1804 , in-8°. — *Supplément à la traduction de la Géométrie d'Euclide* , Paris , 1810 , in-8°. IX. *Les œuvres d'Archimède* , traduites littéralement avec un commentaire , précédées de sa vie et de l'analyse de ses ouvrages , etc. , Paris , 1807 , in-4°, fig. ; *ibid.* , 1808 , 2 vol. in-8°. Delambre a revu cette dernière édition à laquelle il a ajouté un *Mémoire sur l'arithmétique des Grecs* (voy. ARCHIMÈDE , II , 382). L'Institut , dans son rapport sur les prix décennaux , mentionna très-honorablement la traduction d'Archimède , par Peyrard : « C'est la seule complète , y est-il dit , « qui existe en français des œuvres » du plus grand géomètre de l'anti- « quité. » On a dit souvent que les anciens regardaient les courbes comme des polygones d'une infinité de côtés ; mais ce principe n'aurait pu convenir à la rigueur de leurs démonstrations. Ce sont les modernes qui l'ont introduit dans la géométrie. Cette idée heureuse fut le passage de la méthode d'*exhaustion* d'Archimède aux méthodes infinitésimales. On a dit aussi que cette méthode était embarrassée et difficile à concevoir. Peyrad , comme le remarque M. Chasles , est le savant qui a le plus approfondi les ouvrages d'Euclide , d'Archimède , d'Apollonius et de Pappus , qu'il a traduits et commentés. Il dit , dans sa préface de la traduction des œuvres d'Archimède : « Ce géo- « mètre n'est véritablement difficile « que pour ceux à qui les méthodes « des anciens ne sont pas familières ; « il est clair et facile à suivre pour « ceux qui les ont étudiées. » X. *Les œuvres d'Euclide en grec , en latin et en français , d'après un manuscrit très-ancien qui était resté*

inconnu jusqu'à nos jours , ouvrage approuvé par l'Académie des sciences , dédié au roi , Paris , 1814-18 , 3 vol. in-8° , fig. (voy. EUCLIDE , XIII , 459). Le texte grec et le latin sont à deux colonnes en regard ; la traduction française est au bas de la page. On doit encore à Peyrard une édition , revue et augmentée , du *Cours de mathématiques à l'usage de la marine et de l'artillerie* , par Bezout (voy. ce nom , IV , 437) , Paris , 1798-99 , 4 vol. in-8° ; *ibid.* , 1801 , 4^e édit. Il a donné aussi séparément beaucoup d'éditions de plusieurs parties de ce Cours , à l'usage des différentes professions ; la 6^e édition de la *Géométrie* est de 1820 , 1 vol. in-8°. Enfin , il a laissé manuscrite une traduction latine et française des *Coniques d'Apollonius de Perge* , annoncée dans les préfaces des traductions d'Archimède et d'Euclide. Plusieurs feuilles étaient même déjà imprimées , quand la mort a enlevé Peyrard. Il serait à désirer que le fruit de ses travaux ne fût pas perdu , et que son ouvrage fût imprimé sous les auspices de l'Académie des sciences , qui d'ailleurs l'avait approuvé.

F—LE.

PEYRARÈDE (JEAN de) , poète latin moderne , mort vers 1660 , était un gentilhomme gascon , qui ne craignit pas de terminer les vers non achevés de Virgile et de les réunir à d'autres poésies latines de sa composition , qui furent louées avec raison par Grotius , Balzac et Huet. Ses remarques sur Térence et ses commentaires sur Florus jouissent de quel que estime.

L—P—E.

PEYRAUD de Beaussol , auteur dramatique et poète , né à Lyon vers 1735 , vint à Paris fort jeune , et y fit imprimer une tragédie en cinq actes , intitulée : *Stratonice*. Il la remania plus tard presque entièrement , y ajouta

un acte, et la présenta en 1775, sous le titre de : *les Arsacides*, à la Comédie-Française, où il eut beaucoup de peine à la faire recevoir. Dès les premières répétitions, les acteurs offrirent à Peyraud une indemnité équivalente à un succès complet, s'il voulait les dispenser de la représenter, mais il tint bon, et la pièce eut les honneurs de la scène. C'était, certes, une ténacité bien grande que de composer, en plein XVIII^e siècle, une tragédie en six actes ; car le romantisme n'existait point encore, et les excentricités littéraires ne pouvaient être que fort peu goûtées. Accueillie assez mal à la première représentation, elle attira, le second jour, beaucoup de monde ; mais, au lieu de verser des larmes, les spectateurs firent entendre de bruyants éclats de rire, ce qui était dans ce temps-là, à ce qu'il paraît, la manière de siffler les mauvaises pièces. *Les Arsacides* figuraient sur l'affiche pour une troisième représentation, lorsque les acteurs obtinrent enfin que l'auteur retirerait sa pièce, moyennant 1,200 francs. Elle n'a pas reparu depuis. Bien que dépourvue d'invention et d'idées, elle offre des tirades d'une facture soignée, et même des scènes qui rappellent un peu la manière de Corneille. Peyraud de Beausol ne quitta le cothurne que pour emboucher la trompette épique ; mais son essai en ce genre ne fut pas plus heureux. On est surpris qu'après avoir chanté la naissance du dauphin, il ait été mis sur la liste des gens de lettres auxquels la Convention accorda des secours. Il ne paraît pas toutefois que la munificence républicaine l'ait enrichi, car il s'était fait, dans les derniers temps de sa vie, professeur de géographie. Il était tombé dans un tel oubli qu'on ne s'a-

perçut pas même de sa mort, arrivée en 1799. Voilà pourquoi on le trouve encore dans l'*Almanach des Spectacles*, pour l'an IX, cité au nombre des auteurs dramatiques vivants. On a de lui : I. *Stratonice*, tragédie en cinq actes, La Haye et Paris, 1736, in-8°. II. *Ode à Melpomène*, 1759. III. *Etrennes aux femmes de goût et d'un sentiment délicat* (sans nom d'auteur), La Haye et Paris, 1763, in-8°. IV. *Poème aux Anglais à l'occasion de la paix universelle*, Paris, 1763, in-8°. V. *Écho et Narcisse*, poème en trois chants, dans un genre nouveau (ce sont les termes de Peyraud de Beausol), qui tient de l'héroïde, de l'épique et de l'idylle, Genève et Paris, 1769, in-8°. VI. *Les Arsacides*, tragédie en six actes, Paris, 1775, in-8°. VII. *Vie militaire, politique et privée de mademoiselle d'Éon* (sous le pseudonyme de *La Fortelle*), Paris, 1779, in-8°. VIII. *L'Antonéide, ou la Naissance du dauphin et de Madame*, poème en sept chants, Paris, 1781, in-8°. IX. Discours en vers sur l'*Immortalité de l'âme*.

A—v.

PEYRE (ANTOINE-FRANÇOIS), architecte, surnommé *le Jeune*, pour le distinguer de son frère aîné, architecte comme lui, et avec lequel on l'a souvent confondu (voyez M.-J. PEYRE, XXXIII, 546), naquit à Paris, le 5 avril 1739. Son goût le porta d'abord vers l'étude de la peinture, mais il la quitta bientôt pour celle de l'architecture, entraîné par l'exemple de son frère, qui, plus âgé de neuf ans, lui servit de guide dans cette carrière. Ses progrès furent rapides ; il obtint des succès brillants, et remporta enfin le grand prix auquel était attachée la pension de Rome. Il se rendit, en 1763, dans cette capitale, où les monuments antiques, dont l'étude était alors négligée, fixèrent

particulièrement son attention. La peinture et le dessin occupaient ses loisirs ; très-versé dans l'art de la perspective, il voulut faire comprendre par un seul dessin, c'est-à-dire dans un seul point de vue, la totalité de la longueur, de la largeur et de la hauteur de la basilique de Saint-Pierre, vue dans son intérieur. Par une de ces conventions qui appartiennent à la *scénographie* de l'architecture, il supposa la façade de l'église abattue, et fit ainsi embrasser au spectateur toutes les parties et toutes les dimensions de ce grand monument. Le Musée royal du Louvre possède ce beau dessin colorié, auquel Peyre donna deux pendans : l'un est la vue de la coupole et du baldaquin, éclairés par la croix lumineuse du Vendredi-Saint ; l'autre est celle de la colonnade, au moment de la procession de la Fête-Dieu. Revenu en France, il fut nommé contrôleur des bâtimens du roi à Fontainebleau, puis à Saint-Germain, où il construisit deux petites églises, remarquables par la bonne ordonnance et la justesse des proportions. Admis, en 1777, à l'Académie royale d'architecture, il fut appelé, en 1779, par l'électeur de Trèves, pour continuer l'érection du palais de Coblenz, qu'un architecte de Strasbourg avait commencé sur un plan à la fois vicieux et dispendieux. Ce travail, qui présentait des difficultés de plus d'un genre, fut exécuté par Peyre avec autant de goût que d'économie, et augmenta beaucoup sa réputation. Il avait profité du voisinage de Trèves pour visiter et dessiner les anciens monuments romains que cette ville renferme. A son retour, on lui demanda divers projets de restauration et d'agrandissement de plusieurs édifices, entre autres du château de Versailles et de la

bibliothèque du roi ; mais les évènements ne lui permirent pas de mettre la main à l'œuvre. La révolution, qui, au contraire, allait détruire tant de choses, arrivait à grands pas. Peyre vivait alors retiré à Fontainebleau, où sa place de contrôleur des bâtimens le retenait. Le château que François I^{er}, Henri IV et ses successeurs avaient embelli avec une si grande magnificence, était depuis long-temps délaissé par la cour. Une foule d'objets d'art gisaient sur le sol ou restaient enfouis dans les magasins. Il les fit servir à l'ornement des jardins, et cette circonstance les préserva des fureurs du vandalisme. Il en sauva encore beaucoup en mettant à profit l'ignorance des démagogues, auxquels il présenta, comme des héros de la république romaine, des personnages très-aristocratiques de la monarchie française. Mais ce zèle artistique pour conserver les statues, les portraits des rois, le rendit suspect, et il resta détenu dans le château même, devenu maison d'arrêt, jusqu'au 9 thermidor. Ayant alors recouvré la liberté, il fut successivement nommé membre de l'Institut, du conseil des bâtimens civils, de l'administration des hospices, et appelé dans toutes les commissions chargées de discuter les projets de travaux publics. Toujours empressé de consacrer aux arts son expérience et ses lumières, il ouvrit une école d'où sont sortis les plus habiles architectes de notre époque. La vieillesse n'avait point diminué en lui l'amour de l'étude ; et, plus qu'octogénaire, il s'occupait encore d'un traité de perspective. Peyre mourut à Paris, le 7 mars 1823, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Il fut remplacé à l'Académie des beaux-arts par M. Vaudoyer, et son éloge, lu dans la séance publique du 4 oc-

tobre 1823, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel, fut imprimé la même année, in-4°, et inséré dans le *Moniteur* du 26 janvier 1824. Cette notice se trouve aussi dans les recueils de l'Institut. On a de Peyre : I. *Restauration du Panthéon français, compte-rendu, etc.*, Paris, 1799, in-4°. II. Ses *Oeuvres d'architecture*, Paris, 1819-20, in-fol. de 81 pl. avec texte. III. Différents mémoires imprimés dans la collection de l'Institut, classe des sciences mathématiques et physiques : 1° *Mémoire sur l'achèvement du Louvre, sur l'agrandissement du Muséum national de peinture et de sculpture, et sur la nécessité de former promptement une école spéciale des arts* (tome I^{er}, 1795); 2° *Antiquités de la ville de Trèves*, avec 7 pl. (t. II, 1799); 3° *Mémoire sur la question : La Bibliothèque nationale peut-elle rester entourée du théâtre des Arts (l'Opéra), de bâtiments dépendant de la Trésorerie, de maisons particulières qui sont adossées à cet édifice, sans être exposée au risque imminent d'être incendiée?* avec 3 pl. (t. IV, 1803); 4° *Projet d'une Bibliothèque nationale à ériger sur l'emplacement de la Ville-Évêque*, avec 2 pl. (même vol.).

P—RT.

PEYRE (ANTOINE-MARIE), architecte, neveu du précédent et fils de Marie-Joseph Peyre (voy. ce nom, XXXIII, 546), architecte du roi, naquit à Paris, le 24 février 1770. Destiné à la même profession, il eut pour premiers maîtres son père et son oncle. Agé seulement de quinze ans quand sa mère resta veuve, il retrouva dans le poète Ducis, qu'elle épousa en secondes noces, une sollicitude et une affection vraiment paternelles. Il suivait les cours de l'Académie d'architecture, lorsque la révolution

éclata; Peyre en embrassa la cause avec toute l'effervescence de la jeunesse, et fut nommé aide-major dans la garde nationale, en juillet 1789. Devenu aide-de-camp de Lafayette, il fut blessé à côté de lui, le 17 juillet 1791, au Champ-de-Mars, où ce général s'était rendu avec Bailly, maire de Paris, pour dissiper un rassemblement qui demandait la déchéance de Louis XVI (v. LAFAYETTE, LXIX, 368). Dénoncé plus tard comme fayettiste et comme ayant appartenu au club des Feuillants, il alla chercher un asile à Melun, où il exerça l'emploi de capitaine instructeur des canonniers volontaires; mais, lors des événements du 31 mai 1793, il fut sur le point d'être arrêté, ainsi que Bailly (voy. ce nom, III, 242), et n'échappa à ce danger que par la générosité de Tarbé des Sablons, maire de la ville, qui lui donna un passeport pour rejoindre l'armée des côtes de Cherbourg, dans laquelle il servit comme simple artilleur. Il ne revint à Paris qu'après la chute de Robespierre. Peu de temps après l'installation du gouvernement directorial, Bénézet, ministre de l'intérieur, le nomma architecte des bâtiments civils, et lui confia la direction des travaux de l'Observatoire et du Musée des monuments français. Peyre rentra aussi comme chef de bataillon dans la garde nationale. Les revers éprouvés en 1799, par les armées d'Italie, réveillèrent son ardeur militaire. Quittant sa famille et ses emplois, il servit, avec le grade de lieutenant, dans les husards volontaires, et passa ensuite à l'état-major de l'armée des Grisons. De retour à Paris, après le traité de Campo-Formio, il reprit ses fonctions d'architecte au ministère de l'intérieur, fut nommé, en 1809, chef de

bataillon de la 11^e cohorte de la garde nationale, et chargé, en 1811, d'organiser le corps des sapeurs-pompiers de la ville de Paris, dont il resta capitaine-ingénieur jusqu'en 1821. A l'époque de l'invasion de la France, en 1814, le général Hullin, gouverneur de Paris, l'attacha à son état-major, pour surveiller les postes intérieurs et extérieurs de la capitale; et, le 29 mars, il le chargea d'aller à la recherche d'un parlementaire des alliés qu'on avait refusé de recevoir aux avant-postes français. Peyre étant parti précipitamment avec un gendarme d'ordonnance, mais sans se faire précéder d'un trompette, fut pris par des cosaques, auprès de Pautin, puis conduit à Noisy, et enfin à Bondy, au quartier-général, où se trouvaient le prince de Schwarzenberg, le roi de Prusse et l'empereur de Russie. Alexandre le reçut d'une manière bienveillante, lui adressa diverses questions auxquelles Peyre répondit avec prudence et réserve. Enfin il lui remit des dépêches cachetées, en disant : « Puisqu'on veut se dé-
 « fendre, dites bien qu'on sera tou-
 « jours à même de traiter, même
 « quand on se battra dans les fau-
 « bourgs, mais que si l'on nous oblige
 « de forcer l'enceinte de la ville, et
 « que nous soyons contraints d'entrer
 « de vive force, nous ne serons plus
 « maîtres d'arrêter les troupes, et
 « d'empêcher le pillage. Partez, mon-
 « sieur : le salut de votre ville est en-
 « tre vos mains. » Rentré dans Paris, non sans avoir couru des dangers, Peyre se rendit au quartier-général de Montmartre, auprès de Joseph Bonaparte; lui remit les dépêches dont il était porteur, et instruisit des forces de l'armée des alliés qu'il venait de traverser. Le soir même, la capitulation était si-

gnée (1). Dès le lendemain, il fut chargé, par le préfet de la Seine, du casernement des troupes russes; et, quelques jours après, il présenta à l'empereur Alexandre un travail que ce monarque lui avait demandé sur les pompes à incendie des théâtres, et sur les sapeurs-pompiers, afin de créer des établissements semblables à Saint-Petersbourg. Le czar le décora de l'ordre de Saint-Vladimir, et, le 28 septembre 1814, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion-d'Honneur. Lors de la révolution de 1830, Peyre signa, dans le onzième arrondissement, une proclamation pour faire respecter les propriétés, fut nommé colonel de la 11^e légion de la garde nationale, redevint aide-de-camp du général Lafayette, et obtint la décoration de juillet; mais ses nombreuses occupations l'obligèrent à se démettre des fonctions qu'il remplissait dans l'état-major. Il mourut à Paris, le 25 février 1843. Peyre avait épousé une des filles de C.-J. Pankoucke (voy. ce nom, XXXII, 481), éditeur de l'Encyclopédie méthodique. Parmi les importants travaux d'architecture qu'il a exécutés à Paris, nous citerons l'ancienne salle du théâtre de la Gaîté; le marché Saint-Martin; l'amphithéâtre du Conservatoire des arts et métiers; les bâtiments neufs de l'institution des Sourds-Muets; la reconstruction des voûtes souterraines du Palais-de-Justice, la restauration de la Conciergerie, les nouvelles constructions sur le quai de l'Horloge, etc. Dans les départements, il a construit la salle de spectacle de Soissons, et restauré

(1) On trouve dans l'ouvrage de M. Pons de l'Hérault, intitulé : *De la bataille et de la capitulation de Paris*, 1828, in-8°, de curieux détails sur cette mission, fournis sans doute par Peyre lui-même.

celle de Lille, dont les abattoirs ont été érigés sur ses plans. Il a donné un grand nombre de projets de monuments publics, entre autres ceux du Temple de la Gloire (aujourd'hui église de la Madeleine), qui ont obtenu le troisième accessit au jugement de la classe des Beaux-Arts de l'Institut. Enfin Peyre a publié : I. *Projets d'architecture*, Paris, 1812, in-fol. avec 13 pl. II. *Considérations sur la nécessité de rétablir l'ancienne Académie d'architecture et un système d'administration qui puisse concilier à la fois la gloire de l'art et les intérêts du gouvernement*, Paris, 1815, in-4°. III. *Lettre relative à la reconstruction de l'Odéon*, Paris, 1818, in-8°. IV. *Projets de reconstruction de la salle de l'Odéon*, par Peyre fils, architecte du gouvernement, avec les plans originaux de la salle du Théâtre-Français, par MM. Peyrel aîné et de Wailly, architectes du roi, Paris, 1819, in-fol. avec 7 pl. On lui doit une nouvelle édition des *OEuvres d'architecture* de son père, Paris, 1795, in-fol. avec planches. P—nt.

PEYRE. *Foy.* ARZOLES, LVI, 585.

PEYSSARD (J.-P.-C.), conventionnel, né en Languedoc, vers 1740, d'une famille distinguée, avait servi, dès sa jeunesse, dans un régiment d'infanterie et fait plusieurs campagnes en Allemagne et en Amérique, ce qui lui avait mérité la croix de Saint-Louis et son admission dans les gardes-du-corps du roi Louis XVI. S'étant retiré mécontent de ce corps d'élite peu de temps avant la révolution, il embrassa avec beaucoup de chaleur la cause des innovations, et fut nommé en 1792, député du département de la Dordogne à la Convention nationale où il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis à l'exécution.

Comme son collègue Musset, il accusa ce prince « d'avoir empoisonné « le serrurier François Gamain (*voy.* « ce nom, LXV, 80), assurant que « Louis XVI avait montré, dès son « enfance, *cette perversité qui caracté-* « *rise le despote, et qu'il avait fait sur* « *des animaux l'apprentissage de cette* « *brutalité qui a rougi les pages de la* « *révolution du sang versé par ses* « *mains homicides...* » Après le 31 mai, Peyssard fut envoyé à l'armée du Nord, et ce fut lui qui, de concert avec ses collègues Hentz et Dumesnoy, dénonça à la Convention nationale et fit arrêter le malheureux général Houchard qui périt sur l'échafaud pour n'avoir pas profité de la victoire de Hondscoote qu'il venait de remporter. Dans le mois de juillet 1794, après la chute de la Montagne, Peyssard fut chargé de régénérer l'école de Mars qui avait été créée dans l'intérêt de Robespierre ; mais il ne remplit cette mission que d'une manière incomplète. Fortement attaché au parti de la Montagne, il s'occupa constamment, même après la mort de Robespierre, de soutenir le régime révolutionnaire, et se montra l'un des chefs de la révolte qui éclata le premier prairial an III (20 mai 1795), et coûta la vie au représentant Feraud. Pendant la séance, il avait demandé la destitution de toutes les autorités créées depuis le 9 thermidor an II (27 juillet 1794). Décrété aussitôt d'arrestation, puis d'accusation, et traduit devant la commission militaire de Paris, il fut condamné à la déportation, et ensuite compris dans l'amnistie du 4 brumaire an IV. Devenu l'un des administrateurs du département de la Dordogne, après le 18 fructidor an V (4 sep. 1797), le directoire le destitua aux approches des élections de 1798, à cause de ses liai-

sons avec le parti des démagogues ; ce qui ne l'empêcha pas d'être électeur ; cependant , il ne put réussir à se faire nommer député, et mourut dans l'obscurité peu de temps après. M—D J.

PEYTEL (SÉBASTIEN-BENOÏT), jeune légiste qui s'est rendu fameux par un triple assassinat dont la conception, l'accomplissement et les circonstances dénotent une rare perversité, naquit à Mâcon, en 1804, d'une famille estimable, et fut destiné de bonne heure au notariat. Après quatre ans de stage, il sollicita son admission dans le corps des notaires de cette ville ; mais déjà sa conduite avait inspiré des soupçons, et il ne fut point agréé. Alors il partit (1829) pour faire à Paris son cours de droit. Doué d'un esprit naturel assez vif, d'un goût prononcé pour la littérature légère, et possédé, par dessus tout, d'une vanité excessive, d'un besoin immodéré de bruit et de renommée, il négligea les travaux obscurs du notariat ; publia quelques satires politiques qui eurent du succès, et se lia d'amitié avec plusieurs hommes de lettres et artistes de la capitale. Il vint à Lyon en 1834, et parut s'adonner avec plus d'assiduité à ses premières études ; puis il acheta, au commencement de 1838, une charge de notaire à Belley. Ce fut dans cette ville qu'il vit pour la première fois la demoiselle Félicité Alcazar, sur la destinée de laquelle il devait exercer une si fatale influence. Cette jeune personne, alors âgée de 20 ans, était mal partagée des dons de la nature. Son humeur inégale et son esprit inculte trahissaient une éducation négligée ; mais elle appartenait à une famille opulente et distinguée (1). Ce furent sans doute

ces motifs qui déterminèrent Peytel à la demander en mariage. Il n'obtint son consentement qu'avec peine, et surprit celui de ses parents par un exposé infidèle de ses propres ressources. Cette union, célébrée le 7 mai 1838, fut accompagnée de débats très-vifs entre les deux époux ; et l'on put dès-lors présager qu'elle ne serait pas heureuse. Les vœux intéressés de Peytel se manifestèrent par la précaution qu'il prit de faire stipuler dans son contrat de mariage les dispositions les plus avantageuses au survivant. Moins de trois mois après, il dicta à sa femme un testament qui lui assurait la nue-propiété de tous les biens qu'elle laisserait à son décès. Ce second acte est devenu plus tard l'une des charges les plus considérables de l'accusation. On a conclu, avec vraisemblance, que, si la suggestion de ce testament n'avait pas directement eu lieu en vue du crime qu'il se disposait à commettre, la libéralité qu'il en devait recueillir constituait du moins un intérêt suffisant à sa perpétration. Mais il est plus vraisemblable encore que Peytel, plus vaniteux que cupide, chercha principalement dans la mort de sa femme un remède extrême à une union mal assortie, et qu'il aspira surtout à se défaire d'une compagne qui, par la double disgrâce de son esprit et de son maintien, humiliait, malgré des qualités réelles, l'orgueil irascible et désordonné de son mari. Le 24 octobre 1838, il partit avec sa femme enceinte et Louis Rey, son domestique, pour recevoir à Mâcon une somme de sept mille francs qu'il devait rapporter au lieu de son domicile. Le 31, à onze heures du matin, les époux se remirent en route dans

(1) Son père était mort colonel au service de l'Angleterre. Elle était belle-sœur de M. Cas-

mir Broussais, fils du célèbre médecin de ce nom.

la voiture qui les avait amenés et que précédait un chariot découvert, conduit par leur domestique. Ils traversèrent Bourg ; couchèrent à Pont-d'Ain, et reprirent le lendemain matin la route de Belley. Il était huit heures du soir quand ils arrivèrent à Rossillon, bourg situé à deux lieues de cette ville. Malgré la longueur d'une station récente, Peytel s'arrêta dans ce village sous prétexte de faire rafraîchir ses chevaux ; et ce ne fut qu'à la nuit close que les voyageurs remontèrent en voiture. Parvenus à cinq cents pas de là, vers la montée de la Darde, la détonation d'une arme à feu, si l'on en croit Peytel, se fit subitement entendre ; et sa femme, dont la tête reposait alors sur son bras gauche, s'écria : « Mon pauvre mari, prends tes pistolets ! » Saisir, armer un pistolet et le tirer par la portière, puis s'élançer sur l'agresseur, dans lequel il avait reconnu son domestique ; le renverser et le frapper mortellement d'un marteau dont il s'était armé, aurait été pour Peytel l'affaire d'un instant ; puis il se serait porté aussitôt à la recherche de sa femme, qui, pendant cette lutte, était aussi descendue de voiture. Mais il n'aurait retrouvé que son cadavre à huit cents pas plus loin, dans un pré couvert d'eau... Lorsque, appelés par les cris de Peytel, les deux plus proches voisins de cette horrible scène, chargèrent sur sa voiture le corps ensanglanté de la jeune femme, ils remarquèrent avec surprise que cet homme, dont le langage et l'attitude dénotaient une affliction profonde, ne donna cependant aucun soin à cette infortunée. Les gens qui l'observèrent ensuite, lors de son arrivée nocturne à Belley, crurent découvrir en lui plus d'affectation que de douleur réelle.

Ces circonstances, jointes à l'invraisemblance de son récit, que contredisait, dans son point le plus essentiel, une double blessure d'arme à feu, signalée sur la tête de la victime, inspirèrent tout d'abord des soupçons tels que Peytel n'obtint qu'à grand-peine de conserver encore quelques heures de liberté. Il en profita pour soustraire plusieurs papiers et pour glisser furtivement dans la malle de son domestique quatre balles accusatrices. Le corps de cet infortuné avait été retrouvé à quelque distance de celui de M^{me} Peytel, et l'on avait ramassé à ses côtés un pistolet d'arçon, instrument apparent du crime qui lui était imputé, mais que l'instruction établit plus tard n'avoir appartenu qu'à Peytel. On sut aussi que, peu d'instants avant le départ de Mâcon, Rey avait été chargé par son maître de lui acheter six balles chez un armurier. Parmi les écrits trouvés chez Peytel, la justice distingua deux lettres dans lesquelles Félicité Alcazar s'accusait de *vœux ignobles*, déclarait avoir *horreur de sa conduite*, et sollicitait dans les termes les plus solennels le pardon de son époux. Ces écrits, que l'on sut bientôt avoir été inspirés par Peytel lui-même, parurent l'une des combinaisons les plus perverses de cet épouvantable forfait. On regarda comme probable que Peytel, en dictant à sa femme cette incroyable confession de *vœux ignobles*, avait voulu donner à entendre qu'elle nourrissait, au fond du cœur, un penchant coupable pour son domestique, et qu'un sentiment adultère n'avait pas eu moins de part que la cupidité à l'agression mal assurée de ce dernier. Cette conjecture fut encore fortifiée par plusieurs propos sortis de la bouche de l'accusé durant le cours

de l'information. Toutefois, Peytel ne tarda pas à abandonner ce système et à réduire au seul désir de s'emparer de la somme d'argent dont il était porteur, les motifs de Louis Rey ; mais il fut aisé de démontrer le peu de fondement de cette supposition, inconciliable avec le volume et le poids de cette somme, et démentie d'ailleurs par toutes les notions de la procédure. Traduit devant la Cour d'assises de l'Ain, le 26 août 1839, sous la prévention d'un double assassinat, Sébastien Peytel se défendit avec moins de présence d'esprit qu'on n'en devait attendre d'un homme qui avait prémédité avec tant de sang-froid le meurtre de sa femme et de son enfant, et ce fut dans un accablement profond qu'il entendit l'arrêt qui le condamna à la peine capitale. Son procès, qui avait excité une curiosité extraordinaire, offrit bientôt à ce sentiment un nouvel attrait par l'intervention officieuse d'un romancier célèbre, M. de Balzac, qui publia, en faveur du condamné, son ancien ami, une série de lettres plus chaleureuses qu'habilement conçues, et qui se rendit à Bourg pour appuyer sa défense. Tous ces efforts ne purent empêcher le cours de la justice ; la Cour de cassation confirma l'arrêt de mort porté contre Peytel, qui implora sans succès la clémence royale. Il fut exécuté à Bourg, le 28 octobre 1839, au milieu d'un grand appareil, et mourut avec une apparente fermeté, après avoir reçu les secours de la religion. Peu de jours avant sa mort, il adressa à ses amis et à sa sœur, modèle de dévouement et de vertu, deux pièces de vers pleines d'une tendre et pieuse résignation. Ces vers ont été imprimés à la suite de son *Procès*, brochure in-8° de 200 pages

(Lyon, 1839), où l'on remarque, parmi plusieurs omissions celles de l'âge même du condamné, et du jour de son exécution. Ce procès a été aussi publié à Bourg, chez Bottier, 124 pages in-8°, avec un plan détaillé. Pendant son séjour à Paris, Peytel avait concouru à la rédaction de plusieurs journaux de l'opposition libérale. On lui attribue, avec probabilité, un ouvrage satirique dirigé contre un très-haut personnage, et publié sous le pseudonyme de *Louis Benoît, jardinier*, avec ce titre : *Physiologie de la Poire*, Paris, 1833, in-8°, fig. Z.

PEYTES. V. MONCABRIÉ, XXIX, 343.

PEZZOLI (LOUIS), littérateur et poète italien, naquit à Venise en 1771, et mourut dans cette ville, le 28 mars 1834. Ses œuvres ont été réunies et publiées sous le titre de *Prose e poesie edite ed inedite di Luigi Pezzoli*, Venise, 1835, 2 vol. in-8°. Peu de temps avant sa mort, il avait fait imprimer des *Considérations* sur un *mémoire* du professeur D. Jean Finazzi, où celui-ci avait osé avancer que les doctrines du P. Paul Segneri n'étaient pas conformes à celles des saints pères, que ses expressions étaient parfois indécentes, impudiques même, que son langage n'était pas empreint de la dignité convenable à un orateur, enfin que dans plusieurs passages, il touchait au style bouffon. Pezzoli, indigné que l'on pût parler ainsi du meilleur prédicateur que les Italiens aient jamais eu, entreprit de le défendre contre Finazzi dans une brochure intitulée : *Sulla memoria del professore D. Giovanni Finazzi intorno alla eloquenza delle prediche quaresimali di Paolo Segneri. Considerazioni di Luigi Pezzoli*, Venise, 1833, in-8°. Ce livre eut un plein succès. Z.

PFANNENSCHMIDT (ADRIEN-ANDRÉ), cultivateur allemand, né à Quellinbourg en 1724, était teinturier de profession, et s'établit, en 1755, à Spire. Ayant vu en Silésie le commerce de garance quise faisait avec l'Autriche, il rechercha cette plante aux environs de Spire, où elle avait été cultivée dans le XVII^e siècle, et d'où elle disparut, lors de la dévastation du Palatinat, sous Louis XIV. Pfannenschmidt fut assez heureux pour trouver, dans une haie, un plant de ce végétal oublié par les Spiriens. Il en rétablit la culture, et la propagea dans toute la contrée, empruntant des capitaux et les prêtant par petites sommes aux cultivateurs qui voulaient se livrer à ce genre d'industrie. Il perfectionna aussi les procédés de la teinture de garance, et procura à la ville de Spire une branche de commerce dont elle profite encore aujourd'hui, ainsi que les villes d'alentour. Aussi fut-il nommé sénateur par le magistrat de Spire, en 1775. Pfannenschmidt publia une *Instruction pratique sur la culture de la garance*, Manheim, 1769, et un *Procédé secret pour teindre la toile en rouge*, ainsi que quelques brochures ayant également rapport à la teinture. Il mourut le 1^{er} sept. 1790. — Auguste-Louis PFANNENSCHMIDT, fabricant de couleur dans le Hanovre, publia, en allemand, un *Essai sur la manière de composer toutes les couleurs avec le bleu, le jaune et le rouge*, Hanovre, 1781, in-8°; réimprimé avec des augmentations de R. Schulz, Leipzig, 1799, in-8°. Il en existe une traduction française imprimée à Hambourg. Ce curieux volume est accompagné d'un tableau offrant le triangle chromatique, composé de soixante-six cercles, dont chacun porte la teinte qui résulte du mélange des trois couleurs

primitives, dans la proportion relative à la distance où ce cercle se trouve des trois points du triangle, occupées chacune par une de ces trois couleurs fondamentales. Tobie Mayer et Lambert s'étaient déjà occupés de ce triangle des couleurs (voy. J.-H. LAMBERT, XXIII, 274). C. M. P.

PFLUGUER (MARC-ADAM-DANIEL), agronome, né en 1777, à Morges, petite ville du canton de Vaud, de cultivateurs protestants, se livra, dès sa plus tendre jeunesse, à la pratique de l'agriculture, et en étudia plus tard les principes théoriques avec zèle et succès. Obligé, par des dissensions de famille, de quitter son pays, vers 1806, il vint à Paris, où il continua les mêmes études, fit le commerce de la librairie, et publia diverses compilations de peu d'importance, si ce n'est son *Cours d'agriculture pratique*, 2 vol. in-8°, qui parut, en 1809, et qui eut quelque succès, ce qui lui donna l'idée de sa *Maison des champs*, ouvrage important, et l'un des meilleurs qui existent sur cette matière. Il ne l'avait pas encore terminé, lorsque, atteint d'une maladie de poitrine, il fut contraint de renoncer à toute espèce de travail, et mourut le 21 mars 1824. Ses ouvrages imprimés sont : I. *Cours d'agriculture pratique, divisé par ordre de matière, ou l'Art de bien cultiver la terre*, Paris, 1809, 2 vol. in-8°. II. *Les Amusements du Parnasse, ou Mélanges de poésies légères*, 1810, in-18. III. *Manuel d'instruction morale*, 1811, 2 vol. in-12. Ce Manuel n'est qu'une compilation mal conçue, et qui fut sévèrement critiquée par quelques journaux, sous le rapport moral et religieux. IV. *Cours d'étude à l'usage de la jeunesse, contenant les éléments de la grammaire, le style épistolaire, l'arithmétique, la*

géographie, et précédé d'une méthode d'enseignement, etc., Paris, 1811, in-12. Il y a, pour cet ouvrage, des frontispices qui portent la date de 1818, avec la fausse indication de *nouvelle édition, revue et corrigée*. V. *La Maison des champs, ou le Manuel du cultivateur*, avec gravures, Paris, 1819, in-8°, 4 vol; le même abrégé, 2 vol. in-8°, même année. Un 5° vol. devait terminer l'ouvrage; mais la mort de l'auteur ne lui permit pas de l'achever. On a publié une *Notice* sur les livres de la bibliothèque de Pflueger, 1824, in-8°. M—D j.

PFRANGER (JEAN-GEORGES), théologien et littérateur allemand, né, en 1745, à Hildburghausen, était fils d'un tanneur qui ne put que faiblement favoriser le goût de son jeune fils pour l'étude. Aucune privation, quelque dure qu'elle fût, ne découragea l'élève en théologie, qui acheva ses cours à l'Université d'Iéna. Il donna des leçons pendant quelque temps dans une famille particulière, selon la coutume des candidats universitaires en Allemagne, et obtint un pastorat dans un village. En même temps, il se fit connaître par ses ouvrages littéraires. Le duc régnant de Saxe-Meiningen le nomma ensuite prédicateur de sa cour, et, depuis lors, Pfranger se signala par ses sermons, qu'il débitait avec une énergie et un feu rares chez les pasteurs allemands, mais qui épuisèrent sa poitrine et le forcèrent dans la suite à renoncer à la prédication. Cette énergie dans le débit de ses sermons contrastait avec la douceur de ses mœurs, qui lui attirait l'estime et l'amitié de ses paroissiens. Non-seulement il publia un recueil de *Sermons sur les Épîtres*, mais il entama aussi les sujets de la plus haute métaphysique dans un petit écrit intitulé :

Questions sans réponses, ou Catéchisme des Sages, 1784, dans lequel le philosophe semble guider le théologien. L'apparition du drame philosophique de Lessing, intitulé *Nathan*, lui avait inspiré l'idée d'un drame analogue, mais plus théologique, qu'il intitula : *Le Moine du mont Liban*, 1782, imitation qui fut loin d'atteindre au mérite et au succès de l'original. Un *Discours*, improvisé par lui devant une société au pare du château, et au clair de la lune, 1778, se ressent du goût sentimental de l'époque. La poésie même eut des attraits pour ce théologien éclairé. Les almanachs ont donné plusieurs pièces de sa composition; il a fait une Cantate sur la résurrection des morts, et des chants sacrés, dont l'un fut exécuté à ses funérailles, célébrées en présence du duc et de la duchesse de Meiningen, le 13 juillet 1790. Un autel entouré de peupliers marque sa tombe au cimetière de Meiningen. D—G.

PHACÉLAS, roi d'Israël. Voyez PHACÉE, XXXIV, 1.

PHANOCLES, poète élégiaque grec, dont il ne nous reste que des fragments. Le plus long, que Stobée nous a conservé dans son *Florilegium*, I.XII, p. 399, et dans lequel le poète nous apprend les légitimes motifs de la colère des femmes de Thrace contre Orphée (*ob puerorum amorem quem primus Orpheus docuerit*), est, au jugement de Ruhken (*Epist. crit.* II, p. 299), ce que l'antiquité offre de plus parfait en ce genre; tant il y a de simplicité et de fini dans le style, tant il y a de grâce naturelle! Suivant ce docte critique, Phanoclès surpasse, en douceur et en harmonie, Hermésianax lui-même (*voy. ce nom*, XX, 263), le prince de l'élégie antique. L'époque où a vécu ce poète est incon nue. On sait seulement, d'après Clé-

ment d'Alexandrie, dans ses *Stromates*, VI, p. 750, qu'il est postérieur à Démosthène. Les fragments de ses élégies se trouvent dans *Philetæ Cui, Hermesianactis et Phanoclis reliquiæ*, édit. Bachius, Halis, 1829, in-8°.

D—H—E.

PHARÈS (SIMON de), célèbre astrologue du XV^e siècle, naquit à Chateaudun, et fut élevé avec les enfants de Jean, comte de Dunois, bâtard de Louis de France, duc d'Orléans. Florent de Villiers, grand astrologue, qui était le conseiller du comte, fit l'horoscope de Simon, et dit à son père qu'il ne lui fallait point bâtir de maison, parce qu'il serait toute sa vie au service d'autrui en divers lieux. Simon étudia d'abord à Beaugency, puis à Orléans, d'où il alla à Paris, et fut successivement secrétaire du président Mathieu de Nanterre, et de Jean, duc de Bourbon. Le désir d'acquérir de l'instruction le fit passer en Angleterre; puis en Écosse et en Irlande. De retour en France, il étudia la médecine à Montpellier; ensuite il alla à Rome et à Venise, où il s'embarqua pour l'Égypte, visita Alexandrie et le Caire, puis revint dans la maison du duc de Bourbon, d'où il passa au service de Louis XI. Il se rendit, par ordre du roi, en Savoie, pour y recueillir les herbes et les plantes médicinales qui naissent sur les montagnes de ce pays. Chemin faisant, il apprit à connaître, à tailler et à graver les pierres précieuses; il visita Genève, Saint-Maurice-en-Valais, Berne et plusieurs autres villes de la Suisse. Après tant de courses et de travaux, il s'arrêta à Lyon et y fit bâtir une maison avec une grande étude, où il plaça 200 volumes de livres singuliers. Il orna cette étude de telle sorte qu'on venait de toutes parts la voir par curiosité. Il se

maria, eut des enfants, et enseigna publiquement l'astrologie, ce qui lui attira des affaires fâcheuses; car il fut interdit en 1493, par Hugues de Talaru, archevêque de Lyon, et arrêté par l'official. Ses livres furent saisis, et il lui fut défendu, par sentence, d'exercer l'astrologie judiciaire. Simon de Pharès en appela au Parlement, qui ne voulut pas rendre son arrêt sans avoir l'avis de la faculté de théologie de Paris, à laquelle il renvoya les livres saisis, pour qu'elle les examinât. Sur le rapport d'une commission, la faculté dressa un acte qui maintint le jugement que les commissaires avaient porté, en invitant le Parlement à s'opposer aux progrès d'un art qu'elle déclara *mensonger, pernicieux, sans fondement et superstitieux, usurpant l'honneur de Dieu, corrompant les bonnes mœurs, et inventé par les démons, pour la perte des âmes*. En conséquence de cet acte, qui est du 2 mai 1494, le Parlement rendit un arrêt confirmatif de la sentence de l'official de Lyon; fit défense de professer l'astrologie judiciaire, de débiter les livres qui traitent de cet art, et de s'en servir. Il ordonna de plus que ceux de Simon de Pharès seraient remis avec sa personne à l'official de Paris. Toutefois, il paraît que cette affaire fut assoupie, et que Pharès fut rendu à la liberté; car Charles VIII, se trouvant à Lyon, en 1495, au retour de son expédition de Naples, alla visiter, le jour de la Toussaint, la fameuse étude de Pharès, et assista plusieurs fois à ses leçons. Les envieux de cet astrologue, et c'est lui-même qui nous l'apprend, disaient qu'il avait un esprit familier, parce qu'il répondait sur-le-champ aux questions qu'on lui faisait. Il se plaint aussi des tracasseries que les hommes superstitieux lui susciterent. Pharès

avait composé une histoire de quelques astrologues célèbres ou hommes doctes, qu'il dédia à Charles VIII; le manuscrit de ce livre est à la Bibliothèque du roi, et le P. Labbe en a donné quelques extraits, page 276 de son *Abrégé royal*. Voyez aussi les *Singularités historiques* de D. Liron, I, 313. A. P.

PHELAIK (OLAH). Voy. OLAH-FELAIK, LXXVI, 50.

PHÉLIPPES-TRONJOLLY (François-Louis-Anne PHELIPPES-COAT-GOUREDEN-TRONJOLLY, plus connu sous le nom de), fougueux révolutionnaire, naquit à Rennes, le 17 février 1751, d'une ancienne famille de Bretagne. Le besoin d'innovation qui se manifesta en lui, lors même qu'il était encore sur les bancs de l'école, le poussa, dès l'âge de 18 ans, dans les luttes qui agitèrent cette province, à l'occasion de la résistance du Parlement contre la cour. Il n'avait que 21 ans, et déjà, depuis trois années, il était pourvu d'une charge de juge-garde de la Monnaie, quand il s'essaya contre la noblesse, représentée par Pélage de Coniac, sénéchal et président des États. Son élection, presque unanime, à la charge de procureur-syndic de la ville de Rennes, fut le prix de la fermeté qu'il montra dans ce conflit. Nulle charge ne convenait mieux à un homme dévoré, comme Phelippes, de la soif des révolutions. Toutefois, elle lui fournit une occasion de rendre des services qu'il serait injuste de méconnaître. Les hospices, les enfants-trouvés lui durent plusieurs réformes utiles; mais il s'engagea avec les administrateurs dans une contestation qui occupa douze années de sa vie. Ses adversaires, mécontents de voir critiquer leurs opérations, recoururent aux menaces, puis le traduisirent de-

vant le Parlement, où plusieurs, malgré l'incompétence et la récusation, ne rougirent pas de siéger comme juges. Phelippes publia six mémoires contre eux; et, après une procédure entravée chaque jour par de nouveaux sursis, des lettres-patentes, expédiées en 1783, firent défense aux parties de passer outre. Il ne se découragea pas; battu sur un point, il se tourna vers un autre. Par une extension de pouvoirs extraordinaires, le premier président et quelques autres magistrats jouissaient du droit de lancer des lettres de cachet, à la sollicitation des familles. Phelippes les assigna à l'audience de police pour qu'ils eussent à mettre en liberté tous ceux qui n'étaient pas détenus en vertu de jugements ou de lettres closes du roi. Les parlementaires, bien que juges et parties, redoutaient l'issue de cette attaque, et, pour la paralyser, ils suscitèrent à Phelippes un nouvel adversaire, l'abbé Champion, depuis prêtre constitutionnel, sur la dénonciation duquel il fut plusieurs fois mandé à la barre du Parlement et contraint enfin de renoncer à ses poursuites. Aucun abus, aucun privilège ne trouvait grâce devant lui. Les fermiers-généraux, soutenus par Calonne, ayant introduit en Bretagne (1785), pour un million de tabac avarié, il le fit tout brûler sur le mail de Rennes, et dans les autres villes de la province. Calonne, à la prière des fermiers-généraux, expédia une lettre de cachet pour le faire enfermer au château de Saumur; mais la crainte d'un soulèvement le sauva. Trois ans plus tard, Linguet, dont il s'était attiré la haine en faisant brûler publiquement ses feuilles, le qualifia d'*enflammé*, d'*inflammable*, etc. Peu s'en fallut, à quelques mois

de là , qu'il ne fût condamné à vingt ans de prison. Lieutenant-colonel de la milice bourgeoise de Rennes, il refusa , au mois de mai 1788 , de la mettre sous les armes, malgré l'ordre formel du comte de Thiard , gouverneur de la province, qui vouloit s'en servir pour appuyer l'enregistrement de l'édit portant création de la cour plénière. A la même époque, il prononça, en sa qualité d'avocat du roi, un réquisitoire véhément contre l'enregistrement de l'édit, dont l'une des dispositions conférait la noblesse aux premiers juges et aux gens du roi dans les présidiaux. Les préoccupations politiques ne l'absorbaient pas au point de lui faire perdre de vue les devoirs de sa charge ; et, lorsque quelque calamité publique réclamait son intervention , on était assuré de le voir accourir. Jusque-là, il s'était assez bien tenu sur le terrain de la légalité ; mais son caractère bouillant et un désir insatiable de popularité, finirent par l'entraîner au-delà de toutes les bornes. Une ordonnance de police ayant prohibé le port des cannes à épée , il ne craignit pas, un jour, d'arracher des mains d'un parent de l'avocat-général, Laus de Beaucourt, un jonc dont il était porteur, et de le briser sous ses pieds. Sa sollicitude pour le peuple, son opposition manifestée sous tant de formes contre les grands et les prêtres, objets de ses constantes invectives, lui avaient acquis une grande influence dans le parti révolutionnaire, et l'avait fait nommer par le tiers-état de Rennes, dès 1784, député aux États de la province. Les rodomontades, au moins intempestives, par lesquelles il signala l'accomplissement de son mandat, dans les séances et les commissions, augmentèrent encore sa

popularité, et favorisèrent sa réélection au syndicat de la ville pour quatre années, à l'expiration desquelles, ne pouvant plus légalement être continué, il fut inscrit sur la liste des candidats à la place de maire. Mais le gouverneur, l'évêque, le premier président, toutes les autorités s'opposèrent à sa nomination, qui n'eut point lieu. Il était à peine revenu des voyages qu'il avait faits à Paris, vers la fin de 1788, pour demander la convocation des États-Généraux et la double représentation du tiers, lorsqu'au mois de janvier suivant se passèrent les évènements qui signalèrent d'une manière si déplorable l'issue des États de cette année. Détenteur des armes de la milice bourgeoise, dont il était lieutenant-colonel, Phelippes en ouvrit lui-même le dépôt aux jeunes gens de l'école de droit, et y conduisit leurs chefs, Sevestre et Moreau, à qui il remit les drapeaux de la milice, sous lesquels se rallia la bourgeoisie, lors de la lutte qui s'engagea aux Cordeliers, entre la noblesse et le peuple, dans les funestes journées des 26 et 27 janvier 1789. Comme premier avocat du présidial, il requit, à la suite de ces troubles, des décrets de prise de corps contre un grand nombre de nobles et de magistrats. L'évocation de l'affaire par le Parlement le força de suspendre ses poursuites. L'hostilité permanente de Phelippes contre les corps privilégiés, ses collisions sur la place publique, en avaient fait l'idole de la populace ; la commune demanda pour lui des lettres de noblesse ; et, ce qui semblerait étonnant, si cela ne s'expliquait par l'espèce de terreur qui régnait déjà, le Parlement et la Chambre des comptes s'associèrent à cette demande. Le refus de Phelippes porta l'enthousiasme à son comble,

et une ovation civique fut substituée à la distinction nobiliaire. Deux délibérations de la commune (mars et mai 1790) décidèrent qu'une place et une rue de la ville seraient appelées de son nom ; que le plus jeune de ses enfants serait le filleul de *l'universalité des habitants de Rennes*, et qu'il porterait le nom de cette ville, ou, selon les termes d'une délibération, que la ville de Rennes serait la marraine de son fils. Ne voulant pas que la rue ni la place fussent baptisées de son nom, il courut lui-même arracher les plaques déjà posées, les porta au greffe et obtint qu'on substituât à son nom celui des *Jeunes Nantais*, qui étaient venus au secours du peuple de Rennes dans les journées de janvier. Une si grande faveur ajouta à l'animosité de ceux que Phelippes avait si rudement heurtés, celle de certains patriotes, jaloux de se voir éclipsés par lui. La haine, ainsi amoncelée, n'attendait qu'un prétexte pour faire explosion ; le fougueux démocrate se chargea lui-même de le fournir. Un monument venait d'être voté en faveur de Le Chapelier. Indigné que cet honneur fût décerné à l'ex-constituant dans le moment où il s'alliait à ceux qui voulaient arrêter le torrent révolutionnaire, Phelippes demanda à la Société populaire la révocation de l'arrêté déjà pris ; sa motion fut accueillie ; mais bientôt en butte à divers ressentiments individuels, il reçut trois coups d'épée. Ce fut alors qu'il dut, par prudence, quitter Rennes, et aller habiter le département de la Loire-Inférieure, où son énergie, excitée par cette espèce d'exil forcé, se manifesta plus vivement encore. Nommé accusateur public près le tribunal de Paimbœuf, il se mit à la tête des démagogues de cette ville ; devint pré-

sident de leur club, et fut appelé au conseil-général du département. Enfin, nommé juge au tribunal de Nantes, il y siégeait lorsque éclata, en mars 1793, le premier soulèvement royaliste de la Vendée et de la Bretagne. La crise révolutionnaire était dans toute sa force, quand les représentants en mission dans les départements de l'ouest, l'appelèrent à la présidence des tribunaux révolutionnaires de la Loire-Inférieure. Les triomphes des Vendéens faisant craindre le succès de l'attaque qu'ils projetaient contre Nantes, les autorités de cette ville demandèrent de prompts secours à tous les départements de l'ouest : Phelippes fut envoyé à Rennes, et il y remplissait cette mission, lorsque assistant, le 17 juin 1793, à l'une des séances des autorités qui s'occupaient d'organiser la force départementale dirigée plus tard sur Caen, il demanda avec instance, comme le témoignent les procès-verbaux, que des forces fussent envoyées à Nantes. Sa demande ayant été rejetée, il revint dans cette ville assez à temps pour se mêler aux combattants dans la journée du 29 juin, où les Nantais repoussèrent les royalistes. Le 5 juillet, Phelippes, à qui la mobilité de son caractère fit oublier sa motion récente de Rennes, s'associa spontanément à la délibération par laquelle les autorités nantaises, non contentes d'interdire aux délégués de la Convention toute intervention dans leurs affaires, arrêtèrent que des secours seraient envoyés à Caen, pour contraindre la Convention à rappeler dans son sein les vingt-six députés décrétés d'accusation le 2 juin. Aussi prompt à se rétracter qu'il l'avait été à souscrire l'acte fédéraliste du 5 juillet, il se rallia, dès le lendemain, aux représentants, demandant humblement

pardon de sa faute. « Un moment « égaré, dit-il, avec la masse de « mes concitoyens, je crus que la ré- « publique avait été en danger aux « célèbres journées des 31 mai et « 2 juin, et le 5 juillet, je signai vo- « lontairement, comme je l'ai toujours « déclaré, l'arrêté des corps adminis- « tratifs. L'erreur me fit commettre « une faute, et comme elle en est le « principe, elle en doit être l'excuse. « Elle me servit successivement de « justification entière dans une assem- « blée des corps administratifs rencu- « velés, et auprès des représentants « du peuple, qui déclarèrent: qu'ils « me remettaient ma faute, à raison « de mon civisme et de mes services, « qu'ils connaissaient la pureté de « mes intentions et qu'ils étaient con- « vaincus que je n'avais été qu'égaré... « Enfin le comité révolutionnaire, « lui-même, m'a rangé dans la classe « des citoyens excusables ou trompés, « et depuis il a reconnu que j'étais « un patriote prononcé. » Mais ni la Convention ni ses délégués n'é- taient disposés à se contenter d'un repentir stérile; il leur fallait plus que des paroles. Phelippes le comprit, et il se mit à l'œuvre. Tou- tefois si, jugeant tous les jours, matin et soir pendant un an, il fit fonctionner avec une déplorable activité ce que l'un des démagogues nantais appelait le *rasoir national*, l'impartialité fait un devoir de constater qu'il ne s'associa pas toujours sans résistance aux bourreaux. Lorsque Car- rier, Naux, Goullin, Grand-Maison et tous les *compagnons de Marat*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, impatientes des *lenteurs de la loi*, frappèrent les victimes de leurs propres mains, les fusillèrent ou les noyèrent sans procès, et qu'ils voulurent exiger du tribunal un fantôme de sanction légale

de leurs atrocités, Phelippes eut le courage de s'opposer aux empiète- ments du comité révolutionnaire, qui renvoyait à des commissions mili- taires les accusés relevant de son tri- bunal. Quelques prisonniers condam- nés à mort pour tentative d'évasion, devant, pour l'exemple, être exécu- tés aux flambeaux dans la soirée du 4 décembre 1793, le comité révolu- tionnaire, présidé par Minée (voy. ce nom, LXXIV, 114), proposa un sur- sis jusqu'à ce qu'il eût été décidé si l'on ferait périr les prisonniers en masse et sans jugement. Phelippes protesta énergiquement contre cette proposition, en même temps qu'il combattit toute demande de sursis à l'exécution du jugement rendu. Les injures, les menaces de ses collègues ne purent lui arracher une conces- sion. Carrier qui, ce jour-là, dînait chez lui n'y réussit pas davantage. Le lendemain, le sanguinaire repré- sentant demanda, comme *mezzo- termine*, qu'on se débarrassât de trois cents détenus inscrits sur une liste tenant lieu de jugement. Phelippes, après avoir encore lutté seul, se rend au greffe, voisin de la geôle, y veille toute la nuit sur les prisonniers et envoie le lendemain, au comité, un duplicata de son ordonnance du 4 juillet 1793, défendant aux concier- ges des maisons d'arrêt d'en laisser extraire aucun détenu autrement que sur le vu d'une décharge du greffier, délivrée en exécution d'un décret de la Convention ou d'un jugement légal. Ces actes, d'une trop courte du- rée, eurent quelques salutaires effets. Ils paralysèrent l'ordre émané du comité, de faire enlever par trois cents hommes de troupe, quatre ou cinq cents prisonniers du Bouffay ou des Saintes-Claire, qui, liés deux à deux, et transportés à l'Éperonnière, devaient

y être fusillés indistinctement, et de la manière que le commandant militaire jugerait la plus expéditive. Rasure par ce succès, Phelippes quitta le greffe. Mais le comité, revenu de son hésitation, fit enlever, dans la nuit, sur l'ordre de Grand-Maison, les cent vingt-neuf détenus qui furent les premières victimes livrées aux flots de la Loire. Carrier avait ressaisi sa toute-puissance un instant chancelante. Le surlendemain, il en fit l'essai sur Phelippes, qu'il savait bien moins courageux qu'il ne le paraissait. Il lui adressa, le 17 déc., une liste de vingt-quatre prisonniers, accompagnée d'un ordre *« de faire exécuter sur-le-champ, sans jugement, les vingt-quatre brigands désignés. »* Effrayé de la responsabilité qu'il encourt, soit en acceptant, soit en refusant, Phelippes tente d'abord de fléchir Carrier ; mais ses représentations verbales restant sans effet, il inscrit sur un registre du greffe, son ordonnance d'exécuter les vingt-quatre infortunés, *suivant la volonté et l'express commandement du représentant du peuple* ; puis, soulagé par cet expédient, qui ne sauva pas une des victimes, il remonte sur son siège. En butte néanmoins, pour sa timide et éphémère opposition, à la haine du comité révolutionnaire et de Carrier lui-même, il ne put être maintenu à son poste qu'après avoir passé au scrutin épuratoire du club. Le bill d'indemnité qu'il y obtint fut dû, sans nul doute, à son ordonnance du 27 déc. affichée le 31, dans laquelle, légalisant pour l'avenir les ordres du comité, il enjoignit de ne livrer aucun détenu sans un décret de la Convention ou un ordre des représentants. Tombé malade à cette époque, *« par suite, a-t-il dit plus tard, de sa répugnance à exécuter*

« les ordres des 17 et 19 décembre, quoiqu'il ne pût se comporter autrement sans s'exposer à être guilotiné, les représentants du peuple ayant des pouvoirs illimités, » il fut remplacé par Le Peley, deuxième juge du tribunal. L'acte de remplacement était daté du 14 février 1794, et le lendemain, Carrier, qui l'avait signé, quittait Nantes, où il fut remplacé par Prieur de la Marne. A peine rétabli, Phelippes voulut reprendre son siège, mais, son successeur s'y refusant, il fut réduit à se contenter des fonctions d'accusateur public. Enhardi par le départ de Carrier, il écrivit à Prieur lettres sur lettres, annonçant qu'il allait poursuivre comme assassins et concussionnaires les membres du comité révolutionnaire, ajoutant qu'à cet effet il rendait compte de leur conduite aux comités de la Convention, et qu'il intimait l'ordre au receveur des domaines de lui justifier de l'emploi ou du versement des sommes provenant des saisies qu'avaient faites le comité et les agents de la compagnie de Marat. Au réquisitoire qu'il lança contre les membres du comité, et qui servit de base, avec ses répliques, à la procédure dirigée contre ces misérables, ceux-ci répondirent, de leur côté, par un acte d'accusation. Mais Prieur, bien qu'il eût été opposé aux noyades et aux exécutions en masse, trouvant inopportun et exagéré le zèle de Phelippes, lui prescrivit, le 13 mai, de surseoir à toute poursuite jusqu'à l'arrivée de ses successeurs Bo et Bourbotte. De ces deux représentants, l'un était lié d'amitié avec Carrier. Sentant toute la portée des poursuites de Phelippes, il obtint sans peine qu'aucune suite n'y serait donnée. Mais quand, cédant au cri public, son collègue et lui prononcèrent, le 12 juin 1794, l'arresta-

tion des membres du comité, Phelippes partagea leur sort. Jeté au secret, il partit de Nantes, dix jours après, les menottes aux mains, et conduit de brigade en brigade, tandis que ses adversaires avaient obtenu la faveur de se faire conduire en chaise de poste. A peine déposé dans une des prisons de Paris, il publia deux mémoires véhéments, dont la confusion s'explique par l'absence de ses papiers et par la nécessité où il était de s'en rapporter à ses seuls souvenirs. Le premier, daté du 30 juin, ne résume que trop fidèlement les horribles excès du comité révolutionnaire de Nantes. Dans le second, publié le 28 août, il dénonça les crimes de Carrier, expiant ainsi la faiblesse qu'il avait eue d'écrire, au féroce représentant, des lettres élogieuses sur *sa probité, sa justice*. Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris en même temps que les quatre-vingt-treize Nantais, restant des cent trente-deux que le comité avait voués à la mort, il fut acquitté et mis en liberté le 14 sept. 1794. Revenu à Nantes deux ans plus tard, il y fut nommé président du tribunal criminel. Mais la réaction du 18 fructidor l'enleva de nouveau à ses fonctions, et une pétition signée de lui, sous la date du 16 juillet 1803, nous apprend que, chargé de famille, il était presque sans ressources, les désastres de la révolution l'ayant forcé à aliéner une partie de son patrimoine. Depuis, il ne cessa de pétitionner auprès des divers gouvernements, pour en obtenir quelque position stable. Sa tentative la plus hardie en ce genre, fut celle qu'appuyèrent, au mois de mars 1805, le ministre de l'intérieur et le préfet de la Loire-Inférieure, et qui ne tendait à rien moins qu'à lui faire accorder une sénatorerie, et une pen-

sion de 100,000 francs sur les fonds de la ville de Nantes. Une délibération du conseil, longuement motivée et récapitulant sa conduite, repoussa cette demande. En vain le ministre et le préfet, invoquant l'oubli du passé, revinrent-ils à la charge. La seule faveur qu'ils obtinrent fut une place de juge au tribunal de Pontivy, que Phelippes exerça de 1800 à 1809: Lors de la restauration, ses facultés étaient fort affaiblies, et il avait quitté Pontivy où il était généralement estimé, tant à cause de la modération qu'il y avait montrée, qu'à cause du souvenir de sa lutte contre Carrier. Retiré à Rennes, et devenu royaliste fervent, il encombra les cartons des parquets de la Cour royale de pétitions qui n'eurent aucun succès, mais qui procurèrent à l'un de ses fils, homme d'une nullité complète, mort récemment, l'emploi de greffier du tribunal civil. Quant à lui, il mourut à Rennes, vers 1830. Mélange d'énergie et de faiblesse, Phelippes ne saurait être confondu avec les sicaires de Carrier. Jeté par l'exaltation de ses principes dans le parti révolutionnaire le plus avancé, il voulut du moins l'application des lois, et l'observation de quelques formes. Ses deux mémoires contre Carrier et le comité nantais ont été publiés par M. Verger dans le tome 2 des *Archives curieuses* de Nantes. L'auteur de cet article les a consultés, ainsi que la *Notice sur Phelippes-Tronjolly*, par M. Duchatellier, dans le tome 1^{er} de la *Revue du Breton*.

P. L.—T.

PHEMON ou **PHOEMON**, philosophe grec, dont le nom se trouve à la tête d'un traité des maladies des chiens, mais sur lequel on n'a pas, d'ailleurs la moindre notice biographique. Quelques critiques

pensent que le véritable auteur de cet opuscule est un certain Démétrius Pépagoène ou de Byzance, auquel on attribue un traité de la fauconnerie ou plutôt des maladies des faucons (v. DÉMÉTRIUS, XI, 45) ; mais le style de ces deux ouvrages est trop différent pour croire qu'ils sont du même écrivain (v. la *Biblioth. Theriograph.* de Lallemant, 23). Quoi qu'il en soit, un manuscrit acéphale du *Cynosophion* fut rapporté du siège de Rhodes par un soldat qui le vendit à Jean Fresler, médecin de Dantzig. Ce manuscrit passa depuis dans les mains d'Aurifaber, savant médecin de Breslaw, qui traduisit cet ouvrage en latin, l'enrichit de notes intéressantes ; et, ayant découvert le nom de Phémon à la tête de copies plus complètes que la sienne, publia son travail sous ce titre : *Phæmonis philosophi Cynosophia, seu de cura canum liber, gr. cum latina interpretatione et annotationibus*, Wittemberg, 1545, in-8°. Ce volume est très-rare. Le *Cynosophion* a été traduit en latin une seconde fois par Pierre Gilles ou Gilly qui publia cette version à la suite de celle de l'*Histoire des animaux*, d'Élien, Lyon, 1562, in-8°. Le nouveau traducteur attribue cet opuscule à Démétrius. Ce traité se retrouve avec la version d'Aurifaber dans le recueil de Nicol. Rigault : *Hieracosophium, seu rei accipitrariæ scriptores*, Paris, 1612, in-4°. Il a été reproduit séparément par André Rivinus, avec ses notes et celles des précédents éditeurs, sous ce titre : *Phæmonis sive potius Demetrii Pepagomeni liber de cura canum, gr. et lat.*, Leipzig, 1654, in-4°. La version est celle d'Aurifaber. Enfin Th. Johnson a réimprimé le *Cynosophion* à la suite des poèmes sur la chasse de Nemesien, Graivus, etc., Londres, 1700, in-8°. Si,

comme on le voit, plusieurs savants critiques ont dépouillé Phémon de son traité des maladies des chiens pour l'attribuer à Démétrius Pépagoène, d'autres au contraire sont très-disposés à donner à Phémon le traité des maladies des faucons que l'on croit de Démétrius. L'*Hieracosophion* a été publié par Rigault, sur un manuscrit anonyme de la Bibliothèque du roi ; mais on sait que d'anciens scholiastes attribuent un ouvrage sur le même sujet à Phéménoé, fille d'Apollon, c'est-à-dire prêtresse de ce dieu dans le fameux temple de Delphes. Pline le naturaliste en parle, liv. X, ch. 3 et 8. Autant qu'on peut en juger par le style, l'opuscule que nous avons est bien postérieur au temps où vivait la Pythie ; et l'on pourrait l'attribuer à Phémon, avec quelque vraisemblance, si ce nom n'était pas une altération évidente de celui de Phéménoé. Concluons qu'on ne connaît pas encore et qu'on ne connaîtra probablement jamais les véritables auteurs des deux opuscules mentionnés dans cet article.

W—s.

PHÉROAS, frère d'HÉRODE le Grand. Voy. ce nom, XX, 271.

PHILÉTAS, poète grec de l'île de Cos, florissait 290 ans avant notre ère. Il fut précepteur de Ptolémée Philadelphie, et l'une des célébrités d'Alexandrie. Les anciens estimaient beaucoup ses élégies, ses poésies légères et lyriques :

Callinachi manes et Coi sacra Philetæ,
In vestrum, quæso, me sinite ire nemus,

dit Properce, qui l'avait pris pour modèle. Il ne nous reste de Philétas que deux épigrammes dans l'*Anthologie palatine* (VI, 210 ; VII, 481), et quelques fragments recueillis par Brunck, dans ses *Analecta*, et par M. Boissonade, dans sa *Sylloge*. A ses poésies, dont la perte mérite tant de

regrets, ont survécu deux singulières traditions : il était, dit-on, si grêle, si léger, que, pour n'être pas emporté par le vent, il se lestait de pierres dans ses poches et de plomb à ses sandales. Il ne fut pourtant pas emporté par un tourbillon ; car, dit-on encore, il mourut de la peine et de la fatigue qu'il se donna pour réfuter un argument captieux. N'est-ce pas là une mort plus digne d'un sophiste que d'un poète ? D—H—E.

PHILIPPOWICZ (LÉONCE, surnommé **MAGNITSKI**), professeur de mathématiques, naquit en Russie, le 9 juin 1669. On ne connaît ni le nom de sa famille ni le lieu de sa naissance. Il avait fait des études très-distinguées, lorsque Pierre-le-Grand, ayant eu occasion de l'apprécier, lui concéda quelques domaines dans les gouvernements de Wladimir, de Tambof, et lui fit bâtir une maison sur la Lubianka. Ce prince estimait tellement les hautes connaissances que Philippowicz possédait dans les mathématiques, qu'il lui donna le surnom de *Magnit* (aimant) et lui prescrivit de signer désormais *Magnitski*. A la fondation de l'école de navigation à Moscou, Magnitski y fut attaché en qualité de professeur, et ce fut en 1703 qu'il publia son *Arithmétique*, à laquelle il joignit des *éléments de navigation*. D'après les citations que l'on trouve dans ce livre, on voit que Philippowicz connaissait les langues grecque, latine, italienne et allemande. Il mourut en 1739. G—Y.

PHILISTION, auteur et acteur de mimes, florissait à Rome vers la fin du règne d'Auguste, suivant Eusèbe (*Chron.*, an. Dom. VIII). Les auteurs anciens ne sont pas d'accord sur sa patrie. Eusèbe le dit né à Magnésie ; Suidas hésite entre Pruse, Sardes et Nicée ; il penche pour cette dernière

ville, qui a pour elle l'autorité d'une jolie épigramme, conservée dans l'Anthologie (*Jacobs*, tom. IV, p. 230). Suidas le fait vivre du temps de Socrate, ou, suivant une autre leçon, du temps d'Isocrate. Ces discrèpences relatives à sa patrie et au temps où il a vécu, ont fait penser à plusieurs qu'il y avait eu dans l'antiquité deux mimographes du nom de Philistion ; mais la plupart des critiques se sont rangés à l'avis de Scaliger, qui n'en reconnaît qu'un seul, célèbre à Rome sous Auguste et Tibère (Scaliger, *ad Euseb.*, num. 2022, p. 179). Suidas a conservé les titres de deux pièces de ce poète comique : le *Misopséphiste* et le *Philogélon*. Le même écrivain raconte que ce joyeux compagnon mourut d'un fou rire, peut-être, comme le croit Farnaby (*note in Martialem*, lib. II, epigr. 41), en jouant son *Philogélon*, ou *l'Ami de la joie*. Le titre des deux mimes que nous venons de citer et quelques vers recueillis par Nicolas Morelli, donnent à penser que les pièces de Philistion étaient écrites en grec. Martial loue sa gaieté, à laquelle ont successivement rendu témoignage saint Jérôme (*in Rufinum*), saint Épiphanes, en trois ou quatre endroits, Ammien Marcellin (lib. XXX, cap. 4), Sidoine Apollinaire (lib. II, epist. 2) et Cassiodore (lib. IV, epist. 51). Son talent d'acteur paraît avoir été remarquable. Amm. Marcellin associe son nom à celui du célèbre Ésope. Le sens de son épitaphe, conservée dans l'Anthologie, est : « Toi qui as si souvent fait le mort, tu ne l'as jamais aussi bien fait qu'ici. » Un passage de saint Épiphanes (*Oper.*, ed. Petau, p. 82., semble indiquer qu'il y eut, de son temps, et peut-être en Cypre où il était évêque de Salamine, une reprise des mimes de Philistion. M—C—N.

PHILLIPS (MOLLESWORTH), le dernier compagnon de l'illustre Cook, qu'il vit périr sous ses yeux, et dont il contribua à venger la mort, naquit en Irlande, où sa famille avait de grandes propriétés. Il entra d'abord dans la marine royale, mais, par le conseil de sir Joseph Banks, son ami, sans abandonner le service naval, il accepta une commission dans les troupes de la marine. Ce fut en qualité de lieutenant dans ce corps qu'il eut l'honneur d'accompagner le capitaine Cook dans son troisième et dernier voyage. Phillips dont la bravoure et la présence d'esprit étaient bien connues de Cook, descendit à terre avec lui sur le rivage d'Owlihee, et se trouvait à ses côtés au moment où les sauvages frappèrent violemment le commandant anglais. S'il ne put le sauver, Phillips eut du moins la satisfaction de punir quelques-uns de ses assassins, et il ne le quitta, pour gagner à la nage la pinasse qui les avait apportés, que lorsque tout espoir fut perdu, et que, couvert lui-même de blessures, il lui devint impossible de résister à la foule qui les pressait de tous côtés. A peine en sûreté à bord de la chaloupe, Phillips aperçoit un de ses soldats grièvement blessé, qui s'efforçait d'atteindre l'embarcation. Vivement poursuivi par ces féroces insulaires, le malheureux allait être atteint et il aurait infailliblement succombé sous leurs coups, si Phillips, oubliant le danger auquel il venait d'échapper lui-même, ne se fût jeté de nouveau à la mer et ne lui eût porté secours. Embarqué à bord de la *Résolution*, il eut, avec le lieutenant Williamson, une violente querelle, et il s'ensuivit un duel aussitôt qu'ils purent mettre pied à terre. Phillips n'avait pour armes qu'un petit pisto-

let de poche, tandis que son adversaire se présentait au combat muni d'un des longs pistolets du vaisseau. Le premier feu n'ayant produit aucun résultat, ils rechargeaient déjà leurs armes, quand un vieux officier qui servait de témoin exigea que les parties les échangeassent avant de recommencer; Williamson n'ayant point voulu y consentir, l'affaire se termina sans effusion de sang. Peu de temps après cet événement, Phillips se trouvant avec le même Williamson dans une réunion au cap de Bonne-Espérance, ce dernier tira subitement son épée et se précipita sur lui avec impétuosité; Phillips, qui n'était point armé, eut le bonheur d'esquiver le coup; et, arrachant du fourreau l'épée d'une personne de la société, il désarma son perfide ennemi et l'eût tué si on ne les avait pas séparés. Ce même Williamson, devenu capitaine, fut plus tard cassé par suite de sa mauvaise conduite à la bataille de Camperdown. Phillips était colonel, lorsque le célèbre Talleyrand, obligé de quitter la France, par les événements de la révolution, alla chercher un refuge en Amérique. Il lui fournit avec quelques amis les moyens d'entreprendre le voyage, et l'accompagna même jusqu'à Falmouth, lieu de son embarquement. Quelques années après, étant allé visiter la France avec sa famille, à l'époque où Napoléon rendit un décret qui déclarait prisonniers de guerre tous les Anglais qui s'y trouvaient, Phillips fit un appel à la reconnaissance de Talleyrand, qui refusa de le recevoir, et ne répondit même pas à trois lettres qu'il lui adressa, probablement pour ne pas se compromettre avec le chef du gouvernement; mais il lui fit accorder l'autorisation de retourner en

Angleterre avec tous les siens. Phillips avait épousé une fille du D. Barney, et il mourut du choléra, dans sa patrie, le 11 sept. 1832. D—z—s.

PHILLIS - WHEATLEY, négresse poète, avait été transportée, dès l'âge de huit ans, en 1761, d'Afrique en Amérique, et achetée par un riche négociant de Boston, nommé John Wheatley, dans la famille duquel elle fut traitée avec la plus grande douceur. On s'y plut à cultiver les heureuses et précoces dispositions qu'elle montrait pour l'étude. Phillis apprit le latin en très-peu de temps, et s'exerça avec succès dans la poésie anglaise. A l'âge de dix-neuf ans, elle avait déjà composé trente-neuf pièces de vers, qui furent imprimées en 1772, et obtinrent plusieurs éditions tant aux États-Unis qu'en Angleterre. Une déclaration, placée en tête du volume, et signée de John Wheatley, du lieutenant-gouverneur et de quinze personnes notables de Boston, attestait l'authenticité des productions de la jeune négresse. Son maître l'ayant affranchie en 1775, elle épousa un noir nommé Peter, qui exerçait le commerce de l'épicerie, et qui, doué lui-même d'une rare intelligence, étudia le droit, fut reçu avocat, et acquit au barreau quelque réputation, avec une fortune assez considérable. Il plaidait surtout les causes des hommes de sa couleur. Phillis, dont il eut un enfant mort en bas âge, n'entendait rien aux soins du ménage, car elle ne s'en était jamais occupée chez son maître; et, pour ce motif, elle essuya des reproches et de mauvais traitements de son mari. Le chagrin qu'elle éprouva la conduisit au tombeau en 1787. Peter mourut trois ans après. Les poésies de Phillis-Wheatley sont pleines de sensibilité; elle y

déplore souvent l'esclavage de ses compatriotes. Presque toutes se rapportent à des sujets religieux ou moraux, tels que ses hymnes sur les œuvres de la Providence, sur la Vertu, sur l'Humanité. On y trouve encore douze pièces de vers sur la mort de ses amis, une *Ode à Neptune*, etc. Grégoire a traduit et inséré, dans son ouvrage de la *Littérature des Nègres*, plusieurs productions de cette muse africaine. P—RT.

PHILON, évêque grec, vivait à la fin du IV^e siècle. Une sœur des empereurs Arcade et Honorius l'envoya près de saint Épiphane, évêque de Salamine, pour la recommander à ses prières (1). Charmé de ses talents et de sa piété, saint Épiphane le retint près de lui; et, l'ayant ordonné prêtre, l'établit évêque de Carpasse, dans l'île de Chypre. Quelques années après, saint Epiphane, ayant résolu de visiter les églises de l'Orient, qui manquaient de pasteurs, manda Philon, et lui confia l'administration de son diocèse pendant son absence. On a de Philon un commentaire sur le Cantique des cantiques (*Enarratio in Canticum canticorum*). Une traduction latine de cet ouvrage, par Étienne Salutatius ou Salviati, a été imprimée, Paris, 1537, in-8^o, et insérée dans la *Biblioth. maxima Patrum*, V, 662-701; elle passe pour inexacte. Cl. Bigot, qui possédait un excellent manuscrit de l'ouvrage de Philon, avait pris l'engagement de le publier. Depuis, Casimir Oudin, Anselme Banduri et Magliabecchi ont renouvelé successivement cette promesse; mais

(1) Ces princes avaient deux sœurs, *Pulchérie*, morte avant 385, et *Galla*, morte en 394. L'histoire ne désigne pas celle qui députa Philon vers le saint évêque de Salamine; mais il est certain que ce fut *Galla*.

sans l'effectuer. Le texte grec de Philon a été imprimé pour la première fois, Rome, 1772, grand in-4°, par les soins d'Aug. Giacomelli, archevêque de Chalcédoine, avec une nouvelle traduction latine, et une savante préface. W—s.

PHILOPON (JEAN). *Voy.* SIMPLICIUS, XLII, 403, note 1.

PHINÉES, grand-prêtre des Juifs. *Voy.* ZAMBRI, LII, 71.

PIACENZA (JOSEPH-BAPTISTE), architecte, né le 21 mai 1735, à Polzone, dans le Vercellais, était fils du directeur des travaux de construction qui s'exécutaient aux palais royaux de Turin. Il se livra de bonne heure à l'étude de l'architecture, sous le corate Alfieri di Sostegno, et fut ensuite envoyé à Rome, aux frais de l'État, pour se perfectionner dans son art. En 1777, il obtint le titre d'architecte du roi, et fut admis, en 1788, au nombre des édiles de Turin. Deux ans plus tard, il devint capitaine ou conservateur du château royal de Chambéry, et en 1796, premier architecte civil de la couronne. Parmi les divers travaux dont il fut chargé, nous citerons la construction de l'église et les embellissements de la nouvelle ville de Carouge, cédée en 1814, par le roi de Sardaigne, au canton de Genève. Piacenza avait épousé en premières noces la veuve du général Joseph Bettola, et l'ayant perdue, il contracta un second mariage avec madame Giovello, née Molinaro, dont il adopta le fils. Après avoir été reçu, en 1816, à l'Académie royale de Turin, il se retira dans son pays natal, où il mourut le 4 octobre 1818. On a de lui, en italien : *Dissertations sur deux questions architectoniques, traitées par Vitruve*, Milan, 1795, in-4°.—Son fils adoptif, Joseph Giovello, aussi architecte, a publié un

autre ouvrage que J. Piacenza avait commencé dès 1768, sous ce titre : *Notices des professeurs de l'art du dessin, depuis Cimabue jusqu'à nos jours*, Turin, imprimerie royale, 6 vol. in-4°, avec gravures. C'est la reproduction des *Vies* de Vasari (*voy.* ce nom, XLVII, 541); mais l'éditeur y a joint des notes avec des additions intéressantes, que Cicognara a justement appréciées. G—G—Y.

PIAGGIA di Zoaglia (TERAMO), peintre ainsi nommé du lieu de sa naissance dans les États de Gênes, florissait en 1547, et fut un des élèves les plus distingués de Louis Brea. Il fut condisciple d'Antoine Somini, et l'on ne peut guère séparer les noms de ces deux artistes; car, dès le moment où ils commencèrent à obtenir des travaux, ils les exécutèrent toujours conjointement, et y mirent leurs deux noms. Ainsi, dans le tableau qu'ils peignirent en société dans l'église de Saint-André de Gênes, et qui représente le *Martyre* de ce saint, non-seulement ils inscrivirent leurs noms, mais ils y introduisirent leurs portraits. Tous ceux qui ont vu ce bel ouvrage ont été frappés de son rapport avec ceux de Brea; mais la manière de ce peintre y est agrandie, et l'on y remarque un style qui se rapproche du goût moderne. Les figures n'ont point encore le grandiose qui distingue les chefs-d'œuvre du beau siècle. Le dessin manque un peu de rondeur et d'élégance; néanmoins les airs de tête offrent un charme qui séduit, et le coloris en est plein d'harmonie; le jet des draperies est heureux et facile, et, quoique la composition soit peut-être un peu confuse, elle est digne d'attention. Enfin, parmi les artistes dont les ouvrages offrent le mélange du style ancien et du moderne, il en est

bien peu que l'on puisse préférer à ce couple d'amis. Dans le petit nombre d'ouvrages que Teramo a peints seul, et que l'on conserve à Chiavari et à Gênes, il retient quelque chose du goût ancien, surtout dans la composition ; mais ses figures sont toujours pleines de vivacité, bien étudiées et d'une grâce charmante. P—s.

PIANE (JEAN-MARIE *delle*), surnommé *le Moulinaret*, naquit à Gênes en 1660. Ayant montré, avant l'âge de dix ans, son goût pour la peinture, il fut mis dans l'école de Jean-Baptiste Gauli, qui, charmé de ses heureuses dispositions, le regarda comme son fils, et le fit étudier à Rome d'après les meilleurs maîtres. De retour dans sa patrie, il y fut d'abord occupé à faire le portrait du doge et de sa famille ; ensuite il exécuta plusieurs grands tableaux d'histoire, qu'on voit encore dans les églises de cette ville ; alla plusieurs fois à Parme, peindre le duc et la duchesse, et aussi à Milan pour faire le portrait de la princesse Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, qui allait épouser l'archiduc Charles d'Autriche, prétendant à la succession d'Espagne après la mort de Charles II, et depuis empereur d'Allemagne sous le nom de Charles VI. Enfin, il fut appelé à Naples par le roi des Deux-Siciles, qu'il peignit, ainsi que la reine. Ce prince l'attacha à sa personne, et lui assura une pension. Le Moulinaret était ingénieux dans ses sujets d'histoire, et savait particulièrement bien distribuer le clair-obscur. Son dessin est correct, ses airs de tête sont spirituels, quoique un peu maniérés ; il drapait et ajustait parfaitement ses portraits, et il les peignait d'une manière franche et pâtreuse. Sa grande réputation le fit demander

par tous les princes d'Italie, qui voulurent être peints de sa main, et il en fut généreusement récompensé. Sur la fin de sa vie, il devint aveugle, et mourut le 28 juin 1745. Z.

PIARRON. *Voy.* CHAMOUSSET, VIII, 17.

PIART, chanoine régulier de la congrégation de Saint-Sauveur de Lorraine, et abbé régulier de Domèvre, était né à Saint-Mihiel. Il fut un des principaux promoteurs de la béatification de Pierre Fourier, instituteur de cette congrégation, et passa près de vingt ans à Rome pour la solliciter. Dom Calmet le croit auteur des *Descriptions des cérémonies faites tant à Rome qu'en Lorraine, à Mattincourt, à Toul, à Domèvre, etc.*, à l'occasion de cette béatification. L'abbé Piart a donné une édition de *l'Imago boni Parochi, seu Acta precipue parochialia beati Petri Forverii, etc.*, Nancy, 1731, in-8°. Cet ouvrage avait déjà été imprimé à Vienne, en Autriche (*voy.* FORMER, XV, 374). Piart a composé la *Vie du bienheureux Pierre Fourier*, en 6 liv. Elle devait former 1 vol. in-4° ou 2 vol. in-8° ; mais il paraît qu'elle est restée manuscrite. D'après les démarches de l'auteur pour la béatification du bienheureux Fourier, et l'étude qu'il avait dû faire de tout ce qui le concernait, il était plus en état qu'un autre de donner une bonne *Vie* de ce pieux réformateur. Son travail, du moins, aura procuré d'utiles matériaux à ceux qui s'en sont occupés. Piart mourut dans son abbaye de Domèvre, entre 1740 et 1750.

L—v.

PIAT (NICOLAS), littérateur estimable, naquit en 1690, à Chatourupt, près de Joinville. Ayant achevé ses études au collège Sainte-Barbe, à Paris, il reçut le grade de maître ès-arts, et, quelque temps après, fut

nommé professeur de rhétorique au collège du Plessis. En 1736, Rollin le désigna pour son suppléant à la chaire d'éloquence latine du Collège-Royal; et l'abbé Piat se montra digne de remplacer un si grand maître. Honoré deux fois de la charge de recteur de l'Université, il en fut aussi nommé secrétaire, place qu'il remplit avec zèle jusqu'en 1754, que ses infirmités l'obligèrent de donner sa démission. Il présenta Lebeau pour son successeur au Collège-Royal, et mourut le 22 septembre 1756, à l'âge de 66 ans. A la connaissance approfondie des langues grecque et latine, il joignait un goût pur, de l'esprit et de l'imagination. Pendant son premier rectorat (1733), l'Université ayant déclaré que l'*Abrégé de l'histoire universelle*, par Tursellin, renferme des maximes très-dangereuses, l'abbé Piat justifia cette décision dans un discours : *De interdicienda in scholis Horat. Tursellini epitome*, lequel est imprimé avec le décret de la Faculté, à la suite de l'arrêt du Parlement de Paris, du 3 septembre 1761, qui condamne le même ouvrage (voy. TORSSELLINO, XLVI, 294). Ses autres discours sont restés inédits. On trouve quelques pièces de l'abbé Piat dans les *Selecta carmina quorundam Universitatis professorum*. Il composait aussi des vers français. Parmi ses ouvrages en ce genre, on cite une comédie intitulée : *les Mécontents*, qui mérita les suffrages de Baron; mais on ignore le sort de cette pièce. L'abbé Piat avait formé le projet de continuer l'*Histoire de l'Université de Paris* par César du Boulay (voy. ce nom, V, 326); il ne l'a point exécutée. On peut consulter, pour plus de détails, l'*Histoire littéraire du département de la Haute-Marne*, par l'abbé Mathieu.

W—s.

PIAT (L.-C.), instituteur à Villeneuve-sur-Yonne, puis principal du collège de Melun, mourut vers 1833. Il a publié divers opuscules d'instruction élémentaire, entre autres : I. *Introduction méthodique et facile à la lecture du français*, 1799, 1822; 3^e édit., sous le titre de *Premier livre des écoles*, ou *Introduction*, etc., Paris, 1828, in-12. II. *Système nouveau de conjugaisons pour les verbes français*, 1800, in-fol. III. *Catéchisme de la grammaire française*, 1802 in-8^o. IV. *Éléments de lexicologie latine*, in-8^o. V. *Le second Livre des Écoles chrétiennes*, Melun, 1820, in-8^o; 7^e édition, Paris et Caen, 1829, in-18. On doit encore à Piat : 1^o *Abrégé de l'Histoire sacrée*, trad. de l'*Építome* de Lhomond, Villeneuve-sur-Yonne et Auxerre, 1800, in-8^o; 2^o *Traits intéressants de la vie des hommes illustres de l'ancienne Rome, depuis Romulus jusqu'à Auguste*, trad. du *de Viris* de Lhomond, suivis d'un Précis sur les mœurs et coutumes des Romains, 1800, in-12; nouv. édit., sous le titre d'*Histoire abrégée des hommes illustres*, etc., avec le texte latin en regard, Paris, 1808, in-12. Z.

PIATTI (JÉRÔME), jésuite italien, issu d'une famille noble, naquit à Milan en 1547. Il entra dans la compagnie de Jésus le 24 avril 1568, et s'y distingua par sa piété et ses succès dans les études. Le P. Aquaviva, général de l'ordre, se l'attacha en qualité de secrétaire pour les lettres latines, parce qu'il écrivait en latin avec une grande pureté. Il fut aussi chargé du noviciat et eut sous sa direction saint Louis de Gonzague. Il mourut le 14 août 1591, n'ayant que quarante-quatre ans. On a de lui : I. *De bono status religiosi libri tres*, Rome, 1590; Venise, 1591. Ce livre,

utile à tous ceux qui professent la vie religieuse, en montre les avantages. Il fut traduit en plusieurs langues, et notamment en italien, par le P. Benoît Rogacci, sous ce titre : *L'Ottimo stato di vita, cioè il religioso*, Rome, 1725. A la tête de cette traduction, se trouve une notice sur Piatti. II. *De cardinalium dignitate et officio tractatus*. L'auteur dédia cet ouvrage au cardinal Piatti, son frère; il fut imprimé plusieurs fois avant et après sa mort; une nouvelle édition parut à Rome, en 1746, par les soins de Jean-André Tria, savant napolitain, qui l'enrichit de notes et y fit diverses augmentations. III. *De bono statûs conjugalis*. Le P. Piatti avait écrit ce traité sur des feuilles volantes. Prises pour des papiers inutiles, la plupart furent dispersées et perdues, ce dont l'auteur ne témoigna aucun mécontentement.

L—Y.

PIAUD (PIERRE-EMMANUEL), né à la Rochelle, le 25 décembre 1768, venait de terminer à l'Université d'Angers son cours de philosophie, et d'obtenir le diplôme de maître-ès-arts, quand il fut atteint par la réquisition de 1793. Incorporé dans un bataillon de la Rochelle, il passa ensuite dans l'infanterie légère destinée pour les Antilles. Il était fourrier lorsqu'il embarqua avec la division Leissègues. Le 24 juin 1794, il concourut à la prise du morne Fleur-d'Épée et de la Pointe-à-Pître, fut nommé officier sur le champ de bataille, et attaché au chef de bataillon Boudet, commandant de la place. Il a consigné dans le premier volume des *Mémoires des habitants de la Guadeloupe*, imprimés à Paris en 1803, les détails de cette importante conquête, qui fut disputée pied à pied, pendant plus de six mois, par une poignée de Français contre un ennemi déjà en

possession de toutes les Antilles, et qui, indépendamment de l'immense supériorité de ses forces navales, nous avait opposé plus de dix mille hommes, dont la destruction constate l'éclat de notre triomphe. Le 13 janvier 1795, après l'évacuation de la Guadeloupe par les Anglais, Piaud fut élevé au grade de capitaine dans le bataillon des Antilles, organisé à cette époque; et, le 20 novembre, sur la désignation du général en chef, il reçut du gouvernement colonial la mission de passer en France et d'y porter, au nom de l'armée des Antilles, les drapeaux pris sur les Anglais à la double conquête de la Guadeloupe et de Sainte-Lucie. Le *Moniteur* de l'époque fait mention de cette présentation; mais ce qu'il n'indique pas, c'est la noble et rare abnégation dont Piaud fit preuve en refusant le grade de chef de bataillon que lui offrit Truguet, alors ministre de la marine. De retour à la Guadeloupe, il fut destiné pour l'île de Marie-Galante, l'une des dépendances de cette colonie, en qualité de chef supérieur, fonctions qu'il remplit jusqu'au 24 février 1798. Il y avait à peine dix-huit mois qu'il gouvernait Marie-Galante, et qu'il était parvenu à y établir l'ordre, quand un mouvement des noirs y jeta dans le plus grand danger les personnes et les propriétés. Une insurrection semblable, mais partielle, avait déjà éclaté à la Guadeloupe; et l'on eut bientôt lieu de se convaincre que des émissaires de cette colonie avaient trouvé moyen de s'introduire à Marie-Galante. Les propriétaires, attaqués à l'improviste, désarmés et gardés à vue sur leurs habitations, se trouvèrent dans l'impossibilité de rejoindre le chef supérieur, à l'exception d'une vingtaine de jeunes gens, plus rapprochés du chef-

lieu. D'un autre côté, les deux compagnies qui formaient la garnison du Grand-Bourg, composées en entier de soldats noirs, montraient, à quelques hommes près, des dispositions peu favorables. Pendant trois jours, des rassemblements qui s'élevèrent jusqu'à près de cinq mille hommes, ayant des chefs à leur tête, se présentèrent en armes dans les avenues du Grand-Bourg, où siégeaient les principales autorités, et annoncèrent, par leurs menaces, les projets les plus alarmants. Livré à ses seules moyens, et craignant tout pour le sort d'une colonie dont il se regardait comme le gardien responsable, Piaud conserva le calme et la présence d'esprit si nécessaires dans une crise telle, qu'une seule fausse mesure pouvait tout perdre. Sa belle conduite lui valut l'approbation et les remerciements du général envoyé de la Guadeloupe avec des troupes d'élite et des pouvoirs supérieurs. Après avoir tout vu et tout examiné, ce général fit connaître, dans un rapport, que Piaud était parvenu à empêcher l'explosion qui paraissait inévitable, et déclara hautement que, sous l'administration d'une foule d'autres, la colonie de Marie-Galante n'eût bientôt présenté qu'un théâtre de sang et d'horreurs. A ce témoignage, il faut joindre celui des habitants, dont l'enthousiasme et la reconnaissance furent proportionnés aux services qu'il leur avait rendus : ils l'appelaient *leur sauveur, leur père*. Un écrit, dans lequel ils lui payèrent un juste tribut d'admiration, porte que *ses services ne s'effaceront jamais de leur mémoire, et qu'ils la transmettront d'âge en âge, jusqu'à leurs derniers neveux*. Le 25 janvier 1798, il fut rappelé au commandement de sa compagnie à la Guadeloupe, et continua ses fonctions de

chef supérieur, d'abord dans le canton de Lamentin, ensuite dans celui de Saint-François, où il réunit à ses doubles fonctions celles de commissaire du Directoire exécutif. Le 22 octobre 1799, il fut nommé secrétaire de l'agence provisoire de la colonie, emploi qui ne l'empêcha pas de conserver le titre et les prérogatives de capitaine. Le 26 janvier 1800, réformé par suite d'une réorganisation, il fut envoyé au quartier-général à la Basse-Terre, en qualité de capitaine-adjoint à l'état-major du général Paris, commandant en chef de la Guadeloupe. Le 15 novembre 1801, l'autorité supérieure de la colonie, adhérant au vœu de la population, le désigna pour remplir, à la Pointe-à-Pître, les fonctions de secrétaire-général du gouvernement provisoire de la Guadeloupe. Envoyé en France, le 10 juillet 1802, par ordre du général Richepance, il débarqua à Brest le 18 août, et, le même jour, lorsqu'il se disposait, avec les membres du conseil provisoire et nombre d'officiers passagers, à faire route pour Paris, suivant les autorisations qu'ils avaient reçues, ils furent tous arrêtés et mis en dépôt à l'hôpital de la marine, d'après un ordre ministériel transmis par le télégraphe. Transféré à Paris, les tribunaux ayant ensuite déclaré qu'il n'y avait lieu à aucune accusation, il fut rendu à la liberté avec ses compatriotes, le 26 novembre 1803, et le ministre de la justice déclara que « le gouvernement avait été induit en erreur sur le compte des détenus, et qu'il était chargé de le leur témoigner, en les autorisant à faire telles réclamations d'indemnités qu'ils jugeraient convenables ». Piaud ne demanda rien, et se trouva suffisamment dédommagé par les témoignages de ses com-

patriotes des Antilles, et des principales villes de commerce. Cent témoins, habitants, planteurs, armateurs, attestèrent que le salut de la colonie était dû à son courage. Admis au traitement de réforme, il se rendit à la Rochelle et à Rochefort, où il avait sa famille. C'est dans ce dernier port que l'inspecteur de la marine lui proposa d'entrer dans ses bureaux, ne fût-ce, lui dit-il, que pour occuper ses loisirs, jusqu'au moment où la cessation de la guerre maritime lui offrirait moins de dangers pour effectuer son retour à la Guadeloupe. Entré ainsi dans une nouvelle carrière, il fut accueilli à Rochefort avec tous les égards dus à ses malheurs, et y débuta par l'emploi de chef du secrétariat de l'inscription maritime, service alors très-important. Après quelques années de ces fonctions, il suivit Truguet, nommé préfet maritime de la Hollande, comme secrétaire-général, et fut bientôt élevé au grade de sous-commissaire. Les événements de 1813 les retiennent tous deux prisonniers sur parole à La Haye, d'où ils n'opèrent leur retour en France, au mois d'avril 1814, qu'après avoir été pillés par un parti de cosaques. La difficile administration de Truguet en Hollande, et les preuves de dévouement que lui avait données Piaud seraient sans doute devenues profitables à ce dernier, si les circonstances n'avaient mis obstacle à son avancement. Chargé du service des classes à Pouillac, près Bordeaux, il y favorisa, en avril 1815, l'embarquement de Madame, duchesse d'Angoulême, et publia la relation de cet événement (la Rochelle, 1815, in-4° de 8 pag.). A la seconde restauration, il fut destiné pour Brest, sur la demande de Truguet, afin de continuer près de lui les fonctions de se-

crétaire-général, et, de là, il passa au quartier des classes de Dinan, puis à Bayonne et à Rochefort. Nommé sous-contrôleur de deuxième classe, et destiné, pour Brest, ce fut dans ce dernier port qu'il reçut, le 3 nov. 1827, la croix de Saint-Louis. Revenu à Rochefort, il y fut promu au grade de sous inspecteur, le 21 mars 1830, et, le 10 avril 1832, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Une vie si honorablement remplie lui commandant un repos devenu indispensable, il demanda sa retraite, qui lui fut accordée le 16 janvier 1834. En 1836, l'amiral Duperré, voulant faire sortir les bibliothèques des ports de l'état d'abandon où elles étaient plongées, invita les préfets maritimes à lui désigner les officiers en retraite, qui leur semblaient aptes à remplir les fonctions de conservateurs dans les ports de Cherbourg, Lorient, Rochefort et Toulon. Piaud se présenta, et obtint un emploi auquel l'appelaient sans nul doute son mérite et ses goûts littéraires. Dans le peu de temps qu'il en exerça les fonctions, il fit preuve de cette rectitude de jugement, de ces habitudes d'ordre et de méthode dont sa vie administrative avait été un constant témoignage. A son début, il concourut aux deux premiers volumes du *Catalogue général des bibliothèques de la marine*, et sa part dans ce travail atteste l'étendue et la variété de ses connaissances. Le 13 mars 1839, le préfet maritime de Rochefort annonçait que Piaud était assez gravement malade pour qu'il fût dans l'impossibilité de se livrer à ses occupations. Trois jours après, il s'exprimait ainsi : « C'est avec un vif sentiment de peine « que je viens vous donner connais- « sance du décès de M. Piaud, con- « servateur de la bibliothèque du

« port. Nous perdons en lui un homme de bien, qui d'abord s'était rendu recommandable dans sa carrière administrative, et dont nous avons ensuite apprécié l'utilité dans le service qui lui avait été confié. » P. L.—T.

PIAZZI (le P. JOSEPH), célèbre astronome, naquit le 16 juillet 1746, à Ponte, dans la Valteline, qui, à cette époque, faisait encore partie de la confédération helvétique. Son père, Bernard, et sa mère, Françoise d'Artaria, tenaient l'un et l'autre à des familles aisées et considérées. Le jeune Joseph reçut sa première éducation à Milan, d'abord au collège Calchi, puis à celui de Brera. Il y eut pour maître des hommes célèbres, parmi lesquels il nous suffira de citer Tiraboschi, et le P. Beccaria, qui occupaient alors dans cette ville, le premier la chaire d'éloquence, le second celle de philosophie et de mathématiques. A peine âgé de 16 ans, Piazzi prit l'habit de théatin au couvent de Saint-Antoine, et partit ensuite pour aller étudier la théologie à Rome. Là, sous la direction des PP. Jacquier et Lesueur, il s'appliqua plus spécialement aux sciences exactes, et telle fut la confiance qu'il inspira au P. Jacquier, que celui-ci le chargea souvent de vérifier les calculs qui se rencontraient dans ses ouvrages. Après avoir reçu les ordres sacrés, il alla enseigner la philosophie à Gênes, dans un couvent de son ordre. La liberté avec laquelle il manifesta ses opinions dans des thèses rendues publiques, alarma le zèle des Dominicains, et peut-être aurait-il essuyé toutes les rigueurs d'une persécution religieuse, s'il ne s'y était soustrait en se rendant à Malte, où le grand-maître Pinto l'avait nommé professeur de mathématiques à l'Université. Mais

celle-ci ayant été dissoute par Ximènes, successeur de Pinto, Piazzi retourna à Rome, prendre les ordres de ses supérieurs qui l'envoyèrent à Ravenne, avec le double emploi de professeur de philosophie et de directeur du collège des nobles. De nouvelles thèses faillirent le brouiller une seconde fois avec les théologiens, mais il en fut quitte pour quelques murmures. Toutefois on le crut digne de remplacer le prédicateur de Crémone, où il s'était retiré après que les théatins eurent renoncé à l'administration du collège de Ravenne. Nommé lecteur de théologie dogmatique au couvent de Saint-André *della valle*, à Rome, il y eut pour collègue dans l'enseignement, le P. Chiaramonti (Pie VII), qui conserva pour lui sur le trône pontifical, les mêmes sentiments qu'il lui avait voués dans le cloître. En 1780, Piazzi, ayant, d'après les conseils du P. Jacquier, accepté la place de professeur de hautes mathématiques à l'Académie des études de Palerme, y réforma la méthode de l'enseignement, en remplaçant les ouvrages de Wolff par ceux de Mayer, et en rendant familiers ceux de Locke et de Condillac, qui y étaient presque inconnus. Le roi de Naples, Ferdinand IV, ayant résolu de fonder un observatoire à Palerme, reconnut que le P. Piazzi était le seul homme de son royaume capable d'en prendre la direction. Mais celui-ci déclara qu'il ne pouvait accepter cet emploi, si on ne lui permettait préalablement d'aller s'exercer dans la pratique de l'astronomie auprès des astronomes le plus en renom, et de faire exécuter les instruments nécessaires. En conséquence il partit pour Paris en fév. 1787, et s'installa chez Lalande qui le mit bientôt en rapport avec Jeurat, Bailly, Delambre, Pingré. Au

mois d'octobre suivant, il profita du départ de Cassini, Méchain et Legendre, chargés de déterminer la différence des deux méridiens de Paris et de Greenwich, pour visiter l'Angleterre, où il se lia intimement avec Maskelyne, Herschel, Vince. et surtout avec Ramsden, auquel il confia la construction de ses instruments. Il fréquentait l'observatoire de Greenwich, et c'est là qu'il observa l'éclipse solaire de 1788, dont il rendit compte par un mémoire inséré dans les *Transactions philosophiques*. Voulant échapper à l'incertitude dans laquelle les quarts de cercle laissent l'esprit d'un observateur, il engagea Ramsden à lui construire un cercle vertical de cinq pieds de diamètre, accompagné d'un azimutal, et divisé avec cette précision dont cet artiste seul était alors capable. Il se rendait tous les jours dans ses ateliers pour en presser les travaux. Mécontent de la lenteur de Ramsden, il imagina d'en stimuler l'amour-propre par une lettre adressée à Lalande, sur la vie et les ouvrages de cet opticien. La ruse produisit son effet : en peu de temps, Piazzi eut la satisfaction de voir son grand cercle terminé, et il obtint, en outre, un instrument de passage, un sextant et quelques autres machines secondaires. Le ministère anglais prétendit que le cercle appartenait à la classe des découvertes, et qu'il devait être, par conséquent, assujéti aux droits prohibitifs de l'Angleterre; mais Ramsden protesta que, si c'était une nouvelle invention, le mérite en était dû à Piazzi, dont il n'avait fait qu'exécuter les instructions. Cette noble et honorable déclaration trancha toutes les difficultés, et Piazzi regagna la Sicile vers la fin de 1789, emportant avec lui tous ses instruments. En 1790, on commença, par

ordre du roi Ferdinand IV, à disposer en observatoire la grande et solide tour du palais royal à Palerme. Au bout d'une année, les travaux étaient achevés, et Piazzi put, en 1792, publier les résultats de ses premières observations. Dans l'intervalle, il avait prononcé, au sein de l'Académie des études, un savant discours sur l'astronomie. Il publia ensuite la description de l'observatoire de Palerme, le plus méridional de l'Europe, depuis que celui de Malte avait été détruit, en 1789, par un incendie. Les observations qui s'y faisaient avaient donc un intérêt particulier qui s'accroissait encore du haut degré de perfection des instruments, ainsi que de l'activité et de l'habileté de l'astronome. Persuadé que l'exacte position des étoiles fixes est la seule base véritable de l'astronomie, Piazzi entreprit d'en dresser un nouveau catalogue. François Lalande, en France; Cagnoli, en Italie; de Zach, Henry, Barry, en Allemagne, avaient exécuté sur cet objet des travaux partiels, se fondant sur la position des trente-six étoiles que Maskelyne avait indiquées aux astronomes comme termes assurés de comparaison. Piazzi, au contraire, ne crut pas devoir se fier aux résultats d'une simple observation, la moindre inexactitude de la part de l'observateur, la plus petite imperfection dans les instruments, étant des accidents trop probables pour être repoussés comme inadmissibles. Il savait aussi que si Flamstead, Mayer et Lemonnier avaient mis plus de suite dans leurs observations, ils auraient peut-être dérobé à Herschel l'honneur de découvrir la planète Uranus. Ces considérations le firent revenir plusieurs fois sur la même étoile avant d'en fixer la position, et c'est d'après cette méthode pénible, mais exac-

te, que Piazzi acheva son premier grand catalogue, contenant 6,748 étoiles, et qui, publié en 1803, fut couronné par l'Académie des sciences de France, et accueilli avec admiration par tous les astronomes de l'Europe. Le premier résultat de ce système fut la découverte d'une huitième planète, qui fraya la route à de nouvelles conquêtes dans le ciel. Le 1^{er} janvier 1801, Piazzi, en examinant la 87^e étoile du catalogue zodiacal de Lacaille, entre la queue du bélier et le taureau, aperçut une étoile de huitième grandeur, qu'il observa par occasion. Son habitude de vérifier les observations de la veille lui fit remarquer, le lendemain, une différence dans la position du petit astre, qu'il prit d'abord pour une comète. Il communiqua ses observations à Oriani (voy. ce nom, LXXVI, 109), qui, voyant que ce point lumineux n'avait pas la nébulosité des comètes, et qu'il était resté stationnaire et rétrograde dans un assez petit espace, à la manière des planètes, en calcula les éléments dans l'hypothèse d'un orbite circulaire. Il ne se trompait pas. Cette hypothèse fut bientôt confirmée par d'autres astronomes. Alors Piazzi donna à la planète le nom de *Ceres Ferdinandea*. Lalande prétendait qu'on aurait dû tout simplement l'appeler *Piazzi*. Le roi de Naples voulait consacrer cet événement par une médaille d'or, frappée à l'effigie de l'astronome ; mais Piazzi, modeste dans son triomphe, demanda que la valeur de ce présent fût employée à l'achat d'un équatorial qui manquait à son observatoire. Il continua, avec persévérance, les ouvrages qu'il avait ébauchés. Ni les soins de son grand catalogue, ni les travaux qu'avait exigés la découverte de Cérés, ni même une fièvre qui le

mina pendant quatre ans, ne purent le détourner un instant de ses études. On commençait presque généralement à se défier de la position assignée par Maskelyne à plusieurs étoiles ; mais Piazzi était trop engagé dans ses recherches pour songer à rectifier les ouvrages des autres. Il chargea M. Cacciatore, le plus distingué de ses élèves, de comparer directement les principales étoiles avec le soleil. Ce travail ne se bornait pas aux trente-six étoiles de Maskelyne ; il en embrassait cent vingt, qui servirent de base au nouveau catalogue. Piazzi ne l'acheva qu'en 1814, et ce ne fut pas sans étonnement que l'on vit qu'il avait étendu ses recherches à 7,646 étoiles. Pressé par ses amis et par ses élèves, Piazzi s'occupait de la rédaction de plusieurs mémoires qu'il destinait aux diverses académies dont il était membre. Il remplissait en même temps les missions que le gouvernement lui avait données, entre autres celle de la formation d'un code métrique, pour établir l'uniformité des poids et mesures en Sicile. Son travail fut précédé par un *Essai*, publié en 1808, et par une *Instruction* destinée à l'usage des curés. Pendant le court régime constitutionnel de cette île, Piazzi fut consulté sur une nouvelle division territoriale, qui, décrétée par le Parlement, sur le rapport de cet astronome, a été conservée, même après la destruction du gouvernement représentatif en Sicile. La comète de 1811 fournit à Piazzi l'occasion de manifester ses idées sur la nature de ces corps. Il ne les supposait pas d'une formation contemporaine à celle des planètes, croyant plutôt qu'ils se forment de temps en temps dans l'immensité de l'espace, et qu'ils se dissipent ensuite, à peu près

comme ces météores ou globes lumineux qui s'engendrent et disparaissent dans l'atmosphère terrestre. Avec de telles opinions, il n'est pas étonnant qu'il ait toujours mis peu d'importance à l'observation des comètes. En 1817, Piazzi fut appelé à Naples pour y examiner les plans de l'observatoire que Murat avait fondé sur les hauteurs de Capodimonte. Il y apporta plusieurs changements, dont il rendit compte dans un ouvrage imprimé. Remplacé dans la direction immédiate de cet observatoire par son élève Cacciatore, il retourna à Palerme, et prit une part active aux travaux d'une commission chargée de l'instruction publique en Sicile, pays qu'il regarda toujours comme sa seconde patrie, et qu'il ne voulut point quitter malgré les offres brillantes de Napoléon pour l'attirer à l'Université de Bologne. Le P. Piazzi avait recueilli une suite non interrompue d'observations solsticiales, depuis 1791 jusqu'à 1816, pour déterminer l'obliquité de l'écliptique. En les comparant avec celles qui furent exécutées, en 1750, par Bradley, Mayer et Lacaille, il trouva que cette obliquité éprouve une diminution de 44" par siècle. Piazzi était, malgré son grand âge, retourné de Palerme à Naples, depuis une année environ, et venait de présenter un nouveau projet de loi sur les poids et mesures, dont il avait déjà fait construire les modèles, préparé les tables synoptiques, et commencé celles de réduction, lorsqu'il mourut le 22 juillet 1826, après une courte maladie, pendant laquelle il s'était empressé de demander les secours de la religion, qui lui furent donnés par un vieillard de ses amis, le célèbre archevêque de Tarente, Capece-Latro. Ainsi qu'il l'avait ordonné

dans son testament, ses restes furent ensevelis dans l'église de Saint-Paul, annexée au couvent des Théatins. La plus grande pompe présida à ses funérailles, et on lui éleva une statue en bronze, puis un magnifique tombeau. Il était âgé de 80 ans accomplis. Les dernières dispositions de Piazzi furent une nouvelle preuve de son amour pour la science; il légua sa bibliothèque et ses machines à l'observatoire de Palerme, en y ajoutant une somme annuelle pour l'entretien d'un élève. Ce savant jouissait d'une considération légitimement acquise par ses immenses travaux. Delambre a dit que l'astronomie lui devait plus qu'à tous les astronomes, depuis Hipparque jusqu'à nos jours. Piazzi était directeur-général des observatoires de Naples et de Palerme, membre de la commission de l'instruction publique en Sicile, président de l'Académie des sciences de Naples, membre de celles de Turin, Gœttingue, Berlin, Saint-Petersbourg, et associé étranger de l'Institut de France, de la Société royale de Londres, membre ordinaire de la Société italienne, correspondant de l'Institut de Milan, etc. Différentes académies lui décernèrent des médailles, et plusieurs souverains lui accordèrent des pensions. Doué d'une imagination ardente et d'un esprit pénétrant, il a souvent trouvé, par la force seule de sa pensée, des vérités qui ne semblaient devoir être que le fruit d'une longue expérience. Ces avantages, joints à une patience inaltérable dans le travail, expliquent les progrès vraiment extraordinaires qu'il fit faire à la science. Dans les relations de la vie privée, il était d'une franchise un peu rude, visiblement ombrageux et sujet à des accès de colère qui, une fois passés, ne

laissaient point de trace. Il s'épanchait difficilement dans la conversation ; mais , quand cela lui arrivait, sa figure pâle, maigre et commune, brillait tout à coup du feu de l'inspiration et ses yeux s'animaient d'un éclat inusité. Dans les dernières années de sa vie , il avait interrompu toutes ses relations scientifiques au dehors , et il ne correspondait plus qu'avec Oriani, pour lequel il professait la plus sincère amitié. Le portrait de ce savant était le seul qu'il eût dans son cabinet. Au reste, cette prédilection était justifiée, non moins par des services personnels que par les talents de l'astronome milanais. Lors de la création de l'Institut italien à Bologne, Piazzzi, n'ayant pas été compris dans le nombre des trente membres subventionnés, Oriani, indigné de cet oubli, écrivit au secrétaire une lettre dans laquelle il traça un rapide exposé de tous les travaux de son illustre confrère, demandant qu'on prélévât, pour réparer cette injustice, une somme sur les fonds assignés à l'Institut, et déclarant que si cela ne pouvait se faire, il était prêt de renoncer à sa propre pension. La lettre d'Oriani fut lue dans la séance du 1^{er} juillet 1804 ; mais les louanges qu'elle contenait du catalogue des étoiles excitèrent l'envie d'Antoine Cagnoli, qui fit rejeter la réclamation. Piazzzi n'ignorait aucun de ces détails, et il en conserva le souvenir toute sa vie. Voici la liste de ses principaux écrits : I. *Résultat du calcul des observations de l'éclipse du 3 juin 1788, faites en différents lieux de l'Europe* (Result of calculations of the observations made at various places of the eclipse of the sun, which happened on June, 1788), imprimé dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1789, t. LXXIX, p. 55. II. *Lettre sur*

les ouvrages de M. Ramsden, de la Société royale de Londres, adressée à M. de Lalande (dans le *Journal des Savants* de novembre 1788), et réimprimée dans la traduction, faite par Lalande, de l'ouvrage de Ramsden intitulé : *Machin à diviser*. III. *Discorso recitato nell' aprirsi la prima volta la cattedra d'Astronomia nella università degli studj*, Palerme, 1790, in-4^o de 5 p. ; Piazzzi y trace rapidement l'histoire de l'astronomie. IV. *Della specola astronomica di Palermo*, ouvrage divisé en six livres, dont les quatre premiers parurent en 1792, le cinquième en 1794, et le sixième en 1806, 3 vol. in-fol ; il a été continué par M. Nicolas Carciatore, successeur de Piazzzi, dans la direction de l'observatoire de Palerme. V. *Sull' orologio italiano ed Europeo*, Palerme, 1798, in-8^o ; le même sujet a été de nouveau traité dans le *Journal des sciences et arts, pour la Sicile*, avril 1824, page 137. L'un et l'autre de ces mémoires ont pour but de démontrer les avantages des horloges réglées à l'européenne. VI. *Risultati delle osservazioni della nuova stella scoperta il primo gennajo 1801, nell' osservatorio di Palermo*, ibid., 1801, in-12. VII. *Della scoperta del nuovo pianeta Cerere Ferdinandeia*, ibid., 1802, in-8^o. VIII. *Præcipuarum Stellarum inerrantium positiones mediæ, ineunte seculo XIX, ex observationibus habitis in specula panormitana ab anno 1792 ad annum 1802, ib., 1803, in-f.* ; une seconde édition de ce catalogue parut en 1814 sous le même titre, mais avec des additions et corrections considérables, et valut à l'auteur la médaille fondée par Lalande. Les préfaces que contiennent ces deux publications passent pour des chefs-d'œuvre. IX. *Memoria sull' obliquità dell' eclitica*, couronné par la Société

italienne et inséré dans le tome XI de ses Actes. Piazzi publia, en 1818, dans le même recueil, un supplément à ce *Mémoire*. X. *Memoria sulla processione degli equinozj dedotta dalla inclinazione delle stelle* (*Éphémérides astronomiques* de Milan, 1804). XI. *Ricerche sulla parallasse di alcune principali stelle* (*Actes de la Société italienne*, t. XII). XII. *Sulla misura dell'anno tropico solare* (*ibid.*, tome XIII). XIII. *Saggio sui movimenti proprj delle stelle fisse* (*Actes de l'Institut italien*, tome 1^{er}). XIV. *Sistema metrico per la Sicilia, presentato a S. M. dalla diputazione di pesi e misure*, Palerme, 1808, in-8°. XV. *Legge nella quale si stabilisce l'uniformità dei pesi e delle misure in tutto il regno di Sicilia*, Palerme, 1810. XVI. *Istruzione diretta ai parocchi all' occasione della nuova legge sui pesi e misure*, *ibid.*, 1810, in-8°. XVII. *Codice metrico siculo diviso in due parti*, Catane, 1812, petit in-fol. XVIII. *Della cometa di 1811*, Palerme, 1812, in-8°. XIX. *Lezioni elementari di astronomia all' uso del regio osservatorio di Palermo*, *ibid.*, 1817, 2 vol. in-8°. XX. *Solstizj osservati e calcolati* (*Mémoires de l'Institut du royaume Lombard-Vénitien*, pour les années 1814 et 1815, volume II, Milan, 1821); Piazzi y a consigné des observations faites avec la plus scrupuleuse exactitude et presque sans interruption de 1791 à 1816. XXI. *Sull' aberrazione della luce e sulla mutazione dell' asse terrestre* (*Actes de l'Académie des sciences de Naples*, t. 1^{er}). XXII. *Ragguaglio dell' osservatorio di Napoli eretto sulla collina di Capodimonte*, Naples, 1824, in-4°, avec planches. Après avoir rendu hommage à la mémoire de l'astronome Zuccari, qui le premier avait conçu le plan de cet observatoire et obtenu, par son crédit,

qu'on en décrétait l'exécution, Piazzi explique les raisons des changements qu'il crut devoir introduire dans le projet primitif, lorsque la direction des travaux lui fut confiée. Ces changements avaient surtout pour but de combiner la solidité de l'édifice avec la disposition convenable des instruments et la commodité des astronomes. XXIII. *Discorso sui progressi dell' astronomia* (*Journal des sciences, lettres et arts pour la Sicile*, avril 1824, p. 30). Le P. Piazzi a laissé, en outre, beaucoup de manuscrits et un journal contenant ses observations pendant plus de quarante ans. Il avait établi, en 1798, à la cathédrale de Palerme, un méridien dont M. Cacciatore a fait la *Description* dans le *Journal* déjà cité, août 1824, page 172. On doit à M. Xavier Scrofani un *Elogio del Padre Giuseppe Piazzi*, etc., Palerme, imprimerie royale, 1826, in-8°. A—G—s et A—v.

PIC (FRANÇOIS-ANTOINE), conseiller à la Cour royale de Lyon, membre de la Société littéraire de cette ville, né à Saint-Laurent-lès-Mâcon, le 17 janvier 1791, mourut à Lyon, le 3 janvier 1837. On a de lui : I. *Code des imprimeurs, libraires, écrivains et artistes*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. II. *Dissertation sur la propriété littéraire et la librairie chez les anciens*, Lyon, 1828, in-8°. III. *Sur l'emplacement où fut livrée la bataille entre Sévère et Albin*, Lyon, 1835, in-8°. Z.

PICARD (LOUIS-BENOÎT), l'un des plus féconds et des plus célèbres auteurs dramatiques de notre époque, naquit à Paris, le 29 juillet 1769. Fils d'un procureur (1) et neveu par sa

(1) On a vu long-temps figurer dans l'Almanach royal le nom de deux Picard, l'un reçu avocat au parlement de Paris, en 1763; l'autre reçu procureur au même parlement, en 1769. Ce dernier était le père de l'auteur, et l'autre son oncle.

mère, du médecin Gastelier, il eût pu opter entre ces deux états ; mais il ne se décida ni pour l'un ni pour l'autre ; et , quoiqu'il se fût d'abord préparé à suivre la carrière du barreau, ses liaisons avec Andrieux et Collin d'Harleville (voy. ces noms, LVI, 300, et IX, 266), déterminèrent sa vocation pour l'art dramatique. A vingt ans, il composa, avec Fievée, *le Badinage dangereux*, comédie en un acte, en prose, jouée en 1789, sur le théâtre de *Monsieur*, qui était alors aux Tuileries. Malgré le succès qu'obtint cette pièce, un mauvais plaisant dit qu'il serait *dangereux* pour ces jeunes auteurs de risquer souvent de pareils *badinages*. Picard fut moins heureux à son second essai : *le Masque*, comédie en deux actes, en prose, ne réussit pas, en 1790, au même théâtre transféré provisoirement à la Foire-Saint-Germain. Ces deux pièces ne figurent dans aucune édition des œuvres de l'auteur. Le théâtre de *Monsieur* ayant été installé dans la nouvelle salle de la rue Feydeau, en 1791, Picard y donna : *Encore des Menechmes*, comédie en trois actes, en prose, qui, bien que plus faible que d'autres pièces sur le même sujet, fit pressentir le genre de talent de l'auteur, et commença sa réputation : aussise trouve-t-elle en tête des deux éditions de son Théâtre. La même année, il donna, sur un théâtre des boulevards, *le Passé, le Présent et l'Avenir*, trois comédies en vers qui n'en forment qu'une, laquelle n'avait pu être jouée au Théâtre-Français, où on l'avait reçue. Cette pièce est la première du *Théâtre posthume ou Républicain* de Picard, imprimé en 1832, et qui peut former le t. XI de ses œuvres. En 1792, il donna, au théâtre Feydeau, *les Visitandines*, opéra-comique en deux actes, musi-

que de Devienne, et refusé au théâtre Favart. Malgré le succès éclatant et soutenu que cette pièce obtint, à la faveur des idées irréligieuses de l'époque, l'auteur en changea le dénouement, en 1793, et y ajouta un troisième acte, qui dut encore aux circonstances une vogue momentanée, mais que Picard n'a point fait réimprimer dans ses œuvres. Cet opéra réussit moins lorsque l'auteur et Ch. Vial le firent reparaître, en 1825, sous un nouveau titre : *le Pensionnat de jeunes demoiselles*. En effet, il n'offrait plus le même comique de costume, de mots, de contrastes et de situations. Deux essais de Picard, dans le genre du vaudeville, n'ajoutèrent rien à sa réputation, et ne sont pas dans ses Oeuvres, bien que le second ait été imprimé. *L'Enlèvement des Sabines*, en deux actes, tomba complètement au théâtre Feydeau, en 1792 ; et *Arlequin Friand*, composé en société, réussit médiocrement, en 1793, au théâtre de la rue de Chartres. La même année, Picard fit jouer cinq comédies ; mais il n'en a conservé que deux dans ses œuvres, *le Conteur*, ou *les Deux postes*, représentée au Théâtre-Français de la République, et *le Cousin de tout le monde*, au théâtre de la Cité. Les trois autres sont : *la Première Réquisition*, petite pièce de circonstance, jouée à la Cité ; *la Moitié du Chemin*, en trois actes et en vers, au théâtre de la République, ainsi que *la Vraie bravoure*, en un acte et en prose, composée avec Alex. Duval, qui l'a insérée dans ses œuvres. En 1794, les deux amis donnèrent, à l'Opéra-Comique, *Andros et Almona*, ou *le Philosophe français dans l'Inde*, en trois actes, pièce originale, ainsi que la musique, de Lemierre de Corvey ; accueillie avec faveur, elle est imprimée dans le *Théâ-*

tre républicain de Picard (2). La même année, il fit jouer, à Feydeau, *la Prise de Toulon*, musique de Dalayrac; mais sa pièce, insérée dans le même volume, fut moins applaudie que celle de Duval, donnée au théâtre Favart, sous le même titre, avec la musique de Lemierre. Deux opéras de Picard, joués aussi en 1794, *Rose et Aurèle*, au théâtre Feydeau, et *l'Écolier en vacances*, au théâtre Favart, ouvrages depuis long-temps oubliés, n'ont reparu que dans son *Théâtre républicain*. Mais on n'y a pas inséré *la Perruque blonde*, comédie en un acte, en prose, imitée d'un conte d'Andrioux, qui réussit, la même année, au théâtre de la République, après une première représentation orageuse. Quant à l'opéra-comique, *les Suspects*, représenté au théâtre Louvois, en 1795, avec la musique de Lemierre, c'est le dernier ouvrage que Picard ait composé avec Alex. Duval, qui l'a compris dans ses œuvres.— Jusqu'à lors, Picard n'avait fait, en quelque sorte, que peloter en attendant partie. Il termina cette année par deux comédies en trois actes et en vers, *les Conjectures*, jouées au théâtre Feydeau par les comédiens français qui avaient été emprisonnés pendant la terreur, et *les Amis de collège*, ou *l'Homme oisif et l'Artisan*, au théâtre de la République. La préface qui précède la première pièce, dans ses œuvres, contient une erreur; il a dit qu'à cette époque, les auteurs mettaient les filles - mères sur la scène; mais cette manie n'eut lieu que quinze mois plus tard; ainsi, loin de suivre l'exemple, Picard l'aurait donné aux autres. La seconde pièce

est celle où il commença réellement à vouloir instruire en amusant. Il avait composé un drame en vers et en cinq actes, *Ervand le bûcheron*, tiré du conte oriental *la Lampe merveilleuse*. Ce sujet romanesque, précurseur des mélodrames, fut reçu et non représenté; mais comme il avait paru froid, parce que le principal personnage s'élevait par son mérite et ses vertus, l'auteur pensa qu'il réussirait mieux en mettant sur la scène un caractère tout opposé. Il composa donc *Médiocre et Rampant*, ou *le Moyen de parvenir*, comédie de mœurs, en vers, et sa première pièce en cinq actes, représentée, en 1797, au théâtre Louvois, avec un très-grand succès, par les comédiens français scissionnaires, qui avaient quitté, avec mademoiselle Raucourt, leurs camarades du théâtre Feydeau. Si le succès de cette pièce fort estimable ne s'est pas soutenu, ce n'est point uniquement parce que les mœurs ont changé, parce que les ministres n'y étant pas appelés *monseigneur* ni *excellence*, une sorte d'égalité régnait entre eux et leur commis; mais plutôt parce que le nombre des gens médiocres et rampants s'est prodigieusement accru. Picard y jouait lui-même un rôle peu important. Passionné pour la comédie, il n'avait pu se borner à en faire. Après s'être essayé sur des théâtres de société, tels que celui de Mareux, rue St-Antoine, il s'était marié, l'année précédente, et s'était engagé au théâtre Louvois, avec sa femme et son frère. Il y joua les valets, sa femme les soubrettes, et son frère les niais. En 1798, il suivit la troupe, dont il faisait partie, au théâtre du faubourg Saint-Germain, qui prit le nom d'Odéon. Il y donna *le Voyage interrompu*, pièce en trois actes, en prose, dans un genre un peu bouffon; et au théâ-

(2) C'est à tort que le titre porte: *le Philosophe français à Bassora*. Dans cette ville, qui dépend de l'empire ottoman, l'exercice de tous les cultes n'est ni toléré ni public, comme il l'est dans l'Inde et dans la pièce.

tre Feydeau, les Comédiens ambulants, opéra-comique en deux actes, musique de Devienne, traduit depuis en italien, et remis en musique par Fioravanti. Après le premier incendie de l'Odéon, le 18 mars 1799, la réunion de tous les comédiens français, avec leurs anciens camarades, ayant été complétée au théâtre du Palais-Royal, Picard, devenu directeur des débris de la troupe qui n'avaient pas été compris dans cette réunion, erra pendant deux ans, et joua successivement aux théâtres Louvois, de la Cité, du Marais, et enfin de Feydeau, où ses représentations alternaient avec celles de l'Opéra-Comique. Après la réunion des deux troupes chantantes, Favart, Feydeau, et la chute du théâtre des Troubadours qui avait occupé la salle Louvois, Picard obtint la concession de ce dernier théâtre, dont il fit l'ouverture le 5 mai 1801. Pendant cette vie nomade, son activité ne s'était pas ralentie. Il avait donné : *l'Entrée dans le monde*, en cinq actes, en vers; *les Voisins*, en un acte et en prose; *le Collatéral*, ou *la Diligence à Joigny*, en cinq actes, en prose, et *les Trois Maris*, en cinq actes et en prose. Depuis son installation au théâtre Louvois, il y fit représenter, en 1801, *la Petite ville*, d'abord en cinq, puis en quatre actes, en prose, l'un de ses chefs-d'œuvre; *Duhautcours*, ou *le Contrat d'union*, en cinq actes, en prose, pièce composée avec Chéron (voy. LX, 588); et la seule qu'il ait admise dans ses OEuvres, de celles où il eut un collaborateur; en 1802, *la Grande ville*, ou *les Provinciaux à Paris*, en quatre actes et en prose, dont la première représentation fut un peu orageuse; *le Mari ambitieux*, ou *l'Homme qui veut faire son chemin*, en cinq actes et en vers; en

1803, *le Vieux Comédien*, en un acte, en prose; *Monsieur Musard*, ou *Comme le temps passe*, en un acte, en prose. Auteur, acteur et directeur, comme Molière, Picard redoublait de zèle et d'activité pour instruire ses camarades par son exemple et ses conseils, pour augmenter, varier son répertoire, et il semblait se multiplier afin de mériter la bienveillance et l'intérêt que lui témoignait le public. Mais, malgré ses efforts, malgré le mérite de ses ouvrages et de ceux qui lui furent présentés par d'autres auteurs, il était difficile de soutenir un théâtre borné au seul genre de la comédie, quoiqu'on l'appelât la *petite Maison de Thalie*. En juillet 1804, Picard fut chargé de la direction de l'Opéra-Italien qui, depuis, joua trois fois la semaine dans la salle Louvois; et ce théâtre, placé sous la surintendance de M. de Rémusat, prit le nom de théâtre de l'Impératrice. Les embarras et les soucis d'une double direction n'interrompirent nullement les travaux littéraires et dramatiques de Picard: il donna, cette année, *les Tracasseries*, ou *Monsieur et madame Tatillou*, en quatre actes; *l'Acte de Naissance*, en un acte; *le Susceptible*, en un acte; en 1805, *la Noce sans mariage*, en cinq actes, *les Filles à marier*, en trois actes; *Bertrand et Raton*, ou *l'Intrigant et sa dupe*, en cinq actes, en prose, non imprimée (3); en 1806, *les Marionnettes*, ou *un Jeu de la fortune*, en cinq actes, l'un des plus piquants ouvrages de l'auteur auquel il valut une pension de Na-

(3) *La France littéraire* de M. Quérard, a dit, par erreur, que cette pièce fut imprimée ou jouée en 1834, et qu'elle figure dans les OEuvres de l'auteur. Elle l'a sans doute confondue avec la comédie que M. Scribe a donnée sous le même titre.

poléon; la *Manie de briller*, en trois actes; en 1807, *les Ricochets*, en un acte, une de ses plus jolies petites comédies, malgré sa ressemblance avec *les Marionnettes* (4). A cette époque, Picard cessa de paraître sur la scène, soit qu'il voulût avoir plus de loisirs pour se livrer à la composition, soit qu'il fût las et dégoûté de l'état de comédien, soit enfin qu'il craignît que ce ne fût contre lui un motif d'exclusion de l'Institut. Il s'y était porté candidat, en 1806, pour le fauteuil vacant, par la mort de son ami Collin-d'Harleville; mais ce ne fut qu'en 1807 qu'il y succéda à Dureau de la Malle. Sa réception eut lieu le 24 nov., dans la même séance que celle de Laujon et de Raynouard. Leurs discours ont été imprimés avec les réponses du directeur annuel, Bernardin de Saint-Pierre. Peu de temps après, Picard obtint la décoration de la Légion-d'Honneur, qu'il n'eût pas obtenue de Napoléon s'il fût resté comédien. Appelé, par décret impérial, à la direction de l'Opéra et à la présidence du conseil d'administration de ce théâtre, il entra en exercice le 9 novembre, et fut remplacé par Al. Duval, dans la direction du théâtre de l'Impératrice, que l'on transféra, l'année suivante, à l'Odéon nouvellement rebâti. Les détails d'une administration aussi compliquée que celle de l'Opéra, interrompirent les travaux littéraires de Picard. Quand il les reprit, en 1809, ce fut d'abord avec peu de bonheur : la comédie qui lui avait coûté le plus de peine, *les Capitulations de conscience*, en cinq actes et en vers, fut impitoyablement sifflée au Théâtre-Français où elle n'a plus

(4) Cette pièce a été mise en couplets par M. Rondeau, et arrangée pour le théâtre de Comte, en 1829.

reparu, quoiqu'elle ne soit pas sans mérite. Celle des *Oisifs*, en un acte et en prose, fut mieux accueillie au théâtre de l'Impératrice, ainsi que *l'Alcade de Molorido*, en cinq actes (1810). *La Vieille tante*, ou *les Collatéraux*, comédie en cinq actes et en prose, et *le Café du printemps*, en un acte, y obtinrent, en 1811, un succès complet. Mais *un Lendemain de fortune*, ou *les Embarras du bonheur*, n'avait eu qu'un demi-succès au Théâtre-Français. Toutes les pièces que nous avons citées au nombre de 33, sans y comprendre celles que nous avons spécialement exceptées, ou mentionnées dans différentes catégories, forment les 6 volumes in-8° dont se compose la 1^{re} édition du théâtre de Picard, publiée en 1812. Il continua d'administrer l'Opéra avec zèle et désintéressement, sous la surveillance du chambellan Rémusat, jusqu'en avril 1814, et même lorsque ce théâtre eut passé dans les attributions du ministère de la maison du roi. Remplacé le 1^{er} janvier 1816, par Choron (*voy. LXI*, p. 51), qui n'eut que le titre de régisseur, Picard fut nommé directeur de l'Odéon. Il eut alors avec Duval, son prédécesseur et son ancien ami, une discussion d'intérêts qui fut soumise aux tribunaux. Duval avait publié un *factum* en vers caustiques et virulents, auquel Picard ne répondit que par une défense en prose très-moderée. L'affaire se termina par une transaction à l'amiable : mais il n'est guère probable que leur réconciliation ait été sincère. Le nouveau directeur recommença bientôt à travailler pour son théâtre. Il y donna, la même année, *Monsieur de Boulanville*, ou *la Double réputation*, comédie en cinq actes, en prose, qu'il réduisit ensuite à trois ;

les deux Philibert, en trois actes, pièce digne des meilleurs temps de l'auteur, et à laquelle Moline (*voy. ce nom*, LXXIV, 166) donna une *Suite*; en 1817, *le capitaine Belronde*, en trois actes, qui réussit peu, soit en comédie, soit en opéra-comique; une *Matinée de Henri IV*, en un acte, qui ne rappelle aucun trait de la vie du Béarnais; *Vanglas*, ou *les Anciens amis*, en cinq actes, pièce estimable qui a quelque analogie, pour les caractères, avec *Boulanville* et *les deux Philibert*; *la Maison en loterie*, comédie en un acte, mise en opéra-comique, puis en vaudeville avec Radet, jouée au Gymnase-Dramatique en 1820, et insérée, sous cette forme, dans les OEuvres de l'auteur. Un nouvel incendie ayant consumé l'Odéon, le 20 mars 1818, Picard obtint la jouissance du théâtre Favart, jusqu'au 6 janvier 1820, où il fit l'ouverture de la nouvelle salle de l'Odéon, qui devint alors second Théâtre-Français. Il n'y donna qu'une comédie qui ne fit guère que paraître : *l'Intrigant maladroit*, ou *le Jeune sot et les bonnes gens*, en trois actes et en prose. Les sept pièces que nous venons de citer forment les tomes 7 et 8 de l'édition de son théâtre, publiée en 1821, en y comprenant *la Fête de Corneille*, à-propos en un acte qu'il avait composé et fait jouer, en 1800, à Rouen, le jour de Saint-Pierre, pour la représentation annuelle, en l'honneur de l'auteur du *Cid*; *la Saint Jean*, comédie en trois actes, qui avait été mal accueillie en 1802; enfin *les Charlatans et les Compères*, pièce en cinq actes fort longs, commencée en 1808, et dont l'auteur n'avait pas osé risquer la représentation, parce que, depuis cette époque, il voyait surgir, chaque jour, de nouveaux charlatans et de nouveaux

compères. — La direction de l'Odéon était devenue pour lui une corvée, à cause des prétentions outrées de ses acteurs, surtout ceux de la tragédie, qui affectaient de vouloir éclipser les premiers talents du Théâtre-Français, sans prévoir qu'ils allaient être bientôt eux-mêmes envalis, effacés par le spectacle chantant qu'on parlait de leur adjoindre. Il se retira donc, en mars 1821, avec une pension, et fut remplacé par M. Gentil de Chavagnac, chansonnier et vaudevilliste, qui, après une gestion malheureuse, donna sa démission, en octobre 1822. Quant à Picard, il avait été maintenu dans l'Académie française, par ordonnance royale en 1816; il fit partie du jury de lecture de l'Opéra, depuis le 26 août de cette année jusqu'à la suppression de ce jury, en décembre 1824. — Ne pouvant rester oisif, même dans ses dernières années, Picard, outre les deux pièces qui furent son début, et cinq autres que nous avons citées; outre les 43 contenues dans les 8 volumes de son *Théâtre*, les 6 réimprimées en 1832, dans son *Théâtre républicain*, et les 2 insérées dans les œuvres d'Al. Duval, en tout 58, continua jusqu'à la fin de sa vie à travailler pour le théâtre. Nous allons compléter la liste de ses ouvrages dramatiques, en citant ceux qui ne sont pas entrés dans les deux éditions de son *Théâtre*, ou qui n'ont pas été imprimés. Il avait donné à Louvois, en 1807 : I. *L'Influence des perruques*, ou *le Jeune médecin*, en un acte, en prose. II. *L'Ami de tout le monde*, en deux actes, en prose. III. *L'Auberge de Munich*, ou *le Mariage de deux grenadiers*, comédie épisodique, en un acte, en prose, avec un divertissement pour la paix de Tilsit. Au théâtre du Vau-

deville (avec Barré, Radet et Desfontaines) : IV. *Lantara*, ou *le Peintre au cabaret* (1809). V. *Les Deux lions*, ou *M. Winfort* (1810). A l'Odéon : VI. *Les Prometteurs*, ou *l'Eau bénite de Cour*, comédie en trois actes, en prose, 1812. A l'Opéra-Comique : VII (avec Loraux). *Valentin*, ou *le Paysan romantique*, pièce en trois actes, qui, n'offrant rien de neuf, et ressemblant à *Ricco*, à *Gulistan*, etc., fut sifflée à la première représentation, et ne dut ensuite quelque succès qu'à la musique de Berton, 1813. Il donna depuis au Gymnase : VIII (avec Waflard et Fulgence). *Un Jeu de bourse*, ou *la Bascule*, comédie en un acte et en prose, 1821. IX (avec ***). *L'Album*, comédie-vaudeville en un acte, 1823, réimprimée dans la *Suite du théâtre de Madame*, 1830. X (avec ***). *L'Absence*, id., 1823. XI (avec Mazères). *Le Landau*, ou *l'Hospitalité*, id., 1825. XII (avec ***). *Riche et pauvre*, comédie en un acte, 1827. A l'Odéon : XIII (avec Mazères). *L'Enfant trouvé*, en trois actes, 1824. XIV (avec Waflard et Fulgence). *Les Deux ménages*, en trois actes, en prose, 1825. XV (avec ***). *Les Surfaces*, ou *les Quatre cousins*, en trois actes, 1825. XVI (avec Mazères). *Héritage et mariage*, en trois actes, 1826. Au Théâtre-Français : XVII (avec M. Empis). *L'Agiotage*, ou *le Métier à la mode*, en cinq actes, 1826. XVIII. *Lambert Symnel*, ou *le Mannequin politique*, en cinq actes, joué sans succès en 1827. XIX (avec Mazères). *Les Trois quartiers*, en trois actes, qui en obtinrent beaucoup en 1827. A l'Odéon : XX (avec ***). *Le Généreux par amitié*, en 5 actes, tombé en 1827 et non imprimé. XXI (avec Malmonté). *Les Éphémères*, ou *la Vie en un jour*, tragi-comédie-folie en 3 actes, avec prologue et épilogue,

1828, pièce philosophique qui obtint l'estime des amateurs plus que les applaudissements du public. Au Théâtre-Français : XXII (avec Mazères). *Le Bon garçon*, en trois actes et en prose, 1829, succès posthume, mais honorable, car Picard était mort. Il est auteur encore d'un opéra-comique, XXIII. *Babouk*, dont Lemierre avait composé la musique, et qui, reçu depuis très-long-temps au théâtre Favart, n'y a jamais été représenté. Il avait été chargé aussi de mettre en deux actes l'opéra de *Roland*. C'est à tort que l'*Almanach des Spectacles* de Duchesne, pour 1815, lui attribue une comédie en un acte, *la Jeune prude*, représentée, en 1807, au théâtre Louvois : il l'a confondue avec une pièce de M. Dupaty, musique de Dalayrac, jouée sous le même titre, en 1804, à l'Opéra-Comique. C'est également à tort que *la France littéraire* lui attribue *la Demoiselle de compagnie*, jouée en 1826 ; cette pièce est de MM. Scribe et Mazères. — Picard n'est pas seulement auteur de plus de 80 ouvrages dramatiques (5) ; il a fait aussi des romans ; mais ce n'est pas son plus beau titre de gloire ; et, bien qu'ils ne soient pas sans mérite et qu'ils offrent en général des caractères originaux et comiques, un style naturel et des traits spirituels et piquants, ils n'auraient pas suffi ni peut-être contribué à fonder sa réputation. Ce sont : I. *Les Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme*, 1813, 4 vol. in-12, insérées dans l'édition de

(5) Picard a composé 65 comédies, dont 50 seul ; 8 opéras-comiques, dont 6 seul ; et 8 vaudevilles, dont 7 avec divers collaborateurs, total 81. On a prétendu, à tort, que dans la composition de ses derniers ouvrages, donnés en société, il a eu la plus faible participation. Une édition in-32, de son *Théâtre*, qui devait être complète, n'a pas été terminée.

ses *OEuvres*, 1821, dont elles forment le 9^e et le 10^e vol. in-8°, et réimprimées plusieurs fois ; 5^e édit., 1825, 5 vol. in-12. II (avec M. Droz). *Mémoires de Jacques Fauvel*, 1822, 4 vol. in-12. III. *L'Exalté, ou Histoire de Gabriel Desodry, sous l'ancien régime, la révolution et l'empire*, 1823 et 1824, 4 vol. in-12. IV. *Le Gil-Blas de la révolution, ou les Confessions de Laurent Giffard*, 1824 et 1825, 5 vol. in-12. V. *L'Honnête homme, ou le Niais*, 1825, 3 vol. in-12. VI. *Les Gens comme il faut et les petites gens, ou Aventures d'Auguste Menard*, 1826, 2 vol. in-12; traduits en allemand, 1826, 2 vol. in-12. VII. *Les Sept mariages d'Eloy Galland*, 1827, 3 vol. in-12. On a encore de Picard : *Discours prononcé aux funérailles de Cailhava*, 1813, in-8°. *Exposé de la conduite de Picard dans l'affaire de l'Odéon*, 1816, in-4° de 16 pages. *Notices sur Iffland et Brandes*, imprimées en tête des mémoires de ces deux acteurs célèbres, dans la *Collection des Mémoires sur l'Art dramatique*, 1823, in-8°. Il a fait aussi la *Notice de Molière* mise en tête de l'édition du célèbre comique, publiée par Baudouin frères. *De la Comédie*, extrait de l'*Encyclopédie moderne*, 1825, in-8° de 16 pag., non mis en vente, et cité à tort comme pièce de théâtre, dans la *Biographie portative des contemporains*. Il a publié, en société avec J. Peyrot, comme éditeur : *Répertoire du Théâtre-Français*, avec des commentaires de divers auteurs, édition classée dans un nouvel ordre, ornée de douze portraits, et précédée de notices développées sur les auteurs et acteurs célèbres, 1825 et ann. suiv., 4 vol. in-8°, ou 20 vol. in-32. Il a aussi publié seul : *Les Femmes*, roman dialogué de Carmontelle, 1825, 3 vol. in-12. Picard mourut à Paris, le 31

décembre 1828, avant d'avoir accompli sa soixantième année. Un immense concours de ses amis, de gens de lettres, de comédiens et de curieux accompagna son cortège funèbre, et des discours furent prononcés sur sa tombe par MM. Villemain, Casimir Delavigne, Mazères et Cartigny. Son éloge fut prononcé à l'Académie française, le 24 déc. 1829, par Arnault, son successeur, et par M. Villemain, alors directeur. Une pension de 1,200 fr. fut accordée à sa fille, sur les fonds de la maison du roi. On doit regretter qu'Andrieux, son ancien et fidèle ami, n'ait pas eu le temps de lui consacrer une notice, aussi détaillée que celle qu'il a faite pour Collin-d'Harleville. Pendant une carrière de quarante ans, à laquelle nulle autre ne pourrait être comparée, pour l'activité, la fécondité et les succès, Picard a paru sous quatre faces différentes, comme comédien, comme directeur, comme romancier, et comme auteur dramatique. Comédien, il eut de l'intelligence, de la finesse, un masque jovial et spirituel, une diction correcte et naturelle, mais un peu monotone ; il n'avait pas la verve, l'aplomb et la profondeur qui caractérisent le talent supérieur. Directeur, il montra toujours du zèle, de l'activité, de l'ordre, de la probité, et il sut mériter l'estime et la confiance du gouvernement et de ses camarades ; aussi l'article qu'on lui a donné, dans le *Dictionnaire des Girouettes*, nous paraît-il aussi injuste qu'insignifiant. Il paya son tribut aux circonstances pendant la révolution, et il suivit, en cela, l'exemple de la plupart des auteurs contemporains ; car il y aurait eu alors du danger à ne pas les imiter. Mais, à l'exception des *Visitandines*, dont le sujet et les détails ne choquent guère

plus la décence et la morale chrétienne que le charmant poème de *Vert-Vert*, et dont même il n'a plus reproduit le troisième acte, il n'a fait entrer aucune autre de ses pièces révolutionnaires dans les deux éditions de son Théâtre, publiées, l'une, sous le règne de Napoléon, l'autre pendant la restauration. Il n'eût pourtant couru aucun risque à le faire sous l'un et l'autre règne, puisque de pareils ouvrages ont été réimprimés, à ces deux époques, dans les œuvres d'Alex. Duval, de Piganlt-Lebrun, etc. Picard a donc agi, en cela, franchement et consciencieusement. S'il eût été *Girouette*, il aurait flagorné tour-à-tour les deux derniers gouvernements, et l'on trouverait dans ses deux éditions, plus d'une pièce de circonstance, plus d'un hommage d'adulation. Cependant on n'y voit que celle où il a célébré la Paix de Tilsitt, le plus beau, le plus heureux événement du règne de Napoléon. Quant à ses pièces révolutionnaires, il les avait exclues de ses Œuvres; ce n'est que trois ou quatre ans après sa mort, et depuis la révolution de juillet, qu'elles ont été recueillies et éditées comme objet de spéculation; et elles paraissent bien innocentes si on les compare à tant d'autres ouvrages de la même époque. Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de lui comme romancier. Il ne nous reste plus, pour achever sa notice, qu'à examiner, à apprécier son talent d'auteur dramatique. Ses amis, ses partisans l'ont surnommé le *Molière de son siècle*: ses détracteurs l'ont comparé à Dancourt. Il y a eu exagération de part et d'autre. S'il ne put s'élever à la comédie politique, il sut du moins, dans la comédie morale, non-seulement peindre les ridicules, mais quel-

quefois attaquer les vices et démasquer les fripons. On lui a reproché trop d'uniformité dans le caractère, l'état et le ton de ses personnages; de n'avoir mis en scène que des bourgeois et des parvenus; mais, n'ayant pas sous les yeux des marquis et des courtisans, il ne pouvait peindre que ce qu'il voyait. La révolution avait tout nivelé; elle avait introduit dans la société des mœurs qui s'y conservèrent long-temps, même après que l'inégalité eut reparu. Picard a peint fidèlement les mœurs de son siècle, mœurs que la révolution aussi avait rendues plus variées et plus mobiles que celles de l'ancien régime. Il copiait la société à mesure qu'elle posait devant lui. Mais si parfois la fidélité de ses portraits alla jusqu'à la trivialité, et lui valut le surnom de *Teniers de la comédie*, il ne faut en accuser que cette société qui fréquentait alors les spectacles. Ses pièces sont, en quelque sorte, le journal de l'époque: aussi son nom et sa réputation sont restés populaires. On aimait l'auteur qui, chaque soir, amusait et faisait rire. Ce qu'il y a de certain, c'est que Picard tiendra toujours un rang distingué sur le Parnasse dramatique, non pas seulement par sa fécondité, par sa facilité d'invention, par son entente de la scène; mais pour avoir fidèlement suivi la route tracée par le maître de l'art, en conservant à la comédie son style, son caractère, son véritable but de corriger en amusant. On lui a reproché aussi d'avoir trop multiplié les personnages qui arrivent ou qui partent; de leur avoir donné quelquefois trop de loquacité; mais il pensait peut-être avec raison que cela produisait du mouvement et de la chaleur sur la scène. On ne trouve pas dans ses ouvrages un assez grand

développement de caractères, une connaissance assez intime de l'homme : on y remarque des négligences de style plus fréquentes dans ses vers que dans sa prose, qui se prêtait mieux à la rapidité que ses fonctions de directeur l'obligeaient de mettre dans ses travaux dramatiques. Mais la censure doit se taire quand on lit les naïves, modestes et intéressantes préfaces qu'il a placées lui-même en tête de ses pièces, et dans lesquelles il

se montre si juste, si impartial et parfois si sévère pour ses propres compositions. Toujours est-il que son dialogue est vif et plein de saillies heureuses, sagacité franche et naturelle; qu'on trouve dans la plus grande partie de ses ouvrages le *vis comica*, principal mérite du genre, et que celui qui sut faire rire pendant la terreur, fait encore agréablement sourire quand on lit ou qu'on voit jouer plusieurs de ses comédies (6). A—T.

(6) Nous ne pouvons mieux compléter le portrait de Picard qu'en donnant ici une esquisse qui vient de nous être envoyée par notre collaborateur M. Fabien Pillet, l'un des hommes de son époque les plus capables de l'apprécier. « Picard était d'une taille petite et ramassée; son front était large et dégarni de cheveux; ses épaules hautes et arrondies; son ventre saillant; ses jambes courtes et grêles; en un mot, il lui fallait, pour ne pas paraître absolument laid, toute la vivacité joviale et spirituelle de sa physionomie. Familiarisé, dès sa jeunesse, avec les mœurs faciles et le tutoiement des comédiens, il se sentait beaucoup plus à l'aise parmi eux que dans les meilleures sociétés de la capitale, où il fut souvent admis. Il était ou paraissait rarement de mauvaise humeur, ayant presque toujours la mine riante, et traitant toutes les personnes auxquelles il avait affaire avec le même air de franchise et de cordialité. Cette apparence, néanmoins, ne laissait pas d'être parfois trompeuse. Sans être enclin à la méchanceté, il était fin, adroit, agissant, et si Alexandre Duval eut tort de le jouer en public, dans la comédie du *Faux Bonhomme*, on ne peut nier, du moins, que quelques traits de ce personnage, soi-disant ami de tout le monde, ne puissent être appliqués à l'auteur de *Médiocre et rampant*. — Considéré comme acteur, Picard méritait des éloges par le naturel de son jeu, peu savant à la vérité, et trop uniforme, mais singulièrement vif et délié. Ayant ce qu'on appelle la voix dans la tête, il abusait souvent de cet organe criard, pour dominer le diapason de ses interlocuteurs; et ce défaut, dont se plaignaient les vrais amateurs, manquait rarement de plaire à la multitude. Du reste, plein d'intelligence, connaissant bien le goût de son public, et doué d'une gâté très-expansive, il était parfaitement placé dans les rôles de brouillons, de triguands et de bavards, qui contribuaient beaucoup au succès de ses comé-

dies. Néanmoins, sa réputation d'auteur comique s'élevait fort au-dessus de celle qu'il s'était faite comme acteur : il faut convenir qu'aucun de ses rivaux n'a su peindre plus fidèlement les mœurs de la société, notamment celles de la classe bourgeoise; et aucun n'en a fait ressortir plus plaisamment les divers ridicules. Son dialogue est rempli d'esprit et de mouvement, et l'on n'y trouve aucune sorte d'affectation. Bien qu'il ait obtenu et mérité des succès dans le haut comique, et qu'on ait de lui plusieurs pièces en cinq actes et en vers, il est aisé de sentir qu'il composait avec plus de facilité et de verve la comédie de genre, et qu'il y était, par conséquent, plus original. D'après Chénier, la gâté, l'invention, l'art d'observer, l'intention bien prononcée de corriger les mœurs, et le talent difficile de bien développer le but moral sans refroidir la comédie, sont les qualités essentielles d'un auteur comique, et M. Picard les réunit. (*Tableau de la Littérature*.) — Nous n'ajouterons rien à cet éloge, et la future génération sera, sans doute, assez juste pour le confirmer; les monstruosité du drame moderne ne peuvent continuer long-temps de souiller la scène française... D'autres causes s'opposent cependant encore aujourd'hui au succès des pièces de Picard... Voici comment un critique spirituel, M. Merle, les indiquait en 1836, à l'occasion de la reprise d'une de ses pièces, *Le Conteur*, ou *les Deux postes*, qui avait obtenu un grand succès en 1793, bien que ce ne soit qu'une sorte de vaudeville qui n'aurait jamais dû prétendre à figurer même à la suite des pièces de Danconrt. Il ne réussit d'abord que par deux caricatures d'Anglais très-bien jouées par La Rochelle et mademoiselle Joly. On rit de quelques situations de l'ouvrage, mais on trouva généralement la pièce peu digne de notre première scène. « Ce qui a souvent manqué au comique de Picard, ajoute le même critique, c'est ce qu'on appelle le ton de la

PICART (1) (BENOÎT), capucin, né à Toul en 1663, a su, dans sa

« *Comédie-Française* ; il y a toujours eu
 « dans la nature de son talent, plein de
 « verve, de gaieté et d'esprit, quelque chose
 « de commun et de bourgeois, qui ne permet
 « pas à ses pièces de se soutenir au répé-
 « toire des Français. Son genre de comique,
 « qui n'est pas sans mérite, avait trouvé un
 « théâtre qui lui convenait, c'était le théâtre
 « Louvois ; hors de là, il a toujours été dé-
 « placé sur une scène plus relevée, comme
 « tous les acteurs formés à son école, qui ont
 « voulu s'élever au-dessus de leur sphère.
 « Barbier vint tomber à la *Comédie-Françai-*
 « se, de l'emploi des jeunes premiers dans
 « l'emploi obscur des confidentes et des rai-
 « sonneurs. Clozel, si brillant et si applaudi
 « chez Picard, n'a jamais pu s'acclimater rue
 « de Richelieu ; et Devigny, qu'on appelait le
 « *Moté de la rue de Louvois*, est venu mou-
 « rir financier fort médiocre à la *Comédie-*
 « Française. La reprise du *Conteur* n'aura
 « pas plus de durée que toutes celles qu'on
 « a essayées du même auteur, et cette pièce
 « disparaîtra de l'affiche au bout de trois ou
 « quatre représentations, comme la *Petite*
 « ville et les *Marionnettes*. Il n'y a même
 « aujourd'hui plus d'acteurs qui sachent jouer
 « Picard : cette gaieté bruyante, cet entrain de
 « comique, cette verve bourgeoise, ne se re-
 « trouvent ni dans Monrose, ni dans Guiaud,
 « ni dans mademoiselle Dupont, habitués à
 « un comique d'une plus forte complexion, et
 « qui n'ont pas reçu, comme ceux qui ont
 « créé l'ouvrage dans sa nouveauté, les ins-
 « pirations si joyeuses et si vraies de Picard
 « lui-même. » Nous n'ajouterons plus qu'un
 mot à ce tableau, déjà sans doute assez long,
 c'est que, dans la vie de Picard, comme
 dans celle de Molière, on voit les hommes
 les plus habiles à peindre les ridicules,
 n'en être pas eux-mêmes plus exempts que
 d'autres : à l'âge d'environ cinquante ans, il
 épousa, en secondes noces, une jeune fille à
 peine nubile, et l'on prétend, sans preuves
 peut-être, qu'il ne tarda pas à reconnaître la
 triste conséquence de cet axiome : *Si qua vo-*
les apte nubere, nube pari. Beaucoup de
 notices historiques et biographiques lui ont
 été consacrées. Nous croyons avoir donné la
 plus complète et la plus exacte. Son portrait
 a été exécuté en peinture, en gravure, en
 sculpture, et partout il est assez ressemblant.
 Un de ses admirateurs avait transcrit au bas
 de l'une de ces images cette naïveté si pi-
 quante, tirée de la *Petite ville* : *Mais, ma*
mère, l'autre n'est peut-être pas marié.

M—D j.

(1) C'est à tort que le *Moréri* de 1759 et les autres dictionnaires historiques, qui l'ont copié écrivent ce nom *Picard*.

modeste carrière, acquérir quelque renommée par des travaux importants sur l'histoire et les antiquités du pays qui l'avait vu naître. Il doit être considéré comme l'heureux précurseur de dom Calmet, sur lequel il a l'avantage d'avoir mieux approfondi les matières qu'ils ont traitées l'un et l'autre. Une vie toute consacrée à l'étude et à l'exercice des devoirs monastiques, offre peu d'incidents au biographe ; ce qui mérite d'en être rapporté se rattache à la publication de quelques écrits qui ont encouru les censures de la critique, même de l'autorité publique, mais qui ont obtenu les suffrages des savants les plus distingués de l'époque, tels que Bauluse, Mabillon, etc. Le P. Benoît Picart parvint aux dignités de son ordre (2), c'est-à-dire qu'il fut gardien des capucins de Toul, et définitive-général de la province de Lorraine. Il mourut subitement dans son couvent, au mois de janvier 1720. Voici la liste la plus exacte qui ait été donnée jusqu'ici des ouvrages qu'il a mis au jour : I. *La vie de saint Gérard, évêque de Toul, avec des notes pour servir à l'histoire du pays*, Toul, 1700, in-12 de 424 pages. « Cette
 « Vie est le fruit de mes premières
 « études dans la recherche des an-
 « tiquités du pays, » dit le P. Be-
 noît, qui, pour satisfaire l'impatience
 des fidèles du diocèse, la détacha de
 l'histoire générale de Toul, qu'il avait
 entreprise, mais dans laquelle il ne
 la reproduisit que par extraits. II.
Dissertation pour prouver que la ville

(2) Le superficiel et caustique Chévrier (*Hist. de Lorraine*, IX, 72), fait donc mal à propos observer que, « peu jaloux des
 « honneurs minutieux du cloître, qu'on bri-
 « gue jusque chez les capucins, pour tenir
 « encore à l'humanité, au moins par l'ambi-
 « tion, le P. Benoît se livra exclusivement à
 « l'histoire ecclésiastique et civile de sa pro-
 « vince ».

de Toul est le siège épiscopal des Leuquois, 1701, in-4° ; réimprimée, deux ans après, sous le titre de *Défense de l'antiquité de la ville et du siège épiscopal de Toul, contre la préface du Système chronologique et historique des évêques de Toul*, Paris, 1702, in-8°. L'éditeur de ce dernier ouvrage (le P. Hugo), avait prétendu, dans la préface, que le siège épiscopal du diocèse fut d'abord établi à Gran, ville de Champagne. Dans son zèle patriotique, le P. Benoît battit en brèche ce système avec les armes puissantes de l'érudition et de la logique. C'est là le premier germe des hostilités qui éclatèrent, depuis, entre l'humble capucin et l'évêque de Ptolémaïde (voyez Hugo, XXI, 27). Il paraît que Nicolas Clément, né aussi à Toul, avait aidé de ses conseils et de ses recherches le P. Picart ; mais là se borna sa coopération. Il faut donc ranger parmi les erreurs de Barbier, l'attribution qu'il fait à Clément de la *Défense de l'antiquité du siège de Toul, par le sieur d'Antimon*. Le nom d'Antimon ne se lit d'ailleurs que dans le privilège, et non sur le frontispice. Quoique la *Biographie universelle*, tome XI, p. 3, ait rapporté elle-même, sans l'adopter, l'assertion de la *Bibliothèque historique de la France*, qui donnait à Delisle (Simon-Claude) la plus grande part dans ce travail, celui-ci est complètement étranger à l'écrit du P. Benoît. Une méprise plus grave a été commise par le *Moréri* de 1759 (t. VIII, p. 319), qui, contre toute vraisemblance, affirme « que la dissertation du P. Benoît et la préface du *Système*, ont été attaquées par feu M. Clément, dans un écrit où il s'est caché sous le nom d'Antimon ». III. *Origine de la très-illustre maison de*

Lorraine, avec un Abrégé de l'histoire de ses Princes, Toul, 1704, in-8°. L'auteur a suivi, pour les premiers temps de cette histoire, les anciens chroniqueurs de Lorraine, dont les ouvrages sont restés manuscrits, ou dont la publication récente est due aux soins des Bénédictins, tels que Richer, Jean de Bayon, Albéric des Trois-Fontaines, le doyen de Saint-Thiebaut, Jean d'Ancy, etc. Il s'arrête à l'opinion généralement adoptée aujourd'hui, qui fait descendre la maison de Lorraine de celle d'Alsace. On désirerait quelquefois plus de critique dans le choix et la disposition des preuves, mais le grand nombre de citations tirées des circulaires et des nécrologes du pays donne de l'intérêt à des considérations dont on pourrait contester la justesse, et qui rebutent d'ailleurs par la pesanteur du style. IV. *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul*, Toul, 1707, in-4°. C'est l'ouvrage capital du P. Benoît. « On ne « sait, dit-il, par quelle fatalité l'église « de Toul, qui ne manqua jamais d'habiles gens, s'est trouvée, jusqu'ici, « sans histoire. On ne conçoit pas comment un clergé si fécond en saints évêques, illustré par des cardinaux et des souverains pontifes, n'ait pas fait naître la pensée à tant de docteurs formés dans le sein de son église même, d'en composer l'histoire générale. » Picart entreprit cette tâche difficile, avec le secours de plusieurs manuscrits qui lui furent communiqués par de l'Aigle, grand-archidiacre, des mémoires de Louis Machon et de Jean Midot. Il pénétra dans les archives de la cathédrale et de plusieurs maisons religieuses. Nicolas Clément, son ami, lui fournit des matériaux considérables, tirés de la Bibliothèque du roi. A

l'aide de tous ces moyens, il composa un livre encore fort recherché de nos jours. Les diplômes et les chartes qu'il a fait imprimer parmi les pièces justificatives, une carte du diocèse de Toul, dressée par Guillaume Delisle, et que le géographe a accompagnée d'une explication intéressante, ajoutent beaucoup de prix à cet ouvrage si recommandable. V. *Peteris ordinis seraphici monumenti nova illustratio, cum synopsi historica, chronologica et topographica ortus et progressus illius ordinis apud Lotharingos, Leucos, Metenses et Virdunenses*, Toul, 1708, in-12. L'auteur, passionné pour la gloire de son ordre, en retrace l'origine et les progrès dans les diocèses de Toul, de Metz et de Verdun, et, dans un sujet de peu d'intérêt, trouve le moyen de se livrer à des recherches curieuses. VI. *Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul*, Toul, 1711, 2 vol. in-8°. Ce livre, supprimé par arrêt du Parlement de Nancy, est devenu rare. L'auteur, qui l'avait composé sous l'influence du prélat de Toul et de son conseil, avait trop étendu les droits temporels de l'évêché, au préjudice du souverain. VII. *Supplément à l'Histoire de la maison de Lorraine, imprimée à Toul, en 1704, première partie* (de XII et 192 p.) — *Remarques sur le Traité historique et critique de l'origine et de la généalogie de la maison de Lorraine, imprimé à Berlin en 1711; seconde partie* de 142 p., Toul, 1712, in-12. L'abbé Hugo, auteur du Traité historique, était fort maltraité dans cette seconde partie. On allait jusqu'à lui reprocher de n'avoir donné qu'un précis du livre publié, huit années auparavant, par le P. Benoît Picart, et de plus rempli d'erreurs et d'imprudences grossières. Le style injurieux du capucin nuisit à la solidité de quel-

ques-unes de ses observations. Un grand nombre d'autres parurent minutieuses ou peu fondées. L'abbé Hugo releva le gant, et répondit avec plus de politesse, du moins dans les termes, par deux lettres imprimées, aux censures du P. Benoît, qui ne se tint pas pour battu, et publia, à son tour : VIII. *Réplique aux deux Lettres qui servent d'apologie au Traité historique sur l'origine de la maison de Lorraine, avec la suite des Remarques critiques sur le même Traité*, Toul, 1713, in-12. Tous ces écrits, relatifs à l'histoire de Lorraine, peuvent être consultés avec fruit, parce que, abstraction faite de leur forme un peu acerbe, on y trouve des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, et qu'ils contiennent un grand nombre de pièces qui ont été anéanties. On a prétendu que la cour de Lorraine, fort mécontente du penchant que le P. Benoît témoignait pour la France et les évêques de Toul, avait fait froter les épaules du capucin, par un soldat aux gardes. Mais ce bruit, propagé par un journal manuscrit de Lorraine, est démenti par le caractère de mansuétude bien connu du duc Léopold, qui n'aurait pas permis une semblable voie de fait, dans une ville soumise à la domination française, et encore moins dans ses propres États. IX. *Apologie de l'histoire de l'Indulgence de Portioncule*, Toul, 1714, in-12. Des lettres critiques furent publiées en 1715 par le P. Joseph Petit-Didier, jésuite, sur cette Apologie. Le P. Benoît, qui n'accorda jamais de trêve à ses adversaires, fit paraître en 1716, trois Lettres en réponse aux attaques dont son livre avait été l'objet. Il a laissé manuscrite une Histoire ecclésiastique et civile du diocèse et de la ville de Metz, qui se trouve déposée à la bibliothèque de cette im-

portante cité. On ignore ce qu'est devenue l'histoire de Verdun qu'il avait composée. L'abbé Hugo lui a attribué (3) une *dissertation* latine sur cette question : *Si le capuchon franciscain était autrefois adhérent à la robe, ou s'il ne l'était pas*. Mais il est permis de croire que c'est une plaisanterie imaginée pour faire rire aux dépens du disciple de saint François. La prétendue *dissertation* est restée inconnue à tous les bibliographes. On croit que le P. Benoît est l'auteur d'une première et d'une seconde *Lettre à M. ****, sur la vie de saint Sigisbert, douzième roi d'Austrasie, par le père Vincent, Tiercelin, Nancy, 1704, in-8°, et d'une *Réplique à la réponse aux deux lettres écrites sur l'histoire de saint Sigisbert*, in 8° de 80 pages. Dans cette polémique élevée encore cette fois avec le P. Hugo, qui s'était constitué le défenseur du P. Vincent, les honneurs de la modération ne restèrent pas à Benoît Picart, qui s'efforça de mériter, en quelque sorte, l'épithète de *chien hargueux* que ses ennemis lui avaient donnée.

L—M—X.

PICCHENA ou **PICHENA** (CURZIO), homme d'État et philologue distingué, naquit vers 1550 à San-Geminiano dans la Toscane. Employé de bonne heure dans diverses négociations, il y montra tant de zèle et de capacité que le grand-duc Ferdinand finit par se reposer entièrement sur lui de l'administration de ses États. Curzio contribua beaucoup à délivrer la Toscane du joug des Espagnols, et sous le règne pacifique de Cosme II, il fit fleurir dans sa patrie les lois, le commerce et les arts. Digne d'apprécier le génie de Galilée, il se

déclara son protecteur ; et, tant que Curzio vécut, ce grand homme fut à l'abri de nouvelles persécutions. A la mort de Cosme (1621), Picchena fut déclaré chef du Conseil qui devait gouverner la Toscane pendant la minorité de Ferdinand II. Dans cette place éminente, il se montra ce qu'il avait toujours été, bon, simple, modeste, et disposé à prendre toutes les mesures que réclamait l'intérêt de ses compatriotes. Aussi, lorsqu'il cessa d'exercer l'autorité, Curzio ne perdit rien du respect que le peuple lui portait. Ses services furent récompensés par la place de sénateur, et il conserva le titre de secrétaire d'État. Pendant sa longue administration, il n'avait pas cessé de consacrer à l'étude tous les instants qu'il pouvait dérober à ses devoirs. Il entretenait avec Juste Lipse, qu'il avait connu dans une de ses missions, à Vienne (1583), une correspondance amicale et littéraire dont il nous reste quelques monuments (1). Ayant revu le *Tacite* de Lipse sur deux anciens manuscrits de la bibliothèque Laurentienne, il publia les *notes* et les *corrections* dont Lipse a beaucoup profité pour ses éditions postérieures de cet historien, Francfort, 1603, in-4°, précédées d'une dédicace au grand-duc Cosme, écrite avec une franchise remarquable. Les notes de Picchena, réimprimées dans l'édition qu'il a donnée de *Tacite*, Francfort, 1607, in-f°, et Genève, 1609, même format, ont été reproduites dans les éditions connues sous le nom de *Variorum*. Curzio mourut d'apoplexie à Florence, en 1629, dans un âge avancé, laissant la réputation d'un des plus habiles ministres que la Toscane ait eus, et regretté de

(3) *Réflexions sur deux ouvrages nouvellement imprimés, concernant l'histoire de la maison de Lorraine*, 73.

(1) On trouve deux lettres de Lipsé à Picchena dans les *Epistolæ selectæ*, cent. IV, 87, V, 34 ; et une de Picchena à Lipse dans le *Sylloge* de Burmann, II, 138.

tous les hommes vertueux. Il était l'ami des Strozzi, des Pignorio et des autres savants qui brillaient à cette époque autour du trône des Médicis. C'est un des personnages du roman de M. Rosini, *la Monaca di Monza*. W—s.

PICCHI (GEORGES), peintre, né à Castel-Durante, florissait à la fin du XVI^e siècle. Plusieurs historiens, déterminés par le caractère de ses ouvrages, lui donnent le Baroque pour maître; mais rien ne prouve qu'il ait reçu les leçons de ce peintre. Il vint à Rome sous le pontificat de Sixte-Quint, et fut employé par ce pape concurremment avec le Lilio. Il exécuta plusieurs grands ouvrages dans la bibliothèque du Vatican, à la *Scala-Santa*, et au palais de Saint-Jean de Latran. Doué d'une extrême facilité d'exécution, la manière du Baroque, fort en vogue à cette époque, devait le séduire, et il s'y laissa entraîner; mais il sut quelquefois y mettre des bornes, comme dans son tableau de *la Ceinture*, à St-Augustin de Rimini; d'autres fois au contraire, il l'outrepassa encore, comme dans le tableau de *Saint-Marin* qu'il peignit pour l'église de la ville de ce nom. Plusieurs autres de ses ouvrages tant à l'huile qu'à fresque, subsistent soit à Urbin, soit dans sa ville natale, soit à Crémone et ailleurs. Ce sont en général de vastes compositions qui remplissent des chapelles ou même des églises entières. Les plus grands travaux ne pouvaient l'effrayer, et il savait trouver, dans la facilité qu'il avait acquise à Rome, les moyens d'achever en peu de temps ce qui aurait exigé des années de la part d'un autre artiste. On disait de lui qu'il *faisait voler ses pinceaux*. Malgré son mérite incontestable, et tant de preuves qu'il en a laissées, ce peintre a été omis, jusqu'à pré-

sent, dans toutes les Biographies. On ne conçoit pas surtout comment Baglioni a pu l'oublier. On ignore l'année de sa mort; et l'on sait seulement qu'il avait à peu près cinquante ans lorsqu'il mourut.

P—s.

PICCHIANI (FRANÇOIS), anti-quaire et habile architecte du XVII^e siècle, naquit à Ferrare. Son père, nommé Barthélemi, avait cultivé l'architecture avec succès; et on lui doit l'église du *Mont de la Miséricorde*, à Naples, édifice de forme circulaire où l'on remarque sept autels, par allusion aux sept œuvres du titre de cette église. Ce fut lui qui enseigna à son fils les éléments de l'architecture. François, après avoir parcouru toute l'Italie dans le dessein d'y recueillir des antiquités pour le marquis del Carpio, vice-roi de Naples, revint dans cette capitale, et y fut chargé de la construction de plusieurs églises et monastères. Mais il est surtout connu par les travaux de *la Darse* ou bassin dans lequel sont réunis les vaisseaux de la marine royale. Ces travaux avaient d'abord été confiés à un certain Bonaventure Presti, chartreux, qui s'était fait quelque réputation par la restauration du palais du Nonce, dans la rue de Tolède. Lorsqu'on arriva aux fondations, les eaux inondèrent les travaux en telle quantité, qu'on fut obligé d'abandonner l'ouvrage. Le vice-roi, affligé, renvoya le chartreux dans son couvent; mais Picchiani s'offrit pour continuer l'entreprise, et, aidé de Cafero, il employa, pour épuiser les eaux, des roues semblables à celles dont les jardiniers des environs de Naples se servent pour l'arrosage de leurs jardins. Ils réussirent et terminèrent la Darse, dans la forme qu'elle a encore aujourd'hui. Picchiani profita des

sources nombreuses que présentait le terrain pour y établir des fontaines nécessaires au service et à la salubrité des vaisseaux du roi. C'est lui qui construisit aussi cette majestueuse montée qui va de la Darse à la place du palais, et qui l'orna de belles fontaines. Il mourut à Naples en 1690. P—s.

PICCHIANTI (JEAN-DOMINIQUE), dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Florence vers 1670. Son maître de dessin fut le sculpteur Jean-Baptiste Foggini. On ne dit point qui l'instruisit dans la gravure ; mais, lorsque Mogalli entreprit de graver la *Galerie de Florence*, il lui confia l'exécution de plusieurs planches, conjointement avec Lorenzini et Ver Cruys. Il se chargea des *portraits du pape Léon X*, d'après Raphaël, tableau célèbre qui a fait partie du Musée du Louvre de 1800 à 1815, du *cardinal Bentivoglio*, d'après Van Dick, d'une *femme inconnue*, d'après Raphaël, et de celui en pied de *Frà Sebastiano del Piombo*, d'après le Titien. Il grava également *la Vierge à la chaise*, de Raphaël, ainsi que deux autres tableaux d'après le Titien, un d'après Annibal Carrache, et un d'après Pierre de Cortone. Toutes ces planches, de format in-f^o, dénotent un artiste dessinateur et qui maniait la pointe avec habileté. Les amateurs en recherchent les premières épreuves, devenues rares. P—s.

PICCOLOMINI (ASCANIO), savant prélat italien, était neveu d'Alexandre, mort en 1578, archevêque de Patras (voy. PICCOLOMINI, XXXIV, 269). Ses talents précoces, ses vertus et son zèle pour la discipline ecclésiastique le signalèrent dès sa jeunesse comme un homme propre aux emplois les plus éminents. Nommé, peu de temps après la mort de son oncle,

coadjuteur de l'archevêque de Sienne, il devint titulaire de ce siège en 1588, et s'occupa de faire fleurir les bonnes études dans son séminaire. Il méditait d'utiles réglemens pour l'administration de son diocèse, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée en 1597. Ses restes furent déposés dans la chapelle sépulcrale de sa famille dans l'église des Augustins. Il était membre de l'Académie de la Crusca, sous le nom de *l'Offerto*. Il avait choisi pour emblème les pains de proposition, avec cette devise empruntée à Pétrarque : *Oltre a nostr' uso*. C'est à lui qu'on doit l'édition des *Mémoires* d'Aeneas Sylvius, donnée sous le nom de *Jean Gobellino* (voy. PIE II, XXXIV, 297). Ses poésies (*Rime*) furent publiées à Sienne en 1594, in-4^o. Un avis de l'imprimeur nous apprend que ce volume n'a été tiré qu'à 25 exemplaires qui furent tous remis à l'auteur pour en disposer comme il le jugerait convenable (voy. le *Catalogue* de Capponi, 300). Cette rarissime édition contient des emblèmes (*imprese*) qui manquent à la réimpression de Sienne, 1598, in-8^o. De tous les ouvrages que Piccolomini avait laissés manuscrits, le seul qui ait été imprimé, est le suivant : *Avvertimenti civili estratti da' sei primi libri di Cornelio Tacito*, Florence, 1609, in-4^o, rare. Ce volume est précédé d'une vie de l'auteur par Daniel l'Ermite. W—s.

PICHARD (AUGUSTE), philologue, naquit à Paris, le 1^{er} avril 1815. La faiblesse de sa constitution ne permettant pas à sa mère, restée veuve depuis peu de temps, de l'abandonner à des soins étrangers, elle fit les plus grands sacrifices pour lui donner auprès d'elle les professeurs des langues qu'il désira apprendre, le grec, le latin, l'allemand, l'anglais et l'espagnol.

Il se livrait à cette étude avec tant d'ardent qu'en 1830, à peine âgé de 15 ans, il fut employé à la traduction des journaux allemands, anglais, italiens, espagnols, pour le *Journal de Paris*, le *Constitutionnel* et d'autres journaux. Nonobstant les études et les travaux variés auxquels il s'occupait, afin de diminuer les sacrifices que sa mère s'était imposée pour son éducation, il enseigna les éléments des sciences à une sœur, qu'il eut la douleur de perdre bientôt. Sa coopération aux journaux n'offrant pas un avenir certain, il se mit, par complaisance pour sa mère, à étudier le droit; et fut admis dans l'étude d'un notaire. La science des Cujas et des Barthole n'avait point d'attrait pour lui, mais toujours ardent dans toutes ses études, il rédigea pour son instruction particulière, pendant le court espace de temps qu'il consacra à la jurisprudence, un dictionnaire abrégé du notariat, fruit de ses lectures et de ses recherches dans les ouvrages des Pothier, des Massé, etc. Néanmoins il se livrait toujours, mais en secret, à la lecture et à la traduction de divers ouvrages allemands et anglais. Sa santé ne pouvant tenir à tant de travaux et de veilles, il fut obligé de quitter le notariat. Un ami de sa famille, M. Fourcault de Pavant, ancien notaire, l'engagea à venir près de lui, tantôt à Paris, tantôt à Glatigny (Seine-et-Oise), rétablir sa santé délabrée. Pour dissimuler à la délicatesse de son protégé tout ce qu'il y avait de désintéressé dans sa bienfaisance, il lui fit accepter le titre et les appointements de secrétaire particulier. Le séjour de la campagne, le repos et des soins obligants firent bientôt le jeune Pichard. Dès qu'il fut mieux, ses goûts se réveillèrent; rien ne put le retenir, et il quitta

l'heureux séjour de Glatigny. Alors il étudia les langues orientales, et il apprit, pour ainsi dire simultanément, l'hébreu, le syriaque, le persan et l'arabe; enfin il fut reçu membre de la Société asiatique de Paris (1). Mais l'étude de l'hébreu eut sa prédilection; son professeur, le docteur Jost, était chaque jour étonné de la facilité avec laquelle il expliquait les interprétations rabbiniques. Il voulut ouvrir lui-même un cours d'hébreu, dont il publia quatorze leçons, qu'il intitula l'*Orientaliste*. En 1833, ses succès linguistiques fixèrent l'attention de M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, qui l'admit dans son cabinet avec le titre de secrétaire particulier. Maintenu dans cet emploi sous les ministres qui se succédèrent, il obtint ensuite la place de sous-chef du bureau des secours généraux. Malgré ses accablantes occupations, Pichard trouvait encore le temps de cultiver la littérature et de traduire. Mais, les jours ne suffisant pas à tant de travaux, il fallait y employer une partie des nuits, et la santé si faible du jeune savant ne put y résister. Son sang s'échauffa de nouveau, sa poitrine fut irrévocablement affectée, et il mourut à l'âge de 23 ans et 6 mois, le 1^{er} octobre 1838. Plusieurs discours furent prononcés sur sa tombe. Le *Moniteur*, le *Journal de Paris*, le *Constitutionnel* et d'autres journaux en citèrent quelques fragments et consacrèrent à Pichard des articles nécrologiques. Nous diviserons en deux classes les ouvrages laissés par ce

(1) M. Leblanc dit que Pichard avait dix-huit ans quand il fut reçu membre de cette Société, ce qui supposerait qu'il fut reçu en 1833; or, sur la liste des membres, en 1835, le nom de Pichard ne se lit point; mais il s'y trouve en 1836; ce qui est peut-être le résultat d'un oubli.

jeune érudit : ceux qui ont été imprimés et les manuscrits. A la première appartiennent : I. *Légendes et traditions populaires*, traduites de l'allemand, Paris, 1832 in-8°. II. *Essai sur la poésie latine*, Paris, 1832, in-18. III. *L'Itacendilla, contes psychologiques, dédiés à madame Fourcault de Pavant*, Paris, 1833, in-8°. Pichard s'était caché, dans cet ouvrage, sous le pseudonyme d'Hippolyte Dalicarc. IV. *Le chasseur des spectres et sa famille*, traduit de l'anglais de Baniin, Paris, 1833, 2 vol. in-8°. V. *Le Dict. de Robert le Dyable. Analyse de ce poème, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, suivie de nombreux extraits du texte et de notes philologiques et historiques*. VI. *Description générale de la Chine*, traduite de l'anglais de Davis (en société avec M. Bazin, aîné), Paris, 1837, 2 vol. in-8°, fig. VII. *Le Livre de la bonne doctrine*, traduit de l'hébreu, Paris (imprimerie royale), 1837, in-8°. VIII. *Le livre d'Hénoch sur l'amitié*, traduit de l'hébreu, Paris, 1838, in-8°. Dans cet ouvrage, dont nous avons rendu compte nous-même à l'*Institut historique*, la partie la plus remarquable n'est peut-être pas la traduction du livre d'Hénoch, quoiqu'elle soit une preuve des connaissances étendues de Pichard dans la langue hébraïque ; mais il les prouve encore mieux dans la préface, l'introduction et les notes, le tout relatif aux antiquités, à l'histoire, aux mœurs, à la langue, ainsi qu'à la littérature des juifs anciens et modernes. IX. *L'Orientaliste, cours de langue hébraïque*, Paris, 1838, 14 livraisons in-4°. C'est la publication du cours dont nous avons parlé. Pichard a laissé manuscrits : 1° *Le Roman de Salomon*, traduit de l'hébreu. 2° *Les contes de Sindebar*, trad. de l'hébreu. 3° *Les fa-*

bles de Bidpay; traduites d'après la version hébraïque. 4° *Choix de réflexions morales et de sentences*, extraites et traduites de divers auteurs hébreux. Nous supposons que quelques-unes ont été fournies par Pichard au *Journal de la Société asiatique*. 5° *Dictionnaire des sciences médicales, mélanges traduits des meilleurs auteurs orientaux, et particulièrement des hébreux*, textes français et rabbinique. Cet ouvrage fournirait la matière de plusieurs vol. in-8°. A cette nomenclature si surprenante des œuvres d'un jeune homme de 23 ans, nous regrettons de ne pouvoir joindre la liste des nombreux articles littéraires dont sa plume facile enrichit diverses revues et des feuillets de journaux. A la tête du catalogue des livres de Pichard, que M. Leblanc a rédigé avec la méthode et le talent qui le distinguent, il a donné sur notre auteur une notice où nous avons puisé pour cet article. B—D—E.

PICHART (JEAN), historien de la Bretagne, a laissé un journal des événements qui se sont passés à Rennes et aux environs, du 13 mars 1589 au 28 mai 1598. Cette relation, exacte en ce qui concerne les faits dont Pichart a été le témoin, ne doit être consultée qu'avec circonspection quand il s'agit des opérations militaires ou des événements survenus dans le reste de la province. Il existe, à la bibliothèque de Rennes, sous le numéro 188, une copie manuscrite de cette relation, en 184 pages in-fol., sous ce titre : *Recueil, extrait et abrégé tiré des mémoires et journaux écrits de la main de feu Maître Jan Pichart, vivant, notaire royal et procureur au Parlement de Rennes, touchant les guerres civiles commençans en l'an mil cinq cent quatre-vingt-neuf, finissant en l'an mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit quand la paix générale fut eon-*

clutte et arrestée par tout le royaume de France, dans lesquels mémoires se trouvent plusieurs faits bien mémorables et généraux, plusieurs misères et calamités, prises, reprises de villes, tant par ledit royaume, autres provinces qu'en la Bretagne et autres choses, D. Morice n'a extrait de ce manuscrit (t. 3 des Preuves de l'histoire de Bretagne), que ce qui est relatif à la Ligue. Mais le recueil de Pichart contient en outre: 1° Une Notice sur les accroissements de la ville de Rennes; 2° De la manière que la grosse horloge de Rennes a été fondue et mise où elle est à présent; 3° Anciennes remarques des choses les plus remarquables et mémorables qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le mois de may 1612, tirées d'un livre écrit de la maison de feu HII. Pierre Loret, marchand de draps et soyes en cette ville; 4° Continuation des anciennes remarques qui se sont passées et arrivées en la ville de Rennes depuis le 3 septembre 1651 jusques au 20 novembre 1683, où est l'extrait de plusieurs mémoires faits par M. François Toudoux, nottaire royal à Rennes.

P. L.—T.

PICHAT (MICHEL), auteur dramatique, naquit à Vienne (Isère), en 1790, date que nous tenons de son frère, et non en 1786, comme le disent plusieurs biographes. Il reçut une éducation soignée, et, d'après le vœu de sa famille, étudia le droit; mais il l'abandonna bientôt pour suivre le penchant qui l'entraînait vers la littérature, et surtout le théâtre. En 1819, il présenta à la Comédie-Française une tragédie de *Turnus*, ouvrage de sa jeunesse, et qui annonçait un talent remarquable. La pièce fut reçue; mais, après les morcellements de la censure, l'auteur renonça à la faire représenter: il en intercala quel-

ques scènes dans un prologue intitulé *les Trois Genres*, joué à l'ouverture du théâtre de l'Odéon, le 6 janvier 1824. Loin de se laisser abattre par les obstacles qu'il rencontrait à l'entrée de sa carrière, Pichat travailla avec plus d'ardeur, et la tragédie de *Léonidas* révéla bientôt son talent. Ce sujet héroïque, qui avait inspiré à David un chef-d'œuvre de peinture, paraissait, en poésie, plus propre à l'épopée qu'au drame. L'imagination de l'auteur triompha de ces difficultés: en conservant la mâle simplicité de l'histoire, en peignant fidèlement l'austère patriotisme de Sparte, il sut créer des situations qui font naître les émotions les plus vives, et dont l'intérêt est encore rehaussé par l'éclat du style. Plein d'espérance, il revint à Paris et présenta sa pièce au directeur du Théâtre-Français, qui se chargea de la soumettre au comité de lecture; mais cette belle composition devait éprouver d'étranges vicissitudes. Après deux mois d'attente, il retourna vers le directeur pour demander une réponse: « Monsieur, dit celui-ci avec un ton de compassion, je suis désolé du contre-temps qui renverse vos projets et qui détruit vos illusions; le comité, en rejetant *Léonidas*, a prétendu que cette tragédie serait à peine supportable sur un théâtre secondaire. Cette décision m'a d'autant plus surpris que j'avais lu votre drame avec intérêt. Sans doute que dans le monde littéraire votre nom n'est pas encore assez connu, et surtout ici où le monopole et l'intrigue jouent un grand rôle: voilà le mal du temps. » Cette sentence et la remise du manuscrit anéantirent le bon et confiant Pichat; il se rendit à son humble hôtel d'où, après quelques jours de tristesse, il repartit pour Vienne, dans un état de santé dé-

plorable. L'air natal aurait dû le rétablir, mais une pensée accablante occupait incessamment son esprit : « Mon *Léonidas*, s'écriait-il, non, « il ne méritait pas un tel affront ! « cette décision est injuste ! » La maladie morale faisait sur son physique de rapides progrès. Vers la fin de l'année 1825, il résolut de retourner à Paris pour y consulter le célèbre Dupuytren (voy. ce nom, LXIII, 214), auquel il exposa sa cruelle position. « Vous deviez être fortement constitué, lui dit l'habile docteur; le chagrin seul peut causer ce malaise. Michel, confiez-vous à ma prudence : Avez-vous éprouvé des chagrins domestiques ? Ne me déguisez rien; peut-être que dans votre aven je trouverai le remède qui vous rendra à la santé, à vos parents et à vos amis. » Pichat dont les forces étaient épuisées, ne songeait presque plus à son malheureux *Léonidas*; mais le désir de trouver du soulagement à ses maux ranima son courage, et il raconte à Dupuytren la décision du comité et la réponse du directeur. « Vous êtes sauvé, s'écrie alors le médecin; je suis l'ami du directeur de ce théâtre; tranquillisez-vous : sûr de son dévouement, je saurai frapper à toutes les portes. Vous avez votre manuscrit ? — « Il ne me quitte jamais. » Dupuytren s'en empare; et, sans perdre de temps, il monte en voiture et se rend chez le directeur, en recommandant le poète tragique aux soins de son valet de chambre. L'anxiété de Pichat était à son comble. Peu d'heures après, Dupuytren est de retour et l'assure que sa tragédie sera lue le lendemain au comité, où ne siégeaient plus les mêmes membres, sauf le directeur qui s'était montré favorable au poète. Sa pièce fut reçue à l'unanimité et la mise en scène ordonnée dans la même

séance. *Léonidas*, représenté le 26 novembre 1825, et imprimé la même année, fut accueilli par le public au milieu des plus vifs applaudissements; le succès en fut immense et les journaux de la capitale en firent les plus brillants éloges. Sans doute le talent que déploya Talma, chargé du principal rôle, et l'intérêt qu'inspiraient les Grecs, qui faisaient alors des efforts inouis pour recouvrer leur indépendance, contribuaient beaucoup au triomphe du poète. Mais Pichat ne se reposa pas sur ses lauriers; il ajouta un nouveau fleuron à sa couronne en composant la tragédie de *Guillaume Tell*, où la naïveté et l'énergie helvétiques forment les contrastes les plus piquants. L'auteur s'était surpassé dans cette pièce, qu'il n'eut pas la satisfaction de voir jouer. Les tracasseries de la censure en retardèrent la représentation jusqu'au 22 juillet 1830; et Pichat était mort le 26 janvier 1828, dans sa trente-huitième année. Un grand nombre d'écrivains et de personnages distingués accompagnèrent son cercueil au cimetière de l'Est, où M. de Pongerville et d'autres littérateurs prononcèrent des discours sur sa tombe. Pichat possédait à un haut degré l'art de la déclamation : il charmait ses amis en leur récitant des actes entiers de ses pièces; mais la fréquence de cet exercice et la chaleur qu'il y mettait abrégèrent sa vie. Outre les tragédies que nous avons citées, on a de lui : I (avec M. Avinel), *L'Indépendant*, à M. le comte Decazes (première et seconde lettre), Paris, 1819, in-8°. II. *Le Dévouement des médecins français à Barcelone*, pièce qui obtint le second accessit au concours pour le prix de poésie décerné par l'Académie française en 1822. III (sous le pseudo-

nyme d'*Alfred*, avec M. Comberousse). *Ali-Pacha*, mélodrame en 3 actes, Paris, 1822, in-8°. IV (avec M. Vilain-Saint-Iliaire). *Louise, ou le Père juge*, mélodrame en trois actes, Paris, 1823, in-8°. Pichat avait aussi travaillé à la tragédie d'*Eudore et Cymodocée*, par M. Gary, Paris, 1824, in-8°.

G—G—Y.

PICHLER (CAROLINE, née de Greiner), l'une des notabilités littéraires de l'Allemagne, a publié un grand nombre de romans qui, s'ils ne se font point remarquer par l'agitation fiévreuse de l'école moderne, occupent cependant un rang distingué par la sagesse des conceptions, par la tendance morale, et par l'intérêt soutenu qu'inspirent les narrations toujours simples et naturelles. M^{me} Pichler, dans sa carrière si longue et si bien remplie, a été une réaction paisible, mais continue, contre les écarts des romantiques. Son talent tempéré et pur n'avait rien de polémique; elle se contentait de lutter, par des exemples, contre l'entraînement du siècle, elle ne posait pas de principes, elle ne blâmait pas ceux qui suivaient une marche contraire à la sienne; mais elle pratiquait les saines doctrines, et maintenait en Autriche, par ses écrits, les traditions littéraires avec autant de zèle que M. de Metternich y conservait les traditions monarchiques. Caroline de Greiner naquit à Vienne le 7 sept. 1769; son aïeul maternel, protestant et Hanovrien, était officier au service d'Autriche; veuf fort jeune, il mourut au moment où il arrivait à Vienne avec son régiment, ne laissant qu'une fille en bas âge. Marie-Thérèse se chargea de l'orpheline, et la fit élever sous ses yeux, dans la religion catholique. A peine âgée de treize ans, la pauvre enfant délaissée était lectrice

de l'impératrice, qui, plus tard, la maria à M. de Greiner, conseiller de cour; Caroline naquit de cette union. Son éducation se ressentit des contrastes qui se trouvaient dans le caractère et dans les goûts de ses parents. Son père, pour se reposer de la gravité de ses fonctions, se livrait aux distractions que pouvaient lui offrir la poésie, la musique et la peinture; sa mère, au contraire, femme docte et positive, à laquelle l'impératrice elle-même n'avait point dédaigné d'enseigner la langue latine, s'occupait non-seulement de philosophie et d'histoire, mais étudiait, avec une prédilection toute particulière, la géologie, et cherchait à pénétrer la mystérieuse origine de notre globe terrestre. La jeune Caroline était donc placée, pour ainsi dire, entre les deux pôles de l'imagination et de la science; cette situation bizarre ne fut pas sans influence sur sa destinée; jamais jeune fille ne se vit plus encouragée à l'étude. L'évêque Gall, parent du célèbre phrénologue, se chargea de l'instruire dans la religion; l'illustre Stefani, secondé par Mozart, Haydn, Paisiello et Métastase, tous commençaux de son père, lui enseignèrent la musique. D'un autre côté, et par l'ordre de sa mère, d'habiles professeurs lui montraient l'histoire et les mathématiques. Mais Caroline avait peu de goût pour la géométrie; sur-excité par tous les beaux-esprits du temps qu'elle voyait chez son père, le sentiment poétique se développait en elle. A peine avait-elle atteint l'âge de douze ans, qu'elle composa une pièce de vers sur la mort d'une compagne de ses jeux. Ce morceau parut dans un almanach de Vienne, et classa son auteur parmi les enfants célèbres. Cependant la poésie n'était pas la forme sous la-

quelle son talent devait se produire ; le drame aussi , dans lequel elle s'essaya à diverses reprises, ne sympathisait pas avec sa nature ; il lui fallait de l'espace et du temps pour fondre ses couleurs et pour harmoniser ses tableaux. La rapidité du dialogue et les situations brusques de la scène ne lui convenaient pas plus que les entraves de la rime et de la mesure qui resserrent le paisible épanchement de la pensée ; et, si M^{lle} de Greiner n'avait publié que ses poésies et ses essais dramatiques, elle n'eût jamais occupé la place éminente que personne ne lui conteste aujourd'hui. Si elle ne sentait point bouillonner en elle cette verve impétueuse qui se manifeste par des éclairs ; si elle ne savait point créer ces effets de théâtre qui frappent le spectateur comme des coups de foudre, elle excellait à analyser le cœur humain, à suivre les caractères dans tous leurs contrastes, et à captiver le lecteur par l'intérêt du sujet, par l'esprit d'unité qui faisait converger vers un seul but toutes les ressources d'un talent aussi fécond que judicieux. A vingt-six ans, M^{lle} de Greiner n'avait encore fait paraître aucun ouvrage de quelque étendue. Son esprit était dans toute sa maturité ; réveillé de bonne heure par l'atmosphère littéraire et scientifique dans laquelle elle avait vécu, le mouvement des idées sous Joseph II, la renaissance des lettres allemandes à la fin du XVIII^e siècle, et les grandes péripéties de la révolution française, étaient comme autant de leçons vivantes qui devaient impressionner ses facultés. Cependant, quoique M^{lle} de Greiner travaillât toujours, ce ne fut que trois ans après son mariage, c'est-à-dire en 1799, et sur les sollicitations pressantes de M. Pichler, qu'elle se décida à livrer au public *les*

Comparaisons, son premier roman, si bien accueilli par le suffrage de l'illustre Klopstock. *Agathoclès* le suivit bientôt, et, de tous ses ouvrages, c'est, sans contredit, celui qui contribua le plus à répandre son nom en Allemagne et dans tous les pays où la traduction ne tarda pas à le faire connaître. Ce livre, qui vit le jour à l'époque de la publication des *Martyrs* de M. de Châteaubriand, repose sur la même base, et n'est que le développement de la même idée sous une forme différente. Sans doute il est glorieux pour M^{me} Pichler d'avoir conçu et adopté le même sujet que le grand écrivain, et de l'avoir traité de manière à pouvoir soutenir le parallèle. Rien, en effet, de plus curieux et de plus intéressant que de comparer ces deux ouvrages composés dans le même but et dans le même temps, dans des langues et dans des pays si différents. Enhardie par ses succès, M^{me} Pichler publia une série de romans de mœurs qui furent reçus avec la même faveur ; nous citerons : *les Rivaux*, *Léonore*, *Olivier* et *le Mérite des Femmes*. Cependant le goût du temps qui se portait avec avidité sur les études historiques, ses liaisons avec le chroniqueur Hornmayr, et plus encore les palmes que venait de cueillir Walter Scott dans la nouvelle carrière qu'il avait ouverte, l'engagèrent à chercher ses sujets dans les annales autrichiennes. Entrée dans cette voie, elle y persista jusqu'à la fin, et fit successivement paraître : *les Comtes de Hohenberg*, *le Siège de Vienne*, *les Suédois à Prague*, *la Délivrance de Bude* et *Frédéric-le-Belliqueux*. Enfin, en 1835, elle fit ses adieux au public en lui donnant son dernier roman, *Élisabeth de Guttenstein* ; c'est le tableau de la lutte glorieuse et des triomphes

de Marie-Thérèse. Depuis cette époque, M^{me} Pichler ne s'occupa plus que de ses *Mémoires*, qui ont paru récemment. Ce livre, curieux pour l'histoire, peut être considéré comme une galerie des contemporains; il n'y a pas un homme distingué dans le gouvernement, dans le clergé, dans l'armée et dans la littérature allemande qui n'y trouve une place proportionnée à son mérite ou à son importance. Des quatre volumes dont se composent les *Mémoires* de M^{me} Pichler, le premier s'étend de 1769 à 1798; le deuxième, de 1798 à 1813; le troisième, de 1813 à 1822, le quatrième finit à la mort du mari de l'auteur, en 1837. M. Pichler était un homme d'esprit et d'un commerce agréable; il avait toujours encouragé sa femme dans ses travaux, et leur union avait été heureuse et sympathique sous tous les rapports; leur maison, située dans le faubourg de l'Alser à Vienne, était le rendez-vous de toutes les célébrités littéraires et artistiques de leur temps. La venaient se faire présenter les étrangers de distinction qui visitaient la capitale de l'Autriche. Ce salon, modeste et bourgeois, a vu tour à tour et à diverses époques, M^{me} de Staël, les frères Schlegel, les deux Collin, le baron de Hormayr, l'orientaliste de Hammer et sa femme, si spirituelle; Adam Muller, Steigentesch, Tieck, Weber, Clément Brentano, Lafontaine, OEhlenschlœger, Koerner, le comte Mailath, Louise Brachmann, Grillparzer, la comtesse Zay, Rothkirch, Thérèse d'Oertner, plus connue sous le pseudonyme de *Théone*. Entourée d'une famille qui la chérissait, M^{me} Pichler se montrait comme une femme de bien, avant qu'on pût reconnaître en elle l'auteur distingué; elle ne se livrait au culte des lettres

qu'après avoir rigoureusement accompli tous ses devoirs de mère et d'épouse. Cependant, au milieu de ces préoccupations domestiques, rien n'échappait à l'activité de ses facultés; tandis qu'on la croyait absorbée dans les soins de son intérieur, elle suivait, par ses lectures et par ses correspondances, le mouvement littéraire dans toutes les parties du monde. Patriote par le cœur, son esprit était cosmopolite; notre littérature, tout en la scandalisant par le débrillé et le sans façon de nos écrivains, n'était pas sans attrait pour elle, et le génie français avec toute sa pétulance, avec toute sa hardiesse, exerçait une séduction puissante sur cette âme d'ailleurs si calme et si réfléchie. M^{me} Pichler a écrit pendant plus de soixante ans, et a laissé presque autant de volumes; elle mourut pleine de courage, de présence d'esprit et de résignation, le 9 juillet 1843, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a trouvé, parmi ses manuscrits, divers opuscules dont l'un traite la question naguère à l'ordre du jour, de *l'Emancipation de la Femme*. Ses romans ont exercé une salutaire influence sur son époque, et particulièrement sur les femmes allemandes, comme un préservatif contre les égarements de l'imagination, et contre la fausse sensibilité du siècle. Beaucoup de ses ouvrages ont été traduits; plusieurs le furent dans notre langue. Nous citerons: I. *Agathoclès*, traduction libre de M^{me} de Montolieu, Paris, 1812, 4 vol.; nouvelle édit. corrigée, 1826, 4 vol. in-12. II. *Falkenberg*, ou *l'Oncle*, imité par M^{me} de Montolieu, Paris, 1812, 2 vol. in-12. III. *Le Mérite des Femmes*, traduit sous le titre de *Coralie*, ou *les Dangers de l'exaltation*, par M^{me} Élise Voiart, Paris, 1820,

3 vol. in-12. IV. *Les Rivaux*, trad. par M^{me} Betzy R^{***}, Paris, 1822, 3 vol. in-12. V. *Olivier*, trad. par M^{me} de Montolieu, Paris, 1823, 2 vol. in-12. VI. *Zuléïma*, imité par M. de Châteaugiron, Paris, 1825, in-18, tiré à cent exemplaires, dédié à la Société des bibliophiles. VII. *Le Siège de Vienne*, trad. par M^{me} de Montolieu, Paris, 1826, 4 vol. in-12. VIII. *Les Suédois à Prague, ou un Épisode de la guerre de Trente-Ans*, roman historique, Paris, 1828, 4 vol. in-12. IX. *La Délivrance de Bude, roman historique, tiré des guerres des Allemands et des Hongrois contre les Turcs*, Paris, 1829, 4 vol. in-12. Ces deux derniers romans traduits par l'auteur de cet article. L—G—E.

PICHOT (PIERRE), né à Paris en 1738, fit ses études au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet; reçut les ordres sacrés et entra dans la communauté des prêtres de Saint-Sulpice. La révolution étant survenue, il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé, et fut obligé de se cacher. Quand le calme fut rétabli, il desservit momentanément, avec quelques autres ecclésiastiques, l'église de l'ancien couvent des Carmes. Plus tard, sous la Restauration, le cardinal de Périgord le nomma chanoine de Saint-Denis. L'abbé Pichot était alors le doyen des prêtres de la communauté de Saint-Sulpice. Il mourut le 10 mars 1823. On a de lui : Un *Éloge de Christophe de Beaumont, archevêque de Paris*, qu'il avait composé à l'époque de la mort de ce prélat, mais qu'il ne fit imprimer qu'en 1822, in-8°. G—v.

PICHOU, poète dramatique, né, vers 1596, à Dijon, fit ses études au collège de cette ville, avec un grand succès. Son père, ancien militaire, aurait désiré lui voir embrasser la

profession des armes; mais un penchant irrésistible l'entraîna vers la culture des lettres. Ses premiers essais poétiques lui méritèrent la protection de M. le Prince (1), qui l'emmena à Paris, et se servit de sa plume dans diverses occasions. Pichou avait déjà donné quelques pièces, acceueillies favorablement par un public que les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres n'avaient pas encore rendu difficile, lorsqu'un soir, rentrant chez lui, il tomba sous les coups d'un assassin. Ce tragique événement arriva dans les premiers mois de l'année 1631. Pichou était âgé de trente-cinq ans. On a de lui : I. *Les Folies de Cardenio*, tragi-comédie en 5 actes; suivie d'autres œuvres poétiques, Paris, 1630, in-8°; un épisode de D. Quichotte a fourni le sujet de cette pièce, qui ne manque pas d'un certain intérêt. II. *Les Aventures de Rosiléon*, tragi-comédie en 5 actes, ibid., 1630, in-8°; tirée de l'*Astrée* de d'Urfé. Les auteurs de la *Biblioth. du Théâtre-Français* n'ont pas connu cette pièce (v. tome II, 37). III. *L'Infidèle confidente*, tragi-comédie, ibid., 1631, in-8°; on y trouve d'assez beaux vers. IV. *La Filis de Scire*, comédie pastorale en 5 actes, ibid., 1632, in-8°. C'est une traduction un peu libre de la pièce de Bouarelli (voy. ce nom, V, 86). Isnard, médecin de Grenoble, et l'un des amis de l'auteur, y joignit une préface qui contient les seuls détails que l'on ait sur la vie de ce poète. Ces quatre pièces composent le théâtre de Pichou, devenu très-rare, et que les amateurs recherchent avec empressement. C'est par erreur que *Beauchamp* et d'après lui le *Dict. universel*, lui attribuent une traduction en vers de l'*Aminte* du Tasse,

(1) Le père du grand Condé.

Paris, 1632, in-8°. On trouve une vie abrégée de ce poète et l'analyse de ses tragi-comédies dans *l'Histoire du Théâtre-Français*, tome IV. W—s.

PICKEN (ANDRÉ), écrivain anglais, né à Paisley en 1788, fut d'abord destiné à la profession de commerçant, par son père, l'un des plus riches manufacturiers de cette ville. Très-jeune, Picken visita les Indes-Occidentales, mais trouvant que l'entreprise dans laquelle il était engagé ne promettait point d'heureux résultats, il revint en Europe et obtint une place de confiance dans la banque d'Irlande. Quelque temps après, au grand regret de ses amis, il partit pour Glasgow où il s'occupa sérieusement d'affaires commerciales. Ce fut dans cette ville qu'il publia ses contes et essais sur l'ouest de l'Écosse. Il y fit figurer pour la première fois la pathétique histoire de Marie Ogilvie, où il montra son talent pour poétiser et rendre profondément intéressants les incidents de la vie ordinaire. Parmi ses essais s'en trouvait un « sur les changements survenus en Écosse pendant les cinquante dernières années », qui contenait une foule d'amusantes satires, dont un bon nombre blessa si vivement la vanité des habitants de Glasgow, que pour ce motif, et par suite de quelque autre circonstance, Picken se crut obligé de quitter cette ville. Il se retira à Liverpool, où il fonda un établissement de librairie. L'incapacité des hommes de lettres pour les affaires est devenue proverbiale : ils songent, a dit un poète, à écrire une stance, lorsqu'ils devraient faire un bordereau. Picken prouva que le proverbe pouvait lui être appliqué. Bientôt sa trop confiante crédulité et son inexpérience dans les spéculations le ruinèrent complètement, et, en 1826, il fut obligé

de faire faillite. Ses créanciers, en examinant ses livres, s'étant convaincus de sa parfaite probité, lui offrirent de le mettre en état de continuer son commerce ; mais il refusa leur offre, et se dévoua dès-lors tout entier à sa vocation littéraire. Il se rendit à Londres avec le manuscrit d'une nouvelle qu'il avait écrite dans ses moments de loisir. *Le Sectaire*, tel était le titre qu'il avait donné à cette nouvelle, fit d'abord une grande impression ; mais le portrait qu'il y introduisit d'un individu qui perd la raison, par suite de l'exaltation de ses idées religieuses, fut mal accueilli par quelques personnes trop portées à considérer une attaque contre le fanatisme comme une hostilité contre la religion. Cette nouvelle mit Picken en relation avec les éditeurs des *Magasins* et des *Re-vues*, qui s'empressèrent de l'attirer parmi leurs collaborateurs. La publication du *Dominie's Legacy*, qui parut en 1830, établit définitivement sa réputation comme historien des rangs inférieurs de l'Écosse. Cette production obtint un grand succès, et on la lit encore avec plaisir. Lorsque Colburn forma le projet de sa *Juvenile Library*, Picken devait y insérer les *Vies des missionnaires célèbres*, mais elles n'étaient pas encore terminées que la collection de l'éditeur avait cessé de paraître. Cet ouvrage a néanmoins été publié à part, et a eu deux éditions. Picken devint ensuite éditeur du *Club Book*, auquel coopérèrent les écrivains les plus populaires de l'époque. Les nouvelles que Picken inséra dans ce recueil, sont très-bien écrites et pleines d'intérêt. On cite surtout : *the Three Kearness*, où il peint le caractère des paysans d'Irlande, qu'il avait étudiés avec soin pendant son séjour

dans ce royaume, et les *Deer-Stalkers*, dont on a tiré une comédie qui a très-bien réussi sur le théâtre de la Reine. Peu après, Picken publia, sur le Canada, une compilation pour laquelle son ami Galt lui fournit d'excellents renseignements, et *Waltham*, nouvelle insérée dans la collection de romans de Leitch Ritchie. En 1832, il publia en deux volumes ses *Histoires traditionnelles des anciennes familles*, qui ne devaient être que la première partie de l'histoire légendaire de l'Écosse, de l'Irlande et de l'Angleterre. Le projet de Picken fut accueilli avec un vif intérêt ; les membres les plus distingués de l'aristocratie offrirent leur concours à l'auteur, et lui proposèrent de mettre à sa disposition les archives de leurs familles. Mais avant qu'il pût mettre en œuvre les nombreux matériaux qu'il avait rassemblés, il éprouva une attaque d'apoplexie qui l'enleva le 23 nov. 1833. Un peu avant sa mort, il avait terminé une nouvelle qu'il considérait comme la meilleure de ses productions, et qu'il appelait : *the Black Watch*, nom qu'avait porté originellement le 42^e régiment. Le manuscrit de cette nouvelle, dont le sujet forme un épisode de la bataille de Fontenoy, est le seul héritage qu'il ait laissé à sa famille. D—z—s.

PICOT (PIERRE), prédicateur protestant, issu de Nicolas Picot, compatriote et disciple de Calvin, naquit à Genève en 1746, et fit les études nécessaires pour être admis au ministère évangélique. Pendant les années 1771 et 1772, il voyagea en France, en Hollande et en Angleterre ; c'est là qu'il connut Franklin, avec lequel son érudition variée le mit bientôt en relation, et qui lui conseilla d'accompagner Cook dans le second voyage autour du monde que ce navigateur

allait entreprendre ; mais Picot ne put se résoudre à quitter sa famille et sa patrie. Revenu à Genève, il fut élu pasteur à Sattigny, village où il résida dix ans ; et, en 1787, il fut nommé professeur de théologie, fonctions qu'il exerça pendant trente ans. Le désir d'accomplir la cinquantième année de son ministère le préoccupait beaucoup, et il ne s'en fallait plus que quelques mois pour qu'il eût atteint ce terme désiré, lorsqu'il prêcha à Genève et récita de mémoire, avec une grande vigueur, son dernier sermon. Frappé d'apoplexie le lendemain, il mourut dix jours après, le 28 mars 1822. On a de lui un *Éloge historique*, assez étendu, de son ami, J.-A. Mallet (voy. ce nom, XXVI, 387), prononcé le 1^{er} avril 1790, à la Société des arts de Genève, et qui a été inséré dans le *Guide astronomique* pour 1791. Lalande en a donné une analyse dans sa *Bibliographie astronomique*. Picot publia aussi un *Sermon d'action de grâces pour le samedi 31 décembre 1814, jour anniversaire de la restauration de la ville et république de Genève*, prononcé dans la cathédrale de Saint-Pierre, Genève, 1815, in-8°. Tous ses sermons, qui annoncent un orateur distingué, ont été réunis et imprimés à Genève, 1823, in-8°, avec une préface et une notice biographique, par M. le pasteur Chenevière. — M. Jean Picot, fils du précédent, et professeur d'histoire et de statistique à l'Académie de Genève, est auteur d'une *Histoire de Genève*, de *Tablettes chronologiques* et de plusieurs autres ouvrages importants. P—RT.

PICOT (MICHEL-JOSEPH-PIERRE), né le 24 mars 1770, à Neuville-aux-Bois, petite ville située à cinq lieues d'Orléans, appartenait à une famille considérée ; son père, no-

taire et procureur, joignait à une grande probité et à une piété remarquable les avantages d'un esprit cultivé. A l'âge de dix ans, le jeune Picot fut, ainsi que son frère aîné, confié aux soins d'un oncle paternel, l'abbé Picot, ex-oratorien, alors chanoine de la collégiale du Saint-Sépulcre, dans la ville de Caen. Les deux frères eurent un précepteur, et suivirent les cours de l'Université. Picot apprenait avec difficulté, mais sa mémoire tenace ne perdait plus ce qu'elle avait une fois saisi. On le destinait à l'état ecclésiastique, et, en vertu d'un dimissoire de l'évêque d'Orléans, il fut, à l'âge de treize ans, tonsuré par M. de Cheylus, évêque de Bayeux. En 1785, il revint dans sa famille et entra peu après au séminaire d'Orléans, qui était alors, comme il l'est encore aujourd'hui, tenu par les Sulpiciens. Picot prit pour eux des sentiments d'affection et d'estime qu'il a gardés toute sa vie, et dont il a donné des preuves dans son testament. Avant l'âge de 20 ans, il eut terminé le cours ordinaire de théologie, et, comme il était trop jeune pour entrer dans les ordres, on le fit professeur au petit séminaire diocésain de Meung-sur-Loire. Cependant l'orage révolutionnaire approchait, et les temps devinrent très-difficiles pour le diocèse d'Orléans, sous un évêque tel que Jarente-d'Orgeval, dont la conduite est assez connue. A Meung-sur-Loire, le serment fut demandé aux chefs du petit séminaire. A l'exemple de l'abbé Landais, son directeur, le jeune Picot s'y refusa, déposa l'habit ecclésiastique et retourna à Neuville, où il trouva dans sa famille des sentiments tels que les siens. Son père, qui se rendait souvent au château de Montigny, appartenant au comte de Rochechouart, lui procura une en-

trevue avec l'abbé Edgeworth, confesseur de Louis XVI, qui s'y tenait caché sous le nom d'Essex. C'était en 1793, peu de temps après la catastrophe du 21 janvier. Le jeune Picot saisit avec avidité et attendrissement tout ce que le saint prêtre lui dit du roi martyr et de sa sœur, madame Élisabeth. Le père de Picot, qui était alors procureur-syndic, fut alors décrété d'arrestation pour avoir facilité le départ d'un royaliste. Averti par un gendarme, il prit la fuite. Son fils l'accompagna jusqu'à la ville voisine, d'où il comptait revenir après l'avoir vu en sûreté. Mais, sur ces entrefaites, on apprit à Neuville qu'un mandat d'arrêt était également décerné contre lui, parce que, compris dans la première réquisition, il ne s'était pas présenté. Ajoutons qu'on le soupçonnait de connivence dans le fait reproché à son père, et il a dit, à l'auteur de cet article, que le soupçon était fondé. Ses deux jeunes frères coururent l'avertir du danger qu'il y aurait pour lui de revenir à Neuville. Alors, sans passeport, il se dirigea sur Paris, où il arriva heureusement avec son père, et où ils trouvèrent une sûre hospitalité à l'hôtel des Indes, rue du Mail. Un trait de probité dont ils furent l'objet, dans cette maison, mérite d'être rapporté. « Je ne
« vous demande pas votre secret, leur
« dit un jour la maîtresse de l'hôtel,
« mais on doit aujourd'hui visiter ma
« maison ; suivez-moi, et je vous
« rendrai la liberté après la visite. »
En effet, ils furent, par ses soins, soustraits aux conséquences de cette recherche, qui se renouvela trois fois dans le même mois. Le jeune Picot, cédant aux conseils qu'on lui donna de subir les exigences de la loi, eut, en se présentant, la facilité de choisir son corps, et préférant le service de mer

à celui de terre, sans savoir pour-quoi, disait-il depuis, il demanda une feuille de route pour Brest, où il arriva, après avoir fait la route à pied et essuyé beaucoup de dangers. C'était au mois de nov. 1793. Picot reçut bientôt son ordre d'embarquement. Deux vaisseaux rasés et quelques légers bâtiments étaient destinés à se rendre à Cancale, sous le commandement de Thévenard, fils de l'amiral qui avait été ministre de la marine sous Louis XVI. Au moment où il arrivait à bord, Picot fut témoin d'une scène pénible. Il avait rencontré sur la route de Brest et adopté pour compagnon de voyage un prêtre du diocèse d'Orléans, qui avait pris le parti de se soustraire aux rigueurs de l'époque en s'engageant dans la marine, et il fut destiné au même voyage que son compatriote. Quittant le canot, il sauta le premier sur le bâtiment, et, malgré son déguisement, fut reconnu par un jeune mousse, qui s'écria, malheureusement assez haut pour être entendu, : « Tiens, ce gros monsieur, c'est l'abbé Turpin, curé de mon village, et qui m'a fait faire ma première communion. » On s'empara à l'instant du curé, et on le mit en prison, où il resta trois ans. Picot ne se trouvait pas trop rassuré, car sa mine ecclésiastique l'avait déjà compromis. Heureusement le capitaine était bon et humain; il l'accueillit avec affabilité; et, ayant appris que c'était par suite de la révolution qu'il se trouvait au service, il le recommanda au maître timonnier, et eut pour lui quelques égards. Comme il ne possédait pas une grande instruction, quand il avait écrit un ordre du jour ou un rapport, il priait son protégé de corriger les fautes qu'il avait faites, et transcrivait ensuite lui-même les pièces rectifiées. En échange, il

donnait sa table à Picot, qu'il avait présenté à l'état-major comme le fils d'un ami. Alors sa position devint moins pénible. Mais à Cancale, il fut attaqué d'une maladie contagieuse, qui se déclara dans la division Thévenard et moissonna beaucoup de marins. On improvisa des ambulances et un hôpital dans une maison située à une demi-lieue de Saint-Malo. Picot y était gisant quand il fut visité et secouru par M. Devillers, ancien employé des bureaux de la marine, avec lequel il s'était lié à Brest, et qui, alors, était attaché au secrétariat de l'agent maritime à Saint-Malo. Il habita cette ville avec son ami; et il s'y trouvait lorsque l'infâme Lecarpentier, représentant du peuple, réunit ses employés dans le bureau des classes, et du haut d'une chaise, où il était monté, pour mieux se faire entendre, annonça la mort de Robespierre, exécuté le 28 juillet 1794. Picot fut rappelé à Brest, et son ami Devillers se trouva à même de le faire embarquer sur une frégate, en qualité d'agent comptable. Mais il remercia, dans la crainte d'être astreint à prêter serment, et accepta une place d'instituteur des mousses sur une corvette, ce qui ne l'occupa guère, attendu qu'on ne lui fournit ni livres, ni papiers, ni plumes, et qu'il ne donna point de leçons. Mais il fut dirigé sur les côtes d'Irlande, que son vaisseau avait mission d'observer, et tint long-temps la mer, sans jamais aborder. En 1795, il eut les fonctions d'employé extraordinaire au bureau des armements à Brest. Il profita de son séjour dans les bureaux pour y faire des recherches sur la guerre maritime de 1777 à 1783, et, plus tard, il continua de préparer les matériaux d'une histoire de cette guerre; mais son travail est resté inachevé.

Fidèle aux principes qu'il avait puisés dans sa famille et au séminaire, Picot, dans sa nouvelle position, pratiquait les devoirs de la religion autant qu'il lui était possible. A Brest, il servait la messe qu'un prêtre disait secrètement dans la maison où il était logé. Enfin il fut licencié du service, en février 1797, et il revint à Neuville-aux-Bois. S'il ne put reprendre le costume ecclésiastique, il reprit du moins ses études ordinaires et il s'appliqua surtout à connaître l'histoire ecclésiastique du XVIII^e siècle. Ce qui prouve son goût et son aptitude pour les recherches minutieuses d'un érudit, c'est l'acquisition qu'il fit, bien jeune encore, de la volumineuse collection des *Nouvelles ecclésiastiques*, répertoire du jansénisme, où la rectitude de son esprit sut trouver des faits précieux à conserver. Peu après son retour, il devint précepteur du fils unique de M. Dechampvallins, et se fixa à Orléans; mais, en 1800, sa santé, altérée par la rougeole, qui l'attaqua à un âge si avancé, le força de renoncer à l'état ecclésiastique. Cependant, bien qu'il s'occupât de littérature, ses études le portèrent toujours de préférence vers les matières qu'il avait étudiées depuis quelques années, et il recueillit sur les affaires religieuses des notes qui lui servirent à rédiger les *Mémoires* dont nous parlerons tout à l'heure. Il y fut déterminé par Émery, supérieur de Saint-Sulpice, qui le mit en rapport avec l'abbé Boulogne. Pendant quelques mois de l'année 1806, Picot se chargea de l'éducation particulière des enfants du prince de Beauvau, mais il l'abandonna bientôt pour se livrer uniquement à ses travaux littéraires. En 1806 parut la première édition de ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le*

dix-huitième siècle. Cet ouvrage fit sensation, et devint la base de sa réputation. Des écrivains religieux, tels que Barruel, Boulogne, l'admirent dans leur intimité; ce dernier, rédacteur d'un journal mensuel consacré à la défense de la religion et des saines doctrines, le prit pour son collaborateur, et bientôt pour son successeur dans cette carrière alors aussi périlleuse qu'honorable. Ce journal fut prohibé en 1811 par la police impériale; et ce fut pendant l'inaction forcée où se trouva Picot, qu'il conçut l'idée d'offrir sa collaboration à la *Biographie universelle*, pour laquelle il rédigea d'abord l'article *Diderot*, et depuis, même pour les volumes qui ont paru après sa mort, une série d'articles, riches de faits et d'une rigoureuse exactitude, sur les personnages et les auteurs ecclésiastiques. Nous avons dit que les travaux de Picot lui avaient concilié l'estime de plusieurs hommes distingués, et parmi eux nous nommerons encore Frayssinous, les cardinaux Caprara, Maury, le baron de Sainte-Croix, le marquis de Fortia d'Urban, etc. Il se trouva donc, après la suspension de son journal, facilement mêlé à la coopération de plusieurs autres feuilles, et donna en outre des leçons de littérature à des jeunes gens. Au retour des Bourbons, dès le mois d'avril 1814, M. Le Clère, qui avait imprimé l'ancien journal rédigé par Picot, commença la publication de *l'Ami de la religion et du roi*, et celui-ci fut chargé de cette nouvelle feuille, d'abord bis-hebdomadaire, dont nous ferons connaître l'esprit et le succès à la fin de cet article. Parmi les collaborateurs, on doit nommer M. F. de Lamennais, qui n'y donna que peu d'articles, et seulement dans les premiers volumes.

mais avec lequel Picot aima à se lier à l'époque où parut l'*Essai sur l'indifférence*, et qui avait bien voulu lui en lire des fragments avant l'impression, en demandant son avis. Picot lui prédit un grand succès. Mais il fut bientôt témoin des effets déplorables opérés sur le célèbre écrivain par la vanité, la flatterie, et se vit obligé de prendre, dans son journal, la défense de la vérité et de la saine philosophie. Quoi qu'en ait dit l'esprit de parti et de dénigrement, il ne fut ni précipité, ni passionné dans ses attaques, qu'avaient précédées celles de toutes les autres feuilles publiques. Picot jouissait du succès de l'*Ami de la religion*, qui était devenu comme l'organe officiel du clergé, et lui avait concilié d'honorables suffrages, même ceux du souverain pontife, qui lui envoya l'assurance de sa satisfaction, en y joignant un chapelet précieux et un camée, objets dignement appréciés par sa piété, toujours aussi vive que sincère. D'un autre côté, il se vit en butte aux attaques du janséniste Silvy, et des nouveaux partisans de M. de Lamennais, soit dans le *Mémorial catholique*, soit dans l'*Avenir*. Jusqu'à la révolution de juillet, telle fut la position de Picot et de son journal, qu'il avait résolu de publier trois fois par semaine, à dater du 1^{er} août 1830; ce qu'il fit, en effet, après quelques jours d'interruption causée par les événements. Le journal reparut avec ce titre modifié : l'*Ami de la religion*, qu'il a gardé depuis, promettant fidélité à ses principes; nous dirons tout à l'heure notre pensée à cet égard. Picot eut, depuis la révolution, une polémique diverse à soutenir contre quelques journaux, qui, se croyant, comme l'*Ami de la religion*, au service de la vérité et de l'église, se flattaient de

comprendre mieux leur époque et les besoins du moment. La suite a montré s'ils avaient raison; il est certain que la portion saine et réfléchie du clergé et des écrivains religieux souscrivit toujours aux sentiments de Picot et de sa feuille. Les *Mémoires ecclésiastiques* avaient eu une deuxième édition en 1815. Picot en préparait une troisième, et par le conseil de quelques personnes qu'il écoutait, des sulpiciens surtout, pour y donner des soins plus sérieux, il renonça à la rédaction de l'*Ami de la religion*, qui, le 1^{er} oct. 1840, fut confié à un autre laïc instruit dans les matières que traite ce journal. Depuis ce moment, Picot n'y fournit plus que quelques rares articles. Le travail auquel il se livrait était fort avancé, car dans la rédaction de ses *Mémoires*, il était parvenu jusqu'à la fin du dernier siècle, lorsqu'il mourut subitement le 15 nov. 1844. Sa mort n'avait pas, du moins, été imprévue, et un accident l'avait engagé, quelque temps auparavant, à prendre des mesures qui semblaient indiquer qu'il l'avait sentie. Picot, resté célibataire, menait une vie simple, fort réglée, et il se livrait assidûment aux pratiques de la piété. Il faisait aussi de judicieuses aumônes, était membre de cette congrégation si follement calomniée par les attaques hypocrites du parti révolutionnaire, dans les dernières années de la restauration, de l'œuvre de la *Propagation de la foi*, etc. Ses obsèques se firent à Saint-Sulpice, sa paroisse, au milieu d'une foule d'amis, qui avaient su apprécier ses bonnes qualités, et la perte que faisaient en lui la religion et la littérature ecclésiastique. En donnant la liste des productions de Picot, nous commencerons par l'*Ami de la religion*, et nous dirons les

phases de son histoire. Cette feuille parut d'abord deux fois par semaine, et fut la première à se montrer modérée à une époque de réaction. M. Niel-Saint-Étienne devait avoir la moitié de l'entreprise, mais il en fut écarté par les deux autres. Mécontent de cette mesure étrange prise à son égard, il publia, quelques années après, la *France chrétienne*, avec le même prix d'abonnement, le même format, la même périodicité. *L'Ami de la religion* contenait d'abord un article de fond, puis des nouvelles ecclésiastiques, et enfin des nouvelles diverses et politiques; il était donc à la fois, comme le disait son titre, ecclésiastique, politique et littéraire. Il devint bientôt, avons-nous dit, comme le journal officiel du clergé, et il est juste de dire qu'il a gardé cette position au milieu des publications qui ont paru depuis, avec plus ou moins de succès. Plusieurs collaborateurs donnèrent quelques secours au rédacteur principal, qui ne signait jamais ses articles. Parmi ceux-la, nous nommons, pour les premières années, MM. Lécuy (voy. ce nom, LXXI, 113), de Genoude, de Lamennais, Frayssinous, etc., qui ont donné quelques articles seulement. Plus tard, MM. Affre, Receveur, de Chatenay, de La Couture, Dassance, Tresvaux, etc., lui prêtèrent une coopération plus soutenue. Picot nous fit aussi le reproche obligeant de recevoir trop peu de nos communications. Nous devons encore nommer Bellemare, qui, quoique laïc, eut seul la direction du journal pendant une longue maladie de Picot, et devint collaborateur habituel, rédigeant cette partie spirituelle donnée sous le nom de *Mélanges*, où ses saillies toujours vives, sa pensée toujours claire, plaisaient au lecteur, mais avaient peut-être trop de mo-

notonie. M. Henrion, succédant à Picot, maintint le journal dans la voie où il marchait depuis son origine. *L'Ami de la religion* était surtout précieux par les renseignements qu'il donnait, avec étendue, sur les principaux personnages ecclésiastiques, et sur ceux qui avaient pris une part influente dans les affaires religieuses, à la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci. Avec un caractère doux et pacifique, Picot aimait quelquefois l'attaque, et il était impossible qu'il évitât toute polémique dans la carrière où il s'était lancé. Après de légères difficultés avec le *Mémorial religieux*, les *Tablettes du clergé*, et la *France chrétienne*, qui, au bout de quelques années d'une existence honorable, tomba dans les mains du libéralisme, et devint, en mourant, un journal irréligieux, Picot eut des combats plus sérieux avec le *Mémorial catholique*, rédigé par les Lamennaisiens, et, après la révolution de juillet, avec *l'Avenir*, dont les erreurs sont assez connues. Les collaborateurs de ces deux derniers journaux traitaient Picot avec un dédain fort inconvenant. Le temps, la réflexion des hommes instruits et sincèrement religieux, la conduite de Rome même, ont fait justice de cette jactance. La lutte la plus dangereuse que *L'Ami de la religion* ait eue à soutenir, fut celle qu'il commença, il faut l'avouer, contre le journal *l'Univers religieux*, alors plus à craindre pour lui, qu'il ne l'est aujourd'hui. Un des moyens qu'il prit pour résister à ce nouvel antagoniste, fut de devenir quotidien, à l'instar de *l'Univers*, qui venait de lui porter un coup fatal. Cette innovation risqua de compromettre son existence, et il se hâta de revenir à son habitude de pa-

raître trois fois par semaine. Il faut le dire encore, et les rapports que nous avons alors avec la rédaction de l'*Univers* rendent notre témoignage désintéressé, l'*Ami de la religion* avait l'avantage par sa modération, la sagesse de ses vues et de ses principes. La collection était déjà parvenue à former cent dix volumes in-8°, quand M. Henrion se chargea de la continuer (1). En résumé, l'*Ami de la Religion* est le répertoire le plus précieux des matériaux utiles à l'histoire ecclésiastique de ce siècle; il contient, en outre, des articles littéraires d'une critique saine, car Picot consultait prudemment, et recevait avec modestie les observations qui lui étaient faites. Ce journal a dû aussi une partie de ses succès, il faut en convenir, à sa priorité d'existence, à son format, au prix modéré qu'il eut d'abord, et enfin, aux matières qu'il traitait, et qui sortaient rarement du niveau des connaissances de la majorité de ses lecteurs. Enfin l'*Ami de la religion*, que l'on consultera long-temps, maintiendra à Picot une réputation littéraire plus durable que celle que donna le *Mercur* à son fondateur, Doneau de Visé; et nous voyons, sauf réserves, une comparaison à établir entre ces deux journaux, jusqu'au moment où le *Mercur* cessa de contenir des matières ecclésiastiques. En 1830, l'*Ami de la religion et du roi* s'exposa à de grands périls de la part du parti révolutionnaire, en supprimant la dernière partie de son titre, et son imprimeur brava courageusement les menaces d'une éminente. Cependant son langage ne fut pas hostile au gou-

vernement de cette époque; et il est bien sûr que l'*Ami de la religion* respecta toujours l'autorité; mais qu'en cela il ne fut que prudent et sage. On a de Picot: I. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*. La première édition est de 1806. Quel que fût le mérite de cette publication, elle devait avoir et elle eut en effet un véritable succès lorsqu'elle parut. La deuxième édition, infiniment supérieure à la première, est de 1815-16, en 4 vol. in-8°, et continuée jusqu'à l'année 1815. Elle est moins polémique, moins théologique que les fameux *Mémoires chronologiques et dogmatiques* du P. d'Avrigny, dont elle semble faire le pendant et la continuation. Le 4^e vol. est une *liste chronologique des écrivains du XVIII^e siècle, considérés sous le rapport religieux*. Donnée comme supplément aux *Mémoires*, elle a son utilité; mais nous devons dire que la partie historique est faible, et la bibliographie superficielle et incomplète. Picot semblait ne pas s'en apercevoir; cependant il nous témoignait sa sensibilité à la critique qu'en avait faite M. de Feletz. Il préparait une troisième édition, qui eût été plutôt un ouvrage nouveau, disait-il, et il avait déjà composé l'année 1798, quand la mort le surprit. II. *Vies des dames françaises*, 1 vol. in-12. Nous donnons ce livre à Picot, parce que la partie historique est de lui, bien que l'ouvrage anonyme ait été publié par Jaulfret, évêque de Metz, qui est auteur des dialogues. III. *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*. Cette collection, qui forme neuf volumes et demi in-8°, commencée par l'abbé Boulogne, depuis évêque de Troyes, est presque tout entière de

(1) Au mois de juin 1844, M. Veyssièrre est devenu co-proprétaire et rédacteur en chef du journal dont Picot et M. Henrion avaient été simplement rédacteurs.

Picot. IV. *Notice sur la vie et les écrits de M. Émery*, brochure in-8°. C'est un acte de reconnaissance envers le supérieur de St-Sulpice, qui avait largement contribué à produire Picot dans la carrière des lettres. V. *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le XVII^e siècle*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage est comme un supplément aux *Mémoires* de d'Avrigny, sur la même époque, car d'Avrigny n'a guère traité les matières contenues dans l'*Essai historique*, qui est, suivant nous, le meilleur ouvrage de Picot. On voit que là l'auteur est dans son élément, qu'il possède sa matière; c'est, à la fois, un livre d'histoire et de piété. VI. En 1827 et années suivantes, Picot fut chargé d'éditer les œuvres de Boulogne, évêque de Troyes; il les fit précéder d'un *Tableau politique et religieux de la France sous le Directoire*, et d'un *Précis historique sur l'Église constitutionnelle*, depuis son origine jusqu'à nos jours. Ces deux morceaux, qui forment ensemble un vol. in-8° de cXLVI pages, sont un ouvrage spécial fort intéressant. Picot a, en outre, coopéré à plusieurs publications littéraires, au *Journal des curés*, qui parut sous l'empire; au supplément du Dictionnaire historique de Feller, et, comme nous l'avons dit, à la *Biographie universelle*, à laquelle il fut utile, non-seulement par les nombreux articles qu'il y fournit, mais par les précieux renseignements qu'il donna aux éditeurs, par les modifications qu'il apporta aux articles de quelques collaborateurs, plus érudits peut-être, mais moins sûrs sous le rapport de l'orthodoxie. Picot inclinait pour les opinions ultramontaines; mais, par suite de la position que nous avons indiquée, il avait modifié son

langage dans l'*Ami de la religion*. Les papes Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI l'ont honoré d'encouragements et de brefs flatteurs; ils le firent commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand et chevalier de l'Éperon-d'Or. Le P. Gardien de Terre-Sainte lui envoya le diplôme de chevalier du Saint-Sépulchre. Picot savait parfaitement l'histoire ecclésiastique des deux derniers siècles; il avait des connaissances en littérature; mais, dans les sciences, ses études étaient peu profondes, et c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer sa répugnance pour les améliorations introduites aujourd'hui dans les maisons d'éducation. Ses antagonistes affectaient d'y voir une opposition à tout progrès, et ils le traitaient avec une hauteur fort ridicule. Une partie de la riche bibliothèque de Picot a été donnée, par son testament, à MM. de Saint-Sulpice. B—D—E.

PICOT, l'un des chefs du parti royaliste de la Normandie pendant la révolution, était né à Rouen vers 1770, fils d'un ferblantier de cette ville. Il s'enrôla en 1793 dans le corps qui prit le nom de *Chasseurs de la Montagne*, et fit avec cette troupe les deux premières campagnes contre les Vendéens. Ayant déserté vers la fin de l'année 1794 avec son ami Chandelier, il servit d'abord dans le corps de Scepeaux, puis dans les Chouans de la Normandie, où il passa sous les ordres de Frotté, et fut fait chef de canton. Blessé dans un des combats qu'il eut à soutenir, il se tint caché pendant plusieurs mois, pour opérer sa guérison. Son chef étant venu le voir, conçut de l'estime pour sa bravoure et le nomma chef de division. Naturellement cruel et sanguinaire, Picot donna à cette guerre, déjà si terrible, un nouveau caractère de fé-

rocité. Après avoir surpris Moussue, où les républicains avaient établi un poste, il y mit le feu et en égorga les habitants. Ayant reçu le commandement du pays d'Auge, il en fut repoussé à plusieurs reprises, et ne put jamais y pénétrer. Placé ensuite par Frotté sous les ordres du comte de Médavy, ce général se vit contraint, pour l'empêcher de se livrer à de nouvelles cruautés, de le menacer avec un pistolet à la main. Dès que Picot était livré à lui-même, il s'occupait exclusivement de vols, d'assassinats, et ne songeait nullement à la défense du parti royaliste. Avec sa moustache épaisse et noire, son œil vif, son teint brun, il était d'un aspect véritablement effrayant, et son nom seul portait l'épouvante dans toute la contrée d'Argentan, où il commandait en 1799. Ayant refusé de prendre part à la pacification de cette époque, il se réfugia en Angleterre, où il s'associa aux projets de George Cadoudal. On croit que ce fut comme devant former une espèce d'avant-garde à l'expédition de George et Pichegru qu'il revint, en février 1803, avec plusieurs autres chefs, notamment Lebourgeois, qui descendirent sur les côtes de Normandie. Mais la police de Bonaparte, qui avait alors en Angleterre de nombreux agents, fut promptement avertie. A peine débarqués à Pont-Audemer, Picot et Lebourgeois furent arrêtés. On trouva sur eux des papiers qui compromirent beaucoup de monde, et dans lesquels on a pensé que l'arrivée de George Cadoudal et de Pichegru était indiquée. On leur trouva aussi beaucoup d'armes et le plan d'une petite machine infernale. Traduits devant un conseil de guerre à Rouen, ils furent condamnés à mort et exécutés sur-le-champ.

B—P.

PICOT-BELLOC (JEAN), frère puîné du naturaliste Picot de la Peirouse (voy. PEIROUSE, XXXIII, 262), naquit à Toulouse en 1748, et servit quelque temps dans les gardes-du-corps du roi; mais il abandonna bientôt la carrière militaire pour s'occuper entièrement de musique et de littérature. Il composa plusieurs opéras qui furent représentés sur des théâtres de société et même en pays étranger. Ayant embrassé avec ardeur les principes de la révolution, il publia divers écrits politiques favorables aux innovations, et fit les premières campagnes de cette époque en qualité de commissaire des guerres. Il en exerçait les fonctions à Saint-Girons (Arriège), lorsqu'il fut dénoncé à la Convention nationale, décrété d'arrestation et amené prisonnier à Paris. Quoiqu'il eût produit des mémoires justificatifs, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor; et, le 5 novembre 1794, il fit représenter, sur le théâtre du Lycée des Arts, *les Dangers de la calomnie*, drame en trois actes, qui eut du succès et fut imprimé. Trois ans plus tard, Picot-Belloc, étant commissaire des guerres à Saint-Gaudens, publia une comédie en trois actes et en prose, intitulée: *Le Père comme il y en a peu, ou le Mariage assorti* (Paris, an VI (1798), in-8°), qu'il dédia au Directoire exécutif et aux deux conseils. Retiré du service, il habita successivement le château de Barbazan et la ville de Tarbes, se livrant toujours à son goût pour la musique. On lui doit l'introduction de plusieurs genres d'industrie jusqu'alors inconnus dans les lieux voisins des Pyrénées. Il mourut le 5 mai 1820.

P—RT.

PICOT. V. CLORIVIÈRE, LXI, 143.**PICTET** - *Turretini* (MARC-AUGUSTE), né à Genève, en 1752,

d'une famille très ancienne, qui depuis deux siècles a produit presque sans interruption des hommes de premier rang dans les sciences, les lettres, et qu'à cause de cela on a surnommée la *dynastie des Pictet* (voy. ce nom, XXXIV, 290), fit ses premières études sous les yeux de son père. Homme très-instruit; et, après avoir suivi les cours de belles-lettres et de philosophie, entra dans la faculté de droit et fut reçu avocat. Mais bientôt, entraîné par son goût pour l'astronomie et les sciences naturelles, il assista aux leçons et il étudia les écrits des célèbres professeurs et savants que possédait alors sa patrie, tels que Deluc, Bonnet, et surtout Saussure, ce créateur de la science géologique, qu'il accompagna dans ses voyages sur les Alpes, et qui le chargea plus d'une fois de le suppléer dans ses expériences sur la hauteur et la position des montagnes, sur le magnétisme et sur l'électricité. En même temps il secondait J. Mallet dans ses travaux sur l'observation des astres, et devint l'ami intime de ce professeur. Ce fut dans cette atmosphère de science et d'utiles travaux que Marc Pictet passa les premières années de sa vie. Il prit beaucoup de part à l'établissement de la *Société des arts* qui a jeté un si grand éclat sur Genève; et ce fut lui qui rédigea la préface du second volume de ses *Mémoires*. Il y inséra en 1778 ses *Considérations sur la météorologie*, ouvrage remarquable par son exactitude, et concourut avec beaucoup de zèle aux travaux de cette société savante, publiant chaque année, dans son recueil, des dissertations fort importantes sur différents sujets. Saussure ayant demandé sa retraite en 1786, le désigna pour son successeur, ce qui fut accepté avec empressement.

Pictet débuta dans cette chaire de philosophie d'une manière très-brillante. Son élocution était surtout remarquable, comme doit l'être celle des sciences, par la clarté et l'exactitude. C'était l'époque où, sous la direction des Lavoisier et des Vauquelin, la chimie et la physique faisaient d'immenses progrès, et que, sous les auspices de ces grands maîtres, on commençait à décomposer l'air, à analyser les minéraux. Pictet ne resta en arrière d'aucune des nouvelles découvertes; souvent même il marcha le premier dans cette honorable carrière. Il publia, en 1792, un *Essai sur le feu*, qui fut traduit en allemand, en anglais, et qui ajouta beaucoup à sa célébrité. Mais à Genève, comme partout, la révolution de France vint interrompre les bonnes études et les travaux utiles. Cette petite république en ressentit bientôt toutes les influences, et deux factions opposées la divisèrent. Il y eut le parti démocratique qui fut celui des Français, et le parti de l'ancienne patrie auquel Marc Pictet se montra toujours fort attaché, mais avec la modération et la prudence habituelles de son caractère. Cependant, après avoir tenté les voies de la conciliation, il prit les armes en faveur du gouvernement établi, et courut tous les dangers auxquels une telle conduite exposa les gens de bien dans tous les pays. Il eut le bonheur de sonstraire aux fureurs populaires plusieurs de ses amis; mais il perdit une partie de sa fortune dans les ébranlements révolutionnaires, et surtout par l'invasion des Français, qui le réduisit aux faibles honoraires de sa place de professeur. Supportant philosophiquement cette adversité, il continua ses travaux scientifiques avec d'autant plus de zèle qu'ils étaient de-

venus son unique ressource pour lui et sa famille. Quand la crise révolutionnaire fut un peu calmée par la chute de Robespierre, Marc Pictet, de concert avec son frère et Maurice, son ami, fonda l'ouvrage périodique, d'abord connu sous le nom de *Bibliothèque britannique*, puis sous celui de *Bibliothèque universelle*. Le premier but de cette entreprise fut de faire connaître, par des traductions et des analyses, tous les ouvrages et toutes les découvertes remarquables de l'Angleterre. Elle eut, dès le commencement, un très-grand succès. Lorsque Genève perdit définitivement son indépendance (1798), et qu'elle fit partie de la république française, Marc Pictet fut l'un des quatorze citoyens que l'on chargea d'en régler les conditions. Zélé calviniste, il insista surtout pour que ses concitoyens jouissent de la pleine liberté de leur culte, et, sous ce rapport, il obtint plus que l'on n'accordait alors en France à la religion du plus grand nombre. En 1802, le gouvernement consulaire, voulant s'environner de toutes les supériorités, nomma Pictet tribun de la république française. Dès son début dans cette assemblée, il y eut une grande influence, et en fut nommé secrétaire. Du reste il n'y parla guère que sur les douanes, les canaux, les grandes routes et sur des questions d'administration, s'abstenant de manifester son opinion sur tout ce qui tenait à l'autorité et aux projets du nouveau maître de la France. C'est ainsi qu'il ne fut pas compris dans les éliminations qui éloignèrent de ce pouvoir éphémère les Carnot, les Ginguéné, les Benjamin Constant, et qu'après sa suppression, il fut nommé l'un des inspecteurs-généraux de l'Université impériale. Il conserva ces fonctions jus-

qu'à la chute de l'empire, et fit en cette qualité des tournées importantes et dont les sciences profitèrent toujours. A chacun de ses retours dans sa patrie, il faisait part de ses observations à la Société des arts, dont il était devenu président depuis la mort de Saussure, ainsi qu'à celle de physique et d'histoire naturelle, dont il était un des fondateurs. Durant ses séjours à Paris, où l'appelèrent successivement ses devoirs de tribun et d'inspecteur de l'Université, son zèle pour l'église réformée lui fit accepter les fonctions de membre du consistoire de la capitale, où il fut ainsi le collègue de Marron, de Monod et d'autres honorables ministres du culte protestant. Quand la puissance de Napoléon tomba, en 1814, Pictet saisit avec empressement, pour son pays, cette occasion de recouvrer son indépendance, et il en fut de nouveau l'un des premiers magistrats. De concert avec deux collaborateurs (son frère et Maurice), il donna une nouvelle forme à son journal, et voulant l'étendre à toutes les contrées, il l'intitula : *Bibliothèque universelle*, se proposant d'y rendre compte des travaux et des découvertes de tous les pays, mais plus particulièrement de la Suisse et de ceux des écrivains illustres qui hono- raient alors cette contrée, tels que Rumfort, les deux Prévost, Deluc, Théodore Saussure, etc. Pictet y inséra lui-même un grand nombre d'articles sur l'astronomie, la géodésie, sur la mesure des hauteurs par le baromètre; des *Observations faites dans divers voyages en Écosse, en Angleterre*; enfin un *Résumé d'observations météorologiques, faites chaque jour au lever du soleil et à deux heures après midi, soit à Genève, soit à l'hospice du Saint-Bernard*. Pour le progrès des

études météorologiques qui furent sa passion dominante, il imagina d'établir des observatoires sur les montagnes les plus élevées de l'Europe, et il alla placer lui-même, au couvent du grand Saint-Bernard, des instruments dont il confia le soin aux religieux. Ce fut dans ce voyage que, philanthrope dans toute l'acception du mot, il fut touché des privations, des souffrances de ces pieux cénobites, et qu'il résolut de les adoucir en rendant leur habitation plus chaude, plus salubre, par des changements et des réparations indispensables. Pour cela, il fit un appel à l'Europe entière, et ouvrit une souscription qui eut les meilleurs résultats. Ayant formé le projet d'élever un observatoire sur l'Etna comme le point le plus méridional de l'Europe, il partit en 1820 pour cette opération, mais en passant à Florence, il y fut retenu par les dissensions politiques qui éclatèrent dans la péninsule italique, et mit à profit ce séjour forcé en Toscane pour s'y lier avec les savants, et provoquer d'utiles recherches. Il retourna dans sa patrie chargé de richesses scientifiques, et, après s'être assuré de précieuses correspondances. C'est alors qu'il publia un *Mémoire sur la convenance de mesurer un arc de méridien et de parallèle ayant Genève pour intersection*, lequel inséré plus tard dans le recueil des *Transactions philosophiques*, le fit admettre à la Société royale de Londres, honneur où l'on sait qu'il n'est pas aisé de parvenir. On trouve dans les *Voyages aux Alpes*, de Saussure, une carte des environs du Mont-Blanc, dressée par Pictet, et qui n'a pas été publiée. Il avait aussi dressé une petite table portative de logarithmes, au moyen de laquelle, avec un baromètre qui ne le quittait jamais, il ni-

vela une grande partie des routes de France, dans les voyages qu'il y fit comme inspecteur de l'Université. Il apporta d'Angleterre, et il présenta à l'Institut de France, dont il était associé correspondant, un étalon authentique des mesures anglaises construit par Troughton. Enfin il prit un vif intérêt aux opérations qui eurent lieu, à plusieurs époques, pour la mesure du méridien, et il tâcha de lier, de diverses manières, l'observatoire de Genève au grand réseau de triangles qui couvrait la France et les pays voisins. Il coopéra en 1822 à l'observatoire des signaux de feu, donnés sur le mont Colombier, au-dessus de Scyssel, et qui, sous la direction de M. Carlini, ont servi à rattacher les observatoires de Milan et de Paris à celui de Genève qu'il soignait de prédilection depuis que la direction lui en avait été confiée après la mort de Mallet. Pictet ne fit jamais un voyage sans en rédiger le journal dans l'intérêt des sciences. Le nombre des observations qu'il avait ainsi recueillies pendant tout le cours de sa vie était immense, et d'autant plus précieux qu'elles sont exprimées d'une manière originale et toujours naturelle, ce dont on peut juger par le *Voyage de trois mois en Angleterre, en Écosse et en Irlande*, qu'il entreprit avec son frère en 1801, et dont il a fait imprimer la relation dans la forme épistolaire, 1803, in-8°. Non moins attaché à ses doctrines religieuses qu'à l'étude des sciences, il seconda avec beaucoup de zèle l'établissement des sociétés bibliques, et il fut le secrétaire de celle de Genève. Cet homme de bien et de savoir mourut, entouré de sa famille, le 19 avril 1825. Outre les écrits que nous avons cités, on a de lui une traduction estimée de l'ouvrage

du physicien anglais, Jam. Hall, intitulée : *Description d'une suite d'expériences sur la compression et sur l'action de la chaleur*, 1807, in-8°, et un grand nombre de dissertations et mémoires insérés dans la *Bibliothèque britannique et universelle*, ainsi que dans les *Mémoires de la société des arts*.

M—D j.

PICTET de Rochemont (CHARLES), frère du précédent, né à Genève, le 21 septembre 1755, fut destiné dès l'enfance, comme cadet de sa famille, à la carrière militaire, et, après avoir fait ses premières études à l'école d'Haldestein près de Coire, entra, en 1775, au service de France comme sous-lieutenant dans le régiment de Diesbach. D'un caractère studieux et fort appliqué à ses devoirs, il se distingua bientôt de ses compagnons d'armes par l'habileté et l'exactitude ; mais, placé dans une carrière extrêmement bornée, et qui ne pouvait s'étendre au-delà des limites d'un régiment suisse, il n'était parvenu qu'au grade de lieutenant en 1785. Alors il donna sa démission, et retourna dans sa patrie pour s'y livrer à l'étude des sciences et surtout de l'agriculture. Entré dans cette nouvelle carrière, il la parcourut avec tant d'éclat, que bientôt on le vit au premier rang parmi les agronomes du continent. Éclairé par une pratique judicieuse, il déposa, dans une foule d'excellents mémoires, le fruit de son expérience et de ses observations. En 1789, il fut choisi par le gouvernement pour organiser la milice genevoise, à laquelle on distribua des armes, comme dans toute la France ; mais ces démonstrations plus révolutionnaires que guerrières ne devaient pas avoir de longs résultats. De même que son frère Marc Pictet, il prit peu de part aux événements de

la révolution, et ne se fit guère remarquer que par une faible résistance aux innovations survenues dans son pays, par l'influence de la France. Il avait épousé, en 1786, la fille d'un magistrat honorable, le conseiller d'État Rochemont ; et cette union, qui lui donna une nombreuse famille, fit le bonheur de sa vie. En 1796, il fonda, avec son frère et d'autres savants, tels que Maurice, Odier, Prévost, etc., le journal périodique connu sous le titre de *Bibliothèque britannique*, qui, en 1816, prit celui de *Bibliothèque universelle*, à cause de l'extension donnée au plan primitif. Pendant les vingt-neuf années qui s'écoulèrent depuis la création de ce recueil, Pictet de Rochemont, spécialement chargé de rédiger la partie de l'agriculture, contribua puissamment à son succès. C'est à lui qu'on dut l'importation des meilleurs procédés de l'agriculture anglaise dans cette contrée. Les nombreux articles sur ce sujet, qu'il inséra dans la *Bibliothèque britannique et universelle*, furent ensuite coordonnés et retouchés par lui pour être publiés en un corps d'ouvrage très-précieux, sous le titre de *Cours d'agriculture d'Angleterre*. Ce traité, qui a dix volumes, parut en 1808. Ses autres écrits sur l'agriculture sont en très-grand nombre. Dès l'année 1795, Charles Pictet s'était établi dans la ferme de Lancy, propriété de ses pères, dont il avait fait une espèce de ferme-moèle, où les meilleurs systèmes de culture et tous les perfectionnements furent introduits successivement. C'est par lui que les moutons d'Espagne se répandirent alors en Suisse. Après avoir communiqué au public, par son *Journal d'agriculture*, l'instruction qu'il donnait aux bergers par son exemple, il fonda des



colonies de mérinos, d'abord en Provence et jusqu'en Crimée, où l'empereur Alexandre lui avait fait des concessions de terres à défricher. En même temps il concourut efficacement à étendre la culture de la pomme de terre, en la faisant entrer dans toutes les combinaisons des assolements, et surtout en l'employant à la nourriture des bestiaux. Il fabriqua le premier, avec la laine provenant de ses mérinos, des châles d'une beauté et d'une souplesse jusqu'alors inconnues en Europe. Il fut encore un des écrivains qui firent le mieux connaître et apprécier les instituts agricoles de Fellemberg, avec lequel il était uni par les liens d'une étroite amitié. Il publia, en 1812, une *Lettre à ses collaborateurs de la Bibliothèque britannique sur les établissements de M. de Fellemberg, et spécialement sur l'école des pauvres à Hofwyl*. L'agronomie ne fut pas sa seule occupation ; la division de la *Bibliothèque universelle* consacrée à la littérature, contient de nombreux morceaux sortis de sa plume aussi élégante que facile. Il publia encore un *Tableau des États-Unis d'Amérique*, d'après Morse, et des traductions estimées de la *Théologie naturelle* de Paley, des *Recherches* de Thornton sur la nature et les effets du crédit de la Grande-Bretagne, de l'*Ami des parents* et de l'*Éducation pratique* de miss Edgeworth, et des *Poésies* de lord Byron, de Walter Scott et de Th. Moore. Les événements qui amenèrent la restauration de la république de Genève, en 1814, lui fournirent l'occasion de développer de nouvelles vertus, et de faire preuve de capacité dans une carrière différente. Il fut un des citoyens qui, bravant les dangers auxquels ils s'exposaient, se constituèrent en gouvernement, le 31 décem-

bre 1813, sous le titre de *syndics et conseils provisoires*, et proclamèrent l'indépendance de Genève. Bientôt nommé conseiller d'État, il fut envoyé successivement comme représentant de la confédération helvétique au congrès de Paris, puis à celui de Vienne, et il s'acquitta de ces missions avec autant de zèle que de talent. Lorsque tout fut rentré dans le calme, il sollicita sa retraite du conseil, afin de pouvoir se livrer entièrement à la culture des sciences et des lettres. Le conseil, désirant reconnaître ses services, créa en sa faveur une place de conseiller d'État honoraire qui lui donnait le rang de conseiller d'État effectif, distinction qui n'avait été accordée qu'au célèbre ministre Necker. On lui destinait aussi une récompense pécuniaire ; mais il ne l'accepta que pour l'appliquer à une école d'enseignement mutuel du canton de Genève. Un décret du Conseil souverain, du 15 avril 1815, le nomma commandant de la force armée genevoise, et, en même temps, l'un des commissaires pour l'exécution du projet de simplifier les fortifications suivant un nouveau plan. Il a dit, à sa dernière heure, que le zèle qu'il avait mis à remplir ses devoirs à cet égard lui coûtait la vie, mais qu'il ne le regrettait point. En effet, sa santé, depuis long-temps altérée, devint alors plus mauvaise ; il voulut se trouver néanmoins à une discussion où devaient se résoudre des questions importantes, et se rendit au comté malgré son état de souffrance. Il n'en sortit qu'avec une aggravation de son mal qui nécessita une opération aussi dangereuse que cruelle. Il la subit avec courage, et elle réussit d'abord ; mais, ensuite, il sentit qu'une crise funeste s'était opérée, que la mort s'approchait, et qu'elle était in-

évitables. Le pouls cessa; ses membres se glacèrent; mais, toujours maître de lui-même, il sembla retenir quelques heures un dernier souffle de vie, pour s'entourer de sa famille, et donner à chacun des marques de tendresse, des conseils et des consolations. L'amour de tout ce qui l'entourait, un sentiment religieux très-profond, lui inspirèrent les paroles les plus touchantes. Il expira le 28 décembre 1824, un peu moins de quatre mois avant son frère aîné. Outre les écrits que nous avons cités, Charles Pictet a publié : *La Suisse dans l'intérêt de l'Europe, ou Examen d'une opinion énoncée à la tribune par le général Sébastiani*, Paris, 1821, in-8°. Cet ouvrage fit beaucoup de sensation, et l'on y remarqua surtout des connaissances militaires que Pictet n'avait jamais perdu de vue depuis sa jeunesse. Comme il ne l'avait pas signé, on l'attribua à un écrivain militaire, (le général Jomini), dont Pictet fit au contraire, à la même époque, une critique assez vive dans la *Bibliothèque universelle*.

M—D J.

PIDOUX (CHARLES), seigneur du Chaillou, lieutenant-général de la maréchaussée de Civray, était de la même famille que les deux médecins de ce nom (voy. XXXIV, 294 et 295), famille qui existe encore en Poitou. Charles Pidoux est le principal auteur de l'ouvrage suivant : *La vie de sainte Radegonde, jadis reine de France et fondatrice du royal monastère de Sainte-Croix de Poitiers*, in-12, Poitiers, 1622. Il avait réuni une collection précieuse et considérable de bons livres, qui est citée par le père Jacob, dans son *Traité des belles bibliothèques*.

F—T—F.

PIE VII (BARNABÉ-LOUIS *Chiaromonti*), souverain pontife, sous le nom de), fut aussi illustre par ses mal-

heurs que par son courage, aussi admirable par une science profonde que par une constante modestie. Dans la lutte pour la possession de Rome, Napoléon avait été vaincu par Pie VII, lorsque celui-ci vivait sous la domination impériale, lorsqu'il était son prisonnier; le pontife, par sa résignation, avait vaincu le guerrier avant que l'Europe en triomphât par les armes. Né à Césène, le 14 août 1742, du comte Scipion Chiaromonti et de la comtesse Jeanne Ghini, il reçut, le 20 août 1758, l'habit de bénédictin, et prit pour nom de religion, celui de *Grégoire*. En 1775, il remplissait à Rome, dans un des couvents de son ordre, les fonctions de *lecteur*. Pie VI, qui était son parent, lui conféra le titre d'*abbate, abbé*. Un abbé ainsi nommé porte l'anneau et la mitre; il obtient une place honorable dans le chœur, mais il reste soumis à l'abbé titulaire. Quelques ennemis, ou plutôt quelques envieux, blâmaient ce qu'ils appelaient la *partialité* du pape; sa Sainteté répondit qu'elle n'avait rien fait pour un parent, mais qu'elle avait distingué un littérateur érudit, un savant profond, un canoniste instruit et éprouvé, enfin un moine studieux, ami de ses devoirs. Bientôt dom Chiaromonti fut nommé évêque de Tivoli, puis d'Imola; et il fut élevé à la dignité de cardinal le 14 février 1785. Ce choix ne fut pas regardé comme une faveur de népotisme, mais comme une récompense due à un prélat sans ambition, et environné d'une estime universelle. Dans sa résidence d'Imola, le cardinal Chiaromonti se fit aimer de ses diocésains, et l'on ne parlait de lui que dans les termes les plus honorables. Cependant la révolution française ébranlait l'Europe : à la suite des vicissitu-

des de ce terrible cataclysme politique, Bonaparte avait conquis une partie de l'Italie (*voyez* NAPOLÉON, t. LXXV). Le 23 juin 1796, Pie VI évita quelques-uns des périls dont il était menacé, en ordonnant à M. Antoine Guadi, son plénipotentiaire, de signer un armistice à Bologne avec Bonaparte, Garreau et Saliceti, plénipotentiaires du Directoire exécutif de France. Le pape, qui était contraint d'accepter les rudes conditions du vainqueur, devait, outre la remise de beaucoup d'objets d'art, payer à la république française 21 millions de livres tournois, dont 15,500,000 livres en espèces ou lingots d'or et d'argent, et les 5,500,000 livres restants en denrées, marchandises, chevaux, etc. Cette charge écrasait les populations : elles se soulevèrent. On voulait exciter à la guerre le peuple d'Imola ; le cardinal Chiaramonti, dans un sentiment de sagesse et de soumission, devait faire ce que faisait le saint-père, résigné à reconnaître et à exécuter la fatale convention. Agent-général de la république en Italie, Cacault (*voy.* ce nom, VI, 447) suivait à Rome l'exécution des articles de l'armistice, et il témoignait au gouvernement pontifical toute la déférence que permettait une telle position. Averti de cette insurrection, Bonaparte s'était avancé jusqu'à Ancône ; là, ne trouvant pas le cardinal Ranuzzi, évêque de cette ville, il avait dit ces paroles obligeantes pour Chiaramonti : « L'évêque d'Imola, qui est aussi cardinal, ne s'est point enfui : je ne l'ai pas vu en passant, mais il est à son poste ! » Bonaparte menaçait de marcher sur Rome. Pie VI, qui entretenait une correspondance active avec le cardinal Chiaramonti, sut que les dispositions du général paraissaient très-hostiles, et il déclara qu'il allait

envoyer, dans une ville située à onze lieues d'Ancône, des plénipotentiaires pour traiter de la paix. Bonaparte et Cacault, qui avait achevé une partie de sa mission à Rome, se rendirent à Tolentino, où se dirigèrent bientôt le cardinal Mattei, monsignor Laurent Caleppi, le duc Braschi-Onesti, neveu du pape, et le marquis Massimo, munis des pleins pouvoirs de sa Sainteté. Il faut voir, dans l'*Hist. de Pie VII* (1), les détails des scènes de douleur qui eurent lieu dans cette singulière négociation (2). Il devait y

(1) 3^e édition, p. 29 et suivantes.

(2) Nous n'avons point assez d'espace pour les répéter ici. A propos d'une de ces scènes où le cardinal Mattei aurait tâché d'apaiser Cacault, qu'on aurait rudoyé, quoiqu'il n'eût que des intentions favorables et même complaisantes, M. de Rossi, dans un ouvrage intitulé : *Memorie intorno alla vita del cardinal Lorenzo Caleppi*, Rom., 1843, in-8°, révoque en doute un fait articulé plusieurs fois par Cacault, et paraît croire qu'il n'est pas possible que le cardinal Mattei et le duc Braschi aient pris du repos dans la même chambre, attendu qu'ils avaient des logements séparés dans la ville. Il est vrai que les plénipotentiaires étaient logés séparément, comme le dit M. de Rossi, mais cet écrivain a ignoré que tout se passait alors hors des règles. Les ministres du pape ne venaient pas, comme à un congrès ordinaire, traiter avec les ministres français dans un lieu distinct, où tout pouvait se passer avec les convenances ordinaires. Au contraire, là, tout avait quelque chose de violent, de *ture*, et qui ressemblait à une sorte de guet-apens. Bonaparte ne disait son secret militaire à personne, et assurément aucune des victimes envoyées par Pie VI, pour être insultées, ne pouvait résister à des procédés qui n'avaient pas d'exemple. Bonaparte redoutait une nouvelle descente des Autrichiens en Italie ; il était vainqueur, mais il avait toujours été sur le point d'éprouver des échecs. Dans cette situation, il parlait de traité, et puis annonçait qu'il n'en voulait pas faire. Il demandait des chevaux pour partir, en laissant marcher une armée sur Rome. Pie VI avait dit pour toute instruction : « Vous signerez tout ». Il suffisait de se rappeler la dureté de l'armistice de Bologne ; on n'espérait pas un meilleur traitement, et on voulait la paix, quelles que fussent les conditions d'argent. Tous les sacrifices, excepté ceux du dogme, étaient consentis. Dans un tel état de douleur, les quatre Romains bloquaient, gardaient à

avoir paix, amitié et bonne intelligence entre la république française et le pape Pie VI, à condition que sa Sainteté renoncerait à tous les droits qu'elle pourrait prétendre sur le comtat Venaissin et ses dépendances, sur les légations de Bologne, de Ferrare et de Romagne, et qu'elle paierait 15 millions de livres tournois, 10 millions en numéraire, 5 millions en diamants, sur la somme due encore suivant l'article 9 de l'armistice de Bologne, et de plus une autre somme de 15 millions en numéraire, diamants ou autres valeurs. Le traité fut ratifié de part et d'autre, et Joseph Bonaparte, frère du général, fut accrédité comme ambassadeur du Directoire exécutif à Rome. Là, cet ambassadeur donna une protection publique aux sujets du pape qui voulaient renverser son autorité (voy.

vue ce général si impatient, et dont il était impossible de deviner la volonté, qu'il cachait même à son collègue Cacault. Celui-ci, par ordre du Directoire, devait signer seul le traité, mais Cacault n'en savait rien. Enfin, Bonaparte laissa échapper, le 18 février soir, cet épouvantable arrêt : « Signez ou ne signez pas, je pars à 4 heures du matin ». Et l'on ne devinait pas même encore ce qu'il fallait signer. Il y avait à présumer seulement qu'il s'agissait de donner beaucoup d'argent et des provinces. Mattei et Braschi, qui connaissaient le désir formel et bien arrêté du pape, ne dirent pas penser, après une telle menace, à retourner dans leur logement respectif. Ils demandèrent à prendre du repos, à tout hasard, dans la maison où logeait le général. Quand il plut au dominateur de dicter ses conditions, Cacault les écrivit. Il avait promis au cardinal Mattei de les lui communiquer avant qu'on appelât les Romains au supplice. Le duc Braschi n'était pas dans le secret : il crut voir dans l'action de Cacault, allant avertir Mattei, une intention d'insulte de mauvais goût. Le cardinal supplia Cacault de ne pas s'offenser, et tout se passa comme on le lit dans l'*Histoire de Pie VII* (voy. 3^e édit., t. I, p. 31). M. de Rossi dit qu'il a été secrétaire du ministre plénipotentiaire Caleppi, et que ce ministre ne lui a rien dit de cet incident. D'abord monsieur Caleppi a pu l'ignorer, et je crois que c'est ce qui est arrivé. Le cardinal Mattei et le duc Braschi n'avaient pas

Дрпот, XII, 268). Les rapports militaires faits au gouvernement pontifical prouvent que Duphot s'avancçait contre une patrouille, le sabre à la main, en criant au peuple : *Allons, courage, vive la liberté! vive la liberté! je suis votre général.* En parlant ainsi, Duphot voulait forcer une sentinelle à jeter la cocarde du pape, et à prendre la cocarde nationale française. Menacé et repoussé par cette sentinelle, il se jeta sur elle pour la tuer; elle fit alors feu sur lui et le renversa mort du coup (3). Les suites de cet événement furent déplorables; l'armée marcha sur Rome, et l'infortuné pontife fut dépossédé de ses États. La terreur s'était emparée de toutes les provinces pontificales; elle se répandait même dans les légations, quoiqu'une partie des révolutions qu'elles avaient à craindre eût

d'intérêt à communiquer ce fait, d'ailleurs, quoi qu'on en dise, honorable pour Mattei, qui ne devait épargner aucune supplication pour éviter d'aigrir en rien la situation dans une si formidable circonstance. Ainsi monsignor Caleppi a pu ignorer le fait. Si ensuite il l'a su, et ne l'a pas dit à son secrétaire, je répondrai à M. de Rossi que, dans une carrière politique de plus de trente ans, j'ai été attaché à plus de sept ministres ou ambassadeurs, que beaucoup d'entre eux m'ont aimé et traité avec bonté, et m'avaient en apparence dit tout ce qu'ils savaient des affaires. Hé bien! chaque fois que je revenais à Paris, et que je lissais les cartons, je trouvais une foule de faits qui n'étaient pas à ma connaissance, et qu'on n'avait pas imaginé que je dusse savoir en détail. Voilà comment se font les affaires dans la diplomatie; quand on veut les bien traiter, il ne faut jamais tout dire qu'à son prince. Du reste, l'ouvrage de M. de Rossi contient une foule de faits utiles à connaître, et très-bien écrits. Cette explication est ici nécessaire, parce que les bases de cet article sont fondées sur l'*Histoire de Pie VII*, et qu'on a le droit de prouver qu'elle ne contient que des faits avérés et impartialement rapportés. Plus on détaillera l'état de désastre où fut réduit le Saint-Siège, plus on admirera la sagesse courageuse par laquelle il a repris sa légitime puissance.

(3) *Histoire du pape Pie VII*, 3^e édition, t. I, p. 42.

déjà été consommée. Un des sujets de Pie VI, qui avait appris avec le plus de saisissement les désastres de Rome, était le cardinal Chiaramonti; il voyait le système de spoliation qu'on allait organiser. Toute la ville d'Imola, dans la confusion, demandait une règle de conduite au cardinal. Ce fut alors (1798) qu'il publia l'homélie qu'on lui a tant reprochée, et qui porte la date de Noël, parce qu'elle fut antidatée de 10 jours. Il est évident que Chiaramonti en a composé une grande partie; il est sûr aussi que des passages tout à fait inutiles, mais attestant l'effroi de ceux qui l'environnaient y furent ajoutés. Si les coopérateurs du cardinal-évêque, si beaucoup d'habitants paisibles éprouvaient un sentiment de frayeur hors de toute mesure, le fidèle peuple des campagnes du diocèse d'Imola, se souvenant des émeutes précédentes, voulait les recommencer; l'homélie fut donc dictée par la peur des uns, contre le courage des autres. Le motif était bon, mais il est possible apparemment de faire mal une bonne chose. Quoi qu'il en soit, un avertissement religieux, qui renfermerait d'abord des preuves d'un amour ardent et sans réserve du catholicisme, et ensuite d'obéissance ponctuelle, jusqu'à la plus entière soumission au pouvoir établi, au pouvoir de la république cisalpine, reconnue depuis plus de deux mois par le traité de Campo-Formio, conclu entre l'empereur d'Allemagne et la république française, un tel avertissement semblait être dans les circonstances actuelles, une pensée salutaire. Le pieux Chiaramonti se chargea de la première partie de la tâche; ses alentours, dominés par la crainte, se présentèrent pour remplir le second rôle, et là, manquant en même temps à la sagesse du raisonnement,

et aux leçons de l'histoire, ils prouvèrent qu'ils ne savaient juger ni leur situation, ni le caractère de ceux qui les avaient vaincus. Hélas, Chiaramonti devait apposer sa signature aux deux rédactions qui, réunies, allaient former l'homélie, publiée par le cardinal à l'occasion des fêtes de Noël.— Cependant Pie VI, transporté à Grenoble, puis à Valence, venait de succomber à ses maux. Bonaparte était allé porter sa fortune, sa gloire en Égypte, et régler sous les minarets du Caire les plans qu'il méditait pour la France. Les armées du Directoire, commandées par Schérer, étaient vaincues en Italie. Les cardinaux pensèrent alors à s'assembler, afin de choisir un successeur à Pie VI. L'empereur François leur fit offrir, par une lettre de son ministre Thugut, lettre où respirait l'affection la plus obligeante, de les recevoir à Venise; et ils s'y réunirent le 6 décembre 1799, au nombre de trente-cinq. Il faut lire dans l'*Histoire de Pie VII* celle de ce conclave, les services rendus par le prélat Consalvi, secrétaire du conclave, au cardinal Chiaramonti, la modestie de celui-ci, et son obéissance, quand les électeurs sacrés lui eurent offert la tiare. Le 14 mars 1800, on avait été aux voix, comme cela se pratique deux fois par jour. Un sentiment exquis et pieux, qui ramène tôt ou tard les cardinaux à ce qui est vrai, sage, utile et nécessaire, devait triompher; le nom du candidat était vénéré; ce cardinal, aimable, affectueux, était là devant ses collègues, embarrassé de tant de gloire, effrayé de ces honneurs, plus tremblant que celui qui craint de perdre le fruit d'une bassesse, encore prêt à applaudir quiconque lui annoncerait que l'on consent à ne pas accepter son sacrifice. Les scrupules

tins, lus au milieu du silence le plus imposant, sont unanimes, moins une voix (celle du bénédictin). Le cardinal Chiaramonti est élu pape (après 104 jours de conclave, parce que cette année-là février ne fut pas bissextile) (4), et il déclare qu'il prend le nom de Pie VII, en témoignage du souvenir de la protection de son bienfaiteur Pie VI. — Consalvi méritait une récompense, que ne pouvait lui refuser le nouveau pontife. Ce prélat obtint, en même temps, la promesse d'un chapeau qu'il recut depuis, et la place de pro-secrétaire d'État, qui avait dans ses attributions toutes les relations avec les gouvernements étrangers et plusieurs fonctions importantes concernant l'administration intérieure. Dès les premiers moments de son avènement, Pie VII pensait à partir pour Rome, alors délivrée de la moderne république romaine. Il s'embarqua le 6 juin, sur une frégate autrichienne, et il débarqua à Pesaro, d'où il s'achemina vers Rome. Le 21, il entra dans Ancône, au bruit d'une salve d'artillerie. L'amiral russe, qui stationnait dans le port, ordonna le *salut impérial*, parce que Paul I^{er} avait expressément commandé que l'on rendît au pape les honneurs dus à la personne impériale. Rome, depuis long-temps, n'était plus occupée par les troupes françaises ni par les partisans du nouveau gouvernement, qui presque tous avaient fui, ou s'étaient cachés, de peur d'être poursuivis par les Anglais ou les Napolitains. Les chefs de ceux-ci voyaient avec déplaisir l'arrivée du pape, tant il est vrai qu'il est difficile de savoir restituer généreusement,

même à ses amis, les possessions que l'on assure avoir reconquises pour eux. Mais l'armée napolitaine, composée en grande partie de volontaires calabrais, n'avait été appelée que pour une guerre de religion; on n'avait vaincu qu'aux cris de *viva Maria!* et les généraux, qui agissaient au nom du premier ministre, le chevalier Acton, n'osèrent pas montrer publiquement leur impatience. D'ailleurs, Pie VII, ne suivant que le meilleur conseil, s'empressa d'arriver dans sa ville de Rome, où on le recut, le 3 juillet, avec des transports faciles à prévoir. En général, les Napolitains, sans aucun égard, même pour leurs partisans, tourmentaient les Romains. Dans de telles circonstances, Pie VII semblait apporter la paix. Le chevalier Acton fut obligé de rappeler toutes les troupes de Naples. Cependant il continua de faire occuper Bénévent et Ponte-Corvo, provinces du Saint-Siège, enclavées dans l'État de Naples. — Une des premières opérations du gouvernement du pape Pie VII, fut la publication de la bulle *Post diuturnas*, destinée à réformer beaucoup d'abus de l'administration. Plusieurs stipulations de cette bulle n'avaient pas le degré de maturité convenable; aussi un an s'était à peine écoulé qu'elle commença presque à tomber en désuétude; plus tard, une opération financière fut tentée et exécutée avec plus de succès. La république avait vu disparaître tout l'ancien papier-monnaie; mais il était resté en circulation une grande quantité de monnaie grossière, d'un vil métal, appelée *moneta erosa*, de très-bas aloi. On payait au pair avec cette monnaie, et il en résultait pour les pauvres un grand désavantage. Six écus romains de cette sorte n'en valaient que trois en bon argent. Toute

(4) Voyez les *Considérations sur le règne des quinze premiers papes qui ont porté le nom de Grégoire*, p. 174 Il y est dit pourquoi février de 1800 ne fut pas bissextile.

cette monnaie ignoble fut retirée du commerce, moyennant un sacrifice auquel se résigna le gouvernement. Pie VII parlait souvent de cette résolution, et il avait raison, ce bon pape, de se féliciter d'un si grand service rendu à ses sujets.—Le 14 juin 1800, Bonaparte, revenu d'Égypte, avait gagné la bataille de Marengo ; elle rendait l'Italie presque tout entière aux armes de ce général-consul, devenu chef du gouvernement, puisque les deux autres consuls, ses collègues, ne prenaient pas une part directe et positive aux affaires ; et, cinq jours après la victoire, le 19 juin, il disait au cardinal Martiniana, évêque de Verceil, que son intention était de bien vivre avec le pape, et même de traiter avec lui pour le rétablissement de la religion en France. Ce n'était plus ce général, fougueux plénipotentiaire à Bologne et à Tolentino. Cette déclaration de Bonaparte avait été si spontanée, si claire, si précise au milieu des immenses détails de son administration militaire, que le même jour, le cardinal Martiniana écrivit au premier consul qu'un fidèle sujet du Saint-Siège devait accepter la commission qu'on lui donnait de témoigner de si bonnes dispositions pour les affaires du catholicisme. Le 26 juin, le cardinal Martiniana fit connaître au pape cette détermination. Le 10 juillet, le saint-père lui répondit directement qu'il ne pouvait pas recevoir de nouvelles plus agréables que celles qui étaient contenues dans la lettre du 26 juin, relativement aux bonnes dispositions du consul. Pour que les négociations fussent suivies à Rome par un membre effectif du sacré collège, Consalvi reçut le chapeau le 10 août. Monsignor Spina, archevêque de Corinthe, qui avait accompagné Pie VI prisonnier

en France, et qui lui avait fermé les yeux à Valence, fut accrédité à Paris. Un bref du 13 septembre annonça à tous les évêques français les espérances du pape : on proposa un concordat, et au mois de mars 1801, le premier consul envoya à Rome, comme ministre plénipotentiaire, Cacault, son collègue à Tolentino (5), plus que jamais connu pour être un diplomate sage et franc. Ce ministre, arrivé à Rome le 8 avril, vit le cardinal Consalvi le jour même, et fut présenté au pape le lendemain. Lorsqu'il avait quitté le général-consul, Cacault lui avait demandé comment il fallait traiter le pape. Tout en ce moment avait changé d'aspect dans l'esprit de Bonaparte, ou au moins il s'attachait à écouter des idées justes, et il ne pouvait les exprimer, dans son langage de génie, que d'une manière vive et extraordinaire. « Traitez le pape, répondit le guerrier, comme s'il avait deux cent mille hommes. » Il faut voir ailleurs tout ce qui concerne la négociation du concordat de 1801. Des ennemis, des mécontents, des hommes irréli-gieux, étaient venus à la traverse ; on cherchait à faire croire que Rome, mal conseillée, ne voulait pas traiter. Cacault eut ordre d'exiger que le Concordat fût signé à Rome, en trois jours, et s'il n'obtenait pas cette signature, de demander ses passeports. Voilà cette fougue de Tolentino qui paraît dominer de nouveau l'esprit d'un homme qu'on annonçait comme devant gouverner avec calme et modération !

(5) Le consul aimait beaucoup Cacault et l'accueillait toujours avec bonté dans les audiences publiques : c'était à lui qu'il avait dit, le jour où Pon était venu le féliciter d'avoir échappé à l'attentat du 24 décembre 1800 (3 nivôse) : « Il é bien, Cacault, en voilà une conspiration à la romaine ». Ensuite, il lui avait parlé de la conjuration contre César.

Cacault ne perdit pas son temps à écrire qu'il était difficile de signer un concordat qui n'existait pas même *en minute*, qui, s'il eût existé, n'aurait pas été discuté contradictoirement, et dont on n'avait posé encore que des bases tremblantes, où aucune des parties ne saurait retrouver les idées qui lui étaient propres. La France surtout ne savait pas ce qu'elle voulait ; Rome seule commençait à pénétrer qu'il pourrait résulter de tout cela pour elle une rénovation de crédit, un fondement de réparation et de puissance. Cacault eut la pensée d'engager Consalvi à entreprendre le voyage de Paris. Alors le ministre français laissait son secrétaire de légation à Rome, pour ne pas rompre les communications. Quant à lui, Cacault, plein de respect pour la volonté, même déraisonnable d'un soldat, il obéissait à l'ordre enjoint de quitter Rome, et il se retirait à Florence. Tout réussit au gré de cet homme prévoyant. Consalvi fut bien accueilli à Paris, par l'orgueil du *monarque républicain*. On traita régulièrement, on s'entendit de part et d'autre, et la convention connue sous le nom de Concordat de 1801, fut signée le 15 juillet. Consalvi revint à Rome, pour soumettre le traité à la ratification du saint-père : elle y fut apposée le 15 août ; celle de Paris fut donnée le 8 septembre. — Ici commencent de nouvelles angoisses pour la cour romaine. Il fallait se décider à écrire aux anciens évêques, pour demander leur démission. Aux termes de l'art. 3 du Concordat, S. S. devait déclarer aux titulaires des évêchés français qu'elle attendait d'eux, avec une fervente confiance, pour le bien de la paix et de l'unité, toute espèce de sacrifices, même la résignation de leurs sièges.

D'après cette exhortation, si les évêques se refusaient à ce sacrifice, commandé par le bien de l'Église, il serait pourvu par de nouveaux titulaires au gouvernement des évêchés, suivant une circonscription nouvelle. Cette lettre occupa quelque temps la secrétairerie d'État ; elle parut enfin, simple dans l'expression, mais impérieuse dans ses commandements. Au même moment, le cardinal Caprara, qui avait été élevé à la pourpre par Pie VI, le 8 juin 1792, fut nommé *légal à latere*, pour le rétablissement du culte en France, et Cacault reçut l'ordre de revenir à Rome reprendre son poste de ministre. Les prélats français, qui se virent ainsi privés de leurs églises, répondirent le 27 septembre. Leur lettre était noble et fière ; ils finissaient par conjurer sa Sainteté de consentir à ce que, dans un écrit qui serait transmis ultérieurement, il leur fût permis d'expliquer et de développer plus au long les arguments sur lesquels ils appuyaient leur résistance... Cependant, remplis de confiance dans l'affection vraiment paternelle de sa Sainteté, ils espéraient qu'elle ne déterminerait rien de plus, sur ces affaires, jusqu'à ce qu'elle eût pesé, avec toute l'équité et toute la prudence dont elle était capable, les motifs que des fils allégueraient devant un père si pieux. Prostrés aux pieds de sa Béatitude, ils imploreraient, de toute la force de leur âme, sa bénédiction apostolique, et se déclareraient les très-dévots et très-obéissants fils de sa Sainteté. Une telle lettre affligea le saint-père : il dit à Consalvi : « Nous entrons dans une mer d'affliction ». M. Bernier, ancien curé de Saint-Laud, d'Angers, était chargé à Paris, par le premier consul, de l'exécution des principaux articles du Concordat, et il ne s'acquit-

tait pas de sa mission dans des termes favorables à la cour romaine. L'arrivée du cardinal légat prouva au premier consul quelle était la bonne foi de Pie VII. D'ailleurs alors, Bonaparte se voyait heureux dans toutes ses négociations. Il se décida à écrire spontanément au pape; et il lui annonça, outre la paix conclue avec l'Angleterre et la Russie, des traités d'amitié signés avec le Portugal et la Porte-Ottomane. Il pria sa Sainteté d'intervenir dans la nomination d'un nouveau grand-maître pour l'ordre de Malte; enfin, il offrait d'adresser lui-même des demandes à la cour de Naples, pour faire restituer au Saint-Siège les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo que le chevalier Acton prétendait garder; il finissait par conseiller au pape de lever des troupes pour occuper Ancône. Il lui parlait aussi de l'affaire des biens nationaux, vendus par la république romaine, et que la chambre apostolique avait repris, en promettant de rembourser un quart des sommes déboursées par les acquéreurs. Ils avaient payé ces biens en valeurs à peu près nulles, et le quart attribué par le saint-père équivalait presque toujours à tout le paiement fait aux agents du domaine qui avaient effectué ces ventes pendant l'invasion. Il était question des présents à faire, comme il arrive à l'occasion de la signature de tous les traités; Bonaparte dicta à Talleyrand, son ministre, qui lui communiquait une lettre rédigée aux affaires étrangères, le *post-scriptum* suivant: « Quelques chapelets, un camée à chaque plénipotentiaire, une boîte ornée du portrait du pape *sans un seul diamant*; c'est là le genre de présent le mieux fait pour être accueilli. » Néanmoins on fit de part et d'autre de très-beaux présents diplo-

matiques. En répondant d'une manière amicale aux notifications et aux demandes du consul (6), le cardinal Consalvi écrivait au cardinal Caprara pour lui ordonner de réclamer avec instance la restitution du corps de Pie VI, inhumé dans le cimetière de Valence: cette demande fut accordée. Dans la réponse de Talleyrand, on lit ces mots: « Il a suffi au premier consul de connaître le vœu exprimé à cet égard par sa Sainteté pour qu'il se fit un plaisir d'y répondre. Je viens de prévenir M. le ministre de l'intérieur du départ prochain de monseigneur l'archevêque de Corinthe (7), auquel le corps du pontife défunt doit être remis. » En conséquence, le corps de Pie VI avait été remis sans appareil à monseigneur Spina. Il y eut à ce sujet, dans Saint-Pierre, une magnifique cérémonie, et l'on célébra les funérailles avec une pompe inusitée. — M. le comte d'Aray, premier ministre et favori de Louis XVIII, était arrivé à Rome. Il venait demander la véritable opinion du Saint-Siège sur les évêques français réfugiés en Angleterre. Le négociateur du prince n'apprit pas des choses satisfaisantes. Le Saint-Siège était forcé de solliciter les démissions: il n'avait que cette voie à suivre; le cardinal Consalvi entretint plusieurs fois le comte, de la situation extraordinaire de la cour romaine, et il lui parla surtout de l'ascendant politique que le premier consul commençait à exercer. « On peut, ajoutait le cardinal, ne pas aimer le premier consul dans certaines cours de l'Europe; mais on traite avec lui, on lui demande son intervention; voyez jusqu'à l'Angleterre elle-même! quel

(6) Voyez cette lettre dans l'*Histoire de Pie VII*, 3^e édit., t. 1. p. 171.

(7) L'un des signataires du Concordat.

concert d'appui et de suffrages, on de faiblesse et de patience ! » Ce fut dans un de ces entretiens confidentiels que M. d'Avaray, causant avec le cardinal, qui lui disait « la cause des émigrés français est bien malheureuse, » s'écria : « une grande partie de la noblesse est retirée ; moi, j'acheverai le sacrifice pour la cause d'un si bon maître. » Les circonstances de la France d'aujourd'hui offrent des dévouements aussi nobles et aussi généreux. — Le général Murat ayant fait un voyage à Rome, le prince Camille Borghèse annonça qu'il lui donnerait une fête dans la magnifique *villa* de ce nom. Cacault, à qui il appartenait d'agir le premier en cette occasion, réunit toute la noblesse dans le palais Lancellotti, où il était logé, et l'on remarqua qu'il écrivit à son gouvernement le lendemain de cette réunion. « Tout s'est passé dans l'ordre et avec l'éclat, non de la magnificence prodigue et de l'orgueil, mais de l'*urbanité et du savoir vivre auquel nous revenons tous.* » A la fête du prince Borghèse, il se passa un événement qui mérite d'être cité. Le secrétaire de légation de Cacault se trouvait placé à table à côté de la comtesse Colonna, sœur de la princesse de Lamballe. La comtesse (*Contestabilla*) commença l'entretien en disant quelques mots de la cour de Sardaigne exilée de Turin, qui en partie habitait le palais Colonna, puis dans un moment tumultueux du service, elle alla plus loin. « La branche de Savoie-Carignan, monsieur, ne croit pas que des consolations à ses infortunés parents qui sont éloignés du Piémont lui soient défendues par ses propres douleurs : plaignez-moi ; je suis une des personnes de la famille qui ont été d'avis de la nécessité du retour de ma

sœur en France, il y a onze ans, de ma bonne sœur qui était en sûreté à Londres ; dites ! a-t-elle eu quelques secours religieux ? (*voy. LAMBALLE, LXX, 67*). On l'assure à Rome. Je ne vous parle ainsi que parce que le pape m'a permis de vous en parler : nous sommes ici comme seuls avec tant de monde. » Le secrétaire répondit qu'il ne pouvait rien dire sur cela à la princesse, parce qu'alors il était loin de la France, » et il ajouta : « mais dans de telles catastrophes, Dieu lui-même daigne peut-être devenir le prêtre qui nous secourt en suscitant en nous des pensées qui ouvrent le ciel » (8). — Murat partit de Rome satisfait de son voyage, et avec l'intention de proposer, à Paris, le mariage de Pauline, sœur de Bonaparte, avec le prince Camille Borghèse. — A Rome, on voyait avec peine que, malgré les représentations du gouvernement pontifical, on avait nommé, à Paris, différents prêtres constitutionnels à des sièges épiscopaux, et que la publication du Concordat (9), faite le jour

(8) A propos de cette question de la comtesse Colonna, on demande la permission de placer ici un passage d'une lettre de Bossuet à mylord Perth, qui craignait de se trouver surpris par la mort sans avoir le bonheur de recevoir les consolations de la religion. L'évêque de Meaux lui disait : « Je vous offrirai à Dieu nuit et jour ; si vous êtes privé du secours des prêtres, vous avez avec vous le souverain pontife de notre confession, qui est Jésus. Vous recevrez par vos vœux tous vos sacrements, et je vous donne en son nom la bénédiction que vous demandez ». Il faut croire que la princesse de Lamballe eut le temps de recourir à Dieu, et que Dieu, qui permettait que de si vils assassins frappassent lâchement cette admirable victime de l'héroïsme, de la fidélité et de l'amitié, reçut dans son sein l'infortunée comme une des plus courageuses martyres de la révolution.

(9) Un grand personnage du temps, qui aurait dû manifester d'autres sentiments, ne fût-ce que par crainte d'un mécontentement du consul, disait le soir du samedi-saint, à

de Pâques (18 avril 1802), avait été suivie de la publication d'articles organiques (10) non concertés avec le cardinal Caprara. Mais le chagrin qu'on éprouvait du peu de succès de quelques affaires était tout à coup absorbé par des inquiétudes nouvelles plus cuisantes. Toutefois Bonaparte, nommé par le sénat premier consul pour dix ans, cherchait encore personnellement à se moutrer agréable au saint-père : on verra qu'il désirait une faveur dont on n'avait point d'exemple même sous Charlemagne ; car enfin, pour ce qu'il désirait, Charlemagne se donna la peine d'aller à Rome. — Bénévent et Ponte-Corvo étaient toujours occupés par le roi de Naples. Le premier consul les fit rendre à l'administration pontificale ; non content de cette preuve d'amitié et de protection, il déclara que le magistère de Malte étant vacant, par la démission du baron de Hompesch, c'était au pape à nommer un nouveau grand-maître de l'ordre. Il était facile de voir que Bonaparte avait l'intention

propos de l'ouverture des églises : « Cela était bien nécessaire, demain ce sera beau ; il n'y a dans tout Paris qu'une seule personne, mon secrétaire, qui aille à la messe ». Le lendemain, le même personnage dit à son secrétaire : « Hé bien ! vous avez été à votre aise ». Il répondit : « Oui, j'avais cru que je pouvais encore aller à l'église à huit heures du matin ; j'ai eu toutes les peines imaginables pour arriver à la porte ; enfin, du vestibule, j'ai vu tant de monde dans l'église, qu'il m'a été impossible d'entrer ». Il est de grands spectacles dans la vie, d'éclatantes leçons de morale catholique, des dévouements indispensables de catastrophes finies, des enseignements qui peuvent éclairer plus tard d'autres chefs de révolution, des coups d'état de la Providence, enfin, sur lesquels il ne faut jamais hasarder de plaisanteries et de moqueuses prédictions, sous peine de compromettre sa réputation d'homme d'esprit et d'homme de bon goût.

(10) Il existe une protestation du cardinal Caprara contre ces articles organiques. On la trouve tout entière dans le tome II de l'*Histoire de Léon XII*, p. 167.

de solliciter de premières grâces du Saint-Siège, en attendant l'immense faveur qui devait être sollicitée plus tard. En effet, il fit notifier qu'il voulait avoir cinq chapeaux de cardinal pour différents sujets qu'il se réservait de désigner. Ce fut à cette époque, où il semblait que la bonne intelligence régnait un peu plus de part et d'autre, que Talleyrand demanda et obtint un bref qui le rendit au vêtement séculier. Ce bref, tout favorable qu'il était, interdisait formellement le mariage, et l'on verra que Pie VII s'en souvint dans son voyage à Paris. — Chaque fois que Cacault trouvait quelques difficultés à faire adopter les plans qu'il était chargé de suivre, il excitait la bonne volonté du pape en répétant à quel point le premier consul lui était dévoué. Il arriva cependant un jour que Pie VII se montra fatigué de quelques contradictions, surtout relativement aux articles organiques ; Cacault se souvenait des instructions en style militaire qu'on lui avait données, et toujours le bon Pie VII se trouvait ému de cette concession si magnifique, d'autant plus qu'un jour les deux cent mille hommes de Bonaparte furent portés, par Cacault à cinq cent mille. Quelqu'un lui ayant fait une observation à ce sujet, il n'eut pas l'air d'avoir manqué de mémoire, et il répondit : « Le premier consul, quand je suis parti, m'a ordonné de traiter le pape comme s'il avait deux cent mille hommes. C'est avec ces mots-là que j'ai dépêché Consalvi à Paris ; alors Rome n'avait pas un soldat de plus ; mais la signature du Concordat, la ratification, cette manière successivement vive et polie de demander des cardinaux français ; la paix conclue avec presque toute l'Europe, l'attribution reconnue de l'élection d'un grand-maître, la

restitution de Bénévent, une sorte de médiation pour la cour romaine, qui va être chargée de trouver un moyen d'arranger les affaires de la Sardaigne avec la France ; Pie VII et sa vertu, Consalvi et son talent, moi à Rome, tout cela a plus que doublé l'armée du saint-père, et si le ministre lit ma dépêche au consul qui a inventé ce mode d'instruction et ce genre d'évaluation d'une puissance, il ne chicanera pas son ambassadeur pour cinq au lieu de deux. Il n'y a pas de mal non plus que M. de Talleyrand nous croie ici une telle force dont nous n'abuserons pas, à moins que, par quelque sottise, nous ne gardions mal les rangs et que nous ne perdions une bataille. » Il fallait toujours, avec Cacault, qu'au milieu des plus graves affaires, une nuance de plaisanterie piquante, ingénieuse et comme poétique, vint fortifier la justesse du raisonnement, et assurer la marche de ses négociations : il parlait, du reste, le même langage à Rome et à Paris et, dans les deux capitales, il était jusqu'alors écouté avec respect. Les Anglais qui voyageaient en Italie s'empressaient de lui montrer une déférence toute respectueuse ; ils le choisissaient pour arbitre dans leurs différends avec les Romains, et ils ne cessaient de dire : « Il n'y a que deux nations, l'Angleterre et la France », ou bien (et c'était ainsi que s'exprimaient les plus enthousiastes), « la France et l'Angleterre. » Il faut espérer que si jamais le projet de la grande alliance, en quelque sorte commencée par Cacault, vient à se réaliser, ce sera sur le pied d'une parfaite égalité de droit et de prépondérance. Si dans un traité d'amitié et de *mutuelle assurance* entre deux peuples puissants, il y en a un qui se fait une part plus forte que celle qu'il aban-

donne à l'autre, l'équilibre est rompu et le traité tombe avec fracas, comme tout ce qui a des fondements peu solides, dans le monde physique ou dans le monde moral. — Ce qui s'était passé au dîner du prince Borghèse, à propos de la catastrophe de la princesse de Lamballe, avait été connu aux Tuileries. L'épouse du premier consul, la bonne Joséphine manifesta, à cette occasion, des opinions d'intérêt touchant, qui émuèrent Bonaparte. On proposait d'envoyer à Paris, pour porter les chapeaux demandés et accordés, un neveu de l'infortunée victime de septembre, monsignor George Doria. Joséphine avait accueilli cette ouverture avec sensibilité ; toutefois le gouvernement voulut en apprendre plus que n'en avait dit et que n'en savait le général Murat. Quelques personnes de la cour, craignant peut-être que les paroles de Cacault ne fussent à l'ordinaire trop favorables, engagèrent à écrire plutôt à M. Alquier, résidant à Naples ; mais celui-ci, ne pouvant obtenir des informations complètes, ou ne voulant pas se mêler de cette affaire, la renvoya à Cacault, qui ne fit pas attendre les informations qu'on désirait de lui, et que Pie VII lui donna directement dans une de ses audiences de la semaine. « Les deux dames de Carignan, sœurs de la princesse de Lamballe, ont été mariées à Rome, l'une il y a plus de trente ans, et l'autre il y a environ vingt ans. La plus âgée a épousé M. le prince Doria Pamphili, frère du cardinal Joseph Doria, qui a été autrefois nonce à Paris ; cette dame, mère d'un grand nombre d'enfants, tient à Rome l'un des premiers rangs. L'autre princesse de Carignan est mariée à M. le prince Colonna, connétable ; elle est aussi mère de plusieurs

enfants; c'est la première dame de Rome. — Tous ces soins, pris par Cacaull, pour entretenir la meilleure intelligence entre les deux cabinets, avaient souvent des résultats heureux. Pie VII ayant prié Bonaparte de protéger le commerce des Romains dans la Méditerranée, celui-ci répondit par le don de deux bricks de guerre qu'il envoya à Civitavecchia tout armés et tout équipés. On avait donné à l'un le nom de *Saint-Pierre*, et à l'autre celui de *Saint-Paul*. Consalvi commençait à dire : « Que vent-on de nous ; voilà de bien constantes caresses ! » Mais le secret était encore gardé avec rigueur. Ce ne devait pas être Cacaull qui le ferait connaître au pape. Ce ministre était infatigable quand il s'agissait de rechercher et de soutenir les droits de la France. Dans le tribunal de la Rote, il devait toujours exister un juge français. Ce tribunal est une cour ou juridiction particulière de douze membres, recevant la dénomination d'auditeurs de Rote. Dans les premiers temps, elle avait été composée presque uniquement d'Italiens, mais comme beaucoup d'affaires ecclésiastiques, allemandes, espagnoles et françaises, ressortissaient à ce tribunal, et se trouvaient ainsi jugées à peu près exclusivement par des étrangers, il fut convenu que l'Allemagne nommerait un auditeur allemand, l'Espagne un auditeur aragonais et un auditeur castillan, et la France un auditeur français. Les huit autres places sont dévolues à des Italiens, savoir : trois Romains, un Toscan ou un Pérugin, à tour de rôle, un Milanais, un Bolognais, un Français et un Vénitien. La place d'auditeur français étant vacante par la promotion du titulaire, M. de Bayane, à la dignité de membre du sacré collège, Bonaparte nomma M. d'I-

soard, depuis cardinal, qui remplit cette place avec un grand zèle, et que Léon XII appelait *le martyr des procès de Rome*. — Le prince Ruspoli, bailli de l'ordre de Malte, avait été créé grand-maître par le pape ; mais Ruspoli se trouvait en Angleterre, et le gouvernement de ce pays l'engagea à ne pas accepter, en lui faisant comprendre que jamais la Grande Bretagne ne se dessaisirait de l'île de Malte. Le bailli Tommasi fut désigné par Pie VII pour être grand-maître, sur le refus du bailli Ruspoli, avec invitation de résider provisoirement à Catane, en Sicile. Tommasi, trouvant, dans le commandeur Bussi, de l'activité, du zèle, le nomma bailli ; et, paraissant ne rien croire de l'obstination des Anglais qui ne voulaient pas évacuer Malte, il le députa avec la qualité de commissaire du magistère chargé de recevoir la remise de Malte, des îles du Gozo et de Cumino, pour les administrer. Mais le commandant anglais suscitait tous les jours de nouvelles difficultés qui affligeaient le gouvernement pontifical, et irritaient le gouvernement de France. — Cependant les ennemis de la puissance des Français en Italie cherchaient un prétexte de guerre. Cacaull fut un jour gravement insulté dans Rome : mais alors il se promenait seul dans un endroit écarté, et il n'y eut que plusieurs agents de la force publique qui purent soupçonner cet attentat. Le ministre, plein de générosité, craignant la guerre, s'il se plaignait à Paris, dissimula l'offense qu'il avait reçue, quoiqu'il eût été blessé, et il eut pour récompense de cette magnanimité si rare, le bonheur de voir son crédit augmenter à Rome : car le gouvernement ne pouvait rien ignorer de ce qui s'était passé entre le ministre de France et

le *facinoroso* qui l'avait frappé d'un coup de pierre.—Une partie du grand secret de Bonaparte allait être connue. Le 8 avril, Talleyrand écrivit à Cacault qu'il devait être remplacé par l'oncle du premier consul, un de ceux à qui le chapeau était accordé. Le cardinal Fesch allait devenir ministre de France à Rome, en remplacement de Cacault. — Il est donc vrai qu'on ne développe jamais sans danger un grand caractère; il l'avait bien dit, ce judicieux ministre: « *On ne redresse jamais impunément ceux qui gouvernent.* » Cacault avait manifesté dans sa correspondance un esprit de liberté qui pouvait avoir déplu au maître de la France. Si l'on avait parlé à Cacault de la question du couronnement, je ne doute pas qu'il n'eût écrit, dans le premier instant, sur ce projet, avec une liberté plus grande encore. Plus tard, dans la disgrâce, il s'accoutuma à cette pensée, et il fut aisé de voir que, ministre à Rome, il eût gardé sa fierté et son audace, et n'aurait point renoncé à ses habitudes, non pas d'opposition, mais de remontrances. Deux coups devaient frapper à la fois le saint-père, le départ de Cacault qu'il aimait, et l'arrivée des représentations signées dans plusieurs villes de l'Europe, par trente-sept évêques français, et par M. de Latour, évêque nommé de Moulins. Elles étaient intitulées: « *Expostulations canoniques et très-respectueuses adressées à notre saint-père Pie VII, pape par la providence divine* ». En lisant ce document, on a devant ses regards, on lit en peu de pages le résumé de la sagesse des Pères, de la grandeur des bienfaits de l'unité, la définition la plus touchante de la paix de Jésus-Christ, toute la haute érudition de Baronius et de

Benoît XIV, les préceptes si purs de Pie VI, et jusqu'aux premières exhortations de Pie VII, qui ne sont pas rappelées avec amertume. Cette lettre devra toujours être consultée par ceux qui voudront étudier à fond les négociations du Concordat de 1801.—Le bruit avait couru que M. de Châteaubriand serait secrétaire de légation à Rome; ce bruit était fondé. L'auteur du *Génie du christianisme* y fut envoyé en cette qualité, et il reçut de tous l'accueil que l'on devait à un écrivain déjà si renommé, et dont on pouvait deviner l'immense destinée littéraire. Le cardinal Fesch fit son entrée à Rome sans cérémonie, le 2 juillet. Cacault et lui devaient régler quelque temps les affaires ensemble; mais la manière de voir, de procéder, de sentir, de parler, d'écrire était si différente dans chacun d'eux, que la bonne intelligence convenable disparut en peu de jours, et que Cacault se décida à quitter Rome, pour aller soigner sa santé aux bains de Lucques.—Rome entre dans d'autres relations; en général, les nouveaux venus dans une légation veulent faire autrement que les prédécesseurs, et si le prédécesseur, jusqu'à un certain point, faisait toujours bien, le successeur risque de faire quelque chose de mal. Pie VII, avec sa douceur ordinaire, articula quelques plaintes affectueuses. Un Français, M. de Vernègues, au service de la Russie, manifestait sa désapprobation de quelques actes du gouvernement français. Fesch écrivit à Paris, et le pape fut obligé de faire arrêter M. de Vernègues, que l'on remit aux troupes françaises, stationnées dans les légations. La mort inique du duc d'Enghien vint aussi effrayer plus que jamais le Saint-Siège. Ce fut alors que M. de Châteaubriand, précédem-

ment rappelé à Paris, et envoyé à Sion, renonça publiquement à servir Napoléon. Cette courageuse démission devant un tel gouvernement, a été le seul acte public de résistance et de protestation que la France ait pu alors admirer! — Un immense projet, une pensée gigantesque (11) et un mouvement d'ambition colossale, fortifiés par toutes les complaisances de l'Europe, par les habitudes du généralat, qui ne recevait d'avis que de son épée, enhardis par l'exercice de la souveraineté, par la proposition de l'Angleterre elle-même, qui avait parlé de reconnaître à Bonaparte le titre de Roi, pendant les négociations d'Amiens, s'il souscrivait à des conditions, du reste assez humiliantes, ces différentes circonstances avaient fait naître dans l'esprit du consul l'idée de fonder un trône impérial en France. Le 18 mai 1804, les sénateurs le déclaraient empereur. Ce qui montre comment les affaires étaient conduites alors, c'est que huit jours avant que le sénat eût prononcé sur le titre impérial, Bonaparte se l'était donné lui-même; il avait fait écrire au cardinal Caprara une lettre où la nouvelle Majesté invitait le pape à venir la sacrer et la couronner à Paris. Ainsi il était reconnu que le cardinal Fesch n'avait été envoyé à Rome que pour y être établi le confident de ce projet, tant on craignait que ce qu'il y avait de hardi et d'indisciplinable dans Cacault ne se prêtât pas facilement à une telle négociation. Consalvi comprit bien vite que Rome était, dès ce moment, entraînée par un torrent impétueux, qu'il ne s'agissait plus de l'intérêt de la religion, qu'il ne suffirait plus d'abonder plus ou moins finement dans

les demi-mots du cardinal Fesch; mais qu'il fallait épouser la cause d'un guerrier livré aux illusions de la gloire; qu'il n'était plus permis de regretter les anciens souverains de la France, et que la barque de Saint-Pierre, jetée dans la haute mer, pouvait être menacée d'une prochaine tempête. Dans une lettre particulière écrite par Fesch à Napoléon, il est dit que le voyage en France éprouve de grandes difficultés, qu'il y a des cardinaux opposants, et que le pape personnellement ne permettrait pas qu'on lui présentât madame de Talleyrand, parce qu'il ne voulait pas paraître autoriser son mariage, qu'il ne reconnaîtrait jamais, aux termes de la bulle de sécularisation. Fesch et l'empereur se souciaient fort peu de Talleyrand; l'un avait entendu cette difficulté à Rome, sans y attacher aucune importance, l'autre avait reçu la lettre de Fesch et n'avait pas vu dans cette répugnance le moindre embarras. Jamais Napoléon et Talleyrand ne se sont franchement aimés. Consalvi pensa qu'il ne pouvait pas résister, et il engagea fortement et presque obstinément Pie VII à entreprendre le douloureux voyage. Talleyrand, après avoir reçu la réponse du cardinal Caprara et une dépêche de Fesch, qui ne parlait que du fond de l'affaire, et ne spécifiait pas toutes les difficultés, fit un rapport à Napoléon sur cette négociation. Dans ce rapport, Talleyrand donne des explications sur les observations que l'on articule à Rome; il explique aussi que le serment qui sera prêté par sa Majesté impériale ne renferme rien qui puisse offenser la piété de sa Sainteté, parce qu'il est purement politique et qu'il n'exprime rien de relatif à la croyance religieuse. « Quant à la tolérance, dit Talleyrand, elle est en

(11) *Hist. du pape Pie VII*, t. II, p. 92.

France et dans la plus grande partie des États de l'Europe, un droit politique qui n'offense en rien la catholicité des souverains et des États qu'ils gouvernent. En Allemagne, en Italie, à Rome même, on interdit l'insulte et les persécutions; on plaint les dissidents, mais on commande le respect de leurs opinions et du culte que la conscience leur prescrit.» La réponse de Talleyrand à Caprara fut très-remarquable : « Sa Majesté voit avec peine qu'on paraisse insinuer qu'elle n'a pas encore fait tout ce qu'elle pouvait faire pour que le souverain pontife accédât à son invitation : l'empereur offre avec satisfaction, au Saint-Siège et à l'Europe entière, des titres sacrés à la reconnaissance de l'Église. Les temples rouverts, les autels relevés, le culte rétabli, le saint ministère organisé, les chapitres dotés, les séminaires fondés, vingt millions sacrifiés pour le paiement des desservants, la possession des États du Saint-Siège assurée, Rome évacuée par les Napolitains, Bénévent et Ponte-Corvo restitués, Pesaro, le fort Saint-Léo, le duché d'Urbin rendus à sa Sainteté; le concordat italien conclu et sanctionné (mais point par le pape), les négociations pour le concordat germanique fortement appuyées, les missions étrangères régénérées, les catholiques d'Orient arrachés à la persécution, et protégés efficacement auprès du divan, tels sont les bienfaits de l'empereur envers l'église romaine. Quel monarque pourrait en offrir de si grands et d'aussi nombreux dans le court espace de deux à trois ans!... Il est des mesures que la sagesse indique et que les circonstances commandent. La modération de sa Sainteté est trop connue, pour qu'on lui suppose un seul instant le désir, la pensée même d'exiger que

l'empereur des Français proscrire des cultes établis depuis long-temps dans ses États, au risque de renouveler, à la face de l'Europe étonnée, l'effrayant spectacle d'une seconde révolution.» Ici Talleyrand choisit un terrain qui n'est pas celui de la discussion. La cour romaine n'avait pas cessé et ne pouvait pas cesser d'être sage. Le ministre réfute ce qu'on n'a pas objecté. Laissons-le continuer; « On ne choque pas ainsi les idées reçues, les sentiments et les prétentions d'un grand peuple, et encore moins la Charte constitutionnelle qui garantit les droits de ce même peuple et du monarque qu'il a librement choisi pour le gouverner (toujours et pour tous, le peuple a été libre en France depuis la révolution).... Sa Sainteté n'a rien à redouter des anciens partis qui ont si long-temps divisé la France : à peine aura-t-elle fait quelques pas sur le sol français, qu'elle apercevra que ces partis n'existent plus. Tous les cœurs unis voleront au-devant d'elle, et les hommes qui rendirent les hommages les plus éclatants à Pie VI, mort dans la captivité, vénéreront avec transport son digne successeur, jouissant au milieu d'eux des succès qu'ont produits sa sagesse et sa modération. Les ordres les plus précis seront donnés pour que la réception de sa Sainteté en France soit digne et de la grandeur du souverain qui l'invite, et de la dignité sublime du chef de l'Église. Tout sera ménagé avec autant de soin que de délicatesse, pour que sa Sainteté trouve à chaque instant ce qui pourra lui être nécessaire, utile et agréable. Ses jours ne courront aucune espèce de danger; ils sont trop chers à sa Majesté et à la France, pour qu'elles ne veillent pas à la conservation de ces jours si précieux.» C'est une singulière pen-

sée de venir, dans une note, dire qu'on n'assassinera pas le pape en France! — Il avait été proposé par le gouvernement d'Italie dont l'empereur était chef, un concordat qui déplaisait au pape; il l'avait assez vertement repoussé; l'empereur écrivit à sa Sainteté: « Nous avons ordonné que le vice-président nous présentât, dans le plus court délai, le plan d'exécution du concordat.... Nous espérons que dans cette circonstance, comme dans celles qui l'ont précédée, votre Sainteté restera convaincue de notre attachement aux principes de la religion et à sa personne. » Talleyrand écrivit au cardinal Fesch, pour appuyer la négociation du couronnement, « que non seulement par les lois, mais que par l'opinion et la volonté de ceux qui les mettent à exécution, le culte, ses ministres, ses cérémonies sont protégés; que *l'instruction publique s'épure et s'affermir par une heureuse alliance avec les idées religieuses, et avec un système d'éducation propre à les développer de nouveau dans les lieux mêmes où elles s'étaient le plus affaiblies.... Partout les idées d'ordre, de morale, de justice ont repris faveur, et la religion, à laquelle ces idées se rattachent, gagne à leur développement* (12). La France est pour le saint-père un pays nouvellement reconquis; son influence personnelle y affermira mieux les principes religieux qui dirigent sa conduite, et que la pureté de sa vie ne peut que faire aimer davantage. » On croirait en vérité que la France était devenue une chartreuse, et que sa Sainteté trouverait un long couvent continué

(12) Les élèves de Talleyrand doivent lire avec attention cette déclaration de leur maître, et conséquemment reconnaître que les idées d'ordre, de morale et de justice se rattachent à la religion.

de Verceil à Paris. Du reste, le fond de tout cela était vrai; la France presque entière avait une disposition formelle à se montrer franchement catholique. Le 15 septembre 1804, l'empereur écrivit encore: « L'heureux effet qu'éprouvent la morale et le caractère de mon peuple, par le rétablissement de la religion chrétienne, me porte à prier votre Sainteté de me donner une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle prend à ma destinée et à celle de cette grande nation, dans une des circonstances les plus importantes qu'offrent les annales du monde. Je la prie de venir donner, au plus éminent degré, le caractère de la religion à la cérémonie du sacre et du couronnement du premier empereur des Français. Cette cérémonie acquerra un nouveau lustre, lorsqu'elle sera faite par votre Sainteté elle-même. Elle attirera sur nous et nos peuples la bénédiction de Dieu, dont les décrets règlent à sa volonté le sort des empires et des familles.... Sur ce, nous prions Dieu qu'il vous conserve, très-saint-père, longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Église. *Votre dévot fils, NAPOLÉON.* » Cette lettre fut portée à Rome par le général Caffarelli. C'était un homme honorable, et connu par ses sentiments de piété; il les manifesta lors de sa présentation au saint-père. Pie VII lut cette lettre, mais il ne se montra pas entièrement satisfait des assurances qu'elle contenait: Consalvi eut ordre d'adresser à Fesch la note suivante: « Le soussigné, cardinal secrétaire d'État, a observé que, dans la lettre d'invitation, on n'a pas exprimé que le voyage n'aura pas seulement pour objet la cérémonie du sacre et du couronnement, mais que les intérêts de la religion en seront le but principal, et que les

résultats ne pourront être qu'infiniment utiles au bien de cette même religion. Le saint-père, dès le commencement, fit remarquer, par l'entremise du soussigné et de l'éminentissime légat, qu'il convenait que ce sujet, vrai et nécessaire en lui-même, fût notoire par le moyen de la lettre d'invitation de sa Majesté, et que l'on donnât sur ce point les assurances convenables ; le saint-père juge donc à propos de faire venir une nouvelle lettre qui annonce positivement ce motif, afin que l'absence de sa Sainteté du Saint-Siège, l'interruption et la stagnation d'un grand nombre d'affaires ecclésiastiques d'une haute importance, soient suffisamment justifiées aux yeux du monde par la connaissance des considérations religieuses qui en seront la cause ; effet que ne pourrait produire un motif purement humain, quelque puissant qu'il fût. » Le cardinal Fesch redoubla d'activité, et rappela que, dans une lettre au cardinal Caprara, Talleyrand parlait ainsi : « Ce voyage n'aura pas seulement pour objet le couronnement de sa Majesté : les grands intérêts de la religion en formeront la partie principale ; ils seront agités dans les conseils mutuels de sa Majesté et du souverain pontife. Les résultats de leurs délibérations ne pourront qu'être infiniment utiles au progrès de la religion et au bien de l'État. » Après cette assurance, Pie VII déclara qu'il comptait sur la parole engagée, et qu'il se décidait à donner la sienne, mais après avoir encore consulté les cardinaux. Une grande majorité de leurs éminences approuva le voyage, et l'on commença les préparatifs. Sa Sainteté répondit à l'empereur que, remplie de confiance dans les promesses reçues et renouvelées, elle allait partir malgré ses in-

firmités et les rigueurs de la saison. Le 1^{er} novembre, le pape expédia une décision qui donnait au cardinal Consalvi des facultés pour gouverner politiquement toutes les affaires de Rome. Le 2 novembre, le pontife se rendit, vers sept heures et demie du matin, à l'église de St-Pierre, y entendit la messe, et fit une longue prière. A neuf heures, il se mit en marche par le chemin de la porte Angélique. Le peuple bordait les avenues pendant à peu près l'espace d'une lieue, et lui prodiguait les témoignages du respect le plus touchant. Tout le cortège se trouva réuni à Radicofani, première ville de la Toscane, parce qu'il était parti en plusieurs convois, à quelques heures de distance. On comptait sept cardinaux, leurs éminences Antonelli, Borgia (celui-ci mourut à Lyon), di Pietro, Caselli, Braschi, de Bayane et Fesch. Ce dernier n'était là, d'ailleurs, que comme ministre de France, mais chacun rendit justice au zèle, à l'empressement qu'il mit à adoucir les fatigues du voyage, et en lever tous les obstacles. Le saint-père arriva à Florence, où la pieuse reine d'Étrurie lui fit l'accueil le plus respectueux : elle avait ordonné de préparer des logements somptueux, et elle fut la première à demander la bénédiction du saint-père. Le 25 novembre, il arriva à Fontainebleau. Les ordres dont Talleyrand avait parlé, pour que la réception fût digne et de la grandeur du souverain et du rang sublime du chef de l'Église, n'avaient pas été donnés, ou l'on avait négligé de les exécuter. Le pape était très-fatigué ; un jour, on lui avait fait faire dix-neuf lieues, un autre jour, vingt-quatre. Il y avait un nouveau pont à Nemours ; on désirait qu'il y passât le premier, mais on l'y fit arriver à minuit, *ce qui n'avait nulle grâce*, remarqua

Bernier, évêque d'Orléans. L'empereur Napoléon, qui était sorti à cheval *pour chasser*, ayant été averti de l'approche du pontife, alla au-devant de sa Sainteté, et la rencontra à la croix de Saint-Hérem. Six voitures de sa Majesté s'approchèrent alors. L'empereur monta le premier en voiture (ce que l'on appelle et ce qui est en effet la politesse italienne), pour s'asseoir à gauche et placer sa Sainteté à sa droite; et ils entrèrent au château au milieu d'une haie de troupes, et au bruit de salves d'artillerie. Le cardinal Caprara et les grands-officiers de la maison reçurent le pape et l'empereur au bas du perron. La joie rayonnait sur le front de Napoléon, et la figure calme du pontife exprimait une satisfaction mêlée de quelque eubarras. Ils allèrent ensemble par l'escalier doré jusqu'à la pièce qui devait séparer leurs appartements. Là, sa Sainteté ayant quitté l'empereur, fut accompagnée par le grand-chambellan (Talleyrand), le grand-maréchal du palais et le grand-maître des cérémonies, dans l'appartement préparé pour elle. Après s'être reposé quelques instants, le saint-père alla faire visite à l'empereur : il fut conduit dans son cabinet par les grands-officiers, et reconduit par l'empereur jusqu'à la salle où ceux-ci se tiennent ordinairement. Le pape vit ensuite l'impératrice, et dit en rentrant qu'il avait été très-satisfait de son accueil et des sentiments qu'elle avait témoignés. A quatre heures, sa Sainteté fut prévenue que l'empereur allait lui rendre visite. Les choses se passèrent de la même manière que pour la visite du pape à l'empereur; toutes les paroles de Pie VII, avant d'entrer à Paris, comme pendant son séjour dans cette ville, furent des paroles de sagesse, de modération et d'amour de

la paix. Les députations du Sénat, du Corps législatif et du Tribunal, lui furent présentées, et lui adressèrent des discours qui lui furent très-agréables. Le soir du 30 nov., l'empereur, qui voulait bien honorer Pie VII, mais qui voulait aussi ménager les évêques constitutionnels, remit à S. S. une déclaration de l'archevêque de Besançon, Mgr Lecoz, qui s'opposait à ce que l'on parlât de *soumission au Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France*. Il acceptait les quatre mots de *soumission au Saint-Siège*, mais il désirait qu'on ajoutât *sur les affaires canoniques de France*. Le lendemain, 1^{er} décembre, le pape écrivit à Napoléon : « Nous connaissons suffisamment la malice de ce changement, et nous ne pouvons l'admettre : nous nous sommes vu obligé d'en prévenir votre Majesté, puisque nous sommes pressé, et qu'on n'a encore rien obtenu d'un petit nombre de réfractaires obstinés. Nous connaissons assez la piété et la haute sagesse de votre Majesté, pour être assuré qu'elle daignera prendre les mesures nécessaires, afin que nous ne nous trouvions pas compromis, et que rien ne puisse troubler ou souiller l'heureuse et sainte fonction de demain matin. Nous prions le Seigneur de combler de toutes sortes de biens votre Majesté impériale, à qui nous accordons, de cœur, la bénédiction apostolique. *De notre demeure (les Tuileries), le 1^{er} décembre de l'an 1804, de notre pontificat le cinquième.* P. P. VII. » La victoire de Pie VII sur Napoléon fut rapide et complète; l'empereur se vit forcé d'abandonner les constitutionnels. Le 2 déc. à neuf heures, sa Sainteté partit du palais des Tuileries, pour se rendre à la métropole, et descendit de voiture au vestibule du grand

escalier, construit pour la conduire dans les salles de l'archevêché. Le saint-père, ensuite, fit son entrée dans l'église : il était revêtu d'une chape, la tiare sur la tête, et placé au milieu de deux cardinaux, diacres assistants, le cardinal Braschi, neveu de Pie VI, et le cardinal de Bayane, Français, qui soutenaient, de chaque côté, les bords de la chape. Devant lui marchaient Antonelli, cardinal-évêque assistant ; puis Caselli, en dalmatique, comme cardinal-diacre de l'évangile. Le pape, étant assis sur son trône, dit les tierces. A dix heures, Napoléon et Joséphine partirent des Tuileries ; bientôt la cérémonie commença. Quand le pape demanda à l'empereur s'il promettait de maintenir la paix dans l'église de Dieu, *profiteris-ne*, etc., celui-ci répondit d'une voix assurée : « *profiteor* ». Au moment de la cérémonie du sacre, Napoléon et Joséphine se mirent à genoux, au pied de l'autel, sur des carreaux. Le sacre fini, le pape récita l'oraison dans laquelle il est demandé que l'empereur soit le protecteur des veuves, des orphelins, et qu'il détruise *l'infidélité* qui se cache et celle qui se montre en haine du nom chrétien. Après l'oraison, où il est dit : « Le sceptre de votre empire est un sceptre de droiture et d'équité », Napoléon monta à l'autel, saisit vivement la couronne et la plaça sur sa tête. Il prit ensuite la couronne de l'impératrice, revint auprès d'elle, et la couronna, après qu'elle se fut mise à genoux. La musique impériale exécuta le *Te Deum*, qui, ainsi que la messe, était de la composition de Paësiello. L'orchestre se composait de 500 musiciens. — Cependant on n'avait pas encore à Rome de nouvelles du pape en date de Fontainebleau, et l'on faisait même courir une foule de bruits sinistres, lors-

qu'un soir le cardinal Consalvi annonça qu'un ballon, d'une très-grande hauteur, ayant une forme bizarre et recouvert dans toute sa longueur d'un filet de soie, venait de s'abattre dans le lac de Bracciano. On avait trouvé attaché à ce globe l'avis suivant : « Le ballon, porteur de cette lettre, a été lancé à Paris le 25 frimaire soir, par M. Garnerin, aéronaute privilégié de sa Majesté l'empereur de Russie, et ordinaire du gouvernement français, à l'occasion de la fête donnée par la ville de Paris à sa Majesté l'empereur Napoléon. Les personnes qui trouveraient ce ballon sont priées d'en avoir soin et d'informer M. Garnerin du lieu où il descendra. » Ainsi, c'était par ce ballon, parti de Paris le 25 frimaire (16 décembre), vers sept heures du soir, que l'on apprenait à Rome des nouvelles de l'arrivée de Pie VII à Paris. Il paraît que le dimanche soir, 16 décembre, le ballon avait été lancé au moment d'une pluie violente et d'un ouragan d'hiver qui l'avait précipitamment emporté dans la direction du Dauphiné. Des lettres d'Embrun ont constaté qu'un ballon avait été vu stationnaire, à dix heures du matin, le lundi 17 décembre, et que tout à coup un vent impétueux l'avait entraîné sur les côtes de la Méditerranée. Le ballon avait été jeté le même jour, 17, sur le littoral de la campagne de Rome, puis ballotté au-dessus du lac de Bracciano. Alors une pluie fine et un brouillard assez commun sur les lacs d'Italie, l'avaient peu à peu amolli, forcé de descendre et enfin abaissé jusqu'aux eaux du lac : le trajet n'avait duré que 22 heures. — On cherchait alors à Paris à traiter quelques affaires relatives à la religion ; mais le gouvernement français semblait vouloir se montrer difficile et peu

conciliant, surtout en ce qui concernait le concordat italien. Le pape éprouva dans ce moment une affliction profonde; il apprit que le Tibre avait débordé à Rome et causé beaucoup de dégâts. Le cardinal Consalvi fut alors comme un ange sauveur; il alla lui-même, en habits de cardinal, et s'exposant sur une frêle nacelle, porter du pain aux habitans de quelques rues inondées par les eaux (*voy. CONSALVI, LXI, 295*). *L'Histoire de Pie VII*, tome 2, page 162, explique ce qui se passa relativement à des demandes de *mémoires* faites par Napoléon, et aux répliques du pape. Toutes les démarches de la part de Pie VII furent à peu près infructueuses: cependant on obtint une protection pour les lazaristes et des établissemens irlandais. En général, Portalis, qui traita ces affaires, se comporta d'une manière agréable au saint-père, qui conçut pour ce négociateur une singulière estime. Il ne restait plus à traiter que les questions des domaines enlevés au Saint-Siège. Les cardinaux présents à Paris et le cardinal Consalvi à Rome, voyaient qu'on ne pouvait pas en obtenir la restitution. Napoléon avait fait à l'Italie septentrionale tant de promesses imprudentes, qu'il ne lui était pas possible à lui-même de risquer un pas en arrière. Un nouveau mémoire fut remis par Pie VII; une réponse à peu près négative fut envoyée quelque temps après. On lisait dans cette réponse: « La France a bien chèrement acheté la puissance dont elle jouit: il n'est pas au pouvoir de l'empereur de rien retrancher à un empire qui est le prix de dix années sanglantes, où l'on a développé un admirable courage, où l'on a souffert de malheureuses agitations soutenues avec une constance sans égale

(ceci concerne Avignon); il lui est moins permis encore de diminuer le territoire d'un État étranger qui, en lui confiant le soin de le gouverner, lui a imposé le devoir de le protéger, et n'a pas donné le droit d'amoinvrir le territoire qu'il possédait, quand l'empereur fut chargé de ses destinées. » Après cette fin de non-recevoir, celui-là même au nom duquel on parlait dans ce *memorandum*, disait: « Si Dieu nous accorde la durée de la vie commune des hommes, nous espérons trouver des circonstances où il nous sera permis de consolider et d'étendre le domaine du Saint-Siège, et déjà aujourd'hui nous pouvons et voulons prêter une main secourable, pour l'aider à sortir du chaos et des embarras où l'ont entraîné les crises de la guerre passée (apparemment l'armistice de Bologne et le traité de Tolentino), et par là donner au monde une preuve de notre vénération pour le saint-père, de notre protection pour la capitale de la chrétienté, et enfin du désir constant qui nous anime de voir *notre religion* ne le céder à aucune autre, pour la pompe de ses cérémonies, l'éclat de ses temples et tout ce qui peut imposer aux nations. Nous avons chargé notre oncle le cardinal grand-aumônier, d'expliquer à ce sujet au saint-père nos intentions et ce que nous voulons faire. » Souvent aussi Napoléon avait avec Pie VII des conversations religieuses. Un jour, le pape l'engageait à mieux traiter la religion, et il finit ainsi: « Nous prions Dieu qu'il vous éclaire, *enfin; enfin vous y viendrez*. » Napoléon répondit avec douceur: « *Nous verrons*. » Mais de tels sentimens auront-ils une longue durée? Ne se trouvera-t-il pas toujours dans Napoléon deux hommes distincts, quand il s'agira de traiter

les affaires religieuses? D'abord un esprit juste, prompt, facile, net, sachant demander un conseil sur un genre de discussion et de politique qu'il n'a pas étudié, recevant avec bonne grâce une direction salutaire, et la suivant de toute la force qui accompagne une intime conviction; ensuite un esprit inquiet, livré à un fol orgueil, d'une érudition mal assurée, portant envie à la mission des prêtres, et se croyant humilié de ce que l'empereur n'est pas, dans ses loisirs de batailles, le pontife de la nation, comme il a été le régulateur suprême des opérations de l'armée. Une semaine ne succédait pas à une autre sans que le pape sollicitât la faculté de retourner à Rome. Cette permission ne devait lui être accordée que lorsqu'il aurait encore résisté à la demande la plus amère sans doute, qu'il pût entendre de la bouche d'un Français. Le pape n'a jamais voulu dire quel fut le grand-officier qui, un jour, lui parla d'habiter Avignon, d'accepter un palais papal à l'archevêché de Paris, et de laisser établir un quartier privilégié, comme à Constantinople, un quartier où le corps diplomatique, accrédité près l'autorité pontificale, aurait le droit exclusif de résider. Les premiers mots insinués plutôt qu'adressés directement, puis répétés à des alentours, à des confidents, à des Français amis du Saint-Siège, donnèrent à supposer que l'on voulait retenir le pape en France. Ces mots finestes n'étaient pas prononcés par Napoléon; mais il avait à Paris une telle puissance sur la pensée et la parole, qu'il n'était pas possible qu'on eût hasardé ces ouvertures sans sa permission. Cependant on les répétait avec tant d'assurance, que le pape crut devoir faire une réponse devant le même grand-officier: « Ou

a répandu qu'on pourrait nous retenir en France; hé bien, qu'on nous enlève la liberté! Tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous avons signé une abdication régulière; le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti. » Le soir même, les ordres du départ furent mis sous les yeux de l'empereur, et l'on n'attendit plus que les convenances raisonnables pour commander les relais avec plus d'intelligence qu'on ne l'avait fait lors de l'arrivée. Le départ avait été permis à Paris; en même temps, Napoléon devait aller à Milan se faire sacrer roi d'Italie. Le pape reçut un magnifique accueil dans toutes les villes de France qu'il traversa, notamment à Châlons-sur-Saône et à Lyon: il parcourut aussi en triomphe toutes les villes de la péninsule. Nous rapporterons quelques mots de la conversation qu'il eut à Rome, le lendemain de son retour, avec le chargé d'affaires de France. Ce voyage avait électrisé l'âme du saint-père; il parlait avec feu de ce qu'il avait vu: il montrait avec une sorte de satisfaction les médailles que l'on avait frappées en son honneur. A peu près mécontent du gouvernement, il avait ressenti une allégresse continuelle de l'empressement des populations autour de sa personne. L'établissement des *Sœurs de la charité* qui sont si utiles à nos malades, avait excité vivement son intérêt. Il pensait à propager cet ordre en Italie, en Allemagne et en Irlande; il revenait ensuite aux motifs qu'il avait eus de se féliciter de son voyage. Tout-à-coup sa physionomie devint plus sérieuse: il

se recueillit un instant comme pour parler d'une chose grave ; puis il eut l'air de repousser l'idée qui venait de se présenter ; sa figure redevint riante, et il raconta le fait suivant : « A Châlons-sur-Saône, nous allions sortir d'une maison que nous avons habitée pendant plusieurs jours : nous partions pour Lyon ; il nous fut impossible de traverser la foule ; plus de deux mille femmes, enfants, vieillards, garçons nous séparaient de la voiture qu'on n'avait pas pu faire avancer ; deux dragons (le pape appelait ainsi nos gendarmes), chargés de nous escorter, nous conduisirent à pied jusqu'à notre voiture, en nous faisant marcher entre leurs chevaux bien serrés. Ces dragons paraissaient se féliciter de leur manœuvre, et fiers d'avoir plus d'invention que le peuple. Arrivé à la voiture, à moitié étouffé, nous allions nous y élancer avec le plus d'adresse et de dextérité possible, car c'était une bataille où il fallait employer la malice, lorsqu'une jeune fille, qui à elle seule eut plus d'esprit que nous et les deux dragons, se glissa sous les jambes des chevaux, saisit notre pied pour le baiser, et ne voulait pas le rendre, parce qu'elle devait le passer à sa mère qui arrivait par le même chemin. Prêt à perdre l'équilibre, nous appuyâmes nos deux mains sur un des dragons, celui dont la figure n'était pas la plus sainte, en le priant de nous soutenir ; nous lui disions : « *signor dragone, abbiate pietà di noi ;* » voilà que le bon soldat (fions-nous donc à la mine), s'empara à son tour de nos mains pour les baiser à plusieurs reprises. Ainsi entre la jeune fille (*la ragazza*), et votre soldat, nous fûmes comme suspendu pendant plus d'un demi-quart de minute, nous redeman-

dant et attendri jusqu'aux larmes : ah que nous avons été content de votre peuple ! » — Le 24 mai, l'empereur écrivit au pape pour le prier de casser un mariage contracté aux États-Unis par Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Paterson. On désirait une bulle qui annulât ce mariage ; en même temps, une éclatante tiare, fabriquée à Paris et d'un travail exquis, arrivait à Rome. Le pape répondit qu'il ferait usage de la triple couronne à la prochaine fête des apôtres Pierre et Paul, et que la ville admirerait, dans le haut prix du don, la grandeur du donateur. Mais après avoir remercié l'empereur, avec un sentiment si profond de gratitude, il restait à remplir un devoir austère. Il fallait répondre sur la question du mariage du jeune Jérôme avec une protestante. Le pape consulta monsignor Castiglioni, évêque de Montalto, qui fut depuis pape sous le nom de Pie VIII, et, après avoir reçu la consultation du digne conseiller, il fit lui-même une réponse peu propre à satisfaire Napoléon. On lisait dans cette lettre : (13) « La disparité du culte considérée par l'Église comme un empêchement dirimant, ne se vérifie pas entre deux personnes baptisées, bien que l'une d'elles ne soit pas dans la communion catholique. Cet empêchement n'a lieu que dans les mariages contractés entre un chrétien et un infidèle. Les mariages entre protestants et catholiques, quoiqu'ils soient abhorrés par l'Église, cependant elle les reconnaît valides. » — Le 26 juin, Pie VII rendit compte aux cardinaux de son voyage en France et des cérémonies du sacré et du couronnement. Il décrivait les témoignages de tendresse que lui prodiguait le peuple romain

(13) Histoire de Pie VII, t. II, p. 214.

sur le chemin de la porte Angélique, les honneurs qui lui furent rendus par la reine d'Étrurie. Il donna au jeune roi le sacrement de la confirmation. *La piété des Lyonnais fut pour le pontificat une sorte de triomphe.* « A Fontainebleau, nous avons tenu dans nos bras ce prince si puissant et si plein d'amour pour nous. » Il s'arrête sur quelques détails du sacre de l'empereur Napoléon et de l'impératrice Joséphine. Plusieurs évêques constitutionnels ont déclaré qu'ils adhéraient fortement, et qu'ils se soumettaient au jugement du siège apostolique *sur les affaires ecclésiastiques de France.* Si le pape avait éprouvé des chagrins, en ami de la paix, il devait contenir l'expression de sa douleur, mais aussi il pouvait rapporter avec délices ce qu'il avait éprouvé de bonheur; et comme la force d'expression du saint-père est attendrissante! « Ce ne sont pas seulement des espérances, vénérables frères, que nous avons apportées de notre voyage: beaucoup de choses ont déjà été faites et sont comme les arrhes et le gage de ce qui doit se faire encore. Les sociétés des *prêtres de la mission* et des *filles de charité* reprennent une nouvelle vie. Saint-Jean de Latran sera dédommagé par la munificence de l'empereur (14). Les peuples des Gaules ont vénéré en nous le pasteur suprême de l'église catholique. *Il n'y a pas de paroles pour exprimer combien les Français ont montré de zèle et d'amour pour la religion.* Que dirons-nous de l'illustre clergé de France, qui a manifesté

tant de tendresse pour notre personne et qui a si bien mérité de nous? Il n'y a pas encore de paroles qui puissent *faire connaître l'empressement, la vigilance, l'assiduité, le zèle avec lequel les évêques surtout paissent leurs troupeaux, honorent et font honorer la religion.* » (Comme tout cela pour le clergé et les évêques, est encore vrai aujourd'hui!) L'évêque de Pistoie et de Prato, qui avait offensé Rome, pensait à se réconcilier avec le Saint-Siège. Il avait exécuté ce dessein, donnant un exemple qu'il sera toujours beau d'imiter; l'allocution se termine ainsi: « Telles sont les choses que nous avons à vous annoncer; il ne nous reste qu'à recourir avec confiance au trône de Dieu, auteur de tous biens, et de le conjurer de consommer ces biens que nous avons commencés pour sa gloire, pour l'accroissement de la religion, pour le salut des âmes, pour le bonheur de l'Église universelle et du siège apostolique. » Cette allocution fut envoyée à Paris; mais, dans la traduction mise sous les yeux de l'empereur, on supprima le nom de la reine d'Étrurie, celui de Joséphine et tout ce qui les concernait. Quelqu'un a prétendu que Napoléon avait dit: « Dans les lettres et les discours du pape, il ne devrait jamais être question de femmes. » Que signifie cette exclusion? Les pontifes n'ont-ils pas eu occasion, à la fin du dernier siècle et récemment, d'écrire à des impératrices, telles que Marie-Thérèse, ou à des reines telles que l'admirable Marie-Antoinette, et la dernière reine de Portugal, mère de Jean VI? D'autres observateurs ont voulu voir, dans ces paroles, le commencement de mauvaises dispositions pour Marie-Louise de Bourbon, et à l'égard de Joséphine, un premier sentiment

(14) Il s'agit ici d'un dédommagement promis relativement à l'abbaye de Clarac, donnée par Henri IV à cette basilique, et vendue au profit de la révolution. La réparation due à cet égard ne fut complète que sous la Restauration. On aime à voir Charles X tenir la parole donnée par Henri IV.

de l'éloignement qu'il manifesta, depuis, contre elle. Peut-être aussi cette opinion de l'empereur n'était-elle que l'effet d'une extension injuste des droits et de la puissance de l'homme dans ses rapports avec un sexe où le contempteur le plus absolu est cependant bien contraint, par la nature, de trouver la *mère*, la *sœur*, l'*épouse*, la *filie*, ces objets si dignes d'une tendresse pure et inaltérable. — Il était né des altercations entre le cardinal Fesch et le cardinal Consalvi; différents prétextes étaient avidement saisis pour s'adresser des notes sévères: Consalvi fut réduit à se plaindre auprès de Talleyrand, qui se contenta de faire déposer cette plainte (15) aux archives de son département (carton des pièces les plus secrètes). — La guerre venait de recommencer entre la France et l'Autriche. Napoléon ordonna à un de ses généraux d'occuper militairement Ancône. Pie VII écrivit le 13 nov. à l'empereur, et demanda les motifs de cette occupation; puis il ajouta: « Nous le dirons franchement, dès l'époque de notre retour de Paris, nous n'avons éprouvé qu'amertume et déplaisir, quand au contraire, la connaissance personnelle que nous avons faite avec votre Majesté, et notre conduite invariable nous promettaient tout autre chose; en un mot, nous ne trouvons pas dans votre Majesté la correspondance de sentiments que nous étions en droit d'attendre. » — Le 26 déc., on signa la paix de Presbourg; Venise fut donnée au royaume d'Italie. Le pape et Consalvi se livrèrent à la crainte fondée de voir l'empereur leur adresser dorénavant des demandes encore plus absolues sur les

affaires ecclésiastiques concernant le concordat italien. Napoléon répondit de Munich, le 7 janvier 1806, à la lettre de Pie VII du 13 novembre; voici des passages de cette réponse: « Depuis le retour de votre Sainteté à Rome, je n'ai éprouvé que des refus de sa part sur tous les objets, même sur ceux qui étaient d'un intérêt du premier ordre pour la religion, comme par exemple, lorsqu'il s'agissait d'empêcher le protestantisme de lever la tête en France (allusion au refus de casser le mariage de Jérôme). Je me suis considéré comme le protecteur du Saint-Siège, et à ce titre j'ai occupé Ancône. Je me suis considéré, ainsi que *mes prélèvements de la deuxième et de la troisième race*, comme fils aîné de l'Église, comme ayant seul l'épée pour la protéger et la mettre à l'abri d'être souillée par les Grecs et les musulmans. Je protégerai constamment le Saint-Siège malgré les fausses démarches, l'ingratitude et les mauvaises dispositions des hommes qui se sont démasqués pendant ces trois mois. Ils me croyaient perdu; Dieu a fait éclater par les succès dont il a favorisé mes armes, la protection qu'il a accordée à ma cause. » Pie VII répliqua par une lettre non moins courageuse que la première (16). Napoléon, à son tour, répond que *sa Sainteté est souveraine de Rome*, mais que lui *il en est l'empereur*. Fesch eut ordre de se mêler à toutes ces querelles. Contre l'usage, il écrivit au pape directement. Il demanda officiellement que l'on expulsât de Rome et de l'État pontifical, les Sardes, les Russes, les Suédois, les Anglais, et il en appela au pape du refus de Consalvi, qui n'agissait cependant que d'après les ordres du

(15) Voyez cette lettre de Consalvi, *Hist. de Pie VII*, t. II, p. 241.

(16) *Hist. de Pie VII*, t. II, p. 253.

maître. Le courage de Pie VII devint plus éclatant dans ce bref adressé à Napoléon. « ... Votre Majesté veut que nous chassions de nos États tous les Russes, Anglais, Suédois, Sardes, et que nous fermions nos ports aux bâtiments des nations susdites : elle veut que nous abandonnions notre situation pacifique et que nous entrions avec ces puissances dans un état ouvert de guerre et d'hostilité. Que votre Majesté nous permette de lui répondre avec une netteté précise, que, non pas à cause de nos intérêts temporels, mais à cause des devoirs essentiels, inséparables de notre caractère, nous nous trouvons dans l'impossibilité d'adhérer à cette demande. Veuillez bien la considérer sous tous les rapports qui nous regardent, et jugez vous-même s'il est de notre religion, de notre grandeur, de notre humanité, de nous contraindre à des pas de cette nature. Nous, vicairé de ce Verbe éternel « qui n'est pas le « Dieu de la dissension, mais le Dieu « de la concorde ; qui est venu au « monde pour en chasser les inimi- « tiés, et pour évangéliser la paix, « tant à ceux qui sont éloignés qu'à « ceux qui sont voisins » (voilà les expressions de l'apôtre). En quelle manière pouvons-nous dévier de l'enseignement de notre divin instituteur ? comment contredire la mission à laquelle nous avons été destiné ? Ce n'est pas notre volonté, c'est celle de Dieu, dont nous occupons la place sur la terre, qui nous prescrit le devoir de la paix envers tous, *sans distinction de catholiques et d'hérétiques, de voisins ou d'éloignés, de ceux dont nous attendons le bien, de ceux dont nous attendons le mal.* Votre Majesté établit qu'elle est l'empereur de Rome ; nous répondons avec la franchise apostolique que le souve-

rain pontife est tel, depuis un si grand nombre de siècles, qu'aucun prince régnant ne compte une puissance supérieure à la sienne ; que le pontife devenu encore souverain de Rome ne reconnaît et n'a jamais reconnu dans ses États une puissance supérieure à la sienne : qu'aucun empereur n'a aucun droit sur Rome. Vous êtes immensément grand ; mais vous avez été sacré, couronné empereur des Français et non de Rome. Il n'existe pas d'empereur à Rome, il n'en peut pas exister, si on ne dépouille le souverain pontife du domaine absolu et de l'empire qu'il exerce seul à Rome. » Il faut lire cette lettre tout entière. Pie VII répond à tout ce qu'on lui a dit, à tout ce qu'on lui a demandé, avec une noblesse, une fierté calme, une magnificence de paroles et de mouvements sublimes qu'on ne pourra jamais saluer de trop de louanges. — Le frère de l'empereur, Joseph Bonaparte, l'ambassadeur complice de Duphot, était entré à Naples avec une armée ; tout-à-coup il sortit de cette ville des bruits alarmants. Le Saint-Siège devait être transporté à Avignon ou à Paris ; l'État pontifical partagé entre les royaumes d'Italie et de Naples, l'ordre de Malte sécularisé, le code français publié à Rome, *le mariage des prêtres autorisé.* Pendant ce temps-là, l'empereur, tourmenté de la pensée de s'élançer par delà Charlemagne, disait à Fontanes : « Moi, je ne suis pas né à temps ; voyez Alexandre-le-Grand, il a pu se déclarer le fils de Jupiter, sans contredit ; moi, je trouve dans mon siècle un prêtre plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. » C'était bien le même homme qui avait dit : « *Les prêtres gardent l'âme et me jettent le cadavre.* » Napoléon, qui a fait

périr à la guerre tant d'enfants de la France, sans qu'aucun blessé reçût des secours religieux, était bien imprudent d'employer ici ce mot de *cadavre*. — Pesch est rappelé, et remplacé par Alquier. Avant de partir, il notifie à Consalvi l'avènement de Joseph au trône de Naples. Consalvi croit qu'il convient, avant de procéder à une reconnaissance quelconque, de rappeler les rapports existants entre la couronne de Naples et le Saint-Siège depuis plusieurs siècles, rapports constamment observés jusqu'alors, même dans le cas de conquête. Consalvi voulait parler de l'investiture donnée à tous les rois de Naples par le Saint-Siège, suzerain de ce royaume. La reconnaissance du titre de roi de Naples éprouvait donc des difficultés. Talleyrand, à ce sujet, écrivait à Caprara qu'il ne fallait voir dans certaines démarches (le tribut et la haquenée), dans certains actes des anciens souverains, que *l'opinion isolée de quelques rois* (parmi ces quelques rois il y avait eu Charles d'Anjou, frère de saint Louis, Charles-Quint et Philippe V, petit-fils de Louis XIV). A la résistance de Consalvi on oppose le raisonnement suivant et la menace qui le termine : « L'empereur, en montant sur le trône, n'a jamais prétendu hériter uniquement des droits de la troisième dynastie, dont la souveraineté ne s'étendait pas à la moitié des domaines aujourd'hui soumis à l'empire. (Quelle misérable souveraineté que celle de Louis XIV!) Napoléon a prétendu hériter des droits des empereurs français, et la cour de Rome ne prétendra pas que Charlemagne ait reçu d'elle l'investiture de son royaume. *Si la reconnaissance de Naples n'a pas lieu, l'empereur ne reconnaîtra plus la puissance temporelle du pape.* » La nouvelle cour de Na-

ples avait sollicité à Paris une autorisation pour s'emparer de Bénévent et de Ponte-Corvo, occupés par les troupes de Pie VII. L'empereur croisa les bras, réfléchit un instant, et il ordonna que la principauté de Bénévent serait donnée en propriété à son grand-chambellan, ministre des relations extérieures, Talleyrand, et que la principauté de Ponte-Corvo serait donnée au général Bernadotte dont il voulait, selon les uns, récompenser les services, et, suivant les autres, contrarier les inclinations républicaines. A ce sujet, Pie VII dit à Alquier : « Nous voyons dans les lettres particulières de sa Majesté qu'on ne nous regardera plus comme souverain, si nous n'accédons pas à un système fédératif en Italie, et si nous ne consentons pas à être compris dans l'enclave de l'empire. On inculpe à tort le cardinal Consalvi. Il paraît qu'on croit à Paris que nous avons la faiblesse de nous laisser diriger par sa volonté, et que nous ne sommes qu'un vrai *fantoccino* (poupée). Nous donnerons au cardinal Consalvi un successeur, et notre opinion ne variera pas. » Le cardinal Casoni succéda à Consalvi. Il faut voir dans la correspondance d'Alquier (17), les conversations de cet ambassadeur avec Pie VII. Il faut entendre le pape lui disant : « Sa Majesté peut, quand elle le voudra, exécuter ses menaces et nous enlever ce que nous possédons ; nous sommes résigné à tout et prêt, si elle le veut, à nous retirer dans un couvent ou dans les *catacombes de Rome*, à l'exemple des premiers successeurs de saint Pierre. » Ces paroles, dit Alquier, furent prononcées avec beaucoup de calme, et du ton d'une résignation réfléchie qui paraissait inaltérable.

(17) Voyez *Hist. de Pie VII*, t. II, p. 290.

Le 15 juillet 1807, Pie VII éprouva une nouvelle douleur, mais elle n'abattit pas son courage. La famille des Stuarts s'éteignit à Rome dans la personne du cardinal d'York. Ce prince né dans cette ville, le 6 mars 1725, avait été baptisé au mois de mai suivant, par le pape Benoît XIII : il s'appela d'abord le duc, puis le cardinal d'York, quand Benoît XIV l'eut revêtu de la pourpre en 1747. Son père, qui avait épousé la petite-fille du grand Sobieski, sauveur de Vienne, avait donné à son fils aîné, le prince Charles-Édouard, tous ses papiers et ses bijoux, qui, lors de sa mort en 1788, étaient échus au cardinal d'York.— La guerre épistolaire continuait entre le pape et l'empereur ; ce dernier adressait ses griefs au vice-roi d'Italie, Eugène, qui était chargé d'en transmettre l'extrait au pontife. Une de ces lettres renferme les passages suivants : « Mon fils, j'ai vu que le pape me menace. Sa Sainteté croirait-elle que les droits du trône sont moins sacrés aux yeux de Dieu que ceux de la tiare ? Il y avait des rois avant qu'il y eût des papes..... Ils veulent me dénoncer à la chrétienté : cette ridicule pensée ne peut appartenir qu'à une profonde ignorance du siècle où nous sommes. Il y a une erreur de mille ans de date. Le pape qui se porterait à une telle démarche, cesserait d'être pape à mes yeux ; je ne le considérerais plus que comme l'*Antechrist*... Je séparerais mon peuple de toute communication avec Rome, et j'établirais une telle *police* qu'on ne verrait plus circuler ces pièces mystérieuses..... Que veut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? mettre mon trône en interdit, m'excommunier!... Le pape actuel s'est donné la peine de venir à mon couronnement à Paris ; j'ai reconnu à

cette démarche un saint prélat ; mais il voulait que je lui *cédasse* les légations (18) ; je n'ai pu ni voulu le faire..... Pourquoi le pape est-il sur la terre plus que J.-C. ? Peut-être le temps n'est pas loin, si l'on veut continuer à troubler mes États, où je ne reconnaitrai le pape que comme évêque de Rome, comme égal et au même rang que les évêques de mes États. Je ne craindrai pas de réunir les églises gallicane, italienne, allemande, polonaise, dans un concile, pour faire mes affaires sans pape..... — Au mois d'août 1807, Talleyrand fut nommé vice-grand-électeur, et Champagny lui succéda dans le ministère des affaires étrangères. Napoléon ne pouvait plus contenir son injuste colère ; le lecteur conçoit à quel point l'irritation d'un tel caractère annonçait des scènes coupables. Il ordonna à ses troupes d'occuper Rome, en déclarant que l'occupation serait passagère. Le 2 février, Miollis s'empara du fort Saint-Ange ; le 27 mars, le cardinal J. Doria, pro-secrétaire d'État, fut renvoyé de Rome et remplacé par le cardinal Gabrielli. Le 11 juil., le pape assembla un consistoire et prononça l'allocation *Nova vulnera* (19). Alquier eut ordre de quitter Rome et de laisser la gérance des affaires à son secrétaire de légation, M. Lefebvre ; celui-ci montra une singulière modération dans toute sa conduite, jusqu'au moment où il lui fut prescrit de partir lui-même. La fin de l'année 1808 fut une longue suite de violations du droit des gens. Le cardinal Pacca avait remplacé Gabrielli (*voj. PACCA*,

(18) C'est-à-dire qu'on lui rendit ce qui était à lui.

(19) Je possède deux originaux de cette allocation, l'un en latin et l'autre en italien. Ils sont signés de la main de Pie VII et scellés de son sceau particulier

LXXVI, 172) (20). On trouvera dans cet article le récit, d'après les *Mémoires* du cardinal, de ce qui se passa lorsque Pie VII se décida à faire afficher la bulle d'excommunication du 10 juin 1809, qui fut l'ouvrage du père Fontana, général des Barnabites, nommé cardinal en 1816. Les circonstances qui précédèrent et suivirent l'enlèvement du pape sont détaillées au long dans l'*Histoire de Pie VII*, t. II, p. 316; et elles le seront aussi dans la notice du général Radet, qui paraîtra dans la suite de cette *Biographie universelle*. L'auteur met, en quelque sorte, en regard le récit de Radet, chargé de prendre d'assaut le Quirinal, et le récit du cardinal Pacca, qui s'accordent sur quelques points. Le pape fut conduit à la Chartreuse de Florence, sous la garde de Radet. Là, on sépara S. S. de Pacca qui avait été enlevé de Rome dans la même voiture. Le voyage du pontife jusqu'à Alexandrie dura 7 jours, du 9 au 15 juillet. C'était l'officier Mariotti qui commandait l'escorte. D'Alexandrie, Pie VII fut entraîné jusqu'à Grenoble, où il revit le cardinal Pacca : enfin on donna l'ordre de ramener le pape en Italie et de le conduire à Savone. Là, il fut reçu dans la maison du chef de la famille Santon, et il y

(20) Je crois devoir rectifier, en citant les *Mémoires* du cardinal Pacca, rappelés dans son article, des informations qui ne sont pas assez complètes. La traduction des *Mémoires* du cardinal Pacca, publiée par le libraire Rusand, de Lyon, n'a rien de commun avec celle de M. l'abbé Jamet. Il existe trois traductions des mémoires du cardinal Pacca : la première de M. l'abbé Jamet, de Caen; la seconde de M. Bellaguet; la troisième, de M. Queyras, a paru à Lyon. M. Queyras s'occupe en ce moment de refondre sa traduction, qui est épuisée, et de donner la *traduction des œuvres complètes du cardinal Pacca*. M. l'abbé Sionnet a publié dernièrement les *Mémoires historiques du cardinal Pacca, sur les affaires ecclésiastiques d'Allemagne et de Portugal, pendant ses nonciatures*.

passa quatre jours; le cinquième, l'évêque reçut ordre de sortir de son palais, pour que les appartements fussent à la disposition du pape. On n'assigna au saint-père, pour son usage, qu'une chambre et une petite antichambre; du reste, on le laissa faire inviter qui il voulut à une table somptueuse. — Napoléon avait gagné la bataille de Wagram le 6 juillet 1809, pendant qu'on enlevait sa Sainteté. Le 14 oct., la paix était signée à Schoenbrunn, entre l'Autriche et la France. Dans des conversations avec le préfet du département de Montenotte, Pie VII continuait de montrer un courage inébranlable. On donnait à Napoléon les informations les plus minutieuses sur tout ce que disait le pape. Ces circonstances préoccupaient vivement l'empereur, qui était arrivé le 26 oct. à ce même Fontainebleau, où sa Sainteté avait tenu dans ses bras un prince si puissant et si plein d'amour pour elle. L'irritation de Napoléon était à son comble : il fit venir dans cette résidence un des chefs les plus habiles des relations extérieures, et lui dicta une foule de données sur lesquelles il fallait composer un mémoire explicatif de l'état des affaires du Saint-Siège; cette dictée impétueuse manifeste quelle était alors l'épouvante de Napoléon. Il y est question de tout ce que nous avons rapporté plus haut, des entretiens de l'empereur avec le pape sur la déclaration de 1682, sur les rapports de M. Portalis; enfin il était demandé une liste de toutes les excommunications prononcées par le Saint-Siège, depuis les temps les plus anciens. Napoléon s'apprêtait évidemment à faire ses affaires sans pape. C'est à cette époque qu'il faut rapporter un de ses entretiens avec Emery, supérieur de Saint-Sulpice, qui tint alors une conduite si digne d'admiration. Il faut

lire cet entretien tout entier ; il faut écouter Napoléon radouci, disant : « Si je pouvais causer un quart d'heure avec le pape, j'accommoderais tous ces différends ». Il faut entendre ce magnanime prêtre français qui n'a pas voulu, par modestie, être évêque, et qui aurait même mérité la pourpre, répondre : « Hé bien, puis-que votre Majesté veut tout accommoder, pourquoi ne laisse-t-elle pas le pape venir à Fontainebleau ? » Napoléon devenu un agneau, dit : « C'est ce que j'ai dessein de faire ». Émery, dans un élan de noble inspiration, réplique : « Mais dans quel état le ferez-vous venir ? S'il traverse la France en captif, un tel voyage fera beaucoup de tort à votre Majesté ; car vous pouvez compter qu'il sera environné de la vénération des fidèles. » Napoléon, s'apaisant toujours davantage, reprend : « Je n'entends pas le faire venir comme un captif ; je veux qu'on lui rende les mêmes honneurs que quand il est venu me sacrer : avec cela, il est bien surprenant que vous, qui avez appris toute votre vie la théologie, vous et tous les évêques de France, vous ne trouviez aucun moyen canonique pour m'arranger avec le pape. Quant à moi, si j'avais seulement étudié la théologie pendant six mois, j'aurais bientôt débrouillé toutes choses, parce que (il porta le doigt sur son front) Dieu m'a donné l'intelligence ; je ne parlerais pas latin si bien que le pape ; mon latin serait un latin *de cuisine*, mais bientôt j'aurais éclairci toutes les diffinltés. » En ce moment, Émery fit un signe qui voulait dire, « vous êtes bien heureux de vous croire en état de savoir toute la théologie en six mois, tandis que je ne la sais pas, moi qui l'ai étudiée toute ma vie ». L'entretien durait encore quand trois rois, le roi de Ba-

vière, le roi de Wurtemberg et le roi de Hollande (Louis) se présentèrent à l'audience (on croit lire un conte de fée) ; on annonçait les rois à haute voix et avec beaucoup de solennité ; l'empereur cria sèchement « qu'ils attendent ! » Et il ajouta : « Restez, M. Émery. » Il est naturel de se croire le droit de faire attendre des rois qu'on a nommés soi-même. Émery, voyant qu'il n'était pas congédié, reprit la parole : « Sire, puisque vous avez daigné lire, comme vous l'avez dit, les *Opuscules de Fleury*, que j'ai publiés, je vous prie d'accepter quelques additions que j'y ai faites et qui sont le complément de l'ouvrage ». Le but d'Émery en les lui offrant, était d'obtenir qu'il lût deux beaux témoignages de Bossuet et de Fénelon en faveur de l'Église romaine, témoignages qui formaient une partie de ce supplément, afin qu'ainsi il apprît à la respecter davantage. La conversation finit dans de très-hons termes. Comme il y avait deux hommes dans Napoléon, voilà l'homme acceptant un bon conseil et prêt à en profiter. Mais le ministre de la police survint peu de temps après ; les additions furent saisies par un commissaire et mises au pilon... C'était là un acte du second homme qui se trouvait dans Napoléon. Le 7 février, un sénatus-consulte réunit à l'empire les États de Rome. Dans les colères du peuple, on se frappe avec les poings ; dans les colères des rois, on usurpe les États du plus faible. Les violences se succédèrent ; on enleva bientôt le prélat Gregorio, chargé des intérêts du Saint-Siège à Rome ; le général Miollis lui ayant fait dire que c'était une *sottise* de persister dans une obstination inutile pour les intérêts du pape, l'intrépide et spirituel prélat espagnol répondit : « *Stultissimus propter Deum* ». Mais il y avait

une circonstance qui intéressait beaucoup Napoléon. L'excommunication était lancée (on l'a vu à l'article Pacca); il s'agissait de connaître la liste des excommunications. Le subordonné chargé de cette rédaction la faisait attendre : Napoléon la redemanda comme indifféremment à Champagny, qui enfin la lui présenta. Il y en avait en 85, depuis celle de saint Anastase, en 398, contre un gouverneur de Lybie; la dernière, *Quam memoranda*, affichée à Rome le 10 juin 1809, n'était point mentionnée; on ne faisait pas remarquer dans cette énumération qu'il y avait eu des interdictions, sollicitées par l'opinion publique en Europe, contre d'affreux scélérats, particulièrement contre le cruel Barnabo Visconti et beaucoup d'autres. On citait sans réflexion l'excommunication prononcée par Célestin III, en 1194, contre Léopold, duc d'Autriche, et l'empereur Henri VI, parce qu'ils avaient arrêté traîtreusement Richard, roi d'Angleterre, qui, comme croisé, était sous la protection du Saint-Siège et du droit des gens. Dans la liste, Napoléon put lire la sentence portée en 1211 par Innocent III contre Othon IV, qui avait violé le serment de son sacre et envahi les terres de l'Église. On n'avait pas non plus fait observer qu'alors, quand on signait un traité, il était stipulé que celle des puissances contractantes qui se parjurait, encourrait de droit une excommunication pontificale, et s'y soumettait d'avance. Un article formel du traité de Cambrai, signé le 10 déc. 1508, entre le pape, l'empereur, le roi de France, le roi d'Aragon, le roi de Hongrie, le duc de Savoie et les maisons d'Este et de Gonzague, prouve que les censures ecclésiastiques et l'interdit, les monitoires et l'excommunication,

étaient des armes reconnues, consenties par toutes les puissances laïques de l'Europe, et qu'elles avaient invoqué ces armes dans leur intérêt temporel. — Après des pourparlers avec les cardinaux exilés, l'empereur épousa l'archiduchesse Marie-Louise le 2 avril 1810. Les cardinaux résidant à Paris, où ils avaient été tous appelés, et auxquels leur santé permettait de sortir, se trouvaient au nombre de vingt-six. Ils assistèrent à la cérémonie du mariage civil, à St-Cloud, le 1^{er} avril, mais il n'y eut que treize qui assistèrent à la cérémonie religieuse, au Louvre; ceux qui n'y étaient pas venus furent exilés dans diverses villes de France. — Actuellement, nous devons éprouver une vive impatience de savoir ce qui se passait à Savone. Un grand nombre de cardinaux souffraient en France pour la cause de Pie VII; et lui-même, que faisait-il, ainsi abandonné à ses vives douleurs? M. le comte de Metternich était à Paris comme ambassadeur d'Autriche, ce que les courtisans du temps appelaient un ambassadeur de famille; il avait demandé à l'empereur, dans un moment de bonne disposition, la permission d'envoyer à Savone un agent autrichien, chargé de voir le pape et de régler avec lui quelques affaires religieuses, relatives au diocèse de Vienne et à d'autres parties des États héréditaires. Champagny devait prévenir de ce voyage César Berthier, commandant à Savone, en le priant de donner toutes facilités pour que l'agent remplît sa mission; mais la lettre d'avis d'un ministère indolent, parce qu'il était triomphant, portait la date du 25 mai, et déjà, le 15, l'agent était arrivé à Savone; le 16, il avait vu le pape et rendu compte de sa mission. La lettre de cet agent,

M. de Lebzelttern, est un document rempli d'intérêt (21); un second rapport du 18 mai contient d'autres détails. Le 21, sa Sainteté remit à M. de Lebzelttern un bref adressé au comte de Metternich, en réponse à une lettre que ce dernier lui avait écrite; cette pièce est très-remarquable. Le pape y renouvelle les assurances de sa constance à repousser l'injustice; il indique néanmoins qu'il agréera une médiation sur des bases dignes de lui, et quand on aura fait cesser son état *désolant et isolé*. Puis, qu'il est *isolé*, Pie VII, son courage est donc à lui seul. Nous disons cela pour ceux qui prétendent que Pie VII n'avait pas de courage quand il était *isolé*. Ici le grand pape est non-seulement courageux, mais il est admirablement modeste. Ce bref, si honorable, est sans doute un des papiers les plus importants qu'ait à conserver l'illustre maison des princes de Metternich. L'expression qui peint la situation du pape est empreinte d'un caractère de tendresse, de reconnaissance, de confiance douce, mais où se retrouve la gravité du pontife. Il est malheureux, il est attendri, mais il est toujours grand, et le vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Le 21 juillet, le cardinal Caprara mourut à Paris; le pape n'était plus content de lui; ce cardinal n'avait pas été aussi courageux que son maître. On remarqua, dans le temps, une lettre adressée de Savone à cette éminence; cet autre document a quelque chose de la majesté du style des pères, et cela de particulier et de très-habile que le pape, en déclarant qu'il prie pour l'empereur, atténue en quelque sorte et sans faiblesse le coup qui a pu être porté par la bulle

d'excommunication. L'empereur avait cherché à faciliter un parti qui eût engagé le pape à céder. Cette fois, il ne put pas réussir; la question du mariage avait partagé le sacré collège en cardinaux, qu'on voulait, à tout prix, éloigner du pape, et en cardinaux qu'il ne verrait peut-être pas auprès de lui avec plaisir: de part et d'autre, chacun des combattants restait sur le terrain qu'il avait pris à cœur de défendre. C'est à peu près à cette époque qu'il faut rapporter les sollicitations de Napoléon, pour que Canova vint à Paris faire le portrait de l'impératrice Marie-Louise (voy. CANOVA, LX, 110). Dans les entretiens de Canova avec l'empereur, on remarque l'opinion de celui-ci sur la doctrine des protestants et sur ce qu'ils ont laissé entrer dans les temples en ce qui concerne les beaux-arts! « Les protestants, disait Canova à Napoléon, devant l'impératrice, se contentent d'une simple chapelle, d'une croix, et ne donnent pas occasion de fabriquer de beaux objets d'art; *les édifices qu'ils possèdent ont été fabriqués par les autres* ». L'empereur, s'adressant à Marie-Louise et l'interpellant, s'écria: « Il a raison, les protestants n'ont rien de beau ». Canova, homme de religion, homme de franchise, avait dit à Napoléon: « Mais, sire, pourquoi votre Majesté ne se réconcilie-t-elle pas en quelque manière avec le pape? — Parce que les prélats, monsieur, veulent commander partout et être maîtres de tout, comme Grégoire VII. — Il me semble, sire, qu'il ne faut pas redouter cela à présent, puisque c'est votre Majesté qui est maîtresse de tout en Italie. — Les papes ont toujours tenu très-bas la nation italienne, quand ils n'étaient pas maîtres à Rome, par suite des

(21) *Hist. de Pie VII*, t. II, p. 295.

factions des Colonna et des Orsini. — Certainement si les papes, sire, avaient possédé l'audace de votre Majesté, ils ont eu de beaux moments pour devenir maîtres de l'Italie. — C'est cela qu'il faut, dit Napoléon, en touchant son épée, c'est cela qu'il faut avoir. — Non pas l'épée seulement, sire, mais avec elle, le *lituus* (bâton recourbé que portaient les augures). Enfin, sire, puisque vous êtes arrivé à cette grandeur par l'épée, ne permettez pas que nos maux s'accroissent; je vous le dis, si vous ne soutenez Rome, elle deviendra ce qu'elle était lorsque les papes habitaient Avignon. Malgré l'incroyable quantité de ses aqueducs et de ses fontaines, on manqua d'eau, les conduits se rompirent, il fallut boire le limon jaune du Tibre; Rome était un désert. — L'empereur parut vivement ému et frappé de ce fait (22); il dit avec force: « Mais on m'oppose des résistances; hé quoi, je suis le maître de la France, de toute l'Italie et de trois grandes parties de l'Allemagne: je suis le successeur de Charlemagne. Si les papes d'aujourd'hui avaient été comme les papes d'autrefois, tout serait accommodé. Vos Vénitiens, ainsi que vous-mêmes, se sont brouillés avec les papes. — Non pas au point où en est votre Majesté, répondit le courageux et sage ami de Pie VII. — Mais en Italie, le pape est tout Allemand, et en disant ces mots, il regarda l'impératrice. — Je peux assurer, reprit-elle, que quand j'étais en Allemagne, on disait que Pie VII était tout Français. » Napoléon continua: « Pie VII n'a voulu chasser ni les Russes, ni les Anglais, ni les Suédois, ni les Sardes de ses États, voilà pourquoi nous avons brisé Pie VII ! »

— Le 5 novembre, Napoléon, avant de congédier Canova, sachant bien que les paroles impériales seraient reportées au captif, voulut expliquer pourquoi un empereur tel que lui ne pouvait pas aller en arrière. — « Moi, monsieur, j'ai soixante millions de sujets, huit à neuf cent mille soldats, cent mille chevaux; les Romains eux-mêmes n'ont jamais eu tant de forces; j'ai livré 40 batailles; à celle de Wagram, j'ai tiré cent mille coups de canon, et cette dame-là, ajouta-t-il en se tournant vers l'impératrice, cette dame-là, qui était alors archiduchesse d'Autriche, voulait ma mort. — C'est bien vrai », répondit Marie-Louise. — Canova avait dit tout ce que pouvait dire un chrétien dévoué, un admirateur de son souverain adoptif Pie VII, et il repartit pour Rome en refusant la place de membre du Sénat à Paris. — De nouvelles violences contre les cardinaux suivirent cette conversation. On saisit les papiers du pape dans sa retraite de Savone, on lui enleva le *service de la Vierge*, on le priva de ses bréviaires. A toutes ces insultes, il répétait: « C'est juste ». Cependant, le préfet du département eut ordre d'écrire à sa Sainteté la lettre ci-jointe, modèle de cynisme et de mauvais goût: « Le soussigné, d'après les ordres émanés de son souverain, sa Majesté impériale et royale Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, protecteur de la confédération du Rhin, etc., est chargé de notifier au pape Pie VII, que *défense lui est faite de communiquer avec aucune église de l'empire, ni aucun sujet de l'empereur, sous peine de désobéissance de sa part et de la leur*; qu'il cesse d'être l'organe de l'Église catholique *celui qui prêche la rébellion et dont l'âme est toute de fiel*; que, puisque rien ne peut le ren-

(22) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 6.

dre sage, il verra que sa Majesté est assez puissante pour faire ce qu'ont fait ses prédécesseurs, et déposer un pape. » Voilà une menace de contre-excommunication politique signifiée par un préfet, et dans quels termes ? Le pape supporta ces coups avec une fermeté héroïque, et ne donna aucun signe de découragement et de faiblesse; il continuait de ne pas accorder de bulles de confirmation aux évêques. Napoléon assembla un comité ecclésiastique pour savoir quel était le moyen de donner l'institution canonique sans le pape. L'abbé Émery était membre de ce comité. Il décida à la majorité des voix, et malgré la résistance d'Émery, que l'Église de France devait pourvoir à sa conservation. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, essaya de faire adopter encore d'autres propositions subversives de l'autorité du Saint-Siège. Émery écrivit au cardinal Fesch qu'on ne pouvait condescendre à ce que désirait le ministre, sans anéantir l'Église. Fesch eut le courage d'aller trouver son neveu et de lui dire : « Tous les évêques résisteront, et vous allez faire des martyrs ». Devant les nobles représentations de son oncle, Napoléon s'arrêta, porta vivement la main à son front, médita, et parut plus disposé à se montrer modéré. Mais les flatteurs, les moqueurs survinrent; et il ne tint pas sa parole. Voulant, d'une manière absolue, réunir en sa présence les membres du comité, en y comprenant les théologiens (23), il ordonna de convoquer aussi ses conseillers et

les grands dignitaires de l'empire, afin que cette réunion fût plus importante aux yeux du public. Tous furent appelés inopinément dans une matinée du mois de mars 1811. Napoléon parut dans un appareil extraordinaire. Il regarda si tout le monde était arrivé, et il ouvrit la séance par un discours très-long et très-véhément contre le pape; il l'accabla d'accusations pour sa résistance, et montra une disposition à prendre les plus fortes résolutions. Quoique ce discours fût un tissu de principes tirés de faits absolument faux et arrachés, sans judiciaire, à tous les siècles, de calomnies atroces et de maximes très-oppo- sées à celles de l'Église, aucun des cardinaux ni des évêques ne parut chercher à faire valoir la vérité contre la force et le sophisme. Mais, pour la gloire de la religion, il se trouva là un simple ecclésiastique qui sauva l'honneur de l'état qu'il professait, et qui fut capable de montrer la vérité sans voile, en présence *du plus formidable des Césars*, devant le souverain *aux soixante millions de sujets*. Cet homme fut l'abbé Émery; il était, comme on sait, singulièrement recommandable par sa science, par une conduite hautement vertueuse, qu'il n'avait jamais démentie ni souillée dans les temps les plus dangereux de la révolution. Napoléon se souviendra-t-il de Fontainebleau, où il a fait attendre des rois pour ne pas interrompre un entretien avec M. Émery ? Celui-ci ne voulait pas aller au château; le cardinal Fesch envoya chercher le modeste sulpicien par deux évêques. Il obéit à l'ordre que lui donnèrent ces deux prélats, monseigneur Jauffret, monseigneur de Boulogne, et il se rendit aux Tuileries. Après avoir parlé avec la violence de la colère, Napoléon regarda

(23) Ce comité était composé des cardinaux Fesch, Maury, Caselli, de l'archevêque de Malines (de Pradt), des évêques de Nantes, de Trèves, d'Évreux, de Verceil, de l'abbé Émery et du père Fontana, auteur de la bulle d'excommunication (celui-ci y alla trois fois et n'y reparut plus).

tous les assistants, puis il dit à l'abbé Émery : « Monsieur, que pensez-vous de l'autorité du pape ? » Émery, directement interpellé, jette les yeux avec déférence sur les cardinaux et les évêques, comme pour demander une permission d'opiner le premier, et il dit : « Sire, je ne puis avoir d'autre sentiment sur ce point que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné *par vos ordres* dans toutes les églises, et à la demande « *qu'est-ce que le pape ?* » on répond qu'il est le chef de l'Église, le vicaire de Jésus-Christ, à qui tous les chrétiens doivent obéissance. Or, un corps peut-il se passer de son chef, de celui à qui, de droit divin, il doit l'obéissance ? » Napoléon fut surpris de cette réponse ; il paraissait attendre encore que M. Émery continuât de parler. Le noble confesseur ne redoutait rien, et il reprit : « On nous oblige, en France, de soutenir les *quatre articles de la déclaration du clergé* ; mais il faut en recevoir la doctrine dans son entier ; or, il est dit aussi, dans le préambule de cette déclaration, que le pape est le chef de l'Église, à qui tous les chrétiens doivent l'obéissance, et de plus on ajoute que ces quatre articles, décrétés par l'assemblée, ne le sont pas tant pour limiter la puissance du pape, que pour empêcher qu'on ne lui accorde pas ce qui est essentiel. » M. Émery déclara ensuite que, dans le cas où on assemblerait un concile, il n'aurait aucune valeur s'il était *dissout* du pape Pie VII, et il cita Bossuet, qui veut que, de toutes manières, le *principat sacré* du pape (sa puissance temporelle à Rome) demeure sain et sauf. Le résultat de cette délibération fut que Napoléon se montra satisfait de l'abbé Émery ; et, en sortant, il le salua avec un sentiment

mêlé d'estime et de respect. Telle fut cette séance mémorable où Napoléon se montra grand et maître de lui, et prouva que, s'il avait été entouré d'hommes tels qu'Émery, Fontana et Cacault, il eût souvent modifié des opinions funestes. Malheureusement Émery tomba malade et mourut peu de temps après. On sait le peu de succès du concile réuni à Paris le 17 juin, et qui fut dissous le 10 juillet suivant.—Des prélats avaient été députés à Savone, et ils obtinrent quelques concessions. Pie VII voulut se rétracter, mais les prélats étaient partis pour Paris ; il se rétractera directement plus tard. Cinq cardinaux furent encore envoyés près du pape, et ils lui arrachèrent des consentements illégaux. Pendant l'hiver suivant et le printemps de 1812, on laissa Pie VII tranquille ; mais le soir du 9 juin, on lui signifia de se préparer à rentrer en France. Il tomba malade au Mont-Cenis et il y reçut le viatique ; on voulut qu'il continuât le voyage. Pendant tout ce trajet, il ne sortit pas de voiture, et quand il dut prendre de la nourriture, on la lui porta, dans le carrosse, *qu'on enfermait à clef dans les remises de la poste* des villes les moins peuplées : ô honte ! sans paraître se souvenir qu'on infligeait de si cruels traitements à un vieillard sujet, comme nous tous, aux infirmités humaines !—Le pontife entra, le 20 juin au matin, à Fontainebleau, sans savoir où il était. Mais la mesure venait d'être comblée : Pie VII, accablé par une fièvre continue, était arrivé *déguisé* ; on lui permit enfin de reprendre les habits de sa dignité. La catastrophe de Russie avait jeté la consternation dans la France ; Napoléon était revenu à Paris. Prenant pour prétexte le commencement de l'année 1813, il envoya à Fontainebleau un chambellan chargé de com-

plimenter le saint-père; et il fut établi, d'un commun accord, que l'on rouvrirait les négociations. Le plénipotentiaire de l'empereur était Duvoisin, évêque de Nantes; celui du pape était le cardinal Joseph Doria, qui avait été pro-secrétaire d'État à Rome. Croira-t-on que Duvoisin fit lire à Pie VII, de la part de Napoléon, les propositions suivantes? « 1^o Le pape et les futurs pontifes, avant d'être élevés au pontificat, devront promettre de ne rien ordonner, de ne rien exécuter, qui soit contraire aux quatre articles gallicans; 2^o le pape et ses successeurs n'auront, à l'avenir, que le tiers des nominations dans le sacré collège; la nomination des deux autres tiers appartiendra aux princes catholiques; 3^o le pape, par un bref public, désapprouvera et condamnera la conduite des cardinaux qui n'ont pas voulu assister à la cérémonie religieuse du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. Dans ce cas, l'empereur leur rendra ses bonnes grâces, et leur permettra de se réunir au saint-père, pourvu qu'ils acceptent et qu'ils signent ledit bref pontifical; 4^o finalement seront exclus de ce pardon les cardinaux di Pietro et Pacca, auxquels il ne sera jamais permis de se rapprocher du pape. » La bulle d'excommunication était l'ouvrage du père Fontana, et elle avait été lancée sous le ministère de Pacca; mais à Paris on l'attribuait au cardinal di Pietro. Cela explique suffisamment la rigueur de l'empereur à l'égard de cette éminence. Il ne fut pas question du cardinal Consalvi. Pie VII rejeta avec indignation les propositions de Duvoisin. On parla ensuite de conférences: elles furent ouvertes entre les évêques de Trèves et d'Évreux et les quatre cardinaux Joseph Doria, Dugnani, Fabrice Ruffo, de Bayane,

et monsignor Bertazzoli, qui habitaient tous différents appartements dans le palais impérial. La santé du pape ne tarda pas à être violemment altérée. Quand ceux qui conduisaient cette odieuse négociation virent que le pontife était absolument anéanti, et paraissait hors d'état de résister à leurs demandes multipliées et à leurs insistances, ils calculèrent l'effet d'une de ces fièvres lentes qui produisent la prostration des forces et une sorte d'apathie mêlée d'un vague désir de la mort. Lorsqu'ils n'eurent plus affaire qu'à un corps débile, sans ressorts, qui ne pouvait presque plus recevoir d'aliments, ils voulurent laisser la gloire de la conclusion finale d'un traité à l'empereur qui, dans la soirée du 19 janvier, accompagné de l'impératrice Marie-Louise, se rendit à Fontainebleau, et se présenta directement devant le pape, le prit dans ses bras, le baisa au visage, et lui fit mille démonstrations de cordialité et d'amitié. La première soirée, on ne parla pas d'affaires. Le pape qui avait toujours été séduit par quelques qualités de Napoléon, et qui dans l'inépuisable bonté de son cœur, avait attribué tant de mauvais traitements à des subalternes iniques, parut satisfait de ces démonstrations extérieures. Il les raconta aux personnes qu'il voyait habituellement, et n'oublia pas les circonstances de l'embrassement et du baiser. Mais dans l'état d'affaiblissement où il était, il ne savait pas bien précisément ce que présageait cette visite, où il n'avait été question que de simples compliments d'un souverain pour un hôte sacré qu'il recevait dans un de ses châteaux. Le jour suivant, il y eut d'autres entrevues entre le pape et Napoléon. On a dit que, dans

un de ces entretiens, l'empereur prit le saint-père par les cheveux et l'injuria grossièrement. Mais Pie VII, plusieurs fois interrogé sur ce fait, a toujours assuré qu'il n'était pas vrai. « Non, disait-il, il ne s'est pas porté à une telle indignité, et Dieu permet qu'à cette occasion, nous n'ayons pas à proférer un mensonge. » On a pu cependant comprendre par les discours de l'empereur, qu'il prit avec le pape un ton d'autorité, même de mépris, et qu'il alla jusqu'à lui dire : « Vous n'êtes pas assez versé dans la connaissance des affaires ecclésiastiques, » ce qui n'offensait pas moins la vérité que la politesse. Cependant les cardinaux qui avaient prouvé leur appui au gouvernement français importunaient le pontife, lui répétaient les mêmes arguments, et lui disaient qu'à sa place ils signeraient un concordat dont on proposait les bases : que les cardinaux étaient les conseillers naturels du pape, et qu'ils persistaient à voir la fin des maux de la religion dans une dernière complaisance, dont le résultat serait de rendre à la liberté ceux de leurs collègues qui étaient dans les fers, et par cette raison seule ne pouvaient pas venir conseiller la même conduite : que d'ailleurs ceux-ci, à leur arrivée, approuveraient sans doute tout ce qui aurait été fait dans l'extrémité déplorable où l'on était réduit. C'étaient là d'étranges arguments. Pouvaient-on, en face de ceux qui avaient rédigé les propositions de Duvoisin, laisser ruiner le Saint-Siège, accepter des demandes si déraisonnables, sous prétexte que cet assentiment rendrait la liberté aux cardinaux captifs ! Pouvaient-on dire de Pacca, de Consalvi, de di Pietro, qu'ils approuveraient de telles déterminations, au moment où ils seraient près du saint-père ? L'é-

vènement va prouver à quel point les cardinaux courtisans se trompaient dans cette terrible circonstance. Il s'agissait d'ailleurs aussi d'abdiquer Rome, ce siège fondamental de la foi catholique. Continuons : Pie VII était âgé de 71 ans. Sa vie desséchée par les douleurs, des désordres de santé, une sanglante disurie, le dégoût des aliments ; sa sensibilité excitée par le désir de revoir les cardinaux qu'on retenait prisonniers ; l'insistance importune de Bertazzoli, qui le pressait de tout accorder, les supplications de ceux des cardinaux italiens qui traitaient cette importante affaire, et qui le fatiguaient quelquefois de prévisions menaçantes, ou accompagnées d'une sorte de contempction ; quelques paroles peu réfléchies du cardinal de Bayane, qui ne pouvait pas prendre part à la discussion à cause d'une incurable surdité, mais qui avait le tort de ne pas aimer assez Rome si long-temps hospitalière pour lui ; le silence absolu de toute voix sage, noble qui vint relever cette âme flétrie par les souffrances ; enfin les approches de la mort, tout contribuait à décourager le pontife. Il ne restait plus en ce moment à Pie VII que la faculté d'un mouvement de la main (24) qui peut encore machinalement tracer une signature. Cette signature fut apposée le 25 janv. sur un papier que l'empereur signa incontinent après le pape. On sait d'ailleurs que, pour engager le pape à recevoir la plume des mains du cardinal Doria, ses propres conseillers eux-mêmes lui firent croire que c'étaient de simples préliminaires qui devaient être secrets, jusqu'à ce que, dans le conseil de tous les cardinaux réunis, on fût convenu de la manière de mettre à

(24) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 38.

exécution ces articles provisoires. Alors le pape comme pris à partie par les quatre cardinaux et les évêques, qui le poussaient à tout accommodement quelconque, et violenté par la présence de l'empereur qui le contemplait fixément, mais d'un air assez bienveillant, se retourna cependant vers quelques assistants de sa suite qui se trouvaient aussi présents, en leur demandant avec le regard un conseil. Dans cet état d'agitation, qui sait si un *Non* courageux, même proféré à voix basse par le dernier des secrétaires, n'eût pas rendu à Pie VII toute son ancienne détermination? Ce *Non*(25) ne fut prononcé par personne. Au contraire, en baissant la tête et en pliant les épaules (26), ils répondirent par ce signe qu'on fait ordinairement quand on donne le conseil de céder et de se résigner. Finalement, le pape, au moment même où il signa, laissa clairement connaître qu'il ne signait pas d'après le vœu de son cœur. Il y a lieu d'observer que ce traité est tout-à-fait insolite, puisqu'il est souscrit par deux souverains qui traitent ensemble. Napoléon voulait apparemment en agissant ainsi, s'épargner la crainte du refus d'une ratification. Cette pièce une fois signée par le pape et par l'empereur, on parla sur-le-champ du rappel des cardinaux déportés et de la délivrance de ceux qui étaient en prison. Il y eut de grandes difficultés pour la personne du cardinal Pacca, et ce fut alors, a dit depuis le pape, une grande ha-

(25) Napoléon savait bien ce que c'était qu'un *Non* articulé même en sa présence. Devant lui, on demandait à des Portugais s'ils consentiraient à être réunis à l'Espagne; un d'eux fit entendre un *Non* ferme. Napoléon a dit depuis: « Je n'ai jamais entendu un *Non* plus beau et plus magnifique. » Cette remarque fait honneur à Napoléon.

(26) *Memorie da cardinale Pacca*, 1830, p. 317.

taille pour obtenir cette délivrance: l'empereur la refusait en s'écriant: « *Pacca est mon ennemi* ». A la fin, cependant, il céda et dit qu'il ne faisait jamais les choses à demi. Alors il donna ordre d'expédier un courrier à Turin, avec l'injonction de mettre en liberté le cardinal. Ce concordat de 1813 stipulait que le pape exercerait son pontificat en France et en Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs; que, dans les six mois qui suivraient la notification d'usage de la nomination par l'empereur aux archevêchés et évêchés de l'empire et du royaume d'Italie, le pape donnerait l'institution canonique conformément aux concordats, et en vertu du présent indult: que l'information préalable serait faite par le métropolitain, et que, les six mois expirés sans que le pape eût accordé l'institution, le métropolitain et à son défaut, s'il s'agit de métropolitains, l'évêque le plus ancien de la province procéderait à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siège ne fût jamais vacant plus d'une année..... C'en est assez, il n'est pas besoin d'en dire davantage; le pape était privé du droit d'information qui lui appartient et qu'il fait exercer par ses nonces, et du droit d'institution qui n'est qu'à lui seul sur la terre. Par ce traité, le pontife abandonnait la souveraineté de Rome dont il n'a que l'administration, comme souverain élu: il devait à peu près rester toujours en France, là où il plairait à l'empereur de l'envoyer. On voit d'ailleurs, dans cette entreprise révolutionnaire, *lo addentellato* (la pierre d'attente), pour appuyer une exigence nouvelle. — Le lendemain de la signature de cet inique concordat, on donna des présents à tous ceux qui avaient forcé la main du

pape, comme si l'on eût signé de part et d'autre, un de ces traités raisonnables, de véritable politique, où chacun trouve son intérêt bien compris. Napoléon ordonna qu'on annonçât à l'empire la conclusion du traité, et voulut que l'on chantât un *Te Deum* dans toutes les églises. — Tant que l'empereur resta à Fontainebleau, le pape tint cachés, comme il put, ses sentiments sur tout ce qui s'était passé. Mais à peine Napoléon fut-il parti, que le saint-père tomba dans une profonde mélancolie, et fut tourmenté de nouveaux redoublements de fièvre. A l'arrivée de quelques cardinaux qui revinrent de l'exil où ils avaient été relégués, et surtout du cardinal di Pietro, il s'entretint avec eux des articles qu'il avait signés, et ne tarda pas à en voir toutes les fatales conséquences. Rempli d'amertume et de douleur, il s'abstint, pendant plusieurs jours, de célébrer la messe, et ce ne fut que sur les instances d'un cardinal savant et pieux, qu'il consentit à s'approcher des autels; et, comme on le vit plongé dans le plus vif désespoir, il n'en cacha pas la cause aux évêques français et aux cardinaux qui logeaient dans le palais. Ce fut alors que Napoléon, craignant que S. S. ne se rétractât et ne révoquât ce qu'elle avait accordé, rendit publics, contre la parole qu'il avait donnée, les articles de ce concordat, et les fit solennellement annoncer au Sénat conservateur par l'archi-chancelier Cambacérès. En ce moment, le cardinal Pacca arrivait à Fontainebleau. Il faut voir dans ses *Memorie* le récit qu'il fait des angoisses où il trouva le saint-père. Nous en citerons quelques paroles : « Entré dans la chambre où était le pape, je trouvai qu'il avait fait quelques pas pour venir à ma rencontre. Je fus singulièrement étonné de le voir si pâle,

si courbé, maigre, avec les yeux enfoncés, et comme immobile; il m'embrassa, cependant, et me dit qu'il ne m'attendait pas sitôt : je répondis que j'avais hâté mon voyage pour avoir la consolation de me jeter à ses pieds, et de lui témoigner mon admiration de la constance avec laquelle il avait souffert une si longue, une si dure prison. Alors, plein de douleur, il m'adressa ces propres paroles : « *Ma ci siamo in fine sporcificati.... Quei cardinali ci strascinarono al tavolino, e ci fecero sottoscrivere. . . .* » Ainsi, il s'accusait de s'être *sporcificato* (27), mais il expliquait ensuite avec candeur qu'on l'avait entraîné à la table pour signer. » Le cardinal continue : « Puis, me prenant par la main, il me conduisit au lieu même où il s'asseyait, il me fit asseoir à ses côtés, et, après m'avoir adressé quelques questions sur mon voyage, il ajouta : « Vous pouvez à présent vous retirer, parce que c'est l'heure où viennent les évêques français : on a préparé pour vous un logement dans le palais ». Quand je sortis, je fus conduit à ce logement par l'intendant du château. Cet appartement était une seule chambre partagée en trois, domant sur un grand corridor où étaient logés également d'autres cardinaux et les évêques français. La solitude du lieu, le silence, la tristesse que l'on remarquait sur tous les visages, la profonde douleur dans laquelle je voyais le pape plongé, me causèrent une telle surprise, et me serrèrent tellement le cœur, qu'il est plus facile de l'imaginer que de le décrire. Peu de temps après, vint monsignor Bertazzoli, pour me dire que le pape m'avait

(27) Je ne me résoudrai jamais à traduire ce mot sublime de l'humilité, qui s'accuse généralement de la faute des autres.

congédié si vite, afin de se débarrasser de l'audience ordinaire des évêques français, et qu'il me verrait volontiers avant le dîner. Il dit ensuite que je devais être très-prudent sur ce que je dirais même en présence des propres domestiques du pape, et je compris bien ce qu'il voulait me faire entendre. Je retournai auprès de sa Sainteté, que je retrouvai dans un état vraiment digne de compassion, qui me faisait craindre pour ses jours. Le pape avait été averti par les cardinaux di Pietro, Gabrielli et Litta, arrivés les premiers à Fontainebleau, de la faute causée par la surprise qu'on lui avait faite. Il en avait conçu une juste horreur en entendant bien de quelle hauteur de gloire l'avaient fait tomber les conseils et les suggestions perfides. Ensuite, plus que jamais anéanti par une tristesse inexplicable, en parlant de ce qui était arrivé, il manifestait son inconcevable douleur, et m'assurait qu'il ne pouvait chasser de son esprit cette pensée de tourment qui l'empêchait de dormir, qui ne lui permettait de prendre de nourriture, que ce qui suffisait pour ne pas consentir à mourir : « De cela, dit-il encore, je mourrai fou, comme Clément XIV ». Je fis alors et je dis tout ce que je pus pour le consoler; je le conjurai de tranquilliser son esprit. J'ajoutai que, de tous les maux qui accablaient l'Église, le plus funeste serait la mort du pontife; que, dans peu de jours, il aurait près de lui tous les cardinaux qui étaient en France; qu'en les consultant, on trouverait un remède au mal qui avait été fait. A ces mots, il parut reprendre ses sens et me dit : « Croyez-vous donc qu'on puisse y remédier? — « Oui, lui dis-je, très-saint-père; à tous les maux, quand on le veut bien, il y a un remède ». A la fin de l'au-

dience, il m'ordonna de me préparer à partir pour Paris, parce que je devais être présenté à l'empereur et à l'impératrice. Je cherchai à me dégager d'un voyage si déplaisant pour moi; mais le pape reprit ainsi : « Puisque tous les autres cardinaux y ont été, si vous n'y alliez pas, on le prendrait en mauvaise part, on y trouverait un manque de respect à ces souverains. » — « Hé bien, très-saint-père, répondis-je, je boirai encore cette dernière lie du calice amer et je partirai bientôt pour Paris. » Entre quatre et cinq heures après-midi, je retournai auprès du pape; la conversation tombait toujours sur le même sujet, dont il ne pouvait jamais se distraire, quelques soins que je prisse pour la reporter sur un sujet différent. En continuant le discours, pour diminuer peut-être l'horreur qu'avaient inspirée les anticonciliaires concessions du dernier concordat, il me dit que l'empereur lui avait fait présenter des articles bien pires et qu'il les avait rejetés. Alors il tira de son écritoire un papier qu'il tenait sous clef, et qu'il me donna à lire. (C'est celui que Duvoisin avait remis au saint-père de la part de l'empereur.) Un des articles de ces propositions était l'exil perpétuel du cardinal Pacca. Le soir du même jour, 18 février, arriva le cardinal Consalvi, qui n'avait pas travaillé avec sa Sainteté depuis les querelles de Fesch. Il alla à l'audience du pape, qui l'attendait avec impatience et l'avait nommé son ministre pour entamer un nouveau traité, avec le gouvernement impérial. La rentrée du cardinal dans les affaires ne pouvait que ramener des espérances de repos pour la cour romaine. Pacca avait promis au pape de revenir le plus tôt qu'il pourrait à Fontaine-

bleau, après avoir vu l'empereur (*voy.* les détails de l'audience, LXXVI, 176); il y arriva le 27 février. Les cardinaux qui avaient pu spécialement fréquenter le château étaient, comme on sait, Joseph Doria, secrétaire d'État lors de la mort de Duphot; Dugnani, nonce en France, qui avait quitté Paris à la suite des scènes affreuses d'oct. 1789, et qui en resta effrayé toute sa vie; et Fabrice Ruffo, le même qui avait commandé cette armée exterminatrice de Calabre, chargée de chasser les Français de Naples pour s'emparer de Rome. Alors Ruffo servait assurément de bien autres intérêts, et ici, on peut le dire, il s'alliait à ceux qu'il avait combattus en 1799, 14 ans auparavant. Le pape ayant été *autorisé* à appeler auprès de lui d'autres membres du sacré collège, il y fit venir les cardinaux Mattei, doyen, l'une des victimes du traité de Tolentino; della Somaglia, constant défenseur des droits de Rome; di Pietro, qui consentait noblement à passer pour le rédacteur de la bulle d'excommunication, afin de ne pas attirer sur un autre des violences qu'il était accoutumé à supporter; Gabrielli, pro-secrétaire d'État au commencement des malheurs du saint-père; enfin Pacea et Consalvi, assez connus, et sous les rapports les plus glorieux, dans les scènes dont nous avons déjà parlé. Cependant il s'en fallait encore beaucoup que le pape pût se croire tout-à-fait libre. Le colonel de gendarmerie qui l'avait accompagné depuis Savone, logeait aussi dans le château: on ne l'y voyait pas avec déplaisir, parce que, lorsqu'il le pouvait, il témoignait au pontife des sentiments de vénération. Le lendemain de l'arrivée du cardinal Pacea, monsignor Bertazzoli lui dit que S. S. priait

tous les cardinaux de rédiger par écrit leur avis sur les articles du dernier concordat, avec les conseils qu'ils croiraient les plus convenables, et de remettre ces votes dans ses propres mains. Suivant cet ordre, les cardinaux présents portèrent, chacun séparément, leur propre vœu, et le remirent au saint-père lui-même. Après beaucoup de débats, où le parti des cardinaux courageux et fidèles l'emporta sur le parti contraire, il fut décidé qu'il serait fait une révocation très-prompte du fatal concordat signé le 25 janvier. Consalvi soutint cette opinion avec une vivacité franche et animée. Ses anciens succès, les éclairs de son esprit brillant, de son admirable élocution, le spectacle de sa longue disgrâce que n'avait souillée aucun abandon de ses devoirs, lui donnèrent dans ce moment, en quelque sorte, la présidence du sacré collège, et cet avis fut adopté comme le port du salut. Il fallait y décider le pape. Consalvi et Pacea, plus que jamais amis, honorant l'un dans l'autre d'aussi nobles services rendus à la religion, travaillèrent de concert à obtenir le consentement de Pie VII. Il paraissait que l'acte si éclatant d'une rétractation, devait coûter au pontife, surtout peu de jours après la signature de la convention; mais, rempli de véritable vertu, ranimé par les consolations, dégagé des symptômes de fièvre qui l'avaient accablé, maintenant armé de son ancien courage, il écouta ces voix amies de sa gloire. Non-seulement il ne se troubla pas en entendant une semblable résolution, si humiliante en apparence, et si amère, mais il l'accueillit avec joie. — Ici commence une sorte de triomphe que les hommes obtiennent rarement sur eux-mêmes. On va voir avec quelle

résignation, avec quelle constance de travail et de veilles, Pie VII, redevenu grand, comme à son premier voyage à Paris, accomplit sa terrible pénitence. Chrétiens, qui avez failli dans la voie du devoir, apprenez à imiter de si hauts exemples ! La rétractation fut rédigée. Le saint-père commença à écrire la minute de la lettre qu'il fallait conserver pour document authentique, et sur cette minute il copia la lettre qui devait être remise à l'empereur et voulut l'écrire toute de sa main, pour ne pas exposer à l'indignation de Napoléon, qui était quelquefois si foudroyante, la personne qui aurait copié cette pièce officielle. Le saint-père employa plusieurs jours à ce travail : il ne pouvait pas s'y livrer long-temps, dans l'accablement physique où il se trouvait encore quelquefois, et il craignait de mal écrire, s'il prolongeait trop la tâche qu'il s'était prescrite. Nous ne croyons pas inutile de rapporter comment se fit cette opération, afin que l'on connaisse sous quelle garde sévère Pie VII était tenu dans le palais, surtout depuis l'arrivée de ses fidèles cardinaux. Alors il ne pouvait laisser aucun écrit dans la chambre où il dormait, ni dans son appartement d'audience, parce qu'il venait de s'apercevoir que quand il célébrait, ou qu'il entendait la messe, une personne chargée d'un soin odieux, par le gouvernement, faisait une exacte visite sur les tables et dans les armoires en les ouvrant avec d'autres clefs, comme les *Dix qui se promenaient dans les murs* en avaient usé autrefois avec les doges de Venise. Pour se soustraire à ces indignités, après que le saint-père était revenu de la messe, les cardinaux Consalvi et di Pietro allaient chez lui chaque matin, et lui remettaient la feuille de

papier sur laquelle il avait écrit la veille. Le pape, ou en leur présence, ou dès qu'ils s'étaient retirés, continuait son travail. A quatre heures après midi, arrivait le cardinal Pacca; le pape reprenait vite son écrit, y ajoutait quelques lignes, puis remettait la minute et la pièce au même cardinal, qui les emportait cachées sous sa robe, et allait sur-le-champ les consigner, pour la nuit, au cardinal Pignatelli qui habitait dans la ville (28). Quand la nuit était passée, ce cardinal les renvoyait au château par une personne sûre. Cette manœuvre dura plusieurs jours, parce que le pape dut faire quelques changements qu'on avait insérés dans la minute, et aussi parce qu'il fut forcé de recommencer sa lettre, soit pour quelques taches, soit pour quelques erreurs. Enfin cette lettre écrite toute de la main du saint-père fut terminée. Le pontife, contraint par ses devoirs, et avec cette sincérité, cette franchise qui conviennent à sa dignité et à son caractère, déclare à sa Majesté que depuis le 25 janvier, jour où il signa les articles qui devaient servir de base à ce traité définitif dont il y est fait mention, les plus grands remords et le plus vif repentir ont continuellement déchiré son esprit, qui n'a plus ni repos, ni paix. Mais ce n'est pas assez, le pape va s'abandonner à la vertu de l'humilité, vertu qui est propre à la religion catholique; car toutes les autres prétendues religions n'enfantent que l'orgueil. Pie VII ne balance pas à s'exprimer en ces termes : « De cet écrit que nous avons signé, nous disons à

(28) C'était le même cardinal Pignatelli qui avait été dépositaire de l'abbatiation en 1804. Le gouvernement de Napoléon s'était assuré de la personne de ce cardinal, qui se trouvait à Rome en 1809; mais alors cela était inutile; l'abbatiation était dans d'autres mains.

votre Majesté cela même qu'eut occasion de dire notre prédécesseur Pascal II (l'an 1117), lorsque, dans une circonstance semblable, il eut à se repentir d'un écrit qui concernait une concession à l'empereur Henri IV: comme nous reconnaissons notre écrit *fait mal*, nous le confessons *fait mal*; et, avec l'aide du Seigneur, nous désirons qu'il soit cassé tout-à-fait, afin qu'il n'en résulte aucun dommage pour l'Église et aucun préjudice pour notre âme. Nous reconnaissons que plusieurs de ces articles peuvent être corrigés par une rédaction différente, et avec quelques modifications et changements. Votre Majesté se souviendra certainement des hautes clameurs que souleva en Europe et dans la France elle-même, l'usage fait de notre puissance en 1801, lorsque nous privâmes de leurs sièges, cependant après une interpellation et une demande de leur démission, les anciens évêques de France. Ce fut une mesure extraordinaire, mais reconnue nécessaire en ces temps calamiteux, et indispensable pour mettre fin à un schisme déplorable, et ramener au centre de l'unité catholique une grande nation. Existe-t-il aujourd'hui une de ces sortes de raisons pour justifier, devant Dieu et devant les hommes, la mesure prise dans un des articles dont il s'agit? Comment pourriez-vous admettre un règlement tellement subversif de la constitution divine de l'Église de Jésus-Christ qui a établi la primauté de saint Pierre et de ses successeurs, comme l'est évidemment le règlement qui *soumet notre puissance à celle du métropolitain*, et qui permet à celui-ci d'instituer les évêques nommés, que le souverain pontife aurait cru, en diverses circonstances et dans sa sagesse, ne pas devoir instituer,

rendant ainsi juge et réformateur de la conduite du suprême hiérarque, celui qui lui est inférieur dans la hiérarchie et qui lui doit soumission et obéissance? Pouvons-nous introduire dans l'Église de Dieu cette nouveauté inouïe, que le métropolitain institue, en opposition au chef de l'église? *Dans quel gouvernement bien réglé est-il concédé à une autorité inférieure de pouvoir faire ce que le chef du gouvernement a cru ne pas devoir faire?* » Nous nous arrêtons à cet argument qui pouvait émouvoir Napoléon, jaloux à un si haut point de sa volonté et de sa puissance, si nous ne voulions encore rapporter les trois dernières lignes, qu'on peut prendre pour une sorte de rétractation d'une partie de l'excommunication qui concerne l'empereur: « Nous offrons à Dieu les vœux les plus ardents, afin qu'il daigne répandre lui-même sur votre Majesté l'abondance de ses célestes bénédictions. Fontainebleau, le 24 mars de l'an 1813, de notre règne le quatorzième. Pius PP. VII. » Toute la force politique de cette pièce si intéressante, et qui porte un cachet de haute habileté, était dans ces deux paragraphes: demander à Napoléon s'il permettrait, par exemple, à un maréchal de créer un colonel malgré lui; dire à Napoléon, qui s'inquiétait si visiblement du nombre des excommunications depuis quinze siècles, que celui qui a pu excommunier les auteurs de la spoliation du Saint-Siège, conjure Dieu de verser lui-même l'abondance de ses célestes bénédictions sur le principal auteur de cette spoliation. C'était d'abord entrer dans les plus intimes secrets, dans les exigences les plus inébranlables de son orgueil qui assez légitimement, dans cette circonstance donnée (la subordina-

tion des subalternes), voulait être tout-puissant, et qui là, nous y consentons, avait droit positif de se dire *Jupiter*; c'était ensuite jeter un baume réparateur sur une blessure douloureuse pour Napoléon. Cette excommunication lui ôtait, quoi qu'on en ait dit, plus d'une heure de sommeil. L'ambitieux ne veut être mis à part des autres hommes, que pour obtenir seul les jouissances du pouvoir et de l'orgueil; et puis n'y avait-il pas quelque chose de ridicule, de flétrissant dans un *Charlemagne excommunié*? Il était certain pour Napoléon que, depuis qu'il retenait le pape prisonnier, la gloire des armes françaises avait été en déclinant; le mariage avec Marie-Louise, en dépit de tous les avantages qu'il promettait, n'était plus une faveur de la fortune: tout l'ancien bonheur avait disparu avec cette impératrice Joséphine, appelée *la bonne étoile de Napoléon*; les flammes et les glaces de Moscow avaient répandu la consternation parmi les troupes les plus glorieuses de l'Europe, et anéanti cette armée si vaillante! On pouvait pressentir que, malgré les nouveaux sacrifices que la généreuse France consentait à s'imposer, on n'allait plus obtenir que les faux et équivoques succès de Lutzen, de Dresde, auxquels succédèrent les désastres de Leipsick. D'ailleurs personne n'ignore jusqu'à quelle faiblesse Napoléon était superstitieux pour tout ce qu'il appelait son *étoile* et la continuation de sa prospérité. Quoi qu'il en soit, cette lettre du pape portait deux caractères distincts et le *cachet* du génie particulier de deux hommes distingués de la cour romaine: la dignité et la puissance des arguments religieux, ouvrage du cardinal Pacca, exprimés si dignement par le cardinal di Pie-

tro; la finesse et l'à-propos des arguments politiques, ouvrage du cardinal Consalvi. Rome catholique, qui possède si souvent la sagesse et le courage, n'avait jamais été si sage, si courageuse, et dans toute cette gloire, celle que donne l'humilité ne fut pas pour le pontife la moins admirable et la moins sainte. Si nous avons rapporté avec détails ces scènes diverses, c'est parce qu'elles n'ont leurs semblables dans aucune histoire, c'est parce que nous les croyons propres à exciter l'intérêt, à faire aimer par tous la foi catholique. Nous rendrons ensuite un hommage (car nous jouissons ici du bonheur de n'avoir à excepter personne dans nos louanges), nous rendrons un hommage à tous les sujets de sa Sainteté qui habitaient alors Fontainebleau. On vient de voir la portée du conseil que quelques-uns donnèrent au pape, toute la prudence que respire cette protestation en même temps si franche, si nette; on doit aussi, à côté de ce zèle circospect, et de cette fierté de conduite si clairvoyante, si rare, accorder quelques éloges aux autres Romains qui, voyant bien cette marche en arrière, ce retour à des idées qui n'avaient pas été les leurs, gardèrent fidèlement le secret à leurs adversaires et ne laissèrent rien pénétrer à la police aux mille regards, qui devait informer Napoléon. Il y eut peut-être quelques indiscretions, mais il est bien sûr qu'aucune circonstance importante du secret ne fut révélée (29).

(29) On peut voir à Fontainebleau l'appartement où cette pieuse conspiration, en faveur de la foi, reçut son exécution. Derrière le lit où reposait Pie VII, il existait un cabinet noir, nuit et jour éclairé par une petite lampe portative, et où personne ne pouvait pénétrer que le matin pour les besoins du service et l'entretien de la lampe. C'était là que se retirait Pie VII, quand il écrivait chaque jour quelques lignes de sa protestation. On

Disons maintenant si cette louable entreprise obtint tout le succès qu'elle méritait. Le temps de la prudence, de la discrétion, de la ruse, si l'on veut, mais de la ruse légitime, permise et même commandée par le despotisme des géoliers, était passé; le temps de la force, de la détermination, de l'attaque était arrivé. Dans la matinée du 24 mars, le pape fit appeler le colonel Lagorsse et lui remit cette lettre pour l'empereur, en lui recommandant de la porter en personne à Paris, à l'instant même. Cet ordre fut donné du ton d'un homme qui est en paix avec sa conscience. Quand Lagorsse fut parti, le saint-père, suivant ce qui avait été convenu, fit appeler les cardinaux un à un, et dit à chacun d'eux qu'ayant expédié à sa Majesté la lettre dans laquelle il rétractait et révoquait toutes les concessions faites dans le fatal concordat du 25 janvier, il aurait désiré, comme pour l'allocution du 11 juillet 1808, réunir en sa présence tous les cardinaux qui se trouvaient à Fontainebleau, afin de leur adresser une allocution informative des faits et de ses propres sentiments; mais que, pour éviter toute accusation de réunions trop publiques, il avait arrêté de faire lire à chaque cardinal cette allocution préparée et la copie de la lettre écrite à l'empereur. En conséquence, dans l'audience du jour et dans celle du lendemain, tous les cardinaux, ceux qui connaissaient et ceux qui ne connaissaient qu'imparfaitement l'affaire, furent admis auprès du saint-père et invités à prendre lecture de ces pièces. Dans cette nouvelle allo-

conçoit tout ce qu'il devait souffrir dans une situation aussi incommode, à peu près dans l'obscurité et fatigué par le froid, auquel il était, par tempérament, plus sensible que ne le sont beaucoup de personnes nées en Italie.

cution, le pape répétait qu'il regardait comme nul le bref qu'il avait donné à Savone, et le concordat du 25 janvier : il finissait ainsi : « Béni soit le Seigneur qui n'a pas éloigné de nous sa miséricorde ! c'est lui qui mortifie et qui vivifie ; il a bien voulu nous humilier par une salutaire confusion ; en même temps il nous a soutenu de sa main toute-puissante en nous donnant l'appui opportun pour remplir nos devoirs en cette difficile circonstance. A nous donc l'humiliation, que nous acceptons volontiers pour le bien de notre âme ! à lui soient aujourd'hui et dans tous les siècles l'exaltation, l'honneur et la gloire ! *Du palais de Fontainebleau, le 25 mars 1813.* » A peine le saint-père eut-il annoncé en ces termes à la partie du sacré collège qui était près de lui la démarche hardie qu'il venait de faire, qu'un changement imprévu se manifesta dans toute sa personne. Jusqu'alors, Pie VII avait été plongé dans une douleur profonde, qu'on lisait sur sa figure, et qui allait le consumant chaque jour. Dès ce moment, son visage fut serein : il reprit son humeur joviale, accompagnée de son gracieux sourire ; ses yeux recouvrèrent leur grâce et leur tendresse ; il ne se plaignit plus de manquer d'appétit, de ne pouvoir se livrer au sommeil, et il avoua qu'après ce qu'il venait de faire, il s'était senti soulagé d'un poids douloureux, qui le fatiguait surtout pendant les longues nuits de la saison. Cependant on attendait l'effet qu'allaient produire sur l'esprit de Napoléon la rétractation inattendue de Pie VII, la révocation du concordat et l'inutilité de cette bataille où Napoléon avait commandé en personne, circonstances qui renversaient tous les projets dus à tant

d'intrigues, et faisaient en quelque sorte un objet de moquerie du triomphe qu'on avait cru trouver dans ces évènements déplorables. Beaucoup de choses se dirent alors. Il fut écrit de Paris que Napoléon, à la réunion du premier Conseil d'État, fit part à ses conseillers de ce qui était arrivé, et s'emporta au point de dire : « Si je ne fais pas sauter la tête de dessus les épaules de quelques-uns de ces prêtres de Fontainebleau, on n'accommodera jamais ces affaires » ; et qu'un de ses conseillers, connu par ses principes anti-religieux, ayant dit, nouveau Thomas Cromwell (30), que pour terminer ces controverses, il était temps qu'un nouveau Henri VIII se déclarât lui-même *chef absolu de la religion de l'État*, Napoléon répondit en termes familiers, mais avec ce bon sens et ce caractère de modération qui reparaissent toujours après qu'il s'était livré à des pétulances irréfléchies : « Non, ce serait casser les vitres ». D'autres bruits, avec divers détails, mais rentrant à peu près dans le même sens, se répandirent aussi. Ce qui est certain, c'est que l'empereur prit artificieusement le parti de paraître n'avoir rien su de cette lettre du pape. Quelque temps après, les évêques français eurent ordre de se retirer du château. La nuit du 5 avril, on éveilla brusquement le cardinal di Pietro; on l'obligea de s'habiller, sans aucun des insignes cardinalices, et il fut forcé violemment de partir avec un officier de police qui le conduisit à Auxonne. Cependant, le concordat, rétracté par une des parties, fut inséré dans le *Bulletin des lois* (numé-

ro 490). Alors le saint-père rédigea une allocution au sacré collège, en date du 9 mai, dans laquelle il protestait contre toute publication d'un traité non-avenu. Le 2 mai, l'empereur avait gagné la bataille de Lutzen. Marie-Louise envoya par un page une lettre, pour annoncer à Pie VII cette victoire, comme une nouvelle qui devait lui être agréable. On composa, dans le conseil du pape, une réponse d'un style froid, sec, en se bornant au remerciement pour la communication de la nouvelle; et afin que de telles expressions, bien qu'innocentes, ne fussent pas rendues publiques, on s'empressa d'y coudre, de bien près, une plainte très-animée du pape, à l'impératrice, sur la conduite que le gouvernement tenait envers la cour romaine, et particulièrement sur la manière indigne dont on avait arraché dernièrement un cardinal de Fontainebleau. Talleyrand, alors prince de Bénévent, fit faire des démarches auprès du pape pour que l'on s'occupât d'un traité nouveau. Cependant les armées françaises éprouvaient en ce moment des échecs imprévus sous les murs de Leipsick; il faut en lire les tristes détails dans l'article *Napoléon*. Son armée était en pleine retraite: lui-même revenait à Paris, après avoir gagné, en fuyant, la bataille de Hanau (*voy. Napoléon*, LXXV, 223 et suiv.). Le colonel Lagorsse eut ordre de signifier au pape que des ordres récents portaient l'injonction de le reconduire à Rome (31). Le lendemain, 23 janv. 1814, le pape assembla les cardinaux, et leur dit, qu'étant à la veille d'être séparé d'eux,

(30) Thomas Cromwell, comte d'Essex, chancelier de l'Échiquier, fut un de ceux qui prirent la part la plus active à la destruction du culte catholique sous Henri VIII.

(31) Murat, qui s'était allié avec les ennemis de l'empereur, avait marché sur la ville de Rome: mais Napoléon aimait mieux y voir le pape que Joachim.

sans bien connaître le lieu où il allait être conduit, il les avait appelés pour leur manifester ses sentiments et ses intentions. Il leur parla ainsi : « Nous sommes intimement persuadé, que vous, messieurs les cardinaux, ou réunis, ou dispersés, vous tiendrez la conduite qui convient à votre dignité et à votre caractère. Néanmoins, nous vous recommandons, en quelque lieu que vous soyez transférés, de faire connaître par vos démarches, la douleur que vous devez justement éprouver de voir l'Église livrée à de si terribles, à de si déplorables calamités, et de contempler son chef comme prisonnier. Nous consignons au cardinal, doyen du sacré collège (Mattei), un papier contenant des instructions, écrit tout de notre main ; il vous sera communiqué par cette éminence pour vous servir de règle et de guide. Nous ne pouvons pas douter que vous ne vous montriez fidèles aux serments que vous avez faits lorsque vous avez été promus au cardinalat, et qu'on ne vous trouve défenseurs zélés des droits du Saint-Siège. Nous vous *commandons expressément* (paroles inusitées dans la bouche du pape Pie VII) de ne vous prêter à aucune stipulation de traité, ni sur le spirituel, ni sur le temporel, parce que telle est à ce sujet notre volonté ferme et absolue. »—Napoléon continuait d'être malheureux à la guerre. Malgré les efforts de son génie, ses mouvements rapides, ses brillants succès, la France était envahie ; et le 31 mars 1814, il s'était fait à Paris une immense révolution, à la suite de l'occupation de cette ville par les armées de la coalition. Un gouvernement provisoire avait été établi ; et, le 2 avril, il prenait l'arrêté suivant : « Le gouvernement provisoire, instruit avec douleur des obstacles qui

ont été mis au retour du pape dans ses États, et déplorant cette continuation des outrages que Napoléon Bonaparte a fait subir à sa Sainteté, ordonne que tout retardement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende sur toute la route les honneurs qui lui sont dus. Cet arrêté, signé du prince de Bénévent, du duc de Dalberg, du général Beurnonville, du comte de Jancourt, et de l'abbé de Montesquiou, fit cesser les obstacles que la police impériale avait mis au voyage de sa Sainteté, et le pontife put enfin traverser les Alpes. Le vice-roi Eugène le traita avec respect. Le 30 avril, Pie VII écrivait de Césène à Louis XVIII, qui devait entrer à Paris trois jours après, et lui adressait des félicitations. Le saint-père arrivait à Ancône et il était reçu avec des transports indicibles de joie. Le 20 mai, il envoya à Paris le cardinal Consalvi, porteur d'un bref où il était accrédité auprès du roi Louis XVIII (*voy. CONSALVI, LXI, 296, et LÉON XII, LXXI, 305*). Le 25 mai, le pape fit son entrée solennelle à Rome (*voy. PACCA, LXXVI, 178*). Le roi de France nomma pour résider à Rome, en qualité d'ambassadeur, monseigneur de Pressigny, ancien évêque de Saint-Malo. Les instructions délivrées par Talleyrand renfermaient des réflexions remarquables (32). Napoléon exilé habitait Porto-Ferrajo. (*v. NAPOLÉON, LXXV, 245*), Pie VII faisait reconnaître puissamment son autorité dans sa capitale. Le 7 août, il rétablit la société des jésuites. Consalvi avait été nommé plénipotentiaire du pape au congrès de Vienne. Pacca remplissait, en son absence, les fonctions de secrétaire d'État. En 1815, Napoléon, appelé en

(32) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 95.

France par un parti, quitte l'île d'Elbe; et Pie VII, craignant, avec raison, d'être pris pour otage par Murat, encore roi de Naples, part pour Gênes. On peut rapporter ici ce fragment d'une lettre de Napoléon au pape, à qui il proposait la paix, en assurant qu'il ne ferait plus la guerre (33). « Après avoir présenté au monde le spectacle de grands combats, il sera plus doux de ne connaître désormais d'autre rivalité que celle des avantages de la paix; d'autre lutte que la lutte sainte de la félicité du peuple; la France se plaît à proclamer, avec franchise, ce noble but de tous ses vœux : jalouse de son indépendance, le principe invariable de sa politique sera le respect le plus absolu pour l'indépendance des autres nations. Si tels sont, comme j'en ai l'heureuse confiance, les sentiments personnels de votre Béatitude, le calme général est assuré pour longtemps, et la justice, assise aux confins des divers États, suffira pour en garder les frontières. Je supplie votre Béatitude de croire qu'elle me trouvera toujours très-empressé de lui donner des preuves du respect filial avec lequel je suis son dévot fils, Napoléon. » Cette lettre, dont nous avons vu l'original intercepté et rapporté à Paris, n'étant pas parvenue au saint-père, resta naturellement sans réponse. Avant de partir pour l'armée, Napoléon demanda à ses ministres un mémoire sur les relations avec le Saint-Siège. Caulaincourt, qui administrait dans des sentiments modérés, lui remit le rapport suivant : « Le saint-père doit être aujourd'hui rentré dans ses États. *Les événements qui l'en avaient éloigné sont étrangers à votre Majesté* (Napoléon a toujours

parlé ainsi) (34); elle a témoigné, dès son retour, le désir d'entretenir avec lui des relations, et la position du pape doit le porter lui-même à s'y prêter. *Le Saint-Siège est essentiellement neutre; il ne peut, quels que soient les troubles politiques, renoncer à ses communications avec une puissance chrétienne, et ses devoirs, comme chef de l'Église, peuvent l'empêcher d'entrer dans les passions des autres puissances.* » On ne se souvient plus des invectives lancées contre le pape Pie VII, qui voulait rester neutre en 1808. Cependant, de concert avec Napoléon, Murat avait attaqué les Autrichiens; mais les victoires de l'armée impériale d'Autriche le renversèrent bientôt du trône de Naples, et permirent au pontife de quitter Gênes pour revenir à Rome. Consalvi avait réussi dans tous ses plans à Vienne; il rapportait la restitution des Marches, de Camérino, et de leur dépendances, du duché de Bénévent et de la principauté de Ponte-Corvo. — On avait traité à Rome et à Paris, pour établir un autre concordat que celui de 1801, mais les négociations confiées à Rome, au cardinal di Pietro et à M. de Pressigny, avaient toujours éprouvé des retards. Ce dernier, qui n'était cependant accusable d'aucun tort, puisqu'il ne pouvait pas vaincre l'attachement de di Pietro pour son ouvrage de 1801, fut rappelé. Les affaires furent suivies par M. de Blacas, sous la direction spéciale du duc de Richelieu. Les négociations reprises produisirent le concordat de 1817, qui ne reçut pas d'exécution,

(34) En niant la part qu'il a été accusé d'avoir prise à l'enlèvement du pape, Napoléon semblait vouloir rejeter la responsabilité de cette violence sur Murat et Miollis; mais alors il eût fallu permettre au pape de retourner à Rome, et ne pas le retenir si long-temps prisonnier à Savone et à Fontainebleau.

(33) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 125.

par suite d'une résistance de la Chambre des députés. Il en résulta cependant une circonscription de diocèses utile et la nomination d'évêques distingués par leur piété et leur science, comme il est d'usage immémorial dans notre France. Sous ce rapport de gloire et de grandeur, elle n'a certainement rien à regretter aujourd'hui. Nous n'entrerons pas dans les détails des dissensions nouvelles qui éclatèrent entre Ferdinand de Bourbon, roi de Naples, rétabli sur son trône, et Pie VII, relativement au tribut de la haquenée. — Pie VII devait une récompense à beaucoup de prélats qui avaient souffert courageusement pour l'Église. Il fit une promotion de vingt-huit cardinaux. On distinguait parmi les nouveaux *porporati*, monsignor de Gregorio, le père Fontana, monsignor della Genga (depuis Léon XII), Castiglioni (depuis Pie VIII), et Georges Doria, fidèle *maestro di camera* de Pie VII pendant sa captivité. Nous ne pouvons pas nous arrêter au *motu proprio* qui embrassait un Code de procédure civile, un Code de commerce, un Code pénal et un Code de procédure criminelle. Comme tous ces Codes, plus ou moins parfaits, existaient sous l'administration des Français, et à la satisfaction des Romains, il fallait bien établir des dispositions à peu près pareilles, et d'ailleurs assorties à la nature du gouvernement pontifical. — Le 28 janvier 1818, le chevalier d'Italinski, ministre de l'empereur Alexandre, signa un concordat au nom de la Russie, pour la Pologne. Il fut décidé qu'il y aurait un archevêché à Varsovie et huit sièges épiscopaux dans le nouveau royaume. Un concordat fut aussi conclu entre le chevalier de Médici, premier ministre de Na-

ples, et le cardinal Consalvi (35). Nous avons dit que la convention de 1817, avec la France, ne reçut pas d'exécution; un autre plénipotentiaire français, M. Portalis, fils de l'ancien ministre des cultes, avait été envoyé près le Saint-Siège. Ses dépêches et le concours qu'il prêta au duc de Blacas n'amènèrent pas le résultat que l'on paraissait désirer à Rome. En vérité, on montrait peut-être ce désir pour ne pas avoir le tort d'aller en arrière, après avoir consenti à un traité récent. La nouvelle convention ne servait qu'à compléter une négociation certainement moins favorable au Saint-Siège que celle de 1801. Alors Rome avait obtenu la victoire, le terrain de la bataille lui était resté. Dans le traité de 1817, Rome paraissait perdre tout ce qu'elle avait obtenu au commencement du siècle : c'était l'avis du cardinal di Pietro. — L'empereur d'Autriche ayant annoncé qu'il voulait faire une visite au pape, on fit d'immenses préparatifs pour le recevoir; mais nous ne pouvons nous arrêter à la description de ces magnificences ordonnées par l'homme le plus ennemi du faste et de la somptuosité (36). Pie VII avait envoyé à Paris monsignor Macchi en qualité de nonce; il fut présenté au roi le 6 janvier 1820. Ce prélat était un homme d'un grand mérite, et qui se distinguait par une habileté que l'on eut bientôt appréciée. On remarqua ce passage de son discours: « Le monarque très-chrétien, sire, ne peut qu'éconter avec bienveillance le représentant du chef de l'Église qui vient l'assurer de la tendre affection du père commun des fidèles; qui vient lui exprimer le désir de voir se resserrer, de plus en plus,

(35) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 201.(36) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 226.

les nœuds par lesquels le Saint-Siège est uni avec la France pour le bonheur de votre Majesté, pour celui de votre auguste famille, et de cette granle nation que sa Sainteté reconnaissante de tant de témoignages de piété filiale qu'elle en a reçus, porte dans son cœur, et dont la prospérité est si essentiellement liée à la foi de Clovis et au trône de saint Louis. » L'envoyé de Pie VII ne pouvait pas rappeler d'une manière plus délicate les témoignages de vénération que la nation avait donnés au pontife voyageur, et ceux qu'elle avait prodigués avec plus d'effusion encore au pontife prisonnier. La meilleure intelligence régnait entre les deux cours. Le duc de Blacas, ambassadeur à Rome, s'y faisait honorer par la dignité de sa représentation; l'ambassadrice, son épouse, y répandait avec générosité ses œuvres de bienfaisance. La mort si déplorable du duc de Berry jeta un sentiment de consternation dans l'esprit du pape. Il s'en exprima dans des termes qui firent connaître la profondeur de son affliction et son horreur pour les assassinats. On observa qu'il restait plus long-temps en prières et qu'il congédiait plus tôt les personnes à qui il permettait de passer la soirée auprès de lui. On disait à Rome, « quel malheur pour cette auguste famille! » Les perfides conseils donnés à la Gloire, pour la compromettre sans la servir, avaient déjà répandu le sang d'un guerrier glorieux de cette famille, et voilà que les odieuses menées du fanatisme révolutionnaire viennent frapper un nouveau rejeton de cette race auguste. Le feu et le poignard n'étaient pas partis de la même main; il y avait une diversité de vues et de projets, mais il n'y eut pas de différence dans le courage, la résignation, la patience,

la générosité, enfin dans les vertus surnaturelles des deux enfants de saint Louis. — Au mois de mai, le saint-père éprouva une satisfaction particulière en recevant de nouvelles lettres de créance du ministre de Hanovre, qui avait été accrédité au nom de Georges III; on trouvait, à la fin de ces lettres, des expressions inconnues, depuis la fatale séparation, dans le protocole anglais. Le roi Georges IV terminait les *credenziali* en se recommandant aux très-pieuses prières de sa Sainteté. Quand il fallut penser à la réponse, le bon pape dit: « Es- » sayons (*proviamo*), répondons à » peu près dans les mêmes termes » qu'aux princes catholiques ». On apprit quelque temps après, à Rome, la naissance du duc de Bordeaux. « C'est un prodige du ciel, dit le cardinal Consalvi, si l'on en considère toutes les circonstances. » A cette occasion, Pie VII s'écria: « Dieu avait frappé les Bourbons; aujourd'hui, il les bénit (37) ». Le jeune prince n'a pas joui long-temps de ces bénédictions: Dieu les lui rendra-t-il? Pie VII vient de nous dire que Dieu, dans son alternative de coups et de faveurs, frappe et bénit quand il lui plaît.— Il s'était opéré une révolution à Naples; on avait repris Bénévent et Ponte-Corvo. On parlait dans Rome de quitter cette ville. Pie VII annonça qu'il ne manquerait pas aux règles de la prudence, mais qu'il était désormais aguerrri, et que, pour une troisième sortie de Rome, il attendrait des circonstances plus inquiétantes. Ferdinand fut promptement délivré, et rentra dans sa capitale, qu'il avait quittée pour aller demander des secours. — Le roi de Prusse voulut, en 1821, obtenir un concordat pour ses posses-

(37) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 256.

sions d'États catholiques (voy. NÉPOMUCÉ, LXXV, 389), et il fut signé après que les difficultés eurent été aplanies par Consalvi. Nous voyons ici disparaître la grande figure de Napoléon. Pie VII demandait avec avidité à connaître les détails relatifs à la mort de celui qu'il espérait avoir rendu à Dieu. On se rappelle que, dans les conférences religieuses des Tuileries, le pontife avait dit à Napoléon : « Vous y viendrez ». Il y était venu. On lit, dans l'article NAPOLÉON, quelle fut la belle mort de ce conquérant, et avec quelle dignité chrétienne il dit à l'abbé Vignali, que lui avait envoyé Pie VII pour l'assister : « *Je suis né dans la religion catholique, je veux remplir les devoirs qu'elle impose, je veux recevoir les secours qu'elle administre* ». Ce fut pour le pape une joie sincère quand il apprit le repentir profond de Napoléon, et il ne cacha pas qu'il n'avait plus rien à demander à Dieu sur la terre (38). Le 6 juil-

(38) Dans cet article, nous n'avons parlé en général, de Napoléon, que sous le point de vue de ses rapports avec le pape Pie VII. Pourquoi, si souvent, les torts sont-ils du côté de celui qui voulait ressusciter Charlemagne ? Nous n'en rendrons pas moins justice à tout ce que Napoléon a fait d'héroïque et d'imposant pendant sa vie de batailles, à tout ce qu'il mérite de gloire dans son administration civile. Il est l'homme de guerre le plus admirable des temps modernes. On ne peut aussi jamais oublier l'ordre établi dans les dépenses du Trésor; les approches du Simplon et du Mont-Cenis rendues praticables; le Louvre continué; la France et sa volonté redoutées au loin; ces libéralités augustes répandues sur les serviteurs de l'État, et une foule d'actes d'un seul qui suffiraient à la gloire de plusieurs. Dans cette ligne de travaux, son génie l'a rarement abandonné. Pourquoi a-t-il voulu régler, de lui-même, la politique religieuse ? Dans cette science qu'il avouait ne pas posséder, il a commis des fautes. Pourquoi, chrétien sincère, a-t-il déchiré la vie du chef de notre culte ? Dieu permette que les fautes de Napoléon instruisent ceux que le ciel destine à gouverner les débris d'une puissance qui a été si formidable !

let 1823, le pontife fit une chute dans son cabinet, et se cassa le col du fémur. Cet accident avait eu lieu le jour de l'anniversaire du fatal enlèvement du 6 au 7 juillet 1809. Peu de jours après, il arriva un autre malheur : la nuit du 15 au 16 juillet, la célèbre église de Saint-Paul hors des murs, dont Pie VII avait habité le couvent pendant un grand nombre d'années, devint la proie des flammes. L'incendie se déclara vers minuit; déjà, à dix heures, la magnifique charpente en bois de cèdre dans plusieurs parties, et que quinze siècles avaient respectée, était dévorée par le feu. On voyait amoncelés, parmi les ruines embrasées, des fragments des 120 colonnes qui avaient soutenu la grande nef de ce temple, un des plus imposants, des plus vastes et des plus riches monuments de l'univers. On recommanda de cacher soigneusement au pape l'incendie de Saint-Paul. — Lorsque M. de Châteaubriand, ministre des affaires étrangères, entre tint Louis XVIII de la demande pressante faite par le duc de Laval, alors ambassadeur de France, d'un de ces lits mécaniques nouvellement inventés en France, et qui permettent de soulever un blessé sans le tourmenter, ce prince, qui connaissait les souffrances et savait compatir à celles des autres, s'occupa lui-même des détails relatifs à la structure de ce lit. Le 12 août, le peuple de Rome vit avec étonnement et une profonde sensibilité, entrer par la porte *del Popolo*, une voiture sciée en deux parties, dont on avait enlevé toute le côté droit pour y placer le lit mécanique envoyé au pape. Dès qu'il fut apporté sur ce lit, le malade ressentit du soulagement (39). L'empe-

(39) Auguste réparation, vraiment royale, offerte à celui qui, en France, sous une autre

reur d'Autriche avait montré aussi le plus vif intérêt : il envoya à Consalvi du tokai le plus précieux pour renouveler les forces du vieillard. Mais le 19, les symptômes les plus alarmants se déclarèrent. Le pape prononçait vaguement les mots de *Savone* et *Fontainebleau*. Se serait-il fait encore des reproches, ce pontife candide qui avait si noblement expié les fautes commises dans ces deux villes ! Bientôt sa voix s'altéra, et à quelques sons de paroles latines, on reconnut qu'il était en prières. Les églises se remplirent de personnes pieuses (40) ; il régnait un sentiment de regret universel. Il n'y avait, écrit l'ambassadeur, aucune apparence de mauvais esprit ni d'autre agitation que celle de la douleur. Le soir, il ne fut plus possible au malade de prendre la moindre nourriture, et le 20 août, à cinq heures du matin, cette vie si pure, si sage, *si forte* (41) dans beaucoup de circonstances, devait s'éteindre. Ainsi mourut le souverain pontife Pie VII, à l'âge de quarante-vingt-un ans et dix jours, après un règne de vingt-trois ans, cinq mois et six jours. On a vu par combien de malheurs, de persécutions et de violences ce règne fut tourmenté. Pendant plusieurs années, le pape fut arraché de son trône ; et cependant beaucoup de travaux de toute nature illustrèrent ce pontificat. C'est sous son règne que l'on entreprit les fouilles d'Ostie qui firent connaître l'ancienne situation de cette ville. Par les ordres de Pie VII, on aplanit le sol autour de l'arc de Constantin et de l'arc de Septime-Sévère. On déblaya

le *forum romain* ; on éleva la fontaine de *Monte-Cavallo*, après avoir donné aux deux colosses une position plus pittoresque ; on plaça l'obélisque du mont Pincius ; on renversa les mausolées qui déshonoraient la place de Saint-Pierre ; on embellit la place *del Popolo* ; on dégagaa et l'on fit ouvrir plus majestueusement le *Ponte-Molle* ; on fit sortir de ses ruines le *forum* de Trajan dont les Français avaient habilement retrouvé les fondations ; le gouvernement dépensa 70,000 piastres pour perfectionner l'entreprise qu'ils avaient commencée. Fidèle aux habitudes nobles et généreuses de ses prédécesseurs, Pie VII construisit de nouvelles chambres au Musée du Vatican et fit bâtir la partie appelée *Braccio Nuovo* (42). C'est sur l'invitation de Pie VII que monsignor Mai, aujourd'hui cardinal, est venu se fixer à Rome ; c'est là qu'avec tant de zèle et de constance, il a retrouvé en grande partie la *République de Cicéron*, et une foule de fragments inédits de cet orateur et d'autres écrivains anciens. C'est sous le même règne qu'une dotation de quatre mille écus fut assurée à Canova qui, aussi grand en cela lui-même que le bienfaiteur, les distribuait annuellement à des artistes. L'idée de la promenade à la suite de la villa Médicis est due au zèle des Français pour la salubrité de la ville. L'administration de Pie VII acheva la plantation et tons les ouvrages que leur départ avait suspendus : sous les rapports des arts, des sciences, des lettres, Pie VII a payé magnifiquement sa dette à la ville de Rome. Cette capitale du monde chrétien, ce *salon de*

autorité, n'avait souvent pas obtenu un lit ordinaire pour se reposer de ses souffrances !

(40) *Hist. de Pie VII*, t. III, p. 286.

(41) On est quelquefois plus *fort* dans l'humilité que dans le courage.

(42) Tout pontife se croit obligé d'embellir le Vatican. Aujourd'hui, Grégoire XVI, dont le règne excitera aussi d'autres admirations, y fonde un riche musée d'antiquités égyptiennes, qui porte son nom. Ce musée est magnifique et digne du fondateur.

l'Europe, comme l'appelait madame de Staël, présente à chaque pas les traces de la munificence de ce souverain et de la haute intelligence de son ministre Consalvi. Aussi les Romains et les étrangers ont-ils été jaloux de reproduire les traits de Pie VII, qui ont été conservés sur beaucoup de médailles. Nous avons trois bons portraits de ce pontife : 1° celui que fit le célèbre Wicar dans un tableau composé à Rome par les ordres de Cacault, et payé en grande partie de ses fonds ; 2° le portrait fait par David, à Paris en 1805 ; c'est l'une des figures principales de son tableau du *couronnement*, et, sans contredit, un excellent ouvrage ; 3° le portrait que Lawrence, par ordre du prince régent, depuis Georges IV, alla faire à Rome pour compléter la collection des portraits de tous les souverains qui avaient pris part au traité de Vienne, collection qui appartient au roi d'Angleterre. Il existe des gravures représentant Pie VII ; mais il n'y a de bonnes que celles qui ont été gravées d'après le buste fait par Canova et les médailles de Cerbara, de Girometti, et d'après Wicar, David et Lawrence. — La vie d'un homme célèbre par ses vertus, ses souffrances, et par ces sortes de réparations que la Providence accorde si rarement aux infortunes illustres, méritait d'être offerte aux méditations du chrétien, de l'homme d'état et du citoyen ; il y avait là de grands préceptes de religion, de politique et de morale. Résumons à grands traits les plus mémorables circonstances de ce pontificat : d'abord cette sorte d'existence obscure, consacrée à la solitude et à la prière ; des travaux du premier ordre, sur la science canonique, et que la pourpre vient récompenser ; une élévation inespérée

obtenue après mille débats, par une élection unanime au milieu de dissentiments étrangers, et loin de la capitale où cette élection a lieu presque toujours, sans troubles et sans querelles ; une inauguration solennelle, entourée d'hommages, de bénédictions, et qui met fin à une usurpation ruineuse, à une occupation militaire, oppressive et humiliante ; un concordat religieux, subsistant encore, signé entre le Saint-Siège et le gouvernement consulaire ; un inutile et funeste voyage en France ; d'épouvantables différends avec un empereur revêtu d'une puissance formidable : cet attentat sacrilège commis hientôt sur la personne du chef du catholicisme, l'excommunication, la captivité, ces innombrables marques de respect et d'estime prodiguées par les princes de l'Europe, même par ceux qui n'admettent pas les dogmes de notre sainte église : ces applaudissements donnés de toutes parts à une résistance de héros, qui n'avait dû céder que pendant le quart d'une heure, aux importunités de la faible, de quelque cupidité ou de quelque manque de courage, pour paraître plus déterminée, plus énergique, et couronnée par une pénitence sublime : le retour glorieux dans les États de Rome ; ce mode de circonscriptions ecclésiastiques, plus adaptées au sol et nécessaires aux besoins du culte, libéralement accordé aux prévoyants ministres de la restauration : des traités sages conclus, à diverses époques, avec presque tous les cabinets de la chrétienté : les bienfaits de la religion répandus sans relâche dans l'Amérique du nord ; des vicaires apostoliques envoyés à propos là où ils étaient attendus pour distribuer le pain de vie dans des temples nouveaux, construits du produit des au-

mônes de l'Europe : d'infatigables sollicitations en faveur de l'émancipation des catholiques irlandais, constatées par des démarches courageuses sans cesse renouvelées : dans l'intérieur de l'État, des lois utiles et durables successivement complétées ; les sciences et les arts protégés, le bonheur d'avoir eu pour amis deux cardinaux de la plus haute renommée, l'un doué de la science de gouvernement la plus brillante, l'autre riche d'un trésor inépuisable de piété et de courage : l'autorité rétablie dans des provinces populeuses, et les malheurs du pontificat précédent entièrement effacés : enfin la mansuétude, la résignation, la rectitude, la bonté jointe souvent à une fortitude héroïque, comme assises sur le trône pendant 23 années : ces événements sur lesquels on n'avait pas porté la lumière ; ce double spectacle de qualités douces et touchantes, de politique conciliante, de condescendance paternelle, de faiblesse humaine passagère, ces actes de saine législation et de clémence : cette conservation obtenue, en quelque sorte, miraculeusement, et due à d'adorables faveurs du ciel : *ce pardon de la grande offense faite par Napoléon*, offert avant qu'il fût imploré : n'est-il pas vrai que tant de scènes saisissantes, de morale brisée, de morale vengée, demandaient quelques pages à l'histoire ? Il nous reste à donner plusieurs détails sur les ouvrages que l'on peut attribuer directement à Pie VII. I. *Omelia del cittadino cardinale Chiaramonti, vescovo d'Imola nel giorno del SS. natale, l'anno 1797*. Cet ouvrage a été traduit à Paris sous le titre « d'Homélie du citoyen cardinal Chiaramonti, actuellement souverain pontife, Pie VII, adressée au peuple de son diocèse, dans la république cisalpine, le jour de la nais-

sance de J.-C., l'an 1797, Paris, 1814, in-8° de 32 pages ». Nous n'avons pas le titre de la deuxième édition, qui fut, à ce que l'on croit, un autre tirage. La troisième, qui porte le même titre que la première, offre le texte italien et le nom du traducteur, H. Grégoire, *ancien évêque de Blois*, Paris, 1818, in-8° de 56 pages. Ces publications avaient été faites dans un esprit d'opposition réfractaire, et pour montrer, sous un jour odieux et ridicule, ce que l'on appelait les premières opinions de Pie VII. Il y en eut une version allemande faite sur la traduction de Grégoire, imprimée à Sulzbach, et trois autres versions en espagnol, dont une par Roscio, vice-président de Vénézuéla, imprimée aux États-Unis avec une traduction anglaise en regard, une autre par M. Buron, imprimée à Madrid, une autre à Mexico, par M. Fagoaga. C'étaient les esprits forts et les protestants qui venaient en aide aux jansénistes. II. On peut regarder à peu près comme l'ouvrage direct de Pie VII la réponse qu'il fit à Napoléon, relativement au mariage de Jérôme Bonaparte avec miss Paterson. Les arguments avaient été mis en ordre par monsignor Castiglioni, depuis pape sous le nom de Pie VIII ; mais Pie VII les a revus, retouchés, écrits de sa propre main. Consalvi y a ajouté les phrases qui concernent les formalités diplomatiques. Nous ne pensons pas devoir attribuer à Pie VII absolument les nombreuses notes, les allocutions, les bulles publiées en son nom. Autour de ce souverain se répandaient une sorte de pieuse pléiade et comme une source de génies (*fons ingeniorum*), qui apportaient leur tribut pour sauver la religion. Je me bornerai à nommer les cardinaux Gerdil, Consalvi, Pacca, di Pietro, Fontana, Litta et

d'autres sans doute; les prélats Mauri, substitut de la secrétairerie d'État, à qui l'on attribue le magnifique document *Nova vulnere*, qui a quelque chose de noblement et de justement imprécatore, Castiglioni, depuis Pie VIII, Capaccini, ami et conseiller de Consalvi, Bofondi, Bartolucci, Bernetti, Mazio, Sala (ces trois derniers devinrent cardinaux), le savant religieux franciscain Orioli, homme d'un immense mérite, aujourd'hui cardinal. Je m'arrête, il faudrait presque copier le *diario* de Rome, tant le siècle de Pie VII fut fécond en personnages illustres. Je tiens d'ailleurs, en parlant de ce qu'a fait Pie VII, à ne pas offenser la plus grande vertu de ce pontife, l'humilité. Cependant, je dois faire connaître un ouvrage absolument inédit, qui existe à Rome, et qui est tout entier composé par Chiaramonti, quoi qu'on en dise, savant canoniste, et écrit en italien, de sa main. III. C'est un tome in-4^o, très-volumineux et d'un caractère très-fin. Il est signé deux fois ainsi : *Dom Gregorio Barnaba Chiaramonti cassinense abbatte di Santa-Maria di Castelbuono*. Nous avons répondu vivement à ce reproche de Napoléon, qui ne trouvait pas que Pie VII fût assez savant : nous allons prouver qu'il était un des hommes les plus érudits de son temps. On connaît l'ouvrage en italien du père D. Thomas-Vincent Falletti, chanoine régulier de Saint-Jean de Latran, intitulé : *Méditation philosophique sur l'athéisme, sur le pyrrhonisme ancien et moderne, et sur l'étude analytique de la religion*. Ce livre eut beaucoup d'éditions; il y en eut deux romaines, la première en 1778, et la dernière en 1826. Étant alors à Rome, nous avons eu une connaissance particulière de celle-ci. Cet ouvrage

très-savant subit de graves vicissitudes que nous allons rapporter. Il avait été approuvé par quatre insignes philosophes, consommés dans la difficile science de la théologie; mais il s'éleva des résistances qui le censurèrent, le déclarèrent une œuvre *dangereuse de panthéisme* conçue par un *hérétique*; et ces résistances trouvèrent un appui auprès de quelques personnes considérables. On ne devait pas, disait-on, autoriser la publication de ce livre pernicieux, parce que Falletti, l'auteur, et les quatre approbateurs à sa suite, étaient de vrais *panthéistes* et des *hérétiques*. Au nombre de ces approbateurs, et le premier que l'on voulait présenter comme plus inconsidéré et plus coupable, était le père dom Barnabé-Grégoire Chiaramonti, alors lecteur public de théologie dogmatique à Saint-Calixte. Il entreprit de répondre aux arguments de la censure, et à la page première, il s'exprime ainsi : « Je ne puis dissimuler qu'elle a été bien grande ma surprise, en lisant les réfutations dans lesquelles on accuse l'auteur Falletti d'athéisme, de spinosisme, de matérialisme et de mille autres abominables erreurs ». Se voyant ainsi attaqué, l'humble bénédictin résolut de revoir l'ouvrage qui excitait tant de troubles. Il pria qu'on lui remit une copie des censures, déclarant que si, réellement, il existait dans la composition de Falletti, des erreurs hérétiques telles que celles qui étaient désignées, il était du devoir d'un bénédictin soumis de reconnaître qu'alors il y aurait faute et manquement dans son intelligence, et non dans son cœur. Cette confession fut faite au pape Pie VI, qui voyait avec peine son parent, son ami, ainsi compromis. Ce n'était pas un spectacle ordinaire et supportable qu'un fils de saint

Benoît accusé d'hérésie ou de complicité d'hérésie. Les notes de la censure furent confiées à dom Barnabé ; et alors comme un simple moine, qui n'aurait jamais obtenu de dignité dans l'ordre, il prit le chemin de Mont-Cassin pour aller relire dans la solitude ce qu'il croyait presque avoir mal jugé ! Il ne faut pas se dissimuler que l'humilité, cette vertu que possédait au plus haut degré Chiaramonti, n'était pas de ces humilités orgueilleuses qui se rendent sous de faux semblants de modestie, et que ce rare bienfait de Dieu était accompagné, chez dom Barnabé, d'un courage énergique qui eût su, au besoin, rétracter tout haut, ou même persister avec audace. Le religieux offensé passa plusieurs mois à Mont-Cassin, où il lut et relut le livre *impugné*. Ne tardant pas à reconnaître que le premier jugement était sain, vrai, solide, *voulu de Dieu*, il prit pour guide, non pas l'humilité qui se repent à Fontainebleau, mais celle qui ne craint pas de s'exposer à perdre une belle et juste renommée, l'humilité qui peut encourir des peines injustes, des châtimens sévères ; et il se décida généreusement à défendre encore une fois Falletti. Ses adversaires devaient être des hommes envieux de sa gloire, et, dans un sentiment vil, ils voulaient obtenir que le livre ne fût pas imprimé à Rome. Voilà donc Chiaramonti qui, en vrai philosophe catholique, se met à l'œuvre pour bien établir la *confutation* de la *confutation*. Le bénédictin rapporte, en historien sincère, tout ce qui est arrivé depuis qu'on a demandé la permission d'imprimer le livre ; il copie mot à mot chaque parole de la censure ; et, à la manière de saint Jérôme, il argumente en style philosophique et franc, et réfute les censures *une à une*. Cette

marche était bien plus habile et bien plus courageuse que celle qu'il eût pu suivre en examinant de nouveau les doctrines de Falletti. Une telle opération fut très-longue, naturellement ; nous avons déjà dit que la réfutation contenait 201 pages d'une écriture très-fine, comme était celle de Chiaramonti. Dans ce précieux autographe, il y a des corrections de la même main, au nombre de vingt. Content de son ouvrage, car la satisfaction d'avoir ou de croire avoir bien fait, est permise à tous les écrivains, dom Barnabé porta son manuscrit à Pie VI. Ce pontife, voulant s'environner des lumières qu'il avait à sa disposition dans le sacré collège, nomma une congrégation de cardinaux pour examiner cette controverse. La matière fut discutée avec ce soin que l'on apporte à Rome dans l'instruction des affaires, plus que dans aucun autre pays quelconque. La *confutation* de la *confutation*, comme disait Chiaramonti, fut soumise aussi à d'autres graves théologiens, et dans cette lutte, le bénédictin, qu'on ne voyait plus paraître qu'aux cérémonies de son cloître, fut déclaré vainqueur, et le résultat de tous les travaux auxquels on se livra sans relâche, fut que le livre de Falletti devait voir le jour. Nous sommes porté à croire que cet immense succès fut une des premières causes de l'élévation de Chiaramonti à la dignité de cardinal ; et c'est parmi les cardinaux que l'on choisit le pape. Combien ont donc été dépourvus de sens les imprudens qui ont dit à Napoléon que le pape Pie VII n'était pas assez savant en théologie ! Qu'il a été bon, sage et ami de la paix, ce pontife qui ne s'est pas offensé un instant d'une telle accusation, et qui a peut-être été capable de penser qu'elle était

fondée ! Dans l'édition de 1826, il est question des contradictions surmontées par le père dom Barnabé, mais il nous semble que l'éditeur aurait dû tâcher de se procurer l'ouvrage inédit du religieux, ouvrage qui existe à Rome, et dont nous savons que le propriétaire actuel se dessaisirait contre un prix convenable et digne d'une si importante composition. Quand on parlait de Falletti devant Pie VII, il montrait la réfutation qu'il avait écrite, probablement le manuscrit qui existe encore. Monsignor Joseph Prelà, son *archiatro* (premier médecin), homme d'un mérite élevé, d'une grande science, et qui appartient à notre nation, a vu cet autographe. Ce trésor devrait être acquis par quelque autorité ou par un bienfaiteur de la religion, et déposé dans une Université d'Italie. Falletti est célèbre dans toute l'Europe catholique; il serait utile de connaître plus à fond la dialectique de son défenseur : assurément, des réponses, des passages d'allocution, des pensées jetées çà et là dans des bulles de Pie VII, nous rappelleraient cet autographe. On nous a offert de l'acquérir; nous ne sommes pas assez riche pour donner à notre cœur cette joie inestimable. Le comte Schresbury, *la providence des catholiques et des infortunés*, n'a sans doute pas eu connaissance de ce fait. —IV. On doit mettre, quoique à une grande distance du manuscrit ci-dessus cité, la lettre originale que le cardinal Chiaramonti écrivit à Pie VI, d'Imola le 2 juin 1790, et que nous avons rapportée dans l'*Histoire de Pie VIII*, page 338. Cette lettre, relative aux menées des francs-maçons, tout entière de la main de son éminence et signée ainsi: « Très-obligé serviteur et créature », est entre nos mains. Voilà, du moins jus-

qu'ici, tout ce qui se connaît des œuvres directes qu'il est permis d'attribuer au moine bénédictin, successivement cardinal et pontife.—La *Biographie universelle*, celle qui possède de droit ce nom glorieux que l'on a usurpé avec si peu de respect humain, ayant introduit, la première, dans la littérature française, l'usage de mentionner, après les ouvrages des personnages à qui sont consacrés les articles, les autres ouvrages écrits relativement à ces personnages, nous placerons ici une nomenclature de livres publiés à propos de Pie VII. I. *Recueil de pièces concernant la demande faite par notre saint-père le pape Pie VII, le 15 août 1801, aux évêques légitimes de France, de la démission de leurs sièges, 1802*. On présume que ce livre, qui est rare, a été imprimé à Vienne en Autriche, ou à Londres. II. *Essai sur la richesse et la puissance temporelle des prêtres*, par Henry Verrut, Paris, 1813, in-8°. Il est beaucoup parlé, dans ce livre, de la richesse des prêtres; il n'est pas dit un mot de leur charité. Ce livre est un de ceux qui parurent pour soutenir la doctrine de Napoléon pendant que Pie VII était détenu à Fontainebleau. III. *Correspondance authentique de la cour de Rome avec la France, depuis l'invasion des États du saint-père par les Français*, Paris, 1814, in-8°. IV. *De la persécution de l'Église sous Bonaparte*, par J.-M. de la Place, 1 vol. in-8°. V. *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII, sous le règne de Napoléon Bonaparte*, par Alphonse de Beauchamp, Paris, 1814, 1815, 1823, in-12. VI. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le XVIII^e siècle*, seconde édition, 4 vol. in-8°, Paris, Adrien Le Clère, 1815, 1816. C'est un excellent ouvrage dû

à Picot, noble et courageux écrivain ecclésiastique. Il est question, dans le quatrième volume, d'une grande partie des actes de Pie VII. VII. *Précis historique sur Pie VII*, par Jean Cohen, Paris, 1823, in-8°. Ce livre est écrit dans un excellent esprit de piété et de sagesse. L'auteur assure qu'il a reçu des documents de M. L...r. Ce nom doit être celui de M. Leber, l'un des collecteurs les plus riches de curiosités bibliographiques; savant modeste, utile capitaliste, il a sauvé beaucoup de documents qui auraient péri sans lui; enfin, c'est un digne ami des monuments de l'histoire et qui mériterait d'appartenir à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. VIII. *Mémoires historiques sur les affaires ecclésiastiques de France pendant les premières années du XIX^e siècle*, par M. Jauffret, Paris, 1823, 1824, in-8°. IX. *Vie du cardinal Maury*, par Louis-Sylvain Maury, son neveu, Paris, 1828, in-8°. Ce livre renferme des particularités intéressantes; il est d'ailleurs un témoignage du respect de l'auteur pour ce cardinal célèbre qui mérite qu'on n'oublie pas les services qu'il a rendus à la religion dans les premiers temps de la révolution française. X. *Histoire générale de l'Église pendant les XVIII^e et XIX^e siècles*, par M. Henrion, Paris, 1836, 3 volumes in-8°. XI. *Panegyrico alla santa e gloriosa memoria di Pio settimo, pontefice massimo*. Ce panegyrique se trouve dans les Mémoires de religion, de morale et de littérature de Modène, t. XVIII, 1831. On lit dans cette publication l'éloge du prélat Mauri, dont nous avons parlé plus haut. « Elles furent l'ouvrage de Charles Mauri, ces notes ecclésiastiques et diplomatiques dans lesquelles le pasteur des chrétiens en appela,

dans ses malheurs, à tous ceux qui sur la terre avaient foi, cœur et sentiments de fils. L'auteur fit connaître combien il était savant dans l'histoire de l'Église, quand la vérité osait à peine faire entendre un cri, et combien il excellait dans ce style qui a un trait aigu et profond sans offenser, et une pointe irrésistible, quoiqu'elle ne frappe pas violemment, retenue qu'elle est par la majestueuse simplicité de la parole de paix. » XII. L'auteur de cet article a publié à Paris une Histoire de Pie VII, qui a obtenu beaucoup d'éditions. Nous allons donner la note des éditions et des traductions qui en ont été faites en Europe: A. *Histoire du pape Pie VII*, Paris, Adrien Le Clère, 1836, 2 vol. in-8°. Cette édition a été épuisée en cinq mois. B. *Histoire du pape Pie VII*, Louvain, Valinouth et Vandenzande, 1836, 2 vol. in-8°. Cette contrefaçon est en tout semblable à la première édition de Paris. C. *Storia del papa Pio settimo, tradotta dall' Ab. Cav. Cesare Rovida*, Milano, presso Giovanni Resnati, 1837, 2 vol. in-42. Cette traduction est faite avec une parfaite intelligence du texte français, et écrite avec sagesse, clarté et correction. D. *Storia del papa Pio settimo, tradotta del Cav. Rovida*, Lucca, presso Francesco Baroni, 1837, 3 vol. in-8°. Cette publication est une contrefaçon pure et simple de l'ouvrage de M. le chev. Rovida, sans aucun changement, ni aucune note nouvelle. E. *Histoire du pape Pie VII*, Paris, Ad. Le Clère, 1837, 2 vol. in-8°. C'est la 2^e édition originale: elle offre beaucoup de changements et de notes nouvelles. F. *Vida, Reinado, peregrinacion y muerte del papa Pio VII, Monge Benedictino, traduccion de Justino Mantuano*, Madrid, M. Pita, calle de los Remedios,

n° 19, 2 vol. in-8°. G. *Historia della vida y del pontificado del papa Pio VII. E traducida Cuidadosamente al Castellano*, Madrid, imprenta de la *Compania Tipografica*, calle del Leon, numere 21, 1837, 2 vol. in-8°. Le tome 1^{er} porte en tête une introduction signée M. L. S.; l'auteur de cette introduction, qui est un homme d'un grand talent, croit que les idées révolutionnaires sont peu propres à rapprocher les sociétés. Ce morceau très-remarquable mériterait d'être traduit, parce qu'il est rédigé dans un excellent esprit de religion et d'obéissance aux légitimes droits du pays. Le second volume porte à la fin du titre que la traduction a été faite sous la direction de don Andres Borrego, 1838. H. *Geschichte des papstes Pius VII*, Wien, 1837, 2 vol. in-12. Le traducteur fait des observations que l'auteur a trouvées très-raisonnables et dont il a profité dans sa 3^e édition. I. *Storia del papa Pio VII, tradotta dal cav. Rovida, terza edizione italiana*, Lucca, della tipografia Giusti, 1837, 2 vol. in-8°. C'est une réimpression de l'édition milanaise. J. *Storia del papa Pio VII, edizione seconda con correzioni ed aggiunte*, Milano, 1838, 2 vol. in-8°. K. *Histoire du pape Pie VII*, Paris, Adrien Le Clère, 1839, 3^e édit. originale, 3 vol. in-12. L'auteur a profité de toutes les informations nouvelles qu'il a pu recueillir. L. *Histoire du pontificat de Pie VII, extraite en grande partie de l'ouvrage de M. Artaud et des mémoires du cardinal Pacca*, Lille, Lefort, 1839, 2 vol. in-16. M. *Storia di Pio VII, prima versione veneta*, Venezia, della tipografia Eredi Picotti, 1839, 5 vol. in-12. N. *Histoire du pontificat de Pie VII*, 2^e édit. de M. Lefort, Lille, 1840, 1 vol. in-12. O. *Storia di Pio VII*, 3^e édit. de M. le

chev. Rovida, Milan, Resnati, 1841, 3 vol. in-12, 6^e édit. italienne. P. *Storia di Pio VII*, 3 vol. in-12, 4^e édit. de Milan, 1844, 7^e édit. italienne. On a commencé à Naples la publication d'une édition napolitaine, mais il n'a pas été possible encore de se procurer ce commencement. Cette dernière édition serait, si elle était continuée, la huitième qui aurait été faite en italien. Outre ces éditions, il y a eu, surtout en Belgique, en Angleterre et aux États-Unis, des articles de *revues* qui sont si considérables qu'ils forment à peu près des volumes.

A—D.

PIE VIII (FRANÇOIS-XAVIER CASTIGLIONI, pape sous le nom de), ne gouverna pas long-temps les affaires de Rome, mais, avant de régner, il fut employé dans les plus importantes circonstances, et y déploya des talents qui le rendront à jamais recommandable. Ce qu'il faut d'ailleurs se hâter de dire à sa gloire, c'est qu'il fut un des plus intimes et des plus fidèles amis de Pie VII. — Castiglioni naquit à Cingoli, près d'Ancone, le 20 novembre 1761, d'une famille noble et honorée dans la province. Il fit de bonne heure de rapides progrès dans les sciences, surtout dans celle du droit canonique. Au commencement de son adolescence, il montra des dispositions pour l'étude de la théologie, et ce penchant à une conduite soumise et réservée que les ecclésiastiques qui se rendent à Rome, pour entrer dans la prélature, contractent dès leurs premières années. L'abbé Castiglioni ne profitait pas des récréations. Un maître, pour le reprendre, lui dit un jour qu'il lui ordonnait de s'amuser. Élève puis compagnon de monsignor Devoti, il prit part à la composition de son bel ouvrage, intitulé : « *Institu-*

tions canoniques » (*Jus canonicum*), et l'on s'accorde à reconnaître que Castiglioni est l'auteur des notes abondantes et érudites qui accompagnent et complètent cette publication dont elles sont un commentaire continu. — Par suite de cette heureuse alliance qui unit les divers genres d'instruction, François-Xavier Castiglioni excellait dans la science de l'antiquité et de la numismatique. — En 1800, Pie VII, qui connaissait le mérite de Castiglioni, le nomma évêque de Montalto, ville des États romains, voisine d'Ascoli et patrie de Sixte-Quint. Lorsque commencèrent les relations du pape avec le premier consul, l'évêque de Montalto fut consulté par Pie VII, et ensuite par les cardinaux secrétaires d'État, qui avaient remplacé Consalvi (voy. Pie VII, 126 et suiv.). L'annotateur des *Institutions canoniques* rédigea plusieurs *Pareri* et des consultations remplies de raisonnements puissants et robustes dont il ne cachait pas qu'il était l'auteur. Dans un temps où l'Église éprouvait tant de traverses, dans les circonstances de deuil où le chef du christianisme allait se voir captif, aux approches de tant de douleurs, il était beau, il était heureux qu'un saint évêque s'élevât sans arrière-pensée, sans ambition, pour défendre le Saint-Siège, et que ce prélat imposât à tous par sa grande érudition et la sévérité de ses doctrines. Signalé par la police impériale, l'évêque fut averti que son zèle déplaisait, mais il ne tenait compte que des ordres de son maître qui était son ami ; il continua et dans ses exhortations publiques, et dans ses homélies, et dans les réponses qu'il adressait à la cour romaine, de se montrer le défenseur intrépide des devoirs et des droits du Saint-

Siège. L'ordre d'arrêter cet évêque, qui n'était effrayé par aucun péril, arriva bientôt. Le prélat fut exilé successivement à Milan, à Pavie et à Mantoue. Là, il était placé sous la surveillance la plus fatigante ; il y a des polices qui ne savent pas faire de différence entre un repris de justice et un adversaire politique. Cependant le même homme qui annonçait tant d'ardeur dans ses écrits, était, dans la vie civile, un homme doux, poli, même d'apparence timide, et les agents chargés d'épier sa conduite ne purent se refuser à déclarer que partout l'évêque de Montalto n'inspirait qu'un sentiment d'estime, de vénération et d'amour. On eût voulu le trouver téméraire, tracassier et frondeur ; il ne se montrait que toujours plus résigné et soumis aux lois municipales portées par le César que la conquête avait donné à l'Italie. A l'annonce de la paix de 1814, Castiglioni rentra dans son diocèse au milieu des applaudissements du peuple, et une nouvelle correspondance s'établit entre lui et Pie VII rendu à son siège de Rome. — Le 8 mars 1816, l'évêque de Montalto fit partie de la nombreuse promotion de cardinaux effectuée à cette époque, et fut transféré à l'évêché de Césène, lieu de naissance de Pie VII, et où ce pontife voulait avoir un sincère et fidèle ami. Plus tard, le cardinal Castiglioni passait à l'évêché suburbicaire de Frascati et il était nommé pénitencier-majeur. Comme cette place, qui demande la science la plus profonde et la vie la plus austère, convenait au cardinal Castiglioni, lui qui, dès sa jeunesse, avait toujours présents à la pensée ces mots de saint Isidore : « L'homme ecclésiastique doit briller autant par sa science que par les ac-

« tions de sa vie : la science, sans une
 « vie pure, rend arrogant : la vie
 « pure, sans la science, rend inu-
 « tile » ! (Liv. III, sect. 36.) Dès ce mo-
 ment, on l'employa dans les négocia-
 tions où se traitaient les affaires les
 plus délicates du Saint-Siège, et sur-
 tout celles qui concernaient la France :
 l'ambassade eut occasion de traiter
 avec lui plusieurs points difficiles de
 discipline. Le négociateur romain,
 constamment réservé, était dans les
discussions écrites un autre homme que
 dans les *discussions parlées*. Fort de
 la confiance de Pie VII, et de l'as-
 sentiment de Consalvi, qui était ren-
 tré dans le gouvernement à peu près en
 même temps que Pie VII dans sa capi-
 tale, Castiglioni précisait avec clarté ce
 qu'il pouvait accorder en premier
 lieu, et il devenait agréable à Con-
 salvi, dont il avait deviné la manière
 de négocier ; puis Castiglioni gardait
 par devers lui quelques points de con-
 descendance permise qui mettaient le
 grand ministre plus à son aise, et dé-
 cidément ajoutaient, dans les affaires,
 des nuances de conciliation, d'aban-
 don imprévu, faites pour amener
 une concorde parfaite et des résultats
 avantageux aux deux cours. Quel-
 quefois on reconnaissait que l'évêque
 de Frascati était persuadé, et pouvait
 se laisser vaincre sur une question,
 mais il rompait l'entretien, que ve-
 nait continuer Consalvi. Nous n'avons
 garde de jeter la moindre défaveur
 sur de tels actes. L'homme savant,
 l'homme versé dans les difficiles con-
 naissances du droit (1), et qui n'a été
 envoyé que pour surmonter de pre-
 miers embarras, l'homme modeste
 que l'on a choisi comme tel, pour qu'il
 ne portât que d'innocentes paroles,
 ne parvient-il pas à devenir un mo-

dèle d'habileté et un type admirable
 d'obéissance et d'esprit d'ordre, lors-
 qu'il reste dans la mesure qui lui a
 été prescrite, sauf à paraître réduit
 au dernier rôle ? Un Consalvi, su-
 prême modérateur, et qui doit parler
 le dernier, un Castiglioni qui ne se
 hasarde pas jusqu'au terme qu'il a
 défini lui-même : de tels hommes ho-
 norent le pays qui les a vus naître,
 et il fallait ces prodiges d'obstination
 dictature et de docile tempérance,
 pour faire oublier à des négociateurs
 royalistes que l'un de ces Romains
 avait envoyé Pie VII à Paris, cou-
 ronner un soldat heureux, enne-
 mi du souverain de la France, et
 que l'autre qui ne prenait, dans
 les affaires, que la seconde pla-
 ce, eût pu s'avancer fièrement vers
 la première, pour terminer, en quel-
 ques phrases, des discussions aussi
 épineuses, lui qui avait, précisément
 à cause de sa science, toujours aimé
 les Bourbons, comme les vrais repré-
 sentants du droit, du bon ordre et
 de la paix. Castiglioni fit plusieurs
 fois, à M. le duc de Blacas, l'aveu de
 cette disposition silencieusement con-
 servée pendant les tempêtes, et l'am-
 bassadeur de France qui, avec soi-
 tact ordinaire, avait deviné de nobles
 regrets, n'en était que plus disposé à
 honorer un esprit si prévoyant et si
 profondément admis dans les secrets
 de Dieu. Nous ajouterons un dernier
 trait : dans l'accomplissement de ces
 devoirs, si habilement convenus, ja-
 mais il n'y eut rien de mortifiant de
 part et d'autre, et c'est de là que na-
 quit ce dessein des Français de porter
 à la tiare Castiglioni, dont Consalvi
 serait resté le ministre, dessein que
 nous avons vu se développer dans le
 conclave de 1823, et qui obtint le
 but désiré dans une seconde entre-
 prise en 1829, quoique des circons-

(1) *Hist. du pape Pie VIII*, Paris, 1844,
 p. 14.

tances nouvelles, l'absence du duc de Blacas et un crédit plus puissant de l'Autriche eussent pu modifier nos premiers projets. On sait que le cardinal Castiglioni reçut, en sa qualité de pénitencier majeur, les derniers soupirs de Pie VII et de Léon XII (*voy.* ce nom, LXXI, 315), et, avec ces derniers soupirs, deux fois cette *afflation*, s'il est permis de parler ainsi, que le fidèle Élysée invoqua de son maître Élie, sur les rives du Jourdain. Si Léon XII n'a pas désigné son successeur, Pie VII avait voulu désigner le sien ; et, en parlant au cardinal Castiglioni, il lui disait familièrement : « Votre Sainteté Pie VIII fera mieux que nous après nous ». Léon XII venait de mourir. Le conclave allait s'ouvrir. Le cardinal Joseph Albani, qui avait secondé Consalvi, lorsqu'il portait en 1823, le cardinal Castiglioni (*voy.* les débats de ce conclave à l'article LÉON XII, t. LXXI, p. 308), fut reconnu chef de la faction de celui-ci en 1829. La France pouvait prévoir que le cardinal Albani, *geniale* autrichien, serait secrétaire d'État, mais elle ne fit que peu d'attention à cette circonstance, apparemment parce qu'il y avait lieu d'offrir une réparation à ce cabinet puissant, qui, malgré sa bonne foi, avait été quelque peu abandonné par son alliée dans le dernier combat. Le 10 mars 1829, M. le vicomte de Châteaubriand, ambassadeur de France, alla porter ses lettres de créance au sacré collège : nous donnerons quelques passages du discours de son excellence... « Éminentissimes seigneurs, vous choisirez pour exercer le pouvoir un *homme de Dieu* et qui comprendra bien sa haute mission. Par un caractère universel qui n'a jamais eu d'exemple dans l'histoire, un con-

clave n'est pas le conseil d'un État particulier, mais celui d'une nation composée des nations les plus diverses et répandues sur la surface du globe. Vous êtes, éminentissimes seigneurs, les augustes mandataires de l'immense famille chrétienne, pour un moment orpheline. Des hommes qui ne vous ont jamais vus, qui ne vous verront jamais, qui ne savent pas vos noms, qui ne parlent pas votre langue, qui habitent loin de vous, sous un autre soleil, au-delà des mers, aux extrémités de la terre, se soumettront à votre décision que rien, en apparence, ne les oblige à suivre, obéiront à votre loi qu'aucune force matérielle n'impose, accepteront de vous un père spirituel avec respect et gratitude. Tels sont les prodiges de la conviction religieuse. Princes de l'Église, il vous suffira de laisser tomber vos suffrages sur l'un d'entre vous, pour donner à la communion des fidèles, un chef qui, puissant par la doctrine et par l'autorité du passé, n'en connaisse pas moins les besoins du présent et de l'avenir ; un pontife d'une vie sainte, mêlant la douceur de la charité à la sincérité de la foi. Toutes les couronnes forment un même vœu, ont un même besoin de modération et de paix. Que ne doit-on pas attendre de cette heureuse harmonie ? que ne peut-on espérer, éminentissimes seigneurs, de vos lumières et de vos vertus ? (2). Il ne me reste qu'à vous renouveler l'expression de la sincère estime et de la parfaite affection du souverain aussi pieux que magnanime dont j'ai l'honneur d'être l'interprète auprès de vous. » Rien n'était plus clair que ce discours. C'était le cardinal Castiglioni que les couronnes réunies deman-

(2) *Hist. de Pie VIII*, F, 44.

daient pour pape. Par une coïncidence singulière, c'était le cardinal Castiglioni qui était ce jour-là, chef d'ordre des évêques, et qui devait répondre à l'ambassadeur de France. Nous rapporterons la réponse parce qu'elle est l'ouvrage de Castiglioni, et qu'il avait été laissé libre de dire ce que dans sa sagesse il croirait convenable. « Excellence, le sacré collège était bien persuadé que la mort douloureuse de Léon XII serait péniblement sensible au cœur du fils aîné de l'Église, de l'auguste Charles X, roi très-chrétien, tant à cause des excellentes vertus de ce pontife que de la tendre affection qu'il avait pour sa Majesté. Mais si nous trouvons dans son amère douleur la preuve éclatante d'une âme souverainement religieuse, nous y trouvons aussi pour notre consolation commune, une nouvelle assurance d'avoir toujours dans sa Majesté un soutien pour les besoins de l'Église, et un défenseur de cette foi, qui, depuis les premiers siècles, a si splendidement brillé dans le florissant royaume de France; nous en avons pour gage l'empressement que sa Majesté met à demander la prompte et libre élection du chef suprême de l'Église, attestant admirablement par-là que les intérêts de la religion catholique, vraie et solide base des empires, sont les plus chères pensées du roi parmi ses immenses soins, comme tous les sages y applaudissent et comme en sont un précieux témoignage les lettres royales que vient de présenter votre Excellence, lettres pleines des sentiments les plus religieux, dignes d'un fils et d'un héritier du trône de saint Louis. — Le sacré collège connaît la difficulté des temps auxquels le Seigneur nous a réservés. Toutefois plein de confiance dans la main toute-puissante du divin auteur

de la foi, il espère que Dieu mettra une digue au désir effréné de se soustraire à toute autorité, et que par un rayon de sa sagesse, il éclairera les esprits de ceux qui se flattent d'obtenir le respect pour les lois humaines, indépendamment de la puissance divine. Tout ordre de société et de puissance législative venant de Dieu, la seule foi chrétienne peut rendre sacrée l'obéissance, parce que seule elle consolide le trône des lois dans le cœur des hommes, motif solide auquel la sagesse humaine s'efforce en vain de substituer d'autres motifs, ou trop faibles, ou qui ont le danger de produire des choes. Le sacré collège, pénétré de l'importance de l'élection qui intéresse la grande famille de toutes les nations réunies dans l'unité de la foi et dans l'indispensable communion avec le centre de cette même unité, adresse les prières les plus ferventes à l'Esprit-Saint, de concert avec tant de fervents et édifiants catholiques de la France, pour obtenir un chef qui, revêtu de la suprême puissance, dirige heureusement le cours de la barque mystique. Confiant dans les paroles de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a promis d'être avec son Église, non-seulement aujourd'hui et demain, mais jusqu'au dernier des jours, le conclave espère que Dieu accordera à cette Église un pontife saint et éclairé, lequel, avec la prudence du serpent et la simplicité de la colombe, gouvernera le peuple de Dieu, et qui, plein de son esprit, et à l'exemple du pontife défunt, réglera sa conduite selon la politique de l'Évangile, laquelle se tire de la source divine des saintes Écritures et de la vénérable tradition, et qui est la seule école d'un bon gouvernement politique, par conséquent aussi élevée au-des-

sus de toute politique humaine, que le ciel est élevé au-dessus de la terre. Ce pontife, *donné de Dieu*, sera certainement le père commun des fidèles. Sans acception des personnes, son cœur animé de la plus vaste charité, s'ouvrira à tous ses enfants; émule de ses prédécesseurs les plus illustres, il veillera à la défense du dépôt qui lui sera confié. Du haut de son siège, il montrera aux admirateurs étrangers de la gloire ancienne et nouvelle de Rome, outre un grand nombre de monuments, le Vatican et le vénérable Institut de la propagande, pour démentir quiconque accuserait Rome d'être l'ennemie des lumières et des arts. Le Vatican prouvera que tous les arts, dans leur union fraternelle, ont atteint à Rome le comble de la perfection; et, dans l'Institut de la propagande, on reconnaîtra les secours qu'il a prêtés aux découvertes scientifiques, au progrès des connaissances et à la civilisation des peuples les plus sauvages. Enfin en même temps que le sacré collège prie votre Excellence d'être l'interprète de ses sentiments auprès de sa Majesté très-chrétienne, il ne peut se dispenser de remercier publiquement le roi de France du choix qu'il a fait de son représentant. Il se félicite de voir votre Excellence nommée par sa Majesté au poste honorable de son ambassadeur extraordinaire dans cette cour où, non moins que dans les contrées les plus éloignées, on célèbre la religion, la haute naissance, les grands talents, l'éloquence, le vaste savoir et la rare habileté diplomatique de M. le vicomte de Châteaubriand. » C'était celui qui parlait ainsi que l'Esprit-Saint avait choisi pour chef de la chrétienté; c'était lui qui devait être *le pontife donné de Dieu*. Le 31 mars 1829, le

cardinal Castiglioni fut élu pape, et toute la ville de Rome vit avec joie l'élévation d'un candidat si digne et qui avait si habilement tracé son propre portrait, sans le savoir. Personne n'ignorait que le cardinal jouissait d'une réputation universelle de sainteté, de science et de rare capacité dans toutes les affaires religieuses qu'avait à traiter le Saint-Siège. Le premier soin de Castiglioni, qui avait pris le nom de Pie VIII, fut d'écrire à D. Scipion, marquis de Chiamonti, et de le prier d'adresser à Dieu de ferventes prières pour que Pie VIII soutînt le poids du pontificat aussi glorieusement que l'avait soutenu Pie VII. Le nouveau pape écrivit ensuite à ses neveux et leur dit: « Qu'aucun de vous ni de la maison ne se meuve de son poste! » Ainsi les premières pensées du pontife sont des pensées de reconnaissance, les secondes sont la confirmation du serment prêté comme chef de l'Église et qui interdisait l'appel et le séjour à Rome des neveux du pape. Pie VII qui a constamment respecté ce serment, revivait dans son ami Pie VIII, et cet exemple, suivi par Léon XII, devenait un des plus imposants devoirs du pontife. Grégoire XVI n'a pas manqué et ne manquera pas à cette sainte obligation. Ces quatre pontifes ont ainsi détruit, pendant presque toute la moitié du XIX^e siècle, une cause incessante de plaintes et de violentes accusations. Il est d'usage que les papes, au moment de leur avènement, adressent une Encyclique à tous les évêques de la chrétienté. Dans la sienne, Pie VIII signale les sociétés secrètes; il attaque directement les maîtres dans les gymnases et les lycées: « Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former le cœur et l'es-

prit de leurs élèves, on tâche, par mille sortes de soins et de ruses, de donner, à la jeunesse, des maîtres dépravés qui la conduisent dans les sentiers de Baal; de là vient que nous voyons en gémissant ces jeunes gens parvenus à une telle licence, qu'ayant secoué toute crainte de la religion, banni la règle des mœurs; méprisé les saintes doctrines, foulé aux pieds les droits de l'une et de l'autre puissance, ils ne rougissent plus d'aucun désordre, d'aucune erreur. Éloignez, vénérables frères, tous ces maux de vos diocèses, et tâchez par tous les moyens qui sont en votre pouvoir, par l'autorité et par la douceur, que les hommes distingués, non-seulement dans les sciences et les lettres, mais encore par la pureté de la vie et de la piété, soient chargés de l'éducation de la jeunesse. » On reconuait ici celui qui avait lu si attentivement les préceptes de saint Isidore. L'élan donné par Léon XII, pour hâter la réédification de Saint-Paul, était entretenu par Pie VIII. Bientôt il y eut lieu de nommer un nouveau général des jésuites; le père Roothan, né à Amsterdam, célèbre par sa piété et son érudition, obtint cette dignité. En ce moment, on conçut de graves inquiétudes. Le pape n'avait pas une forte santé; les cérémonies le fatiguaient, mais il eut le courage de cacher ses souffrances. On avait publié des lettres apostoliques pour annoncer le Jubilé, où l'on devait demander à Dieu son assistance en faveur du gouvernement de Pie VIII. Le ministère des Pays-Bas permit de publier ces lettres, *sans approuver les clauses qu'elles pouvaient contenir contre les droits du souverain, les maximes et les doctrines et les libertés de l'ÉGLISE BELGIQUE.* Cette invention des li-

bentés de l'Église belge fit un peu rire à Rome. C'était la première fois que l'on parlait ainsi d'une église pieuse, soumise, et d'une fidélité exemplaire, qui n'a jamais pensé à braver le Saint-Siège. Pie VIII avait autorisé l'assemblée d'un concile dans les États de l'Union. Les actes de cette assemblée furent hautement approuvés par le pontife. On lit dans *l'Histoire de Pie VIII*, page 130, le détail des cérémonies de ce concile qui fut ouvert le 4 octobre 1829. Il faut remarquer ce passage d'une pastorale des PP. Américains: « Nous vous en prions, bien-aimés frères, reprenez ceux qui sont dérégés, consolez ceux qui ont l'esprit abattu, supportez les faibles, soyez patients envers tous, prenez garde que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; soyez sans cesse prêts à faire du bien et à vos frères et à tout le monde. » — Il y a toujours à Rome des personnages distingués, surtout parmi les *zelanti*, qui prennent un vif intérêt à ce qui concerne la France. Ce genre d'affection avait été affaibli en général depuis 1773; mais il s'était reformé avec d'ardentes sympathies au commencement de la révolution, en 1791. Les prêtres français qui s'étaient réfugiés dans cette ville y avaient apporté des sentiments de dévouement pour le St-Siège; ces sentiments n'avaient pu que se fortifier de ce mouvement naturel de reconnaissance que l'on éprouve pour toute hospitalité généreuse. Avant la restauration, Rome avait souffert injustement, et cependant elle avait aimé celui que Pie VII se glorifiait d'avoir tenu dans ses bras à Fontainebleau. Rome applaudit au retour de la vraie liberté. Pie VIII fut un des premiers à se réjouir de la naissance d'un *enfant de l'Europe.*

Lorsque, à la fin de 1829, on voulut, en France, offrir un témoignage d'attachement à ce prince, il arriva des souscriptions de la part de quelques-uns des princes romains, et elles avaient été noblement encouragées par Pie VIII; aussi monseigneur de Quelen jugea à propos de faire connaître à Rome, à sa Sainteté elle-même, les paroles qu'il avait prononcées devant Charles X, le 7 février 1830, en qualité de président de la commission de Chambord : « Ce célèbre domaine, ancien héritage des comtes de Blois (3), a été réuni à la couronne sous Louis XII, père du peuple. Le château, construit par un Français, Pierre Nepveu, sous François 1^{er}, père des beaux-arts aussi bien que des belles-lettres, visité par Louis XIV dans la splendeur et la magnificence de sa cour, habité par les malheurs et les vertus de Stanislas; orné par Louis XV des lauriers de Fontenoy et de Rocoux, tel est le monument, sire, qu'une ingénieuse pensée voulut dédier au fils de la restauration, en mémoire du bonheur de sa naissance. » Mais Rome, même devant ses satisfactions les plus douces, ne peut interrompre le cours d'une suite d'interminables devoirs. La ville de Francfort-sur-le-Mein publia une déclaration portant un système suivi de tyrannie contre le clergé catholique. Les réclamations de Pie VIII ne tardèrent pas à être envoyées d'abord d'une manière non officielle aux divers États qui avaient souscrit avec le sénat de Francfort, la constitution tyrannique dont il vient d'être question, et successivement on obtint des explications qui devaient rassurer quelque temps l'autorité de Rome. Les

tyrannies s'entendent toutes pour être hypocrites au moindre obstacle qu'elles rencontrent, et elles reprennent leur fureur, quand l'obstacle paraît moins dangereux. Cependant, par le conseil de Pie VIII, les évêques d'Irlande faisaient entendre, à leurs compatriotes, des paroles de paix et d'union. Il nous est impossible de ne pas placer ici une réflexion qui naît de la nature des affaires traitées par le pape. Baltimore et Dublin, catholiques, parlent le même langage de concorde et d'amour, quand La Haye et Francfort, protestants, parlent le même langage de despotisme et de défiance. — On avait ajourné jusqu'à ce moment toute réponse à des lettres de plaintes et de douleur, écrites au sujet des mariages mixtes, sous le règne de Léon XII, par l'archevêque de Cologne et les évêques de Trèves, de Paderborn et de Munster. La première année du pontificat de Pie VIII allait finir; il voulut qu'une réponse détaillée fût datée du dernier mois de la première année, pour attester avec quel zèle le Saint-Siège (4) prenait en main les intérêts de tous les catholiques, envoyait ses décisions et consolait les membres souffrants de l'église militante. Les lettres apostoliques, publiées à ce sujet, sont l'ouvrage direct du pape. Soyons un moment attentifs à ce grand spectacle d'affaires, d'occupations immenses, de jugements doctrinaires empreints de sagesse et de prudence qu'on ne voit qu'à Rome. Ce n'est plus un subordonné de Pie VII, ce n'est plus un ouvrier évangélique employé par le cardinal Consalvi, ce n'est pas un canoniste consultant, ayant naturellement la pensée de se concilier la bienveillance de

(3) *Hist. de Pie VIII*, p. 145.

(4) *Hist. de Pie VIII*, p. 170.

Léon XII, qui avait manqué de voir devenir souverain ce canoniste, qu'il fallait toujours consulter : c'est un prodige de talent, de courage, de sérénité, de placidité angélique qui dicte et qui écrit à la fois. Le même homme, qui, en quelques points, avait conduit Pie VII et un peu Léon XII, comme par la main, se recueille, se promet d'abord de ne pas blesser les devoirs les plus sacrés, puis étudie, scrute la matière, concède, s'arrête, contemple le crucifix, laisse aller les mouvements de son cœur; puis efface, s'accorde avec lui-même, et rédige ce monument de condescendance, d'amour, de respect final pour les lois fondamentales et d'accessions à des exigences qu'on n'a encore imposées à aucun représentant de Rome. N'est-ce pas là un spectacle digne de l'histoire? Il n'y a ici ni affronts, ni ameutements d'hommes corrompus, ni assaut, ni portes brisées à coups de hache, ni dérision, ni travestissements ordonnés avec indécence, ni discussions violentes, mais il y a le Saint-Siège apostolique réduit, en quelque sorte, à un homme seul, n'ayant pas d'appui ni de conseils à solliciter de son ministre (Albani), qui ne connaît pas de pareilles questions. Si le pontife consulte des subalternes, les subalternes confus le renverront à lui-même; il y a un seul homme qui doit tout examiner... Pie VIII prononce. Y a-t-il une situation où un souverain pontife ait autant de pouvoir, où un homme soit plus grand? Mais cet homme-là était un homme *donné de Dieu*. — Peu de temps après, le pape canonisa le bienheureux Liguori, célèbre missionnaire. Ce fut à cette époque précise que le chapeau de cardinal fut donné à l'abbé-duc de Rohan, jeune ecclésiastique, d'une piété qui avait édifié la ville de Rome.

Pie VIII portait partout avec courage son regard inquiet, et craignait toujours d'apprendre de nouvelles douleurs pour l'Église. Il adoucit le sort des Arméniens catholiques qui gémissaient à Constantinople sous le joug des patriarches schismatiques. — Nous sommes interrompus par les coups de tonnerre des événements de 1830 à Paris. On voulait consulter Pie VIII sur la question du serment à prêter par les évêques. Il faut voir, dans l'Histoire de ce pape, page 236, les débats de la négociation d'un envoyé de M. de Quelen. Il suffira de dire que le pape combattait encore pour les principes quand son premier ministre admettait, sans consulter son maître, le fait accompli. Dans cette circonstance, le Saint-Siège donna, le dernier, ce que les puissances fortes de l'Europe avaient déjà donné : plus habile, il réserva ses droits. Il accédait à un consentement politique, mais il sauvait les intérêts de la religion, qui seront toujours distincts de ceux de la politique. Diverses autorités de Paris, bienveillantes et sagement conseillées, contribuèrent à ne pas aigrir cette affaire; et le pape Pie VIII, quoique déjà frappé à mort par des inquiétudes rongeuses, éprouva une vive satisfaction de voir que la paix catholique ne serait pas troublée. De nouveaux malheurs devaient survenir. Les souffrances du pape redoublèrent, et elles annoncèrent que le St-Siège allait être vacant. L'humeur maligne, ce produit fatal des veilles, des travaux continus, avait attaqué les organes intérieurs. Sa Sainteté demanda les sacrements. Des prières furent ordonnées dans les églises; cependant le malade conservait toute sa connaissance. Alors il se passa une scène touchante : le pape, fidèle à son serment, ne souffrait auprès de

lui aucun parent ; il ne conservait , pour son service intime , qu'un simple domestique , à qui il n'avait jamais accordé aucun bienfait. Les pleurs seuls de ce serviteur désintéressé avertirent le pape qu'il avait un dernier devoir à remplir. Il fit venir le ministre des finances , le trésorier-général , et dit qu'il ne s'était pas présenté souvent une circonstance pareille , mais qu'à la lettre , ce serviteur qui allait perdre son maître , ce serviteur qui n'avait jamais pensé à sa fortune , qui l'avait pausé dans ses souffrances , qui lui avait adressé des consolations , qui appliquait avec courage un baume rafraîchissant sur les blessures et les meurtrissures dont le poids des ornements pontificaux couvrait le corps du saint-père , après chaque cérémonie , que ce serviteur était là , sans autre pensée que celle de ses tendres regrets , que ce spectacle devait empoisonner la fin de la vie d'un bon maître. A peine le pape eut-il préféré ces dernières paroles que le trésorier alla , suivant les droits qui lui étaient acquis , rédiger un acte qui assurait un pain honorable à ce digne compagnon de tant de souffrances. Quand l'acte qui stipulait la pension eut été lu , Pie VIII bénit le trésorier et prit un peu de repos. Mais le moment suprême était venu ; le 23 novembre , à minuit , l'agonie commença , et le 30 , le pape rendit le dernier soupir. Telle fut la fin d'un pontife savant , d'un vrai prodige d'érudition , de piété : ses actes sont restés comme des modèles de prudence ; ses décisions théologiques seront à jamais la règle de Rome , surtout dans les temps malheureux , où il est nécessaire que l'on consente à des concessions qui cependant ne doivent pas blesser le dogme. La conduite de

l'évêque de Montalto doit être à jamais rappelée , s'il naît des persécutions nouvelles , et sa gloire ne devra jamais être séparée de celle de Pie VII. En 1811 , on a publié , à Paris , la vie de ce pontife sous ce titre : *Histoire du pape Pie VIII , ouvrage faisant suite aux Histoires de Pie VII et de Léon XII , par le même auteur*. Le chevalier Rovida a traduit cet ouvrage à Milan dans la même année , en 2 vol. in-12. L'histoire de Pie VIII contient un éloge complet du clergé de Belgique (page 307) , et elle n'a pas encore été réimprimée dans ce pays si humblement attaché aux intérêts catholiques. On y a publié les Histoires de Pie VII et de Léon XII ; il est singulier qu'on ait oublié la réimpression du dernier ouvrage , où l'on trouve un résumé des trois histoires. On lit dans les *Memorie* de Modène des détails importants sur la vie du pape Castiglioni. On trouve encore des détails curieux sur Pie VIII dans un ouvrage intitulé : *Vita pontificum romanorum Pii VI , Pii VII , Leonis XII ; Pii VIII , addito commentario de Gregorio XVI , feliciter regnante*, Patavii , typis Seminarii , 1840. Ce livre , écrit en excellent latin par M. Antoine Nodari , doit être consulté ; il appelle Pie VIII : *pervigil totius Ecclesie pastor* ; le pasteur si vigilant de l'Église universelle. M. Horace Vernet a fait à Rome le portrait de Pie VIII assis dans la *sedes gulatoria*. Il y a eu à ce sujet une grave erreur dans le livret du Musée où cette belle composition de M. Vernet est annoncée. On donne ce portrait comme étant celui de Léon XII. Il n'en est pas ainsi. C'est le portrait de Pie VIII et non pas celui de son prédécesseur : les deux physionomies n'ont jamais eu entre elles aucune ressemblance. Léon XII portait la

tête élevée avec majesté ; Pie VIII portait la tête inclinée, dans l'attitude de la prière.

A—D.

PIEL (LOUIS-ALEXANDRE), architecte et religieux dominicain, naquit le 20 août 1808 à Lisieux, d'une famille de commerçants. Ayant perdu sa mère à l'âge de six ans, il fut confié aux soins d'une cousine, et commença ensuite ses études au collège, où il se fit remarquer moins par son application que par un talent d'observation précoce et par l'absence de toute émulation. Bien qu'il eût remporté quelques prix, il n'y attachait aucune importance, et se montrait fort indifférent pour les distinctions qui exercent d'ordinaire une si grande influence sur l'esprit des enfants. Piel était en troisième, lorsqu'une catastrophe enleva subitement à sa famille presque toute sa fortune. Prenant alors une résolution courageuse, il interrompit ses études et se résigna à venir remplir à Paris, chez un épicier-droguiste, correspondant de son père, les modestes fonctions de commis. Il demeura dans cette ville de 1826 à 1830; mais il ne put jamais prendre le goût et les habitudes du commerce, et revint toujours aux lettres en composant quelques pièces de vers. Il en envoya même une à M. Béranger, qui y répondit : « Je vous remercie
« beaucoup de la jolie chanson que
« vous avez bien voulu m'adresser.
« Les éloges que vous me donnez
« sont de nature à flatter vivement
« mon amour-propre. Je ne les mé-
« rite pas tous sans doute, mais il en
« est qui s'adressent à mes senti-
« ments, dont je ne crois pas être in-
« digne. Après ces remerciements, par-
« donnez-moi quelques remarques
« pédantesques. Vos rimes de mal-
« heur avec flateur et de souffrances

« avec espérance devraient être corri-
« gées. Ce vers : la patrie *accablée* de
« souffrances, doit être refait comme
« faux. Ces critiques vous prouvent
« le prix que j'attache à votre pro-
« duction, etc. » Dégoûté du com-
merce, Piel quitta Paris, et retourna
auprès de son père qui lui proposa
d'entrer dans l'étude d'un parent, no-
taire à Orbec. Après quelques mois
d'essai, il se lassa encore de ce mé-
tier, et, comme son père lui de-
mandait ce qu'il prétendait faire, il
répondit sans hésiter : *être architecte*.
Toutes les remontrances pour le dé-
tourner de ce projet furent inutiles ;
il reprit à la fin de 1832 la route de
Paris, et se mit au nombre des élèves
de M. Debret. Il fréquenta pendant
plus d'un an l'atelier de cet archi-
tecte, dont il devait plus tard com-
battre les principes avec tant de for-
ce. Préférant à la société de ses ca-
marades d'atelier celle des élèves de
M. Ingres, il pressentit la réputation
de plusieurs d'entre eux, qui, pleins,
comme lui, de respect pour les an-
ciens maîtres, bafouaient sans pitié
l'impuissance de l'art moderne, et se
préparaient à faire revivre les saines
traditions. Sa passion pour l'art ne
l'empêcha pas de s'associer au mou-
vement intellectuel de l'époque, et il
fut un des disciples les plus ardents
de M. le docteur Bucher, dont la pa-
role et les écrits, quoique peu or-
thodoxes, ont cependant contribué à
ramener les jeunes esprits aux grands
principes du catholicisme. Ainsi pré-
occupé de pensées d'art et de reli-
gion, Piel devait attacher beaucoup
d'importance aux efforts tentés pour
rendre au culte toute sa splendeur.
L'architecture gothique attira parti-
culièrement son attention, et il ne rê-
va désormais que plans d'églises et
restaurations de cathédrales. En

1835, il entreprit un voyage en Allemagne, où il voulait consulter l'architecture dans le temps présent, et juger du retentissement que pouvaient avoir au-delà du Rhin les idées françaises; enfin, interroger les monuments et savoir quand a commencé et combien a duré le parallélisme des deux peuples dans cette voie de l'art. Après avoir visité Strasbourg, Fribourg, Constance, Schaffhausen, Munich, Augsbourg, Nuremberg, etc., il revint à Paris, fier du résultat de ses recherches; car il croyait avoir trouvé que la décadence s'était fait sentir plutôt en Allemagne qu'en France, et que les Allemands étaient bien en arrière de nous. *Le Voyage en Allemagne*, publié dans *l'Européen* de 1836, fixa sur Piel l'attention publique, et lui valut d'être signalé par M. le comte de Montalembert, comme un ami de l'art catholique. Il donna ensuite une *Revue critique* de l'église de la Madeleine, et deux articles sur le salon de 1837. Tous ces écrits se distinguent par une noble franchise, par des pensées justes, élevées, par un style plein de chaleur et de force. A peu près à la même époque, il méditait une iconographie des églises gothiques de Paris, mais ce projet n'eut pas de suite. Après avoir restauré la préfecture d'Auxerre, Piel fut appelé, en 1837, à Nantes, par le curé de Saint-Nicolas, qui désirait faire rebâtir son église sur un plan plus vaste et dans le style du moyen-âge. Là, il se lia particulièrement avec Thomaseo, réfugié italien, et avec H. Reguedat. Le premier était doué d'une intelligence élevée, le second, d'une âme vraiment angélique. Les mœurs de tous les deux étaient austères, et leurs principes très-orthodoxes. La société de pareils hommes fit avan-

cer Piel dans la voie de la vérité. Non-seulement il chassa de son esprit les doutes et les erreurs qu'y avaient laissés les leçons du philosophe, mais il réforma encore sa conduite, qui, jusque-là, n'avait guère été plus sévère que celle de la plupart des jeunes gens. C'était une préparation au grand parti qu'il devait bientôt prendre. Piel écrivait fort souvent à son père et il ne lui cachait aucune de ses pensées. Dans une lettre datée de Nantes, le 31 décembre 1837, il lui parle ainsi de ses travaux: « Outre
« mon projet et mon devis, j'ai fait
« plusieurs articles pour *l'Encyclo-*
« *pédie*. J'en ai préparé un sur Vitruve,
« que j'enverrai bientôt à mon cher
« *Européen*. Je dispose un autre tra-
« vail sur les nombres impairs de
« l'Ancien Testament qui me servira
« plus tard pour une symbolique des
« nombres de toutes les anciennes
« traditions et qui conduira à dévoiler
« un des mystères encore cachés
« de la synthèse des cathédrales ca-
« tholiques. Pour ne point perdre
« l'habitude d'écrire, je jette sur le
« papier les bonnes pensées qui me
« viennent. Je traduis quelquefois,
« comme exercice, du latin en fran-
« çais, de l'italien en latin. Ce sont
« des discussions d'origine traduites
« du grec par Rufin, qui nous a laissé
« aussi quelques vies des pères du
« désert. Quant à l'italien, ce sont des
« strophes du *Purgatoire* ou du *Pa-*
« *radis* de Dante. » Le plan de l'église Saint-Nicolas terminé, Piel s'empressa d'aller le montrer à son père, puis revint à Paris. Cette fois, il avait emmené avec lui sa sœur, jeune personne douée des vertus les plus rares, et il prit un atelier dans la rue du Cloître - Notre - Dame, afin d'avoir toujours sous les yeux la vieille cathédrale, objet particulier de ses

études et dont il se proposait de faire une monographie. Témoin de plusieurs actes de vandalisme exercés sur ce monument, il les signala avec énergie au comité historique, au préfet de police, au ministre de l'instruction publique, et contribua ainsi puissamment aux mesures conservatrices fort incomplètes, il est vrai, qui furent enfin adoptées. Parmi les travaux dont Piel fut chargé en 1838, nous citerons le plan d'une petite église gothique dans les environs de Pontarlier, et le dessin d'une chaire pour la cathédrale de Sens. Mais ces travaux, assez peu rétribués, suffisaient d'autant moins aux dépenses du jeune artiste, qu'il était plus disposé à être magnifique dans ses rapports de société. Aussi se trouva-t-il souvent dans un grand état de gêne qu'il supportait d'ailleurs avec résignation, et qu'il ne laissa jamais soupçonner, même à ses plus intimes amis. Lorsque le P. Lacordaire conçut le projet de rétablir en France l'ordre des Frères-prêcheurs, Requetat, qui habitait Paris depuis quelque temps, répondit un des premiers à cette généreuse pensée, et il alla prendre à Rome l'habit de Saint-Dominique. L'exemple de son ami agit vivement sur l'esprit de Piel, et le fortifia de plus en plus dans la pratique des vertus chrétiennes. Confident des pensées du P. Lacordaire, il fonda, en 1839, à Paris, la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste, dont il fut le premier prieur et dont le but est, selon les expressions du règlement, « la sanctification de l'art et des artistes par la foi catholique et la propagation de la foi catholique par l'art et les artistes ». Cette même année, Piel acheva le projet d'une église pour Ryens-les-Uziers, dans le département du Doubs, et leva le plan de l'é-

glise de Lisieux, où il était allé rejoindre sa sœur, malade depuis plusieurs mois. La mort de celle-ci dans les sentiments les plus pieux finit par le détacher tout-à-fait du monde; il résolut de consacrer à Dieu le reste de ses jours, et cela au moment même où M. Guizot était sur le point de lui confier une mission artistique en Sicile. La perspective de la fortune ne put pas plus le retenir que celle de la gloire. Au mois d'avril 1840, il prit congé de tous ses amis, et accompagna d'un jeune homme qui partageait ses intentions, il s'achemina vers Rome et rejoignit Requetat, qui était devenu le frère Pierre. Il entra dans le couvent de Sainte-Sabine, et fut ensuite envoyé à Bosco, près d'Alexandrie, en Piémont, pour y achever son noviciat. Le 23 mai 1841, il reçut l'habit de dominicain, avec le nom de *Pius*, en l'honneur du saint pape Pie V, fondateur de ce couvent. Les austérités auxquelles il se condamna, et qui déjà avaient coûté la vie à Requetat, ne tardèrent pas à déranger sa santé; mais, plein de foi et d'espoir, il remercia le ciel de ses souffrances, et ce fut au milieu d'une ferveur digne de l'église primitive, que la mort l'enleva le 19 décembre 1841. Un de ses amis, M. Teyssier, lui a consacré une *Notice biographique* (Paris, 1843, in-8°) à la suite de laquelle on trouve réunis, sous le titre de *L.-A. Piel reliquie* : 1° *Fragment d'un voyage architectural en Allemagne*; 2° *Salon de 1837*; 3° *Revue des nouvelles églises de Paris; la Madeleine*; 4° *Déclamation contre l'art païen*; 5° *Lettre à M. G. S. Trebutien*, conservateur-adjoint de la bibliothèque de Caen. Plusieurs autres lettres adressées par Piel à ses parents ou à des amis, toutes remarquables par les

sentiments et l'expression, sont disséminées dans la *Notice* citée. Voici, d'après M. Teyssier, le portrait de Piel avant qu'il entrât en religion : « Je n'ai jamais vu de type d'artiste « plus parfait. Ses cheveux, d'un « beau noir d'ébène, donnaient issue, « par deux angles rentrants, à un « front plein de majesté. Toutes les « parties de son visage étaient harmonieusement disposées, et jamais « homme n'exprima plus énergiquement que lui les sentiments qu'il « voulait faire passer dans l'esprit des « autres. Au simple appel de sa vocation, la grâce et la douceur venaient embellir de leurs touchantes expressions la hardiesse et la fierté naturelles de ses traits. Sans être beau, il plaisait. Un certain air de coquetterie, répandu sur toute sa personne, faisait de lui un cavalier assez accompli, quoique la charpente du corps laissât quelque chose à désirer. » A—v.

PIELLE (GUILLAUME); nous ignorons également l'époque de sa naissance que nous croyons pouvoir reporter aux premières années du règne de Charles VIII, et l'époque de sa mort qui dut précéder, de quelques années, celle de François I^{er}. Une pièce de vers de Jean Thévenard de Bourbon, imprimée à la suite du poème dont nous allons parler, nous apprend, et le titre de *Turonensis* qu'il ajoute à son nom, nous confirme dans l'opinion qu'il était né, sinon à Tours même, du moins en Touraine. Thévenard dit qu'il était issu d'une famille riche, et qu'il écrivait aussi bien en prose qu'en vers. On ne trouve son nom dans aucune biographie ancienne; c'est un oubli qu'il n'aurait pas dû encourir. A la vérité, il n'a laissé qu'un poème latin en deux chants intitulé : *Guillemi Piellei, Turonensis, de Anglorum ex*

Gallis Fuga et Hispanorum ex Navarra expulsioné, opus sane tersissimum et ingeniosum, Parrhysiis, Ant. Bonne-mère, 1512, in-4° goth. Cet ouvrage est remarquable à la fois par son élégance et par sa chaleur poétique. L'auteur y a imité Claudien, dont il paraît avoir emprunté le style et la manière, et même, parfois, conservé des réminiscences. Ce poème étant à peu près inconnu aujourd'hui, vu sa rareté, nous aurions dû peut-être en citer plusieurs fragments, notamment celui où, dans une harangue qu'anime un ardent patriotisme, Louis XII expose aux États du royaume la haine invétérée des Anglais contre la France, et la nécessité d'en purger le sol français; mais nous nous bornerons à transcrire les derniers vers de ce poème qui mettront le lecteur à même d'apprécier la facile versification de Pielle. Nous y voyons qu'il se proposait de chanter les victoires de sa patrie dans un autre poème qu'il n'eut peut-être pas le temps de terminer, ou dont le manuscrit aura disparu à sa mort :

Vos Aquitaniades nymphæ, quæ summa tenetis
Culina Pyrenes, quæ proxima rura Garumnæ
Accolitis, vestro lauros hederamque poetæ
Capite, quo posthæc meliori Francia Versu
Cantetur, cogatque Novi Franciscus ad arma
Carminis, instinctumque sacro sub corde furo-

rem.
Nam, si fata sinant, numero graviore, Thalia,
Francorum cantabis avos et bellica facta
Liligeræ gentis; postquam Mavorte frequenti
Vix tandem Francus tristem compesceat Ar-

glun
Quem sua sub tenebras rapuit Megæra silentis.
On voit que Pielle n'était pas indigne d'ouvrir la voie à Rapiu, à Commire, à Quillet, autres poètes latins dont s'enorgueillit la Touraine. L.—s.—d.

PIERRE (Saint), martyr, fut placé dans la dernière année du III^e siècle sur le siège patriarcal d'Alexandrie. Pendant la cruelle persécution de Dioclétien et de ses succes-

seurs, il montra autant de courage, de zèle, que de prudence. Par ses paroles et ses exemples, il consolait, fortifiait les confesseurs de la foi. Malgré la ferveur de ces premiers temps, l'Église vit des chutes déplorables. Plusieurs chrétiens, intimidés par la torture, découragés à la vue des supplices et de la mort, renièrent la foi de Jésus-Christ. Pour pallier leur apostasie, on ils envoyaient des païens qui sacrifiaient en leur nom, ou ils faisaient attester, par les magistrats, qu'ils avaient sacrifié, quoiqu'ils ne l'eussent point fait. La persécution étant apaisée, et ceux qui étaient tombés demandant à rentrer dans le sein de l'Église, le saint patriarche écrivit une épître canonique, dans laquelle, distinguant les différentes espèces d'apostasie, il imposait une pénitence pour chacune d'elles. Il fit déposer dans un concile, Méléce, évêque de Lycopolis, dans la Thébaïde, qui était accusé d'apostasie et de plusieurs autres crimes. Cet indigne évêque se vengea en accusant saint Pierre d'être trop indulgent envers ceux qui étaient tombés pendant la persécution. Ayant réussi à se faire un parti puissant, Méléce, au mépris de l'autorité métropolitaine, osa ordonner des évêques, et même en placer un dans le diocèse d'Alexandrie. Ces usurpations sacrilèges restèrent pendant quelque temps impunies, le saint patriarche ayant été obligé de se cacher pour se soustraire à la persécution. Sous Galère-Maximien, il fut emprisonné et mis en liberté peu de temps après. Le tyran Maximien étant venu à Alexandrie en 311, saint Pierre fut arrêté et décapité avec trois prêtres de son église. On n'avait pas même jugé à propos de les interroger, ni d'observer envers eux aucune formalité. L'é-

pître canonique du saint patriarche se trouve dans les Actes des conciles par Labbe, tome 1^{er}. Saint Pierre avait composé deux traités, l'un sur la Divinité et l'autre sur la Pâque. Les conciles d'Éphèse et de Chalcedoine ont cité des passages du premier.

G—y.

PIERRE le Chantre (PETRUS CANTOR), ainsi appelé parce qu'il exerça long-temps ces fonctions, était élève de l'église de Reims, et se rendit très-habile dans les hautes sciences qu'il enseigna avec beaucoup de succès à Paris, où il se fit chanoine régulier de Saint-Victor, fut reçu docteur en théologie à l'Université, et devint grand-chantre de la cathédrale. Sa réputation se répandit dans toute la France; les Tournaisiens le choisirent pour leur évêque en 1189. Mais des nullités s'étant glissées dans son élection, elle ne put réussir, quoique Étienne (voy. ce nom, XII, 447), abbé de Sainte-Geneviève, qui fut installé à sa place, se fût employé pour lui auprès du métropolitain dans une lettre où il fait ressortir les belles qualités de ce grand personnage, qu'il compare à Origène pour la science. Après le décès de Radulphe, doyen de Reims, le chapitre nomma Pierre pour lui succéder. Toutefois on n'est pas certain qu'il ait accepté cette dignité. Claude Robert (*Gallia Christiana*) dit que, pour laisser un exemple de vertu et de mépris des grandeurs de ce monde, il prit l'habit religieux en l'abbaye de Longpont, ordre de Cîteaux, au diocèse de Soissons, où il finit ses jours vers 1197. Il avait composé beaucoup de livres de théologie, tels que des *Commentaires* sur l'Ancien et le Nouveau Testament, un traité de *Contrarietate scripturæ*, etc., connu sous le nom de *Grammatica theologorum*; un traité sur les sacrements,

un autre sur les conciles, des sermons, etc. Plusieurs de ces ouvrages, restés manuscrits, se trouvent dans diverses bibliothèques. La *Somme* de Pierre le Chantre de *Sigillatione virtutum et commendatione virtutum*, appelée aussi *Verbum abbreviatum*, fut imprimée à Mons, 1639, in-4°, avec des notes de Georges Galopin, bénédictin flamand. Un opuscule *contra monachos proprietarios*, tiré de la même *Somme*, fut imprimé à Paris avec d'autres écrits analogues. Enfin J. Petit a inséré quelques parties du *Penitenciel* de Pierre le Chantre à la suite de celui de saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, dont il a donné une édition, Paris, 1677, in-4° (v. THÉODORE, XLV, 289). Quoique habile théologien, Pierre le Chantre était tombé dans une grave erreur : il croyait que la consécration des deux espèces eucharistiques était indivisible, et que le pain n'était changé au corps de Jésus-Christ qu'après la consécration du vin. L'abbé Fleury pense que ce fut pour prémunir les fidèles contre cette opinion erronée que l'on introduisit l'usage d'élever et d'adorer la sainte hostie avant la consécration du calice. — PIERRE de Celles (*Petrus Cellensis*), né à Troyes, fit ses études dans cette ville ; embrassa la règle de Saint-Benoît, et fut élu, en 1150, abbé de Celles, d'où lui vient son surnom de *Cellensis*. Ce monastère, appelé aussi le Montier-la-Celle, était situé à Sainte-Savine, l'un des faubourgs de Troyes. En 1162, Pierre alla gouverner l'abbaye de Saint-Remi à Reims ; et en 1182, il succéda, dans l'évêché de Chartres, à Jean de Salisbury (voy. ce nom, XL, 171), avec lequel il était en relation, ainsi qu'avec plusieurs personnages célèbres de cette époque, entre autres le pape Alexandre

III et saint Bernard. Il mourut le 17 février 1187. On a de lui des sermons sur les fêtes de l'année, des traités de morale, et un grand nombre de lettres. Ces lettres ont été publiées avec des notes, par le P. J. Sirmond, jésuite, Paris, 1613, in-8° (voy. SIRMOND, XLII, 427). Enfin dom Janvier (voy. ce nom, XXI, 403), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, a donné une édition des *Oeuvres* de Pierre de Celles, avec une préface de Mabillon, Paris, 1671, in-4° ; elles se trouvent aussi dans le tome 23 de la *Bibliotheca veterum Patrum*, édition de Lyon, 1677, in-fol. — PIERRE de Reims ou de Rains, capitaine rémois, dans le XIII^e siècle, était à la tête de la cavalerie rémoise et des communes environnantes, à la bataille de Bouvines, en 1214, sous Philippe-Auguste. Il en soutint le principal choc, et fit des prodiges de valeur. Rigord, moine de Saint-Denis en France, et historiographe du royaume, en parle avec éloge (voy. RIGORD, XXXVIII, 112).

L—C—J. et P—RT.

PIERRE (ASTOINE OU ANTHOINE) est appelé par quelques auteurs *Pierre de Narbonne* (voy. CORNARIUS (*Jean*), IX, 598, et CASSIANUS-BASSUS, VII, 294). Né au commencement du XVI^e siècle, il s'adonna d'abord à la jurisprudence, et obtint le titre de *licencié en droit*. C'est ainsi qu'il se qualifie lui-même en tête de son ouvrage, première traduction française des *Géoponiques*, ou des *XX Livres de Constantin-César, auxquels sont traités les bons enseignements d'agriculture, Poitiers, à l'enseigne du Pélican, 1543* (et non pas 1545, erreur de date assez commune). L'édition que nous avons sous les yeux, et dont l'exemplaire provient de la vente, après décès, des livres de M. Huzard, membre de l'Institut (section d'agri-

culture), est du format petit in-18 ; elle a été aussi imprimée à Poitiers , mais en 1550. Elle n'est cependant pas la dernière, et il est probable qu'elle a été revue par l'auteur. Au reste, il ne faut pas s'étonner qu'Antoine Pierre ait passé de l'étude de la jurisprudence à celle de l'agriculture. On sait maintenant que le rédacteur des *Géoponiques*, cette sorte de *Digeste agricole*, n'est pas l'empereur Constantin Porphyrogénète, mais Cassianus-Bassus, avocat consultant (scholasticus), auquel il avait comuandé cette compilation (v. CONSTANTIN VII, IX, 481). Enfin, le premier éditeur du texte seul des *Géoponiques*, à Bâle, en 1539, J.-A. Kollhuberger, plus connu sous le nom de *Brassicarius* (voy. LIX, 197), avait également étudié les lois, et prenait le titre de juriconsulte. Quant à Jean Hagenbut (*Cornarius*, IX, 597), premier traducteur latin des *Géoponiques*, il étudia et exerça même la médecine. C'est sur la première traduction latine, donnée par Hagenbut, dès l'année 1537, à Bâle, qu'Antoine Pierre a calqué sa traduction française. Comme il nous l'apprend dans une épître au lecteur, datée de 1543, il connaissait la nouvelle édition latine, publiée à Lyon la même année, par un certain Sulpitius Sapidus (peut-être Hagenbut lui-même), qui attribue, assez légèrement, les *Géoponiques* à Cassius Denuys d'Utique, comme traducteur du carthaginois Magon ; mais on serait tenté de croire, néanmoins, qu'Antoine Pierre connaissait peu le texte grec, et qu'il s'était contenté de la version latine du médecin saxon. Hagenbut avait mis, en tête de sa traduction, une épître latine contenant l'éloge de l'agriculture, et adressée *Illustri ac generoso domino, D. Wolphongo, comiti Stalbergen ac Werni-*

geraden, proposito ecclesiæ Halberstaden, etc. Antoine Pierre trouva sans doute l'épître à sa convenance ; car, sans prévenir le lecteur, il retranche seulement deux passages, change le mois et l'année, a surtout le soin de supprimer le titre, et de substituer au comte allemand son propre patron, le noble homme Hugues de Commanges (Cominge), *prothonotaire du Saint-Siège apostolique, seigneur d'Herce en Couserans*, etc. Hagenbut avait cité les vers de Virgile : *ô fortunatos !* Ant. Pierre les traduit ainsi :

« O trop heureux, vous, laboueurs de terre,
 « Si de voz biens aviez la cognoissance ;
 « Elle produit, loing de discord et guerre,
 « Les nobles fruitcz, dont vivez à plaisance ! »

L'épître finale au lecteur, dont nous avons déjà parlé, contient ces réflexions fort justes sur les difficultés de la traduction : « Si tu veulx considérer ung peu combien il y a de différence entre mettre par escript une chose que nous aurons inventée, et traduire ung livre de latin en françoys, qui aura esté inventé et escript par autre que par nous, tu pourras facilement juger que le traducteur a beaucoup plus de peine et travaille plus son esprit, que ne scaurait faire le compositeur... Aujourd'hui, on voit plusieurs livres traductz en françoys, qui sont subjectz à correction.... Les ungs ressemblent estre escumeurs de latin, on pélerins : les autres, en voulant traduire de mot-à-mot l'œuvre, ont délaissé à expliquer le vouloir de l'auteur. » Cette traduction, maintenant oubliée, a joui d'une grande estime, puisque le *Manuel du libraire* (1843) en compte six éditions, publiées à peu de distance les unes des autres, à Poitiers, à Lyon et à Paris. En 1704, P. Needham, dans son édition grecque-la-

tine des *Géoponiques*, faisait mention de la traduction française, et en 1781, J.-N. Nielas (voy. LXXV, 364) désignait l'auteur sous le nom de *Antonius Petrus Narbonensis*. N—F—E.

PIERRES de Fontenailles (le chevalier JOSÉPH-PASCAL de), né au château d'Épigny, commune de Liguacil, en Touraine, le 11 août 1717, entra jeune dans le régiment de Poitou, infanterie; fit avec distinction les guerres d'Italie, d'Allemagne, et fut, pendant quelques mois, prisonnier en Hongrie. Devenu capitaine et chevalier de St-Louis, à l'âge de 32 ans, il vit que, sans protection à la cour, il ne pouvait aller plus loin, et se décida à quitter le service et à se retirer dans sa province où il se livra à la versification, et finit par faire paraître un recueil de ses productions, sous ce titre : *Poésies du chevalier de Pierres de Fontenailles*, Poitiers, J.-Félix Faulcon, 1751, in-8°. Ses vers sont, en général, médiocres, et ce qu'il a donné de mieux est son *Éloge de la guerre*. Quant à la pièce principale, qui est un poème en quatre chants et en vers libres, ayant pour titre *le Pâté d'Angoulême*, elle est dépourvue de tout sel, et ne mérite pas la peine d'être lue. Pierres de Fontenailles mourut à Loches, le 4 oct. 1772. F—T—E.

PIETRA-SANTA, en latin *a Petra Sancta* (SILVESTRE), né à Rome en 1590, entra en 1608 dans la compagnie de Jésus, et, avant d'avoir fait profession, enseigna les humanités pendant trois ans, puis la philosophie à Ferrare dans la Marche d'Ancône. Pierre-Louis Carafa, alors gouverneur de cette ville, et qui devint plus tard cardinal, charmé des talents et des vertus du jeune prêtre, le prit pour confesseur et l'emmena avec lui à Cologne, où il allait ren-

plir les fonctions de nonce apostolique. Durant son séjour en Allemagne, Pietra-Santa composa deux opuscules, intitulés : *Iter Fuldense, ad visitationem ejus canobii*, et *Iter Moguntinum*, etc., *ad electionem archiepiscopi*, imprimés à Liège, 1627 et 1629, in-4°; mais auxquels il ne mit pas son nom. Ce fut entre les mains du nonce qu'il fit ses vœux de religion en 1626. De retour en Italie, il devint recteur du collège de Lorette, et se fixa ensuite à Rome, où il se concilia l'estime des plus hauts personnages. Il y prononça devant le pape Urbain VIII l'oraison funèbre de l'empereur Ferdinand II, lors du service qui fut célébré en mémoire de ce monarque. L'orateur n'avait eu qu'une seule nuit pour préparer son discours, imprimé à Rome, 1637, in-4°. il mourut dans cette ville, après avoir subi l'opération de la pierre, le 8 mai 1647. Outre les ouvrages que nous venons de citer et quelques écrits de controverse contre les ministres protestants, Pierre du Moulin et André Rivet (voy. ce nom, XXXVIII, 155), on a de Pietra-Santa : I. *Sacre bibliorum metaphore, et ex iis documenta morum centuria I*, Cologne, 1631, in-4°. II. *De symbolis heroicis libri IX*, Anvers, 1634, in-4°, avec fig.; Amsterdam, 1682, in-4°. III. *Tessere gentilitiæ, ex legibus fecialium descriptæ*, Rome, 1638, in-fol., très-rare. Ces deux derniers ouvrages, qui traitent de l'art héraldique, sont fort curieux. On regarde Pietra-Santa comme l'inventeur de l'ingénieuse méthode de désigner, dans la gravure, par des points et par des ligues, les couleurs de l'écusson. IV. *Thaumasia veræ religionis contra perfidiam sectarum*, Rome, 1643-55, 3 vol. in-4°, dont le dernier fut publié après la mort

de l'auteur. On a encore de lui : 1^o *Vita Roberti cardinalis Bellarmini*, trad. de l'italien de Jacques Fuligatti (voy. ce nom, XVI, 165), avec des augmentations, Liège, 1626, in-4^o; Anvers, 1631, in-8^o; — 2^o *Vita Gregorï X, pont. max.*, trad. de l'italien, Rome, 1655, in-4^o (ouvrage posthume). Enfin, on lui doit une édition des œuvres d'Edmond Campian (voy. ce nom, VI, 643), Anvers, 1631, in-8^o. Pietra-Santa joignait à un style élégant des connaissances variées et profondes. Henri Dupuy, dans ses *Vindicie Circuli urbaniani*, l'appelle *cælestis ingenii æternæque eruditionis vir*. J.-V. Rossi (*Erythæus*) en fait un grand éloge dans sa *Pinacotheca*; et le P. Southwell lui a consacré un article dans la *Biblioth. Soc. Jesu*, p. 744. P—RT.

PIETRE (SIMON) fut le premier d'une famille de médecins qui se rendit célèbre dans le XVI^e et le XVII^e siècle. Né vers 1525, au village de Varède, près de Meaux, fils d'un riche fermier, il fit de très-bonnes études à Paris, et y fut reçu docteur en 1549, puis professeur et enfin doyen en 1564. Ami particulier de Ramus, il avait comme lui adopté les opinions du protestantisme, et il eût péri avec lui dans les massacres de la Saint-Barthélemi, si la tendresse prévoyante de son gendre Riolan ne l'eût contraint de se tenir caché dans le monastère de Saint-Victor. Quelle que fût la défaveur qui résultât pour Pietre, à la cour, de ses opinions religieuses, l'extrême confiance qu'inspirait son habileté le fit appeler auprès du roi Charles IX, dans la dernière maladie de ce prince; mais ce fut trop tard, tout espoir était perdu quand il arriva. Lui-même mourut peu de temps après, laissant une nombreuse famille, notamment

un fils aîné qu'il avait élevé avec beaucoup de soins, et qui devait ajouter à l'illustration de son nom. S. Pietre n'a publié que six *Consultations* imprimées parmi celles de Fernel. — PIETRE (Simon), fils aîné du précédent, surnommé *le Grand* pour le distinguer des autres individus de sa famille, médecins comme lui, naquit à Paris en 1565; y fit de bonnes études, fut reçu docteur et professeur au collège royal. Doué d'une rare éloquence, il acquit une grande réputation. On raconte qu'il donnait en même temps à ses écoliers deux leçons de médecine, l'une selon le système d'Hippocrate, et l'autre selon Gallien. René Moreau a dit de lui : *Vir medicæ artis tantum sciens et intelligens, quantum humana mente capi et concipi potest*. Gui-Patin l'appelle : *Vir maximus et plane incomparabilis*. Simon Pietre n'était pas seulement un éloquent professeur, il pratiqua long-temps avec beaucoup de zèle et de succès. Il passa plusieurs années de sa vie dans une terre qu'il possédait en Touraine, et mourut à Paris, en 1618, d'une fièvre pourpre, qu'il contracta en soignant un malade, découvert trop brusquement en sa présence. Fort opposé à l'usage des sépultures dans les églises, il avait ordonné par son testament qu'on l'enterrât au cimetière de Saint-Étienne-du-Mont, et l'on y voyait encore, naguère, la pierre qui recouvrait sa tombe, avec cette inscription qu'avait fait graver son fils, avocat au Parlement : *Simon Pietre, vir pius et probus, hic sub dio sepeliri voluit, ne mortuus cuiquam noceret, qui vivus omnibus profuerat*. On a de lui : I. *Disputatio de vero usu anastomoseon vasorum cordis in embryo*, Tours, 1593, in-8^o. II. *Lienis censura in acerbam admonitionem Andreæ*

Laurentii, Tours, 1593, in-8°. III. *Nova demonstratio et vera historia anastomoseon vasorum cordis in embryo, cum corollario de vitali facultate cordis in eodem embryo non otiosa*, Tours, 1593, in-8°. — PIETRE (Nicolas), frère puîné du précédent, fut doyen de la Faculté de médecine de Paris, et mourut en 1649, à l'âge de quatre-vingts ans. — Son fils PIETRE (Jean), fut aussi docteur doyen de la même Faculté, et mourut en 1630. — PIETRE (Jean), le dernier docteur de cette illustre famille, fut reçu en 1634, devint doyen en 1648, et mourut en 1666. — PIETRE (Nicolas), né dans le Sennonais, d'une autre famille que les précédents, fut aussi un médecin distingué de la Faculté de Paris, et mourut dans cette ville, vers la fin du XVI^e siècle.

D—G—S.

PIETRI (PIETRO de') ou **PETRI**, peintre, naquit à Premia, dans le territoire de Novare, en 1671. C'est à tort qu'Orlandi le fait naître à Rome et que d'autres historiens lui donnent l'Espagne pour patrie. Il vint assez jeune à Rome, et entra dans l'école de Carle Maratte. Il mêla à la manière de ce maître quelques-unes des qualités de Pierre de Cortone; mais il le fit avec réserve, et n'adopta de ces deux artistes que ce que chacun d'eux avait de bon. Employé par le pape Clément XI dans les travaux de la tribune de Saint-Clément, et chargé de quelques autres ouvrages, il y déploya un véritable talent; mais la faiblesse de sa santé et une modestie exagérée nuisirent à sa réputation, et l'empêchèrent d'obtenir pendant sa vie la renommée que ses ouvrages obtinrent quand il eut cessé de vivre. Il avait fixé son séjour à Rome, et il y mourut prématurément, en 1716.

P—S.

PIETRO (MICHEL, cardinal di), l'un des plus courageux conseillers de Pie VII, et qui a passé en France pour être le principal auteur de la bulle d'excommunication lancée contre les fauteurs de la spoliation du Saint-Siège et de l'occupation des États romains, naquit dans la ville d'Albano, près de Rome, le 18 janvier 1747. Il fit ses premières études au séminaire de cette ville, dont son père, négociant fort riche, était un des bienfaiteurs, et il vint les terminer, dans la capitale, d'une manière brillante. Distingué par Pie VI, qui savait si ingénieusement reconnaître et récompenser les talents des prélats, il fut nommé secrétaire d'une congrégation créée à l'occasion des troubles qui agitèrent l'Église en Italie, et qui étaient suscités par Ricci, évêque de Pistoie. Celui-ci voulait introduire dans la pieuse Toscane les erreurs du jansénisme. Di Pietro concourut avec le savant Gerdil à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei*, qui condamna les actes du synode présidé par Ricci: et il publia ensuite, contre ces mêmes actes, un mémoire qui annonçait un grand talent de dialectique. Bientôt nommé évêque d'Isaure *in partibus*, puis consultant de l'Inquisition, il resta à Rome comme délégué de Pie VI, lorsque ce pontife fut enlevé pour être conduit d'abord à la chartreuse de Florence, puis à Valence. Les circonstances étaient alors désastreuses, et di Pietro tint une conduite prudente. La faveur de ce prélat devait augmenter, lors de l'exaltation de Pie VII en 1800, et il fut nommé patriarche de Jérusalem, puis créé cardinal le 9 août 1802. C'était lui qui avait particulièrement suivi à Rome les travaux relatifs au concordat de 1801. Le prélat Castiglioni (voy. PIE VIII, p. 159) possédait la

confiance de Pie VII, pour quelques questions particulières qui devaient être examinées avec célérité ; di Pietro, plus lent, ne travaillait pas toujours au gré des autorités chargées d'employer ses talents, et plusieurs fois Consalvi dit qu'il était obligé de stimuler un zèle à bon droit circospect et même effrayé de la marche des évènements. On croit que di Pietro fut le premier qui vit le grand avantage que Rome pouvait tirer, pour le bien de la religion, des négociations de 1801. Consalvi, livré à des méditations politiques, assurément plus mondaines, jaloux d'avoir à traiter avec le vainqueur de Marengo, ne comprit que plus tard, comme cela était naturel, ce qu'avait vu, du premier regard, l'homme profondément caoniste, qui excellait dans la science théologique et qui avait étudié à fond l'histoire de la papauté. Di Pietro accompagna Pie VII à Paris, pour la cérémonie du sacre : la partie des affaires qui concernait les réclamations de Rome fut confiée à ses soins, et il eut occasion de se lier avec monseigneur Sala, auditeur de la nonciature, depuis cardinal, et dont il resta l'ami jusqu'à la fin de sa vie. Quand les persécutions éclatèrent, di Pietro fut chargé de rédiger diverses pièces diplomatiques qui devaient répondre aux attaques des novateurs. Il envoyait des informations à monsignor Mauri dont il a été parlé plus haut (voy. PIE VII, p. 154). Di Pietro revit la bulle d'excommunication, mais il n'en fut pas précisément l'auteur. Alquier, dans une conversation avec di Pietro, dit quelques paroles sur ce terrible document que l'on préparait alors, et il s'imagina, d'après des réponses modestes, que di Pietro en était le rédacteur. Cet avis, transmis à

Paris, prévalut toujours dans plusieurs ministères, et surtout dans celui de la police, qui, par système, affectait des opinions contraires à celles du ministre des relations extérieures. Ce dernier département croyait Pacca rédacteur de l'excommunication, et il entretenait Napoléon dans cette idée (v. PIE VII, p. 135). Quand les cardinaux se trouvèrent en France, après 1809, di Pietro fut du nombre de ceux qui, ayant assisté au mariage civil de Napoléon, en 1810, ne voulurent pas assister au mariage religieux. Il fut relégué, avec les cardinaux Gabrielli et Opizzoni à Semur, en Bourgogne, où suivant sa coutume, la police voulait voir en lui l'auteur de la bulle *Quum memoranda*. A la fausse paix de 1813, di Pietro, réclamé directement par Pie VII, eut la permission de venir à Fontainebleau. Sa douceur, pendant sa relégation, ses paroles toujours résignées et même respectueuses pour *Napoléon guerrier*, avaient fait croire à Rovigo que ce cardinal, à peine rendu à son maître, l'engagerait à soutenir l'inique concordat du 25 janvier : mais ces calculs furent trompés. Au premier mot, Pie VII reconnut que di Pietro venait l'encourager à protester, et le fortifier dans son commencement de repentir. Pacca ne nomme pas, dans ses *Memorie*, le cardinal pieux et savant qui engagea Pie VII à célébrer la messe, devoir dont il croyait pouvoir s'abstenir quelque temps dans son immense douleur. Ce cardinal fut, à ce qu'on nous a assuré, di Pietro. Cette éminence avait besoin de s'appliquer pour trouver ce degré de certitude qui enlève les indécisions. Mais il crut alors qu'il fallait manifester une opinion prompte et décidée. L'action de beaucoup d'autres de ses collègues fut

aussi spontanée, et Pie VII acheva la noble entreprise. Quelques personnes, voyant di Pietro grave, timide, ne parlant presque jamais, cherchaient s'il y avait de l'esprit sous cette enveloppe épaisse : elles avaient tort ; ce cardinal était doué d'un esprit fin et délicat. Cependant, il faut dire que sa prudence le rendait réservé à l'excès, ailleurs que devant le pape et Consalvi. Un jour, à l'ambassade de France, on le conduisait à travers les autres convives à une place très-honorable, et il disait : « J'irai où l'on voudra, et même là si l'on veut. » (Il montrait les couverts du bas de la table.) Di Pietro traita encore les affaires ecclésiastiques de France au retour de 1814 ; mais il était opposé à la révocation de son concordat de 1801, qu'il défendait par des raisons fortes et animées. Cependant il consentit au concordat de 1817 ; et, quand ce pacte fut repoussé à Paris, il était singulier de voir Consalvi persister à soutenir la seconde opération, et di Pietro attendre, sans presque proférer une parole, la volonté de Dieu dans cette affaire. Tandis que di Pietro gardait cet absolu silence, Consalvi s'écriait, sans nul doute, imprudemment : « Nous avons vaincu les *jacobins tricolores* ; nous vaincrons les *jacobins blancs* ». Si je n'avais pas entendu ces paroles, qui m'ont été adressées à moi-même dans le salon de la duchesse de Devonshire, je ne croirais jamais que Consalvi ait pu les prononcer. La Providence a laissé debout le grand et mémorable traité dont di Pietro est un des principaux auteurs. Nous ajouterons que ce cardinal, quand il consentait à passer pour le rédacteur de l'excommunication, n'agissait que par un sentiment de charité et d'affection pour le père Fon-

tana, auteur primitif et véritable de la bulle. Ce témoignage de dévouement et d'abnégation de soi-même ne doit pas être négligé par l'histoire. En 1821, le bon pape Pie VII dit un matin : « Quelles seront nos douleurs du mois de juillet de cette année ? » On lui annonça, peu de temps après, la mort du cardinal di Pietro, alors sous-doyen du sacré collège. On s'accordait à pleurer un homme rempli de talents, de modestie, de résignation, de courage. Après les grands services qu'il avait rendus en 1794, en 1799, en 1801, en 1806, en 1808, en 1809, en 1814, on ne pouvait oublier ses négociations en 1817 et en 1819 ; on ne pouvait s'empêcher d'honorer cet homme toujours grave qui ne cédait jamais à un mouvement irréfléchi, dont la tête forte et l'esprit invariable firent, pendant tant d'années, un des conseils les plus éclairés du Saint-Siège. Je me rappellerai toujours la manière savante et délicate dont il termina un jour des entretiens sur les évêques constitutionnels : « Messieurs, écoutez un de vos évêques, un évêque de Marseille, Salvien ; cet antique fils du Saint-Siège disait chez vous : « *Ita est enim ecclesia Dei quasi oculus. Nam ut in oculum etiamsi parva sordis incidat, totum lumen obæcat. Sic in ecclesiastico corpore, etiam si pauci sordida faciant, prope totum ecclesiastici splendoris lumen offuscatur* » ; car l'Église de Dieu est comme l'œil ; en effet, si une petite impureté tombe dans l'œil, elle obscurcit toute la clarté ; de même, dans le corps ecclésiastique, si un petit nombre est taché d'impureté, presque toute la clarté de la splendeur ecclésiastique est offusquée (1). Nous dirons encore que la

(1) Salvien, *De Gub. Dei*, liv. VII.

lettre qui fut écrite à Napoléon par Pie VII, la veille du sacre, fut l'ouvrage du cardinal di Pietro (voy. PIE VII, page 118). Un grand parti de *zélanti* le portait à la papauté, mais il ne secondait pas les vues de ses amis par un consentement aussi hardi que celui qu'on lui demandait. C'est à Rome que, par élection, on accorde une des plus grandes dignités de l'univers, et c'est à Rome, en même temps, que la vertu de l'humilité religieuse est le plus hautement pratiquée à cet égard. Consalvi, lui-même, qu'on aurait pu croire ambitieux, disait dans le conclave de 1823, « que l'amitié et la confiance des couronnes ne comptent pas sur moi, car je donnerais l'exemple d'un refus public ».—Un frère du cardinal di Pietro était venu s'établir en France, et il y a laissé des enfants qui ont fait honorablement la guerre en Égypte, et qui ont rempli avec distinction divers emplois publics.—Un neveu du cardinal, né à Rome de son frère Pamfilo, suit aujourd'hui la carrière politique; c'est un homme de mérite et de science qui arrivera promptement à la pourpre. Il a déjà rendu de grands services, et il sera, comme son oncle, quoique dans une autre carrière, un des ornements du sacré collège.

A—D.

PIEYRE (PIERRE-ALEXANDRE), auteur dramatique, naquit à Nîmes, le 30 avril 1752, de parents protestants. Après avoir fait ses études à Paris, il retourna dans sa famille, et travailla dans la maison de commerce de draperie en gros, dont son père était le chef; mais, dominé par le goût de la littérature dramatique, il en avait peu pour les affaires. Ayant composé une comédie en cinq actes et en vers, *l'École des pères*, qui fut représentée

avec succès, en 1782, à Nîmes et à Montpellier, il revint à Paris, où elle fut reçue et jouée au Théâtre-Français, le 1^{er} juin 1787. Elle eut quarante représentations, et a toujours été bien accueillie à toutes ses reprises. Cette pièce valut à l'auteur une lettre du duc de Duras, au nom du roi et de la reine, avec une riche épée, sur la poignée de laquelle les armes de France étaient gravées, avec ces mots : *Don du roi à M. Pieyre, auteur de l'École des pères, 1^{er} février 1788*. Une autre comédie, *les Amis à l'Épreuve*, en un acte et en vers, fut représentée le 19 juillet 1787 avec le même succès, et l'auteur les fit imprimer ensemble, 1788, in-8°. Comme il avait mis, en tête de la première, une *Épître dédicatoire* au duc du Chartres (aujourd'hui roi des Français), âgé alors de quatorze ans, il fut attaché à la personne de ce prince, dont l'éducation n'était pas encore terminée. Il fit dès-lors partie de la maison d'Orléans, et, à la fin de 1790, il eut un appartement au Palais-Royal, à côté de celui du jeune duc. Pieyre le suivit à la garnison de Vendôme, en 1791, puis à Valenciennes et à Metz, et revint à Paris après l'affaire de Valmy, en 1792. Son mariage avec la veuve du poète Barthe (voy. ce nom, III, 438) l'empêcha de faire avec ce prince la campagne de Belgique et probablement d'émigrer avec lui. Il emmena sa femme passer l'hiver à Nîmes et le printemps à la campagne, à quinze lieues de cette ville. Ils y vécurent tranquilles pendant tout le régime de la terreur, et ne revinrent à Nîmes qu'après la mort de Robespierre. En 1799, Pieyre alla se fixer à Paris, où, malgré les échecs qu'avait éprouvés sa fortune, il ne sollicita aucune place, et conserva son indépendance. Il avait

pendant fait imprimer, la même année, avec une courte dédicace en vers au ministre François de Neufchâteau, une comédie en cinq actes et en vers, *la Maison de l'Oncle*, refusée au Théâtre-Français, parce qu'elle ressemblait un peu, par le fond du sujet, au *Vieux célibataire*, de Collin d'Harleville, quoiqu'elle en différât par le plan et les caractères. Il avait aussi publié, en 1804, mais seulement avec les lettres initiales de son nom, *la Quatrième race*, sorte de petit poème sur l'avènement de Napoléon à l'empire. Après la mort de sa femme, en 1806, il se retira auprès de son frère, préfet à Orléans, et partagea sa résidence entre cette ville et Paris, où il donna, en 1808, une édition de ses *Pièces de théâtre*, 2 vol. in-8°, réimprimée ou revêtue d'un nouveau titre en 1811. Elle contient *l'École des pères*; *les Amis à l'épreuve*; *la Princesse d'Élide*, de Molière, mise en trois actes et continuée en vers, et qui, malgré ces changements faits avec goût, n'a jamais été représentée; *le Philosophe amoureux*, comédie en trois actes et en vers, réduite d'après *les Philosophes amoureux* de Destouches; l'abrégiateur, en retranchant deux actes, a supprimé un des philosophes et deux rôles de femmes : un arrangement pour jouer en trois actes *le Dépit amoureux*, de Molière, qu'on a disséqué sans goût pour le réduire à deux actes, et que Cailhava, malgré ses corrections et ses variantes, n'avait pu maintenir en cinq actes sur la scène; *le Garçon de cinquante ans*, même pièce que *la Maison de l'oncle*, avec quelques changements, et représentée, en 1806, à Orléans; *Orgueil et vanité*, comédie du temps passé, en trois actes et en vers, imitée des *Donne Pontigliose* de Goldoni, et qu'il ne faut pas confondre

avec une comédie de Souque, sous le même titre; celle de Pieyre, reçue à l'Odéon, n'a pas été jouée; *l'Intrigue anglaise*, en cinq actes et en vers, reçue à l'unanimité en 1800, au Théâtre-Français, et rayée du tableau deux ans après. Le succès qu'elle obtint à Orléans, sur un théâtre de société, détermina l'auteur à la faire jouer à l'Odéon, où elle eut, en 1809, douze représentations. Le plan, le style et l'intrigue n'ensont pas sans mérite. A la fin du 1^{er} volume de cette édition, sont des corrections et changements aux trois dernières pièces, et le 2^e volume est terminé par *la Quatrième race*. Pieyre a donné depuis : *la Naissance du roi de Rome* (dans *les Hommages poétiques* de Lucet); *la France*, abrégé historique et philosophique, en vers, 1815, in-8° de 32 pages, pièce en l'honneur des Bourbons. Il a encore publié *la Veuve-mère*, comédie en un acte et en vers, 1825, in-8°, non représentée. Dégoûté des intrigues de coulisses, et ne voulant pas faire la cour aux comédiens, il renonça à travailler pour le théâtre, quoiqu'il eût besoin d'améliorer sa position de rentier. La restauration lui aurait été avantageuse, malgré ses deux brochures pour Napoléon et pour son fils, si son âge et plus encore son aversion constante pour les affaires, ne l'eussent d'abord détourné d'accepter les offres bienveillantes du duc d'Orléans, et d'entrer dans son administration. Il consacra néanmoins ses loisirs aux intérêts de Madame Adélaïde; et lorsque, en 1824, un accroissement d'héritage eut permis à cette princesse de se former une maison, Pieyre devint secrétaire de ses commandements, sans avoir besoin d'en remplir les fonctions. Il eut son logement au Palais-Royal, et c'est là qu'il mourut, le 30 juin 1830, un

mois avant que le frère de sa protectrice montât sur le trône. Associé de l'Institut en 1795, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1816, et membre des Académies de Nîmes et de Montpellier, Pieyre n'a jamais été membre de l'Institut, parce qu'il n'était qu'homme d'esprit et honnête homme, et que cela ne suffit pas aujourd'hui pour parvenir. — **PIEYRE** (le baron *Jean*), frère du précédent, naquit à Nîmes, le 4 février 1755. Il montra des dispositions précoces pour la poésie, et à quatorze ans, il mit en vers *le Français à Londres*, de Boissy, en supprimant les rôles de femmes de cette comédie, qui fut jouée au collège. En 1779 et 1780, il voyagea en Italie comme amateur des beaux-arts, fut reçu à Rome membre de l'Académie des Arcades, et admis à son retour à celle de Nîmes. Associé à la maison de commerce de son père, il cultivait toujours la littérature, et il avait fait recevoir à Paris une comédie en cinq actes et en vers, lorsque la révolution le força de renoncer aux lettres et au commerce. Électeur en 1789, membre du directoire du département du Gard en 1790, et député à l'assemblée législative en 1791, Pieyre y siégea à la droite, parla rarement, mais fut très-utile dans les comités. A près le 10 août 1792, il retourna à Nîmes, et y fut membre, puis président du bureau de conciliation pendant les orages de la terreur; et, après le 9 thermidor (1794), membre, puis procureur-syndic du district de Nîmes, et en 1796, administrateur du département du Gard, dont il devint président en 1799. Appelé à la préfecture de Lot-et-Garonne en 1800, il obtint celle du Loiret en 1806, sans l'avoir demandée.

Administrateur zélé, intègre et habile, il fut proposé deux fois pour candidat au Sénat conservateur par les départements du Gard et de Lot-et-Garonne. C'est à tort qu'on lui a reproché d'avoir fait arrêter à Orléans, en avril 1814, le colonel Saint-Simon et un officier anglais envoyés dans le Midi par le gouvernement provisoire, pour annoncer au maréchal Soult la cessation des hostilités, de les avoir dirigés sur Blois, où résidait l'impératrice régente, et d'avoir en quelque sorte provoqué la bataille de Toulouse, que l'arrivée de ces agents aurait peut-être empêchée; mais Pieyre ne fit arrêter personne, et les communications entre Paris et le midi ne furent interceptées que par le cordon qu'avait établi Joseph Bonaparte. Pieyre s'empressa de proclamer le gouvernement des Bourbons, le 9 avril, à Orléans, où se trouvait Marie-Louise; mais il fut remplacé, le 28, dans sa préfecture par le baron de Talleyrand. Retiré à Paris, puis à Nîmes, il fut élu député du Gard à la Chambre des représentants, pendant les Cent-Jours de 1815. Il n'accepta point, et revint bientôt à Paris, où il est mort en 1839, à l'âge de 85 ans. Créé baron, en 1814, par Napoléon, et maintenu par Louis XVIII, Pieyre avait continué dans sa vieillesse à cultiver les lettres; mais bien qu'il fût doué d'un talent très-remarquable pour improviser des vers de société, et qu'il ait composé des comédies, des mémoires, des discours académiques, il n'a rien publié jusqu'en 1830, où il donna un *Discours sur l'abolition de la peine de mort*, in-8°. — **Adolphe-Jules-Jacques PIEYRE**, fils du précédent, né à Nîmes en 1783, fut auditeur au Conseil d'État sous le régime impérial, puis sous-préfet à Nîmes en 1811. Il donna sa démis-

sion en 1815, pendant les Cent-Jours, et vint trouver son père à Paris, où il se fixa pour l'éducation de sa famille. Attaché à la compagnie d'assurances générales sur la vie des hommes, il en était depuis plusieurs années administrateur, lorsqu'il mourut vers 1836.

A—T.

PIGAULT-LEBRUN (CHARLES), le plus fameux romancier de l'époque impériale, naquit à Calais, le 8 avril 1753. Son père, Pigault de l'Épinoï, était juge au tribunal de la ville, et descendait fort indirectement sans doute, et sans que cela fût bien prouvé, d'Eustache de Saint-Pierre, noblesse dont, malgré ses antipathies aristocratiques, il s'est toujours montré fort glorieux. Doué d'une grande vivacité d'esprit, le jeune Pigault eut terminé ses études, c'est-à-dire sa rhétorique, au collège des Oratoriens de Boulogne, avant quinze ans. Ce n'est pas à dire que ces études aient été fortes : ce qui lui plaisait surtout, c'était la littérature du jour en tant que frivole et moqueuse, c'était la philosophie en tant que paradoxale et commode. Il eût assez volontiers passé indéfiniment des mois, des années dans l'oïseté, chausonnant de temps en temps quelques compatriotes de l'un ou de l'autre sexe, ou bien pris du service dans quelque corps militaire, à condition de ne pas y être un simple soldat. Mais son père l'envoya chez un M. Crawford, négociant à Londres dans la cité. Bien que la régularité, l'assiduité qu'exigent, surtout lors du noviciat, la carrière commerciale, ne pussent être que médiocrement du goût de Pigault, il s'acquiesça jusqu'à certain point les bonnes grâces de son maître ; et, au bout de deux ans, il était subrécargue à bord d'un navire frété pour les Indes. Mais il ré-

pondit mal à cette confiance. Dès ce temps-là, fort déréglé dans ses mœurs et se livrant sans retenue à ses passions, il avait trouvé moyen de séduire la fille de M. Crawford, et il l'avait entraînée à s'enfuir. Pour comble de malheur, le bâtiment fut quelques jours après battu par une tempête, et périt corps et biens. Très-peu de personnes échappèrent à la mort, et la fugitive ne fut pas de ce nombre. On comprend qu'après un tel événement il n'osa pas retourner à Londres, où la juste indignation de son maître n'eût point calmé un désespoir qui, on doit le reconnaître, fut profond et sincère. Jusque dans sa vieillesse, il en garda le souvenir, ou du moins il en parla avec une apparence de chagrin et de repentir dans plusieurs de ses écrits. Se bornant à lui donner par une lettre la nouvelle du double malheur qui l'atteignait dans sa fortune et dans ses affections, il regagna Calais. Mais là il trouva un accueil plus courroucé encore, et plus sombre que celui qu'il eût eu à braver en Angleterre. Son père était un de ces caractères loyaux et graves qui entendent inflexiblement l'honneur ; il ne daigna point écouter les explications de son fils, et sollicita contre lui une lettre de cachet, qu'il obtint sans peine (1771). Pigault resta deux ans dans une prison, où il eut tout le loisir de perfectionner son éducation, et de réfléchir aux funestes résultats de son inconduite. Toutefois nous ne pensons pas que telles aient été ses méditations. Loin de là, comme Mirabeau et peut-être pour des motifs non moins graves, prisonnier en ce même moment au midi de la France, ainsi qu'il l'était au nord, il s'irritait de plus en plus contre ce droit du plus fort, et contre ce qu'il appelait les abus de la puissance paternelle. Enfin il sortit, et quelques semaines après, ne se

souciant pas d'essayer de nouveau la carrière commerciale, ayant le barreau en horreur, il entra, du consentement de son père, dans la gendarmerie d'élite (1773). Ce consentement était d'autant plus indispensable que l'on n'entraît dans ce corps qu'en justifiant d'un revenu de six cents livres. C'était une troupe d'élite et privilégiée dite *Petite-Maison du Roi*. Aussi Pigault disait-il gaîment : « Je sors d'une maison royale et j'entre dans la maison du roi ». Le corps était à Lunéville. C'est là que Pigault passa deux ou trois années pendant lesquelles il goûta de la vie de garnison. Elle lui plut assez sous quelques rapports : franc, évaporé, brave, ennemi du travail, ne reculant devant aucune folie, il ne pouvait que se trouver à l'aise parmi des jeunes gens de bonne famille, de son âge, dont le plaisir était la grande affaire, et qui aimaient à s'entendre appeler mauvaises têtes. Il eut sa part de duels, de parties extravagantes, de punitions gaîment supportées. On parla beaucoup dans le temps en Lorraine d'une échauffourée de MM. les gendarmes d'élite, qui, piqués de ce qu'aucun d'eux n'avait reçu d'invitation pour un grand bal offert aux dames de Nancy par le Régiment du Roi, entrèrent de force dans la salle du bal, et se mirent à en faire les honneurs aux officiers mêmes qui avaient refusé de les admettre (1).

(1) Le triomphe de MM. les gendarmes d'élite ne fut cependant pas complet : ils n'avaient réussi qu'à s'emparer de la salle et à rendre le bal impossible (car nulle dame n'avait accepté leur invitation pour la danse), quand le colonel de la Petite-Maison du Roi, M. d'Autichamp, instruit un peu tard, parut dans la salle, ouvrit lui-même le bal avec les officiers du Régiment du Roi, sans permettre à un seul des siens d'y prendre part, et même en leur ordonnant les arrêts, et sauva ainsi l'honneur du corps sans froisser

De là résulta, le lendemain, un duel de douze contre douze, où Pigault reçut pour sa part trois coups d'épée. Il les méritait bien en sa qualité d'auteur ou du moins de boute-en-train principal de la scène de la veille (1774). Ses camarades l'en aimèrent encore davantage, car ils n'avaient point attendu jusque-là pour être captivés par cette verve, cette intarissable gaîté, que plus tard Pigault devait porter dans ses écrits. Il était devenu le coryphée et l'idole du régiment, quand une ordonnance du roi supprima la gendarmerie d'élite. Pour la seconde fois, il revint dans ses foyers, toujours sans état, plus que jamais travaillé du besoin de la dissipation et de la vie oisive. Il feignit néanmoins de vouloir derechef tenter le commerce en Angleterre. Mais peu de temps s'était passé qu'il s'enfuyait de Calais avec une demoiselle de Salens que son père n'avait pas voulu qu'il épousât, et qui cependant plus tard devait être sa femme. Il avait au reste fort mal pris ses précautions, et dès le lendemain il fut découvert dans un village aux environs de Calais, et forcé de revenir à la maison paternelle, où une nouvelle lettre de cachet permit à son père de le mettre encore sous les verroux, en laissant au rigide magistrat le droit d'abrégier ou de prolonger à son gré la captivité. Après quelques mois de détention, il échoua dans une tentative d'évasion faite de concert avec un autre prisonnier plus dangereux que lui. C'était un de ces voleurs qui ne reculent pas devant l'assassinat (2). Cette

la garnison de Nancy, et en punissant les étourdis de Lunéville.

(2) Dans un volume intitulé *Vie et aventures de Pigault-Lebrun*, lequel contient, mêlés à beaucoup de détails et de récits fantasti-

tentative n'eut d'autre résultat que de délivrer le repris de justice, et d'aggraver la détention de Pigault. Enfin pourtant au bout de deux ans, il fut plus heureux dans une autre entreprise. Ayant su que la jeune personne, occasion de sa captivité, avait quitté Calais pour la Hollande, il se mit en route pour cette contrée. Mais arrivé à Lille, il trouva d'anciens camarades de Lunéville; et bientôt le jeu, l'orgie et les femmes lui eurent enlevé tout ce qu'il possédait. Il imagina, dans cette détresse, d'aller trouver le directeur du théâtre et de lui demander un emploi dans sa troupe. Sa demande fut agréée. Mais, il faut le dire, le nouveau comédien fut on ne peut plus mal accueilli du public, soit à Lille, soit dans les villes circonvoisines; et le public était juste, car, Pigault l'a bien des fois reconnu depuis, il était détestable acteur. Chaque fois qu'il se montrait, c'étaient des sifflets, des lazzis, des trépignements ou des applaudissements ironiques. A la longue cependant, il obtint un peu d'indulgence, sinon par son jeu, que cependant il s'évertuait parfois à rendre moins mauvais, du

ques, quelques faits réels, en d'autres termes, lequel présente la vie de Pigault arrangée, on le voit, ch. 5 et 6, sortir de sa prison, à l'aide de la fille du geôlier, passer la nuit incognito dans la maison de son père (dans la chambre d'une domestique), être réveillé cette nuit-là même par l'irruption nocturne de quatre ou cinq voleurs (parmi lesquels figure son compagnon de captivité) dans le domicile paternel, et, après avoir en vain tenté de détourner les malfaiteurs de la réalisation de leur plan, forcé d'accepter sa part de l'argenterie et de l'argent volés chez son père... Cet ensemble de coïncidences merveilleuses, se succédant si rapidement, déguise sans doute quelque méfait grave, et qui, quoique devant naître à l'étourderie, fut cependant autre chose que de l'étourderie. L'énergie de son père, qui prit le parti de le faire passer pour mort, et qui sans doute usa dans la suite de moyens encore plus sévères, ajoute bien de la force à ces soupçons.

moins par la jovialité de son caractère, ou par des particularités de sa vie qui transparaissent dans le public. Blessé un jour dans un duel par son directeur, à l'issue d'une scène de foyer qui avait fait rire toute la ville, il se présenta sur le théâtre le bras en écharpe, n'ayant à remplir qu'un rôle moins que secondaire; et il fut accueilli par une salve d'applaudissements auxquels il était peu accoutumé. Alors sans se déconcerter, et d'un air comiquement indécis, il s'avance sur la scène et dit aux claqueurs: « Messieurs, est-ce tout de bon cette fois? » A partir de ce jour, il n'eut plus à souffrir des caprices du fantasque parterre. Adoré d'ailleurs de toute la bande comique comme il l'avait été à Lunéville des gendarmes, ses camarades, et à coup sûr n'offusquant aucun rival par ses talents ou ses succès, il menait à Lille, Douai, Arras, etc., une assez joyeuse vie, ne trouvant à redire qu'à la modicité des appointements, et attendant, avec impatience, une représentation à son bénéfice que le directeur lui avait promise. Il l'attendait avec d'autant plus d'anxiété que son père avait fini par savoir où il était, et qu'il prenait des mesures pour le faire rentrer en son pouvoir. Pigault trouva moyen de hâter d'un jour cette représentation fortunée, et le lendemain de très-bonne heure, il avait passé la frontière avec la recette dans sa poche... Bientôt il fut dans la capitale de la Hollande; et, après avoir en vain demandé à son père de consentir au mariage de son choix, il y épousa mademoiselle de Salens. La lune de miel et les fonds épuisés, il fallut songer à vivre. Pigault se rendit d'abord à Bruxelles, où il donna quelques représentations, puis à Liège où, grâce à l'intervention d'une actrice,

il obtint deux mille livres par an, ce qui était beaucoup pour le pays et pour son talent, mais cependant très-peu pour son ménage. Voulant augmenter son revenu, il donna des leçons de français à quelques Anglais, ce qui lui était facile, parlant très-bien l'anglais, grâce au séjour qu'il avait fait dans la cité de Londres. Il imagina même un jour de traduire en anglais la scène de *Pygmalion* de J.-J. Rousseau, et de la faire représenter à son bénéfice sur le théâtre de Liège; mais nous ne savons par quelle combinaison jalouse, ou par quel inconcevable manque de savoir-faire, une œuvre qui s'adressait aux Anglais fut jouée au moment des eaux, et quand toute la société britannique de Liège était à Spa. Malgré ce contre-temps et l'insuccès qui en fut la suite, Pigault sentit qu'avec sa facilité de dialoguer et d'écrire, il pourrait gagner de l'argent comme auteur dramatique. Cependant, ne se rendant pas compte encore de la véritable nature de son talent, il fit choix d'un sujet héroïque et sérieux, emprunté à la chronique des Liégeois, auxquels il voulait complaire. Son tort fut d'y jeter force traits contre l'aristocratie et l'église, si bien que le directeur n'osa prendre sur lui de jouer la pièce, et que Pigault, ayant eu la malencontreuse audace de s'adresser à l'évêque pour lui demander son approbation, fut près d'être expulsé violemment de la principauté (3). Bientôt obligé de revenir en France, il conçut le projet de se faire rendre sa

(3) Dans le ch. 8 de l'ouvrage plus haut cité, on prétend que l'évêque de Liège, non-seulement lui fit grâce à la requête d'une personne fort influente, mais lui fit payer 2,000 écus pour la suppression de sa pièce. Nous laissons la responsabilité de cette anecdote, passablement suspecte, à l'auteur des *Mémoires*.

possession d'état, car depuis son mariage, et peut-être même avant, son père l'avait fait porter sur les registres de l'état civil, comme n'existant plus. Reparaissant à Calais, il tenta d'abord d'obtenir à l'amiable l'annulation de cet acte. Mais il y avait plus de huit ans qu'on n'avait revu son visage dans cette ville, et personne ne consentit à le reconnaître : il perdit son procès devant le juge ; et il ne lui resta plus d'autre moyen qu'une requête au Parlement de Paris. Malheureusement, là aussi il avait affaire à trop forte partie. Ce n'était plus son père tout seul qui avait intérêt à ce qu'un acte faux ne fût pas démenti; c'était aussi le maire de Calais qui avait prononcé la sentence, c'étaient les parents et collègues des magistrats ; et d'autre part, Pigault avait trop peu d'argent pour sortir triomphant d'une lutte de cette nature. Ce fut alors, et pour la première fois peut-être, qu'il connut, qu'il envisagea le côté sérieux de sa vie, les lenteurs de la justice, la rapacité des défenseurs de la veuve et de l'orphelin, les chances toutes en faveur de l'iniquité, les difficultés, la malveillance se multipliant sous ses pas à mesure que son droit devenait plus clair, des hommes dits les lumières du droit fermant les yeux à l'évidence, des hommes honorables soutenant un faux, puis enfin de soi-disants protecteurs venant lui offrir leurs services et tentant de séduire sa femme... Malgré la légèreté d'homme qui fut toujours le trait dominant de son caractère, il est aisé de voir, à telle ou telle page de son œuvre (4), l'impression profonde et vivace que ces puissantes réalités produisirent sur lui. Nous ne savons si

(4) Dans *l'Enfant du Carnaval* et surtout dans sa pièce de *Charles et Caroline*.

véritablement les sollicitations du père, aidées de la rancune du protecteur éconduit avaient obtenu une troisième lettre de cachet, mais certainement l'affaire était loin de prendre une tournure favorable, lorsque la Bastille fut prise et détruite (14 juil. 1789). Pigault alors n'eut plus de lettres de cachet à craindre, mais il perdit son procès avec les frais et dépens. Bizarrerie des choses humaines! Cette perte de son procès commença, en quelque sorte, sa renommée et sa fortune. Plein de l'indignation de ses malheurs, il les dialogua en cinq actes et en prose, et alla offrir sa pièce au directeur du Théâtre-Français. La pièce est faible, diffuse, déclamatoire; mais telle est la puissance d'un accent vrai, d'une plainte sentie, que l'ouvrage eut un véritable succès, et que le directeur, désirant se l'attacher, le fit régisseur, metteur en scène et acteur à 4,000 fr. par an, non compris ses droits d'auteur. Ce n'étaient, au reste, pas tout-à-fait ses débuts comme auteur dramatique. Indépendamment de la pièce qui avait soulevé les justes censures du palais épiscopal de Liège, il avait donné, avant de rentrer en France (1786), *Il faut croire à sa femme* et *la Joueuse*. Mais des pièces imprimées à Maestricht, et jouées es-lieux circonvoisins ne pouvaient pas faire une réputation à Paris; et le nom de Pigault était neuf à la scène quand *Charles et Caroline* le mit en relief. Animé par ce succès, il ne tarda pas à donner *le Pessimiste*, contrepartie de *l'Optimiste* de Collin d'Harleville, et, dans cette pièce, inspirée en grande partie par l'esprit de *Candide*, mais plus vraie à coup sûr et surtout plus forte que *l'Optimiste*, il recueillit non-seulement comme auteur, mais comme acteur,

des applaudissements qu'il n'était pas habitué à recevoir ni à mériter. Rien peut-être ne prouve mieux que cette espèce de triomphe, à quel point il était pénétré de la justesse de l'opinion sous l'influence de laquelle il écrivait. *La Marche provençale* (1789), *l'Orpheline* (1790), *la Mère rivale* se succédèrent rapidement. Mais, dès 1790, il avait renoncé à la position de régisseur, complètement antipathique à ses goûts, à cause de cette guerre perpétuelle à soutenir contre les caprices, les exigences et les boutades des comédiens. Se bornant à jouer les rôles qu'il avait créés, il abandonna même totalement la scène quand Mouvel, revenu de Suède, conquit au Théâtre-Français cette position supérieure que d'autres, beaucoup plus forts que Pigault, n'eussent pas été capables de lui disputer; et déjà, lors de la représentation de *l'Orpheline*, il n'était plus acteur. Bientôt l'instinct aventurier le reprit; et le vent étant partout à la guerre, il s'engagea dans un régiment de dragons. Arrivé à Cambrai, il fut fait sous-lieutenant. Plus tard, il racontait qu'il avait été à Valmy, ce qui n'a rien d'impossible, et il paraît qu'il se conduisit assez bien, soit là, soit dans quelques-unes des petites affaires qui signalèrent cette guerre. L'année suivante, au plus fort de la lutte de la Vendée, il fut envoyé comme chef de remonte à Saumur, où il faillit s'attirer de mauvaises affaires par la rigidité qu'il voulut déployer à l'égard des fournisseurs. Un marchand de chevaux, dont il avait refusé les propositions, alla le dénoncer aux représentants comme aristocrate, et tout ce que put faire Pigault fut de se justifier; mais il comprit que l'on n'avait pas besoin là de Cincinnatus. Renonçant derechef au service, il vint re-

prendre la vie d'artiste à Paris. C'était de toutes la plus conforme à ses goûts, et, peu de temps après son retour, il donnait au théâtre de la Cité *les Dragons et les Bénédictines* (1794), qui eurent un succès fou, et qui furent suivis, la même année, des *Dragons en cantonnement*. La France, qui avait enfin échappé au règne de la terreur, et où chacun était en quelque sorte ébahi de se sentir la tête sur les épaules, avait si grand besoin de rire ! les jours de Pigault étaient venus. C'est quelque temps après cette seconde joyeuseté théâtrale que, passant de la bluette dramatique au roman, sans toutefois renoncer immédiatement à celle-là, il tenta la fortune dans son *Enfant du carnaval* qui eut un succès bien au-dessus de ses espérances, et qui n'a diminué qu'au bout de plus de trente ans, par l'introduction d'idées absolument nouvelles. De 1794 à 1826, *l'Enfant du carnaval* n'a pas eu moins de dix-sept éditions. Et pourtant, Pigault d'abord ne trouva point d'éditeurs, c'est-à-dire qu'on ne lui offrit pas de prix suffisant : il ne demandait cependant que neuf cents francs de ses quatre volumes. Le libraire Barba, déjà en relation avec lui, ne voulait point aller au-delà de six cents. Il fallut que Pigault et un de ses amis, Julienne, homme d'esprit, et grand admirateur de *l'Enfant*, fissent, de compte à demi, les frais de la première édition, que Barba se chargea d'écouler. La promptitude avec laquelle elle allait s'épuisant eut bientôt fait revenir celui-ci sur sa première décision, et il racheta l'édition entière avec le droit de réimpression, plus cher que n'avait d'abord demandé Pigault. Il ne tarda même pas à souhaiter un deuxième ouvrage de ce genre, et le romancier

ne se le fit pas demander long-temps. Mais *les Barons de Felsheim*, dont il ne parut d'abord que deux volumes en 1798, ne jouèrent pas sur-le-champ de la même vogue que leur aîné, auquel pourtant ils sont bien supérieurs. Il fallut deux ans, et l'apparition des deux derniers volumes pour qu'enfin le public se déterminât à les lire. Mais, à partir de ce moment, Pigault devint le favori du public cavalier, lecteur de ces sortes de choses ; et sa tête fut comme une mine à romans, dont chaque année la gaîté française dût exploiter un filon. *Angélique et Jeanne-ton* (1799), *Mon oncle Thomas* (encore en 1799), *la Folie espagnole* (1800), *les Cent-Vingt jours* (1800), *Monsieur Botte* (1802), *le Citateur* (qui, toutefois, n'a rien d'un roman) (1803), *Jérôme* (1804), *la Famille Luceval* (1806), *l'Homme à projets* (1807), *Roberville* (1808), se succédèrent rapidement, et constituent (si l'on en excepte *la Famille de Luceval* et *Angélique*) ce qu'on pourrait nommer la première manière, la manière étourdissante et graveleuse de Pigault. Toute répréhensible qu'elle était assez souvent sous le rapport du goût et presque toujours sous celui des mœurs, on ne peut nier qu'elle ne fût au plus haut degré du goût des lecteurs, et même, à ce qu'il paraît, des lecteurs qui la décriaient. La suppression qu'il fit du plat d'épinards, dans *l'Enfant du carnaval*, faillit compromettre le succès de la deuxième édition, et il fallut, pour ramener les chalands au magasin de Barba, qu'un carton rétablît le passage indécent et contre lequel on s'était si hautement récrié. *Angélique* n'eut qu'un succès d'estime, et se débita lentement. Pigault fut piqué de cette froideur dont on ac-

cueillait un ouvrage auquel il tenait à cause du ton nouveau qu'il avait adopté, et qu'il croyait préférable à la manière plus que leste dont il avait tant fait usage précédemment. Il revint bientôt, et avec une espèce de fureur, à son genre primitif. Son dépit perce dans la post-face de *la Folie*, où il annonce que cette fois il fera un roman que comprendront toutes les cuisinières. Quelque lu que fût Pigault, ou peut-être parce qu'il était excessivement lu, ses œuvres n'échappèrent point à la critique. Geoffroy surtout, on les pseudonymes qui exerçaient la censure en son nom dans le *Journal des Débats*, traitèrent avec une sévérité, outrée peut-être sous le rapport littéraire, mais trop juste sous celui des mœurs, les fantasques imaginations de Pigault. *Le Citateur* avait soulevé des dénonciations menaçantes, auxquelles l'empereur n'avait pas donné de suite, mais qui pourtant avaient excité son attention. *Robertville* fit renaître les plaintes, et l'on a prétendu que sérieusement un ordre d'en haut prescrivit à Pigault de ne plus écrire de romans. Nous sommes fort porté à croire le fait, et si les preuves nous manquent, les indices ne manquent pas. Assurément rien de moins surprenant qu'un tel ordre de la part de celui qui venait de se faire empereur par la grâce de Dieu et l'intervention du pape, qui voulait réellement que la religion et les mœurs fussent respectées (par les sujets du moins); et qui empêcha la publication des *Mémoires de Lauzun* et de beaucoup d'autres livres moins scandaleux, que la Restauration a ensuite laissés paraître ou du moins qu'elle n'a pu empêcher. L'audace, peu courtisanesque, avec laquelle Pigault avait donné à un de ses ro-

mans les plus outrés en gaité le nom de *Jérôme*, en allusion et à la requête, dit-on, du frère de l'empereur, était aussi très-peu de nature à disposer favorablement Napoléon; et si vraiment défense fut faite à notre romancier, comme lui-même l'a dit dans une lettre dont nous parlerons plus tard, de continuer à écrire, nous attribuerions autant à cette circonstance qu'à *Robertville* la mauvaise humeur impériale. Le fait est que Pigault, en 1808, pouvait bien vouloir se reposer un peu: il avait de beaucoup dépassé les 40 volumes au bout desquels son libraire, indépendamment du prix qu'il lui donnait pour chaque ouvrage, s'était engagé à lui faire une pension de 1200 fr. Quoiqu'il en soit, quelque temps après, il était en Allemagne, à la cour du roi Jérôme, qui l'avait nommé lecteur et bibliothécaire. « bibliothécaire sans bibliothèque, dit-il, et lecteur d'un prince qui n'aime pas les livres (5) ». « Je ne

(5) Ces lignes, et toutes les citations qui vont suivre, sont tirées d'une lettre de Pigault-Lebrun à Réal, qui se trouve dans les journaux étrangers de 1811, époque à laquelle aucun journal français n'aurait pu rapporter de pareils faits; et s'ils ne les ont pas rapportés plus tard, on sait que, sous la Restauration, ceux-là même qui avaient été le plus à portée de connaître les turpitudes de l'Empire, s'efforçaient de les cacher. D'ailleurs aucun doute ne peut s'élever sur l'authenticité de cette correspondance. Malgré la facilité que quelques hommes de talent peuvent avoir à reproduire le style et les allures des écrivains dont la diction est fortement caractérisée, il est incroyablement difficile que qui que ce soit ait pu imiter la manière de Pigault comme elle l'est dans cette longue épître de 13 grandes pages in-8°; surtout l'on n'eût point imité ces traits intimes, ce débraillé de coulisses et de foyer qui donne tant de vérité à toutes les scènes de la lettre. Il n'y a qu'une femme, par exemple, et une femme de théâtre, qui ait pu assouler Napoléon du sobriquet d'*Othello*. On eût encore bien moins pensé à faire parler Pigault de lui-même avec cette délicate et naïve spontanéité d'amour-propre: « Tu as plus d'esprit que nous tous, etc. etc. » La lettre de Napo-

lis pas, ajoute-t-il, je conte, je ressemble à la sultane Scheherazade à qui le sultan demandait chaque nuit une de ces histoires qu'elle contait si bien. » Il mena là, jusqu'en 1811, une vie selon son goût, vie de cause-ries, d'orgie, de plaisirs faciles, logé au château de Napoléonshöhe ; narguant et aidant le prince à narguer l'étiquette en pleine Allemagne, et servant de manteau, lui cinquième, aux très-nombreuses amours de son maître (6). Mais non content de se dé-

léon, incluse dans celle de Pigault, ne peut avoir été que de lui. Molière lui-même n'eût pas trouvé ces deux lignes : *Le prince de Paderborn, que je vous ai donné pour aumônier, écrit à mon ministre des cultes que vous ne vous entretenez jamais avec lui d'affaires ecclésiastiques.* Enfin, tous les faits connus d'ailleurs, et dont beaucoup n'ont été révélés ou remarqués qu'ensuite, coïncident admirablement avec les détails de la lettre, notamment l'envoi de Rapp à Dantzig vers août 1810, etc.

(6) Voici le curieux passage où Pigault trace cette portion du tableau de la cour de Cassel. « Le roi a cinq maîtresses ; mais tout cela est « ménagé avec autant d'art que de décence. « Aucune n'est en titre ; les confidents du « prince paraissent les avoir pour leur compte. « Moi, je suis dans le bâtiment gothique de « Napoléonshöhe, avec l'aimable Caroline qui « fait tourner tant de têtes à Paris avec sa jo- « lie voix et sa figure mutine. Le médecin « Personne est l'époux supposé d'une com- « tesse allemande que nous avons enlevée de « Munich : celle-là est la Junon de nos petits « soupers ; la mienne en est l'Hébé. Le brave « Siméon, notre ministre de la justice, ne se « doute pas que son épouse entretient chez « elle, sous le titre de première femme de « chambre, la petite Héberti, qui, après avoir « brillé quelques jours parmi les fringantes « élèves de Terpsichore, a consenti, avec une « complaisance que l'amour seul peut lui « avoir inspirée, à végéter dans une situation « obscure, dont les ennuis lui paraissent bien « compensés par la préférence réelle que le « roi lui accorde ; mais qui, pour cela même, « doit être enveloppée d'un profond mystère, « si on ne veut pas exposer cette aimable en- « fant à être enlevée par ordre de Napoléon, « comme le fut il y a un an la petite Hébin, « qui avait eu la fantaisie de nous suivre à « Cassel. Le secrétaire des commandements « couvre de son aile protectrice une Italienne « charmante, qui peint comme Kaufmann et

sennuyer de l'Allemagne et des sou- cis du pouvoir, il arriva que, dans une occasion où Jérôme, irrité de l'enlèvement d'une de ses maîtresses par l'ordre de Napoléon (7), se sentit la velléité de prendre à l'égard de son frère des airs d'indépendance, Pigault commet l'imprudencée de tenir la plume pour sa majesté west-phalienne, et de lui faire la minute d'une épître très-piquante, mais très-irrévérencieuse, que Jérôme transcrivit de sa main en réponse à une

« chante comme Festa, que le prince Bor- « glhèse avait enterrée dans les environs de « Paris, et que nos limiers ont bien prompte- « ment découverte. L'histoire de cette femme « est un roman, et les accidents de son séjour « ici, ses jalousies, ses caprices, ses tendres- « ses, ses froideurs et ses infidélités, offrent « ce qu'il y a de plus piquant et de plus varié. « Mais, hélas ! m'est-il permis d'écrire des ro- « mans ? La cinquième de nos houris était l'é- « lève d'un de vos ministres ; mais, laissée « par celui-ci à la merci de la générosité du « roi, nous l'avons séduite. Celle-là n'est sous « la sauve-garde de personne, c'est une or- « pheline qui vit de nos bienfaits, etc. »

(7) Voici comment la même lettre parle de cette dame, qui évidemment n'est pas comprise dans le nombre des favorites, et à laquelle on voit que Jérôme tenait infiniment plus qu'à celles-ci : « Outre ce tour que nous « joué notre frère l'empereur, il en est un au- « tre qui nous tient encore plus au cœur, parce « que nous soupçonnons qu'il est le fruit d'une « délation de la reine. T..., banquier génois, « mais, par la protection de la princesse Pauline, « devenu banquier de la cour de Westphalie, a « une femme charmante. La voir, l'aimer fut « pour le roi l'affaire d'un moment, et l'obtenir « le résultat d'un désir. Après beaucoup d'obs- « tacles que madame l'étiquette opposa aux vo- « lontés du souverain, celui-ci obtint enfin que sa « nouvelle maîtresse serait présentée. Cette dif- « ficulté étant vaincue, on s'observa moins.... ; « et dès-lors commencèrent les bals, les fêtes « dans lesquelles la reine, se trouvant déplacée, « cessa bientôt de paraître, laissant sa rivale « l'objet de toutes les adulations et de tous les « hommages. Nous disions tous au roi que cela « ne pouvait durer, qu'il devait s'observer da- « vantage, que ses amours finiraient par une « catastrophe. Mais, exalté par sa passion, il pré- « tendait qu'il voulait être libre, qu'il n'en se- « rait pas de cette femme-ci comme des autres, « qu'il la disputerait à la tyrannie de son frère, « et qu'au besoin il ferait un éclat qui étonnerait

verte missive de l'empereur. Dans celle-là, où se voit à chaque mot la main de Napoléon, mais que nous ne saurions transcrire entièrement; le maître disait entre autres choses: « Mon frère Jérôme Napoléon, roi de Westphalie, tout ce que j'apprends de vous me prouve que mes conseils, mes instructions, mes ordres font à peine de l'impression sur vous.—Les affaires vous ennuient, la représentation vous fatigue. Sachez que l'état de roi est un métier qu'il faut apprendre, et qu'il n'y a pas de souverain sans représentation.—Vous aimez la table et les femmes: la table vous abrutira, et les femmes vous afficheront. Faites comme moi, restez à table une demi-heure, n'ayez que des passades et point de maîtresses.—Le prince de Paderborn que je vous ai donné pour aumônier, écrit à mon ministre des cultes que vous ne vous entretenez jamais avec lui d'affaires ecclésiastiques. C'est mal; il faut vous occuper de tout, même de religion. — Vous avez relégué votre chambellan Merfeldt à Hanovre, parce que, lui avez-vous dit, ses continuelles homélies sur l'éti-

l'Europe... Un matin, à 4 heures, un courrier de Napoléon arrive à Siméon avec un ordre spécial et péremptoire de faire partir sur-le-champ, sous sa responsabilité et autant que possible à l'insu du roi, madame T... et son époux. Siméon, les larmes aux yeux, entre chez le roi, lui communique cet ordre, qui n'accorde aucun délai à la réflexion, et ne laisse aucun prétexte à la désobéissance. Hélas! le roi Jérôme.... devint aussi tremblant que Siméon, aussi soumis que lui, et à 6 heures du matin, madame T... quittait Cassel avec son mari, à qui l'on permit, par forme de compensation, d'emporter sa caisse. Vous pensez que plus cette soumission a été complète, et plus elle a dû laisser de traces profondes de chagrin; mais ce n'est que dans les petits soupers de Napoléonshæhe qu'on ose laisser transpirer le mécontentement. Bien certain qu'il n'y a là ni traitres, ni espions. »

« quette vous fatiguaient. Eh!.. comment saurez-vous votre rôle de roi si personne ne vous l'apprend? « Rappelez Merfeldt comme si cela venait de vous.—La reine est négligée par vous. Eh, polisson, n'est-elle pas assez grande dame pour vous? « Je n'entends point parler de sa grossesse, malgré l'importance que j'attache à avoir des rejetons de races mixtes... Ce n'est pas le moyen d'avoir des enfants légitimes. Vous avez fait à la reine une mauvaise scène quand vous avez feint d'être jaloux du baron de Seckendorff... « Je fais communiquer à votre ministre Siméon mes intentions ultérieures; il vous en instruira... » Laissons à présent parler Figault, qui rend compte de tous ces faits dans la lettre à son ami Réal. « J'avais aidé le roi Jérôme, qui ne lit pas très-bien l'écriture de son frère, à déchiffrer cette lettre; « Pigault, me dit-il, je te garderai le secret, parole de roi; mais toi, qui es un protégé littéraire, fais-moi le plaisir de répondre à cette lettre en imitant le style de l'empereur; je copierai sans examen ce que tu auras écrit. » Hélas! je ne connaissais point les rois et surtout les Bonaparte. Voici la lettre fatale que je composai sur-le-champ, et qui fut dans le fait copiée et envoyée par le roi Jérôme telle qu'elle était sortie de ma maudite plume. « Mon auguste frère Napoléon, empereur des Français, — J'ai reçu les conseils de V. M., je les respecte. « Quant à ses ordres, je suis roi, je donne des ordres, je n'en reçois point. — V. M. me reproche d'aimer la table: j'avoue que, comme je n'aime pas à me repaître d'une vaine fumée de gloire, je recherche une nourriture plus substantielle; je suis gourmand sans être

« glouton, c'est tout ce qu'on peut
 « exiger d'un roi. — Vous me dites
 « d'avoir des passades et point de
 « maîtresses; les passades sont bon-
 « nes pour ceux qui ne voient dans
 « l'amour qu'une jouissance physi-
 « que, et qui violent les femmes qu'ils
 « ne peuvent ni séduire, ni ache-
 « ter... (8). — V. M. se plaint de mes
 « procédés envers la reine : V. M. a
 « bien pu me forcer à l'épouser ;
 « mais à l'aimer, cela n'est pas en son
 « pouvoir. N'est-elle pas, me dites-
 « vous, assez grande dame pour moi ?
 « Il n'y a rien d'assez grand pour le
 « frère de Napoléon, voilà ce que
 « vous m'avez répété mille fois... Je
 « ne voulais pas d'une grande dame,
 « V. M. le sait bien. — Vous me re-
 « prochez de ne pas aimer la repré-
 « sentation : je ne l'aime pas, elle
 « m'ennuie, et d'ailleurs je l'aimerais
 « qu'elle ne va pas à ma taille, à ma
 « tournure, deux choses qui dans no-
 « tre famille ne sont pas très-impo-
 « santes. Au reste, j'ai modelé ma
 « cour sur la vôtre, je m'habille
 « comme vous ; que pouvez-vous exi-
 « ger de plus ? — Le prince de Pader-
 « born me fait bâiller par ses éter-
 « nelles homélies et ses longues mes-
 « ses : je dois le garder puisque vous
 « me l'avez donné, mais rien ne m'o-
 « blige à m'entretenir avec lui d'af-
 « faires ecclésiastiques, auxquelles je
 « ne connais rien, auxquelles je ne
 « veux rien connaître ; je renvoie le
 « tout à votre ministre des cultes... —
 « J'ai nommé Merfeldt préfet d'Ha-
 « novre, parce qu'il est un meilleur
 « administrateur qu'un chambellan
 « agréable. Je n'aime pas employer
 « des étrangers à mon service per-

(8) Ce trait terrible fait évidemment allu-
 sion à quelque aventure que les biographes
 pâ-égyptistes de Napoléon ont laissée enseve-
 lie dans le silence, mais que Jérôme et Pi-
 gault connaissaient sans doute.

« sonnel ; j'ai germanisé les noms
 « de ceux qui en sont chargés...
 « Signé JÉRÔME-N. » On devine la
 fureur de Napoléon à la réception
 de cette lettre, qu'aurait avouée
 le Brandt du baron de Felsheim,
 et dont bientôt l'auteur fut connu ;
 car, malgré les royales promes-
 ses de secret, il n'y avait point
 de secret dans les soupers fins de ce
 joyeux royaume de Westphalie, et
 l'empereur avait partout sa police.
 Écoutons encore Pigault : « Ce fut
 « Rapp cette fois qui, allant repren-
 « dre le gouvernement de Dantzig,
 « fut le ministre de la foudre du Ju-
 « piter des Tuileries. Depuis l'envoi
 « de la lettre, nous n'étions pas sans
 « inquiétudes, mais nous étions loin
 « de nous attendre à ce qui nous me-
 « naçait. Rapp arrive; nous surprend
 « au milieu d'un petit souper auquel
 « assistait la favorite du jour, plus
 « Furstenberg et Wintzingerode, deux
 « favoris germanisés par le roi, et
 « moi, le misérable auteur de l'épî-
 « tre. Rapp entre avec cette familia-
 « rité que vous lui connaissez ; je crois
 « même qu'il avait pris un air d'im-
 « portance ; il était accompagné d'un
 « officier des gardes du roi. « Sire, dit-
 « il, je suis chargé d'une commission
 « désagréable... Je la tiens de votre
 « frère, que j'ai laissé dans un état
 « d'irritation et de fureur... impossi-
 « ble à décrire... » Le roi Jérôme
 « commence à pâlir ; à peine a-t-il
 « la force de dire à Rapp de s'asseoir,
 « et, au lieu de lui offrir un verre de
 « vin, il en prend un lui-même et
 « boit une rasade... Furstenberg jetait
 « des regards menaçants sur l'envoyé
 « de Napoléon ; Wintzingerode, lui,
 « faisait des mines... ; j'étais muet et
 « confus comme un coupable. Rapp
 « nous lit le terrible décret qui était
 « conçu en ces termes : « *Ordre ma-*

« *nuel de l'empereur.* — Notre aide-
 « de-camp, le général Rapp, partira
 « sur-le-champ pour Cassel; il fera
 « venir en sa présence Müller, com-
 « mandant des hussards de West-
 « phalie, et se rendra avec lui chez
 « le roi, qu'il commettra à sa garde.
 « *Le roi gardera les arrêts pendant*
 « quarante-huit heures. Pigault-Le-
 « brun, auteur de la lettre insolente
 « que nous a écrite notre frère, sera
 « mis au cachot pendant deux mois
 « et ensuite envoyé en France sous
 « bonne et sûre escorte. Nous don-
 « nons nos pleins pouvoirs au géné-
 « ral Rapp pour qu'il requière la
 « force publique dans le cas où, par
 « un excès d'aveuglement, on s'op-
 « poserait à l'exécution de nos ordres.
 « *Signé NAPOLEON.* » Mais Jérôme n'eut
 point cet excès d'aveuglement; il
 rentra sur-le-champ dans son rôle
 de préfet de Westphalie; et l'Allema-
 gne, si elle eût pu voir au travers des
 murailles, eût contemplé un roi gar-
 dant les arrêts dans son propre palais,
 sous la surveillance d'un officier de
 ses gardes. Nous ne pensons pas qu'il
 y ait dans l'histoire exemple d'un pa-
 reil fait. Il va sans dire que le se-
 crétaire intime, Pigault, qui avait
 prêté sa plume, subit également sa
 peine et, qui plus est, la subit dans
 toute sa sévérité pendant trois mois,
 au lieu de deux. Napoléon avait tout
 prévu; il n'entendait pas que l'amitié
 de Jérôme ou des camarades d'orgie
 du romancier et du prince égayât la
 prison. Pigault ne reçut guère dans ces
 trois mois qu'une visite. « Quinze jours,
 « dit-il, je fus sans consolation...; le
 « seizième, je vois entrer un jeune
 « homme qui se cache la figure., je
 « le reconnais, c'était ma, ou plutôt
 « notre, Caroline. « *Pauvre Pigault,*
 « me dit-elle, va, nous te plaignons
 « bien sincèrement. Mais c'est que ce

« Napoléon est terrible! et puis, 'sais-
 « tu que ce coquin de Rapp a laissé
 « ici une bande d'espions? C'est pour
 « toi que notre bon petit roi se sou-
 « met à tout; il dit qu'il déserterait
 « le trône si l'on t'enlevait à lui. Ah!
 « c'est que tu as plus d'esprit que
 « nous tous! je crois même que tu
 « nous en donnes. Je ne sais si c'est
 « faute d'esprit ou de gaîté, mais
 « nous avons été bien bêtes depuis
 « que tu n'es plus avec nous. Le cher
 « Jérôme ne parle que de toi; il avait
 « écrit une lettre si soumise à *Othello*
 « (c'est le sobriquet que la petite
 « donne à Napoléon), qu'il espérait
 « abrégier ta prison, et te garder près
 « de lui. On lui a répondu: « Pigault
 « sera libre si vous le renvoyez; vous
 « le garderez, s'il est traité trois mois
 « comme on doit traiter un pri-
 « sonnier qui a mérité le cachot. »
 Pigault n'hésita pas à préférer les
 trois mois de *carcere duro* à la néces-
 sité de quitter la Westphalie où, réeli-
 lement, il avait mené si douce vie; et
 il ne sortit que le 22 novembre 1810,
 connaissant les Bonaparte, comme il
 le disait si bien à Réal. Ce n'est
 pas, à vrai dire, que sa punition
 fût très-rigide. Avec Frédéric II
 même, qui n'était pas cruel, l'au-
 teur d'une semblable lettre en eût eu
 pour deux ans de Spandau; et, s'il avait
 eu affaire au père du grand roi, l'é-
 chafaud de Katt eût fort bien pu
 être dressé! On conclurait même, de
 ce fait, jusqu'à ce jour peu connu,
 que Napoléon fut loin d'être natu-
 rellement cruel. Il avait, on doit le
 dire, dans le premier moment, des
 violences, des coups de boutoir dont
 souvent il s'est repenti le lendemain
 même, quand les besoins de sa politi-
 que avaient dicté ses arrêts. Libre
 enfin, Pigault passa encore plusieurs
 mois en Westphalie, mais, d'une part,

ce n'était plus la même fréquence de petits soupers, le même entrain...; la présence des espions de Napoléon glaçait tout; de l'autre, l'empereur trouvait encore que l'insouciance politique de son frère, la licence de ses amours passaient les bornes, et il crut nécessaire de briser, d'éparpiller son entourage. Pigault fut donc contraint de revenir à Paris, où, du reste, il obtint sur-le-champ une place d'inspecteur des salines. Les appointements n'en étaient pas très-élevés, mais, outre qu'il n'était pas sans fortune, ayant hérité, vers 1800, d'une propriété aux environs de Montargis, qui donnait cent louis de rente, il touchait toujours la pension de douze cents francs que lui avait faite son libraire; et il utilisa encore de temps en temps ses loisirs en écrivant de nouveaux romans, ceux qui, joints à *Angélique* et à *la Famille Luceval*, forment comme une autre série, que nous nommerons sa seconde manière. Ainsi parurent successivement *Une Macédoine* (1811); *les Tableaux de Société*, ou *Fanchette et Honorine* (1813); *Adélaïde de Méran* (1815). Plus tard encore vinrent des ouvrages où il se montre surtout peintre de caractères ou peintre de mœurs: *l'Officieux* (1818); *l'Égoïsme* (1819), et *l'Observateur* (1820), auxquels nous ajouterons, pour ne rien omettre de cette époque, deux ouvrages composés en société: *le Garçon sans souci*, avec R. Perrin (1816), puis *le Beau-Père et le Gendre*, avec son gendre Augier (1820). L'effervescence de Pigault s'était beaucoup modifiée depuis dix ans. Ce changement ne tenait pas seulement à l'âge, car ce n'était plus un jeune homme, puisqu'il avait de quarante à cinquante-cinq ans lorsqu'il écrivit sa première série de

romans, celle où il déploie une fougue et une verve juvéniles. Mais on se lasse de tout, même de soi et de sa manière. Puis, comme le disait Jérôme, Pigault était un protégé littéraire, il avait toujours éprouvé le besoin d'écrire autre chose que *la Folie espagnole*; enfin le régime du sabre et de la caserne avait cessé, et d'autres idées s'introduisaient à mesure que la Restauration prenait racine. Pigault, ne fut pas exempt de tribulations, que cependant jamais il n'avait moins méritées que depuis les derniers temps de sa vie. *Le Citateur* fut prohibé, puis *l'Enfant du Carnaval*, dont on saisit la dix-septième édition. Il eut ensuite le chagrin de voir mourir, à la fleur de l'âge, atteint d'un coup d'épée, en duel, son fils, jeune militaire de belle espérance. Nous n'ajouterons pas à cette douleur domestique l'amertume de voir son renom décroître peu à peu en présence de l'activité de plus en plus féconde du grand romancier écossais, aussi supérieur à Pigault par la saisissante vérité que par la délicieuse chasteté de ses tableaux; et toutefois, à partir de 1820, il avait renoncé complètement au roman; mais toujours actif, toujours infatigable par la pensée, il s'était retourné vers la science historique, il avait entrepris une *Histoire de France*. Singulière coïncidence avec Walter Scott, qui, lui aussi, après avoir donné ses quatre-vingts volumes, prétendit écrire l'histoire et s'attaqua au plus vaste sujet des temps modernes, à Napoléon. De la part de son libraire, il est bien clair que c'était une spéculation et rien de plus; mais Pigault la prit au sérieux et fit vraiment des efforts pour écrire une histoire de France. Il n'était guère qu'au commencement de cette tâche lorsque,

renonçant à Paris, où pourtant les ressources sont inappréciables pour tout travail de haute érudition, il alla se fixer auprès de sa fille, à Valence, dont le doux climat lui fut extrêmement favorable. Il était plus que septuagénaire à cette époque. Il ajouta ainsi plusieurs volumes à ce qu'il avait déjà donné de l'histoire de France, mais il s'interrompit au septième et au moment d'entamer l'histoire de Louis XIV, moins à cause de la fatigue, moins à cause de la difficulté de dire la vérité sur les deux derniers siècles sans s'attirer des persécutions, qu'à cause du très-médiocre succès de l'ouvrage et des échecs de la maison de librairie avec laquelle il avait traité. Il revint à Paris vers 1830, mais il ne s'y fixa point; et il alla avec sa fille, son gendre et ses petits enfants, dont il suivait toujours l'éducation avec un soin extrême, s'établir à la Celle, près Saint-Cloud, dans une petite maison qu'il y avait achetée. C'est là qu'il mourut le 24 juil. 1835. Sa deuxième femme lui survécut : c'était la sœur de l'acteur Michot; il avait eu le malheur de perdre la première vers le temps où commençait sa renommée comme auteur dramatique. Pigault-Lebrun s'était conservé actif et vert jusque dans sa vieillesse et il était très-glorieux de cet avantage. On répétait et il aimait à entendre dire autour de lui qu'il menait en quelque sorte une vie patriarcale. En effet, sa simplicité, sa bonne humeur inaltérable, sa bonté à l'égard de tout ce qui l'entourait, lui donnaient, non moins que son grand âge et sa verdeur, une physionomie remarquable. Malgré la fougue et les folies de sa jeunesse, il avait le caractère droit, franc, loyal, quelque brusquerie même, l'horreur de l'intrigue et de l'hypocrisie, ce qui se

concilie très-bien, au reste, avec les défauts qu'on ne saurait se dispenser de lui reconnaître; et la vie quotidienne, ainsi que l'histoire, en présentent tant d'exemples qu'il serait inutile d'insister sur ce point. — Examiné non plus dans sa vie privée, mais comme écrivain, Pigault, au point de vue moral, ne saurait esquiver un blâme immense, du moins pour ceux de ses romans qui appartiennent à sa première manière, et qui ont été les plus nombreux comme les plus lus. Nous comprenons bien ce qu'on alléguera pour atténuer les reproches : Pigault, peut-on nous dire, n'a fait que peindre les mœurs qui l'environnaient, et il a subi l'action d'un siècle immoral et qui n'avait point attendu ses romans pour le devenir. Mais d'abord, c'est déjà être immoral que de servir, selon son goût, un public immoral; et ne fût-ce qu'à ce titre, Pigault mériterait à bon droit une censure sévère. Mais ce n'est pas tout : s'il a subi une action, il en a exercé une, et celle qu'il a exercée est plus puissante que celle qu'il a subie : ses tableaux, ses récits, ont certainement popularisé les mœurs faciles, l'amour sans frein du plaisir, les désordres précoces, qui bientôt étioient, énervent, non-seulement l'individu, mais encore les nations, et qui, par la voie du sensualisme, que divinise Pigault, amènent les masses à d'autres corruptions, qu'il déteste, la bassesse, l'hypocrisie, l'esprit d'intrigues, l'ambition sans titres, la cupidité; et l'on ne peut nier que ce ne soit là vicier à leur source les éléments de la puissance des nations, du bien-être et de la noblesse de cœur chez l'individu. Nous avons vu combien il s'enorgueillissait de descendre d'Eustache de Saint-Pierre : croit-on que les Eustache de Saint-Pierre puissent être

fréquents chez les peuples qui font leurs délices des romans de Pigault? Nous ne balançons donc point à mettre ce romancier au nombre des auteurs les plus funestes qui aient jamais secondé et développé, par leurs écrits, les tendances d'un public. Sous le rapport littéraire, il mérite moins de blâme. Si l'in vraisemblance, si la trivialité dépare souvent ses conceptions en général, ce ne sont pas des trivialités, des invraisemblances absolument inexcusables. Sans avoir jamais intitulé un seul ouvrage *contes fantastiques*, Pigault possède cette qualité qui doit être la première pour écrire un conte fantastique, c'est de commencer par la vraisemblance et de passer par des nuances, par un crescendo insensible, du vraisemblable à ce qui ne l'est guère, à ce qui ne l'est plus. Il y excelle, non-seulement par l'art avec lequel il échelonne ses tableaux, mais par l'entraînement et la fougue de ses récits. Il y a bien dans sa manière de conter *la furia francese* que les Italiens attribuent à nos compatriotes; et s'il n'a pas la profondeur, il a certes la verve de Rabelais et d'Aristophane. Quant à la trivialité de certaines scènes, elle se rachète quelquefois par l'originalité, mais trop souvent par une gaîté de mauvais ton. Il est même chez Pigault des trivialités que rien ne saurait racheter. Il faut en dire autant de son style : des expressions vulgaires ou graveleuses s'y trouvent fréquemment, mais elles ne forment pas le fond de sa manière, encore moins les obscénités, si l'on en excepte deux ou trois passages. La diction en général est rapide, nette et ne manque pas de fermeté, de correction. Ce qu'il faut remarquer, c'est qu'évidemment tout est écrit au courant de la plume, et sans la moindre recherche. Son roman de la première

manière est un composé d'aventures gaies et pleines de mouvement; c'est l'épopée de la vie échevelée et nomade. Dans la partie de son œuvre dont *une Macédoine* est le type, il est surtout peintre de genre; son dessin est fin, son coloris suave, ses tableaux ont vraiment de la délicatesse. Généralement il tourne un peu court; il semble qu'il ne veuille qu'effleurer, esquisser, indiquer, qu'il craigne d'avoir l'air de délayer. C'est surtout le caractère d'une *Macédoine*, qui est comme une collection de motifs heureux. Cependant il ose parfois approfondir, et dans *les Tableaux de société*, par exemple, la passion d'Honorine est développée avec un talent, une force et un art de gradation qui rappellent, quoique de loin, Goëthe et le romancier le plus passionné de notre époque. Les trois derniers romans de Pigault, *l'Égoïsme*, *l'Officieux* et *l'Observateur* ont d'autres formes : la finesse et l'esprit s'y distinguent, toutefois mêlés d'un peu de sécheresse et de raideur. Il avait prélué à ces romans de mœurs par *l'Homme à projets*. Au reste, dans tous ses ouvrages, Pigault excelle à peindre certains caractères et à tracer certains portraits; il est aisé de voir que ce sont particulièrement ceux des hommes pour lesquels il se sentait de la sympathie, les hommes brusques, droits et francs. Avec ces qualités et ces défauts, Pigault est, on peut le dire, resté le maître de son genre. Ce n'est pas qu'il n'ait fait école : bon nombre de romanciers, de 1810 à 1825 ou plus long-temps encore, ont tenté de marcher sur ses traces; mais ils n'avaient ni son imagination, ni son esprit, ni son talent d'écrire : ils n'avaient pas surtout sa verve, sa fougue. Il est inutile d'en citer les noms; mais nous rappellerons au

moins une madame Guénard, romancière bien autrement féconde, et qui, sous le charme du roman de Pigault, a donné *Chrysostôme*, ou *le père de Jérôme*, etc. Quoique le maître de son genre, Pigault ne peut être classé parmi les grands romanciers; il n'a droit à figurer que dans le deuxième ordre. Il n'a pas un chef-d'œuvre. Ni *M. Botte* que l'on a regardé comme le meilleur de ses romans, et où, entre autres scènes vraiment originales, se rencontrent celle du généalogiste complaisant, qui rattache Botte au marquis de Botta, le conquérant de Gênes, et celle où un noble véritable dépitiste la fraude, du premier coup d'œil, ni les *Barons de Felsheim*, que nous regardons comme infiniment supérieurs, malgré leurs défauts, malgré le manque d'unité, à moins qu'on ne dise que l'unité réside dans Brand, enfin malgré l'épisode de Tékéli (morceau de placage souverainement inutile, et imitation visible de l'épisode de Pulawski dans Faublas), ne peuvent vraiment être mis à côté du *Diable boiteux*, de *Don Quichotte* et de *Clarisse*. Une *Macédoine* et les *Tableaux de société* sont de charmantes œuvres, mais ne méritent pas une place plus élevée. Celle des *Nouvelles des 120 Jours*, qui a pour titre *M. de Kinglin*, ou *la Prescience*, est un joyau : brièveté, profondeur, vue nette du monde et de la vie, amertume sans déclamation, s'y unissent à un haut degré; mais enfin ce n'est qu'une nouvelle, et ce n'en est qu'une : telle qu'elle est, nous ne balançons pas à reconnaître dans celle-ci la main d'un maître, et dix semblables, ce qui ferait au plus dix petits volumes in-12, seraient plus pour la gloire de Pigault que toute sa pacotille. Toutefois, en quittant ce sujet, et ne considérant que

le côté littéraire, disons à ceux qui s'étonnent de la vogue de Pigault, croyant qu'il n'y a rien dans son œuvre, ou qui veulent l'expliquer uniquement par le tourbillonnement de la France militaire et improvisatrice de trônes, de codes, d'œuvres éphémères en tout genre, qu'il y avait là encore autre chose. L'esprit, la gaiété, le mouvement, l'imagination créatrice d'événements, la rapidité, la variété, le récit, seront toujours l'âme d'un genre épique au fond, et il n'est pas singulier que des lecteurs peu artistes soient captivés par ces qualités. On fait de nos jours beaucoup de romans plus habilement écrits et dont la surface est plus élégante; mais sur dix, neuf au moins sonnent le creux et promettent sans tenir; c'est qu'autre chose est de faire jouer ensemble des mots brillants et sonores bien assemblés, autre chose est d'inventer des événements, des caractères, de faire sortir ceux-là de ceux-ci, de faire vivre l'ensemble. Or, on a vu que ce sont là des qualités de Pigault. Ce sont aussi, mais à un moindre degré (ce dont on peut s'étonner, puisqu'il était plus jeune lorsqu'il les composa), les qualités de ses pièces de théâtre, parmi lesquelles *la Mère rivale* est véritablement un joli ouvrage, plein de sentiment, nous dirions presque de passion; *les Dragons*, *le Major Palmer*, pétillent d'esprit, et Pigault y a semé à pleines mains l'humour des Anglais. *Le Citateur*, dont nous avons donné le nom plus haut et qu'il est inutile de prohiber aujourd'hui, car on ne le lit guère, et même il n'a jamais été beaucoup lu, est un factum contre la religion chrétienne, et un pêle-mêle des plaisanteries et des prétendus raisonnements de Voltaire, mêlés pourtant à beaucoup de détails qui appartiennent à Pigault-Lebrun, car

il ne pouvait long-temps copier personne. La seule excuse qu'on puisse alléguer en sa faveur relativement à ce livre, c'est que ce ne fut pas une lâcheté, et qu'il le publia, non quand la religion était persécutée, mais au contraire quand Bonaparte venait de la rétablir. Pour avoir la liste des œuvres complètes de Pigault, il faudrait encore y joindre ses *Contes à ses petits-fils* (1831); ceux-là sont très-moraux; une brochure publiée en 1787 sur *l'état présent*; une autre brochure dite *Encore du magnétisme* (car Pigault croyait fermement au magnétisme), et enfin son *Histoire de France*. Sans la louer infiniment, on lui a donné des éloges. A-t-on eu raison? à notre avis, non; et voici pourquoi. Sans doute, si l'ouvrage de Pigault eût paru il y a trente ans, et avant le grand élan imprimé aux sciences historiques, notamment à l'étude des documents français depuis la chute de l'empire, elle eût été remarquable, on eût dû y reconnaître du style, certain amour de la vérité, des recherches, de la sagacité. Mais, au point où l'on en était arrivé, en 1825, elle n'apprenait plus grand'chose à personne; et l'esprit philosophique, qui y domine, n'est plus un progrès depuis que l'impartialité vraie a pris en histoire la place qu'elle doit y avoir, et contrôlé les préjugés voltairiens avec la même indépendance que ceux du XVII^e siècle. C'est bien, il est vrai, ce qu'aurait voulu faire Pigault; mais il eût fallu qu'il cessât d'être lui-même; il eût fallu qu'il n'eût pas vécu 70 ans au milieu d'idées étroites, tranchantes et absolues comme celles en lesquelles il croyait depuis plus d'un demi-siècle. Les *Oeuvres complètes* de Pigault, moins l'*Histoire de France* et les *Contes à mes petits-fils*, ont été imprimées par

Barba, en 20 ou 21 vol. in-8° (21 en comptant *le Citateur*): le théâtre y figure pour 3 vol. Séparément chaque roman a été publié en volumes in-12 (en 4 presque tous); et tous ont eu plusieurs éditions. Un bon nombre d'entre eux ont été traduits en espagnol, la plupart du temps par lui; et c'est une assez curieuse particularité que de le voir débutant au théâtre par une traduction de l'anglais et finissant par traduire ses propres œuvres en espagnol. C'est bien le cas de répéter ce que lui disait Jérôme Bonaparte: « Toi, Pigault, qui es un vrai « protégé littéraire! » Il pouvait certes, à bien plus juste titre qu'un romancier qui s'est fait, par le genre d'habileté qu'il détestait, une réputation bien autrement colossale que lui, se donner pour linguiste: il n'y avait pourtant aucune prétention. Pigault avait, pendant un temps, travaillé à la *Bibliothèque des romans*. Il semble avoir voulu lui-même en fonder une et la remplir lui seul, quand, en 1800, il commença *les Cent-Vingt Jours*. Son dessein était de donner en roman un volume par mois: il s'arrêta au cinquième. — PIGAULT-MAUBAILLACCK, frère du précédent, était commissionnaire - expéditeur pour l'Angleterre à Calais. Il mourut dans cette ville vers 1830, très-avancé en âge, après avoir publié deux romans qu'il annonça comme des traductions, mais que l'on croit tout entiers de sa composition, savoir: 1. *La Famille Wieland, ou les Prodiges, traduction libre d'un manuscrit américain*, Paris, 1809, 4 vol. in-12. 2. *Isaure d'Aubigné, imitation de l'anglais*, Paris, 1812, 4 vol. in-12. Ces romans, composés dans un genre tout différent de Pigault-Lebrun, n'eurent cependant un peu de succès qu'à la faveur de son nom. Ils sont écrits à la manière

sentimentale d'Arnaud-Baculard ou de la sombre Radcliffe, dont les romans avaient alors un immense succès.

P—OT.

PIGEAU (EUSTACHE-NICOLAS), professeur de droit à Paris, naquit à Mont-Lévêque près de Senlis, le 16 juillet 1750, de parents simples artisans. Un pieux ecclésiastique avait commencé à lui enseigner le latin, quand son père, qui le destinait à exercer comme lui une profession mécanique, l'envoya fort jeune à Paris pour y faire son apprentissage. Pigeau, regrettant ses études et ses livres, languissait au milieu des travaux manuels auxquels le soumettait la volonté paternelle, lorsqu'il perdit ses parents. Libre alors de suivre son inclination, il entra dans une étude de procureur, et y fit des progrès si rapides que six mois après il en était le premier clerc. Il porta sur la procédure la justesse d'esprit dont il était doué. Cette science, car c'en est une, était alors un véritable chaos. L'ordonnance de 1667 renfermait de sages dispositions, peu coordonnées entre elles; les jeunes gens n'avaient pour guides que des formulaires écrits d'un style barbare. Pigeau le premier porta dans la pratique le flambeau de la méthode, et dès l'âge de 17 ans, il jeta les fondements d'un ouvrage qui, publié avant sa majorité, fut mis en naissant au rang des livres classiques. Ne pouvant espérer de dire aussi bien que l'auteur d'une notice publiée peu de jours après la mort de Pigeau, nous en emprunterons les expressions: « Tous les « procès commencent, marchent, se « jugent et aboutissent à des résultats. « Dans cette progression naturelle du « litige, M. Pigeau trouva tout son « système. Quatre parties composè- « rent sa méthode, la demande, l'ins- « truction, le jugement, l'exécution

« des jugements. Sous chacune de
« ces quatre grandes divisions vin-
« rent se ranger comme d'eux-mêmes
« tous les principes et tous les textes
« qui complètent la doctrine. Vin-
« rent s'y ranger aussi toutes les for-
« mules, toutes les hypothèses, tous
« les individus dont peuvent se com-
« poser et les phases diverses d'une
« même procédure, et toutes les voies
« d'instruction ou de développement
« que chacune de ces phases est sus-
« ceptible d'engendrer. Avec cette
« méthode, il mena comme par la
« main un commençant, des premiers
« rudiments d'un procès à son terme,
« en lui signalant tous les obstacles
« et toutes les ressources qui se pro-
« duisent sur la route. Les juriscen-
« sultes applaudirent à cette ingé-
« nieuse découverte; la science de-
« vint populaire, ses mystères furent
« expliqués, ses ténèbres dissipées, et
« la bonne foi eut des règles pour
« reconnaître et combattre la frau-
« de (1). » L'ouvrage qui fit au Pa-
lais cette heureuse révolution parut
d'abord sous le titre de *Praticien du*
Châtelet de Paris; il fut le germe de
la *Procédure civile du Châtelet*. Pi-
geau ne se borna pas à l'étude de la
procédure et des lois, il reprit en
sous-œuvre des études trop légèrem-
ent ébauchées; il étudia le droit
dans ses sources, prit ses degrés, et
fut reçu avocat au Parlement en
1774. Parent et ami de Bellart,
mais plus âgé que lui, il dirigea
toutes ses études et surtout celle
du droit. Pigeau mit entre les mains
de son élève les *Lois civiles de*

(1) Article nécrologique inséré au *Moniteur* du 1^{er} janvier 1819. On sait positivement aujourd'hui que c'est Bellart qui a rendu ce premier hommage à son parent, son maître et son ami. M^e Gaudry, avocat à la Cour royale de Paris, nous a attesté l'avoir appris de la bouche même de Bellart.

Domat, les *Traité*s de droit et les *Pandectes* de Pothier. Il l'abreuvait pour ainsi dire à ces grandes sources de la jurisprudence, et, dans des conférences, il complétait cette solide instruction, en lui développant la pratique du droit appliqué aux affaires contentieuses. L'élève reconnaissant a dit depuis qu'il ne savait qu'admirer davantage de l'extrême lucidité des leçons ou de l'inépuisable complaisance du maître (2). Peu favorisé d'ailleurs de la fortune, Pigeau remplissait auprès de Héralut de Sechelles, avocat-général au Parlement de Paris, les modestes fonctions de secrétaire; il avait présenté Bellart au magistrat, lequel, jaloux de multiplier en sa faveur les voix de la renommée, accueillit avec bienveillance le jeune avocat, qui donnait déjà de grandes espérances. Pendant les vacances de l'année 1787, Bellart fit un voyage à Éponne, chez Héralut de Sechelles, où se trouvait Pigeau. Il a raconté dans de trop courts mémoires quelques traits propres à peindre les temps qui préparaient nos bouleversements. L'avocat-général, entouré de quelques-uns de nos nouveaux sceptiques, préludait à la révolution par laquelle lui-même devait être bientôt dévoré. « Dans les entretiens chez lui, dit Bellart, et jusqu'à sa table, on faisait de l'idéologie et de l'impiété à perte de vue (3). J'entendis, dit-il plus loin, des propositions à me faire dresser les cheveux sur la tête.

(2) *Bellart. Éloge de Ferey, avocat, Paris, 1810, in-8°, p. 5.* Cet Éloge, par un singulier oubli, n'a pas été inséré dans les *Œuvres de Bellart*, ni reproduit dans le premier et unique volume de ses *Plaidoyers*, Paris, 1823, in-8°.

(3) *Notice historique sur M. Bellart*, par Billecocq, 3^e édition, Paris, Brèbe, 1828, in-8°, p. 93, à la suite des *Œuvres de Bellart*.

« Dieu, la religion, jusqu'au respect
 « dû à la paternité, tout fut mis en
 « question, et avec un cynisme, une
 « liberté d'expression qui me firent
 « me tâter plusieurs fois pour savoir
 « si je ne rêvais pas, et si j'étais véri-
 « tablement chez un des premiers
 « magistrats de France. M. Pigeau et
 « moi, quand nous fûmes retirés le soir
 « dans nos chambres, nous gémîmes
 « comme de bonnes gens, de tout ce
 « que nous avions ouï (4). » On peut ju-
 « ger par là combien Pigeau devait souf-
 « frir dans les rapports habituels qu'il
 « était obligé d'avoir avec le magistrat
 « qui, pour sacrifier à la mode, s'était
 « fait esprit-fort. Pigeau, religieux et ami
 « de l'ordre, déplora les crimes de la ré-
 « volution; elle diminua toutes ses res-
 « sources, et, privé de moyens d'existence,
 « il entra comme simple commis chez
 « M^{me} Desaint, éditeur de ses ouvrages,
 « où il fut souvent témoin de leur succès
 « commercial. Il disait en plaisantant:
 « Je me suis vendu aujourd'hui dix
 « fois, vingt fois ». L'orage s'étant
 « calmé, il reprit ses travaux, et ou-
 « vrit chez lui un cours de droit et de
 « procédure qui fut aussi suivi que le
 « temps le permettait. Plus tard, sous
 « le consulat et sous l'empire, quand
 « Napoléon attacha son nom au Code ci-
 « vil, un Code de procédure qui en devait
 « être la mise en œuvre, étant annoncé,
 « on appela Pigeau pour venir en
 « partager la discussion avec Treillard,
 « Try, Berthereau, Fondateur et d'autres
 « jurisconsultes. La méthode de Pigeau
 « y obtint le plus bel hommage. « La
 « division qu'il avait créée fut celle
 « de la loi même, comme sa doctrine
 « en fit le corps (5). » Les écoles de
 « droit étaient créées; Pigeau y fut
 « nommé professeur de procédure ci-

(4) *Ibid.*, p. 126.

(5) Article nécrologique déjà cité.

vile et criminelle. Tous ceux qui ont suivi ses cours, en y comprenant le rédacteur de cet article, rendront hommage à la netteté, à la clarté, à l'intérêt même que le docte professeur savait répandre sur une matière aride et fastidieuse. Entièrement dévoué à ses élèves, Pigeau aimait à les recevoir chez lui ; il les accueillait avec bonté, leur donnait d'utiles conseils, résolvait avec complaisance les difficultés qu'ils venaient lui soumettre. Ainsi le voulait le devoir dont Pigeau avait fait son idole, pour nous servir de l'expression de l'auteur de la notice nécrologique déjà citée (6). Pigeau remplissait ses importantes fonctions à l'école de droit de Paris, en 1814, à l'époque de la Restauration. Attaché par ses souvenirs à notre ancienne monarchie, il vit avec joie le retour des Bourbons, qui semblait devoir fermer l'abîme des révolutions. En 1815, quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, Pigeau refusa de signer l'adresse de l'école de droit à Napoléon, ainsi que l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, et il perdit momentanément sa chaire. Il avait peu de fortune, mais il vivait avec simplicité et se contentait de peu ; d'ailleurs, il n'avait point eu d'enfants. Au retour du roi, il reprit ses fonctions et les exerça jusqu'à sa mort. Accablé de travaux, auxquels venaient se mêler une multitude de bonnes actions, couvertes le plus souvent par sa modestie d'un voile impénétrable, Pigeau termina sa carrière le 22 décembre 1818. Bellart le conduisit à sa dernière demeure, et le déposa près des restes de sa mère, où

lui-même vint bientôt le rejoindre. Ces deux hommes honorables, assez proches parents, durent leur haute position à leurs travaux et à leurs facultés personnelles ; ils eurent le mérite très-rare de n'avoir jamais rougi de la modestie de leur origine (voy. BELLART, LVII, 491). Voici les principaux ouvrages de Pigeau : I. *Le Praticien du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions ordinaires du royaume*, Paris, 1773, in-4°, réimprimé avec de nombreuses additions sous le titre suivant : II. *La Procédure civile du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions du royaume, démontrée par des principes et mise en action par des formules*, Paris, 1779-1787, 2 vol. in-4°. Au moyen de nouvelles additions et modifications, cet ouvrage fut mis en harmonie avec le Code de procédure civile, sous ce titre : III. *La Procédure civile des tribunaux de France, démontrée par principes et mise en action par des formules*, Paris, 1807-1808, 2 vol. in-4° ; 2^e édition, Paris, 1811 ; 3^e édit., Paris, 1818-1819 ; 4^e édit., augmentée de notes et de l'indication des arrêts rendus par la Cour de cassation et les Cours d'appel, par J.-L. Crivelli, avocat, Paris, 1826, 2 vol. in-4°. Ce livre a été traduit deux fois en italien. IV. *Introduction à la procédure civile*, Paris, 1784, in-18 ; 2^e édit., Paris, 1811, in-8° ; 3^e édit., Paris, 1818, in-8° ; 4^e édit., revue et augmentée d'après les notes manuscrites de l'auteur, par Poncelet, Paris, 1822, in-8° ; 5^e édit., augmentée par Poncelet, Paris, 1833, in-8° ; 6^e édit., Paris, 1842, in-18. V. *Notions élémentaires du nouveau droit civil*, Paris, 1803-1805, 4 vol. in-8° ; réimprimées sous le titre de *Cours élémentaire du Code civil*, etc., Paris, 1818, 2 vol. in-8°. VI. *Cours élémentaires des Codes pénal et d'ins-*

(6) Ce trait prouverait à lui seul que cet article est dû au procureur-général Bellart, qui a fait du *devoir* le sujet du discours de rentrée de la Cour royale de Paris, en 1824. (Paris, Wa éc, 1824, in-8°, et *Oeuvres de Bellart*, Paris, Brière, 1828, t. V, p. 193.)

traction criminelle, Paris, 1812, in-8° ; 2^e édition, Paris, 1817, in-8°.

VII. *Commentaire sur le Code de procédure civile*, revu et publié par MM. Poncelet et Lucas-Championnière, précédé d'une *Notice historique* sur Pigeau, par M. G*** (7), avocat à la Cour royale de Paris, Paris, 1827, 2 vol. in-4°. VIII. Pigeau a eu part aux *Annales de législation et de jurisprudence*, publiées par l'Université de jurisprudence de Paris. IX. On peut aussi attribuer en grande partie à Pigeau le *Projet de Code de procédure civile, présenté par la commission nommée par le gouvernement*, Paris, an XII, in 4° (8). M—É.

PIGEON (JEAN). Voy. PRÉMONTVAL, XXXVI, 47, note 1.

PIGNATELLI (le frère don VINCENT), paysagiste espagnol, naquit à Saragosse dans les premières années du XVIII^e siècle, et manifesta dès sa plus tendre enfance son amour pour les arts du dessin. Quoique habile dans la peinture du paysage, ainsi que le prouvent les ouvrages de ce genre que l'on doit à son pinceau, c'est surtout comme amateur éclairé et comme protecteur des arts qu'il a mérité l'estime de ses compatriotes. Il obtint du roi Ferdinand V la permission d'établir une académie à Saragosse, et il fit don à cette société naissante de sa propre maison. Il avait embrassé l'état ecclésiastique et fut revêtu de la charge de grand-aumônier du monastère royal de l'Incarnation. Il en remplit les fonctions avec un zèle qu'il ne croyait

pas incompatible avec la culture des arts. Reçu membre de l'Académie de peinture de Madrid en 1767, il arriva par toutes les dignités de cette compagnie à celle de vice-protecteur, qu'il exerça jusqu'à l'époque de sa mort. Sur la fin de sa vie, sa santé se trouvant extrêmement affaiblie, il crut que l'air natal pourrait la rétablir. Il se rendit en conséquence à Saragosse; mais son mal avait fait trop de progrès: il y succomba le 5 septembre 1770. P—s.

PIGNATELLI (le prince FRANÇOIS), capitaine-général napolitain, naquit à Naples en 1732, de l'illustre famille de ce nom, qui eut l'honneur de produire un pape et plusieurs autres personnages éminents dans l'Église et dans l'État. Fils du prince de Strongoli, il entra de bonne heure dans la carrière militaire et fut attaché à la cour, mais un duel dans lequel il eut le malheur de tuer son adversaire, le chevalier Polatelli, l'en fit éloigner. Il ne put y revenir qu'après le départ de don Carlos, succédant à son frère Ferdinand VI sur le trône d'Espagne sous le nom de Charles III, et cédant, selon les traités, le trône de Naples à son fils Ferdinand. Pignatelli ne tarda pas, par son caractère délic et son esprit d'intrigue, à obtenir la faveur du nouveau roi et celle de son épouse. La confiance qu'il inspira à la reine Caroline fut si grande qu'elle le chargea d'une mission des plus délicates auprès de son beau-père. Il ne s'agissait de rien moins que de réintégrer Acton dans les bonnes grâces du roi d'Espagne, qui depuis long-temps demandait dans toutes ses dépêches, exigeait même le renvoi de ce ministre. Pignatelli partit pour Madrid et obtint une audience particulière de Charles III, dont la première ques-

(7) L'auteur de cette notice historique sur Pigeau est M. Gaudry; on l'a attribuée à tort à Gayral, son beau-père.

(8) On a quelquefois attribué à Pigeau le *Manuel des propriétaires et des locataires*, par un ancien jurisconsulte, Paris, Rondeleau, 1810, in-12. Il est bien reconnu que cet ouvrage n'est pas de Pigeau.

tion fut : *l'homme est-il parti?* Sur la réponse négative de l'envoyé, le roi lui tourna le dos et ne voulut plus le voir. De retour à Naples, Pignatelli s'empressa de rendre compte de sa mission à Caroline, reçut d'elle l'ordre de cacher à Ferdinand IV le mécontentement de son père, et acquit par cette lâche complaisance un surcroît de faveur à la cour et l'amitié d'Acton. Il finit cependant par se brouiller avec celui-ci; mais leur haine couva sous la cendre et n'éclata jamais ouvertement. Nommé gouverneur des Calabres à l'époque même des affreux tremblements de terre qui désolèrent ces contrées, Pignatelli eut la libre disposition des fonds de la caisse dite *sacrée*, parce qu'elle avait été formée avec les revenus et les richesses des églises, pour secourir les malheureux qui avaient eu le plus à souffrir du fléau. On l'accusa alors d'avoir détourné à son profit une partie de ces deniers; mais cette imputation, fondée ou non, ne diminua en rien son crédit, car il ne quitta le gouvernement des Calabres que pour passer à celui de la capitale même. Il signala son administration par des travaux importants, parmi lesquels nous citerons le magnifique grenier d'abondance que les Napolitains montrent avec orgueil, mais dont la construction, si l'on en croit la voix publique, fut pour lui l'occasion de nouvelles rapines. Insatiable dans son avarice, il convoitait l'immense fortune du comte de l'Acerà, dont la fille unique était mariée au duc de Maddaloni. A force d'intrigues, il mit la désunion entre les deux époux, obtint du pape un bref de divorce, et put ainsi s'unir à l'opulente héritière. En 1789, Pignatelli fut élevé au grade de capitaine-général, dignité équivalente à

celle de maréchal; et, après la disgrâce du chevalier de Médicis (*voy. ce nom, LXXIII, 387*), il cumula encore les fonctions de chef de la police de tout le royaume (*vicario*). Lorsque Ferdinand IV, effrayé de l'approche des Français, eut pris la résolution de passer en Sicile, il l'investit de pouvoirs extraordinaires avec le titre de vicaire-général. Un édit, appelé *avis*, affiché le 21 décembre 1798, dans les rues de Naples, annonça à la fois et le départ du roi et la nomination de Pignatelli. La position de celui-ci, déjà fort difficile, le devenait encore davantage par l'antipathie de la population. Peu estimé de la noblesse qui l'accusait d'hypocrisie, il était odieux au peuple qui n'avait pas oublié ses concussions. Aussi se trouva-t-il, dès les premiers jours, en butte à des embarras de toute espèce. Non-seulement il eut à répondre de ses propres actes, mais on le rendit encore solidaire de faits auxquels il n'avait point eu de part. Ce fut ainsi qu'on lui imputa l'incendie du reste de la flotte, qui eut lieu le 28 décembre, dans le port même de Naples, par les ordres de Nelson. Ce spectacle, le départ du roi, l'approche de Championnet que l'on avait en vain essayé d'arrêter, tout contribua à répandre dans la ville une agitation extraordinaire. Dans ces pénibles conjonctures, Pignatelli se borna à faire emprisonner quelques individus suspects, à armer les lazzaroni, et à envoyer le marquis de Gallo à Vienne, pour implorer l'intervention de l'empereur. Tandis que l'on prenait à Naples ces mesures insuffisantes, les Français de leur côté commettaient plusieurs fautes : « Si Mack et Pignatelli avaient su en profiter, disent les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, nul doute

« que l'armée de Championnet, blo-
 « quée à deux cents lieues de la grande
 « armée qui était sur l'Adige, n'eût
 « couru les plus grands dangers ;
 « mais ils avaient alors plus d'enne-
 « mis autour d'eux que devant eux.
 « D'un côté, Mack, devenu odieux à
 « l'armée, craignait de tomber victi-
 « me d'une conjuration militaire ; de
 « l'autre, Pignatelli redoutait un
 « mouvement révolutionnaire et mé-
 « me l'effervescence royaliste des laz-
 « zaroni, dont il ne se sentait pas capa-
 « ble de diriger le dévouement pour la
 « couronne, et à vrai dire, il commen-
 « çait à être effrayé du système d'in-
 « surrection populaire ordonné par
 « la cour, et auquel lui-même avait
 « prêté les mains ; en un mot, déjà
 « circonvenu par les grands qui dé-
 « siraient avant tout mettre fin à la
 « guerre, il penchait fortement pour
 « un arrangement avec les Français.
 « Voilà comment ces deux chefs,
 « entre les mains desquels on avait
 « remis les destinées du royaume et
 « de l'Italie entière, désespérant d'é-
 « chapper aux embûches dont ils
 « étaient entourés, crurent sauver la
 « monarchie en provoquant une né-
 « gociation par un armistice. Voilà
 « dans quel but le vicaire-général, de
 « concert avec Mack, envoya au camp
 « français sous Capone, pour y en-
 « tamer des négociations, le duc de
 « Gesso et le prince Migliano, dont
 « il connaissait l'attachement sincère
 « au parti du roi. » Après différents
 pourparlers inutiles, les deux envoyés
 conclurent avec le général français
 une convention aussi stupide que
 désastreuse. Si Mack et Pignatelli
 avaient été plus habiles, ils eussent
 pu chasser les Français, ou au
 moins soutenir la guerre avec avan-
 tage jusqu'au moment où les armées
 russe et autrichienne eussent fait,

dans le nord de l'Italie, une diversion
 qui eut lieu en effet quelques mois
 plus tard. Aussitôt après la conclusion
 de l'armistice, Pignatelli enjoignit aux
 Napolitains, par une proclamation
 publiée le 14 janvier 1799, de res-
 pecter les Français qui viendraient
 dans la capitale. Le soir du même
 jour, l'ordonnateur en chef Arcam-
 bal y arriva, pour recevoir une partie
 de la somme stipulée dans la conven-
 tion. A cette nouvelle, les lazzaroni
 s'attrouperent et éclatent en injures ;
 ils sont excités par les révolution-
 naires qui sèment adroitement le
 bruit que le commissaire français
 vient prendre possession de Naples,
 que le roi est trahi et qu'il faut le
 venger. Bientôt un immense attroupe-
 ment se forme, et parcourt les rues en
 criant : *Mort aux Français !* puis va
 droit au palais du vicaire-général,
 croyant y trouver Arcambal qu'il
 veut ma sacrer. Mais celui-ci, averti
 à temps et protégé par Pignatelli,
 avait quitté Naples précipitamment,
 et regagné le quartier-général fran-
 çais. La fureur du peuple se tourna
 alors contre le vicaire lui-même ; des
 cris de mort retentirent de toutes
 parts, et la ville fut livrée à la plus
 complète anarchie. L'autorité de Pi-
 gnatelli, méconnue ainsi par le peu-
 ple, ne rencontrait pas plus de res-
 pect dans les autres classes. Les *élus*,
 sorte de conseil municipal, composé
 des hommes les plus influents de la
 noblesse et de la bourgeoisie, avaient,
 à plusieurs reprises, jeté des doutes
 sur la légalité des pouvoirs accordés
 au vicaire général. Alléguant les con-
 cessions de Frédéric II, du roi Ladis-
 las et de Philippe III, les édits ou
 conventions de Philippe IV et de
 Charles III, et interprétant ces docu-
 ments à leur manière, ils prétendirent
 que la nation ne pouvait être gouver-

née par un vice-roi, et qu'en l'absence du souverain, l'exercice du pouvoir suprême appartenait aux représentants de la capitale et du royaume. Ces déductions étaient assez spécieuses, et, en y résistant, Pignatelli était bien dans son droit; mais, s'il avait dignement rempli sa mission, on n'eût certes point cherché à en contester la légitimité. Enhardis par l'inaction et l'incapacité du vicaire-général, les élus lui envoyèrent une députation. Ce fut le prince de Pindemonte, qui prit la parole en ces termes : « Nous venons, au nom de la cité, » vous enjoindre de renoncer à vos « pouvoirs, et de les lui céder, de « rendre l'argent qui est à votre dis- « position, et de prescrire par un « édit obéissance pleine et entière à « la cité. » Au lieu de répondre avec fermeté à une sommation aussi formelle, Pignatelli demanda le temps de réfléchir jusqu'au lendemain, puis il s'enfuit pendant la nuit, sans laisser derrière lui ni instructions ni mesures d'aucune espèce. Il s'embarqua sur un vaisseau portugais avec ses trésors, et fit voile pour la Sicile; mais, à peine débarqué à Palerme, il fut arrêté, par ordre du roi, et enfermé dans le château de Girgenti. Relâché au bout de quelques mois, il rentra à Naples, lorsque les Français eurent été obligés d'évacuer le royaume; mais, malgré ses efforts pour reconquérir la faveur royale, il resta sans emploi. Les événements ayant ramené, en 1806, la domination française, Pignatelli sembla s'y soumettre, mais il ne tarda pas à tremper dans un complot qui avait pour but le retour des Bourbons, et fut condamné à mort. Grâce au crédit de son neveu, général au service du nouveau roi. Joseph Bonaparte, cette peine fut commuée en un exil hors du royaume.

me. Sous le règne de Joachim Murat, il put revenir dans sa patrie, et il ne la quitta plus jusqu'à sa mort, arrivée en 1812.

A—v.

PIGOTT (sir ARTHUR), juriconsulte anglais, né en 1750, pratiquait d'abord pendant quelque temps, dans ses foyers, comme avocat consultant, puis passa en Amérique, où il devint *attorney* ou procureur-général dans l'île de Grenade. Rentré dans son pays, il s'y fit connaître avantageusement en plaidant plusieurs causes intéressantes, et il contribua efficacement à porter la lumière dans les finances de l'État. En 1783, Pigott, qui avait pour patron le premier ministre, lord North, représenta dans le Parlement le bourg d'Arundel. L'année suivante, il fut nommé solliciteur-général du prince de Galles; puis, en 1805, *attorney-général* du roi, avec le titre de chevalier; mais il occupa peu de temps ce poste élevé, l'administration dont Fox était le chef n'ayant fait que passer. Du reste, sa clientèle s'étendait alors de jour en jour. La banque d'Angleterre, qui se l'était attaché, eut recours à lui dans toutes les circonstances critiques où elle se trouva. Sir Arthur Pigott, devenu le membre le plus âgé du barreau, mourut en 1819, dans sa *villa* du comté de Sussex. A la barre comme dans la Chambre des communes, sa parole, spirituelle, lumineuse, serrée, était écoutée avec une attention soutenue. Il compta parmi ses amis Whitbread, Edin. Burke et sir Samuel Romilly, qui lui dut en partie son avancement. L.

PIIS (ANTOINE - PIERRE - AUGUSTIN de), l'un de nos plus féconds chansonniers et aussi l'un des régénérateurs du Vaudeville, naquit à Paris, le 17 septembre 1755. Il eut pour père un chevalier de Saint-Louis,

major du Cap-Français, île de Saint-Domingue, et il était parent d'Antoine de Pii, conseiller au Parlement de Bordeaux, député aux États-Généraux, et l'une des victimes de la tyrannie révolutionnaire. Pii a mis ou retranché le *de* à son nom à diverses époques, suivant les circonstances. Il commença ses études au collège d'Harcourt en 1764, et les acheva au collège de Louis-le-Grand. Guidé par les conseils de Saint-Foix, de Lattaignant, et de l'abbé de Bernis, neveu du cardinal, il se livra à la culture de la poésie légère. En 1776, il donna à la Comédie-Italienne, avec Després et Resnier, *la Bonne femme*, ou *le Phénix*, en deux actes, en vers, mêlés de vaudevilles, parodie de l'opéra d'*Alceste*. C'était la première pièce de ce genre, jouée avec succès à Paris, depuis que la comédie à ariettes avait fait négliger l'ancien opéra-comique en vaudevilles (1). L'année suivante, il y donna, avec les mêmes, *l'Opéra de province*, parodie d'*Armide*. Bientôt après il se lia avec Barré, greffier du Châtelet, et ils composèrent ensemble plusieurs pièces pour la Comédie-Italienne : *Cassandre oculiste*, ou *l'Oculiste dupe de son art*, comédie-parade en un acte et en vaudevilles, 1780 ; *Aristote amoureux*, ou *le Philosophe bridé*, en un acte et en vaudevilles, 1780 ; *les Vendangeurs*, ou *les Deux Baillis*, divertissement en un acte et en vaudevilles, 1780 ; *Cassandre astrologue*, ou *le Préjugé de la Sympathie*, comédie-parade en un acte et vaudevilles, 1780 ; *les Étrennes de Mercure*, ou *le Bonnet magique*, opéra-comique en trois actes et vaudevilles, 1781 : *la*

Matinée et la Veillée villageoises, ou *le Sabot perdu*, divertissement en deux actes et vaudevilles, 1781 ; *le Printemps*, id., 1781 ; *les Amours d'été*, id., 1781 ; *le Gâteau à deux fèves*, id., 1782 ; *le Mariage in extremis*, comédie en un acte et en vers, 1782 ; *l'Oiseau perdu et retrouvé*, ou *la Coupe des foins*, opéra-comique en un acte et vaudevilles, 1782 ; *les Voyages de Rosine*, opéra-comique en trois actes et vaudevilles, 1783. Il donna avec le même, à Choisy, devant la cour : *les Deux Porteurs de chaise*, comédie en un acte et vaudevilles, 1781 ; *les Quatre Coins*, opéra-comique en un acte et vaudevilles, 1783. Le dialogue de la plupart de ces pièces était remplacé par des couplets qui se chantaient sans accompagnement. Les noms de Pii et de Barré sont unis en littérature, à peu près comme ceux de Brueys et de Palaprat ; et leurs pièces ont été recueillies sous le titre de *Théâtre de Pii et Barré*, 1784, 2 v. in-18 (2). Pii a composé aussi, avec divers collaborateurs, quelques compliments d'ouverture et de clôture, en vaudevilles, pour le Théâtre Italien. Il s'était exercé dans plusieurs genres de poésie. Après quelques essais sous le nom d'*Auguste*, dans l'*Almanach des Muses*, il publia *les Augustins*, contes nouveaux en vers, 1779, 2 vol. in-18, dont la seconde édition parut anonyme, en 1781, sous ce titre : *Recueil de pièces fugitives et de contes nouveaux*. En 1784, Pii fut nommé

(1) Moline et Dorvigny avaient fait jouer au même théâtre, en 1775, une parodie d'*Orphée*, sous le titre de *Roger-Bontemps et Javote*, qui n'avait pas réussi.

(2) Le travail en commun des deux auteurs donna lieu à ce calembourg plus satirique que vrai : *Dans les ouvrages de Pii, il y a beaucoup de choses à barrer* (à Barré). Mais il est certain que, dans cette association littéraire, la portion du travail de Barré se bornait à peu près au plan, à la marche des pièces et que le dialogue et les couplets étaient confiés à Pii.

écuyer et secrétaire - interprète du comte d'Artois : il publia, la même année, la *Carlo-Robertiade*, épître badine des chevaux, ânes et mulets de ce bas-monde, au sujet des ballons, in-8°. C'est en 1785 qu'il donna le poème de *l'Harmonie imitative de la langue française*, en quatre chants, dédié à son père. Le législateur du Parnasse, Boileau, a posé les limites de ce genre. Vouloir aller au-delà, ou faire autrement, c'est tomber dans la caricature, comme dans le vers suivant :

Que le bailli qui bâille aille bâiller ailleurs (3).

Dans ce poème, comme dans toutes ses productions, Piis a montré plus d'esprit que de talent, et plus de talent que de goût. Il publia encore, en 1785, un vol. in-12, dédié au comte d'Artois, et intitulé : *Chansons nouvelles*. En 1786, parurent les *OEufs de Pâques de mes critiques*, satires contre les journaux qui avaient critiqué *l'Harmonie imitative*. Parmi les nombreux censeurs de Piis, Geoffroy, dans *l'Année littéraire*, se montra le plus acerbe. L'auteur, pour se venger, écrivit que son adversaire n'était pas *Geoffroy-l'Angevin*, mais *Geoffroy-l'Anier* (faisant allusion à deux rues de Paris). Geoffroy répondit par cette épigramme :

Où, je suis un ânier sans doute :
On le voit bien aux coups de fouets
Que je donne à tous les baudets
Qui se rencontrent sur ma route.

Piis, qui avait eu quelques démêlés avec les comédiens italiens, en 1788, revint à leur théâtre, et y donna seul : *les Solitaires de Normandie*, opéra-

(3) Ce poème, loué par des journaux du temps, et sévèrement critiqué par d'autres, ne doit cependant pas être jugé sur ce vers, tiré du premier chant, où, analysant les lettres de l'alphabet, l'auteur a fait des tours de force et mis bon nombre de vers baroques dont les pareils ne se retrouvent pas dans les autres chants.

comique en un acte, en vaudevilles, et *les Trois déesses rivales*, ou *le Double jugement de Paris*, musique de Propiac, divertissement en un acte, dans le but de faire valoir les talents des trois sœurs Renaud, qu'on appelait *une couvée de rossignols*. En 1789, il y donna deux opéras-comiques, musique de Propiac : *la Fausse paysanne*, ou *l'Heureuse inconséquence*, en trois actes, en vers, et *les Savoyardes*, ou *la Contenance de Bayard*, en un acte, en prose. *La Suite des solitaires de Normandie*, vaudeville en un acte, fut jouée en 1790. Malgré le succès de cette pièce, l'auteur, qui, depuis la révolution, avait perdu sa place et bientôt toute espérance de fortune par la mort de son père et la situation des colonies, renonça à travailler pour la Comédie-Italienne, qui lui avait refusé une pension de 1,200 fr., bien méritée par les recettes que ses ouvrages lui avaient procurées. Dès ce moment, il eut l'idée de fonder avec Barré un théâtre uniquement consacré au vaudeville, idée qui ne fut réalisée qu'en 1792. Pendant qu'on le construisait, Piis donna deux pièces qui n'ont pas été imprimées, malgré leur réussite : *le Seigneur d'à présent*, comédie en un acte, en prose, au théâtre de la rue de Bondy, 1790 ; *Nauthilde et Dagobert*, opéra en trois actes, musique de Cambini, au théâtre Louvois, 1791. Celui du Vaudeville fit son ouverture, rue de Chartres, le 12 janvier 1792, sous la direction de Barré, avec une pièce d'inauguration, *les Deux Panthéons*, en trois actes, en vers et en vaudevilles. A la seconde scène du troisième acte, l'auteur (Piis) fait dire par un géôlier, au Drame personnifié :

Point de lustre en cristaux. Du centre de la salle
Doit descendre une lampe antique, sépulcrale,
Dont le reflet bleuâtre, avec art ménagé,
Prête au spectateur bième un visage allongé.

Outre la plupart des anciennes pièces de Piiis et Barré qui reparurent sur ce théâtre, le premier y donna seul : *les Limousins*, en un acte, en vers, 1792; *l'Abbé vert*, fait historique, en un acte, 1793 (ces deux pièces n'ont pas été imprimées), *le Saint déniché*, ou *la Saint-Nicolas d'été*, en deux actes, 1793; *le Savetier et le Financier*, en un acte, 1793; *le Mariage du Vaudeville et de la Morale*, en un acte, en vers, 1794; *la Nourrice républicaine*, ou *les Plaisirs de l'adoption*, en un acte, 1794; *les Plaisirs de l'hospitalité*, en un acte, 1795; *Santeul et Dominique*, en trois actes, 1796; (avec Barré) *l'Union villageoise*, scène patriotique, 1794; *Hippocrate amoureux*, en 2 actes, 1796. Il donna ensuite avec Barré, Radet et Desfontaines, plusieurs pièces connues et applaudies sous le nom des quatre auteurs : *Gilles Garnement*, ou *le Ballon Biron*, 1797, plaisanterie relative au succès malencontreux d'une expérience aérostatique de Garnerin; *le Retour du ballon de Mousseaux*, 1797, réparation d'honneur à l'aéronaute, qui avait effectué sa première descente en parachute; *Franche et Montmutin*, parodie de *Blanche et Montcaussin*, tragédie d'Arnault, 1797; *la Vallée de Montmorency*, ou *J.-J. Rousseau dans son Ermitage*, en trois actes, 1798; *Hommage du petit Vaudeville au grand Racine*, 1798, pièce à laquelle Couigny (voy. LXL, 468) a eu part; *le Concert aux Éléphants*, 1799; *Voltaire*, ou *une Journée à Ferney*, en deux actes, 1799; *Arlequin beaux-fils*, ou *Petit Bonhomme vit encore*, parodie d'*Ophis*, de Lemercier. Fatigué des retards qu'il éprouva pendant trois ans, sans pouvoir faire jouer une autre pièce dont il était le seul auteur, Piiis quitta le théâtre du Vaudeville pour fonder celui des Troubadours.

qui, ouvert le 4 mai 1799, dans la salle Molière, rue Saint-Martin, fut transféré trois mois après dans la salle Louvois. Il y donna avec Auger, *Lamotte-Houdar*, comédie-vaudeville en un acte, dont le peu de succès fit dire par Mercier : *Auge Piiis ingenium*; à quoi Piiis fit cette réplique : *Reicrem* (anagramme de Mercier) *que dona veniam*. Il fit représenter à ce même théâtre, en 1800, *le Remouleur et la Meunière*, divertissement en un acte, qu'il n'avait pu faire jouer au théâtre de la rue de Chartres; et l'on y vit reparaitre plusieurs des ouvrages qu'il avait donnés à ce dernier théâtre, où ils furent tous rayés du répertoire. Brouillé avec son ancien collaborateur Barré (voy. ce nom, LVII, 209), Piiis perdit aussi la pension de 4,000 fr. qui lui avait été accordée sur les fonds de ce spectacle, dont il avait été l'inventeur et le principal fondateur. Il la réclama jusqu'à la fin de sa vie sans pouvoir l'obtenir, et perdit son procès quand il voulut recourir aux voies judiciaires. Il ne fut pas plus heureux au théâtre des Troubadours. Comme il avait part à l'administration, ses intérêts furent compromis par la mauvaise gestion du directeur Léger (voy. LXXI, 186), ci-devant acteur du Vaudeville; et il cessa de travailler pour ce théâtre, qui n'eut pas deux ans d'existence. Les dégoûts que Piiis avait éprouvés, et les fonctions publiques qu'il eut à remplir, le déterminèrent à ne plus s'occuper de compositions dramatiques (4). Pendant la révolution, il avait été successivement agent de la commune de Chenevières-sur-Marne,

(4) *Le petit Almanach des grands hommes* a considérablement exagéré le nombre des pièces de théâtre de Piiis, en les portant à près de mille.

commissaire directorial du canton de Sucey, puis du premier arrondissement de Paris. Le lendemain du 18 brumaire (11 nov. 1799), devenu l'un des cinq administrateurs du bureau central, qui, depuis quatre ans, avait remplacé la municipalité de Paris, il fut nommé, le 14 mars 1800, secrétaire-général de la préfecture de police, emploi qu'il conserva sous tous les préfets qui se succédèrent jusqu'au 17 mai 1814. Au premier retour des Bourbons, le comte d'Artois lui avait rendu le titre de secrétaire-interprète, mais sans attributions et sans émoluments. L'année suivante, par la protection de Réal, il obtint la place d'archiviste de la police. Pendant les Cent-Jours, il s'était retiré à Montmorency, et fut au second retour du roi, réintégré dans l'emploi de secrétaire-général de la préfecture. Son remplacement eut lieu le 14 août suivant. Piiis fut l'un des fondateurs de la société des *Dîners du Vaudeville*, de celles du *Caveau moderne* et des *Soupers de Momus*. Il était membre des Académies d'Arras, de Lyon, de Bordeaux, etc. De concert avec le chevalier de Cubières (*voy. ce nom*, LXI, 571), il avait aussi fondé le *Portique républicain*, ou *Institut libre*, dont les réglemens excluèrent les membres de l'Institut national. A son tour, l'Institut lui tint rigueur; et, plus tard, malgré ses tentatives réitérées, il fut refusé trois fois par l'Académie française pour occuper les fauteuils qu'avaient laissés vacants Sédaine, l'archevêque Roquelaure et Laujon. Réduit à une modique pension de retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur et membre du comité de lecture du théâtre du Vaudeville, Piiis continuait à donner de petits dîners, de petites soirées musicales, à faire des

dépenses au-dessus de ses moyens. Des motifs d'économie le déterminèrent, en 1829, à se retirer dans le département du Cher. Il revint momentanément à Paris, en 1832, et il s'y trouvait à l'époque de l'invasion du choléra. Frappé d'apprendre la mort de Barré, il succomba lui-même à l'âge de 77 ans, le 22 mai 1832. Il est à remarquer que les cinq doyens ou fondateurs du Vaudeville, Desfontaines, Radet, Després, Barré et Piiis, sont tous morts dans un âge avancé, et dans l'intervalle de 1825 à 1832. Piiis avait cultivé la peinture et la musique, et il a publié des romances et des airs qui ont eu de la vogue. En 1810, il s'était déterminé à donner le recueil de ses *OEuvres choisies*, 4 vol. in-8°. Le premier volume renferme le poème de *l'Harmonie imitative*, avec des notes et des réponses aux critiques; le second, quelques pièces de théâtre; le troisième, sous le titre de *Mélanges*, des contes, des épîtres, des épigrammes, etc.; et le dernier, un choix de chansons. Comme Piiis a excellé dans ce genre, nous signalerons les plus remarquables: *le Chasseur et le Pêcheur*, *l'Origine de l'éventail*, *Vénus marchande d'amours*, *l'Amour libraire*, et surtout *Ninon de Lenelos*. Si Piiis n'est pas toujours un chansonnier moral, il est du moins un assez bon chansonnier. Il a bien mérité sa place, on doit en convenir, dans le *Dictionnaire des Girouettes*, où son nom figure accompagné de douze girouettes; mais cet ouvrage, publié en 1815, n'a pu le suivre jusqu'au bout. Nul ne fut plus apte, plus prompt à célebrer, puis à abandonner le pouvoir du jour. En 1781, il avait chanté la naissance du Dauphin par le *Banquet du Vaudeville*, ou *Dialogue d'un Charbonnier et d'une Poissarde*, in-8°.

En 1794 (l'an II), il publia des *Chansons patriotiques* sur toutes les circonstances, les époques et les maximes de la révolution. Il y en avait une, faite en 1790, sur les *Cloches* qu'on avait proposé de fondre; une sur *l'Inutilité des prêtres*, dont on ne tarda pas à se débarrasser d'une ou d'autre manière; une *contre le luxe*, une *sur la souveraineté du peuple*, une *sur le stoïcisme*, quoique l'auteur ne fût rien moins que stoicien, etc. En 1810, il publia, sous le format in-folio, une romance en dix couplets, intitulée: *Chacun son offrande*, composée à l'arc-de-triomphe de l'Étoile, pour l'entrée à Paris, le 2 avril, de LL. MM. impériales et royales, Napoléon et Marie-Louise. En 1811, il composa un compliment en quatre couplets, présenté aux mêmes majestés par quinze dames de la Halle, dont l'auteur, en qualité de secrétaire-général de la police, certifia les signatures; et une chanson sur la naissance du roi de Rome, insérée dans les *Homages poétiques* de Lucet. Redevenu royaliste, en 1814, il publia une traduction en vers du *God save the King*, sur l'air anglais, avec accompagnement de guitare ou de harpe, par Beauvarlet-Charpentier; et il composa diverses chansons royalistes dans le recueil du *Caveau moderne*. Il chanta encore Napoléon, en 1815; puis, sous la seconde Restauration, il publia: *la Défense de la Sainte-Alliance*, chant royal, en réponse à un chant populaire inséré dans un numéro de *la Minerve*, 1818, in-4°; *Déclaration solennelle d'un homme bien né, mais dégagé de vieux préjugés*, chanson, 1818, in-8°; *A quelques poètes très-spirituels (matérialisme à part)*, scènes familiaires, 1818, in-8°; *les Craintes d'un fou du roi*, stances à Charles X, 1^{er} janvier

1825, in-8°; *Cantique d'un pauvre d'esprit, à l'occasion du sacre de Charles X*, 1825, in-8°; *Impromptu d'un petit-neveu de Michau à S. M. Charles X pour sa fête*, 1825, in-8°; *Stances élégiaques sur la mort du duc de Berry*, 1828, in-8°. Charles X est détrôné en 1830, et dès la même année, Piis, croyant qu'il s'agit d'une révolution républicaine, redevient républicain et fait réimprimer sa chanson sur *l'Inutilité des prêtres*, avec un douzième couplet, in-8°. On peut dire de lui qu'il était littéralement une cloche à deux sons; car, oubliant sa chanson contre les cloches, il en avait fait une qu'il chanta dans un dîner, pendant qu'il était secrétaire-général de la police, pour le baptême d'une cloche que le préfet Dubois avait donnée à la commune de Vitry, près Paris. Mais s'il fut versatile, par crainte plus que par intérêt, dans ses opinions politiques, Piis ne le fut pas en amitié. Il était aussi empressé à rendre des services que reconnaissant de ceux qu'on lui avait rendus. En 1793, il sauva Laujon, dénoncé comme royaliste, en le forçant de faire deux couplets patriotiques qu'il chanta lui-même au nom de l'auteur, le disant malade. Les *Stances* qu'il adressa à son ancien ami Barré, pour lui reprocher son abandon, sont pleines de sentiment, de larmes et de poésie; aussi obtinrent-elles un grand succès. Pour compléter la liste des ouvrages de Piis, il nous reste à citer: 1° *Plan d'une association fraternelle et chevaleresque pour la délivrance des vins captifs, dédié aux convives des Soupers de Momus, par l'ermite de Montmorency, ex-général du Vaudeville, ex-prieur du Rocher de Cancale, et aujourd'hui simple visiteur des ordres bachiques*, 1820, in-8°; 2° *les Douze Travaux d'Hercule Cariâ-*

tre, fort de la halle, divertissement en une scène, 1825, in-8°. Nous ignorons en quelles mains ont passé les curieux *Mémoires* dont il s'occupait et qu'il n'a pas eu le temps de publier. — Pius eut un fils, lieutenant au 4^e régiment d'infanterie légère, qui fut tué à Busaco, en Espagne, dans la campagne de 1810. A—T et F—LE.

PIKE (ZABULON-MONTGOMERY), général et voyageur américain, naquit le 5 janvier 1779, dans l'État de New-Jersey. Entré de bonne heure au service, il fut d'abord cadet dans une compagnie dont son père était capitaine, et qui avait alors ses cantonnements sur la frontière occidentale de l'Union. Il obtint, jeune encore, le brevet d'enseigne, et, bientôt après, celui de lieutenant. La vie active qu'il mena aux postes avancés, où il se trouva fréquemment, eut pour lui le double avantage de fortifier sa constitution, et de le préparer aux fatigues et aux privations inséparables de courses aventureuses dans des régions inconnues. A l'époque où il endossa l'uniforme, il savait seulement lire, écrire et calculer. Ayant reconnu la nécessité d'apprendre beaucoup de choses qu'il ignorait, il étudia avec ardeur; et, sans le secours d'aucun maître, il se rendit familières les langues latine et française. On reconnaît, en lisant son journal, qu'il était en état d'écrire et de parler le français à un degré de correction suffisant pour les affaires. Il y ajouta, plus tard, une connaissance étendue de l'espagnol. En même temps, il s'occupait des mathématiques élémentaires, et, après y avoir acquis quelque habileté, il s'appliqua aux recherches qui en facilitent l'usage, si utile dans les différentes branches de l'état militaire. Il paraît, d'ailleurs, qu'il était doué de cet esprit de en-

riété générale qui se porte vers tous les objets dignes d'attention et qui, lorsqu'il s'allie à la rectitude du jugement, produit infailliblement de grands résultats. Les circonstances lui permirent bientôt de manifester son savoir. En 1803, les États-Unis de l'Amérique du nord étant devenus possesseurs de la Louisiane, le gouvernement décida qu'il serait pris des mesures pour explorer ce nouveau territoire et le pays immense compris dans ses limites, afin de connaître ses bornes géographiques, son sol, ses productions naturelles, le cours de ses rivières, savoir si elles étaient propres à la navigation et à d'autres usages des peuples civilisés, enfin, pour recueillir des renseignements sur le nombre, le caractère, la puissance des tribus indiennes qui habitent ces contrées, et sur leurs dispositions envers les États-Unis. Lewis et Clarke (*voy.* LEWIS, LXXI, 467) avaient déjà été chargés, en 1803, de la recherche des sources du Missouri; une mission semblable fut confiée, en 1805, à Pike, pour les sources du Mississipi. Muni des instructions du général en chef, J. Wilkinson, datées du quartier-général de Saint-Louis, sur le Mississipi, le 30 juillet, il s'embarqua le 5 août, avec un sergent, deux caporaux et dix-sept soldats, sur un grand bateau portant des vivres pour quatre mois. Le 5 septembre, après une navigation très-pénible, ayant reconnu que son embarcation ne pourrait pas s'avancer à travers les endroits où les bords du fleuve étaient embarrassés par des arbres, il prit deux grandes pirogues avec lesquelles il put franchir ces obstacles. Il rencontra fréquemment des Indiens qui se montrèrent amis des Américains, eut avec eux des conférences accompa-

gnées du cérémonial usité, et conclut avec une de leurs tribus un traité par lequel ils cédèrent aux États-Unis un grand terrain situé entre la rivière Saint-Pierre et le Mississipi. Bientôt on franchit, avec beaucoup de peine, le saut Saint-Antoine; de temps en temps on était obligé de transporter les pirogues par terre. Dès le 16 octobre, la neige couvrit le sol. Cette circonstance et le mauvais état des pirogues décidèrent Pike à construire des baraques, afin qu'une partie de ses gens passât l'hiver dans cet endroit, à 253 milles du saut. Il songea aussi à se pourvoir de canots, et le 28, il s'y embarqua avec des vivres et des munitions. Une heure après, un tourbillon fit couler à fond celui qui portait la poudre et les bagages; tout fut retiré de l'eau; mais, dans sa relation, Pike s'écrie avec raison: « Notre position était très-critique: nous trouver éloignés de 1,500 milles de toute société civilisée, et exposés au danger de perdre nos moyens de défense, même de nous procurer notre subsistance; n'y avait-il pas matière à de bien tristes réflexions? » On vécut tant bien que mal de chasse; souvent on allait à de grandes distances, tantôt par terre, tantôt sur le fleuve gelé; on reçut des visites d'Indiens, de quelques chasseurs canadiens et de marchands anglais. Pike alla voir, le 3 janvier 1806, un de ceux-ci, à son camp sur le lac du Cèdre-Rouge, et y fut traité avec tous les égards dus à un homme recommandable. Il avoue qu'il fut indigné en apercevant le pavillon de la Grande-Bretagne flottant sur la demeure de l'Anglais. Revenu à la station où il s'était arrêté, peu s'en fallut qu'il ne devînt la victime d'un incendie qui éclata pendant la nuit, et

qui le priva de ses tentes et d'une partie de ses vêtements. Fort heureusement, trois barils de poudre furent sauvés. Le 8, il rendit visite à ce même Anglais dans son principal établissement, près du lac de Sable, et fut accueilli amicalement. Ces deux voyageurs marchèrent séparément en se dirigeant au nord. Enfin le 1^{er} février, Pike atteignit le lac de la Sangsue, où est la source du Mississipi. « Je ne puis, s'écrie-t-il, décrire les sentiments dont je fus ému en arrivant au terme si désiré de mon voyage. » Ayant traversé cette nappe d'eau, située par 47° 45' de latitude nord, il gagna le poste de la Compagnie anglaise du nord-ouest, et n'eut qu'à se louer de l'hospitalité et des témoignages de bienveillance des employés: toutefois, fidèle aux instructions auxquelles il devait se conformer, il ne manqua pas d'adresser par écrit, à ces Anglais, des représentations sur ce qu'ils avaient contrevenu à diverses clauses du traité conclu récemment entre la Grande-Bretagne et les États-Unis: exposa qu'il avait le droit de confisquer leurs marchandises; mais, qu'en militaire loyal, il s'en abstenait, et finit par les inviter à se retirer en dedans de leurs limites, à ne plus arborer le pavillon anglais, et à ne faire, sur le territoire de l'Union, que ce qui était autorisé par le traité. Le chef du comptoir anglais lui répondit quelques jours après, et déclara que les irrégularités commises par lui ou les siens n'étaient dues à aucune intention hostile, et qu'à l'avenir on s'en abstenait. Pike fit ensuite des courses dans les environs pour les reconnaître; visita successivement plusieurs loges anglaises; fit substituer, sur celle où il séjournait, le pavillon américain au pavillon

britannique ; enfin il reunit plusieurs chefs et guerriers indiens ; entama des négociations avec eux , demandant qu'ils fissent la paix avec leurs voisins, qu'ils lui remissent les médailles et les pavillons qu'ils avaient reçus des Anglais , et que quelques-uns d'entre eux l'accompagnassent à Saint-Louis. Tous ces points furent accordés, à l'exception du dernier ; les Indiens s'excusant sur ce qu'ils ne regardaient pas la chose comme assez importante pour entreprendre un voyage de 900 milles. Alors Pike les apostropha ainsi : « Je suis fâché de voir que les cœurs de ces cantons soient si faibles. Quoi ! n'y a-t-il donc pas de guerrier du lac Sangsue au lac Rouge, ni au lac de la Pluie qui soit assez courageux pour porter le calumet de leur chef à leur père ? » A l'instant, deux des plus célèbres guerriers se lèvent et proposent de se charger de l'ambassade ; leur offre est acceptée, et Pike les adopte pour ses enfants. Ils l'appellent leur père ; cet exemple anime les autres ; il aurait pu en emmener une troupe nombreuse ; deux lui suffisaient. Il donne à chacun de ses nouveaux fantassins une couverture de laine, une paire de guêtres et de petits miroirs. Le 18 février, il partit du lac du Cèdre-Rouge aux acclamations des Indiens. Voyageant en traîneau , attelé de chiens, il atteignit, le 3 mars, le camp où il avait laissé une partie de ses compagnons ; tous étaient en bonne santé, mais le sergent avait gaspillé les provisions. On fut obligé d'attendre que la débâcle des glaces ouvrit la navigation ; et l'on chassa pour vivre. Enfin, le 7 avril, le Mississipi se trouva libre. Pike partit le 9 ; tout en cheminant, il ne cessa pas de continuer ses travaux de pacifica-

tion parmi les Indiens, et le 30 il revint à Saint-Louis. Dans le cours de cette expédition, il n'avait encore trouvé auprès de lui aucun homme intelligent et assez instruit pour qu'il pût s'aider de ses avis, si les circonstances l'exigeaient. On peut dire qu'il remplissait à la fois les fonctions d'astronome, d'ingénieur, de commandant, de commis, de guide, de chasseur ; souvent il précédait sa troupe de plusieurs milles, afin de reconnaître le pays ou de le parcourir pendant des jours entiers à la recherche des élans ou d'autre gibier ; et le soir, quand, affamé et fatigué, il les rejoignait, il s'asseyait en plein air pour copier, à la lueur du feu, les notes qu'il avait prises pendant la journée, et projeter la course du lendemain. Pendant cette expédition, qui avait duré huit mois et vingt jours, les voyageurs avaient été exposés presque continuellement à des fatigues accablantes, souffrait de la faim, du froid, et souvent obligés de passer plusieurs jours sans manger, et sans abri contre un hiver boréal. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis le retour de Pike à Saint-Louis, que le général Wilkinson, très-satisfait de l'habileté qu'il avait déployée dans sa mission, lui en conféra une nouvelle. Il s'agissait cette fois de se porter jusqu'au cantonnement américain sur le Missouri, d'y embarquer des prisonniers osages rachetés de leur captivité chez d'autres Indiens, ainsi que les députés de cette nation revenus récemment de Washington avec leurs bagages, et de remonter avec tout ce monde le Missouri et l'Osage-River, jusqu'à la ville du Grand-Osage ; enfin il fallait établir une paix durable entre les Kansès, et les Osages, et assurer la bonne intelligence entre les Yanctons et les Te-

tans ou Camanches ; s'il y réussissait, ne rien épargner pour que ces derniers conclussent la paix avec les nations qui habitent entre eux et le territoire des États-Unis, notamment avec les Osages ; enfin tâcher d'engager huit ou dix de leurs chefs les plus distingués à l'accompagner au siège du gouvernement pour le mois de septembre suivant, et joindre à cette députation quelques chefs des Panis et des Kansès. Comme l'entrevue de Pike avec les Kansès le conduirait probablement aux sources de l'Arkansas et de la rivière Rouge, et qu'il se trouverait alors très-près du Mexique, ses instructions lui prescrivaient d'éviter, avec la plus grande circonspection, tous détachements d'Indiens ou d'Espagnols qui seraient sortis de ce pays pour aller à la découverte ou à la chasse, et de s'abstenir de tout ce qui pourrait causer le moindre sujet d'alarme, surtout au moment où les États-Unis et l'Espagne étaient près d'arranger leurs affaires à l'amiable. Muni de ces instructions et pourvu d'instruments nécessaires pour faire des observations, Pike s'embarqua le 15 juillet 1806, avec sa troupe sur deux grands bateaux, au camp de Bellefontaine. Il avait avec lui deux lieutenants, dont l'un s'appelait Wilkinson, le chirurgien docteur Robinson, un sergent, deux caporaux, seize soldats et un interprète. Les Indiens qu'il était chargé de rendre à leurs familles étaient au nombre de cinquante-un, y compris quelques femmes et des enfants. Pendant que l'on remontait le Missouri, une partie des Américains cheminait par terre avec les Indiens ; les femmes restaient dans les bateaux. Le 28, on entra dans la rivière Osage ; le 15 août, les parents des Osages, revenus de captivité, allèrent au devant d'eux avec des

chevaux pour transporter leurs bagages ; l'entrevue fut extrêmement touchante. Le 18, comme on approchait des sources de la rivière, Pike dépêcha un messenger au village des Grands-Osages ; leur chef arriva le lendemain, suivi d'une nombreuse troupe et de chevaux, et l'on se mit en marche vers le village où les Américains reçurent l'accueil le plus amical. Plusieurs jours se passèrent, après les festins d'usage, à conférer sur les arrangements pacifiques à conclure avec d'autres nations ; mais les négociations sont encore plus difficiles avec les sauvages qu'avec les peuples civilisés ; car, ainsi que la plupart des gens ignorants et grossiers, leur susceptibilité est excessive. Malgré tous ses efforts, Pike n'obtint qu'une partie de ses demandes. On ne lui livra qu'une quantité de chevaux, insuffisante pour ses courses futures. Il vendit ses bateaux, ce qui valait mieux que de les laisser en garde aux Indiens. Le 1^{er} septembre, il se mit en route avec quinze chevaux chargés ; sa troupe était accompagnée de trente guerriers indiens et d'une femme ; plusieurs le quittèrent successivement : le 6, on atteignit les hauteurs qui séparent les eaux de l'Osage de celles de l'Arkansas ; tout le pays présentait l'aspect de l'aridité ; le 17, on arriva sur les Kansès. M. Robinson, qui avait été expédié vers les Panis, revint avec plusieurs hommes de cette nation, menant des mulets et des chevaux harnachés d'objets fournis par les Espagnols. On s'engagea bientôt dans une route que ces derniers avaient suivie. Une conversation avec un chef des Panis apprit à Pike, qui avait réconcilié ce peuple avec les Osages, que les Espagnols voulant pénétrer plus avant vers l'ouest, il avait réussi

à les en dissuader, et qu'il attendait de lui la même condescendance, parce qu'il avait pris l'engagement de le lui conseiller; et que, s'il ne se conformait pas à ses desirs, les *Panis* seraient obligés de recourir à la force pour arrêter sa marche. Pike, après avoir développé ses motifs, regagna son camp, l'esprit fort troublé de cette conversation. Comme elle s'était ébruitée, ses compagnons en furent indignés, et dans la nuit qui suivit, l'approche imprévue de quelques Indiens occasionna des alarmes qui furent bientôt dissipées. Le trafic, interrompu un instant, ne tarda pas à reprendre; et la nouvelle du retour de Lewis et Clarke à Saint-Louis, après leur voyage au-delà des monts Rocky (voy. LEWIS, LXXI, 470), produisit une vive satisfaction dans la troupe de Pike. Le 7 octobre, elle occupa un camp où les Espagnols avaient séjourné: ce qui donne une idée de leur nombre, c'est qu'on en rencontra plusieurs autres, en continuant de se diriger à l'ouest. Le 27, comme on était sur la rive droite de l'Arkansas, Pike, conformément à ses instructions, embarqua Wilkinson dans un canot et une pirogue, avec cinq soldats qui devaient descendre cette rivière jusqu'au Missouri. L'hiver devenait très-rigoureux; Pike, reconnaissant qu'il était près de la source de l'Arkansas, jugea qu'il convenait de placer son détachement dans une position avantageuse, et de remonter la rivière le plus haut qu'il pourrait dans les montagnes, puis d'examiner de ce point les cours d'eau qui sortent du plateau. Un retranchement fut donc construit; et, prenant avec lui le chirurgien et deux soldats, Pike atteignit, le 27 novembre, une montagne où le thermomètre marquait

15 degrés de froid au-dessous de 0. A seize milles, dans le sud-est, s'élançait un pic beaucoup plus haut, nu et neigeux; il eût fallu marcher un jour entier pour arriver à sa base. La difficulté de l'entreprise jointe à l'état d'épuisement des soldats, à peine vêtus, et à l'incertitude de se procurer du gibier, décidèrent Pike à retourner vers le gros de son détachement. Tous se remirent en route le 30. Le mauvais temps obligea de rester campé le 1^{er} décembre; le lendemain, le thermomètre descendit à 17 degrés; néanmoins, Pike, aidé du chirurgien et de ses soldats, fit des observations trigonométriques dont le résultat donna l'altitude du pic à 18,581 pieds. Il avait déterminé les positions des sources de l'Osage, de la rivière Blanche, du Kansès et de la Plate, et celles du cours d'eau qu'il regardait comme la rivière Rouge. L'hiver avait surpris les Américains ayant qu'ils eussent pu se pourvoir de vêtements qui les missent à l'abri du froid et des ouragans de neige. Pendant trois mois, ils errèrent dans les montagnes, revenant parfois sur leurs pas et se séparant en plusieurs bandes pour sortir du labyrinthe où ils se trouvaient, et fréquemment forcés de se frayer des sentiers à travers la glace. Pike avait reconnu qu'il s'était trompé sur la source de la rivière Rouge; il résolut de la chercher. Il fit construire un petit fort, y laissa une partie de son bagage, les chevaux, l'interprète et un soldat, et, avec le chirurgien et onze hommes, alla à la recherche de la rivière Rouge. On se ferait difficilement une idée de tout ce que cette petite troupe eut à souffrir. La plupart des chevaux moururent, et, pendant plusieurs semaines, les voyageurs furent obligés de se frayer à pied un chemin à travers un

désert, de porter des paquets pesant soixante à quatre-vingts livres, indépendamment du poids de leurs armes, exposés à une température glaciale, réduits à compter uniquement sur le produit de leur chasse pour subsister, et souvent à rester deux ou trois jours sans prendre aucune nourriture. Plusieurs eurent les pieds gelés, et, à l'exception de Pike et de Robinson, tous furent extrêmement maltraités par tant de souffrances. Le 28 janvier 1807, il découvre du haut des monts une grande rivière qui coule vers le sud, et il ne doute pas que ce ne soit celle vers laquelle tendent tous ses vœux. Le 30, on arrive sur ses bords; Robinson, qui avait des créances à recouvrer à Santa-Fé du Nouveau-Mexique, part seul le 7 fév. pour gagner cette ville. Le même jour, Pike ordonne à son caporal de traverser les montagnes avec quatre soldats pour recueillir ceux que l'on avait été forcé de délaisser en différents endroits; il n'en garda que quatre. Neuf jours après, pendant qu'il était à la chasse avec l'un d'eux, il aperçut au loin deux cavaliers sur la cime d'une colline. Ses instructions lui enjoignant de ne donner aucun sujet d'alarme au gouvernement du Nouveau-Mexique, il essaya vainement d'éviter ces hommes; et il en apprit qu'ils étaient envoyés depuis quatre jours à sa poursuite; que le gouverneur avait accueilli Robinson très-amicalement. Le 26, un détachement de cinquante cavaliers et de cinquante fantassins se présente devant le fortin de Pike, et, à sa grande surprise, l'officier lui dit qu'il est sur les rives du Rio-del-Nate, et par conséquent sur le territoire espagnol. Pike fit aussitôt amener le pavillon américain; et, comme toute résistance était impossible, il suivit cette troupe

à Santa-Fé, où il entra le 3 avril. Le gouverneur, après l'avoir interrogé et examiné sa commission que Pike traduisit en français, lui tendit la main en disant: « Je suis très-satisfait de voir que vous êtes un homme d'honneur et un bon militaire ». Après une investigation scrupuleuse de ses papiers, il lui annonça qu'il allait le renvoyer à Chihuahua, résidence du commandant-général des provinces intérieures, à peu près indépendantes du vice-roi du Mexique; et il ajouta: « Ni vous, ni vos compatriotes, n'êtes prisonniers de guerre; plus tard, vos armes vous seront rendues ». Des officiers montèrent avec Pike dans le carrosse du gouverneur, et l'on partit. En passant dans un village, ce dernier retrouva Robinson, à qui l'on permettait d'exercer sa profession de chirurgien, et qui obtint de voyager à côté de son chef. Partout on les accueillit comme des amis. Le 2 avril, ils entrèrent dans Chihuahua. Le général les reçut avec bienveillance; et, le 23, il déclara à Pike qu'il était obligé de garder les papiers relatifs à sa mission, mais qu'après en avoir dressé un inventaire fidèle, on les conserverait dans le cabinet particulier de la capitainerie-générale jusqu'à ce que l'on connût la volonté du roi d'Espagne. Le 27, Pike fit ses préparatifs de départ. « Il semblait, dit-il, que l'on eût hâte de se débarrasser de nous. » Le lendemain, il partit avec Robinson et ceux de ses compagnons qui avaient pu le rejoindre, voyageant sous l'escorte du même officier qui les avait amenés à Chihuahua, et que d'autres remplacèrent successivement. Tous se comportèrent avec beaucoup de politesse et d'égards. Le 29 juin, on arriva aux confins du territoire espagnol sur la rive droite du Rio Sabi-

na. Le 1^{er} juillet, Pike atteignit le poste américain de Natchitoché. Indépendamment des remerciements que le gouvernement lui adressa pour le zèle et l'habileté dont il avait fait preuve dans la pénible mission qu'il venait de remplir, il fut nommé capitaine, et bientôt après major. Quand l'armée fut augmentée en 1810, il devint colonel d'infanterie. La guerre ayant éclaté en 1812 entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, Pike fut avec son régiment posté sur la frontière du nord, et, au commencement de 1813, il reçut le brevet de brigadier-général. Chéri de ses soldats, il savait leur communiquer sa noble ardeur, et, en peu de temps, il parvint à les former à la discipline et aux manœuvres. Dès que le lac Ontario fut dégagé de glaces, les Américains songèrent à attaquer York, capitale du Haut-Canada, et dépôt de tous les magasins anglais. Le plan était dû en partie à Pike, et, à sa demande expresse, le général en chef Dearborne lui en confia l'exécution. Tout étant prêt, et les troupes embarquées sur l'escadre du commodore Chauncey, on fit voile le 25 avril de Sacket's Harbour, port de la côte méridionale de l'Ontario, et le lendemain, on mouilla devant les ruines de Toronto à deux milles d'York. Pike avait sous ses ordres 1,700 hommes d'élite. Les Anglais, qui avaient garni le rivage de leurs soldats et de quelques bandes d'Indiens, accueillirent les Américains par une vive fusillade. Pike, qui suivait attentivement des yeux les mouvements de son avant-garde déjà débarquée, se jette à la hâte avec ses aides-de-camp dans un canot, et se fait porter à terre. A peine l'a-t-il touchée qu'il est rejoint par le reste de son monde, et qu'il ordonne de charger l'ennemi, qui, après quelque ré-

sistance, se retire vers la place, pendant que les Indiens se dispersent de tous côtés. Le débarquement étant complètement effectué, Pike mène ses soldats droit aux ouvrages des Anglais; emporte d'assaut une batterie, et fait taire le feu de l'ennemi. Tout-à-coup une explosion terrible se fait entendre; les magasins voisins des casernes venaient de sauter. Cinq cents barils de poudre que les Anglais y avaient renfermés, s'étaient tout-à-coup convertis en épouvantables instrumens de destruction, lançant de toutes parts des masses de débris. Dans ce moment, Pike avait fait faire halte à ses troupes, parce que les casernes qu'il avait devant lui paraissaient vides, et qu'avant d'avancer, il voulait s'assurer si la prompte retraite de l'ennemi ne cachait pas quelque stratagème. En conséquence, il envoya un lieutenant pour reconnaître les lieux, et, en l'attendant, emporta dans ses bras un anglais blessé qui se trouvait dans une position dangereuse. Après cet acte d'humanité, il s'était assis sur un tronc d'arbre, pour questionner un sergent qui venait d'être pris, quand il fut frappé à la poitrine par une grosse pierre toute brûlante. L'explosion avait tué ou blessé plus de deux cents Américains et jeté la confusion parmi eux; mais, bientôt ranimés, ils serrèrent leurs rangs. Quoique la blessure de Pike fût mortelle; « En avant, mes braves amis, s'écria-t-il, vengez votre général ». Pendant que les chirurgiens l'emportaient vers le rivage, des acclamations se firent entendre. Tournant la tête d'un air inquiet, il en demanda la cause; on lui apprit qu'elles annonçaient le succès de l'attaque qu'il avait ordonnée, et que le pavillon américain venait de rem-

placer celui de la Grande-Bretagne sur les remparts d'York. Il sourit ; poussa un profond soupir ; puis, déposé à bord du navire que montait le commodore Chauncey, il y languit quelques heures. Son dernier moment approchait ; on lui apporte le drapeau anglais. A cette vue, ses yeux reprennent leur éclat ; il fait signe que l'on place le drapeau sous sa tête et il expire, appuyé sur ce trophée de la victoire. Pike fut universellement regretté. Également distingué par sa prudence dans les conseils, par son intrépidité dans les combats, par sa loyauté et son affabilité, il n'avait d'autre ambition que de contribuer au bonheur et à la gloire de sa patrie. Pénétré du véritable sentiment de l'honneur, et persuadé que le devoir d'un général est de diminuer les horreurs de la guerre, il en donna la preuve en proclamant dans cette journée mémorable, qui pour lui fut la dernière, que quiconque se permettrait la moindre violence contre les Canadiens, serait à l'instant même passé par les armes. On a de lui en anglais : *Relation d'une expédition aux sources du Mississipi et dans les parties occidentales de la Louisiane, aux sources de l'Arkansas, du Kansé, de la Plate et de la Pierre-Jaune, faite par ordre du gouvernement des États-Unis, pendant les années 1805, 1806 et 1807 ; et Voyage dans les provinces intérieures de la Nouvelle-Espagne, où l'auteur fut conduit d'après les ordres du capitaine-général, en 1807, Philadelphie, 1810, in-8°, avec un atlas.* Pike a joint à son journal des remarques sur la nature et les productions des contrées qu'il parcourait, et sur les mœurs des Indiens avec lesquels il eut des rapports fréquents. Les voyageurs qui ont depuis visité les mêmes cantons ont consta-

té l'exactitude de ses observations. Quant à la source du Mississipi, on a reconnu qu'elle n'était pas précisément au point où il l'avait placée. Une première expédition faite en 1820, sous les ordres du général Louis Cass, qui depuis fut ambassadeur des États-Unis en France, remonta les eaux de ce grand fleuve par une branche différente jusqu'au lac la Biche, qui est plus au nord, et sous les 49 degrés de latitude ; enfin en 1832, M. Henri R. Schoolcraft, qui avait accompagné M. Cass, a publié la relation de son voyage dans lequel il a remonté par une branche plus occidentale le cours du Mississipi jusqu'au lac Itasca, qui est plus au sud que les précédentes, à 3,600 milles de son embouchure dans le golfe du Mexique, et à une altitude de 1,500 pieds. La cause de ces variations, dans les résultats de recherches faites avec beaucoup de soin, est due à ce que ces sources sont situées sur une immense plateau, où plusieurs petits lacs très-rapprochés les uns des autres, mais ne communiquant pas entre eux, envoient leurs eaux vers des mers différentes. Pike, dans son voyage à l'ouest, s'acquitta également bien de son devoir. Le major Long, qui, en 1819 et 1820, fut chargé d'explorer le cours du Missouri et de ses affluents jusqu'aux monts Rocky, a rendu justice aux travaux de Pike. On a vu qu'un incident imprévu le contraignit de faire un voyage dans le Nouveau-Mexique, fermé si soigneusement aux étrangers. Quoiqu'il ne jouit pas d'une liberté entière, les liaisons qu'il forma avec les officiers espagnols, chargés de le surveiller, lui fournirent les moyens d'acquérir des notions précieuses ; il sut qu'à Chiluahua on avait enlevé de la chambre où il devait loger les cartes

géographiques qui la tapissaient. Mais d'autres furent très-communicatifs, et il vit beaucoup par lui-même; aussi a-t-il pu donner des détails très-curieux sur une contrée alors à peu près inconnue. M. A. de Humboldt avait exprimé dans le tome premier de la première édition de son *Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne* (Paris, 1811), le vœu qu'un voyageur versé dans la pratique des observations, et muni des instruments nécessaires, reconnût le nord-est du Mexique. A l'époque où il esquissait le plan de ce voyage, Pike l'exécutait, à la vérité en sens inverse. Plus tard, l'illustre voyageur a loyalement parlé du noble courage que Pike avait déployé dans son expédition aux rivières Plate et Arkansas, et aux montagnes qui s'étendent vers le nord du Mexique. On en a une traduction française : *Voyage au Nouveau-Mexique, à la suite d'une expédition ordonnée par le gouvernement des États-Unis, pour reconnaître les sources des rivières Arkansas, Kansé, la Plate et Pierre-Jaune, dans l'intérieur de la Louisiane occidentale, précédé d'une excursion aux sources du Mississipi pendant les années 1805, 1806 et 1807*, par M. Berton, Paris, 1812, 2 vol. in-8°, avec carte. M. Berton a très-judicieusement modifié le titre, et refendu l'ouvrage en joignant à la narration, souvent aride, des détails intéressants que Pike avait placés dans des suppléments. E—s.

PIROULIN, célèbre médecin russe, naquit en 1784, dans le gouvernement de Tver, et commença ses études au gymnase de cette ville. Entré, en 1802, à l'Académie médico-chirurgicale de Saint-Pétersbourg, il fut nommé, en 1806, candidat de médecine, et attaché à l'hôpital du district. Envoyé, en 1808, dans la

Géorgie auprès du général Tormassoff, il fut rappelé à ses premières fonctions vers la fin de 1811, et obtint, l'année suivante, la chancellerie du baronnet Wylie, médecin de l'empereur et inspecteur du service de santé de l'armée. Un *Traité sur la contagion* qu'il avait observée en Géorgie lui mérita le titre de docteur en médecine et en chirurgie, avec l'honneur d'être élu membre de la société de médecine de Paris. En 1816, il fut attaché au corps d'armée d'occupation qui se trouvait en France. A son retour en Russie, il obtint l'autorisation de quitter l'armée, et se rendit à Moscow, où il se voua tout entier et avec beaucoup de succès à la pratique. Il était conseiller de collège, professeur d'anatomie et de physiologie à l'Université, et secrétaire de la section des sciences à l'Académie impériale; enfin la plus brillante carrière s'ouvrait devant lui, lorsqu'il mourut presque subitement à Moscow, le 22 décembre 1824. On attribua sa mort prématurée à son excessive activité, et au chagrin que lui causa la perte d'une épouse chérie. Z.

PILADES-Boccardo (JEAN-FRANÇOIS BOCCARDUS, ou), savant philologue, plus connu sous le nom académique de PILADES (1), naquit à Brescia vers le milieu du XV^e siècle. Il enseigna, suivant le cardinal Querini, la grammaire et les humanités dans sa patrie, avec beaucoup de succès, mais Tiraboschi (*Storia della letterat. ital.*) révoque ce fait en doute. Quoi qu'il en soit, Pilades n'habita pas toujours Brescia, puisqu'on sait qu'il tenait, à Salò, une école assez fréquentée. Mécontent des éditions de *Plaute*, publiées jusqu'alors, il s'occupait d'en préparer une nouvelle qui

(1) Il prit le surnom de *Pilades* par pédanterie. *Lettere di Zeno*, III, 245.

devait l'emporter sur toutes les autres. Il se flattait d'avoir corrigé trois mille fautes échappées à ses devanciers (2), et, d'ailleurs, il devait expliquer Plaute dans un commentaire très-étendu. Il mourut avant d'avoir terminé ce travail, au plus tard en 1506, puisqu'il est fait mention de sa mort dans la requête présentée, le 5 décembre de la même année, par les héritiers de Jacq. Britannico, pour obtenir l'autorisation d'imprimer son commentaire sur Plaute, trouvé dans ses papiers. Un passage de Freytag représente Boccardo comme un être disgracié de la nature, petit et contrefait (3). On a de lui : I. *Grammaticarum institutionum regula*, Venise, 1495, Brescia, 1498, in-4°. II. *Carmen scholasticum* ; à la suite de l'ouvrage précédent ; et séparément, Milan, 1502, in-4° de 38 f.; *ibid.*, 1507. Ce sont les règles de la grammaire mises en vers pour en faciliter l'étude aux élèves. III. *Vocabularium*, Brescia, 1498 ; Milan, 1505 ; *ibid.*, 1507, in-4° de 43 f. Ce lexique est en vers, mais les explications en prose. IV. *In Alexandrum de Villa Dei annotationes*, Brescia, 1500 ; Milan, 1502, 1506, in-4°. C'est une critique aussi vive que juste des *Doctrines* d'Alexandre de Ville-Dieu, mauvaise grammaire dont, malgré ses imperfections, on se servait dans les écoles. V. *Genealogia deorum*, Brescia, 1498, in-4°. C'est un poème en cinq livres

et en vers élégiaques, que l'on retrouve dans plusieurs éditions d'Hésiode. Le cardinal Querini l'a pris pour une traduction de la *Théogonie* ; mais il en diffère totalement. Les divers ouvrages de Pilades ont été recueillis, Milan, 1512, in-4°. Freytag en a donné l'analyse et la description bibliographique dans l'*Apparatus literar.*, I, 697-704. L'édition de *Plaute*, avec le commentaire de Boccardo, sur les cinq premières comédies, Brescia, 1506, in-fol., est très-belle. On peut consulter, pour les détails, l'ouvrage du cardinal Querini, *De literatura Brixiana*. W—s.

PILARINO (JACQUES), médecin grec, né de parents nobles, dans l'île de Céphalonie, le 9 janvier 1659, fut envoyé très-jeune à Venise, où, après avoir fait ses humanités, il étudia la jurisprudence. Reçu docteur en droit à Padoue, il retourna dans sa patrie ; mais il revint bientôt à Venise, s'y livra à l'étude de la médecine et prit dans cette faculté le grade de docteur. Passionné pour les voyages, il se rendit d'abord à Candie, où il demeura quatre ans au service d'Ismaël, capitain-pacha. Il passa ensuite à Constantinople ; puis en Valachie, (1684), comme médecin du prince Cantacuzène. En 1688, il fit un voyage en Russie et obtint le titre de premier médecin du czar. Lorsque François Morosini (*voy.* ce nom, XXX, 208) fut nommé, pour la quatrième fois, généralissime de la république de Venise, Pilarino l'accompagna dans ses expéditions. Après la mort de ce grand capitaine (1694), il continua de voyager, et séjourna, à deux reprises, en Valachie, auprès du prince Serbano, qui lui donna une pension de quinze cents sequins ; mais naturellement cosmopolite, et ne pouvant se fixer nulle part, il re-

(2) Taddeo Ugoletti, dans son édition de *Plaute*, Venise, 1518, repoussa les invectives de Boccardo contre Georges Merula, J.-B. Pio et Bernard Saraceno, les premiers éditeurs de ce poète, et releva les fautes qu'il avait lui-même commises en voulant épurer le texte de Plaute.

(3) *Inter eos viros obtinet locum, qui, si corporis formositatem, membrorumque contuminitatem spectaveris, naturam non satis faultricem experti fuerunt.* Freytag, *Apparatus literar.*, I, 763.

vit Constantinople, Venise, puis, en 1707, il s'embarqua à Livourne, et visita successivement Smyrne, Alep et l'Égypte. Revenu à Smyrne, il y exerça les fonctions de consul de la république vénitienne pendant cinq ans, à l'expiration desquels il retourna à Venise. Quelques années plus tard, atteint d'hydropisie, il se fit transporter à Padoue pour y recevoir les secours des habiles médecins de l'Université; mais, malgré leurs soins, il succomba le 18 juin 1718, après avoir abjuré les erreurs des Grecs schismatiques qu'il avait suivies jusqu'alors. On a de Pilarino : I. *Nova et tuta variolas excitandi per transplantationem methodus, nuper inventa et in usum tracta, qua rite peracta, immunia in posterum præservantur ab hujusmodi contagio corpora*, Venise, 1715, in-12; Nuremberg, 1717, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Jacobi Pilarini et Emmanuelis Timoni tractatus de nova variolas excitandi per transplantationem methodo*, Leyde, 1721, in-8°. Pilarino avait long-temps repoussé l'inoculation; mais, subjugué par l'évidence des faits, il finit par y donner son assentiment. II. *La Medicina difesa, ovvero riflessi di disinganni sopra i nuovi sentimenti contenuti nel libro intitolato : Il mondo ingannato da falsi medici*, Venise, 1717, in-12. C'est une réponse au livre de Gazola sur le charlatanisme des faux médecins (voy. GAZOLA, XVI, 626). Pilarino avait rédigé, en italien, la relation de ses voyages, mais elle est restée manuscrite. Z.

PILASTRE de la Brardière (UNBAIN-RENÉ), conventionnel, né en 1752, au village de Cheffes-sur-Sarthe, dans l'Anjou, était fils d'un cultivateur, qui l'envoya faire ses études à l'Université d'Angers. Resté orphelin de bonne heure, il s'occupa

d'abord de la culture des terres que son père lui avait laissées; mais, doué d'une imagination très-exaltée et se mêlant dès-lors beaucoup de politique et de philosophie, il fit un voyage à Paris, en 1780, et y fréquenta quelques gens de lettres, entre autres Raynal, qui ajoutèrent à son exaltation. Persuadé que la France était un pays opprimé, mal gouverné, il le quitta pour en chercher un qui fût plus heureux selon ses idées; et se rendit successivement en Allemagne, en Suisse et en Italie, où il fut loin de trouver ce qu'il avait espéré. De retour dans sa patrie un peu désabusé, mais toujours persuadé que la monarchie de Louis XVI était un régime d'oppression et de despotisme, il allait partir pour les États-Unis d'Amérique, lorsque les premiers symptômes de la révolution suspendirent ses projets. Ses voyages et ses opinions extraordinaires lui avaient fait dans l'Anjou une sorte de réputation; il fut élu par le tiers-état de cette province, pour le représenter aux États-Généraux de 1789, qui devinrent bientôt Assemblée nationale. Pilastre y appuya de tous ses moyens les innovations; mais, dépourvu de talents oratoires, il se montra peu à la tribune. Il retourna après la session dans sa province, devenue le département de Maine-et-Loire, et en fut nommé l'un des administrateurs, puis maire d'Angers. En septembre 1792, ce département l'élut encore son représentant à la Convention nationale, où il fut, dès le commencement, un des plus modérés. Dans le procès de Louis XVI, il vota contre l'appel au peuple (1), mais pour la détention et

(1) On n'a pas assez remarqué que les votes contre l'appel au peuple, ayant été exprimés avant ceux de la condamnation, purent être faits dans l'intention de sauver le monarque.

le bannissement à la paix. Fort lié avec son collègue Larévellière-Lépeaux, il se réunit, comme lui, au parti de la Gironde, et fut, ainsi que lui, proscrit après la révolution du 31 mai. Forcé de se cacher, il ne reparut à la Convention qu'après la chute de Robespierre. La session conventionnelle étant terminée, il fit partie du Conseil des Anciens jusqu'à la révolution du 18 brumaire, qu'il appuya faiblement. Nommé bientôt, par le gouvernement consulaire, membre du Corps législatif, il ne resta que deux ans au nombre des muets, et fit partie de la première élimination, en 1802; ce qui doit faire présumer que, revenant à ses premières idées révolutionnaires, il avait eu quelque velléité d'opposition. Plus heureux que bien d'autres en pareil cas, il put se retirer dans ses terres de Maine-et-Loire, qui avaient considérablement souffert de la guerre civile, et il reprit son premier métier d'agriculteur, pour lequel il avait, ou ne peut en douter, plus d'aptitude que pour celui de législateur. Jouissant de quelque fortune, et naturellement bienfaisant, il fit beaucoup de bien dans le pays, et contribua surtout à y introduire la vaccine. La restauration de la monarchie des Bourbons, qu'il vit sans déplaisir en 1814, semblait ne devoir rien changer à sa destinée; mais, en 1820, le parti de l'opposition libérale lui ayant fait accepter le titre de député, il vint siéger au côté gauche de la Chambre élective, où, selon son ancien usage, il s'abstint de paraître à la tribune, mais où il vota toujours dans le sens révolutionnaire. Il fut, en conséquence, un des signataires de la protestation que fit la minorité, le 5 mars 1823, contre l'exclusion de Manuel (voy. ce nom, LXXII, 503).

N'ayant pas été réélu après la dissolution de la Chambre en 1824, Pilastre retourna définitivement dans ses propriétés de Maine-et-Loire, et il y mourut, au mois d'avril 1830, fort regretté de ses concitoyens, et laissant la réputation d'un homme de bien, qui n'avait eu d'autre tort que de se croire appelé à faire des lois. M—Dj.

PILKINGTON (LETITIA), née en 1712 à Dublin, était fille du docteur van Lewen, qui était d'extraction hollandaise. Douée de beaucoup de grâces et d'esprit, elle se fit connaître dès sa première jeunesse par d'ingénieuses productions, et se vit entourée d'admirateurs. Un ecclésiastique, Mathieu Pilkington, qui cultivait lui-même la littérature, obtint sa main, mais ne trouva pas le bonheur dans cette union. Tous deux eurent des torts, au point que le docteur Swift, qui, prévenu en faveur de cet homme par la recommandation d'un ami, avait bien voulu retoucher ses *Mélanges* (Miscellanies), finit par rougir d'avoir eu quelque contact avec lui. Les époux se séparèrent volontairement. Le mari se rendit à Londres, où il fut pendant quelque temps chapelain du lord-maire, M. Barber; il paraît qu'alors l'absence lui rendit sa femme plus chère: il lui écrivit une lettre flatteuse qui la ramena auprès de lui. Ils retournèrent ensuite en Irlande, mais ce fut pour se séparer de nouveau et pour toujours, après qu'un gentleman eut été surpris dans la chambre de la dame à deux heures du matin. Revenue à Londres, elle y vécut des dons de quelques personnes de haut rang auxquelles Colley-Cibber l'avait recommandée, et contracta néanmoins des dettes qu'elle ne put payer, ce qui lui valut un emprisonnement de plus de deux mois. Elle ouvrit depuis une petite bouti-

que de librairie et d'estampes, qui semble avoir été peu achalandée, et revint enfin mourir dans sa ville natale, en 1750, âgée de 39 ans. Mistriss Pilkington est auteur de quelques pièces de théâtre, entre autres *le Père romain* (the roman Father), tragédie qui n'est pas sans mérite; et de *Mémoires* publiés en 1749, 2 vol. in-12, écrits avec esprit, animation, et remarquables par le naturel avec lequel elle peint les caractères. — Son fils, *John Carteret Pilkington* a, comme elle, mené une vie aventureuse, fait des vers, et publié des *Mémoires*, 1760, 1 vol. in-4°. Il est mort en 1763. L.

PILKINGTON (mistriss **MARIE**), auteur d'un grand nombre d'ouvrages destinés à l'enseignement de la jeunesse, naquit, en 1766, à Cambridge. Son père, nommé Hopkins, était un chirurgien habile, mais si imprévoyant qu'il laissa en mourant sa femme et sa fille manquer de tout. Miss Marie fut confiée aux soins de son grand-père, ecclésiastique respectable qui lui inspira les meilleurs sentimens. En 1786, elle épousa le chirurgien Pilkington, attaché au service de la marine, et se fit elle-même, pour suppléer à l'insuffisance de sa fortune, gouvernante d'enfants, place qu'elle occupa huit ans. Alors, elle s'adonna à la littérature, et y obtint de grands succès. Ses principaux ouvrages sont : I. *Histoire de Mortimer Lascelles*, in-12, 1797. II. *Histoires tirées de l'Écriture*, in-12, 1798. III. *Miroir pour le sexe*, in-12, 1798. IV. *Beautés historiques pour les jeunes dames*, in-12, 1798. V. *Contes de Marmontel, choisis et abrégés*, in-12, 1799. VI. *Biographie pour les jeunes garçons*, in-12, 1799. VII. *Biographie pour les jeunes filles*, in-12, 1799. VIII. *Nouveaux Contes du château*,

in-12, 1800. IX. *Contes de la chaumière*, in-12, 1801. X. *Contes pour les jeunes dames*, in-12, 1802. XI. *Aventures merveilleuses, ou les Vicissitudes de la vie d'une chatte*, in-12, 1802. XII. *Abrégé de l'Histoire de la nature animée*, par Goldsmith, in-12, 1803. XIII. *La Vertu*, in-12. XIV. *Dictionnaire biographique des femmes célèbres*, in-12. XV. *Crimes et Caractères*, 3 vol. in-12, 1805. XVI. *Hélène*, 3 vol. in-12, 1807. XVII. *Explications sacrées, ou Remarques du dimanche soir*, in-12, 1809. XVIII. *Sinclair, ou l'Orphelin mystérieux*, 4 vol. in-12, 1809. XIX. *Incidents caractéristiques, tirés de la vie réelle*, in-12, 1809. XX. *Poèmes originaux*, in-8°, 1811. XXI. *Les Malheurs de César, ou Aventures d'un chien trouvé*, in-12, 1813. XXII. *Lettres d'une mère à sa fille*, in-12. Mistriss Pilkington est morte vers 1840, dans un âge avancé. Ceux de ses ouvrages qui ont été traduits en français, sont : 1° *Les Contes du château, ou la Famille émigrée*, par Louis (Den.-Fr. Donnant), Paris, 1803, 2 vol. in-18; 2° *Contes de la chaumière, ou Histoires morales et amusantes*, par le même, 1803, 2 vol. in-18; 3° *Édouard Bernard, ou Histoire de la famille Eger-ton*, traduite par madame Target Hutchinson, Paris, 1812, 1 vol. in-12; 4° *Histoire de Mortimer Lascelles*, 2 vol. in-18.

Z.

PILLADE ou **PILLART** (LAUREST), poète latin, était né vers la fin du XV^e siècle, près de Pont-à-Mousson, d'une famille pauvre et obscure. A l'âge de dix ans, il perdit son père; mais, comme il annonçait déjà des dispositions pour les lettres, quelques personnes charitables se chargèrent de les cultiver. Ses études terminées, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut promu à la cure de

Corcieux, dans les Vosges, dont il fut, dans la suite, un des bienfaiteurs. Pillade nous apprend que sa jeunesse avait été très-dissipée; et que, depuis, il ne s'était pas toujours acquitté de ses devoirs avec une grande exactitude; mais, confiant dans la bonté divine, il en espérait le pardon de ses fautes. Ses talents l'ayant fait connaître du duc de Lorraine, Antoine (voy. LORRAINE, LXXII, 103), ce prince lui procura un canonicat du chapitre de Saint-Dié. Dans les loisirs que lui laissait sa nouvelle dignité, Pillade composa un poème sur la guerre des peuples d'Alsace, terminée par la victoire que le bon duc Antoine avait remportée en 1525. Ce poème, intitulé : *Rusticiados libri sex*, fut publié d'abord à Metz, 1548, in-4°, édition très-rare. Dom Calmet l'a réimprimé à la suite de sa *Bibliothèque de Lorraine*, avec des notes sur les passages les plus obscurs. Il a été traduit en français par Breyé (voy. ce nom, LIX, 233), avocat de Nancy, dont la version se trouve dans un volume qui a pour titre : *Amusements consistant en la guerre d'Antoine, duc de Lorraine, contre les rustauds, etc.*, Nancy, 1733, in-8°. C'est moins comme ouvrage littéraire que comme document historique que le poème de Pillade mérite l'attention des curieux. On voyait le portrait de l'auteur, très-bien fait, sur un des vitraux de l'église de Corcieux. (*Bibliothèque de Lorraine*, 750.) W—s.

PILLE (LOUIS-ANTOINE), général français, naquit à Soissons, le 14 juillet 1749. On a dit que son aïeule maternelle était la sœur de Racine, mais nous pensons que c'est *bisaïeule* qu'il faut dire, car elle aurait eu cent ans de plus que son petit-fils. Pille était, avant la révolution, secrétaire-général de l'intendance de Bourgogne,

et il habitait Dijon. S'étant déclaré en faveur des idées nouvelles, malgré les avantages de sa place, il s'enrôla, dès la fin de l'année 1791, dans un des bataillons de volontaires nationaux du département de la Côte-d'Or, dont l'Assemblée constituante avait décrété la formation, et il en fut nommé commandant. Ce bataillon, ayant été employé, l'année suivante, à l'avant-garde de l'armée du centre, sous Lafayette, eut beaucoup à souffrir dans une attaque des Autrichiens, près de Grisuelles, où le général Gouvion fut tué d'un coup de canon. Toujours très-ardent révolutionnaire, Pille se prononça ensuite fortement pour la chute de la monarchie au 10 août 1792, et il fut un des chefs de corps qui, par leur opposition, contribuèrent le plus à la fuite du général en chef. Nommé adjudant-général peu de temps après, par les représentants du peuple en mission près l'armée, il se montra également fort opposé aux projets de Dumouriez, dans le mois d'avril 1793; et ce général se crut obligé de le faire arrêter et de le livrer au prince de Cobourg, comme il le fit des commissaires conventionnels et du ministre de la guerre, Beurnonville, qui étaient venus pour l'arrêter. Pille fut détenu quelque temps dans la citadelle de Maestricht; mais le généralissime autrichien le relâcha à la première réclamation qui lui fut adressée à cet égard par le général en chef de l'armée française. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, Pille vint à Paris au plus fort de la révolution, et il n'hésita point à se lancer dans ce mouvement de sang et de terreur. Après l'administration désordonnée de Pache et de Bouchotte, le club des Jacobins, qu'il fréquentait assidument, lui fit confier le ministère de la guerre, sous le

titre de *commissaire-général*. Pille conserva cette place jusqu'après le 9 thermidor. Peu de temps avant cette époque, Sigat l'avait dénoncé aux Jacobins, mais l'affaire n'eut point de suite; et, soutenu par le parti de la Montagne, qui dominait, il brava toutes les attaques et continua d'administrer l'armée, où il fut loin de réparer les désordres causés par ses prédécesseurs. La chute de Robespierre lui fit perdre beaucoup de son crédit; il fut alors employé comme général de brigade dans l'intérieur, et commanda la place de Marseille où, dans toutes les occasions, il se montra le protecteur des terroristes contre le système de réaction qui suivit la révolution du 9 thermidor. Le Directoire exécutif l'envoya commander à Lille en 1797. Après la révolution du 18 brumaire, pour laquelle il avait manifesté beaucoup d'opposition, Pille fut nommé inspecteur aux revues. En 1806 il fut fait général de division, comte de l'empire et officier de la Légion-d'honneur. On doit penser, d'après tous ses antécédents, qu'il ne vit pas de bon œil la restauration en 1814. Il en reçut néanmoins la croix de Saint-Louis; mais il fut mis à la retraite l'année suivante, à cause de son âge, et mourut en 1828, ne laissant d'autre réputation que celle d'un très-ardent révolutionnaire et d'un général médiocre, que des circonstances extraordinaires avaient seules pu porter aux premiers rangs de l'armée.

M—j.

PILLEMENT (Victor), graveur paysagiste, fils d'un peintre français qui avait eu de la réputation, naquit à Vienne, en Autriche, en 1767. Après avoir parcouru, avec son père, une partie de l'Europe, il se vit livré à lui-même, à l'âge de 14 ans, et sut

dès-lors, mettre à profit ses dispositions pour les arts du dessin, dont il fit ensuite, et durant toute sa vie, son unique ressource. Ce fut d'abord par des gravures sur bois, au pointillé et à la manière du crayon, qu'il parvint à se faire connaître. Bientôt il grava le paysage avec un talent digne de remarque. Associant le travail du burin à celui de l'eau-forte, il trouva moyen de rendre les effets les plus vigoureux et les plus piquants de la peinture; et ses succès, dans ce genre, lui valurent, en 1801, le premier prix de gravure. Cet artiste avait fait une étude toute particulière de l'anatomie végétale, ce qui lui procura l'avantage d'imiter, beaucoup mieux qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, les diverses natures d'arbres, d'arbustes et de plantes. Le nombre de ses eaux-fortes est considérable. On en trouve plusieurs dans la Galerie du Musée, entreprise par Robillard, et dans le même ouvrage, petit format, publié par Filhol. On a aussi de Victor Pillement plusieurs estampes d'après le paysagiste Bourgeois; *les Rives du Bosphore*, d'après Mellin; *les Voyages en Égypte*, d'après Denon; une grande planche intitulée: *OEdipe à Colone*, d'après Valenciennes; et, enfin, une foule de dessins, dont l'ordonnance, riche et imposante, rappelle la grande manière de Poussin. Victor Pillement succomba à Paris, le 27 septembre 1814, à une longue et douloureuse maladie de nerfs, qui avait dégénéré en une sombre mélancolie. Il n'était âgé que de 47 ans. On a publié: *Études de paysages, dessinées et gravées par V. Pillement fils, et accompagnées de notices rédigées par M. Hanin, docteur-médecin et professeur de botanique; à l'usage de toutes les personnes qui s'adonnent au dessin des paysages, et spécialement*

destinées aux jeunes artistes, Paris, 1811, in-fol. Cet ouvrage était annoncé comme devant former un grand nombre de livraisons; mais il n'en a paru que deux, chacune de cinq planches, avec texte par le docteur Hanin, et une préface par V. Pillement.—Jean PILLEMENT, père du précédent, avait mérité, par son talent pour le portrait et pour les marines, les bonnes grâces de plusieurs têtes couronnées. Il était peintre de l'infortunée Marie-Antoinette, reine de France, et du dernier roi de Pologne. Ses ouvrages sont aujourd'hui moins rares en Allemagne qu'en France. Plusieurs, notamment son tableau des *Quatre saisons*, furent gravés par le célèbre Woollett. Retiré à Lyon, où il était né, et où il commençait à jouir du fruit de ses économies et de ses longs travaux, Jean Pillement se vit enlever toute sa fortune par la révolution, et fut contraint de donner des leçons de dessin jusqu'à l'âge de 81 ans, qui fut le terme de sa carrière. F. P.—T.

PILLET (Le P. ÉTIENNE), de l'ordre des Frères Mineurs, né à Saint-Malo, vivait dans le XV^e siècle. Reçu docteur à l'Université de Paris, où il fut admiré comme l'aigle de ses confrères, il professa ensuite la théologie à Mayence et à Metz. Désigné habituellement par les écrivains de son ordre, sous le nom de *Brûlefer*, que semble lui avoir fait donner l'ardeur qu'il apportait dans la controverse, il s'était acquis parmi eux une telle réputation d'érudition et de subtilité, que Jacques de Pfortzenheim, dans l'édition de ses œuvres, publiée à Bâle en 1501, le place immédiatement après Scot, en portant de lui le jugement suivant : « *Excellentissimus atque profundissimus humanarum divinarumque litterarum doctor, et*

ignitus choritate, Scoti subtilis fuit secundus. Il n'avait pas d'abord embrassé l'étroite observance; mais, dès qu'il la vit bien établie dans le monastère de Césambre, il s'y attacha et travailla même à l'étendre dans diverses maisons. Disciple de Forléon, cordelier de Dinan, que le pape Pie II avait appelé à Rome pour soutenir le parti de son ordre dans la fameuse querelle entre les Cordeliers et les Dominicains, sur la nature du sang de Jésus-Christ, le P. Pillet puisa à l'école de ce maître, et dans les ouvrages de Scot, le goût de la scolastique dont tous ses écrits sont empreints. On lui doit, indépendamment d'une *Dissertation* curieuse contre ceux qui font des peintures immodestes des personnes de la Sainte-Trinité, les ouvrages suivants : I. *Formalitates cum argumentationibus ad eas*, Milan, 1496, in-4^o. II. *De venerabili sacramento et valore missarum*, Paris, 1497, petit in-4^o. C'est un discours prononcé dans un synode de Mayence. III. *Opuscula varia*, Paris, Jean Petit, 1499, in-8^o; Venise, 1516, in-8^o, où l'on remarque une apologie contre un évêque de l'ordre des Frères Mineurs qui blâmait les Frères de l'Observance de ce qu'ils prenaient un nom différent de celui que marquait la règle, et un *Traité de la crainte servile et des dons de Dieu*, etc. L'édition de 1499 renfermait en outre quelques ouvrages réimprimés ensuite séparément. IV. *Sermons sur la pauvreté de Jésus-Christ et des apôtres*, Paris, 1500, in-4^o. V. *Tractatus identitatis*, Bâle, 1501 et 1507. C'est une explication, d'après Scot, des identités et des distinctions des choses. VI. *In quatuor sententiarum libros Sancti Bonaventuræ interpretatio subtilissima*, in-4^o, goth., sans date et sans nom d'imprimeur.

Ce livre eut un grand succès, et indépendamment d'une seconde édition publiée à Paris, en 1500, in-8°, par André Bocard pour Jean Petit, il en existe d'autres qui parurent avec des augmentations à Bâle, à Venise et à Paris, en 1501, 1504 et 1507. Luc Wading, dans ses *Annales des Frères Mineurs*, fixe à l'année 1499 l'époque de la mort du P. Pillet; mais Cave (*Bibl. eccl.*) dit qu'il mourut en 1502, au couvent de Bernou en Bretagne. P. L.—T.

PILLET (CLAUDE MARIE), l'un des collaborateurs de la *Biographie universelle*, né à Chambéry, le 17 mai 1771, était fils d'un avocat au Sénat de Savoie. Il annonça de bonne heure le caractère d'originalité qui devait le distinguer dans le cours de sa vie. Doué de beaucoup d'intelligence et d'une prodigieuse mémoire, il était, dès sa plus tendre enfance, fertile en inventions ingénieuses et très-habile dans beaucoup de jeux d'adresse. Il développa des talents précoces dans ses premières études, qu'il fit au collège de Chambéry (1). Il entremêlait ses travaux scolastiques de recherches variées, principalement dans l'histoire, la géographie et les mathématiques. Destiné à la carrière du droit, il alla terminer ses études à l'Université de Turin. Entré au collège des Provinces, il s'y distingua par son amour pour la solitude, son éloignement de tout divertissement et par une application continuelle au travail. Il reçut, en 1791, le grade de docteur; mais la révolution, qui survint bientôt après en Savoie comme en France, le détermina à abandonner la jurisprudence, pour laquelle, d'ailleurs, il se sentait peu de goût. A cette époque funeste où,

toutes les garanties sociales étant brisées au nom de je ne sais quelle liberté, l'homme pieux était obligé d'aller chercher les consolations et les secours de la religion dans les asiles secrets où se réfugiait la foi persécutée, Pillet se rendait un jour avec sa mère, pour assister aux exercices religieux, dans une maison de campagne. Il fut arrêté en chemin par deux gendarmes, qui le prirent pour l'ecclésiastique même dont il allait entendre la messe. Sa mère, présumant que la méprise ne tarderait pas à être reconnue, continua seule son chemin, et le prêtre, averti du danger, échappa aux poursuites dont il était l'objet. Après être resté à la campagne pendant les temps les plus orageux de la révolution, Pillet fut associé, dans le bureau du cadastre de Chambéry, aux travaux de M. Raymond aîné, capitaine dans le corps des ingénieurs géographes de France, pour la réduction des plans du cadastre à une plus petite échelle. Lors des désastres de l'armée de Schérer en Italie, on ordonna des levées pour marcher contre les Austro-Russes. Pillet reçut ordre de partir. Son père, en égard à la faiblesse de sa constitution, lui annonça qu'il tâcherait de le faire remplacer. Le fils répondit qu'exposé lui-même à périr, il n'était pas juste de faire mourir un autre homme à sa place, et il partit. Mais il revint bientôt, réformé comme incapable de soutenir les fatigues de la guerre. En 1802, il se rendit à Paris, d'où il ne devait plus revenir. Il entra dans les bureaux de Girard, chargé de la direction des travaux du canal de l'Oureq, où il se fit remarquer par son habileté dans le calcul, et par sa promptitude à résoudre, au moyen des formules abrégées qu'il s'était faites, les problèmes

(1) L'auteur de cet article avait fait avec lui son cours de philosophie dans ce collège.

difficiles dont ce bureau avait à s'occuper. Ses connaissances le mirent bientôt en relation avec plusieurs savants et avec des personnages distingués de la capitale, tels que Berthollet, Lalande, Bouvard, Têchon, Conré, Montgolfier, etc. Un travail qu'il avait fait sur les changes et les arbitrages entre les diverses places de l'Europe, le fit rechercher par des banquiers. Il entra d'abord chez M. Bodin, et ensuite dans la maison Schlumberger, où il resta plusieurs années. En 1810, MM. Michaud avaient formé le plan de la grande et belle entreprise de la *Biographie universelle*, d'après des vues neuves et par une réunion de moyens inconnus jusque-là pour un travail de cette nature. Un tel ouvrage embrassait l'universalité des connaissances humaines, et exigeait un jugement sain porté tour-à-tour sur tous les personnages historiques. Les savants éditeurs, frappés de l'imperfection inévitable de toute biographie universelle, exécutée par un ou deux auteurs seulement, s'étaient associé tout ce que Paris renfermait de plus distingué dans les sciences et les lettres. Et pour ne pas restreindre la partie moderne à un horizon trop borné, ils s'étaient encore adjoint, soit dans les provinces, soit dans l'étranger, des hommes spécialement versés dans la connaissance des lieux, dans celle des langues et des littératures des divers peuples. Dès-lors, le vrai et seul moyen d'atteindre le but qu'ils se proposaient, était, comme l'a dit l'auteur du discours préliminaire, de diviser l'ensemble des connaissances humaines en un nombre convenable de sections distinctes, et de confier les articles relatifs à chaque genre, à ceux des collaborateurs qui en avaient

fait jusque-là l'objet spécial de leurs travaux, de leurs recherches ou de leurs méditations. C'était une vue judicieuse, qui assurait le succès de cette immense galerie de personnages de tous les temps, de tous les lieux, de toute condition, qui, par leurs actions, leurs écrits, leurs vertus ou leurs crimes, ont laissé des traces plus ou moins remarquables de leur existence, et appartiennent ainsi respectivement à l'histoire religieuse, morale, philosophique, politique, militaire, civile ou littéraire, etc. Aussi ce grand ouvrage, poursuivi avec une constance peu ordinaire, avec une rare fidélité dans les engagements et avec le même mérite soutenu, triomphant de tous les obstacles, de toutes les critiques, et traduit dans les principales langues de l'Europe, a-t-il pris place dans toutes les bibliothèques. et peut-il, pour une classe nombreuse de lecteurs, tenir lieu d'une bibliothèque entière. C'était un monument imposant et unique en son genre, qui fait le plus grand honneur et à ceux qui ont osé l'entreprendre, et à ceux qui auront coopéré à son érection. Il est glorieux pour notre pays que la pensée de ce beau monument ait été conçue et son exécution dirigée par deux hommes dont l'un est né en Savoie, dont l'autre en est immédiatement originaire, et que ce soit un autre de nos compatriotes, C.-M. Pillet, qui y ait coopéré pendant quatorze ans, de la manière la plus active et la plus efficace. MM. Michaud, qui avaient eu l'occasion, dans diverses circonstances, d'apprécier Pillet, entrevirent bientôt, en observateurs éclairés et judicieux, tout l'avantage que la *Biographie* pouvait retirer des lumières étendues, variées, et surtout des vastes connais-

sances bibliographiques de ce savant modeste et trop peu connu, ils s'empresèrent de l'associer à leur entreprise et de lui confier la revue de tous les articles rédigés par leurs nombreux collaborateurs. Pillet épousa dès-lors sans réserve les intérêts de la Biographie, et lui consacra presque toutes ses facultés. Depuis le 6^e volume jusqu'au 44^e, il s'en est occupé sans relâche. Dans la multitude d'articles qu'il a donnés lui-même, il en est un grand nombre que lui seul était en état de fournir. Riche d'une érudition aussi variée que profonde, familier avec les langues anciennes et sachant la plupart des langues vivantes, versé dans la physique et les mathématiques, on pouvait se reposer sur lui avec sérénité, et compter que, sous ces divers rapports, il ne laisserait passer dans les articles qu'il aurait examinés, aucune erreur grave; garantie précieuse qui, en inspirant une juste confiance, donnait une valeur toute particulière aux travaux qui avaient passé par l'épreuve de sa critique. La géographie ancienne et moderne avait été, dès sa jeunesse, comme nous l'avons dit, l'un des principaux objets de ses études. Aussi, dans l'une des séances de la Société géographique de Paris, qui réunit un grand nombre des hommes les plus instruits dans cette partie, on lui a rendu hautement la justice que personne n'avait en ce genre des connaissances plus étendues et plus solides. Le mérite de cet homme est resté long-temps ignoré. Complètement indifférent pour la renommée, le caractère de Pillet et sa vie solitaire étaient peu propres à le tirer de l'obscurité; mais après quelques années, et surtout depuis qu'il se fut associé aux travaux de la *Biographie universelle*, il fut consulté fréquen-

ment par un grand nombre de savants et de gens de lettres, même sur les questions qui leur étaient le plus familières. Sa connaissance des livres était telle qu'il pouvait indiquer à quiconque entreprenait d'écrire, sur quelque sujet que ce fût, tous les ouvrages qu'il avait à consulter sur la matière dont il s'agissait. Sa complaisance à cet égard égalait le mérite et l'exactitude de ses conseils. Pillet écrivait correctement le français. Son style était simple, sans recherche ni prétention; la concision, la clarté et la justesse d'expressions en étaient les caractères distinctifs. Un travail continu et un régime trop négligé altérèrent de bonne heure son tempérament naturellement faible. Il avait eu récemment à la jambe un érysipèle, dont l'humeur était en partie rentrée; et cependant, sourd aux plus sages conseils, il ne faisait rien pour y remédier. Atteint d'ailleurs d'une phthisie au larynx, la vie dure qu'il menait, sans se garantir de la rigueur du froid excessif de l'hiver de 1826, avait aggravé son état. Il expira le 5 février de cette année, après deux jours de maladie, dans une maison de santé du faubourg Poissonnière, où il s'était fait transporter, malgré les avis et les sollicitations de ses amis. Il fut inhumé au cimetière de Montmartre. Pillet, dont les mœurs étaient pures et austères, avait conservé l'innocence du premier âge. Il avait retenu dès sa jeunesse les fruits de l'éducation religieuse, reçue dans sa respectable famille. Plein d'une piété profonde, il remplissait ses devoirs de religion avec une exactitude scrupuleuse. Il avait été admis dans la société religieuse de jeunes gens, formée à Paris par l'abbé Delpuitz, ancien jésuite, laquelle comptait dans la liste de ses membres plusieurs des noms les plus

illustres dont la France s'honore (2). Pillet était d'une économie qui semblait excessive; et l'on ne peut que s'étonner des privations extraordinaires qu'il supportait dans sa manière de vivre. Mais cet homme, qui paraissait réduire sa dépense jusqu'à la parcimonie, faisait de nombreuses aumônes et exerçait à Paris des actes secrets de bienfaisance qui n'ont été connus qu'après sa mort (3). Lors du

(2) Voilà ce qui a servi et sert encore de prétexte à l'assertion mensongère que l'on prétend transmettre à l'histoire, qu'il a existé à Paris une congrégation politique, puissance occulte qui est censée avoir gouverné la France de 1814 à 1830. Un nombre suffisant de personnes encore vivantes pourraient rétablir la vérité des faits, si l'on était disposé à l'entendre. Il y a, nous le savons, des hommes constamment opposés au régime de la Restauration, et aussi des hommes étrangers aux passions de l'époque, mais que l'on trompait à plaisir, qui allégueront de fausses congrégations, réputées catholiques et royalistes, dont on leur avait proposé de faire partie, lesquelles n'avaient rien de commun avec ces pieuses réunions de la chambre et de la chapelle du père Delputz. L.—P.—E.

(3) Il n'est pas facile, pour ceux qui ont connu Pillet dans les derniers temps de sa vie, d'être d'accord sur ce point avec Raymond, son compatriote et l'ami de sa jeunesse. Ce digne collaborateur ignorait comment il abrégé ses jours, celui qui, dans l'hiver le plus rigoureux, courait dans les rues sans chapeau, ne portait qu'un petit habit râpé avec une culotte de nankin, et des bas de fil souvent troués. Nous voudrions nous abstenir de pareils détails quand il s'agit d'un homme estimable sous tant de rapports; mais ces détails sont trop caractéristiques pour que la *Biographie* les omette. Plus notre collaborateur fut digne d'éloges par la science et la probité, plus il est nécessaire de faire remarquer dans cet homme vraiment extraordinaire des habitudes bizarres et qui eussent fourni à Molière plus d'un trait digne de son pinceau. Dans sa position de fortune, Pillet aurait certainement pu vivre fort à l'aise, puisque par ses travaux, ses revenus, et le commerce de livres qu'il faisait d'une manière très-fructueuse, il ne jouissait pas de moins de 10,000 fr. de rente, sans charge de famille ni d'état; et nous sommes assuré qu'il ne dépensait pas le dixième de cette somme. D'autres ont dit, comme Raymond, qu'il faisait des aumônes; mais,

décès de son frère aîné, il déclara qu'il voulait être le second père de ses neveux. En 1817, où les intempéries de la saison précédente avaient causé cette cruelle disette qui désola notre pays, Pillet abandonna tous les revenus qu'il avait en Savoie, en faveur des pauvres des communes où il possédait des propriétés. De son vivant, il avait fait don de quelques livres à la bibliothèque publique de Chambéry et aux Jésuites du collège royal de la même ville. Par son testament, il légua sa bibliothèque à ces derniers, à l'exception d'un certain nombre de volumes réservés à sa famille. Pour rendre hommage à la vérité, nous devons convenir que Pillet était d'une originalité que l'on dut trouver souvent un peu bizarre. Mais si l'on remarque que, dans la capitale de la France, au centre de la civilisation et du goût, où l'on sait à quel point sont prisées l'urbanité, l'amabilité sociale et l'élégance des manières, si l'on remarque, disons-nous, que Pillet, malgré la singularité de son costume et l'originalité de ses goûts, n'en était ni moins recherché ni moins considéré, on aura une idée du haut degré d'estime qu'inspiraient son mérite et ses rares connaissances, qui avaient le pouvoir d'effacer ce qui eût été chez tout autre des torts et des travers auxquels on n'aurait pas pardonné. La perte prématurée de Pillet fut d'autant plus sensible à sa famille et à tous ses compatriotes, que, touchant au terme de ses engagements, il devait bientôt,

s'il en est ainsi, il suivait bien le précepte de l'Évangile qui prescrit de cacher ses bienfaits : *Nesciat sinistra tua quid faciat dextera tua*. Ayant été plus que personnel à portée de l'observer, nous n'avons pu découvrir de sa part un seul acte de charité; et nous pourrions citer beaucoup de faits qui prouveraient le contraire, sans rien ôter à son savoir et à sa probité. Z.

en cédant au vif désir qu'il éprouvait de reprendre son domicile dans sa ville natale, et de se retrouver au sein de ses parents, procurer aux uns et aux autres la douce satisfaction de jouir de sa présence. Pillet a laissé quelques travaux inédits. A part les articles dont il a enrichi la *Biographie universelle*, nous ne connaissons d'ouvrages publiés par lui que : I. *Barème des mesures agraires de Savoie, ou Tables de réduction des mesures agraires les plus usitées dans les départements du Mont-Blanc et du Léman*, Paris, an XI (1803), in-8° de 16 pag. Ce titre est imprimé sur une couverture de couleur, qui porte l'adresse de J.-B. Bergoin, libraire à Chambéry. Les Tables, proprement dites, n'occupent que les pages 12, 13, 14 et 15; elles ont aussi été imprimées à part, pour être collées sur carton comme des almanachs de cabinet. Elles sont au nombre de quatre : 1° pour réduire la mesure de Piémont en ares; 2° pour réduire les ares en mesures de Piémont; 3° pour réduire le journal commun de Savoie en ares; 4° pour réduire les ares en journaux communs de Savoie. II. *Barème des mesures agraires de Tarentaise*, Paris, an XI (1803), in-8° de 16 pages. III. *Barème des mesures agraires de Morienne*, Paris, prairial an XI, in-8° de 32 pages. IV. *Analyse des cartes et plans dressés pour l'Histoire des Croisades*, de Michaud l'aîné, Paris, 1812, avec une *Suite* de cette même *Analyse*, publiée en 1814. Les cartes qui sont jointes à ces deux petites brochures et analysées par l'auteur, sont : 1° une carte de l'*Asie Mineure au temps des Croisades*; 2° une carte des environs d'*Antioche* et un plan de cette ville au même temps; 3° le plan de Jérusa-

lem; 4° une carte des *États chrétiens en Asie, formés par les Latins pendant les Croisades*; 5° enfin, les environs de *Ptolémaïs* et le plan de cette ville au temps des Croisades. V. *Limitation de la Savoie en conformité du traité de paix du 30 mars 1814*; carte sur une demi-feuille in-folio. Si Pillet a publié peu d'écrits détachés, son nom ne sera jamais séparé de la *Biographie universelle* et vivra autant que ce monument historique et littéraire qui honore la France et qui ne sera jamais surpassé dans le genre de mérite qui lui appartient. Outre sa coopération à ce grand ouvrage, il a concouru à beaucoup d'autres par des observations faites sur les épreuves qu'il revoyait. Il a un court article dans le *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*, par J.-J. Grillet, 1807, 3 vol. in-8°. Il n'a pas voulu en avoir, et n'en a pas dans la *Biographie des hommes vivants*, 1816-1819, 5 vol. in-8°, auxquels cependant il a eu quelque part, ainsi que M. Beuchot qui nous fournit ce renseignement. R—M—D.

PILLON (ANNE-ADRIEN-FIRMIN). littérateur, né à Paris, le 13 mai 1766, suivit d'abord la carrière des beaux-arts, et fut élève de David. La révolution ayant dérangé ses projets, il entra dans l'administration en 1792, et devint, par la suite, receveur de l'enregistrement et des domaines, d'abord à Sèvres, puis à Paris, où il fut mis à la retraite en 1824. La carrière littéraire de Pillon avait commencé par quelques articles insérés dans les *Actes des apôtres*, et dont le principal était intitulé : *Le désespoir d'un jeune Péruvien sur la destruction de l'empire du Pérou*. Il a donné à divers théâtres : I (seul). *Les deux*

Colonels, comédie en deux actes et en vers, 1805, in-8°. II (avec Moline). *Le Triomphe d'Alcide à Athènes*, drame héroïque en 2 actes et en vers libres, mêlé de chants et de danses, avec la traduction italienne, 1806, in-8°, non représenté. III (avec René Perin). *Tous les niais de Paris, ou le Catafalque de Cadet-Roussel*, bluette tragique en 3 actes et en vers, ornée de combats, marches et pompe funèbre, 1801, in-8°. IV. *La grande ville, ou les Parisiens vengés*, comédie en trois actes, en prose, 1802, in-8°. V. *Molé aux Champs-Élysées*, hommage en vers, en un acte, mêlé de chants, 1803, in-8°. VI. *L'Intrigue avant la noce*, comédie en 3 actes, en prose, 1814, in-8°. VII (avec Lambert). *L'Amant muet*, comédie-vaudeville en un acte, 1802, in-8°. VIII. *Rodolphe, ou le Château des Touvelles*, drame héroïque en 2 actes et en vers libres, 1802, in-8°. IX. *Malvina, ou l'Ermitage des cyprès*, mélodrame en 3 actes, en prose, 1803, in-8°. X (avec Lambert et Guilbert-Pixerécourt). *Le Chansonnier de la paix*, impromptu en un acte et en vaudeville, 1801, in-8°. XI (avec Rougemont). *La Comédie aux Champs-Élysées*, hommage à Collin-d'Harleville, en un acte, en vers, 1806, in-8°. Pilon est auteur des ouvrages suivants : XII. *Un petit mot sur Pierre-le-Grand, tragédie de Carrion-Nisas*, Paris, 1804, in-8°. XIII. *Essai sur la Franc-Maçonnerie*, poème en 3 chants, avec des notes, Paris, 1807, in-8°. Il ne faut pas confondre cet ouvrage avec le poème de la *Maçonnerie*, publié en 1820 par Guerrier de Dumast. XIV. *Lucien moderne, ou Légère esquisse du tableau du siècle*, dialogues, Paris, 1807, 2 vol. in-8°. XV. *Le Cri des Français : Le roi est mort, vive le roi!* stances élégiaques sur la mort

de Louis XVIII, et sur l'avènement de Charles X au trône, Rouen, 1824, in-8°. XVI. *La Coupole de l'église Sainte-Geneviève*, hommage au baron Gros (peintre), Paris, 1825, in-8°. XVII. *Réflexions morales et religieuses sur l'Ecclésiaste*, par A.-A.-F. P* D*. Paris, 1834, in-18. XVIII. *Nouveau théâtre d'éducation*, Paris, 1836, in-12. Pilon a laissé un grand nombre de manuscrits, parmi lesquels se trouvent plusieurs pièces de théâtre en prose et en vers, et un poème en 8 chants, intitulé : *la Fête de Blincourt*. Il est mort à Mont-Rouge, près de Paris, le 27 février 1844. — Son fils, auteur de plusieurs ouvrages estimables sur la philologie et les antiquités, est aujourd'hui premier employé au département des livres imprimés de la Bibliothèque royale, où ses longs services, son zèle, son intelligence et sa probité ne l'ont pas toujours mis à l'abri de l'injustice des hommes.

A—T.

PILOU (ANNE BAUDESSON, femme), eut dans le XVII^e siècle assez de célébrité pour mériter de n'être pas entièrement oubliée. Sauval l'avait nommée deux fois dans ses *Antiquités de Paris*, dont elle n'était certainement pas la moins singulière (1). On n'aurait peut-être jamais obtenu sur cette femme des renseignements précis, si les mémoires de Tallemant des Réaux n'avaient pas été retrouvés; il la connaissait assez particulièrement et il lui a consacré un article de ses *Historiettes*. On ne sait presque rien de son jeune âge. Née vers 1578, et fille d'un procureur au Châtelet, elle épousa, sous Henri IV, Jean Pilou, qui exerçait la même profession. Sa laideur était extrême; elle avait même

(1) *Histoire et antiquités de la ville de Paris*, par Sauval, Paris, 1724, in-folio, t. I, p. 189 et 191.

de la barbe (2), comme on en peut encore juger par son portrait gravé. Ces désavantages étaient compensés par un esprit juste et original; ses bons mots, ses vives réparties étaient répétés, recueillis, quelquefois redoutés. Elle allait partout, chez les grands comme chez les bourgeois; les portes du Louvre s'ouvrirent même quelquefois pour elle. On l'invitait à toutes les fêtes, à toutes les réunions, et malgré ses soixante-seize ans, elle fit, en 1654, le voyage de Reims pour assister aux cérémonies du sacre. On aimait à converser avec elle, et s'il arrivait quelque événement extraordinaire, on se disait: « Madame Pilou sera bonne sur cela ». C'était enfin une autre madame Cornuel (voy. CORNUEL, LXI, 398). Elle était très-âgée quand sa réputation commença à se répandre. Veuve de Jean Pilou, elle en avait un fils nommé Robert; ils habitaient ensemble une petite maison de la rue Saint-Antoine. Sans être riches, ils vivaient dans une honnête aisance. Le fils, qui ne paraît pas s'être marié, donnait dans une grande dévotion; il ne manquait ni une fête particulière, ni un salut solennel, et sa mère lui disait: « Mon Dieu, Robert, à quoi bon se tourmenter tant? Veux-tu aller par de-

« là paradis? » Madame Pilou partageait le monde en trois classes, ses inférieurs, ses égaux et les grands-seigneurs. Elle disait de ceux-ci, que dans une ville comme Paris, on ne pouvait pas être trop fier avec eux, et elle pratiquait cette maxime. Croyant avoir à se plaindre de la duchesse de Chaulnes, elle lui dit un jour qu'elle ne remettrait plus les pieds chez elle: « Je n'ai que faire de vous, ni de personne, ajouta-t-elle, « Robert Pilou et moi avons plus de bien qu'il ne nous en faut; à cause que vous êtes duchesse, et que je ne suis que fille et femme de procureur, vous pensez me maltraiter. « Adieu, madame; j'ai ma maison dans la rue Saint-Antoine qui ne doit rien à personne. » Elle se retira toute fâchée, et la duchesse vint le lendemain faire sa paix avec la bourgeoise (3). Il arriva à madame Pilou une bizarre aventure dont Tallemant tenait d'elle-même le récit. Un conseiller d'état la reconduisit un soir chez elle; elle avait alors soixante-dix ans. Le magistrat occupait avec dignité le fond du carrosse, tandis que la veuve du procureur s'était assise modestement à la portière. Le conseiller d'état, que madame Pilou n'a jamais voulu nommer, la prend tout-à-coup par la tête et l'embrasse avec tant de vivacité qu'elle ne pouvait s'en débarrasser. Il lui disait très-sérieusement qu'il l'aimait plus que la vie. Comme elle était un jour au Louvre, madame de Guéméné pria la reine de faire raconter à madame Pilou l'aventure du conseiller d'état: « Ne voilà-t-il pas, » s'écria la douairière Pilou, vous regorgez d'amants, vous autres, et

(2) La barbe de madame Pilou a été célébrée par le poète Perrin, premier directeur du théâtre de l'Opéra français (voy. PERRIN, XXXIII, 423), dans une pièce inédite découverte il y a quelques années par M. Louis Paris, dans les recueils manuscrits du chanoine Favart, l'ami de Maucroix. Voici le passage que M. Paris a eu la complaisance de me communiquer :

O vous, barbe à triple étage,
Qui savez le tripotage
Du poulet et du message,
Mieux que monsieur de Ménage
Ne sait le fin du langage;
N'est-il pas vray, la Pilou?
Parmi le sexe volage
Le plus sage est le plus fou!

(3) *Mémoires de Tallemant des Réaux*, 1833, t. III, p. 345, 1840, t. VI, p. 67.

« dès que j'en ai un pauvre miséra-
 « ble, vous en enragez. » On juge
 aisément de l'effet produit par cette
 saillie dans le cabinet de la reine.
 Vers 1664, la bonne madame Pilou
 éprouva un assez grave accident qui
 la retint sans sortir pendant dix ou
 douze jours. Le roi lui envoya Valot,
 son premier médecin. La reine-mère,
 revenant de Vincennes, faisait arrê-
 ter sa voiture pour savoir de ses nou-
 velles. Toute la cour y vint; c'était
 une mode, dit Tallemant des Réaux.
 et jamais bourgeoise ne reçut de
 pareils honneurs. Madame Pilou a été
 mise, par mademoiselle de Scudéry,
 au nombre des personnages de sa
 Clélie, sous le nom d'*Arricidie*. Son
 fils l'ayant appris paraissait en être
 choqué. « Va, va, lui dit sa mère,
 « la comtesse de Maure y est bien. »
 Elle aurait pu ajouter que le roman
 de Clélie contient les portraits de la
 plupart des personnages célèbres ou
 singuliers du temps (voy. M^{lle} de
 SCUDÉRY, XLI, 390). Voici quelques
 passages du portrait tracé par made-
 moiselle de Scudéry, sous le nom de
 Georges de Scudéry, son frère. Si on
 les rapproche de l'historiette de ma-
 dame Pilou, racontée par Tallemant
 des Réaux, on verra que ce portrait
 ne peut se rapporter à aucun autre
 personnage du temps : « Arricidie est
 « une personne inimitable ; . . . sans
 « être d'une grande naissance, sans
 « avoir aucune beauté, et sans être
 « jeune, elle est considérable à tout
 « ce qu'il y a de plus grand à Capone
 « (Paris). Elle est de tous les plaisirs
 « et de toutes les festes publiques et
 « particulières ; elle a une vertu so-
 « lide, quoiqu'elle ne soit pas sauvage ;
 « elle dit des choses ce qu'elle en
 « pense ; elle voit les faiblesses des
 « autres sans y rien contribuer ; elle
 « blâme les coquettes ; elle ne flatte

« point les galants ; elle tasche de
 « mettre la paix entre les familles ;
 « elle est bien avec tous les maris et
 « avec toutes les mères ; mais ce
 « qu'elle a de meilleur, c'est qu'elle
 « est bonne amie, officieuse et fran-
 « che ; toute la grandeur de la terre
 « ne lui ferait pas changer d'avis,
 « quand elle croit avoir raison, et, à
 « la vouloir définir en peu de mots,
 « Arricidie est la morale vivante,
 « mais une morale sans chagrin, et
 « qui croit que l'enjouement et l'in-
 « nocente raillerie ne sont pas inu-
 « tiles à la vertu (4). » On abrège à re-
 gret ce portrait dont toutes les nuan-
 ces auraient mérité d'être ici retra-
 cées. Madame Pilou est un des types
 de notre ancienne bourgeoisie, sur-
 tout de ce franc parler, dans une
 condition moyenne, qui à lui seul
 est une autorité. Ruvigny disait que
 mesdames de Rohan et les autres ga-
 lantes de la Place-Royale ne crai-
 gnaient rien tant que madame Pilou.
 Cette bonne femme apaisait les que-
 relles et réconciliait les familles ; sou-
 vent on la choisissait pour dire aux
 gens ce qu'il convenait de leur dire,
 et la duchesse d'Aumont disait en
 parlant d'elle : « Quand madame Pi-
 « lou n'y sera plus, qui est-ce qui
 « fera justice aux gens ? » Elle prêchait
 ses jeunes amies qui ne se gouver-
 naient pas bien. « Au moins n'écrivez
 « pas, leur disait-elle ; voire, répon-
 « daient les autres, ne point écrire,
 « c'est faire l'amour en charbrière. »
 Comme on la priait de donner un
 avertissement à une jeune femme qui
 se perdait de réputation : « La mère,
 « répondit-elle, m'a pensé faire de-
 « venir folle ; voulez-vous que la fille
 « m'achève ? » Madame Pilou avait

(4) Clélie, histoire romaine, par M. de Scudéry, Paris, Courbé, 1660, in-8°, 1^{re} part., t. 1, p. 296.

environ quatre-vingt-dix ans quand elle mourut, le 4 juin 1668. Elle fut inhumée dans l'église de Saint-Paul, sa paroisse (5). Madame Pilou a été gravée par Spirinx, dans le format in-fol. ; ce portrait a été reproduit pour être joint à la seconde édition des mémoires de Tallemant des Réaux. On lit ces vers au bas de la gravure de Spirinx :

Sous ce front que tu vois de sibylle Camée,
Un langage naïf, un entretien charmant,
Mêlé d'un fort raisonnement ;
Une prudence consommée,
Firent à cette veuve autrefois animée,
Mériter de la cour l'estime et l'agrément.

M—É.

PIL-PAI ou **BID-PAI**, nom composé de deux mots indiens qui signifient, dit-on, *médecin charitable*, ou littéralement, suivant d'autres, *picot d'éléphant*. C'est le nom d'un brahme ou brachmane qui était ou qui devint vezir de Dabschelim, un des plus anciens rois de l'Inde (1). C'est tout ce que l'on sait de lui ; car on ignore le lieu et la date de sa naissance et de sa mort, l'époque précise où il a vécu et la partie de l'Inde qu'il habita. Des doutes même, des discussions contradictoires, se sont élevés sur son identité, sur sa réalité. Quoi qu'il en soit, le nom de ce personnage et l'ouvrage qui lui est généralement attribué sont devenus classiques, et l'auteur, fût-il

(5) Le rédacteur de cette notice vient de retrouver, aux archives de l'Hôtel-de-Ville, l'acte mortuaire de madame Pilou. Il est ainsi conçu : « Le 4 juin (1668), Anne Baudesson, veuve de monsieur Piloüe, est décédée rue Saint-Antoine, de laquelle le corps a été inhumé dans l'église Saint-Paul, sa paroisse, le 6 du dict mois. » (*Registre des décès de la paroisse Saint-Paul, à Paris, pour l'année 1668.*) Cet acte n'est revêtu d'aucune signature.

(1) L'*Encyclopédie des gens du Monde* nous paraît avoir commis une erreur en disant que Dabschelim fut dans l'Inde, le successeur d'Alexandre-le-Grand. S'il n'avait passé plus ancien, il y aurait moins d'incertitude sur sa réalité et sur celle de Pil-pai.

un être fantastique et fabuleux, ou ne peut se dispenser de lui consacrer un article dans cette *Biographie*, où figurent Ésope et Lokman (*voy.* ces noms, XIII, 312, et XXIV, 631), sur lesquels on n'a pas plus de certitude, et qu'on a quelquefois confondus avec lui. — Pil-pai conçut la pensée généreuse de composer un livre pour instruire et corriger le despote dont il était le sujet et le ministre. Suivant une autre version, ce fut même par le mérite et le succès de ce livre qu'il obtint la confiance de Dabschelim. Il en avait probablement recueilli les matériaux à l'école des gymnosophistes, dont l'antiquité se perd dans la nuit des temps. Pil-pai composa une histoire allégorique entremêlée de contes et d'apologues dont la lecture adoucit le caractère du roi, et il devint ainsi le bienfaiteur de sa nation (2). Son livre est intitulé : *Calila et Dimna*. Ce titre pourrait faire croire qu'il s'agit de deux princesses indiennes ou de deux amants que l'auteur aurait choisis pour héros ; point du tout, les deux principaux interlocuteurs sont, suivant Jacquet, un bœuf et un renard, ou, suivant d'autres, deux chacals de races différentes, animaux qui, par la finesse, ont quelque ressemblance avec le renard. L'auteur y a joint d'autres dialogues d'animaux, avec des fables et des contes dont l'allégorie, indispensable, quand on donne des leçons aux despotes et aux peuples de l'Orient, contient des préceptes moraux et politiques, bien qu'ils soient tirés des habitudes et des propriétés des animaux. La réputation de ce livre fut immense, soit par lui-même, soit par ses innombrables traductions et imitations dans la plupart des langues anciennes et moder-

(2) On a aussi attribué cet ouvrage à Dabschelim lui-même.

nes de l'Asie et de l'Europe; mais, comme plusieurs de ces copies ont porté des titres différens, surtout parmi celles qui ont paru en Orient, elles ont été long-temps regardées comme des ouvrages originaux. On a même confondu, avec l'ouvrage de Pil-pai, le *Djavidan Kired* (la Sagesse éternelle), ou *Testament de Houchenk*, livre de philosophie et de morale, composé, dit-on, plus anciennement par Houchenk, roi de Perse, et souvent traduit en plusieurs langues. Khosrou-Nouschirwan (v. ce nom, XXII, 379), autre roi de Perse, de la dynastie des Sassanides, envoya son médecin Barzouich, pour se procurer le livre de Pil-pai, conservé soigneusement dans les bibliothèques des rois de l'Inde : il le fit traduire en pehlevi (l'ancienne langue persane), et lui donna le titre de *Houmayoun-Naméh* (le Livre impérial). Les monarques ses successeurs firent un si grand cas de ce livre, qu'ils le tinrent caché. Le second khalife abbasside, Abou-Djafar al-Mansour (voy. MANSOUR, XXVI, 314), s'en étant procuré un exemplaire, vers l'an 770, le fit traduire en arabe par l'imam Abou'l Haçan Abd-Allah ben Al-Mokaffa, en 757, et le fit ensuite mettre en vers par Roudeki; mais, malgré la lecture assidue que ce prince faisait du livre de Pil-pai, il ne le prit pas toujours pour guide de la justice et de la clémence. Plus tard, Naser (voy. ce nom, XXX, 375), prince de la dynastie de Samanides, ordonna à son ministre Abou'l-Fazl Belami, l'un des savants de sa cour, de traduire en persan la version arabe de Ben-Al-Mokaffa, devenue inintelligible, à cause des changemens que la langue arabe avait éprouvés, et cette version fut alors connue sous le titre de *Calila et Dimna*. Deux autres traductions per-

sanes furent faites, l'une vers l'an 1120, par Abou'l Moali Nasr-Allah, d'après l'ordre de Baharam-Chal, dernier sultan de la dynastie des Ghaznevides, auquel il la dédia; l'autre vers 1320, suivant l'ordre de Houçam, prince de la race de Tamerlan, eut pour auteur Kemal-eddyn Houçain ben-Aly Vaëz Caschefs, qui lui donna le titre d'*Ouwari Schaïli* (Lumières du prince Schaïli). C'est d'après cette traduction qu'ont été faites la version turque, intitulée : *Houmayoun Naméh* donnée par Aly Tchélébi, vers 1540, et la plupart de celles qui ont paru depuis. L'ouvrage de Pil-pai avait été traduit en grec, vers l'an 1080, par Siméon Sethi, sous le titre de *Stephanite et Ichuelate*. Plus tard, Starkius le traduisit du grec en latin, sous celui de *Specimen sapientie Indorum veterum*. Une autre traduction latine, d'après celle que le rabin Joël avait donnée en hébreu, fut composée par Jean de Capoue (voy. ce nom, XXI, 476) et intitulée : *Directorium humane vite*. Vers l'an 1600, une autre traduction en persan moderne fut faite sous ce titre : *Eiari Danisch* (Pierre de touche de la sagesse), par Abou'l Fazl, vezir de l'empereur mogol Akbar. Il existe, dans la bibliothèque de la société asiatique de Londres, trois exemplaires d'une traduction de l'arabe en malay du livre de Pil-pai; ils proviennent de la collection de lady Raffle. Il en existe une traduction en langue afghane, par Melik Khouschal, et constatée par M. Dorn dans son *Histoire des Afghans*. Il y en a aussi une version en langue mogole, par Ifikar-eddyn Mahmoud Abou-Nasr de Cazwin. Nous avons en français une traduction des fables et contes de Pil-pai, par Gaulmin, sous le titre de *Livre des lumières en la conduite des*

rois, Paris, 1644, in-8°. La Fontaine y a puisé bon nombre de sujets de fables, dans lesquelles il s'est montré supérieur, entre autres, dans celle des *Deux pigeons*. Galland et Cardonne ont donné une autre traduction française de *Calila et Dimna* ou de l'*Houmayoun Namch*, ce qui est la même chose, mais ils ont eu tort de l'intituler : *Contes et fables de Bid-paï et de Lokman*. Silvestre de Sacy, dans son article LOKMAN (XXIV, 631), a évidemment prouvé qu'ils s'étaient trompés, et que Lokman n'a en part à aucun de ces apologues. C'est à tort aussi que Coupé de Saint-Donat, dans la *Galerie des fabulistes* qui accompagne ses *Fables* (Paris, 1825, in-12), a avancé que M. Marcel avait publié, en 1803, une traduction des fables de Bid-paï et de Lokman. Cet orientaliste n'a donné qu'une édition du texte de Lokman, en 1799, imprimée au Caire, où il était directeur de l'imprimerie française, et, en 1803, une traduction où il paraît avoir confondu son auteur avec Pil-paï. L'Allemagne a deux versions des fables indiennes, dont la première est faite d'après la traduction française, et la deuxième par les soins de Weber, Nuremberg, 1800. Silvestre de Sacy a publié, en 1816, in-4°, une édition du texte arabe de *Calila et Dimna*; et dans le tome X du recueil des *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi*, il a donné une longue série d'articles sur les diverses traductions arabes et persanes de cet ouvrage, d'après plusieurs manuscrits de la traduction persane de Nasr-Allah. Ces deux productions de notre savant collaborateur nous ont principalement servi pour la rédaction du présent article. On a publié, à Boulaç, près du Caire, en 1835, une édition in-fol. de 112 pages de

la traduction arabe des fables de Pil-paï, par Al-Mokaffa; c'est la première qui ait paru en Orient. Elle est faite d'après l'édition de Silvestre de Sacy; mais, quoiqu'on ne l'ait pas citée, et que l'éditeur égyptien, Abd'errahman, en ait supprimé les notes, et remplacé l'introduction par une préface de trois pages en vers, c'est toujours un hommage rendu par les Orientaux à la supériorité des Européens. Le livre de Pil-paï se compose de seize chapitres, dont dix créés par les Indiens et six par les Persans, mais dont le nombre, les titres et l'ordre varient dans les diverses traductions. On a confondu, avec cet ouvrage, le livre indien intitulé : *Hitopadesa* (l'Électuaire des âmes), par Tadj-eddyn. Ce dernier est un recueil de fables de Vischnou Sarnah, qui ont de nombreux rapports avec celles de Pil-paï.

A—T.

PINCHON (GUILLAUME), né à Saint-Alban, près Lamballe, vers 1173, reçut la prêtrise à Saint-Brieuc et devint chanoine de Saint-Gratien de Tours. Élevé, en 1220, sur le siège épiscopal de Saint-Brieuc, il défendit, au péril de sa vie, la cause de l'Église contre les prétentions de Pierre Mauclerc. Obligé, pour se soustraire à la persécution, de chercher un asile à Poitiers, il y remplit les fonctions de coadjuteur de l'évêque diocésain, qui était infirme. Revenu dans son diocèse, il s'y appliqua à la restauration de la cathédrale de Saint-Brieuc et au soulagement de toutes les misères de ses administrés. Il mourut en odeur de sainteté, le 29 juillet 1234, suivant le P. Du Paz, la chronique bretonne, le propre de Saint-Brieuc, les annales briochines, Lehand, dom Lobiueau, dom Morice et Butler dont l'opinion doit prévaloir, à cet égard, sur celle d'Albert Legrand,

de d'Argentré et des Bollandistes, qui fixent sa mort en 1237. Le pape Innocent IV, sur le rapport des miracles dont le tombeau de Pinchon aurait été le théâtre, le canonisa par une bulle du 15 avril 1247, sous le vocable de saint Guillaume. La vie de ce prélat, composée par un écrivain qui a pris le nom de Geoffroy-le-Chaue, et qui s'est qualifié d'archevêque de Bourges, a été publiée par Surius et reproduite par le jésuite Sollier, dans la collection des Bollandistes (t. 7 de juillet). Mais Geoffroy-le-Chaue est évidemment un pseudonyme, attendu qu'il n'y a eu à Bourges aucun archevêque de ce nom. Le P. Lelong (*Bibl. hist. de la France*, t. 1^{er}) émet l'opinion que l'auteur de cette vie est le pape innocent IV lui-même, et il l'appuie sur un passage de la généalogie de la maison de Fiesque, à laquelle appartenait ce pontife. Il y est dit qu'Innocent IV avait voulu rendre ce dernier témoignage d'amitié à la mémoire du prélat breton qu'il avait beaucoup connu. Rien ne démontrant le fondement de cette assertion, nous serions plus disposé à croire, avec les Bollandistes, que cet écrivain aurait été de Bourges et archidiaire de Saint-Brieuc. Au reste, son ouvrage est peu de chose. Il a été publié une autre vie de Pinchon, sous ce titre : *Vie et miracles de saint Brieux (sic) et de saint Guillaume (ensemble la translation des reliques dudit saint Brieux et la canonisation dudit saint Guillaume par le pape Innocent IV)*, avec des remarques et des observations par L.-G. de la Devison, chanoine de Saint-Brieux, Saint-Brieux, 1627, in-8°. F. L.—T.

* **PINDEMONTÉ** (le chevalier HIPPOLYTE) (1), célèbre poète italien,

(1) Un article a été consacré dans le tome XXXIV, de cette *Biographie*, imprimé en 1826.

né à Vérone, le 13 nov. 1753, d'une famille illustre, montra, dès son enfance, des dispositions qui furent merveilleusement secondées par les circonstances. Entouré de parents nobles, riches, et de plus passionnés pour les lettres et les arts, il eut constamment sous les yeux les exemples les plus propres à exciter son émulation. On l'envoya faire ses études à Modène, au collège des nobles, où il eut pour professeur de belles-lettres le père Cassiani, qu'un sonnet, sur l'enlèvement de Proserpine, avait suffi pour rendre célèbre. Ses études finies, il revint dans sa ville natale, et révéla pour la première fois son talent en traduisant, en moins de vingt jours, la *Bérénice* de Racine, dont il n'existait encore aucune version italienne, et qu'une société d'amateurs désirait représenter. Ce travail n'était pas son coup d'essai; outre plusieurs pièces de poésie légères, il avait écrit précédemment une dissertation sur les masques, mais, au lieu de la publier, il la jeta au feu, et ce n'est pas la seule de ses productions dont il ait fait une si cruelle justice. Arrivé à l'âge où l'âme s'ouvre à des émotions nouvelles, Pindemonté s'y livra avec ivresse; toutefois les premiers épanchements d'un cœur ardent et tendre ne le détournèrent point de ses études, et les belles Véronaises eurent souvent à rivaliser avec le grec et le latin. C'est ainsi que plusieurs de ses traductions d'ouvrages antiques datent de cette époque. Malgré les gracieuses

à Pindemonté (Jean et Hippolyte), à la suite de celui de leur aïeul (Marc-Antoine); mais cet article, d'ailleurs incomplet, est tout-à-fait erroné, puisque le chevalier Hippolyte n'était pas mort à cette époque, et que son frère Jean n'y est qu'indiqué. Nous croyons donc devoir les reproduire ici l'un et l'autre comme complément et errata.

distractions qu'il trouvait à Vérone, l'horizon de cette ville commençait à lui sembler un peu étroit, et le besoin d'expansion, tourment ordinaire des poètes, ne tarda pas à le jetter dans la carrière des voyages. Parti en 1777, il parcourut tout le midi de l'Italie; passa en Sicile, et poussa jusqu'à l'île de Malte, où il fut sans doute attiré par le titre de chevalier de l'ordre qu'il avait reçu dès l'enfance. Sa verve puisa, dans ces différentes contrées, de poétiques inspirations, qu'il semait, pour ainsi dire, pendant ses fréquentes haltes. Il suffira de citer les poèmes de la *Fata Morgana*, de la *Gibilterra salvata* et une tragédie d'*Ulysse* imprimée sous ses yeux à Florence. Obligé, par le dérangement de sa santé, de rentrer dans sa famille, il fut atteint d'une maladie de langueur qui faillit le conduire au tombeau, et qui contribua encore à rembrunir la teinte mélancolique de son caractère. Il n'était pas encore rétabli que, déjà reprenant sa course, il traversait la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, et arrivait en Angleterre. Londres le retint cinq mois, et il y publia, dans un journal, une lettre offrant le dessin de dix-huit tableaux qu'on pourrait tirer de l'*Odyssée*. Venu en France au moment de l'ouverture des États-Généraux et des premiers succès de l'insurrection, il les célébra dans un petit poème, intitulé *la Francia*, et dans une *Ode* sur les tombeaux de Saint-Denis. Pendant les neuf mois de séjour qu'il fit à Paris, il fréquenta Alfieri, qu'il avait connu à Venise, et qui s'occupait alors de la réimpression de ses tragédies. Il sut acquérir, par sa douceur et sa modestie, tant d'ascendant sur l'esprit de l'irritable poète, que, non-seulement il le décida à supprimer le premier volume de la nou-

velle édition de ses œuvres, mais qu'il lui fit encore admettre des variantes dans quelques-unes de ses pièces, concession bien étonnante chez un écrivain qui avait traité avec tant de hauteur tous ses critiques. Pindemonte quitta la France quand les évènements commençaient à tourner au tragique, et il put apprécier, dès-lors, la valeur des illusions qu'il avait partagées. Aussi, les premières poésies qu'il publia à son retour expriment-elles à la fois une recrudescence d'enthousiasme pour l'Italie et une espèce de désenchantement dans les impressions rapportées d'outre-mont. Le *Sermone dei Viaggi* et le poème de l'*Abaritte* sont le contre-poids de *la Francia* et de l'*Ode* sur les tombeaux de Saint-Denis. Pindemonte erra plusieurs années en Italie, s'arrêtant partout et ne se fixant nulle part; mais, en 1795, sa famille ayant obtenu l'honneur insigne d'être inscrite sur le livre d'or de Saint-Marc, il se crut obligé de revenir dans les États vénitiens. Il assista donc de Vérone à l'envahissement de l'armée française, à ses revers passagers, à la violente réaction qui s'ensuivit, enfin à l'agonie et à la fin misérable de la plus ancienne des républiques. Mais ces évènements, si propres à remuer l'imagination d'un poète, n'influèrent point sur le talent de Pindemonte; et, tandis que tous les échos de l'Europe retentissaient du bruit des armes, il étudiait tranquillement ses poètes favoris dans sa villa d'Avesa, et chantait en vers suaves les douceurs de la vie champêtre. A cette époque, il passait ordinairement l'hiver et une partie du printemps à Venise, et partageait le reste de l'année entre Vérone et la campagne. Le salon de madame Elisabeth Albrizzi, dans la première de ces villes, et ce-

lui de madame la baronne Curtoni Verza, dans la seconde, le comptèrent parmi leurs habitués les plus exacts. Si le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un homme est de dire qu'il n'eut aucun ennemi, Pindemonte peut le revendiquer à bon droit. Au milieu des querelles politiques et littéraires, il eut le privilège bien rare de conserver avec l'affection des personnes les plus opposées entre elles une parfaite neutralité. Monti, Ugo Foscolo, Mazza et une foule d'autres, dont les rivalités sont célèbres en Italie, lui portèrent toute leur vie un attachement inaltérable. Affable, poli, méthodique dans toutes ses habitudes, sobre autant par goût que par nécessité, il a fait passer toutes ces qualités dans ses moindres écrits. Mais on peut dire que la mélancolie était sa muse. Non cette mélancolie sombre et funèbre qui ne se plaît qu'au milieu des tombeaux, mais cette mélancolie, tendre expression d'une âme sensible que l'aspect des misères humaines afflige et qui, avec la conscience du rang élevé, d'où l'homme est déchu, n'a point perdu l'espérance d'une destinée meilleure. Après avoir vu tomber successivement autour de lui les personnes auxquelles il était le plus attaché par les liens du sang ou de l'amitié, Pindemonte mourut à Vérone, le 18 novembre 1828, dans les sentiments de piété et de résignation chrétiennes qu'il avait nourris toute sa vie. Par son testament, il ordonna à son héritier, M. le marquis Charles Pindemonte, de brûler tous ses papiers, y compris quelques ouvrages en prose, prêts à être imprimés, mais nous espérons que cette rigoureuse disposition n'aura pas été exécutée. Les plus grands honneurs furent rendus à sa mémoire : et, immédiatement après sa mort, on dressa

sous les auspices de M^{me} la baronne Curtoni Verza, amie de l'illustre défunt, une liste de souscriptions, pour lui élever un monument sur une place de Vérone. Parmi les éloges dont il a été le sujet, nous citerons : 1^o *Panegirico d'Ippolito Pindemonte*, par Napoléon-Joseph dalla Riva, dédié à madame la baronne Curtoni Verza, Milan, 1829, in-8^o de 56 pages ; 2^o *Della vita e delle opere d'Ippolito Pindemonte, libri IV*, par M. Benassu Montanari, Venise, 1834, in-4^o de 378 pages. Cette dernière biographie est la plus complète qui existe. Pindemonte occupe la première place dans l'ouvrage intitulé *Ritratti* (Portraits), de M^{me} Albrizzi, dont il avait galamment changé, dans ses vers, le prénom d'Élisabeth en celui d'Isabelle, sous lequel on la désigna depuis. Les principales éditions de ses ouvrages sont : I. *Volgarizzamenti dal latino e dal greco in versi italiani*, Vérone, 1781, in-4^o de 158 pages, en société avec Jérôme Pompei (voy. ce nom, XXXV, 306). II. *Versi*, Bassano, 1784, grand in-8^o. Ce recueil a été publié sous le pseudonyme de *Polidete Melponio*. III. *Volgarizzamento dell' inno a Cerere, scoperto ultimamente ed attribuito ad Omero*, ibid., 1785, in-8^o. On trouve à la suite de cette traduction un *Discorso* sur les défauts que la mode avait introduits dans la littérature italienne. IV. *Saggio di poesie campestri*, Parme, Bodoni, 1788, in-12. La plupart de ces poésies furent écrites pendant la maladie de l'auteur dont nous avons parlé. V. *Poesie*, Pise, 1788, in-16. VI. *Arminio*, tragédie qui n'était pas destinée à la représentation, et qui, cependant, offre des beautés de premier ordre, Philadelphie (Pise), 1804, in-8^o. VII. *Epistole in versi*, Vérone, 1805, in-12. VIII. *I Sepolcri canto*. Vérone, 1807.

in-8°. Hippolyte Pindemonte avait d'abord projeté d'écrire sur ce sujet un poème en quatre chants; mais, ayant été prévenu par Ugo Foscolo (voy. ce nom, LXIV, 284), il se contenta de lui répondre par cette élégie. Les Tombeaux ont aussi été traités par Jean Torti, dont le poème est ordinairement imprimé avec les *Sepolcri* de Pindemonte et de Foscolo. Tous les trois viennent d'être mis en élégants hexamètres latins, par M. l'abbé Joseph Bottelli, Milan, 1844, in-8°. IX. *Sermoni*, Vérone, 1808, in-12. X. Traduction en vers italiens des deux premiers chants de l'*Odyssée*, avec quelques fragments des *Géorgiques*, et deux épîtres, l'une à Homère, l'autre à Virgile, Vérone, 1809, in-8°. Le complément de la traduction de l'*Odyssée* parut en 1822, Vérone, 2 vol. in 12. XI. *Sermoni*, Vérone, 1818, in-12. XII. *Il colpo di martello del campanile di san Marco in Venezia* (1820, in-12), petit poème d'un genre tout-à-fait nouveau et qui respire une morale toute céleste. XIII. *Tributo alla memoria dell' insigne astrologo A. Cagnoli* (Vérone, 1821, in-8°), composé de douze sonnets, qui ont été depuis traduits en latin par M. Chersa de Raguse. XIV. *Elogi di letterati italiani*, Vérone, 1825-26, 2 vol. in-8°. Ils comprennent Scipion Maffei, Léonard Targa, Louis Salvi, Antoine Tirabosco, Philippe-Rosa Morando, Jérôme Pompei, Gaspard Gozzi, le P. J.-B. de San-Martino, Joseph Torelli, et J.-B. Spolverini. On trouve, à la suite de ces cloques, différentes poésies dont quelques-unes étaient encore inédites. XV. *Stanze* (Vérone, 1828, in-8°), composées à l'occasion du monument que Pindemonte avait, conjointement avec l'archi-duchesse Béatrix d'Este, fait élever à l'improvisateur Lorenzi, son

ami, dans l'église de Sainte-Anastasia, à Vérone.—Bien que les poésies de Pindemonte l'emportent de beaucoup sur ses ouvrages en prose, ceux-ci se distinguent par la noblesse et l'élévation de la pensée aussi bien que par l'élégance et la justesse de l'expression. Il s'était aussi essayé dans la poésie latine; nous citerons la pièce qu'il écrivit en cette langue, *Sur la mort de Benoît del Bene*, savant latiniste, qui avait été son ami. Tous les ouvrages de Pindemonte ont eu plusieurs éditions dans les différentes parties de l'Italie, et quelques-uns ont été traduits en plusieurs langues. Les meilleurs, ceux qui le feront passer à la postérité, sont les *Sermoni*, la traduction de l'*Odyssée*, et les *Poesie campestri*, où il décrit les campagnes et les mœurs de l'Angleterre. Les productions de ce poète offrent des métaphores vives et justes, des comparaisons et des descriptions aussi neuves que pleines de vérité, un style harmonieux, grave, correct et original. On voit, par ses écrits, que, s'il s'était inspiré de la littérature nationale et étrangère, il avait encore plus étudié la nature, et c'est pour cela que sa renommée vivra autant que la langue italienne. Les œuvres complètes de Pindemonte ont paru à Milan, chez Silvestri, en 1829, 8 vol. grand in-16, dans l'ordre suivant: *Arminio, con due discorsi riguardanti 1° la recitazione scenica e una riforma del teatro, 2° l'Arminio et la poesia tragica; Elogi di letterati italiani; Sermoni; Colpo di martello del campanile di San-Marco; Prose e poesie campestri, con l'aggiunta di una Dissertazione sui giardini inglesi, sul merito in ciò dell'Italia e due Appendici; l'Odissea di Omero; Epistole in versi; Poesie liriche italiane ed alcune latine; Sag-*

gio di traduzione della Georgica di Virgilio; una Epistola di Ovidio; un Brano del Paradiso perduto di Milton; Opere inedite. Les traductions françaises que nous connaissons des ouvrages de Pindemonte sont : I. *Arminius*, tragédie, par M. Auguste Trognon (dans les Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers). II. *Dissertation sur les jardins anglais et sur l'invention réclamée par l'Italie*, par M. Philippe Beaulieux, Nantes, 1842, in-8°. III. *Les quatre parties du jour*, poème, par le même, ibid., in-8°. IV. *Fragments d'une traduction inédite d'Hippolyte Pindemonte*, par le même, ibid., 1844, in-8°. — PİNDEMONTÉ (le marquis Jean), frère aîné du précédent, naquit à Vérone en 1731, et fut, ainsi que lui, élevé à Modène, au collège des nobles. Comme lui il manifesta de bonne heure beaucoup de goût pour la poésie; mais, bien qu'il se soit fait d'abord un nom par sa facilité à improviser, et par quelques pièces de théâtre qui furent représentées à Venise avec succès, la réputation d'Hippolyte absorba bientôt la sienne, et il était à peu près oublié lorsqu'il mourut à Milan, en 1812. Après avoir été préteur à Vicence, il avait voyagé en France, au commencement de ce siècle, puis avait été nommé membre du Corps législatif italien. On a de lui : I. Une traduction en vers italiens des *Remèdes d'Amour*, d'Ovide, à la suite de laquelle se trouvent plusieurs pièces originales, d'une facture assez remarquable, mais faibles de pensées, Vicence, 1791, in-8°. II. Un *Éloge de saint Thomas d'Aquin*, où l'auteur a montré plus d'érudition que d'éloquence. III. *Componimenti Teatrali*, Milan, 1804, 4 vol. in-8°, ou 1827, grand in-16. On trouve en tête un *Discorso sul teatro italiano*. Quelques-

unes des pièces de Jean Pindemonte avaient été fort applaudies sur le théâtre, mais elles ne se soutinrent pas à la lecture. Cependant, celle qui a pour titre *I Baccanali*, offre des beautés peu communes, et elle a été plusieurs fois réimprimée dans des recueils italiens. A—Y.

PINEAU (JEANNE). Voy. BELEM, LVII, 479.

PINEL (PHILIPPE), célèbre médecin, naquit le 20 avril 1745, à Saint-Paul (Tarn), où son père exerçait la médecine et la chirurgie. Il fit ses premières études au collège de Lavaur, puis il se rendit à Toulouse. Là il suivit des cours de philosophie et de mathématiques, et, après avoir remporté une couronne aux Jeux floraux, il prit ses degrés en médecine. L'espoir de faire fortune, et surtout le désir d'augmenter son instruction, lui inspirèrent la pensée d'entreprendre le voyage de Montpellier. Dans cette célèbre école, où brillait alors le génie de Barthez, Pinel, tout en donnant des leçons pour vivre, perfectionna ses connaissances médicales, suivit des cours de chimie, d'histoire naturelle, et étudia à fond la langue anglaise, dont il devait bientôt tirer parti en publiant diverses traductions. Il se passionna ensuite pour l'ouvrage posthume sur le mouvement des animaux que Borelli composa à la demande de Christine, reine de Suède. Il en fit une étude approfondie dans le but d'une application plus directe aux mouvements exécutés par l'homme. Ce travail important, dont une partie fut communiquée à la Société royale de Montpellier, et dont l'autre était réservée pour l'Académie des sciences de Paris, n'est pas devenu public. Les articles de zoologie, d'anatomie comparée et de chirurgie, que Pinel inséra

plus tard dans divers recueils périodiques, n'en sont que des fragments. Désirant briller sur un plus grand théâtre, il vint, en 1778, à Paris, où l'enseignement de la géométrie lui fournit les premiers moyens d'existence. Un célèbre géomètre, Cousin, frappé de son aptitude pour les mathématiques, le recommanda à des élèves qui se destinaient à l'artillerie et au génie. Toutefois Pinel n'en accepta que deux : l'argent qu'il en recevait suffisait à le faire vivre, et d'ailleurs il lui fallait du temps pour amasser les matériaux des ouvrages qui devaient lui faire une réputation. Il se lia bientôt d'amitié avec Cabanis, Roussel, Desfontaines et une foule d'autres savants et gens de lettres, auxquels le salon de madame Helvétius servait de lieu de rendez-vous. Cabanis et Roussel lui ouvrirent les portes de cette maison, ce qui était déjà presque un titre à la célébrité. Pinel se fit un moment journaliste ; non-seulement il écrivait dans une feuille périodique des articles de médecine et de physique, mais encore des morceaux de philosophie morale et d'économie politique. Il dirigea ensuite la *Gazette de santé*, qui, entre ses mains, prospéra pendant plusieurs années. Il y consigna surtout d'excellentes études sur l'hygiène, sans renoncer à ses travaux de mécanique animale. Dans le système osseux, aux forces que Borelli considérait comme perdues pour le mouvement, il assigna la fonction de mieux assujettir les articulations, de fournir aux os qui les constituent des points d'appui plus stables, et conséquemment de concourir à un surcroît d'énergie et de sûreté. Il s'occupa aussi du mécanisme des articulations, dans le but d'une application à la chirurgie ; mais, quoique remplies de vues profondes

et judicieuses, la science a profité très-peu de ces études, qui avaient, aux yeux des praticiens, le tort d'être trop géométriques. Pinel crut trouver dans les diverses configurations de l'appareil des os maxillaires, dans les nuances d'agencement de l'articulation qui les réunit, le moyen de distinguer entre elles les espèces animales. Il proposa surtout ce moyen comme très-propre à classer les quadrupèdes. Toutefois le succès ne répondit pas entièrement à son attente : le point de vue invoqué avait trop peu d'étendue, et disparut entre les mains de l'auteur même. Malgré cela, l'anatomie comparée lui créa une juste célébrité, et quand il fallut désigner, dans cette science, un professeur à la chaire du Jardin du roi, devenue vacante, Pinel fut mis sur les rangs en concurrence avec Cuvier. En 1785, il perdit un jeune homme pour lequel il avait beaucoup d'affection, et dont des excès d'études et de tempérance avaient altéré la raison. Ce jeune homme, devenu furieux, s'échappa de la maison de son père pour aller vivre dans les forêts voisines. On se mit à sa poursuite, mais on trouva son cadavre en lambeaux, et près de lui un exemplaire du *Phédon*, tout abreuvé de sang. Le malheureux avait été dévoré par des loups. Pinel en fut vivement affligé, et l'on a lieu de croire que ce fut cette malheureuse catastrophe qui dirigea son esprit vers l'étude de la folie, dont on se faisait alors une idée si bizarre et si fautive. Vers cette époque, en effet, un établissement s'éleva pour le traitement des aliénés, et le premier malade qu'il reçut y fut conduit et placé sous les auspices de Pinel. C'est là, selon toute probabilité, qu'il tenta le premier essai d'une réforme qui rendra son nom toujours cher à l'humana-

nité ; que, dans la conduite à tenir vis-à-vis des fous, à la violence il fit succéder la douceur, à la contrainte du corps, la liberté des mouvements. Six années de succès avaient consolidé cette réforme, lorsque son auteur concourut pour un prix proposé, par la Société royale de médecine, sur cette question : *Indiquer les moyens les plus efficaces de traiter les malades dont l'esprit est devenu aliéné avant l'âge de vieillesse.* Thouret, qui faisait partie de la commission nommée pour examiner le mémoire de Pinel, conçut une profonde estime pour le talent et le caractère de l'auteur ; et lorsqu'il devint administrateur des hôpitaux, avec Cabanis et Gousin, lui et ses collègues le nommèrent médecin de l'hospice de Bicêtre, en le regardant comme le seul homme de France capable d'occuper cet emploi, de remédier aux maux dont cet établissement était le théâtre, et que l'esprit du siècle ne pouvait plus tolérer. En effet, de tous les hôpitaux de Paris, celui de Bicêtre offrait l'aspect le plus révoltant. Le vice, le crime, l'infortune, la misère, les infirmités les plus dégoûtantes et les plus diverses s'y trouvaient rassemblés pêle-mêle. Les bâtiments n'étaient pas habitables, les individus vroupissaient, couverts de malpropreté, dans des loges de pierre étroites, humides, froides, privées d'air, de soleil, même de jour, et garnies de paille qu'on renouvelait moins souvent que celle qui sert aux plus vils animaux. Il y a plus, les aliénés détenus dans ces cloaques étaient à la merci des malfaiteurs de la prison, qu'on leur donnait pour infirmiers. Ils étaient chargés de chaînes comme des criminels, et servaient de but aux railleries, à la brutalité de leurs gardiens. S'abandonnant à l'indigna-

tion, au désespoir, à la rage que leur inspirait un traitement si cruel, ces malheureux achevaient ainsi de troubler leur tête égarée : ils poussaient jour et nuit des hurlements affreux, ou bien, calmes en apparence, ils épiaient une occasion de surprendre leurs bourreaux, pour se venger en les frappant. A l'arrivée de Pinel, en 1792, tout changea de face. L'emploi de la douceur, de la pitié, des égards, de la justice, opéra des merveilles. Les fers furent enlevés, et le premier essai qu'on fit de la liberté de leurs mouvements fut couronné d'un succès inespéré. Pinel, en rendant le calme et l'expression naturelle à ces physionomies bouleversées, put y étudier les sentiments dont chacune d'elles était animée, les caractères de leur désordre, conséquemment tracer un tableau plus fidèle et plus méthodique des symptômes de la folie. Après deux années de séjour à Bicêtre, années si pleines et si bénies, il passa à la Salpêtrière, où les mêmes abus reclamaient les mêmes réformes. Cet établissement n'était alors rempli que de folles dont le traitement vulgaire et funeste de l'Hôtel-Dieu avait empiré l'état. Pour réprimer leur exaltation, on les enchaînait quelquefois toutes nues, dans des cellules souterraines, où le froid de l'hiver glaçait leur corps, et où des animaux immondes, des troupes de rats venaient ronger leurs pieds. Ces malheureuses, dont la haine et la vengeance avaient besoin d'une proie, cherchaient sans cesse à mettre en pièces les filles de service, et à se mutiler elles-mêmes. La méthode de Pinel rencontra d'abord de grands obstacles de la part d'une administration qui manquait de lumières ou plutôt d'expérience ; mais bientôt elle triompha de la routine : toutes les

aliénées de l'Hôtel-Dieu furent transportées à la Salpêtrière, confiées au zèle et à la science de son médecin en chef. Depuis ce temps, ce grand asile de l'infortune est toujours resté fidèle aux principes d'une tradition si louable, et les efforts d'une administration sage et prévoyante n'ont rien négligé pour en étendre les effets salutaires. Pinel donna une impulsion très-grande aux études sur la folie ; il en fut même en quelque sorte le créateur. Contrairement à l'opinion de ses prédécesseurs, il regarda la manie aiguë comme une maladie dont on ne doit pas troubler le cours, pervertir la marche, entraver la solution par des traitements téméraires. Voyant en elle un acte du principe vivant, un mouvement de l'organisation constitué par des phases diverses et successives, il ne veut pas qu'on détruise les lois de sa nature intime, mais seulement qu'on modère l'énergie des symptômes. A l'égard des formes que revêt l'aliénation, il en établit quatre : la manie, la mélancolie, la démence et l'idiotisme. Quoique insuffisante, quoique n'embrassant pas tous les désordres, même simples, des sentiments et des idées, cette grande division jetait une vive clarté sur l'étude de la folie. Elle était déduite, il est vrai, d'une analyse trop superficielle des facultés de l'âme, mais elle conduisait à sortir de l'abîme où gisait la médecine à l'égard du trouble de ces facultés. De plus, Pinel eut le mérite des observations particulières qui réunissent l'exactitude à la richesse, la sagacité à l'animation. Dans ses portraits, on voit le fou sentir, penser, se mouvoir. On assiste à la naissance de ses écarts, à la combinaison de ses excentricités, au chaos de ses passions les plus mobiles et les plus délicates. Sous la répu-

blique, quand la lutte armée que la France soutenait contre l'Europe coalisée, avait rendu nécessaire la reorganisation des connaissances médicales, Pinel, toujours associé à ses amis, Thouret et Cabanis, fut attaché à l'école de Paris en qualité de professeur d'hygiène et de physique médicale. Il eut ensuite la chaire de pathologie qui exigeait non-seulement un esprit net et droit, mais une vaste étendue de coup d'œil, une intelligence profonde et surtout inclinant à la généralisation, portée vers la synthèse. En effet, l'ordre qu'on avait tenté d'introduire parmi les maladies ne suffisait plus au progrès de la science. Les classifications de Galien et de Thémeson étaient hypothétiques ; celles de Félix Plater, de Sauvages, de Linné, de Vogel, de Macbride, de Sagar, reposaient sur des principes incertains, avaient recours à des théories obscures, choisissaient ou distribuaient mal leurs matériaux. Pinel créa un nouvel arrangement, un nouveau système nosologique, et lui donna pour base des éléments plus uniformes et plus constants. Des deux termes de toute maladie, sa traduction extérieure et son état intime, son apparence et sa réalité, ses symptômes et la substance qui les constituent, il pensa que le second était le seul important, le seul essentiel, qu'on devait s'en servir de préférence au premier dans la création de tout bon système de nosologie. Au lieu de distribuer les classes, les ordres, les genres, les espèces d'après la méthode si confuse et si arbitraire des botanistes, au lieu de tout rapporter à une série de signes fugitifs et secondaires, Pinel fonda autant que possible son arrangement sur la structure anatomique des parties. De cette façon, il simplifia beaucoup l'étude de la

médecine. Guidé par l'identité ou l'analogie de texture, il passe naturellement et sans transition brusque de la classe à l'ordre, de l'ordre au genre, du genre à l'espèce, etc. Il établit cinq grandes divisions des maladies, les fièvres, les phlegmasies, les hémorrhagies, les névroses et les lésions organiques. Cette nouvelle classification régna dans la science jusqu'à l'arrivée de Broussais, qui chercha, sinon à la détruire, du moins à la modifier. Le point sur lequel portèrent principalement les attaques, fut la question des fièvres. Pinel, à l'instar de Sauvages, présentait celles-ci comme des affections primitives et générales. Broussais, au contraire, en fait des désordres consécutifs et liés à une altération toute locale. Aussi prétend-il que la première classe de Pinel rentre dans la seconde, dans celle des phlegmasies, conséquemment qu'elle est inutile. Lequel faut-il croire du maître ou du disciple? Ni l'un ni l'autre d'une manière absolue; ici la vérité se trouve encore entre leurs opinions extrêmes. En effet, et tous les médecins sont aujourd'hui d'accord à cet égard, l'inflammation d'un organe quelconque, mais surtout celle d'un viscère important réagit très-souvent sur les fonctions du cœur, accélère ses battements, produit un surcroît de calorification; donc la fièvre peut ne point être un phénomène essentiel, une maladie primitive. Mais de ce que la chose a lieu fréquemment ainsi, il ne s'ensuit pas, comme Broussais fit tous ses efforts pour en donner la démonstration, qu'il ne puisse jamais en être autrement. La fièvre n'est pas plus le résultat constant et nécessaire de l'inflammation, que celle-ci n'est l'effet constant et nécessaire de la fièvre. Pinel partage, ainsi que Brous-

sais, les doctrines du solidisme, mais, comme lui, il n'est point localisateur exclusif; il pense, avec raison, que si certaines maladies ont leur siège primitif dans un ou deux organes seulement, il y en a plusieurs autres qui dépendent du désordre essentiel et simultané de toutes les parties du corps. Toutefois il ne s'explique pas sur la cause du trouble des solides, il constate le fait sans en chercher l'explication. Il admet une classe de lésions organiques générales, classe qu'il substitue assez inutilement à celle des cachexies établie par Sauvages, et dans sa haine de l'humorisme il ne voit pas que les affections de cette nature ont leur principe dans un vice essentiel des liquides. On peut faire encore plusieurs objections au système nosologique de Pinel. On peut lui reprocher de ne point toujours rester fidèle aux rapports de structure anatomique sur lesquels il est fondé, d'invoquer quelquefois, au lieu des connexions de cette nature, celles d'affinité, qui sont moins solides et plus arbitraires; de placer, par exemple, l'apoplexie cérébrale dans la classe des névroses, et non pas dans celle des hémorrhagies. Quant à la nomenclature, elle est instable. Au terme qui indique la classe est uni un autre terme pour indiquer l'ordre. Or, le second ne répond pas toujours au premier: tantôt il est emprunté à l'anatomie, à un point de vue tout local; tantôt à l'état vague et générique des forces de l'organisme. C'est ainsi qu'il y a une fièvre *méningo-gastrique* et une fièvre *adynamique*. Du reste, si Pinel n'a décrit que les maladies simples, le tableau qu'il en donne est bien fait pour dédommager de celui des affections compliquées, qui se trouve singulièrement négligé ou même tout-à-

fait dans l'ombre. Il est impossible d'avoir un dessin plus net et plus ferme, un coloris plus brillant, une fidélité plus grande, un tact plus exquis, un goût plus pur et plus sévère. En simplifiant ainsi l'étude de la médecine, en créant un système nosologique qui l'emportait en lumière et en fécondité sur tous ceux qui l'avaient précédé, Pinel fit école dans le sein de la faculté de Paris. Aussi, pour répondre aux vœux de ses nombreux élèves et de ses admirateurs enthousiastes, ouvrit-il des cours de clinique, où chaque observation était recueillie et analysée avec le plus grand soin. Cette école vint disputer la suprématie à celle de Corvisart, qui se distinguait plutôt par la hardiesse que par la rectitude; elle lui était supérieure au point de vue de la sévérité des méthodes. Pinel s'exprimait avec difficulté dans ses cours; il détachait ses phrases par efforts saccadés; mais dans son cabinet, ses paroles étaient abondantes, harmonieuses et nourries. Il avait l'âme ouverte à toutes les impressions tendres et délicates, à tous les épanchements de l'amitié, à toutes les plaintes de l'infortune. Il recevait avec beaucoup de bienveillance tous ceux qui s'adressaient à lui, principalement les étudiants et les jeunes médecins. Il écoutait religieusement leurs observations, il ne s'offensait pas de leur critique, pourvu qu'elle fût sage et modérée; il encourageait leurs travaux, il les aidait de ses conseils, il leur prêtait l'appui de sa recommandation et leur ouvrait même sa bourse. Quand son ami Condorcet fut obligé de prendre la fuite pour échapper aux échafauds révolutionnaires, et que d'autres amis lui refusaient un asile, Pinel eut le courage de lui en offrir un à Bicêtre, où il lui

fit revêtir l'habit des malades. Il détourna long-temps ainsi les regards des bourreaux, au risque de perdre lui-même la vie; mais le malheureux proscrit ne supporta pas une telle position, et son impatience le perdit. Pinel était doué d'une grande modestie qu'on prenait pour de la timidité. Lui seul ignorait son mérite et l'étendue de sa réputation. Il ne courut jamais après les honneurs et les emplois; il fut toujours ennemi des intrigues, des coteries et des cabales. En 1807, il se mit sur les rangs pour une place vacante à l'Institut; mais il se retira dès qu'il connut la candidature de Poyer. Quand il fut nommé membre de l'Académie des sciences, en remplacement de Cuvier, devenu secrétaire perpétuel de cette société, il fallut aller le chercher à la campagne, et l'accompagner dans les visites d'usage. En 1822, à la suppression de l'École de médecine, il fut destitué, et ne conserva que le titre de professeur honoraire. En 1823, il eut une première attaque d'apoplexie. A peine convalescent, il voulut visiter ses malades; mais les forces l'abandonnèrent, et bientôt il eut besoin de vivre entièrement dans la retraite. Enfin une seconde attaque l'enleva le 25 octobre 1826. L'Institut, l'Académie royale de médecine et la Faculté de Paris envoyèrent des députations pour assister à ses funérailles. Comme Pinel cultivait la science pour elle-même, et non dans le but de s'enrichir; comme loin d'aller au-devant de la pratique civile, il s'y refusait souvent, on a prétendu que la partie dogmatique de la médecine était le seul côté par où il fut supérieur. Sans doute il éprouvait de l'éloignement pour l'exercice de son art en dehors

des hôpitaux, et cet éloignement était le résultat de son extrême sensibilité. Les succès l'affligeaient profondément; l'incurie ou les obstacles apportés par les gens du monde paralysaient son zèle; mais on doit reconnaître qu'il fut non moins habile dans l'application de la science que dans son étude théorique. Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Nosographie philosophique*, ou la *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, Paris, 1798. Ce livre, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, a eu six éditions, 3 vol. in-8°. II. *Discours inaugural sur la nécessité de rappeler l'enseignement de la médecine aux principes de l'observation*, Paris, 1806, in-4°. III. *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale, ou la manie*, avec figures représentant des formes de crânes ou des portraits d'aliénés, Paris, 1801, in-8°; seconde édit., 1809. IV. *Mémoire sur l'application des mathématiques au corps humain et sur le mécanisme des luxations*; dans le *Journal de physique*, 1787, t. 31, p. 350. V. *Mémoire sur le mécanisme de la luxation de l'humérus*; *Journal de Physique*, 1788, t. 33, p. 12. VI. *Mémoire sur les vices originaires de conformation des parties génitales, et sur le caractère apparent ou réel des hermaphrodites*; *Journal de Physique*, 1789, t. 35. VII. *Mémoire sur le mécanisme des luxations des deux os de l'avant-bras, le cubitus et le radius*; *Journal de physique*, 1789, t. 35. VIII. *Observations sur une espèce particulière de mélancolie qui conduit au suicide*; dans la *Médecine éclairée par les sciences physiques*, etc., 1791, t. I, p. 154. IX. *Réflexions sur les buanderies, comme objet d'économie domestique et de la salubrité*; *Médecine éclairée*, etc., 1791, t. II, p. 12. X.

Recherches sur l'étiologie ou le mécanisme de la luxation de la mâchoire inférieure; *Médecine éclairée*, 1792, t. III, p. 183. XI. *Mémoire lu à la Société d'histoire naturelle, sur une nouvelle méthode de classification des quadrupèdes, fondée sur les rapports de structure mécanique que présente l'articulation de la mâchoire inférieure*; dans les *Mémoires* de cette société, 1791, t. I, p. 359. XII. *Mémoire sur la manie périodique ou intermittente*; dans les *Mémoires* de la Société médicale d'émulation de Paris, t. I, p. 28, de la deuxième édition. XIII. *Recherches et Observations sur le traitement des aliénés*; *Mémoires* de la Société médicale d'émulation, t. II, 1798, p. 215. XIV. *Nouvelles observations sur la conformation des os de la tête de l'éléphant*; *Mémoires* de la Société médicale d'émulation, t. III, p. 253. XV. *Observations sur les aliénés et leur division en espèces distinctes*; *Mémoires* de la Société médicale d'émulation, t. III, p. 1. XVI. *Résultats d'observations pour servir de base aux rapports indiqués dans le cas d'aliénation mentale*; *Mémoires* de la Société médicale d'émul. 1817, t. VIII, p. 675. XVII. *Résultats d'observations et constructions de tables pour servir à déterminer le degré de probabilité de la guérison des aliénés*; *Mémoires* de l'Institut, part. phys., 1807, p. 169. Pinel a traduit de l'anglais la *Médecine pratique* de Cullen, Paris, 1781, 2 v. in-8°; le tome cinquième de l'*Abrégé des transactions philosophiques*, et conjointement avec Bosquillon, le tome sixième du même *Abrégé*. On a son *Éloge* par le baron Cuvier, dans le tome IX des *Mémoires* de l'Académie des sciences. Esquirol, qui a tant contribué aux progrès de la méthode de Pinel, dont il fut l'élève le plus distingué et le successeur, a inséré l'*Éloge* de ce

professeur dans le tome 1^{er} des *Mémoires de l'Académie royale de médecine*; enfin un *Éloge de Pinel* fait également partie de *l'Histoire des membres de l'Académie royale de médecine*, par E. Pariset, tom. II, p. 209 (année 1845). J—Y et M—C—A.

PINELLI (BARTHÉLEMI), célèbre graveur, naquit en 1781, à Rome, dans le quartier situé au-delà du Tibre et habité par une population à la fois pauvre et fière, au milieu de laquelle se recrutent ordinairement les bandits qui infestent les routes de la Romagne. Pinelli se ressentit toute sa vie de cette extraction; et la culture des arts ne put jamais vaincre la sauvagerie native de son caractère. Aussi ses souvenirs de l'enfance exercèrent-ils une grande influence sur son talent, qui éclate surtout dans les sujets terribles, tels que batailles, assassinats, rixes populaires, etc., sujets auxquels le rendaient d'ailleurs particulièrement propre la fongue de son tempérament et l'ardeur de ses passions. On ne s'étonnera donc point qu'un homme de cette trempe n'ait pas plus soumis au joug des règles les actes de sa conduite privée que les efforts de son intelligence, et qu'il soit tombé pour les uns et pour les autres dans de graves écarts, contrebalancés d'ailleurs par des qualités aussi rares que solides. Pinelli a laissé, tant en gravures qu'en dessins, plusieurs milliers de sujets, parmi lesquels nous citerons ceux qui se rapportent à l'histoire de la république romaine et des empereurs, aux œuvres de Virgile, de Dante, de l'Arioste, du Tasse, à Télémaque, à l'histoire du pape Pie VII et aux sept collines de Rome. Nous ne devons pas oublier non plus une série de caricatures historiques fort piquantes, qu'il publia sous le titre de *Meo-Petacca*. On a

aussi de lui un certain nombre de lithographies sur des sujets tirés du roman de Manzoni, *I Promessi sposi*. Il s'occupait, peu de jours avant sa mort, de l'*Illustration*, comme on dit aujourd'hui, d'un poème intitulé: *Maggio romanesco*, écrit dans le langage du peuple de Rome. Imprévoyant, prodigue et dissipé, Pinelli se trouvait souvent dans un état de gêne dont les marchands d'objets d'art faisaient leur profit. Ce fut ainsi qu'il vendit à l'un d'eux jusqu'à mille et quatre cents dessins, parmi lesquels figuraient plusieurs aquarelles du fini le plus exquis. Bien qu'il eût gagné par son travail plus de deux cent mille écus, il ne laissa que quelques bajoques pour tout héritage, et ses amis ou ses admirateurs durent pourvoir à ses funérailles. De grands honneurs lui furent cependant rendus; on embaumait son corps, et l'on déposa dans sa bière l'inscription suivante: « L'an V du pontificat de sa Sainteté
« le pape Grégoire XVI, ici reposent
« les os de Barthélemi Pinelli, Romain,
« qui termina ses jours dans la paix
« du Seigneur, le 1^{er} avril 1835.
« Homme d'un génie puissant dans
« tout ouvrage d'art, mais surtout
« célèbre en Europe par ses gravures
« sur cuivre, dans lesquelles il n'eut
« point d'égal, soit pour la fécondité de
« l'invention, soit pour la force, la
« vivacité et la grâce de l'exécution.» On a publié, sur ce graveur, une notice sous le titre de *Memoria intorno alla vita ed alle opere di Bartolomeo Pinelli, scritte per Carlo Falconieri, architetto siciliano*. Naples, 1835. Comme beaucoup d'artistes, Pinelli avait de lui-même une très-haute opinion. Dans un cahier de notes sur sa vie, on trouva écrit de sa main le vers suivant: *Pinelli è morto, e la sua tomba è il mondo.* A—v.

PINET, agent de change à Paris, avant la révolution de 1789, fit d'abord dans cette ville un commerce de peu d'importance, n'y jouissant que d'une fortune médiocre. Tout-à-coup il s'acquit une grande célébrité, offrant à tous les capitalistes des placements à un très-haut intérêt, et dont il payait très-exactement le revenu, ce qui lui attira la confiance de beaucoup de monde et fit entrer des sommes immenses dans sa caisse. On ignorait d'ailleurs complètement alors de qui il tenait les premiers fonds dont il avait eu besoin, et comment il plaçait tous ceux qu'il avait reçus, assez avantageusement pour en payer un si fort intérêt: mais on sut bientôt qu'il avait des rapports avec le duc d'Orléans et avec une compagnie de capitalistes, riches et puissants, qui spéculaient sur les grains, et les accaparaient dans des années d'abondance, pour les revendre ensuite avec d'énormes bénéfices, et conduire à leur gré le peuple à des émeutes et à des révolutions, par l'inquiétude des subsistances. On ne peut plus douter que ce ne soit ainsi qu'ait été préparé le renversement du trône de Louis XVI, dont les ministres voyaient toutes ces intrigues sans les empêcher, auxquelles même on a dit que quelques-uns prirent une part honteuse. On conçoit facilement que les moyens secrets qui furent employés sont restés ignorés du public. Le parti de la révolution, qui voulait rejeter sur les ministres les torts de la disette, accusa d'abord Pinet d'être leur agent secret, et il l'appela *le caissier-général des accapareurs*. Le parti de la cour, au contraire, assez imprévoyant pour n'avoir pas même compris ces intrigues, mais qui avait tant d'intérêt à les empêcher, fit appeler

Pinet à Marly, dans les premiers mois de 1789, et il s'y trouva avec plusieurs autres personnes soupçonnées, comme lui, d'être dans le secret des accaparements. On lui fit beaucoup de promesses, même des menaces; enfin, obligé de choisir entre une lettre de cachet et la place de garde du trésor royal, il s'engagea formellement à fournir tous les renseignements qu'il possédait, et promit de les apporter lui-même sous peu de jours. Mais comme son portefeuille, qui était très-considérable, se trouvait dans les mains du duc d'Orléans, à qui il l'avait porté, frappé de terreur par une émeute, il alla le demander à ce prince qui le fit venir à son château du Raincy, pour le lui remettre. Bertrand-Moleville, qui a rapporté ces faits dans son *Histoire de la révolution*, ajoute que le duc fit reconduire Pinet dans sa voiture, qu'en traversant la forêt de Bondy il y fut assassiné, que les gens du prince déposèrent qu'ils avaient été attaqués par des voleurs, et qu'après les premiers secours que l'on avait administrés à Pinet blessé mortellement, il s'était écrié: « Mon portefeuille! Mon portefeuille! Les scélérats! » Si l'on en croit le même historien qui, deux ans après, était lui-même devenu ministre de Louis XVI, et chargé de sa police secrète, les créanciers de Pinet, qui perdirent tout par sa mort, et par la disparition de son portefeuille, avaient déconvert, en 1791, un valet de chambre du duc d'Orléans, qui leur avait donné des détails fort précieux, et qui promettait de les affirmer en justice; mais au moment de remplir sa promesse, il disparut, et l'on fut persuadé que son silence avait été acheté, ou qu'il avait péri par une catastrophe à peu

près semblable à celle du malheureux Pinet, dont toutes les circonstances restèrent d'ailleurs complètement ignorées du public ; mais dont les causes et les effets ne sont que trop manifestes. Le ministère, qui avait tant d'intérêt à approfondir ce mystère, ne fit pas une seule recherche ; et les journaux de la révolution annoncèrent que Pinet s'était suicidé dans la forêt du Vesinet, près Saint-Germain-en-Laye, qui est fort éloignée de celle de Bondy. M—D J.

PINET (JACQUES), membre de la Convention nationale, fut un des commissaires les plus sanguinaires que cette assemblée délégua dans les départements et aux armées, pour y mettre à exécution l'horrible système de terreur qu'elle avait conçu. Pinet était, avant 1789, un légiste très-obscur et très-ignorant du Périgord. Comme tous les gens de cette espèce, il adopta les principes de la révolution avec une extrême chaleur ; fut nommé, en 1790, l'un des administrateurs du district de Bergerac, et, l'année suivante, député du département de la Dordogne à l'Assemblée législative, où il siégea au côté gauche, avec le parti le plus exagéré, mais où il ne parut point à la tribune. Élu, aussitôt après, par le même département, à la Convention nationale, il vint s'y asseoir au sommet de la montagne, à côté de Marat et de Robespierre, et se prononça, dans toutes les occasions, pour les mesures les plus violentes. Dans le procès de Louis XVI, il vota pour la mort, sans appel au peuple, sans sursis à l'exécution. Envoyé, peu de temps après, à l'armée des Pyrénées-Orientales, il y prit part à quelques affaires honorables, dont il rendit compte à la Convention nationale, et sut distinguer la valeur du brave Ha-

ryspe, qu'il nomma général sur le champ de bataille. Mais ses missions dans l'intérieur et le sang de tant de vertueux Français qu'il y répandit vinrent bientôt souiller le peu de gloire qu'il avait acquis en combattant les Espagnols. Arrivé dans les départements de l'Ardèche et des Landes, avec Cavaignac et Dartigoyte, ils s'y montrèrent les dignes émules des Carrier, des Lebon. Il faut lire, pour s'en convaincre, dans le *Moniteur* du 8 floréal an II (2 avril 1794), le rapport qu'ils firent, à la Convention nationale, d'une conspiration qu'ils avaient imaginée sur la lettre insignifiante d'un homme obscur, qu'ils interceptèrent, et d'après laquelle ils firent arrêter et périr sur l'échafaud, qu'ils traînaient à leur suite, plus de quatre-vingts personnes des plus honorables de la contrée (voy. CAVAI-GNAC, LX, 326). Quelques amis de celui-ci ont essayé de rejeter sur Pinet l'infamie relative à la malheureuse fille du prévôt Labarrère ; mais, par tous les témoignages, et surtout par les plaintes qui en furent adressées à la Convention nationale après la chute de Robespierre, il est évident que tout l'opprobre de ce fait appartient à Cavaignac. Il est donc juste d'en décharger la mémoire de Pinet, qui eut bien assez de ses torts à cette époque : *cuique suum*. Après le 9 thermidor, des plaintes nombreuses vinrent contre lui à la Convention nationale ; mais on sait combien de motifs cette assemblée avait pour laisser impunis des crimes qu'elle-même avait ordonnés, dont elle avait applaudi le compte, qui lui avait été fidèlement rendu. Pinet fut cependant arrêté et décrété d'accusation lors de la révolte du 1^{er} prairial an III (20 mai 1795), où fut tué le député Férand ; mais l'amnistie que la Convention prononça le

3 brumaire an IV, sur les délits révolutionnaires, le rendit bientôt à la liberté ; et il fut nommé, l'année suivante, par le Directoire exécutif, l'un des administrateurs du département de la Dordogne. Ayant voulu, en 1798, se réunir aux démagogues pour influencer les élections, il fut destitué. Il resta aussi sans emploi pendant toute la durée du gouvernement impérial. A l'époque des Cent-Jours de 1815, il accepta des fonctions municipales, et par suite, se trouvant compris dans la loi de proscription contre les régicides, il fut obligé de quitter la France. Revenu dans son département, après la révolution de 1830, il mourut paisiblement à Bergerac, en novembre 1844 ; et l'on vit même plusieurs journaux honorer sa mémoire. — On l'a quelquefois confondu avec un autre conventionnel, Pierre-Louis Pinel et non Pinet, du département de la Manche, qui s'était montré parmi les moins exaltés de cette époque, et qui, dans le procès de Louis XVI, avait opiné pour la détention et la déportation à la paix ; ce qui était le vote le plus sage et le plus courageux. Celui-là mourut à Avranches en nov. 1838. M—D j.

PINI (PIEBRE-MATHIEU), savant médecin, naquit vers 1540, dans le duché d'Urbino. Élève du célèbre Eustachi (voy. ce nom, XIII, 533), dont il suivit les leçons d'anatomie à la Sapienza, il fit de rapides progrès dans les différentes branches de l'art de guérir. Ce fut par le conseil de son maître qu'il entreprit un *index* ou table générale des *Œuvres* d'Hippocrate, dont on commençait à sentir l'utilité pour abrégé les recherches. D'autres occupations ; et, comme il nous l'apprend lui-même (*Prefat.*), la délicatesse de sa santé, qui l'obligeait à de

grands ménagements, le forcèrent d'ajourner ce travail. Devenu médecin du cardinal Jules de la Rovère, il soigna jour et nuit, pendant plusieurs années, ce prélat, accablé des maladies les plus cruelles. Après la mort de son Mécène, Pini revint dans sa ville natale, et mit la dernière main à son travail sur Hippocrate. Il vivait encore lors de la publication de cet *index* en 1597 ; mais on n'a pas pu découvrir la date de sa mort. On a de ce savant médecin : I. *Annotationes in opuscula anatomica B. Eustachii, ex Hippocrate. Aristotele, Galeno, etc.* Venise, 1563, in-8°. Dans ces notes, son but est d'éclaircir et de confirmer les découvertes de son maître par l'autorité des anciens ; mais, dit Portal (*Histoire de l'anatomie*, I, 637), il n'a pas rempli son objet. II. *Compendium instar indicis in Hippocratis opera omnia*, ibid., 1597, in-fol. Cet ouvrage, dont les exemplaires sont rares, convient également à toutes les éditions d'Hippocrate. Il a été réimprimé à Venise, en 1737. L'élève d'Eustachi avait reçu, de ce grand anatomiste, les *planches* qu'il n'avait pas eu le loisir de publier. Tant qu'il vécut, Pini veilla sur ce précieux dépôt ; et, à son tour, il le transmit à des personnes capables d'en apprécier l'importance. Ce sont les mêmes *planches* qui furent enfin mises au jour avec un texte explicatif par Lancisi, Rome, 1714, in-fol. W—s.

PINI (le père HERMÉNÉGILDE), naturaliste et métaphysicien distingué, naquit, en 1741, à Milan, et entra de bonne heure dans la congrégation de Saint-Paul, dite des Barnabites, qui se livre particulièrement, en Italie, à l'éducation de la jeunesse, et qui a produit plusieurs hommes éminents, parmi lesquels il nous suffira de citer Oriani (voy. ce nom. LXXVI, p. 106).

Doné d'une intelligence puissante, il embrassa les études les plus diverses, et cultiva avec succès la théologie, la métaphysique, les mathématiques, la mécanique et l'architecture ; mais les sciences naturelles furent surtout l'objet de sa prédilection, et il ne négligea rien pour en répandre le goût dans son pays. Professeur de chimie et de minéralogie du collège Saint-Alexandre, à Milan, il y fit établir un muséum d'histoire naturelle, dont il fut nommé conservateur par l'impératrice Marie-Thérèse, et contribua à augmenter celui de Pavie ; puis, comme on n'avait encore, à cette époque, en Italie, aucun traité élémentaire d'histoire naturelle, il publia une traduction annotée de Laske, et différents ouvrages originaux. C'est à lui qu'on doit la découverte d'une belle variété de feldspath, à laquelle il donna le nom d'*Adularia*. Ses fréquentes excursions dans les Alpes, et différents voyages faits dans les principales contrées de l'Europe, aux frais du gouvernement, lui avaient aussi fourni l'occasion d'observer les nombreux phénomènes géologiques. Il y a, on le sait, deux manières de les expliquer : par l'action du feu, ou par celle de l'eau. Le premier de ces systèmes comptait à la fin du dernier siècle, parmi ses partisans, les géologues les plus distingués, et il était fort à la mode à Milan, où Breislak le défendait avec beaucoup d'esprit. Cela n'empêcha point Pini de soutenir l'hypothèse contraire comme étant la seule conforme aux traditions bibliques. Il publia sur ce sujet plusieurs opuscules qui produisirent peu d'effet, bien qu'il eût eu l'art de répandre beaucoup de charme et d'intérêt sur un sujet assez aride en lui-même. Un ouvrage intitulé *la Protologia*, contenant un nouveau sys-

teme métaphysique, fit plus de bruit, mais d'une manière peu favorable à l'auteur. On alla jusqu'à le tourner en ridicule, et il faut avouer que l'on n'avait pas tout-à-fait tort. Voici comment Pini expose le système de son invention, dans la dédicace de ce livre, adressée au premier consul Bonaparte : « Mou but, dit-il, est de
 « démontrer que toutes les sciences,
 « en les analysant, se réduisent à une
 « que j'ai nommée *Protologia*, c'est-
 « à-dire, la science du principe. Je
 « démontre que ce principe est intel-
 « ligent par lui-même ; que dans ce
 « principe on doit admettre pluralité
 « de personnes, que cette pluralité
 « constitue l'ordre d'existence ; que
 « dans cet ordre est la démonstration
 « du principe de toutes les sciences,
 « et de la morale même, de laquelle
 « dépend le véritable bonheur des
 « hommes. » Le corps du livre n'est guère plus clair que cet exposé, et néanmoins l'on y trouve des pensées neuves, justes et profondes. Pini jouit sous l'administration française d'une faveur méritée. Il fut nommé successivement membre de l'Institut italien, de la Société des sciences, du conseil des minières, chevalier de la Couronne-de-Fer et l'un des trois inspecteurs-généraux de l'instruction publique. Il mourut à Milan, le 3 janvier 1825, dans sa quatre-vingt-cinquième année, et ne fut pas moins regretté pour ses vertus, comme prêtre, que pour ses talents, comme savant. Nous citerons parmi ses ouvrages : I. *Dell' architettura, dialoghi*, Milan, 1770, in-4°. II. *Introduzione allo studio della storia naturale*, ibid., 1773, in-8°. III. *Osservazioni mineralogiche sulla miniera di ferro di Rio ed altre parti dell' isola d'Elba*, ibid., 1777, in-8° avec 2 planches ; traduit en français par M. de Vialés. co-

lonel du génie en Corse (*Journal de physique*, 1778, tom. II, p. 413-38). IV. *Memoria mineralogica*, etc., sur de nouvelles cristallisations de feldspath et autres singularités renfermées dans les granits des environs de Baveno, *ibid.*, 1779, in-8°, avec 2 planches. V. *De venarum metallicarum excoctione*, *ibid.*, 1779-80, 2 vol. in-4°, avec figures. Le tome premier traite des mines, des fourneaux, des moyens employés pour séparer les divers métaux qui se trouvent réunis dans les mêmes filons, et enfin des connaissances indispensables à tous ceux qui travaillent à l'exploitation des mines. Le tome second renferme la description des procédés les plus usités pour la préparation du plomb, du cuivre, de l'argent, de l'or, de l'étain et du fer. Ce traité, excellent pour l'époque, est le principal titre de gloire du P. Pini; il a eu plusieurs éditions; la meilleure est celle de Vienne, 1785, 2 vol. in-4°. VI. *Memoria mineralogica sulla montagna di San-Gottardo e i suoi contorni*, Milan, 1783, in-8°, avec une pl. VII. *Descrizione di un Pentanto*, machine propre à aspirer et à élever un fluide quelconque, *ibid.*, 1783, in-8°. VIII. *Della maniera di preparare la torba e usarla e fuoco*, *ibid.*, 1785, in-8°. IX. *De l'élevation des principales montagnes et de diverses autres parties de la Lombardie autrichienne*, dans le *Journal de physique*, 1785, p. 8-25. X. *Saggio d'una nuova teoria della Terra*. XI. *Addizioni ai Saggi*, etc., ou réponse aux critiques qu'on avait faites de cette théorie. XII. *Saggio sulle rivoluzioni del globo terrestre per l'azione delle acque*. Ces trois derniers travaux furent publiés dans les tom. XIII, XIV et XV des *Opuscoli scelti*, Milan, in-12. XIII. *Trattato di Protologia*. Milan, 1803, 3 vol. in-8°. XIV.

Viaggio geologico per diverse parti meridionali d'Italia. XV. *Riflessioni analitiche sui sistemi geologici*, Milan, 1811, in-8°. Le but de l'auteur en écrivant ce livre, était de réfuter Breislak qui venait de publier l'*Introduction à la géologie*, où il soutenait que la fluidité primitive du globe était ignée. Le P. Pini, appuyé sur le passage de la Genèse, où il est dit que l'*Esprit de Dieu reposait sur les eaux*, soutenait, au contraire, que cette fluidité était aqueuse. Passant ensuite à l'histoire du déluge selon Moïse, et à l'explication que Breislak avait hasardée des corps organiques fossiles, en supposant que la mer fût jadis et long-temps élevée bien au-dessus de son niveau actuel, le P. Pini démontra que le phénomène s'explique également par une inondation extraordinaire et passagère, telle que les livres sacrés la racontent. Il écrivit depuis sur la même matière plusieurs autres ouvrages de moindre importance. M. César Rovida, ancien professeur de mathématiques au lycée de Porte-Neuve à Milan, et ami du P. Pini, lui a consacré une notice sous le titre d'*Elogio biografico e breve analisi delle opere di Ermenegildo Pini*, etc., Milan, Truffi, 1832, in-8° de 142 pag. A—v.

PINKERTON (JEAN), poète, antiquaire, historien, géographe, minéralogiste, naquit à Edimbourg, le 27 février 1758, et mourut à Paris, le 10 mai 1826. Entièrement livré, dès sa jeunesse, aux lettres et aux sciences, il ne se mêla point au mouvement du monde, et rien de ce qui le concerne ne semble mériter d'occuper l'attention des lecteurs, hors l'appréciation de ses ouvrages, qui sont nombreux et importants. Cependant sa vie est une utile leçon pour les auteurs dominés par le fol orgueil.

qu'inspirent ordinairement les premiers succès. Encouragé par d'illustres suffrages, accueilli par des hommes riches et puissants, Pinkerton, au début de sa carrière, fut caressé par la renommée, et soutenu par la fortune; puis, après la dissipation de son patrimoine, il cessa d'écrire pour la gloire, et travailla pour le profit. Poursuivi par la critique, sans défenseur et sans ami, il termina obscurément, sur la terre étrangère, une existence laborieuse et solitaire, qui méritait une meilleure fin. Ses compatriotes, héritiers de ses papiers, qui auraient pu dissimuler les torts de sa conduite et les défauts de son caractère, les ont, au contraire, dévoilés; mais ils ont prouvé, par son exemple, que la rectitude des principes, et la pratique des vertus sociales, contribuent autant au solide mérite des œuvres de l'écrivain qu'au bonheur de l'homme. Pinkerton reçut sa première instruction à Lanark, dans une pension secondaire, tenue par un nommé Thomson, qui avait épousé la sœur du poète de ce nom. Après six ans passés dans cette école, Pinkerton en sortit pour rentrer dans la maison paternelle, où il continua son éducation. Il se familiarisa avec la langue française, et sous la direction d'un habile maître nommé Ewing, il poussa l'étude des mathématiques jusqu'au calcul infinitésimal. Son père, qui, à l'époque où la mode de porter perruque était générale, avait acquis une modique fortune par le commerce des cheveux, voulait faire de lui un homme de loi. Il le laissa pendant cinq ans clerc chez un écrivain du sceau (*writer to the signet*) (1). Le jeune Pinker-

ton n'avait aucun goût pour la profession qu'on voulait lui faire embrasser. Pendant tout le temps de sa cléricature, il continua de se livrer à sa passion pour les lettres et surtout pour la poésie. En 1776, il fit imprimer une élégie intitulée: *Le Château de Craigmiller* qu'il dédia au docteur Beattie, auteur du *Ménestrel*. Il fit ensuite deux tragédies. C'est probablement une de ces deux pièces qu'il parvint, par l'influence de Walter Scott, à faire représenter sur le théâtre d'Édimbourg, le 23 mars 1813. Cette tragédie était intitulée: *L'Héritière de Strathern, ou le Mariage précipité*. Cette pièce tomba; mais, comme Pinkerton avait gardé l'anonyme, cette chute dut lui être peu sensible. Alors il avait depuis long-temps renoncé à la poésie, pour laquelle il s'était passionné dans sa jeunesse. En 1781, il mit au jour un recueil de petites pièces de vers qu'il intitula *Des Rimes*. Il fit paraître *Hardyknute*, ballade héroïque, précédée de deux dissertations préliminaires, l'une sur les poèmes non écrits, et transmis par la tradition, l'autre sur les ballades tragiques d'Écosse. Il publia encore deux *Odes dithyrambiques*, l'une sur l'enthousiasme, l'autre sur le rire, et des *Contes en vers*. Ce furent là les dernières effusions de sa veine poétique. Malgré les encouragements qui lui avaient été donnés par Beattie, le docteur Percy et quelques-uns de

l'Écosse, qui n'a pas son semblable en Angleterre ni en France. Ses fonctions participent à la fois de celles du notaire, de l'avocat, de l'avoué; mais il en a d'autres qui n'appartiennent à aucune de ces trois professions. Ainsi l'écrivain du sceau dresse tous les actes relatifs aux terres qui dépendent de la couronne, et en garde les minutes; il signifie tous les exploits, dresse toutes les assignations, qui sont nécessaires, pour assurer l'exécution des arrêts de la Cour suprême. Il agit pour toutes les causes dépendantes de la Cour de session, et plaide les causes devant cette Cour.

(1) Un écrivain du sceau (*writer to the signet*) est un homme de loi particulier à

ses amis, il ne pouvait se déguiser qu'il n'était pas né poète, et il ne tarda pas à se jeter dans des études plus sérieuses et plus substantielles. Doué d'une vaste mémoire, avide de tous les genres de recherches, lecteur infatigable, il s'était empressé, aussitôt après la mort de son père, de dénaturer sa fortune, pour pouvoir se fixer à Londres, centre du mouvement littéraire, et où se trouvaient les grandes bibliothèques et les libraires à gros catalogues. Presque au sortir de l'enfance, il aimait à recueillir des minéraux, des monnaies anciennes et d'autres curiosités. Ce goût s'accrut avec l'âge; il s'appliqua à la numismatique et publia, en 1784, son *Essai sur les médailles*, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage clair et méthodique obtint un grand succès; on en a fait quatre éditions (1784, 1789, 1802, 1808); la dernière a été donnée par M. Harwood. Pinkerton avait voulu dédier cet essai à Horace Walpole, possesseur d'une riche collection de médailles grecques et romaines; Walpole refusa cet honneur, mais accueillit avec empressement l'auteur de l'*Essai*, et l'admit dans son intimité. Walpole considérait Pinkerton comme une des têtes les plus fortes et une des intelligences les plus lumineuses qu'il eût connues. « Ses productions, disait-il, sont inestimables pour tout amateur de la vérité historique. » Ce jugement d'un des hommes les plus spirituels de l'Angleterre, alors âgé et infirme, était sincère, mais c'était, sans aucun doute, un éloge exagéré et qui se ressentait de la haute estime que Pinkerton manifestait pour Horace Walpole, comme écrivain et comme bel esprit. Pinkerton soumit à ce puissant ami une comédie qu'il avait composée et qui ne put être repré-

sentée (2). C'est alors qu'on croyait Pinkerton entièrement livré aux sévères recherches de l'antiquaire, qu'il s'amusait à écrire une espèce de farce, et qu'il faisait imprimer ses *Lettres sur la littérature*, sous le nom supposé de *Robert Heron*. Elles parurent en 1785. Depuis les fameux Dialogues de Perrault sur les anciens et les modernes, jamais ouvrage de critique littéraire ne causa plus de rumeur, n'excita plus de scandale. On y trouvait des jugements étranges sur les auteurs anciens, que l'autorité des siècles avait consacrés comme des modèles, et sur des auteurs modernes qui étaient universellement admirés. Enfin les auteurs vivants n'y étaient pas plus épargnés que les auteurs morts. Il y avait dans ce livre de l'esprit, de l'érudition, du style, mais encore plus d'arrogance et de présomption; le paradoxe y était poussé jusqu'à l'absurde, et la contradiction jusqu'à l'injure. Le jeune auteur non-seulement affichait la prétention de régenter le public, mais il voulait aussi réformer l'orthographe, et cette dernière tentative échoua comme la première. Cette production de Pinkerton, qui excita surtout l'indignation du poète Cowper, lui fit cependant autant de partisans que d'adversaires; car on se lasse d'entendre répéter toujours les mêmes noms, et reproduire les mêmes éloges. Il n'y a pas de sentiment qui fatigue plus vite que celui de l'admiration. Ceux qui plaident en faveur de la médiocrité et du mauvais goût se font les avocats de tant d'auteurs, qu'ils trouvent facilement en eux des juges favorables. Le pseudonyme Héron, sous

(2) Voyez les lettres d'Horace Walpole à Pinkerton, 27 septembre et 6 octobre 1784, dans *Pinkerton's literary Correspondence*, t. I, p. 59-67.

lequel avaient été publiées les *Lettres sur la littérature*, était le nom de la mère de Pinkerton, et Robert celui d'un de ses frères. A l'époque où ces lettres parurent, un Robert Héron faisait imprimer avec son nom une brochure sur l'administration, que personne ne lut. Ce Robert Héron était aussi Écossais, de sorte que ce fut à lui qu'on attribua toutes les iniquités qu'on reprochait à l'auteur des fameuses Lettres; mais l'erreur ne fut pas de longue durée, car ce Robert Héron, brave et excellent homme d'ailleurs, était un détestable écrivain; et Pinkerton ne se cachait pas et se glorifiait de son audace. L'année suivante, en 1786, il publia un ouvrage purement littéraire, qui excita vivement la curiosité des amateurs de l'ancienne poésie de son pays, sur lequel les érudits et les critiques se trouvèrent encore divisés. C'était un recueil intitulé : *Anciens poèmes écossais inédits, publiés pour la première fois, d'après les collections manuscrites de sir Richard Maitland, de Lethington, chevalier, lord du sceau privé d'Écosse et sénateur du collège de justice, comprenant des pièces écrites depuis l'an 1420 jusqu'en 1526, accompagnés de notes nombreuses et d'un glossaire*, 2 vol. in-8°. Des autorités respectables en littérature ont prétendu que ces anciennes ballades écossaises avaient été composées par Pinkerton, et que ce qu'il disait de la découverte faite par lui dans la bibliothèque Pipysienne, à Cambridge, et des manuscrits de sir Richard Maitland, était une fable; par cette raison, ils surnommèrent l'éditeur des prétendues anciennes ballades, CHATTERTON SECOND. On voit qu'il s'agit ici d'une question littéraire, semblable à celle qu'a fait surgir en France la publication des *Poésies de Clotilde de Surville* (voyez

ce nom, XLIV, 233); mais celles-ci portent presque à chaque vers des marques évidentes de leur origine récente; il n'en est pas de même des ballades publiées par Pinkerton, qui ont le cachet de l'époque à laquelle on les place. Il est d'ailleurs prouvé que les manuscrits de Maitland ont été communiqués à Pinkerton dans la bibliothèque Pipysienne, à Cambridge. Une lettre qui lui a été adressée, par le vice-chancelier de l'Université de Cambridge, ne laisse aucun doute à cet égard; et aussitôt que ces poésies parurent, Pinkerton s'empressa de les envoyer à ce même vice-chancelier de l'Université de Cambridge, c'est-à-dire à celui qui possédait le plus de moyens de démasquer la fraude, si elle avait existé (3). L'année suivante, 1787, Pinkerton fit paraître, en 2 vol. in-12, sous le pseudonyme de H. Bennet, une compilation intitulée *Le Trésor de l'esprit, ou Choix méthodique d'environ douze cents bons mots, des meilleures maximes, ou mots plaisants, extraits de livres écrits en différentes langues*. Ce titre prouve que, dès-lors, Pinkerton cherchait à composer des ouvrages plus utiles à sa bourse qu'à sa réputation; les lettres qu'on a imprimées de lui nous le démontrent encore mieux; car, avant de publier ce dernier recueil, il avait fait à des libraires des propositions pour entreprendre une histoire de Georges II, et une édition du poète Chaucer. C'est, je crois, vers cette époque que Pinkerton épousa la sœur de l'évêque de Salisbury (4). Cette union ne fut pas

(3) Voyez les lettres du docteur Pickard à Pinkerton, datées de Cambridge, 10 novembre 1784, et 9 décembre 1785, dans *the Literary correspondence of John Pinkerton*, 1830, in-8°, t. I, p. 62 et 105.

(4) La femme de Pinkerton se nommait miss Burgess; elle était d'Odiham, dans le comté

heureuse, et les biographes anglais attribuent la rupture qui eut lieu entre les époux à l'inconduite de Pinkerton, qui fut telle qu'elle lui fit perdre, sans retour, la considération à laquelle cette honorable alliance, et sa réputation littéraire lui donnaient droit de prétendre. Il est du moins certain que, pendant son séjour à Paris, il ne laissa jamais soupçonner qu'il était marié; et il croyait que pourvu qu'il respectât la décence dans ses écrits, et qu'il l'observât dans ses discours, il pouvait ne s'imposer aucune contrainte et ne rien dissimuler du grossier sensualisme de sa vie intérieure. Il sembla ignorer entièrement ce qu'exigeait de lui le décorum de la société française. Sur laquelle, comme beaucoup de ses compatriotes, il avait puisé dans les livres les idées les plus fausses. Après les frivoles compilations dont nous avons parlé, Pinkerton publia la *Dissertation sur l'origine et les progrès des Scythes ou Goths, pour servir d'introduction à l'Histoire ancienne et moderne de l'Europe*. C'est, sans aucun doute, l'ouvrage le plus savant, le plus original qu'il ait composé. Il pensait lui-même ainsi; car long-temps après, et lorsqu'il s'était rendu célèbre par une œuvre

de hant; elle mourut quelques années avant lui. Il en eut deux filles, dont il est fait mention deux fois dans les lettres adressées à Pinkerton par Thorkelin, le garde des archives de Copenhague, 29 août 1791 et 6 août 1792 (*Literary correspondence of Pinkerton*, t. 1, p. 268 et 308). Mais comment accorder la date de ces lettres de Thorkelin avec celle de Pinkerton au comte de Buchan, datée de Hampstead, le 23 septembre 1793, où il dit (t. I, p. 332, of the *Literary correspondence*) que « des tracas domestiques l'ont contraint de changer son genre de vie, et forcé de subir le saint joug du mariage », ce qui s'accorde avec l'*Obituary* pour 1827, p. 480, qui aussi place le mariage de Pinkerton en l'année 1793. L'histoire littéraire s'écrit avec plus d'exactitude encore en Angleterre qu'en France.

d'une plus vaste étendue et d'une utilité plus générale, il donna à Paris, en 1804, une traduction française (5) de cette dissertation, avec des additions contenant l'extrait de l'ouvrage intitulé: *Recherches sur l'histoire d'Écosse avant le règne de Macolm III*, en 2 vol. in-8°, qu'il avait fait paraître en 1790, et qui fut de nouveau publié en 1796. Il fit preuve dans ces deux ouvrages d'érudition, de sagacité, et de cet art d'enchaîner un grand nombre de recherches pour les faire concourir au même but; de cette dialectique serrée qui s'appuie sur l'heureux rapprochement des textes, prévoit les objections, les réfute, et ne s'avance dans les temps obscurs de l'antiquité, qu'armé du flambeau de la critique. Gibbon donna de grands éloges à la dissertation; il déclara qu'elle avait changé ses idées sur l'origine des peuples de l'Europe, et qu'il regretta de ne l'avoir pas connue plus tôt. Le docteur Lainz et un grand nombre de littérateurs d'Angleterre, d'érudits respectables, adoptèrent les opinions émises dans cette dissertation. Pinkerton prétendait avoir démontré que les Goths étaient la même nation, ou plutôt la même race d'hommes, que les Scythes; et que 500 ans avant Jésus-Christ, ces nations avaient conquis, et à moitié exterminé les Celtes ou Gaulois; qu'elles les avaient relégués à l'extrémité occidentale de la Gaule, dans la Bretagne, dans le pays de Galles, en Irlande et en Écosse. Pinkerton, dans ce livre, conservait une grande supériorité, quand il réfutait les erreurs des partisans des Celtes; quand il se moquait des autorités fabuleuses, des

(5) Cette traduction fut l'ouvrage de Miel, passionné pour la peinture et la musique, et connu par d'excellents écrits sur ces deux arts (voy. MIEL, LXXIV, 59).

rapports de noms, des étymologies fantastiques, des légendes enfantées par les ignorantes imaginations du moyen âge, sur lesquelles on s'appuyait pour retrouver l'histoire, la langue, les mœurs, les habitudes de tous les peuples de la terre, dans les Celtes ou Gaulois. Mais il est moins heureux lorsqu'il veut établir un système contraire à celui qu'il renverse. Ce système a l'inconvénient de celui qu'il combat, d'être trop général et trop absolu. Une des études poursuivies par les érudits avec le plus d'ardeur, depuis près de trente ans, est celle des rapports d'origine qu'ont entre eux les différents peuples de la terre; et c'est, cependant encore, de tous les problèmes historiques que scrute l'intelligence humaine, un des moins avancés; parce qu'il tient à la connaissance des races et des variétés de l'espèce humaine, considérées sous les rapports physiques et moraux; et à la recherche des contrées qu'elles ont originellement habitées. Il n'est pas aussi facile, que le croient Pinkerton et ses partisans, d'identifier les Scythes avec les Goths. Pour les plus anciens géographes, il n'y avait que quatre grandes races, les Scythes, les Indiens, les Éthiopiens et les Celtes; mais bien des races distinctes, et des nations différentes, étaient comprises, par les anciens, sous ces noms généraux, comme on comprend aujourd'hui tous les habitans sauvages du Nouveau-Monde sous le nom d'Indiens. Nous trouvons, depuis le temps de Pythéas jusqu'à celui de Pline et de Tacite, les *Guttons* ou *Gothon*s, sur les bords de la Baltique, et à l'embouchure occidentale de la Vistule. Ptolémée place les *Guttons* ou *Gothon*s à l'orient de ce fleuve, mais toujours près de la côte, et les *Guta*

dans une des îles Scandinaves; les *Gètes*, au contraire, sont un peuple méridional placé dans l'intérieur des terres, bien distinct des Goths, quoique des auteurs du Bas-Empire, trompés par la ressemblance des noms, s'y soient mépris. Tacite dit positivement (*Germ.*, XLIII) que les Goths parlent la langue gauloise ou celtique, et ne sont pas Germains, en cela d'accord avec Appien, qui déclare (*Appian. de bello indico*, liv. I, p. 625) que les Kymri ou les Cimbrés, voisins des Goths, et, comme eux, habitant les bords de la Baltique, étaient Celtes. De plus, Diodore de Sicile et Hérodote dans des passages que Pinkerton a négligés (*Diodor.*, lib. 11, p. 89, edit. Steph., *Herodot. Euterpe*, 142, 148), s'accordent à nous montrer que les Scythes, qui habitaient les bords du fleuve Araxes, ont dirigé leurs premières invasions au sud-ouest, par delà le Tanais et sur les frontières de Thrace, où Scystris les trouva et les subjuga. Mais quelque soit l'opinion qu'on se forme sur ce sujet difficile, personne ne sera tenté d'imiter la manière de Pinkerton pour défendre son système, ni d'approuver toutes les conséquences qu'il en tire. Son humeur belliqueuse ne s'arrête pas à la simple contradiction, et aux sévères remarques de la critique, il prodigue, contre ses adversaires l'ironie, le sarcasme et l'injure; ce qui est assurément un mauvais moyen de convaincre. Le traducteur habile ou le fabricant des poésies ossianiques, Macpherson, fut surtout attaqué, dans cette dissertation de Pinkerton, avec une singulière grossièreté. Selon l'avocat des Goths, les Irlandais d'origine, les habitans du pays de Galles, les montagnards d'Écosse, les Bas-Bretons, les Basques et les Bis

caïens, restes des anciens habitants sauvages de l'Europe, sont tous de race celtique, et par conséquent incapables de produire aucun homme éminent; ces races sont inférieures, sous les rapports intellectuels et moraux, à la race scythique, qui dominait dans toutes les autres contrées de l'Europe. Ce système absurde occasionna en Angleterre une guerre littéraire, plusieurs fois renouvelée. Pinkerton signala sa haine contre les Celtes dans tous les écrits où il eut occasion de parler de la population primitive de l'Europe, et surtout dans ses *Recherches sur l'histoire ancienne d'Écosse*. Ce système a été habilement apprécié par Walter Scott, dans deux extraits que cet illustre écrivain a donnés sur les ouvrages de Ritson (6) et de Tytler, et sur tous les historiens anciens de l'Écosse (voy. *Quarterly Review*, 1829, t. XLI, p. 120, 162, 359). La *Dissertation* de Pinkerton a aussi été combattue dans un ouvrage anonyme, intitulé : *Findications of the Celts*, Défense des Celtes (voy. *The Edinburgh Review*, vol. XI, p. 355-376). Durant l'espace de temps qui s'écoula entre la publication de la *Dissertation* sur les Scythes ou Goths, et les *Recherches* sur l'histoire d'Écosse, qui furent encore réimprimées ensemble en 1814, l'in-fatigable Pinkerton exécuta plusieurs travaux qui n'étaient pas sans utilité ni sans importance. Il avait, en 1787, répandu le prospectus d'une collection des *Vies des saints d'Écosse*, d'après divers manuscrits, avec des variantes et un glossaire (*Literary correspondence*, t. 1^{er}, p. 167); mais il ne trouva pas suffisamment de souscrip-

(6) M. Dawson Turner assure qu'il est connu que l'extrait sur l'ouvrage de Ritson est de Walter Scott; celui de l'ouvrage de Tytler est aussi de lui, puisque l'auteur de ce second extrait, se déclare l'auteur du premier.

teurs, et se contenta, en 1789, de faire paraître un volume sous le titre de *Vite sanctorum Scotiæ*, qui, tiré, dit-on, seulement à cent exemplaires, est devenu rare. La même année, toujours ardent pour l'histoire de son pays, Pinkerton se rendit éditeur de l'ancien poème de John Barbour, intitulé *Bruce*, ou *l'histoire de Robert, roi d'Écosse*, écrite en vers écossais, 3 vol. in-8°. En 1792, il publia une édition de *Poèmes écossais, réimprimés d'après d'anciennes et rares éditions*, 3 vol in-8°, et il contribua, en 1790, largement à l'*Histoire métallique d'Angleterre jusqu'à la révolution*, et à l'*Iconographia scotica*, 2 vol. in-8°, 1795-1797; en 1799, à la *Galerie écossaise, ou Portraits de personnes éminentes d'Écosse, avec leurs caractères*. Il donna une édition, tirée seulement à trente exemplaires, de ces singulières satires dramatiques du docteur David Lindsay, en ancien langage, intitulées : *Ane pleasant satire of the thrie Estaitis*. Pinkerton termina ses grands travaux sur l'histoire de sa patrie, par un ouvrage considérable dont la mention a été omise dans l'article biographique qu'on lui a consacré dans l'*Obituary* de 1827 (p. 4478-481); cet ouvrage est intitulé : *Histoire d'Écosse depuis l'avènement de la maison de Stuart jusqu'au règne de Marie, avec un appendice contenant des pièces originales*, 1797, 2 vol. in-4°. Walter Scott écrivait, en 1829, que cet ouvrage de Pinkerton était le seul où l'on pût s'instruire de l'histoire d'Écosse jusqu'au règne de Marie; mais il ajoutait que ce livre laissait beaucoup à désirer, surtout par le défaut de connaissances topographiques; par le peu d'usage que l'auteur, quoique Écossais, avait de la langue écossaise, que son long séjour en Angleterre lui avait fait ou-

blier. » Par exemple, dit Walter Scott, Pinkerton ne reconnaît pas, dans le château de Cowthelie, la forteresse de la baronnie des Somervilles, appelée Cowdailly, quoiqu'il eût été nourri, et que peut-être il fût né, à peu de miles de distance de ce lieu. Il cherche en vain sur les cartes de Pont et de Blacuw, la paroisse de Bowden, qu'il aurait facilement trouvée dans le premier almanach écossais. » (*Quarterly Review*, t. XII, p. 358.) Plusieurs de ces travaux avaient été entrepris par Pinkerton, pour subvenir à l'insuffisance de son revenu, et d'après la demande des libraires; quoique jamais il ne manquât une occasion de déclarer que ses écrits étaient le fruit de ses loisirs indépendants; et qu'il semblât dédaigner le titre d'auteur rétribué. Cependant, il cherchait, dès-lors, à tirer parti de son savoir et de sa réputation, pour l'avancement de sa fortune, et il sollicita à différentes époques une place de bibliothécaire au Muséum britannique, ou celle de garde des actes ou archives dans le *Register office*. Sir Horace Walpole, sir Joseph Banks, et quelques autres personnes puissantes, employèrent vainement leur crédit pour lui procurer une position. Son caractère irritable, son orgueilleux dédain pour les critiques les plus bienveillantes, ses attaques injurieuses envers des auteurs recommandables qui n'avaient jamais parlé de lui, ou n'en avaient parlé qu'avec égard, lui aliénaient tous ceux que son esprit original, son érudition variée, et son aptitude au travail lui auraient concilié. Ce fut sans doute cette cause qui fit échouer tous les projets formés en sa faveur. Lui-même, il faut lui rendre cette justice, connaissait ses défauts; il a dit de lui qu'il était ombrageux, hypocandre, insociable, et il a avoué que,

s'il redonnait plusieurs de ses ouvrages, il en effacerait nombre de passages, pleins de fiel et de colère, dont il était honteux; ajoutant, pour s'excuser, que ses fautes ne sont pas le produit de sa volonté, mais de l'infirmité de sa nature. Cette infirmité était telle, qu'il retombait toujours dans les mêmes écarts, et forçait à l'éviter ceux qui étaient le plus favorablement disposés pour lui. Cependant il conserva jusqu'à la fin l'estime et l'amitié d'Horace Walpole, et la mort de cet illustre protecteur fut un des malheurs de sa vie. Il publia deux petits volumes de ses lettres, de ses observations et de ses bons mots sous le titre de *Walpoliana*. Tout ce qui compose ce recueil avait déjà été vendu aux propriétaires du Magasin mensuel (*Monthly Magazine*). Quand Gibbon revint à Londres, pour y passer quelque temps, il renouvela la proposition qu'il avait déjà faite dans une préface de son grand ouvrage, d'entreprendre une collection des anciens historiens d'Angleterre, pareille à celle qui avait été exécutée pour les historiens de France, et ceux de quelques autres pays. Gibbon, dans un prospectus rédigé avec soin, écrit avec élégance, propose de s'adjoindre Pinkerton, comme le seul capable de bien exécuter ce travail herculéen. Pinkerton entra vivement dans ce projet, qui lui eût procuré une occupation honorable et assigné un revenu pour le reste de ses jours; mais Gibbon mourut, et Pinkerton, ne croyant pas au succès de cette entreprise sans l'appui du grand historien, y renonça. Plusieurs années après, pressé par le besoin, il renouvela au public anglais cette proposition, et adressa à ce sujet une demande au prince-régent pour le favoriser, mais il ne fut pas écouté. Pourtant si Pin-

kerton aimait le travail et l'étude, ce n'était pas uniquement pour le profit qu'il en pouvait retirer ; il avait un véritable amour des lettres. Tout ce qui pouvait augmenter les trésors acquis à l'intelligence humaine, l'intéressait. Aussi embrassait-il, dans ses lectures incessantes, plusieurs branches de connaissances. Il avait, depuis la cessation de ses travaux sur l'Écosse, pris goût à la minéralogie et à la géographie ; il était en correspondance suivie avec le célèbre voyageur Browne, dont il était l'ami. Ses nouvelles études, poursuivies avec beaucoup de suite et d'ardeur, eurent pour résultat, non l'ouvrage le plus profond, mais le plus vaste, le plus important de tous ceux qu'il a publiés ; celui qui a le plus contribué à sa célébrité et a qui rendu sa réputation populaire : c'est la *Géographie moderne, rédigée d'après un nouveau plan*, qui parut en 1802, 2 vol. in-4°, dont la seconde édition, augmentée de toutes les additions et notes du traducteur français, parut en 1807, 3 vol. in-4°, et fut réimprimée ensuite en 2 volumes d'une manière plus compacte. Quand cet ouvrage fut mis au jour, il n'existait en Angleterre, sur le même sujet, que d'anciennes compilations, toujours refaites avec de nouvelles fautes, par des auteurs qui écrivaient sans l'inspection d'aucune carte ; et qui étouffaient sous des lambeaux d'histoire, sous des détails de statistique le plus souvent erronés, la science géographique à laquelle ils étaient étrangers. Dans ces traités, comme dans ceux qu'on avait publiés en France depuis un siècle, tout était sacrifié à l'Europe, et la description des autres parties du monde ne semblait figurer, à la suite de celle-là, que comme un court supplément qui méritait à peine quelques pages. La Gé-

graphie de Pinkerton, truit d'une immense lecture de voyages, accompagnée de cartes dessinées et gravées, avec une élégance alors peu commune, donnant des descriptions puisées dans les sources originales ; exposant avec clarté et avec l'étendue convenable, les découvertes les plus récentes, et les limites des connaissances géographiques ; éclairant, par la discussion, les problèmes que la science présentait encore, contribuait ainsi à en inspirer le goût et à hâter ses progrès. L'ouvrage de Pinkerton eut encore plus de succès en France qu'en Angleterre, parce qu'en le traduisant en français, on s'empressa de remplir les lacunes qui se trouvaient dans l'ouvrage original, d'ajouter ce qui lui manquait, et de rectifier les erreurs de l'auteur. C'est d'après cette traduction française que fut faite la traduction italienne qui parut à Naples, en six volumes in-8° : et c'est d'après les additions de la traduction française que les éditions anglaises furent augmentées. Quoique l'histoire d'un livre soit souvent aussi celle de la science, nous ne dirons rien de la polémique et du singulier procès qu'occasionna la publication de cette traduction française de la *Géographie de Pinkerton*, parce que l'auteur et son traducteur n'y eurent aucune part. On peut prendre connaissance de ce débat dans les journaux de cette époque, et dans trois brochures qui parurent successivement, l'une, spirituelle et piquante, intitulée : *le Moyen de parvenir en littérature*, est de Sévelinges, quoique publiée sous le nom du libraire Dentu ; l'autre, de François de Neufchâteau, sur les *Anglais et la Géographie de Pinkerton* ; la troisième, de Fortia de Piles (7), contenant la *Com-*

(7) Ne le confondez pas avec son parent le marquis de Fortia d'Urban.

paraison de la *Géographie de Guthrie* et de la *Géographie de Pinkerton*. Avant de commencer la traduction française de la *Géographie de Pinkerton*, il fut offert à l'auteur, qui, alors, était à Paris, de prendre part à cette publication ; il s'y refusa, disant que ses engagements avec les libraires anglais ne lui permettaient pas de participer à ce travail ; et il invita celui qui lui faisait cette offre à se charger seul de cette traduction. Quelques années après, revenu à Paris, il témoigna le désir de publier une édition française de sa *Géographie*, et réclama le concours du traducteur français ; mais, comme il ne voulait pas consentir à faire à son ouvrage les additions nécessaires ni en retrancher les passages injurieux sur Meutelle et d'autres géographes français, ce concours lui fut refusé. Par cette raison, le projet de publier une nouvelle édition de ce livre fut abandonné par le libraire et les auteurs qui avaient maintenu jusqu'alors, malgré une active rivalité, la supériorité de ce livre dans l'enseignement géographique en France. Le séjour que Pinkerton fit à Paris lui fut fatal de plus d'une manière. Le succès de l'édition française de sa *Géographie* l'avait fait connaître sur le continent. Il fut donc recherché et accueilli, et quoiqu'il fût timide, embarrassé dans le monde, sa conversation, lorsqu'on le mettait à l'aise, était agréable et instructive, et il lui échappait souvent de ces bons mots qu'on n'oublie jamais après les avoir entendus. Il fut fasciné par la politesse française, si aimable, si franche, si bonne, surtout envers les étrangers. Il se livra donc à toutes les avances, à toutes les invitations qui lui furent faites, et il oublia qu'il était essentiel pour lui de redoubler d'efforts, afin

que son œuvre principale répondît, dans une nouvelle édition, aux difficultés du sujet, à la grandeur du plan qu'il s'était tracé. Il interrompit le cours de ses habitudes laborieuses pour se livrer aux distractions si agréables, et si nouvelles pour lui, de la capitale de la France. Le soin de rédiger l'abrégé de sa *Géographie*, qui dut paraître sous son nom, fut abandonnée à M. Arthur Aikin (voy. *Pinkerton's literary Correspondence*, t. II, p. 229). Cependant Pinkerton, habitué à faire succéder rapidement ses ouvrages l'un à l'autre, crut réparer le temps perdu en faisant de Paris même et de la vie qu'il y avait menée, le sujet d'un livre qui lui parut facile à écrire et d'un succès certain. De retour en Angleterre, en 1806, il publia donc en deux volumes in-8° ses *Souvenirs de Paris, pendant les années 1802-1805*. Cette production, qu'il croyait propre à intéresser les gens du monde, fut au contraire bafouée par les critiques, et elle eut peu de débit. Les auteurs de la *Revue d'Édimbourg* se montrèrent très-étonnés de voir le grave historien, le savant archéologue, le laborieux géographe, transformé, après une absence de trois années, en petit-maître français occupé à faire partager à ses compatriotes son engouement pour la galanterie française ; à faire admirer son profond discernement, et ses rares connaissances, sur ce qui concernait les vins d'entremets, ou de dessert, et le menu d'un repas. La *Géographie de Pinkerton*, qui avait d'abord été louée par les rédacteurs de cette *Revue*, essuya dans ce journal des critiques violentes et en partie injustes. On lui reprocha de n'avoir pas, dans les deux dernières éditions, réparé les défauts signalés dans

la première, et on lui démontra facilement que son ouvrage n'était plus au courant de la science, qui, par les voyages de découvertes publiés par les Français, les Anglais, les Russes, les Allemands, les Américains, et par les travaux des géographes, avait fait, en peu d'années, de rapides progrès. Cependant son nom suffit pour assurer le débit d'une grande *Collection de voyages par terre et par mer dans toutes les parties du monde*, que publièrent en 17 vol. in-4°, les éditeurs de sa Géographie. Pinkerton n'a participé à ce recueil que par la rédaction du prospectus, et la désignation des voyages qui devaient le composer. L'histoire des progrès de la géographie qui termine la collection, a été aussi écrite par lui, mais elle est extrêmement courte et incomplète, et évidemment composée dans le seul but de se débarrasser promptement de l'engagement contracté avec ses libraires. La table alphabétique donne seule du prix à cette collection, parce qu'elle indique tout ce qui se trouve dans cette nombreuse suite de voyages, et en forme un grand ensemble. Presque tous ces voyages sont très-connus, peu rares, et réimprimés sans aucune note, sans aucun travail d'éditeur. Le catalogue général des meilleurs voyages qui précède la table alphabétique est fautif et incomplet; il est l'ouvrage de Henry Weber (*Pinkerton's literary Correspondence*, t. II, p. 407), connu par quelques productions intéressantes, connue auteur et comme éditeur. Le *Nouvel Atlas moderne*, exécuté sous la direction de Pinkerton, commencé en 1809, en même temps que la *Collection de voyages*, fut ainsi que cette collection, pour Pinkerton et ses libraires, une spéculation mercantile, utile, mais sans prétention scientifique. Il n'en

fut pas de même de la *Petralogie*, ou *Traité sur les roches*, qui fut publié en 1811, en 2 vol. in-8°, accompagné de 25 planches. Dans cet ouvrage, Pinkerton n'aspirait à rien moins qu'à présenter un nouveau système de classification des roches; mais ce système, dont il avait fait imprimer précédemment un court poème en anglais et en français, n'obtint pas l'approbation des minéralogistes. Le savoir de Pinkerton en minéralogie était plutôt le résultat de ses lectures que de ses observations; or, sans une étude étendue et profonde de la nature, on ne peut rien écrire en histoire naturelle qui ait quelque valeur. Ce n'est même qu'après avoir vérifié, par ses propres observations, les observations des autres, qu'il est possible d'en profiter; il faut se les rendre propres en les complétant, ou en les rectifiant. Le dernier travail littéraire auquel Pinkerton ait pris part, est la *Revue critique*, qu'il dirigea pendant quelque temps, mais avec peu de succès. Pinkerton, mal avec ses libraires, mal avec ses amis d'Angleterre, revint habiter Paris. Il espérait que ceux qui l'avaient si bien accueilli, lors de son premier voyage, pourraient lui procurer une place de bibliothécaire qu'il avait en vain sollicitée dans son pays. Comme il parut pénible de refuser nettement sa demande, on fit naître en lui des espérances qu'il n'aurait jamais conçues si on lui avait franchement déclaré que l'état de l'opinion, en France, ne permettait pas alors, au pouvoir suprême, d'user, sans inconvénients graves, des droits de sa prérogative, en faveur d'un étranger, même pour une chose aussi minime. Il se crut joué, écrivit des lettres insultantes à ceux mêmes qui cherchaient à lui être utiles, et termina sa vie dans l'isolement

des siens, et de tous ceux qui l'avaient connu ; irrité contre tout le monde et probablement aussi mécontent de lui-même. Quatre ans après sa mort, en 1830, M. Dawson Turner publia la *Correspondance littéraire de Pinkerton, imprimée, pour la première fois, d'après les originaux*, en 2 vol. in-8°. Ce recueil est principalement composé de lettres adressées à Pinkerton : il n'y a qu'un très-petit nombre de ces lettres qui soient de lui ; mais ce petit nombre et les notes de l'estimable éditeur donnent malheureusement des preuves trop convaincantes de l'âpreté du caractère de Pinkerton, dont, sans cette publication, il n'eût pas été fait mention dans cette notice ; car Pinkerton mérite l'estime et les égards de tous les amis des lettres, par son culte constant pour elles, par les résultats abondants et quelquefois excellents qu'il a produits. Dans ses dernières années, et lorsqu'il vint à Paris, il n'offrait pas, comme on l'a dit à tort, dans des biographies anglaises, l'apparence d'un très-petit vieillard, mais, au contraire, celle d'un vieillard au-dessus de la taille moyenne, et un peu courbé. Son visage rond, expressif, fortement marqué de petite vérole, son teint jaune et bilieux, son nez carré, toujours surmonté de lunettes vertes, lui donnaient une physionomie particulière. Son portrait a été très-bien gravé in-4° et in-8°. Dans le premier, ou le plus grand, Pinkerton est représenté de face, et avec ses lunettes ; le second, placé en tête de sa *Correspondance littéraire*, est de profil, d'après le beau médaillon que Tassie a exécuté en pâte-porcelaine dure et compacte, mais il est moins ressemblant que le premier.

W—R.

PINKNEY (WILLIAM), diplomate américain, né à Annapolis, dans le Maryland, le 17 mai 1764, était fils d'un Anglais qui, dans la guerre de l'indépendance, avait combattu pour l'Angleterre. Le jeune Pinkney se montra néanmoins favorable à la cause de sa patrie. Voué, dès sa jeunesse, à la carrière du barreau, il y acquit une grande réputation, et fut élu, en 1790, par son arrondissement, l'un des membres du congrès. Distingué par Washington, il fut envoyé à Londres, en 1796, pour y négocier plusieurs points de discussion fort importants et qui présentaient de graves difficultés. Ces négociations durèrent huit ans, et Pinkney y déploya une grande habileté. Revenu aux États-Unis, en 1804, il y reprit modestement ses travaux d'avocat, et fut, deux ans après, envoyé de nouveau en Angleterre où il eut à traiter pendant cinq ans, la grande affaire des neutres et du droit de navigation, à l'occasion du blocus maritime que voulait alors opérer si follement Napoléon. Pinkney s'y montra encore fort habile, et il sut faire respecter les droits de son pays. A son retour, en 1812, il fut nommé, par le président Madison, procureur-général. Il prit beaucoup de part à la déclaration de guerre contre l'Angleterre qui eut lieu à cette époque, et donna sa démission, en 1814, pour prendre le commandement d'un corps de volontaires, à la tête duquel il reçut une blessure grave, en 1815, à l'attaque de Washington. Élu au congrès, par Baltimore, lorsque la paix fut rétablie, il s'y fit remarquer par son éloquence et la profondeur de ses vues. En 1816, le président lui donna une nouvelle mission pour aller réclamer à Naples une indemnité des pertes que le roi

Murat avait fait subir au commerce américain, par d'injustes confiscations. Il obtint pleine satisfaction du gouvernement de Ferdinand IV, et se rendit ensuite, pour des réclamations du même genre, à Saint-Petersbourg, où il n'obtint pas moins de succès. Revenu en Amérique, en 1818, il fut nommé sénateur par la législature de Maryland; concourut, en cette qualité, à des affaires d'une haute importance, et passa les dernières années de sa vie dans un honorable repos. Il mourut le 23 février 1822. On a publié en 1826 (en anglais) : *Mémoire sur la vie, les écrits et les discours de William Pinkney*, par H. Wheaton, 1 vol. in-8°, dont deux tiers sont consacrés à la correspondance, à des plaidoyers et des discours politiques, et l'autre à la biographie de Pinkney. M—Dj.

PINNARD (JEAN), l'un des agents le plus stupidement féroces du gouvernement de la terreur en 1793, était né en 1768, dans le village de Christophe-Dubois, en Poitou, d'une famille de la dernière classe du peuple, et n'avait reçu aucune espèce d'éducation. Ne sachant pas même lire, il vint fort jeune à Paris, pour y être domestique, et s'y trouvait au moment où éclata la révolution. Admis dès-lors à la société des Jacobins, il y figura, malgré son ignorance, parmi les plus exaltés. Le fameux Carrier, bourreau des Nantais, l'ayant remarqué, pensa ne pouvoir mieux faire que de l'emmenner avec lui, lorsqu'il fut envoyé sur les rives de la Loire, pour y mettre la terreur à l'ordre du jour. Dès son arrivée à Nantes, Pinnard fut nommé, par le proconsul, membre du tribunal révolutionnaire, et chargé, en cette qualité, de la plupart des mesures sanguinaires qui furent ordon-

nées par cet horrible pouvoir, que dirigeait le féroce conventionnel (voy. CARRIER, VII, 213). Envoyé dans les campagnes des environs, ce fut lui surtout qui y mit tout à feu et à sang, pour exécuter les décrets de la Convention nationale, en pillant, en brûlant les maisons et en massacrant les habitants. Aussi inexorable que cupide, il s'acquitta de ces missions avec une impitoyable rigueur, et vint en rendre fidèlement compte à son protecteur, Carrier, qui ne manqua jamais de l'encourager et d'applaudir à son zèle. Après la chute de Robespierre, Pinnard se hâta de revenir à Paris, où il se flattait, par l'appui de son protecteur, encore très-puissant de pouvoir impunément braver l'indignation publique. Mais tous les membres de l'odieux comité, et Carrier lui-même ayant été traduits, par la Convention nationale, au tribunal révolutionnaire *régénéré*, Pinnard parut aussi devant ces redoutables juges quelques mois après le 9 thermidor. Le procès fut long, et beaucoup de témoins durent y être entendus. Il en résulta contre Pinnard des preuves accablantes. Il resta démontré qu'il avait pillé, incendié un grand nombre de maisons, qu'il en avait massacré les habitants, et que, poursuivant jusque dans les bois ceux qui avaient échappé à ses premières recherches, on l'avait vu égorger, de sa propre main, des femmes, des enfans, des vieillards. Il ne put dénier aucun de ces faits, et se borna, pour toute défense, à déclarer qu'il avait exécuté les ordres de Carrier, qui avait lui-même reçu de pleins pouvoirs de la Convention nationale. Quand on le somma de produire ces ordres, il dit qu'on ne les lui avait jamais donnés par écrit, ce qui était vrai, et que d'ailleurs il n'aurait pas su les lire.

Carrier aussi déclara qu'il n'avait rien fait que par l'ordre du comité, et pour exécuter les décrets de la Convention nationale. « Pourquoi blâmer aujourd'hui ce que vos décrets ont ordonné, dit-il à cette assemblée. La Convention veut-elle donc se condamner elle-même ? je vous le prédis ; vous serez tous enveloppés dans une proscription inévitable. Si l'on veut me punir, tout est coupable ici, jusqu'à la sonnette du président... » Si ce raisonnement était sans réplique, celui de Pinnard ne l'était pas moins ; mais le tribunal révolutionnaire ne pouvait pas l'accueillir plus que n'avait fait la Convention nationale. Le représentant et son agent d'exécution furent donc condamnés à mort le 26 frimaire an III (16 déc. 1794). De tous les autres membres du comité révolutionnaire de Nantes, accusés comme eux, il n'y eut que Grandmaison que l'on condamna à la même peine. Tous les trois furent conduits au supplice le même jour. La sentence de Pinnard porte qu'il s'était rendu coupable en exécutant des ordres arbitraires, en tuant des femmes et des enfants, en pillant, en incendiant dans toutes les contrées qu'il parcourait. Ce qui est assez remarquable, c'est que, selon la formule obligée de l'époque, il fut condamné pour avoir fait tout cela dans des intentions contre-révolutionnaires.

M—D J.

PINO (MARCO DA), peintre connu aussi sous le nom de *Marco da Siena*, parce qu'il fut élevé dans cette ville, passe pour le disciple de Beccafumi et même de Peruzzi ; mais le style et la manière de ses ouvrages donneraient plutôt lieu de croire qu'il eut pour maître le Sodoma. Ce fut à Rome qu'il perfectionna son talent. Il y travailla d'abord d'après les car-

tons de Ricciarelli et de Perino del Vaga, et il finit, si l'on en croit Lomazzo, par y recevoir les instructions de Michel-Ange. Parmi tous les peintres florentins de son époque, il n'en est aucun qui ait su marcher aussi avant sur les traces de ce grand maître, sans en affecter jamais l'imitation. C'est son style qu'il s'efforce d'atteindre, mais il ne s'égarait point en voulant montrer la même science. Sa touche est grande, libre et pleine de pompe. Lomazzo le propose comme exemple pour la forme qu'il sait donner à ses figures, et pour la juste dégradation des lumières. Il marche dans cette partie sur les traces du Vinci, du Tintoret et du Barroche. Pino a peu travaillé dans sa patrie. On ne voit à Rome qu'un petit nombre de ses ouvrages, tels que la *Notre-Dame de pitié* placée sur un des autels de l'église d'*Ara-Celi*, et quelques fresques qu'il a peintes dans celle du Gonfalon. Ses principaux ouvrages sont à Naples. C'est vers l'an 1560 qu'il vint dans cette ville, où il fut honoré du droit de cité. Il acquit bientôt la réputation de premier artiste et fut employé à tous les travaux importants exécutés dans les églises de Naples et d'autres villes du royaume. Il répéta plusieurs fois sa *Descente de croix*, qu'il avait peinte à Rome, mais il fit à chaque copie quelques nouveaux changements. On estime surtout celle qu'il plaça dans l'église de Saint-Jean-des-Florentins, en 1577. La *Circocision*, que l'on voit dans l'église de *Gesu-Fecchio*, et où le Parrino croit trouver le portrait de l'artiste et celui de sa femme, l'*Adoration des Mages*, à Saint-Severin, ainsi que plusieurs autres de ses tableaux, reproduisent des morceaux d'architecture dignes de son talent dans le

autres parties de la peinture ; car, à l'exemple des plus grands artistes de ce temps, il se montra habile architecte. Il a composé sur cet art des ouvrages estimés. Nul n'eut moins d'exagération dans le dessin, et plus de vigueur dans le coloris. Toutefois, dans l'église de Saint-Severin, où il a peint quatre tableaux, celui de *la Nativité de la Vierge* semble inférieur aux autres. L'usage de peindre de pratique était tellement en vogue à cette époque qu'il y a peu d'artistes qui se soient exemptés de cette fâcheuse méthode. Marco da Pino, forma dans Naples un grand nombre d'élèves parmi lesquels aucun n'atteignit à la renommée de Jean-Ange Criscuolo. Quoiqu'il exerçât l'office de notaire, il avait cultivé la miniature dès son enfance. Jaloux de suivre les traces de son frère Jean-Philippe, qui avait la réputation d'un des bons peintres du temps, il voulut peindre aussi dans un genre plus relevé, et, profitant avec habileté des leçons de Marco, il devint un des bons imitateurs de sa manière. Marco da Pino mourut à Naples vers l'an 1587.

P—s.

PINO, (DOMINIQUE), général italien, né à Milan, vers 1760, d'une famille de commerçants, fut tout à tour dévoué à la France républicaine, à l'empire, et finit par se livrer tout entier à la cause des Autrichiens. Dès le commencement de l'invasion des Français, en 1796, il se rangea sous leurs drapeaux et fut nommé colonel d'une des premières légions cisalpines, qu'il conduisit dans le duché de Parme, pour en prendre possession au nom de la république française. On croit que, dès ce temps-là, il avait conçu le projet de concourir à l'indépendance de la Péninsule. C'est au moins ce dont on le soupçonna en 1798, lorsqu'il commandait à Pesaro

avec le général Lahoz, son ami ; et ce fut par suite de ce soupçon que le général Montrichard, qui commandait à Bologne, leur enjoignit de quitter le commandement. Lahoz ne céda point ; il montra plus de fermeté que Pino, en se mettant à la tête d'une insurrection contre les Français. Pino, au contraire, vint se jeter dans les bras du général Monnier, qui commandait à Ancône ; il se conduisit même avec une sorte de dureté barbare à l'égard de Lahoz, qui, ayant été blessé à mort et fait prisonnier, demandait à le voir avant d'expirer. Pino, devant lequel il fut apporté, détourna la vue ; et comme Lahoz priaït un soldat cisalpin de l'achever, pour le soustraire à l'infamie d'un jugement qui l'aurait déclaré traître, Pino ordonna au soldat de terminer la vie de Lahoz. Cette conduite fut expliquée diversement. Quoi qu'il en soit, rien ne s'opposa plus à ce que Pino rejetât avec l'air de la plus vive indignation, sur son ami, qui n'était plus, le complot de l'affranchissement de l'Italie. Dès-lors, il montra un dévouement sans bornes aux Français, et contribua très-efficacement à la défense d'Ancône. Lorsque les Austro Russes envahirent l'Italie, en 1799, il se réfugia en France, et il retourna dans sa patrie quand Bonaparte la reconquit en 1800. Il avait pris pour aide-de-camp le littérateur Foscolo, grand partisan de l'indépendance de l'Italie. En 1802, Bonaparte le chargea du commandement de la Romagne ; et, quand il se fut créé roi, il le fit comte et lui confia le ministère de la guerre. Lors de la guerre de 1805, Pino fut remplacé dans le ministère par Caffarelli, et il alla commander sa division. Envoyé en Espagne, en 1808, il servit sous les ordres du général Gouvion-

Saint-Cyr, et se distingua surtout au siège de Roses, le 6 novembre 1808, et, l'année suivante, sur les hauteurs de San-Felin de Quixols, où il battit les Espagnols et leur fit éprouver des pertes considérables. Le jour suivant, (4 juillet 1809), il s'empara de Palamos, autre petit port qui servait de refuge aux pirates. Il passa ensuite à la grande armée de Russie, et fut blessé au combat de Maloïaroslavetz. Rappelé en Italie en 1813, où Napoléon l'envoya pour soutenir les efforts du vice-roi contre les progrès de l'Autriche, pendant qu'il luttait lui-même contre les alliés à Dresde et à Leipzig, on vit le général Pino manœuvrer en tête de sa division, le 13 septembre, sur la Lippa, sur Adelsberg et Fiume; ensuite, après avoir recueilli quelques troupes à Bologne, marcher contre les Autrichiens, qui avaient débarqué sur le Pô, près de Volano. Alors le roi de Naples, Murat, mettait en mouvement ses Napolitains, qui devaient venir jusque dans le Bolonais. Eugène connut ses projets sans que Napoléon, qui les soupçonnait, permit au vice-roi d'avoir l'air de les connaître. On ne sait si ce fut ce motif, réuni à d'autres, qui lui fit voir de mauvais œil le général Pino. Celui-ci, par mécontentement ou par ordre, quitta l'armée, et vint à Milan vivre en particulier, dans l'attente des résultats de la campagne. Il crut voir un dénouement propice à ses desirs, dans la nécessité où les Français se trouvèrent, en 1814, d'abandonner l'Italie; et, comme il s'indignait de ce que le sénat délibérait pour demander aux puissances qu'elles reconnussent Eugène Beauharnais pour roi d'Italie, on a cru qu'il ne fut pas étranger à l'insurrection du 20 avril. La vérité est qu'il avait été le président d'une réunion où, le 19,

un grand nombre de Milanais, parmi lesquels étaient des membres de la plus haute noblesse, considérant l'irrégularité des délibérations du sénat, avaient signé une adresse où ils demandaient, d'après les principes de la constitution, que les collèges électoraux fussent convoqués, pour délibérer sur le même objet, *vu que c'était dans la réunion de ces collèges que résidait la représentation légitime de la nation*. L'adresse fut portée par le maire au président du sénat, le comte Paradisi, qui avait des vues bien différentes. Il est juste de dire que, pendant l'émeute qu'avait occasionnée l'opiniâtreté du sénat en faveur du vice-roi, et lorsqu'on traînait par les rues le ministre Prina, qui fut massacré, le général Pino parut vouloir mettre un frein aux fureurs de la populace. Il la harangua de la terrasse du grand théâtre, près duquel la scène se passait, et préserva le palais du pillage dont il était menacé. On ne manqua pas de le nommer l'un des sept membres de la régence provisoire, que les notables citoyens réunis s'empressèrent de former; et il fut en même temps investi du commandement en chef de la force armée. Les troupes autrichiennes étant entrées dans Milan, quelques jours après, et leur commandant, le feld-maréchal de Bellegarde, s'étant mis à la tête de la régence, l'influence du général Pino cessa. Il fut mis à la retraite avec le grade de feld-maréchal-lieutenant, une pension de 3,000 florins, et parut n'aspirer qu'à vivre en paix dans la belle villa d'Este, sur le lac de Côme, qui lui venait d'une veuve dont, peu d'années auparavant, il avait reçu la main et la fortune. Au commencement de décembre 1814, le maréchal de Bellegarde fit arrêter plusieurs in-

dividus, parmi lesquels étaient le général Théodore Lechi et un aide-camp de Pino, que celui-ci avait envoyé à Murat, pour l'engager à employer ses armes au maintien du royaume d'Italie, dont il lui offrait la couronne. Pino partit à l'instant comme pour un voyage, et l'on supposa qu'il avait eu part à la conspiration, dont le but était encore l'indépendance de l'Italie. Nous lisons dans l'ouvrage intitulé : *Dernière campagne de l'armée franco-italienne, en 1813 et 1814, suivie de Mémoires secrets sur les deux conjurations de décembre 1814 et du 25 avril 1815*, par le chevalier S. J***, témoin oculaire, Paris, 1817, que, lorsque Bonaparte s'échappa de l'île d'Elbe pour envahir la France, un second complot fut formé pour se débarrasser, par des espèces de *Vêpres siciliennes*, de tous ceux qui pouvaient s'opposer au rétablissement du royaume d'Italie. Ce complot, dit-on, avait été formé dans la maison de campagne du comte Pino. Il devait s'exécuter le 25 avril; mais un jardinier, qui avait entendu les conjurés, étant venu à Milan révéler leurs desseins, le feld-maréchal de Bellegarde les fit échouer. Toutes ces circonstances décidèrent alors Pino à vendre sa belle villa, qu'il avait ornée à grands frais, et où il avait fait élever des murs et des créneaux qui imitaient assez bien les fortifications de Tarragone. La villa d'Este fut alors achetée par la princesse de Galles, qui y demeura trois ans. Amateur éclairé des arts, Pino leur consacra ses dernières années, et forma une galerie de tableaux qui devint la plus riche de toutes celles que possédaient les particuliers à Milan. Il mourut dans cette ville en 1828, laissant après lui de nombreux regrets.

G. — N.

PINS (Odon de), était d'une famille originaire de Catalogne, connue sous le nom de Pisos, et dont une branche vint s'établir en Languedoc. Odon, chevalier de la langue de Provence, fut élu grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1297. Il montra, dans cette haute dignité, que les vertus et les bonnes qualités d'un particulier ne sont pas toujours le présage assuré de celles qui constituent un bon chef. De longues prières et une retraite trop prolongée lui firent négliger les affaires de son ordre. Il fut surtout accusé de ne point favoriser les courses armées des chevaliers, qui d'ailleurs n'avaient pas d'autres moyens d'existence, après avoir perdu les biens qu'ils possédaient en Palestine. Le pape Boniface VIII, sur la dénonciation des chevaliers, qui demandaient sa déposition, l'invita, en 1300, à venir le trouver. Odon, qui savait mieux obéir que commander, mourut dans le trajet, et avant d'avoir pu arriver dans la capitale du monde chrétien.

— **PINS** (Roger de), de la même famille, fut le vingt-huitième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, en 1355. Il convoqua, à Rhodes, divers chapitres de son ordre, qui firent des réglemens sages, et remédièrent à divers abus. Il en fit aussi traduire, du français en latin, les statuts, dont il envoya des copies authentiques dans toutes les commanderies. Roger de Pins mourut en 1365, laissant la réputation d'un habile administrateur. Les pauvres, pour lesquels il avait une ardente charité, le regrettèrent vivement; ils l'avaient surnommé *L'aumônier*. Les chevaliers pleurèrent aussi un chef qui affectionnait l'ordre d'une manière toute particulière. Il eut pour successeur Raymond de Be-

renger, dauphinois de naissance, dont la famille existe encore aujourd'hui.

— PINS (*Gérard de*), parent des précédents, fut chargé, par le pape Jean XXII, d'aller enjoindre aux deux grands-maîtres de Saint-Jean-de-Jérusalem de se rendre à Rome. A cette époque (1315), un malheureux schisme déchirait cet ordre illustre. Gérard de Pins fut encore désigné pour gouverner pendant l'interregne. Il eut à combattre les musulmans, qui voulurent profiter des dissensions qui partageaient les chevaliers pour s'emparer de l'île de Rhodes. Ayant appris qu'Orkhan Ghazi, fils d'Ottoman, ou Osman I^{er}, avait réuni les familles des anciens habitants de Rhodes, et s'approchait pour les rétablir dans leurs propriétés, après en avoir expulsé les chevaliers, il monta sur les galères de la religion, attaqua celles des infidèles, les dissipa, et fit une descente dans l'île d'Episcopia, où l'on avait débarqué les familles destinées à repeupler l'île de Rhodes, dont il fit passer tous les membres au fil de l'épée. Le pape ayant convoqué à Avignon les prieurs et chevaliers de l'ordre, on y élit pour grand-maître, en 1319, Hélicon de Villeneuve. Alors Gérard de Pins quitta le généralat provisoire et continua de servir l'ordre avec zèle et courage, jusqu'à l'époque de sa mort. — *Jean de Pins*, évêque de Rieux, était de la même famille (voy. ce nom, XXXIV, 478).

C. L.—B.

PINSON (M.), célèbre modelleur, né en 1746, était membre de plusieurs sociétés savantes; il réunissait, à une profonde connaissance de l'anatomie, l'art de modeler en cire et de colorier les parties du corps humain les plus difficiles à représenter et à conserver; on peut même le regarder comme l'inventeur de ce genre.

En 1770, ses premiers essais obtinrent les suffrages de l'Académie des sciences. Il donna depuis à ses travaux toute la perfection dont ce genre est susceptible, et le cabinet d'anatomie du Jardin du roi posséda une collection de pièces exécutées par lui. L'impératrice de Russie, Catherine II, lui fit faire les offres les plus séduisantes pour l'attirer auprès d'elle, mais il préféra consacrer ses talents à son pays. Nommé chirurgien-major des Cent-Suisses, en 1777, il fut mis, en 1792, à la tête des hôpitaux militaires de Saint-Denis et de Courbevoie, puis attaché, en 1794, à l'école de médecine. Plus de deux cents morceaux d'anatomie, tant humaine que comparée, et de ces accidents rares et singuliers que produit la nature, représentés en cire, sont placés dans cet établissement, et servent à l'instruction des élèves. Frappé des malheurs occasionnés par l'usage des champignons, Pinson avait exécuté, en cire, 550 espèces de ce végétal, représentées dans leurs différents âges, avec leur coupe verticale, afin de faire connaître ceux qui sont vénéneux et ceux dont on peut se servir sans danger. Le roi fit, en 1825, l'acquisition de cette précieuse collection, dont il gratifia le Muséum d'histoire naturelle, où l'on peut encore la voir. Pinson joignait à ses talents beaucoup d'esprit, des mœurs douces, le plus aimable caractère, et un parfait désintéressement. Arrivé à l'âge de 82 ans, il envisagea, en vrai philosophe, la fin d'une carrière pendant laquelle il n'avait fait que du bien, et il la termina en vrai chrétien, dans l'année 1828. Z.

PINTEUX (PIERRE-BENJ), né en 1772, dans une famille obscure, reçut peu d'éducation et se fit, dès sa jeunesse, garçon boucher à Paris. Il

devint ensuite maître boucher, puis l'un des syndics de la boucherie, et, dans toutes ces positions, se conduisit avec intelligence et probité. Il vivait retiré à Versailles depuis quelques années, lorsqu'il y mourut, le 20 juillet 1843. Il a publié sur sa profession un écrit très-utile et estimé comme le résultat d'une longue expérience, sous ce titre : *Réflexions sur la production et la population des bestiaux, sur la valeur de substance nutritive qu'ils produisent, sur l'influence de l'agriculture et de la température, sur leurs divers produits, sur la consommation et sur les dangers que présente le système d'adjudication au rabais des aliments qui se consomment dans les hôpitaux, etc., présenté à son excellence le ministre de l'intérieur, le 28 juin 1825.* Z.

PINY (ALEXANDRE), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, recommandable par sa piété, sa régularité et ses travaux dans le ministère, s'occupait principalement de la direction des consciences, et de la composition d'ouvrages édifiants. On a de lui : I. *Abrégé de la Somme de saint Thomas.* II. *La Clef du pur amour.* III. *L'Oraison du cœur.* IV. *La Vie cachée.* V. *La Vie de la mère Madeleine de la Trinité.* On a prétendu que dans ces ouvrages mystiques, il tendait au quicquisme. Dans une matière aussi délicate, la limite qui sépare la vérité de l'erreur est difficile à fixer ; et, sur cela, nous nous abstenons de prononcer ; mais nous ne craignons pas de faire un autre reproche à Piny sur son mauvais style et ses incorrections. Ce religieux mourut en 1709. L.—.

PIO (BATTISTA), poète latin et philologue, naquit à Bologne, au XV^e siècle. Disciple de Philippe Berroaldo, il puisa dans les leçons et l'exemple de son maître, avec le

goût de l'érudition, ces formes barbares, que les bons écrivains commençaient à bannir de leurs ouvrages, et dont lui-même chercha vainement à se corriger dans la suite, par la lecture de Cicéron. Ayant achevé ses études, il reçut, en 1494, le laurier dans la faculté de philosophie, et ouvrit une école de grammaire. Faute d'élèves, il fut bientôt obligé de se transporter à Milan, où ses travaux philologiques, mieux appréciés, lui firent une assez grande réputation. Rappelé par le sénat de Bologne, en 1500, il remplit quelque temps à l'Académie une chaire qu'il abandonna pour aller donner des leçons à Bergame et dans d'autres villes. Il fut invité à se rendre à Rome en 1509, et nommé professeur de rhétorique au collège de la Sapience. Ses talents lui valurent la protection du pape Léon X, qui lui donna des marques particulières d'estime. Après la mort de ce pontife, Pio revint à Bologne ; mais, pendant son absence, il avait été remplacé par le bon et savant Romulo Amaseo. Le vieux professeur ne rougit pas de recourir à d'indignes moyens pour supplanter son rival ; mais il ne put y réussir. Le cœur ulcéré, il quitta Bologne pour se rendre à Lucques, d'où le pape Paul III, à son avènement au trône pontifical (1533), le fit revenir à Rome, et le rétablit dans sa chaire à la Sapience, qu'il conserva jusque dans un âge très-avancé. Paul Jove ou Giovio (*Elogia illustr. virorum*) rapporte qu'un jour, après avoir dîné gaiment, Pio tomba sur le livre de Galien, intitulé : *des signes d'une mort prochaine* ; et qu'ayant reconnu un de ces signes dans les taches de ses ongles, il fit sur-le-champ ses dernières dispositions, et s'éteignit quelques instants après, sans maladie et sans

douleur. Ses restes furent déposés dans l'église Saint-Eustache où l'on voyait son épitaphe (1). C'était un homme d'une érudition immense, mais mal digérée; et son langage pédantesque l'avait rendu si ridicule que toute la faveur de Léon X ne put le préserver des railleries de ses contemporains. Quelques-uns d'eux l'introduisirent dans une comédie, où après l'avoir bafoué cruellement, on finissait par lui infliger, en plein théâtre, le châtement alors usité dans les écoles pour les petits enfants. Les vers latins de Pio, quoique médiocres, sont pourtant supérieurs à sa prose, et lui ont mérité les éloges de Bembo et de Giraldi. Mais, pour être juste à l'égard de ce savant, il faut convenir qu'il eut la gloire de former des élèves distingués, parmi lesquels on cite Bernardo Tasso et l'un des Flamini. On doit à Pio des *Notes* sur Columelle, Plaute, Lucain, Horace, Lucrèce, Valerius Flaccus, Ovide (*les Métamorphoses*), et Cicéron (*Lettres à Atticus*). Il a publié la première édition avec un long commentaire de la *Mythologie* de Placcius Fulgence, Milan, 1498, in-fol. (2); et la première, avec date, de *Sidoine Apollinaire*, ibid., 1498, in-fol., accompagnée également d'un commentaire. Enfin on a de lui: I. *Des Élégiés (Eligidia)*, Bologne, 1500 et 1509, in-4°. II. *Annotationes lingue latinæ, græcæque*, ibid., 1505, in-fol. très-rare. Ce recueil des notes de Pio, sur Plaute, Sidoine et Fulgence, augmenté de nouvelles ob-

servations, a été inséré, par ruter, dans le *Thesaurus criticus*, t. I^{er}, p. 353-582. III. *Præfationes gymnasticæ, aliique varii sermones quorum sermonum partim prosa, partim metricorum scriptorum sunt libri sex*, ibid., 1522, in-4°. On trouve quelques pièces de ce poète dans les *Deliciæ*, ainsi que dans les *Illustrium poetar. italor. carmina*. Pour de plus grands détails, on peut consulter Fantuzzi, *Scrittori Bolognesi*, t. VII, p. 31; et Tiraboschi, *Storia della letterat. ital.* VII, 1546.

W—s.

PIOLA (PELLEGRÒ), peintre, natif à Gênes en 1617, d'une famille qui avait déjà produit deux artistes d'un vrai talent. Le premier, nommé *Jean-Grégoire*, né en 1582, se fit une réputation par les miniatures dont il ornait les manuscrits. Il mourut à Marseille en 1625. Le second, nommé *Pierre-François*, né en 1565, fut élève de la Sofonisba, et mourut à la fleur de l'âge, avec la réputation d'un des meilleurs imitateurs du Cambiaso. — *Pellegrò* était destiné à les surpasser, mais des rivaux jaloux attèrent à ses jours, et il n'avait que 23 ans lorsqu'il mourut assassiné en 1640. Il serait difficile de déterminer exactement la manière de ce jeune artiste, car il étudiait encore et cherchait à former son style sur les modèles les plus parfaits. Une de ses *Madones*, qui existe dans la grande galerie du marquis Brignole, fut donnée par le Franceschini comme un original d'André del Sarto. Raphaël Mengs attribua à Louis Carrache son *Saint Éloi*, qu'on voit dans le quartier des Orfèvres à Gênes. Sa mort prématurée a rendu ses ouvrages extrêmement rares. — *Dominique PIOLA*, peintre et élève du précédent, né en 1628, fut souvent employé par le Capellini dans les ouvrages qu'il con-

(1) On ne connaît ni la date de la naissance, ni celle de la mort de Pio; mais comme on sait qu'il vécut 84 ans, en supposant qu'il en avait trente lorsqu'il ouvrit une école à Bologne en 1494, on peut conjecturer qu'il mourut vers 1548.

(2) *Foy.* Part. FULGENCE, XVI, 164, où cette première édition n'est que mentionnée.

fait aux pinceaux de Valerio Castalli. Il s'attacha d'abord à la manière de ce premier maître, et enfin il s'arrêta à un style qui se rapproche beaucoup de l'école de Pietro di Cortona. On désirerait dans ses compositions des contrastes mieux sentis. Ses formes sont mélangées, elles ne manquent pas d'idéal, mais elles sont privées de beauté. Son clair-obscur est ordinairement peu étudié, et son dessin mou et rond. Il a cependant plusieurs des qualités de Pietro dans la disposition des couleurs, dans la facilité et la prestesse de l'exécution. C'est surtout par le talent spécial de représenter les enfants qu'il se fit une réputation. Il en introduisait dans toutes ses compositions, pour leur donner plus de gaieté, et il en a fait des sujets de frises dans lesquelles il a su mettre de la grâce. Cependant lorsqu'il le veut, il sait s'éloigner de cette manière dont tous les environs de Gênes possèdent une foule d'essais. C'est ainsi que dans son *Miracle de saint Pierre à la porte Speciosa*, qu'il a peint à Carignan, l'architecture, le nu, le mouvement des figures, tout est profondément étudié, et l'effet de cette composition est tel, qu'elle rivalise avec un tableau du Guerchin qui lui sert de pendant. Il sort également de son style ordinaire dans son *Repos de la Sainte Famille* que l'on voit dans l'église de Jésus. Cet artiste, dont les productions nombreuses remplissent la plupart des édifices de la ville et des États de Gênes, mourut en 1703. — Antoine PIOLA, son fils et son élève, naquit à Gênes en 1654. Il avait profité des leçons de son père et marchait avec distinction sur ses traces; mais parvenu à la force de l'âge, et lorsqu'il pouvait se faire un nom dans la peinture, il abandonna cet art pour embrasser une au-

tre carrière. Il mourut en 1715. — Paul-Jérôme PIOLA, second fils de Dominique, naquit en 1666, et fut élève de Carlo Maratta. C'est un des artistes de cette école les plus soigneux et les plus instruits. Il suit la méthode de Maratta pour le soin avec lequel il étudie toutes les parties de ses ouvrages, qu'il exécutait ensuite à loisir; mais il ne poussa pas l'imitation plus loin. Il paraît qu'il s'efforçait surtout de s'approprier la manière des Carrache, qu'il avait beaucoup étudiés pendant son séjour à Rome. On voit la trace de ces études dans le beau tableau de *saint Dominique et saint Ignace*, qu'il a peint dans l'église de Carignano, de même que dans la plupart de ses productions. Il eut aussi un talent particulier pour la peinture à fresque, et son instruction en littérature lui inspira, pour certains palais de Gênes, des compositions savantes et bien entendues. On loue particulièrement le *Parnasse*, qu'il a peint pour Philippe Durazzo, et l'on rapporte que ce seigneur disait: « Qu'il était bien aise de « n'avoir pas fait venir de Naples, « Solimène, puisque Gênes possédait « un tel peintre ». Il mourut à Gênes en 1724. — Jean-Baptiste PIOLA, son frère, ne sut que copier et exécuter les dessins d'autrui. — Dominique PIOLA, son fils, né en 1718, commençait à rivaliser de talent avec ses oncles, lorsqu'il mourut en 1744. Avec lui s'éteignit une famille qui, depuis près de deux siècles, avait cultivé la peinture avec honneur. P—s.

PIORRY (PIERRE-FRANÇOIS), conventionnel, né à Poitiers, vers 1750, était fils d'un huissier de cette ville. Destiné à la carrière du barreau dès sa jeunesse, il fut reçu avocat au Parlement de Paris en 1783, et retourna exercer sa profession au pré-

sidial de Poitiers. Il y avait obtenu peu de succès, et ne s'était fait qu'une clientèle médiocre lorsque survint la révolution. Il était évident qu'il devait en embrasser la cause, et, dès le commencement de 1790, on le vit un des chefs de la garde nationale, puis un des administrateurs du département de la Vienne, qui, en 1791, l'envoya député à l'assemblée législative où il siégea au côté gauche avec les plus exaltés révolutionnaires; mais du reste il ne se fit remarquer que par une dénonciation contre le jury de Poitiers, et une autre contre l'énuigré Fayolle, qui avait annoncé à ses amis une prochaine invasion des armées étrangères. Nommé en septembre 1792, par le même département, député à la Convention nationale, Piorry siégea également dans cette assemblée au sommet de la Montagne, à côté de Marat et de Robespierre. Dans le procès de Louis XVI il vota contre l'appel au peuple, et pour la mort sans sursis à l'exécution. Envoyé au mois de mars suivant comme commissaire dans son propre département, il s'y livra à des abus de pouvoir, à des actes de tyrannie tout-à-fait dignes de cette époque, et pour lesquels il fut dénoncé à la Convention nationale, après la chute de Robespierre, par beaucoup d'habitants qui avaient été ses victimes, et par les administrateurs du département de la Vienne eux-mêmes. Parmi les pièces qui furent produites contre lui, on remarque une lettre qu'il avait adressée à la Société populaire de Poitiers pendant sa mission; nous n'en citerons que le commencement : « Vigoureux sans culottes, je vous ai obtenu le patriote Ingrand pour aller dans vos murs. Songez qu'avec ce bon b.... de montagnard, vous pouvez tout faire, tout briser, tout renverser,

« tout incendier, tout renfermer, tout déporter, tout guillotiner, tout régénérer. Ne lui laissez pas une minute de repos; que par lui tout tremble, tout croule, etc. » Ces plaintes donnèrent lieu à une longue discussion qui fut suivie d'un décret d'accusation contre Piorry. Mais bientôt amnistié par la loi du 3 brumaire, il en fut des iniquités de ce représentant du peuple comme de celles de beaucoup de ses collègues. Il eût fallu que la Convention, qui avait ordonné tant de crimes, se condamnât elle-même. Piorry, qui restait toujours fort attaché au parti du terrorisme, fut encore compromis dans la révolte des 2 et 3 prairial (mai 1795), où on l'accusa d'avoir fait sonner le tocsin contre la Convention nationale, aux écuries d'Orléans, où il avait son domicile. Mais cette affaire n'eut point de suites fâcheuses pour lui. Exclu de la législature par le sort après la session conventionnelle, il fut nommé, par le Directoire, commissaire près les tribunaux d'Anvers, où il eut à se défendre pour sa participation à des complots d'anarchistes avec lesquels il ne cessa jamais d'avoir des rapports. Arrêté et traduit devant un jury d'accusation, il fut acquitté. Nommé bientôt après juge au tribunal d'appel de Trèves, il en devint président de chambre, et conserva ces importantes fonctions jusqu'à la chute du gouvernement impérial en 1814. Alors il ne rentra point en France; et, lorsque la loi de 1816 en exila les régicides, il n'eut besoin que de rester à Liège où il avait fixé son domicile; c'est là qu'il est mort, vers 1840, dans un âge avancé.

M—D j.

PIPELET. Ce nom commun à trois membres de l'Académie royale de chirurgie de Paris, figure dans le

tome XXXIV de cette *Biographie*, ainsi que dans la *Biographie portative des contemporains*, et dans la *Biographie médicale*, avec plusieurs erreurs et omissions que nous devons réparer. — PIPELET (Claude), ou Pipelet I^{er}, né à Coëncy-le-Château, près de Soissons, en 1718, vint étudier la médecine à Paris, où il fut reçu, en 1750, maître en chirurgie, et devint plus tard, directeur de l'Académie royale de chirurgie. Il a fourni au recueil de cette académie plusieurs mémoires importants, entre autres *Sur la ligature de l'épiploon* et *Sur les plaies du bas-ventre*. Quand il eut acquis une fortune suffisante, il céda sa clientèle à son frère, et se vint à la société des grands artistes et des personnes les plus distinguées de cette époque, dont il était l'ami. Homme aimable, il est cité honorablement dans plusieurs mémoires du temps. Il mourut à Paris en 1792. — PIPELET (François), dit Pipelet II, frère du précédent, naquit en 1722 ou 1723, à Coëncy-le-Château, et vint jeune à Paris, où il fut l'ami, le condisciple du célèbre Louis, et retourna dans sa province où il exerça la chirurgie. Sur les instances de son frère et de son ami, il revint dans la capitale, et fut reçu, en 1737, maître en chirurgie et conseiller de cette Académie dont Louis était l'organe. Pipelet en fut plus tard directeur pendant six ans. Ayant eu le bonheur de faire cesser les vomissements chroniques qui menaçaient les jours du duc d'Angoulême, dans son enfance, il obtint la charge honoraire de secrétaire du roi, et fut porté sur la liste des candidats pour l'ordre de Saint-Michel; mais la révolution de 1789 l'empêcha d'en recevoir le cordon. La mort de son frère et celle de

Louis, en 1792, le dégoûtèrent du séjour de Paris et le déterminèrent à retourner dans sa ville natale, dont il était maire; lorsqu'il y mourut, le 14 octobre 1809, à l'âge de 87 ans. Dans les tomes 3^e et 4^e des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*, on en trouve plusieurs de François Pipelet, entre autres *Sur les signes illusoire des hernies épiploïques*, et *Nouvelles observations sur les hernies de la vessie*. Il a laissé beaucoup d'autres manuscrits à son fils, dont l'article suit. — PIPELET (Jean-Baptiste), né à Paris en 1760, parcourut la même carrière que son père et que son oncle; et, s'étant distingué dans la même spécialité, il a été désigné sous le nom de *Pipelet III*. Reçu maître en chirurgie en 1786, il épousa, en 1789, M^{lle} Constance de Theis, dont la célébrité comme poète a rejailli sur lui. Ils étaient membres tous les deux du Lycée des arts. Leur union, n'ayant pas été heureuse, fut dissoute par un divorce, en 1799. Mademoiselle de Theis épousa, en 1803, le comte, depuis prince de Salm-Dyck, nom qu'elle a contribué à illustrer. Pipelet a publié un *Manuel des personnes incommodées de hernies ou descentes, de vices de conformation, ou d'autres infirmités, au moyen duquel il leur sera facile de se diriger elles-mêmes dans l'usage des bandages ou des machines indispensables pour leur traitement*, Paris, 1805, in-12; seconde édition corrigée et augmentée, 1807, in-12. Mentionné dans les *Almanachs impériaux et royaux*, comme chirurgien de la faculté de Paris, et médecin reçu à une autre faculté, Pipelet se retira à Tours, vers 1805, s'y remaria et y mourut en déc. 1823. A—T.

PIRAULT des Chaumes (JEAN-BAPTISTE-VINCENT), jurisconsulte et lit-

térateur, naquit à Paris, le 27 sept. 1767. Après avoir achevé ses études, il se destinait au barreau, mais la révolution de 1789, dont il se montra toujours antagoniste, contraria long-temps ses vues. Il exerça néanmoins quelques années la profession d'avoué, et figura, en 1797, sous le Directoire, comme l'un des défenseurs, devant le conseil de guerre, chargé de prononcer sur la conspiration royaliste de Brotier et la Villeurnoy (voy. ce nom, XLIX, 88). Ce ne fut qu'en 1808, sous le gouvernement monarchique de Napoléon, que Pirault se fit recevoir avocat à la Cour impériale de Paris. Il fut aussi professeur de droit civil à l'Académie de législation, membre de la société philotechnique et de diverses autres sociétés académiques. La révolution de 1830 vint redoubler son exaltation légitimiste pour la branche aînée qui venait de déchoir. Il ne voulut plus demeurer à Paris et se retira à Nanterre, dont il a été maire quelque temps, et où il est mort en octobre 1838. On nous a même assuré que le désordre de sa tête avait influé sur sa conduite morale; qu'il était devenu républicain, qu'il avait dissipé sa fortune et fait mourir sa femme de chagrin, etc. Pirault est auteur de plusieurs ouvrages, la plupart publiés sous le voile de l'anonyme ou avec les seules initiales de son nom: I. *L'Art de plaire*, traduction, en vers français, du poème d'Ovide, *l'Art d'aimer*, et suivi d'une version, aussi en vers français, du *Remède d'amour*, autre poème d'Ovide, avec le texte latin en regard, Paris, 1818, in-12. II. *Voyage à Plombières*, en 1822, suivi du poème latin. *De Thermis Plombariis*; traduit pour la première fois en français, de Joachim

Camerarius, avec le texte en regard (1), ou *Lettre à M. V.*, par P. D. C., Paris, 1823, in-18. III. *Les Amours d'Ovide*, traduction nouvelle en vers, avec l'épigramme, les *Noëls*, suite et complément aux œuvres d'Ovide, traduites par Saint-Ange (voy. ce nom, XXXIX, 528). Paris, 1824, in-12. IV. *Examen d'une controverse au sujet des Grammaires grecques publiées en Allemagne, en Angleterre et en France*. Paris, 1825, in-8° de 4 pages. Cette brochure, extraite de la *Revue encyclopédique*, est une réponse à l'article que feu Burnouf y avait inséré, pour contester à Gail la première réforme dans la conjugaison des verbes grecs; elle mit Pirault en relations assez intimes avec Gail (voy. ce nom, LXV, 21), qu'il y avait traité favorablement. V. *Notice biographique sur feu le comte de Schlaberndorf*, pour servir de complément à la preuve des faits de soustraction de son testament ou codicile, Paris, 1828, in-4° de 10 pages. VI. *Fables nouvelles*, ibid., 1819, in-18. Ce sont des fables politiques, la plupart de l'invention de l'auteur, et précédées d'une introduction où il passe en revue les apologues politiques, depuis Pil-pai et Ésope, jusqu'à La Fontaine, Ginguené et Arnault, en y comprenant les ouvrages allégoriques de Rabelais (voy. ce nom, XXXVI, 477). VII. *Contes et Nouvelles en vers*, par P***, Bruxelles, 1829, in-12 de xu et 212 pages. C'est un recueil de pièces dans le genre érotique, comme la plupart des autres publiés par un grand nombre d'auteurs. VIII. *La Tante supposée*, nouvelle inédite de Michel Cervantes de Saa-

(1) Ce poème latin sur Plombières, imprimé à Venise en 1553, dans le *Traité De Balucis*, n'a pas été cité parmi les ouvrages de Camerarius (voy. t. VI, p. 599).

vedra, traduite pour la première fois en français, suivie de *Gaudebert*, ou *l'Auteur détrompé*, comédie en un acte, en vers, et de 18 nouvelles fables politiques, Paris, 1831, in-12. IX. *Fagona*, ou *le Philosophe*, chronique du royaume de Fez, ibid., 1832, roman politique, 4 vol. in-12. Pirault a laissé plusieurs ouvrages inédits: *Précis de l'histoire politique de l'Europe et des colonies*, de 1729 à 1818. — *Tableau de l'histoire ecclésiastique*, où l'on trouve la chronologie des conciles, des papes et des empereurs jusqu'à Léon XII. — *L'Homme de société*, ou *Dictionnaire de morale et de philosophie*. — *Prudence ne vaut pas folie*, roman philosophique. — *Traduction en vers des Tristes et des Pontiques d'Ovide*, qui aurait entièrement complété celle des œuvres du poète latin, par Saint-Ange. — *Traduction de Pétrone*, en prose et en vers. — *Des Amours des plantes*, premier chant du poème anglais de Darwin (voy. ce nom, X, 556), etc. A—T.

PIRÉ (GUILLAUME Rosniven de), seigneur breton, du XV^e siècle, se fit remarquer par un désintéressement et une noblesse de sentiments dont la tradition se perpétua dans sa famille. A cette époque, quand un chevalier mourait, après s'être distingué par sa bravoure, l'usage était que les plus grands seigneurs, les rois mêmes, sollicitassent l'honneur d'hériter de son cheval de bataille ou de son épée. Le duc d'Orléans, frère de Charles VI, fit demander celle de Jean de Beaumont, offrant en échange une dot considérable à la fille de ce vaillant homme, mort sans fortune. Rosniven de Piré l'épousa, refusa la dot et garda l'épée. — PIRÉ (Guillaume Rosniven de), de la même famille et chambellan du roi Charles VII, usa, fort jeune encore, de la ma-

nière la plus honorable, du crédit que ses services lui avaient procuré auprès de ce prince. Indigné des mauvais traitements que François I^{er}, duc de Bretagne, exerçait envers Gilles, son frère, il représenta au roi que ce prince n'était pas aussi coupable qu'on affectait de le faire paraître; que, s'il avait encouru la haine du duc, c'était pour avoir demandé avec trop de hauteur un apanage en Bretagne; que, si le refus qu'on lui en avait fait l'avait déterminé à recourir à l'appui des Anglais, cette faute aurait trouvé grâce auprès de ses ennemis eux-mêmes, sans son tort d'avoir épousé une riche héritière dont plusieurs d'entre eux avaient recherché la main. Invoquant ensuite des raisons d'Etat, il fit observer que la détention de Gilles ayant amené la rupture de la trêve, son élargissement pourrait adoucir les Anglais et faciliter l'issue des conférences alors entamées en Normandie. Afin d'assurer le succès de sa chaleureuse intervention, il s'était spontanément porté caution de la somme de 10,500 écus pour les frais de cette négociation. Le roi, touché d'un zèle si désintéressé, ainsi que du triste état de Gilles, chargea l'amiral Prigent de Coetivy, qu'il envoya en Bretagne, pour conclure une alliance, de solliciter du duc la liberté de son frère. François feignit de se rendre aux désirs du roi; mais le meurtre de son frère, consommé le 24 avril 1450, ne témoigna que trop de sa dissimulation. Cette conduite cruelle et déloyale détacha Rosniven de Piré de son souverain naturel. Il continua de servir sous Charles VII, Louis XI et Charles VIII, en qualité de chambellan et de capitaine de trente lances des ordonnances. Il avait néanmoins quitté le service de la cour de France pour ce-

lui du duc François II, lorsque, en 1487, les Français mirent le siège devant Saint-Aubin du Cormier, dont il était gouverneur et dont il venait d'achever les fortifications. Dès qu'il s'était vu menacé d'un siège, il s'était livré avec une ardeur infatigable à ces travaux, avait monté les canons, préparé les armes, creusé un étang et approvisionné la ville pour long-temps; mais il avait peu de troupes. La meilleure partie de la garnison, dirigée d'abord sur Nantes, avait, depuis la levée du siège de cette ville, été envoyée à Rennes pour renforcer l'armée qui s'y rassemblait par les soins de Philippe de Montauban (voy. ce nom, LXXIV, 236). Rosniven avait à peine cinquante hommes pour défendre la place. Les Français, au nombre de 4,000, s'en approchèrent sans difficulté, et ils mirent en batterie toute l'artillerie dont ils s'étaient servis au siège de Nantes. Aussitôt que les habitants les aperçurent, ils coururent aux barrières sous prétexte de les défendre, mais la plupart s'enfuirent honteusement dans les bois. Cet exemple fut suivi par quelques soldats de la garnison du château, qui descendirent dans les fossés à l'aide de cordes. Les assiégeants firent trois attaques, l'une du côté de la ville dont ils se rendirent maîtres, une autre du côté de la Celinaie, et la troisième du côté de Fougères. L'artillerie de la place tua soixante hommes; mais celle des ennemis foudroya la place et y fit une brèche considérable. Le gouverneur se fût enseveli sous les murs si la garnison elle-même ne l'avait forcé de capituler. Les Français, admirant son courage, lui permirent de se retirer à Rennes, vic et bagues sauvés. Ce brave officier ne trouva pas parmi les siens les égards que ses ennemis n'avaient pu

lui refuser. Il fut volé la nuit par des gens du parti du duc, et ce qui avait échappé à l'avidité des voleurs lui fut dérobé par deux seigneurs, qui firent vendre publiquement ses équipages à Rennes. Ce ne fut pas là le terme de ses disgrâces. Sa vaisselle d'argent, les bijoux de sa femme lui furent enlevés par les officiers du duc, ses meubles confisqués au profit de Philippe de Montauban, et il fut dépouillé de ses deux charges de gouverneur et de maître des eaux et forêts. Il se plaignit de ce traitement injuste avec la noble hardiesse qu'inspire l'innocence; et, quelque prévenu que fut le duc, il ne put refuser d'entendre un vieil officier dont la conduite était irréprochable. Il lui accorda un sauf-conduit de dix jours, suspendit les procédures commencées contre lui, et quand on les recommença, après avoir prouvé qu'il avait fait tout ce qui était possible pour sauver Saint-Aubin, Piré rappela la part honorable qu'il avait prise à la conquête de la Normandie, les avantages qu'il avait abandonnés en France pour accourir au secours de son souverain, les sommes d'argent que François II lui avait dues à plusieurs reprises, enfin la mort d'un frère et de quatre neveux qu'il avait perdus au service de ce prince. Le duc, honteux d'avoir soupçonné un officier si loyal et si brave, le rétablit dans ses biens et dans ses charges, auxquelles il ajouta celle de maître de son hôtel, que Piré exerça jusqu'à sa mort, dans un âge très-avancé. — PIRÉ (Rosniven de), de la même famille, est auteur d'un *Essai de l'histoire de la Ligue en Bretagne*, formant les tomes III et IV de l'ouvrage publié par l'abbé Desfontaines, sous le titre d'*Histoire des ducs de Bretagne et des différentes révolutions*

arrivées en Bretagne, Paris, 1739, in-12. Desfontaines dit, dans la préface du tome I^{er}, que l'histoire de la ligue lui a été fournie et ne lui a coûté que les soins pénibles de la correction et de la révision du style. L'Essai de Piré se divise en deux parties : la première contient ce qui s'est passé depuis la naissance de la ligue jusqu'à la conversion d'Henri IV, et la seconde, ce qui est arrivé depuis cette époque jusqu'à la fin de la guerre. Les copies manuscrites n'en sont pas rares ; Nantes en possède deux, Saint-Brieuc une, et la Bibliothèque royale une quatrième. Il en existe à la bibliothèque de Rennes trois dont l'une, provenant de la bibliothèque des jésuites, est regardée comme l'autographe et contient une préface fort intéressante, que Desfontaines n'a pas reproduite dans son édition tronquée de 1739. Aussi serait-il à désirer qu'on donnât une nouvelle édition sur cet excellent manuscrit, d'une écriture fort nette et chargé de nombreuses corrections. M. de Kerdanet, dans ses Notices sur les écrivains de la Bretagne, attribue à Piré un ouvrage recherché par sa singularité et ayant pour titre : *la Pogonologie, ou Discours facétieux des barbes : auquel est traitée l'origine, substance, différence, propriété, louange et vilipèdre des barbes*, par R. D. P., Rennes, 1589, in-8°. Quand même cet ouvrage ne serait pas de Regnault d'Orléans, comme le pense Barbier (*Dict. des anonymes*, article 14, 417), il ne pourrait pas être de l'auteur de l'Essai sur l'Histoire de la Ligue, ouvrage écrit vers la fin du XVII^e siècle. Un autre Piré (*P.-M. Rosniven de*), de la même famille que les précédents, a publié, à Rennes, en 1786, deux volumes in-fol. sur la canalisation de la Bretagne : I. *Mémoire sur*

les moyens de se procurer les fonds nécessaires pour la navigation intérieure de la Bretagne. II. Considerations importantes sur la navigation intérieure, proposée en Bretagne, en réponse à diverses objections sur l'emprunt par forme de toutine. P. L.—T.

PIRO (FRANÇOIS-ANTOINE), religieux de l'ordre des Minimes, auteur d'ouvrages philosophiques, naquit à Cosenza, au commencement du XVIII^e siècle. Séduit par les doctrines de Locke, il les adopta avec chaleur, et ce qui est assez ordinaire aux disciples, il exagéra les principes du maître, en donnant comme théorie certaine les hypothèses de celui-ci, dans un livre intitulé : *Riflessioni intorno l'origine delle passioni*. Assez bien accueilli des philosophes, ce livre fut arrêté par la censure de l'inquisition, qui obligea Piro à supprimer tous les exemplaires. Peu après, il conçut le projet de réfuter les principales erreurs de Bayle qui, dans son *Dictionnaire historique*, avait non-seulement rapporté les arguments des Manichéens, mais leur en avait prêté de nouveaux, et n'avait combattu ni les uns ni les autres. Ce fut dans cet esprit qu'il publia à Naples, en 1749, l'ouvrage *Dell' origine del male, contra Bayle, nuovo sistema anti-manicheo*, où il s'efforce de concilier la bonté et la sagesse de Dieu avec l'origine et la nature du mal, en considérant tous les genres de maux comme autant de moyens nécessaires pour que la vertu puisse exister. Ce système, qui n'était d'ailleurs qu'une modification des systèmes de quelques philosophes païens, entre autres de Plutarque, qui pensait que les maux sont des biens véritables, trouva de nombreux contradicteurs, auxquels Piro répondit dans plusieurs opuscules. Il mourut à Naples, vers 1765. A—r.

PIROLI (PROSPER), peintre d'histoire et graveur, naquit en 1761, à Berzonno, petit village du Haut-Novarais. Bien que ses parents fussent pauvres et d'humble condition, ils ne négligèrent rien pour favoriser les dispositions studieuses du jeune Prosper, et l'envoyèrent, à l'âge de neuf ans, à Rome, auprès de son frère aîné, qui avait ouvert un commerce de cuivre dans cette ville. Après avoir achevé son cours de collège, Piroli, qui avait fait marcher de front l'étude du dessin et des lettres, s'adonna exclusivement aux beaux-arts, et entra dans l'atelier d'un peintre siennois, nommé Liborio Guarini, établi à Rome, et dont les travaux rappelaient l'école de Maratta. Mais, au lieu de se laisser entraîner par la manière du maître, il ne tarda pas à se rallier aux nobles efforts qu'avaient déjà tentés Mengs, Battoni, Catherine Kauffmann et autres, pour ramener l'art aux bons préceptes et aux saines traditions. Loin de prendre pour modèles les ouvrages de Liborio Guarini, il étudiait avec ardeur les bas-reliefs, les statues antiques, les chefs-d'œuvre de Raphaël, de Michel-Ange, de Jules Romain et du Dominiquin, dont Rome abonde. Mais comme cette ville, qui renfermait alors plus de peintres qu'elle ne pouvait en employer, n'offrait pas à Piroli les chances d'un avenir heureux, il la quitta en 1794, et alla s'établir à Milan. Là, il fut obligé, pour subvenir à ses besoins, de se mettre aux gages d'un restaurateur de tableaux, et il exerçait cet obscur métier, lorsqu'un graveur en camées, nommé Orioli, qu'il avait connu à Rome, le présenta au prince Rozumowski, qui, possédant à Moscou une riche galerie de tableaux, désirait s'attacher un peintre habile. Il agréa Piroli, et celui-ci partit im-

médiatement. Il était depuis trois ans dans cette ville, lorsqu'un ordre pressant et non motivé de l'empereur l'appela à Saint-Petersbourg. Piroli, troublé par cet appel soudain, et ignorant la part qu'y avait son Mécène, s'achemina en rêvant prison, knout, etc. Aussi fût-ce pour lui une bien agréable surprise d'apprendre, à son arrivée, que, sur la proposition du prince Rozumowski, l'empereur l'avait nommé peintre-restaurateur des tableaux de la galerie impériale, avec des appointements considérables. Piroli remplit sa tâche de la manière la plus satisfaisante. N'ayant d'autre souci que d'amasser une fortune qui lui permît de rentrer dans sa patrie avec une honnête aisance, il usait de la plus grande parcimonie, et vivait loin du monde. Le fruit de ses économies était confié aux révérends pères jésuites, moyennant un faible intérêt. Déjà la somme avait atteint un chiffre assez rond, lorsque la Compagnie, tout-à-coup dissoute et proscrite dans toute l'étendue de l'empire russe, devint insolvable. Piroli ne pouvant se consoler de la perte de son petit trésor, et ayant tenté en vain tout autre moyen de le récupérer, eut l'heureuse idée de s'adresser directement à l'empereur, un jour qu'il visitait la galerie. Alexandre accueillit le peintre avec bonté et lui fit payer, sur sa cassette particulière, le montant de la créance. Redevenu riche par cette libéralité, Piroli demanda et obtint l'autorisation de rentrer dans ses foyers. Il partit en 1817, après quatorze ans de séjour en Russie, et alla se fixer à Milan, qu'il ne quitta plus. Il mourut dans cette ville, le 18 décembre 1831, d'une hernie inguinale, qui s'était déclarée plusieurs années auparavant, et qu'il avait ea-

chée jusqu'à ses derniers instants. Piroli a laissé environ vingt-quatre tableaux qui prouvent un talent formé par l'étude des grands maîtres de l'école romaine. Il les grava tous de sa propre main, et en offrit la collection à l'empereur Nicolas qui lui fit remettre, par le comte Albert Litta, un magnifique anneau. Piroli usa, dans ses gravures, des procédés anciens, avec tant d'habileté, que même les connaisseurs pourraient les prendre pour des œuvres du beau temps de Mantegna. A—v.

PIROMALLI (PAUL), dominicain, natif de Calabre, ayant appris les langues orientales, fut envoyé dans les missions d'Orient. Il séjourna long-temps en Arménie, où il eut le bonheur de ramener à l'Église catholique un grand nombre de schismatiques, d'eutychiens, et le patriarche lui-même, qui l'avait très-mal accueilli. Il alla aussi dans la Géorgie et dans la Perse; puis il se rendit, comme nonce du pape Urbain VIII, dans la Pologne, où les disputes des Arméniens, qui y étaient fort nombreux, avaient produit une vive agitation que Piromalli réussit à calmer. Alors il se mit en route pour l'Italie, mais il fut pris par des corsaires qui le menèrent à Tunis. Ayant été racheté, il alla à Rome rendre compte de sa mission. Le pape lui témoigna publiquement son estime, et le renvoya en Orient. Il y fut évêque de Nackhivan en 1655, et après avoir gouverné cette église pendant neuf ans, il retourna en Italie, où il fut élevé au siège épiscopal de Bisignano, dans le royaume de Naples, et il y mourut en 1667. Piromalli est auteur de plusieurs ouvrages de controverse et de théologie, de deux *Dictionnaires*, dont l'un est latin-persan, et l'autre arménien-latin; enfin d'une *Grammaire*

arménienne, et d'un *Directoire*, estimé pour la correction des livres arméniens. N—L.

PIRRIING (HENRI), savant jésuite, né dans un village de la Francanie, fut un des plus habiles théologiens du XVII^e siècle, et composa les ouvrages les plus estimés et les plus considérables de cette époque sur le droit canonique, intitulés: I. *Jus canonicum nova methodo explicatum, adjunctis aliis questionibus, quæ ad plenam titulorum cognitionem pertinent*, Dillingen, 1674 et 1722, 5 vol. in-fol.; Venise, 1759. II. *Facilis et succincta SS. canonum doctrina*, Venise, 1693, in-4°. Z.

PISAN (THOMAS de), natif de Bologne, ayant été attiré à Venise par un docteur de Forli, qui était devenu conseiller de la république, il en épousa la fille. Les Vénitiens instruits de sa capacité, le firent aussi conseiller de leur république. La réputation de son profond savoir porta le roi de France, Charles V, et le roi de Hongrie, à désirer qu'il entrât à leur service. Le mérite personnel de Charles-le-Sage, et le désir de voir l'Université de Paris, le déterminèrent en faveur de la France. Charles V, ayant connu par lui-même le mérite de cet étranger, suivit ses avis en plusieurs occasions importantes, et lui donna une place dans son conseil avec une pension. Ce fut pour lui obéir que Thomas de Pisan fit venir en France sa femme et ses enfants, lesquels étant habillés magnifiquement à la lombarde, furent reçus très-gracieusement au Louvre, vers 1370. La faveur de Pisan dura autant que ce monarque. Mais dès qu'il fut mort, en 1380, le crédit de l'astrologue tomba complètement. On lui retrancha une partie de ses gages, le reste fut mal payé, et ses infirmités le con-

duisirent au tombeau quelques années après. Christine de Pisan, sa fille, assure qu'il mourut à l'heure même qu'il avait prédit (*voy. CHRISTINE DE PISAN, VIII, 476*). Charles V lui donnait cent francs de gages par mois; ce qui revient à peu près à sept cents livres d'aujourd'hui; il en recevait d'ailleurs de grandes et de fréquentes gratifications, tant l'astrologie judiciaire était alors en crédit auprès des princes les plus sages et les plus élevés. N—L.

PISANI (Louis), doge de Venise, naquit dans cette ville, vers 1665, d'une ancienne famille qui avait déjà fourni à la république plusieurs hommes illustres (*v. PISANI, XXXIV, 511*). Élu, en 1735, en remplacement de Charles Ruzzini, mort au mois de janvier, il arriva à la dignité suprême au milieu des conjonctures les plus difficiles et lorsque la république commençait à marcher vers sa ruine. Les prétentions exagérées de la Turquie, les dispositions peu bienveillantes de quelques puissances italiennes, les différends avec la France et l'Autriche au sujet des dommages éprouvés pendant la guerre, et surtout le rapide déclin du commerce, tels étaient les principaux symptômes de la décadence vénitienne à cette époque. Les ports de Trieste et d'Ancône ayant été déclarés libres par les souverains respectifs de ces villes, le sénat crut paralyser les conséquences de ces dispositions en statuant que Venise aussi serait un port franc. A cette occasion il fut établi une magistrature composée de sept membres, cinq patriciens et deux simples citoyens, auxquels on donna le nom de *Savj al commercio*. Ce conseil fut chargé de régler la franchise du port de Venise, avec les modifications et restrictions

qu'exigeait l'intérêt de l'État. Mais l'effet ne répondit pas aux espérances, et bientôt le commerce éprouva de nouvelles entraves. La foire que le pape Clément XII avait établie à Sinigaglia, dans le duché d'Urbino, ayant acquis en peu de temps une grande importance, la république alarmée défendit à ses sujets de s'y rendre. Le pape usa de représailles, en interdisant toute relation commerciale entre ses États et ceux de Venise. Ces prohibitions réciproques, après avoir duré quelques années, furent levées sous le pontificat de Benoît XIV. Tandis que le sénat s'efforçait, mais en vain, de relever son commerce, et sollicitait, avec aussi peu de succès, le paiement des sommes considérables qui étaient dues à la république, par les cours de Versailles et de Vienne, la situation se compliqua encore par un différend survenu, en 1741, avec la Porte Ottomane. Le pacha, qui commandait sur la frontière (*voyez l'Histoire de Venise par Daru*), prétendit avoir à se plaindre des Vénitiens; et les ministres du sultan, sans vouloir admettre aucune des explications qu'on s'empressait d'offrir sur tous les points allégués, parlèrent de faire entrer 25,000 hommes dans la Dalmatie, à moins que la république ne réparât tout le dommage, évalué, par le pacha, à 800,000 sequins. Il fallut négocier, non sur la nature des faits, mais sur le chiffre, et l'on se félicita qu'il fût réduit à 160,000 sequins. Ainsi le gouvernement vénitien livrait le secret de sa faiblesse en cédant aux prétentions absurdes d'une puissance qui n'avait déjà plus elle-même que le souvenir de sa splendeur. Cette même année, 1741, le doge Pisani mourut, et il eut pour successeur Pierre Grimani. — PISANI, dernier

ambassadeur de Venise auprès de Louis XVI, était de la même famille. Il montra beaucoup de zèle et de dévouement à ce prince dans les périls auxquels l'exposèrent les premiers désordres de la révolution. A—v.

PISCATOR. Voy. au tom. XIV, FISCHEU, dont le mot *Piscator* est la traduction latine.

PISON, consul romain sous le règne d'Auguste, fut gouverneur de la Syrie sous celui de Tibère. Tacite pense que cet empereur ne l'avait envoyé dans cette contrée que pour y surveiller et contrarier les opérations militaires de Germanicus, et qu'il finit par lui donner secrètement l'ordre de l'empoisonner, ce dont cet homme vil et cruel, secondé par son épouse Plancine, s'acquitta avec autant de bassesse que de perfidie. Lorsque le crime fut consommé, il envoya à Rome son fils Lucius, qui fut assez bien reçu par Tibère ; mais s'y étant ensuite rendu lui-même avec sa femme et un grand cortège, il fut, dès le lendemain, accusé devant le Sénat, par un nommé Fulcinus Trio, qui ne parut d'abord vouloir l'attaquer que pour l'irrégularité de ses mœurs scandaleuses. Mais bientôt deux amis de Germanicus, s'étant réunis à sa veuve Agrippine, l'accusèrent hautement devant le sénat d'avoir empoisonné le héros de cette époque, et, secondés par la clameur publique autant que par les paroles fausses et ambiguës de Tibère, ils étaient près d'obtenir une condamnation, lorsque Pison se fit lui-même justice et se donna la mort en sortant du sénat (voy. TIBÈRE, XLVI. 10). Selon le témoignage de Tacite, ce fut l'empereur qui le fit tuer secrètement, de crainte qu'il ne produisît les ordres écrits qu'il avait reçus pour le meurtre de Germanicus et plusieurs crimes du même genre. Sa

femme Plancine, qui l'avait plus spécialement secondé pour l'exécution de celui-là, l'assura, tant qu'ils conservèrent un peu d'espérance, qu'elle serait la compagne de sa vie et de sa mort, mais lorsque tout espoir fut perdu, cette femme méprisante l'abandonna pour obtenir sa grâce personnelle par la protection de l'impératrice Livie. L'ayant obtenue, elle l'accusa elle-même, et, après sa mort, elle devint l'instrument des persécutions impériales contre la malheureuse Agrippine et ses enfants. Pison était un homme fort dur et plein d'orgueil. On rapporte de lui, parmi beaucoup de faits d'une atroce cruauté, qu'ayant un jour condamné à mort un soldat accusé d'avoir fait périr son camarade, il ne voulut pas donner au condamné un seul instant pour produire les preuves de son innocence. Ce malheureux allait être mis à mort, lorsque l'homme qu'on l'accusait d'avoir tué, reparut subitement. Alors le centurion chargé de l'exécution s'empressa de mettre le condamné en liberté ; et les deux soldats pleins de joie se présentèrent ensemble devant le juge, aux applaudissements de la multitude qui ne doutait point que Pison ne fût également satisfait de pouvoir revenir sur une décision aussi atrocement inique ; mais loin de là, cet homme féroce remonte sur son tribunal, écumant de rage, et il prononce à l'instant ce nouvel arrêt de mort : « Toi, dit-il au premier soldat, tu vas mourir, parce que tu as déjà été condamné ; toi, dit-il à l'autre, tu mourras, parce que tu es cause par ton retard de la mort de ton camarade ; et toi aussi, dit-il au centurion, parce qu'ayant eu ordre de faire mourir ce soldat, tu n'as pas obéi. » Et il fit à l'instant même exécuter sous ses yeux cette horrible

sentence. — Petitot (*voy. ce nom, dans ce vol., p. 13 et 15*) a composé une tragédie intitulée : *la Conjuration de Pison*, qui fut jouée au Théâtre-Français, en 1795, avec peu de succès, et qui n'a pas été imprimée. M—Dj.

PISON (JACQUES), poète latin du XVI^e siècle, né en Transylvanie, fut l'ami intime d'Érasme. Envoyé avec son frère à Rome, il s'y distingua tellement que Jules II et Léon X lui confièrent des missions de la plus haute importance. L'empereur Maximilien lui accorda la couronne, comme poète-lauréat. Étant revenu dans sa patrie, il fut nommé instituteur du jeune Louis, roi de Hongrie. On voit par la lettre (118^o) qu'Érasme lui écrivit, en 1509, que la plus intime amitié régnait entre les deux savants. Dans une autre lettre (838^o), écrite en 1526, Érasme lui fait ses remerciements pour deux anciennes médailles qu'il lui avait adressées. Le pape Jules II avait envoyé Pison à Sigismond, roi de Pologne, comme l'apprend une lettre que ce légat écrivit de Wilna à Rome, à Jean Coritius. Pendant que Pison était instituteur du jeune roi Louis, Érasme écrivait de Louvain à Jean Thurso, évêque de Breslau : *Jacobi Pisonis, cujus memoriam mihi refricas, tam jucunda est recordatio, quam olim Romæ jucunda fuit consuetudo. Quid enim illo doctius, aut quid festivius? Ego hunc præceptorem magis gratulor serenissimo regi vestro, quam regnum ipsum.* (Lettre 407.) Dantiscus écrivait :

Piso etiam nostro vir in ævo doctus et acer.
Magnorum nuper qui multa negotia regum
Tractabat, quod si stricto pede, sive soluto
Aggreditur quicquam, nil est exactius.

Ursinus Velius, Conrad Celtes et les autres savants de cette époque ont parlé dans les mêmes termes de Pison. Après la malheureuse bataille

de Mohacs, il mourut, ne pouvant survivre au roi dont il avait été l'instituteur. Le 10 déc. 1527, son ami, Ursinus Velius écrivait à Érasme : *Piso, mense Martio, spoliatus bonis omnibus, credo, animi dolore, Posonii diem suum obiit.* Ses poésies manuscrites se trouvent à la bibliothèque de l'Université d'Offen. G. Werner, son ami, en a publié une partie sous ce titre : *Jacob, Pisonis Transylvani, oratoris et poetæ excellentis, Schedia, Vienne, 1554.* G—v.

PISON-du-Galand était avocat à Grenoble avant la révolution, dont, comme tant de gens de sa profession, il épousa la cause avec beaucoup d'ardeur. Nommé en conséquence député du tiers-état du Dauphiné aux États-Généraux de 1789, il prit une grande part, dès le commencement, aux discussions relatives à la réunion des ordres, ainsi qu'au renvoi des troupes avant l'insurrection du 14 juillet. Il appuya fortement pour cela les notions de Mirabeau, de Silvery, de Dandré, etc., ce qui lui acquit une certaine réputation, sans que cependant il parût fréquemment à la tribune. Nommé secrétaire sous la présidence de Bailly, il se lia intimement avec ce député, dont le caractère et les opinions avaient beaucoup de rapport avec les siennes, et il fut en quelque sorte son bras droit et son conseil dans la fameuse séance du Jeu-de-Paume. Enfin, comme lui, il concourut de tout son pouvoir au renversement de l'édifice monarchique; mais, comme lui, il recula devant des désordres et des crimes qu'il n'avait pas prévus. Il ne donna jamais dans les partis ontrés, et parut surtout vouloir balancer l'influence de la capitale par celle des provinces. Le 29 octobre 1789, il combattit le projet de faire dépendre de la condition

d'une propriété territoriale, l'éligibilité à la représentation nationale. Dans les différents rapports qu'il fit, au nom du comité des domaines, il montra beaucoup de mesure et de modération, notamment le 14 février 1791, jour où il fut le rapporteur de l'affaire du domaine de Fénéstranges. Il s'exprima dans les termes les plus mesurés; mais il n'en conclut pas moins au retour à l'État de ce domaine, que la famille de Polignac possédait depuis 1781, et il préluda ainsi aux spoliations révolutionnaires qui devaient bientôt signaler cette époque(1). Le 20 août de la même année, Pison-du-Galand présenta le plan d'une administration forestière, qui fut adoptée. Il reentra dans l'obscurité après la session, et se tint soigneusement caché pendant le règne de la terreur, ce qui seul put le soustraire au sort de son compatriote et ami Barnave. Il ne reparut qu'après le 9 thermidor, et fut nommé, en mars 1797, par le département de l'Isère, député au conseil des Cinq-Cents, dont il fut élu secrétaire dès les premières séances. Les proscriptions du 18 fructidor ne l'atteignirent point, et il se rangea dès-lors complètement du parti qui avait triomphé. Le 15 octobre, il présenta une motion d'ordre pour la célébration du décadi par des jeux, des fêtes, des exercices populaires, et,

(1) La famille de Polignac était propriétaire du domaine de Fènes rangé de puis 1781, et elle avait payé réellement une moitié de sa valeur, estimée 800 mille francs, et l'autre moitié en sacrifiant au profit du trésor royal une rente de 30 mille francs qui avait été accordée par le roi à madame de Polignac, comme gouvernante des enfants de France. Si quelque chose, dans cette affaire, pouvait être regardé comme une donation, il faut considérer que ce n'en était qu'une faible partie, et que d'ailleurs, à cette époque, personne ne pouvait contester à Louis XVI le droit d'un pareil acte de munificence.

le 21 mars 1798, il fut élu président. Durant cette session, il s'occupa beaucoup de finances, fut membre du comité de ce nom, et fit plusieurs rapports sur cet objet. Réélu au Corps législatif sous la constitution consulaire, il renonça à ces fonctions en déc. 1801, pour raison de santé; et, s'étant retiré dans son département, il y fut nommé juge à la cour d'appel de Grenoble, place qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée dans les premières années du gouvernement impérial.

M—D j.

PISSAREF (ALEXANDRE), jeune poète russe, qui donnait les plus belles espérances, naquit à Moscou en 1801. Doué de la mémoire la plus étonnante, il avait décélé, dès sa plus tendre enfance, un esprit au-dessus de son âge. Après avoir fait ses études dans la pension noble de l'université, à Moscou, il débuta, en 1821, dans la carrière poétique, et choisit le genre lyrique, qui était le plus en rapport avec son ardente imagination. Mais il le quitta bientôt pour s'adonner entièrement à la littérature dramatique. Ses essais dans ce genre, surtout sa comédie historique, intitulée *Colomb*, dont il n'a malheureusement laissé que le premier acte, firent espérer qu'il avait frayé une nouvelle route à cet art. Il voulait, disait-il, arracher le poignard des mains de Melpomène, pour le rendre aux mains de Thalie; non qu'il prétendit reléguer la comédie dans le genre du drame larmoyant, mais il voulait briser le masque séduisant du vice, et le montrer à nu dans toute sa laideur. Pissaref mourut à Moscou, en déc. 1828, à peine âgé de 27 ans. M. Serge Clinka, littérateur distingué, lui a consacré une notice nécrologique, reproduite dans le *Bulletin du Nord*.

PISSOT (NOEL-LAURENT), né à Paris vers 1770, exerça long-temps, dans cette ville, le commerce de la librairie dans lequel son père s'était ruiné, et n'y fut pas plus heureux. Il se fit successivement l'éditeur de beaucoup de livres et en composa lui-même un grand nombre, ce qui lui profita peu, car il mourut à l'hôpital, le 15 mars 1815. Ses écrits sont : I. *Marcellin, ou les Épreuves du monde*, Paris, 1800, 1 vol. in-18. II. *La Galerie anglaise, ou Recueil de traits plaisants, anecdotes, etc., retracés à dessein de caractériser cette nation, extrait du portefeuille d'un émigré français*, Paris, 1802, in-18. III. *Vocabulaire de l'histoire moderne*, Paris, 1803, in-8°. IV. *L'Amour dans l'île des Amazones, mé odrame en 1 acte*, Paris, 1803. V. *Histoire du clergé pendant la révolution* (anonyme), Paris, 1803, 2 vol. in-12. VI. *Les friponneries de Londres mises au jour, ou Publication des artifices, tours d'adresse, ruses et scélératesses employées journellement dans cette ville, suivies de remarques curieuses, d'anecdotes piquantes et intéressantes sur Londres et ses habitants, ouvrage utile aux jeunes personnes des deux sexes et aux étrangers, leur indiquant les moyens de se garantir des pièges et fraudes des filous et escrocs dont cette capitale abonde*, Paris, 1805, in-12. VII. *Manuel du culte catholique*, nouvelle édition, 1810, in 12. VIII. *Précis historique sur les Cosaques, nation sous la domination des Russes*, Paris, 1812, in-8°. IX. *Adieux de la Samaritaine aux bons Parisiens, contenant quelques détails sur ce qu'elle a vu et entendu pendant deux cents ans qu'elle a demeuré dans son château du Pont-Neuf*, Paris, 1813, in-18. X. *Célestine, ou les Épreuves de l'amour, histoire véridique et intéressante*, Paris, 1813, in-

18. XI. *Le Mea culpa de Napoléon Buonaparte, aveu de ses perfidies et de ses cruautés, suivi de la relation véridique de ce qui s'est passé à l'enlèvement et à la mort du duc d'Enghien*, Paris, 1814, in-8°. XII. *Sièges soutenus par la ville de Paris, depuis l'invasion des Romains jusqu'au 30 mars 1814*, Paris, 1815, in-8°. XIII. *Cérémonial de la cour de France, ou Description historique de ses grandes dignités, charges et titres d'honneur, etc., suivi de la description du sacre de Louis XVI et du festin royal, etc.*, Paris, 1816, in-18. XIV. *Les véritables prophéties de Michel Nostradamus, en concordance avec les événements de la révolution pendant les années 1789, 1790, et suivantes, jusques et y compris le retour de S. M. Louis XVIII*, Paris, 1816, 2 vol. in-12. M—dj.

PISTORIS ou **PISTORIUS** (JEAN), médecin, né à Nîmes dans la dernière moitié du XVI^e siècle, selon Astruc, fut reçu docteur à Montpellier en 1605, et vint pratiquer dans sa ville natale. Il a publié : *Microcosmus, seu liber cephalo-anatomicus de proportione utriusque mundi in cuius calce reviviscit Pelops*, Lyon, 1612, in-8°. C'est une description apologétique du cerveau. *petit monde*, qui renferme, suivant l'auteur, un abrégé de l'univers. On lui attribue encore, mais avec peu de fondement : *Consilium anti-podagricum*, Halberstadt, 1659, in-4°. V. S. L.

PITTI Bonaccorso, aventurier et auteur italien, fils de Néri de la famille des Pitti de Florence, perdit son père en 1374, et résolut dès-lors de chercher fortune dans le monde, comme tant d'autres de ses compatriotes, qui, sous le nom de Lombards, se répandaient dans toute l'Europe, se livraient à des spéculations mercantiles, à l'agiotage, au jeu,

se chargeaient d'opérations de banque, formaient des associations, et se rendaient nécessaires à des gouvernements ignorants, à des princes qu'ils tiraient, à leurs dépens, de leurs embarras financiers. Bonaccorso se joignit à un compatriote, Matteo Tinghi, qui voyageait à titre de négociant et de joueur. Étant à Avignon, ils furent arrêtés par ordre du pape, qui avait à se plaindre des Florentins. Ils fournirent une caution à l'aide des négociants italiens qui étaient dans la ville, et ne s'en échappèrent pas moins au risque de compromettre leurs garants. Ils retournèrent en Italie. A Venise, ils achetèrent une cargaison de safran pour la vendre en Hongrie. Dans ce pays, Bonaccorso étant tombé malade, son compagnon, plus sensible à l'intérêt qu'à l'amitié, abandonna son jeune compatriote. Celui-ci, réduit à la misère, alla trouver un Florentin qui était directeur de la Monnaie. Des juifs et des Allemands s'assemblaient chez lui; on jona, et Bonaccorso, en plusieurs soirées, gagna 1,200 florins d'or. Il avoue qu'il n'était allé chez le maître de la Monnaie qu'avec 52 deniers dans la poche. Il acheta des chevaux, fréta un bâtiment, et revint à Venise. En Italie, il vendit ses chevaux, perdit au jeu une partie de son argent, et retourna à Florence pour prendre part aux dissensions entre les guelfes et les gibelins. Il était dans le parti des premiers; ayant tué en place publique un gibelin qui avait crié: A bas les guelfes! il se sauva à Pise; là, il se réunit à d'autres guelfes fugitifs, et marcha avec eux sur Florence. Pris par une patrouille ennemie, il faillit être tué; mais, à force de ruse, il recouvra la liberté. Une rixe qu'il eut à Pise avec un ennemi des guelfes, et dans laquelle son adversaire

perdit la vie, le força de chercher son salut dans la fuite. A Lucques et à Gênes, il eut recours à sa ressource habituelle, le jeu, et, s'étant remis en fonds par ce moyen, il se rendit de nouveau en France (1380). Il s'était associé, pour ce voyage, avec un autre Lombard, Bernard di Cino, dont il fut en quelque sorte le commis. Celui-ci l'envoya par spéculation, avec 2,000 florins d'or, à Bruxelles, à la cour du duc de Brabant, qui donnait des fêtes splendides et jouait gros jeu. Le Lombard fut bien accueilli, perdit tout son argent, et dut s'estimer heureux que le duc de Brabant, par pitié, voulut bien lui prêter 500 florins pour s'en aller. Les Lombards se chargeaient de toute sorte d'affaires. Bernard di Cino avait entrepris de traiter de la rançon du duc Jean de Bretagne, prisonnier en Angleterre. Il envoya, à cet effet, Bonaccorso dans ce pays, seulement pour apprendre du duc de Lancastre les conditions de la rançon. De retour à Paris, le négociateur ramassa de l'argent, afin de rendre au duc de Brabant la somme qu'on lui avait prêtée. Il se remit à jouer avec ce duc; puis, ayant su que les bannis pouvaient rentrer à Florence, il retourna dans sa patrie, et s'y livra aux affaires pendant plusieurs années. Sa vie n'était réellement qu'une alternative de revers et de succès: son gouvernement le chargea, en 1394, de traiter avec le sire de Coucy, qui se trouvait à Asti. Celui-ci le garda auprès de lui, et lui proposa de se charger d'une mission secrète, mais importante, pour le duc d'Orléans, à Paris. Pitti accepta, partit à franc étrier, creva plusieurs chevaux, et arriva le neuvième jour à Paris. Il s'attacha au service du duc d'Orléans, toujours en

sa qualité de Lombard, ce qui ne l'empêcha pas de faire des affaires pour son compte. C'est ainsi qu'il vendit des chevaux au roi, et employa l'argent à acheter du vin de Bourgogne; et, comme l'année suivante fut mauvaise, il vendit son vin avec un gros bénéfice. Il accompagna les ducs d'Orléans, de Bourgogne et de Berry à Avignon, où ces princes étaient allés, comme ambassadeurs du roi de France, pour essayer, mais sans succès, une conciliation entre l'anti-pape Benoît XIII qui y résidait, et le pape Boniface IX. De retour à Paris, Bonaccorso fit le Lombard plus que jamais, jouant pour son compte et pour celui de son maître, le duc d'Orléans, dans les grandes sociétés. Mais, ayant eu, dans une de ces réunions, un bonheur extraordinaire, en jouant contre le vicomte de Montluc qui ne fit que perdre, il fut insulté par celui-ci qui le traita de fripon. Le Lombard répliqua avec hauteur, fut poursuivi par un bâtard du vicomte, puis soustrait à la vengeance du courtisan par son protecteur, le duc d'Orléans. Il fallut que le roi interposât son autorité pour apaiser les deux joueurs. En 1396, Bonaccorso retourna à Florence. Le reste de sa vie ne présente plus d'aventures remarquables. Il mourut dans le commencement du XV^e siècle. Il a écrit, dans les derniers temps de sa vie, des mémoires sur cette suite de voyages, d'aventures et d'accidents, qui ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils font connaître les mœurs singulières de ces aventuriers lombards, auxquels les princes et les nobles avançaient des fonds, se mettant de moitié pour les spéculations mercantiles et pour le jeu. Ces mémoires, publiés trois siècles après avoir été écrits : *Cronica di Buonaccorso Pitti, con annotazioni*, Flo-

rence, 1720, in-4^o, ont néanmoins excité un vif intérêt.

D—G.

PIXERÉCOURT (RENÉ-CHARLES GUILBERT de), fécond auteur dramatique, surnommé le *Shakspeare* ou le *Corneille des boulevards*, mais qui ne peut sans doute pas plus être mis en parallèle avec l'un qu'avec l'autre de ces deux grands poètes tragiques, naquit le 22 janvier 1773, à Nancy (1), d'une famille noble. Il était si frêle et si délicat en venant au monde, que l'on désespéra long-temps de le conserver à la vie, et que l'on fut obligé de l'envoyer respirer pendant quatre ans l'air de la campagne dans le village de Pompey, qu'habitaient ses grands parents. Là, il fut confié aux soins affectueux d'une femme nommée Jeanne Debiège, à laquelle il voua une tendresse d'autant plus vive qu'il fut traité depuis avec moins d'indulgence dans sa famille; car ramené à Nancy, au moment où son intelligence commençait à s'ouvrir, il trouva, au lieu de caresses, une excessive sévérité. Son père, ancien capitaine au régiment de Royal-Roussillon, avait, non moins par caractère et par principe que par habitude, toute la rudesse d'un vieux militaire, et la faisait surtout sentir au jeune René, qui cependant était fils unique. Les frères des écoles chrétiennes furent ses premiers maîtres, et un moine, du nom de Munier, fut son directeur. Celui-ci s'efforça de tempérer, par la douceur de son langage et de ses manières, ce qu'il y avait d'âpre et de dur dans les traitements paternels. Il gagna ainsi la confiance de l'enfant et put lui inculquer profondément des sentiments religieux. Pendant dix ans, ce vénérable ecclésiaste-

(1) On a dit, mais à tort, qu'il était né à Pixérécourt, petit village situé près de Nancy, et dont son père était seigneur.

tique fut son seul ami, son unique mentor, et il lui sauva deux fois la vie. Aussi est-il permis de croire que si l'auteur dramatique n'a jamais, dans sa longue carrière théâtrale, blessé la religion et les mœurs, il doit partager le mérite de cette réserve avec le bon père Munier. Pixérécourt fit ses études, d'une manière brillante, au collège de Nancy et il obtint en rhétorique le prix d'excellence, ce qui lui donna le droit de prononcer le discours d'usage en présence de l'élite de la ville. Il n'avait cependant alors que douze ans. Sa joie fut si vive, qu'il faillit en mourir; elle lui causa une violente hémorragie qu'on eut beaucoup de peine à arrêter. C'est que dès-lors commençait à se manifester en lui cette vanité, cet amour de l'éloge, *laudum immensa cupido*, qui fut un des traits les plus saillants de son caractère. Le cours de collège fini, Pixérécourt étudia le droit, et il comptait suivre la carrière du barreau, lorsque la révolution éclata. Son père, fort attaché à la monarchie et encore plus à sa noblesse, car, pour lui donner plus de relief, il s'était presque ruiné pen d'années auparavant, en achetant la terre de Saint-Vallier, dans les Vosges, qui était fort pauvre en revenus, mais par contre fort riche en magnifiques droits féodaux; son père, disons-nous, fut un des premiers à émigrer et à s'enrôler dans l'armée des princes. René le suivit à Coblenz en 1791, et fit la campagne de l'année suivante dans le régiment de Bretagne, à l'armée du duc de Bourbon. Mais un beau jour, le cœur plein de l'image d'une jeune fille qu'il aimait, il jeta son uniforme aux orties, revint bravement à Nancy, malgré les lois contre les émigrés, épousa sa fiancée et prit avec elle la route

de Paris, où il espérait exploiter son talent pour les compositions théâtrales. Cette escapade de jeune homme pouvait lui devenir doublement fatale; car d'un côté, en se mariant sans l'aveu de son père, il perdait tout espoir d'obtenir désormais de lui quelques secours, et de l'autre, en venant dans la capitale à l'époque même où le tribunal révolutionnaire fonctionnait avec toute sa terrible activité, il risquait à chaque instant d'être découvert. La misère et l'échafaud, telle fut donc la double perspective qui dut troubler ses beaux rêves. Cependant, à force d'économie et de travail, il conjura la première, et il évita le second en cachant quelque temps le *grand* nom de Pixérécourt et en se faisant prudemment appeler Guilbert tout court (2). A peine arrivé à Paris, il porta à différents théâtres les pièces qu'il avait en portefeuille, et en composa de nouvelles dans l'attente que les premières seraient jouées; mais il eut beau employer tout ce que la nature lui avait donné d'activité et d'esprit d'intrigue, il ne put, pendant l'espace de cinq ans, obtenir l'honneur d'une seule représentation. Plusieurs de ces pièces avaient cependant été reçues, mais toujours quelque obstacle était venu empêcher de les mettre à l'étude. Il en résulta pour le malheureux dramaturge, qui, par surcroît de mi-

(2) Voici les variantes successives de sa signature : *Guilbert*, pendant la révolution; *Guilbert-Pixérécourt*, pendant le consulat; *Guilbert de Pixérécourt*, sous l'empire et la restauration; enfin *G. de Pixérécourt*. Il adopta cette dernière forme lorsque la *Biographie des Contemporains* eut prétendu que le nom de *Pixérécourt* n'était qu'un nom d'emprunt, selon l'usage assez ordinaire aux Lorrains, de se baptiser du nom de leur village. En n'accordant plus au mot *Guilbert* qu'une simple initiale, il protestait tacitement contre une allégation qui attentait à la noblesse de son origine.

sère, était devenu père, un dénuement si complet, qu'il fut obligé de se mettre aux gages d'un marchand de la rue Saint-Martin, nommé Sauton, et d'enluminer des éventails du matin au soir. Pendant dix-huit mois, il exerça cette modeste profession pour quarante sous par jour, et cela jusqu'à ce qu'on vint lui annoncer que sa comédie des *Petits Auvergnats* serait enfin jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique. La première représentation eut lieu, en effet, le 16 sept. 1797, et obtint un succès, mérité moins par le talent de l'auteur que par sa longue résignation, par sa force de volonté, sa ténacité au travail et son admirable persévérance. Ce fut pour lui un bien beau jour, après cinq ans de privations et de secrètes terreurs. Depuis ce moment, tous les théâtres secondaires lui ouvrirent leurs portes et représentèrent quelquefois simultanément plusieurs de ses pièces. Le nombre de celles qui ont été jouées ne s'élève pas à moins de quatre-vingt-quatre, offrant ensemble une somme totale de trente mille représentations. Certes, pour avoir une pareille vogue, ces pièces ne devaient pas être dénuées de tout mérite; mais en général on ne comprend guère, en les lisant, qu'elles aient joui pendant trente ans d'une si immense popularité. Il en est même qui ont eu plusieurs éditions dans une seule année et qui ont été traduites dans différentes langues de l'Europe. — On a dit que Pixérécourt était le père du mélodrame. C'est une erreur. Non-seulement ce genre de pièces existait dès les premières années de la révolution, mais le mot même était déjà connu, car on le trouve au frontispice d'une pièce de Loaisel de Tréogaté (voy. LOAISEL, XXIV, 594), imprimée en 1797, sous le titre de

La Forêt périlleuse, ou les Brigands de la Calabre. Ce serait donc à cet auteur que reviendrait l'honneur, si honneur il y a, d'avoir inventé le mélodrame. Mais si Pixérécourt n'a fait que suivre une voie déjà tracée, il faut avouer qu'il n'a pas peu contribué à la rendre moins difficile. Plusieurs de ses pièces sont remarquables par la clarté de l'exposition, la conduite, l'entente des effets, l'enchaînement progressif et bien ménagé des événements, par la nouveauté hardie et cependant vraisemblable de quelques moyens. Les sujets de ses drames sont en général empruntés aux romans les plus célèbres de l'époque; d'autres sont tirés de l'histoire ou des chroniques, quelques-uns enfin, et c'est le plus petit nombre, sont de l'invention de Pixérécourt. Son style, sans être aussi mauvais que celui de ses devanciers, est souvent tendu, enflé, et *périphrasier*; mais il convenait ainsi parfaitement au public qui devait en être juge, car pour les habitués des théâtres du boulevard, un style simple, châtié, naturel, eût produit beaucoup moins d'effet, que des phrases ronflantes, des circonlocutions ampoulées, des épithètes multipliées et sonores. C'est donc plutôt par nécessité que par choix, que Pixérécourt tomba dans les défauts qu'on lui reproche à bon droit. Nous croyons toutefois que le succès de ses pièces est dû surtout au soin minutieux qu'il donnait à la mise en scène. Personne n'entendait mieux que lui l'art de disposer *les machines* et de captiver d'abord par les yeux l'attention du spectateur, qui, dès le lever de la toile, devenait pensif à l'aspect du tableau qu'on lui présentait. Mais s'il est quelque chose qui balance les écarts littéraires de Pixérécourt, c'est sans doute

le sentiment profond de bienséance et de haute moralité qui distingue la plupart de ses productions. On peut dire, avec Charles Nodier, que, suppléant, en l'absence de tout culte, à la chaire muette, elles portaient, sous une forme attrayante pour le peuple, des leçons grandes et profitables, ne faisaient naître que des émulations vertueuses, n'éveillaient que de tendres et généreuses sympathies. Dans les mélodrames de Pixérécourt le crime paraît avec toute sa repoussante laideur, la vertu est parée de toutes les grâces qui la font aimer, l'action de la Providence dans les affaires humaines est relevée par les circonstances les plus vraisemblables et les plus frappantes. Jamais le dénouement n'arrive sans que la vertu soit récompensée et le crime ou le vice justement puni. Notre dramaturge avait, chez les gens du peuple, une telle réputation de grand justicier, qu'un témoin, appelé en Cour d'assises, déposa avoir répondu par ces mots à une proposition criminelle : « Malheureux, tu n'es donc jamais allé à la Gaîté! tu n'as donc jamais vu représenter une pièce de Pixérécourt! » Voici d'ailleurs quelle était l'opinion de celui-ci sur le mélodrame : « C'est, dit-il, avec des idées religieuses et providentielles ; c'est avec des sentiments moraux que je me suis lancé dans la carrière épineuse du théâtre. J'ai étudié les ouvrages de Mercier et de Sedaine; j'ai compris que, pour réussir, il fallait d'abord et avant tout, faire choix d'un sujet dramatique et moral; qu'il fallait ensuite un dialogue naturel, un style simple et vrai, des sentiments délicats, de la probité, du cœur, le mélange heureux de la gaîté, unie à l'intérêt, de la sensibilité,

« la juste récompense de la vertu, et la punition du crime, enfin tout ce qui manque à nos modernes, si orgueilleux et si pauvres de cœur, d'âme et de sentiments. Le théâtre n'est autre, selon moi, que la représentation exacte et véridique de la nature. L'entente de ce qu'on appelle la mise en scène suffit pour faire éviter les écueils dans ce métier si difficile. Le public s'attache aux mots plutôt qu'aux choses. Il faut que l'auteur dramatique sache mettre lui-même sa pièce en scène; j'y ai dû la moitié de mes succès. J'en excepte *Charles-le-Téméraire* et *La Fille de l'Exilé*. J'ai respecté dans mes drames les trois unités, autant qu'il m'a été possible, sur tout celle d'action et de temps. L'unité de lieu est triste et monotone et presque toujours invraisemblable : Sedaine se contentait des deux premières. La rage des écus a établi de nos jours des collaborations fâcheuses, qui produisent tant d'ouvrages insolites, déconsus et vicieux. Pendant trente ans, j'ai travaillé seul; depuis 1830 seulement, j'ai été forcé par les habitudes nouvelles de m'associer, contre mon gré, avec quelques confrères; qu'en est-il résulté? des succès frêles. Ce n'est plus la pensée d'un seul, ce n'est plus un seul jet, tout est en désaccord. Je veux que toute pièce soit coupée en actes et non pas en tableaux. Jadis on choisissait seulement ce qui était bon; mais dans les drames modernes on ne trouve que des crimes monstrueux qui révoltent la morale et la pudeur. Depuis dix ans, on a produit un grand nombre de pièces romantiques, c'est-à-dire mauvaises, dangereuses, immorales, dépourvues d'intérêt et de

« vérité. Eh bien ! au plus fort de ce
 « mauvais genre, j'ai composé *Latude*
 « avec le même goût, les mêmes
 « idées et les mêmes principes qui
 « n'ont dirigé pendant plus de trente
 « ans. Cette pièce a obtenu le même
 « succès que les anciennes. Toute la
 « France y a couru comme jadis au
 « Chien de Montargis, aux Ruines de
 « Babylone, à la Fille de l'Exilé.
 « Pourquoi donc les gens d'aujourd'hui
 « d'hui ne font-ils pas comme moi ?
 « C'est qu'ils n'ont rien de semblable
 « à moi, ni les idées, ni le dialogue,
 « ni la manière de faire un plan ;
 « c'est qu'ils n'ont ni mon cœur, ni
 « ma sensibilité, ni ma conscience.
 « Ce n'est donc pas moi qui ai établi
 « le genre romantique. » Comme on
 le voit, Pixérécourt ne s'épargne pas
 les louanges, et nous n'aurions rien
 à y dire, s'il ne s'était pas vanté de
 n'avoir admis de collaborateurs que
 depuis 1830. Dès 1804, il écrivait, en
 société avec Loaisel de Tréogat, *le*
Grand chasseur, ou *l'Île des Palmiers*,
 et plus tard on trouve son nom ac-
 colé à ceux de plusieurs auteurs dra-
 matiques, tels que Léger, Dubois,
 Antié, Brazier, François Cornu, Méles-
 ville, Victor Ducange. Il fit avec ce der-
 nier *le Jésuite*, drame en trois actes
 et en six tableaux, tiré des *Trois*
filles de la veuve ; et représenté au
 théâtre de la Gaité, le 4 sept. 1830.
 Une telle époque indique assez quel
 esprit règne dans la pièce. Au reste
 comme Pixérécourt ne l'a point admise
 dans le catalogue de son théâtre, nous
 croyons qu'il n'y a eu d'autre part que
 la faiblesse de laisser mettre son nom
 au bas de l'affiche.—Il était trop fêté
 sur les théâtres secondaires pour son-
 ger à les abandonner. Là, il trouvait
 la plus grande docilité dans les ar-
 tistes, une déférence absolue chez les
 différents directeurs, qui lui accor-

dèrent comme à l'envi des gratifica-
 tions, des pensions, etc. ; là, ses ou-
 vrages étaient toujours reçus à l'a-
 vance ; là enfin, il régna pendant
 trente ans comme un roi absolu.
 On ne s'étonne pas après cela qu'il
 n'ait pas ambitionné des succès d'un
 ordre plus élevé. Quand on lui repro-
 chait de ne pas écrire pour les grands
 théâtres, il répondait qu'il voulait
vivre de son immortalité, ce qui signi-
 fiait que ces théâtres ne lui auraient
 jamais valu autant d'argent que les
 autres ; car il gagnait jusqu'à 25,000
 francs par an. Une fois, cependant,
 il eut la velléité de faire représenter
 à la Comédie-Française une petite
 pièce en vers, intitulée : *Benserade*,
 ou *une Visite de madame de la Val-
 lière* ; mais, quoique reçue avec accla-
 mation, elle ne fut pas jouée, parce
 que l'auteur la retira presque aussitôt.
 Pixérécourt fut en cela très-bien
 inspiré sans doute, car sa comédie
 ne se distinguait par aucune qualité
 réelle : il n'y a ni nouveauté dans l'in-
 trigue, ni gaîté dans le dialogue, ni
 esprit dans la plaisanterie, ni enfin
 élégance dans la versification. On
 sent partout la gêne d'un homme
 habitué à écrire pour d'autres spec-
 tateurs. Il n'aurait cependant pas
 été fâché de pouvoir compter une
 pièce dans le répertoire du Théâtre-
 Français. C'eût été un titre pour oser
 frapper avec quelque probabilité de
 succès aux portes de l'Académie, dont
 un des membres, le tragique Ray-
 nouard, admirait sincèrement le ta-
 lent dramatique de Pixérécourt, et lui
 avait promis son suffrage. « Compo-
 « sez, lui avait dit l'auteur des *Tem-
 « piers*, une tragédie pour le Théâ-
 « tre-Français, afin de légitimer vos
 « bâtards, et vous serez reçu d'em-
 « blée. » Au reste, Pixérécourt n'ou-
 bliait rien de ce qui pouvait aider au

succès de ses pièces, et entretenait pour cela avec soin la réclame des feuilletons. Lié d'amitié avec la plupart des journalistes, il lui était facile de faire parler de lui et de se faire administrer de fortes doses d'un encens auquel il était très-sensible. Toutefois, il s'élevait, du milieu de ces écrivains complaisants, une voix de critique qui dut troubler bien souvent son sommeil. Cette voix était celle d'un de ses compatriotes, d'un dramaturge comme lui, d'Hoffmann enfin (*voy. ce nom, LXVII, 235*), qui à ce double titre mettrait sans doute avec plaisir sa vanité à la torture. Hoffmann fut toujours sa bête noire. — Pixérécourt ne négligeait pas moins de faire fructifier la protection des grands que l'amitié de ses égaux. C'est ainsi qu'il obtint de M. Duchâtel, directeur-général du domaine, une place d'inspecteur dans cette administration (3); du maréchal Lauriston, ministre de la maison du roi, la direction du théâtre de l'Opéra-Comique, et de M. de Corbière, le privilège pour dix ans du théâtre de la Gaîté (avec Dubois et Marty). Là, furent jouées les meilleures pièces de Pixérécourt, celles qui ont obtenu le plus légitime succès; et il est probable qu'elles auraient été maintenues encore plusieurs années dans le répertoire de ce théâtre, sans l'incendie qui vint le détruire dans la journée du 21 février 1835. Le feu éclata à midi et demi, pendant la ré-

(3) Frappé de l'exemple de Gilbert, de Malblâtre et de tant d'autres qu'un beau talent littéraire n'a point empêchés de mourir dans la misère, Pixérécourt voulut, selon son expression, avoir toujours plusieurs cordes à son arc. Pour cela, il se fit admettre à l'époque du consulat, comme surnuméraire dans l'administration du Domaine. Il passa par toute la hiérarchie bureaucratique; mais, ainsi que beaucoup d'autres, il reçut les émoluments d'une place sans en remplir les fonctions.

pétition d'une nouvelle pièce, intitulée: *Bijou*, qui fut ensuite portée à l'Ambigu-Comique. En quelques minutes, tout l'édifice devint la proie des flammes, et, malgré des efforts inouis, il fut impossible de rien sauver. Pixérécourt perdit dans cette catastrophe la moitié de sa fortune. Plusieurs procès s'ensuivirent, et quoiqu'il fût assez heureux pour en sortir triomphant, il n'en fut pas moins obligé de vendre et sa maison de campagne de Fontenay-sous-Bois, qu'il avait achetée, en 1809, des héritiers de Dalayrac, et sa bibliothèque, qui était composée en partie d'ouvrages précieux, et ne lui avait pas coûté moins de 100,000 francs. Ce malheur, joint aux rudes attaques d'une goutte articulaire et nerveuse, qui, depuis 1809 jusqu'en 1827, l'avait tenu six mois de chaque année cloué sur son lit, le fit tout-à-fait renoncer au théâtre, et le décida à se retirer à Nancy. Son père vivait encore (4), et n'avait, malgré son grand âge, rien perdu de son ancienne énergie; ses idées sur l'éducation et ses opinions politiques étaient restées les mêmes. Comme elles portent les unes et les autres l'empreinte d'un rare bon sens, et qu'elles touchent à des questions dont l'actualité subsiste, nous ne pouvons nous empêcher de les reproduire: « La jeunesse, disait-il à son
« fils, doit être assouplie dès sa plus
« tendre enfance, souvent morigénée
« et surtout habituée toujours à l'o-
« béissance, sans laquelle je ne con-
« nais point de société possible. Faute
« de ce frein indispensable, on ne
« comprend bientôt ni les devoirs,
« ni les droits. Vous m'avez trouvé
« plus que sévère, et souvent, sans
« doute, vous m'avez blâmé. C'était

(4) Il mourut en 1837, à l'âge de 95 ans.

« l'ancienne habitude. Vos camarades
 « de classes ont été traités comme
 « vous, et il en est résulté que tous
 « sont devenus d'excellents sujets,
 « que tous ont réussi dans le monde.
 « Je n'en connais pas un seul qui ait
 « manqué à l'honneur et qui ait fait
 « rougir la Lorraine. C'est que vous
 « avez tous été nourris dans le res-
 « pect, l'obéissance et la subordina-
 « tion. La révolution a changé tout
 « cela, et il en est résulté les plus
 « fâcheuses conséquences..... Louis
 « XVIII a voulu régner sans révolu-
 « tion, sans émenté; pour cela, il nous
 « a octroyé la liberté de la presse, il a
 « répandu ainsi la boîte de Pandore
 « sur notre malheureux pays. Le mal
 « est si grave que Napoléon lui-même,
 « s'il reparaisait aujourd'hui à notre
 « tête, ne viendrait pas à bout de
 « nous gouverner. De toute part, la
 « société est en dissolution, chacun
 « le sait, le voit et en gémit. Quant
 « à moi, je ne voudrais pas accroître
 « ma vie d'une heure, tant je redoute
 « les suites de l'état misérable où
 « nous sommes. » — En 1833, Pix-
 « récourt, à qui la goutte laissait quel-
 « que répit, avait pu faire un voyage
 en Suisse. Il visita successivement
 Strasbourg, Bâle, Berne, Soleure,
 et arriva à Chamouny. Ses impressions
 de voyage sont consignées dans les
Esquisses et Fragments que l'on trouve
 à la tête du IV^e volume du *Théâtre
 choisi*. Il tenta même une excursion
 sur le Mont-Blanc et atteignit à pied
 le pavillon de la Flégère; où il écrivit
 les lignes suivantes dans le registre
 ouvert aux voyageurs : « Le 19 août
 « 1833, grâce à la magnésie anglaise,
 « calcinée, un goutteux invétéré est
 « monté à pied jusqu'à la croix de la
 « Flégère, en deux heures et demie. »
 Tous ses compagnons s'étaient servis
 de mules, car ce point s'élève à

3,360 pieds au-dessus de la vallée.
 — Depuis 1840, époque à laquelle il
 fut frappé d'un coup d'apoplexie et
 de paralysie, Pixérécourt ne quitta
 plus sa ville natale. Malgré ses souf-
 frances et la faiblesse de sa vue
 qui, dans les derniers temps, ne lui
 permettait plus de lire ni d'écrire, il
 s'occupa encore de l'édition de son
Théâtre choisi, et il fut assez heu-
 reux pour la terminer. Il mourut
 le 27 juillet 1844, laissant une fille,
 de son mariage avec Marie-Jeanne-
 Françoise Quinette de la Hogue.
 Pixérécourt était fortement consti-
 tué, et s'il fut long-temps tour-
 menté d'une maladie aussi cruelle
 qu'incurable, on doit l'attribuer à
 des excès que les auteurs drama-
 tiques en renom sont plus que
 tout autre exposés à commettre,
 grâce au milieu dans lequel ils vi-
 vent. Il avait une figure expressive
 sans être noble, des traits fort dé-
 veloppés et réguliers, une chevelure
 touffue et naturellement bouclée.
 Son allure, son geste, sa mise,
 toute sa manière d'être avait quel-
 que chose de théâtral, qui attirait
 sur lui tous les regards, lorsqu'il se
 promenait fièrement sur le boule-
 vard du Temple comme dans son do-
 maine. Après avoir joui d'une popu-
 larité inouïe, cet auteur dramatique
 est aujourd'hui presque complète-
 ment oublié, et l'on peut même dire
 qu'il avait survécu à lui-même. Nous
 ne croyons pas qu'aucune de ses pié-
 ces mérite de passer à la postérité,
 bien qu'elles puissent encore être
 jouées avec succès. Voici leur tableau
 chronologique : 1. *Séligo*, ou *les
 Nègres généreux*, drame en quatre
 actes et en prose, représenté à
 Nancy en 1793. — 2. *Claudine*,
 ou *l'Anglais vertueux*, comédie en
 un acte, mêlée d'ariettes. — 3. *Alexis*,

ou *la Maissonnette dans les bois*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes. — 4. *Jacques et Georgette*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes. — 5. *Marat-Mauger*, ou *le Jacobin en mission*, fait historique en un acte, mêlé de vaudevilles. Cette pièce, s'il faut en croire l'auteur, aurait été reçue, en janvier 1794, au théâtre de Nancy, et arrêtée par ordre du comité révolutionnaire au moment de la représentation. — 6. *Sot-Car*, ou *le Mari complaisant*, parodie d'*Oscar*, en deux actes. — 7. *Zamor et Zulmé*, ballet-pantomime en trois actes, pour une fête nationale, en mars 1796. — *Le Docteur amoureux*, ou *les Vieillards dupés*, comédie en trois actes et en vers. — 9. *Le Mannequin vivant*, ou *le Mari de bois*, opéra-bouffon en un acte et en vers, musique de Gaveaux. — 10. *Les Fausses déclarations*, ou *la Veuve*, comédie en un acte et en vers. — 11. *Auguste et Sophie*, vaudeville en un acte. — 12. *Le Moine*, ou *la Victime de l'orgueil*, pièce en quatre actes, à grand spectacle. — 13. *L'Héritage*, ou *la Fille à marier*, opéra-comique en un acte et en prose. — 14. *Le Coffre de fer*, ou *le Juge de son crime*, drame en trois actes, traduit de Federici. — 15. *Artaxerce*, tragédie lyrique en trois actes et en vers. Aucune de ces pièces n'a été imprimée, et la première est la seule qui ait été représentée. — 16. *Les petits Auvergnats*, comédie en un acte mêlée d'ariettes, musique de Morange, jouée sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 16 sept. 1797, Paris, Barba, in-8°. — 17. [*La Nuit espagnole*, ou *la Cloison*, comédie en deux actes et en prose, jouée sur le même théâtre à la fin de septembre de la même année, avec si peu de succès que l'auteur ne jugea pas à propos de la publier.

18. *Les Trois Tantes*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Soulié. Elle n'a été ni jouée ni imprimée. — 19. *La Forêt de Sicile*, drame lyrique en deux actes, musique de Gresnik, représenté au théâtre Montansier au commencement de 1798, Paris, Barba, an VI, in-8°. — 20. *Victor*, ou *l'Enfant de la Forêt*, drame lyrique en trois actes, en prose. Destinée d'abord au théâtre Favart, où elle avait été reçue, le 9 novembre 1797, sous la forme d'un drame lyrique et avec la musique de Solié, cette pièce fut ensuite portée au théâtre de l'Ambigu-Comique, où elle fut jouée dans les premiers jours de juin 1798, Paris, Barba, an VI, in-8°. — 21. *Le Château des Apennins*, ou *les Mystères d'Édolphe*, drame en cinq actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 27 juin 1798, Paris, Barba, an VII, in-8°. — 22. *Blanchette*, parodie de *Blanche et Mont-Cassin*, en un acte et en vaudevilles, jouée au théâtre Louvois en 1798; n'a pas été imprimée. — 23. *Bobinet*, ou *le Pâté d'anguilles*, vaudeville en un acte; n'a été ni joué ni imprimé. — 24. *La Soirée des Champs-Élysées*, proverbe en un acte et en vaudevilles, joué sur le théâtre Montansier, le 24 janvier 1799, Paris, André, an VIII, in-8°. — 25. *Léonidas*, ou *le Départ des Spartiates*, tableau lyrique en un acte et en vers, musique de Persuis et de Gresnik, représenté, sans succès, au grand Opéra, en 1799; n'a pas été imprimé. — 26. *Zozo*, ou *le Mal Avisé*, comédie en un acte et en prose, jouée au théâtre Montansier, le 17 octobre 1799; fut ensuite mise en opéra-comique, avec la musique de Dalayrac, et reçue au théâtre Feydeau, le 5 janvier 1800, puis remise en comédie et jouée sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 3 mars 1800,

sous le titre des *Deux Valets*. Elle a été imprimée séparément sous ces deux titres chez Barba. — 27. *L'Auberge du Diable*, folie en deux actes et en prose; n'a été représentée qu'une seule fois (le 29 janvier 1800), sur le théâtre Montansier et n'a pas été imprimée. — 28. *Le Petit Page*, ou *la Prison d'État*, opéra-comique en un acte et en prose, musique de Kreutzer et Nicolo, joué sur le théâtre Feydeau, le 14 février 1800, Paris, André, an VIII, in-8°. — 29. *La Musicomanie*, opéra-comique en un acte, musique de Lualzain, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique en mai 1808; n'a pas été imprimé. — 30. *Rancune*, ou *les Chairevuiers troyens*, parodie d'*Hécube* (en société), jouée sur le théâtre des Troubadours en mai 1800; n'a pas été imprimée. — 31. *La Jarretière*, parodie de *Praxitèle*, ou *la Ceinture*, jouée sur le même théâtre, deux mois après la précédente; est aussi restée inédite. — 32. *Rosa*, ou *l'Hermitage du Torrent*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 9 août 1800, Paris, Barba, an VIII, in-8°. — 33. *Cælia*, ou *l'Enfant du Mystère*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 2 septembre 1800, Paris, Barba, an IX, in-8°. — 34. *Marcel*, ou *l'Héritier supposé*, comédie en un acte, mêlée d'ariettes, musique de Persuis, jouée sur le théâtre Favart, le 12 février 1801; n'a obtenu qu'une seule représentation et n'a pas été imprimée. — 35. *Le Chansonnier de la Paix*, op.-c. en un acte mêlé de vaudevilles, joué sur le théâtre Favart, le 18 février 1801, Paris, Barba, an IX, in-8°. — 36. *Flaminus à Corinthe* (en société avec Lambert), drame lyrique en un acte et en vers, musique de Kreutzer et Nicolo, tomba complètement dès la

première représentation, qui eut lieu au théâtre des Arts (l'Opéra), le 27 fév. 1801, Paris, Ballard, an IX, in-8°. — 37. *Le Pèlerin blanc*, ou *les Orphelins du Hameau*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 6 avril 1801, Paris, Barba, an IX, in-8°. — 38. *Quatre Maris pour un*, opéra en un acte, musique de Solié, joué sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 27 avril 1801, n'a pas été imprimé. — 39. *Le Vieux major*, vaudeville en un acte (en société avec Léger), joué sur le théâtre Montansier, le 24 août 1801, Paris, Barba, an IX, in-8°. — 40. *L'Homme à trois visages*, ou *le Proscrit de Venise*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 6 oct. 1801, Paris, Barba, an X, in-8°. — 41. *Madame Villeneuve*, ou *la Tireuse de cartes*, vaudeville en un acte (en société), joué sur le théâtre de la Gaîté, le 23 nov. 1801; n'a pas été imprimé. — 42. *Guriga*, ou *le Rêve et le Réveil*, comédie en trois actes, mêlée de couplets (en société); n'a été ni jouée ni imprimée. — 43. *La Peau de l'ours*, mascarade en un acte et en vaudevilles, joué sur le théâtre Montansier, le 1^{er} mars 1802, Paris, Barba, an X, in-8°. — 44. *La Femme à deux maris*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 14 sept. 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°. — 45. *Raymond de Toulouse*, ou *le Retour de la Terre-Sainte*, drame lyrique en trois actes et en prose, musique de Foignet, joué sur le théâtre des Jeunes-Artistes, le 16 sept. 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°. — 46. *Pizzare*, ou *la Conquête du Pérou*, mélodrame historique en trois actes, à grand spectacle, joué sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 27 sept. 1802, Paris, Barba, 1803, in-8°. — 47. *Le*

- Sac et le Portefeuille, ou le Procureur femelle*, mélodrame en trois actes, ermite, comédie en deux actes et en prose, jouée sur le théâtre de la Gaîté, le 22 nov. 1802; n'a pas été imprimée. — 48. *Les Mines de Pologne*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 3 mai 1803, Paris, Barba, in-8°. — 49. *La Chaumière et le Trésor*, vaudeville en un acte (en société), joué sur le théâtre Montansier, le 10 sept. 1803, puis à la Gaîté; n'a pas été imprimé. — 50. *Tékéli, ou le Siège de Montgut*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 29 déc. 1803, Paris, Barba, in-8°. — 51. *Les Maures d'Espagne, ou le Pouvoir de l'enfance*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 9 mai 1804, Paris, Barba, in-8°. — 52. *Avis aux Femmes, ou le Mari colère*, opéra-comique en un acte, musique de Gaveaux, joué sur le théâtre Favart, le 27 oct. 1804, Paris, Barba, an XIII, in-8°. — 53. *Le Grand Chasseur, ou l'Île des Palmiers*, mélodrame en trois actes (en société avec Loaisel de Tréogat), joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 6 nov. 1804, Paris, Fages, in-8°. — 54. *La Forteresse du Danube*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 3 janv. 1805, Paris, Barba, an XIII, in-8°. — 55. *Robinson Crusoe*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre, le 2 octobre 1805, Paris, Barba, in-8°. — 56. *Le Solitaire de la Roche-Noire*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre, le 14 mai 1806, Paris, Barba, in-8°. — 57. *Koulouf, ou les Chinois*, opéra-com. en trois actes, musique de Dalayrac, joué à l'Opéra-Comique, le 18 déc. 1806, Paris, Barba, 1807, in-8°. — 58. *L'Ange tutélaire, ou le Démon*, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 2 juin 1808, Paris, Barba, in-8°. — 59. *La Citerne*, mélod. en quatre actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 14 janv. 1809, Paris, Barba, in-8°. — 60. *La Rose blanche et la Rose rouge*, drame lyrique en trois actes, musique de Gaveaux, joué sur le théâtre de l'Opéra-Comique, le 20 mars 1809, Paris, Barba, in-8°. — 61. *Marguerite d'Anjou*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 11 janv. 1810, Paris, Barba, in-8°. — 62. *Les Paysans de la ville*, vaudeville (en société); n'a été ni joué ni imprimé. — 63. *Les Trois Moulins*, vaudeville pour le mariage de l'empereur (en société avec J.-B. Dubois), joué sur le théâtre de la Gaîté, le 30 mars 1810, Paris, Barba, in-8°. — 64. *Les Ruines de Babylone, ou le Massacre des Barmaïdes*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le même théâtre, le 30 oct. suivant: Paris, Barba, 1810, in-8°. — 65. *Dulcinée du Tobero*, drame comique en trois actes (en société); n'a été ni représenté ni imprimé. — 66. *Le Berceau*, vaudeville en un acte (en société), à l'occasion de la naissance du roi de Rome, joué à l'Opéra-Comique, le 28 mars 1811, Paris, Barba, in-8°. — 67. *Le Précipice, ou les Forges de Norvège*, mélodrame en trois actes, joué, le 30 oct. 1811, sur le théâtre de la Gaîté, ainsi que les deux suivants, Paris, Barba, 1812, in-8°. — 68. *Le Fanal de Messne*, mélodrame en trois actes, joué le 23 juin 1812, Paris, Barba, in-8°. — 69. *Le Petit Carillonneur*, mélodrame en trois actes, joué le 24 nov. suivant, Paris, Barba, 1812, in-8°. — 70. *L'Ennemi des modes, ou a Maison de Choisy*, comédie en trois actes (en société), jouée sur le théâtre de

l'Impératrice, le 7 déc. 1813, Paris, Barba, 1814, in-8°. — 71. *Le Chien de Montargis, ou la Forêt de Bondy*, mélodrame historique en trois actes, joué le 18 juin 1814, sur le théâtre de la Gaîté, ainsi que les quatre suivants, Paris, Barba, in-8°. — 72. *Charles-le-Téméraire, ou le Siège de Nancy*, drame héroïque en trois actes, joué le 26 oct. suivant, Paris, Barba, in-8°. — 73. *Christophe Colomb, ou la Découverte du Nouveau-Monde*, drame historique en trois actes, joué le 5 sept. 1815, Paris, Barba, in-8°. — 74. *Le Suicide, ou le Vieux Sergent*, mélodrame en deux actes, joué le 20 fév. 1816, Paris, Barba, in-8°. — 75. *Le Monastère abandonné, ou la Malédiction paternelle*, mélodrame en trois actes, joué le 28 nov. 1816, Paris, Barba, in-8°. — 76. *Ovide en exil*, opéra en un acte et en vers, musique de Hérold; n'a été ni joué ni imprimé. — 77. *La Chapelle des bois, ou le Témoin invisible*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 12 août 1818, Paris, Barba, in-8°. — 78. *Benserade, ou Madame de la Vallière*, comédie en un acte et en vers, qui n'a pas été représentée, se trouve dans le t. III du *Théâtre choisi*. — 79. *Le Belvédère, ou la Vallée de l'Étna*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de l'Ambigu-Comique, le 10 déc. 1818, Paris, Barba, 1819, in-8°. — 80. *La Fille de l'Exilé, ou Huit mois en deux heures*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 13 mars 1819, Paris, Barba, in-8°. — 81. *Les Chefs écossais*, drame historique en trois actes, joué sur le théâtre de la Porte-Saint-Martin, le 1^{er} sept. 1819, Paris, Barba, in-8°. — 82. *Bouton de rose, ou le Pêcheur de Bassora*, pièce féerie en trois actes, jouée sur le théâtre de

la Gaîté, le 13 nov. 1819, Paris, Barba, in-8°. — 83. *Le Mont-Sauvage, ou le Duc de Bourgogne*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre en 1821, Paris, Barba, in-8°. — 84. *L'Amant sans maîtresse, ou Quinze et Soixante*, opéra-comique en un acte, musique de Garcia, n'a été ni imprimé ni représenté. — 85. *Valentine, ou la Séduction*, mélodrame en trois actes (en société avec Francis Cornu), joué sur le théâtre de la Gaîté, le 15 déc. 1821, Paris, Barba, in-8°. — 86. *Le Pavillon des fleurs, ou les Pêcheurs de Grenade*, opéra-comique en un acte, musique de Dalayrac, joué le 18 mai 1822, Paris, Pollet, in-8°. — 87. *Ali-Baba, ou les Quarante Voleurs*, mélodrame en trois actes, joué sur le théâtre de la Gaîté, le 28 sept. de la même année, Paris, Pollet, in-8°. — 88. *Le Château de Loch-Leven, ou l'Évasion de Marie-Stuart*, mélodrame historique en trois actes, joué sur le même théâtre, le 3 déc. suivant, Paris, Pollet, in-8°. — 89. *La Place du Palais*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre, le 26 mars 1824, Paris, Pollet, in-8°. — 90. *La Statue de Pierre, ou le Joaillier du roi*, mélodrame en trois actes; n'a été ni joué ni imprimé. — 91. *Le Baril d'olives*, vaudeville en un acte (en société avec Brazier), joué sur le théâtre des Variétés, le 1^{er} fév. 1825, Paris, Pollet, in-8°. — 92. *Le Moulin des Étangs*, mélodrame en quatre actes (en société), joué sur le théâtre de la Gaîté, le 28 janv. 1826, Paris, Duvernoy, in-8°. — 93. *Les Natchez, ou la Tribu du Serpent*, mélodrame en trois actes, joué sur le même théâtre, le 21 juin 1827, Paris, Barba, in-8°. — 94. *La Tête de mort, ou les Ruines de Pompéïa*, mélodrame en quatre actes, joué sur le même théâtre, le 8 déc. suiv., Paris,

Gugg, in-8°. — 95. *La Muette de la Forêt*, mélodrame en un acte (en société avec Antié), joué le 29 janv. 1828, Paris, Barba, in-8°. — 96. *Guillaume Tell*, imitation de Schiller, mélodrame en trois actes (en société avec M. Benjamin), joué le 3 mai 1828, Paris, Lami, in-8°. — 97. *Le Cabaret de l'Arc*, mélodrame en trois actes (en société), reçu au théâtre de la Gaîté; n'a été ni joué ni imprimé. — 98. *La Rose de Venise*, ou *l'Inquisition*, mélodrame en trois actes (aussi en société); eut le sort de la précédente. — 99. *La Peste de Marseille*, mélodrame historique en trois actes (en société avec M^{me} Marty et M. Laqueyrie), joué sur le théâtre de la Gaîté, le 2 août 1828, Paris, Duvernoy, in-8°. — 100. *Polder*, ou *le Bourreau d'Amsterdam*, mélodrame en trois actes (en société avec Victor Ducange), joué le 13 oct. 1828, Paris, Pollet, in-8°. — 101. *L'Aigle des Pyrénées*, mélodrame en trois actes (en société avec M. Mélesville), joué le 19 févr. 1829, Paris, David, in-8°. — 102. *Les Compagnons du chêne*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 6 juin 1829; n'a pas été imprimé. — 103. *Alice*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 24 oct. 1829, Paris, David, in-8°. — 104. *Ondine*, ou *la Nymphé des eaux*, pièce féerie en quatre actes, jouée le 19 fév. 1830, Paris, David, in-8°. — 105. *Judacín*, ou *les Filles de la veuve*, mélodrame en six tableaux (en société), joué le 4 sept. de la même année, Paris, Barba, in-8°. — 106. *Fénelon*, tragédie de Chemier, mise en trois actes, jouée le 16 sept. de la même année, Paris, Barba, in-8°. — 107. *Malmaison et Sainte-Hélène*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 13 janv. 1831; n'a pas été imprimé. — 108. *L'Oiseau bleu*, vaude-

ville féerie en trois actes (en société), joué le 10 fév. de la même année, Paris, Hardy, in-8°. — 109. *La Lettre de cachet*, drame en trois actes (en société), joué le 20 fév. 1831, Paris, Barba, in-8°. — 110. *Les Dragonnades*, mélodrame en six tableaux (en société), joué le 9 avril 1831; n'a pas été imprimé. — 111. *L'Abbaye-aux-Bois*, ou *la Femme de chambre*, mélodrame en six tableaux (en société avec H. Martin), joué le 14 févr. 1832, Paris, Riga, in-8°. — 112. *Le petit Homme rouge*, pièce féerie en six tableaux (avec Brazier et Carmouche), joué le 19 mars suivant, Paris, in-8°. — 113. *Six Florins*, ou *le Brod et la Dame*, mélodrame en six tableaux, joué le 7 juillet 1832, Paris, Riga, in-8°. — 114. *L'Allée-des-Veuves*, ou *la Justice en 1773*, mélodrame en six tableaux, joué le 11 mars 1833, Paris, Hardy, in-8°. — 115. *Les Quatre Éléments*, pièce féerie en cinq actes, jouée le 10 juillet suivant, Paris, Marchant, in-8°. — 116. *La Fontaine de Faucluse*, mélodrame en six tableaux; n'a été ni joué ni imprimé. — 117. *La Ferme et le Château*, mélodrame en cinq actes, joué le 20 mars 1834, Paris, Barba, in-8°. — 118. *Latude*, ou *Trente-Cinq ans de captivité*, mélodrame en cinq actes (en société avec M. Amicet-Bourgeois), joué le 13 nov. 1834, Paris, Marchant, in-8°. — 119. *Le Four à chaux*, ou *l'Auberge de Peyrebelle*, mélodrame en trois actes (en société), joué le 3 oct. 1835, au Cirque-Olympique; n'a pas été imprimé. — 120. *Bijou*, ou *l'Enfant de Paris*, pièce féerie en cinq actes (en société), jouée au Cirque-Olympique, le 31 janv. 1838; n'a pas été imprimée. Pixercourt a, en outre, publié : I. La 43^e partie du Recueil intitulé : *les Spectacles de Paris*, ou *Calendrier*

historique et chronologique de tous les théâtres, Paris, 1804, in-12. II. *Souvenirs de Paris en 1804*, traduits de l'allemand de Kotzebue, Paris, 1804, 2 vol. in-12. Pixérécourt en a supprimé les passages qui auraient blessé trop vivement l'amour-propre national. III. *Souvenirs d'un voyage en Livonie, à Rome et Naples*, traduits de l'allemand du même auteur, Paris, 1806, 4 vol. in-12. IV. *Vie de Dalayrac*, etc., Paris, 1810, in-8°. V. *Guerre aux mélodrames !!!* Paris, 1818, in-8°. VI. *Des faits opposés à des mensonges, ou Réponse à un livre intitulé : Confidences de l'hôtel Bazancourt, par M. Pigeon*, Paris, 1818, in-8°. VII. *Charles XII*, roman traduit de l'allemand, Paris, 1822, 2 vol. in-8°. De tous ces ouvrages, il n'y a que les traductions de Kotzebue qui portent son nom. Pixérécourt a été éditeur des Œuvres inédites de Florian, Paris, 1824, in-8°. Le *Théâtre choisi* (5), publié sous les yeux et par les soins de l'auteur, à Nancy, de 1841 à 1843, quatre vol. in-8°, est ainsi divisé : tome I^{er}, *Introduction*, par Charles Nodier; *Souvenirs du jeune âge et détails sur sa vie*; *Cælia*; *le Pèlerin blanc*; *l'Homme à trois visages*; *la Femme à deux maris*; *les Mines de Pologne*; *Tékéli*. — Tome II, *les Maures d'Espagne*; *la Forteresse du Danube*; *Robinson Crusôé*, *l'Ange tutélaire*; *la Rose blanche et la Rose rouge*; *Marguerite d'Anjou*. Pixérécourt avait promis de commencer ce volume par des *Souvenirs sur la révolution*, mais la faiblesse

de sa vue ne lui permit pas d'exécuter ce projet. — Tome III, *les Ruines de Babylone*; *le Chien de Montargis*; *Charles-le-Téméraire*; *Christophe Colomb*; *le Monastère abandonné*; *le Belvédér*; *Benserade*, ou *une Visite de madame de la Vallière*. — Tome IV, *Esquisses et Fragments de voyages*; *Valentine*; *l'Évasion de Marie Stuart*; *la Tête de mort*; *Latude*; dernières *Réflexions* de l'auteur sur le mélodrame; quelques *Réflexions* inédites de Sedaine, sur l'opéra-comique. Pixérécourt a mis à la tête de chacune des pièces contenues dans ce recueil, une notice due à la plume d'un de ses amis, et les articles qui avaient été insérés dans les différents journaux du temps, en écartant, bien entendu, ceux qui ne lui étaient pas favorables. A—y.

PIZARRO (DON JOSEPH), amiral espagnol, partit, en 1740, à la tête d'une escadre, pour surprendre et détruire la flotte anglaise, commandée par l'amiral Anson. C'est à ce dernier que nous devons le récit abrégé des malheurs de don Pizarro. Il avait d'abord croisé dans les environs de Madère, pour attendre les Anglais; mais, n'ayant pas ordre de combattre, il ne chercha, quand il connut leur arrivée, qu'à gagner les devants, afin de les prévenir en doublant le cap de Horn avant eux. On avait appris à la cour d'Espagne que les Anglais voulaient, en tournant autour de l'extrémité méridionale de l'Amérique, se porter sur les possessions espagnoles du Pérou et des Philippines. Pizarro avait en effet doublé le cap de Horn, lorsque, le 6 mars, il s'éleva une tempête furieuse. Ses vaisseaux furent reportés à l'est; tous très-maltraités; plusieurs se perdirent, et l'équipage eut ensuite à souffrir toutes les horreurs de la

(5) Voici le titre exact : *Théâtre choisi* de G. de Pixérécourt, précédé d'une Introduction par Charles Nodier, et illustré par des notices littéraires dues à ses amis, membres de l'Institut de l'Académie française, et autres hommes de lettres, avec un portrait de l'auteur, gravé sur acier par Bosselmann, d'après madame Cheradame.

faim. Avec une très-petite quantité de vivres, ils furent obligés, après cette tempête, de tenir la mer pendant un mois. Ils se vendirent fort cher les rats que l'on pouvait attraper sur les bâtiments. Et ce que l'on ne peut rapporter sans une espèce d'horreur, un matelot ayant son frère mort sur son hamac, eut grand soin de n'en rien dire. Il craignait moins la peine et le danger de demeurer près de ce cadavre, qui eut bientôt tourné à la putréfaction, que la privation de la petite portion d'aliments que l'on accordait chaque jour au prétendu malade. Les maladies avaient d'ailleurs rendu l'air si infect dans ce bâtiment, que l'on ne s'aperçut que fort tard de cette pernicieuse supercherie. Dans une situation si affreuse, on découvrit le projet d'une conspiration dont l'exécution allait porter les maux au dernier excès, ou plutôt les terminer, car tout l'équipage fut sur le point d'être massacré. Elle fut heureusement découverte, et trois des chefs furent punis sur-le-champ. On fut moins heureux par rapport à un autre événement de même genre, au retour de Pizarro. Nous passons sous silence tout ce qu'il souffrit avant de se rendre à Buénos-Ayres, et la peine qu'il eut à remettre ses vaisseaux en état de servir. Il envoya par terre à San-Yago, un exprès pour être expédié au vice-roi du Pérou. Ce message fut fait en treize jours par un Indien, quoique la route soit de 300 lieues, et que les Cordilières qu'il fallut traverser, fussent alors couvertes de neige; mais la réponse ne fut pas favorable. Pizarro alla aussi par terre jusqu'au Chili. De retour, et obligé de partir en 1745, n'ayant ni assez de monde, ni assez d'argent, il mit sur son bord les prisonniers anglais qu'il avait faits, et

des contrebandiers portugais, parmi lesquels était un chef indien avec une troupe de dix hommes. On espérait en tirer quelques services; mais les Espagnols, qui, depuis leurs premières conquêtes en Amérique, n'avaient jamais su traiter avec humanité leurs ennemis ou leurs prisonniers, se conduisirent de même dans cette occasion. Ils n'épargnèrent pas les mauvais traitements aux Anglais et surtout aux Indiens. Orellana, chef de contrebandiers indiens, ne pouvant souffrir des cruautés si souvent répétées, avait résolu de se lier avec les Anglais pour la vengeance commune. Ses propositions vagues n'ayant pas été agréées, il ne perdit pourtant pas de vue son dessein, mais il s'en tint à ses seuls Indiens pour l'exécuter. Il les avait bien préparés à le seconder et à agir de concert; chacun d'eux n'avait pour armes qu'un petit couteau flamand et une lanterne de cuir au bout de laquelle était un morceau de plomb. Vers les neuf heures du soir, lorsque la plupart des officiers étaient sur le demi-pont, pour jouir de la fraîcheur, Orellana avec ses compagnons s'avança de ce côté; le contre-maître lui dit avec menace de se retirer. Alors les Indiens s'étant portés à différents postes, Orellana approcha de sa bouche le creux de sa main, et jeta le cri de guerre en usage parmi ses compatriotes. Ce cri est, dit-on, le plus effroyable que l'on puisse entendre. Il servit de signal au massacre. Six Indiens, demeurés sur le pont avec leur chef, jetèrent dans l'instant quarante Espagnols sur le plancher: vingt étaient tués du premier coup; les autres étaient hors de combat. Cependant les Indiens continuaient de frapper et de répandre partout la terreur et la mort. Pizarro

et plusieurs autres officiers s'étaient retirés dans la chambre du capitaine, et en avaient barricadé la porte. Ils ignoraient que la conjuration fût réduite à un si petit nombre de révoltés. D'autres s'étaient cachés dans les cordages. L'obscurité empêcha Orellana d'aller plus loin : maître du pont, il n'osa s'engager dans les détours de l'intérieur du bâtiment, qui ne portait pas moins de cinq cents hommes. Après avoir brisé un coffre dans lequel il n'aperçut que des armes à feu, quoique dessous il y eût des armes blanches, il attendait que les autres prisonniers se joignissent à lui ; mais une frayeur générale avait glacé tous les esprits. Pendant ce temps, on avait fait passer à Pizarro de la poudre à canon par sa fenêtre, et s'en étant servi pour charger des pistolets, on commença à tirer sur les Indiens. Orellana fut tué l'un des premiers, et ses intrépides compagnons, autant pour ne pas lui survivre que pour échapper au traitement qui semblait les attendre si l'on s'emparait d'eux, se précipitèrent tous à la mer. Au commencement de l'année 1746, Pizarro arriva enfin en Europe. Anson dit que l'Espagne avait perdu, dans cette expédition manquée, plus de trois mille hommes, l'élite de ses matelots et quatre bons vaisseaux de guerre, sans compter une patache. Forcé d'aller vivre dans la retraite, il y mourut peu de temps après.

M—LE.

PLANAT (JULES), ancien officier d'artillerie de la garde impériale, entra, vers 1820, au service de Mohammed-Aly, pacha d'Égypte ; devint chef d'état-major et l'un des instituteurs de l'École militaire fondée par le pacha. En 1824, il fit la campagne de la Haute-Égypte contre des rebelles, et dressa une carte itinéraire des

opérations de cette guerre. Il visita Taïf, puis la Mekke, et reconnut l'exactitude du plan de la mosquée donné par Aly-Bey (*voy. BADIA, LVII, 41*) ; mais celui de la ville lui paraît avoir été levé à la vue et sans instruments : il en donne un autre fait par les deux ingénieurs de l'armée égyptienne. Revenu en France vers 1828, Planat mourut à Paris en 1829, au moment où l'on imprimait son ouvrage, intitulé : *Histoire de la régénération de l'Égypte. Lettres écrites du Kaire à M. le comte Alexandre de Laborde*, Paris et Genève, 1830, 1 vol. in-8° avec carte.

E—s.

PLANC du *Timeur* (FRANÇOIS-HYACINTHE de), issu d'une noble et ancienne famille de Bretagne, naquit le 16 avril 1662. Après avoir terminé ses études et reçut les ordres à Paris, il revint à Quimper, où, son mérite n'étant pas connu, il resta sans bénéfice et dans une position peu aisée ; jusqu'à ce que le P. Lachaise, qui avait entendu parler de lui d'une manière avantageuse, l'eût désigné pour l'évêché de Quimper, où il fut appelé au mois de décembre 1707. C'est lui qui fit construire la belle église du séminaire de cette ville. La discipline et la liturgie de son église lui doivent : I. *Statuts et Réglements synodaux de Quimper*, Quimper, 1710, in-12. II. *Proprium sanctorum diocesis Leonensis*, Saint-Pol de Léon, Lesieur, 1736, in-12. Ce *propre*, réimpression de celui que Hardouin publia à Quimper, en 1660, est encore en vigueur dans le diocèse, ainsi que les statuts mentionnés plus haut. C'est aussi par les soins, et sous la direction de ce vénérable prélat, que fut publié le *Recueil des actes de Nosseigneurs les cardinaux, archevêques de France, pour l'acceptation de la constitution avec le man-*

dement de monseigneur l'évêque de Quimper, Quimper, 1714, in-42. Il mourut le 6 janvier 1739, et fut enlumé dans son église. On y voit encore un obélisque sur lequel a été gravée son épitaphe. P. L.—T.

PLANCHE (LOUIS-ANTOINE), l'un des pharmaciens les plus éclairés de Paris, se livra dès sa jeunesse à l'étude de la chimie. Il était membre de l'ancien collège de la Société de médecine et de la Société médicale d'émulation. En 1809, il fut un des fondateurs du *Journal de Pharmacie*, auquel a été réuni plus tard le *Bulletin de la Société de Pharmacie*, et il y inséra un grand nombre d'articles. Chargé dans plusieurs occasions de constater la falsification des vius, il s'occupa beaucoup de cette partie de la chimie, et obtint, en 1811, un brevet d'invention pour un procédé propre à en opérer le mutage et le soufrage. Dans le mois de mars 1812, il fit, de concert avec M. Macartan, un rapport très-remarquable et qui fut imprimé, par ordre de la Société de pharmacie, sur *la Réforme des électuaires, proposée par un habile et modeste pharmacien de Paris, d'après un plan qui tiendrait un juste milieu entre l'aveugle polypharmacie et la trop grande parcimonie des médicaments, et dans lequel les drogues et les plantes médicinales seraient amalgamées et combinées d'une manière plus conforme à l'état de nos connaissances chimiques*. On lui doit encore : I. Une traduction de la *Pharmacopée* italienne de Brugnatelli (voy. ce nom, LIX, 346), à laquelle il a joint des notes, 1811, 2 vol. in-8°. II. Une traduction du *Manuel de Chimie* de l'anglais de W.-Th. Brande, 1820, 2 vol. in-8°. III. *Arrow-Root purifié*, 1827, in-folio d'une feuille. Planche mourut à Paris en 1840. M. Boulev, son

confère, prononça un discours sur sa tombe. M. Félix Boudet a publié, en 1841, *Éloge de Louis-Antoine Planche*, br. in-8°. Z.

PLANCHER, dit **VALCOUR** (PHILIPPE-ALEXANDRE-LOUIS-PIERRE), comédien et auteur dramatique, naquit à Caen, vers 1751, suivit d'abord la carrière du barreau et fut reçu avocat. Son début dans les lettres fut le *Petit neveu de Boccace*, ou *Contes et Nouvelles en vers*, Paris, 1777, in-8°, ou 1781, in-18; il en donna depuis une édition fort augmentée, Amsterdam (Montargis), 1787, 3 vol. in-8°. Le titre seul de ces contes fait aisément deviner que les sujets en sont érotiques : ils ont cela de commun avec la plupart des contes qui ont paru, surtout depuis ceux de La Fontaine. Vers 1780, Plancher embrassa la profession de comédien et substitua alors à son nom celui de *Valcour*. Après avoir joué quelques années en province, il vint à Paris et y fonda, vers 1785, le théâtre des Délassements-Comiques, sur le boulevard du Temple, entre l'hôtel Foulon, qui existe encore, et l'emplacement où a été construit depuis le Cirque-Olympique de Franconi. Ce spectacle eut beaucoup de succès tant sur le boulevard qu'à la foire Saint-Germain. Parmi les pièces qui y furent le plus applaudies, on peut citer *les Deux Martinés*, ou *le Procureur dupé*, comédie-parade de Ducray-Dumnil (voy. ce nom, LXIII, 53). Actif et intelligent, Plancher-Valcour voyait prospérer son entreprise, lorsqu'un incendie, en 1787, consuma le théâtre et tout son matériel. Une nouvelle salle fut bientôt bâtie; mais les grands théâtres, toujours envieux des petits, obtinrent, en 1788, une ordonnance qui fit défense à celui

des Délassements-Comiques de donner des représentations dans Paris, de jouer d'autres pièces que des pantomimes et d'avoir sur la scène plus de trois acteurs, qui devaient être séparés du public par un rideau de gaze. La révolution de 1789 délivra de ces entraves le théâtre des Délassements, qui, pour retarder sa décadence, s'était associé à un physicien-prestidigitateur nommé Perrin. Plancher-Valcour en avait cédé la direction à Colon et à sa femme, en 1790, et n'en était plus que régisseur. En 1791, il passa au théâtre Molière, que Boursault-Malherbe venait de fonder dans les rues Saint-Martin et Quincampoix. Il lui succéda, en 1792, dans la direction de ce spectacle, auquel il donna le titre de *National*, et il prit lui-même le prénom républicain d'*Aristide*; mais il abandonna, l'année suivante, la direction de ce théâtre à un homme de lettres, La Chapelle, qui périt sur l'échafaud révolutionnaire, en 1794. Plancher-Valcour passa ensuite au théâtre de la Cité. Dans les dernières années du gouvernement directorial, il fut nommé juge de paix de la division du faubourg du nord (faubourg Saint-Martin), fonctions qu'il exerça jusqu'en 1801. Il rentra alors dans la carrière dramatique, et enfin il était, en 1807 et en 1808, au théâtre de l'Impératrice. A l'époque de la Restauration, il se retira à Belleville, près de Paris, et il y mourut le 28 fév. 1815. Comme comédien, il avait le jeu sec et froid, mais la diction correcte et facile, et dans les premiers rôles, puis dans les pères nobles qu'il joua, il portait mieux l'épée que certains comédiens des grands théâtres. Comme il est auteur d'un grand nombre de pièces, dont la plupart n'ont pas été imprimées, nous ne pouvons ci-

ter que les suivantes : I. *A bon vin, point d'enseigne*, comédie-proverbe en un acte, en prose, 1781, in-8°. II. *Les Petites Affiches*, comédie en un acte, en prose, 1781, in-8°. III. *Le Siège de Poitiers*, drame lyrique en trois actes, Poitiers, 1785, in-8°. IV. *Pourquoi pas? ou le Roturier parvenu*, en un acte, en prose, 1792, in-8°. V. *Le Gâteau*, opéra allégorique en un acte, en vers (avec Destival), 1792, in-8°. VI. *Les Petits Montagnards*, opéra-bouffon en trois actes, en prose (tiré du roman de Ducray-Duminil), 1794, in-8°. VII. *Le Tombeau des imposteurs, ou l'Inauguration du temple de la vérité*, sans-culotide dramatique en trois actes, mêlée de musique (avec Léonard Bourdon et Moline), Paris, Imprimerie des 86 départements, 1794; précédée d'une *Épître dédicatoire au pape*. VIII. *Le Vous et le Toi*, opéra-vaudeville en un acte, prose et vers, 1794, in-8°. IX. *Charles et Victoire, ou les Amants de Plailly*, anecdote historique, comédie en trois actes, en prose, 1794, in-8°. X (au théâtre Favart). *La Discipline républicaine*, fait historique en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, musique de Foignet, 1794, in-8°. XI (avec Roussel). *Les Deux Croisées*, vaudeville en un acte, en prose, 1801, in-8°. XII (au théâtre de la Cité, avec Ribié). *Kokoli*, extravagance en deux actes, en prose et en vaudevilles, 1802, in-8°; réimprimée, en 1817, sous le titre de *Kokoli, ou le Chien et le Chat*, folie en deux actes, etc., qui eut une vogue prodigieuse. XIII. *Bianco, ou l'Homme invisible*, mélodrame en trois actes, en prose, 1803, in-8°. XIV. *Ecbert, premier roi d'Angleterre, ou la Fin de l'Heptarchie*, mélodrame en 3 actes, en prose, 1803, in-8°. XV (avec Leblanc, au théâtre de la Porte,

Saint-Martin). *Esther*, mélodrame en trois actes, 1803, in-8°. XVI. *La Folie chinoise*, ou *Kokoli à Capra*, mélodrame en trois actes, mêlé de chant, 1805, in-8°. XVII (au théâtre de la Gaîté). *Eginard et Emma*, anecdote du VIII^e siècle, mélodrame en trois actes, 1807, in-8°. Ce qui contribua au grand succès de cette pièce, dont le sujet était intéressant par lui-même, c'est que l'auteur y avait peint Napoléon sous les traits de Charlemagne. Les autres ouvrages de Plancher-Valcour sont : 1^o *La République* (1), poème, 1799, in-8°. 2^o *Le Consistoire*, ou *l'Espoir de l'Église*, poème héroï-comique en six chants, 1799, in-8°. 3^o *Anniversaire de Louis XVI, dernier roi des Français* (sans date), in-8°. 4^o (avec Roussel). *Annales du crime et de l'innocence*, ou *Choix de causes célèbres, anciennes et modernes, réduites aux faits historiques*. Paris, 1813, 20 vol. in-8°. 5^o *Marguerite de Rodolphe*, ou *l'Orpheline du prieuré*, ibid., 1815, 5 vol. in-12. 6^o *Colin-Maillard*, ou *Mes Caravanes*. mémoires historiques de la fin du XVIII^e siècle, ibid., 1816, 4 vol. in-12. 7^o. *Odette la petite reine*, ou *les Apparitions de la Dome blanche*, ro-

(1) Plancher-Valcour, alors juge de paix de la division du nord, prononça lui-même son poème dans le temple décadaire de la vicillesse (c'est ainsi qu'on appelait l'église Saint-Laurent), le 1^{er} vendémiaire an VIII de la république française, une indivisible et impérissable. Il avait pris pour épigraphe ces deux vers tirés de son propre ouvrage.

Un sénat courageux fonda la république,
Un sénat courageux saura la conserver.

Cinquante jours plus tard elle périssait dans l'Orangerie de Saint-Cloud. Le poème de la République, accompagné de notes cusiennes, est écrit avec une certaine verve et l'on y trouve des passages véritablement énergiques. Mais l'exaltation révolutionnaire y est poussée très-loin; l'auteur y reproduit les accusations aussi atroces que ridicules portées, en 1793, contre Louis XVI et Marie-Antoinette, P.—RT.

man historique (du règne de Charles VI), dont le frontispice porte : *Odette de Champdivers*, ibid., 1816, 4 vol. in-12. 8^o *Édouard et Elfride*, ou *la Comtesse de Salisbury*, roman historique du XIV^e siècle, ibid., 1816, 3 vol. in-12. Plancher-Valcour a publié aussi plusieurs brochures ou feuilles volantes relatives à la révolution, et mentionnées dans le *Journal de la Librairie*. A.—T.

PLANCHER (THÉOPHILE-JACQUES), théologien allemand, né, en 1751, à Nurlingen, en Wurtemberg, débuta, en 1774, dans la carrière de l'enseignement, par la place de répétiteur en théologie à l'université de Tubingue, où il avait fait ses études. Six ans après, il fut appelé à l'académie de Stuttgart; puis, en 1784, à une chaire de théologie protestante de l'université de Gœttingue, où il s'est distingué, pendant un demi-siècle, par son enseignement et par ses ouvrages. Aussi les dignités et les honneurs ne lui manquèrent pas. En 1791, il fut nommé conseiller du consistoire, et premier professeur de la faculté de théologie; en 1805, il eut la surintendance ecclésiastique du pays de Gœttingue, et pendant la courte durée du royaume de Westphalie, il présida le consistoire de Gœttingue; enfin, en 1831, après cinquante ans de professorat, il fut décoré de la croix de commandeur de l'ordre des Guelphes et de l'ordre de la Couronne wurtembergeoise. Son principal ouvrage est l'*Histoire de la naissance, des modifications et du développement de la dogmatique protestante, depuis la réformation jusqu'à l'introduction de la formule de concorde*, Leipzig, 1781-1800, 6 vol. in-8°. Il y donna une suite par l'ouvrage intitulé : *Histoire de la théologie protestante, depuis l'introduction*

de la formule de concorde jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, Gœttingue, 1831. On regarde ce grand travail comme ce que les protestants ont de plus complet sur l'histoire de leur théologie. Planck publia aussi l'*Histoire de la naissance et des progrès de la constitution ecclésiastique de la société chrétienne*, Hanovre, 1803-1809, 5 vol., et l'*Histoire du christianisme à l'époque de sa première introduction dans le monde par Jésus-Christ et par les apôtres*, Gœttingue, 1815, 2 vol. Il fut l'éditeur de la cinquième édition de l'ouvrage estimé de Spittler, son collègue : *Éléments de l'histoire de l'Église chrétienne*, qu'il compléta. Il a publié, en outre, un grand nombre d'écrits, provoqués en partie par les circonstances, tels qu'*Anecdota quædam ad historiam concilii tridentini pertinentia*, Gœttingue, 1791 et années suivantes ; *Sur la séparation et la réunion des principaux partis chrétiens*. Tübingue, 1803 ; *Considérations sur les changements les plus récents dans l'état de l'Église catholique*, Hanovre, 1808 ; *Paroles de paix à l'Église catholique, contre sa réunion à l'Église protestante*, Gœttingue 1809 ; *De la situation actuelle des partis catholique et protestant en Allemagne*, Hanovre, 1816 ; *Examen de la preuve historique de la divinité du christianisme*, Gœttingue, 1821. Planck mourut le 31 août 1833. — **Henri-Louis PLANCK**, son fils aîné, né en 1785, à Gœttingue, se vena, comme lui, et sous sa direction, à l'enseignement théologique, après avoir remporté deux fois le prix aux concours de l'université ; la première fois à la faculté de théologie, sur la question de l'appréciation des témoignages des antagonistes du christianisme et de l'Église catholique, dans les trois premiers siècles, et la seconde fois à la faculté de phi-

losophie. Il fut d'abord nommé, comme son père, répétiteur à la faculté de théologie ; en 1810, il eut une chaire de professeur extraordinaire dans la même faculté ; et, en 1817, il commença ses cours de dogmatique. La faiblesse de sa santé, altérée par des accès épileptiques, ne lui permit pas d'entreprendre les grands travaux qu'il avait projetés, et il dut se borner à des écrits de peu d'étendue. De ce nombre sont des *Observations sur la première Épître de saint Paul à Timothée*, Gœttingue, 1808, contre Schleiermacher, qui avait contesté l'authenticité de cette Épître. Il combattit encore ce théologien dans un écrit *Sur la révélation et l'inspiration*, Gœttingue, 1817. Enfin il fit paraître un *Abrégé du système religieux philosophique*, Gœttingue, 1821. Son état étant empiré de plus en plus, il se vit forcé d'abandonner l'enseignement, et il mourut le 23 septembre 1831. deux ans avant son père.

D—o.

PLANTA (JOSEPH), philologue et historien, naquit le 21 fév. 1744, dans le pays des Grisons, d'une famille noble, et fut, dès son enfance, emmené en Angleterre par son père, le révérend André Planta, qui exerça à Londres, depuis 1752, les fonctions de ministre de l'église réformée allemande. Après avoir fait ses premières études dans la maison paternelle, le jeune Planta alla les compléter dans différents collèges étrangers, d'abord à Utrecht, où il suivit les leçons du célèbre Saxius, qui parle de lui avec beaucoup d'affection dans le 6^e volume de l'*Onomasticon* (p. 344). Il passa ensuite à l'université de Gœttingue, puis voyagea en France et en Italie, profitant de son séjour dans ces contrées pour en apprendre les langues. Comme il se

destinait à la carrière diplomatique, il accepta l'emploi de secrétaire du ministre anglais à Bruxelles; mais son père étant mort peu après, en 1773, il fut obligé de revenir dans sa famille. Le révérend Planta avait eu l'honneur d'enseigner l'italien à la reine Charlotte, circonstance qui avait ménagé à son fils de puissantes protections. Il lui fut ainsi facile d'obtenir une place dans le Musée britannique, dont il devint sous-bibliothécaire dès 1775. Il avait été, l'année précédente, nommé membre de la Société royale de Londres, et chargé presque immédiatement, sur la recommandation du président sir John Pringle, de diriger la correspondance à l'étranger. La Société ayant reçu, en 1776, le don d'une bible romanche, Planta écrivit sur cette langue, que l'on parle encore dans le pays des Grisons, un mémoire aussi curieux que savant. Il tâchait d'y prouver que la langue romanche était, à une époque reculée, généralement parlée en France, en Italie, en Espagne; que, dans ces contrées, elle s'était modifiée et corrompue insensiblement, tandis qu'elle restait pure et intacte dans un coin de la Suisse. Ce mémoire fut jugé digne d'être inséré dans les *Transactions philosophiques* (t. LXVI, p. 129), et l'on en tira à part quelques exemplaires in-8°, qui furent distribués aux amis de l'auteur. Nomme, après la démission du docteur Horsley, premier secrétaire de la Société royale, Planta en remplit les fonctions pendant vingt ans, avec zèle et talent. En 1799, il succéda au docteur Morton, dans l'emploi de premier bibliothécaire du Musée britannique, et eut souvent occasion de faire apprécier aux étrangers qui visitaient cet établissement la politesse exquise de ses manières et l'étendue de ses connais-

sances. Lorsque les empiètements de Napoléon menacèrent la république helvétique d'une ruine prochaine, Planta, mu par son amour du pays natal, composa en anglais une *Histoire de la confédération helvétique*, depuis son origine, Londres, 1800, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, fait d'après les autorités les plus imposantes, et surtout d'après la célèbre Histoire de Muller, fut très-bien accueilli du public et réimprimé en 1807, 3 vol. in-8°. Après le rétablissement de l'indépendance suisse, en 1815, l'auteur résuma son travail, et fit, avec les documents les plus nouveaux, une histoire supplémentaire, intitulée : *Tableau de la restauration de la république helvétique*, Londres, 1821, in-8°. Ses recherches historiques et ses nombreux emplois ne l'avaient pas empêché cependant de s'occuper de la bibliothèque confiée à ses soins; car, convaincu de l'insuffisance du catalogue des manuscrits cottoniens, de Smith, il en avait, dès 1802, dressé un nouveau (gr. vol. in-fol.). Attaché depuis long-temps au ministère des affaires étrangères, Planta fut secrétaire de lord Castlereagh, et devint, en 1817, sous-secrétaire d'État; mais, étant arrivé à un âge avancé, il résigna tous ses emplois, excepté celui de bibliothécaire, qu'il conserva jusqu'à sa mort, le 3 déc. 1827. Il avait épousé, en 1778, Elisabeth Atwood, dont il eut un fils, et dont il était devenu veuf en 1821. Le *Gentleman's Magazine* lui a consacré une notice biographique. A—v.

PLANTADE (FRANÇOIS de) naquit à Montpellier en 1670. Il étudia successivement, sous les Jésuites et les Oratoriens, et montra des dispositions égales pour l'étude des belles-lettres et celle des hautes sciences. Envoyé à Toulouse par sa famille, qui

le destinait à la magistrature, il suivit dans cette ville, depuis 1688 jusqu'en 1692, les cours de droit civil et canonique ; se perfectionna dans la connaissance des langues grecque et latine, apprit l'hébreu, et jûisa dans quelques ateliers le goût de la mécanique et des idées utiles sur la fabrication des instruments de physique et d'astronomie. Plantade fit un voyage à Paris en 1693, et il y connut plusieurs savants, notamment Cassini (Jean-Dominique), circonstance qui donna à son esprit une direction spéciale, et en fit un bon mathématicien, un habile astronome. Son goût pour les sciences s'accrut encore dans les voyages qu'il fit en Angleterre et en Hollande en 1698 et 1699. Il se lia d'une étroite amitié avec Bayle, qu'il rencontra à La Haye. Au retour de ses voyages hors de France, Plantade séjourna quelque temps à Paris, et ayant obtenu des provisions de survivancier à la charge de conseiller à la Cour des Comptes, aides et finances, dont son père était revêtu, il retourna dans sa patrie en 1700. Peu de temps après, Cassini vint à Montpellier. Plantade, qui suivait ses opérations pour tracer la méridienne, conçut dès-lors le projet d'établir une société des sciences dans cette ville ; ce qui, après beaucoup de difficultés, eut lieu en 1706. L'inauguration de cette compagnie coïncida avec l'éclipse de soleil qui arriva le 21 mai, et fut totale à Montpellier. La Société royale tint, dans cette même année, sa première assemblée publique ; Plantade, en qualité de directeur, ouvrit la séance par un discours qui extrêmement applaudit. Plusieurs de ses travaux ont été publiés dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Paris : d'autres n'ont jamais vu le jour : tel-

les sont les observations de quantité d'éclipses, et celles qu'il a faites pendant plus de quinze années sur les taches du soleil ; il n'abandonnait point pour cela la culture des lettres. Les survivances ayant été supprimées par une déclaration du roi, en 1703, Plantade acquit, en 1711, une charge d'avocat-général, dans laquelle il se distingua par un jugement sévère et une mâle éloquence. Il se démit de cette charge en 1730, et obtint, deux ans après, des lettres patentes de conseiller honoraire. Il se livra alors avec ardeur à la description géographique de la province de Languedoc, sans négliger les recherches sur la physique, l'histoire naturelle et les antiquités. Il donna, en 1730, ses *Observations sur l'aurore boréale*, qui parut à Montpellier, et se rencontra dans l'explication de ce phénomène avec Halley. Tous deux l'attribuent à l'inflammation du fluide magnétique. En 1732, Plantade porta le baromètre sur les plus hautes montagnes des Pyrénées, et fit connaître ses importantes observations sur cet objet dans l'assemblée publique de la Société royale, tenue en novembre de la même année. Il acquit beaucoup d'honneur par une observation faite sur le mouvement de Mercure, le 11 novembre 1736, pendant sa conjonction avec le soleil. A la mort de Gauteron, Plantade fut nommé secrétaire perpétuel de la Société royale des sciences dont il doit être regardé comme l'un des fondateurs. Ayant reçu, au commencement de l'été de 1741, des ordres de la cour pour se réunir aux académiciens de Paris, chargés de la description générale de la France, et pour concourir à la détermination de la figure de la terre, il se mit en marche vers le Pic du Midi, et arriva au

ped de cette montagne, haute d'environ 1,500 toises, le 24 août. Dès le lendemain, il comença à la pointe du jour à gravir le pic et continua jusqu'à onze heures. Se trouvant alors à la hauteur perpendiculaire de 400 toises, il eut besoin de se faire aider par deux hommes de sa suite. Un instant après, on s'aperçut qu'il était sans connaissance, sans mouvement, et l'on essaya inutilement de le rappeler à la vie. Il avait 71 ans, et cet âge avancé n'avait pu le détourner d'une entreprise aussi périlleuse. Ratté a publié, dans les *Mémoires* de la Société royale de Montpellier, l'*Éloge* de Plantade, d'où nous avons extrait cette notice. D—G—S.

PLANTADE (CHARLES-HENRI), compositeur musicien, né à Paris et non à Pontoise, le 19 oct. 1764, entra, dès l'âge de sept ans, dans la musique des pages de Louis XV. Il chantait souvent les récits aux messes de la chapelle du roi, à Versailles, et plus tard il chanta des duos avec la reine Marie-Antoinette, par le choix du célèbre Gluck qui donnait des leçons à cette princesse. Sorti des pages, il vint à Paris, où il étudia la composition sous Langelé, en même temps qu'il se perfectionnait sur le violoncelle avec Duport. Il accompagnait parfaitement aussi la partition sur le piano, talent fort rare à cette époque. Ce vers l'année 1790, qu'il se fit connaître par sa première production : *Te bien aimer, ô ma chère Zélie*, charmante romance qui a traversé les temps sans vieillir, et l'une de celles qui contribuèrent le plus à remettre ce genre à la mode. Plantade devint alors un des professeurs de chant en renom, et il entra comme contre-basse à l'orchestre du théâtre Feydeau, peu de temps après sa fon-

à la cour, ce fut lui qui accompagna son ami sur le piano, dans tous les concerts où ce célèbre chanteur se fit entendre, sous le gouvernement du Directoire. A cette époque, Plantade commença à composer des opéras qui furent tous représentés : Au théâtre Louvois, I. *Au plus brave, la plus belle*, paroles de Philipon de la Madelaine, 1794. II. *Les deux Serurs*, 1795. III. *Les Souliers mordorés*, 1796 ; pièce déjà jouée en 1775, au Théâtre-Italien, avec la musique de Fridzeri. Au théâtre Feydeau : IV. *Palma, ou le Voyage en Grèce*, en deux actes, paroles de Lemontey, 1798 ; le succès de cette pièce fixa la réputation du compositeur. V. *Romagnési*, en un acte, paroles de Lemontey, 1799. VI. *Le Roman*, en un acte, poème de Gosse, 1800. Au théâtre Favart : VII. *Zoé, ou la Pauvre petite*, en un acte, paroles de Bouilly, 1800. Cette pièce, dans laquelle madame Saint-Aubin et Gavaudan jouaient les principaux rôles, eut beaucoup de succès. Plantade donna encore au théâtre des Variétés-Montansier, avec Martainville, VIII. *Lisez Plutarque*, en un acte, qui réussit peu, en 1800. Aussi cessa-t-il, durant quelques années, de travailler pour le théâtre. Nommé professeur de chant au Conservatoire de Musique, il y forma plusieurs élèves qui se sont distingués au théâtre, notamment Dabadie, et mesdames Albert-Himm et Cinti-Damoreau. Comme il était aussi maître de chant à l'institution de madame Campan, il y donna des leçons à Hortense Beauharnais qui, ayant épousé Louis Bonaparte, devenu roi de Hollande, en 1806, y appela Plantade, qu'elle fit nommer maître de chapelle et directeur de la musique du roi. Lorsque, par l'abdication forcée de Louis Bonaparte, la Hollande eut été réunie à

la France, par son frère Napoléon, en 1810, Plantade revint à Paris, resta chef de la musique de la reine Hortense, et entra comme l'un des chefs du chant à l'Opéra, sous la direction de Picard. Il donna encore deux pièces à l'Opéra-Comique : IX. *Bayard à La Ferté*, en deux actes, paroles de Desaugiers et Gentil, 1811. X. *Le Mari de circonstance*, en un acte, paroles de M. Planard, 1813. La chute de ce dernier ouvrage le dégouta pour toujours des compositions dramatiques ; et, en effet, bien qu'on ait constamment remarqué dans les siennes une mélodie gracieuse et sentimentale, c'est dans la romance que Plantade a mérité véritablement de tenir un des premiers rangs. Il en a publié un grand nombre, soit en recueils, soit détachées, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer : *J'ai vu partout dans mes voyages*, chantée en 1797, dans le *Saloux malgré lui*, comédie de Delrien ; *Que le jour me dure* ; *Transports heureux* ; *Les cinq sous* ; *Près de coquette bergère* ; *Aux champs où tout repose encore* ; *Paola, chante bien* ; et surtout *Bocage que l'Aurore*, etc. Nommé professeur de chant et de piano, en 1813, à l'Académie impériale de musique et au Conservatoire, il garda ces deux places sous la première et la seconde restauration, et succéda, en 1816, à Persuis, comme chef de musique de la chapelle royale, sous Louis XVIII et Charles X. Une scène lyrique, imitée d'Ossian, et mise en musique par Plantade, en 1814, lui avait valu la croix de la Légion-d'Honneur. Dès-lors, il s'adonna exclusivement à la composition de la musique sacrée. Ses ouvrages en ce genre étaient exécutés à la chapelle du roi, avec ceux de Lesueur et de Chérubini, qui en étaient surinten-

dants. Il avait déjà fait exécuter, en 1810, une messe en musique, dont on admira surtout le *Credo*. On cite de lui une quantité de messes et de motets, entre autres sa messe des morts, exécutée dans les cérémonies funèbres, à Saint-Denis. Il dirigea toute la partie musicale à la cérémonie du sacre de Charles X, dont il avait composé le *Te Deum*. A la révolution de 1830, il perdit toutes ses places, à l'exception de celle de l'un des chefs de chant à l'Opéra. Le chagrin que lui causa cette révolution, tout intérêt personnel à part, altéra sa santé. Retiré aux Batignolles, il y fut atteint d'une maladie grave, et revint mourir à Paris, le 18 déc. 1839, à l'âge de 75 ans, entre les bras de ses deux fils, qui, tous deux, sont honorablement placés dans des administrations financières, et dont l'aîné s'est fait une réputation par des chansons d'un genre bien différent des romances de son père. C'est à tort que M. Fétis a dit, dans une notice sur Plantade, que ce compositeur était mort dans un état voisin de la misère, puisque au contraire il jouissait de deux pensions, l'une, comme ex-professeur à l'école royale de musique, l'autre sur la liste civile, comme ancien maître de chapelle de la musique du roi. Plantade était d'ailleurs un homme très-estimable par ses qualités morales.

A—T.

PLANTAVIT de la *Pause de Margou* (1) (l'abbé GUILLAUME) naquit au château de Margou, près de Béziers, en 1686, d'une ancienne fa-

(1) Cet article a été annoncé et omis trois fois : renvoyé de *Plantavit à Pause* et à *Margon*, il manque à ce dernier nom, et à l'autre, c'est celui d'un personnage différent, quoique de la même famille. Nous ne pouvons donc nous dispenser de le donner ici.

mille. Doué d'un esprit vif et ardent, il reçut une éducation solide, qui ne tempéra point ce que ses dispositions naturelles pouvaient avoir d'inquiétant pour son avenir. Ses parents le destinaient à l'état ecclésiastique ; et son mérite précoce, autant que sa naissance, semblaient l'appeler à l'épiscopat, où l'un de ses grands-oncles, évêque de Lodève, avait laissé d'honorables souvenirs (voy. PAUSE, XXXIII, 222). Mais la légèreté, la versatilité de son caractère, le firent bientôt dévier. Envoyé trop jeune à Paris, il n'y rencontra que des exemples de dissipation. Avec le désir immodéré d'arriver à la fortune, il crut prendre le meilleur moyen de réussir en se déclarant le fervent apôtre des jésuites, alors tout-puissants et dispensateurs de la feuille des bénéfices. Ce fut par un pamphlet qu'il crut leur plaire ; mais il ne recueillit que leurs dédains. *Le jansénisme démasqué dans une réfutation complète du livre de l'Action de Dieu*, Paris, 1715, in-12, fut jugé avec sévérité par le père Tournemine lui-même (2). Non-seulement le célèbre critique répudia un pareil auxiliaire, mais il le censura vivement, pour avoir cherché à établir que le dessein des jansénistes était de favoriser l'athéisme et le spinosime. Le seul mérite que le père Tournemine reconnaisse à l'auteur est celui d'un style ingénieux et d'un esprit éblouissant. Le jeune abbé, qui avait promis de donner une suite à sa réfutation, loin de remplir cet engagement, fit volte-face, et publia une diatribe intitulée : *Réponse et lettres au père Tournemine, où l'on trouvera une idée de la politique et des intrigues des jésuites*,

Paris, 1716, in-12. Une palinodie aussi honteuse fut appréciée à sa juste valeur, et les journalistes de Trévoux ne daignèrent pas même répondre aux attaques dont ils étaient l'objet. Après la mort de Louis XIV, l'abbé de Margon parvint à capter la bienveillance du régent, qui le fit admettre au nombre des prédicateurs du roi. Mais il ne put pas mettre à profit sa nouvelle position. S'il faut s'en rapporter à quelques traditions du temps de la régence, il aurait employé une gratification de trente mille livres qu'il venait de recevoir, à donner à Saint-Cloud un repas entièrement semblable à celui de Trimalcion, tel qu'il est décrit par Pétrone dans la satire contre Néron. (voy. PÉTRONE, XXXIII, 534). Le duc d'Orléans eut la curiosité d'aller surprendre les convives, et déclara qu'il n'avait jamais rien vu de si original. Une fois lancé dans une arène périlleuse, l'abbé de Margon ne fut plus le maître de revenir sur ses pas. Il était entré dans la ligne de ces écrivains mécontents qui, sous prétexte de fronder les travers de leur siècle, donnèrent l'essor à leur esprit mordant et caustique, en fabriquant, sous le titre de *Brevets de calotte*, des satires ou les personnes n'étaient pas plus ménagées que la raison et la vérité. L'abbé de Margon fut sans doute l'un des promoteurs de l'institution du régiment de la calotte, car il passe généralement pour être l'auteur de la *Première séance des États de la calotte, contenant l'oraison funèbre de M. de Torsac*, Paris, 1724, in-4°. C'est un pastiche composé de phrases précieuses ou ridicules, empruntées aux harangues de l'Académie française, aux ouvrages de Fontenelle, de La Motte, etc. L'écrit fut d'abord saisi ; mais, sur la

(2) *Mémoires pour l'Histoire des sciences et des beaux-arts*, Trévoux, 1715, septembre, p. 1575-1590.

demande du maréchal de Villars, le garde-des-sceaux accorda main-levée de cette saisie. M. de Torsac avait été élu général du régiment, parce qu'il avait dit un jour, devant le roi, qu'avec trente mille hommes il ferait lever le siège de Douai, et reprendrait en quinze jours toutes les conquêtes des alliés, depuis le commencement de la guerre. Cette bravade gasconne avait été recueillie par Aimon, portemanteau du roi, qui fut un des collaborateurs de l'abbé Desfontaines, de Gacon, etc., dans la publication des *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, Bâle, 1725, in 8°, nouvelle édition, Moropolis, 1729, 4 vol. in-12. On sait que l'abbé Plantavit eut beaucoup de part à cette œuvre. où sa malignité naturelle pouvait se donner carrière. Le portrait peu flatté que les Mémoires du temps font de sa personne, donne lieu de croire qu'il fut aussi l'auteur d'écrits plus blâmables encore ; et peut-être même eut-il quelque part à la publication des *Aventures de Pomponius*, libelle dirigé contre le régent, son bienfaiteur. « Son cœur était aussi méchant que son esprit était malin. Il ne voyait les choses que par leur côté difforme. On le connaissait, dès les premiers instants, comme un homme caustique, frondeur, bouillant, faux, tracassier, et toujours porté à brouiller les personnes les plus unies, si leur désunion pouvait l'amuser un moment... Peu d'hommes ont été plus atrabilaires ; peu d'hommes ont donné plus d'essor à ce genre d'humeur toujours atroce. (3). » Ce qui donne quelque vraisemblance à la conjecture que

nous venons de former, c'est que le gouvernement se crut obligé de l'exiler aux îles de Lérins, d'où il fut transféré au château d'If. Mais, après quelque temps de captivité, il lui fut permis de revenir aux îles de Lérins. Il s'y trouvait encore lorsque l'armée de la reine de Hongrie s'en embarqua, en 1746. On lui rendit la liberté, à condition qu'il se retirerait dans une maison religieuse. Il choisit un monastère de Bernardins, où il finit ses jours, le 28 mars 1762. Les autres ouvrages de l'abbé de Margon sont : I. *Lettre de M***, au sujet du livre intitulé : De l'action de Dieu sur les créatures*, Paris, 1714, in-12. L'auteur fait connaître l'intention où il était de réfuter le livre de *l'Action de Dieu* et indique le plan qu'il se propose de suivre. II. *Lettres de Filtz-Moritz sur les affaires du temps* (écrites en 1716 et 1717), traduites de l'anglais par de Garnesay. Juxta la copie imprimée à Londres, Rotterdam, Leers (Rouen et Paris), 1718, in-12. « C'est par ordre du duc d'Orléans, régent, dit M. Barbier, que ces lettres furent composées par l'abbé de Margon. On y suppose deux entretiens entre Filtz-Moritz et différentes personnes sur la succession à la couronne de France, en cas que Louis XV mourût. Le droit de Philippe V, roi d'Espagne, y est défendu par un jésuite entre autres, mais sur de si mauvais principes que tout l'avantage de la dispute est pour le duc d'Orléans (4). » III. *Mémoires du duc de Villars, maréchal-général des armées de S. M. T. C.*, La Haye, Pierre Gosse, 1734, 3 vol. in-12. Le premier volume de ces mémoires, jusqu'à la page 322 seulement, est copié sur le manuscrit original

(3) *Dictionnaire universel historique*, par Chaudon et Delandine, 9^e édit., Paris, Prudhomme, 1810, t. XI. — *Trois Siècles de la Littérature française*, par l'abbé Sabatier de Castres, 6^e édit., Paris, 1801, t. III, p. 175.

(4) *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, 2^e édit., t. II, p. 276.

de l'auteur. Le reste du volume et les deux autres paraissent n'être qu'un relevé des gazettes, entremêlé d'anecdotes recueillies sans discernement (5). Ce livre ne se fait pas moins lire avec intérêt. IV. *Mémoires du maréchal de Berwick*, Londres (Rouen), 1737 et 1758, 2 vol. in-12. Des digressions fréquentes sur les affaires générales de l'Europe occupent trop de place dans ces mémoires, qui paraissent n'être qu'un extrait des gazettes du temps. C'est dire assez que la vérité n'y est pas toujours exactement observée. Au surplus, les véritables mémoires du maréchal ont été publiés en 1778, 2 vol. in-12, d'après l'original écrit de sa propre main, par les soins du duc de Fitz-James, son petit-fils, avec des additions et des notes de l'abbé Hook, qui fut ensuite conservateur de la bibliothèque Mazarine. V. *Mémoires de Tourville, vice-amiral de France et général des armées navales du roi*, Amsterdam (Avignon), 1742 et 1758, 3 vol. in-12. L'abbé Desfontaines, en annonçant l'ouvrage, au moment de sa publication, avait promis de rendre compte de ces *Mémoires curieux et intéressants* (6); mais il paraît qu'il ne persista pas dans le jugement favorable qu'il en avait d'abord porté, car on ne trouva, dans la suite de ses *Observations sur les écrits modernes*, aucun article concernant ce livre, qui a été jugé plus sévèrement par d'autres critiques. Dom Chaudon fait observer que les mémoires qui ont paru sous le nom de Tourville ne sont

(5) *Vie du maréchal de Villars*, par Anquetil, Paris, 1787, t. J, p. xiii. Il faut rectifier, dans ce sens, l'indication donnée par Barbier (*Nouvelle Bibliothèque d'un homme de goût*, t. IV, p. 36), qui attribue tout le premier volume au maréchal lui-même.

(6) *Observations sur les écrits modernes*, Paris, 1742, t. XXVIII, p. 243.

ni de lui ni dignes de lui. Le rédacteur de l'article *Tourville* (*Biographie universelle*, XLVI, 396) les qualifie de *roman informe et sans vraisemblance*. L'abbé de Margon fut donc, sous ce rapport, un des imitateurs de Sandras de Courtilz, qui a trouvé aussi de nos jours un grand nombre d'émules.

L.—M.—X.

PLASSCHAERT (JOSEPH), né à Bruxelles, en 1761, de l'une des familles les plus opulentes de la bourgeoisie, fit de très-bonnes études au collège de cette ville, et fut admis fort jeune dans l'administration autrichienne comme auditeur. Il ne prit en conséquence aucune part aux révolutions qui éclatèrent dans sa patrie en 1789. Lors de l'invasion des départements frontières de la France, par les armées de l'Autriche, en 1793, il fut employé dans l'administration que forma cette puissance, sous le nom de *Junte administrative des provinces conquises*. Après les revers de la coalition, en 1794, et l'abandon des Pays-Bas, qui en fut la suite, Plasschaert se retira des affaires publiques et ne s'occupa que de littérature et de la conservation de sa fortune qui, dès-lors, était considérable. Ce ne fut qu'en 1801 qu'il parut vouloir se rattacher au nouveau gouvernement, et que, distingué par M. Doucet de Pontécoulant, qui venait d'être nommé à la préfecture de la Dyle, il fut créé chef de ses bureaux, puis conseiller de préfecture, remplaçant souvent ce magistrat dans ses fonctions, lorsqu'il était obligé de s'absenter. Il fut ensuite nommé membre du corps législatif, puis maire de Louvain, et il était sans doute destiné à de plus hautes fonctions, lorsque le gouvernement impérial tomba et que la Belgique fut séparée de la France. Alors il donna

sa démission de maire, et parut décidé à vivre dans la retraite, où il composa deux brochures qui lui firent beaucoup de partisans parmi les libéraux. La première intitulée : *Esquisse historique sur les langues considérées dans leurs rapports avec la civilisation et la liberté des peuples* (Bruxelles, 1817, in-8°), avait pour but de démontrer l'impossibilité d'interdire, en Belgique, l'usage de la langue française dans les affaires de la justice et de l'administration. La seconde, intitulée : *Essai sur la noblesse, les titres et la féodalité* (1818, in-8°), également remarquable par des opinions libérales et presque révolutionnaires, lui valut une grande popularité. Il fut alors nommé membre de la seconde Chambre des États-généraux, où il se rangea du parti de l'opposition, et vota, d'abord pour l'abolition de la traite des nègres, puis contre le projet de loi sur le recrutement et contre le budget. Mais les fatigues du système représentatif altérèrent bientôt sa santé. Il donna sa démission en 1819. L'envoi qu'il en fit aux États de sa province fut, à la seconde Chambre, l'objet d'une longue discussion ; mais on finit par reconnaître la légalité de la marche qu'il avait suivie, et il alla vivre en paix dans ses terres. Il mourut à Louvain en 1821, et fut enterré en grand pompe.

M—D j.

PLAT de Beaupré, conventionnel, ecclésiastique avant la révolution, s'en montra le partisan, et, après avoir rempli diverses fonctions administratives, fut nommé, en septembre 1792, député du département de l'Orne à la Convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, avec sursis jusqu'à ce que la famille des Bourbons fût mise hors d'état de nuire à la république, et il

accompagna son vote de ce discours :
 « Convaincu, en homme d'État, que
 « le salut de la république et l'espoir
 « de la paix sont encore politique-
 « ment liés à l'existence de Louis,
 « j'opine pour la réclusion pendant
 « la guerre, et pour le bannissement
 « après la paix, l'affermissement du
 « gouvernement républicain, et qu'il
 « aura été reconnu par les puissances
 « de l'Europe ; et si, au mépris de
 « pareilles mesures, quelques-unes
 « de ces mêmes puissances envahis-
 « sent le territoire français, je con-
 « damne, dès à présent, Louis Capet
 » à perdre la tête aussitôt que la pre-
 » mière prise d'une de nos villes fron-
 » tières aura été officiellement con-
 » nue des représentants de la nation. »

Plat de Beaupré ne prit ensuite ostensiblement que très-peu de part aux travaux de l'Assemblée. Après la session, il passa au Conseil des Cinq-Cents, d'où il sortit le 21 mai 1798. Depuis cette époque, on n'avait pas entendu parler de lui, lorsqu'il fut frappé, en 1816, par la loi contre les régicides, sans doute pour avoir accepté quelques fonctions municipales pendant les Cent-Jours de 1815. Mais une ordonnance royale l'en exempta nominativement en 1818, et il put rentrer dans sa patrie, où il mourut peu de temps après. Z.

PLATEA (FRANÇOIS PIAZZA, plus connu sous le nom latin de), célèbre canoniste, naquit à Bologne vers la fin du XIV^e siècle. Après avoir achevé ses cours de jurisprudence, il reçut le laurier doctoral, et fut honoré de divers emplois. Il avait plus de trente ans, lorsqu'en 1424, il embrassa la règle des Frères-Mineurs ou Cordeliers. Peu de temps après, il prit ses grades en théologie. Ses talents comme prédicateur ayant étendu sa réputation dans toute l'Italie, le pape

Eugène IV le chargea de recueillir les aumônes des fidèles, qui devaient être employées à soutenir la guerre contre les Turcs. Il mourut à Bologne en 1460, et fut inhumé dans l'église Saint-Paul du Mont. Ses traités de droit canonique, consultés long-temps par les jurisconsultes, ont été réunis sous ce titre : *Opus restitutionum usurarum, et excommunicationum*. La première édition, Venise, 1472, in-4°, est encore très-recherchée, à raison de sa date : celles de Padoue, 1473, et de Cologne, 1474, toutes deux in-fol., sont également rares. La Serna Santander en a donné la description dans la *Bibliothèque choisie du XVI^e siècle*. Pour les suivantes, on peut consulter Panzer, *Annal. typograph.* Orlandi cite encore (*Scrittori Bolognesi*, 107), comme imprimés divers ouvrages de Platea : des *Sermons*, un traité du *mariage*, et *Summa mysteriorum christiane fidei*, mais l'édition qu'il indique de ce dernier ouvrage. Padoue, 1473, est évidemment imaginaire.

W—s.

PLATEN (le baron PIERRE-JEAN-BERNARD), gouverneur-général de Norvège, né dans l'île de Rugen, au mois de mai 1766, mourut à Christiania, dans le mois de janvier 1830, universellement regretté. Fils du baron Bernard de Platen, qui était feld-maréchal et gouverneur-général en Poméranie, il fut destiné, fort jeune, au service de mer ; et, depuis sa dix-septième jusqu'à sa vingtième année, il voyagea dans presque toutes les parties du monde, d'abord sur des navires marchands, ensuite sur des bâtiments de guerre suédois. C'est à son génie, à ses lumières, à sa persévérante activité, que l'on dut l'exécution du projet, formé depuis des siècles, de faire communiquer la mer du nord avec la Baltique. Il était di-

recteur-général de la grande entreprise du canal de Gotha, qui fait l'admiration de l'Europe et la gloire de la Suède. Les actionnaires de ce canal lui donnèrent pour successeur, dans cette importante direction, le baron de Sparre, général commandant le corps du génie.

Z.

PLATER (THOMAS), célèbre helléniste, né en 1499, à Grænchen, dans le Valais, de parents très-pauvres, fut employé, dans son enfance, à garder les troupeaux. A quatorze ans, il fut placé chez un curé du voisinage, qui lui apprit à lire. Mais, ne pouvant plus supporter les mauvais traitements de son instituteur, il s'enfuit avec un de ses parents qui se rendait à Zurich, pour continuer ses cours académiques ; parcourut, en mendiant, la Suisse, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne ; et, après diverses aventures, vint à Schelestadt, où il s'arrêta chez un maître d'école, qui se chargea de lui enseigner les éléments du latin. Il apprit dans le même temps à fabriquer la corde, et parvint, de cette manière, à gagner sa vie. De retour à Zurich, il fréquenta l'école d'Oswald Mycon, habile grammairien, qui, charmé de son assiduité, le prit en affection, et lui fit faire de grands progrès dans l'étude du latin. Oswald avait embrassé les opinions des réformateurs : il n'eut pas de peine à les inculquer à son élève, et il se servit de Plater pour correspondre avec Zwingli. En quittant son maître, Plater voulut essayer de donner lui-même des leçons ; mais ce moyen ne lui ayant pas réussi, il revint à son état de cordier. Cependant il employait tous ses loisirs à se perfectionner dans la connaissance du latin, et à apprendre le grec et l'hébreu. Sur la recommandation de

quelques personnes éclairées, il fut nommé professeur de grec au gymnase de Bâle, et devint en même temps correcteur chez Hervagius, qui lui proposa de l'associer à son imprimerie. L'espoir d'un gain plus considérable lui fit rompre la société, et il ouvrit, vers 1536, un atelier d'imprimerie : mais il eut bientôt dissipé toutes ses ressources, et fut trop heureux d'accepter la place de recteur du gymnase, qu'il remplit jusqu'en 1578. A cette époque, ses infirmités l'obligèrent de donner sa démission. Il mourut le 26 janvier 1582. On grava sur sa tombe une épitaphe honorable, rapportée dans les *Moumenta Basileensia*, p. 30. Sa vie, écrite principalement d'après ses mémoires autographes, se trouve dans les *Miscellanea Tigurina*, t. III, p. 2, pag. 207-343. Thomas Plater avait été marié deux fois. De son premier mariage il eut Félix (voy. PLATER, XXXV, 26), et du second, contracté à l'âge de 73 ans, il eut six enfants, dont l'aîné fut Thomas (voy. XXXV, 27).

W—s.

PLATER (ÉMILIE), héroïne polonaise, naquit le 13 novembre 1806, à Wilna, d'une des premières familles de la Lithuanie. Sa mère, Anne de Mohl, femme aussi distinguée par les qualités de l'esprit que par celles du cœur, ayant été obligée de se séparer du comte Xavier Plater, son mari, dont la conduite à son égard était peu honorable, se retira chez M^{me} de Sieberg, sa parente, qui habitait le domaine de Lixna, dans la Livonie polonaise. Émilie, âgée de neuf ans, l'y suivit et annonça des-lors ce caractère décidé, ces goûts virils, dont elle devait, quelques années plus tard, faire un si héroïque usage. Au lieu des frivoles amusements qui ont d'ordinaire tant d'attraits pour les

jeunes filles, elle se livrait avec ardeur à tous les exercices du corps, à l'équitation, au tir, aux mathématiques, à l'étude de l'histoire, surtout à celle de la Pologne, où les femmes ont de tout temps rempli des rôles glorieux. On eût dit qu'elle avait le pressentiment des événements qui allaient bientôt s'accomplir. Habitant un domaine limitrophe des terrains où s'élève la citadelle de Dunabourg, M^{me} de Sieberg était souvent obligée, par convenance, de recevoir chez elle les officiers russes de la garnison. Parmi ceux-ci se trouvait le général du génie K..., qui s'éprit de passion pour Émilie et qui la demanda en mariage; mais à cette proposition, la jeune fille répondit fièrement : *Je suis polonaise!* A ce refus énergique, le général déconcerté quitta Lixna et n'y reparut pas depuis. Émilie ayant perdu sa mère en 1830, chercha à se rapprocher de son père et alla attendre, à Antuzow, chez une de ses tantes, le résultat de ses démarches. Sur ces entrefaites, la révolution polonaise éclata et trouva un vif écho en Lithuanie. Émilie, dit M. Joseph Straszewicz, dans son ouvrage intitulé : *les Polonais et les Polonaises de la révolution du 29 novembre 1830* (Paris, 1832 et années suivantes, in-4° et in-8°), Émilie avait, comme tous les autres Lithuaniens, compté sur l'arrivée prochaine des Polonais, et son ambition se bornait à se mettre dans leurs rangs; mais bientôt les fautes du gouvernement national de Varsovie détruisirent ses espérances et lui imposèrent une tâche plus difficile. Elle sentit qu'il fallait remédier à ces fautes, ou du moins en prévenir les fâcheux résultats, en soutenant l'enthousiasme dans les cœurs faibles et indécis, en se servant de l'influence que peuvent

donner le rang, la naissance, l'instruction, les bienfaits, pour agir sur les masses et leur imprimer le mouvement. Ce rôle, elle se crut capable de le remplir, et elle s'y dévoua tout entière. Une fois certaine que dans les environs tout se lèverait et marcherait au premier signal, Émilie partit pour Wilna, afin de se concerter avec le comité directeur; mais elle était femme, et l'entrée des réunions lui fut interdite; ce qui ne la rebuta point. Toujours occupée de son entreprise, elle conçut tout à coup un projet grand et hardi. Il ne s'agissait de rien moins que de surprendre la forteresse de Dunabourg, de s'emparer de l'arsenal, d'arborer sur la rive gauche de la Dzwina le drapeau polonais et lithuanien, et de transporter ainsi l'insurrection en Livonie et dans la Russie-Blanche. Émilie ayant communiqué son projet à deux de ses cousins qui étaient dans l'école des sous-officiers porte-enseignes, fondée à Dunabourg par l'empereur de Russie, ceux-ci s'engagèrent à entraîner leurs camarades dans le complot, et il fut convenu qu'à l'approche des insurgés conduits par Émilie, l'école des porte-enseignes se soulèverait, prendrait les armes et tomberait à l'improviste sur la garnison de la citadelle. Tout d'abord sembla seconder les vues de la jeune fille. Le 23 mars 1831, Jules Gruzewski ayant, à la tête d'une petite troupe, chassé les Russes de la ville de Rosie, Émilie crut le moment favorable pour agir ouvertement. Le 29 mars elle revêt un costume militaire complet, monte à cheval, accompagnée seulement d'une de ses amies et de trois patriotes, part pour le village de Dousiaty, et réunit autour d'elle avant la nuit près de trois cents chasseurs, un grand nombre de faucheurs et une soixan-

taine de cavaliers. Le lendemain, 30 mars, elle s'empare de la poste aux chevaux de Daugelié et se dirige vers Dunabourg. Le 2 avril elle défait une compagnie d'infanterie russe qui cherchait à lui barrer le chemin, continue sa route et arrive, après plusieurs jours d'une marche pénible, à Jesiorossy, où elle rencontre deux compagnies, que le commandant de Dunabourg avait détachées contre elle. Surpris à l'improviste dans leur camp, dès la pointe du jour; les Russes furent dispersés et reprirent en fuyant la route de la citadelle où ils jetèrent l'alarme. Le commandant fit alors marcher des forces considérables, auxquelles la petite troupe d'Émilie, qui commençait à manquer de munitions, ne put résister. D'ailleurs la surprise de la forteresse était devenue impraticable, faute de la coopération des porte-enseignes sur lesquels on comptait, et que le général russe, doutant de leur fidélité, avait eu soin d'éloigner. Voyant ainsi ses plans déconcertés, Émilie réunit les débris de sa troupe à celle que commandait son cousin, César Plater, quitta les environs de Dousiaty, et rejoignit presque seule le corps d'insurgés resté sous les ordres de Zaloski, dans le district d'Upita. On la reçut avec enthousiasme, et le lendemain, 4 mai, on marcha vers Przystowiany, où Émilie prit place dans les rangs des chasseurs libres de Wilkomir. Le même jour, les insurgés, attaqués par les généraux russes Solima et Malinowski, furent défaits après une héroïque résistance et obligés de se disperser dans les bois. Ils ne purent se rallier que le lendemain sur les bords de la Doubissa; Émilie les y rejoignit, après avoir couru les plus grands dangers. Lorsque Chlapowski eut organisé les troupes

d'insurgés, elle fut nommée capitaine commandant la 1^{re} compagnie du régiment de Lithuanie, qui prit ensuite le nom de 25^e de ligne, et fut envoyé à Kowno. Attaquée le 25 juin dans cette position, après la bataille de Wilna, gagnée par les Russes, elle disputa avec acharnement chaque pouce de terrain, se fraya, le sabre en main, une route à travers les cosaques, et rejoignit, à Rosienic, les débris du 25^e. Ce régiment ayant été chargé d'escorter les bagages de l'armée que le général Gielgud dirigeait sur Schawle, et étant tombé dans une embuscade, Émilie déploya tant de courage qu'elle mérita une mention spéciale dans le rapport envoyé au général. Ce fut son dernier combat. Lorsque Chlapowski eut remplacé Gielgud dans le commandement des Lithuaniens, ce général, au lieu de se diriger vers la Pologne, selon le vœu de tous, prit perfidement le chemin de la Prusse. La jeune Plater lui adressa des reproches énergiques : « Allez en Prusse, lui dit-elle ; pour moi, tant qu'il me restera une goutte de sang, je combattrai pour ma patrie. » Et le même soir elle quitta l'armée, accompagnée d'une autre héroïne, Marie Raszanowicz, et du comte César Plater. Après une marche de dix jours, Émilie, brisée de fatigues, dévorée par une fièvre ardente, et ayant les pieds enflés, tomba sans connaissance. Ses compagnons de route la transportèrent avec grande peine au village le plus voisin où ils trouvèrent une hospitalité digne d'eux. Grâce aux soins dont elle était entourée, Émilie semblait revenir à la santé, lorsqu'elle apprit la prise de Varsovie. Cette nouvelle la jeta dans le plus profond accablement, et bientôt les plus funestes

symptômes se déclarèrent. Sentant désormais l'impuissance des secours de l'art et de l'amitié, elle invoqua ceux de la religion, et expira le 23 déc. 1831. Plusieurs écrivains ont essayé de tracer la vie d'Émilie Plater; mais celui qui l'a fait avec le plus de bonheur est M. J. Straszewicz qui, outre une notice dans le recueil cité plus haut, lui a consacré un livre entier, intitulé: *Émilie Plater; sa vie et sa mort*, Paris, 1834, in-8° de 356 pages, avec une préface de M. Balanche, et une couronne poétique composée de cinq pièces, en langues différentes.

A—Y.

PLATON (PIERRE), prélat russe, né le 29 juin 1737, dans les environs de Moscou, au village de Tschaschnikova, dont son père était le curé, fut destiné de bonne heure à la prêtrise et envoyé au séminaire de Levschine, où il fit des études solides et suivies. Dès l'âge de dix-sept ans, il les avait achevées, et il ouvrit à Moscou un cours de poésie russe. En même temps il enseignait le catéchisme et prêchait dans les principales églises; ce qui lui fit une grande réputation. Ayant ensuite embrassé l'état monastique dans un ordre religieux consacré à l'enseignement, il fut d'abord préfet du séminaire, puis recteur et maître en théologie. Les leçons qu'il donna en cette qualité furent aussi remarquables par une brillante élocution que par la force et la profondeur des pensées. L'impératrice Catherine II l'ayant distingué l'appela aux fonctions épiscopales, et le chargea du discours par lequel elle voulut que fût célébrée la mémorable victoire de Tschesnic, où la flotte turque avait été complètement détruite. Platon se surpassa encore dans cette occasion. Voltaire, à qui son discours fut

communiqué par la princesse Daschkoff, en parle avec enthousiasme dans une lettre à Catherine. « Ce discours, « dit le philosophe courtisan, prononcé devant le tombeau de Pierre-le-Grand, adressé au fondateur de Pétersbourg et de vos flottes, est, à mon gré, un des plus beaux monuments qui soient dans le monde. Je ne crois pas que jamais aucun orateur ait eu un sujet aussi heureux. Le Platon des Grecs n'en traita point de pareil. Je regarde cette cérémonie auguste comme le plus beau jour de votre vie. Je dis de votre vie passée; car je compte bien que vous en aurez de plus beaux encore. Puisque vous avez déjà un Platon à Pétersbourg, j'espère que MM. les comtes Orloff vont former des Miltiade et des Thémistocle en Grèce... » Peu de temps après qu'il se fut illustré par cette belle oraison, Platon devint archevêque de Tver, puis bientôt de Moscou, et à la même époque il fut chargé de l'instruction du jeune Grand-Duc, qui devait régner sous le nom de Paul 1^{er}, et qui recut de ses mains le diadème impérial. C'était encore lui qui devait sacrer son successeur, l'empereur Alexandre. Le discours qu'il prononça dans cette dernière circonstance, le 15 septembre 1801, n'est pas moins remarquable que ceux qui l'avaient précédé, par une éloquence courageuse et qu'avec quelque raison on a comparée à celle de Bossuet. Ce digne prélat continua d'illustrer le règne d'Alexandre jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu le 11 novembre 1812. Platon ne se distingua pas seulement par sa piété et son éloquence, il composa encore un grand nombre d'ouvrages religieux qui sont très-répandus en Russie et qui y forment les premiers

éléments de toute bonne éducation. Comme aucun n'a été traduit, il nous serait impossible d'en donner les titres.

M—D j.

PLAVILSTCHIKOFF (BASTILE), industriel russe, naquit en 1767, fit de bonnes études et vint fort jeune à Pétersbourg, où il se voua au commerce de la librairie et à la typographie. Distingué par les ministres, il fut nommé directeur de l'imprimerie impériale, qu'il administra pendant plusieurs années avec autant de probité que d'intelligence. Il établit ensuite une imprimerie particulière où furent exécutées, sous sa direction, beaucoup d'éditions remarquables en langues russe et française, et qui formèrent d'abord le fond de la bibliothèque de lecture qu'il ouvrit au public en septembre 1815, et qui fut le premier établissement de ce genre en Russie. Alors composée de douze cents volumes, elle en avait près de huit mille en 1817, et, à l'époque de la mort du fondateur, en 1823, il s'y en trouvait dix mille. D'après le vœu de Plawilshikoff, elle a dû continuer à être ouverte à tous les savants et à tous les gens de lettres à qui elle était destinée. — Son frère aîné (*Pierre*), qui mourut en 1812, s'était distingué comme auteur et acteur dramatique. — Un autre, conseiller d'État, du même nom, se distingua également par son savoir.

Z.

PLAYFAIR (WILLIAM), littérateur anglais, était frère de John Playfair, célèbre mathématicien et géologue (*v. ce nom*, XXXV, 60). Il naquit à Édimbourg en 1759, perdit son père fort jeune, et après une éducation peu complète fut mis en apprentissage chez un mécanicien, et vint ensuite à Birmingham, où il fut employé comme dessinateur dans la fabrique de Boulton et Watts, puis à Londres

où il se fit auteur et écrivit sur différents sujets, principalement sur la révolution française, à laquelle il se montra dès-lors fort opposé; ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à Paris où il forma, vers 1790, une maison de banque qui eut peu de succès. La guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, il lui fut difficile de retourner dans sa patrie, et il courut quelques dangers par suite de ses opinions politiques. Enfin revenu à Londres, il y établit un magasin d'orfèvrerie et de bijouterie, qui n'eut pas plus de succès que ses autres entreprises. Il publia en même temps différentes brochures politiques, remarquables par des attaques sans mesure contre la France, et qui, malgré l'antipathie des Anglais, ne réussirent pas davantage. Fatigué de sa pénible existence, il revint à Paris, en 1814, et y composa encore des brochures politiques, travaillant en même temps au journal le *Galignani's-Messenger*, où il se livra, en 1818, à des insinuations calomnieuses sur la bravoure du comte de Saint-Morys, qui venait d'être tué si malheureusement en duel (voy. SAINT-MORYS, XL, 30). La veuve de cet officier traduisit le calomniauteur devant le tribunal de police correctionnelle, et les assertions de Playfair furent trouvées si graves et si inconvenantes, qu'elles excitèrent une indignation générale, et qu'il fut condamné à trois mois de prison, à trois cents francs d'amende et dix mille francs de dédommagement. Ce jugement ayant été confirmé par un arrêt de Cour royale, Playfair, pour se soustraire à cette double peine, n'eut d'autre parti à prendre que la fuite, et il retourna à Londres où, après avoir passé quelques années dans l'oubli et la misère, il mourut le 13 février 1823. Ses écrits publiés en

anglais, sont : I. *Atlas politique, commercial et parlementaire*, 1786, in-4° oblong; 2^e éd., 1787. II. *Vue générale des forces et des ressources actuelles de la France*, 1793, in-8°. III. *Pensées sur l'état actuel politique de la France*, 1793, in-8°. IV. *Paix avec les Jacobins, chose impossible*, 1794, in-8°. V. *Histoire du Jacobinisme*, 1795, in-8°. VI. *Manuel statistique, montrant, d'après une méthode entièrement nouvelle, les ressources de chaque état et royaume de l'Europe*, 1801, in-8°; traduit en français par Donnant, Paris, 1802, in 8°. VII. *Recherches sur les causes de la décadence et de la chute des riches et puissantes nations*, 1805, in-4°; 2^e édition, 1807. VIII. *Richesse des nations* de Smith, avec des notes et des chapitres supplémentaires, 11^e éd., 1806, 3 v. in-8°. IX. *Notice statistique des États-Unis d'Amérique*, trad. du français, 1807, in-8°. X. *Plan pour obtenir la balance du pouvoir en Europe*, 1813, in-8°. XI. *Portraits politiques et modernes, avec des notes historiques et biographiques*, 1814, 2 v. in-8°. XII. *Détails sur le complot de Bonaparte, donnés au comte Bathurst et à l'ambassadeur de France*, 1815, in-8°. L'auteur avait écrit, dès le mois de février 1815, aux ministres, qui probablement le savaient mieux que lui, que Napoléon ne tarderait pas à s'échapper de l'île d'Elbe et à reprendre le pouvoir. XIII. *La France telle qu'elle est, et non telle que l'a faite lady Morgan*, Londres, 1820, 2 vol. in-8°; traduit en français, Paris, 1820, 1 vol. in-8°. C'est une réfutation où Playfair montre contre la France, et surtout contre le parti libéral, autant de haine que lady Morgan leur avait montré de prédilection. On a encore traduit de lui, en français : 1^o *De la Chambre des pairs en France*. 2^o *De l'esprit d'op-*

position. 3° *A quoi sert l'esprit?* 4° *Une visite à lord Byron*, par M. de Passac, 1823, in-8°, où se trouve une notice sur Priestley. 5° *Tableau de la dette et des finances de l'Angleterre*, 1789, in-4°. M—D j.

PLÉE (AUGUSTE), botaniste, né en 1787, fut d'abord chef de division à la secrétairerie des conseils du roi, et, poussé par son goût pour l'étude de l'histoire naturelle, s'embarqua, en 1819, comme voyageur naturaliste du gouvernement, chargé d'explorer l'Amérique du Sud. Après avoir parcouru une partie de ce continent, et recueilli de nombreuses collections de plantes, il revint malade à la Martinique, et il mourut à Fort-Royal, le 17 août 1825. On a de lui : I. *Herborisations artificielles aux environs de Paris*, Paris, A. Plée et neveu et Fr. Plée fils, 1812-14, in-8°. 16 livr., contenant ensemble 85 pl., furent publiées; l'ouvrage ayant été suspendu, on tenta de le reprendre en 1830, sous le titre d'*Herborisations artificielles en France, ou Iconographie des plantes qui y croissent, etc.*; mais l'entreprise fut de nouveau interrompue après la seconde livraison. II. *Le jeune botaniste, ou Entretiens d'un père avec son fils sur la botanique et la physiologie végétale, contenant un abrégé des principes de la physique végétale, l'exposition de la méthode de Tournefort, celle du système de Linné, le tableau des familles de Jussieu, l'indication très-détaillée des caractères qui les constituent, et un abrégé de l'histoire des plantes les plus utiles, etc.*, avec 48 planches dessinées et gravées d'après nature, Paris, 1812, 2 vol. in-12. Z.

PLEIGNIER (JACQUES), pauvre corroyeur qui, fort gêné dans ses affaires commerciales et chargé d'une famille nombreuse, voulut se mêler

de politique, et tomba dans les pièges de la police qui le poussa à l'échafaud. Né à Bousonville, dans la Lorraine, en 1781, il avait reçu l'éducation convenable à un artisan de la dernière classe, et s'était rendu fort jeune à Paris pour y exercer sa profession. Tant que dura la guerre, son métier de tanneur alla fort bien; mais il se ralentit en 1813, et Pleignier, dans les étroites limites de son intelligence, ne douta point que les Bourbons ne fussent les causes premières de sa détresse. Alors il ne manquait pas à Paris de gens qui, dans une position analogue, pensaient et parlaient comme lui, et il ne manquait pas non plus d'agents de police qui excitaient leurs mauvaises dispositions et qui, d'obscurs mécontents, cherchaient à faire des conspirateurs. Voici comment Peuchet a raconté, dans ses mémoires, l'histoire de cette conspiration des patriotes de 1816, dont Pleignier fut considéré comme le chef. Nous étant trouvé nous-même à portée d'apprécier toutes les circonstances de cet important événement, nous pouvons affirmer que le récit qu'en a fait l'archiviste de la police, est le plus exact et le plus vrai que nous connaissions. « ... Dès « le 20 octobre 1815, un grand « nombre de représentants des Cent- « Jours s'étaient réunis dans Paris; et « ce jour-là ils avaient pris une délibération pour demander à l'empereur de Russie un roi constitutionnel, choisi ailleurs que dans la « branche aînée des Bourbons... Cette « société, constituée sous la dénomination de *patriotes de 1816*, avait « décidé que plusieurs représentants « parcourraient les départements « pour préparer les esprits à la révolution et au changement. Ce club ne

« se fût pas institué, disaient les ad-
 « versaires du ministre de la police ;
 « il n'aurait pas exposé l'État à des
 « dangers et entraîné dans le préci-
 « pice cinquante individus plus ou
 « moins coupables, si M. Decazes et
 « sa police eussent fait leur devoir et
 « non donné leur confiance à des en-
 « nemis du gouvernement. Les cons-
 « pirauteurs Pleignier, Carbonneau et
 « Tolleron, parmi les *patriotes de*
 « 1816, furent, à la vérité, arrêtés,
 « jugés, condamnés et traînés à l'é-
 « chafaud avant l'exécution de leur
 « projet, mais on s'est plaint que le
 « ministre et M. Anglès (alors préfet
 « de police), agissant sous ses ordres,
 « n'ont laissé la trame s'ourdir, afin
 « de lui laisser prendre une consis-
 « tance criminelle. On les accusa
 « aussi d'avoir employé à ce dessein
 « des agents provocateurs, entre au-
 « tres un nommé Schllestein, le plus
 « coupable de ceux à qui la police
 « confiait ces infâmes missions. Ce fut
 « une femme nommée Delmas qui, la
 « première, instruisit le préfet de ce
 « qui se préparait en secret. Les
 « membres de la conspiration avaient
 « besoin d'un graveur pour faire des
 « cartes de *patriotes* ; on leur indi-
 « qua Tolleron qui fut conduit à
 « Chaillot, où il vit le modèle des
 « cartes à confectionner. Les *patriotes*
 « apprirent aussi qu'un nommé Car-
 « bonneau, instituteur et ci-devant
 « secrétaire d'un bureau de police,
 « avait une belle écriture ; ils le choi-
 « sirent pour écrire les proclama-
 « tions que Pleignier destinait à être
 « répandues dans les départements.
 « Carbonneau consentit à tout, et
 « Pleignier désigna une carrière
 « pour cacher l'imprimerie. Carbon-
 « neau, Tolleron et Pleignier étaient
 « dans la gêne, et, quoiqu'ils pussent
 « concevoir de grandes espérances

« de l'exécution du projet, la vie
 « qu'ils menaient était des plus miséra-
 « bles. Schllestein, employé à la pré-
 « fecture de police, à titre d'agent
 « provocateur, reçut pour mission
 « de se lier avec le plus grand nom-
 « bre possible de *patriotes*, de leur
 « inspirer du courage, de soutenir
 « leur espoir, et de faire en sorte,
 « surtout, que la conspiration aug-
 « mentât en importance. On voit par
 « les pièces de cette affaire odieuse
 « que la confiance inspirée aux cons-
 « pirauteurs, encore incertains dans
 « leurs vues et impuissants dans leurs
 « moyens, par l'agent de police à
 « qui ils s'étaient ouverts, les déter-
 « mina à agir dans le sens qui conve-
 « nait à M. Decazes. Tolleron com-
 « mença à graver les cartes, Carbon-
 « neau à copier les proclamations, et
 « un imprimeur, appelé Charles, que
 « Schllestein leur avait adjoint, aida
 « à imprimer. Schllestein avait re-
 « cruté d'ailleurs pour les *patriotes*
 « dans les cabarets et dans les guin-
 « guettes. Il persuada à de pauvres
 « diables ignorants, et la plupart ne
 « sachant ni lire, ni écrire, qu'il s'a-
 « gissait d'une grande affaire, et que,
 « pour eux, il y avait une immense
 « fortune à faire. Pleignier avait été
 « conduit chez M. Decazes. Après lui
 « avoir dit ce qui s'était passé depuis
 « quelques jours, il donna le signale-
 « ment de l'individu inconnu, Schlles-
 « tein, si officieux, si généreux, qu'on
 « avait introduit dans la société. Le mi-
 « nistre, qui recevait du même homme
 « des rapports semblables, maintint
 « Pleignier dans le rôle qu'il jouait,
 « et donna de l'argent à l'autre pour
 « suivre l'affaire. Ç'aurait été de l'ha-
 « bileté, si ce n'avait été de la scélé-
 « ratesse. Schllestein proposa, en
 « conséquence, aux associés l'attaque
 « du château des Tuileries comme

« une mesure hardie en apparence,
 « et, au fond, facile dans l'exécution.
 « Il cherchait, disait-il, une main as-
 « sez habile pour dessiner correcte-
 « ment, et selon les règles de l'art, un
 « plan du château qu'il avait levé, et
 « où l'on désignerait les endroits
 « faibles. Le perfide avait fait faire
 « à l'avance ce plan par un agent de
 « la police, et il le remit à l'un des
 « associés, pour qu'une copie en fût
 « prise. La copie faite, l'original dis-
 « parut. Ce fut la copie qui figura
 « dans le procès. Cependant Plei-
 « gnier, traître sans le savoir, et
 « croyant parler à un ami, informait
 « M. Decazes des propositions et des
 « projets de Schllestein. Lorsque l'a-
 « gent provocateur, qui distribuait
 « les cartes des *patriotes* partout ou
 « il pouvait, connut l'heure à la-
 « quelle Dervin, officier en retraite,
 « chargé de copier le plan du châ-
 « teau, devait en remettre la copie.
 « il le fit arrêter, ainsi que Tolleron,
 « avec la gravure des cartes, et enfin
 « Carbonneau et Pleignier. Ces in-
 « dividus furent fort étonnés de leur
 « arrestation, après ce qui s'était pas-
 « sé entre eux, la police et M. De-
 « cazes; ils n'en furent pas moins
 « détenus au secret, comme préve-
 « nus de conspiration et de crime de
 « lèse-majesté. Après une longue dé-
 « tention au dépôt de la Préfecture
 « de police, on les mit à la disposition
 « du procureur du roi, Jacquinot de
 « Pampelune, ami de M. Anglès, et
 « qui avait son rôle tout appris. Il
 « se garda bien de pousser les in-
 « vestigations sur des faits qui eus-
 « sent compromis la responsabilité
 « du préfet et du ministre de la po-
 « lice. Dans l'interrogatoire des accu-
 « sés devant le juge d'instruction, les
 « *patriotes* apprirent, mais trop tard,
 « que cet inconnu qui les poussait à

« la révolte, que cet ennemi si achar-
 « né du gouvernement, était un agent
 « provocateur, misérable à double
 « face, tantôt appelé du nom de
 « Schllestein, tantôt de celui de Du-
 « val, et qui certainement devait en
 « porter bien d'autres encore. Qu'on
 « juge de la surprise et de l'indigna-
 « tion de ces malheureux contre les
 « comtes Decazes et Anglès, qui, leur
 « tendant cet indigne piège, venaient
 « ainsi d'abuser de leur ignorance,
 « de leur misère et de leur bonne
 « foi. Lorsqu'ils furent traduits au
 « tribunal qui les condamna, ils ré-
 « clamèrent la comparution de l'in-
 « fâme agent de police. Malgré la ré-
 « serve et la timidité des tribunaux,
 « lorsqu'il était question, dans une
 « cause, d'interpeller publiquement
 « de semblables agents, le président
 « de la Cour d'assises, usant de
 « son droit discrétionnaire, manda
 « Schllestein à son audience; mais
 « on ne put le trouver, il avait dis-
 « paru... La police paralysa ainsi l'ac-
 « tion de la justice. M. Decazes enle-
 « va un témoin. Schllestein reçut un
 « faux nom et de bon argent, puis
 « on l'envoya en Allemagne, où il es-
 « pionna les exilés français (1). Ces
 « manœuvres criminelles qui, douze
 « ans plus tard, ont été reproduites à
 « une époque, prétendue de légalité,
 « excitèrent une indignation géné-
 « rale. MM. Decazes et Anglès sou-
 « tinrent cette clameur avec un front
 « d'airain. Par jugement du 7 juillet
 « 1816, Pleignier, Carbonneau et
 « Tolleron furent condamnés à avoir
 « le poing coupé, la tête tranchée.
 « La déportation et d'autres peines

(1) Plus tard la police lui donna une place dans les boues de Paris, sous le nom de Duval, avec six mille francs de traitement. Il en a joui long-temps, et peut-être en jouit-il encore.

« atteignirent les autres accusés (2).
 « Jusqu'au dernier jour les trois prin-
 « cipaux condamnés furent empêchés
 « d'exprimer d'aucune manière les
 « sentiments de leur âme. On les tint
 « au secret, on les affaiblit par des
 « moyens affreux ; on leur ferma
 « tout recours à la clémence roya-
 « le. Ils furent menés rapidement
 « au supplice, et pour étouffer la
 « juste et violente explosion de leur
 « rage, on leur dit qu'arrivés sur
 « l'échafaud on leur révélerait leur
 « commutation de peine ; mais que
 « celui d'entre eux qui ferait du
 « scandale serait abandonné à la ri-
 « gueur des lois. Ces malheureux,
 « trompés encore, se turent et ne re-
 « comurent ce dernier et si abomi-
 « nable piège, que lorsqu'on les y
 « eut fait *trébucher*. Cette expression
 « est malheureusement littérale, car
 « la fatale bascule emporta leur der-
 « nier espoir. Jusqu'à l'heure même
 « où on les liait sur la planche, ils
 « crurent à un pardon qui ne devait
 « pas venir. Les vrais royalistes ne
 « surent aucun gré, et avec raison,
 « au ministre Decazes de ses services
 « prétendus et de son système de
 « poursuites contre les ennemis du
 « roi, parce qu'un tel système les
 « compromettait, et que d'ailleurs ils
 « ne doutaient pas de la complicité
 « du ministre avec les condamnés.
 « Chacun était persuadé que M. De-
 « cazes avait agi de la sorte, pour se
 « faire valoir auprès de la cour,
 « comme aussi l'on croyait qu'il se se-
 « rait tourné du côté des conspira-
 « teurs, s'ils eussent réussi. En cela
 « l'opinion était d'accord avec la rai-

(2) Notamment une dame Picart, jeune fem-
 me d'un bottier, dont tout le crime était d'a-
 voir reçu dans sa boutique quelques *patriotes*
 et d'avoir tenu quelques propos, peut-être
 légers, que dans d'autres temps on eût à peine
 qualifiés d'imprudents.

« son : comment expliquer en effet
 « cette longanimité du ministre de
 « la police, si l'on n'y assigne pour
 « cause la duplicité de sa politique ?
 « Si, dès sa naissance, le complot eût
 « été étouffé, les conjurés n'eussent
 « été passibles que de peines correc-
 « tionnelles. Mais alors le sang n'au-
 « rait pas coulé ; et il fallait en ré-
 « pandre pour faire montre de zèle
 « et de dévouement, dans le cas où
 « la trahison devenait impossible... »
 Tout cela nous paraît d'une vérité
 incontestable, et, pour ne laisser au-
 cun doute, nous y ajouterons notre
 propre témoignage ; ce qui prouvera
 qu'il y a du moins quelque avantage
 à écrire l'histoire contemporaine. Le
 hasard ou peut-être la secrète haine
 des instigateurs de cette horrible af-
 faire nous avait mis au nombre des
 jurés ; c'était probablement un piège
 que l'on tendait à notre bonne foi
 comme à celle des victimes ; et nous
 avons eu, dans ce temps-là, plus
 d'une occasion d'apprécier les bon-
 nes intentions du ministère à notre
 égard. Quoi qu'il en soit, ce fut notre
 nom qui sortit le premier de l'urne ;
 mais les malheureux nous récusèrent,
 et ce fut un grand tort ; car nous
 sommes resté persuadé, dès ce temps-
 là, et nous n'avons pas cessé de dire
 hautement que, si nous avions été
 leur juge, aucun d'eux n'eût péri. Le
 président lui-même a dit qu'il eût
 suffi d'un juré de sens et d'énergie
 pour les sauver. Nous étions arrivé
 là, il est vrai, fort prévenu con-
 tre les menées de la police, et nous
 avons facilement deviné sa par-
 ticipation au complot. Tout ce que
 nous vîmes dans les débats nous
 confirma pleinement dans cette idée,
 et il n'y a pas, dans tout le récit de
 l'archiviste Peuchet, un fait que nous
 n'ayons vu et compris comme lui.

Nous y en ajouterons quelques-uns qui, sans doute, n'étaient pas à sa connaissance, ou dont il n'a pas jugé à propos de faire mention. Cet événement nous paraît d'une si haute importance; il fait si bien connaître les véritables causes et les funestes effets de ce que l'on a appelé, avec quelque raison, *la terreur de 1815*, que nous croyons devoir y insister davantage dans un ouvrage qui sera toujours considéré, quoi que puissent faire ses détracteurs et les ennemis de la vérité, comme le dépôt historique le plus vrai et le plus complet qui existe. Nous ajouterons donc au récit de Peuchet que, plusieurs jours avant la condamnation, le chancelier Dambray alla lui-même interroger Pleignier dans sa prison, et que ce malheureux lui déclara à plusieurs reprises, comme il l'avait dit pendant le procès, qu'il voulait parler au roi, et qu'il sauverait la France... Lorsque l'arrêt fut prononcé, il fit encore dire au président qu'il était prêt à lui faire les mêmes révélations qu'il avait voulu communiquer au roi. Le président qui, après le prononcé de l'arrêt, ne devait plus s'immiscer dans l'affaire, le renvoya au procureur du roi, qu'en effet cela regardait seul; mais il n'a jamais su ce qui fut dit à ce magistrat; il ignore même si Pleignier fut entendu... On a dit que plus tard la veuve Tolleron fit un mémoire dont la police empêcha la publication, mais qu'une pension de 400 francs lui fut accordée, ce que nous croyons sans peine. Les familles des autres condamnés ont peut-être aussi reçu des dédommagements. C'eût été, du moins, une sorte de réparation aussi juste que facile. M—D J.

PLENCK (JOSEPH-JACQUES), médecin allemand, né à Vienne, le 18 novembre 1738, fut nommé, vers 1770,

professeur d'anatomie, de chirurgie et d'accouchements à l'Université de Tirnav en Hongrie. En 1777, cette Université ayant été transférée à Bude, Plenck y exerça les mêmes fonctions, ainsi qu'à Pesth. En 1785, il contribua à la fondation de l'Académie médico-chirurgicale Joséphine de Vienne, dont il devint secrétaire perpétuel. Il y occupa la chaire de chimie et de botanique. Il fut aussi conseiller impérial et directeur de la pharmacie militaire, dans les États autrichiens. Il mourut le 24 août 1807. Il a laissé de nombreux écrits qui ont été souvent réimprimés et traduits en plusieurs langues; ce sont pour la plupart des abrégés sur les différentes branches des sciences médico-chirurgicales, dans lesquels on trouve les meilleurs préceptes de l'art, exposés avec beaucoup de précision et de méthode. Voici la liste des principaux : I. *Methodus nova et facilis argentum vivum agris venerea labe infectis exhibendi; accedit hypothesis nova de actione metalli hujus in vias salivales*, Vienne, 1766, in-8°; traduit en français, par Laffize, Nancy, 1770, in-8°; en anglais, par Saunders, Londres, 1772, in-8°. Plenck mélangeait le mercure avec la gomme arabique. Cette préparation est connue sous le nom de mercure gommeux de Plenck. II. *Novum systema tumorum, quo hi morbi in sua genera et species rediguntur*, Vienne, 1767, in-8°. III. *Recueil d'observations chirurgicales* (allemand), Vienne, 1767, 1775, 2 vol. in-8°. IV. *Pharmacologia chirurgica*, Vienne, 1775, in-8°; *ibid.* 1791, in-8°. V. *Selectus materiae chirurgicae*, Vienne, 1775, in-8°. VI. *Primæ lineæ anatomies*, Vienne, 1775, in-8°; *ibid.*, 1794, in-8°. VII. *Principes des sciences accessoires à la chirurgie* (allemand), Vienne, 1776,

3 vol. in-8°; *ibid.*, 1801; 7^e édition, 1822, in-8°. VIII. *Doctrina de morbis cutaneis, qua hi morbi in suas classes, genera et species rediguntur*, Vienne, 1776, *ibid.*, 1783, Louvain, 1796, in-8°. La classification des maladies de la peau par Plenck a servi de base à celles de Willan et Bateman et des dermatologues français. IX. *Compendium institutionum chirurgicarum*, Vienne, 1776, in-8°, *ibid.*, 1797, in-8°; traduit en portugais, Lisbonne, 1786, in-8°; en hollandais, Utrecht, 1796, in-8°. X. *Doctrina de morbis oculorum*, Vienne, 1777, in-8°. XI. *Doctrina de morbis dentium et gengivarum*, Vienne, 1778, in-8°. XII. *Doctrina de morbis veneris*, Vienne, 1779, *ibid.*, 1787, in-8°; traduit en portugais, Lisbonne, 1786, in-8°; en russe, Pétersbourg, 1793, in-8°. XIII. *Elementa medicinae et chirurgiae forensis*, Vienne, 1781, *ibid.*, 1785, in-8°. XIV. *Pharmacologia chirurgica*, Vienne, 1781, in-8°; traduit en français, Paris, 1786, in-8°. XV. *Elementa artis obstetricae*, Vienne, 1781, in-8°; traduit en français, par Pitt, Lyon, 1795, in-8°. XVI. *Bromatologia, sive doctrina de esculentis et poculentis*, Vienne, 1784, in-8°. XVII. *Toxicologia, sive doctrina de venenis et antidotis*, Vienne, 1785, *ibid.*, 1802, in-8°. XVIII. *Icones plantarum medicinalium, secundum systema Linnæi, cum enumeratione virium et usus medici, chirurgici et dietetici*, Vienne, 1788-1812, 8 vol. in-fol. avec 758 planches. XIX. *Physiologia et pathologia plantarum*, Vienne, 1794, in-8°; traduit en français par Chanin, 1802, in-8°. XX. *Hygrologia corporis humani, sive doctrina de humoribus in corpore contentis*, Vienne, 1794, in-8°, traduit en français, par Pitt, Lyon, 1800, in-8°. XXI. *Elementa terminologie botanicæ*, Vienne, 1797, in-8°.

XXII. *Elementa chymicæ*, Vienne, 1800, in-8°. XXIII. *Elementa Pharmacocatalogogicæ, sive doctrina de præscriptione formularum medicinalium*, Vienne, 1799, in-8°. XXIV. *Pharmacologia medico-chirurgica specialis, sive doctrina de viribus medicamentorum interne ac externe in curatione morborum adhiberi solitorum*, Vienne, 1804, 3 vol. in-8°. XXV. *Doctrina de cognoscendis et curandis morbis infantum*, Vienne, 1807, in-8°. XXVI. *Doctrina de morbis sexus feminei*, Vienne, 1808, in-8°. La plupart des ouvrages de Plenck, qui sont écrits en latin, ont été traduits en allemand. G—T—R.

PLESSIS - BELLIÈRE (*Jacques du*). *Joy. ROUGÉ*, XXXIX, 102.

PLEYEL (IGNACE), compositeur et facteur d'instruments, naquit en juillet 1756, à Ruppersthal, près de Vienne en Autriche. Il était le vingt-quatrième enfant du mariage de Martin Pleyel, organiste et maître d'école de ce bourg, avec la fille aînée du comte de Schallenberg. Après avoir étudié cinq ans à Vienne, sous le célèbre Haydn (*voyez ce nom*, XIX, 315), dont il fut un des élèves les plus distingués, il alla, en 1783, s'établir à Strasbourg, puis il fit, en 1786, un voyage en Italie, où le succès de ses premières œuvres l'avait mis en réputation, et il y reçut l'accueil le plus flatteur. Il ne fut pas moins favorablement traité à Paris, pendant le court séjour qu'il y fit. Il retourna à Strasbourg, où il venait d'être nommé, en 1787, maître de chapelle de la cathédrale, aux appointements de 4,000 fr., et il y composa trois ou quatre messes, dont les manuscrits ont péri dans un incendie. Ayant perdu cette place, en 1792, par suite de la révolution qui avait entraîné la clôture des églises, Pleyel

revint à Paris, où, pour sauver sa tête, il composa un ouvrage lyrique sur *la journée du Dix-Août*, et un *Hymne à la liberté*, qui ne lui valurent que de vains éloges. Il partit pour Londres, en 1793, y retrouva son maître Haydn, et y donna plusieurs concerts. De retour à Paris, en 1796, il figura parmi les compositeurs qui contribuèrent par leurs talents à la solennité des fêtes nationales. Vers la fin du XVIII^e siècle il y fonda une maison de commerce pour la musique à laquelle il joignit bientôt des ateliers pour la fabrication des pianos et autres instruments de musique. Pleyel entreprit, en 1802, la publication d'une *Bibliothèque musicale*, qui contenait les chefs-d'œuvre des principaux compositeurs italiens, allemands et français. Il est auteur d'un grand nombre de compositions musicales, *quatuors* pour violons, alto et basse, *quintettis*, *septuor*, *duos*, *trios*, *sonates*, *symphonies*, *sérénades*, *concertos*, tant pour orchestre et pour violon, alto, basse, que pour instruments à vent et clavecin, le tout formant 56 œuvres, la plupart gravés à Offenbach, de 1785 à 1790; ils se distinguent tous par un chant frais, gracieux, expressif et léger, principalement ses douze quatuors dédiés au roi de Prusse. Les œuvres qu'il a publiées depuis sont bien moins nombreuses et n'ont pas eu autant de succès. Quant à sa musique de chant, elle est moins connue et en général n'a pas été gravée, excepté quelques romances, entre autres celle : *O toi qui m'es si chère*, sur l'air d'un andante à variations, de l'un de ses quatuors. On peut citer aussi son opéra italien, *Ifigenia*, composé en Italie, traduit en allemand, et pour lequel il a fait une musique charmante, restée manuscrite, à l'ex-

ception d'un *rondeau*, avec récitatif, gravé dans la collection de chansons, qu'a publiée le maître de chapelle André, éditeur de la plupart des œuvres de Pleyel, notamment de plusieurs quatuors, arrangés pour le piano, et insérés dans son *Journal de musique pour les dames*. Parmi ses musiques manuscrites, on vante deux œuvres de quatuors dont le style est plus ferme et l'harmonie plus nourrie que dans les anciens. Pleyel avait abandonné la composition dans sa vieillesse. Il est mort à Paris, le 14 nov. 1831. — Son fils, habile pianiste et compositeur, continue la fabrication des pianos, mais il a renoncé au commerce de la musique. A—T.

PLINGUET (JEAN-BAPTISTE), né dans le Maine en 1750, fit de bonnes études dans sa province et se consacra, dès sa jeunesse, à l'architecture. Devenu architecte du duc d'Orléans (grand-père du roi Louis-Philippe), il fut plus particulièrement chargé par ce prince de la surveillance de ses nombreuses forêts. Il conserva cet emploi jusqu'en 1793, où tous les biens de la maison d'Orléans furent confisqués. Il était alors dû à Plinguet une grande partie de son traitement, et ce fut en vain qu'il réclama auprès des autorités républicaines. Après avoir vécu long-temps dans des privations de tous les genres, il s'adressa avec une nouvelle instance au fils de ses anciens maîtres, remis en possession de ses biens. Nous ignorons ce qu'il en a obtenu; ce qu'il y a de sûr, c'est que, jusqu'en l'année 1833, il n'a pas cessé de pétitionner, de publier des réclamations sur ce triste sujet, et que la mort seule, qui l'atteignit dans un âge très-avancé, a pu mettre fin à ses plaintes. On a de lui : I. *Traité sur la reformation et les aménagements des forêts, avec*

une application à celles d'Orléans et de Montargis, Orléans et Paris, 1789, in-8°, avec 4 cartes et 8 tableaux. II. *Examen analytique des causes du dépérissement des bois, pour établir sur des faits et sur leurs conséquences les plus immédiates, 1° que les forêts éprouvent annuellement une perte de 13 mille hectares; 2° qu'il s'ensuit pour le trésor un déficit annuel de 6 millions 500 mille francs; 3° qu'un corps spécial d'ingénieurs peut seul bien administrer les forêts, ainsi que l'ont pensé Trudaine et Buffon, Orléans, 3^e édition, 1814, in-8°; 4^e édition, Paris, 1827, in-8°.* III. *Considérations d'ordre et d'intérêt public sur l'aliénation de 300 mille hectares de forêts de l'État, autorisée par la loi du 25 mars 1831, Le Mans, 1831, in-8°.* IV. *Manuel de l'ingénieur forestier, ou Technologie spéciale et sui generis expositive d'un corps de doctrine et d'un plan de régénération forestière tout-à-fait neuf, Le Mans, 1831, in-8°; réimprimé, la même année, avec quelques changements dans le titre et un Appendice sur les conséquences ruineuses de l'aliénation des bois de l'État, etc.* V. *Appel comme d'abus au roi Louis-Philippe, Le Mans, 1832, in-8°.* VI. *Prélude aux réclamations de M. Plinguet, ancien ingénieur des princes Louis-Philippe, et Louis-Philippe-Joseph, père, et grand-père de Louis-Philippe I^{er}, roi des Français, contre l'agence du Palais-Royal, Le Mans, 1832, in-8°.* VII. *Au roi des Français, à la Chambre des députés, à la Chambre des pairs, à la justice éternelle. Sommaire d'une lettre écrite le 7 mars 1833, par M. Plinguet, créancier de la maison d'Orléans; à M. Dupin, président de la Chambre des députés, procureur-général du roi près la Cour de cassation, en protestation contre le soi-disant*

*acquiescement intégral des dettes du père de Louis-Philippe, Le Mans, 1833, in-4°. VIII. Un créancier de la maison d'Orléans, au prince royal de France, Le Mans, 1833, in-4° de 4 pages, inséré dans le *Courrier de la Sarthe*, du 9 août, même année. Z.*

PLOTIUS (Lucius), fameux rhéteur, est connu par la réforme qu'il apporta dans l'instruction et dans les écoles de Rome. On ignore presque tous les traits de sa vie; seulement on sait qu'il naquit dans les Gaules environ cent ans avant Jésus-Christ, et qu'il alla professer à Rome. L'école de Port-Royal a été une des premières à exposer chez nous les préceptes et les règles de la grammaire en français, innovation heureuse qui facilitait l'intelligence des enfants. Avant l'arrivée de Plotius à Rome, il n'y avait que des Grecs qui enseignassent la jeunesse, et ils le faisaient dans leur langue. Plotius fut le premier qui changea cette coutume et qui donna ses leçons en latin. Son école devint très-célèbre; on y courut de toutes parts, et les hommes de goût approuvèrent cette nouvelle méthode. Cicéron brûlait du désir d'entendre un tel maître: mais ceux qui présidaient à son éducation et qui réglaient ses études ne jugèrent pas à propos de l'y envoyer. C'est lui-même qui nous l'apprend et qui s'en plaint dans une lettre conservée par Suétone: *Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant grecis exercitationibus ali melius ingenia posse.* En effet, cette manière d'enseigner, inouïe et inusitée jusquelà, parut aux magistrats une nouveauté dangereuse; et les censeurs, parmi lesquels était Crassus, tentèrent un décret pour l'interdire, sans en apporter de raison, sinon que cette coutume était contraire à l'usage éta-

bli. Crassus, dans le troisième livre de l'Orateur, ou plutôt Cicéron, sous son nom, tâche de justifier ce décret qui avait blessé les personnes sensées; et il laisse entrevoir que ce n'était pas tant la nouvelle méthode en elle-même qui avait été condamnée, que la manière dont les maîtres s'y prenaient. En effet, cette méthode prévalut, et l'on en reconnut l'utilité et les avantages, comme le remarque Suétone. Plotius parvint à une extrême vieillesse, et il avait composé un *Traité du geste de l'orateur*, qui n'est pas venu jusqu'à nous. Il ne faut pas le confondre avec *Lucius Plotius* dont Pline a parlé, ni avec d'autres *Plotius* mentionnés dans l'histoire.

B—D—E.

PLOWDEN (FRANCIS), célèbre avocat anglais et catholique romain, était le frère de Charles Plowden (voy. ce nom, XXXV, 88). Il fut élevé, comme lui, au collège de Saint-Omer, et reçu, en 1793, docteur ès-lois à l'Université d'Oxford, pour avoir défendu la constitution anglaise avec autant d'exactitude que de profondeur. Il publia, depuis, plusieurs autres ouvrages remarquables, et il exerçait les fonctions d'avocat à Londres, avec beaucoup de succès; mais ayant attaqué, dans ses ouvrages historiques, la conduite de quelques agents du gouvernement, il fut condamné, comme calomniateur, à cinq mille livres sterling de dommages, et obligé, pour se soustraire aux suites de cette condamnation, de s'enfuir en France. Il se fixa à Paris, et y mourut en 1829. On a de lui, entre autres écrits : I. *Examen des droits naturels des sujets britanniques*, in-8°, 1784, avec un supplément, 1785. II. *Histoire abrégée de l'empire britannique, pendant les derniers vingt mois*, in-8°, 1794. III. *Histoire abrégée de*

l'empire britannique, pendant l'année 1794, in-8°, 1795; traduite en français par André, vol. in-8°. IV. *L'Église et l'État, ou Recherches sur l'origine, la nature et l'étendue de l'autorité ecclésiastique et civile dans ses rapports avec la constitution britannique*, in-4°, 1795. V. *Revue historique de l'État de l'Irlande, depuis l'invasion de ce pays sous Henri II, jusqu'à son union avec la Grande-Bretagne*, 3 vol. in-4°, 1803. On y trouve de l'intérêt et de la bonne foi. VI. *Histoire d'Irlande, depuis 1172 jusqu'en 1810*, 5 vol. in-8°, 1812. VII. *Deux lettres historiques à sir John Cox Hippisley*, in-8°. — Sa femme, M^{me} Françoise PLOWDEN, est auteur de *Virginie*, opérà en trois actes, in-8°, 1800.

D—z—s.

PLUQUET (FRÉDÉRIC), bibliographe, naquit à Bayeux, le 19 sept. 1781, de la famille qui avait produit le célèbre auteur du *Dictionnaire des hérésies* (voy. PLUQUET, XXXV, 100), et un médecin dont on a de curieux mémoires manuscrits. Ayant terminé ses premières études dans sa ville natale, il se rendit dans la capitale pour suivre des cours de chimie. Il soutint ses examens, avec un grand éclat, à l'École de pharmacie dont il était l'un des élèves, et publia, dès ce temps, deux dissertations, l'une sur les différentes espèces de quinquina, et l'autre sur les poisons. Ce dernier écrit fut surtout jugé très-bon, et le jeune pharmacien revint dans son pays, avec une réputation faite. Mais les occupations et les études de cette profession, malgré le vaste champ ouvert à la chimie, ne pouvaient absorber toutes les facultés de Frédéric Pluquet. Il devint bientôt amateur passionné des vieux livres et des antiquités; après avoir étudié et colligé, il se mit à écrire.

Ce fut à cette époque qu'il reçut la visite d'un anglais, le R. Th. Frognall Dibdin, qui, dans la relation de son *Voyage bibliographique et archéologique en France*, se plut à ridiculiser un homme savant, en dénaturant des faits que le traducteur du livre a pris le soin de faire rétablir (1). Peu après

le voyage du bibliophile anglais, Frédéric Pluquet abandonna Bayeux pour aller se fixer à Paris, où il forma un établissement de commerce en livres rares et en pièces autographes dont le catalogue fut imprimé à la librairie Crapelet. Profitant de sa position, le savant Normand en tira parti, pour augmenter sa collection

(1) « Avant de rentrer à l'auberge, dit l'auteur, p. 13 et suiv. du 2^e volume de la traduction, je me rendis chez M. Pluquet, pharmacien de profession, mais, dans le cœur, amateur et vendeur de livres. La scène avait quelque chose de singulier : en bas était la pharmacie ; au-dessus, la chambre à coucher et les livres ; dans la cour et le passage qui y conduit, un ou deux objets prétendus antiques. Ma première visite avait été faite à la hâte, et seulement comme une préparation à la seconde. Cependant j'avais vu dès-lors ce précieux manuscrit des poésies populaires d'Olivier Basselin, dont j'avais parlé à M.***. L'étranger qui me l'avait montré était encore présent à cette seconde visite. Nous quittâmes tous, sans regret, les drogues du rez-de-chaussée pour des drogues d'une autre espèce ; et d'ailleurs les anciens n'appelaient-ils pas les livres la médecine de l'âme ? Nous montâmes dans la chambre à coucher. Deux cages de construction bizarre étaient suspendues au plafond, et habitées par deux canaris au bruyant ramage. Un enfant malade, âgé de trois ans, était couché dans un berceau près du lit de M. et madame Pluquet, aux oreillers duquel je remarquai des franges d'un dessin fantastique. Sur la muraille, en face du lit, était disposée quelque demi-douzaine de tablettes garnies de livres de toute nature. M. Pluquet fit jouer ses batteries bibliographiques. « Messieurs, nous dit-il (car M. Lewis a m'accagnait), vous voyez réunis dans cette chambre tous les trésors que je possède au monde : mon fils, mes livres, mes antiquités. » Ici, l'enfant se mit à geindre, et s'écria : *Cher papa, venez ici. — Soyez tranquille, mignon*, répondit, comme en parenthèse, notre endurci bibliomane-Esculape ; et il continua : « Oui, Messieurs, voilà mes trésors. Je suis enthousiaste jusqu'à la folie de tout ce qui porte le caractère de l'antiquité ; mais je n'ai que de faibles ressources, et mon aversion pour mon état est précisément en proportion de mon amour pour les livres. Examinez, Messieurs, et cherchez fortune. » Je n'avais guère besoin de cette exhortation oratoire. Mais, hélas ! les trésors de M. Pluquet n'étaient pas de nature à m'enrichir. Je ne trouvai qu'avec beaucoup de peine quelque chose du genre *recherché*. Moyen-

nant un louis, j'obtins plusieurs petits traités de grammaire assez rares, la plupart grecs, imprimés par Estienne à Paris, et à Bâle par Hervagius. Au nombre de ces derniers était le *Bellum Grammaticale* de E. Hessus. M. Pluquet s'étonnait de me voir rejeter les in-folio pour m'attacher si étroitement aux in-12. Que ne me montrait-il un bon roman imprimé par Vêrard, ou un *Froissart d'Eustace*, il m'eût trouvé aussi prompt à le mettre de côté tous les deux. M. Pluquet est assurément l'amateur de livres le plus enthousiaste que j'aie rencontré parmi ceux qui en vendent. Nous terminâmes une conversation très-animée, de la part de tous les interlocuteurs ; conversation rendue plus bruyante par le gazouillement des serins qui chantaient plus fort à mesure que nous parlions plus haut, et par les plaintes de l'enfant malade, qui devint d'autant plus criard que papa et maman refusaient de répondre à ses cris. Comme je parlais, M. Pluquet m'informa que M.*** avait prié son oncle de faciliter mes recherches, relativement à la bibliothèque du chapitre et à la tapisserie ; que lui-même avait parlé à l'adjoint du maire, sous le premier rapport, et que l'abbé Fettey avait été sollicité en ma faveur, sous le second. A tout prendre, cette journée fut l'une des plus variées et des plus satisfaisantes de mon *voyage bibliographique*. — Ces détails pittoresques, s'ils étaient conformes à la vérité, pourraient sembler piquants ; mais voici comment Pluquet lui-même les a réfutés : « M. Dibdin a étrangement abusé de l'obligeance facilité avec laquelle je l'ai accueilli. Je lui montraï quelques objets d'antiquité trouvés à Bayeux et une collection d'ouvrages imprimés et manuscrits sur notre province. J'en parlai, il est vrai, avec enthousiasme ; et c'est à-dessus que le ministre anglican a brodé une scène où tout est de pure invention. Je n'ai fait aucune confidence à M. Dibdin ; je n'avais point d'enfant malade à cette époque ; je n'ai jamais eu de serins, etc., etc. Loin d'avoir cherché à vendre des livres à M. Dibdin, ce n'est qu'à ses pressantes sollicitations que j'ai consenti à lui céder un petit volume rare. Il est affligeant... » Ce qui suit est tellement sévère que nous ne croyons pas devoir aller plus loin.

de livres et de documents manuscrits sur la Normandie. Après avoir passé quatre ans à Paris, il quitta la librairie, et vint à Bayeux reprendre son officine. Il y reçut de nouveaux témoignages d'estime, et fut nommé président du tribunal de commerce. Atteint d'une affection sciatique, il mourut, le 3 sept. 1834, âgé de 53 ans, et laissant un fils appelé à marcher sur ses traces. Membre des Sociétés des Antiquaires de France et de Normandie, de la Société Linnéenne de cette province et de l'Académie de Caen, Pluquet obtint ces titres par ses ouvrages, dont plusieurs sont d'un mérite réel : I. *Pièces pour servir à l'histoire des mœurs et des usages du Bessin, dans le moyen-âge*, Caen, 1823, in-8°, tiré à 50 ex. II. *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes et noms des lieux de l'arrondissement de Bayeux*, Caen, 1825, in-8°, tiré à 40 ex. Une seconde édition imprimée avec luxe, a paru, peu avant la mort de l'auteur, chez Ed. Frère, à Rouen. III. *Mémoires historiques sur l'Hôtel-Dieu de Bayeux*, Caen, 1825, in-8°. IV. *Chronique ascendante des ducs de Normandie*, par maître Wace ; in-8° : article inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, et tiré à part. V. *Observations sur l'origine, la culture et l'usage de quelques plantes du Bessin, avec leur synonymie en patois de ce pays*, in-8° ; insérées dans les *Mém. de la Société Linnéenne de Normandie*, et tirées à part. VI. *Notice sur M. Louis-Charles Bisson, ancien évêque de Bayeux*, Paris, Baudouin frères. Ce morceau a été aussi inséré dans la *Chronique religieuse*. VII. *Mémoire sur une maison de plaisance des ducs de Normandie, située dans l'arrondissement de Bayeux*, article inséré dans le 1^{er} volume des *Mémoires de la Société des Antiquaires*

de Normandie. VIII. *Mémoire sur les Trouvères normands*, in-8°, inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. 1^{er}. IX. *Notice sur la vie et les écrits de Robert Wace, suivie de citations extraites de ses ouvrages, pour servir à l'histoire de Normandie*, Rouen, Frère, 1824, gr. in-8°, fig. X. *Le Roman de Rou et des ducs de Normandie ; par Robert Wace, poète normand du XII^e siècle : publié, pour la première fois, d'après les manuscrits de France et d'Angleterre, avec des notes pour servir à l'intelligence du texte*, Rouen, 1827, 2 vol. in-8°, fig. XI. *Curiosités littéraires, concernant la province de Normandie*, Caen, 1827, in-8°. XII. *Notice sur les inspirés fanatiques, imposteurs, béats, etc., du département de la Manche*, Saint-Lô, 1829, in-8°, tiré à 16 ex. XIII. *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement*, Caen, 1829, un vol. in-8°. XIV. *Coup d'œil sur la marche des études historiques et archéologiques en Normandie, depuis le moyen-âge jusqu'à l'établissement de la Société des Antiquaires*, Caen, 1831, in-8°. XV. *Notice sur les établissements littéraires et scientifiques de la ville de Bayeux*, Bayeux, 1834, in-8°. Une notice nécrologique sur F. Pluquet a été publiée, peu après la mort de ce savant, par M. E. Lambert (de Bayeux). F—T—F.

PLUTARQUE (SAINT), martyr, né et élevé dans l'idolâtrie, fut converti à Jésus-Christ par Origène. La persécution suscitée contre les chrétiens, sous l'empereur Sévère, ayant éclaté, en 202, à Alexandrie, Plutarque fut un des premiers que l'on arrêta. Origène le visitait dans la prison, et lorsqu'il eut été condamné à mort avec cinq de ses disciples, il l'accompagna au lieu de l'exécution. Ce zèle courageux pensa lui coûter la vie, la

famille de Plutarque, qui était restée païenne, lui attribuant la mort de celui qu'elle regrettait. G—v.

PO (PIETRO DEL), peintre, naquit à Palerme, en 1610, et fut élève du Dominiquin. C'est à Rome qu'il alla étudier la peinture; mais il ne se borna pas à ce seul art; il fut, en même temps, ingénieur distingué et graveur habile. On ne connaît de lui, en fait de grand tableau, que le *Saint Léon* qu'il peignit dans l'église de la Vierge des Constantinopolitains, à Rome. Cette production n'est pas sans mérite; mais elle le cède aux tableaux de chevalier dont il enrichit plusieurs galeries particulières; ils sont exécutés avec le soin le plus exquis et le fini d'une miniature. Leur succès fut tel que la cour d'Espagne voulut en posséder quelques-uns. On en conserve deux dans le couvent de la Mission à Plaisance, représentant la *Décollation de saint Jean* et le *Crucifiement de saint Pierre*, qu'on regarde comme les meilleurs qu'il ait exécutés; aussi y a-t-il mis son nom. Vers la fin de sa vie, il alla s'établir à Naples, où il peignit peu. Profondément versé dans la théorie des beaux-arts, pendant son séjour à Rome, il occupa la chaire de perspective et d'anatomie à l'académie de Saint-Luc. Cultivant aussi la gravure à l'eau-forte, il avait coutume de retoucher ses planches avec le burin; mais on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours, dans son dessin, la correction qu'on serait en droit d'attendre d'un élève du Dominiquin. On connaît de lui seize planches gravées d'après Ann. Carrache, le Dominiquin, le Poussin, Sisto Badalocchio et Jules Romain, dont on peut voir le détail dans le *Manuel des Amateurs de l'art* d'Huber et Rost. Cet artiste mourut à Naples en 1692. — *Jacques del Po*, son fils, naquit à Rome en

1654. Il fut élève de son père et du Poussin. Il n'a laissé à Rome que deux tableaux, l'un à Saint-Ange in Peschiera, l'autre à Sainte-Marthe. Lorsque son père alla se fixer à Naples, il l'y suivit, et fut chargé, dans cette ville, d'un grand nombre de travaux. Aussi habile que son père dans la théorie de la peinture, il le surpassa dans la pratique. Il fut fréquemment occupé à orner de ses fresques les galeries des principaux seigneurs de Naples. Il était très-instruit dans les belles-lettres; aussi avait-il une extrême facilité à composer des poèmes en peinture. Il est difficile de concevoir l'incroyable variété de ses compositions, et la magie avec laquelle il charme l'œil par l'éclat de son coloris. Cependant il tombe, comme la plupart des peintres de grandes machines, dans la manière et l'incorrection, surtout dans ses figures et ses draperies, et il ne tient à l'école du Dominiquin que par les leçons qu'il reçut de son père. Mais où son talent brille d'un véritable éclat, c'est dans la galerie du marquis de Genzano, dans une salle du palais du duc de Matalone, et surtout dans sept pièces du palais du prince d'Avellino. Il grava aussi à l'eau-forte dans la manière de son père; mais on ne cite de lui en ce genre rien de bien remarquable. Il mourut à Naples en 1726. — *Thérèse del Po*, sœur du précédent, fut élève de son père et de son frère, et se distingua dans les arts du dessin. Elle peignit avec succès à l'huile, au pastel et en miniature. Quelques-uns de ses ouvrages sont conservés dans l'ancienne galerie de la marquise de Villena, qui les lui avait fait exécuter dans le temps qu'elle était vice-reine de Naples. Elle a aussi gravé à l'eau-forte plusieurs productions de son père et de son frère. On cite d'elle

une *Suzanne au bain*, qu'elle a gravée d'après le Carrache. Elle mourut à Naples en 1716. P—s.

POCHOLLES (PIERRE-POMPONE-AMÉDÉE), conventionnel, naquit, vers 1760, à Dieppe, où son père était juge subdélégué. Il entra fort jeune dans la congrégation de l'Oratoire, y professa la rhétorique, et n'était point encore lié aux ordres, lorsque la révolution commença. Il s'en montra chaud partisan et fut nommé, en 1790, maire de Dieppe, puis député suppléant à l'Assemblée législative, où il ne siégea point. Envoyé, en septembre 1792, à la Convention nationale par le département de la Seine-Inférieure, il y parla, pour la première fois, dans le procès de Louis XVI, dont il vota la mort de la manière suivante :

« Je crois que des mesures de faiblesse, que des demi-mesures sont les plus dangereuses dans les crises d'une révolution. Si Louis vit au milieu de nous, je crains que le spectacle de l'infortune n'efface à la longue la plus juste indignation. La mesure du bannissement ne me paraît pas meilleure. Si les Tarquins bannis ne furent plus dangereux, et ne purent rentrer dans Rome asservis, c'est qu'ils n'avaient pas, comme Louis, de nombreux amis dans l'intérieur, et des milliers de bras armés au dehors sous l'étendard de la révolte. On craint, après sa mort, les tentatives d'un ambitieux qui prétendrait à le remplacer. Je demande comment un ambitieux serait encouragé par le châtement d'un tyran? Ne serait-ce pas, au contraire, votre faiblesse? Craint-on que les Français tremblassent devant un tyran nouveau, lorsqu'ils frissonnent encore d'horreur au souvenir de leurs chaînes? Je vote pour la mort de Louis; et

« puisse sa tombe enfermer toutes nos divisions et nos haines! » Pocholles se prononça ensuite contre le sursis. En 1793, il fut envoyé dans la Bretagne, où, comme ses collègues, il exagéra d'abord les pertes des royalistes, mais ne commit aucune cruauté, ce qu'ont reconnu ses détracteurs eux-mêmes. Envoyé à Lyon après la chute de Robespierre, pour y mettre fin au système de la terreur, il rappela un grand nombre d'exilés, mit beaucoup de prisonniers en liberté, et provoqua le décret qui fit disparaître l'ignoble dénomination de *Commune affranchie*, dont on avait affublé l'une des plus anciennes cités des Gaules. Étant ensuite allé dans la Touraine, Pocholles fut chargé d'y désarmer les terroristes, mais il ne remplit que très-imparfaitement cette mission; on lui reprocha même de n'avoir désarmé que le bourreau. Prudhomme l'accuse d'avoir violé le tombeau d'Agnès Sorel, dispersé ses cendres, etc.; et il assure que ce fait est consigné dans les registres de la municipalité de Loches. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Pocholles fut dénoncé pour tous ces faits à la Convention, où Pontécoulant le défendit (1). Après la session, il fut nommé, par le département de la Mayenne, député au Conseil des Cinq-Cents; mais quelques difficultés s'élevèrent au sujet de cette nomination, et il ne put y siéger. S'étant rendu en Italie, en 1797,

(1) Il n'en est pas moins certain qu'arrivé à Loches, Pocholles fit exhumer du cimetière commun l'urne contenant les restes d'Agnès Sorel, et qui y avait été transportée après la fermeture des églises. Il s'empara d'une partie des cheveux, et rompit les mâchoires pour en extirper les dents, qui étaient d'une parfaite conservation, et qu'il distribua à plusieurs des assistants. Cet acte d'un impie vandalisme m'a été attesté par un témoin oculaire, feu le docteur Henry, qui, en 1777, avait été chargé de surveiller la première translation du tombeau d'Agnès. L—S—D.

il fut nommé, par le général en chef Bonaparte, commissaire du gouvernement français aux Iles Ioniennes, et il résida à Céphalonie jusqu'au moment où les Turcs et les Russes, réunis par la plus bizarre des alliances, vinrent s'emparer de ces îles. Retiré alors dans Corfou, il en sortit quinze jours avant la reddition de cette place, à bord du vaisseau *le Généreux*, qui traversa les flottes ennemies pour aller à Ancône. Revenu à Paris, il s'y trouva à l'époque du 18 brumaire, et se montra, autant qu'il le put, dans cette grande révolution, opposé à Bonaparte ; ce qui le fit écarter de tout emploi dans les premiers temps du gouvernement consulaire. Ce ne fut qu'en 1802 qu'il réussit à se faire nommer secrétaire-général du département de la Roer, d'où il passa à la sous-préfecture de Neuchâtel (Seine-Inférieure), qu'il ne quitta qu'en 1814, après le retour des Bourbons. L'ayant reprise dans les Cent-Jours de 1815, il fut atteint par la loi de 1816, qui exila les régicides. Pocholles se réfugia alors en Belgique, s'y livra à des travaux littéraires, et fut entre autres un des rédacteurs de la *Galerie historique*, où il est évident qu'il a fait au moins son propre article, inséré dans le VII^e volume. Il ne rentra en France qu'après la révolution de 1830, et mourut peu de temps après.

M—D j.

PODESTA (ANDRÉ), peintre, dessinateur et graveur à l'eau-forte, naquit à Gênes en 1628, et fut élève de Jean-André Ferrari. Son talent comme peintre n'aurait pas suffi pour sauver son nom de l'oubli, si celui qu'il déploya comme graveur ne lui avait acquis une réputation justement méritée. Il vint à Rome vers 1640, et fut employé, conjointement avec

dessiner les bas-reliefs et les statues antiques qui faisaient partie de la collection Giustiniani. Cet ouvrage parut à Rome, en deux volumes in-folio, sous le titre suivant : *Galleria Giustiniana del Marchese Vincenzo Giustiniani*. Dans le nombre des figures qui ornent cet ouvrage, on distingue particulièrement celles du Podesta, gravées à l'eau-forte, dont l'exécution est spirituelle et savante. Les têtes sont d'un beau caractère, et les extrémités dessinées avec correction. On cite encore de lui sept pièces, dont quatre *Grandes Bacchantes* d'après le Titien ; des *Amours* qui cultivent les arts ; le *Phénix* qui se brûle, allégorie dédiée au Guide ; et deux sujets de la vie de saint Diego, d'après le Carrache. Podesta marquait ses estampes de la manière suivante : AND. P., ou *And. inv. et fec.* P—s.

POET (le marquis du), grand-chambellan de Navarre et gouverneur des villes de Montélimart et de Crest, fut un zélé protestant, en correspondance avec Calvin qui le qualifiait de *général de la religion en Dauphiné*. On peut voir deux lettres curieuses qu'il lui écrivit en date des 8 mai et 8 septembre 1547 et 1561. De Launay, comte d'Antraigues (*voy. ce nom*, XIII, 174), sous le pseudonyme d'Andainel, les a fait imprimer, en 1791, dans sa *Dénonciation aux Français catholiques*, où il expose que la copie de ces lettres a été prise en 1772, sur les originaux qui sont à Montélimart, dans les archives de M. le marquis du Poet, descendant du correspondant de Calvin ; que cette copie fut communiquée à Voltaire qui désira, voulant en faire usage, qu'elle fût authentiquée par un homme public, et y ajouta, après les avoir lues, quelques vers sur Calvin, écrits de sa main sur cette même copie. %.

POEYDAVANT. *Voy.* BELA, LVII, 473.

POFFA (JEAN-FRANÇOIS), habile compositeur de musique sacrée, naquit à Crémone, en 1778. A l'âge de quinze ans, ayant montré son génie musical, il fut envoyé au conservatoire de Naples, où il resta onze ans, et obtint la place de premier maître. Revenu dans sa patrie, il y fut nommé maître de chapelle de la cathédrale, après le décès du célèbre Arrighi. Poffa composa des *messes*, des *oratorios*, qui peuvent rivaliser avec les compositions de Haydn, de Paisiello, de Duranti, etc. Il mourut le 2 février 1835. Z.

POGGI (le chevalier JOSEPH de), archéologue et littérateur italien, naquit le 21 août 1761, à Piozzano, près de Plaisance, d'une famille noble. Après avoir commencé ses études sous les yeux de son père, il fut envoyé au collège de Parme, puis, se destinant au service des ariels, il alla étudier à Rome, et prit successivement ses grades en théologie, en droit civil et en droit canon. Peu après, l'Académie de la Sapience l'admit au nombre de ses membres. Ayant reçu les ordres sacrés, il se rendit à Pistoie auprès de l'évêque Ricci (*voy.* ce nom, XXXVII, 521) et manifesta dès-lors cet esprit d'indépendance religieuse qu'il devait pousser plus tard jusqu'aux dernières limites. Lorsque la révolution française éclata, Poggi en adopta les principes avec ardeur et travailla activement à propager le mouvement en Italie. Appelé à Milan, en 1796, par Bonaparte, afin d'organiser la société d'instruction publique, dont le but était de répandre, surtout parmi le peuple, des idées révolutionnaires, il fut chargé de rédiger plusieurs journaux et manifestes, auxquels le rendait particulièrement propre sa gran-

de facilité à écrire. Pendant le court triomphe des armées austro-russes, en 1799, Poggi se réfugia en France, avec plusieurs autres savants Italiens, et se fixa définitivement à Paris. Peu de temps auparavant, il avait sollicité et obtenu du pape Pie VI l'annulation de ses vœux sacerdotaux. Cette démarche ne fut pas l'effet d'une déférence sincère, mais bien d'une frayeur momentanée, ainsi que le prouve sa conduite avant et après cette époque. Il écrivit de sa propre main sur le bref pontifical : « Ceci « était inutile, puisque je devais me « reconnaître libre par le droit de « nature et par les lois de la répu- « blique de cette époque, liberté que « ne pouvaient m'ôter des disposi- « tions ecclésiastiques qui, alors, n'a- « vaient aucune autorité sur l'état « des citoyens, etc. » Nous laissons juger à nos lecteurs la validité de ces singulières raisons. Jouissant d'une fortune assez considérable, Poggi put se livrer à son goût prononcé pour la littérature, l'archéologie, les sciences naturelles, et il publia sur différentes questions qui s'y rattachent plusieurs travaux remarquables. On les trouve disséminés dans les publications périodiques de l'époque, telles que les *Annales de Chimie*, le *Dimanche*, le *Courrier de l'Europe* et le *Moniteur Universel*. En 1811, Poggi fut nommé membre du corps législatif français, par le département du Taro. Quatre ans après, l'impératrice Marie-Louise, qui venait d'échanger la plus belle couronne du monde contre le petit durhé de Parme, Plaisance et Guastalla, le choisit pour liquider, avec le gouvernement français, les créances et les dettes de ses nouveaux États. Le zèle, l'intelligence, le désintéressement que Poggi mit dans l'exécution de son mandat, lui valurent

les distinctions les plus flatteuses. Créé d'abord chevalier de l'ordre de Constantin et conseiller d'État, il fut chargé d'affaires de l'archiduchesse de Parme auprès de la cour des Tuileries, fonctions qui, pour n'avoir en elles-mêmes qu'une importance diplomatique assez mince, n'en étaient pas moins honorables. Bien qu'il ne fût pas retourné dans son pays depuis 1799, Poggi en avait conservé le plus tendre souvenir, et recherchait la société des Italiens distingués par leurs talents ou leurs écrits, quelles que fussent leurs opinions. Sa bourse leur était toujours ouverte, et il donna jusqu'à 100,000 francs à Charles Botta, pour la première édition de l'*Histoire d'Italie* (Paris, Didot, 1824). On s'étonne de trouver tant de générosité chez un homme qui professait hautement le matérialisme. Arrivé à un âge avancé, il alla habiter une belle maison de campagne qu'il avait achetée dans la vallée de Montmorency. Il y mourut le 19 février 1842, âgé de plus de quatre-vingts ans. Ses restes reposent dans un magnifique mausolée qu'il s'était fait élever lui-même au milieu de son jardin. On a de lui : I. *De Ecclesia Tractatus*, 1788, in-8°. L'auteur y développe les principes des libertés gallicanes en s'appuyant des autorités de Febronio, de Pereira, de Giannone, etc. II. *Saggio sulla libertà dell'uomo*, 1789. Les opinions que Poggi soutient dans cet ouvrage sur le libre arbitre, ne sont pas orthodoxes, mais il y est encore loin de cette négation de tout principe religieux à laquelle il arriva par la suite. III. *In unicum fragmentum in Velejate legis romane pro Gallia Cisalpina commentarium*, 1790. C'est l'explication d'une ancienne inscription qui existait dans le musée de

Parme, et qui fut depuis transportée à Paris. Cette dissertation a été reproduite par l'abbé Marini, dans son ouvrage intitulé : *Fratres Arvales*. IV. *Origine della sovranità*, 1791, in-8°; opuscule qui a été taillé dans le *Contrat social* de J.-J. Rousseau. V. *Delle emende sincere*, etc., Florence, 1791, 3 vol. in-8°. L'auteur y soutient que les princes ont le droit d'intervenir dans les affaires ecclésiastiques, et donne les plus grands éloges aux réformes introduites en Toscane, par le grand-duc Léopold et par l'évêque Ricci. VI. *Lettere di fra Colombano*, Pavie, 1792, in-8°. C'est un supplément à l'ouvrage précédent. VII. *Inscriptionum veterum placentinarum* $\pi\lambda\lambda\lambda\sigma\gamma\gamma\epsilon$, 1793, in-8°; collection estimée d'inscriptions romaines trouvées dans le territoire de Plaisance et dans l'antique Veleja. VIII. *Inscriptiones placentine mediævi*, 1793, in-8°. IX. *Dissertazione storico critica sulla battaglia di Annibale a Trebia*, 1794, in-8°, qui tend à établir la position topographique des armées romaines et carthaginoises. X. *Trattato storico-economico critico della Zecca e della moneta piacentina*, inséré dans l'ouvrage du chevalier Zannetti, *delle Zecche d'Italia*, Bologne, 1794, in-fol. XI. *Discorso filantropico ai popoli dell'Italia*, Milan, 1796, in-8°. XII. *Il Reppubblicano evangelista*, Milan, 1796, 4 vol. in-8°; publication périodique dont le but était de rallier les gens d'église aux idées républicaines. XIII. *La concordanza della democrazia col Vangelo*, mémoire adressé à l'archevêque de Milan, 1796, in-4°. XIV. *Giornale della pubblica istruzione*, Milan, 1796 et 1797, in-fol. XV. *L'Estensore cisalpino*, journal officiel de la même époque. XVI. *Istruzione ai Cattolici sul giuramento civico della repubblica*

cisalpina, Ferrate, an VI, in-8°. XVII. *Cenni politici pel ricevimento solenne del primo ambasciatore della repubblica francese*, imprimés par ordre du directoire cisalpin, Milan, 1798, in-8°. XVIII. *Al popolo cisalpino, deliberatoria*; opuscule dans lequel Poggi combat les menées de l'ambassadeur français, Trouvé, pour renverser la première constitution de la république cisalpine; traduit en français, par Lucien Bonaparte. XIX. *Manuel pour extraire le sucre du raisin*, Paris, 1808, in-8°. XX. Une traduction italienne du *Traité élémentaire de minéralogie*, de Brongniart, publiée aux frais du gouvernement, Milan, 1810, 2 vol. in-8°. XXI. *Notes historico-numismatiques de la Napoléonide, ou Fastes de Napoléon*, Paris, 1811, in-4°. XXII. *Médailles pour servir à l'Histoire de Napoléon-le-Grand*, Paris, 1811, in-4°. XXIII. Inscriptions latines pour la fête de saint Napoléon célébrée à Plaisance, 1812, in-fol. XXIV. Une traduction en vers italiens de *la Guerre des Dieux*, de Parny, Paris, 1830, in-8°. XXV. *Della natura delle cose*, poème en cinq chants, qui rappelle celui de Lucrèce, Paris, 1843, in-8°. Poggi avait, par testament, confié l'édition de ce livre au docteur Benoît Mojon, qui ne le publia qu'après avoir fait disparaître les taches du style, et retranché les passages contre le christianisme. Au reste, ces fragments assez médiocres, comme versification, et respirant le matérialisme le plus prononcé, ne font point regretter que l'auteur n'ait pu y mettre la dernière main. On trouve à la tête de ce volume une notice due à la plume trop évidemment amie de l'éditeur. Poggi a laissé un grand nombre de manuscrits; les uns ont passé à la Bibliothèque royale de Paris, les autres à celle de Parme.

A—v.

POGGIALI (CHRISTOPHE), savant biographe italien, naquit à Plaisance le 21 déc. 1721, d'une famille honorable. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il professa les belles-lettres au séminaire épiscopal avec beaucoup de succès. En 1754, il fut nommé prévôt du chapitre de Sainte-Agathe et conservateur de la bibliothèque ducale. A l'exemple du chanoine Campis, son confrère, il rassembla des matériaux pour l'histoire, et les publia de 1757 à 1766, sous ce titre : *Memorie storiche di Piacenza*, 12 vol. in-4° (1). Cet ouvrage commence à la fondation de Plaisance par une colonie romaine, et finit à l'extinction de la ligne masculine des princes de la maison de Farnèse dans le XVIII^e siècle. Il est écrit d'un style agréable et les faits y sont bien discutés. Cependant on y trouve des inexactitudes qui furent relevées d'une manière piquante dans des *Lettres* imprimées sous le nom de *Joseph Andreucci*. Blessé du ton que son censeur avait pris, Poggiali répondit par des *Rime*, insérées dans le *Diario* de Venise, t. XII; mais il n'en profita pas moins de ses remarques, et fit à son ouvrage des corrections et additions, qui, malheureusement, sont restées inédites. Le Poggiali, d'un caractère très-vif, s'emportait facilement; mais il rentrait aussitôt dans les bornes de la discussion, et faisait oublier ses torts involontaires par son empressement à les réparer. Doué d'un talent naturel pour la poésie, il composait, dans le genre Berniesque, des pièces satiriques et des *Capitoli* qu'il communiquait à ses amis, mais qui n'avaient d'autre mérite à ses yeux que de le distraire d'occupations plus sérieuses. Il conserva, jusque

(1) Cette collection, dont l'exécution typographique est très-remarquable, fut imprimée aux frais de divers seigneurs plaisantins.

dans un âge avancé, le goût de la littérature et le pouvoir de s'y livrer. Entouré de l'estime de ses concitoyens, il mourut en 1811, à 90 ans. Outre les ouvrages dont on a parlé, on lui doit : I. *Memorie per la storia della letteratura di Piacenza*, Plaisance, 1789, 2 vol. in-4^o, où l'on trouve cinquante notices sur des litterateurs du XV^e et du XVI^e siècle, nés à Plaisance ou originaires de cette ville. Tiraboschi les a fréquemment cités dans la *Storia della letterat. ital.* II. *I Proverbi, motti, etc., del popolo piacentino dal vernacolo recati nella Toscana favella in tanti distici*. Ce recueil est un des amusements de sa vieillesse. L'avocat Louis Bramicci a publié l'Éloge du Proposto Poggiali, Plaisance, 1814, in-8^o. — POGGIALI (Gaëtan-Dominique), bibliophile, de la même famille que le précédent, mais d'une branche établie à Livourne, naquit dans cette ville en 1753. Il consacra aux lettres sa vie entière, ainsi que sa fortune. D'une ardeur infatigable dans les recherches, il parvint, à force de soins et de dépenses, à réunir une collection des meilleurs ouvrages italiens, la plus nombreuse et la plus belle qu'aucun particulier ait possédée. Sa bibliothèque ne renfermait que 12,000 volumes (2); mais tous d'un choix et d'une conservation admirables. Il y joignit un recueil d'estampes non moins précieux par le choix des sujets que par la beauté des épreuves. Le Poggiali concourut à la publication des *Classiques italiens*, en fournissant tous les secours nécessaires pour la correction des fautes; et il enrichit les éditions de Dante, de Boccace, du Tasse, de l'Arioste et des

Novelliere, de *Préfaces* pleines de goût et d'érudition. Membre des plus illustres académies de l'Italie, il entretenait une correspondance suivie avec les plus célèbres bibliographes, Morelli, Vernazza, Federici, Gamba, etc. Il dut à ses qualités bienfaisantes l'affection de ses compatriotes, et reçut, dans plusieurs circonstances, des marques de l'estime publique. Ce savant modeste et généreux mourut le 3 mars 1814, à 61 ans, laissant un manuscrit de notes sur la *Divina Commedia*, des additions pour la *Serie de' Testi di Lingua*, et le *Catalogue raisonné de ses livres* et de ses estampes. On trouve une Notice sur Gaëtan Poggiali, tirée du *Diario de Livourne*, dans le *Magasin encyclopédique*, de Millin, 1814, IV, 381, et son *épitaphe* en style lapidaire, par le professeur Ciampi, 1815, V, 179. W—s.

POLARSKI (le prince DMITRI-MIKHAÏLOVITZ), un des plus célèbres guerriers de l'histoire moscovite, né vers 1580, de l'une des premières familles de l'empire, embrassa, dès sa plus tendre jeunesse, la carrière des armes. Ayant concouru avec beaucoup d'éclat à plusieurs expéditions contre les Polonais, qui étaient alors les ennemis les plus redoutables des Russes, il vivait paisiblement à Moscou, lorsque, après la catastrophe du czar Chouiski, les Polonais se rendirent tout-puissants dans cette ville, et de concert avec les rebelles de Touchino, massacrèrent, le lendemain du dimanche des Rameaux (1611), les hommes les plus considérables de cette capitale. Poiarski lui-même reçut plusieurs blessures, et n'échappa à la mort qu'en se réfugiant dans une petite terre qu'il possédait près de Nijni. Pendant qu'il s'occupait de sa guérison, quelques braves moscovites se réunirent pour soustraire leur patrie au joug des Polo-

(2) La bibliothèque si vantée de Floncel n'en renfermait pas 11,000, et dans ce nombre combien de livres insignifiants ou mal conditionnés! (Voy. FLONCEL, XV, 83.)

mais. On remarquait parmi eux le boucher Kosma Minin, surnommé Soukho-Roukin ou *Sèche-Main*, qui avait fait plusieurs campagnes avec Poiarski, et qui s'était trouvé dans quelques occasions le témoin de ses exploits. Brave et éloquent, il vanta avec beaucoup de chaleur son ancien chef et déclara qu'il ne connaissait personne qui pût mieux que lui délivrer la patrie de ses ennemis. Alors on nomme une députation à la tête de laquelle Minin lui-même est placé; et les députés se rendent immédiatement près de Poiarski, qui, à peine guéri de ses blessures, n'hésite pas cependant, et se met à la tête des braves qui veulent sauver leur patrie. Son nom seul rassemble bientôt une armée. Viasma, Dorogobouge, Smolensk et d'autres villes lui envoient des soldats, de l'argent, des vivres. Il marche contre le chef des Cosaques Zarontzki, allié des Polonais, et le défait complètement. Alors le prince Troubetzki réunit ses forces aux siennes, et tous deux remportent, de concert, une grande victoire (21 août 1612). Huit jours après ils en obtiennent une seconde et s'avancent devant Moscou, où quelques Polonais, joints à un parti rebelle, essayaient de résister. Une attaque un peu vive pouvait leur en ouvrir les portes, et les assiégés demandaient à capituler; mais Poiarski, voulant épargner le sang de ses compatriotes, aime mieux les amener à une soumission par les privations et la crainte. Il voulait ainsi leur donner une leçon terrible, mais nécessaire, parce que, dit un historien russe, plus on cède à des rebelles, plus ils deviennent hardis et entreprenants: « Le plus beau trait de la vie de Poiarski, dit le même historien, c'est que, pendant qu'il assiégeait Moscou et qu'il rés-

« duisait au désespoir ses malheureux habitants, il reçut dans son camp leurs femmes, leurs enfants, et les combla de toutes sortes d'égards. » Quand enfin, après dix-huit mois de siège, cette capitale fut obligée de lui ouvrir ses portes, ses troupes observèrent la plus exacte discipline, et il fit tout pour que les habitants eussent moins à souffrir. Un grand nombre néanmoins resta mécontent, et secrètement d'intelligence avec les Polonais, dont le roi Sigismond entretenait la haine. On apprit même bientôt que ce prince allait encore une fois envahir la Moscovie avec une armée formidable. La position de Poiarski devint alors fort critique; un esprit de fermentation, très-alarmant, régnait dans la cité; le parti des Polonais y était puissant, et le moindre échec devait lui donner de nouvelles forces; il n'y avait plus ni vivres, ni munitions. Au milieu d'un peuple que le désespoir pouvait porter aux plus grands excès, Poiarski avait besoin de tout son sang-froid, de toute son énergie, lorsque Sigismond se présenta devant Volok-Lamskoï, à soixante werstes de Moscou, et poussa son avant-garde sous les murs de cette capitale. Aucun moyen de résistance ne semblait possible; mais le ciel prêta secours aux Moscovites. Un froid excessif qui survint tout-à-coup fit périr l'élite des soldats de Sigismond, et ce prince n'eut plus d'autre parti à prendre que celui d'une retraite précipitée. Ce fut alors que les habitants de Moscou, délivrés de leurs ennemis, se réunirent, afin de procéder à l'élection d'un souverain. Le 21 février 1613, les députés du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie, élurent pour czar ou empereur Michel Féodorovitz Romanoff, qui fut la tige de l'illustre maison au-

jourd'hui régnante. Cette élection se fit en présence de Pojarski, lequel la seconda franchement, lorsqu'il aurait pu lui-même aspirer au trône avec plus de chances de succès que celui qu'il y fit monter. Aussi généreux qu'il avait été brave et dévoué au service de sa patrie, il alla vivre dans la retraite, et laissa après sa mort une mémoire honorée, que respectent encore tous les habitants de l'empire russe. Les principaux traits de sa vie ont donné lieu à différentes compositions littéraires et artistiques.

M—D j.

POIDEBARD (JEAN-BAPTISTE), savant mécanicien, né en 1762, à Saint-Étienne-en-Forez, fit ses études à Lyon, puis à Valence, et devint, jeune encore, professeur de mathématiques au collège de Saint-Iréné, à Lyon, où il professa pendant quatre ans, jusqu'à la suppression de toute espèce d'enseignement, en 1793. S'étant montré fort opposé à la révolution, il fut obligé de s'éloigner, et partit secrètement pour l'Italie avec le vénérable Imbert-Colomès (*voy. ce nom*, XXI, 202), que la proscription avait atteint. Il serait difficile de dire toutes les fatigues et les périls auxquels furent exposés ces deux hommes si dignes d'intérêt, en traversant les Alpes à pied et sans guide, dans l'hiver le plus rigoureux. Nous avons devant les yeux la relation qu'en a écrite Imbert-Colomès lui-même, et nous pouvons assurer qu'elle est fort remarquable, tant sous le rapport politique que sous celui des sciences. Les deux voyageurs ne cessèrent pas un instant de s'occuper de recherches scientifiques, et surtout d'agronomie, ce qui intéressa vivement les habitants des lieux où ils passèrent, et leur procura plus d'une fois des moyens de continuer leur route.

Arrivés à Turin, ils furent parfaitement accueillis par les principaux émigrés qui s'y trouvaient déjà, et se rendirent bientôt en Allemagne, puis en Russie, où Poidebard ne tarda pas à être employé de la manière la plus honorable. Il y perfectionna plusieurs instruments de mécanique, et indiqua des moyens d'hydraulique et de navigation ignorés jusque-là. Entre autres il réussit à faire remonter le Volga par des barques extrêmement chargées, et l'on a dit que cette invention sauva la vie à un grand nombre d'hommes qui eussent infailliblement péri en suivant l'ancienne méthode. Poidebard trouva aussi un excellent ciment, que l'on employa avec le plus grand succès dans la construction de plusieurs édifices publics, notamment des bâtiments de l'Université. Du reste, toutes ces découvertes et ces travaux lui profitèrent peu; car, lorsqu'il mourut à Saint-Pétersbourg, le 25 février 1824, il ne laissa pas même de quoi suffire aux frais de son inhumation. M. Bréghot du Lut a publié, sur cet estimable savant, dans les *Archives du Rhône*, en 1836, une *Notice* historique très-curieuse.

M—D j.

POINTE (NOËL), député de Rhône-et-Loire (1) à la Convention nationale, y vota la mort de Louis XVI. « Un républicain, dit-il, ne veut souffrir ni rois ni images de la royauté. Je vote pour la mort, et je la demande dans les 24 heures. » Il s'opposa à l'appel au peuple. Son opinion, dans ce procès, a été imprimée à cette époque. En novembre 1793, Pointe fut envoyé dans la Nièvre et le Cher, avec des pouvoirs illimités. Quoique

(1) Ce département, par décret du 29 brumaire an II (19 nov. 1793), fut divisé en deux; l'un, sous la dénomination du *Rhône*, et l'autre, sous celle de la *Loire*.

fortement attaché au parti républicain, il figura peu dans les orages qui agitérent la Convention, durant le règne de la terreur ; mais, après la chute de Robespierre, craignant le système de réaction contre-révolutionnaire qui dominait, il prononça, le 24 déc. 1794, un discours sur les dangers de la patrie, et dit que, « depuis le 9 thermidor, au 11 (27 juill. 1794), la terreur ayant passé en d'autres mains, il voyait avec effroi la contre-révolution employer son souffle liberticide l'honneur politique ; » et il demanda que l'horrible loi du 17 sept. 1793, sur les suspects, fût exécutée dans toute sa rigueur. Legendre le réfuta faiblement, rendant hommage à ses *bonnes intentions*, et ajouta que son discours lui avait été soufflé par les anciens membres du comité de salut public. En août 1795, Pointe fut dénoncé par les autorités de la Nièvre, où il avait été en mission ; et la Convention chargea le comité de législation de faire un rapport sur sa conduite ; mais les événements de vendémiaire (octobre) vinrent mettre fin à toutes ces enquêtes. Après la session, Pointe ne passa pas aux conseils, et le Directoire l'employa en qualité de commissaire, ainsi qu'il faisait à cette époque de tous les conventionnels ; mais, après le 18 brumaire, il resta sans emploi et n'en remplit aucun depuis, pas même dans les cent-jours au retour de Bonaparte, en 1815. Il ne signa pas non plus l'Acte additionnel et ne fut point, en conséquence, exilé, en 1816, par suite de la loi contre les régicides. Ayant continué d'habiter Sainte-Foy, près de Lyon, il y mourut le 10 avril 1825. Pointe avait fait imprimer à Montpellier, en 1795, *les Crimes des sociétés populaires, précédés de leur origine*, in-8°. M—D J.

POIRET (JEAN-LOUIS-MARIE, naturaliste et voyageur, naquit à Saint-Quentin en 1755, et embrassa d'abord l'état ecclésiastique ; mais entraîné par son goût pour la botanique, il se mit à voyager et parcourut, à pied, presque sans argent, les provinces méridionales de la France, les Alpes et une partie de l'Italie. Obligé enfin de s'arrêter, il se chargea de l'éducation de deux jeunes seigneurs, et habita quelque temps Marseille, où il fit connaissance avec plusieurs officiers de la compagnie d'Afrique, qui lui procurèrent les moyens de passer en Barbarie. Ayant reçu à la même époque des encouragements et des recommandations du maréchal de Castries, ministre de la marine, il parcourut l'ancienne Numidie. Il rencontra à Bone le savant Desfontaines, et visita avec lui les fertiles plaines au-delà d'Hippone, vers la rivière de Seybouse (*voyez* DESFONTAINES, LXII, 379). Ils herborisèrent au cap Rose, à l'ancien bastion de France ; et, après avoir traversé de vastes forêts, visité la Masoule, le pays des Zalmis, ils se rendirent à la Calle dont les environs sauvages sont très-féconds en belles plantes. Ils s'y arrêtèrent quelques jours, puis ils retournèrent à Bone où Desfontaines s'embarqua pour Marseille. Poiret passa encore un an dans ces contrées où il lui restait beaucoup d'objets à reconnaître, particulièrement dans le royaume d'Alger. Revenu en France, il s'y occupa sans relâche de la publication de ses précieuses découvertes, et travailla en même temps au *Dictionnaire de botanique*, pour l'Encyclopédie méthodique, commencé, en 1789, par Lamarck, auteur des quatre premiers volumes, et terminé en 1808, 8 volumes. Il se chargea encore de la

plus grande partie des illustrations, des planches, etc., et n'acheva le tout qu'en 1823. La relation de son voyage est encore regardée comme une des meilleures qui existent sur l'Afrique. Elle fut publiée sous ce titre : *Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie, pendant les années 1785 et 1786, sur la religion, les coutumes, les mœurs des Maures et des Arabes, avec un essai sur l'histoire naturelle du pays, par l'abbé Poiret, 1789, 2 vol. in-8°*. Ce voyage a été traduit en allemand, Strasbourg, 1789, in-8°, et en anglais, Londres, 1791, in-8°. Poiret n'avait visité que la portion du royaume d'Alger connue sous le nom de province du Levant, qui fait partie de l'ancienne Numidie. Dans vingt-sept lettres écrites de Bone, autrefois Hippone, et de la Calle, où était établi le comptoir de France, il a décrit les mœurs et les usages des Maures et des Arabes-Bédouïns qui, les uns et les autres, reconnaissent l'autorité du dey d'Alger ou de son représentant le bey du Levant. Il fait observer très-judicieusement que les Maures se soumettent à ce pouvoir en esclaves bas et rampants, mais que les Arabes, au contraire, ne le reconnaissent qu'en hommes fiers et presque indépendants. Cette diversité si bien marquée dans le caractère des deux peuples, en établit une, tout aussi frappante, dans leurs mœurs. La duplicité, l'avarice la plus sordide souillent toutes les opérations commerciales des Maures; tandis que la franchise, l'hospitalité la plus cordiale habitent avec les Arabes sous leurs tentes grossières. Les observations de Poiret sur ces contrées ne se bornent pas au caractère moral des habitants; il a encore décrit, dans un bien plus grand détail que Shaw,

les animaux domestiques et féroces du pays, les oiseaux et jusqu'aux insectes. Mais la plus riche moisson qu'il ait faite, c'est celle d'une multitude de plantes, dont il a donné la description, et qu'il a méthodiquement assujettie au système de Linné. Ce Voyage est donc principalement utile aux amateurs de l'histoire naturelle et surtout de la botanique. Les troubles de la révolution n'empêchèrent pas Poiret de se livrer à son étude chérie. Quoiqu'il fût dans les ordres, il se maria pendant la révolution. Du reste, c'était un homme estimable et d'une extrême bonté. Il fut nommé, en 1795, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Aisne, et habita long-temps Soissons. Ayant perdu cette place à la création de l'Université, il revint à Paris et y concourut à plusieurs entreprises littéraires et scientifiques, vivant avec une extrême simplicité et ne cherchant point à se faire remarquer, ce qui l'empêcha de parvenir à l'Académie, où il avait tant de titres à présenter. Il mourut à Paris, le 7 avril 1834. On a encore de lui : I. *Coquilles fluviatiles et terrestres observées dans le département de l'Aisne et aux environs de Paris, 1801, in-12*. II. *Leçons de Flore; cours de botanique, explication des principaux systèmes, introduction à l'étude des plantes, suivies d'une iconographie végétale, en 68 planches coloriées, offrant plus de mille objets, 17 livraisons, formant 3 vol. in-8°, Paris, 1819-21; édition classique, 1823, in-8°*. III. *Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes usuelles de l'Europe, Paris, 1825-29, 7 vol. in-8°*. IV. *Mémoire sur la tourbe pyriteuse du département de l'Aisne*. Poiret fut un des auteurs du *Dictionnaire des sciences naturelles*, 8 vol. in-8°; du *Journal de Physique*,

de la réimpression du *Cours d'agriculture*, de Rozier, etc. Il a laissé un grand nombre de manuscrits inédits sur la botanique. — Son fils est graveur d'histoire naturelle. M—n j.

POIRIER. Voy. BEAUVAIS, LVII, 120.

POIRSON (JEAN-BAPTISTE), laborieux cartographe, né à Vrécourt, en Lorraine, le 30 mars 1760, étudia les mathématiques, la géographie, et suivit la carrière d'ingénieur. Distingué par Mentelle et Barbié du Bocage, il fut employé par ces deux savants pour dresser les cartes qui accompagnent leurs ouvrages. C'est lui qui dressa la carte de l'ambassade de lord Macartney ; et c'est à lui aussi que sont dues la plupart de celles du voyage de M. de Humboldt. Il est encore auteur de deux globes terrestres qui surpassent, par le mérite de leur exécution, tous ceux qui existaient jusqu'ici. Le premier, qu'il dessina en 1803, par ordre de Bonaparte, de concert avec Mentelle, a trois pieds trois pouces de diamètre, et a été placé aux Tuileries dans la galerie de Diane. La partie mécanique de ce globe fut confiée aux soins de M. Pichon, ingénieur en instruments de mathématiques. Le second globe, exécuté par Poirson, parut en 1816. C'est l'ouvrage le plus important dans son genre qui ait été publié. Il est tracé à la plume et a quinze pieds de circonférence. L'auteur employa dix années à sa confection, et un rapport de l'Institut en a constaté la perfection. Le roi Louis XVIII en fit l'acquisition pour la bibliothèque du Louvre, et donna la croix de la Légion-d'Honneur à Poirson, dont on admira encore un globe de grande dimension à l'exposition de l'industrie française, en 1819. Il mourut à Valence, près Montereau, le 15 fév. 1831.

Jouissant d'une honnête aisance, il se sentait entouré de l'estime générale, quoique ses travaux désormais se trouvaient dépassés sous le double rapport de l'élégance et de la science, soit par des particuliers, soit surtout par le corps des ingénieurs géographes attachés au dépôt de la guerre. Parfois peut-être il avait rêvé un fauteuil à l'Académie des sciences ; mais jusqu'ici nul cartographe n'y a été admis comme tel ; et nous croyons qu'à part quelques moments où l'amour-propre parlait plus haut que de coutume, il sentait l'impossibilité de triompher des étonnements qu'eût soulevés sa candidature. On ne lui doit aucun écrit, sauf le texte qui accompagne son *Nouvel Atlas portatif* et un mince opuscule intitulé : *Nouvelle Géographie élémentaire, par demandes et par réponses, divisée en leçons et accompagnée d'un atlas de dix-huit cartes muettes, écrites et coloriées à l'usage des pensions*, Paris, 1821. Cet opuscule, adopté alors dans beaucoup de maisons d'éducation, fut composé dans le dessein de faire comprendre l'atlas. Ses principales cartes sont : I. *Carte nouvelle, politique, physique, hydrographique, et itinéraire de la partie la plus intéressante de l'Europe dans son état actuel*, etc., Paris, 1809, in plano. II. *Nouvel atlas portatif de toutes les parties du monde connu, particulièrement à l'usage des navigateurs, avec un dictionnaire des termes de marine*. III. *Atlas des 83 départements de la France, en petits médaillons enroulés*, etc. IV. *Atlas de géographie universelle pour le Précis de Malte-Brun*, 1812 et années suivantes. L'atlas qui accompagne la deuxième édition du même précis n'est pas de Poirson, et, en général, est bien loin de valoir le sien. Quant aux globes, outre les trois grands

globes monumentaux dont il a été parlé plus haut, et dont on n'a pu songer à faire des éditions, Poirson en a dressé beaucoup d'autres de diamètres variés, pour les divers besoins des études. Parmi ces derniers figurent ceux qui furent exécutés pour le roi de Rome, et qui n'ont été tirés qu'à un petit nombre d'exemplaires. Tous, au reste, quelle qu'en fût la dimension, offraient les mêmes qualités que ses cartes, et, comme elles, peuvent encore être consultés fructueusement aujourd'hui, à moins qu'on n'ait ce qui a été fait de mieux en ce genre depuis vingt-cinq ans. Il est superflu d'ajouter que les trois grands globes, quoique énormément inférieurs, pour la dimension, à ceux de Coronelli, leur sont très-supérieurs. Le temps, les progrès de la science, y sont pour beaucoup; mais le mérite propre de Poirson y est aussi pour quelque chose.—M. Charles-Gaspard Poirson, auteur de plusieurs pièces de théâtre, est le fils du précédent.

P—OT.

POISSON (SIMÉON-DENIS), mathématicien français du premier ordre, naquit, le 21 juin 1781, à Pithiviers. Son père, qui avait assisté, comme simple soldat, à deux ou trois campagnes de la guerre de Sept-Ans, avait pour toute fortune une petite charge de greffier qu'il troqua, lors de la révolution, contre une place de juge de paix. Mais peu de temps après il mourut, et laissa sa famille dans un état de gêne extrême. Poisson fut envoyé à Fontainebleau chez un de ses oncles, M. Lenfant, établi dans cette ville comme chirurgien, et qui se chargea de le préparer à l'étude de la médecine. Cette tâche n'était pas sans difficulté. La première éducation du neveu avait été très-négligée; il ne savait guère que lire et écrire, plus

quelques règles d'arithmétique: il paraît que les manières rudes, barbares même, du maître d'école de Pithiviers, auquel il devait ces premières notions, l'avaient dégoûté de l'étude. Il ne montra pas non plus grande vocation pour l'art chirurgical; car, dans les visites que son oncle et lui faisaient aux malades, il observait peu et ne retenait pas mieux. La vue de la moindre opération lui faisait mal. Il est vrai que de grands chirurgiens ont commencé par éprouver les mêmes effets nerveux; mais enfin c'est l'exception. Heureusement une autre carrière vint tout-à-coup lui révéler sa véritable prédestination. On avait établi à Fontainebleau une école centrale: M. Lenfant engagea ses élèves à y suivre les cours d'histoire naturelle. Un camarade de Poisson, s'y rendant le premier, arriva un peu avant l'heure; et au lieu du professeur qu'il venait entendre trouva la chaire occupée par celui de mathématiques. M. Billy (c'était le nom de ce dernier) comptait peu de disciples: il pressa de rester le jeune homme qui voulait se retirer, et tenta de lui persuader qu'un chirurgien ne saurait se passer de mathématiques. Convaincu ou non, le jeune homme s'assit sur les bancs, et écrivit l'énoncé de quelques problèmes à résoudre (1). Les leçons finies, il ne manqua pas de les communiquer à ses camarades. Poisson, qui certainement n'avait eu jusqu'alors aucune idée des problèmes et de la puissance de l'algèbre, les résolut avec assez de rapidité, sans notations bien entendu et par tâtonnement,

(1) Parmi ces problèmes, on a retenu le suivant: Étant données 12 pintes de vin à diviser en deux lots égaux, mais n'ayant d'autres mesures de capacité que deux vases, l'un de 5 pintes, l'autre de 8, mettre exactement 6 pintes dans ce dernier.

mais par des tâtonnements où se manifestait déjà l'instinct de l'analyse. On a rapproché ce fait de celui de la divination par Pascal, des trente premières propositions d'Euclide : il est à coup sûr moins extraordinaire, et parce que déjà Poisson avait 15 ans, tandis que Pascal en avait 12, et parce que la solution de problèmes concrets et contenant déjà des données numériques fixes, suppose, toutes choses égales d'ailleurs, moins de force de tête que la découverte d'une suite de théorèmes abstraits. Mais la réalité, c'est que l'anecdote relative à Pascal ne peut être acceptée telle qu'on la comprend vulgairement, et qu'évidemment l'enfant géomètre, entendant sans cesse parler géométrie autour de lui, avait au moins l'idée du but comme des méthodes de la science, et la notion plus ou moins nette de certaines définitions et de certains résultats (2). De cette façon le récit devient croyable, tout en laissant encore de quoi s'émerveiller sur cette précocité de génie. Quant à Poisson, il n'y a rien à retrancher au trait tel que nous venons de le donner, et qui est en même temps très-concevable et très-remarquable. On devine aisément que le professeur de mathématiques en fut très-frappé, et que si Poisson avait conçu le désir de l'avoir pour maître, celui-ci n'eut pas moins d'envie de l'avoir pour élève. Il fallut au préalable triompher des résistances de sa famille qui, peu favorisée de la fortune, ne voyait qu'avec effroi la possibilité d'une prolongation de sacrifices. Cependant, sur la promesse de

(2) Nous n'entendons en aucune façon, par cette espèce de restriction, nous associer à l'idée assez récemment émise que Pascal n'a fait nulle grande découverte géométrique, qu'il n'a laissé son nom à aucun calcul, etc. Cette idée a d'ailleurs été réfutée avec autant de justesse que d'éclat dès son apparition.

M. Billy que trois ans d'études mathématiques pouvaient mettre le jeune homme en état d'entrer dans quelque service public, et comme d'autre part il semblait constant que jamais Poisson ne saurait couper un bras ou une jambe, finalement, sans ajouter grande foi aux pronostics du professeur et en gémissant sur les caprices ou l'inaptitude du disciple, il fut permis à celui-ci de suivre exclusivement les cours de sciences physiques et mathématiques. En deux ans il les eut achevés, non-seulement avec assez de succès pour remporter les prix de physique, de chimie et d'analyse, mais encore pour avoir lu seul la *Géométrie descriptive* de Monge et la *Théorie des fonctions analytiques* de Lagrange. Il se rendit à Paris en 1798, afin de subir les examens d'admission à l'École Polytechnique; puis il retourna dans sa famille attendre le résultat, sur lequel on fut un peu de temps dans l'anxiété (3), mais qui n'en causa que plus de joie quand on sut que le candidat de Pithiviers avait été reçu le premier et hors de rang dans la promotion de 1798. A cette époque où l'École ne faisait que de naître, les élèves, au lieu d'être réunis comme dans un collège, vivaient dans des maisons particulières, recevant la solde de sergent d'artillerie. On ne voit pas que, malgré la liberté un peu périlleuse peut-être que ce régime laissait aux jeunes gens, Poisson ait jamais donné du temps aux distractions superflues. Il est vrai qu'il n'avait pas les moyens de se livrer à celles qui sont dispendieuses. Recevant comme tous les autres élèves 98 centimes par jour, plus

(3) La lettre qui apportait la nouvelle fut décahétée de telle façon qu'il était impossible de savoir si Poisson avait été admis ou rejeté.

une petite indemnité extraordinaire d'environ 6 francs par mois, il devait avec ces 36 francs se loger, se nourrir, s'éclairer, se chauffer, ce que toute la science algébrique du monde ne saurait rendre facile. Il y réussissait pourtant; et, comme tant d'autres hommes éminents, il se plaisait plus tard à parler de cette époque d'études incessantes et de privations généralement supportées. Déjà ses maîtres le remarquaient. Six semaines après son entrée il avait complété et perfectionné une démonstration de Lagrange, en la généralisant et l'étendant à tous les cas possibles (4); et cette preuve de sagacité avait attiré sur lui, dès ce moment, l'attention de Laplace. Il continua de briller toujours de même au premier rang parmi ses condisciples jusqu'à l'achèvement des cours, c'est-à-dire pendant deux ans, et s'y acquit la bienveillance de Hachette, qui prit un vif intérêt à son avancement, et sur la proposition duquel, non seulement il fut à l'unanimité dispensé des examens pour l'admission aux services publics, mais nommé répétiteur-adjoint d'analyse en l'absence de Fourier, titulaire, qui était alors en Égypte avec Bonaparte. Dès ce moment, il eut des loisirs; mais, toujours infatigable, il ne les employa qu'à se perfectionner; et de là date cette belle série de travaux qui lui assure une place si distinguée dans l'histoire des mathématiques. Il commença par reprendre, en société avec Hachette, un point de géométrie analytique, que déjà

Monge avait touché dans un mémoire, et tous deux firent d'importantes additions à sa théorie; puis, le 8 décembre 1800, il vint présenter à l'Institut un mémoire sur un point qui, jusqu'alors, était resté dans une grande obscurité (le nombre d'intégrales complètes dont sont susceptibles les équations aux différences finies). Ce travail qui mérita l'approbation hautement exprimée des rapporteurs Lacroix et Legendre, reçut les honneurs de l'impression dans le recueil des *Savants étrangers*: l'auteur n'avait que 19 ans. Il ne tarda pas à devenir suppléant, puis titulaire à l'École Polytechnique. Un peu plus tard il suppléait M. Biot au collège de France, cultivant soigneusement l'utile amitié de Laplace, qui de prime-abord l'avait apprécié et qui, témoin de ses travaux, continués toujours avec la même persévérance, et admis au *Journal de l'École Polytechnique*, ne pouvait que lui garder la même faveur, et le protégeait de tout son crédit. Il n'avait que 25 ans lorsque enfin il attaqua un problème capital et sur lequel, malgré les efforts de Lagrange et de Laplace, il était resté encore de graves incertitudes, l'invariabilité des grands axes des orbites planétaires. Cette invariabilité, Laplace ne l'avait établie que conditionnellement et abstraction faite de certaines circonstances qu'on peut abstraire sans doute, mais qu'on ne peut détruire; et Lagrange l'avait établie dans le sens large, mais non dans le sens strict, dans le sens propre du mot, en démontrant que, si le grand axe d'une même orbite planétaire varie de longueur, sa variation n'est que périodique. Il était réservé à Poisson de faire voir que l'invariabilité ici doit être entendue d'une manière absolue et sans inégalité pério-

(4) Il y prouvait que le coefficient d' ax (à la puissance $m-1$), dans le développement du binôme de Newton, est égal à l'exposant du premier terme, non-seulement dans les cas ordinaires, c'est-à-dire quand l'exposant est entier et positif, mais encore dans le cas des exposants soit fractionnaires, soit négatifs, soit même irrationnels.

dique, même si l'on a égard aux circonstances négligées par l'auteur de la *Mécanique céleste*, et cela parce que tous les termes non périodiques des diverses expressions du grand axe se détruisent. On comprend l'importance d'une solution qui, jointe à deux autres points acquis à la science, la périodicité de la variation des excentricités et la périodicité de la variation de l'inclinaison de l'orbite sur l'équateur, complétait la démonstration de la stabilité du système planétaire. Lagrange et Laplace en déduisirent immédiatement les formules différentielles si importantes, qui forment le Supplément au 3^e vol. de la *Mécanique céleste*. Encouragé par cet éclatant succès, Poisson appliqua fréquemment le puissant instrument des mathématiques pures, soit à de hauts problèmes d'astronomie, soit à la mécanique ou à d'autres branches de la physique. Aussi, lorsque, le 24 mars 1812, on le reçut, n'ayant pas trente-un ans, membre de l'Académie des sciences, fût-ce dans la section de physique qu'il prit place, et l'on s'en étonna peu, bien qu'à coup sûr il eût tous les droits imaginables à figurer dans celle de géométrie; il remplaçait Malus. Malgré sa jeunesse relative, sa réputation, à cette époque, était déjà très-grande et aurait été européenne sans les préoccupations de la guerre: chaque année y ajouta. Sa position, aussi, devenait lucrative, et même brillante. A son titre de professeur à l'École Polytechnique, il joignit successivement la chaire de mécanique à la faculté des sciences de Paris, le titre de géomètre-adjoint au Bureau des longitudes, dont finalement il devint président, les fonctions d'examineur à l'école d'artillerie de Metz et aussi celles d'exami-

nateur à l'École Polytechnique. En 1820, à l'époque où Cuvier en avait encore la vice-présidence, il devint membre du conseil royal de l'instruction publique. On a dit que, jusqu'à 1814, il avait été fervent admirateur de Napoléon; ceci nous semble au moins fort exagéré. Ses opinions, très-hautement favorables à la Restauration et à ses tendances, après la double chute de l'Empire, s'expliquent d'elles-mêmes, par ce fait qu'il avait en singulière estime l'ordre et la régularité que, certes, l'Empire en son temps avait rétablis et maintenus, et que la Restauration devait achever de consolider, et parce que, homme de cabinet et de recherches profondes, il devait préférer l'état de paix à celui où le soldat a le pas sur le savant. D'Alembert a ramené la dynamique tout entière à un principe de statique: Poisson devait trouver que, politiquement, la France, depuis 25 ans, avait assez fait de dynamique, et que l'ère de la statique, de l'équilibre, devait enfin avoir son tour. Nous avouerons, au reste, que, bon calculateur, il sut assez laisser paraître ses opinions pour qu'elles ne fussent pas inutiles à son avancement; mais évidemment elles ne le motivèrent pas ou elles n'en firent pas les seuls motifs; et, s'il est vrai qu'il y eut peut-être alors en France des noms encore plus illustres que le sien dans les sciences mathématiques, on ne saurait nier que, ceux-là écartés, on n'eût fait tomber le choix sur l'homme qui, par sa supériorité comme savant et son activité pour bien connaître et bien diriger l'enseignement mathématique dans l'Université, réunissait toutes les qualités à souhaiter. Un fait certain, d'ailleurs, c'est qu'il n'avait pas sollicité sa nomination, pas plus que le titre de baron dont quel-

que temps après il reçut le brevet. Quant à ce reproche de cumul qu'on lui a fait, ainsi qu'à tant d'autres, il n'a pas plus et pas moins de valeur pour lui; et, on le sait, il y a surtout ici des reproches à faire à ce régime demi-barbare des sociétés civilisées, qui ne présente à des hommes d'une science transcendante que des places dont le maximum égale à peine le traitement d'un chef de bureau. Poisson, au moment où nous sommes arrivés, avait plus besoin encore que d'autres de ressources extraordinaires. Il venait de se marier : puis, père de quatre enfants, il souhaita leur laisser une existence au moins facile ; enfin une banqueroute de l'homme auquel il confiait toutes ses économies, lui enleva la fortune qu'il s'était amassée (300,000 francs environ). Il est vrai que plus tard la probité du fils de son créancier lui restitua la somme perdue ; mais il s'écoula des années avant qu'il vît se réaliser cette heureuse solution, et long-temps il dut regarder cette forte somme comme absolument perdue. Un moment M. de Villèle essaya de faire de Poisson un homme politique ; et celui-ci présida un collège électoral de Paris, en 1822, non sans exciter une espèce d'orage par sa partialité pour le candidat ministériel, puis il alla solliciter pour lui-même les suffrages des électeurs de Pithiviers : les libéraux firent échouer cette candidature, qui, en un sens pourtant, aurait pu plaire ; car, d'une part, le baron Poisson était bien incontestablement roturier et fils de ses œuvres : de l'autre, jamais il n'avait poussé ses complaisances pour la Restauration au point de sacrifier ses opinions philosophiques, qui étaient celles du XIX^e siècle. Quand la révolution de 1830

éclata, sans donner sa démission d'aucune de ses places, Poisson se montra froid pour le nouveau gouvernement : il ne crut pas à sa durée. Mais un an, deux ans s'étant passés sans qu'il vît réaliser la catastrophe dont il s'était imaginé avoir sous peu le spectacle, il se rallia au nouvel ordre de choses et se laissa nommer pair, comme l'avaient été les Monge, les Laplace, les Lagrange. Est-il bien vrai qu'il n'y tenait pas, et qu'à la nouvelle de sa promotion il se contenta de dire : « Cela fera bien plaisir à ma femme. » Nous croyons qu'il y tenait dans certaines limites, bien qu'il y tînt moins que ses entours et qu'il sentit parfaitement la justesse du mot de Charles-Quint : « Je puis faire vingt grands d'Espagne, mais Dieu seul peut faire un Titien. » Le ministère du 1^{er} mars (1840), en conférant à M. Thénard la vice-présidence du conseil royal de l'instruction publique, lui donna Poisson pour successeur dans le décanat de la Faculté des sciences. Mais il ne devait pas jouir long-temps de ce surcroît d'avantages. Depuis deux ans aux prises avec une maladie dont la science médicale crut d'abord triompher, il eût dû s'abstenir de ces veilles opiniâtres, de cette continuelle tension d'esprit sur les matières les plus ardues, les plus profondes ; mais qui sait si, même ainsi, il eût détruit le germe du mal ! En vain parfois il consentit à faire trêve à ses travaux, qu'il reprenait bientôt ; en vain, en 1839, et encore en 1840, il se laissa entraîner à la campagne à Sceaux. C'est là qu'il mourut, le 25 avril de cette année. Ses obsèques eurent lieu à Paris, le 1^{er} mai suivant, au milieu d'un concours considérable. Le ministre de l'instruction publique (alors M. Cousin) voulut y assister en personne

et prononça un discours sur sa tombe. MM. Arago et Coriolis, au nom de l'Académie des sciences, M. de Pontécoulant, pour le corps des ponts-et-chaussées, un élève de l'École Polytechnique, au nom de tous ses camarades, prirent successivement la parole pour lui adresser le dernier adieu. Sa ville natale vota une souscription de 3,000 francs pour aider à l'érection d'un monument en son honneur. Toutes les grandes académies ou sociétés savantes de l'Europe s'honoraient de compter Poisson parmi leurs membres. Plus d'une fois cependant il rencontra des contradicteurs, et même il n'eut pas toujours l'avantage dans ces débats. Une lutte assez acerbe s'engagea et dura un peu long-temps entre Navier et lui, à propos de quelques formules fondamentales sur l'élasticité. Il eut de même avec Fourier une discussion très-vive et très-longue, quand, s'étant mis à traiter du rayonnement extérieur vu à la surface des corps, il prétendit qu'un faisceau conique de rayons de chaleur, en mouvement dans une enceinte fermée, allait s'affaiblissant par des réflexions successives sans jamais cesser de former un faisceau unique; il s'entendit cruellement relever par l'irritable secrétaire perpétuel. Fresnel aussi le constitua en infériorité sur la question de l'onde lumineuse, qu'il s'attachait surtout à bien caractériser, sans se perdre dans des difficultés d'analyse. Poisson enfin vit avec certain chagrin la belle théorie des couples de M. Poinso, et sembla craindre que de pareilles méthodes ne rendissent trop facile l'étude des mathématiques. Au total cependant, depuis la mort de Fourier et de Laplace, Poisson était regardé par un nombreux cercle de disciples comme

le premier mathématicien de l'époque. C'était au moins celui qui savait le mieux se mouvoir avec aisance et persévérance, au milieu des difficultés les plus arides de l'analyse; il avait à peine fini avec une question difficile, qu'il en abordait une autre plus difficile encore. Il a également été remarquable, comme perfectionnant les méthodes analytiques et comme les appliquant avec succès à la détermination mathématique, à la mesure d'une foule de phénomènes physiques des plus difficiles à maîtriser, à préciser ainsi par d'étroites formules. Mais ce qui prédominait dans toutes ces recherches, c'était la physionomie mécanique. Tout pour lui prenait l'aspect de forces qui agissent sur les corps naturels, et il n'est pas un phénomène, l'immobilité absolue y comprise, si l'on peut nommer phénomène l'immobilité, qui ne résultât pour lui du jeu des forces (seulement les forces, dans ces derniers cas, c'étaient les forces égales et diamétralement opposées, les forces se faisant équilibre, se détruisant). Sans doute il n'y a rien de neuf aujourd'hui dans cette façon de considérer l'immobilité; mais ce qui lui appartenait, c'est cette préoccupation perpétuelle qui réalisait, substantifiait pour lui les forces, qui les lui faisait en quelque sorte toucher et voir, agissant, tirant, poussant et chaque point de l'ensemble et chaque ensemble et l'ensemble des ensembles. Aussi, possédé de ces idées, a-t-il donné à la mécanique une face nouvelle qu'on peut croire sa face définitive, et au-delà de laquelle il n'est pas présumable qu'on aille jamais. C'est la face moléculaire. Les questions de cette science avaient été traitées jadis d'une façon tout-à-fait abstraite; c'est sur cette base que La-

grange constitua sa mécanique analytique, en remplaçant les liens physiques des corps par des équations entre les coordonnées de leurs divers points. Mais, s'il est vrai qu'on ne saurait aller plus loin que lui en ce genre de généralités et d'abstractions, il est vrai aussi qu'on a besoin d'hypothèses spéciales, lorsqu'on veut appliquer les règles générales de la mécanique à des questions. On suppose la tension par exemple dans l'équilibre des cordes flexibles; dans le cas des lames élastiques, on suppose le moment d'élasticité par flexion; comme point de départ de l'hydrostatique, on suppose l'égalité de pression en tous sens. Poisson ramène tout aux actions moléculaires qui transmettent d'un point à l'autre les forces données; et toutes ces suppositions, vraies au reste, sur lesquelles s'appuie son analyse, ne sont plus que des corollaires de toute évidence, et conformes à la nature des choses. D'ailleurs, on verra par la liste que nous placerons plus bas de ses travaux les plus remarquables, qu'il ne se bornait pas à la mécanique pure, quoique apposant partout le cachet de l'esprit versé à la mécanique; et on s'émerveillera de la foule de points divers et décisifs de la physique et de l'astronomie sur lesquels s'étaient portées ses recherches; on comprendra combien il avait droit, dans la préface de son *Traité de mécanique*, de promettre au public l'équivalent d'un grand traité en dix ou douze volumes in-4°, où toutes les grandes questions de physique et mathématique se trouveraient traitées et recevraient des solutions lui appartenant en propre. Nul doute qu'il n'eût tenu cette promesse, s'il eût vécu, s'il n'eût pas été ravi, nous ne dirons pas à la fleur de l'âge, mais à cet âge où les hommes qui vivent par la pen-

sée, réunissent au génie l'habitude, l'expérience, la facilité des idées comparatives, et peuvent encore se promettre au moins quinze ans de travaux plus profonds que tout ce qu'ils ont jamais donné. En suivant de cinq ans en cinq ans les travaux de Poisson, on ne peut s'empêcher de remarquer que chacun de ces courts espaces de temps est signalé par des résultats toujours égaux, souvent supérieurs à ceux du précédent; et, à l'époque où il mourut, il semblait à la veille des ° fort belles découvertes sur la lumière. — Un admirable et opiniâtre emploi du temps avait facilité à Poisson cette multiplicité de travaux. Ainsi que Cuvier, c'est beaucoup dire, il remplissait ponctuellement à peu près toutes les fonctions dont l'avait investi l'estime publique; et probablement ces examens, ces leçons, ces travaux administratifs, que d'autres eussent trouvés fatigants, n'étaient pour lui que des délassements. Le travail réel, c'était celui par lequel il découvrait. Il ne l'interrompait, en quelque sorte, pas un jour, et comme cet ancien qui disait : *Nullus dies sine linea*, il eût pu dire : *Nullus dies sine integrali*. « Les mathématiques, lui a-t-on fait dire, ne repoussent personne (ce qui était peut-être trop indulgent), mais elles veulent un culte assidu »; et il leur continuait opiniâtrement ce culte. Depuis 1817 surtout, c'est-à-dire depuis son mariage, il se séquestra peu à peu de la société. Tous les jours où il n'était pas appelé à l'Institut, au Conseil, à l'École Polytechnique ou à la Faculté, il passait, sans interruption, huit heures, seul dans son cabinet, où personne n'était admis sous quelque prétexte que ce fût. Il est vrai que le soir il aimait à se délasser par une partie de jeu. Que les amis

du whist le répètent avec orgueil, Poisson après le dessert devenait des leurs et ne dédaignait pas de faire le tri ! Comme membre de l'Institut, il assistait exactement aux séances de son académie, où l'influence qu'il exerçait était grande, sans qu'il le cherchât. Comme administrateur universitaire, il donnait un soin extrême à tout ce qui touchait l'enseignement mathématique : il veillait sur les choses, il connaissait les personnes, il distribuait et variait habilement les encouragements : « Aux agrégés, dit M. Cousin, il montrait le doctorat, aux docteurs l'Institut. » Il avait, en général, un sens droit, juste : Frayssinous le consultait fréquemment, M. de Villèle aussi. Cependant on lui reprochait de l'indécision : en tout il voyait trop long - temps les obstacles. Chose singulière ! avec cela, il était optimiste ; il gardait l'espérance, même dans les cas désespérés : au commencement de 1840, par exemple, il croyait avoir recouvré sa santé. — Méthodique plus que brillant, mesuré plus qu'ambitieux, dans sa vie scientifique comme dans sa vie matérielle, il avait pour principe de ne se livrer qu'à un travail à la fois : mais, chemin faisant, et quand un problème d'un autre ordre que celui qu'il traitait venait s'offrir à lui et lui souriait, il en prenait note sur un petit agenda rouge, qui n'est pas la partie la moins curieuse de son héritage. C'est là qu'on lit, par exemple... « Équations algébriques et numériques, rien à espérer... ; intégrales définies, rien à espérer... ; problèmes de géométrie dépendants des différences mêlées, feuilleter tous les mémoires d'Euler, etc. » On ne saurait lui contester la force inventive, mais il faut s'entendre sur cette originalité : ce n'est

pas cette originalité saisissante qui s'empare de la popularité, et que tous, en quelque sorte, croient comprendre, comme celle des Kepler, des Newton : c'est surtout la puissance de perfectionnement. Poisson, le plus souvent, reprend un problème déjà traité, ou bien se pose des problèmes sur des sujets déjà traités, et il rectifie, il démontre, il complète, il étend à des lointains indéfinis, ou il creuse à d'immenses profondeurs ce qu'on avait en savoir avant lui. D'un point, il fait un monde. Une persévérance inouïe, une incroyable puissance de généralisation, une habileté et une souplesse de transformations égale au moins à celle de Lagrange, supérieure certainement à celle de Laplace, étaient ses moyens pour en venir là. Cette réunion des qualités de l'analyste, du physicien, de l'astronome de premier ordre, cette somme d'agrandissements portée dans la science, sur tant de points, nous ne balançons pas, nous, à l'appeler originalité : mais il est bon de bien voir que quelques-uns la contestèrent. Quant à l'exposé de ce qu'il avait trouvé, son style scientifique, sévère et sobre, sans ornements, mais aussi sans sécheresse, était parfait de mesure et de lucidité. Il excellait à traduire en langage ordinaire les résultats généraux de ces recherches dans lesquels il n'est donné qu'aux analystes consommés de le suivre. Plusieurs de ses introductions claires et précises, où il renfermait en peu de pages tout l'historique d'une suite de recherches et tout le récapitulé des siennes, de manière à être lu des physiciens non familiarisés avec l'analyse transcendante, sont bien faites pour inspirer le goût de cette science à plus d'un lecteur. Dans cette voie, au reste, qui est celle des esprits supé-

rieurs, il avait déjà des modèles ; bien qu'Euler ait été fort remarquable sous ce rapport, on peut dire que c'est aux exemples, aux procédés d'exposition des grands analystes français que l'Europe scientifique doit cette netteté, cette correction, ces formes précises, faciles et dégagées, qui donnent tant d'élégance à la rigueur mathématique. Poisson ne sut jamais véritablement le latin ; seulement il en apprit assez pour être à même, nous ne dirons pas de comprendre, mais de deviner les *Mémoires* d'Euler. Il avait beaucoup aimé le théâtre dans sa jeunesse ; et, à cette époque même où il lui fallait vivre à 19 sous et demi par jour, il trouvait moyen, tantôt en se résignant à dîner de pain sec, tantôt en prenant périodiquement un repas chez une parente qu'il avait à Paris, d'aller trois fois par mois au spectacle ; et, dans son âge mûr, il se plaisait à réciter des tirades entières de Molière ou de Racine. Bien que ce trait n'ait certes rien d'extraordinaire en un temps où les mathématiciens n'en sont plus à dire, en sortant de la représentation de *Phèdre*, « Qu'est-ce que cela prouve ? » on est toujours heureux, et il n'est peut-être pas inutile de le signaler. — L'ouvrage le plus considérable de Poisson est son *Traité de Mécanique*, (1811, 2 vol. in-8°, 8 pl.) qui, quoique ne s'adressant qu'à un nombre très-borné de lecteurs, parvint, en 1832, aux honneurs de la 2^e édition, très-augmentée, et qui, sous peu, en aura une troisième. C'est que ce livre fut, dès son apparition, et reste encore aujourd'hui, la base classique de l'enseignement de la mécanique mathématique. C'est que l'auteur (nous l'avons dit), a ramené tout, en mécanique, aux fonctions moléculaires qui transmettent d'un point à un autre

l'action des forces données, et sont l'intermédiaire de tout équilibre. Sans doute, le mécanicien, et surtout le mécanicien pratique, a besoin de toute autre chose que des savants calculs de Poisson, pour concevoir, pour exécuter, pour perfectionner ou rectifier une machine, pour connaître le jeu de celles qui existent, en un mot pour descendre dans les spécialités de la mécanique ; mais pour la mécanique générale, ou plutôt pour la fixation par formules analytiques de tous les faits de la mécanique générale, ou, en d'autres termes pour la formation, la discussion, la solution des équations générales qui lient ensemble les divers éléments des forces, les diverses circonstances des mouvements et qui embrassent, impliquent à l'avance tous les phénomènes du mouvement, lesquels, dès-lors, n'en sont que des cas spéciaux, toutes les inventions particulières, lesquelles n'en semblent que la dérivation, c'est chez Poisson qu'il faut aller chercher ces vastes et belles propositions qui dominent la science comme l'art des machines. Son ordre est celui qu'on suit aujourd'hui à l'École Polytechnique dans l'exposé des principes de la mécanique ; on ne s'en étonnera pas, puisque c'était lui en partie qui avait établi cet ordre, moins rigoureusement rationnel, peut-être, il l'avoue dans sa préface, mais plus commode dans la pratique. (Cet ordre consiste, on le sait, à interrompre la Statique pour y intercaler la première partie de la Dynamique, quitte à interrompre celle-ci, pour reprendre et achever la Statique, suivie à son tour de la seconde et dernière partie de la Dynamique, et à ne faire figurer qu'à la fin l'Hydrostatique et l'Hydrodynamique : d'où en tout six parties distinctes

tes.) Quant à la méthode employée, c'est partout et exclusivement celle des infiniment petits, et il n'est pas besoin de dire avec combien de facilité, avec combien d'élégance, il se joue au milieu des difficultés de différentiation et d'intégration dont sont hérissées toutes les pages du traité. De nombreux exemples éclaircissent les théories générales : la plupart sont empruntés à l'astronomie et à la physique; quelques-uns le sont à l'artillerie. Parmi les premiers, la portion des chapitres VI et VII du livre II, consacrée aux mouvements des planètes, à l'attraction universelle, à la force accélératrice d'une planète dans son mouvement autour du soleil, aux différentes sortes de perturbations du mouvement elliptique des planètes, à la détermination de la masse de la lune conclue du flux lunaire comparé au flux solaire, à la détermination de la masse de la terre et à celle du grand axe de l'orbite d'une planète dont la masse est connue, est particulièrement remarquable. Il faut en dire autant du paragraphe qui comprend l'équation de la chaînette et ses divers cas (parag. 2 du ch. III du l. III), de tout le chapitre contenant des exemples du mouvement d'un corps flexible (ch. VIII du l. IV), et principalement du paragraphe IV (digression sur les intégrales des équations aux différences partielles), enfin des deux paragraphes relatifs, l'un aux lois générales des petites oscillations, l'autre aux principes des forces vives et de la moindre action (parag. 2 et 4 du ch. IX du l. IV), en y joignant l'addition qui termine le tome second et qui concerne l'usage du principe des forces vives dans le calcul des machines en mouvement. Le chapitre sur la propagation du son (ch. II du l. 6), quoique tour-

nant un peu au court, contient aussi beaucoup d'indications précieuses. — Mais, quelle que soit la valeur du *Traité de mécanique*, ce n'est là que le moindre titre de Poisson, ou plutôt pour lui ce n'est pas un titre; car, au total, malgré les mérites d'exposition (clarté, méthode, sage proportion des parties, multiplicité et choix des exemples), ce n'est qu'une compilation où il a présenté, réunis, et les travaux des autres et quelques-uns des siens; mais déjà les siens existaient auparavant, leur insertion dans le *Traité* n'en est en quelque sorte qu'une deuxième édition abrégée; et qu'importe au mérite de conceptions si élevées d'avoir eu deux éditions ou une seule, d'avoir été reproduites et classées par leur auteur même dans un traité général, ou bien de n'avoir à y être placées que par d'autres? Hormis le *Traité de mécanique* et quelques notes ou rapports, au contraire, tous les ouvrages de Poisson lui appartiennent exclusivement, et il n'y expose que ses vues, ses calculs, ses découvertes. Tous ont la forme de mémoires, tous sont des mémoires (petits ou grands), tous, si l'on en excepte trois, ont été imprimés dans des recueils de mémoires et n'ont été tirés à part qu'à un petit nombre d'exemplaires et pour quelques amis. Les trois ouvrages que nous exceptons sont la *Théorie nouvelle de l'action capillaire*, Paris, 1831, in-4°; la *Théorie mathématique de la chaleur*, 1835, in-4°; et les *Formules relatives aux effets du tir d'un canon sur les différentes parties de son affût, et règles pour calculer la grandeur et la durée du recul*. Dans le premier de ces ouvrages il complète, de la façon la plus heureuse, les recherches de Laplace, en introduisant, dans la discussion du

problème, la considération de la variation de densité. Le second établit la théorie de la chaleur sur les véritables principes de la constitution moléculaire et sert à éclaircir ou à fournir des démonstrations rigoureuses de ce qui restait encore obscur ou incertain après les travaux de Fourier. On doit remarquer surtout l'idée émise par Poisson que, si le soleil se meut dans l'espace entraînant le système planétaire dans sa marche (hypothèse d'Herschel), il traverse successivement des régions très-échauffées et d'autres très-froides, de manière à se refroidir ou à se réchauffer par le dehors et de manière à ce que les effets du prétendu refroidissement du rayon terrestre soient ou nuls ou infiniment moins marqués qu'on ne l'a cru. Cette idée, incontestable, si la supposition herschellienne est admise, repose sur cette considération que la température ne saurait être égale dans tous les points de l'espace, puisqu'elle dépend 1^o de la quantité et de la direction de rayons calorifiques émis par chaque astre, 2^o de la distance et de la température même de ces astres qui émettent les rayons. Quant à la monographie du recul, ainsi que le fait pressentir le titre même de l'ouvrage, ce travail se divise en deux parties, la seconde comprenant les règles, la première consacrée à l'obtention des formules dont dérivent les règles. Dans celle-ci, partant de cette triple supposition, parfaitement admissible, que l'action de la poudre enflammée contre la culasse du canon est une percussion, ou assimilable à une percussion; que le terrain est horizontal et résiste sans flexion sensible à la pression de la poudre, qu'enfin la pression exercée par l'affût et le canon, est comme nulle relativement à celle de la poudre, après

avoir établi qu'il reste à déterminer les relations entre onze inconnues que renferme le problème et les avoir réduites à neuf d'après diverses considérations, il donne les équations qui serviront à les déterminer, soit que les roues restent appliquées contre le terrain, soit qu'elles se soulèvent dans l'acte du recul; et, après les avoir discutées complètement, il détermine les conditions auxquelles il faut qu'un affût satisfasse pour ne point avoir de mouvement de rotation. De même dans la seconde partie, en recherchant, en énonçant les règles pour calculer la grandeur et la durée du recul, il distingue toujours les deux cas, celui des roues restant appliquées contre le terrain, et des roues prenant autour de la crosse un mouvement de rotation. Les règles sont, dans cette deuxième hypothèse, infiniment plus compliquées. Ne pouvant rien objecter contre la justesse des calculs de Poisson, quelques critiques ont tenté de déprécier l'utilité de son travail, qui, ont-ils dit, n'est que le luxe de la science, mais ne saurait faire faire un pas à l'art, et l'ont comparé à ce livre d'Euler sur l'action des scies, fort savant sans doute et fort exact, mais qui n'a été pour rien dans les nombreuses améliorations qu'a reçues l'art de confectonner la scie. Avec de semblables raisonnements, il faudrait bannir l'étude des hautes mathématiques, qui, sans doute, ne suffisent pas à elles seules pour engendrer les perfectionnements ou les inventions, mais qui, pourtant, les provoquent souvent et les dirigent. Pour nous borner à un exemple seul qui justement se réfère à l'ouvrage que nous examinons, n'est-il pas clair que la détermination des conditions auxquelles doit satisfaire un affût pour n'être plus sujet au mouvement

de rotation doit aider à la réalisation d'un affût tel qu'on le désire? Et si les physiciens n'ont pas encore terminé toutes leurs expériences sur les matières qui entrent ou peuvent entrer dans la composition d'un affût, est-ce la faute du mathématicien? Le mathématicien ne met-il pas le chimiste et le faiseur de machines sur la voie? Telle fut au moins la pensée du gouvernement, qui commanda ou encouragea les recherches de Poisson, et qui fit imprimer, à l'Imprimerie royale, *les Formules et Règles du recul*, dont il ne se trouve que peu d'exemplaires dans le commerce. — Le nombre des mémoires (grands ou petits), donnés par Poisson, se monte à plus de trois cents; et plus de soixante de ces mémoires sont d'une vaste dimension et d'une importance capitale. La plupart de ceux-ci se trouvent, ou dans le *Journal de l'École Polytechnique* de 1802 à 1839, ou dans le recueil des *Mémoires de l'Académie des sciences*, tant avant qu'après l'année 1816 (époque à laquelle commence la nouvelle numérotation). Les autres, dont quelques-uns aussi sont fondamentaux, se lisent soit dans la *Connaissance des temps* et les *Additions à la Connaissance des temps*, dans le *Bulletin de la société Philomatique*, dans le *Bulletin des sciences mathématiques*, soit dans les *Annales de physique et de chimie*, ou dans le journal de Crelle, ou enfin dans celui de M. de Gergonne. Nous n'essaierons pas de les énumérer, encore moins de les analyser tous. Mais nous indiquerons les principaux, en les rangeant dans un ordre méthodique, le seul qui permette d'en considérer l'ensemble et les relations: du reste, si l'on veut en saisir la suite chronologique, on peut en voir dans Qué-

rard une énumération (plus incomplète encore, il est vrai, que la nôtre, et à laquelle surtout manquent les derniers travaux de Poisson). I. Sur l'analyse pure: 1° *Mémoire sur l'élimination dans les questions algébriques* (*Journal de l'École Polytechnique*, IV, 1802); 2° *Extrait des leçons faites à l'École Polytechnique sur les points singuliers des courbes* (même recueil, 14^e cah.); 3° *Mémoire sur la courbure des surfaces* (même journal, XIII, 21^e cah.); 4° *Observations relatives au développement des puissances de sinus et de cosinus en séries de sinus et cosinus d'angles multiples* (*Bulletin des sciences mathématiques*, sept. et déc. 1825); 5° *Mémoire sur le calcul des variations* (*Dictionnaire des sciences*, XII, 1833); 6° *Mémoire sur la pluralité des intégrales dans le calcul des différences* (*Journal de l'École Polytechnique*, 11^e cahier); 7° *Mémoire sur les équations aux différences mêlées* (*Journal de l'École Polytechnique*, 13^e cahier); 8° *Mémoire sur les solutions particulières des équations différentielles et des équations aux différences* (*Journal de l'École Polytechnique*, VI, 1806); 9° *Mémoire sur le calcul des variations* (non imprimé); 10°-12° *Trois Mémoires sur les intégrales définies* (*Journal de l'École Polytechnique*, IX, 1813: X, 1815; XI, 1820); 13° *Mémoire sur le calcul numérique des intégrales définies* (*Mémoires de l'Académie des sc.*, 1823); 14° *Mémoire sur la manière d'exprimer les fonctions par des séries de quantités périodiques, et sur l'usage de cette transformation dans les résultats de divers problèmes* (*Journal de l'École Polytechnique*, XI, 1820, 18^e cahier); 15° *Mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles* (*Journal de l'École Polytechnique*, 19^e cahier); 17°

Note sur les racines des équations transcendantes (Académie des sciences, 1826), en réponse à un théorème de Fourier, qu'il prouve ne pas satisfaire à certains cas; 18° *Rapport sur l'ouvrage de Jacobi*, intitulé : *Fundamenta novæ theoriæ functionum ellipticarum*. 19° *Solution de ce problème* : trouver une courbe telle que le carré de la normale en un point quelconque surpasse le carré de l'ordonnée perpendiculaire à l'axe des abscisses, élevé par le pied de cette perpendiculaire. Parmi ces mémoires, ceux sur les intégrales définies méritent plus peut-être que les autres une attention particulière. Il arrive, dans le troisième, à plusieurs théorèmes fort beaux et féconds en applications pour l'analyse; et dans le quatrième, il considère sous un point de vue nouveau la méthode des quadratures, ce procédé général auquel on a recours pour intégrer quand on ne peut ni avoir l'intégrale générale sous forme finie, ni obtenir la valeur de l'intégrale définie, sans posséder celle de l'intégrale sous forme finie, ni faire dépendre les unes des autres, de manière à en dresser des tables qui permettent l'approximation comme pour les transcendentes elliptiques et les intégrales eulériennes, ni les réduire en séries convergentes à termes intégrables par les règles ordinaires. II. Sur la mécanique en général : 1° et 2° Deux *Mémoires sur la variation des constantes arbitraires dans les questions de mécanique* (le premier, *Journal de l'École Polytechnique*, VIII, 1809, le second, *Académie des sciences*, I, 1816); 3° *Note sur le plan invariable (Bulletin des sciences mathématiques, juin 1828)*; 4° *Note sur la composition des moments* (même recueil, juin et déc. 1827); 5° *Sur le frottement des corps qui tournent*

(même recueil, sept. 1826). Les deux premiers mémoires sont capitaux. On sait que la variation des constantes arbitraires, méthode encore nouvelle au moment où Poisson faisait ses recherches, a le merveilleux privilège de perfectionner indéfiniment la solution des problèmes compliqués, en s'étendant à des cas où de nouvelles forces auxquelles on n'avait pas eu égard sont supposées agir sur les mobiles (ainsi, par exemple, veut-on, après avoir résolu le problème du mouvement d'une planète autour du soleil, en vertu de la seule attraction de cet astre, tenir compte de l'attraction des autres planètes? on peut, tout en conservant la forme de la première solution, satisfaire à cette nouvelle condition, en variant les constantes arbitraires, éléments de la planète). Euler, le premier, essaya d'en déterminer les éléments par l'analyse; puis à des formules peu commodes, et n'ayant d'ailleurs pas toute l'étendue que la question peut comporter, Laplace et Lagrange en substituèrent de plus générales et plus simples. Lagrange ensuite donna seul une théorie complète de la variation des constantes arbitraires dans tous les problèmes de la mécanique (1808). Mais l'application des formules générales aux problèmes particuliers, exigeait encore un long calcul, à cause des éliminations qu'il fallait faire pour obtenir séparément l'expression de la variation de chacune des constantes devenues variables : il simplifia cette application dès l'année suivante (*Mémoires de la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut*, 1809). Mais, dès ce temps, et avant qu'il eût fait imprimer son deuxième mémoire, Poisson aussi avait réussi à simplifier la méthode, et justement par le mémoire

dont il est ici question. Son analyse, très-savante, est comme l'inverse de celle de Lagrange, et a pour objet d'éviter les éliminations, et d'arriver (il arrive en effet par un calcul délicat) à des formules qui donnent directement les valeurs des différentielles des constantes arbitraires devenues variables. Ces formules, au fond (abstraction faite de quelques circonstances qui empêchent la ressemblance d'être immédiate), reviennent à celles de Lagrange, et conduisent aux mêmes résultats, mais elles ont un plus haut caractère de rigueur et de puissance. Poisson, pour le moment, les appliquait à deux questions différentes, savoir : 1° le mouvement d'un point attiré vers un centre fixe, suivant une fonction déterminée de la distance ; 2° le mouvement de rotation d'un corps de figure quelconque. Le second mémoire (celui du recueil de l'Académie, 1816), reprend les recherches déjà données en 1809. Poisson, en effet, avait reconnu dans l'intervalle que les différentielles de constantes analogues ont identiquement la même forme pour l'une et l'autre des deux questions qu'il traitait plus spécialement, et en avait conclu qu'on pourrait arriver, par une méthode plus courte, et indépendamment de la nature du problème dont on s'occupe, aux résultats qu'il a obtenus : exposer les principes de cette méthode et la faire servir à de nouvelles recherches sur les moyens mouvements des planètes, sur la variation des grands axes des orbites, sur les forces perturbatrices qui peuvent influencer sur la durée du jour sidéral, tel est le sujet de ce deuxième mémoire, où toutefois il se borne à effleurer le dernier sujet, le renvoyant à un troisième travail, où il promettait de reprendre

et simplifier ses recherches précédentes sur la rotation de la terre. Au commencement du mémoire, ou du moins comme premier et second paragraphe, figurent une revue des différents systèmes de formules générales, propres à déterminer les différentielles de toutes les constantes arbitraires, plus diverses formules déjà connues, qui sont indépendantes des forces appliquées aux mobiles, et quelquefois de la nature du système considéré. Ces dernières sont ce qu'il appelle les équations générales du mouvement. III. Sur la statique et l'hydrostatique. 1° *Mémoire sur l'équilibre des fluides* (Académie des sciences, IX, 1826-1830). L'auteur y donne les équations d'équilibre des fluides tels qu'ils sont dans la nature (c'est-à-dire en les considérant comme des amas de molécules disjointes), mais en se bornant à calculer les effets de la force principale de l'action secondaire ; et il arrive à des formules qui s'accordent pleinement avec les résultats principaux des curieuses expériences de M. Girard sur l'écoulement des divers fluides par des tubes capillaires, sur la vitesse de l'écoulement, selon qu'on varie la grosseur des tubes capillaires, la matière, la température, etc. 2° *Observation relative à un mémoire sur l'équilibre d'une masse fluide par M. Ivory* (Annales de chimie et de physique, XXVII). IV. Sur la dynamique et notamment sur le pendule : 1° et 2° *Deux mémoires sur les oscillations du pendule dans un milieu résistant* (Journal de l'École Polytechnique, 14^e et 15^e cah.) ; 3° *Mémoire sur les mouvements simultanés d'un pendule et de l'air environnant* (Académie des sciences, 1829) ; 4° *Sur les oscillations du pendule composé* (Connaissance du temps, 1819) ; 5° *Mé-*

moire sur l'influence réciproque de deux pendules voisins (même recueil, 1823); 6° *Mémoire sur le pendule de Borda* (même recueil et même année); 7° *Mémoire sur le mouvement d'un corps solide* (*Académie des sciences*, XIV, 1838); 8° *Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps cristallisés* (XVIII, 1840). Ce mémoire, dont il corrigeait les épreuves au milieu des souffrances, trop véridiques avant-coureurs de sa fin prochaine, n'est pas complet. Le troisième paragraphe, le plus important peut-être, manque; non seulement il n'a pas été imprimé, mais il n'a pas été rédigé de manière à être offert au public: on ne peut douter cependant qu'il n'ait été tout entier dans la tête du profond mathématicien. V. Sur l'élasticité, le son et les ondes: 1° *Mémoire sur les surfaces élastiques* (*Académie des sciences*, 1812); 2° *Mémoire sur l'équilibre et le mouvement des corps élastiques* (*Académie des sciences*, 1825); 3° *Mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles*, etc. (*Journal de l'École Polytechnique*, 19° cah.); 4° *Mémoire sur les équations générales de l'équilibre et du mouvement des corps solides, élastiques et des fluides* (*Journal de l'École Polytechnique*, 20° cah.); 5° *Mémoire sur la propagation du mouvement dans les milieux élastiques* (il s'en trouve un extrait, *Annales de chimie et de physique*, XXVII); 6° *Mémoire sur le mouvement des fluides élastiques dans des tuyaux cylindriques et sur la théorie des instruments à vent* (*Académie des sciences*, II, 1817, imp. 1819); 7° *Mémoire sur le mouvement de deux fluides élastiques superposés* (*Académie des sciences*, IX, 1832); 8° *Mémoire sur la théorie du son* (*Journal de l'École Polytechnique*, 14° cah.);

9° et 10° *Sur la vitesse du son* (*Connaissance des temps*, 1826, *Annales de chimie et de physique*, XXIII); 11° et 12° *Mémoire sur la théorie des ondes* (*Académie des sciences*, 1816, 1825); 13° *Mémoire sur les ondes d'un liquide contenu dans un vase cylindrique* (*Annales de mathématiques*, XIX). Le mémoire sur les surfaces élastiques était nouveau par son sujet, car jusqu'alors on n'avait guère considéré mathématiquement, en fait de corps élastiques, que les lames, presque prises pour des lignes sans largeur; et si Chladni dans ses expériences venait de penser aux plaques ou surfaces, c'était sans emploi des mathématiques. Poisson se hâta de chercher la loi des faits sur lesquels Chladni venait de fixer l'attention. Supposant que les points d'une plaque élastique, courbée d'une manière quelconque, se repoussent mutuellement suivant une fonction de la distance qui décroît rapidement et devient insensible dès que la variable est parvenue à une grandeur sensible, il tire de là une équation d'équilibre des surfaces élastiques qui prend la même forme que celle de la simple lame courbée en un seul sens. La question n'était qu'insuffisamment résolue, vu que la solution ne convient rigoureusement qu'à une surface sans épaisseur, sur laquelle sont placés des points matériels contigus ou très-peu distants les uns des autres, tandis que quand on a égard à l'épaisseur de la plaque courbée, ses particules se distinguent en deux sortes, les unes qui se repoussent en vertu de la contraction qui a lieu du côté de la concavité, les autres qui s'attirent en vertu de la dilatation produite du côté opposé. Aussi l'auteur a-t-il repris le problème dans le mémoire suivant (sur l'équilibre et le mouvement des

corps élastiques), mémoire considérable et qui forme près de 200 pages. Tenant compte cette fois de l'épaisseur de la plaque élastique, il ne se borne plus à calculer les réfractions, suivant les normales aux surfaces : il les suit dans l'intérieur des corps à trois dimensions : solides, liquides ou gazeux. Il commence par rechercher les équations de l'équilibre et du mouvement des verges et des plaques élastiques, mais en se gardant d'exprimer les forces qui résultent des actions moléculaires par des intégrales définies, méthode dont il prouve l'insuffisance en cette occasion; puis il donne les équations de l'équilibre et du mouvement déduites de ces forces, et relatives soit à tous les points, soit aux extrémités des cercles et des verges des membranes et des plaques élastiques. De ces équations, les unes n'avaient jamais encore été données (telles sont celles qui répondent au contour d'une plaque élastique, pliée de quelque manière que ce soit, et celles qui appartiennent à tous les points d'une plaque ou d'une membrane qui est restée plane), les autres coïncident avec les équations précédemment trouvées par différents moyens. Dans l'intégration qui vient ensuite et dont doivent découler les lois des vibrations sonores, les intégrales sont exprimées par des séries de solutions particulières de chaque question. Enfin, il compare autant que possible à l'expérience, notamment aux résultats de Chladni et de Savart, les résultats relatifs à la mesure des sons et à la position des lignes nodales, et il trouve que l'analyse et l'expérience ne s'écartent l'une de l'autre que d'une manière insensible. Le mémoire sur l'intégration des équations linéaires aux différences partielles, etc., qui

vient bientôt après, n'est pas, comme on pourrait se l'imaginer, exclusivement consacré à l'analyse. Reconnaisant l'impossibilité, au moins pour long-temps, de trouver une méthode générale d'intégrer utilement les équations aux différences partielles d'ordre supérieur au premier, et concluant que ce qu'il y a de curieux à faire, c'est de chercher à intégrer isolément celles de ces équations qui offrent le plus d'importance par la nature des questions de mécanique et de physique qui y conduisent, Poisson s'occupe surtout et d'abord de cette équation de second ordre linéaire et à quatre variables indépendantes dont dépendent les petits mouvements des fluides élastiques, la densité et la température étant supposées constantes. Il parvient, par un procédé très-simple (fondé, au reste, sur un théorème remarquable qu'il donne presque en commençant, et sur les analogies connues des puissances et des différences), à une intégrale générale d'une forme très-simple, ne comprenant que des intégrales définies doubles et où les deux fonctions arbitraires se déterminent immédiatement d'après l'état initial du fluide, intégrale générale qui, d'ailleurs, se change en celle de d'Alembert et d'Euler (celle-là partielle, celle-ci incomplète), et qui, par des substitutions de variables, peuvent servir à résoudre des problèmes non encore résolus, relatifs au mouvement des fluides élastiques. Dans le reste du mémoire, Poisson traite d'autres équations aux différences partielles, moins importantes que la précédente, et dont la plupart, d'ailleurs, avaient déjà été intégrées : mais souvent il en obtient les intégrales sous formes autres que les formes connues. Le mémoire sur le

mouvement des fluides élastiques dans les tuyaux cylindriques renferme quantité de choses neuves, bien que la matière eût déjà été traitée, et est composé de quatre articles : le premier rappelant la théorie connue du mouvement de l'air dans un tube cylindrique, telle que Lagrange l'avait donnée, et en montrant l'insuffisance quand on l'applique aux instruments à vent; le deuxième proposant et démontrant une théorie nouvelle, et qui satisfait à ce cas ainsi qu'aux autres; le troisième appliquant les mêmes considérations au mouvement de l'air dans un tube composé de deux cylindres de diamètres différents; le quatrième enfin, considérant le mouvement de deux fluides différents superposés dans un même tube, problème que personne encore ne s'était posé, et déterminant la réflexion que le son éprouve à la jonction des deux fluides. Poisson termine en considérant de la même manière la réflexion dans l'hypothèse de Huyghens, fondée sur les ondulations d'un fluide permanent. Il a depuis traité plus amplement cette question dans le travail spécial que nous avons fait suivre. Le mémoire sur les ondes n'était pas moins remarquable en son temps. Le phénomène des ondes n'est, suivant Poisson et suivant la science actuelle, qu'un des cas les plus simples du mouvement des fluides; et pourtant Newton, Laplace, Lagrange, en le traitant, n'en avaient pas embrassé la généralité. L'ingénieur Brémontier le premier, dans un ouvrage spécial plein de faits importants et d'observations bien faites, avait beaucoup avancé la question, et notamment avait reconnu, contrairement à Laplace, que le mouvement des ondes se transmet à de grandes profon-

deurs; malheureusement ses raisonnements n'étaient pas de nature à convaincre le lecteur. Un peu plus tard M. Biot fit des expériences sur le mouvement imprimé aux fluides par l'immersion de différents solides de révolution et même de cônes et de cylindres, et en conclut que la vitesse des ondes ne dépend ni de la figure de ces corps, ni de la quantité dont ils se sont enfoncés dans le liquide, mais varie avec le rayon de leur section à fleur d'eau. En 1816, enfin, l'Académie proposa pour sujet de prix la même théorie des ondes. Poisson, qui s'était beaucoup occupé de ces questions, consigna cachetée, avant l'arrivée des pièces du cours, une solution qui n'est autre que ce mémoire, et il la publia, le concours terminé. Ce travail, remarquable par sa précision élégante, conduit l'auteur, au moyen de formules très-générales et nécessairement très-complicées, quand il considère le mouvement du fluide dans les trois dimensions de l'espace, à des résultats très-simples admis aujourd'hui dans la science, et dont une entre autres donne complètement raison à l'avis de Brémontier sur la profondeur des ondes. VI. Sur la chaleur : 1^o et 2^o Deux *Mémoires sur la distribution de la chaleur dans les corps solides* (*Journal de l'École Polytechnique*, XII, 1823, 19^e cahier). C'est là que, chemin faisant, il remarque et démontre que les règles fournies par l'algèbre, pour s'assurer qu'une équation n'a pas de racines imaginaires, se trouvent quelquefois en défaut pour les équations transcendentes, d'où un de ses différends avec Fourier. 3^o *Sur la distribution de la chaleur dans un anneau, etc.* (*Connaissance des temps*, 1826). 4^o *Sur la température des différents points de la terre, et particulièrement près de sa*

surface (*Connaissance des temps*, 1827). 5° *Sur la chaleur des gaz et des vapeurs* (*Annales de chimie et de physique*, XXIII). 6° *Sur la chaleur rayonnante* (*Annales de chimie et de physique*, XXVI, XXVII). VII. Deux *Mémoires sur la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs* (1811, 1^{re} p., 1-92, 2^e p. 163-274). Poisson y recherche la loi suivant laquelle varie l'épaisseur de la couche superficielle de fluide sur un corps de forme donnée, ou sur plusieurs corps qui exercent l'un sur l'autre une mutuelle influence. Dans le premier mémoire, partant du principe (plus solidement établi par lui qu'il ne l'avait été jusque-là) que, lorsque plusieurs corps conducteurs, électrisés et mis en présence les uns des autres, en viennent à présenter un état électrique permanent, cette permanence n'a lieu qu'autant que la résultante des actions des couches électriques qui les recouvrent sur un point quelconque pris dans l'intérieur d'un de ces corps égale zéro, il en déduit, dans chaque cas particulier, autant d'équations que l'on considère de corps conducteurs et que le problème présente d'inconnues; puis ces équations à différences variables, étant à deux variables indépendantes, pour le cas de deux sphères, à trois variables indépendantes pour le cas de trois sphères, etc., il les réduit, pour celui des deux sphères, à des équations ordinaires à différences variables, et à une seule variable indépendante, et finalement il les résout complètement dans deux hypothèses particulières, lorsque les deux sphères se touchent, et lorsque, au contraire, la distance qui sépare leurs surfaces est très-grande par rapport à l'un des deux rayons. Le deuxième mémoire fournit les intégrales générales

des deux équations du problème, d'abord sous forme de série, et ensuite sous forme finie, au moyen des intégrales définies, intégrales générales qui, abstraction faite de la fonction arbitraire périodique qu'elles contiennent, et qu'on démontre rigoureusement être étrangère à la question, de manière à ce que l'on puisse supprimer le terme où elle se trouve, amènent à des séries qui ne renferment plus que des quantités déterminées par les données de la question, et qui représentent les épaisseurs des couches électriques. Hormis le cas de deux sphères très-rapprochées, ces séries sont très-convergentes, et on en obtient facilement des valeurs aussi approchées qu'on le juge convenable. L'auteur en donne un exemple pour le cas de deux sphères dont les rayons sont entre eux comme un et trois, et la distance égale au moindre rayon. Suivent des tableaux qui contiennent les épaisseurs des couches électriques calculées à moins d'un 10,000^e près en neuf points différents sur chacune des deux sphères, tableaux dont découlent des corollaires curieux. Quand les deux sphères sont très-rapprochées, les séries représentatives des deux épaisseurs de la couche électrique cessent de converger. Poisson alors, par le moyen de leur expression en intégrales définies les transforme en d'autres séries d'autant plus convergentes que la distance des deux sphères est plus petite. Tout est remarquable dans cette deuxième portion du deuxième mémoire: et les résultats qu'il déduit, soit dans l'hypothèse où les deux corps se rapprochent sans se toucher, soit dans celle où ils se touchent, puis se séparent, et la beauté, la fécondité de cette méthode de transformation des séries et de leur

sommation par intégrales définies. La digression assez longue où il l'expose se trouve être ainsi un mémoire dans un mémoire, et un remarquable chapitre d'analyse au milieu d'une monographie de physique. En somme, tous les résultats de Poisson ont été admis et font partie aujourd'hui de la physique mathématique. De plus, il se trouve qu'il a coupé court aux anciennes discussions sur la nature du fluide électrique, et qu'on ne saurait présenter une nouvelle théorie de ces phénomènes sans les soumettre de même au calcul et sans repasser par les formules qu'il a établies. 3^o *Mémoire sur la distribution de l'électricité dans une sphère creuse électrisée par influence* (*Bull. de la Société philom.*, avril 1824). 4^o *Mémoire sur l'intégration de quelques équations linéaires aux différences partielles, et particulièrement de l'équation générale du mouvement des fluides électriques* (*Académie des Sciences*, III, 1818, imp. 1820). VIII. Sur le magnétisme : 1^o et 2^o *Mémoire sur la théorie du magnétisme* (*Académie des Sciences*, 1821, et 1822). L'examen auquel se livre Poisson porte exclusivement sur l'état unique et déterminé des corps aimantés par influence, pour lesquels la force coercitive est nulle. Il commence par diverses expressions générales des attractions ou répulsions exercées par un corps de forme quelconque aimanté par influence sur un point donné de position. Il traite ensuite les intégrales triples par lesquelles sont exprimées ces forces, et les réduit à des intégrales doubles dans le cas où le corps est homogène et a partout la même température; et, par les formules ainsi réduites, il arrive à cette conclusion que les actions magnétiques d'un corps de forme

quelconque sont équivalentes à celles d'une couche de fluide, très-peu épaisse, qui recouvrirait sa surface entière, bien que les deux fluides agissants soient répartis dans tout le corps. Un troisième et dernier paragraphe contient l'application des formules générales au cas des sphères pleines ou creuses, cas où les équations de l'équilibre magnétique peuvent être résolues complètement, et où les formules expressives des actions magnétiques de ces corps deviennent très-simples et immédiatement comparables aux résultats des observations. On en déduit sans peine la déviation d'une aiguille de boussole produite par la proximité d'une sphère aimantée par l'influence de la terre; elles rendent aussi raison de cette insensibilité de variation de l'action magnétique d'une sphère creuse, malgré la variation d'épaisseur (hormis les cas où l'épaisseur est très-petite) signalée par Barlow. Dans le deuxième mémoire, Poisson résout les questions générales, dans le cas d'un ellipsoïde quelconque, pourvu que la force qui produit son aimantation soit constante en grandeur et en direction dans toute son étendue, puis il examine diverses questions curieuses en elles-mêmes, mais importantes surtout par le jour que leur solution peut jeter sur le procédé de Barlow pour détruire celles des déviations de la boussole à bord des vaisseaux qui résultent des masses de fer dont elle est environnée et qu'aimante l'influence magnétique de la terre. Plus tard, Poisson en conclut un moyen de mesurer, à deux époques différentes, les intensités de la force magnétique par la durée des oscillations de deux aiguilles dont chacune serait soumise séparément à la seule action terrestre ou à cette

action combinée avec celle de l'autre aiguille supposée fixe. Les résultats de quatre expériences font connaître une quantité déterminée dont la valeur ne dépend que de l'action terrestre, et cette quantité serait la même, quelles que fussent les expériences ; mais, au bout d'un laps de temps considérable, elle aurait varié probablement, et, de quatre nouvelles expériences, on pourrait déduire si l'action magnétique a varié et dans quel rapport. 3^o *Mémoire sur la théorie du magnétisme en mouvement.* (Académie des sciences, VI, 1823). Ce nouveau travail fut fait à l'occasion des récentes expériences de M. Arago, qui montrèrent non-seulement que les métaux, l'eau, le verre, le bois, etc., agissent sur l'aiguille aimantée quand ils sont en mouvement ou quand l'aiguille oscille dans leur voisinage, mais que le magnétisme agit dans les corps en mouvement avec une intensité et suivant des lois très-différentes de ce qui a lieu pour les corps en repos. L'auteur y recherche et y donne les équations, dont dépend en grandeur et en direction l'action magnétique exercée à chaque instant sur un point extérieur par un corps de forme quelconque, homogène ou hétérogène, où la force coercitive est insensible et qui est soumis à l'influence de forces variables ou constantes. Ces équations renferment comme cas particuliers celles du premier mémoire sur le magnétisme. Il les applique ensuite, 1^o au cas d'une sphère homogène tournant sur elle-même et aimantée par l'action de la terre, 2^o à une plaque homogène, sans discontinuité, d'une petite épaisseur et d'un grand diamètre agissant sur des points très-éloignés de ses bords ; et il développe en détail les formules relatives à l'action

de cette plaque sur une aiguille parallèle ou inclinée, qui oscille dans son voisinage ou qu'elle entraîne en tournant dans son plan. Il avertit au reste que, quoiqu'il ait présenté ces équations sous la forme la plus simple dont elles sont susceptibles, ce n'est que dans des cas très-limités qu'on peut parvenir à les résoudre. Le résultat le plus net de la théorie analytique de Poisson, qu'on peut regarder comme un terme moyen entre l'ancienne théorie du magnétisme et la nouvelle, ce fut l'indication d'une des trois composantes rectangulaires de l'action exercée sur l'aiguille aimantée par un disque métallique en mouvement. 4^o *Mémoire sur les déviations de la boussole produites par le fer des vaisseaux.* (Journal de l'École Polytechn., 1838). 5^o *Solution d'un problème relatif au magnétisme terrestre.* (Annales des temps, 1828). IX. Sur la lumière : 1^o *Mémoire sur les anneaux colorés.* (Annales de chimie et de physique, XXII) : 2^o *Lettres à M. Fresnel, sur les ondes lumineuses.* (même recueil, XXIII). En général, on a reproché à Poisson d'avoir voulu conclure de l'onde sonore à l'onde lumineuse. On sait que, suivant Fresnel, chaque point de celle-ci est un centre d'ébranlement qui se prolonge dans toutes les directions, de sorte que l'état d'une particule éthérée placée en avant de l'onde est déterminé par la résultante de toutes les actions élémentaires ainsi propagées. Poisson, au contraire, ne voulait point du fractionnement de l'onde, qui, disait-il, laisse sans explication et la propagation de la lumière en ligne droite, et la non-rétrogradation. Fresnel répondit peu poliment, il faut le dire, mais avec beaucoup de force et par des vues qui coïncidaient bien mieux que celles de Poisson avec les faits. Aussi

Poisson abandonna-t-il l'onde lumineuse. Ce n'est que plus tard et vers la fin de sa vie, que, stimulé par les beaux travaux de M. Cauchy, il reprit ses travaux sur la lumière. Il les avait poussés avec ardeur, sans rien écrire, et regrettait amèrement à ses derniers jours,—et qui ne partagerait ses regrets?—d'emporter avec lui le secret des découvertes dont son imagination était pleine. Pour la lumière notamment, il annonçait avoir trouvé enfin comment il peut se faire qu'un ébraulement ne se propage dans un milieu élastique, que suivant une direction, le mouvement propagé suivant les directions latérales étant insensible dès que l'angle de ces directions avec celle de la propagation devient appréciable. C'était, à coup sûr, un point neuf, un point décisif dans la théorie de la lumière. « Je prends un filet de lumière », disait-il, dans un langage pittoresque, mais vague, pour caractériser, en quelque sorte, sa découverte, qu'il n'avait plus la force et le temps de jeter sur le papier, avec les preuves et les développements. X. Sur l'astronomie : 1^o *Mémoire sur les inégalités séculaires des moyens mouvements des planètes* (*Journal de l'École Polytechnique*, 15^e cahier); 2^o *Mémoire sur le mouvement de rotation de la terre* (même recueil et même cahier); 3^o *Mémoire sur le mouvement de la terre autour de son centre de gravité* (Académie des sciences, 1824, 1826). Il n'y a point, à proprement parler, de découvertes dans ce mémoire, mais Poisson y simplifie très-notablement les formules connues, en s'attachant à faire disparaître la différence qui existait entre les solutions des équations relatives à la translation et les solutions des équations relatives au mouvement de rotation.

Partant de ce principe que, dans la détermination du mouvement des planètes autour du soleil, la petitesse des excentricités et des inclinaisons des orbites permet de développer la fonction perturbatrice en une série de sinus des multiples de leurs moyens mouvements, il donne une forme semblable à la fonction perturbatrice du mouvement rotatoire de la terre, en considérant l'amplitude des oscillations des pôles de rotation à sa surface comme une très-petite constante arbitraire dont, plus tard, il faudra déterminer les variations, et il compare deux à deux les six éléments de la rotation aux six éléments du mouvement elliptique. 5^o *Mémoire sur la libration de la lune* (*Annales des temps*, 1821, 1822). Après la démonstration par Laplace que les lois de la libration découverte par Cassini et confirmée par Lagrange ne sont troublées ni par l'équation séculaire du moyen mouvement de la lune, ni par les déplacements séculaires de l'écliptique, comme d'autre part elles ne le sont pas par l'équation séculaire qui affecte le moyen mouvement du nœud de la lune, mais comme elles ne conviennent qu'à la vitesse moyenne de la rotation et à un état moyen de l'équateur lunaire, éléments qui, ainsi que la distance du nœud de l'équateur au nœud de l'orbite, sont assujettis à des inégalités périodiques, il restait (car Lagrange avait donné l'expression des principales inégalités de la vitesse de rotation), il restait, disons-nous, à déterminer les inégalités de l'inclinaison et du nœud. C'est ce qu'effectua ici Poisson, reprenant en son entier les solutions du problème et en pressant l'approximation jusqu'aux termes du second ordre par rapport aux éléments de l'orbite lunaire, lesquels ter-

mes renferment les inégalités en question. Il considère successivement les diverses inégalités de la certitude du nœud. On savait que la deuxième était $1/55$ à peu-près de l'inclinaison moyenne; il prouve que la première est moindre qu'un 27^e de cette même inclinaison. Deux inégalités semblables se retrouvent dans la distance du nœud de l'équateur à celui de l'orbite: par la deuxième, les deux nœuds s'écartent de plus d'un degré; le maximum de la première n'en est pas deux. Cherchant ensuite l'influence que peuvent avoir ces diverses inégalités sur les longitudes et les latitudes des taches de la lune sur des satellistes, Poisson en donne l'expression analytique. Un peu plus tard, en 1822, comparant cette expression aux observations de M. Niccollet, publiées dans la *Connaissance des temps*, de 1822, afin d'en conclure les différences entre les moments d'inertie du sphéroïde lunaire, ainsi que les deux constantes relatives à la tache observée, il annonça qu'à la surface de la terre les pôles de rotation n'éprouvent aucun déplacement sensible, de sorte qu'il existe à cet égard une différence essentielle entre le mouvement de rotation de la lune et celui de la terre. Puis, rappelant que les formules tirées de la théorie, et que l'on compare aux observations, supposent que les inégalités arbitraires qui dépendent des circonstances initiales du mouvement ont entièrement disparu, ce qui, cependant, peut inspirer des doutes, il avertit qu'il faudrait que ces doutes fussent éclaircis, vu que deux des valeurs trouvées sont très-loin de s'accorder avec l'hypothèse de la fluidité primitive de la lune, hypothèse éminemment probable pourtant. 7° *Mémoire sur le mouvement*

de la lune autour de la terre (Académie des Sciences, XIII, 1835). L'auteur y simplifie la détermination théorique du mouvement de la lune telle qu'elle résulte des recherches de Damoiseau et des siennes, et il y parvient, en exprimant directement les trois coordonnées de la lune en fonctions du temps (ce qui déjà avait été effectué par Lubbock) et en substituant aux équations différentielles relatives à ces trois coordonnées, celles d'où dépendent les six éléments elliptiques devenus variables, en d'autres termes en employant, dans le problème du mouvement de translation de la lune, la méthode de la variation des constantes arbitraires. 8° *Sur une nouvelle manière d'exprimer les coordonnées des planètes dans le mouvement elliptique* (*Connaissance des temps*, 1825). 9° *Mémoire sur l'attraction d'un ellipsoïde homogène* (Académie des Sciences, XIII, 1835). 10° *Mémoire sur la théorie des sphéroïdes*. Bien que ce sujet soit un de ceux sur lesquels se sont le plus exercés les géomètres, Poisson y a encore découvert et résolu quelques difficultés qui n'avaient point été remarquées, particulièrement dans le cas où le point attiré est très-rapproché de la surface. 11° *Sur le problème de la précession des équinoxes*, etc. (*Connaissance des temps*, 1819). 12° *Mémoire sur plusieurs points de la mécanique céleste* (même recueil), 1821. 13° *Mémoire sur le mouvement d'un corps solide* (Académie des sciences, XIV, 1838). Le but principal que s'y propose Poisson (toujours pensant au problème de la libration de la lune), a été d'intégrer, en supposant uniforme et circulaire le mouvement du centre d'attraction ou de répulsion, le système des deux équations linéaires de second ordre auxquelles Lagrange

avait réduit celles du mouvement d'un solide de révolution tournant autour de son centre de gravité, et soumis à l'action d'un centre d'attraction ou de répulsion qui se ment très-loin de ce corps dans un plan à peu-près perpendiculaire à son axe; et par suite de déterminer exactement les lois du mouvement qui dépend de ces deux équations différentielles, quel que soit le rapport de la vitesse du centre de force à celle du mouvement de rotation du corps, et quelle que soit la différence de ses moments d'inertie. Il arrive ainsi pour le cas où la seconde des deux vitesses est nulle, aux résultats précédemment obtenus par lui-même, mais plus laborieusement par la méthode des approximations. XI. Sur l'artillerie. Deux *Mémoires sur le mouvement des projectiles dans l'air*, le premier en ayant égard à la rotation de la terre, le second en ayant égard à leur propre rotation (tous deux, tome XVI, du *Journal de l'École Polytechnique*, mais l'un dans le 26^e cahier, l'autre dans le 27^e). On trouve de plus, au tome XIII du même journal, des *Formules relatives au mouvement du boulet dans l'intérieur du canon*, extraites des manuscrits de Lagrange, par Poisson, qui semble avoir retouché ou rendu intelligible un travail véritablement inachevé, mais sans le porter lui-même à la perfection. « Les résultats, dit-il, ne satisfont pas à toutes les conditions, mais ils prouvent que la solution vulgaire est mauvaise et contiennent des vues nouvelles, bonnes à faire connaître. » XII. Sur le calcul des probabilités, 1^o et 2^o Deux *Mémoires sur la probabilité des résultats moyens des observations* (*Connaissance des temps*, 1827, 1832). 3^o *Note sur le même sujet* (*Bulletin des sciences mathématiques*, avril, 1830). 4^o *Mémoi-*

re sur l'avantage du banquier au jeu de trente et quarante (*Annales de mathématiques*, XVI). 5^o *Mémoire sur la proportion des naissances des filles aux garçons* (IX, 1826). La proportion des filles et des garçons n'est ici que le point de départ et le prétexte du mémoire, qui a pour but véritable le perfectionnement des méthodes du calcul des probabilités et de leur application aux faits. Il y arrive en effet à quelques formules absolument nouvelles, et quant à celles qui reviennent aux formules de Laplace ou autres connues auparavant, elles ont encore du prix ou par la méthode employée pour les obtenir, ou par leur élégance ou par leur généralité. On peut encore joindre à cette liste un *Mémoire sur les oscillations du son dans un vase d'une profondeur quelconque* (tome XIX du *Journal de Gergonne*), diverses *Notes sur des effets de capillarité* (*Journal de physiologie*, oct. 1826), sur la compression d'une sphère (*Annales de chimie et de physiques*, XXXVIII), et un *Mémoire*, non imprimé, sur la force de la poudre. P—OT.

POITEVIN-Peitavi (PHILIPPE-VINCENT), littérateur, né à Alignand-Vent, près de Béziers, le 19 janvier 1742, fit de bonnes études dans cette ville, et se rendit à Toulouse, où il fut reçu avocat. Il professa, pendant quatre ans, les belles-lettres dans le collège d'une petite ville du Languedoc, et revint à Toulouse où il parut au barreau d'une manière assez brillante dans quelques causes d'un grand intérêt. Mais son goût pour les lettres l'entraînant, il s'en occupa toujours beaucoup plus que de jurisprudence. Quelques couplets bien tournés et des morceaux de poésie facile et élégante lui firent une réputation. L'académie des Jeux-floraux

l'admit au nombre de ses mainteneurs, en 1785, puis le nomma son secrétaire perpétuel. Poitevin était dans toute la force de l'âge et de son talent quand la révolution arriva. Les parlements étant supprimés, il n'hésita pas à renoncer à sa profession, ne voulant avoir rien de commun, dit-il, avec cette foule de praticiens qui, sous le nom d'*hommes de loi*, inondaient les tribunaux. Aussi fut-il un des premiers à être incarcéré *uniquement accusé*, a dit son panégyriste, *d'avoir du talent, de la probité et du courage*. Il ne sortit de prison qu'après le 9 thermidor, alla s'enfoncer dans une retraite profonde, et se livra tout entier à la littérature. Il en fut arraché, en 1798, après l'issue malheureuse de l'insurrection de Toulouse (*voy. PARLO, LXXVI, 364*), pour défendre l'un des chefs de cette insurrection, Auguste Daguin, dont le père avait péri sur l'échafaud, en 1794, avec tout le Parlement. N'ayant pas été pris les armes à la main, le jeune Daguin n'était pas justiciable du conseil de guerre; mais ce tribunal, établi à Toulouse, condamnait à mort indistinctement tous les insurgés qu'on lui présentait, sans qu'aucun des *hommes de loi, défenseurs officieux*, osât proposer le moyen d'incompétence. Ils avaient ainsi laissé fusiller quinze de ces royalistes, lorsque Poitevin s'élança dans cette arène sanglante, pour défendre le fils de son ami. Il le sauva, et avec lui tous les autres, au nombre de plus de mille. « Sans le succès de mon zèle, a-t-il dit plus tard, ils auraient tous péri, et moi vraisemblablement avec eux. » Lorsque l'académie des Jeux-floraux, dispersée depuis quinze ans, se fut réunie en 1806, Poitevin, à qui elle donna ses pouvoirs, lui fit recouvrer ses livres, ses registres, sa dota-

tion, et la salle de ses assemblées particulières. Il renoua les anciennes correspondances, en forma de nouvelles; fit rétablir les jetons, et ne manqua jamais, dans la solennité de la distribution des prix, de faire un rapport sur le concours, pour manifester la fidélité de l'Académie à maintenir, dans ses jugements, les principes religieux et les bonnes doctrines, dont le dépôt lui avait été transmis de siècle en siècle, depuis l'époque de 1322. Poitevin avait entrepris d'écrire l'histoire de cette société. Ayant rempli cette tâche, il effectua, à la fin de 1812, sa retraite, qu'il préparait depuis longtemps, et envoya sa démission à l'Académie qui répondit qu'elle ne voulait renoncer, ni à le revoir, dans ses séances, ni aux services qu'il pouvait lui rendre encore. Mais afin de ne lui imposer aucune gêne, elle lui donna un survivancier avec exercice. Dans le partage des fonctions du secrétariat, il se chargea de la correspondance, qu'il entretint avec soin, et dont il rendit tous les ans un compte exact à chaque rentrée. Avant de quitter Toulouse, Poitevin avait exhumé la mémoire de Benoît d'Alignan, évêque de Marseille, dont aucun historien ne parlait, quoiqu'il eût attaché son nom à tous les grands événements du XIII^e siècle, et qu'il fût un des écrivains qui signalèrent cette aurore de la renaissance des lettres. En publiant sa notice, Poitevin érigea à Benoît un monument dans l'église d'Alignan-du-Vent, où ils avaient été baptisés l'un et l'autre, à cinq cents ans d'intervalle. Dans les notes qui accompagnent cet ouvrage, il parle des mœurs patriarcales de son village, où, dit-il, tout le monde est royaliste sans aucune dissidence, et a traversé la

révolution sans contracter aucune souillure politique ou religieuse. Il s'occupa beaucoup, dans les dernières années de sa vie, de l'enseignement mutuel, qu'il avait introduit dans plusieurs écoles primaires catholiques de l'arrondissement de Montpellier. Poitevin mourut en 1818, après avoir rempli tous ses devoirs de religion, et demanda qu'on gravât sur sa tombe ces paroles consolantes : *Expecto resurrectionem mortuorum*. On a de lui : I. Un grand nombre d'Éloges insérés dans la collection des Jeux-floraux, entre autres ceux de Daguin et de Resseguier. II. *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux-floraux*, Toulouse, 1815, 2 vol. in-8°. Les détracteurs de Poitevin, tout en reconnaissant que cet ouvrage est généralement bien écrit, accusent l'auteur de n'avoir point fait assez de recherches pour le compléter. III. Beaucoup de couplets et de poésies fugitives insérés dans différents recueils. M—D j.

POITIER (PIERRE-LOUIS), écrivain religieux, naquit au Havre, le 26 décembre 1745. Sa haute piété, son goût pour la théologie, et son dévouement pour la congrégation des Eudistes, le portèrent à embrasser l'état ecclésiastique. Dès qu'il fut prêtre, le cardinal de la Rochefoucauld, archevêque de Rouen, le nomma supérieur du séminaire de cette ville. Il faisait ses délices de l'*Écriture-Sainte*, et il aurait pu la répéter comme prix de mémoire. Dans les affaires contentieuses du diocèse, soit pour le dogme, soit pour la discipline de l'Église, rien ne se décidait qu'il ne fût consulté. Ayant d'abord approuvé les innovations de la révolution, en 1790, il prêta le serment constitutionnel; mais il crut bientôt devoir se rétracter, et se retirer au séminaire

de Saint-Firmin, à Paris, où il fut massacré le 3 septembre 1792. Ses ouvrages remplis des plus heureuses applications de l'Écriture, sont : I. *Avis aux vierges chrétiennes*, in-8°. II. *Avis aux fidèles*, in-8°; ce dernier a eu 3 éditions. — POITIER (Adrien) a publié : I. *Abrégé de géographie et de grammaire française*, 1809, in-12. II. *Arithmétique pratique et démontrée*, in-8°. Z.

POIX (PHILIPPE-LOUIS-MARC-ANTOINE DE NOAILLES-MOUCHY, prince de), était, avant la révolution, pair de France, grand d'Espagne, capitaine des gardes du roi, etc., etc. Il naquit le 21 novembre 1752, fils du duc de Mouchy et d'Anne d'Arpajon. A dix-sept ans il épousa la fille du prince de Beauvau, capitaine des gardes; entra dans les carabiniers en 1768, fut nommé, en 1770, capitaine au régiment de Noailles-dragons, qui avait été levé par son grand-père pendant la guerre de la succession d'Espagne, et colonel de ce régiment en 1774. Le roi lui conféra, l'année suivante, la charge de capitaine de ses gardes. En 1779, il fit partie, avec son régiment, de l'expédition projetée contre l'Angleterre; obtint, en 1784, l'ordre de la Toison-d'Or; fut élevé au grade de maréchal-de-camp le 1^{er} janvier 1788, et commanda cette même année, en Alsace, une brigade de chasseurs. Appelé, en 1789, comme député de la noblesse du bailliage d'Amiens et de Ham, aux États-généraux, il parut adopter dans les premiers moments quelques-unes des idées nouvelles, et, séduit par l'exemple de plusieurs de ses parents, entre autres de Lafayette, il crut aux bonnes intentions des révolutionnaires, et fut nommé, dès le mois de juillet, par leur influence, commandant de la garde nationale de Ver-

sailles. Mais bientôt revenu de ses illusions, il donna sa démission, et évita ainsi d'être compromis dans la journée du 5 octobre, où l'on sait que le comte d'Estaing, qui l'avait remplacé, joua un rôle assez peu honorable. Durant les séances de la Chambre de la noblesse, le prince de Poix avait eu une querelle d'opinion avec le comte de Lambertye; s'était battu avec lui le 22 juin et l'avait blessé. Cependant il était resté fort attaché au roi, et n'avait pas quitté la portière de sa voiture pendant la journée du 17 juillet, continuellement en butte aux insultes de la populace. Dans toute l'année 1790, il garda le silence, et sembla ne prendre aucune part aux événements; mais en 1791, franchement revenu aux véritables principes de la monarchie, il se rendit à Coblenz, auprès des princes français. Ayant été mal accueilli par quelques émigrés, il regagna Paris; resta constamment auprès de Louis XVI pendant les événements du 10 août 1792; suivit ce prince à l'Assemblée nationale, et ne se sépara de lui que par son ordre formel, au moment de l'incarcération de son maître. A cette époque, la tête du prince de Poix fut mise à prix; il fut poursuivi à Paris par ordre du comité de surveillance, se sauva en franchissant une barrière avec un excellent cheval, et passa en Angleterre, où il resta jusqu'en 1800. A son retour en France, il retrouva une grande partie de ses biens, notamment la terre de Mouchy, près le bourg de Noailles, dont sa famille porte le nom, ou plutôt qui l'a reçu de cette famille (1). Il resta paisible dans

(1) C'était le maréchal de Mouchy qui avait donné, vers le milieu du XVIII^e siècle, le nom de sa famille à une agglomération de maisons, voisine d'une de ses fermes, sur la route de Beauvais, d'où s'est formé le bourg de Noailles, aujourd'hui chef-lieu de canton.

cette terre jusqu'à la chute du gouvernement impérial, et se hâta d'accourir à Paris, dès que le roi y fut revenu en 1814. Nommé aussitôt lieutenant-général, il reçut ordre de reprendre son service de capitaine des gardes, et il remplit ces importantes fonctions avec autant de zèle que d'activité. Il était dans le cabinet de Louis XVIII le 7 mars 1815, lorsque le maréchal Ney s'y rendit pour prendre congé du monarque. Cette circonstance le fit appeler, en novembre suivant, devant la Chambre des pairs, assemblée pour juger le maréchal. Il déposa que le roi, l'ayant fait entrer dans son cabinet, avait dit à peu près ces mots au maréchal: « Partez; je compte bien sur votre « dévouement et fidélité. » Sur ce le maréchal avait baisé affectueusement la main du roi, et lui avait dit: « Sire, « j'espère ramener Bonaparte dans « une cage de fer. » Le prince de Poix ajouta qu'il n'avait point entendu que le maréchal Ney eût demandé de l'argent au roi, et qu'il n'avait nulle connaissance qu'il en eût reçu pour sa mission. Le prince de Poix avait suivi le roi à Gand, et il ne revint en France qu'avec lui; il reprit aussitôt ses fonctions de capitaine des gardes, qu'il céda, l'année suivante, à son fils le duc de Mouchy, ne se réservant que celles de pair de France et de gouverneur du château de Versailles. Il mourut à Paris le 17 février 1819, entouré de sa famille et ayant rempli tous ses devoirs de religion. Après la cérémonie des funérailles à l'église de l'Assomption, son corps fut transporté à Mouchy pour y être enseveli au tombeau de ses ancêtres. Son éloge fut prononcé à la Chambre des pairs par M. de Verac, son allié, qui lui succéda dans le gouvernement de Versailles. —

Son fils aîné, *Charles de Mouchy*, qui le remplaça à la Chambre des pairs et dans sa charge de capitaine des gardes, mourut en 1834 (*voy. Mouchy*, LXXIV, 462). L—P—E.

POLI (MARTIN), chimiste, né à Lucques le 21 janvier 1662, d'une famille aisée, se rendit, à l'âge de dix-huit ans, à Rome, auprès d'un de ses oncles, qui favorisait son inclination pour l'étude des sciences physiques. Il y fit de rapides progrès, et obtint, en 1691, du prince Altieri, cardinal camerlingue, la permission d'établir un laboratoire public. Par de fréquents voyages dans les différentes parties de la péninsule, il se mit en rapport avec les principaux savants, ce qui ne contribua pas peu à étendre sa réputation. Ayant trouvé un secret qui pouvait être utilisé en temps de guerre et qui, selon quelques-uns, n'était autre que le feu grégeois, il vint en France, en 1702, pour l'offrir à Louis XIV. Ce prince loua l'invention, mais, préférant l'intérêt de l'humanité à celui de sa puissance, il ne voulut point s'en servir; il exigea même que Poli gardât son secret, exemple qui, dans une circonstance analogue, fut suivi par son successeur (*voy. Marcus Grævus*, XXVI, 626); et, pour mieux fermer la bouche de l'inventeur, il lui donna une pension et le titre d'ingénieur du roi avec celui d'associé étranger de l'Académie des sciences, en attendant qu'une des huit places destinées aux étrangers vint à vaquer. Poli retourna à Rome en 1704, et y publia, deux ans après, un grand ouvrage intitulé : *Il trionfo degli acidi*, et dédié à Louis XIV. Le but de tout ce livre est de prouver que les acides sont très-injustement accusés d'être la cause d'une infinité de maladies; qu'au contraire, ils en sont le remède

souverain; et c'est en cela que consiste leur triomphe. En 1708, le pape nomma Poli premier ingénieur dans les troupes qui avaient été levées contre l'empereur. Appelé, en 1712, auprès de Cibo, duc de Massa, pour examiner les mines que ce prince avait dans ses terres, il y en découvrit de nouvelles en cuivre et en vitriol vert et blanc. L'année suivante, il revint à Paris, et y prit possession de sa place d'associé étranger, laquelle n'était plus surnuméraire, parce qu'en 1703, il avait eu celle de Viviani. Décidé à se fixer à Paris, par les bontés de Louis XIV, qui venait de doubler sa pension, il appela auprès de lui sa femme et ses enfants; mais il ne put jouir de leur présence, car il mourut le 28 juillet 1714, le lendemain même de leur arrivée. L'*Éloge* académique de Poli a été écrit par Fontenelle, à qui nous avons emprunté la plupart de ces détails. A—V.

POLI (JOSEPH-XAVIER), célèbre physicien et naturaliste, surnommé *le Plin napolitain*, naquit, en 1746, à Molfetta, petite ville de la Pouille, d'une famille honorable et aisée. Après avoir fait le cours de collège dans son pays, il fut envoyé par son père à l'université de Padoue, où il étudia les langues anciennes, les mathématiques, la physique, la botanique et la médecine, et eut pour maîtres Facciolati, Poleni, Arduini, Caldani et Morgagni. Ce dernier lui voua une affection qui dura toute sa vie. Revenu dans sa patrie, Poli exerça la médecine, puis y renonça tout-à-fait pour se livrer exclusivement à l'étude des sciences naturelles. Après avoir visité les principales villes de l'Italie, il alla se fixer à Naples, où il ne tarda pas à se distinguer non moins par l'élégance de ses manières et de son langage que par l'étendue

de ses connaissances. En 1776, il fut nommé professeur de géographie à l'académie militaire, puis envoyé par le roi en France, en Angleterre et en Allemagne, afin d'y visiter les principaux établissements d'instruction publique, et acheter des instruments de physique pour l'académie militaire. Pendant ce voyage, Poli revit Scarpa, qui avait été son condisciple, et se lia avec les hommes les plus éminents dans les sciences, tels que Spallanzani, Volta, Tissot, Adamson, Bancks et Herschel. A son retour à Naples, il fut appelé à la chaire de physique expérimentale, établie dans le grand hospice des incurables. Peu d'années après, le roi Ferdinand IV le choisit pour précepteur de son fils aîné, qui régna depuis sous le nom de François I^{er}. La célébrité de Poli, déjà grande à cette époque, prit un nouveau lustre par la publication des *Testacés des Deux-Siciles*, ouvrage qui, préparé de longue main avec soin, fit faire un pas immense à cette partie de l'histoire naturelle. Lister, Swamerdam, Willis, Heide, Adamson, Muller, s'en étaient occupés avant lui, mais leurs travaux incomplets ne sauraient être comparés à ceux du savant napolitain. Il avait employé douze ans à rassembler des coquilles, à entretenir des viviers, à disséquer des mollusques, à instruire les artistes chargés de dessiner et de colorier les planches. Déjà il avait publié deux volumes et il préparait le troisième, lorsque les événements politiques le forcèrent à abandonner ses riches collections, dont une partie fut envoyée à Paris, en 1799, pour enrichir le Musée d'histoire naturelle. Poli accompagna la famille royale dans ses deux exils et dans ses deux retours, et il ne tint pas à lui que la restauration napolitaine ne réagit

chaque fois avec moins de cruauté et de violence. Il ne laissa échapper aucune occasion de protéger les lettres et les sciences auprès du gouvernement. C'est par ses soins surtout que la bibliothèque Bourbonnienne de Naples fut agrandie et ouverte au public, qu'un jardin botanique fut établi sur le Mont-Olivet, que le Musée d'histoire naturelle fut augmenté de plusieurs milliers d'espèces de testacés, de crustacés, d'insectes et de minéraux. Aussi François I^{er} a-t-il voulu que cette partie du Musée portât le nom de Poli. Ce savant avait de plus des connaissances fort étendues en numismatique, et il possédait une magnifique collection de médailles dont il fit don à son souverain. Atteint d'une grave et douloureuse maladie, il supporta ses souffrances avec une résignation toute chrétienne, et mourut en avril 1825, après avoir chargé, par testament, M. Étienne delle Chiaje, son ancien élève, professeur de médecine à l'Université de Naples, de coordonner la partie de ses manuscrits qui avaient rapport aux testacés. Poli parlait presque toutes les langues de l'Europe. Il était commandeur de l'ordre de Saint-Ferdinand et de Saint-Georges, président perpétuel de l'Institut d'encouragement, membre de l'Académie royale des sciences, de la Société Bourbonnienne, correspondant de la Société royale de Londres, des académies de Philadelphie, de Turin, de Bologne, etc. On a de lui : I. *Lezioni di geografia e di Storia militare*, Naples, 1777, 2 vol. in-8° ; ouvrage destiné à l'enseignement des élèves de l'école militaire. II. *Ragionamento intorno allo studio della natura*, Naples, 1781, in-8°. III. *Formazione del tuono, della folgore e di altre meteore*. IV. *Riflessioni in-*

torno agli effetti di alcuni fulmini. Ces deux dissertations ont été insérées dans les *Opuseoli Scelti*, de Milan, in-12. V. *Elementi di fisica sperimentale*, Naples, 1787, 5 vol. in-8°. Ils ont eu onze éditions en Italie; la dernière fut imprimée à Naples en 1824. VI. *Testacea utriusque Siciliae corumque anatomicae tabulis aeneis illustrata*, Parme, imprimerie royale (Bodoni); 1790-95, 2 vol. in-fol. Georges Cuvier, dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles*, a rendu hommage à ce grand travail. « M. Poli, dit-il, a publié sur les animaux des coquilles du royaume de Naples un magnifique ouvrage où il expose et représente leur anatomie avec beaucoup d'exactitude, et répand un jour tout nouveau sur leur physiologie. » En effet, les *Testacea* se distinguent non seulement par la quantité et le choix des coquilles, par la solidité des doctrines, par la clarté et la précision des descriptions, mais encore par le luxe de l'exécution. Dessins, figures, coloriage, impression, tout y est d'un fini admirable. Après la mort de Poli, M. Étienne delle Chiaje réunit les manuscrits du savant naturaliste, et publia un troisième volume (Parme, imprimerie ducal, 1829, in-fol.), qui est tout-à-fait digne de ses aînés, et qui se compose de deux parties. La première a été faite avec les fragments de Poli, la seconde est tout entière de M. delle Chiaje. Comme dans les volumes précédents, le texte est en latin, et l'explication des planches en italien et en français. VII. *Memoria sul tremuoto*, Naples, 1805. VIII. *Viaggio celeste* (Naples, 1804, 2 vol.) dans lequel sont décrites les lois qui régissent les astres. Ce poème, assez mauvais comme versification, ne vaut guère mieux au point de vue

scientifique. IX. *Saggio sulla calamita e sulle sue virtù medicinali*, Palerme, 1811. L'auteur y prodigué à la puissance médicale de l'aimant des éloges que l'application pratique ne justifie guère. X. *Saggio di poesie italiane e sicole*, Palerme, 1814, 2 vol. Cet essai est une nouvelle preuve que Poli n'était pas né poète. XI. *Traduzione in versi italiani del Miserere e del De Profundis*, Naples, 1824, 2 fascicules. XII. *Massime per viver da saggio dettate agli alunni della real accademia militare*, ouvrage posthume qui a été édité en 1829, par M. Jean-Baptiste Ghio, bibliothécaire du roi de Naples. On trouve, dans le tome I^{er} des *Actes de l'Académie des sciences de Naples*, les dissertations suivantes dues aussi à Poli: 1^o *Sull' elettricità il magnetismo e la folgore*; 2^o *Congettura sulle tempeste che sogliono succedere alle aurore boreali*; 3^o *Lettera al signor Vivenzio su una straordinaria aurora boreale*; 4^o *Lettera scritta da Londra a S. E. D. Francesco Pignatelli sul telescopio di Dollond*; 5^o *Memoria su di un nuovo micrometro, diretta al S. de Lalande*. Outre les fragments dont nous avons parlé, on a trouvé dans les papiers de Poli l'ébauche d'un poème intitulé: *Viaggio sotterraneo*, qui, consacré aux phénomènes géologiques, devait servir de pendant au *Viaggio celeste*; deux vol. de *Poesie varie*; une histoire raisonnée de la numismatique; un mémoire sur le Vésuve, lu en 1824, dans une séance de la Société d'encouragement, en présence de M. de Humboldt et de plusieurs autres savants. La biographie de Poli a été écrite en italien, par M. Séraphin Gatti (Naples, 1825), et en latin par M. delle Chiaje, en tête du troisième vol. des *Testacea*. Le marquis Joseph Ruffo publia, à l'occasion de la mort de ce naturaliste,

une Ode (*Cantica*), accompagnée de notes, Naples, 1825, in-16. A—Y.

POLIDORI (LOUIS-EUSTACHE), médecin, né à Bientina, dans le territoire de Pise, étudia à l'université de cette ville, et s'y fit recevoir docteur en 1779. Après s'être perfectionné dans son art sous Alexandre Biccheraï, professeur de clinique au grand hôpital de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence, et avoir exercé dans différentes villes de la Toscane, il s'établit à Arezzo, où il obtint l'emploi de médecin fiscal et celui de professeur de philosophie au collège de Saint-Ignace. En 1820, il fut nommé professeur de médecine pratique à Florence, et, six ans plus tard, professeur de physiologie et de médecine pratique. Polidori publia beaucoup d'ouvrages non-seulement de médecine, mais encore de littérature et d'érudition. Nous nous bornerons à citer les *Opuscoli spettanti alla fisica animale*, qui parurent en 1789 et eurent du succès. Ce médecin mourut à Florence le 29 mai 1830. Il était membre des principales sociétés savantes de l'Italie. On trouvera la liste complète de ses travaux dans les livraisons de novembre et décembre 1830, du *Nuovo Giornale de' letterati*, publié à Pise.

A—Y.

POLIER (madame MARIE-ÉLISABETH de), née à Polier-le-Grand, près de Lausanne, le 12 mai 1742, était la cousine d'un colonel de ce nom, dont elle publia la *Mythologie des Indous* (voy. POLIER, XXXV, 181). Cette dame était entrée, dès sa jeunesse, dans un ordre religieux, et elle s'intitula long-temps ancienne chanoinesse de l'ordre du Saint-Sépulcre, couvent des réformés en Allemagne. Elle fut le principal rédacteur du *Journal de Lausanne*, depuis 1793 jusqu'en 1800, et avec J. de Maimieux

(voy. ce nom, LXXII, 368), de la *Bibliothèque germanique, du Nord industriel, savant et littéraire*, puis du *Midi industriel*. Ces deux derniers journaux n'eurent qu'une courte existence. Madame de Polier prit aussi part à la rédaction des premiers numéros de la *Gazette britannique* (voy. PICTET, dans ce vol.). Comme traductrice de l'allemand en français, on lui doit : I. *Antonie*, anecdote allemande, par Wall, 1786. II. *Le Club des Jacobines, ou l'Amour de la patrie*, comédie de Kotzebue, 1792. III. *Eugénie, ou la Résignation*, par Sophie de la Roche, 1795. IV. *Le Pauvre aveugle*, 1805. V. *Thécia de Thurn, ou Scène de la guerre de Trente Ans*, par Naubert, 1815, 3 vol. in-12. M^{me} de Polier est morte à Lausanne, vers 1820, dans un âge très-avancé. — POLIER (Charles de), de la même famille, né à Lausanne en 1753, fit ses études dans cette ville, et fut lieutenant dans un régiment suisse au service de France, puis chargé de l'éducation des enfants de lord Tyrope, qu'il suivit en Angleterre, où il mourut en 1782, dans une terre de ce grand seigneur, près de Manchester. Il s'était fait admettre à la Société littéraire de cette ville, et il a fourni dans ses *Transactions* un grand nombre d'excellents mémoires. — POLIER de Bottens (Georges-P.-G. de), écrivain protestant, né à Lausanne en 1675, d'une branche de la même famille, originaire des provinces méridionales de France, exilée pour cause de religion, fut professeur de morale, de grec et d'hébreu dans cette ville, où il mourut en 1759. On a de lui : I. *Pensées chrétiennes*, La Haye, 1746, in-12. C'est une réfutation des *Pensées philosophiques* de Diderot. II. *Nouveau-Testament mis en catéchisme*, Lausanne et Ams-

terdam, 1756, 6 vol. in-8°. Son fils donna un complément à cet ouvrage, sous le titre de *la Sainte-Écriture de l'Ancien-Testament, éclaircie par demandes et par réponses*, Lausanne, 1764-66, 11 vol. in-8°. III. *Systema antiquitatum hebraicarum*. IV. *Rhetorica sacra*. Il a fourni à l'*Encyclopédie* les articles *Mages, Magie, Messie*, etc. — POLIER de Bottens (Ch.-Godefroi), pasteur à Lausanne, où il mourut en 1784, dans un âge avancé, a publié : *Traité de Palaiphate touchant les histoires incroyables*, trad. du grec, avec une préface et des notes, 1771, in-12. — POLIER de Bottens (mademoiselle Jeanne-Françoise de), née à Lausanne en 1761, a publié : I. *Lettres d'Hortense de Valsin*, Paris, 1788, 2 vol. in-12. II. *Mémoires et voyages d'une famille émigrée*, Paris, 1801 et Hambourg, 1809, 3 vol. in-12, publiés par Belin de Ballu. III. *Felicie et Florestine*, Genève et Paris, 1803, 3 vol. in-12. IV. *La Veuve anglaise*, Genève et Paris, 1812, 2 vol. in-12. V. *Anastase et Nephthalie*, Paris, 1815, 4 vol. in-12. — Sa sœur, *Pauline-Isabelle*, s'est fait un nom comme romancière (voy. MONTOLIEU, LXXIV, 305). — POLIER de Saint-Germain, né à Lausanne en 1705 et mort en 1797, a publié : I. *Du Gouvernement des mœurs*, Lausanne, 1784, in-8°. II. *Essai sur le projet de paix perpétuelle*, Lausanne, 1788, in-8°. III. *Coup d'œil sur ma patrie, ou Lettres d'un habitant du pays de Vaud à son ami, revenu depuis peu des Indes à Londres*, 1795, in-12. M—D j.

POLITI (ALEXANDRE), né à Florence, le 10 juil. 1679, entra en 1695, dans la congrégation des clercs réguliers des *écoles pies*, dont il fut un des membres les plus érudits. Les thèses qu'il soutint dans le chapitre général de son ordre, assemblé à Rome en

1700, lui firent beaucoup de réputation ; et, après avoir professé la rhétorique, la philosophie, et la théologie à Gênes, il succéda, en 1733, au savant Benoit Averani (voy. ce nom, III, 110), dans la chaire d'éloquence, à l'université de Pise. Une attaque d'apoplexie l'enleva, le 23 juillet 1752. Outre un grand nombre de *harangues, d'épîtres, de discours académiques*, etc., on a de lui : I. *Philosophia peripatetica ex mente sancti Thomæ Aquinatis*, Florence, 1708, in-12. *Selecta christianæ theologiæ capita*, Florence, 1708, in-4°. III. *De patria in condendis testamentis potestate libri IV*, Florence, 1712, in-8°, ouvrage qui obtint les suffrages des jurisconsultes. IV. *Orationes ad academiam pisanam, et animadversiones in Eustathium ad Dionysium Periegetam libri II*, Rome, 1742, in-4°. POLITI avait déjà publié une traduction latine du *Commentaire d'Eustathe sur Denys le Périégète*, Genève, 1741, in-8°. On lui doit encore une édition, fort estimée, des *Commentaires d'Eustathe sur l'Iliade d'Homère*, avec une traduction latine et de nombreuses notes, Florence, 3 vol. in-fol., qui parurent en 1730, 1732 et 1735 ; le premier est dédié à Jean-Gaston de Médicis, grand-duc de Toscane ; le second au pape Clément XII, et le troisième à Louis XV, roi de France. Cet important travail fit le plus grand honneur au père POLITI ; on y reconnaît un philologue profond et un helléniste consommé. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas pu y mettre la dernière main. Il mourut pendant l'impression du quatrième volume, qui n'a pas été continué (voy. EUSTATHE, XIII, 536). La mort l'empêcha également d'achever une édition du *Martyrologe romain*, dont il n'a publié que le tome I^{er}, sous ce

titre : *Martyrologium romanum, commentariis castigatum ac illustratum*, Florence, 1751, in-fol. — Adrien POLITI, écrivain siennois, traduit en italien les *OEuvres de Tacite*. La première version qu'il donna n'ayant pas été goûtée du public, il en fit une seconde qui fut accueillie favorablement. On a encore de lui des *Lettres*; un *Discours sur la langue vulgaire*, et enfin un *Dictionnaire toscan*, abrégé de celui de la Crusca. Cet ouvrage lui attira des disgrâces : on l'accusa d'y avoir répandu des faussetés ; il fut mis en prison et n'en sortit que difficilement, malgré l'*Apologie* qu'il fit paraître pour sa justification. Il mourut vers le milieu du XVII^e siècle.

P—RT.

POLLINI (le docteur CYN), botaniste et médecin, naquit en 1783, à Olagna dans la Laumelline ; et, après avoir fait ses études à Pavie, professa la botanique avec distinction au lycée de Vérone. Il a publié, en deux Lettres adressées au professeur Sprengel, un *Voyage au lac de Garda et à Monte-Baldo* (en italien), Vérone, 1816, in-8°. L'auteur y fait connaître un grand nombre d'espèces végétales non comprises dans la *Flore*, ou *Description* qu'il avait donnée des *plantes nouvelles ou peu connues qui croissent dans le Véronèse*. On a encore de lui des *Éléments de botanique*; des *Expériences sur la végétation*, et un *Catéchisme agricole*. Ces divers ouvrages procurèrent une réputation méritée à Pollini. Il mourut le 1^{er} février 1833, à peine âgé de cinquante ans.

G—CE.

POLUS (MATHIEU POOL OU POLE, en latin), savant théologien, né, vers 1620, à Londres, consacra sa vie entière à l'étude des textes sacrés. Il est l'éditeur du *Synopsis criticorum*, ouvrage précieux, dans lequel il a fon-

du les observations des plus habiles philologues sur les livres de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Plusieurs de ses compatriotes, parmi lesquels on distingue l'évêque Jean Wilkins et J. Ligfoot, concoururent à la publication de ce travail important, les uns de leurs lumières et les autres de leur argent. Polus leur en a témoigné sa reconnaissance dans la préface générale, ainsi que dans les dissertations qu'il a placées à la tête des différentes parties de son recueil. Il mourut en 1685. L'ouvrage auquel il doit une juste réputation, est intitulé : *Synopsis criticorum, aliorumque S. Scripture interpretum in vetus et novum Testamentum*, Londres, 1669-80, 5 tom. en 9 vol. in-fol. L'édition d'Utrecht, 1684 et années suivantes, 5 vol. in-fol., que l'on doit à Jean Leusden, est moins belle, mais plus ample que la précédente. Celle de Francfort, 1694, 5 vol. in-4°, est ornée d'une *Préface*, que le P. Lelong trouve excellente. La réimpression faite dans la même ville, 1709-12, in-fol., 6 vol., est augmentée de remarques sur les livres que les protestants regardent comme apocryphes. Ainsi cette édition, d'ailleurs peu recherchée, a devancé le vœu formé par D. Calmet dans sa *Bibliothèque sacrée*. On doit encore à Polus des *Commentaires* en anglais sur la Bible, Londres, 1683-85, 2 vol. in-fol. C'est un bon extrait du *Synopsis*, et il paraît avoir eu beaucoup de succès en Angleterre. L'édition de Londres, 1700, est indiquée comme la quatrième. La *Bibl. sacra*, du P. Lelong, II, 907, offre sur Polus une courte *notice*, qui manque d'exactitude.

W—S.

POLVEREL (ÉTIENNE), collègue du fameux Sonthonax dans ses missions à Saint-Domingue (*voy. Son-*

THONAX, XLIII, 97), était avocat dans le Béarn avant la révolution. Il fut délégué, en 1789, comme syndic des États et député auprès des États-Généraux de France, pour leur faire connaître le vœu des habitants de la Navarre d'être réunis à la France, sans toutefois perdre les avantages de leur constitution particulière qu'ils trouvaient bonne. La lettre que Polverel écrivit à ce sujet au président de l'assemblée, fut lue dans la séance du 12 octobre 1789, lorsque Louis XVI, entraîné par la violence à Paris, n'était déjà réellement pas plus roi de France que de Navarre. Cette lettre donna lieu à une longue discussion, et il en résulta que, par un décret, il fut enjoint au pauvre monarque de n'avoir plus à s'annoncer comme roi de Navarre. Polverel fit en même temps paraître une brochure intitulée: *Tableau de la constitution du royaume de Navarre et de ses rapports avec la France*, Paris, 1789, in-8°. Resté dans la capitale, après avoir rempli cette mission, il s'associa aux travaux et aux périls de la révolution. S'étant lié avec les principaux meneurs, et affilié au club des Jacobins, il fut, en 1791, accusateur public du premier arrondissement de Paris, et bientôt après suspendu de ses fonctions, pour n'avoir pas poursuivi avec assez d'activité des fabricants de faux assignats. S'étant justifié, il fut réintégré. Après la révolution du 10 août 1792, qui renversa définitivement la monarchie, Polverel, qui avait été nommé commissaire, dès le mois d'avril, partit en suite pour Saint-Domingue avec Sonthouax et Ailhaud. Revêtus, par un décret de la Convention, de pouvoirs illimités, et porteurs d'instructions telles qu'on pouvait les donner à une pareille époque, les trois commis-

saires prirent, dès leur arrivée dans cette colonie, des mesures si funestes, si cruellement fausses, qu'elles amenèrent bientôt entre les noirs et les blancs une guerre sanglante et qui devait être suivie de l'extermination de ces derniers. Ceux qui échappèrent au massacre dénoncèrent les commissaires pour s'être livrés à des actes arbitraires, tandis que ceux-ci les dénonçaient comme ayant tenté de livrer la colonie aux Anglais; ce qui était une odieuse calomnie. Polverel et Sonthouax furent alors compromis dans l'affaire du général d'Esparbès, qu'ils avaient destitué, puis déporté, et qui fut assez heureux pour se faire acquitter par le tribunal révolutionnaire. Tronson du Coudray, qui le défendit, accusa hautement les commissaires d'actes arbitraires, et plusieurs témoins affirmèrent qu'ils les regardaient comme des *contre-révolutionnaires* dirigés par Brissot; ce qui, peu de jours avant le 31 mai, les exposait aux plus grands périls. Bréard les accusa quelques jours plus tard, à peu près dans les mêmes termes, et Cambonlas, qui voulut les défendre, eut à peine la permission de dire quelques mots en leur faveur. Des députés extraordinaires de Saint-Domingue les dénoncèrent encore par une lettre qui fut lue dans la séance du 16 juillet 1793, et vivement appuyée par Billaud-Varenne et Bréard, lesquels firent rendre contre eux un décret d'accusation. Deux mois après, Jean-Bon Saint-André les accusa encore de projets *contre-révolutionnaires*; ce qui, à cette époque, était une absurdité, mais un moyen infail- lible de perdre même les gens qui, comme Polverel et Sonthouax, méritaient le moins cette dénomination. Jean-Bon Saint-André demanda que le

ministre de la marine rendit compte dans les vingt-quatre heures de l'exécution du décret d'accusation. Un autre jour, Legendre traita les deux commissaires de *brigands*, et demanda l'exécution du décret d'accusation. Mais l'éloignement et la difficulté des communications les sauvèrent. Quelles que fussent les diligences des ministres, on ne put les amener à Paris, pour y être jugés qu'après la révolution du 9 thermidor. Ce qu'il y eut de plus bizarre alors, c'est que ce fut Bréard, celui qui s'était montré le plus acharné à les poursuivre, qui annonça leur arrivée dans la capitale sous la garde d'un officier, huit jours après la chute de Robespierre, et qui fit l'éloge de leur soumission au décret de la Convention nationale, demandant la suspension de ce décret et leur liberté provisoire ; ce qui fut accordé. Mais les colons les dénoncèrent encore à plusieurs reprises à cette assemblée ainsi qu'aux Jacobins, où Polverel fut obligé de se justifier. La Convention, fort embarrassée de tant de réclamations contraires, et voyant bien que, dans cette affaire comme dans beaucoup d'autres du même genre, elle se condamnerait elle-même, si elle désapprouvait ses délégués, décida qu'elle les entendrait contradictoirement avec leurs adversaires. Mais ce décret ne reçut point d'exécution, et, dans la séance du 24 juil. 1795, Defermon proposa à la Convention d'accorder une espèce de bill d'indemnité à tous les agents de la révolution à Saint-Domingue ; il demanda même des récompenses pour quelques-uns. Le député Lecomte repoussa cette proposition par un discours véhément, dans lequel il fit un tableau véritablement effrayant,

mais trop vrai, des conséquences de la révolution dans cette malheureuse colonie, accusant hautement Polverel et Sonthonax de les avoir rendues plus funestes encore, par des mesures aussi imprudentes que cruelles. Ce discours fit suspendre le décret d'absolution, et les choses en restèrent au même point. Polverel, qui était malade depuis long-temps, mourut (6 avril 1795). Sonthonax fut mis en liberté et même renvoyé à Saint-Domingue peu de temps après, avec de nouveaux pouvoirs et des instructions à peu près semblables aux premières. On sait ce qu'il en advint, et comment cette brillante colonie fut à jamais perdue pour la France. Polverel passait pour un révolutionnaire moins exalté que son collègue Sonthonax ; cependant il concourut comme lui aux mesures les plus subversives. — Un fils de Polverel fut colonel d'un régiment d'infanterie sous la Restauration, et mourut vers 1830. M—D j.

POLYDORE, général lacédémonien, donna un exemple de générosité dans la conquête, qui a eu peu d'imitateurs. Dans une guerre entre Argos et Lacédémone, occasionnée par des prétentions sur les limites de leurs possessions, Polydore, ayant défait les Argiens, se refusa constamment aux instances des alliés qui voulaient qu'on s'emparât d'Argos. « Étant venu, dit-il, combattre pour nos confins, convoiter encore et prendre la ville des Argiens, ce ne serait pas juste; je suis venu pour recouvrer ce qu'ils occupaient de notre terre, et non pour ravir leur ville. » T—D.

POMARÉ I^{er} (1) (Oroo des voyages de Cook), Eari-Rahi ou roi d'Otaïtiti, né en 1762, fils de Whappay

(1) Ces articles Pomaré, que les circonstances ont rendus si importants, nous furent

et d'Oberréroa, neveu d'Oammo et d'Obéréa (voy. OBÉRÉA, LXXVI, 5), porta d'abord le nom d'Otou qui signifie *héron noir, oiseau sacré*. Ce prince venait, par les artifices de son oncle, Toutaha, qui s'était proclamé régent, d'usurper les droits de son cousin Temarré, principal chef de l'île, lorsque Cook relâcha pour la première fois à Otahiti. Les Anglais reçurent un accueil hospitalier, et comblèrent les deux chefs d'utiles présents. Toutaha, profitant d'une supériorité due à ses rapports avec les Européens, fit entrer tous les chefs de la grande péninsule dans une ligue pour soumettre la péninsule encore indépendante de Tairabou; mais cette attaque contre un chef nommé Wahéadoua qui venait de rendre de grands services à la cause du jeune prince, ne fut pas couronnée de succès. Toutaha resta sur le champ de bataille, et Otou vaincu se réfugia avec sa famille au sommet des mon-

remis en 1833, ainsi que plusieurs autres notices biographiques, par M. Jules de Blosseville, peu de jours avant son départ pour Rochefort, où il allait s'embarquer sur la canonnière-brick la *Lilloise*, dont le commandement lui avait été donné, pour faire une campagne scientifique dans les mers glaciales. Il était parvenu à Vannasford le 4 août de la même année, et l'on reçut de ses nouvelles à cette époque. Depuis, malgré l'envoi de plusieurs bâtimens expédiés à sa recherche, on n'a obtenu sur lui aucun renseignement. Cependant on espère encore que, chargé d'une mission non moins glorieuse que celle de La Pérouse (voy. ce nom, XXXIII, 397, et LXXVI, 474), il n'a pas éprouvé le même sort. M. de Blosseville, officier de la plus haute espérance, plein de courage et de savoir, est parti avec le grade de lieutenant de vaisseau. Son digne frère, qui jusque-là avait été son collaborateur dans cette *Biographie universelle*, a pris le soin de compléter et de corriger les épreuves de ces notices, que nous avons d'ailleurs imprimées scrupuleusement d'après le manuscrit autographe. On doit être d'autant plus assuré de l'exactitude des faits, que M. Jules de Blosseville avait lui-même séjourné à Otahiti, avec l'expédition du capitaine Duperrey, dont il faisait partie.

M—D J.

tagnes de son royaume, tandis que le vainqueur irrité portait le ravage dans les districts de Pari et de Matavaé. Bientôt après, des propositions raisonnables furent acceptées par Whappay et par son fils. Otou prit alors les rênes du gouvernement, en s'aidant des conseils de son père, qui changea son nom pour celui d'Otey ou de Teu, et mourut en novembre 1802, d'extrême vieillesse. Otou avait une sœur aînée qui lui céda ses droits; une plus jeune, Weiriddi-Aowh, qui épousa le roi d'Eiméo, et trois frères Oraphah, Weidoua et Teppaou. En 1773 et 1774, Otahiti fut encore visité par les Anglais et aussi par les Espagnols, qui reçurent un accueil favorable. Otou venait d'épouser Iddia, sœur aînée du roi d'Eiméo, femme d'un grand caractère, d'un bon conseil et d'un courage remarquable, lorsque Cook et Furneaux visitèrent ensemble Otahiti. Cette alliance entraîna Otou dans plusieurs guerres malheureuses pour soutenir les droits de son beau-frère. Bientôt après, Obéréa mourut. Otou et Iddia, pour ne pas perdre leur rang dans la société des Arreoy, étouffèrent leur premier enfant; mais le second fut conservé, et, suivant les coutumes d'Otahiti, succéda, dès le jour de sa naissance, en 1780 ou 1782, au nom et à la dignité de son père. Celui-ci, devenu régent, ne commença qu'alors à être connu sous le nom de Pomaré (de po, nuit, et maré, rhume), qui doit lui être conservé, et que, plus tard encore, il changea pour celui de Vairoota. Pendant les années qui s'écoulèrent ensuite, Otahiti fut visité par les navires de Watts, de Bligh, d'Edwards, de Vancouver, de Broughton et de plusieurs autres capitaines qui y laissèrent des armes à feu, de la poudre et du fer, sans vou-

loir prendre part aux dissensions publiques. Sur ces entrefaites, Pomaré s'était fixé à Tairarabou. Il espérait user de son influence pour soumettre cette péninsule à l'autorité de son fils, et son beau-frère venait d'être rappelé au trône par un mouvement populaire. La révolte du *Bounty*, commandé par Bligh (voy. ce nom, LVIII, 356), et la désertion de quelques matelots de diverses nations, mêlèrent à la population d'Otaïhiti plusieurs Européens entreprenants. Pomaré profita de leur présence, et l'on vit pour la première fois l'emploi des mousquets décider, dans cette île, du sort des batailles. La première victoire fut remportée sur les habitants d'Attahourou et de Tettaha, devenus jaloux de l'agrandissement de la puissance royale. Vaincus sur terre et sur mer, les rebelles, qui avaient enlevé les insignes de la royauté, furent forcés de les rendre, et on les rapporta en triomphe à Pari. En 1791, le jeune Otou fut décoré du vêtement royal, et son autorité reconnue, sans opposition, dans la grande péninsule, s'établit par la force des armes à Tairarabou. Pomaré I^{er} venait alors de prendre pour seconde femme, Wéiriddi, jeune sœur d'Iddia. Peu de temps après, le roi d'Éiméo étant mort, il prit, pour sa nièce Tétoua, la régence de cette île, dont les naturels lui étaient très-attachés. L'année suivante, des matelots qui avaient fait naufrage dans l'archipel dangereux, arrivèrent à Otahiti; leurs effets, pillés par les insulaires, devinrent un sujet de troubles, et Pomaré ne crut pouvoir rétablir l'ordre qu'en ravageant plusieurs districts. La paix, ramenée par l'entremise du capitaine Bligh, eut pour gage des sacrifices humains. Pomaré eut encore à combattre plu-

sieurs insurrections, et les succès qu'il obtint dans toutes les rencontres furent toujours décidés par les armes des Européens. On vit Iddia prendre part à une victoire dans le district de Matavaé. La bataille de Whapia-wno est le fait d'armes le plus remarquable de cette époque des annales otahitiennes. Un mois après, les forces rivales se trouvèrent en présence dans le district d'Attahourou; une terreur réciproque, causée par la présence des Européens dans les deux corps de troupes, retarda un peu l'engagement. Dès la première attaque, la défection d'un allié entraîna les forces de Pomaré, qui cédèrent le terrain; mais deux Anglais tinrent ferme, tuèrent quelques ennemis, et forcèrent à la fuite deux compatriotes qui leur étaient opposés. Un des chefs ennemis fut atteint d'une balle; ce succès rendit le courage aux troupes de Pomaré, et la déroute de leurs adversaires fut complète. Cependant le triomphateur fut trouvé, à une assez grande distance du champ de bataille. Accablé de terreur, il se tenait cramponné aux racines d'un arbre, lorsqu'il reçut, au lieu du coup de la mort, la nouvelle de la victoire. Partout les vaincus se soumirent, et Pomaré se trouva ainsi, au nom de son fils, maître absolu d'Otaïhiti, sans devoir cette autorité sans exemple ni à ses talents, ni à sa valeur guerrière. Peu de temps auparavant, la faveur des Anglais lui avait attiré beaucoup d'ennemis, et sa situation était devenue si critique qu'Iddia et lui avaient supplié, en 1789, le capitaine Bligh de les emmener en Europe. L'état d'Otaïhiti était tranquille, et le jeune Otou venait d'épouser sa cousine-germaine Tétoua, reine d'Éiméo, lorsque des missionnaires protestants, envoyés par une société

religieuse de Londres, débarquèrent dans son île, le 4 mars 1797. Les événements postérieurs appartiennent à la vie publique de Pomaré II, qui commença dès-lors à régner par lui-même; néanmoins, dans la guerre qui éclata en 1802, et qui pensa devenir fatale à la royauté nouvelle, Pomaré I^{er} joua le rôle principal, et déploya une cruauté que ne justifiait pas la difficulté des circonstances. Premier prince de sa dynastie, et fondateur d'une véritable monarchie, Pomaré a été mis en parallèle avec son contemporain, le fameux Tanéhaméha, des îles Sandwich. Il ne brillait point, il est vrai, par le courage et l'esprit d'entreprise, mais il y suppléait par la politique, l'activité et la persévérance. Animés d'une égale ambition, ces monarques polynésiens durent leur haute fortune à la supériorité de leur intelligence et à l'assistance qu'ils surent tirer des Européens. Fidèles à la religion de leurs pères, et fermes soutiens de l'idolâtrie, ils laissèrent une autorité bien établie à leurs fils, qui furent les premiers rois chrétiens des deux archipels. D'immenses plantations, des montagnes défrichées attestent aujourd'hui les grandes vues de Pomaré pour l'agriculture, qu'il encourageait par son travail manuel. Plein d'égards pour les missionnaires, s'il les protégea, ce fut dans un but d'intérêt privé. Il n'admit jamais leur système exclusif, mais il eût volontiers fait une sorte de mélange des deux religions. On peut lui reprocher son amour pour les liqueurs fortes et sa superstition quelquefois sanguinaire. D'une stature très-élevée, d'une tournure imposante, ses manières étaient graves et dignes, son abord ouvert et engageant, sa conversation pleine d'affabilité. On l'a vu souvent se promener en s'appuyant avec aisance sur

une massue qui aurait fait la charge d'un homme ordinaire. Le 3 sept. 1803, Pomaré se rendait, sur la rade de Matavaé, à bord du brick anglais, *the Dart*, lorsque, saisi tout-à-coup d'une douleur violente, il tomba dans le fond de sa pirogue; perdit l'usage de la parole et expira. B—v—E.

POMARÉ II, roi d'Otaïiti, connu d'abord, comme son père, sous le nom d'Otou, était fils de Pomaré I^{er} et d'Iddia; il naquit en 1780 ou 1782. Son autorité fut reconnue et il revêtit le *maro*, ou costume royal, en 1791. Bientôt il gouverna par lui-même, et prit pour femme sa cousine-germaine Tetoua, reine d'Eiméo. En 1797, il fit un accueil assez favorable aux missionnaires de la Société de Londres, et leur céda le district de Matavaé, où ils occupèrent une grande maison bâtie pour le capitaine Bligh, qui avait annoncé le projet de se fixer à Otaïiti. Bientôt à l'envie de se délivrer complètement de la tutelle de son père, se joignit la jalousie excitée par la conduite des Anglais, qui ne se prêtaient point à toutes ses vues. Il en vint aux voies de fait, et Pomaré I^{er}, qui avait été déclaré déchu de toute autorité, ne put arrêter les troubles qu'en se débarrassant du grand-prêtre Haamanéné, l'âme du complot. Le passage de quelques navires contribua au maintien de la tranquillité; mais enfin l'année 1802 vit éclater la grande guerre de Rua, qui eut pour cause le transport disputé de la célèbre idole d'Oro d'un district dans un autre. Après les chances diverses, presque toujours contraires au roi, celui-ci parvint cependant, avec le secours de quelques marins anglais, à remporter une victoire inespérée, qui raffermît son pouvoir. Les missionnaires, qui,

pendant le conflit, avaient mené une vie fort précaire, et s'étaient fortifiés dans leur habitation, n'avaient encore obtenu aucun succès; la superstition et la dépravation des mœurs ne faisaient que s'accroître, et il existait alors 120 fusils dans l'île. Veuf en 1804, Otou prit le nom de Pomaré deux ans après, et, étant parvenu à cette époque à parler et à écrire un peu la langue anglaise, il s'adressa à la Société de Londres pour lui demander une foule d'objets précieux, en feignant de vouloir se convertir. Il n'y était pourtant pas plus disposé que ses compatriotes, qui attribuaient au séjour des étrangers leurs infortunes et leurs maladies. Les actes insensés d'une politique et d'une superstition sanguinaires firent bientôt éclater de nouveaux mécontentements; mais la guerre fut abrégée par une maladie du roi qui se trouvait maître de faire la paix. Des évènements plus sérieux ne tardèrent pas à se succéder. Dans la nuit du 6 novembre 1808, la révolution éclata; toute l'île y prit part. Les missionnaires s'enfuirent à Eiméo; il n'en resta que deux auprès de Pomaré. Ce furent MM. Nott et Hayward. La victoire se déclara pour les insurgés. Vaincu dans toutes les rencontres, et dépouillé de ses États, le malheureux roi fut forcé d'émigrer à Eiméo, après la perte d'une grande bataille livrée le 22 décembre. Dans cette île, il fit ses préparatifs pour reconquérir ses droits. Les rois voisins lui amenèrent des renforts, mais ce ne fut qu'en 1811, qu'à l'amiable il commença à rentrer dans son autorité. Les missionnaires, qui s'étaient retirés d'abord à Huahiné et ensuite à Port-Jackson, revinrent auprès de lui. Leurs efforts, favorisés par sa mauvaise fortune, commencèrent à porter quelques fruits. Écoutés par-

tout avec patience, ils avaient semé la persuasion dans plus d'un esprit, et, le 18 juillet 1812, Pomaré demanda le baptême, cérémonie qui fut remise à une époque où ses sentiments seraient jugés plus purs. Un mois plus tard, il retourna à Otahiti, d'après l'invitation des chefs qui lui offraient d'arranger toutes les difficultés politiques. Les obstacles cependant ne purent être surmontés, et il revint à Eiméo à la fin de 1814, sans être rentré dans la plénitude de son pouvoir. Il avait choisi pour seconde femme Térémoémoé, fille du roi de Raiatea, et il en avait eu une fille nommée Aimata, qui était élevée à Otahiti; dans le mois de juin de l'année 1815, qui fut signalée par l'émancipation des femmes; il lui envoya, par sa tante, un livre qu'il tenait des missionnaires. Comme la jeune princesse (aujourd'hui Pomaré IV) était alors l'héritière présomptive de l'autorité royale, on prit cette démarche pour un témoignage public qu'elle serait élevée dans la nouvelle religion. Les sectateurs ardents de l'ancien culte se soulevèrent contre les chrétiens, dont le nombre augmentait partout, et commencèrent à les persécuter. La résolution fut prise de les exterminer tous dans la nuit du 7 juillet. Les conjurés étaient trop nombreux pour que leur complot ne transpirât point, et les pros crits, prévenus à temps, se réfugièrent à Eiméo. Alors les partisans de la religion nationale d'Oro se disputèrent entre eux; ils s'attaquèrent après avoir sacrifié à leur dieu des victimes humaines. Le parti vaincu fit de grandes pertes, et une partie de l'île fut mise à feu et à sang. Au milieu de ces divisions intestines, le gouvernement de Pomaré n'en était pas moins reconnu, mais il lui fut impossible de mettre un terme à l'anar-

chie. Les vainqueurs se divisèrent encore entre eux, et il en résulta un combat sanglant, après lequel les habitants de Taiarabou furent repoussés dans leur péninsule. La paix se fit enfin ; les émigrés rentrèrent, et Pomaré dut revenir à Otahiti, pour les réintégrer dans leurs possessions, suivant l'antique usage. Les idolâtres s'opposèrent d'abord à son débarquement, et finirent par céder. Mais les jalousies n'étaient qu'assoupies, et, le 12 novembre 1815, jour à jamais célèbre dans les annales otahitiennes, le roi et huit cents chrétiens furent attaqués à l'improviste, au moment où ils étaient réunis pour prier. Ils eurent à peine le temps de prendre les armes ; mais, animés par leur foi nouvelle, ils repoussèrent leurs ennemis, tuèrent le général Oupoufara, et remportèrent, sous les yeux de Pomaré, une victoire complète, qui prit le nom de Narii, du lieu où le combat fut livré. La clémence du vainqueur doubla le fruit de ce succès ; les opposants perdirent confiance dans les dieux de bois qui les avaient trompés, et abandonnèrent leur croyance pour adopter la religion étrangère. Ces événements rendirent au roi toute son autorité ; il rétablit l'ordre dans les divers districts, et le culte d'Oro s'éteignit successivement à Otahiti, à Eiméo, et bientôt après dans tout le reste de l'archipel. Deux conspirations contre la vie de Pomaré furent fomentées, mais les coupables subirent la mort. Une presse fut établie dans l'île d'Eiméo, et, le 30 juin 1817, le roi tira lui-même la première épreuve d'un alphabet ; le 13 mai 1818, il présida à l'établissement d'une Société auxiliaire des Missions, pour répandre l'Évangile dans le reste de la Polynésie. Les missionnaires, convaincus enfin de la sincérité de ses sentiments religieux,

lui donnèrent le baptême le 16 mai 1819. Le 25 juin suivant, il devint père d'un fils qui, appelé à sa naissance Teriitaria, *splendeur céleste*, lui succéda sous le nom de Pomaré III. Le 10 sept., ce jeune prince, sa sœur Aimata, sa mère Térémoémé et sa tante Pomaré-Vahiné, furent baptisés. Vers cette époque, Pomaré s'embarqua sur un navire américain, et visita plusieurs atoles de l'archipel Paumotu, toutes les îles de l'archipel de la Société et celles de Toubouai, Rouroutou, Raivavaé, situées vers le sud. Reconnu partout comme souverain, ou *Eari-Rahi*, il dut cette distinction nominale à la considération attachée au gouvernement d'un grand État, et à l'exemple qu'il avait donné en embrassant le premier le christianisme. Pendant la fin de son règne, il resta soumis à l'influence des missionnaires, mais il les contraria par ses idées de monopole commercial, et les empêcha d'entreprendre de grandes cultures de cannes à sucre, dans la crainte que les îles de la Société ne devinssent les Antilles de la Nouvelle-Galle du sud. Il admirait cette colonie pénale, et avait choisi l'île Palmerston pour y déposer les malfaiteurs et les turbulents d'Otahiti. Les missionnaires furent même engagés à prévenir de ses intentions les gouvernements d'Europe et d'Amérique. Cette déclaration fut faite le 13 mai 1819, le jour où il promulgua une sorte de charte ou de code en dix-huit articles. Attaqué depuis long-temps d'une affreuse maladie compliquée d'hydrocèle et d'éléphantiasis, Pomaré II mourut le 7 déc. 1821, laissant un fils et une fille ; il avait eu trois enfants de ses deux femmes. Ce prince sera plus connu par les événements de son règne que par ses qualités personnelles. Il était d'une taille presque gigantesque, d'une

énorme corpulence; sa figure ne manquait pas de dignité, mais les missionnaires, peu reconnaissants pour sa mémoire, ont comparé son caractère à celui d'une vieille femme. Bon observateur, appliqué à l'étude, facile à influencer, alternativement indolent, plus craint qu'aimé, et plus rapace que despote, il se fût distingué davantage dans des circonstances paisibles, car il avait de l'habileté et de bonnes vues d'indépendance et d'avenir. Passionné pour les liqueurs fortes, sa foi n'était pas bien vive, et la politique eut la plus grande part dans sa conversion. Il y vit un moyen de s'assurer la protection de l'Angleterre, et d'obtenir une obéissance plus avengle dans ses États. Pomaré II attachait une extrême importance à l'art de tracer des caractères. Il se renfermait des heures entières pour perfectionner son écriture, et il entreprit plusieurs fois d'apprendre le dessin. Il avait transcrit de sa main les lois et coutumes de son royaume, et il tenait régulièrement un journal de ses moindres actions, curieux mémoires pour l'histoire de la civilisation. Il aidait très-nutilement les missionnaires à traduire les Saintes-Écritures en langue otahitiennne. Dans les derniers temps de sa vie, il avait commencé le travail d'un dictionnaire. Les navires qui mouillent dans le port de Papaoa, découvrent sur la pointe de l'entrée, au milieu d'un bois de casarinas, un mausolée consacré à la mémoire de ce roi législateur. B—V—E.

POMARÉ III, fils de Pomaré II et de sa seconde femme Térémomé, né le 25 juin 1819, succéda sans contestation à son père, à l'âge de deux ans et demi. Il allait en avoir cinq, lorsque les missionnaires anglais jugèrent la cérémonie d'un con-

ronnement royal, selon les formes européennes, utile à la consécration de son droit et à l'affermissement de la foi nouvelle. Cette solennité eut lieu, le 21 avril 1824, avec tout l'apparat possible. Rien ne manqua au cortège, ni les jennes filles jetant des fleurs sur le passage du roi, ni les députations des corps de l'État, ni la Bible portée par le chef d'Huahine, ni enfin le Code des lois de Pomaré II, que le chef d'Atehuru tenait dans ses mains. Quatre jeunes chefs soutenaient le brancard sur lequel s'élevait le trône du jeune roi, et quatre fils de chefs portaient un dais au dessus de sa tête. Une plate-forme avait été disposée pour que la population entière ne pût perdre aucun détail de la solennité. Ce fut Davies, le doyen des missionnaires, qui prononça, pour Pomaré III, le serment de gouverner le peuple avec justice et clémence, conformément aux lois et à la parole de Dieu. La couronne fut placée par le missionnaire Nott sur la tête de l'enfant roi; et, après des paroles de bénédiction une Bible lui fut présentée. Un héraut proclama ensuite une amnistie générale, et le cortège se rendit au service divin dans la chapelle de la Mission, où s'acheva ainsi dans cette île lointaine la première cérémonie d'un couronnement chrétien; puis le monarque fut envoyé à l'école à Eiméo, près du missionnaire Orsmund. Cette école s'appelait l'Académie de la mer du Sud. Il y fut élevé tout-à-fait à l'anglaise avec les enfants des missionnaires. Là Pomaré III montra un caractère doux et aimant; ses progrès furent satisfaisants; il apprenait facilement l'anglais; ses facultés se développaient visiblement, et il n'était inférieur en rien aux enfants européens, compagnons de ses études. C'est pendant cette édu-

cation qu'Otahiti fut visité par le capitaine Duperrey, dans le voyage de circumnavigation de la corvette française la *Coquille*. En déc. 1826, une épidémie décima la population otahitienne; le jeune roi en fut atteint. Transporté aussitôt près de sa mère, à Paris, il succomba le 11 janvier 1827, dans les bras du missionnaire Orsmond, laissant la couronne à sa sœur Aïmata, qui prit le nom de Pomaré IV. Cette princesse, âgée de seize ans à peine, était déjà mariée depuis plusieurs années à un jeune chef de Tahaa. Son éducation ne l'avait point préparée au pouvoir royal, et rien ne présageait le retentissement destiné à son nom, lorsque ces paisibles et riantes contrées allaient devenir le théâtre de la haine, des rivalités de l'Europe. Déjà cependant y dominait cette influence des missions anglaises, qui devait peser si lourdement sur leur avenir. Du reste, rien n'était changé à Otahiti au lieu de régner au nom d'un enfant, des missionnaires ambitieux régnaient au nom d'une jeune femme. On a vu ce qui en est résulté; mais on ne sait point encore quelles en seront toutes les conséquences. Z.

POMME (PIERRE), médecin très-renommé, né à Arles en 1735, fit ses études à Montpellier, et pratiqua d'abord dans sa ville natale, puis à Paris où il acquit une grande réputation, et devint membre de la Société académique des sciences, médecin consultant du roi et de la fauconnerie, etc. Son *Traité des affections vaporeuses*, ou des maladies nerveuses, qu'il publia en 1763, et dont la dernière édition parut à Paris, avec un supplément, 1803-1804, 3 vol. in-8°, est resté le plus important de ses écrits. Il ajouta à cette édition plusieurs opuscules qu'il avait publiés précédemment, ce sont : 1° des

Observations sur l'abus du quinquina; 2° une *Réfutation de la doctrine de Brown*; 3° une *Notice sur l'électricité, le galvanisme et le magnétisme*. Après avoir amassé une fortune de près d'un million, le docteur Pomme retourna dans sa ville natale, et y mourut en 1812. On a encore de lui : *Noaveau Recueil de pièces publiées pour l'instruction du procès que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les médecins*, Paris, 1771, in-8°. Le docteur Rostaing a donné, sous le voile de l'anonymie : *Réflexions sur les affections vaporeuses, ou Examen du Traité des vapeurs des deux sexes, publié par M. Pomme*, Amsterdam et Paris, 1767, 2 vol. in-8°.

R—D—N.

POMMEGORGE. Voy. PRUNEAU de Pommeberge, au Supp.

POMMER (CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC DE), médecin, naquit, le 22 oct. 1787, à Calw, petite ville du royaume de Wurtemberg, où son père exerçait la chirurgie. Après avoir fait ses études médico-chirurgicales à Zurich et à Gœttingue, il partit, en qualité de médecin, dans l'armée wurtembergeoise, et fit la campagne d'Autriche en 1809. Il rendit d'importants services dans divers hôpitaux militaires, entre autres à Wilna, où il fut atteint du typhus. Fait prisonnier et conduit en Russie, il revint dans sa patrie en 1814, et fit la campagne de 1815 contre la France avec les troupes de Wurtemberg. Pendant l'occupation, il fut chargé, en chef, de la direction sanitaire des troupes de ce pays, qui séjournèrent en France. A la même époque, il fut nommé chevalier de l'ordre du Mérite Civil, et plus tard chevalier de la Couronne de Wurtemberg. Pendant le séjour des troupes étrangères, il fut, durant trois

ans, médecin d'état-major dans les hôpitaux de Haguenau et de Weissembourg. Après son retour en Allemagne, il devint médecin en chef d'un régiment à Heilbronn. En 1833, Pommer fut nommé professeur à l'école de médecine de Zurich. Il y enseigna la physiologie, la pathologie, et se livra à ses fonctions professorales avec zèle jusqu'à sa mort qui eut lieu le 11 février 1841. Ses écrits sont : I. *Traité sur la connaissance du typhus sporadique et de quelques maladies qui ont du rapport avec lui, ouvrage fondé sur les ouvertures cadavériques* (en allemand), Tubinge, 1821, in-8°. II. *Mémoires sur les sciences naturelles et la médecine* (allemand), Heilbronn, 1831, in-8°. Il n'a paru que le 1^{er} volume de cet ouvrage. III. *Journal suisse pour les sciences naturelles et la médecine* (allemand), Zurich, 1834-1840, in-8°. Pommer était le principal rédacteur de ce journal, dont il paraissait quatre cahiers par an, et qui a été continué jusqu'à sa mort. G—T—R.

PONCE (NICOLAS), graveur et littérateur, né à Paris, le 12 mars 1746, fit ses études au collège d'Harcourt. S'étant appliqué particulièrement au dessin, il se détermina pour la gravure en taille-douce, et fut successivement élève de Pierre, premier peintre du roi; de Fessard et de N. Delaunay, membres de l'Académie. Ayant adopté avec beaucoup de zèle la cause de la révolution, il fut chef de bataillon dans la garde nationale de Paris, en 1792. Modéré et constitutionnel, il expia ces torts par des persécutions. Commandant aux Tuileries, le 30 juillet, en l'absence du chef de légion; il fit toutes les dispositions de défense lors de l'arrivée des Marseillais, et il accompagna Louis XVI, pour visiter les

différents postes. Ce prince, à la vue des gardes nationaux blessés et réfugiés à l'état-major du château, ne put retenir ses larmes, et dit à Ponce en remontant l'escalier, ces paroles mémorables : « Je ne regrette du pouvoir qu'on m'a ôté, que celui qui m'était nécessaire pour empêcher ces horreurs (1). » Quelque temps après, Barbaroux dit à l'assemblée que l'attaque du château avait été résolue pour ce jour-là; mais que les bonnes dispositions faites dans l'intérieur l'avaient fait remettre au 10 août. Comme graveur, Ponce a publié : I. *Les Illustres Français*, ou Tableaux historiques des grands hommes de la France, jusqu'à l'époque de la révolution, avec un précis de leur histoire, ouvrage national, commencé en 1790, d'après les dessins de Marillier, terminé en 1816, et contenant 56 planches grand in-folio. II (avec de l'Aulnaye, son ami; voy. AULNAYE, LVI, 564). *Les Peintures antiques des bains de Titus et Livie*, 75 planches, 1815. Cet ouvrage, dont l'édition italienne n'était pas connue en France, contribua beaucoup à perfectionner la décoration architecturale. III. *Les Vues de Saint-Domingue*, in-folio; ouvrage fait pour accompagner le Recueil des lois et constitutions de cette colonie, par Moreau de Saint-Méry. IV (en société avec Godefroy). *La Guerre d'Amérique*, 16 pl. in-4°. Ponce est éditeur de la *Bible des 300 figures*, et de la belle édition de la *Charte*, dédiée au roi, ornée d'estampes. Il a gravé aussi toutes les figures de l'édition in-4° de l'*Arioste*, par Dussieux. On trouve des gravures de cet artiste dans la plupart des belles éditions des auteurs les plus célèbres, et des collections d'estampes publiées depuis cinquante

(1) Voy. la lettre de Ponce, imprimée dans le *Journal de Paris*, le 4 août 1792.

ans. Partageant son temps entre la culture des arts et celle de la littérature, il a remporté un prix d'histoire à l'Institut, sur ce sujet : *Quelles sont les causes qui ont amené l'esprit de liberté qui s'est manifesté en France en 1789?* an IX (1801). Trois mentions honorables, à trois différentes classes, de cette compagnie savante : 1° *Sur le caractère de bonté et les devoirs de l'homme public*, an X (1802). Ce sujet fut retiré du concours à cause des circonstances. 2° *De l'influence des beaux-arts sur l'industrie commerciale*, an XIII (1805). 3° *Sur le gouvernement de l'Égypte, sous les Romains*, 1807. Il a publié les Mémoires suivants : 1° *Quelles ont été les causes de la perfection de la sculpture antique?* an IX (1801), in-8°. 2° *Pour quels objets, et à quelles conditions convient-il à un état républicain d'ouvrir des emprunts publics?* an IX (1801), in-8°. Le sujet fut retiré. 3° *Quelle a été l'influence de la réformation de Luther sur la situation politique des différents états de l'Europe, et sur les progrès des lumières*, an XIII (1805), in-8°. On a encore de lui : I. *Le Lavater historique des femmes célèbres des temps anciens et modernes*, in-18, 2° édit., 1809, 1810. II. *Considérations politiques sur les opérations du congrès de Vienne et sur la paix de l'Europe*, 1815, in-8°. Il a imprimé différents Mémoires sur l'histoire, la littérature et les arts dans le *Moniteur*, le *Magasin encyclopédique*, le *Mercur*, le *Journal de Paris*, etc. Enfin il était un des collaborateurs de la *Galerie historique* de Landon et de cette *Biographie universelle*. Plusieurs académies le comptaient parmi leurs membres. Le gouvernement de la restauration lui avait accordé la croix de la Légion-d'Honneur, et il venait de célébrer avec sa femme, très-

bien portante comme lui, la cinquantaine de son mariage, lorsqu'il mourut, en mars 1831, dans l'ancien couvent des Feuillantines, qu'il avait acquis pendant la révolution. M. Mirault a lu, en juin 1831, à l'Athénée des arts, une *Notice sur Ponce*, qui appartenait à cette société. M—D j.

PONCE-CAMUS (MARIE-NICOLAS), peintre d'histoire, naquit à Paris en 1776. Après avoir fait ses humanités au collège des Quatre-Nations, il entra dans l'étude d'un notaire ; mais, entraîné par un goût particulier vers la peinture, il obtint, non sans peine, de sa famille, la permission de se livrer exclusivement à cet art. Il suivait avec ardeur les leçons de David, lorsque les événements l'obligèrent de quitter l'atelier pour les camps. Il ne fit cependant qu'une seule campagne. Sur l'ordre du Directoire, il revint auprès de David, dont il fut un des meilleurs élèves. En 1798, il exposa, pour la première fois, différents portraits qui furent remarqués. Son tableau de l'*abbé de l'Épée* parut à l'exposition de 1802. Appelé, par ses études, à traiter des sujets historiques, il exposa, en 1804, *Eginhard et Emma*, puis, l'année suivante, *Rollon et Poppa* ; chacun de ces tableaux valut à l'auteur un prix d'encouragement. Tout le monde connaît le beau tableau représentant *Napoléon au tombeau du grand Frédéric*, qui figura à l'exposition de 1808. On doit encore à cet artiste *Napoléon à Ostéode* ; le portrait de Mortier, duc de Trévise, qui se trouve dans la salle des maréchaux, aux Tuileries, la *Mort de Jacques Delille*, *Évandre* et *Alexandre chez Apelles*. Ce dernier tableau devait faire partie de l'exposition de 1819, mais il en fut écarté, à cause des allusions qu'on crut y remarquer dans la destination

des personnages. Depuis cette époque, Ponce-Camus abandonna la grande peinture pour se livrer exclusivement au portrait, genre dans lequel il acquit une habileté peu commune. Cet artiste fut frappé, en 1831, d'une paralysie de tout le côté gauche. Après quelques mois, il retrouva l'usage de sa jambe, mais le bras resta incurable. C'est dans cet état qu'il mourut en 1839. A—Y.

PONCE. *Voy.* TRÉBATTI, XLVI, 453.

PONCEAU (PIERRE AMYS, sieur du), fils et neveu de conseillers au Parlement de Bretagne, ayant été ruiné par les ligueurs, qui avaient brûlé la maison de son père, en haine de son attachement au parti royal, entra dans la carrière des armes, s'y distingua, et devint secrétaire d'ambassade à la paix de Munster, en 1648. On a de lui un petit traité intitulé : *Discours de la noblesse, qui s'acquiert par la pourpre des Parlements de ce royaume*, Angers, 1667. — Un de ses enfants, Pierre Amys, jésuite, continua les *Dogmes théologiques* du P. Petau, et passe pour un des premiers auteurs des *Mémoires de Trévoux*, qui commencèrent en 1701. N—L.

PONCELET (FRANÇOIS-FRÉDÉRIC), professeur de l'histoire du droit à la Faculté de Paris, naquit à Mouzay (Meuse), le 10 août 1790, et vint très-jeune à Paris suivre les cours de droit. Bientôt associé et collaborateur des hommes les plus distingués dans cette science, il concourut avec eux à d'utiles entreprises, et fut aussi notre collaborateur dans cette *Biographie universelle*. Nommé professeur en 1826, il se livra à des travaux excessifs qui altérèrent sa santé naturellement forte, et il y succomba le 24 mars 1843, après de longues

souffrances. Les productions qu'il a publiées sont : I (dans le *Journal des Cours publics*). *Histoire du Droit romain*, Paris, 1821, in-8°. II. *Analyse du titre des privilèges et hypothèques, avec la solution de quelques questions qui s'y rattachent*, Thèse présentée au concours pour la chaire vacante en cette faculté, Paris, 1826, in-4°. III. *Positiones juris romani ad titulum de usuris et fructibus et mora quas una cum thesibus annexis defendere conabitur*, etc., Paris, 1826, in-4°. IV. *Rapport sur les privilèges de l'Opéra*, Paris, 1827, in-4°. V. *Notice sur Bellart*, insérée dans les *Annales du Droit français*. Poncelet a traduit de l'allemand en français : *Histoire des sources du droit romain*, de M. Mackeldey, Paris, 1829, in-12. Enfin il a été l'éditeur d'une édition des *Maximes de La Rochefoucauld*, 1812, in-8°, en société avec M. Lucas de Championnière, et des *Commentaires* de Pigeau sur le Code de procédure (v. PIGEAU, dans ce vol.). M—nj.

PONCELIN de la Roche-Tillac, (JEAN-CHARLES), l'un des premiers journalistes de la révolution, naquit, le 17 mai 1746, à Dissay, bourg du Poitou; fit de très-bonnes études chez les Jésuites, et fut destiné, jeune encore, à l'état ecclésiastique. Dès qu'il fut entré dans les ordres, on lui donna un canonicat à Notre-Dame-de-Montreuil-Bellay, en Anjou, puis il devint conseiller-clerc à la Table de marbre, avocat du roi; ce qui était assurément une très-belle position. Il quitta néanmoins tout cela pour venir habiter la capitale, où il put se livrer plus facilement à ses goûts un peu mondains. Il habitait Paris depuis plusieurs années, lorsque la révolution éclata, et il s'en montra dès le commencement un des plus zélés partisans. Sa première pensée fut de pro-

fiter de toutes les libertés, qui étaient alors données, pour faire des journaux et des brochures patriotiques. Il établit ensuite une imprimerie et une librairie, d'où sortirent beaucoup d'écrits d'une politique très-ardente et qui furent composés, pour la plus grande partie, par Poncelin lui-même. Son premier journal parut sous le titre de *Courrier de l'Assemblée nationale*, puis sous celui de *Courrier français*. L'esprit en fut d'abord complètement révolutionnaire. Cependant, après le 10 août 1792, qui renversa définitivement le trône de Louis XVI, les yeux de Poncelin semblèrent se dessiller. Ce n'était certainement pas un homme méchant, ni cruel; mais il était extrêmement poltron. Les crimes qui se commettaient alors le firent reculer d'épouvante. Il se hâta de donner à son journal le titre de *Courrier républicain*, et il le conforma de son mieux aux nécessités de cette horrible époque. Cependant son esprit de modération s'y fit toujours remarquer, et il en résulta pour lui des persécutions et des dangers d'autant plus imminents qu'il avait pour collaborateurs Durand-Molard et Michaud (l'auteur des *Croisades*) (v. ces deux noms, LXIII, 225, et LXXIV, 25), qui tous deux étaient alors signalés comme fort opposés à la révolution, et, comme Poncelin, cherchaient à se soustraire à ses terribles conséquences. Ils gagnèrent ainsi tous les trois, sans de trop grands malheurs, la révolution du 9 thermidor, où succomba Robespierre. Alors ils se lancèrent l'un et l'autre sans réserve dans le parti de la réaction. Mais Poncelin tenait à la révolution par une souillure qu'il eût bien voulu cacher à tout le monde; il était un des premiers ecclésiastiques qui eussent renoncé au célibat! Cette po-

sition ne l'empêcha pas d'attaquer hautement et avec beaucoup de force toutes les institutions révolutionnaires. Voulant avoir un journal qui, sous ce rapport, allât plus loin que le *Courrier*, il fonda la *Gazette française*, dont la rédaction fut confiée à Fiévée. Tous les deux s'étant mêlés aux sectionnaires qui, en 1795, luttèrent avec quelque courage, il faut en convenir, contre la Convention nationale, furent enveloppés dans les proscriptions du 13 vendémiaire an IV (septembre 1795). Poncelin alla se cacher à Chartres, où il possédait une maison de campagne, et il y entraîna Michaud, qui était obligé de fuir pour les mêmes causes. Bourdon de l'Oise, alors en mission dans cette contrée, les découvrit bientôt, et envoya des gendarmes pour les arrêter. Michaud tomba d'abord dans leurs mains; mais Poncelin, qu'ils prirent pour son jardinier, grâce à sa mauvaise mine, leur échappa fort heureusement. Il revint à Paris, où il se tint encore caché pendant quelques mois, ne sortant que la nuit, déguisé en vieille femme, et changeant tous les jours d'asile. Les circonstances lui rendirent la liberté, et comme tous les proscrits de cette époque il put enfin se montrer. Alors ses journaux qui n'avaient pas cessé de paraître, redoublèrent de véhémence dans leur lutte contre le Directoire. Le *Courrier français* surtout, que rédigeait Jardin, jeune royaliste très-courageux (voy. JARDIN, LXVIII, 96), attaqua si audacieusement Barras, que ce directeur, ne voyant pas d'autre moyen de le faire taire ou de se venger, et ne connaissant que Poncelin qui signait le journal, le fit arrêter par des agents secrets et entraîner dans un appartement du Luxembourg où le malheureux fut mis tout

nu et fustigé avec une violence telle qu'il sortit de là tout ensanglanté. Dès que cette indignité fut connue, tous les journalistes du parti de Poncelin prirent sa défense. Ceux du parti contraire parurent même s'y réunir, mais quelques-uns déplorèrent avec une secrète malice la *funeste aventure de l'abbé Poncelin, ce respectable père de famille*. C'était peu de jours avant la révolution du 18 fructidor. On doit bien penser que, dans les proscriptions qui suivirent cet événement, Poncelin ne fut pas oublié. Ses journaux, comme tous ceux du parti de l'opposition royaliste, furent supprimés, et les rédacteurs condamnés à la déportation. Poncelin, toujours prêt à fuir, fut un de ceux qui échappèrent aux recherches, mais toute son imprimerie fut brisée et jetée dans la rue. Cet état de proscription sans cesse réitéré ne finit qu'à l'avènement de Bonaparte au 18 brumaire. Mais dès lors les entreprises de journaux indépendants devinrent impossibles; le gouvernement consulaire en supprima quarante dans un seul jour, et il ne fut désormais permis d'en créer qu'aux amis intimes ou aux agents de police. Poncelin, depuis cette époque, ne fit plus qu'un commerce fort médiocre de livres, et il ne répara jamais les pertes que la persécution lui avait causées. Il quitta Paris en 1811, pour aller habiter sa maison de campagne près de Chartres; et c'est là qu'il passa les dernières années de sa vie, n'ayant plus d'autre plaisir que de lire les auteurs grecs, dont il s'était toujours occupé. Il y mourut le 1^{er} novembre 1828. On a de lui : I. *Bibliothèque politique, ecclésiastique, physique et littéraire de la France*, 1781, t. 1^{er}, in-4°. II. *Description historique de Paris et de ses plus beaux monuments*, t. II et III,

1781, in-4°. III. *Conférence sur les édits concernant les faillites*, 1781, in-12. IV. *L'Art de nager, avec les instructions pour se baigner utilement*, 1781, in-8°. V. *Supplément aux lois forestières de France*, précédé d'une analyse de l'ordonnance de 1683; 1781, in-4°. VI. *Tableau du commerce et des possessions des Européens en Asie et en Afrique, selon les conditions des préliminaires de paix signés le 20 janvier 1783*; 1783. VII. *Histoire philosophique de la naissance, des progrès et de la décadence d'un grand royaume, ou Révolution de Taïti*, 1781, 2 vol. in-12. VIII. *Tableau politique de l'année 1781*, in-12. IX. *Histoire des enseignes et des étendards des anciennes nations*, 1782, in-12. X. *Cérémonies et contumes religieuses de tous les peuples du monde*, 1783, 4 vol. in-fol. XI. *Superstitions orientales*, 1785, in-fol. XII. *Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts, les monuments précieux de la religion des Grecs et des Romains, de leurs sciences, etc.*, 1784, 2 vol. in-fol. XIII. *Oeuvres d'Ovide* (traduites par divers auteurs), 1798, 7 vol. in-8°. XIV. *Almanach américain, asiatique et africain*, 1785 et années suivantes, in-12. XV. *Code de commerce de terre et de mer, ou Conférences sur les lois tant anciennes que modernes*, 4^e édit., 1800, 2 vol. in-12. XVI. *Choix d'anecdotes anciennes et modernes*, 1803, 5 vol. in-18. La plupart de ces livres ne sont que des compilations faites à la hâte et par spéculation commerciale. Il en est plusieurs auxquels Poncelin n'a pas mis son nom. Il fut aussi l'éditeur de quelques ouvrages importants, entre autres du *Pausanias* de Gédoyn, pour lequel il traduisit le *Voyage du monde*, de Scylax.

M—D j.

PONCET de la Rivière, bailli de Montferrand, maire de Bordeaux, fut

conseiller et chambellan de Louis XI, et commandant des francs-archers d'ordonnance de sa garde. Il dirigea avec succès l'avant-garde, le 16 juillet 1465, à la bataille de Montlhéry contre le comte de Charolais, et ne servit pas moins bien son prince dans la paix que dans la guerre. — *Pierre PONCET de la Rivière*, baron de Presle, fut nommé maître des requêtes le 16 janv. 1642, et conseiller d'état vers 1680. Il était alors qualifié comte d'Ablys; mort doyen des conseillers d'état, il avait eu la prétention de devenir chancelier de France; mais un livre qu'il publia, sous le titre des *Avantages de la vieillesse*, nuisit à sa fortune et à sa réputation. Voici ce qu'en dit La Bruyère, au chapitre des *Ouvrages de l'esprit*: « C'est un métier « de faire un livre comme de faire « une pendule. Il faut plus que de « l'esprit pour être auteur. Un magistrat allait par son mérite à la « première dignité: il était homme « délié et pratique dans les affaires. « Il a fait imprimer un ouvrage moral qui est rare par le ridicule. » La *Clef des Caractères* applique ce passage à Poncet de la Rivière et à son livre malencontreux. — *Mathias ou Vincent-Mathias*, comte d'Ablys, seigneur de la Rivière et de Boussinghen, en Boulonnais, était fils du précédent. Il fut d'abord conseiller au Parlement, puis nommé maître des requêtes, en mars 1665. Il fut intendant d'Alsace en 1671, de Metz en 1673, de Bourges en 1676; enfin président du grand-conseil, le 11 sept. 1676. Si le livre que nous allons citer est de lui, comme on le croit assez généralement, il l'aurait fait avant d'entrer dans la haute magistrature: *Considérations sur la régale et autres droits de souveraineté à l'égard des coadjuteurs* (1654, in-4°).

Mathias avait épousé Marie Betauld, dont il eut l'évêque d'Angers, qui va figurer ci-après. — *Michel*, frère du précédent, fut appelé à l'évêché d'Uzès, en 1677. Il obtint les abbayes de Saint-Éloy, Fontaine et Notre-Dame de Bruceil. Il se qualifiait et signait, à l'exemple de ses prédécesseurs: évêque-comte d'Uzès. Ce titre lui ayant été contesté par le duc d'Uzès, et un arrêt l'ayant obligé d'y renoncer, il ne signa plus qu'évêque-C. d'Uzès, ce qu'il expliquait en disant que l'initiale C. signifiait *co-seigneur*. Il avait effectivement droit de justice dans sa ville diocésaine. Mich. Poncet porta la parole devant le roi, au nom des États de Languedoc, le 22 août 1705. Il mourut à Paris en 1728, et fut enterré dans l'église de Saint-Gervais. Il avait occupé le même siège pendant cinquante-un ans. — Un autre, *Michel PONCET de la Rivière*, qui a été oublié dans toutes les biographies, était neveu de l'évêque d'Uzès que nous venons de mentionner. Il naquit vers 1672. Quel qu'ait été le commencement de sa carrière, il devint grand-vicaire de son oncle, exerça avec zèle et douceur son ministère dans les Cévennes, et y prêcha les calvinistes, moyen bien préférable à la violence des dragonnades. Toutefois, il avait présenté, pour soumettre les camisards et pour éviter entièrement l'effusion du sang, un projet d'enlèvement qui est rapporté en extrait dans l'*Histoire de la guerre des Camisards*, par Court de Gébelin, Villefranche, 1761, et Alais, 1815. Nommé évêque d'Angers le 4 avril 1706, il fut sacré dans l'église des jésuites de Paris, le 1^{er} août, par le cardinal de Noailles. Il prit, en personne, et avec une très-grande pompe, possession de son siège, le 15 octobre. Une mission avait été fondée

par nn M. Subleau, pour avoir lieu tous les dix ans, mission qui a duré jusqu'en 1790. (Elle fut renouvelée sous la restauration, quoique la dotation fût éteinte.) Ce fut l'évêque Poncet de la Rivière qui fit l'ouverture de la mission par un fort bon sermon. Il ne pouvait guère manquer, orthodoxe comme il l'était, de donner un mandement pour la publication de la fameuse constitution *Unigenitus* de Clément XI, laquelle condamnait cent une propositions extraites du *Nouveau-Testament en français*, avec des réflexions morales sur chaque verset, Paris, 1699 ; en un mot, l'ouvrage du fameux père Quesnel ; ce mandement est du 10 avril 1714. En 1715, il prêcha le carême devant le roi et la cour. Ce fut lui que l'on chargea, dans la même année, du sermon d'ouverture de l'assemblée générale du clergé. Il fut encore désigné pour prêcher à la cérémonie du couronnement de Louis XV (5 oct. 1722), et son discours obtint tous les suffrages. — Deux ans après (7 février 1724), il prononça l'oraison funèbre de Philippe, duc d'Orléans, que Poncet avait, le premier, complimenté à la tête du clergé, le 5 septembre 1715, sur son accession à la régence du royaume. Il s'agissait d'un « héros digne, à plusieurs égards, « d'être loué dans l'histoire, a dit d'A- « lembert, mais qui ne l'était pas au- « tant d'être pleuré à la face des au- « tels. » Le secrétaire philosophe de l'Académie nous apprend que la sincérité chrétienne du prédicateur qui s'exprimait avec autant de ménagements que de réserve, n'en déplut pas moins, et qu'il en résulta même une disgrâce momentanée pour le prélat. Il cite et après lui Bodin a cité, dans ses *Recherches sur l'Anjou*, un trait sublime du discours dont il s'agit. « Pénétré

« d'une terreur religieuse à la vue
 « des jugements de Dieu que son
 « héros a subis, il (Michel Poncet)
 « s'écrie avec une éloquence digne à
 « la fois des Bossuet et des Massil-
 « lon : *Du pied du plus beau trône de
 « monde il tombe..... dans l'éternité.
 « Mais, pourquoi, mon Dieu, après
 « en avoir fait un prodige de talents,
 « n'en feriez-vous pas un de miséri-
 « corde ? Je crains, mais j'espère. »*
 A propos de chagrins, de contradic-
 tions de plus d'une espèce, et surtout
 du compte infidèle qu'avait rendu de
 cette oraison funèbre un journaliste
 de Hollande, dont Poncet ne put ob-
 tenir justice, le même d'Alembert
 parle des « plaintes fréquentes des
 « auteurs qui, toujours sans effet,
 « dégoûtent les écrivains les plus sa-
 « ges de ces inutiles réclamations, et
 « leur font prendre, suivant les cir-
 « constances, ou le parti rarement
 « nécessaire d'une éclatante repré-
 « saille, ou le parti plus noble d'un
 « silence dédaigneux. » *Nil sub sole
 novum*, ajouterons-nous au bout de
 cent ans et plus. — Il serait trop
 long d'énumérer les sermons et dis-
 cours que l'évêque d'Angers prononça
 en hauts lieux, de 1704 à la
 fin de sa carrière. Les journalistes
 de Trévoux insérèrent à plusieurs
 reprises, dans leur recueil, sous
 le nom de Massillon, des mor-
 ceaux que Poncet avait fait enten-
 dre dans la chaire chrétienne ;
 circonstance qui, assurément, est
 tout à la louange des talents du pré-
 lat d'Angers. Il les revendiqua, et en
 effet on ne les a point trouvés dans
 les manuscrits du célèbre évêque de
 Clermont. Poncet fut reçu à l'Acadé-
 mie royale de cette ville, et y porta
 la parole, plusieurs fois d'une manière
 très-remarquable. On cite encore de
 lui une lettre au roi pour peindre les

malheurs de l'Anjou dans les inondations de 1711. Brouillé avec le présidial, il fit des placets, des requêtes, sur des danses, sur des scandales ou sur des préséances, auxquelles on attachait alors une grande importance. Ceci nous reporte à l'année 1713, car tout ce bruit se faisait à propos du *Te Deum* chanté pour la prise de Landau, par Villars. Poncet de la Rivière fut, à la fin de 1728, appelé dans des termes très-honorables, au sein de l'Académie française, pour y occuper le fauteuil resté vacant par la mort de la Monnoye. Sa réception eut lieu le 10 janvier 1729, dix-huit mois seulement avant la fin de sa vie, qui avait été si pleine, quelquefois brillante et toujours agitée. Il mourut le 2 août 1730, au château d'Eventard, près d'Angers; c'était la maison de plaisance des chefs de ce diocèse; elle a disparu à quelques faibles débris près. L'évêque d'Angers avait fait d'assez bons vers dans sa jeunesse. D'Alembert en cite six d'une galanterie très-innocente, et bien pardonnable d'ailleurs à l'âge où l'abbé Poncet les avait écrits. Une jolie femme, sa parente, passant devant une église, entend un aveugle qui demande l'aumône au nom de saint Michel dont on célébrait la fête. Elle se rappelle aussitôt que c'est le patron du petit cousin, et lui écrit un aimable billet qu'elle lui envoie avec des fleurs. L'abbé, enchanté, répond :

Un aveugle en passant vous remet en mémoire
Qu'aujourd'hui de mon saint on célèbre la

gloire :

Il me fait recevoir le présent le plus doux.

Que mon bonheur serait extrême

Si cet aveugle était le même

Qui me fait tant penser à vous !

Plus tard le saint pasteur réserva son talent poétique pour des hymnes sacrés. On en garde à Angers dans de vieux recueils qui tirent de ces chants,

de ces prières, leur intérêt tout local et leur lustre. L'évêque qui avait composé avec tant de distinction des oraisons funèbres pour la mort de plusieurs hauts personnages, inspira à son tour deux oraisons, qui furent prononcées dans des églises d'Angers. Elles existent imprimées. Une belle tombe élevée en son honneur dans sa cathédrale, et ornée d'une épitaphe latine bien faite, n'a point échappé aux destructions révolutionnaires. Le marbre en est employé à un usage d'utilité profane. Parmi ses publications, nous indiquerons : I. *Avis instructifs aux curés*, à l'occasion d'un libelle intitulé : *Réponse à un mémoire présenté par plusieurs cardinaux, archevêques et évêques, à monseigneur le Régent, Angers, 1717, in-4° de 27 pag.*, fort rare. Ces avis sont relatifs à l'affaire des *appelants* et à la querelle fameuse des Jansénistes. II. *Mandement portant condamnation d'une thèse soutenue dans la maison de N.-D. des Ardillières de Saumur, 1718.* III. *Oraison funèbre pour le cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne, Montpellier, 1704.* IV. *Oraison funèbre du dauphin, Paris, 1711.* — Nous nous faisons un devoir de reconnaître que les principaux documents de cet article sur Michel Poncet, nous ont été fournis par une lettre, qui n'a été imprimée qu'à petit nombre, de l'érudite et zélé bibliothécaire de la ville d'Angers, M. François Grille. Elle est adressée à M. Quérard. — *Mathias Poncet de la Rivière* (voy. ce nom, XXXVIII, 165), évêque de Troyes, mort à Paris en 1780, et que l'on dit neveu du précédent, était probablement fils de Pierre Poncet, président aux enquêtes du Parlement de Paris, après avoir été conseiller au grand-conseil, enfin grand-rapporteur en chancellerie

PONCHINO (JEAN-BAPTISTE), peintre, naquit à Castelfranco vers l'an 1500. Vasari et la plupart des historiens le nomment **BOZZATO**, **BAZZACCO** et **BRAZZACCO**; mais ce n'est qu'un surnom. Il fut élève du Titien et non de Badile, comme le croit Guarrienti. Il se fit distinguer, par ses talents, d'une manière assez particulière pour que la seigneurie de Venise lui confiât la peinture des neuf tableaux destinés à orner le vestibule de la grande salle des *Capi de' Dicci* (des chefs des Dix). Lié d'une étroite amitié avec Paul Véronèse¹, dont il se plaisait à imiter la manière, il partagea avec lui et le Zelotti ce grand travail, et ne se réserva que l'exécution de trois tableaux. Les trois artistes se distinguèrent également dans cette vaste entreprise, où Paul Véronèse, cependant, remporta la palme. Ponchino a aussi enrichi Vicence et sa ville natale de plusieurs belles fresques; mais son chef-d'œuvre est l'important tableau des *Limbes*, qui existe dans l'église de Saint-Libéral, à Castelfranco. Après les célèbres ouvrages dont le Giorgion a orné cette ville, elle n'en possède pas de plus beau ni de plus admiré des étrangers. Le P. Cironelli, dans son *Voyage en Angleterre* (1^{re} partie, page 66), attribue ce tableau à Paul Véronèse : c'est une erreur qui se trouve détruite par le contrat que l'on conserve dans les archives de l'église de Saint-Libéral, et qui prouve que Ponchino en est l'auteur. Le P. Cironelli ajoute qu'il existait dans ce tableau des figures nues auxquelles une main étrangère ajouta des vêtements. Cette assertion est également fautive. Ponchino avait épousé la fille de Darius Varotari, peintre célèbre. Ayant eu le malheur de la perdre, il embrassa l'état ecclé-

siastique, et depuis ce moment il ne cultiva la peinture que de loin en loin. Il mourut en 1570. P—s.

PONS, comte de Toulouse, né en 992, succéda à son père en 1037. Les historiens rapportent qu'il fit beaucoup pour la prospérité de ses États, qu'il protégea le clergé et fonda plusieurs églises et monastères; mais que, d'un autre côté, il épousa et répudia plusieurs femmes et fut excommunié par un concile pour ses mauvaises mœurs. Il mourut en 1061 et fut enseveli auprès de Guillaume Taillefer, son frère, dans l'église de Saint-Saturnin, où son tombeau se voit encore. — **PONS**, comte de Tripoli, fils de Bertrand, comte de Toulouse, naquit dans cette dernière ville en 1098. Son père, partant pour la Terre-Sainte, renonça, en faveur d'Alphonse, son frère, à tous ses biens d'occident, et emmena avec lui le jeune Pons, espérant lui trouver dans l'Orient une succession assez belle pour qu'il n'eût pas à regretter les riches possessions qu'il abandonnait dans le royaume d'Aquitaine. En effet, le valeureux comte Bertrand étant mort dans la Palestine, en l'année 1112, son fils lui succéda dans ses États de Terre-Sainte, et notamment dans le comté de Tripoli; il réussit même à se mettre en possession de l'argent et des objets précieux que l'empereur grec avait fait passer à Bertrand, mais que ses envoyés voulaient remporter lorsqu'ils furent informés de sa mort. Le jeune comte cultiva avec beaucoup de soin l'amitié de Tancrède, prince d'Antiôche, qui, à son lit de mort, lui conseilla d'épouser sa femme, la princesse Cécile, fille naturelle de Philippe I^{er}, roi de France, et de Bertrande d'Anjou; ce qui en effet eut lieu l'année suivante (1115). Dès que Tancrède eut fermé les yeux, le comte

de Tripôli marcha vers Tibériade, pour secourir Baudouin, qui venait d'être battu par les Sarrasins, et il réussit à les repousser. Aussitôt après il revint dans la principauté d'Antioche, pour y défendre Roger, qui avait succédé à son cousin Tancrède, et il battit encore les Turcs, puis se réunit au roi de Jérusalem, et obtint, de concert avec ce prince, une autre victoire. Enfin le comte de Tripoli était devenu le protecteur de tous les princes chrétiens, et son nom seul frappait de terreur les infidèles. Mais au milieu de tant d'exploits et de prospérités il tomba dans les embûches des peuples du Liban. Après une défense héroïque il fut enchaîné et livré par eux à la milice de Damas, et mourut dans d'affreux supplices en 1137. — Son fils Raimond, qui lui succéda, ayant rassemblé une armée, marcha vers le Liban et vengea cruellement sa mort par l'extermination des habitants. M—D j.

PONS (RENAUD, sire de), l'un des plus puissants seigneurs de la France au XIV^e siècle, fut aussi un des plus vaillants guerriers de cette époque. Il combattit d'abord pour les Anglais qui occupaient la plus grande partie des provinces d'Aquitaine. Les troupes du roi de France ayant repris sur eux la vicomté de Carlat, qui appartenait à Renaud de Pons, l'occupèrent militairement; ce dont il résulta de grandes pertes pour cette contrée et pour son seigneur. Les Anglais ayant offert en dédommagement, à celui-ci, le comté de Périgord, qui ne leur appartenait pas, mais dont ils s'étaient emparés, il le refusa avec indignation et revint au parti de la France, que, dès-lors, il servit avec plus de zèle et d'énergie qu'il n'avait servi l'Angleterre. S'étant mis à la tête de ses propres troupes, en 1371, il seconda puis-

samment Du Guesclin dans ses rapides conquêtes en Poitou, notamment aux prises de Montmorillon et de Moncontour. Nommé lieutenant du roi dans la province de Saintonge, il soumit la ville de Saintes, prit Cognac, Saint-Maixent, Saint-Jean-d'Angély, Marans, et autres places dont le roi lui laissa plusieurs par indemnité. Il battit encore les Anglais dans plusieurs occasions, et mérita, par ses exploits, les titres de *conservateur et protecteur des deux Aquitaines*, qui furent rappelés plus tard dans des lettres-patentes du roi Charles VI. Devenu *conservateur des Trêves entre la France et l'Angleterre*, le sire de Pons combattit de nouveau les Anglais en Guyenne; et, en 1394, ayant réuni ses forces à celles du sire de Coucy, ils les battirent complètement, firent prisonniers l'un de leurs meilleurs généraux, le Captal de Buch, et emportèrent de vive force le château de Bouteville. Moins heureux ensuite dans les guerres de Picardie, Renaud de Pons fut fait prisonnier près de Guines, avec Chatillon, de Nesle et Saint-Paul. Bientôt rendu à la liberté, il mourut dans sa ville de Pons en 1427. — *Jacques de Pons*, fils du précédent, fournit, comme lui, une brillante carrière, et combattit les Anglais à Castillon, à Formigny et au siège de La Rochelle, où il conduisit un bon nombre d'hommes et des vaisseaux tout armés et équipés à ses frais. Il fit ainsi la guerre pendant plus de vingt ans, et reçut, dans divers combats, vingt-cinq blessures. Tant de services et d'exploits ne purent le soustraire aux traits de l'envie et de la calomnie. L'amiral Prigent de Coetivy et le seigneur de Taillebourg, ses ennemis personnels, parvinrent à le faire bannir du royaume en 1449, par un arrêt du

parlement, qui réunit ses biens à la couronne et le força de se réfugier en Espagne. L'injustice de ces accusations ne fut reconnue qu'en 1461, où J. de Pons fut réintégré dans tous ses biens et privilèges. Il mourut en 1461. — François de PONS, son héritier, se distingua aussi dans la carrière des armes ; combattit à Saint-Aubin du Cormier en 1488 et à Fornoue en 1495, puis dans le Milanais et le royaume de Naples. M—D j.

PONS (ANTOINE DE), de la même famille que les précédents, naquit le 2 février 1510. Il était comte de Marennes, de Blaye, seigneur des îles d'Oléron et qualifié, comme ses ancêtres, de *cousin du roi*. Il accompagna, dès l'âge de 18 ans, Lautrec son parent dans l'expédition de Naples, où il fut blessé. Après la mort du maréchal il continua de servir sous le marquis de Saluces, et s'étant renfermé avec lui dans la place d'Averse, il y fut assiégé et fait prisonnier par les Espagnols. Bientôt échangé il revint en France et assista avec le roi François I^{er} à l'entrevue de ce prince avec le roi d'Angleterre en 1546. Il retourna en Italie aussitôt après, et y demeura quatorze ans, chargé de fonctions importantes. De retour en France, il y défendit avec beaucoup de courage et de dévouement la cause du roi et de la religion contre les protestants. La défense de la ville de Pons contre le prince de Condé, lui fit beaucoup d'honneur. Il n'en sortit que pour aller au secours d'Angoulême, où l'amiral de Coligny le fit prisonnier. Dès qu'il eut recouvré la liberté, il leva de nouvelles troupes et combattit à Moncontour, à Saint-Sorlin, à Saint-Just, etc. Enfin il fit la guerre pendant plus de cinquante ans à la tête de ses propres troupes, et reprit pour le roi un grand nom-

bre de places sur les calvinistes. Il mourut en 1586, ne laissant que deux filles, et fut ainsi le dernier sire effectif de Pons. — Dans un mémoire imprimé en 1829, M. le marquis d'Asnières de la Châtaigneraye, a prétendu que la maison de Pons subsistait encore en Saintonge dans celle des *seigneurs d'Asnières*, par une branche formée vers le milieu du douzième siècle ; et dès lors, comme héritier de cette maison, il a pris le titre et le nom de prince de Pons ; mais madame la duchesse de Tourzel, fille du vicomte de Pons qui a péri sur l'échafaud révolutionnaire, fit juger par le Tribunal de la Seine, en 1831, et par un arrêt de la Cour royale en 1844, que M. de la Châtaigneraye n'avait aucun droit à s'appeler de Pons. Ce dernier n'ayant point eu égard à ces décisions, madame de Tourzel publia, en 1844, dans les journaux, la note suivante : « Les tribunaux ont, à ma requête, interdit, en 1833, à M. de la Châtaigneraye l'usurpation du nom des sires de Pons, qui s'est éteint dans la personne de mon malheureux père, et dont la famille finira avec moi. Quelque fastidieuse que puisse paraître, dans le temps où nous sommes, la nécessité d'occuper le public d'un intérêt particulier, la propriété exclusive de mon nom m'est trop chère, malgré ses malheurs, pour ne pas y tenir autant qu'à l'existence. » M. le marquis de la Châtaigneraye s'étant ensuite nommé de Ponts, et ayant présenté ses enfants, sous ce nom, à l'état civil, le Tribunal, à la demande de madame la duchesse de Tourzel, lui fit défense de prendre et porter le nom de Pons, soit en y ajoutant un t, soit en l'écrivant de toute autre manière, et de façon à le faire confondre avec le

nom de Pons, porté par la famille originaire des sires ou anciens seigneurs de Pons en Saintonge.

M—D j.

PONS (JACQUES), médecin et botaniste, naquit, en 1538, à Lyon, d'une famille honorable (voy. *Les Lyonnais dignes de mémoire*, par Perneti). Après avoir terminé ses études et reçu le grade de docteur, il se fit agréger au collège de médecine de sa ville natale, et en fut élu doyen en 1576. Ses talents lui méritèrent le titre de médecin ordinaire du roi. Il mourut en 1612, à l'âge de 74 ans. On a de lui : I. *Sommaire traité des melons*, contenant la nature et usage d'iceux ; avec les commodités et incommodités qui en reviennent, Lyon, Jean de Tournes, 1583, pet. in-4° de 39 pages. Un exemplaire sur vélin, offert par l'auteur à Henri III, se trouve à la Bibliothèque royale (voy. le *Catal. de Van-Praët*). Quelques bibliographes citent une seconde édition de ce *Traité*, Lyon, Rigaud, 1586, in-16 (voy. le *Manuel du libraire*). L'une et l'autre sont si rares que la personne qui fit réimprimer l'opuscule de Pons, Lyon, 1680, ne soupçonnait même pas qu'il eût été déjà publié. On lit dans l'avis au lecteur que « cet ouvrage ayant été trouvé parmi les papiers de feu M. Gras, docteur-médecin agrégé au collège de Lyon, on l'a jugé digne d'être mis au jour, cette matière n'ayant point encore été traitée à fond. » Cette édition, dont on a rajourné le style, est intitulée : *Traité des melons*, où il est parlé de leur nature, de leur culture, de leurs vertus et de leur usage. C'est un petit in-8° de 51 pages. Dans quelques exemplaires on trouve une jolie gravure représentant un marché aux melons. Ce petit ouvrage curieux est très-recherché. L'auteur,

témoin des fréquents accidents occasionnés par l'usage du melon, dit positivement qu'il peut engendrer le *cholora morbus*. II. *Denimis licentiosa sanguinis missione qua hodie plerique abutuntur brevis tractatio*, ibid., 1596 ou 1600, in-8°, contre l'abus de la saignée. III. *Lettre à Jacq. Fontaine*, médecin, auteur d'un traité de la thériaque, ibid., 1599, in-8° (*Cat. de Falconet*, 7792). IV. *Medicus, seu ratio et via aptissima ad recte tum discendum, tum exercendam medicinam. Accesserunt breves in Historiam plantarum annotationes*, ibid., 1600, in-8°. Les remarques de Pons se rapportent à l'*Histoire des plantes* de Dalechamp. Il se proposait de les publier séparément avec des planches. Pons avait laissé d'autres ouvrages, conservés dans sa famille, « qui sont des marques de sa profonde érudition » (préf. du *Traité des melons*).— Claude Pons, neveu de Jacques, avec lequel Haller et quelques autres bibliographes l'ont confondu, pratiqua la médecine à Lyon dans le XVII^e siècle, avec beaucoup de réputation. On lui doit divers opuscules sur la *thériaque*, plus rares que recherchés. Éloy en donne les titres et l'analyse dans son *Dict. de médecine*, IV, 604. W—s.

PONS (ROBERT), dit de *Verdun*, du nom de la ville où il reçut le jour, naquit en 1749, ainsi que le prouve le distique suivant qu'il a fait sur son âge :

J'ai vu le jour en mil sept cent-quarante-neuf ;
Si je ne suis pas vieux, je ne suis pas tout neuf.
Étant entré fort jeune dans la carrière du barreau, il vint plaider à Paris avec quelque succès, et ne fut néanmoins guère connu que par des pièces de vers qu'il répandait dans le monde et qu'il faisait insérer dans divers recueils, notamment l'*Almanach des Muses*. On en a cité

plusieurs à la louange de la reine Marie-Antoinette, qu'il s'est bien gardé de reproduire plus tard, lorsqu'on le vit se ranger du parti des ennemis les plus acharnés de cette princesse. En 1790, il plaida d'une manière assez remarquable en faveur du fils Boecklin, que son frère refusait de reconnaître et dont il parvint à faire établir l'état et restituer la fortune. Dès le commencement de la révolution, Pons s'en déclara l'un des plus chauds partisans, et il fut, à ce titre, nommé accusateur public près le Tribunal de Paris, puis député à la Convention nationale, par le département de la Meuse. Il y vota pour la mort de Louis XVI en ces termes : « Je vois dans les crimes de Louis « Capet et ceux des conspirateurs or- « dinaires, qu'entre le meurtre à force « ouverte et le poison, l'homme-roi « a toujours été privilégié dans le « sens du crime. Louis a été accusé, « par la nation entière, d'avoir cons- « piré contre la liberté; vous l'avez « convaincu de cet attentat : ma cons- « cience me dit d'ouvrir le Code pé- « nal, et de prononcer la peine de « mort. » Il rejeta l'appel au peuple et le sursis. Pons appuya ensuite fort chaudement le rapport de Cavaignac sur la reddition de Verdun, rapport dont la conséquence était un arrêt de mort pour quelques habitants de cette ville, accusés d'avoir accueilli le roi de Prusse avec trop d'empressement, et surtout pour les malheureuses femmes qui lui avaient présenté des dragées. Il appuya aussi la dénonciation faite contre le général Chazot, accusé de n'avoir pas mis cette frontière en état de défense. Le 19 septembre, Pons fut élu secrétaire de la Convention. Il eut dans le mois d'octobre, même année, une explication avec Saint-Just et Robespierre, rela-

tivement à la motion de ce dernier, pour l'exécution de la loi contre les Anglais et les étrangers; loi dont il nia vivement avoir demandé le rapport, ainsi que Saint-Just l'en accusait. Épouvanté d'avoir osé se mettre en contradiction avec de pareils hommes, il leur fit d'humbles excuses. Le 10 août 1794, il provoqua un décret en faveur des roturiers, en divorce avec des nobles; et le 17 sept. suivant, il fit décréter en principe qu'aucune femme, prévenue de crimes capitaux, ne pourrait être mise en jugement, si elle était reconnue enceinte. Il a dit ensuite que, dès que ce décret fut rendu, il courut à la Conciergerie et qu'il eut le bonheur d'arracher à la mort plusieurs femmes déjà condamnées ou sur le point de l'être, en leur conseillant de se déclarer enceintes. Mais sur cela nous n'avons que son propre témoignage; et d'ailleurs il faut considérer que c'était après le 9 thermidor que Pons de Verdun se livrait à ces élans d'humanité, qu'alors on n'envoyait plus à la mort par charretées les femmes ni les hommes, et qu'il n'y avait par conséquent plus aucun danger à provoquer le salut des prisonniers. C'était au temps où périrent les dames de Verdun, qu'il fallait demander une pareille loi, et se hâter de la leur faire connaître, pour que quelques-unes du moins pussent y avoir recours. Mais alors Pons tremblait devant Robespierre, et on l'a accusé d'avoir fait tout autrement que d'offrir des moyens de salut à ses infortunées compatriotes. Le 10 novembre, il défendit les Jacobins accusés par Rewbell des malheurs de la France, et fit annuler, le 18 janvier 1795, un jugement de la commission militaire de Nantes, qui condamnait à la peine de mort madame de Bonchamp, veuve du géné-

ral vendéen de ce nom. Après les événements de vendémiaire (octobre 1795), il fut élu secrétaire, puis membre de la commission des cinq, chargée de présenter des mesures de salut public. Il travailla beaucoup dans le comité de législation sous la Convention, ainsi qu'au Conseil des Cinq-Cents, dont il devint membre, lors de sa formation. Le 3 décembre 1797, il y prononça un discours sur les enfants mineurs des émigrés, et représenta « la nécessité de les soustraire à l'empire de leurs parents, pour les élever dans des principes conformes au nouvel ordre de choses. » Il fut, avec Chazal et P.-J. Audoin, l'un des rapporteurs de la loi dite du 9 floréal, tendant à exiger des ascendants d'émigrés le partage de leurs biens avec la nation, et eut, à ce titre, une lutte vive à soutenir contre les opposants à ce système, tels que l'abbé Morellet, Portalis, Tronson-Ducoudray, et tous les hommes marquants par de grandes lumières et l'amour de la justice. D'un caractère jovial, c'était quelquefois en jouant que Pons concourait ainsi à des lois fiscales et spoliatrices. On le vit même souvent s'amuser, pendant les séances, à faire circuler des vers de sa façon sur les faits que l'on discutait. Nous citerons ceux qu'il composa le jour où l'on s'occupait des malversations de Poisson de la Chaubeaussière, dans l'administration de l'Opéra :

Sous ses ordres quand l'Opéra
De faillir essuya la honte,
Habilement il s'en tira,
En évitant de rendre compte.
N'ayant volé qu'un peu d'argent,
Il n'eut qu'un peu d'ignominie.
Petit Poisson deviendra grand
Pourvu que Dieu lui prête vie.

Le 22 mars 1799, Pons fut porté à la présidence, devint, en 1800, commis-

saire près le Tribunal d'appel du département de la Seine, fut ensuite nommé substitut du procureur-général près la Cour de cassation, et enfin avocat-général près la même Cour, avec la décoration de la Légion-d'Honneur. Il exerça ces fonctions jusqu'en 1814, donna, à cette époque, son adhésion à la déchéance de Bonaparte, et fut réintégré après le 20 mars 1815. La seconde rentrée du roi le renvoya à la vie privée. Il fut banni comme régicide, en 1816, et se réfugia à Bruxelles. Autorisé en 1819 à rentrer par une ordonnance royale, il revint à Paris où il est mort le 16 mai 1844. Il était membre d'une société littéraire dite le *Portique républicain*, et il y a lu des fragments d'un poème intitulé : *Vulcain*, qui promettaient un ouvrage d'une piquante originalité. Pendant son séjour à Bruxelles, il ne s'y occupa que de poésie, et fournit plusieurs *Contes en vers* à l'*Esprit des journaux*, qui s'imprimait dans cette ville. Il a publié : I. *Mes loisirs*, ou *Contes et poésies diverses*, Londres et Paris, 1778, 1781, in-12; reproduits en 1783, sous le titre de *Recueil de contes en prose et en vers*. La dernière édition est de 1807, in-8°. II. *Son Opinion sur le procès du roi*, 1792, in-8°. III. *Portrait du général Suwarow : Dialogue sur le Congrès de Rastadt : Duel entre un royaliste et un anarchiste, et quelques vers pour les parfumeurs*, lus au *Portique républicain*, le 6 brumaire an VIII, Paris, 1800, in-8°. Pons avait le projet de publier une *Bibliothèque des livres singuliers en théologie, droit, sciences et arts, littérature, histoire*. La *Bibliothèque des livres singuliers de droit* se trouve aux pages 246 et 335 des *Questions illustres*, par J.-M. Dufour, Paris, 1813, in-12. Plusieurs

des articles insérés dans cet ouvrage ont été faits sur des exemplaires composant la bibliothèque de Pons, et sans doute rédigés par lui. Il a annoncé long-temps une collection de ses ouvrages poétiques qui n'a point paru et qui ne paraîtra probablement jamais.

M—D j.

PONS (FRANÇOIS-RAIMOND-JOSEPH de), né à Sousthon en 1751, fit ses études à Paris, et y fut licencié en droit, puis membre de la société académique des sciences et de l'Athénée des arts. Se trouvant agent du gouvernement français à Caracas, au moment de la révolution, et ne pouvant plus en remplir les fonctions sous le gouvernement devenu républicain, il ne rentra point en France et se retira en Angleterre, où il passa plusieurs années occupé d'observer toutes les parties du commerce et de l'administration, et préparant ainsi les savants écrits qu'il a publiés. Revenu dans sa patrie, en 1804, il n'y fut pas employé par le gouvernement impérial, mais on le consulta souvent, et toujours il donna des avis utiles. Il mourut à Paris vers 1812. Ses écrits sont : I. *Les colonies françaises aux sociétés d'agriculture, aux manufactures et aux fabriques de France, sur la nécessité d'étendre à tous les ports la faculté accordée à quelques-uns, de recevoir des bois, bestiaux, riz, etc., que la France ne peut fournir*, 1791, in-8°. II. *Observations sur la situation politique de Saint-Domingue*, Paris, 1792, in-12. III. *Voyage à la partie orientale de la terre ferme, dans l'Amérique méridionale, fait pendant les années 1801, 1803, 1804*, avec carte et plan, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage est très-estimé pour son exactitude ; et M. Chassériau, notre collaborateur, qui l'a vérifié sur les lieux, en a rendu hautement ce témoignage. IV. *Perspec-*

tive des rapports politiques et commerciaux de la France dans les deux Indes, sous la dynastie régnante, Paris, 1807, in-8°. Pons a exprimé dans ce dernier ouvrage des opinions fort différentes de celles de l'abbé de Pradt dans ses *Trois âges des colonies*, qui avaient paru quelques années auparavant. Si ce dernier a sur lui l'avantage d'une élocution plus recherchée et d'une imagination plus vive et plus brillante, on ne peut douter que Pons n'ait sur son devancier l'avantage de l'observation et d'une longue expérience. (Voy. PRADT, au t. LXXVIII.) M—D j.

PONS (JEAN-LOUIS), celui des astronomes qui a découvert le plus grand nombre de comètes, naquit le 24 décembre 1761, à Peyre, petit village situé dans le Haut-Dauphiné. Appartenant à une famille pauvre et obscure, il ne reçut qu'une éducation fort incomplète, et il était sans doute bien loin de prévoir lui-même sa future renommée, lorsqu'il obtint, en 1789, le modeste emploi de concierge à l'observatoire de Marseille, que dirigeaient alors Saint-Jacques et Thulis. Ces deux savants, frappés des heureuses dispositions de Pons, le traitèrent moins en subalterne qu'en ami, et l'initièrent aux premiers éléments de l'astronomie. Leur élève fit de rapides progrès et se passionna surtout pour l'observation pratique, à laquelle une vue perçante et une imperturbable patience le rendaient admirablement propre. Il acquit une telle connaissance de l'aspect ordinaire du ciel qu'il s'apercevait, au premier coup d'œil, des moindres changements qui y survenaient. Aussi enrichit-il l'astronomie de plusieurs conquêtes nouvelles. Avant le XIX^e siècle, il n'y avait qu'une seule comète dont la période fut connue :

c'est celle qui met environ 76 ans à accomplir une entière révolution et qui porte le nom de Halley, parce que cet astronome l'ayant observée, en 1682, soupçonna son identité avec celle qui avait paru en 1607 et 1531, et annonça son retour pour l'année 1758 ou 1759, ce qui eut lieu en effet. Il était réservé à Pons de donner le second exemple d'un fait aussi remarquable dans la science. Ayant aperçu une comète en 1818, il présuma qu'elle était la même que celle qu'il avait découverte lui-même en 1805, et communiqua ses conjectures à différents astronomes, entre autres à Olbers, qui, allant plus loin, pensa qu'elle avait déjà été vue en 1795 et 1786. Appuyé sur ces données, Encke, astronome de Seeberg, entreprit, non-seulement de calculer rigoureusement l'orbite elliptique de cette comète, mais, chose inouïe, d'en tracer encore une éphéméride pour l'époque de son premier retour, qui devait avoir lieu en 1822. On ne saurait croire combien un tel travail a coûté de patience et de peine, combien il a exigé d'intelligence et de soin pour être mené à bonne fin, surtout quand on pense que l'intrépide calculateur a dû tenir compte de l'action de Jupiter sur la petite comète, qui, pendant tout le long trajet de sa période, marchait dans le voisinage de l'immense planète. De ses calculs et des déclinaisons diurnes qu'il en tira, Encke conclut qu'on ne pourrait voir la comète en Europe à son premier retour, et que, pour l'observer, il fallait aller dans l'hémisphère opposé. Ce calcul se trouva juste, ainsi que le constata Rumker, qui, de Hambourg, s'était rendu à Paramatta, dans la Nouvelle-Galles du Sud, pour y établir un observatoire. L'heureux succès de ce travail, jusqu'alors sans exemple et

conduit avec autant de savoir que de persévérance, fit donner à la comète, découverte par Pons, le nom d'Encke; mais celui-ci ne cessa de l'appeler la comète de Pons, toutes les fois qu'il eut occasion d'en parler. Après la mort de Thulis, Pons fut, par un décret impérial daté de Dresde (juillet 1813), nommé astronome-adjoint de l'observatoire de Marseille; puis, sur la recommandation du baron de Zach, il fut appelé à Lucques, en 1819, par l'ancienne reine d'Étrurie, Marie-Louise, qui lui confia la direction de l'observatoire de Marlia. Pons y poursuivit avec un zèle infatigable ses recherches et observations de comètes, à l'aide d'une machine parallétique et d'une lunette méridienne de petite dimension qu'il avait construite lui-même, car il était fort habile dans l'art de travailler le verre. Il fut un des premiers à s'apercevoir de la singulière conformation que présenta pendant quelques jours, à la fin de janvier 1824, la comète qu'il avait découverte le 29 décembre précédent, conformation consistant en une double queue dont l'une est dirigée vers le soleil, et l'autre tournée en sens opposé, comme à l'ordinaire. Après la mort de la duchesse de Lucques, en 1824, des raisons d'économie firent supprimer l'observatoire de Marlia, et Pons perdit son emploi et son traitement. Malgré cela, il n'en continua pas moins d'observer jusqu'à la fin de décembre une nouvelle petite comète qu'il avait découverte, le 24 juillet, et qui, à l'inverse de l'autre, n'offrait ni queue ni chevelure. Dans cette fâcheuse position, Pons ne fut point abandonné par son ancien protecteur, le baron de Zach. Ce savant le recommanda au grand-duc de Toscane, Léopold II, qui le nomma (22

juin 1825) professeur d'astronomie à l'université de Pise. Mais, comme il n'existait plus de chaire de ce genre dans cette ville, il prit immédiatement possession de l'observatoire situé à Florence même, au-dessus du Muséum de physique et d'histoire naturelle. Il entra dans ce nouvel emploi à l'époque où l'on attendait le retour de la comète, à courte période, dont nous avons parlé. Déjà Encke en avait, cette fois aussi, publié les éphémérides, indiquant jour par jour la position de l'astre depuis le commencement de juillet 1825 jusqu'à la fin du mois d'août. Toutefois il était persuadé que la comète, attendu son extrême petitesse et le peu d'obscurité des nuits, ne serait visible que dans la seconde quinzaine d'août. Cela n'empêcha pas Pons de la retrouver dès le 15 juillet. Dans l'espace de vingt-six ans, c'est-à-dire du 12 juillet 1801 au 3 août 1827, Pons n'a pas découvert moins de trente-sept comètes. Depuis, sa vue s'affaiblit, et il eut le regret de se voir prévenir par d'autres observateurs dans l'annonce de ces astres errants. Pons mourut à Florence, le 14 oct. 1831, et eut M. Amici pour successeur. Il avait obtenu plusieurs fois des récompenses ; il reçut, en 1812, de l'Académie des sciences de Marseille, la médaille d'encouragement ; en 1819, de l'Institut de France, la médaille fondée par Lalande, médaille qu'il partagea encore en 1821 avec Nicollet (1), et, en 1827, avec M. Gambart, directeur de l'Observatoire de Marseille ; enfin, en 1823, une médaille d'argent de la Société astronomique de Londres, dont il était membre. A—v.

PONSAN (GUILLAUME de), historien des Jeux-floraux, naquit à Toulouse en 1682, petit-fils d'un capitoul, et fils d'un trésorier de France, auquel il succéda en 1710. Élevé avec beaucoup de soins, et consacré dès l'enfance à la carrière de la magistrature, il remplit pendant vingt-trois ans, de la manière la plus honorable, les fonctions de sa charge, et fut nommé commissaire du roi aux États de Languedoc pour quatre sessions, à différentes époques. Cependant la culture des lettres et surtout de la poésie était sa passion dominante. Il fut admis au nombre des mainteneurs des Jeux-floraux, en 1736, et il s'occupa avec la plus grande activité, de tout ce qui tient à l'histoire de cette société célèbre. Voulant y travailler exclusivement, il demanda sa retraite, et fut constitué trésorier honoraire par des lettres-patentes du roi extrêmement flatteuses. Dès-lors, sans cesse occupé de recherches sur l'histoire de Clémence Isaure, que le corps de ville toulousain s'efforçait d'obscurcir, jusqu'à nier qu'elle eût existé, Ponsan découvrit enfin un registre de l'an 1513, où se trouvent consignées les dernières volontés de Clémence, relatives à la fondation des Jeux-floraux : « M. de Ponsan, a dit Poitevin, avait plus de quatre-vingt-dix ans, lorsque le registre dont il suivait la piste, depuis plus de trente ans, apparut à ses yeux, et le remplit d'une de ces grandes joies auxquelles l'âme a peine à suffire. Il n'en mourut pas ; c'est tout ce qui manqua à l'excès de ses transports... » Soutenu, en quelque façon, par son amour pour Isaure, Ponsan parvint à un âge très-avancé ; et il était encore plein de vigueur lorsqu'en 1773 on essaya de nouveau de mettre en doute l'existence de la

(1) Nicollet se rendit plus tard en Amérique et se fixa à Washington. Il y occupa la chaire d'astronomie et mourut le 11 septembre 1843 (voy. NICOLLET, LXXV, 373).

fondatrice des Jeux-floraux. Il prononça à cette occasion un discours très-énergique au milieu du conseil de ville. Désigné ensuite, par l'Académie, pour soutenir cette discussion, il y mit tant de zèle et d'activité que ses forces ne purent y résister, et qu'il succomba le 24 oct. 1791, laissant par son testament, une rente de cent francs pour le mainteneur chargé, tous les ans, de faire l'éloge de Clémence. Le but de cette fondation a été rempli jusqu'en 1810, époque où, l'Académie ayant négligé des formalités indispensables, le fonds en a été perdu. Par une faveur toute personnelle, son portrait avait été placé dans la salle des Jeux-floraux. M. de Montégut fils a prononcé son oraison funèbre. On a de Ponsan : I. Différents morceaux de poésie insérés dans les journaux du temps. II. Quelques *Éloges*, entre autres ceux de madame de Montégut, de Duranti, de Mariotte et de Resseguier, ses amis. III. *Histoire de l'académie des Jeux-floraux, dans laquelle on examine tout ce que contient d'historique l'antique registre de la compagnie des sept Trobadors, ou poètes de Toulouse, qui commence en 1323 et finit en 1356*, Toulouse, 1764, deux parties en un vol. in-12. C'est une source à laquelle ont puisé tous ceux qui ont écrit après lui sur ce sujet, notamment Poitevin (voy. ce nom dans ce vol.).

M—D j.

PONSONBY (GEORGE), l'un des orateurs les plus distingués de l'opposition, dans le Parlement anglais, était membre de la chambre des communes pour Tavistock. Troisième fils de Jean Ponsonby, orateur de la chambre des communes d'Irlande, il naquit le 5 mars 1755; reçut une excellente éducation à l'université de Cambridge, et suivit

la carrière du barreau. Ses liaisons avec plusieurs des membres influents de l'administration Rockingham le firent avantageusement connaître du duc de Portland qui, lorsqu'il fut nommé vice-roi d'Irlande, en 1782, lui procura la place de premier conseil des commissaires du revenu. Il entra ensuite à la chambre des communes, et vota toujours dans le sens du ministère qui l'avait fait nommer. Mais le marquis de Buckingham, qui fut mis à la tête de la nouvelle administration de l'Irlande, donna la place de Ponsonby à M. Marcus Bérésford. Alors Ponsonby songea à changer le genre de vie que l'aisance lui avait fait contracter; il se livra entièrement à l'étude des lois, et acquit bientôt la réputation d'un des jurisconsultes les plus habiles, et du premier orateur parlementaire d'Irlande. Pour se venger du marquis de Buckingham, il se jeta dans l'opposition, et chercha à contrecarrer les opérations du ministère, agissant toutefois dans des principes de probité dont il ne s'est jamais écarté. Ce fut lui qui déterminait la chambre à inviter le prince de Galles à prendre la régence pendant la maladie du roi (1789), et força le vice-roi d'Irlande, qui avait fait une proposition différente, à abandonner son gouvernement. Mais ce triomphe fut de courte durée par le rétablissement du roi George III. Ponsonby continua à faire partie de l'opposition ou plutôt à la diriger, et à s'élever contre la corruption et l'ineptie du gouvernement, qu'il accusait d'avoir provoqué, par ses mesures oppressives, le soulèvement de l'Irlande en 1798. Il s'opposa à la réunion de ce pays; mais, lorsque cette réunion eut été prononcée, il devint membre du parlement impérial pour

le comté de Wicklow ; au changement de ministère, en 1805, il fut nommé conseiller-privé du royaume-uni, et succéda à lord Redesdale, comme chancelier d'Irlande en 1806. S'étant démis de cet emploi, en 1807, il se retira avec une pension de quatre mille livres sterling, n'ayant plus d'autre fonction que celle de membre de la chambre des communes d'Angleterre. S'il n'y brilla pas par une éloquence extraordinaire, il y passa toujours pour l'un des jurisconsultes et des hommes d'état les plus profonds. Dans les derniers temps de sa vie, le ministère le considérait comme l'un de ses plus redoutables adversaires. Il se fit surtout remarquer par sa persévérance à demander l'abolition de la traite des noirs et l'amélioration du sort des esclaves dans les colonies. Quand il fut question de supprimer l'impôt sur le revenu, son opposition prit un caractère plus véhément. Il interpella vivement lord Castlereagh, et lui demanda si la pétition de vingt-deux mille citoyens qui réclamaient contre cet impôt, était encore, selon l'expression de ce ministre, dans une occasion semblable, l'*œuvre d'une ignorante impatience*. Ce fut le 30 juin 1817 que Ponsonby éprouva une première atteinte d'apoplexie qui devait le conduire au tombeau. Il était à la chambre des Communes, derrière le fauteuil de l'orateur, lorsqu'il fut tout-à-coup privé de l'usage de la parole; on suspendit à l'instant la délibération, et toute l'attention se fixa sur ce malheureux accident. Ayant été porté dans les appartements de l'orateur, il y fut saigné et recouvra la parole. Transporté chez lui, dans le carrosse de son ami le comte Grey, il parut pendant quelques jours sur le point de se rétablir complètement; mais, après plusieurs

alternatives de crainte et d'espoir, il succomba le 8 juillet 1817. On peut dire, sans exagération, que ce fut un homme de bien dans la véritable acception du mot. Ses opinions politiques furent toujours fondées sur une profonde conviction. Ses adversaires les plus prononcés en étaient convaincus; et tous les partis, dit-on, furent affligés de sa mort. — **PONSONBY** (sir *William*), frère du précédent, était major-général sous les ordres du duc de Wellington, lorsqu'il fut tué sur le champ de bataille de Waterloo. Un monument national lui fut élevé, ainsi qu'au général Picton, par une décision du Parlement, sur la demande qu'en fit lord Castlereagh, dans la séance du 29 juin 1815. — Un colonel du même nom et de la même famille fut gravement blessé le même jour, et ne dut la vie qu'à la générosité d'un officier français qui lui donna le peu d'eau-de-vie qui lui restait, et l'aïda à prendre une position plus supportable, et dans laquelle le colonel resta pendant vingt heures. Il a publié, avec beaucoup d'empressement, ce trait d'humanité, regrettant de ne pouvoir citer le nom de l'homme qui lui avait rendu un si grand service.

M—D j.

PONTAIMERI de Faucheran (ALEXANDRE de) a été confondu par Allard dans sa *Bibliothèque du Dauphiné*, avec Faucheran de Montgailard (voy. ce nom, XXIX, 560), qui naquit à Nions. Si Allard eût lu les éloges pompeux que Faucheran donne au duc de Guise dans ses vers, il ne l'eût pas pris pour Pontaimeri, qui ne cesse dans les siens d'invectiver Guise, les Guisards et les ligueurs. Chalvet, dans sa nouvelle édition de cette *Bibliothèque*, rectifie cette erreur et fait naître ce dernier à

Montélimart. On remarque dans les œuvres en prose et en vers de Pontaimeri, imprimées en 1599, qu'il était gentilhomme protestant, attaché au parti de Henri IV, et zélé serviteur de ce roi, qu'il avait voyagé en Italie, et en était revenu très-scandalisé des mœurs italiennes; qu'il se trouva à plusieurs batailles, et notamment à celle de Pontcharra. On a de lui des hymnes au roi, à la maréchale de Retz, et un poème, intitulé *le Roi triomphant*, Cambrai, 1794, in-8°, dans lequel il promet l'immortalité à son héros, qui s'est passé de ce fastueux passeport pour y parvenir. En 1595, Pontaimeri fit imprimer à Paris un *Discours d'État*, en prose, sur la blessure faite au roi par J. Châtel. Cet opuscule, dédié à M. de Harlay, prince du Sénat et premier juge du royaume, se trouve au sixième volume des *Mémoires de la Ligue*. La même année il donna au public un second *Discours d'État*, où la nécessité de faire la guerre en Espagne est richement exposée. Ce discours n'est pas sans mérite, et il est écrit avec le feu dont l'amiral de Coligny avait été enflammé. *Allons en Espagne*, dit-il, *tout y est pour nous, hormis nous-mêmes. L'argent qui nous manque ici à toute heure court intérêt à tout moment pour notre avenir. Portons seulement de la fidélité, chargeons-nous de cette relique, c'est la plus belle croisade qu'on puisse entreprendre.* Vers la fin de cet opuscule, inséré dans les *Mémoires de la Ligue*, on trouve un *Oracle attribué au Piémontais Rica-Cala, ou plutôt au Saint-Esprit dont il est le truchement.*

Le trésor de l'Américain
Et le tribut de l'Africain
Que le Portugal retire
Les Français enrichira,
Et le midi jouira
D'un bien qui ne peut se dire.

Pontaimeri est encore auteur d'un *Paradoxe apologétique*, où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu, Paris, 1594, in-12. Corneille Agrippa et Postel avaient soutenu la même opinion; mais plus galants, ils ne l'avaient pas intitulée *Paradoxe*. Le plus grand ouvrage de Pontaimeri est *la Cité de Montélimart*, ou *les trois priuses d'icelle*, 1591, in-8°. Ce poème, fait, selon l'auteur, en un mois, et qui redoute plus l'envie que la censure, annonce de l'érudition et quelque imagination, mais ce n'est qu'une gazette rimée à la manière de Ronsard et de du Bartas, remplie de ces hellénismes et de ces latinismes dont, suivant Boileau, la chute rendit plus retenus Desportes et Bertaut. L'auteur était au siège de Montélimart en 1587, et il a une si grande confiance en l'effet que doivent produire ses vers, qu'il prie son lecteur ému de retenir ses larmes dans un mouchoir, à ce que le livre n'en reçoive dommage. F—A.

* **PONTBRIAND** (HENRI-GUILAUME-MARIE du Breil de), chanoine et grand-chantre de la cathédrale de Rennes (voy. tome XXXV, page 370, col. 2), avait entrepris une histoire des États de Bretagne dont le prospectus seul, fort curieux et aujourd'hui fort rare, parut sous ce titre : *Projet d'une histoire des États de Bretagne, en IV livres, depuis 1567 jusqu'en 1754*, Rennes, 1754, in-fol., de 45 pages. Les États n'ayant pas approuvé son projet, il y renonça, bien qu'il eût rassemblé d'immenses matériaux conservés aujourd'hui, soit dans les archives de la préfecture de Rennes, soit à la bibliothèque de cette ville, qui possède, sous le numéro 181, un manuscrit de Pontbriand, intitulé : *De l'assistance du Tiers aux États de*

Bretagne, avec une Notice sur les quarante-deux villes ou communautés qui députaient aux États. Ce manuscrit, composé de 74 feuillets in-fol., se termine par une liste, sur trois colonnes, des présidents des ordres, du 23 septembre 1576, au 11 octobre 1754. Dans un moment où le gouvernement publie tant de documents destinés à éclaircir l'histoire du Tiers-État, il ne serait peut-être pas sans intérêt d'exhumer les travaux de l'abbé de Pontbriand. P. I.—r.

PONT-CHÂTEAU ou *Pont-Château* (SÉBASTIEN-JOSEPH du Cambout de), de l'ancienne et illustre maison de Cambout, en Bretagne, naquit au château de Coislin, le 29 janvier 1634, troisième fils de Charles du Cambout, gouverneur de Brest et lieutenant-général de la Basse-Bretagne. C'est en faveur d'Armand, fils aîné du marquis, que le marquisat de Coislin, réuni aux baronnies de Pont-Château et de la Roche-Bernard, etc., fut érigé, au mois de décembre 1663, en duché-pairie dont le dernier titulaire fut l'évêque de Metz, Henri-Charles du Cambout, mort en 1732. — Comme cadet, le jeune Pont-Château fut, suivant l'usage, destiné à l'état ecclésiastique et envoyé de bonne heure à Paris pour y faire les études qu'exigeait sa future profession. Sa naissance, sa parenté avec le cardinal de Richelieu, dont il était le neveu, son alliance avec les ducs d'Épernon et d'Harcourt, tout annonçait que les plus hautes dignités de l'Église lui étaient réservées. Aussi n'avait-il pas encore dix-huit ans que déjà il était pourvu de trois abbayes, celle de Saint-Gildas-des-Bois, de l'ordre de Saint-Benoît, dans le voisinage de Pont-Château; celle de Villeneuve, de l'ordre de Cîteaux, auprès de Nantes; et celle de

Geneston, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, auprès de Pornic. Toutefois, il faut le reconnaître, sa naissance n'avait pas été son seul titre à cette prompté accumulation de bénéfices. Son esprit solide et pénétrant, n'y avait pas moins contribué que la douceur de son caractère, qui le rendait d'un commerce si agréable qu'à son entrée dans le monde il fut accueilli et recherché dans les salons les plus distingués. Il habitait alors, avec M. de Coislin, depuis évêque d'Orléans, le petit archevêché. La magnificence de ce palais, loin de l'éblouir, le porta à réfléchir sur les vanités humaines. Ce fut à cette époque que commencèrent ses rapports avec Singlin. Séduit par l'exemple du rigide directeur de Port-Royal, Pont-Château conçut aussitôt le désir de vendre ses biens et d'embrasser une vie pénitente. Singlin, dans la vue de s'assurer si cette détermination était le résultat d'une ferveur raisonnée, le détourna de l'accomplissement immédiat de son projet. Pont-Château, cédant à ses conseils, se mit alors à voyager. Il partit, en 1652, pour Rome, parcourut l'Italie, l'Allemagne, et, de retour en France, il s'arrêta à Lyon, dont l'archevêque Alphonse de Richelieu l'aimait beaucoup. Ce prélat lui ayant confié ses regrets d'avoir quitté la grande Chartreuse et témoigné qu'il aimerait bien mieux mourir dom Alphonse que cardinal de Lyon, ces paroles réveillèrent chez le jeune abbé l'ardeur ascétique que ses voyages avaient singulièrement amortie. Ce ne fut là néanmoins qu'un retour passager à ses premières idées; car, s'étant rendu à Paris, il rechercha en mariage une demoiselle noble et riche; et il n'est pas douteux que, si la mort ne lui avait enlevé l'objet

de ses vœux, il eût fini par triompher des longs obstacles apportés par ses parents à ce qu'il quittât les ordres. Pour se distraire des chagrins que lui causa la mort de cette demoiselle, il s'éloigna des lieux qui la lui rappelaient et fit à Rome, au mois d'avril 1658, un second voyage dont il a laissé une relation manuscrite. Revenu à Paris, le 14 avril 1659, il en partit, le 12 octobre suivant, pour visiter la Bretagne et le Maine. A son retour à Paris, son dégoût du monde le fit renoncer au pompeux séjour de l'archevêché, et le modeste pavillon d'une maison du faubourg Saint-Marceau devint le lieu de sa retraite. Là, présumant aux travaux qui devaient témoigner, à Port-Royal, de la sincérité et de la fixité de ses projets, il se livra à la culture d'un petit jardin dépendant de son nouveau logement. L'abbé de Pont-Château aimait tendrement sa famille; aussi lutta-t-il long-temps avant de consommer un sacrifice qui devait, pour ainsi dire, établir entre ses parents et lui une barrière infranchissable. Enfin, après bien des combats intérieurs, le Jeudi-Saint de l'an 1662, s'étant confessé et ayant puisé de nouvelles forces dans la communion, il prit la résolution de rompre entièrement avec le monde, et alla derechef prier MM. de Port-Royal de vouloir bien le diriger. L'inconstance de sa vie passée le fit d'abord refuser; mais, vaincus par ses sollicitations répétées, les pieux solitaires finirent par accéder à sa demande. Pour qu'aucune préoccupation mondaine ne vint troubler le calme de sa vie nouvelle, l'abbé de Pont-Château se démit de tous ses bénéfices et se défit des meubles et des tableaux précieux qu'il possédait, ainsi que d'une bibliothèque nombreuse et bien choisie dont il fit présent au docteur

Arnauld. De tous ses biens qu'il donna aux pauvres, il ne se réserva qu'une rente de deux cents écus, qu'il plaça à fonds perdu sur l'hôtel-de-ville. Il n'habitait pourtant pas encore Port-Royal, résidant toujours au faubourg Saint-Marceau, avec un gentilhomme de ses amis, supportant avec lui toutes les fatigues et tous les travaux que peut suggérer la plus rude pénitence. Après la mort de son compagnon, arrivée vers 1664, Pont-Château se remit à voyager. Cette fois, ce ne fut plus dans un but frivole. Parti de Paris, le 16 mai 1664, il se rendit en Danemark, revint par l'Allemagne, la Lorraine, et fut de retour à Paris, le 26 octobre de la même année, après avoir heureusement terminé ce voyage dont il avait écrit, sous la forme de journal, une relation restée également manuscrite. Il y avait environ deux ans qu'il avait accompli ce voyage, entrepris dans le but de fortifier à l'étranger les sympathies qu'y avaient rencontrées les doctrines de ses amis, quand M. de Saci fut enfermé à la Bastille. Ému de cette détention, l'abbé de Pont-Château demanda sa liberté et celle des religieuses de Port-Royal, dans une lettre adressée à M. de Péréfixe, archevêque de Paris, et qui se trouve parmi les *Divers actes, lettres et relations des religieuses de Port-Royal du saint-sacrement, touchant la persécution et les violences qui leur ont été faites au sujet de la signature du formulaire*, Paris, 1723 et 1724, in-4°. Ce zèle à soutenir leur cause déterminait MM. de Port-Royal à le charger d'aller de nouveau conférer avec leurs amis du Danemark et de passer ensuite en Flandre et en Hollande pour y traiter avec les Elzevirs de l'impression de la traduction du Nouveau-Testament; connu sous le

nom de Version de Mons, bien qu'elle ait été imprimée à Amsterdam. Ce fut à son retour, vers la fin de 1667, qu'il entra définitivement à Port-Royal, où il s'imposa, dans la ferme des Granges, l'office de jardinier, dont il accomplit tous les devoirs, bêchant la terre, portant la hotte comme le plus obscur manœuvre, revêtu des habits convenables à sa profession, et se refusant, pour le coucher et la nourriture, les soulagements que les domestiques à gages trouvaient dans la maison. « Quelle fut ma surprise, dit Fontaine « (*Mémoires pour servir à l'histoire de « Port-Royal*), lorsqu'au lieu de ces « habits propres que je lui avais « toujours vus, je le vis descendre « des Granges avec un habit de « jardinier, un petit panier en son « bras ! Il vit ma surprise, et, s'ap- « prochant de moi, il me dit en « souriant avec un air gai qui lui « était naturel : *Petit mercier, petit « panier*, et m'avertissant qu'en chan- « geant d'habit, il avait changé de « nom, et s'appelait *Mercier*. J'allais « souvent le voir travailler avec M. « de Bouilli, et prêter le collet à ceux « qui labouraient le plus. La délica- « tesse de son corps ne l'empêchait « pas de s'y mettre ; sa fièvre quarte « ne le retenait en rien. *Elle me « tourmente bien*, me dit-il un jour, « *mais je lui donne aussi bien de « l'exercice*; car lorsqu'il me disait cela « il y avait deux ans qu'il l'avait. Son « lit, pour la bien recevoir, était un peu « de sarment ; il n'interrompait point « son jeûne ordinaire, et ne quittait « point son cilice, etc., etc. » Les travaux manuels de l'abbé de Pont-Château ne l'absorbaient cependant pas au point de le faire rester étranger à ceux d'un autre ordre. Déjà, avant son admission, à une époque

où il semblait dominé par des préoccupations toutes mondaines, il s'était associé aux travaux et aux combats de ses amis. Ainsi, lors des miracles attribués à la Sainte-Épine de Port-Royal, il avait été chargé d'en écrire la relation qui parut sous le titre de *Response à un écrit publié sur le sujet des miracles qu'il a plu à Dieu de faire à Port-Royal, depuis quelque temps, par une sainte épine de la couronne de Notre-Seigneur*, Paris, 1656, in-4°. Ce ne fut néanmoins que vers l'époque de son entrée à Port-Royal, que sa coopération aux luttes de ses amis devint continue. Alors il concourut au Nouveau-Testament et aux autres travaux de la savante pléiade qui a immortalisé le nom de cette maison. Peu après, dans sa *Morale des Jésuites*, continuée par Arnauld, il livra de rudes attaques à ses adversaires. Dix ans s'écoulèrent ainsi. Mais, en 1679, les habitants de Port-Royal, ayant reçu l'ordre d'abandonner ce séjour, Pont-Château dut subir le sort commun. Sa première idée fut de se retirer à Saint-Cyran, et s'il renonça à ce projet, c'est dans la crainte que cette maison ne fût enveloppée dans la proscription qui frappait Port-Royal. Réduit à se joindre à M. de Sainte-Marthe et à M. de Saint-Gilles, comme lui chassés de leur pieux asile, il se retira avec eux dans une pauvre maison de la rue de Bafroy, près Popincourt, au faubourg Saint-Antoine. Dans cette nouvelle solitude, ils continuèrent en commun leurs travaux accoutumés, jusqu'à la mort de M. de Saint-Gilles, à l'occasion de laquelle une telle affluence se porta à la retraite des trois amis, qu'elle ne fut plus un mystère pour personne, et que Pont-Château, afin de se soustraire aux visites qu'il avait évitées jusque-là, se réfugia, sous des habits

de paysan , dans un village aux environs de Pontoise. Il se flattait d'y vivre obscur et inconnu ; mais la Providence avait sur lui d'autres vues. Les affaires de ses amis le firent choisir pour remplir une mission secrète auprès de la cour de Rome. Là, sous un nom emprunté, il rendit de grands services à ceux dont il était allé défendre les intérêts. L'influence qu'il acquit sur le pape et sur le sacré collège excita l'envie , et bientôt une cabale se forma contre lui. Chacun voulait savoir quel était le Français qui tournait ainsi les esprits à son gré et dont les demandes étaient accueillies aussitôt que présentées. Quant à lui, loin de tirer vanité de ses succès, il n'aspirait qu'après le moment où , rentré dans la solitude, il pourrait se dérober au tumulte du monde. Ses désirs secrets furent bientôt exaucés : ses ennemis éclatèrent en murmures, et adressèrent au pape et aux cardinaux des plaintes qui ne furent pas d'abord écoutées. Ils recoururent alors à la cour de France, dont l'ambassadeur écrivit, à plusieurs reprises, qu'il y avait à Rome un Français qui remuait tous les esprits comme il voulait; qu'il empêchait, par son ascendant, tout ce que l'ambassadeur avait ordre de proposer au pape; qu'on ne pouvait rien attendre de S. S. pendant que ce personnage serait à Rome; qu'il fallait enfin que le roi priât le pape de l'éloigner, etc. Ainsi contraint de quitter Rome, Pont-Château revint en France, et, autant par prudence que pour satisfaire ses goûts, il alla se renfermer dans l'abbaye de Haute-Fontaine, près Saint-Didier; où il seconda Le Roi, qui en était prieur, dans les tentatives qu'il faisait pour y introduire la réforme, d'après la règle suivie à Orval, abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le Luxembourg. Le Roi

étant mort, Pont-Château continua son œuvre pendant un an , avec l'assistance de quelques religieux. Mais ses efforts étant restés sans succès, il se retira à Orval où, connu du prieur seulement, il pratiqua durant cinq ans les plus grandes austérités. Un petit écrit qu'il composa alors dans cette maison sur un jeûne qu'on y observait, fit éclater son mérite, et lui fournit l'occasion de donner des avis dont l'utilité fut si bien appréciée que, par une exception toute spéciale, les religieux, soumis au même silence que les trappistes, avaient pleine permission de lui parler pour leurs besoins spirituels. L'abbé de Pont-Château se croyait assuré de terminer, dans l'obscurité, sa vie solitaire et pénitente, lorsque, sa présence étant devenue nécessaire aux intérêts de Port-Royal, il se vit forcé de revenir à Paris dans l'hiver de 1689: Tombé malade pendant le carême suivant, il se rétablit quelque temps, mais, ses jeûnes outrés ayant occasionné une rechute, il finit par succomber, le 27 juin 1690. Après sa mort, le bruit se répandit dans Paris qu'un saint venait de mourir dans la paroisse Saint-Gervais. Ce bruit prit assez de consistance pour qu'on fût obligé de faire garder son logement, et de n'y pas laisser entrer à la fois plus de six personnes de celles qui venaient baiser ses pieds et chercher, en touchant son corps, la cure de leurs maux. L'enthousiasme fut poussé au point que des médecins et chirurgiens attestèrent qu'une jeune fille atteinte des écronelles, et jusque-là réputée incurable, devait à l'un de ces atouchements sa guérison subite. Un débat s'étant engagé entre ses parents et le curé de Saint-Gervais sur le lieu de sa sépulture, on en référa au roi, qui prescrivit d'exécuter

les dernières volontés du défunt telles qu'il les avait exprimées dans un billet où il déclarait vouloir être porté, comme un pauvre, à l'église de sa paroisse, et de là à Port-Royal. Lorsqu'on le mit dans sa bière, on lui trouva une chaîne de fer autour du corps. M. de Coislin fit d'abord déposer son cœur dans le caveau de Saint-Sauveur, lieu de la sépulture de sa famille; il fut ensuite transféré à Port-Royal. Son corps, qui avait primitivement été déposé à Port-Royal-des-Champs, fut exhumé en 1711, et transporté dans l'église de Magni-Lessart. L'abbé de Pont-Château a participé aux ouvrages suivants : I. *Le Nouveau Testament de Notre-Seigneur Jésus-Christ, traduit en français sur l'édition vulgate, avec les différences du grec* (ouvrage commencé par Ant. Lemaistre, continué et achevé par Ant. Arnauld, Pierre Nicole, Louis-Isaac Lemaistre de Sacy, Joseph-Sébastien du Cambout de Pont-Château, et Claude de Sainte-Marthe), Mons (Amsterdam), Gaspard Migcot, (Elzevir), 1667, 2 vol. in-12, première édition à longues lignes, souvent réimprimée. II. *La Morale pratique des Jésuites*, Cologne, 1669-1693, 8 vol. in-12. Les deux premiers volumes sont de Pont-Château, et les six autres d'Ant. Arnauld. III. *La Vie de saint Thomas, archevêque de Cantorbéry et martyr, mort en 1170*, par le sieur de Beaulieu, Paris, 1674; *ibid.*, 1679, in-4° et in-12. Thomas du Fossé, dans une lettre à l'abbé Bocquillot, se désigne comme auteur d'une *Vie de saint Thomas de Cantorbéry*; l'abbé Goujet, dans son Catalogue manuscrit, cite cette vie sous la date de 1674. Cependant Godescard, dans la notice qui précède l'article saint Thomas, dans ses *Vies des Pères*, soutient que cette vie, publiée sous le

nom de Beaulieu, est de Pont-Château. Cette contradiction s'explique par la communauté de travail de plusieurs des écrivains de Port-Royal, communauté qui, comme nous l'avons dit, a jeté parfois de la confusion sur leur part respective dans les ouvrages publiés sous le nom de quelqu'un d'entre eux. IV. *Soliloques sur le psaume 118*, traduits du latin de Hamon, Paris, 1685, in-12; réimprimé sous ce titre : *Les gémissements d'un cœur chrétien, exprimés dans les paroles du psaume 118*, par M. H..., traduits du latin (nouvelle édition augmentée par l'abbé Goujet), Paris, 1731, 1734, 1740, 1750, 2 vol. in-12. L'abbé de Pont-Château n'a traduit que le premier volume des *Soliloques*; le second l'a été par le bénédictin dom Duret. L'ouvrage entier a paru sous ce titre : *Christiani cordis gemitus, seu œgre anime et dolorem suum linere conantis pia in ps. 118 soliloquia, opus eximium*, Paris, 1732, in-12. C'est entre les mains de Pont-Château que l'auteur des *Soliloques* remit ses manuscrits publiés par Nicole, à la sollicitation du dépositaire. Il avait aussi fait, sur un bréviaire manuscrit qui a été long-temps conservé dans la maison des PP. de l'Oratoire à Paris, des remarques qui n'ont point été publiées. On lui a attribué la *Manière de cultiver les arbres fruitiers, par le sieur Le Gendre, curé d'Hénonville*, Paris, 1652, in-12; mais Bouillet, dans ses *Auteurs déguisés*, désigne Guillaume de Lamoignon et Olivier Lefèvre d'Ormesson, comme les véritables auteurs de cet ouvrage. Le P. Rapin, dans son beau poème des *Jardins*, (liv. 4, v. 12), nous apprend qu'effectivement l'illustre Lamoignon s'occupait, dans sa terre de Basville, non seulement de la direction des ar-

bres fruitiers, mais encore de la rédaction d'un ouvrage sur cet objet. D'un autre côté, le digne émule du P. Rapin, Vanière, qui fréquenta aussi le séjour de Basville, sous le fils de M. de Lamoignon, et lui consacra plusieurs chants de son *Prædium rusticum*, parle aussi des écrits du père sur la culture; mais il le fait de manière à expliquer clairement la difficulté; car, c'est en disant positivement qu'ils n'avaient pas encore été publiés. (*Præd. Rustic.*, lib. 5, v. 16 et seq.) Il est donc certain que le P. Rapin parlait d'un ouvrage autre que celui Le Gendre. Enfin La Quintinie, dans la préface de son *Instruction pour les jardins*, assure que c'est Arnauld d'Andilly qui, sous le nom et sur les mémoires du fameux curé d'Hénoувille, a si poliment écrit sur la culture des arbres fruitiers. (Voy. le *Recueil de rapports et de mémoires sur la culture des arbres fruitiers*, par M. Aubert du Petit-Thouars, Paris, 1815, in-8°, pag. 23, 55 et suiv.) A ces observations empruntées à Barbier (*Dict. des anonymes*), nous devons ajouter qu'il est bien difficile d'admettre que Pont-Château, âgé de 18 ans seulement, lors de la première édition de la *Manière de cultiver les arbres fruitiers*, ait alors tracé les préceptes d'un art auquel il était encore complètement étranger et à la pratique duquel il ne devait commencer à se livrer qu'environ huit ans plus tard. M. Beaubrun avait composé une Vie de Pont-Château, qui n'a jamais été publiée. Il est à regretter que Pont-Château, ait été exclu, par M. Tresvaux, dans sa réédition des *Vies des saints de Bretagne*, de D. Lobineau, de la place que le savant bénédictin lui avait si justement accordée. Si sa foi ne fut pas orthodoxe, il est du moins incontestable

qu'elle fut vive et sincère. Il était si convaincu de la légitimité de ses croyances, qu'autant par esprit de pénitence que pour procurer à ses amis un livre, alors introuvable en France, il ne craignit pas de faire seul, et à pied, le voyage d'Espagne, d'où il rapporta le *Teatro Jesuitico*, satire violente contre les Jésuites, et dans laquelle Pont-Château et ses amis se proposaient de trouver des armes contre leurs adversaires.

P. L.—T.

PONTE (LORENZO DA), poète et traducteur italien, naquit à Ceneda en 1749. Muni de quelques connaissances littéraires, et doué d'un esprit entreprenant, il se rendit, dans sa jeunesse, à Venise pour y chercher fortune. Il s'y chargea d'une éducation particulière; mais la sienne même laissait fort à désirer. En effet, des amourettes fâcheuses le forcèrent de s'enfuir. A Trévise il fut assez heureux pour obtenir une chaire publique de littérature; mais il ne sut pas la garder plus long-temps que son poste de précepteur. Son cours trop empreint des idées de J.-J. Rousseau sur l'état de nature et le contrat social, parut de la démagogie toute pure aux autorités qui, en le privant de sa chaire, le déclarèrent à perpétuité déchu de tout droit à une place dans l'enseignement. Da Ponte vécut pendant quelque temps du jeu, puis il entra comme secrétaire dans une maison de Venise. Là il se lia avec un auteur politique, et fit des vers en son honneur. Les autorités de Venise trouvèrent les vers de da Ponte aussi inopportuns que son cours l'avait paru aux autorités de Trévise; et, pour échapper à la prison, il se sauva en Autriche. A Goritz il se fit de nouveaux ennemis, et victime d'une mystification il alla à Dresde où il crut

être appelé par la cour. De nouvelles aventures le forcèrent de quitter en toute hâte la Saxe, et il se rendit à Vienne avec une recommandation pour le compositeur Salieri. Cette fois le sort de notre aventurier parut s'améliorer. Il fit pour Salieri le libretto de l'opéra *les Danaïdes*, pour Martini celui de *l'Arbre de Diane*, et pour Mozart ceux des *Noces de Figaro* et de *Don Juan*. Mais il ne tarda pas à trouver un concurrent redoutable dans le poète Casti, et son malheureux goût pour les aventures amoureuses lui causa plus d'un embarras. Il a raconté lui-même que s'étant adressé pour un mal de dents à un dentiste qui en secret était son rival en amour, il essuya les effets de la jalousie de celui-ci qui lui mutila huit dents. Cette vengeance ne le rendit pas plus sage. Ayant soutenu une cantatrice de l'Opéra Italien à Vérone, avec trop de chaleur, il en fut puni par la perte de sa place de poète de théâtre. Da Ponte fit enfin des réflexions, et renonça aux amourettes, d'autant plus qu'à Trieste il lia connaissance avec un marchand anglais, et obtint de lui la main de sa fille. Après son mariage, il voulut chercher une occupation à Paris. En route il fit une visite à Casanova qui lui devait de l'argent. Cet autre aventurier lui avoua n'en point avoir, mais il ajouta qu'il lui donnerait en place trois avis qui valaient beaucoup : c'était d'aller à Londres, et non à Paris, de n'y pas fréquenter le café italien, et de ne jamais souscrire de billets de commerce pour d'autres. Da Ponte, peu satisfait de ce mode de paiement, continua sa route. A la nouvelle des honneurs de la révolution, il changea de projet et se rendit à Londres ; n'y trouvant rien à faire, il s'en alla en Hollande avec le dessein d'y établir un opéra Italien.

Il mangea ainsi le peu qui lui restait, et tomba dans une telle misère que, n'ayant pas de quoi payer le port d'une lettre qui lui arriva d'Angleterre, il donna son mouchoir en paiement. Mais, ô bonheur ! la lettre contenait l'invitation de venir à Londres pour s'attacher au théâtre Italien, et de plus une traite afin de pourvoir aux frais du voyage. Il prit donc une part active à l'administration de l'opéra, et selon son habitude protégea énergiquement une prima dona contre l'autre. S'étant chargé ensuite d'aller recruter en Italie des chanteurs et des cantatrices, il en ramena plusieurs, après avoir trouvé moyen de se faire renvoyer une seconde fois de Venise. Mais le directeur n'avait payé aucune des lettres de change tirées sur lui par da Ponte avec trop de facilité peut-être. Celui-ci fut mis en prison pour dettes ; il y retourna même, à ce qu'il paraît, plus d'une fois, et eut tout le loisir de regretter de n'avoir pas mieux profité du conseil de Casanova. Remis en liberté, il n'eut plus envie de se mêler des affaires de théâtre. Voyant un jour dans les rues de Londres un taureau furieux courir sur lui, il se sauva dans la boutique d'un libraire. Là s'informant des livres italiens, il apprit que les libraires anglais faisaient peu d'affaires en livres de son pays ; alors il eut l'idée de se faire libraire pour cette partie. On lui avança des fonds pour établir une librairie ; et ce commerce lui réussit assez bien ; mais, s'étant associé à deux marchands de musique, il fut entraîné dans leurs mauvaises affaires ; sa femme, avec ses enfants, s'en alla en Amérique auprès de sa mère. Da Ponte lutta quelque temps contre sa mauvaise fortune, eut des procès à soutenir, puis, menacé de onze contraintes par corps, il disparut, et

rejoignit sa femme en Amérique. Là ce furent de nouvelles aventures et de nouvelles tribulations. A New-York il s'associe à un marchand d'eau-de-vie, fait encore de mauvaises affaires, et est arrêté. S'étant arrangé avec ses créanciers, il devient, en 1806, maître d'italien ; mais bientôt, pour varier cette occupation monotone, il se jette encore dans le commerce, comme distillateur, puis s'établit à Sanbury, sur le Susquehannab, en qualité de commerçant ; enfin il revient à New-York pour ouvrir une boutique de librairie italienne, et reprendre son enseignement. L'âge l'avertit qu'il était temps de renoncer aux entreprises aventureuses. Il composa plusieurs ouvrages et en traduisit quelques autres des langues étrangères, notamment la *Prophétie de Dante*, de lord Byron. Arrivé à un âge avancé, il crut faire une bonne spéculation, en mettant ses nombreuses aventures par écrit, à l'exemple de son ancien ami Casanova. Cet ouvrage, fort amusant en effet, parut à New-York, de 1823 à 1827, en 4 vol., sous le titre de *Memorie di Lorenzo da Ponte di Ceneda, scritte da esso*. Da Ponte, sans avoir le cynisme de Casanova, se plaît comme celui-ci à conter ses fredaines et à se poser en homme à bonnes fortunes ; mais la morale ressort du récit même de la vie vagabonde et misérable qu'il a menée. Il mourut à New-York vers 1838.

D—G.

PONTEUIL (NICOLAS - ÉTIENNE LEFRANC, dit), était fils d'un notaire de Paris, où il naquit en 1674. Quoique la position et la fortune du père fussent éloigner le fils de la carrière dramatique, il y fut poussé par la nature et prédestiné dès sa naissance, s'il est vrai que sa mère, qui demeurait sur le quai de la Mégisserie, pas-

sait, pendant sa grossesse, des journées entières à sa fenêtre, pour observer les baladins et les charlatans qui stationnaient sur le Pont-Neuf. Dans ses premières années, le jeune Lefranc ne s'occupait que de marionnettes, et cet amusement pensa lui coûter la vie. Dans une pièce de sa façon où il jouait le rôle de Polichinelle, tandis qu'il était assis sur une malle, pour parler au courrier qui venait de la lui apporter, on mit le feu aux artifices contenus dans cette malle, pour faire niche à Polichinelle ; les décorations, les meubles furent incendiés, et la fumée faillit d'étouffer le jeune comédien et ses amis. Au sortir du collège, Lefranc joua la comédie dans quelques sociétés ; puis, malgré son père, il s'engagea dans une troupe de comédiens qui partait pour la Pologne, et il s'y maria. De retour à Paris, au commencement du XVIII^e siècle, il débuta, sous le nom de *Ponteuil*, le 5 septembre 1701, au Théâtre-Français, par le rôle d'*OEdipe*, dans la tragédie de Corneille, et fut reçu pour doubler Sallé dans ceux de rois et de paysans, qui lui valurent une grande réputation, lorsqu'il en fut chargé en chef, après la mort de ce comédien. A cette époque, il fut le seul qui sut résister au mauvais goût de la déclamation chantante, et conserver le débit simple et naturel créé par Floridor et Baron ; aussi est-il le seul acteur de son temps à qui Lesage ait donné des éloges dans son *Gil-Blas*, où il l'appelle le *gros comédien*. En effet, Ponteuil était fort gros, assez grand et d'une belle figure, quoique un peu louche d'un œil. Il créa les rôles de Pharasmane dans *Rhadamiste et Zénobie*, de David dans *Absalon*, de Bélus dans la *Sémiramis* de Crébillon. Il mourut, le 15 août 1718, après avoir joué six fois celui

d'Arsace dans l'*Artaxare* de l'abbé Pellegrin. Cet excellent acteur fut très-regretté du public. Ennemi de Dancourt (voy. ce nom, X, 486) dont il décriait les ouvrages, il fut un jour, en pleine assemblée, apostrophé par la femme de ce comédien auteur, qui l'accabla des injures les plus grossières. « Madame, répondit froidement Ponteuil, vous avez beau faire, vous ne m'appellerez jamais *catin*. » A—T.

PONTEUIL (TRIBOULET, dit), comédien et littérateur, naquit à Paris, vers 1750, et eut pour père un boulanger, qui lui fit donner une éducation assez soignée. Mais le jeune Triboulet, en cultivant les lettres et en fréquentant les spectacles, prit le goût du théâtre. Aidé par les leçons et les conseils du célèbre Prévillo (voy. ce nom, XXXVI, 54), il débuta, le 7 sept. 1771, sur la scène française, sous le nom de *Ponteuil*, qu'il avait adopté pour nom de guerre, par le rôle de *Rhadamiste*; et, malgré la richesse de sa taille, la beauté de sa figure, de son organe et de sa diction, cet essai fut moins applaudi que le discours que son maître avait prononcé dès le lever du rideau, pour lui concilier les suffrages du public. Ponteuil ne se découragea point; il continua ses débuts par les rôles d'Achille dans *Iphigénie en Aulide*, de Ninias dans la *Sémiramis* de Voltaire, et, après avoir joué devant la cour celui de Vendôme dans *Adélaïde du Guesclin*, il fut attaché, comme pensionnaire, au Théâtre-Français jusqu'en 1775. Mais ayant trouvé un rival redoutable dans Larive (voy. LXX, 285), qui venait d'être reçu pour doubler Lekain (voy. XXIV, 12), il se retira, en 1776, et s'engagea au théâtre de Lyon. Après la mort de Lekain, il revint débiter encore à Paris, le 19 juin 1779, dans

Oreste d'*Iphigénie en Tauride*, et il y obtint tant de succès qu'il fut redemandé à la fin de la pièce, présenté au public, et reçu à quart de part dans la société des comédiens français. La jalousie et les tracasseries de Larive triomphèrent néanmoins de ce concurrent et de deux autres. Molé (voy. XXIX, 295) renonça aux rôles tragiques; Monvel (voy. XXX, 50) se retira en Suède, et Ponteuil, que ses avantages physiques rendaient plus spécialement un rival redoutable à Larive, quitta définitivement le Théâtre-Français, le 1^{er} juillet 1780, pour se rendre à Marseille, où il était désiré depuis long-temps, ainsi que sa femme qui, par sa beauté, par ses talents comme actrice et cantatrice, et, ce qui est encore plus rare, par ses vertus domestiques et religieuses, devint bientôt l'idole des Marseillais et de tout le midi de la France. Ponteuil était plus estimable par ses qualités sociales et sa probité que par la supériorité de son talent dans les premiers rôles tragiques. Il joignait bien à la noblesse du maintien et de la diction une grande connaissance de son art; mais, naturellement froid, quand il voulait animer son jeu, il tombait dans l'exagération et remplaçait l'expression du sentiment par des cris et des gestes outrés qui, néanmoins, lui valaient de nombreux applaudissements des spectateurs peu éclairés; aussi a-t-il été très-maltraité dans le *Cours de littérature* de La Harpe (voy. XXIII, 182). Ponteuil quitta le théâtre, vers 1791, lorsque sa femme fut appelée à Paris, pour entrer à l'Opéra. Il fut ardent révolutionnaire; mais, loin qu'on ait eu des crimes à lui reprocher, il rendit des services, qui furent sa sauve-garde après la terreur (voy. PAGANUCCI, LXXVI, 224). Il était meilleur littérateur que

bon comédien ; nous ne pouvons citer cependant que trois ouvrages de lui : I. *Henriette de Berville à Sévigny*, 1775, in-8°. C'est probablement une héroïde en vers, genre que Colardeau, Dorat et Barthe avaient mis à la mode. II. *L'École des Frères*, ou *l'Incertitude maternelle*, comédie en deux actes, en prose, jouée au théâtre Feydeau, à Paris, en 1791, puis représentée et imprimée à Lyon, 1792, in-8°. III. *L'Hôtel prussien*, comédie en cinq actes et en prose, imitée de l'allemand, jouée, en 1791, au théâtre Feydeau, avec peu de succès, et non imprimée. Ponteuil s'était fixé à Paris, lorsqu'en 1798 la loterie fut rétablie. Placé dans l'administration de cet impôt indirect, il en devint secrétaire particulier en 1802, et secrétaire-général en 1804. Il remplit ces fonctions avec autant de zèle que d'intelligence et de probité jusqu'à sa mort, arrivée en janvier 1806. — *Madame Lemoyne-PONTEUIL*, sœur de l'auteur de la musique des *Prétendus* (voy. LEMOYNE, XXIV, 72), née vers 1760, suivit son mari dans ses pérégrinations en province, après avoir débuté à Paris, en 1780, au Concert-Spirituel. Douée de la figure la plus intéressante, du regard le plus enchanteur, d'une taille pleine de grâce, de noblesse, et d'un timbre de voix aussi argentin que flexible, elle fut attachée plusieurs années au théâtre de Marseille, où la nature de son physique et de son talent lui permettait de jouer, avec le même succès, les *amoureuses* et les *princesses* dans le grand opéra, et les rôles d'*ingénuités* et de *jeunes Dugazons* dans l'opéra-comique. Quelques discussions avec le directeur Boursault-Malherbe ayant obligé Ponteuil et sa femme de quitter le théâtre de Marseille, en 1789, au grand regret du public, ils y reparu-

rent, en 1790, et y excitèrent un tel enthousiasme, que le parterre força l'administration de signer leur engagement sur la scène même, fait jusqu'alors sans exemple, et qui, joint à la brillante réputation dont jouissait madame Ponteuil dans cette contrée, la fit appeler à Paris, où elle fut engagée, en 1791, à l'Académie royale de musique. Elle y réalisa bientôt ce vers, devenu proverbe :

Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier.

Cependant on ne saurait lui en adresser exclusivement le reproche. Chargée de doubler les actrices plus anciennes qu'elle et dans un genre de rôles qui, déjà très-borné, le devint encore davantage lorsque la révolution eut banni de la scène les reines et les princesses ; privée de la variété que lui auraient offerte les rôles plus multipliés de l'Opéra-comique, où elle aurait figuré avec bien plus d'avantage, madame Ponteuil parut froide au grand Opéra. Elle y créa néanmoins, avec un brillant succès, en 1792, le rôle de *Corisandre* ; mais cet ouvrage de Langlé (voy. XXIII, 360), représenté souvent à cette époque, à cause de la pauvreté du répertoire, ne put se soutenir longtemps. Réduite à chanter les coryphées, madame Ponteuil végéta ainsi à l'Opéra jusqu'en 1801, où elle le quitta pour un bureau de loterie, qu'elle a géré à Paris jusqu'à sa mort, peu d'années avant la suppression de cette administration. Elle avait eu deux fils, dont l'un conserva le nom de Ponteuil, l'autre celui de Tribonlet. Tous deux avaient préféré à la carrière dramatique celle des administrations et du commerce. A—T.

PONTEVEZ—Gien, ou plutôt PONTEVÈS-GIEN (*Henri-Jean-Baptiste*, vicomte de), chef de division, major-

général de la marine au port de Brest, chevalier des ordres du Mont-Carmel de Saint-Lazare, de Cincinnatus, etc., commandait la frégate la *Résolue*, faisant partie de l'escadre de Vaudreuil, lorsque cet officier-général lui conféra, le 3 février 1779, le commandement d'une division de deux frégates, une corvette et une goëlette ayant pour mission d'aller attaquer plusieurs forts anglais dans les rivières de Gambie et de Sierra-Leone. La division se présenta, le 11 février, devant le fort James, armé de 52 bouches à feu, et défendu par deux cents hommes, dont cinquante blancs. Ce fort se rendit à discrétion, sans avoir résisté. La goëlette la *Gorée*, commandée par Allary, lieutenant de frégate, remonta la Gambie jusqu'à la distance de 30 lieues, et s'empara de tous les comptoirs et magasins établis sur ses rives. Pontevès détruisit ensuite lui-même, le 8 mars, le comptoir qu'avaient les Anglais dans les îles de Los. A la nouvelle de ces revers, et de la prise du fort qu'ils avaient élevé sur l'île de Tasso, que Capellis, commandant de la corvette l'*Épervier*, avait canonné pendant trois heures, et dont Pontevès avait décidé la prise en l'attaquant l'épée à la main, les Anglais se hâtèrent de fortifier l'île de Bense-Island, qu'ils armèrent de 24 pièces de canon. Lorsque Pontevès l'attaqua, le 14 mars, avec sa frégate, la *Nymphe*, commandée par Senneville, et l'*Épervier*, le fort, défendu par 300 soldats, succomba après trois quarts d'heure de résistance, malgré le secours que prêtèrent aux assiégés quatre vaisseaux marchands, dont trois armés en guerre. L'établissement des Anglais fut entièrement détruit, ainsi que deux goëlettes bermudiennes. Après avoir pris possession de l'île de Bense-Island,

Pontevès s'empara de dix ou douze bâtiments qui étaient dans la rivière et envoya des navires pour détruire les établissements que les Anglais possédaient dans le voisinage. De là il se dirigea vers le fort d'Apollonie, sur la côte d'Or, aux bords de la mer. La *Résolue* l'attaquait, le 10 mai, depuis cinq heures, quand un ouragan la força à suspendre le combat; il recommença le lendemain, et le fort fut démantelé. Une barre affreuse et infranchissable contraignit néanmoins la *Résolue* à appareiller, sans qu'elle eût pu en prendre possession. Cette frégate fit voile alors vers le fort de Succodée, placé le long de la même côte, sur une éminence au bord de la mer. Après une canonnade de trois heures, le 24 mai, un détachement de 60 soldats de marine et de volontaires débarqua, et emporta d'assaut ce fort que défendaient 18 pièces de canon et une garnison de 200 hommes. L'attaque des assaillants fut si vive que le gouverneur, Charles Graves, fut réduit à se sauver par une fenêtre, du côté de la mer. Les événements dont le récit précède ont fait le sujet de six gravures qui en présentent les détails. Pontevès mourut, le 23 juillet 1790, à la Martinique, après dix jours de maladie, sur le vaisseau l'*Illustre*, et dans l'exercice de ses fonctions de commandant de la station des îles du Vent. Sa mort y causa une affliction générale. L'assemblée coloniale assista à ses obsèques, et, au retour de cette cérémonie, elle prit un arrêté contenant l'expression de sa douleur et de ses regrets, arrêté dont il fut transmis des copies à sa veuve, au comte de Pontevès, son neveu, et à Durand d'Ubraye, son successeur dans le commandement de la station. Le neveu de Pontevès, qui vivait en-

core à Toulon sous la Restauration, après avoir été persécuté et emprisonné comme émigré sous le gouvernement directorial, était membre de l'Académie de marine, à laquelle il soumit un *Mémoire sur la tactique navale*, et un *Essai sur le caractère et l'importance de l'homme de mer, suivi de notices sur la marine des peuples anciens et modernes*. P. L.—T.

PONTIER (AUGUSTIN), médecin et bibliographe, naquit, le 28 déc. 1756, à Aix, où son père était médecin (voy. PONTIER, XXXV, 377). Destiné à la même profession, il fit ses études médicales, et fut reçu docteur en 1775; mais il abandonna bientôt cette carrière pour se livrer à ses goûts bibliographiques. Il entreprit le commerce de la librairie, et se chargea de la direction d'une imprimerie qui existe à Aix depuis 1574. Sur la fin de sa vie, s'étant retiré à Marseille, il y mourut le 19 septembre 1833. Il était correspondant de l'Académie de cette ville et l'un des fondateurs de la Société académique d'Aix. On a de lui, dans les trois premiers volumes de cette compagnie : 1^o *Notice sur Fr. Valleriote* (voy. ce nom, XLVII, 368), médecin d'Arles (tom. I^{er}) ; 2^o *Notice sur P. Pontier*, son père (t. II); 3^o *Notices sur quelques poètes provençaux des trois derniers siècles* (tom. III, 1827). Pontier a donné, en 1830, une édition de l'*Histourien sincère*, poème provençal de Jean de Cabanes, qui jusqu'alors n'avait pas été imprimé. Enfin il a continué la *Collection de pièces piquantes et facétieuses* de Pierre-Siméon Caron, et n'a fait tirer les *Mystères*, entièrement calqués sur les anciennes éditions, qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, pour en maintenir la rareté. — PONTIER (P.-Henri), frère du précédent et né aussi à Aix, où il mourut, le 11 juin

1826, exerça long-temps les fonctions d'inspecteur des eaux et forêts, et s'appliqua avec ardeur à l'étude de la chimie et de la minéralogie. C'est lui qui, le premier en France, découvrit le *chromate de fer*, près de Grassin, dans le département du Var. Les Mémoires de la Société académique d'Aix, dont il était membre, contiennent de lui : 1^o *Dissertation sur le volcan éteint de Rougiers, et sur son influence sur la végétation* ; 2^o *Nouvelle méthode de géologie, son application au département des Bouches-du-Rhône, et ses rapports avec l'agriculture en général* ; 3^o *Mémoire sur le carbone, premier élément de l'organisation, et sur les engrais qui le fournissent dans la végétation* ; 4^o *Mémoire sur la connaissance des terres en agriculture*. Ce mémoire, inséré dans le tome III du recueil de la Société académique (qui ne parut qu'en 1827), avait été tiré à part et publié séparément, Aix, 1826, in-8^o de 108 pages ; deuxième édition, Paris, 1829, in-8^o de 112 pages. P.—RT.

POPHAM (sir HOME RIGGS), amiral anglais, d'une famille originaire d'Irlande, naquit à Gibraltar le 12 oct. 1762, pendant que son père se trouvait à Tetouan, dans le Maroc, où il remplissait les fonctions de consul d'Angleterre. Home Popham, 21^e enfant d'un second ou troisième mariage de son père, qui en avait eu 23 de ses autres femmes, perdit sa mère lorsqu'il était encore dans l'enfance, et fut envoyé à l'école de Westminster par son second frère, qui dirigea son éducation. Après être resté un an à l'université de Cambridge, il entra dans la marine, sous les auspices du commodore Thompson, et commença de naviguer vers 1778, sur la frégate la *Hyæna*. Élevé, en 1782, au rang de lieutenant, il ac-

compagna le commodore Thompson, chargé du commandement de l'escadre stationnée sur la côte d'Afrique. Quelques années après, lord Howe, à la tête de l'amirauté, ayant encouragé les lieutenants de la marine royale à faire des entreprises maritimes et à passer au service du commerce pour acquérir des connaissances pratiques, Popham se rendit dans l'Inde. A son arrivée au Bengale, lord Cornwallis le fit nommer l'un des commissaires envoyés, en 1788, pour visiter *New-Harbour*, sur la rivière Hougley, qu'on avait représenté comme un lieu convenable pour y établir un arsenal de marine. Lorsque cette mission eut été remplie, il retourna en Europe, où il resta peu d'années, car on le voit, en 1791, commander dans l'Inde un navire du pays (*Country ship*), avec lequel naviguant du Bengale à Bombay pendant une mousson tempétueuse, il fut obligé de passer le détroit de Malaca et de jeter l'ancre à Pulo-Pinang, appelé aujourd'hui Ile du prince de Galles. Cet événement le conduisit à l'exploration du passage méridional, dont une carte fut gravée et publiée, avec la permission du gouvernement. M. Antoine Lambert, shérif de Calcuta, en fit seul les frais, poussé uniquement par le désir d'être utile à son pays. Le gouvernement adressa à Popham une lettre de remerciement. Sa découverte était fort avantageuse au commerce de la Compagnie. Il en résulta que les capitaines de ses navires n'hésitèrent plus à toucher à l'Ile du prince de Galles dans l'arrière-saison, lorsque de forts vents du nord et du nord-ouest occasionnaient un délai de plusieurs jours en manœuvrant autour de l'extrémité nord de l'île pour aller au sud, ce qu'un petit nombre était capable de faire auparavant. Le gou-

verneur-général, en conseil, lui vota un service d'argenterie, la cour des directeurs le recommanda de la manière la plus pressante aux lords de l'amirauté, et plusieurs capitaines de navires marchands se réunirent pour lui faire hommage d'une pièce de vaisseau plate. Après avoir commandé pendant plusieurs années des navires dans l'Inde, Popham obtint le commandement de l'*Etrusco*, bâtiment de la Compagnie des Indes-Orientales, lequel, en se rendant du Bengale à Ostende, fut saisi par une frégate anglaise comme portant à son bord une partie considérable de marchandises appartenant à des sujets anglais. Popham fit à cette occasion de grandes pertes; mais ce fâcheux événement devint dans la suite une cause de son avancement. Au commencement de la guerre avec la France il fut attaché, avec un certain nombre de marins sous ses ordres, à l'armée que le duc d'York commandait en Flandre et en Hollande, et il s'y fit tellement remarquer à la défense de Nieuport et de Nimègue, que le prince demanda et obtint pour lui le rang de *post captain* (avril 1795). Ce fut sous son inspection immédiate que s'opéra l'embarquement des troupes anglaises qui, après avoir servi en Hollande, rentrèrent en Angleterre, escortées par les frégates le *Dædalus* et l'*Amphion*. La crainte qu'on avait en Angleterre d'une invasion des Français, détermina, en 1798, le gouvernement à organiser des corps de *sea fencibles*, et à diviser les côtes de la Grande-Bretagne en districts, commandés chacun par un capitaine de vaisseau avec un certain nombre de *commanders* et de lieutenants sous leurs ordres. Popham fut placé à la tête de la compagnie des *fencibles*, qui occu-

paient le district s'étendant de Beachy-Head à Deal, et il la conserva de 1798 à 1800. Mais dans l'intervalle le gouvernement ayant appris que les Français avaient réuni à Flessingue un grand nombre de chaloupes canonnières et des bâtimens de transport pour les envoyer à Dunkerque et à Ostende par le canal de Bruges, conçut le dessein de détruire le bassin, les ports et les écluses. Le capitaine Popham fut détaché des côtes de Kent, avec une flottille ayant à son bord 2,000 hommes de troupes sous les ordres du major Gal Cote. Cette expédition ne réussit qu'en partie, à cause des bonnes dispositions faites par les Français. On parvint seulement à démolir les portes des écluses et à brûler quelques chaloupes canonnières. En 1799, un traité ayant été conclu entre la Grande-Bretagne et la Russie, par lequel cette dernière devait fournir un certain nombre de vaisseaux et d'hommes pour une expédition contre la Hollande, le capitaine Popham fut envoyé à Cronstadt sur le lougre *le Nil*, pour surveiller et diriger l'embarquement des troupes russes. L'empereur Paul I^{er}, qui le visita à son bord, ainsi que toute la famille impériale, lui fit cadeau d'une magnifique tabatière enrichie de diamants, et, comme le czar avait pris à cette époque le titre de grand-maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, voulant donner au capitaine Popham une marque de son estime, il lui conféra la croix de Malte. On dit que ce fut le seul chevalier de cet ordre dont la cour de Saint-James reconnut la promotion. Après avoir visité plusieurs ports de Russie et rempli une mission importante, Popham retourna en Angleterre. Les services qu'il rendit encore aux armées combinées

d'Angleterre et de Russie, pendant leur séjour en Hollande, lui firent accorder, au mois de décembre 1799, une pension de 500 liv. sterl. Il convoya, à la fin de l'année suivante avec quatre vaisseaux de ligne, un transport de troupes du Cap de Bonne-Espérance à la mer Rouge, et fut chargé, ensuite, de différentes missions auprès des puissances de l'Arabie. A son retour en Angleterre, dans les premiers mois de 1803, il trouva un nouveau ministère et un nouveau conseil d'amirauté dont il n'eut pas à se louer. Il venait d'être élu représentant du bourg d'Yarmouth, au Parlement, lorsqu'en 1804, un changement soudain d'administration le fit rappeler au service sous le patronage du vicomte Melville. Chargé de diriger ce qu'on a nommé l'expédition des *catamaran*, il réussit à détruire deux vaisseaux près de Boulogne. Commandant, en 1805 et 1806, la flotte qui contribua à la reddition du Cap de Bonne-Espérance (8 janv. 1806), il conduisit aussi les forces de mer à l'attaque de Buénos-Ayres, où il s'était rendu sans avoir reçu aucun ordre de son gouvernement. Aussi fut-il à son retour traduit devant une cour martiale (mars 1807). Quoiqu'il dit dans sa justification que son seul crime était d'avoir réduit les capitales des deux principales divisions du globe (*Buenos-Ayres et le Cap*), la cour n'en considéra pas moins sa conduite comme subversive de toute discipline militaire, et il reçut en conséquence une sévère, mais juste admonition. Popham ne tarda pas néanmoins à être employé; car, nous le voyons, dans la même année, servant sous l'amiral Gambier dans l'expédition contre le Danemark, et, en 1809, accompagnant l'amiral sir Richard Strachan, lorsque le gouvernement an-

glais se détermina à attaquer l'île de Walcheren. Pendant la guerre de la Péninsule, il commanda le *Vénéralble*, de 74 canons, puis le *Stirling-Castle*, avec lequel il suivit dans l'Inde lord Moira, gouverneur-général du Bengale. Élevé au rang de contre-amiral, le 4 juin 1814, il commanda, en 1819, la station de la Jamaïque, puis celle des Antilles; il fut reçu avec la plus grande pompe, à Saint-Dominique, par Christophe (*voy. ce nom*, LXI, 58), mais il tenta vainement de réconcilier ce nouveau roi et le président Boyer. Popham mourut peu après son retour en Angleterre, le 11 septembre 1820, laissant plusieurs enfants. Il a publié : I. *Exposé succinct des faits, relativement au traitement éprouvé par lui depuis son retour de la mer Rouge*, 1805, in-8°. II. *Description de l'île du prince de Galles*, 1805, in-8°. III. *Règles à observer dans les vaisseaux de sa Majesté*, 1805, in-4°. On lui doit aussi un télégraphe amélioré, construit en 1815 le long de la côte de Bridport au *Land's End*, dans le Cornouailles. C'est probablement ce travail qui lui valut l'honneur d'être nommé membre de la Société royale de Londres.

D—z—s.

POPIEL I^{er}, roi de Pologne, fut un des derniers princes de la première dynastie des souverains de cette contrée, et descendait du fondateur Lech, qui commença de régner en l'an 550, sous le titre de duc. Popiel I^{er} succéda à Lech vers l'an 815 et mourut cinq ans après. — **POPIEL II**, son fils, qui lui succéda, est célèbre dans les vieilles chroniques par les crimes qu'on lui attribue et la fin malheureuse qui en fut la suite; mais l'histoire de ces contrées dans ces temps éloignés est environnée de tant de ténèbres et de récits fabuleux,

qu'on ne doit en admettre qu'une faible partie. Popiel II fut le meurtrier de ses oncles; selon d'autres, pendant une famine il fit enfermer dans une prison un grand nombre de pauvres, qui lui demandaient du pain, et il les fit tous brûler vifs. Pour punition de ce crime odieux, le ciel suscita contre lui une multitude de souris et de rats, telle que ces animaux le forcèrent de se réfugier dans un palais, au milieu du lac de Gaplo, où ils le poursuivirent encore, et finirent par le dévorer. Mais ces faits, dénués de toute vraisemblance, sont également attribués à un archevêque de Mayence, qui vivait dans le même temps, de manière que l'on ne peut guère en conclure que la certitude d'un excès de tyrannie qui causa l'indignation et le soulèvement des peuples. Popiel II y perdit la couronne et la vie, et ce ne fut qu'après douze ans d'anarchie et de désordre, en 842, que Piast, chef de la seconde dynastie, lui succéda (*voyez PIAST*, XXXIV, 246).

G—v.

POPOVSKI (NICOLAS), littérateur russe, né, en 1730, à Moscow, fut élevé avec beaucoup de soins dans cette ville, et dirigea surtout ses études vers la langue et la littérature françaises. Sans savoir l'anglais il traduisit Pope et Locke d'après des traductions françaises, et mérita que ces productions fussent trouvées aussi bonnes que si elles eussent été faites d'après les originaux anglais. Il traduisit aussi des odes et des épîtres d'Horace, et composa en même temps plusieurs morceaux d'excellente poésie russe, et des discours académiques, lesquels, publiés à Moscow en 1755, eurent beaucoup de succès. Il avait formé le projet de faire un choix des meilleurs auteurs littéraires des peuples de l'Europe, et de les traduire

en russe pour l'utilité de son pays, en y ajoutant des notes que son goût et son érudition eussent rendues extrêmement précieuses ; mais il mourut le 13 févr. 1760, avant d'avoir pu remplir cette noble et utile tâche. On trouva son portefeuille rempli d'une moitié de la traduction de Tite-Live et des odes d'Anacréon. Tout cela est resté inédit, au grand regret des amis de la littérature russe. M—D j.

POPULUS (M.-ÉTIENNE), né en 1737, était, avant la révolution, l'un des avocats les plus en crédit au présidial de Bourg en Bresse. Nommé, par le tiers-état de cette province, député aux États-Généraux de 1789, il s'y montra, dès le commencement, un des plus chauds partisans des innovations, et parla surtout avec beaucoup de violence pour la réunion des ordres, accusant *l'astuce* du clergé ; qui, disait-il, était toujours le même depuis huit cents ans ! et il mêla à cette apostrophe une dissertation sur la question des subsistances, qu'il ne comprenait guère mieux que tout le reste. Par suite de sa motion, la chambre du clergé fut sommée de se réunir à l'instant même à celle du tiers-état ; et c'est ainsi que dut être opérée, de gré ou de force, cette réunion des trois ordres, si contraire aux antiques lois de la monarchie, et qui eut sur nos destinées une si grande influence. Dans son ignorance des véritables causes de la disette qui agitait alors la France, Populus dénonça ensuite l'exportation aux frontières, et il demanda la suppression du comité des subsistances, pour rejeter la responsabilité sur les ministres. Après les déplorables journées des 5 et 6 octobre 1789, il fut un de ceux qui insistèrent avec le plus de force pour que l'assemblée, devenue *nationale*, se transportât à

Paris. Il s'était alors fait le correspondant politique des habitants de Bourg ; et tous les jours on lisait au peuple, rassemblé à l'Hôtel-de-Ville avec une solennité vraiment risible, les bulletins de M. Populus. Échappé du collège, nous avons nous-même assisté à l'une de ces réunions, où fut lu un historique du fatal voyage de la famille royale après la catastrophe du 6 octobre. Le ton de gaieté et de plaisanterie qui y dominait nous indigna, tout novice que nous étions en fait de politique ; et nous ne fîmes pas moins étonné d'entendre, après cette relation dérisoire, un récit de ce que l'honorable député avait éprouvé personnellement des eaux de la Seine, à son premier séjour à Paris, et tous les admirateurs, tous les niais d'applaudir ! Populus, tout entier à cette correspondance, dont ses collègues de mission Gauthier et Brillat-Savarin lui avaient sans doute abandonné le soin, ne prit que fort peu de part aux travaux de l'assemblée. Il accusa un jour d'Antraigues de provoquer à la résistance contre les décrets, et un autre jour il excusa Bergasse de sa protestation contre les assignats. Enfin il concourut à faire exclure les ecclésiastiques des fonctions publiques, et après la session, avec la même abnégation ou la même imprévoyance que ses collègues, il se retira modestement dans sa patrie, où il se contenta d'une place de simple juge au tribunal civil, persuadé qu'ainsi que toute la France il allait jouir en paix de tous les biens dont ses travaux l'avaient comblée. Mais on sait comment les assemblées qui succédèrent à cette *constituante* démolirent bientôt le frêle édifice constitutionnel. Le département de l'Ain éprouva aussi les conséquences de cet ébranlement, et quel-

ques jours avant la révolution du 31 mai 1793, il envoya à ses voisins de Lyon, qui préparaient leur héroïque résistance à l'oppression conventionnelle, une députation qui fut chargée de leur offrir sa coopération dans cette noble résolution. Cette généreuse proposition ne fut sans doute pas repoussée ; mais les évènements allèrent si vite, la cause de l'honneur et de la patrie fut si mal secondée à cette malheureuse époque, que les infortunés Lyonnais succombèrent sans avoir reçu le moindre secours. Ce qu'il y a de remarquable c'est que Populus, qui commençait à revenir de ses illusions, avait été le chef de la députation envoyée par le département de l'Ain, qu'il fit tous ses efforts pour les aider dans leurs nobles projets ; tandis que Gauthier, son ancien collègue et son ami, dirigeait, avec Dubois-Crancé et Kellermann, l'armée conventionnelle qui allait mettre en cendres cette malheureuse cité. Plus généreux, plus dévoué à ses concitoyens, Populus se rendit dans le même temps à Paris, à la tête d'une autre députation chargée de dénoncer, à la Convention nationale, les iniquités des représentants Amar et Merlino (*voy. AMAR, LXVI, 254*), qui avaient fait incarcérer plus de cinq cents personnes dans une semaine. L'ancien membre de l'Assemblée nationale, se flattant toujours que rien ne pouvait être refusé à son patriotisme, alla voir ses anciens collègues et particulièrement Robespierre, alors tout-puissant et près duquel il avait siégé long-temps. Partout il fit un long étalage de ses travaux *constituants* ; enfin il parut à la barre de l'assemblée, et il y prononça un discours très-courageux et vraiment digne de tous les éloges. Le président Isnard répondit froidement que les premiers devoirs de l'assemblée

étaient de venger les droits de l'homme ; qu'elle rendrait justice... Et le malheureux Populus fut à peine revenu à Bourg qu'on l'y incarcéra lui-même et qu'aussitôt après que les Lyonnais eurent subi le joug conventionnel, en vertu d'un simple arrêté du représentant du peuple Albitte, qui passa par là, il fut attaché sur une charrette, où l'on vit à la fois réuni tout ce que cette ville avait réellement de plus estimable, et conduit ainsi, lui vingtième, à Lyon où ils furent déposés au pied de l'échafaud et immédiatement exécutés... Nous avions au nombre de ces victimes deux parents dignes d'estime sous tous les rapports, mais qui avaient eu le tort de croire aux bienfaits de la révolution, et aussi notre professeur de rhétorique l'abbé Loup, homme non moins vertueux que savant, qui, en 1790, nous avait donné pour sujet de prix une adresse à l'Assemblée constituante, afin de la remercier des bienfaits qu'elle venait de déverser sur la France!... Ainsi finit un homme dont on ne peut contester ni la probité ni le savoir, nécessaire à sa profession. Son malheur fut d'en être sorti par des circonstances aussi funestes pour lui que pour les siens. Dans tout autre temps il eût vécu paisible et honoré au milieu de sa respectable famille. Après avoir concouru sans prévoyance au renversement de la monarchie, il recula devant les crimes qui en étaient les inévitables conséquences, et il fut une des premières victimes de l'incendie que lui-même avait allumé. On a beaucoup parlé dans le temps des amours de Populus avec la fameuse Théroigne de Méricourt (*voy. ce nom, XLV, 369*), et quelques personnes croient encore à ce roman que Peltier avait inventé pour amuser ses lecteurs des *Actes des*

apôtres (voy. PELTIER, LXXVI, 409). Nous l'avons vu en rire encore de bon cœur, après trente ans d'oubli; et il disait alors franchement qu'il n'avait pas eu d'autre motif de choisir Populus pour son héros que les opinions de ce député et la singularité de son nom. Nous pensons même que celui-ci ne connaissait pas du tout cette femme extravagante. M—D J.

PORCELLIO ou *Porcellius* (PIERRE), historien italien du XV^e siècle, fut ainsi appelé, parce que, si l'on en croit ses détracteurs, et surtout Basinio (voy. ce nom, LVII, 258), il garda les pourceaux dans sa jeunesse. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il sortit tout à coup, et sans que l'on sache par quels moyens, de la plus profonde obscurité, et déploya des talents qu'on ne lui avait pas soupçonnés. Il entra aussitôt dans la faveur du fameux Frédéric, duc d'Urbain, et l'accompagna dans son expédition contre les Milanais. Il fut ensuite témoin des exploits de Jacques Piccinio, à la tête de l'armée vénitienne, et il entreprit d'écrire son histoire, dont il adressa une partie (les neuf premiers livres) au roi Alphonse d'Aragon. Cet ouvrage, qui fut imprimé, par Muratori en 1731, dans le t. XX^e de ses *Écrivains italiens*, est intitulé : *Commentaires du comte Jacques Piccinio, appelé Scipion Émilien*. C'est un éloge fort exagéré, mais assez bien fait, du héros de Porcellio. Il devait avoir une suite, qui est restée manuscrite ou peut-être n'a pas été composée. L'auteur soutint des querelles assez vives avec quelques écrivains de cette époque, notamment Basinio, et il composa, à cette occasion, des épigrammes et autres poésies médiocres, que l'on trouve dans un recueil de *Poésies italiennes*, imprimé en 1539, in-8°. M—D J.

PORCHER de *Lissonay* (GILLES), comte de Richebourg, né à La Châtre en 1753, fut d'abord médecin, et abandonna cette profession dès que la révolution commença. Il en adopta les principes avec beaucoup d'enthousiasme, et fut, en conséquence, nommé maire de la Châtre, en 1790, puis député suppléant du département de l'Indre à la législature, où il ne prit point séance. Nommé, en sept. 1792, député à la Convention nationale, il se déclara pour l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI, et vota ensuite la détention et le bannissement à la paix, en exposant ainsi ses motifs : « Je vote, non
« comme juge, je n'en ai pas le droit;
« mais comme représentant du peu-
« ple, chargé de prendre des mesures
« de sûreté générale. Je ne me dis-
« simule pas qu'il est difficile d'en
« prendre qui soient absolument
« exemptes de dangers; mais comme
« l'existence d'un tyran enchaîné,
« abhorré, me semble moins à crain-
« dre que les prétentions que sa mort
« ferait naître, j'adopte la mesure de
« la détention, jusqu'à ce que la paix
« et la liberté, consolidées, permet-
« tent de le bannir; et je me déter-
« mine d'autant plus à cette me-
« sure, que je crois qu'elle aura de
« l'influence sur le succès de la cam-
« pagne prochaine. » Porcher se déclara ensuite pour le sursis à l'exécution, ce qui était, sans nul doute, l'opinion la plus sage et la plus courageuse. Sans avoir jamais joué un rôle marquant, ce député conventionnel fut toujours employé avec beaucoup d'activité, tant au comité de législation, au nom duquel il fit de fréquents rapports, que dans les départements, où il se conduisit d'une manière fort modérée. Ce ne fut guère qu'après le 9 thermidor (27 juillet

1794), qu'il se fit remarquer à la Convention. Il fut envoyé alors dans les départements de l'Ouest, où il fit prendre les mesures qu'avait amenées la chute de Robespierre. A son retour, en mai 1795, il fit supprimer le tribunal révolutionnaire, et il eut une seconde mission dans le Calvados, d'où, par suite du système de bascule, qui venait d'être adopté, il dénonça les manœuvres des royalistes aux approches de vendémiaire. A cette époque, il fut élu au Conseil des Anciens, par les deux départements qui composaient l'ancienne province du Berri, et continua de se montrer favorable au système révolutionnaire, quoique souvent en opposition avec le Directoire. Le 29 novembre 1796, il tenta vainement de faire rejeter, au nom de la majorité d'une commission dont il était rapporteur, une résolution qui déclarait expiré l'exercice des fonctions des membres des tribunaux criminels élus en 1795, et qui autorisait le gouvernement à les remplacer. Ce rapport, qui n'eut aucun résultat avantageux pour la chose publique, fut néanmoins réimprimé dans le midi de la France, et cette publicité extraordinaire fit nommer Porcher au Conseil des Anciens par le département du Gard; mais sa nomination fut annulée par l'influence du Directoire, malgré les nombreux suffrages dont elle était appuyée. Il devint alors membre de la commission administrative des hospices civils de Paris, et eut quelques démêlés avec Lepreux et les autres médecins de l'Hôtel-Dieu, qui lui adressèrent une lettre très-forte, laquelle fut imprimée dans le temps. Porcher perdit cet emploi en avril 1799, à la suite d'un renouvellement général. Le département de l'Indre le réélut, à la même époque, au Conseil des An-

ciens, où il vota contre la résolution qui tendait à soumettre à la peine de mort les auteurs de traités contraires à la constitution et à l'intégralité du territoire de la république, et représenta, « qu'une pareille loi attenterait à la liberté des premiers pouvoirs, et entraverait la pensée des représentants du peuple. » Il se prononça, dans le mois de novembre suivant, en faveur de la révolution de Saint-Cloud, qui rendit Bonaparte maître du pouvoir, et il devint aussitôt après membre de la commission intermédiaire du conseil, puis sénateur. Il était secrétaire du sénat à l'époque de la chute de Napoléon, en 1814, et il signa, le 3 avril, en cette qualité, la création d'un gouvernement provisoire et la déchéance de l'empereur, ce qui le fit nommer pair de France par le roi, le 4 juin de cette même année. — Son fils (*Jean-Baptiste*), né le 17 décembre 1784, était aide-de-camp du maréchal Masséna, et fut envoyé de Marseille à Paris, lorsque Napoléon revint dans cette capitale, en mars 1815. Le premier mouvement de l'ex-empereur fut de se plaindre de ce que le sénateur Porcher n'était pas encore venu lui faire sa cour. Le jeune homme hésita, et donna à entendre que son père avait craint les souvenirs du 3 avril... « Qu'est-ce que cela fait? » répliqua Bonaparte, « qu'il vienne toujours. » Porcher vint en effet, mais il paraît que le maître fit des réflexions, car il le reçut froidement; et Porcher ne se trouva point sur sa liste des pairs. Aussi, au retour de Louis XVIII, recouvra-t-il de droit son titre de pair de France, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée le 10 avril 1824. Ce fut Boissy-d'Anglas qui prononça son éloge à la Chambre des pairs, le 3 août, même année. B—u.

PORCIA (le prince ALPHONSE-GABRIEL), gouverneur des États-Vénitiens pour l'Autriche, naquit à Goritz, le 19 janvier 1761. Il reçut sa première éducation à la cour de Bavière, en qualité de page, fit son droit, et fut nommé conseiller de finance à Manheim. Après la paix de Campo-Formio, les Autrichiens le désignèrent comme délégué d'Udine. En 1814, il fut appelé à Vienne, pour l'organisation des provinces italiennes. De là il devint vice-président du gouvernement à Venise, et, en 1819, il remplaça le baron Spingelfeld, en qualité de gouverneur, ayant été décoré de la Toison-d'Or et de la grande-croix de Saint-Léopold. En 1833, il obtint sa retraite, et mourut, le 20 avril 1835, à Milan. Z.

PORCIE, fille de Caton d'Utique, et femme, en premières noces, de Bibulus, puis de Brutus, s'illustra par son courage et son dévouement à son dernier époux. Dans le temps où il méditait le meurtre de César, elle se fit elle-même une grande blessure, et Brutus lui en ayant demandé la cause : « C'est, lui répondit-elle, « pour vous montrer avec quelle fermeté je me donnerai la mort, si l'entreprise que vous méditez, et que vous me cachez, vient à manquer, et qu'elle cause votre perte. » L'histoire ne dit point si Brutus consentit alors à mettre dans sa confidence une femme qui y avait tant de droits, mais elle rapporte que, lorsque Brutus eut perdu la vie, bien décidée à se donner la mort, Porcie avala des charbons ardents, ce dont elle mourut en effet, l'an 42 avant J.-C. — Il convient de dire que la possibilité de ce genre de mort a été contestée par quelques écrivains, qui ont même dit que Porcie n'avait point survécu à Brutus. M—v j

PORCON de la Barbinais (PIERRE), grand-oncle de Duguay-Trouin, naquit à Saint-Malo, le 31 octobre 1639. Il commanda, en 1665, une frégate de 36 canons, envoyée par des armateurs de cette ville pour protéger nos bâtimens de commerce contre les Algériens, en attendant que Louis XIV pût envoyer des vaisseaux de guerre pour les punir des outrages qu'avait essayés le pavillon français. Il fut d'abord heureux dans son expédition ; mais, accablé par des forces supérieures, il tomba au pouvoir du dey qui, le croyant un personnage de distinction, le chargea d'aller porter à Louis XIV des propositions de paix, à la condition qu'il viendrait reprendre ses fers s'il échouait dans sa négociation. La vie de six cents français, prisonniers comme lui, était le gage de sa parole. N'ayant rien pu gagner sur l'esprit de Louis XIV, auquel le dey avait d'ailleurs fait des propositions inacceptables, il passa par Saint-Malo pour mettre ordre à ses affaires et revint à Alger, où le dey, n'écoutant que sa colère et la crainte d'éprouver bientôt le ressentiment du roi, lui fit trancher la tête en sa présence, en 1681. Le ministre hollandais Lambœck est le seul, parmi les modernes, dont l'héroïsme puisse être mis en parallèle avec celui du Régulus Maloin. Détenu chez les Chinois, qui se proposaient de prendre Formose, et député par eux vers ses compatriotes pour les déterminer à rendre un fort qu'ils occupaient, il les exhorta, au contraire, à persister dans leur résistance, et, malgré les instances et les supplications de ses deux filles, qui voulaient le retenir, il retourna présenter sa tête au fatal contean. P. L—T.

PORION (PIERRE-JOSEPH), évêque constitutionnel du Pas-de-Calais, était

né en 1743, à Thièvre, près de Saint-Omer. Il avait été l'un des secrétaires de l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, et devint ensuite professeur au collège militaire de La Flèche, puis à celui d'Arras, alors qu'il était dirigé par des prêtres séculiers. Porion était depuis dix ans curé de l'église paroissiale de Saint-Nicolas sur les Fossés, à Arras, lorsque, le 30 mars 1791, il fut proclamé évêque du département du Pas-de-Calais, par l'Assemblée électorale, en vertu des décrets de l'Assemblée nationale, et sur la démission de Duflos, curé d'Hesmond, premièrement élu, mais qui eut la modestie de se croire trop jeune pour accepter de si importantes fonctions (1). Porion fut reçu à Saint-Omer, où avait été établi le siège épiscopal du département. Toutes les autorités, la garnison, le club, et une population nombreuse se portèrent à sa rencontre, et il fit une espèce d'entrée triomphale au milieu des acclamations de la multitude. A l'époque de l'interruption du culte il renonça aux fonctions ecclésiastiques, et la plupart des prêtres qu'il avait ordonnés imitèrent son exemple. Il se fit alors défenseur officieux près les tribunaux; enfin il épousa mademoiselle Purd'hoj, fille d'un officier irlandais, et devint président de l'administration municipale d'Arras. Il quitta cette ville en 1802 et vint demeurer à Paris, où il ne s'occupa plus que de cultiver les lettres, et il composa un grand nombre de vers latins et français, qu'il adressa successivement à tous les pouvoirs qui survinrent. Il composa aussi un commentaire de Lhomond et ne dédaigna point de

(1) Duflos fut depuis administrateur du département du Pas-de-Calais, et l'un de ses députés au Conseil des Cinq-Cents et au Corps-Législatif.

publier des *corrigés* de thèmes, qu'il consacra spécialement à l'éducation d'une fille unique qu'il avait de son mariage. Porion mourut à Paris, le 20 mars 1830, dans sa quatre-vingt-dixième année. Z.

PORLIER (don JUAN DIEZ), général espagnol, l'un de ceux qui, par leur dévouement et leur valeur, contribuèrent le plus efficacement à rétablir le trône de Ferdinand VII, fut aussi l'un de ceux qui, par une contradiction assez bizarre, lorsque ce trône fut rétabli, firent le plus d'efforts pour le renverser. Il était né, en 1783, à Carthagène d'Amérique, d'une famille originaire des îles Canaries. On le croyait fils naturel du marquis de Baxamare, ancien ministre de la cour de Madrid, qui le faisait passer pour son neveu. Après une éducation soignée et toute militaire, il entra fort jeune comme volontaire dans la marine, et il était maître de navire au combat désastreux de Trafalgar. Plein de courage et de patriotisme, Porlier se rangea sous les drapeaux de l'indépendance nationale en 1808, dès qu'il vit les troupes de Napoléon envahir la Péninsule, et que la famille royale, si perfidement enlevée à Bayonne, fut entraînée prisonnière à Compiègne et à Valençay. Après la défaite des Espagnols, à Espinosa, il se sépara de l'armée pour gagner, par la côte, Aguilar del Campo, où il fut bientôt mis à la tête d'une troupe de Guérillas, d'autant plus redoutable qu'elle était presque entièrement composée de déserteurs et de contrebandiers, tous accoutumés aux fatigues et aux périls de la guerre. Avec de pareils soldats il se fit une grande réputation d'activité et de valeur, sous le nom de *Marquesito* (le marquis), qu'on lui donna à cause de ses manières polies et de sa

petite taille. S'étant concerté avec Mina, dont le commandement dans la Navarre était à peu de distance du sien, et qui, dans sa conduite militaire et politique, eut tant de rapports avec lui (*voy. MINA, LXXIV, 96*), il obtint aussi des avantages importants sur quelques corps détachés de Français, et parvint à s'emparer momentanément de la capitale du royaume de Léon. S'étant ensuite porté sur Oviedo, par les montagnes de Santander, tandis que d'autres colonnes d'insurgés attaquaient sur différents points, il se trouva tout à coup enveloppé par l'arrivée de plusieurs corps français, et réussit à s'ouvrir un passage, l'épée à la main, par un étroit défilé, ce qui lui fit le plus grand honneur. Considéré comme l'un des meilleurs officiers de l'armée espagnole, il fut créé maréchal-de-camp par la grande junte, puis capitaine-général des Asturies. Ce qui ajouta beaucoup à son influence, c'est qu'il épousa alors la sœur du comte de Toreno, père de l'ancien ministre des finances de ce nom, qui lui apporta en dot le marquisat de Matarosa. C'est dans cette brillante position qu'il se trouvait, quand les revers de Napoléon ramenèrent Ferdinand VII dans ses États, au commencement de 1814. Présenté à ce prince, il en reçut un accueil fort honorable. « Lorsque je lisais dans
« les gazettes les récits de vos nom-
« breux combats, lui dit-il, j'avais
« beau voir que vous étiez entouré
« de nombreux ennemis, je n'étais
« jamais inquiet du résultat... » Ce compliment était aussi franc que sincère ; Ferdinand traita en conséquence Porlier dans les faveurs qu'il distribua à cette époque ; mais ce général, qui avait long-temps vécu dans une sorte d'indépendance, qui avait pris beaucoup de part à la constitu-

tion éphémère, proclamée en 1812 par les Cortès, et refusée par Ferdinand, se livra bientôt à de coupables intrigues. Une lettre, adressée à un négociant de Bilbao, et dans laquelle se trouvaient des expressions injurieuses pour le souverain, ayant été interceptée par la police, il fut arrêté et enfermé au château de Saint-Antonio, d'où un excès de clémence le fit promptement sortir. Sous prétexte de santé, il alla prendre les bains d'Artrigo, et là il rencontra beaucoup de jeunes militaires qui, inspirés comme lui par la vanité et de folles illusions, l'entraînèrent dans de nouveaux complots. Un vaste plan fut arrêté ; et il ne s'agit de rien moins que de soulever toute l'armée, de s'emparer de plusieurs places de la Galice, de la Biscaye, et ensuite de marcher sur Madrid. Les conjurés avaient de secrètes intelligences dans toutes les parties de l'Espagne ; et ce fut précisément en ce moment que Mina excita un soulèvement du même genre, dans la Navarre, contre l'autorité royale, et fit d'inutiles efforts pour s'emparer de Pampelune. Porlier, ayant secrètement réuni un grand nombre de conjurés à la Corogne, et ayant réussi à gagner une partie de la garnison, se rendit maître de cette place importante, et de là répandit une proclamation fort audacieuse, tout-à-fait subversive des bases de la monarchie, ne dissimulant point que son projet était de leur substituer la constitution des Cortès, et dans laquelle, selon l'usage, il ne manqua pas de faire les plus brillantes promesses : « La volonté nationale, dit-
« il, déterminera le système qui con-
« vient au peuple, et les lois qui doi-
« vent le régir. Les arts, l'agriculture,
« le commerce retrouveront leur an-
« tique splendeur, la prospérité na-

« tionale recouvrera ses canaux primitifs de vie et d'abondance ». Et il ajoutait à tout cela un point toujours très-important dans une révolution, c'est que *les militaires, les fonctionnaires publics seraient régulièrement payés*. Dès que le roi Ferdinand eut connaissance de ces faits, il prit des mesures très-promptes, très-énergiques, et fut en cela parfaitement secondé par le clergé de la Galice et par son ministre de la guerre Ballesteros. Des troupes nombreuses furent dirigées contre les rebelles. Mais déjà Porlier, qui avait quitté la Corogne, avec un grand nombre des siens, pour se porter sur Saint-Yago, avait trouvé devant cette ville des obstacles qu'il n'avait pas prévus, et alors une partie de ses soldats l'avaient abandonné. La faible garnison qu'il avait laissée à la Corogne, informée de ces circonstances, et craignant une attaque de la part des habitants, avait pris la fuite. Enfin deux de ses sergents, gagnés à la cause du roi, le surprirent à table, et le conduisirent prisonnier à la Corogne, d'où il était parti triomphant huit jours auparavant. Le capitaine-général Zamas, qui d'abord avait été emprisonné, recouvra aussitôt la liberté, et convoqua un conseil de guerre qui condamna Porlier à être pendu, ainsi que deux de ses complices. La plupart des autres s'étaient sauvés en Angleterre. Cette sentence fut exécutée le 13 déc. 1815, sur la place appelée *Campo de Hocca*, avec un grand appareil, au milieu des mêmes troupes qui, quelques jours auparavant, obéissaient à la révolte. On ne peut pas douter que cette juste et prompte sévérité ne contribuât beaucoup à rendre le calme aux autres provinces de l'Espagne, et plus particulièrement à la

Navarre, où Mina venait d'exciter une insurrection dans le même but et par les mêmes moyens. Porlier marcha au supplice avec courage, après avoir rempli tous ses devoirs de religion et déposé dans un testament ses dernières volontés. Entre autres dispositions il ordonna que ses restes fussent placés dans un tombeau avec cette inscription : « *Ici reposent les cendres de D. J. D. Porlier, général espagnol. Heureux contre les ennemis de sa patrie, il périt victime des dissensions civiles. Ames généreuses, respectez son infortune!* » Il écrivit une lettre touchante à sa femme, qui l'aimait de la plus vive tendresse, et qui, ne pouvant supporter sa douleur, mourut elle-même, un mois après, à Badajos, où la populace brutale et féroce, comme partout et toujours, l'avait cruellement insultée. M—D J.

PORTA (BERNABO), compositeur de musique, né, à Rome, vers 1760, fut élève de Magrini et devint maître de chapelle en même temps que directeur de l'orchestre à Tivoli. Dès ce temps-là il composa la musique de plusieurs opéras et des oratorios; puis il fut attaché au prince de Salin, prélat romain, grand amateur de musique, et qui mettait beaucoup de prix à protéger les arts. Comme il avait à Rome la survivance d'Anfossi, tant pour les théâtres que pour les chapelles, on ignore quels motifs particuliers le déterminèrent à venir à Paris, peu d'années avant la révolution. Il composa la musique du *Diable à quatre*, opéra-comique de Sedaine, et le fit représenter en 1788, au Théâtre-Italien (rue Favart). Il donna ensuite au théâtre de la rue Louvois; *Pagamin*, ou le *Calendrier des Vieillards*, 1792; au théâtre Molière, *Laurette au Village*, 1792. Forcé de rester en France,

pendant la terreur, et de payer son tribut indispensable par des pièces de circonstance, il fit représenter au théâtre Favart : *Agricol Viala*, 1794. et à l'Opéra-National (Académie royale de musique) : *la Réunion du dix-août*, 1794. Il a donné depuis au même théâtre : *les Horaces*, paroles de Guillard, 1800, et *Olivier de Clisson*, paroles d'Aignan, 1801. La musique qu'il fit pour une pièce de *Télémaque dans l'île de Calypso*, que Bailly de Saint-Paulin prétendait avoir composée, n'a jamais paru, parce que la pièce, quoique admise, ne fut point jouée. Porta nous a dit lui-même qu'il était persuadé qu'elle n'était pas de Bailly de Saint-Paulin, qui l'avait trouvée dans les papiers de son frère, (l'ancien maire de Paris), et avait eu l'idée de se l'approprier. Ce qui le faisait croire à Porta, c'est que l'ayant prié à plusieurs reprises de changer quelques vers pour faciliter sa composition, il n'avait jamais pu en obtenir un hémistiche. Porta passait à bon droit pour l'un des meilleurs maîtres de composition qu'il y eût alors en France. On ignore absolument l'époque et le lieu de sa mort. Aucun *Almanach des Spectacles* n'en fait mention, ni comme vivant, ni comme décédé, dans les différentes listes des auteurs et compositeurs morts ou vivants. On ne trouve sur lui aucune notice, et les *Annales de la musique* ne l'ont compris dans aucun des catalogues des musiciens de Paris, de la France et des pays étrangers, vivant en 1818. Tout porte donc à croire que, n'ayant plus rien composé que douze opéras qu'il n'avait pu faire représenter, il est mort dans la misère et dans l'oubli vers 1815. On a encore de lui quelques oratorios et des pièces de musique instrumentale.

A—T.

PORTAIL (ANTOINE), premier président du Parlement de Paris et membre de l'Académie française, était né en 1673. Il fut d'abord avocat du roi au Châtelet, puis président à mortier au Parlement. Il succéda, le 24 septembre 1724, à André Potier de Novion, dans la première dignité de cette compagnie. Le nom de Portail se trouve fréquemment mêlé aux débats orageux qui eurent lieu dans le sein du Parlement de Paris, à l'occasion de l'enregistrement de la fameuse bulle *Unigenitus*. Tout le monde sait que le chancelier d'Aguesseau, après avoir courageusement résisté comme procureur-général à l'imposition de cette formalité, crut devoir, en adoptant une opinion opposée, témoigner sa reconnaissance à la cour, qui l'avait récemment rappelé de son exil. Le premier président Portail imita cette conduite sans avoir la même excuse à alléguer, et se livra entièrement, en cette circonstance, aux volontés du ministère, alors dirigé par le cardinal de Fleury. Il assista au lit de justice tenu le 3 avril 1730 pour l'enregistrement de la bulle, et repoussa, avec une extrême ténacité, toutes les instances qui lui furent faites par plusieurs membres de sa compagnie, qui se disposaient à protester contre cet acte d'autorité. Malgré la demande de convocation qui lui fut adressée au nom de 194 magistrats du Parlement, il refusa de le réunir, excipant des ordres formels qu'il avait reçus du roi. Cependant Portail ne put s'opposer à la résolution que prit le Parlement, sur la demande de l'abbé Pucelle, de se rendre en corps à Marly, où était Louis XV, pour lui exprimer ses doléances sur le traitement dont on usait à son égard ; mais cette démarche n'eut aucun succès. Le roi refusa de

recevoir les magistrats, et le cardinal de Fleury, accouru en hâte d'Issy, sur l'avis qui lui en fut donné, aggrava le malaise de leur position par la hauteur inconsiderée de ses reproches, et traita ce voyage comme une équipée ridicule. Ce mauvais résultat n'ayant point arrêté les entreprises de la magistrature, le roi, par une lettre de cachet, manda à Compiègne le premier président Portail, avec plusieurs de ses collègues, et les fit préalablement avertir que toute observation de leur part serait punie comme un crime contre l'État. Malgré cette menace, Portail ayant voulu prendre la parole, Louis XV lui imposa silence d'un ton impérieux, et le comte de Maurepas déchira sous les yeux même des assistants une copie de la dernière délibération de la cour, que Pucelle avait silencieusement déposée aux pieds du monarque. Ces actes de rigueur ne domptèrent point l'opposition du Parlement. A la suite de l'arrestation de plusieurs membres de cette compagnie, le roi tint, le 3 septembre 1732, un nouveau lit de justice qui appela de nouvelles résistances et de nouvelles rigueurs. Mais d'Agnesseau employa les vacances à des négociations actives qui furent couronnées de succès, et le Parlement de Paris, las de longues et stériles contentions, reprit paisiblement le cours de ses travaux. Portail mourut le 3 mai 1736, laissant la réputation d'un magistrat intègre et dévoué à ses devoirs. Il avait été élu, en 1724, membre de l'Académie française, en remplacement de l'abbé de Choisy. Dans son Éloge, prononcé par d'Alembert, ce savant illustre est obligé de convenir que Portail n'eut d'autres titres aux suffrages académiques que son *éloquence naturelle et son amour pour les lettres*. D'Alembert

affectait sans doute d'omettre un titre moins vague et plus déterminant : celui de premier président de la première cour du royaume. Car on connaît la prédilection, fort plausible d'ailleurs, des compagnies savantes de l'ancien régime pour les personnes qui pouvaient ajouter à leur considération par le prestige d'un nom historique ou par l'éclat d'une haute dignité.

B—ÉE.

PORTAL (JEAN de), l'une des plus déplorables victimes des guerres de religion qui affligèrent la France dans le XVI^e siècle, naquit à Toulouse, vers 1520, de l'une des plus anciennes familles de cette ville. Plusieurs de ses ancêtres avaient été capitouls, et lui-même devint viguier. Homme de guerre et bon légiste, il était appelé aux plus brillantes destinées; mais il eut le malheur de se laisser entraîner aux erreurs du calvinisme, dont les partisans devinrent alors très-puissants dans cette partie de la France. Maîtres de la plupart des places fortes, ils voulurent encore s'emparer de Toulouse, où ils avaient de nombreuses intelligences, particulièrement avec le viguier Portal. Le 11 mai 1562, il y eut chez lui une conférence secrète où furent préparés les moyens d'attaque. Ce fut en vain que, malade et ne pouvant, pour le moment, prendre part au complot, il essaya d'en faire différer l'exécution, en leur disant que les catholiques étaient prévenus par la trahison de l'un des conjurés, et que le maréchal de Mont-Luc leur amenant des renforts, les partisans de la réforme échoueraient inévitablement. Ne voulant rien entendre, et par une violation manifeste de la foi jurée, ils s'emparèrent, dans la même nuit, de l'Hôtel-de-Ville, et se livrèrent à beaucoup d'excès con-

tre les catholiques pris au dépourvu. Ces derniers revinrent bientôt de leur surprise ; le tocsin fut sonné ; un grand nombre de gentilhommes accoururent de leurs villages ; le peuple s'arma, et, dans son zèle fanatique, il égorga tous les protestants qui tombèrent sous sa main. Ceux-ci, à leur tour, ne furent pas moins cruels, partout où ils restèrent vainqueurs. « Le 14 mai, dit la *Biographie toulousaine*, l'exaspération était à son comble. Les huguenots, victorieux sur plusieurs points, pénétrèrent dans des couvents de l'un et de l'autre sexe ; ils profanèrent les églises, pillèrent les vases sacrés, égorgèrent les religieux, violèrent et tuèrent les saintes filles de l'abbaye de Saint-Pantaléon ; brûlèrent un nombre considérable de maisons particulières ; enfin leur rage ne respecta rien. Les catholiques indignés redoublèrent de courroux et d'activité. On courut investir la demeure du viguier Portal, qui, n'ayant pu, à cause de sa maladie, se retirer à l'Hôtel-de-Ville, s'était fortifié chez lui. La résistance de ses gens fut vaine ; on brisa les portes, on s'empara du chef principal de la conspiration, et il fut conduit aux prisons de la conciergerie du Palais, dont il ne sortit que pour aller à la mort. Le 15 mai, les avantages étaient balancés ; le sang coulait et les excès se multiplièrent. De nouveaux couvents furent forcés par les huguenots, et ils les remplirent de meurtres et d'abominations. Du haut du collège de Saint-Martial leurs batteries foudroyaient toute la ville, et y répandaient la terreur. Les catholiques, pour les débarrasser de ce poste, prirent la plus étrange résolution ; ils mirent le feu à toutes les maisons de la place

« Saint-George, qui bordaient le côté « de l'Hôtel-de-Ville, espérant que « l'incendie se propageant atteindrait « le Capitole et le collège Saint-Martial. Plus de cent maisons furent « consumées par les flammes... Cet « épouvantable embrasement n'eut « pas d'ailleurs le succès qu'on en espérait ; il s'arrêta avant d'avoir atteint « les édifices dont on voulait principalement la destruction. Enfin, le 17 mai au soir, les huguenots se décidèrent à se retirer ; la paix qu'ils avaient proposée ayant été rejetée dans une assemblée du Parlement où l'on appela les principaux de la noblesse et de la bourgeoisie..... » Dans cette horrible catastrophe, les deux partis se montrèrent également inexorables et cruels. Si les protestants n'avaient rien épargné pendant leur triomphe, qui fut de courte durée, à leur tour, les catholiques massacrèrent tous ceux des ennemis qui restèrent dans leurs mains. Portal, considéré comme le chef du complot, et qui, assiégé dans son hôtel, s'était rendu sur une promesse de la vie sauve pour lui et sa famille, fut entraîné avec sa femme dans les cachots de l'*Infernet*. Condamné à mort trois jours après, il fut conduit sur la place du Salin, où il eut la tête tranchée, le 20 mai 1562. Sa tête fut suspendue à la flèche la plus haute du Palais, et elle resta ainsi long-temps exposée jusqu'à son entière dissolution. Trente conseillers huguenots ou soupçonnés de l'être, furent chassés du Parlement, et beaucoup d'autres faits du même genre signalèrent l'époque de cette terrible réaction. M—D j.

PORTAL *d'Albarèdes* (PIERRE-BARTHÉLEMY, baron de), naquit le 31 octobre 1765, à Albarèdes, près de Montauban, d'une famille connue par

son attachement à la religion protestante, et par les infortunes qui en furent les suites. Élevé dans la maison paternelle, le matin il allait au collège dirigé par des prêtres catholiques, et le soir, au foyer domestique, il écoutait la longue légende des martyrs de sa famille, les massacres des Cévennes, et plus loin encore on lui montrait la tête de l'un de ses ancêtres tombant sous la hache du bourreau (*voy.* l'article précédent). Portal d'Albarèdes avait donc ainsi en lui les principes catholiques et protestants. En politique comme en religion, son éducation l'initia aux idées et aux sentiments d'indépendance qui marquèrent les actes de sa longue et honorable carrière. Établi à Bordeaux, il fonda sa fortune par des armements maritimes, et acquit des connaissances pratiques qui tournèrent plus tard à l'avantage de l'État. En 1802, le conseil de commerce de cette ville présenta au premier consul un mémoire remarquable sur le traité de commerce conclu en 1786 avec l'Angleterre; ce mémoire, rédigé par Portal, a été réimprimé en 1844, par la chambre de commerce de Bordeaux. Adjoint du maire de cette ville, il remit l'ordre dans ses finances obérées, en avançant, sans intérêts, les fonds nécessaires au rétablissement du crédit. En 1811, il fut délégué, par le conseil de commerce pour faire partie du conseil général, présidé par le ministre de l'intérieur. La manière dont il remplit cette mission fixa sur lui l'attention du chef de l'État; il fut nommé maître des requêtes. En exécution du décret du 26 décembre 1813, le gouvernement l'envoya, avec Cornudet, en qualité de commissaire civil, sur la frontière des Pyrénées, alors occupée par l'armée du maréchal Soult

(*voy.* CORNUDET, LXI, 397). Après l'abdication de l'empereur, Louis XVIII le maintint au conseil d'État. Napoléon étant revenu de l'île d'Elbe, le décret d'organisation du conseil d'État parut; Portal fut compris au nombre des conseillers, il refusa; appelé en audience particulière par l'empereur, il réitéra son refus; alors un passeport lui fut expédié pour se rendre dans sa terre de Penardières, près de Montauban; c'était un exil. Avant son départ il reçut une lettre de Carnot, ministre de l'intérieur, qui lui annonçait sa nomination comme maire de Bordeaux; Portal répondit, le 15 avril, par ce peu de mots: « J'ai reçu, hier au soir, à mi-
« nuit, la lettre que V. E. m'a fait
« l'honneur de m'écrire, et qui a été
« remise chez moi à huit heures. Je
« suis très-reconnaissant de la mar-
« que de confiance que l'empereur
« paraîtrait disposé à me donner,
« mais je ne conviens pas à la place,
« et la place ne me convient pas.
« D'un autre côté, S. M. a été infor-
« mée que j'ai appartenu au conseil
« du roi, que je me suis lié et que
« je ne crois pas pouvoir contracter
« de nouveaux engagements avant
« d'avoir été délié par la volonté de
« S. M. » Les Bourbons rentrèrent en France, Portal fut nommé conseiller d'État et membre d'une commission chargée de pourvoir au service de l'armée des alliés, puis l'un des négociateurs de la paix générale. Au commencement de 1817 le roi l'éleva aux fonctions de directeur supérieur des colonies. Au mois d'octobre 1818, il présida le collège électoral de Tarn-et-Garonne, et fut nommé député de Montauban; le 29 décembre suivant, Louis XVIII lui confia le portefeuille de la marine et des colonies. C'est du ministère de Portal que date le rétablissement de l'armée

navale au rang qu'elle devait occuper. La marine périssait et il la sauva. « Je l'affirme sans hésiter, disait-il, « notre puissance navale est en péril. Les progrès de la destruction « s'étendent avec une telle rapidité « que, si l'on persévérait dans le même système, la marine, après avoir « consommé cinq cents millions de « plus, aurait cessé d'être en 1830. » Tel fut le langage loyal et énergique de ce ministre, dans le rapport sur le budget présenté en 1820, et auquel la reconnaissance publique décerna le nom de *budget normal de la marine*. Ce ministère n'avait alors que quarante-trois ou quarante-quatre millions; Portal prouva qu'il fallait supprimer la marine française, pour raison d'économie, ou lui allouer soixante-cinq millions. Les Chambres reconnurent la vérité des faits énoncés par le ministre, et les fonds qu'il demandait furent successivement accordés. Le 14 décembre 1821, après trois années d'une administration dont les traces ne s'effacèrent point, l'entrée aux affaires de M. de Villèle rendit Portal à la vie privée. Nommé pair de France, et plus tard grand-croix de la Légion-d'Honneur, les travaux de cet homme d'État dans la Chambre des Pairs, dans le Conseil supérieur du commerce et des colonies, ou comme président de la commission mixte des travaux publics, ont laissé de profonds souvenirs dans la mémoire des hommes qui ont concouru, comme lui, au maniement des affaires publiques. Retiré à Bordeaux, il y mourut le 11 janvier 1845, dans sa 80^e année. Interprète des regrets et des sentiments de la population entière, le premier magistrat du département de la Gironde prononça sur sa tombe un discours dans lequel il retraça rapidement les services ren-

dus à sa patrie par le baron Portal, dont le nom est justement vénéré, surtout à Bordeaux. D—z—s.

PORTAL (ANTOINE), célèbre médecin, était né à Gaillac (département du Tarn), le 5 janvier 1742, d'une famille qui, de temps immémorial, cultivait avec succès toutes les branches de l'art de guérir. Il avait fait ses premières études à Alby et à Toulouse sous les Jésuites, et son cours de philosophie sous les Docteurs. Parti, en 1760, pour l'école de Montpellier à l'âge de 18 ans, il n'en avait pas encore 20, lorsque l'Académie des sciences de Montpellier l'admit au nombre de ses correspondants, en témoignage de la haute opinion qu'elle avait prise de son talent dans un mémoire qu'il venait de lui adresser sur les luxations en général, travail qui fit, l'année suivante, le sujet de sa thèse pour le doctorat. Encouragé par ce premier succès, il se livra presque aussitôt à l'enseignement et fit des leçons d'anatomie, aidé de Laborie, jusqu'en 1766, où il vint à Paris sous les auspices et muni de lettres de recommandation du cardinal de Bernis, archevêque d'Alby. On a introduit dans son itinéraire une aventure un peu romanesque, mais qu'il se plaisait à raconter et qui caractérise assez bien trois hommes devenus, plus tard, fort célèbres. Portal rencontra, dit-on, près d'Avallon, deux voyageurs qu'il s'associa; c'étaient Treillard et l'abbé Maury. Les trois compagnons de voyage s'entretinrent d'abord avec réserve, puis avec tout l'abandon du jeune âge, de leurs projets et de leurs espérances. « Moi, dit « Treillard, je veux être avocat-général; moi, dit Maury, je serai de l'Académie française; et moi, continua Portal, je serai de l'Académie

« mie des sciences. » En marchant, ils s'échauffaient l'un par l'autre dans leur ambition. Arrivés sur les hauteurs qui dominent Paris, ils s'arrêtèrent pour contempler cette grande capitale. Au même instant une cloche résonne; c'était un bourdon de la cathédrale: « Entendez-vous cette cloche, dit « Treilhaud à Maury; elle dit que « vous serez archevêque de Paris; « probablement lorsque vous serez « ministre, répliqua Maury; et que « serai-je, moi? s'écria Portal; ce que « vous serez, répondirent les deux « autres, le bel embarras! vous serez « premier médecin du roi. » (*Éloge du baron Portal*, par Pariset.) Dès la première année de son séjour à Paris, Portal lut successivement à l'Académie royale des sciences trois mémoires qui avaient pour objet: le premier, *les Ankiloses*, le deuxième, *le Racornissement de la vessie chez les vieillards*; le troisième, *l'Abus des machines dans le traitement des luxations*. Dans ce dernier mémoire, Portal proteste solennellement contre sa propre invention à l'égard des machines qu'il avait proposées pour la réduction des luxations. Son goût pour la chirurgie et l'anatomie le mit bientôt en rapport avec les chirurgiens les plus célèbres de Paris, et lui valut surtout la bienveillance de Sénac et de Lieutaud, qui l'associèrent à leurs travaux ainsi qu'à leur pratique. Toutefois, une circonstance imprévue vint bientôt mettre obstacle à l'effet de ce puissant patronage: depuis 1694, il fallait être docteur de la Faculté de Paris pour enseigner ou exercer dans cette ville, et Portal s'en était tenu au grade qu'il avait reçu à Montpellier. Il n'y avait d'exception à la rigueur de cette formalité que pour les médecins attachés à la famille royale et au premier prince

du sang. Sur la demande de Sénac et de Malesherbes, Louis XV nomma Portal professeur d'anatomie du dauphin, ce qui lui permit d'ouvrir des cours d'anatomie et de pratiquer la médecine. En 1768, il fut nommé membre adjoint de l'Académie royale des sciences, en remplacement de Morand qui prit le titre d'associé; il n'avait alors que vingt-six ans. A peine entré dans cette savante compagnie, il y fit plusieurs lectures importantes sur un cas d'hypertrophie des deux reins chez une femme morte de phthisie, sur la structure et les usages de l'ouraque, sur l'action du poumon pendant la respiration. Il venait aussi de publier *l'Historia anatomico-medica*, de Lieutaud, qu'il avait enrichie d'un grand nombre d'observations personnelles; et la part qu'il avait prise à ce grand travail n'avait pas peu contribué à lui ouvrir les portes de l'Académie. Toutefois les faits nombreux qui composent cette publication n'attestent que trop les imperfections actuelles de la science qui en faisait l'objet. La plupart sont incomplets ou dépourvus des détails les plus nécessaires au but que se proposait l'auteur, et il n'était guère possible à Portal, en sa qualité de simple éditeur, de faire disparaître tous les défauts de cet ouvrage. Ce fut peu de temps après qu'il publia un *Précis de chirurgie pratique*, en deux volumes in-8°; travail qu'il avait composé pour ses élèves. En 1770, il lut à l'Académie, sous forme de Mémoires, une série de faits curieux d'anatomie pathologique, relatifs: 1° à deux cas d'ischurie, dus, le premier, à un racornissement de la vessie; le second, à une déviation de l'urine qui s'échappait de la vessie par l'ombilic au moyen d'un faux-ouraque; 2° à un exemple de

spina bifida, qui le conduit à soupçonner l'existence d'un canal creusé dans la moelle épinière; 3° à un double épanchement dans les ventricules latéraux du cerveau, l'un de sérosité limpide, l'autre de sérosité rougeâtre; et qui tendent à confirmer l'opinion de Gallien, de Varoli et de Winslow, à savoir que, dans l'état normal, les ventricules latéraux ne communiquent point entre eux; 4° à des remarques sur la structure du réservoir de Pecquet et du canal thoracique, sur l'obstruction des vaisseaux lactés; sur les variations de volume, de forme, de couleur et de situation, que peuvent offrir les organes sexuels de la femme, etc. La même année vit également paraître le grand ouvrage que Portal publia sous le titre d'*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, en 5 vol. in-12; travail immense qui contient toutes les découvertes, tous les événements scientifiques relatifs à la médecine et à la chirurgie, depuis son origine, et un exposé de tous les ouvrages, de tous les mémoires académiques, de toutes les dissertations insérées dans les journaux, et jusqu'aux thèses qui ont été soutenues dans la plupart des facultés de médecine de l'Europe. Ce qui constitue le caractère dominant de l'ouvrage, c'est une critique sévère, indépendante et quelquefois peu mesurée des opinions et des doctrines des auteurs tant anciens que contemporains. Dans cet esprit de critique, Portal ne craignit pas de soulever l'animosité de ses collègues de l'Académie des sciences, en lançant souvent des traits piquants contre plusieurs d'entre eux, notamment contre Antoine Petit, qui crut de sa dignité de répondre aux attaques de son jeune collègue par la plume toute pleine de fiel d'un de ses élèves. La mort de l'illustre Ferrein

ayant laissé vacante la chaire de médecine du collège de France, Portal y fut appelé en 1770, et l'occupa pendant soixante ans, toujours entouré d'une foule empressée d'auditeurs de toutes les nations. Les leçons de Portal n'avaient pas seulement pour objet la médecine proprement dite, elles avaient le triple intérêt de l'anatomie, de la physiologie et de la pathologie, quelquefois aussi celui des expériences faites sur les animaux vivants. Sous ce rapport il prit surtout ses modèles dans Harvey, Bellini, Haller, Sénac, etc., et s'il n'a pas eu le triste mérite de l'initiative dans ce genre d'expérimentation physiologique, il a pourtant contribué, l'un des premiers, à en répandre le goût, je devrais dire le poison, parmi les physiologistes de son époque. Quelle que soit la valeur scientifique et morale de ces expériences, elles furent recueillies et publiées sous forme de lettres, en 1774, par un élève de Portal, et reproduites, en 1808, avec quelques additions. Le célèbre auteur du *Traité de la structure de l'action et des maladies du cœur*, Sénac, qui s'était associé Portal pour une nouvelle édition de cet important ouvrage, lui légua, en mourant, le soin de la publier. Ce fut à ce titre qu'elle parut, en 1774, avec des additions nombreuses que Sénac lui-même avait approuvées peu de temps avant sa mort. En 1777, Buffon, qui lui avait donné, dans maintes circonstances, des témoignages de confiance et d'affection, le présenta pour suppléer Antoine Petit dans la chaire d'anatomie au Jardin du Roi. Sous ce haut patronage, Portal fut accepté; et c'est ainsi qu'à l'âge de 35 ans il occupait les deux chaires les plus remarquables de l'époque, et qu'il put se voir associé aux hommes les plus émi-

nents dans l'enseignement et la pratique de la médecine. De pareils succès et de pareils suffrages lui donnèrent une telle autorité dans le public, qu'il fut appelé, à côté de Bouvart et de Bordeu, chez les princes, les ministres, les ambassadeurs, etc., comme un des praticiens les plus savants et les plus éclairés. Tout cela n'était que le juste prix de ses travaux, de ses talents, de son zèle et de son dévouement pour la science. Mais il est pourtant vrai de dire que Portal connaissait assez le caractère humain et l'esprit de son siècle pour savoir que la fortune du médecin n'est pas tout entière dans son mérite scientifique, et qu'il a souvent besoin, pour se produire, d'appeler d'une autre manière sur sa personne l'attention publique. Il racontait ainsi lui-même, dans ses cours, et avec une admirable franchise, les moyens qu'il avait mis en usage pour se faire connaître comme praticien. Il envoyait, à deux ou trois heures du matin, son domestique avec une voiture dans une des rues les plus fréquentées du Faubourg Saint-Germain ou de la Chaussée-d'Antin. Conformément à la leçon qu'il avait reçue de son maître, l'intelligent domestique s'arrêtait et frappait aux portes de tous les hôtels, réveillait les portiers et disait à chacun d'eux : « Avertissez tout de suite M. Portal que je viens le chercher, avec une voiture, pour se rendre chez le prince X***, qui se meurt. — Je ne connais pas M. Portal, disait le portier. — Comment vous ne connaissez pas le plus habile médecin de Paris, qui demeure dans telle rue? — Non. — Cependant, on m'a dit qu'il était près d'un malade, dans cet hôtel. — Il n'y a pas de malade ici. — Pardon, c'est que je me suis trompé de numéro. » Et

le lendemain, tous les portiers de se raconter le réveil de la nuit. L'un disait : « Il faut que ce soit un médecin bien savant, car le domestique venait de loin. — Je le crois bien, disait un autre, c'est le médecin des princes. » Et c'est ainsi que ces propos allaient des portiers aux femmes de chambre, et de celles-ci à leurs maîtresses, qui, dans l'occasion, appelaient le médecin des princes... Vanté aussi par ses nombreux élèves, qui proclamaient de toutes parts son nom et ses succès, bientôt il ne manqua plus rien à sa juste ambition comme professeur et comme praticien. C'est ainsi que d'un vol rapide il alla droit à la fortune, à cette fortune, d'ailleurs, qu'aucune activité scientifique n'eût pu lui disputer. Dans tout le cours de cette longue et laborieuse carrière, son zèle et son dévouement pour la science ne se sont jamais démentis. Il ne manqua jamais l'occasion d'observer, de recueillir et de communiquer à l'Académie des sciences ou à l'Académie de médecine, et de publier les faits remarquables qui s'offraient à son expérience et à sa pratique. Ce sont ces faits nombreux, dispersés de toutes parts, qui, après avoir subi la discussion des Académies et le contrôle des journaux, ont été réunis et publiés sous le titre de *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies, avec un précis des expériences sur les animaux, avec un cours de physiologie pathologique*, 5 vol. in-8°, de 1800 à 1825. Tout ce qui, dans cette publication, n'avait pas été l'objet d'une description complète, comme tout ce qui, vu l'importance du sujet, parut à l'auteur manquer de détails et de développements suffisants, devint par cela même un sujet de traité particulier ou de monographie spéciale; et

de là les traités sur la rage, sur l'apoplexie, sur l'épilepsie, sur la phthisie pulmonaire, sur l'hydropisie, sur l'rachitisme, les maladies du foie, etc.; mais l'ouvrage le plus remarquable de Portal est celui qu'il publia en 1803, sous le titre de : *Cours d'anatomie médicale*, 5 vol. in-8°, travail immense qui avait occupé toute la vie de l'auteur, où tous les organes de l'économie sont présentés dans leurs rapports de forme, de situation, de développement, de composition, d'usage et de maladie. Non content de chercher les matériaux de cet important ouvrage dans l'expérience des observateurs qui l'avaient précédé, dans les traités de Valsalva, de Morgagni, de Lientaud, de Sénac, etc., il en puisa la plus grande partie dans sa propre pratique. Cet ouvrage fut jugé digne de concourir aux prix décennaux, et reçut la faveur d'une traduction espagnole, par un médecin de Madrid, le docteur Garcia Suelto. La persévérance de Portal à poursuivre les lésions anatomiques dans la recherche des causes des maladies, semblerait indiquer en lui une prédilection pour le solidisme exclusif. Loin de là, il admet des maladies essentiellement humorales, des cachexies, des cacochymies, en un mot, des vices de liquides capables d'imprimer à tous les systèmes organiques des dispositions fondamentales et accidentelles de maladies. Il ne pensait pas non plus que l'anatomie pathologique pût à elle seule nous rendre raison de tous les phénomènes morbides, et, tout en combattant l'un des premiers le principe de l'essentialité des fièvres, il répétait souvent que les altérations anatomiques sont peut-être encore plus souvent les effets que les causes des maladies. Avant la révolution, Portal était mé-

decin de Monsieur, frère du roi Louis XVI. Comme premier médecin de Louis XVIII, il sut mettre à profit l'estime et la confiance dont l'honorait ce prince ami des sciences et des lettres, pour fonder l'Académie royale de médecine, à laquelle il a légué la fondation d'un prix annuel de six cents francs, et de plus le magnifique portrait de Vésale, peint par le Titien, dont lui avait fait présent un marchand de tableaux qu'il avait guéri d'une maladie grave. Portal mourut, le 23 juillet 1832, à l'âge de 90 ans, six mois et quelques jours, d'une affection calculuse, maladie qui avait emporté à ses soins ses plus illustres amis, d'Alembert et Buffon, et son illustre maître Barthez. Son corps fut ouvert par M. Breschet, en présence des médecins qui lui avaient donné des soins, Boyer, Larrey, Dubois, Ribes, Double, et l'on découvrit dans la vessie cinq pierres, dont une beaucoup plus considérable que les autres. Portal avait la taille haute, mince et élancée, la physionomie fine, spirituelle et enjouée, même dans son extrême vieillesse, rappelant celle de Voltaire. Il était chevalier des ordres du roi, commandeur de l'ordre royal de la Légion-d'Honneur, baron de la création de Charles X, dont il était le premier médecin, comme il l'avait été de Louis XVIII. Il était aussi président d'honneur perpétuel de l'Académie royale de médecine, et membre du conseil général des hôpitaux. Il a laissé pour postérité médicale un neveu, M. le chevalier Cornac, membre de l'Académie de médecine, qu'il avait associé à quelques-uns de ses travaux et notamment à son *Anatomie médicale*. Portal a publié les ouvrages suivants : I. *Dissertatio medico-chirurgica generalis luxationum*

complectens, Montpellier, 1764, in-4°.

II. *Précis de chirurgie pratique, contenant l'histoire des maladies chirurgicales et la manière la plus en usage de les traiter, avec des observations et remarques critiques sur divers points*, Paris, 1768, 2 vol. in-8°, avec planches.

III. *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie, contenant l'origine et les progrès de ces sciences, avec un tableau chronologique des principales découvertes, et un catalogue des ouvrages d'anatomie et de chirurgie, des mémoires académiques, des dissertations insérées dans les journaux, et la plupart des thèses qui ont été soutenues dans les facultés de médecine de l'Europe*, Paris, 1770, 7 vol. in-8°.

IV. *Lettre de M. Antoine Portal à M. Antoine Petit, au sujet d'une critique sur l'Histoire de l'anatomie*, par M. Duchanoy, Paris, 1774, in-12.

V. *Lettre en réponse à M. Goulin*, Paris, 1771, in-12.

VI. *Rapport, fait par ordre de l'Académie royale des sciences, sur les effets des vapeurs méphytiques dans le corps de l'homme, et principalement sur la vapeur du charbon, avec un précis des moyens les plus efficaces pour rappeler à la vie ceux qui ont été suffoqués*, Paris, 1774, in-12.

VII. *Observations sur la nature et le traitement de la rage, suivies d'un précis historique et critique de divers remèdes qui ont été employés contre cette maladie*, Yverdun, 1779, in-12; trad. en allem. et en ital.

VIII. *Observations sur les effets des vapeurs méphytiques dans l'homme, sur les noyés, sur les enfants qui paraissent morts en naissant, et sur la rage, avec un précis du traitement le mieux éprouvé en pareil cas*, 6^e édition, à laquelle on a joint des Observations sur les effets de plusieurs poisons dans le corps de l'homme, et sur les moyens d'en empêcher les suites funestes, Paris, 1787, in-8°.

IX. *Obser-*

vations sur la nature et le traitement de laphthisie pulmonaire, Paris, 1792, 1 vol. in-8°; 2^e édit., considérablement augmentée, Paris, 1809, 2 vol. in-8°.

X. *Instruction sur le traitement des asphyxiés par le gaz méphytique, des noyés, des enfants qui paraissent morts en naissant, des personnes qui ont été mordues par des animaux enragés, de celles qui ont été empoisonnées, etc.*, Paris, 1796, in-12; nouv. édit., Paris, 1816, in-12.

XI. *Observations sur la nature et le traitement du rachitisme ou des courbures de la colonne vertébrale, et de celles des extrémités supérieures et inférieures*, Paris, 1797, in-8°.

XII. *Observations sur la petite vérole*, Paris, an VII (1799), in-8°.

XIII. *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies, avec le précis des expériences sur les animaux vivants, d'un cours de physiologie pathologique*, Paris, 1800-1825, 5 vol. in-8°.

XIV. *Cours d'anatomie médicale, ou Anatomie de l'homme, avec des remarques physiologiques et pathologiques, et des résultats de l'observation sur le siège et la nature des maladies, d'après l'ouverture des corps*, Paris, 1803, 5 vol. in-8°, ou 5 vol. in-4°.

XV. *Observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie, et sur les moyens de la prévenir*, Paris, 1811, 1 vol. in-8°.

XVI. *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie*, Paris, 1813, 1 vol. in-8° ou in-4°.

XVII. *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires, et sur les moyens les mieux éprouvés de les prévenir*, 3^e édition augmentée, Paris, 1814, in-8°.

XVIII. *Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie*, Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

XIX. *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie*, Paris, 1827, 1 vol. in-8°.

Portal a publié comme éditeur : 1° *Historia anatomico-medica, auct. Lieutaud, recensuit et suas observationes numero plures adjecit, uberrimumque indicem nosologica ordine concinnavit* A. PORTAL, Paris, 1767, 2 vol. in-4°. 2° *Traité de la structure du cœur, de son action et de ses maladies*, par J. Sénac, 2° édition, corrigée et augmentée par A. Portal, 1774, 2 vol. in-4° avec planches. 3° *Anatomie historique et pratique*, par J. Lieutaud, nouvelle édition, augmentée de remarques historiques et critiques et de nouvelles planches, par A. Portal, Paris, 1776, 2 vol. in-8°. J—L—V.

PORTALLIER (CLAUDE-JOSEPH), né à Meximieux le 19 mars 1788, embrassa l'état ecclésiastique, exerça pendant quelque temps le ministère à Poncin, et fut ensuite employé dans divers séminaires, notamment dans celui de Saint-Irénée à Lyon. L'évêque de Belley voulant en établir un à Brou, lui en confia l'organisation, et le nomma chanoine honoraire de sa cathédrale ; mais l'abbé Portallier, d'une santé très-faible, ne put supporter le régime austère du séminaire ; il se retira à Bourg, où il dirigea le noviciat des sœurs hospitalières de Saint-Joseph, et mourut dans cette ville le 22 juillet 1831. On a de lui plusieurs ouvrages de piété, entre autres un *Mois de Marie*, et un *Manuel des cérémonies lyonnaises*. Il a donné aussi une nouvelle édition de *l'Histoire de l'église de Brou*. Z.

PORTE de Saint-Martin (ANTOINE de la), né en Bretagne d'un père et d'une mère appartenant aux familles les plus distinguées de l'Anjou, entra dans l'ordre des Carmes de l'étroite observance de Rennes, et fit profession, en 1611, entre les mains du P. Philippe Thibaut, réformateur du couvent de cette ville. En-

voyé au collège des Jésuites de La Flèche, pour y faire ses études théologiques, La Porte détermina, par ses pieuses exhortations, beaucoup de membres de la congrégation de Sainte-Marie à entrer dans l'institut des Carmes. Il enseigna successivement la philosophie et la théologie aux novices de son ordre, fut nommé, en 1623, prieur du couvent de Poitiers, qui venait d'être réformé, puis de celui de Loudun, et enfin de celui d'Angers, en 1626. A l'expiration de ces dernières fonctions, en 1629, il prêcha dans la cathédrale d'Angers, pendant l'octave du Saint-Sacrement, au milieu d'une affluence d'auditeurs telle qu'aucun religieux de son ordre n'avait encore parlé devant autant de monde. Depuis l'année 1631, que les Carmes de l'étroite observance de Rennes s'établirent à Paris dans le couvent du Très-Saint-Sacrement, connu sous le nom des Billettes, jusqu'au 20 septembre 1650, époque de sa mort, le P. de la Porte prêcha dans les premières églises de Paris. Le P. Strati, général de l'ordre, l'avait nommé, en 1637, son commissaire pour établir la réforme dans la grande maison des Carmes de la place Maubert. On lui doit : I. *La présence de J.-C. dans les hôpitaux et prisons*, Paris, 1640, in-12 ; ce livre parut sous le nom d'un prêtre pauvre. II. *Conversation avec J.-C. dans le Très-Saint-Sacrement de l'autel*, Paris, 1644, in-12. III. *De la manière de bien vivre dans les compagnies*, Paris, 1644, in-12. IV. *Le Trésor des richesses dans le sein des pauvres*, Paris, 1644, in-12. V. *Les Conduites de la grâce*, Paris, 1645-1648, in-4° ; *ibid.*, 1646, in-4°. VI. *La Vie de madame la conseillère de Ferrant-Beaufort*, Paris, 1650, in-8°. Le P. Lelong (*Bibliothèque historique de la France*, page 63, n°

1485) mentionne le même ouvrage sous ce titre : *l'Idée de la véritable dévotion en la vie de mademoiselle de Beaufort*, etc. VII. *Les vacances spirituelles*. VIII. *Contemplations amoureuses sur la passion de J.-C.* Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. La Porte de Saint-Martin était allié, par sa famille, au cardinal de Richelieu, à son frère le cardinal de Lyon, et à Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, maréchal de France et gouverneur de Bretagne. — PORTE (J.-B. de la), juriconsulte et ancien député au Conseil des anciens par le département des Côtes-du-Nord, puis conseiller à la Cour royale de Rennes, mort dans cette ville en 1825, a publié : *Recherches sur la Bretagne*, 1819-23, 2 vol. in-8°. C'est une histoire de cette province avec la biographie de quelques-uns de ses hommes célèbres. La mort empêcha l'auteur de terminer son ouvrage. P. L.—T.

PORTER (ROBERT KER), célèbre voyageur et peintre d'histoire, naquit à Dnrham, vers 1775, d'une famille irlandaise, et qui avait joué un rôle historique au temps de la guerre entre les Orangistes et la maison de Stuart. Son père, officier dans un régiment de dragons, laissa, en mourant, dans le plus extrême besoin, une veuve et plusieurs enfants (voy. l'article suivant). Heureusement, ils furent soutenus par les bienfaits de la famille royale, et le jeune Robert en profita merveilleusement. Dès sa plus tendre enfance, il dessinait des champs de bataille et des exploits de grands capitaines. Après avoir fait ses premières études à Édimbourg, sous le professeur Fulton, il fut placé, en 1790, à l'Académie royale de peinture, où il fit de tels progrès sous la direction du célèbre West, que deux ans après on le chargea de peindre Moïse

et Aaron pour l'église de Shoreditch, puis *Jésus-Christ apaisant une tempête*, pour celle de Portsea. En 1798, il fit encore un magnifique tableau représentant *Saint-Jean prêchant dans le désert*, qui fut donné au collège de Saint-Jean, à Cambridge. Il exécuta, dans le même temps, des peintures panoramiques, entre autres la *Bataille d'Azincourt*, la *Prise de Seringapatnam* et le *Siège de Saint-Jean-d'Acres*. On conçoit qu'indépendamment du talent de l'artiste, des sujets si bien choisis pour flatter l'orgueil britannique durent avoir un grand succès en Angleterre. En 1803, Porter fut nommé capitaine de la milice royale de Westminster; mais cette place ne pouvait convenir à ses goûts ni à sa position. Sollicité à cette époque d'aller en Russie, il se rendit à Saint-Petersbourg, où l'empereur Alexandre l'accueillit fort bien, lui commanda beaucoup de travaux, notamment la décoration des salles de l'amirauté, puis le nomma son peintre d'histoire, et le décora de l'ordre de Saint-Joachim. Enfin un excellent mariage mit le comble aux prospérités de Porter : il épousa, en Russie, une dame noble, riche, et réunissant tous les avantages. Il suivit alors l'empereur dans plusieurs expéditions militaires, dont il rédigea des relations qui ont été publiées avec de très-bons dessins de sa composition. Il mourut en 1842. On lui doit : 1° *Les Esquisses d'un voyageur en Russie et en Suède*; 1809, 2 vol. in-4°. 2° *Lettres écrites du Portugal et de l'Espagne pendant la marche des troupes sous le commandement du général sir John Moore, en 1809*. 3° *Histoire de la campagne de Russie pendant l'année 1812, contenant des détails puisés dans des sources officielles, ou provenant de récits français, interceptés*

t inconnus jusqu'à ce jour; ouvrage accompagné de plans, de mouvements des deux armées, pendant leur marche en avant et leur retraite, 1813, in-4°. Tous ces ouvrages, écrits en anglais, ont eu beaucoup de succès. Le dernier a été traduit en français sur la sixième édition, par M...., avec des notes et critiques sur cette campagne mémorable, Paris, 1817, 1 vol. in-8°, avec deux cartes. Z.

PORTER (miss ANNA-MARIA), sœur du précédent, très-connue par des romans intéressants et estimables, naquit vers l'année 1780. Son père, officier dans l'armée anglaise, mourut peu de mois après la naissance de cet enfant, qui était le plus jeune de ceux qu'il laissait à sa veuve, à peu près dépourvue de toute fortune. Heureusement mistress Porter avait dans le caractère et dans l'esprit beaucoup de ressources, et elle ne se trouva pas au-dessous des devoirs qui lui étaient imposés. Aidée des secours de la famille royale et de plusieurs personnes de haute distinction, dont les bienfaits eurent rarement de plus heureux fruits, elle vint séjourner quelque temps à Édimbourg, où Maria reçut, ainsi que sa sœur et son frère aîné, les premiers éléments de l'éducation sous la direction de Fulton, auteur de divers manuels à l'usage des écoles. Elle y fut aussi connue du célèbre Walter Scott, encore enfant qui, en sortant du collège, aimait à venir jouer avec la petite Maria, dès-lors fort gaie et fort spirituelle. La famille Porter vint ensuite se fixer à Londres, dans un quartier retiré, voyant peu de monde, et seulement un petit nombre de personnes distinguées, notamment le peintre Archer Shee, Granville Sharpe, lady de Crespiigny. Maria montra de très-bonne heure d'excellentes qua-

lités de cœur et une vive intelligence. Douée à la fois d'une imagination créatrice et du penchant à l'observation, elle se plaisait à récréer son frère et sa sœur par ses petites narrations en prose et en vers, qu'elle ne tarda pas à confier au papier. Sa mère elle-même, en ayant eu communication et en étant naturellement charmée, voulut faire participer ses amis au plaisir qu'elle ressentait. Il se trouva que ceux-ci partagèrent son sentiment, et ces productions d'une petite fille qui avait à peine douze ans furent jugées dignes de voir le jour. C'est ainsi que furent imprimés, en 1793, les *Récits sans art* (Artless Tales), on peut dire sans l'aveu de l'auteur, qui même regretta toujours cette publication. Cependant on y remarquait déjà cette facilité d'invention et cette limpidité de style qui brillèrent plus tard, dans ses autres productions, avec le talent de bien saisir les caractères et les sentiments, et de bien dessiner les situations. Ses talents étaient relevés par une modestie excessive; elle ne paraissait pas avoir la conscience de son mérite, et lorsque ensuite un grand succès couronna ses compositions littéraires, elle sembla toujours persuadée qu'il y avait de l'illusion dans le jugement qui lui était si favorable. D'ailleurs elle ne voyait dans les productions de sa plume qu'un moyen de gagner ceux qui les liraient à la sainte cause de la religion et de la morale. Mais Anna Maria ne se bornait pas à inculquer dans ses livres de sublimes préceptes, sa vie même en était l'application. Elle évitait ce qu'on appelle le monde, mais elle allait dans de chétives demeures en secourir et consoler les malheureux habitants. Sa santé avait toujours été délicate. Le chagrin que lui causa, en

1831, la mort de sa mère lui porta un coup funeste. Au retour d'une courte excursion, une fièvre typhoïde l'atteignit et l'obligea de s'arrêter à Bristol où l'un de ses frères, le docteur Porter, exerçait la médecine; c'est là qu'elle mourut le 21 juin 1832. On a de miss Porter les ouvrages suivants : I. *Récits sans art*, 1793-1795, 2 vol. II. *Walsh Colville*, 1797, 1 vol. La curiosité publique s'attachait d'autant plus à ce roman que l'on savait que, sous le voile de la fiction, il y avait un fait réel, où l'auteur elle-même s'était trouvée intéressée. III. *Octavia*, 1798, 3 vol. traduit en français sur la troisième édition, 1801, 3 vol. in-12; 1821, 4 vol. in-12. IV. *Le Lac de Killarney*, 1804, 3 vol. V. *L'Amitié d'un marin et l'amour d'un soldat*, 1805, 2 vol. VI. *Les Frères Hongrois*, 1807, 3 vol., traduits sur la 3^e édition, par M^{lle} Aline de Lacoste, ou plutôt le comte de Lacoste, son père, 1818, 4 vol. in-12; et par M^{me} Élisabeth de Bon, 1818, 3 vol. in-12. VII. *Dom Sébastien, ou la Maison de Bragance*, 1809, 4 vol.; traduit par M. de Sennevas, 1820, 4 vol. in-12. VIII. *Ballades, romances et autres poésies*, 1811, 1 vol. IX. *Le Reclus de Norvège*, 1814, 4 vol.; trad. par M^{me} Élis. de Bon, 1815, 4 vol. in-12. X. *Le Village de Mariendorpt*, 4 vol.; trad. par M. H. de Janvry, 1821, 4 vol. in-12. XI. *Le Jeune de Sainte-Madeleine, ou les Illustres proscrits*, 3 vol.; trad. en 1819, 3 vol. in-12. XII. *Récits lamentables* (Tales of Pity), (pour le jeune âge), 1 volume. XIII. *Le Chevalier de Saint-Jean*, 3 vol. trad. par M. J. Cohen, 1818, 4 vol. in-12. XIV. *Roche blanche, ou les Chasseurs des Pyrénées*, 3. vol.; trad. par M^{me} Collet, 1822, 5 vol. in-12. C'est sans doute le même roman que M. J. Cohen a traduit sous le titre de *Gil-*

mour, 1827, 4 vol. in-12. XV. *Honor O'Hara*, 3 vol.; trad. par M. Cohen, 1827, 4 vol. in-12. — Miss Jane PORTER, sœur de la précédente, est, comme elle, auteur de romans qui ont les mêmes genres de mérite, et qui ont eu un grand succès en Europe et en Amérique. Tout récemment (oct. 1844) des libraires, éditeurs et littérateurs de New-York, se sont réunis pour lui offrir un superbe fauteuil, accompagné d'une adresse des plus honorables. L.

PORTO (LOUIS DA), poète et auteur italien, naquit en 1485, à Vicence, d'une famille qui a produit une foule de savants et d'hommes de mérite (voy. les *Scrittori Vincentini*, IV, 42). Orphelin au berceau, il fut élevé par un de ses oncles qui lui donna les meilleurs maîtres et ne négligea rien pour développer ses heureuses dispositions. Ayant, à l'exemple de ses ancêtres, embrassé la profession des armes, il servit sous les ordres de Guid'Ubaldo, l'un des plus habiles généraux de son siècle. Il entra depuis capitaine dans les troupes vénitienes, se signala dans la guerre de la ligue de Cambrai, et mérita d'être cité pour sa valeur par l'histoire contemporaine. Une blessure, en apparence assez légère, qu'il reçut au cou dans une affaire contre les Allemands, l'ayant obligé de quitter le service, il revint à la littérature, et montra pour la poésie légère un talent très-remarquable. Encouragé par les suffrages les plus flatteurs, il se serait sans doute exercé sur des sujets plus importants; mais une mort prématurée l'enleva, le 10 mai 1529, à 43 ans et quelques mois. Les *Rime e prose* de Louis da Porto, recueillies par son frère Bernardino, furent imprimées, pour la première fois, à Venise, 1533, in-8°, avec une dédicace

au célèbre Bembo, son ami; elles ont été reproduites, Vicence, 1731, in-4^o, précédées d'une *Vie* de l'auteur, par Michel-Angel Zorzi. Les *Rime* de Porto consistent en sonnets et en madrigaux dont on retrouve plusieurs dans la *Raccolta* de Dolce et dans celle de Gobbi. Le seul morceau de prose que l'on ait de lui est la Nouvelle si touchante des *Deux Amants de Vérone*, transportée sur la scène par Shakspeare sous le titre de *Roméo et Juliette*, et traduite ou imitée en français par Mercier et par Ducis. M. Delécluze en a aussi donné une traduction (Paris, 1827, in-12), et a fait un rapprochement entre la nouvelle italienne et la pièce anglaise. La *Giulietta*, vrai chef-d'œuvre de délicatesse et de sentiment, suffit pour assurer une place honorable à Porto parmi les conteurs italiens. La première édition, in-8^o, sans date, mais imprimée du vivant de l'auteur, est très-rare. Cette Nouvelle a été reproduite séparément, Venise, 1535, in-8^o. On la retrouve dans le tome II du *Novelliero ital.* publié par Jérôme Zanetti, dans celui de Londres, 1791; et enfin dans la *Raccolta di novelle*, Milan, 1804. Cette édition a été revue sur un manuscrit de la bibliothèque *Trivulziane*. M. Alexandre Torri a donné une bonne édition de cette nouvelle (Pise, 1831), à la suite de laquelle il a mis un poème en quatre chants sur Roméo et Juliette, imprimé en 1553 sous le nom de *Clithie* qui semble être un pseudonyme. W—s.

PORTO-MAURIZIO (PAUL-JÉRÔME CASANOVA, connu sous le nom de LÉONARD de), né à Port-Maurice, dans l'État de Gênes, le 20 décembre 1676, fut envoyé fort jeune à Rome, et, après avoir fait de brillantes études au collège romain, dirigé par les

jésuites, entra dans l'ordre des Frères-Mineurs réformés de Saint-François. Aussitôt qu'il eut reçu la prêtrise (1712), il se consacra entièrement aux missions, et parcourut successivement le pays de Gênes, la Toscane, la Corse et les États pontificaux, instruisant les peuples par sa parole et les formant à la piété par ses exemples. C'est lui qui établit au colysée l'exercice de dévotion appelé *Chemin de la croix*. Le pape Benoît XIV, qui l'estimait, assistait souvent à ses prédications. Enfin, après quarante ans de travaux apostoliques, le P. Léonard se retira au couvent de Saint-Bonaventure à Rome, et y mourut en odeur de sainteté, le 26 novembre 1751. Il fut béatifié par Pie VI en 1796. On a de lui, en italien : I. *Le Trésor caché, ou Prix et excellence de la sainte Messe*, Rome, 1737. L'auteur dédia ce livre au pape Clément XII. II. *Manuel sacré, ou Recueil de divers enseignements spirituels pour les religieuses*, Venise, 1734. III. *Guide de la confession générale*, Rome 1739. IV. *La Voie du Paradis, considérations sur les maximes éternelles et sur la Passion du Seigneur*, Bergame. Ces différents ouvrages, réunis en 2 vol., ont été publiés à Venise, 1742, sous le titre de *OEuvres sacrées et morales*.

Z.

PORZIO (SIMON PORTIUS ou), l'un des plus célèbres philosophes du XVI^e siècle, naquit à Naples en 1497. Disciple de Pomponace (*voy. ce nom*, XXXV, 318), il le surpassa par l'érudition et par la connaissance des langues anciennes. Il obtint, en 1546, une chaire à l'Académie de Pise. Les élèves, indisposés contre le nouveau professeur, vinrent en foule à sa première leçon, avec le projet de l'interrompre; mais son éloquence, douce et persuasive, produisit un tel effet

sur les plus mutins, que les murmures se changèrent en applaudissements. La réputation de Porzio s'accrut encore par les divers traités qu'il publia sur la philosophie morale, la physique, la médecine et l'histoire naturelle. Il avait fait des recherches sur les poissons ; mais il cessa d'écrire sur cette matière quand il eut vu l'ouvrage de Rondolet. Dans son opuscule : *De humana mente*, Porzio a présenté, comme Pomponace, toutes les objections contre la doctrine de l'immortalité de l'âme. Cependant on ne voit pas qu'il ait été inquiet pour ses opinions (1). Il se démit de sa chaire en 1552 et revint à Naples où il mourut en 1554, à 57 ans. Le Tasse, qui avait beaucoup d'estime pour ce philosophe, en a fait le principal interlocuteur de son dialogue intitulé : *Portius*, qui traite de la vertu, suivant les principes des anciens. On trouve une liste assez étendue des ouvrages de Porzio dans la *Bibliot. Napoletana* de Toppi, 285. Nous indiquerons seulement ceux qui sont encore recherchés des curieux. I. *De Coloribus oculorum liber*, Florence, 1550, in-4°. II. *De humana mente disputatio*, ibid., 1551. III. *An Homo bonus vel malus volens fiat*, ibid., 1551, in-4°. IV. *De Dolore liber*, ibid., 1551, in-4°. Ces quatre traités sont quelquefois réunis en un vol. V. *De Rerum naturalium principiis libri duo*, Naples, 1553, in-4°, rare; ibid., 1598, in-8°. On lui doit encore une traduction latine du traité des *Couleurs*, que l'on attribue à Aristote ou à Théophraste, Florence, 1548, in-4°, Paris, 1549, in-8°. Une *lettre* de Porzio, sur le volcan qui parut en 1538

(1) Conrad Gesner, faisant allusion au nom de l'auteur, a dit de cet ouvrage : *Porco non homine dignum*. Voy. la *Bibliothèque* de Gesner.

près de Pouzzole, a été traduite du latin en italien et insérée par Ant. Bnoni dans son dialogue *del Terremoto*, Modène, 1571. Il existe des traductions italiennes de quelques autres de ses ouvrages par Gelli. De Thou l'a cité d'une manière honorable dans son *Histoire*; voy. le t. 1^{er} *Éloges des hommes illustres*, par Teissier. — Porzio (*Camille*), fils du précédent, était né, vers 1520, à Naples. Après avoir terminé ses études, il visita les principales villes d'Italie, pour entendre les plus célèbres professeurs. Le savant Ricci, dans une de ses lettres à Auguste Abiosi, lui recommande Camille comme un jeune homme très-instruit dans la littérature grecque et latine, et qui, de l'Académie de Ferrare, où il était depuis quatre ans, se rendait à celle de Padoue (*Riccii opera*, II, 241). Les élégies latines de Camille lui avaient mérité la réputation d'un des plus heureux imitateurs de Tibulle; mais il n'en reste pas le moindre fragment. Fr. Sansovino lui a dédié son *Recueil* de satires, Venise, 1560. On ne connaît de Camille qu'un seul ouvrage : *La Congiura de' baroni del regno di Napoli contra il re Ferdinando I*, Rome, Paul Manuce, 1565, in-4°, très-rare. Porzio avait d'abord commencé cette histoire en latin, mais docile au conseil du cardinal Scripando qui lui en avait suggéré la première idée, il la continua en italien. Elle est pleine de détails intéressants, exacte dans les faits et d'une gravité de style remarquable. On en a une traduction en français par J. Cordusio de Limoges, sous le titre de *Histoire des troubles de Naples*, Paris, 1627, in-8°. La *Congiura de' Baroni* a eu plusieurs éditions parmi lesquelles nous citerons celle de Silvestri, Milan, 1826, in-12. On sait que Camille avait entrepris

une histoire générale de l'Italie. Toppi donne dans la *Bibliot. Napoletana*, le commencement et la fin du second livre. C'est à peu près tout ce que l'on en connaît. — Il ne faut pas confondre cet historien avec *Camille* Porzio, qui se fit, à Rome, par son talent oratoire, une réputation sous le pontificat de Léon X, et qui mourut à la fleur de l'âge d'une maladie aiguë. Bien que les littérateurs ne soient pas seuls exposés à mourir jeunes, Valerianus a placé *Camille* dans son traité de *Infelicitate litteratorum*. W—s.

POSIDIPPE est un poète grec, dont l'Anthologie a recueilli une vingtaine d'épigrammes, parmi lesquelles on distingue celle sur l'Occasion, si élégamment traduite dans le *Capitolo* de Machiavel :

Chi sei tu che non par donna mortale ?

A quelle époque vivait Posidippe ? Dans quelle ville de la Grèce est-il né ? On l'ignore. Nous savons seulement qu'il est antérieur à Méléagre (*voy.* ce nom, XXVIII, 189), c'est-à-dire au premier siècle avant notre ère. En effet Méléagre le cite dans le *proemium* de sa Couronne, v. 25. Outre des épigrammes, Posidippe avait composé des élégies dont Étienne de Byzance, au mot Ζήλιος, cite quelques vers, et deux poèmes épiques, *Ethiopie* et *Asopie*, dont Athénée dans son Banquet (liv. XI et XIII) ne mentionne que les noms.

D—u—E.

POSSÉ (C.-II., comte de), seigneur de Fogelvik, en Suède, fut un des hommes les plus distingués de ce pays dans les premières années de ce siècle. Né vers 1760 d'une famille noble et opulente, il fut, dès sa jeunesse, un des plus riches propriétaires de la Suède, dont il devint aussi un des plus habiles cultivateurs. Son

esprit d'opposition au gouvernement, qu'il manifesta souvent en sa qualité de député, l'obligea long-temps à vivre éloigné de sa patrie. Il profita de cette circonstance pour recueillir, dans les pays étrangers qu'il parcourut, d'utiles renseignements sur l'agriculture et la législation. Revenu en Suède, il mourut à Stockholm, le 9 juin 1823. Outre ceux qui avaient été invités à ses funérailles dans l'ordre de la noblesse, une multitude de paysans suivirent le convoi, témoignant la plus vive douleur. Parmi un grand nombre de brochures politiques, nous citerons ses dernières publications : I. *Actes relatifs à la question de la responsabilité ministérielle de la diète de 1823*. II. *Sujets de remarques contre S. E. le comte d'Engelström, ministre des affaires étrangères, présentés au comité de constitution, etc.*, in-8°. — Le comte L.-II. de Possé, vétérans de l'armée suédoise, mort en 1843, à l'âge de 76 ans, était de la même famille. Il avait reçu, en 1807, le grand-cordon de l'ordre de l'Épée, pour la brillante affaire de Passewalk en Poméranie, et celui de l'ordre des Séraphins en 1809. N'ayant point laissé d'héritiers, le titre de comte, qui lui avait été donné, en 1826, a cessé avec lui. Z.

POSTUMIUS (REGILLENIS) fut créé tribun consulaire de Rome (411 av. J.-C.), et chargé de la guerre contre les Éques. Plein de travers dans l'esprit, il ne les fit éclater qu'après la victoire. Au moment d'attaquer Voies, il promit le butin aux soldats, mais quand la ville fut prise, il manqua à sa promesse. Un mot inconsidéré ajouta au mécontentement des soldats, et sa rigueur ne tarda pas à les révolter entièrement. De retour à Rome, Postumius, entendant Sextius, tribun du peuple, proposer d'envoyer

une colonie à Voles et ajouter que la ville et le territoire devaient appartenir à ceux qui les avaient conquis, il dit : « Malheur à mes soldats s'ils ne se tiennent en repos ! » ce qui révolta et le peuple et les patriciens. Postumius était d'une humeur altière ; sa langue était peu mesurée, et une fois irrité il jetait, par ses discours, de l'odieux sur lui-même. Sextius en profita pour se déclarer contre lui, en relevant une expression si barbare : il l'accusa de traiter des soldats romains comme un maître cruel ne traiterait pas des esclaves. Le mot de Postumius excita l'indignation et les murmures des soldats. Le questeur P. Sextius voulut les calmer par la violence ; il fut atteint d'une pierre ; Postumius, qui accourut au camp, rechercha les coupables, fit préparer des supplices et désigna ceux qu'il voulait faire noyer sous la claie. Appelé par leurs cris, les soldats s'opposèrent à leur supplice. Alors Postumius s'élança lui-même comme un furieux ; les licteurs, les centurions font d'inutiles efforts, et la rage des soldats étant poussée à son comble, Postumius tombe mort sous une grêle de pierres. Les tribuns du peuple révoquèrent le décret qui ordonnait d'informer sur ce meurtre, et il n'y eut aucune recherche. Q—R—v.

POSTUMIUS (Sp.), consul romain, censeur et général de la cavalerie, commandait l'armée romaine lorsqu'elle fut enfermée aux fourches caudines, et passa sous le joug avec elle (321 av. J.-C.). On agita à Rome la question de savoir si la promesse faite aux Samnites par les consuls engageait le peuple romain. Dans un discours magnanime, Postumius établit que le peuple n'était engagé ni envers les consuls qui avaient agi sans sa participation, ni envers les Sam-

nites avec qui le peuple n'avait rien conclu. Il demanda qu'on le livrât pieds et poings liés, ainsi que ceux qui avaient traité de la paix avec lui. L'admiration fut générale pour un homme qui allait se livrer lui-même aux tortures des ennemis, fier de s'offrir en holocauste pour réconcilier ensemble les dieux et le peuple romain. Il fut en conséquence livré aux Samnites par les féciaux. Quand le fécial Ausus Cornélius Arvina eut fini de parler, Postumius lui donna de toute sa force un coup de genou dans la cuisse, en disant à haute voix qu'il était un citoyen samnite, et le fécial un ambassadeur ; que le droit des gens avait été violé par lui en la personne du fécial, que les Romains en avaient un plus juste sujet de guerre ; ce que Pontius, général des Samnites, traita de supercherie qu'on excuserait à peine dans des enfants. Il fit délier les captifs, qu'on ne voulut pas accepter, et ils revinrent à Rome. — **POSTUMUS** (*Aulus-Tubertus*) fut dictateur de Rome l'an 324 (428 av. J.-C.), et battit les Étrusques (Tite-Live, liv. IV). Q—R—v.

POTAMIÈNE (SAINTE), martyre, avait été formée à la vertu par les soins d'Origène. Ayant été dénoncée comme chrétienne, pendant la persécution qui, en 202, éclata à Alexandrie, sous l'empereur Sévère, le préfet Aquila, après lui avoir fait donner la torture, menaça de la jeter dans une chaudière de poix bouillante. La sainte lui dit : « Je vous conjure, « par la vie de l'empereur que vous « respectez, de ne point permettre « que je paraisse ici dans un état in- « décent ; ordonnez que l'on me des- « cende dans la chaudière avec mes « habillements, et vous verrez quelle « patience J.-C., que vous ne con- « naissez point, sait donner à ceux

« qui espèrent en lui. » Le préfet rendit la sentence ainsi que Potamiène le demandait, en chargeant un soldat, appelé Basilide, de l'exécuter. En conduisant la sainte au lieu de l'exécution, ce soldat la protégea contre l'insolence de la populace, qui insultait à sa pudeur par des paroles obscènes. La sainte l'assura qu'en récompense de ce traitement généreux elle demanderait pour lui à Dieu la grâce du salut. Potamiène ayant été exécutée et sa mère Marcelle jetée dans une chaudière, Basilide, quelques jours après, dit hautement qu'il était chrétien. Il fut mis en prison, et les chrétiens qui le visitèrent lui donnèrent le baptême. Le préfet, devant qui il confessa hautement J.-C., le condamna aussi à perdre la tête ; ce qui fut exécuté. G—v.

POTÉRAT (le marquis de), l'un des agents secrets les plus habiles de la diplomatie française pendant la révolution, naquit, vers 1740, d'une famille ancienne, mais sans fortune. Doué d'un esprit fin et délié, il se jeta dès sa jeunesse dans des intrigues politiques, et fut pour cela, vers 1782, enfermé à la Bastille, d'où il ne sortit qu'en 1789, lorsque cette forteresse tomba au pouvoir de la révolution. Après avoir ainsi recouvré la liberté, il embrassa avec ardeur, comme on devait s'y attendre, la cause de la révolution ; mais, voulant dès-lors rentrer dans la carrière secrète de la politique, il garda le silence et ne concourut au triomphe de la démocratie que par des moyens cachés, et en remplissant des missions dans l'étranger, de la part des différents gouvernements qui se succédèrent en France avec tant de rapidité. Il fit d'abord plusieurs voyages à Vienne et à Berlin en 1790 et 1791, et se lia particulièrement avec Thu-

gut. En septembre 1792, il fut envoyé au duc de Brunswick, et eut avec lui plusieurs conférences. Lorsque le comité de salut public commença ses négociations avec l'Autriche, Poterat fit, ainsi que Montgaillard (*voy. ce nom, LXXIV, 265*), plusieurs voyages à Bruxelles ; et dans l'année suivante il se rendit encore à Vienne pour y arranger définitivement l'évacuation des Pays-Bas. On voit au tome V des *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, qu'il fut même chargé de faire des ouvertures de paix, que l'Angleterre parvint à écarter. On y voit encore qu'en 1798 le Directoire chargea secrètement le marquis de Poterat de révolutionner le Brisgaw, ce dont l'Autriche se plaignit amèrement. Revenu à Paris après le 18 brumaire, il n'y fut pas aussi bien traité par le gouvernement consulaire, et vécut longtemps dans le besoin. Il fut même arrêté et emprisonné au Temple en 1803, sans que l'on puisse en comprendre la cause, si ce n'est qu'il y joua le même rôle que Montgaillard. Rendu à la liberté au bout de quelques mois, il mourut en 1808. Le marquis de Poterat a composé et publié, sans y mettre son nom, beaucoup de brochures et de mémoires politiques qu'il serait difficile d'indiquer. Le seul de ses écrits que nous puissions mentionner a été attribué par erreur à un autre marquis de POTÉRAT, capitaine de vaisseau, qui en a publié plusieurs autres. Il est intitulé : *Observations politiques et morales de finances et de commerce, ou Examen d'un ouvrage de M. R. (Rillet), de Genève, sur l'emprunt et l'impôt, Lausanne, 1780, in-8°.* M—Dj.

POTIER de la Germondaye, né à Dinan, et mort, en 1797, à Rennes, où il avait rempli les fonctions de

substitut du procureur-général au Parlement de Bretagne, est connu par quelques ouvrages estimés sur le droit coutumier de cette province. Ce sont : I. *Introduction au gouvernement des paroisses suivant la jurisprudence du Parlement de Bretagne*, Rennes, 1771, in-12; Saint-Malo et Rennes, 1777, in-12; Rennes, 1788, in-12. II. *Recueil des arrêts de règlement du Parlement de Bretagne, concernant les paroisses*, Rennes, 1777, 2 vol. in-8°. III. *Recueil d'arrêts sur plusieurs questions de droit et de coutumes, matières criminelles, bénéficiales et de gruerie*, Rennes, 1775, in-12.

P. L.—T.

POTIER des Laurières (LAURENT), curé de Périgné, né au Mans, adressa au ministre de l'intérieur, au sénat, à l'Institut, etc., un ouvrage bizarre, pour lequel il réclamait 150,000 francs de récompense, intitulé : *Nouvelle découverte qui embrasse toute la géométrie et qui va reculer les bornes de l'esprit humain, ou Identité géométrique du cercle et du carré*, etc., 1804, in-8°. Comme on voit, il croyait avoir trouvé la solution impossible du problème de la quadrature du cercle, mais de telles prétentions eurent peu de succès auprès des autorités et du public, et Potier des Laurières est aujourd'hui complètement oublié, ainsi que ses découvertes et tout ce qu'il a publié, savoir : I. *Nouvelle découverte sur le mouvement continu des mers, sur la pureté de leurs eaux, sur le retard des marées*, etc., 1798, in-8°. II. *Nouvelle découverte, ou l'Identité géométrique du cercle et du carré, quadrature du cercle*, etc., Paris, 1804, in-8°. III. *Nouvelle découverte sur le flux et le reflux des mers*, Paris, 1806, in-8°. Potier des Laurières mourut vers 1810.

G—CE.

POTIER (CHARLES), acteur comique dont le talent souple, fin et original, fit long-temps la fortune du théâtre des Variétés, naquit à Paris en 1775. Élevé à l'école militaire où, avant la révolution, le gouvernement n'admettait que de jeunes nobles, il avait dû cette faveur à sa qualité de gentilhomme, appartenant à la famille historique des Potier de Gèvres et de Blancménéil (voy. ces noms, XXXV, 524); mais, à l'époque où il venait de terminer ses études, les élèves des écoles militaires avaient perdu le privilège d'entrer dans l'armée avec le grade de sous-lieutenant, et ce fut comme simple soldat que la réquisition de 1793 le força de partir pour les frontières. Après avoir fait deux campagnes, il obtint, pour cause de santé, un congé de réforme; et, à peine de retour à Paris, il se sentit un goût si prononcé pour l'état de comédien, que, malgré les représentations de ses parents, il embrassa cette profession. Sans avoir un très-grand éclat, ses débuts aux petits théâtres des Jeunes élèves et de la rue du Bac furent encourageants. Il s'attacha ensuite au théâtre de Nantes, et, de là il se rendit à Bordeaux, où son talent prit un tel essor, que l'acteur Perroud, son camarade, se hâta de lui procurer un engagement à Paris, pour les Variétés du boulevard Montmartre, où Potier débuta avec succès, le 8 mai 1809, par le rôle de *Maître André*. Ceux qui l'avaient vu à Bordeaux, dans l'emploi des premiers comiques, s'étonnèrent du sacrifice d'amour-propre qu'il faisait en descendant volontairement au genre le plus subalterne; mais ils eurent bientôt sujet de reconnaître qu'il n'avait pas fait un faux calcul. En effet, la faiblesse de sa voix et de sa complexion ne lui aurait pas permis

de jouer long-temps des rôles d'aussi longue haleine que le Mascarille de *l'Étourdi*, le Bernardille de *la Femme juge et partie*, le Sganarelle du *Festin de Pierre*, et le Figaro de *la Folle journée*. Le répertoire des Variétés, moins noble, sans doute, et moins littéraire que celui de la Comédie-Française, mais plus rapproché des mœurs populaires, et moins fatigant pour la poitrine du comédien, convenait infiniment mieux à Potier, qui, d'ailleurs, en se pliant au petit genre de son nouveau théâtre, sut, beaucoup mieux qu'aucun de ses camarades, s'abstenir d'une basse trivialité. Heureux de trouver aux boulevarts un acteur si original, les auteurs les plus spirituels travaillèrent pour lui avec ardeur, et son emploi prit, en peu de temps, un accroissement considérable. Habile à revêtir toutes les formes, doué d'une merveilleuse multiplicité d'intentions comiques, il sut charmer également le parterre, les loges, et plaire à toutes les intelligences. L'auteur de cet article a, durant quarante ans, fréquenté les théâtres de la capitale, et il déclare n'y avoir jamais vu, depuis Prévile, un acteur qui surpassât Potier dans l'art de s'approprier un caractère, d'en faire ressortir plaisamment toutes les nuances, et d'ajouter l'expression piquante du jeu muet à celle du débit le plus naturel. C'était sans doute dans un petit cadre qu'il exerçait ce talent si gai, si flexible, si abondant en lazzis spirituels; mais la perfection, quelque part qu'on la trouve, n'a-t-elle pas droit à nos suffrages, et Téniers n'est-il pas aussi célèbre que nos plus grands peintres d'histoire? Observons, d'ailleurs, que, parmi les pièces composées pour Potier, il y en avait plusieurs qui tenaient de la bonne comédie; et que, dans le Ci-

devant *Jeune Homme*, ainsi que dans le *Solliciteur*, petits ouvrages dignes d'un théâtre plus relevé, son jeu était inimitable. Au nombre des autres tableaux de genre, où son talent pour la caricature se déployait avec le plus d'avantage, on comptait *Werther*, *Je fais mes farces*, *le Bénéficiaire*, *Crouton*, *Mirliflor*, et *Pommadin*, ou *l'Intrigue de carrefour*, qui attiraient constamment la foule. Ayant eu quelques contestations avec les administrateurs des Variétés, Potier passa au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où il fit, à lui seul, le prodigieux succès des *Petites Danaïdes* et du *Bourguemestre de Saardam*. Mais il se dégoûta d'une salle dont la grandeur imposait à ses poumons de trop pénibles efforts, et où l'épaisse fumée de la poudre, dont on faisait à ce théâtre une effrayante consommation, nuisait sensiblement à sa santé. Ce fut en effet à la suite de son séjour parmi les tyrans, les vampires et les artilleurs du mélodrame, qu'il éprouva les premières atteintes de sa dernière maladie. Hors d'état de continuer un si laborieux service, il se retira, peu de temps après, à sa maison de campagne de Fontenay-sous-Bois, avec une fortune qui excédait, dit-on, quinze mille livres de rente; et ce fut dans ce lieu de plaisance, où il aurait dû se retirer plus tôt, qu'il succomba, en 1838, à une maladie de langueur compliquée avec une paralysie du cerveau. Sa perte excita de vifs regrets: un nombreux cortège d'hommes de lettres, d'artistes et de comédiens, suivit son convoi; et ses restes furent transportés au cimetière du Père-Lachaise. Il parut assez piquant de remarquer qu'à l'heure même où l'on enterrait ce célèbre acteur, le cercueil du prince de Talleyrand descendait dans les caveaux de l'Assomp-

tion, ce qui ne manqua pas de donner lieu à cette question épigrammatique : « Lequel des deux avait été le meilleur *comédien* ? » Potier, dont les mœurs s'étaient conservées pures au théâtre, apportait dans le monde un caractère doux et enjoué, qui le faisait rechercher par les hommes les plus distingués de la capitale. On a publié : *Potieriana, ou Recueil complet des calembourgs, jeux de mots, naïvetés, couplets, pointes, rébus, niaiseries, monologues, bêtises, de M. Potier*, Paris, 1814, 1817, in-18. Il n'est ni l'auteur ni même l'éditeur des *Trois Messéniennes*, imprimées sous son nom en 1824. — M. Charles POTIER, son fils, artiste et auteur dramatique, a publié : *Le Peloton de fil, moralité*, en un acte, mêlée de couplets. Cette pièce fait partie du Répertoire dramatique de l'enfance F. P.—T.

POTOCKA (la comtesse SOPHIE), fille d'un pauvre Grec habitant de Constantinople, naquit, en 1768, à Jérusalem, où sa mère était allée en pèlerinage, accompagnée de sa fille aînée, mariée au prince Maurocordato, qui, ayant perdu un enfant qu'elle allaitait, fut la nourrice de la petite Sophie. La mère étant devenue veuve en 1784, et craignant qu'on ne lui enlevât pour le sérail du grand-seigneur sa jeune fille, déjà fort belle, prit le parti de la mettre sous la protection de l'ambassade de France. Le comte de Choiseul-Gouffier se rendit sans peine à sa prière ; il reçut la jeune personne dans son hôtel et en devint éperdument amoureux. Déjà marié, et ne pouvant, par d'autres motifs, la garder auprès de lui, il voulut la faire épouser par un Grec qui lui était dévoué. La jeune Sophie suivit cet homme à Jassy, puis à Kamienieck, où le vieux général de Witt, qui commandait la place, l'en-

leva et l'épousa. Madame de Witt vécut plusieurs années avec son mari, et elle en eut, en 1786, un fils qui fut le général de Witt, lequel, après avoir été gouverneur de Varsovie, puis commandant en Crimée, est mort depuis peu d'années. Dans un voyage qu'elle fit en France avec son époux, la comtesse de Witt fut présentée à la cour de Versailles, et elle y excita par son étonnante beauté une admiration générale. La reine Marie-Antoinette lui fit, avec sa grâce accoutumée, un accueil plein de bonté. Ne comprenant pas bien le français, et entendant sans cesse l'éloge de ses beaux yeux, la comtesse pensa que ces deux mots n'en formaient qu'un seul, et, ayant éprouvé un léger mal d'yeux, elle disait à ceux qui lui demandaient des nouvelles de sa santé : *J'ai mal aux beaux yeux*. S'étant ensuite rendue à Hambourg, où le comte Stanislas-Félix Potocki (1) se trouvait,

(1) Le comte Stanislas-Félix POTOCKI, l'un des plus grands et des plus riches seigneurs de la Pologne, était parent de la reine Marie Leczinska, femme de Louis XV, et par conséquent allié de la maison de France. La belle Grecque qu'il épousa à Hambourg, en 1795, était sa troisième femme, et il eut de tous ces mariages dix-sept enfants, de manière que son immense fortune fut extrêmement divisée. On raconte que sa première femme, dont le rang n'était point égal au sien, avait péri par un assassinat, à l'instigation des parents du comte, mécontents de cette mésalliance, qui blessait leur vanité. Ce meurtre fut accompagné de circonstances horribles, et la famille de la victime voulut en poursuivre les auteurs ; mais le comte arrêta tout par des sacrifices d'argent. Ce funeste événement a été mis sur la scène allemande, et l'on a dit que le comte Potocki lui-même assista un jour, sans le savoir, à une représentation de ce terrible drame, qui fit sur lui une vive impression. Il mourut en 1805. — Son fils Wladimir Potocki, né en 1789, combattit avec un grand dévouement pour la cause de l'indépendance polonaise, notamment dans la guerre de 1809 contre les Autrichiens, où il commandait un corps d'artillerie levé et entretenu à ses frais. Il mourut à Cracovie, le 8 avril 1812. Sa veuve lui fit sculpter à Rome, par le célèbre Thor-

elle lui inspira au premier aspect une passion tellement vive, qu'il alla voir le comte de Witt, et lui proposa une somme de quinze cent mille francs pour qu'il lui cédât sa femme. L'offre fut aussitôt acceptée, le divorce prononcé, et madame de Witt épousa le comte Potoçki, dont elle eut plusieurs enfants, et dont elle recueillit après sa mort une fortune de trois millions de revenus. Il avait fait établir pour elle, et appelé de son nom, le superbe jardin de *Sophianoff*, que l'on comparait à celui de Versailles. Long-temps après, la beauté de cette femme la faisait encore remarquer, même dans les dernières années de sa vie. Elle est morte en 1822, dans de grands sentiments de piété, comme elle avait toujours vécu ; mais n'ayant pas cessé de professer la religion grecque.

M—D j.

POTOÇKA (CLAUDINE *Dzia-lynska*), Polonaise célèbre par sa bienfaisance et son patriotisme, naquit en 1802, à Kurnik, près de Posen, de parents riches et distingués dans la noblesse. Venue fort jeune à Paris avec sa mère, elle y compléta son éducation. Réunissant, à la plus solide instruction, tous les arts d'agrément, elle excella surtout dans la danse, où sa taille, svelte et élancée, lui donnait une grande supériorité. Sans être jolie, sa figure avait tout le charme d'une expression vive et parfaitement bonne. Retournée dans sa patrie, elle y épousa, en 1824, le

waldsen, une statue qui fut transportée en Pologne et placée dans l'église cathédrale de Cracovie. Lorsqu'on l'exhuma, plusieurs années après sa mort, pour le transférer dans ce monument, on s'aperçut, par la position du corps, et surtout par la crispation des membres, qu'il avait été enterré vivant, et qu'il avait dû faire des efforts aussi cruels qu'inutiles pour soulever son cercueil.

comte Bernard Potoçki, et vécut dans ses terres jusqu'à la révolution de 1830. Dès que cette révolution eut éclaté, on vit cette jeune femme lui offrir sa fortune ; puis, oubliant la faiblesse et les habitudes de son sexe, accourir sur le champ de bataille, pour y panser les blessés, consoler les mourants. Et, quand le fléau du choléra vint se réunir à celui de la guerre, elle se transporta dans les hôpitaux, passa les jours et les nuits aux chevet des malades, leur sacrifiant sa richesse et sa vie ; car elle payait de sa bourse tous les médicaments qu'elle administrait de sa propre main, et dès-lors sa santé s'affaiblissait de jour en jour. Quand la cause de l'indépendance fut perdue, la comtesse Claudine Potoçka retourna dans ses terres du duché de Posen, pour y réaliser une partie de sa fortune et emporter dans l'exil de quoi soulager encore les misères de ses compatriotes. Elle se réfugia d'abord en Saxe, puis en France, en Suisse, et partout où elle trouva des infortunes à secourir, toutes ses facultés, tous ses revenus leur furent prodigués. A Dresde, les malheureux qui avaient éprouvé ses bienfaits, se réunirent pour lui offrir un bracelet dont la reconnaissance formait la plus grande valeur, et ils l'accompagnèrent d'une lettre terminée par ces touchantes paroles : « Son prix
« ne peut se comparer ni à vos mérites, ni à nos sentiments ; mais l'intention vous sera plus chère que
» des perles et des diamants... » En 1833, cette excellente femme s'établit à Genève, où sa bienfaisance put s'exercer sur un plus grand nombre d'infortunés. Mais ses forces, encore plus que ses moyens pécuniaires, s'épuisèrent à la fin complètement. Atteinte depuis plusieurs années d'un

anévrisme au cœur, elle mourut le 8 juin 1836, après de grandes souffrances. Ses compatriotes, alors réunis dans cette ville, résolurent d'abord d'ouvrir une souscription pour lui élever un monument ; mais, sur l'observation que ce serait mieux remplir ses vœux que de donner aux malheureux le prix de la souscription, le projet en fut ajourné. — Madame Olympe Chodzko lui a consacré une brillante notice dans la *Pologne historique, littéraire et monumentale*.

M—D j.

POTOÇKI (le comte JEAN), l'un des savants les plus distingués de la Pologne, né en 1750, se voua dès sa jeunesse à la culture des sciences et des lettres. Distingué par l'impératrice Catherine, cette princesse l'appela en Russie, et le nomma second ambassadeur en Chine, où il se rendit avec le comte de Golofkin, qui était le chef de l'ambassade. Chargé spécialement de la partie scientifique, Jean Potoçki s'adjoignit le savant Klaproth (*voy. ce nom, LXVIII, 532*). Mais l'ambassade ne pénétra point dans le céleste empire. Le comte Jean fit ensuite plusieurs voyages en Asie, en Europe et en Afrique. Il visita entre autres, avec beaucoup de soin, l'Égypte et ses monuments. Ce fut lui qui grava sur une des pyramides du Caire ce beau vers de Delille :

Leur masse indestructible a fatigué le temps.
Le comte Jean Potoçki se trouvait à Maroc en 1791, quand il fut appelé dans sa patrie par les évènements politiques. Ayant parcouru une partie de la surface du globe, il voulut le voir sous ses pieds et monta avec Blanchard dans un ballon, lorsque ce célèbre aéronaute fit une ascension à Varsovie. Potoçki, qui ne cessa pas de s'intéresser vivement à l'objet prin-

cipal des études de Klaproth, proposa ensuite au président de l'Académie de Saint-Pétersbourg, de faire entreprendre à ce savant un voyage dans les montagnes du Caucase, pour y continuer ses recherches sur les peuples asiatiques. C'est en conséquence de cette proposition que Klaproth fit son voyage en Asie, en 1807. Ayant découvert les anciennes cartes de l'Inde, et y trouvant dans la mer Jaune, près du Japon, un archipel sans nom, il lui donna celui de l'archipel *Jean Potoçki*. Dans les dernières années de sa vie, le comte Jean s'était retiré dans ses terres, à Pikow, dans l'Ukraine polonaise. Ce fut là qu'il mit fin à ses jours le 2 déc. 1815. On a dit que ce fut par désespoir d'avoir vu sa patrie tombée de nouveau dans l'asservissement ; mais nous savons que ce ne fut point là le véritable motif d'une si funeste résolution. Depuis long-temps il éprouvait de grandes contrariétés pour la publication de ses ouvrages ; et ses goûts cyniques, trop ressemblants à ceux du marquis de Sade (*voy. ce nom, XXXIX, 472*), lui avaient attiré des désagréments bien plus graves. Le comte Jean Potoçki était membre honoraire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg. On a de lui : I. *Voyage en Turquie et en Égypte*, fait en l'année 1784, Paris, Royer, 1788, in-42, sans nom d'auteur. II. *Essai sur l'histoire universelle et recherches sur celle de Sarmatie*, sans nom d'auteur, Breslau, 1789, in-4°, ou Varsovie, 1789, 2 vol. in-8°. III. *Voyage en Maroc*, Varsovie, 1792, in-4°. IV. *Chroniques, mémoires et recherches pour servir à l'histoire de tous les peuples slaves*, comprenant la fin du IX^e siècle de notre ère, Varsovie, 1793, in-4°. V. *Fragments historiques et géographiques sur la Scy-*

thie, la Sarmatie et les Slaves, recueillis et commentés, Brunswick, 1795, 4 vol. in-4°, dont un de supplément. Cet ouvrage, tiré à un petit nombre d'exemplaires, n'a pas été mis dans le commerce. VI. *Voyage dans quelques parties de la Basse-Saxe, pour la recherche des antiquités slaves ou vendes, fait en 1794*, Hambourg, 1795, in-8°. VII. *Mémoire sur un nouveau péryple du Pont-Euxin, ainsi que sur la plus ancienne histoire des peuples du Taurus, du Caucase et de la Scythie*, Vienne, 1796, in-4°. L'auteur y examine différentes cartes manuscrites qu'il avait découvertes dans les bibliothèques de Vienne et de Wolfenbutel; il place à la fin de l'ouvrage la carte marine qui fut tracée en 1497, par Freducé, d'Ancône. Cette carte se retrouve aussi en tête du premier volume des *Fragments historiques*, ainsi qu'une carte de la Sarmatie pour l'an 900 de notre ère. Dans ces fragments historiques et géographiques, l'auteur a recueilli tout ce qu'il a pu trouver sur la Scythie et la Sarmatie, dans les annales du moyen-âge et dans les auteurs bysantins. VIII. *Histoire primitive des peuples de Russie*, avec une exposition complète de toutes les notions locales, naturelles et traditionnelles, nécessaires à l'intelligence du quatrième livre d'Hérodote, Saint-Pétersbourg, 1802, in-4°. IX. *Atlas archéologique de la Russie européenne*, ibid., 1803, 2^e édition, 1810, in-fol. de 6 cartes. X. *Dynastie du second livre de Manéthon*, Florence, 1803, in-8°. XI. *Histoire ancienne du gouvernement de Cherson*, pour servir de suite à l'*Histoire primitive des peuples de la Russie*, Saint-Pétersbourg, 1804, in-4°. XII. *Histoire ancienne des provinces de l'empire de Russie*, ibid., 1805, in-4°. XIII. *Histoire ancienne du gou-*

vernement de Podolie, pour servir à l'Histoire primitive des peuples de Russie, Saint-Pétersbourg, 1805, in-4°. XIV. *Histoire ancienne du gouvernement de Volhinie*, Saint-Pétersbourg, 1805, in-4°. XV. *Chronologie des deux premiers livres de Manéthon*, ibid., 1805, in-4°. XVI. *Examen critique du fragment égyptien connu sous le nom d'ancienne chronique*, ibid., 1808, in-8°. XVII. *Principe de chronologie pour les temps antérieurs aux olympiades*, ibid., 1810, in-4°. XVIII. *Voyage dans les steps d'Astrakhan et du Caucase. Histoire primitive des peuples qui ont habité anciennement ces contrées. Nouveau péryple du Pont-Euxin*, ouvrages publiés par les soins de Klapproth, Paris, 1830, 2 vol. in-8°. Enfin le comte Jean Potoçki a composé un roman espagnol, intitulé *Les Gibets de Losermanos*, qui peut être considéré comme une des productions les plus fantastiques de la littérature moderne, et qui dépasse en hardiesse et en excentricité tout ce que l'on a écrit depuis quelques années. — POTOÇKI (Arthur), fils du précédent, servit dans l'armée polonaise, et fit la campagne de 1812, pendant laquelle il fut aide-de-camp du prince Joseph Poniatowski. Il a publié en français une dissertation curieuse sur les Juifs.

M—D j.

POTOÇKI (le comte STANISLAS-KOŃSKA), de l'illustre et nombreuse famille de ce nom (v. POTOÇKI, XXXV, 527), naquit à Varsovie en 1757, d'Eustache, général d'artillerie, et de Marie Koncka, petite-fille de l'un des lieutenants de Sobieski. Il fut voué dès sa première jeunesse aux affaires publiques, et trois fois élu nonce aux diètes de 1776, 1786, 1788, il y exprima avec force les sentiments du plus ardent patriotisme. Un esprit juste et pénétrant

lui avait fait sentir tous les abus , et il s'éleva contre eux avec courage et désintéressement. On le vit attaquer le pouvoir démesuré des grands généraux, blâmer l'emploi souvent injuste des biens dont le souverain disposait. On l'entendit aussi démontrer les suites funestes du *liberum veto*, et demander que la liberté individuelle et la propriété fussent mises hors d'atteinte ; enfin, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la fameuse constitution du 3 mai 1791. En vain Catherine II annonçait formellement qu'elle s'opposerait au moindre changement dans l'organisation du pays. « Subirons-nous encore ce joug, s'écria Potoçki, quand le moment de le secouer est arrivé ? Renoncerons-nous à l'indépendance de la république, quand le temps de la relever n'est pas éloigné ?.. Polonais, si vous craignez les ressentiments et la vengeance de la Russie, restez dans un éternel avilissement ; mais, dès ce moment, renonçons au nom d'hommes libres, pour pouvoir au moins être esclaves sans honte. Que celui que les menaces de la Russie intimident, cesse de s'appeler libre et Polonais ; je ne vois en lui qu'un vil esclave. » Cependant, il sentit que les Polonais avaient choisi un moment peu favorable à leurs projets, et plusieurs fois dans ses ouvrages il a répété, avec la sagacité qui le distinguait, que la guerre de Sept-Ans était l'époque dont auraient dû profiter ses compatriotes pour recouvrer leur indépendance. Après le second partage, Stanislas Potoçki se rendit à Carlsbad pour y rétablir sa santé, et il y fut arrêté par le gouvernement autrichien, par suite des évènements qu'avait amenés la révolution sous Kosciuszko.

Au moment de perdre sa liberté, il crut encore avoir la douleur d'être séparé de son fils auquel on laissa le choix de partager son infortune ou de rejoindre sa mère en Pologne ; mais l'enfant n'hésita pas, et, dans un âge si tendre, il donna la preuve d'une noblesse de sentiments et d'une fermeté d'âme peu communes. Après avoir passé huit mois dans la forteresse de Josephstadt, Potoçki obtint sa liberté, et se hâta de rejoindre son épouse, dont il avait reçu, pendant sa détention, les preuves du dévouement le plus touchant. Il s'éloigna des affaires publiques, ne s'occupant que d'arts, de science et de littérature sans cependant perdre jamais de vue le noble dessein d'être utile à sa patrie. Au milieu du partage qui en séparait les malheureux habitants, il s'occupa de la langue polonaise, et rechercha les moyens de la perfectionner. Dans ce but, il établit une société littéraire, ce qui était encore un moyen de former un centre, vers lequel tôt ou tard on pourrait se réunir, de fixer l'attention sur les monuments précieux de l'histoire de Pologne, et, enfin, d'entretenir des sentiments patriotiques dans tous les cœurs. Potoçki eut la satisfaction de voir couronner ses efforts d'un plein succès, et cette société littéraire acquise, par ses utiles travaux, des droits éternels à la reconnaissance publique. De son côté, il publia divers écrits littéraires qui sont à la fois des modèles et des règles de bon goût. Il rendit également aux arts un très-grand service en publiant un *Winckelmann* polonais, et il eut la gloire d'avoir créé la langue des beaux-arts pour un pays qui, jusqu'alors, n'avait aucun ouvrage de ce genre. La superbe collection de tableaux, de vases étrusques, d'estampes, qu'il avait réu-

nis à Willanow (1), était, pour ainsi dire, le complément des leçons qu'il donnait dans ses ouvrages, et l'on pouvait facilement se convaincre que ses vastes connaissances étaient au-dessus de celles d'un amateur. Les peintres, les architectes venaient le consulter avec confiance, et c'est sous sa direction que furent élevés plusieurs des plus beaux édifices de Varsovie. A l'organisation du grand-duché qui suivit l'invasion française, il fut créé sénateur-palatin, chef du conseil d'état et des ministres. Le roi de Saxe, l'honorant d'une bienveillance particulière, lui confia une mission près de Napoléon, et, plus tard, le chargea de la partie la plus essentielle de l'administration du duché. Le comte Stanislas se montra toujours digne de la confiance de son souverain; et, lorsque le royaume de Pologne fut formé d'une partie du duché, on applaudit universellement au choix de l'empereur Alexandre, qui l'éleva à la dignité de ministre des cultes et de l'instruction publique (2). Potoçki s'occupa avec ardeur de justifier le choix dont il était l'objet. La création de l'université, de l'observatoire, d'un jardin botanique, de plusieurs instituts, de différentes écoles de chirurgie, d'un cabinet d'histoire naturelle, d'une bibliothèque, enfin le don généreux d'une nombreuse collection d'estampes, sont autant de preuves du zèle éclairé de celui qui était chargé de répandre les lumières et de protéger les sciences. En 1818, il fut nommé président du sénat, et ses discours sont encore cités comme des modèles de

(1) Willanow est une très-belle maison de campagne, située à deux milles de Varsovie, qui appartenait au comte Stanislas Potoçki, et que sa veuve habita après sa mort.

(2) Il avait déjà été chef de l'instruction publique, lors de l'occupation de Varsovie par les Prussiens en 1797.

l'art oratoire. Une instruction prodigieuse, les rapports intimes qu'il avait eus avec les hommes distingués de son temps, les souvenirs de ses voyages, fournissaient à sa conversation des sujets toujours nouveaux et intéressants. Il avait d'ailleurs, dans l'esprit, une grâce qui donnait du charme à ses moindres récits. Des souffrances physiques continues n'altérèrent point sa constance, et il semblait d'ailleurs que la présence et les soins de la femme qu'il chérissait avaient le pouvoir de suspendre ou du moins d'adoucir ses maux. Il mourut le 14 septembre 1821. Sa mort fut considérée comme une calamité publique, et de toutes parts on s'empressa de le témoigner à sa famille. Pendant les dernières années de sa vie, le comte Stanislas Potoçki s'était occupé d'embellir le palais de Villanow, près de Varsovie, qu'il possédait par succession du roi Jean Sobieski, libérateur de Vienne, et qu'il affectionnait singulièrement. Ce fut l'endroit que choisirent ses nombreux amis pour y laisser un monument de leurs regrets. Chacun d'eux fit planter un arbre dans le jardin de Gucin, dépendant de Willanow, et cet exemple fut bientôt suivi par une foule d'individus qui devaient une reconnaissance particulière à Potoçki. On distingue entre autres l'hommage des élèves du Lycée, qui y plantèrent quelques peupliers et inscrivirent des vers exprimant leurs regrets. Un jour, cette plantation formera un bois sacré, sous l'ombrage duquel on pourra méditer sur l'amitié, sur la reconnaissance, sur les vertus qui peuvent inspirer de semblables sentiments, et que Stanislas Potoçki possédait dans toute leur étendue. Outre un assez grand nombre d'opuscules académiques, tels que l'*Éloge d'Ignace Kra-*

zicki, il avait publié : 1° une traduction polonaise de Winckelmann, précédée d'un discours sur l'art chez les anciens ; 2° *De l'éloquence et du style*, 4 vol. ; 3° *Voyage à Ciemnogrode*, roman satirique, 4 vol. ; 4° Éloges de quelques grands hommes contemporains et des braves Polonais, tués à la bataille de Raszyn, en 1809. D'autres sont restés manuscrits et ont pour objet de hautes questions d'instruction publique et de discipline ecclésiastique ou politique. G—v.

POTON de Xaintrailles. *Voy.*
XAINTRAILLES, LI, 326.

POUGENS le chevalier MARIE-CHARLES-JOSEPH, littérateur français, naquit à Paris en 1755, fils naturel du prince de Conti (*voy.* ce nom, IX, 512). Quoique ce prince ne l'eût point reconnu, comme on le voit par son acte de baptême (1), il prit soin de son éducation, et pourvut à tous les besoins de son enfance, confiée à une excellente femme, madame Bauge, qui le traita comme son propre fils, sous la direction de madame de Guimond, parente de madame de Pompadour. Il étudia de bonne heure, sous les meilleurs maîtres, les langues, la musique, la peinture. On prétend qu'à douze ans, il écrivit en allemand un poème intitulé *l'Aurore*, ce que nous avons peine à croire, bien que persuadé qu'il fût réellement doué de facultés extraordinaires. Son père étant mort en 1776, le jeune prince de Conti lui conserva des sentiments de bienveillance qui devaient suffire à son avenir, et il fut destiné à la diplomatie, puis envoyé à Rome avec des recommandations de la famille royale. Son esprit cultivé et son ex-

quise politesse lui firent bientôt dans cette capitale de nombreux amis, entre autres le marquis de Fortia d'Urban. Cet excellent homme se lia dès-lors avec lui d'une amitié qui n'a fini qu'avec leur vie. Pougens travailla dans cette ville à son *Trésor des origines* et à son *Dictionnaire de la langue française*. Ce fut au milieu de ces travaux que la petite-vérole vint l'affliger d'une manière si cruelle. Après avoir été en danger de perdre la vie, il eut les yeux couverts d'une croûte si épaisse qu'elle le rendait tout-à-fait aveugle. On parvint, après beaucoup d'efforts, à le faire voir imparfaitement ; mais des charlatans finirent par lui crever entièrement les yeux. Un aussi grand malheur ne l'affligea pas au point de le mettre au désespoir ; il le supporta avec autant de courage que de philosophie, et ne parut plus occupé que de suppléer par les autres sens à l'usage de celui qui lui manquait si jeune (il n'avait que 24 ans). Revenu dans sa patrie, il reprit ses études, et continua d'être employé dans la diplomatie. Ayant reçu une mission pour l'Angleterre, il y contribua très-efficacement au traité de commerce qui fut conclu avec cette puissance, en 1786. Le chevalier de Pougens avait alors douze mille livres de rente en actions sur la Compagnie des Indes, et le prieuré de la Tour-du-Lac, possédé par l'abbé de la Montagne qui le gérait pour lui. Son projet était d'obtenir la croix de Malte, qui lui était promise. Même après avoir perdu la vue pour toujours, il avait conservé le désir de se marier ; mais il ne put l'exécuter par suite de la révolution qui le priva de sa fortune. Malgré cette perte, il ne se montra pas fort opposé aux innovations, et fut toujours lié avec les meneurs, même dans les temps de la

(1) Il fut qualifié dans cet acte : *Fils de Valbruge-Godefrigue* (sic) *d'Estamberk*, et de *messire Charles de Pougens* (ce dernier absent).

plus horrible terreur, notamment avec l'italien Gorani, qui adressa alors un de ses écrits les plus violents contre les rois de l'Europe à son ami Pougens (voy. GORANI, LXV, 522), lequel, à son tour, envoya ses *Maximes et pensées à son ami Gorani, citoyen français* (voy. ci-après). On le vit aussi fréquenter avec assiduité le salon de madame Fanny de Beauharnais, où se réunissaient Cubières et d'autres révolutionnaires du même genre. Sans partager toutes leurs opinions, il ne s'y montrait point contraire. Ce fut dans ce temps-là qu'il se présenta à la Convention nationale, sous les auspices de Chénier, qui parla de lui à ses collègues comme d'un homme extrêmement intéressant, et lui fit accorder une pension dont il a joui jusqu'à la fin de sa vie, même sous la Restauration. Pougens offrit alors aux législateurs français sa traduction des *Voyages* de Forster, qu'ils accueillirent très-bien, et, quelques mois plus tard, il leur offrit encore celle du *Voyage* de John White, qui ne fut pas moins bien reçue. En 1795, avec les secours qu'il obtint ainsi, et dans le moment où il fut admis à l'Institut, il fonda une maison de librairie, où, ce qui est surprenant de la part d'un aveugle, il fit d'assez grandes et d'assez bonnes affaires, et ne fut pas trop souvent trompé. Ayant néanmoins éprouvé une perte considérable par suite d'une faillite à l'étranger, il eut recours au gouvernement, et Napoléon lui fit prêter quarante mille francs, qui, avec dix autres mille, fournis par une dame restée inconnue, remplirent son déficit. Ayant épousé, en 1805, miss Sayer, nièce de l'amiral Boscowen, et de la duchesse de Beaufort, surnommée la Sévigné de l'Angleterre, il liquida sa maison, et se retira à

Vauxbuin, près de Soissons, en 1808. C'est là qu'il vécut entouré de ses amis, et s'occupant sans cesse de ses écrits, dictant ou écoutant des lectures quinze heures par jour. Il y mourut le 19 déc. 1833. Sa physionomie était noble, sérieuse, et l'on y découvrait facilement son origine bourbonnienne. D'un caractère flexible, il sut être successivement l'ami de tous les partis, et en cela on peut dire qu'il ne fut que sage; car, en faisant autrement, il eût été infailliblement une des premières victimes. Professant quelque mépris pour les travers de l'humanité, sa philosophie était un peu sardonique. Voici ce qu'il a dit de lui-même dans la préface de ses contes : « Riant peu, « même des sottises de mon siècle; « car il en est de certaines qui font « plutôt gémir que sourire, et les sou- « rires des philosophes sont plutôt « des pleurs déguisés; je préfère le « titre de bonhomme, que m'ont don- « né les habitants de ma vallée, à « tous les titres pompeux... » Cependant, il était commandeur de l'ordre de Charles III, chevalier de ceux de Sainte-Anne, du Faucon, de l'Aigle, etc. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris, il l'était aussi de celles des Pays-Bas, de Madrid, de Lisbonne, de Saint-Pétersbourg, de Leyde, etc. Professant tous les principes de la philosophie du XVIII^e siècle, il a, dans la plupart de ses écrits, combattu l'influence temporelle du clergé, et demandé la suppression de la peine de mort, de l'esclavage, ainsi que de toute punition infamante. Il fut en correspondance avec l'impératrice de Russie Catherine II, avec l'empereur Alexandre, avec le grand-duc Constantin; enfin on peut dire qu'il jouit de tous les honneurs et de tous les avantages qu'on

pouvait alors obtenir par le savoir et la naissance. A l'époque de la Restauration, il fut présenté au roi et à toute la famille d'Orléans, qui le reçurent très-bien. Ses ouvrages imprimés sont ; I. *Récréations de philosophie et de morale*, Yverdon, 1784, 4 parties in-12 (anonyme). II. *Essais sur divers sujets de physique, de botanique et de minéralogie, ou Traité curieux sur les cataclysmes, les révolutions du globe, le principe sexuel et la génération des minéraux, composés à Richmond, en 1787, à Ferdinand Mazzanti, de l'imprimerie de Goujon, à Saint-Germain-en-Laye, 1793, in-8°*. L'ouvrage avait paru en 1791, il était alors anonyme ; un nouveau titre, sans autre réimpression, a été fait en 1793. III. *Maximes et pensées, par Charles Pougens, écrites à Londres en 1787, et imprimées à Paris en 1793, l'an II de la république ; à son ami Gorani, citoyen français, in-8°*. Une critique fort piquante de cette brochure parut dans le *Mercur français* du 11 mai 1793, pag. 50-57. Elle occasionna une rupture entre La Harpe, qui en était l'auteur et Pougens. On ne la trouve point dans les *OEuvres* de La Harpe. IV. *Vocabulaire de nouveaux privatifs français, imités des langues latine, italienne, espagnole, portugaise, allemande et anglaise, avec des autorités tirées des meilleurs écrivains ; suivi de la table bibliographique des auteurs ; ouvrage utile aux orateurs et aux poètes, Paris, 1794, 2 parties in-8°*. V. *Voyage à la Nouvelle-Galles du sud, à Botany-Bay, au port Jackson, en 1787, 1788, 1789, par John White ; ouvrage où l'on trouve de nouveaux détails sur le caractère et les usages des habitants du Cap de Bonne-Espérance, de l'île Ténériffe, de Rio-Janeiro et de la Nouvelle-Hollande, ainsi qu'une description exacte de plusieurs ani-*

maux inconnus jusqu'à présent, traduit de l'anglais, avec des notes critiques et philosophiques sur l'histoire naturelle et les mœurs, Paris, an III (1795), 2 parties in-8°. Le frontispice a été renouvelé en l'an VI (1798), et porte le nom du libraire Guillaume. Il y a addition de deux gravures, l'une en regard de la page 10, l'autre en regard de la page 140. VI. *Voyage philosophique et pittoresque sur les rives du Rhin, à Liège, dans la Flandre, le Brabant, la Hollande, etc., fait, en 1790, par Georges Forster, l'un des compagnons de Cook, traduit de l'allemand avec des notes critiques sur la physique, la politique et les arts, Paris, an III (1795), 2 vol. in-8°*. VII. *Hymne à la lune, paroles de Ch. Pougens, musique et accompagnement de fortépiano, par B. Viguerie, Paris, an III, in-4°*, annoncé dans la *Décade philosophique*, V, 303. VIII. *Voyage philosophique et pittoresque en Angleterre et en France, fait en 1790, suivi d'un Essai sur l'histoire des arts dans la Grande-Bretagne, par Georges Forster, l'un des compagnons de Cook, traduit de l'allemand avec des notes critiques sur la politique, la littérature et les arts, orné de 10 planches, Paris, an IV (1796)*. Cet ouvrage a été réuni au précédent, au moyen d'un nouveau titre, portant : *Seconde édition*, Paris, an VIII (1800), 3 vol. in-8°. IX. *Julie, ou la Religieuse de Nîmes, drame historique en un acte et en prose, Paris, an IV (1796), in-12*. La *Biographie nouvelle des Contemporains* a annoncé comme étant sous presse, en 1822, une seconde édition de cette pièce ; mais cette réimpression paraît être demeurée en projet. X. *Essai sur les antiquités du nord et les anciennes langues septentrionales, seconde édition, 1799, in-8°*. XI. *Doutes et conjectures sur la déesse Néhalennia,*

Paris, 1811, in-8°. XII. *Trésor des origines, ou Dictionnaire grammatical et raisonné de la langue française*, 1819, in-4°, de l'imprimerie royale. XIII. *Les quatre âges*, Paris, 1819, in-18; seconde édition, suivie du *Portrait d'une jeune fille, par un parrain*, Paris, 1820, in-18. Cet ouvrage a été traduit en allemand, en espagnol, en italien et en danois. XIV. *Lettres d'un chartreux, écrites en 1755*, Paris, 1820, in-18. XV. *Abel, ou les trois Frères*, Paris, 1820, in-12. XVI. *Archéologie française, ou Vocabulaire des mots anciens tombés en désuétude et propres à être rendus au langage*, Paris, 1821-24, 2 vol. in-8°. XVII. *Contes du vieil ermite de la vallée de Vauxbuin*, 1821, 1 vol. in-12. XVIII. *Lettres de Sosthène à Sophie*, Paris, 1822, in-18. XIX. *Jocko, anecdotes détachées des lettres inédites sur l'instinct des animaux*, Paris, 1824, in-12; 3^e édition, 1827, in-18. Ce roman a fourni le sujet de plusieurs ouvrages dramatiques représentés dans le courant de 1825. XX. *Maximes et pensées, à la suite du Pavillon chinois, ou Contes et opuscules de ma vieille tante*, par madame Louise *** (Brayer de Saint-Léon), Paris, 1825, in-18. XXI. *Galerie de Lesueur, etc., dessinée et gravée par Georges Malbeste, accompagnée de sommaires descriptifs et de notices sur la vie de saint Bruno et sur celle de Lesueur*, Paris, 1825-1827, in-4°. XXII. *Lettres philosophiques à madame ***, sur divers sujets de morale et de littérature*, dans lesquelles on trouve des anecdotes inédites sur Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, Pechméjà, Franklin, le comte d'Aranda, etc.; suivies d'une dissertation sur la vie et les ouvrages de Galilée, et d'une notice sur quelques exemples de longévité, Paris,

1826, in-12. XXIII. *Albéric et Sélénie, ou Comme le temps passe*, nouvelle, Paris, 1827, in-18. XXIV. *Contes en vers et poésies*, Paris, 1828, in-18. XXV. *A Messieurs les électeurs du troisième collège de Paris*, Paris, 1828, in-4°. C'est une circulaire électorale en faveur de M. Ladoncette, ancien préfet. XXVI. *Mémoires et souvenirs de Charles Pougens, de l'Institut de France, etc., commencés par lui et continués par madame Louise Brayer de Saint-Léon*, Paris, 1834, in-8°. Cet ouvrage fut vivement critiqué par quelques journaux sur l'importance que l'auteur s'y donne à lui-même. Pougens a de plus publié de floréal an VIII (mai 1800) à 1805, une *Bibliothèque française*, ouvrage périodique, dont il y a 52 volumes ou numéros in-12. Il a fourni quelques Notices à la *Revue encyclopédique*. On lui doit comme éditeur les *Lettres originales de Jean-Jacques Rousseau à madame de *** (Luxembourg), à Malesherbes et à d'Alembert*, an VIII, in-12. Pougens a laissé un grand nombre de manuscrits, qui probablement resteront inédits. Le marquis de Fortia d'Urban, notre collaborateur, a fait imprimer : *Discours sur M. le chevalier de Pougens, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et de plusieurs autres sociétés, prononcé dans une société de morale, le 7 janvier 1834*. Nous citerons encore la *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Pougens*, par MM. Guilleré et Loizerolles, Paris, 1834, in-8°. M—D j.

POUGET (JEAN-HENRI-PROSPER), fils d'un riche orfèvre de Paris, joignit à la profession de son père le commerce des diamants, et mourut en 1769, avec la réputation d'un habile joaillier. Il a laissé les deux ouvrages suivants, qui sont très-estimés : I. *Traité des pierres précieuses et de*

la manière de les employer en parure, Paris, 1762, in-4°, avec 79 planches; il y a des exemplaires dont les figures sont coloriées; c'est un livre curieux, où l'on trouve l'instruction et l'agrément. Après avoir fait connaître les différentes pierres, les cailloux, les marbres même et les métaux, Pouget donne le catalogue des auteurs qui ont écrit sur les pierres précieuses, depuis Théophraste, avec un jugement sur leurs ouvrages. On trouve ensuite la notice chronologique et historique des principaux ordres de chevalerie, leurs différentes décorations, et enfin les noms des orfèvres qui se sont distingués dans leur profession, avec l'indication de leurs chefs-d'œuvre (voy. l'*Année littéraire*, 1762, VIII, 277). II. *Dictionnaire des chiffres et des lettres ornées, à l'usage de tous les artistes*, Paris, 1767, in-4°, avec 240 pl. Ce volume est divisé en deux parties, dont la seconde contient le dictionnaire; la première renferme des remarques sur quelques usages particuliers des lettres; l'explication des initiales ou abréviations usitées dans l'écriture ou l'impression; des recherches sur les différentes espèces de couronnes; le catalogue des auteurs, qui ont traité des chiffres, c'est-à-dire de l'arrangement et de l'entrelacement des lettres; et enfin l'*Abbrégé des principes des lettres*, comprenant les alphabets qui sont en usage en France, suivi de la biographie des calligraphes les plus célèbres depuis le XVI^e siècle. Ce dernier opuscule est de Ch. Paillason, reçu maître écrivain à Paris, en 1756, et auteur de l'*Art d'écrire réduit à des démonstrations vraies et faciles*, inséré dans le II^e vol. de pl. de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, et dans l'*Encyclopédie élémentaire* de Petty. W—s.

POUILLARD (l'abbé JACQUES-GABRIEL), archéologue, naquit à Aix en Provence, en 1751, et entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique; mais, entraîné vers les arts et la science archéologique par un goût irrésistible, il étudia la peinture sous un élève de Vanloo, et reçut des deux Fauris de Saint-Vincent les premiers éléments de la science des antiques. Cependant, fort attaché à ses devoirs de religion, et n'ayant d'ailleurs aucun moyen d'existence, il entra dans l'ordre du Mont-Carmel, et fut affilié à la maison d'Aix, où une douzaine de religieux vivaient entre eux comme des cénobites. Après y avoir passé quatre ans, il sollicita de ses supérieurs la permission d'aller à Rome, où il devait trouver une réunion de tant de monuments de l'antiquité et des premiers temps du christianisme. Quatre volumes de lettres, qu'il adressa alors à ses anciens maîtres les deux frères Fauris de Saint-Vincent, furent le premier résultat de ses savantes recherches. On y voit beaucoup d'inscriptions grecques et latines, des médailles, des bas-reliefs dessinés de sa main. Quelques recherches sur la croix attachée à la chaussure des papes le conduisirent à examiner toutes les peintures du quinzième et du seizième siècle, où se trouve cette marque distinctive de la papauté, et il en composa un ouvrage intitulé : *Dissertation sur l'antériorité du baisement des pieds des souverains pontifes à l'introduction de la croix sur leurs pantoufles*. Dans cet ouvrage remarquable, qui fut publié en 1807, à Rome, Pouillard fit preuve d'autant d'habileté que d'érudition. Ce qui est assez bizarre, c'est que sur le frontispice du volume on lit, au lieu du nom de Pouillard, celui de *Pouyard*, que l'au-

teur crut long-temps être le sien. Il composa ensuite un *Traité sur la tiare*, que les circonstances ne lui ont pas permis de publier. A côté de ces travaux, Pouillard avait encore à remplir des devoirs importants, ceux de sacristain de l'église de St-Martin-du-Mont, où l'armée française avait établi un hôpital. Dès-lors, ne se bornant pas aux secours spirituels qu'il devait aux soldats, il fut encore très-souvent leur infirmier, et leur prodigua jour et nuit des soins assidus. Le cardinal Fesch, ayant remarqué son zèle et son savoir, voulut en faire le conservateur d'un Musée de tableaux et d'une bibliothèque religieuse, qu'il se proposait d'établir à Paris. Mais, avant que Pouillard pût venir occuper dans la capitale une place qui convenait si bien à son savoir, le cardinal l'envoya remplir les fonctions de directeur d'un séminaire qu'il avait créé dans le Bugey. Il revint bientôt à Paris, où les amateurs se rappellent encore l'avoir vu au milieu de la magnifique collection de sculptures que lui-même avait si efficacement concouru à rassembler, et y accueillir, avec autant de modestie que de politesse, la foule des curieux qui s'y précipita long-temps. La restauration conserva à l'abbé Pouillard tous les avantages que lui avait faits le gouvernement impérial, et il resta sacristain des Tuileries. Ayant perdu de bonne heure un frère qui laissa deux enfants en bas âge, il devint leur père, les fit élever avec soin, et se chargea des frais de leur établissement. Ce digne ecclésiastique mourut à Paris, le 8 octobre 1823. Outre les ouvrages dont nous avons fait mention, on a de lui : 1° *Dissertation sur une inscription trouvée à Rome dans le jardin de Saint-Martin-du-Mont*, insérée dans le *Magasin*

encyclopédique de Millin, 1806. 2° *Sur le sceau de la basoche de Dijon*, *ibid.*, 1809. 3° *Sur un ancien as romain*, *ibid.*, 1809. 4° *Sur un vase chrétien de terre cuite, trouvé à Paris*, *ibid.*, 1810. 5° *Sur une médaille de Siris et sur les médailles incuses*, *ibid.*, 1815. Pouillard a encore laissé plusieurs ouvrages manuscrits, entre autres un *Voyage littéraire dans l'intérieur de Rome*; un *Mémoire sur l'état des arts en Provence au temps du roi René*, et une *Instruction chrétienne*, à l'usage des soldats, composée pour l'hôpital de Saint-Martin-du-Mont, lorsqu'il donnait des soins à cet établissement. Ec—Dd.

POUJADE (le vicomte de la), né, en 1704, au château de Périgord, près d'Agen, entra au service dès sa jeunesse, fit toutes les campagnes de Flandre sous le maréchal de Saxe, et devint lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de Saint-Louis. Retiré dans sa province, il s'y livra à la composition de beaucoup de couplets aussi faciles que spirituels, et qui furent alors chantés partout. Ce qui est fait pour étonner, c'est qu'il ne savait ni lire ni écrire, et qu'il était incapable de juger de la mesure des vers autrement que par l'oreille. Il mourut au château de Montbeau dans un âge très-avancé. Ses meilleurs couplets ont été réunis dans le tome troisième des *Chansons choisies*, avec les airs notés, Genève (Paris), 1777, 4 vol. in-24. — **POUJADE de Guyenne** (de la), neveu de La Calprénède, donna, en 1672, une tragi-comédie, intitulée : *Pharamond, ou le Triomphe du héros*, qui fut jouée et imprimée à Bordeaux dans la même année. — **POUJADE de la Roche-Cusson** fit imprimer et représenter, en 1687, une tragédie d'*Alphonse, ou le Triomphe de la foi*. — **POUJADE de Ladevèze** (J.-R.-A.), né

dans le Rouergue, vers 1770, vint de bonne heure à Paris, et y fit une partie de ses études au collège Sainte-Barbe. Ayant formé des entreprises de journaux pendant la révolution, il fonda le *Véridique*, qu'il rédigea longtemps dans un esprit très-opposé à la révolution, ce qui lui attira plusieurs persécutions. Il le réunit, en 1800, au *Journal des Débats*, moyennant une pension dont il a joui jusqu'à sa mort, arrivée vers 1840. Z.

POULARD (THOMAS-JUST), ancien évêque constitutionnel du département de Saône-et-Loire, né à Dieppe le 1^{er} septembre 1754, vint à Paris en 1772, pour y achever ses études, et entra dans le séminaire des *Trente-Trois*, que dirigeait alors Gros, depuis curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, et l'un des prêtres massacrés à Saint-Firmin, en septembre 1792. Quoique pourvu de bénéfices et d'une cure principale, au diocèse de Lisieux, l'abbé Poulard suivit à Paris la carrière de la chaire jusqu'à l'époque de la révolution. Croyant voir, dans la nouvelle constitution du clergé, le retour à l'ancienne discipline de l'Église, il s'empessa d'y prêter serment, et fut appelé aux fonctions de vicaire épiscopal de Seez. Forcé de les cesser à la fermeture des églises, en 1793, il les reprit après le 9 thermidor, et fut alors nommé curé d'Aubervillers. En 1799, il assista au concile national, comme député de la Haute-Marne, et fut, peu de temps après, élu évêque constitutionnel de Saône-et-Loire. Sacré à Lyon au mois de juin 1800, il n'hésita pas à donner sa démission à l'époque du concordat de 1801. Étant resté à Paris sans fonctions, il composa, de concert avec Grégoire, dont il était l'ami, divers écrits pour appuyer ses opinions politiques et religieuses, notamment ses

Éphémérides religieuses, pour servir à l'histoire ecclésiastique de la fin du XVIII^e et du commencement du XIX^e siècle. On lui attribue aussi un ouvrage intitulé : *De l'état actuel de la religion en France*, dont le but était d'opérer une réunion. Peu de temps avant la révolution de 1830, Poulard publia : *Moyen de nationaliser le clergé de France*, Paris, 1830, in-8°. Vers cette même époque, il prêta son ministère épiscopal pour les actes les plus étranges. Ainsi, il conféra les ordres sacrés à plusieurs jeunes gens, sans examen, sans préparation, sans dispense. Il en ordonna deux avant la révolution de juillet, et trois l'année suivante. La seconde cérémonie eut lieu dans la chapelle de Châtel, et du nombre des ordonnés était l'abbé Auzou, qui, depuis, a eu le bonheur de reconnaître ses erreurs et de rentrer au sein de la vraie église. Poulard mourut le 9 mars 1833, en *vrai constitutionnel*, selon les expressions du testament qu'il avait fait peu auparavant. Comme il avait refusé obstinément le ministère du curé de sa paroisse, qui s'était présenté à deux reprises, ses restes furent portés directement au cimetière. M—D j.

POULLAIN-Grandprey (JOSEPH-CLÉMENT), conventionnel, né à Ligneville, près de Mirécourt (Vosges), le 23 décembre 1744, fit des études médiocres dans cette ville et y fut avocat dès l'âge de 25 ans. Pourvu, en 1770, de l'office de conseiller du roi, assesseur civil et criminel à ce bailliage, il remplissait les fonctions de prévôt de Bulgneville, lorsque la révolution commença. S'en étant montré l'un des plus chauds partisans, il fut nommé, en 1790, procureur-syndic du département des Vosges. Présidant l'année

suivante l'assemblée électorale, il refusa d'être nommé député à l'Assemblée législative. Mais, en septembre 1792, il accepta la députation à la Convention nationale. Ayant été désigné par le sort, dans le mois de décembre, pour l'un des commissaires chargés de communiquer à Louis XVI les pièces que l'on prétendait être à sa charge, afin de lui procurer les moyens de préparer sa défense ; certains égards qu'il eut pour ce malheureux prince, et la modération avec laquelle il rendit compte de cette opération, portèrent Drouet et Legendre, connus par leur acharnement contre Louis XVI, à faire décréter qu'il *ne lui serait plus fait de communication à l'avenir*. Poullain s'opposa à ce que la Convention jugât ce prince, qui fut néanmoins déclaré coupable. Forcé de prendre part au jugement, il se prononça pour la ratification du peuple, puis vota comme législateur pour la mort avec la réserve du sursis inséparable de son vote, réserve qui, l'assimilant de même que quarante-cinq de ses collègues aux opinants pour l'exil ou la réclusion, fit compter son suffrage dans celui des trois cent trente-quatre formant la *minorité* contre l'attentat du 21 janvier. Enfin il persista pour le sursis, lorsque la question en fut mise aux voix après la condamnation prononcée par les trois cent quatre-vingt-sept formant la *majorité*, et il motiva ainsi son vote :

« Et moi aussi, j'ai reçu de mes com-
« mettants des pouvoirs illimités ;
« mais je ne pense pas qu'en me les
« confiant ils aient dépouillé le peu-
« ple de la partie de souveraineté
« qu'il peut exercer par lui-même.
« Vous avez consacré solennellement
« ce principe : eh bien, ce serait y
« porter atteinte que de remplir sou-

« verainement des fonctions qui sont
« incompatibles avec celles des légis-
« lateurs. Je vote donc pour le re-
« cours au peuple..., et pour que vo-
« tre décision soit renvoyée à celles
« des assemblées primaires, qui se-
« ront chargées d'examiner les lois
« qui prononcent l'établissement de
« la république et l'abolition de la
« royauté. J'attache d'autant plus
« d'importance à cet amendement,
« que son adoption soustraira le peu-
« ple aux calomnies auxquelles il est
« en butte de la part de certaines
« gens. Je ne veux point écarter la
« responsabilité ; je n'en redoute
« qu'une, celle que j'encourrais en
« relevant les marches du trône, et
« je croirais l'appeler sur ma tête en
« ne disant pas oui. » Après ce grand
procès, soit par crainte, soit par mo-
dération, Poullain garda presque tou-
jours le silence. Travaillant dans les
comités et ne paraissant occupé que
de finances et d'administration, il en
fit quelques rapports de peu d'import-
tance ; et, bien que secrètement op-
posé à la tyrannie de Robespierre, il
ne prit aucune part à la lutte des Gi-
rondins, et échappa ainsi aux pros-
criptions qui suivirent le 31 mai
1793. S'étant montré avec plus de
franchise et de courage après la ré-
volution du 9 thermidor, il fut en-
voyé dans les départements de l'Ain,
de l'Isère, de la Loire et du Rhône, où
il agit avec une grande fermeté contre
les terroristes. Ses opérations se res-
sentirent cependant beaucoup dans
le cours de cette mission, de la posi-
tion embarrassante de la Convention,
qui, pour être conséquente, devait sé-
vir contre les complices de la tyran-
nie de Robespierre, et qui d'un autre
côté ne pouvait punir des crimes
qu'elle-même avait ordonnés. Cette
assemblée ayant clos sa session, Poul-

lain fut un des membres du Conseil des Anciens, lors de l'établissement de la constitution de l'an III ; il y embrassa le parti du Directoire avec la plus grande chaleur, et attaqua les Clichyens qui formaient le parti opposé. Au mois d'octobre 1796, il fut nommé commissaire à la surveillance de la trésorerie, et, en février 1797, il présida le Conseil des Anciens. Il en devait sortir le 20 mai de la même année; mais il fut réélu à celui des Cinq-Cents, et y prit une part active aux mesures du 18 fructidor (4 sept. 1797). Ce fut lui qui fit rapporter le décret qui défendait aux troupes d'approcher à une certaine distance du lieu des séances du Corps-Législatif. Lorsque cette dernière garantie fut enlevée aux législateurs, l'attentat directorial fut consommé sans beaucoup de peine (voy. AUGEREAU, LVI, 550). De nouvelles chambres s'étant installées dans les salles de l'Odéon et de l'École de médecine, Poullain-Grandprey parla le premier dans cette dernière, qui était celle des Cinq-Cents. « Les « mesures que vous avez prises, dit- « il, le local que nous occupons, tout « annonce que la patrie a couru de « grands dangers, et qu'elle en court « encore. Rendons grâce au Direc- « toire, c'est à lui que nous devons « le salut de la patrie. Mais ce n'est « pas assez qu'il veille ; il est aussi « de notre devoir de prendre des « mesures capables d'assurer le sa- « lut public et la constitution de l'an « III ; à cet effet, je demande la for- « mation d'une commission de cinq « membres. » Cette mesure fut aussitôt décrétée, et Poullain fut un des membres de la commission chargée d'assurer la constitution. Pour cela, on prononça l'exclusion de la moitié des députés, on en envoya d'autres

à la Guyane, et le Directoire fut le souverain maître de la France. Le député Poullain continua à le soutenir de son mieux. Le 30 octobre suivant, il fit un rapport sur la confiscation des biens des déportés qui s'évaderaient du lieu de leur détention, ou qui ne se constitueraient pas eux-mêmes prisonniers. Il fut élu président le 21 août 1798, et son influence fut très-grande à cette époque. Cependant, au commencement de 1799, il se rangea du parti de ceux qui devaient renverser le Directoire au 30 prairial (19 juin 1799) et en exclure Merlin, Treilhard et Laréveillère; il attaqua même vivement leur administration, et parla en faveur de l'emprunt forcé et pour la déclaration de la patrie en danger; ce qui le rangea complètement dans le parti des démagogues, qui un peu plus tard fit tous ses efforts pour empêcher la révolution du 18 brumaire et ne put y réussir. Par suite de cette révolution, Poullain fut un des députés condamnés momentanément à être détenus dans le département de la Charente-Inférieure; mais cette mesure ayant été bientôt révoquée, il devint, en 1800, président du tribunal civil de Neufchâteau. En 1807, il fut nommé candidat au Corps-Législatif, et, en 1811, quitta le tribunal de Neufchâteau, où il avait mérité l'estime publique, pour aller remplir les fonctions de président de la cour d'appel de Trèves, où il se fit également estimer. Obligé de quitter ce pays par suite des événements, il rentra dans son ancien département, fut nommé président de l'assemblée électorale qui se forma, en 1815, après le retour de Napoléon, et ensuite député à la chambre des représentants dite des Cent-Jours, où il fut membre de la commission de consti-

tution. A la seconde Restauration, il obtint beaucoup de voix pour les fonctions de député, et il tint à peu de chose qu'il ne fit partie de la chambre *introuvable*. Compris dans la loi contre les régicides, en 1816, il s'était retiré à Trèves; mais le roi s'étant fait rendre compte de la nature de son vote, et ayant reconnu qu'il n'était que conditionnel et n'avait pas été compté pour la condamnation, l'autorisa, par ordonnance du 13 février 1818, à rentrer en France. Poullain mourut dans sa terre de Graux, le 6 février 1826. B—U.

POULLART-Desplaces (CLAUDE-FRANÇOIS), né à Rennes, le 27 février 1679, devait, selon les intentions de ses parents, occuper une place de conseiller au Parlement de Bretagne. C'est dans ce but qu'ils l'envoyèrent étudier le droit à Angers, puis à Cahors et à Paris; mais, entraîné par les exemples de piété de Grignon de Montfort, son condisciple, Poullart-Desplaces se détermina, non sans opposition de la part de sa famille, à embrasser l'état ecclésiastique. Venu à Paris, il se consacra d'abord à l'éducation de ceux des petits savoyards qu'il put réunir; le succès qu'il obtint anima son zèle. Convaincu que beaucoup d'écoliers étaient exposés, faute de secours, à enfouir des talents dont l'Église pouvait tirer les plus grands avantages, il résolut de leur venir en aide par tous les moyens en son pouvoir. Dès ce moment, toutes ses épargnes furent destinées à cette bonne œuvre. Il prit d'abord soin de deux ou trois de ces écoliers, et leur nombre s'étant élevé à douze, ils demandèrent à vivre en communauté. Poullart-Desplaces, lorsqu'il se dévouait à cette mission charitable, n'avait guère que 23 ans, et n'était

pas encore prêtre. Sollicité par Montfort de se joindre à lui et de l'accompagner dans ses missions, il préféra poursuivre son œuvre. Le nombre de ses écoliers était accru jusqu'à 70, quand il mourut le 12 oct. 1709, à la suite d'une pleurésie qui l'enleva en quatre jours. Ses élèves et ses collaborateurs, animés de son esprit, continuèrent son œuvre pieuse. Garnier et Bonic, successivement supérieurs de cette communauté, marchèrent sur ses traces, et le dernier obtint de Louis XV, en 1724, des lettres-patentes qui confirmèrent, sous l'invocation du Saint-Esprit, cette communauté, berceau des séminaires où se forment encore aujourd'hui les missionnaires qui vont porter le flambeau de l'Évangile dans les colonies. P. L—T.

POULLIN de Flins (HENRI-SIMON-TUUBAULT), né à Chartres, le 12 mai 1745, fut successivement correcteur des comptes à Paris, conseiller du roi et conseiller ordinaire à la Cour des comptes. Nous ignorons l'époque précise de sa mort. On a de lui : I. *Étrennes de Clio et de Mnémosine*, Paris, 1774, in-12 (anonyme). II. *Trois Hymnes de Callimaque*, traduits du grec en vers français, Paris, 1776, in-8°, tirés à quarante exemplaires, distribués en présent (*voy. CALLIMAQUE*, VI, 549). III. *La Gloire*, allégorie, 1783, in-4°. IV. *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire des grands hommes de notre siècle*, ou *Nouveaux Essais philologiques*, Paris, 1784, in-8°. V. *Almanach Dauphin, contenant l'anniversaire de monseigneur le Dauphin; cantatille, avec un plan d'un cours nouveau de littérature française, à l'usage de ce prince*, Paris, 1784, in-16 (anonyme). VI. Différentes pièces de poésie fugitive, insérées dans les recueils littéraires et

dans les journaux. Poullin de Flins a donné une édition des *OEuvres complètes de J.-B. Rousseau*, avec des notes. — Sa femme, qui était fille de Philippe de Pretot, censeur royal, a publié, sous le voile de l'anonyme : *Étrennes de Clio et de Mnémosine*, Paris, 1785, in-12. C'est un ouvrage différent de celui que son mari avait fait paraître sous le même titre. On doit encore à cette dame : *Tablettes annuelles et chronologiques de l'histoire ancienne et moderne pour l'année 1789*, in-12. Z.

POULLIN de Viéville (NICOLAS-LOUIS-JUSTIN), né à Melun, en 1754, étudia la jurisprudence, fut reçu docteur en droit et agrégé à l'Université d'Orléans, où il devint avocat au présidial. Quelques années avant la révolution il fut nommé censeur royal à Paris, et plus tard, sous l'empire, juge au tribunal de première instance de Versailles. C'est dans cette ville qu'il mourut en février 1816. On a de lui : I. *Nouveau Code des tailles, ou Recueil chronologique et complet jusqu'à présent des ordonnances, édits, déclarations, arrêts et règlements rendus sur cette matière, etc.*, Paris, 1761-84, 6 vol. in-12 (anonyme). Poullin de Viéville n'a rédigé que les trois derniers volumes. II. *Essai sur l'histoire des anciennes tailles*, Paris, in-12. III. *Code de l'orfèvrerie, ou Recueil et abrégé chronologique des principaux règlements concernant les droits de marque et de contrôle sur les ouvrages d'or et d'argent, auquel on a joint les statuts des orfèvres, tireurs, batteurs, etc.*, Paris, 1785, in-4°. Outre quelques pièces fugitives et extraits de livres, insérés dans les *Affiches* d'Orléans, on a de Poullin de Viéville une traduction anonyme de *l'Imitation de Jésus-Christ*, Orléans et Paris,

1779, in-12. Enfin il a donné une nouvelle édition, avec des suppléments, des *Mémoires concernant les impositions et droits en Europe*, par Moreau de Beaumont (voy. ce nom, III, 649), Paris, 1787-89, 5 vol. in-4°. Z.

POULPIQUET de Brescanvel (JEAN-MARIE-DOMINIQUE de), né, le 4 août 1759, au château de Lesmel, en Plouguerneau (Finistère), fit, au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, de fortes études ecclésiastiques, à la suite desquelles il fut reçu docteur de Sorbonne. M. de La Marche, évêque de St-Pol-de-Léon, allait le nommer son grand-vicaire, lorsque éclata la révolution. Poulpiquet suivit son évêque en Angleterre, et il se trouva, en 1795, au nombre des prêtres qui prêtèrent le secours de leur ministère aux troupes faisant partie de l'expédition de Quiberon. Après la défaite des émigrés, il ne dut son salut qu'au bonheur qu'il eut de se sauver à la nage. Trente ans plus tard, élevé à l'épiscopat, il assistait, à Auray, à l'inauguration du monument expiatoire érigé en l'honneur des victimes de cette catastrophe. Voilà ce qui fut alors publié sur cette circonstance remarquable : « De toutes les émotions que faisaient naître l'aspect du cortège et la vue de tant d'hommes rassemblés pour honorer un grand malheur, la plus générale et la mieux sentie était celle qu'inspirait la présence du vénérable évêque de Quimper, M. de Poulpiquet, par qui la messe allait être célébrée. On se disait de proche en proche qu'il avait été grand-vicaire du vertueux évêque de Dol (monseigneur de Hercé), fusillé à Vannes; qu'il se trouvait à ses côtés lors du désastre de Quiberon, et que, deux fois dans la même journée, il avait échappé à une mort qui sem-

blait inévitable. Et, si l'on demandait à connaître les détails de ce salut miraculeux, on apprenait alors que, fuyant à la nage le sort qui attendait sur le continent ses compagnons d'infortune, et déjà parvenu à saisir de la main une embarcation protectrice, un soldat, armé d'une hache, allait, par un coup fatal, le replonger dans l'abîme, lorsqu'un autre soldat, dont l'histoire aurait dû garder le nom, arriva assez à temps pour arrêter le bras de ce furieux et aider le courageux fugitif à monter sur le bâtiment qui le conserva aux malheureux, dont il fut le consolateur et l'appui. » Revenu en France sous le consulat, il fut nommé curé de sa commune natale et, peu après, grand-vicaire de monseigneur Dombideau de Crouzeilles, évêque de Quimper. Désigné en 1822 pour l'évêché de Langres, son attachement à la Bretagne le détermina à refuser cet honneur. Il ne tarda pas, du reste, à le trouver dans sa patrie même. Nommé successeur de M. Dombideau, en 1824, il se fit remarquer dans son diocèse par une foi vive, que tempérerait un sage esprit de tolérance et de conciliation, puisé à l'école de l'adversité. Après avoir administré son évêché avec une grande sagacité, et avoir triomphé des obstacles de tout genre que suscita la révolution de juillet, il mourut à Quimper le 1^{er} mai 1840. Le pieux hommage rendu à sa mémoire par l'abbé Graveran, son successeur, a paru sous ce titre : *Oraison funèbre de monseigneur Jean-Marie-Dominique de Poulpiquet de Brescanvel, prononcée dans l'église cathédrale de Quimper, le 2 juin 1840, par M. l'abbé Graveran, chanoine honoraire, curé de Brest et évêque nommé de Quimper, 1840, in-8°*. C'est une œuvre littéraire remarquable. Z.

POULTIER d'Elmotte (FRANÇOIS-MARTIN), né à Montreuil-sur-Mer le 31 octobre 1753, servit d'abord dans la maison du roi, ensuite dans le régiment de Flandre, et devint commis dans les bureaux de l'intendance de Paris, emploi qu'il perdit, parce qu'il s'était servi du contre-seing de l'intendant pour faire circuler des nouvelles manuscrites. Il entra alors au théâtre des élèves de l'Opéra, où il joua les rôles de Jean-not. C'est en quittant ce théâtre qu'il fut admis chez les Bénédictins, sans avoir, dit-il, été jamais lié aux ordres, et se bornant à porter l'habit religieux, comme professeur au collège de Compiègne. Il était encore bénédictin lorsqu'il adressa une épître en vers à Thomas. Comme il y critiquait les principes de Voltaire, Thomas, craignant le ressentiment du grand homme, écrivit à Poultier une lettre qui fut imprimée dans le *Journal Encyclopédique*, pour témoigner son regret de ce que cette épître lui avait été adressée. Poultier embrassa les principes de la révolution avec la plus grande chaleur, et il se maria dès l'année 1792, ce qui ne l'empêcha pas de prendre les armes dans un bataillon de volontaires, dont il devint le chef. Il fit en cette qualité la première campagne. Son département le nomma un de ses députés à la Convention nationale, et comme il avait été témoin de quelques mouvements militaires, il y demanda souvent la parole sur les opérations de la guerre, alors si importantes et si nombreuses, ce qui lui attira quelques scènes désagréables, notamment le 10 avril 1793, où Péthion fit censurer par l'assemblée ce moine jaseur. Cette épigramme ne contribua pas peu à lui faire prendre en haine le parti des

Girondins. Dans le procès de Louis XVI, sur la question de l'appel au peuple, il vota ainsi : « Si je voulais ressusciter la royauté, je dirais *oui*. » « Je suis républicain ; je dis *non*. » Il vota ensuite l'exécution dans les vingt-quatre heures. On l'entendit, le 18, s'écrier, dans le tumulte occasionné par les débats sur le sursis, « que c'était une belle occasion d'anéantir les royalistes ; » et, le 11 février, traiter de contre-révolutionnaire Lanjuinais, invoquant une amnistie. Après le 31 mai, il fut envoyé dans le midi ; seconda Carteaux à Marseille, Rovère à Avignon, et fut bientôt après accusé aux Jacobins d'avoir persécuté les patriotes. En effet, malgré ses sorties contre les royalistes, et contre tous ceux qui professaient des opinions modérées, malgré ses continuelles dénonciations contre les traîtres, et bien qu'il eût appuyé le rapport du décret qui ordonnait de poursuivre les assassins de septembre, cet homme ne doit pas être placé parmi les conventionnels féroces, qui couvrirent la France d'échafauds ; et l'histoire doit dire qu'il ne fut pas étranger, comme ceux-là, à tout sentiment d'humanité. Envoyé dans les départements du Midi, il fit tous ses efforts pour arrêter les assassinats du tribunal d'Orange, établi par Robespierre ; s'opposa aux massacres ordonnés par Maignet (*voy. ce nom, LXXII, 356*), et fit arrêter divers agents de ce député. Le 2 août 1794, il prononça contre Lebon un mot qui fit dans la salle la plus grande sensation. Au moment où le proconsul cherchait à se justifier des crimes qu'on lui imputait, en disant que dans ses missions il avait sué... Poultier l'interrompit par ces expressions terribles : « Il a sué le sang ! » Dans le

commencement de 1795, il fut envoyé près de l'armée navale de la Méditerranée ; et il écrivit de Marseille contre les terroristes. S'étant trouvé à Toulon au moment de l'insurrection qui éclata dans cette ville, il fut arrêté par les Jacobins rebelles, mais relâché presque aussitôt, ayant tenu ferme et sans avoir fait de concessions, bien qu'exposé à de grands dangers. Après le 13 vendémiaire, il eut une nouvelle mission dans la Haute-Loire. Depuis il rédigea, avec Sibuet, secrétaire de Gauthier de l'Ain, un journal intitulé : *l'Ami des Lois*, où on l'entendit tour à tour sonner le tocsin, crier à la contre-révolution, assurer qu'il avait toujours été modéré, et que, pendant ses missions dans le Midi, « il avait passé les nuits à donner des passeports aux prétendus fédéralistes qu'il avait ordre de poursuivre. » Devenu membre du Conseil des Anciens, il resta fidèle aux mêmes principes, et se voua aux intérêts du Directoire. Dans son journal, il se déclara l'ennemi du nouveau tiers (élu en 1795), l'accusa de désirer la rentrée des émigrés, et de vouloir s'en environner comme de recrues nécessaires ; il attaqua aussi les prêtres, les parents d'émigrés et le *modérantisme*. Pendant la lutte entre la majorité du Directoire et celle des Conseils, qui précéda la révolution du 18 fructidor, Poultier servit les triomvirs, et parla souvent en leur faveur, notamment le 21 août ; mais, en octobre 1797, on le vit écrire dans son journal contre Boulay de la Meurthe, qui proposait la déportation des nobles. Il montra de la vigueur et même du talent dans la manière dont il combattit ce projet, et contribua beaucoup à le faire rejeter. Cet acte de courage lui fit recouvrer l'estime et la bienveillance des honnêtes gens.

Il sortit du Conseil des Anciens en mai 1798, et le Directoire le nomma chef de brigade de gendarmerie dans les départements réunis; ce qui ne l'empêcha pas de concourir encore à la rédaction de son journal, où les Puissances furent gravement insultées dans un article qui parut sous le titre de *Pétition des rois de l'Europe au Directoire exécutif*. Comme dans ce temps-là il était fortement question de paix, et que le congrès de Radstadt était réuni, Poultier dut se rétracter, et il le fit de bonne grâce, déclarant que c'était à son insu que l'insertion avait eu lieu. Le Pas-de-Calais le réélit, en 1799, pour le Conseil des Cinq-Cents, où il parla en faveur de la liberté de la presse, et combattit les limites qu'on voulait lui donner. En octobre suivant, son journal fut supprimé par le ministre Fouché; mais il le reprit bientôt; se prononça pour la révolution de Saint-Cloud, et rentra au Corps-Législatif. Sorti en 1802, il fut envoyé commander à Montreuil, sa patrie, avec le grade de colonel et la décoration de la Légion-d'Honneur. Poultier avait été très-utile à Bonaparte, et il a prétendu que, lors de ses missions à Marseille, il lui avait fourni, ainsi qu'à sa mère et à ses sœurs, du pain et des vêtements, dont ils avaient grand besoin. Il le protégea aussi à Paris, lorsque le général corse, resté sans emploi, se trouvait sans ressources, n'ayant pas même quelquefois de quoi payer son dîner. A la première Restauration, Poultier était commandant d'armes à Montreuil; il fut alors remplacé. Rentré dans cette place, à la sollicitation des habitants, pendant les Cent-Jours de 1815, il fut banni, l'année suivante, comme régicide, et se retira à Amsterdam. Ayant ob-

tenu du roi la permission de revenir en France, il tomba malade en chemin, et mourut à Tournai dans les premiers jours de février 1827. Poultier est auteur de l'*Anti-Pygmalion* et de *Galatée*, scènes lyriques; de quelques épîtres en vers, entre autres d'une *Épître à J.-J. Rousseau*; de pièces fugitives insérées dans les journaux, parmi lesquelles on peut remarquer un compliment à la reine Marie-Antoinette, de différents morceaux sur la métaphysique, la logique et la littérature, enfin de plusieurs mémoires sur les mines, sur le dessèchement des marais de la Somme. Il a encore publié sous le titre de *Victoire*, ou *les Confessions d'un bénédictin*, un roman dans lequel on prétend qu'il a raconté ses propres aventures; et, sous le nom de d'Elmotte, des *Morceaux philosophiques et littéraires* dans le *Journal Encyclopédique* de 1787 à 1789. Barbier lui attribue le *Réveil d'Apollon*, ou *Galerie littéraire*, 1796, 2 vol. in-12, etc. Ces ouvrages ne sont pas sans mérite; mais c'est surtout comme pamphlétaire et comme journaliste que Poultier est connu. Personne n'a possédé à un plus haut degré l'art de piquer constamment la curiosité. Pendant quatre ans qu'il rédigea l'*Ami des Lois*, il eut un nombre prodigieux de lecteurs. Son style n'était ni pur ni correct; il ne savait même pas très-bien sa langue, comme on peut le voir par la lettre que nous joignons à cet article; mais il offrait souvent cette piquante originalité qui, dans un journaliste, séduit plus que tout autre mérite. Après avoir rédigé, à l'usage des théophilantropes, un Recueil de discours décadaires, il fit l'histoire de cette secte, aussi oubliée aujourd'hui que les productions dont elle fut l'objet. Poultier avait pu-

blié, en 1793, une Constitution populaire, et certes bien autrement

(1) Nous ajouterons à cette notice, que notre collaborateur Beaulieu rédigea, en 1818, une lettre qui nous fut écrite dans ce temple d'Amsterdam par Poulitier lui-même. Nous ne crâmes pas alors devoir la publier textuellement; mais elle nous paraît aujourd'hui si remarquable, elle fait si bien connaître l'époque et le caractère de cet homme, véritablement digne d'intérêt, que nous croyons devoir la donner tout entière, en conservant l'orthographe du manuscrit autographe qui est dans nos mains. — « Amsterdam, 10 février 1818. Monsieur, comme vous faites une seconde édition de la Biographie des hommes vivans, je vous prie d'y corriger les erreurs qui vous sont échappées, dans la première, pour ce qui me concerne. D'abord je n'ai jamais été prêtre. J'ai porté, il est vrai, l'habit bénédictin comme professeur au collège royal de Compiègne; mais jamais je ne suis entré dans les ordres. J'avais servi dans la maison du roi et dans le régiment de Flandres bien avant la révolution, et je repris du service en 1789. J'étais à l'armée du Nord, quand je fus appelé à la Convention; j'y ai voté la mort du roi, contre mon inclination et d'après le mandat impératif des électeurs de mon département. J'ai bien expié cette malheureuse condescendance, en faisant tout le bien que j'ai pu faire et en supportant, avec patience, tout le mal qu'on m'a fait injustement, depuis à peu près trois années. On me prêche, dans les biographies, ce propos atroce : « *Que le tems était venu de se defaire de tous les aristocrates.* » Consultez les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, ceux du midi où j'ai été en mission; ils vous diront que j'ai fait rayer une foule d'émigrés de la liste fatale, que je me suis souvent exposé aux plus périlleuses dénonciations, pour les sauver; ils vous diront que j'ai profité de ma réputation de patriote pour arracher un grand nombre de victimes à la mort; que j'ai même exposé mes jours pour rétablir une foule de malheureux dans leurs biens et les garantir des fureurs du terrorisme. Si d'un côté je favorisais les honnettes gens, vous devez vous rappeler avec quelle persévérance j'ai poursuivi les jacobins du Mansé, avec quel dévouement et quelle chaleur j'ai combattu la proposition de chasser en masse la noblesse de France. Une pareille conduite est-elle conciliable avec l'infâme discours qu'on me fait tenir bien gratuitement. N'est-ce pas moi qui, dans ces tems malheureux, ai porté à l'infortuné prince de Conti des secours et des consolations, lorsque Chambon

populaire que celle de la Convention nationale (1). B—u.

« et Cadroi l'abreuvaient de déboires et d'humiliations, pendant sa détention au fort Jean? Je me suis opposé dans les départemens du Gard et de Vaucluse à l'établissement des tribunaux et des armées révolutionnaires. Tant que j'ai eu quelque autorité dans ces contrées, il n'y a pas eu une seule goutte de sang répandue et j'ai remis en liberté plus de quinze cent suspects ou soi-disant tels. A mon départ, la rage des brigands que j'avais contenue se manifesta par l'incendie de Bédoin et par les massacres du tribunal d'Orange: ils me dénoncèrent à Robespierre, et, sans les observations de quelques députés, j'eusse porté ma tête à l'échaffaud, avec tout ceux qui dans ce tems on parlaient de clémence ou en usait envers les ennemis des tigres qui siégeaient au comité de salut public ou au comité général de sureté. On m'accuse encore d'avoir inquiété les émigrés dans le département de la Haute-Loire: pendant tout mon séjour au Puy je n'ai vu qu'un seul émigré et ça été pour lui faire restituer une maison qu'un soi-disant patriote lui avait souflée, sans bourse délier. Je lui ai donné ensuite un sauf-conduit, pour le mettre à l'abri de toute poursuite: en descendant les degrés de mon escalier, cet émigré disait: c'est vraiment un honnête homme; quel domage qu'il soit républicain! J'ai apaisé les troubles civils et religieux de l'Ardèche, du Cantal et de la Haute-Loire sans destituer personne, sans poursuivre un seul individu, sans brûler une amorce; uniquement par des marches et contre-marches et des proclamations. Quoique j'eusse tiré Bonaparte et sa famille de la misère à Marseille; quoique je l'eusse donné du pain et des vêtements à lui, à sa mère et à ses sœurs, je leur fis si peu la cour, pendant leur élévation, que je fus expulsé du Corps-Législatif et relégué à Montreuil-sur-Mer, avec une place de chef de bataillon commandant d'armes, quoique depuis long-tems j'avais le grade de colonel. J'ai occupé cette place obscure pendant quatorze ans; sans jamais rien demander à l'homme tout puissant que j'avais sauvé de la plus grande détresse. Je fus remplacé lors de la première Restauration. Pendant les Cent-Jours, les habitans de Montreuil adressèrent une pétition, au ministre de la guerre, pour l'engager à me rendre le commandement de Montreuil; je le repris le 10 avril seulement, après bien des instances et uniquement pour obéir au vœu unanime de mes concitoyens. Lorsque Louis XVIII revint occuper son trône, le comte de Bourmont, chargé de

POUMET (BENJAMIN), officier d'artillerie, né à Gien (Loiret), le 16 janvier 1785, fit de très-bonnes études à Auxerre, et remporta, en 1803, à l'école centrale de l'Yonne, les premiers prix de mathématiques, de chimie et de dessin. Admis, en 1804, à l'École Polytechnique, il en sortit comme sous-lieutenant en 1806, pour passer à l'école de Metz où il ne resta que quinze mois, et reçut, le 1^{er} janvier 1808, un brevet de lieutenant au 6^e régiment d'artillerie. Ce fut avec ce corps qu'il débuta, en 1809, dans cette guerre d'Espagne qui devait être si funeste aux deux peuples. Dès cette première année, il assista aux batailles de Medellin, de Talavera, d'Ocana, etc., et fut employé, en 1810, à l'arsenal de Madrid, puis attaché au corps d'armée du général Milhaud, qui déposa de la redoutable position de Cuença, le général espagnol Villa-Campa. Poumet déploya dans cette occasion autant de valeur que d'habileté, et il fut bientôt après nommé capitaine.

« tous les pouvoirs du roi, m'engagea à déployer le drapeau blanc, avec la promesse de conserver ma place et mon rang militaire ; j'obtempérai à sa demande et, après bien des obstacles surmontés auprès de la garnison, je fis reconnaître l'autorité royale. Le comte de Bourmont me fit compliment des moyens que j'avais employés, pour éviter toute secousse et vaincre toutes les répugnances ; il m'autorisa de la part de sa majesté à continuer mes fonctions. Huit jours après, je fus remplacé et envoyé en surveillance ; enfin le 12 janvier, je fus banni de la France, à perpétuité. Je ne m'en plains pas. Depuis deux ans passés que j'ai quitté ma patrie, je vis dans la plus profonde retraite, au milieu d'une grande ville dont l'idiome m'est inconnu. Je suis résigné à terminer ainsi mes jours ; mais avant de descendre au tombeau, je verrais avec plaisir vos éditeurs réparer les erreurs qu'ils ont commises à mon égard ; c'est une consolation qu'ils ne me refuseront pas. Veuillez, monsieur, agréer mes très-humbles salutations.

« L'ex-colonel POULTIER D'ELMOTTE. »

Le général d'artillerie Senarmont, qui l'avait distingué, l'ayant appelé auprès de lui pour être son aide-de-camp, il se liâta de partir pour le rejoindre devant Cadix ; mais ce brave général fut tué dans ce même moment (voy. SENARMONT, au Supp.), et Poumet revint à Madrid, où il fut encore employé à l'arsenal jusqu'à l'invasion des Anglais, en 1813. Ayant été fait prisonnier de guerre à cette époque, il ne revint en France qu'en 1814, lorsque la paix fut rétablie. Employé dans son grade par le gouvernement de la Restauration, il fut licencié comme toute l'armée en 1815 ; puis, six mois après, compris dans le cadre du 1^{er} régiment d'artillerie. Ce fut dans l'intervalle de sa non-activité qu'il composa son *Essai sur l'art de pointer toute espèce d'armes à feu*, publié en 1816. Cet ouvrage, dans lequel il fit preuve d'autant d'habileté pratique que théorique, lui valut une chaire de professeur à l'école d'application d'état-major. En 1818, il fut chargé de rédiger le programme du corps d'artillerie, qui dut être fait à cette école, et il composa ensuite pour elle plusieurs écrits élémentaires, savoir : 1^o *Instruction sur l'artillerie de campagne* ; 2^o *Instruction sur la balistique*, qui fut traduite presque aussitôt en polonais et en italien, pour l'usage des élèves des écoles militaires de Varsovie et de Florence. En 1827, Poumet publia, dans le *Bulletin des sciences militaires*, un *Mémoire sur la poudre et sur ses effets dans les armes à feu*, où il s'attacha surtout aux moyens d'en perfectionner la fabrication. Il publia encore, quelques mois après, dans le *Bulletin des sciences militaires*, une *Dissertation sur la nouvelle artillerie*, qui donna lieu à des discussions assez vives entre l'auteur et le général Allix, partisan de l'an-

cien système. En analysant les avantages et les inconvénients de ce système, Poumet prouva que, sous le rapport de la portée, de la justesse du tir et de la mobilité, il était infiniment préférable à l'autre. En 1828, il publia une troisième *Instruction*, à l'usage de l'école d'état-major, sur les effets des bouches à feu et sur les motifs d'après lesquels on a affecté à l'artillerie de campagne les pièces qui font partie de son organisation actuelle. Pendant qu'il s'occupait de ces utiles travaux, le commandant Poumet, nommé chef de bataillon en 1823, avait obtenu, en 1820, la décoration de la Légion-d'Honneur, et, en 1825, la croix de Saint-Louis. Il succomba, le 6 juillet 1832, à la terrible contagion du choléra-morbus, laissant imparfait et inédit un ouvrage important, et qui eût beaucoup ajouté à sa réputation. C'était une *Collection des principaux affûts de l'artillerie ancienne et nouvelle, à laquelle on eût pu reconnaître les gués praticables à l'artillerie, évaluer les poids que doivent supporter les bacs, ponts-volants, déterminer l'emplacement, fixer l'armement*, etc. M—n j.

POUPAR (JEAN-BAPTISTE), littérateur, né à Saint-Dié, dans les Vosges, le 27 février 1768, mourut à Lyon, le 1^{er} mars 1827. Il était président de l'académie et, depuis 1825, bibliothécaire de la ville, place dans laquelle M. Péricaud aîné, notre collaborateur, lui a succédé. Il a laissé diverses productions inachevées. On n'a imprimé, après sa mort, que les deux ouvrages suivants : I. *Comptendu des travaux de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon pendant le second semestre de 1820*, Lyon, 1827, in-8° de 32 pages. II. *L'Art poétique* d'Horace, traduit en vers français (avec le texte

à côté), précédé de l'Éloge de Poupar, par M. Dumas, Lyon, 1828, in-8° de 72 pages. Le manuscrit resta long-temps dans les cartons de l'Académie de Lyon. Lorsqu'il fut imprimé, M. Bregnot du Lut publia, sous le pseudonyme de *Launoy*, une *Lettre sur un point d'histoire littéraire* (Lyon, 1828, in-8° de 8 pages), dans laquelle il affirme que, sauf une vingtaine de vers, la traduction de *L'Art poétique* d'Horace, seul titre littéraire de Poupar, pour son admission à l'Académie de Lyon, n'est autre que celle du marquis de Sy, dont il avait pris une copie à Londres, en 1800. Cette dernière fut imprimée en 1816, Londres et Paris, in-8°. Z.

POUPART (FRANÇOIS), anatomiste, chirurgien et naturaliste, né au Mans en 1661, fit ses humanités au collège des Oratoriens de cette ville. S'étant rendu ensuite à Paris, il s'y livra avec ardeur à l'étude de la physique et de l'histoire naturelle, de l'entomologie surtout, disséquant et observant soigneusement les insectes. Ces travaux assidus ne l'empêchaient pas de suivre au Jardin du Roi le cours d'anatomie de Duverney (*voy.* ce nom, XII, 422) et d'étudier aussi la chirurgie. Quoiqu'il ne connût que la théorie de cet art, il se présenta à l'Hôtel-Dieu pour subir un examen. Le savoir qu'il montra dans les réponses aux questions qui lui furent adressées intéressa en sa faveur ; et, bien qu'il eût étonné tout le monde en avouant qu'il ne savait pas saigner, on l'admit comme élève dans cet établissement, où, pendant trois ans, il s'exerça à la pratique sous Méry (*voy.* ce nom, XXVIII, 402), qui en était le premier chirurgien. Poupart alla ensuite prendre le grade de docteur à l'université de Reims ; et, de retour à Paris, il fut reçu membre de l'Académie,

démie des sciences. Il mourut au mois d'octobre 1708, dans un état de détresse qu'il supportait avec résignation et même avec gaîté. On a donné son nom à l'arcade crurale, appelée aussi *ligament de Poupard*; cependant la description qu'il en a faite n'est pas nouvelle et manque d'exactitude. Ses autres écrits sont : I. *Dissertation sur la sangsue* (dans le *Journal des Savants*). II. *Mémoire sur les insectes hermaphrodites*. III. *Histoire du Formica-Leo et du Formica-Pulex*. IV. *Observations sur les moules*. V. *Description d'une ankylose des neuf vertèbres inférieures du dos*. VI. *Mémoire sur le scorbut*, et autres opuscules insérés dans les mémoires de l'Académie des sciences, où l'on trouve aussi l'éloge de Poupard, écrit par Fontenelle. Enfin on lui attribue le recueil des meilleurs traités anatomiques et chirurgicaux connus à cette époque, compilation publiée sous le nom de Gabriel Leclerc, et intitulée : *Chirurgie complète*, Paris, 1694, in-12; mais il paraît que Poupard n'a rédigé que le second volume faisant suite à cet ouvrage, sous le titre d'*Ostéologie exacte et complète*, Paris, 1706, in-12 (voy. LECLERC, LXXI, 91). — **POUPART** OU **POUPARD** (Olivier), médecin du XVI^e siècle, né à Saint-Maixent en Poitou, a publié : I. *Traité de la saignée, contre les nouveaux Érasistratiens qui sont en Guyenne*, La Rochelle, 1576, in-12. L'auteur s'applique à faire connaître, autant que l'état de la science pouvait le permettre, la nécessité et les abus de la saignée. II. *Conseil divin touchant la maladie divine et peste en la ville de La Rochelle*, La Rochelle, 1583, in-12. On doit encore à Poupard une traduction latine des *Aphorismes d'Hippocrate*, 1580, et un abrégé, aussi en latin, des livres de

Galien, sur la méthode de guérir, 1581. — **POUPART**, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, correspondant de la Société royale de médecine, est auteur d'un *Traité des Dartres*, Paris, 1782, 2^e édition, 1784, in-12. R—D—N.

POUPART (l'abbé VINCENT), né à Levroux, dans le Berri, était curé de Sancerre à l'époque de la révolution. Il en adopta les principes, fut député aux États-Généraux en 1789, et prêta, l'année suivante, le serment exigé des ecclésiastiques. Poupard fut en conséquence élu évêque constitutionnel du département du Cher; mais il refusa, à cause de la faiblesse de sa santé. Pendant la terreur il se tint à l'écart; et, quand le calme fut un peu rétabli, il alla se fixer dans sa ville natale, où il reprit l'exercice de ses fonctions, et mourut vers 1796, dans un âge très-avancé. On a de lui une *Histoire de la ville de Sancerre*, Paris, 1777, in-12. — **POUPART**, chantre du chapitre de Saint-Maur, a publié, sous le voile de l'anonyme, une *Dissertation sur ce qu'on doit penser des esprits à l'occasion de l'aventure de Saint-Maur*, Paris, 1707, in-12; réimprimée dans les *Dissertations sur les apparitions* de dom Calmet; et dans le *Recueil de dissertations* sur le même sujet de Lenglet-Dufresnoy. — **POUPART** (le P. Spiridion), religieux du tiers-ordre de Saint-François de Picpus, est auteur d'une *Dissertation sur deux tombeaux antiques qui se voient dans l'église de Notre-Dame de Soissons*, 1710, in-12. Z.

POUPART de Beaubourg (JEAN-BAPTISTE), né à Lorient, en 1755, prétendait être descendu en droite ligne de Charles Poupard, argentier de Charles VI. Destiné à l'état militaire, il finit par obtenir le grade de

capitaine de dragons, et ensuite la croix de Saint-Louis. Son père, qui s'était distingué au siège de Madras, où il commandait le *Duc d'Orléans*, vaisseau de 64 canons, le fit entrer dans l'administration de la marine, en qualité d'inspecteur. Convaincu que les Anglais devaient leur supériorité à la vitesse de leurs bâtimens, accélérée encore par l'emploi des *pouliés-patentes* que Taylor avait imaginés, Poupard de Beaubourg conçut le projet de leur dérober le secret de cette invention. Malgré les dangers d'une pareille entreprise, il se rendit à Londres, en 1786, parvint à se procurer les dessins et modèles de ces machines, et gagna même un mécanicien en état de les exécuter. A son retour en France, au lieu de recevoir des dédommagemens, et même les récompenses auxquelles il s'attendait, Poupard fut mal accueilli par le maréchal de Castries, secrétaire d'État de la marine, qui voulut même le contraindre à abandonner *son bien de conquête*, aux protégés des bureaux. Il fit éclater ses plaintes avec tant de publicité que le ministère se crut obligé de sévir contre lui. L'ordre de le mettre à la Bastille avait été donné, mais il s'échappa au moment d'être saisi. « Je fuis à l'aventure ; des brigands « pillent ma maison, me volent plus « de 1,200,000 livres en différentes « valeurs, séduisent indignement et « ravissent ma femme, dépouillent « jusqu'à mes enfans ; les lois restent « inuettes..... et en vain depuis quatre « ans je demande justice. » C'est ainsi que lui-même a rendu compte de cet événement dans une note de l'écrit intitulé : *Mes onze ducats d'Amsterdam*, dont il sera parlé ci-après. Pour éviter l'effet de plusieurs sentences obtenues contre lui, et se sous-

traire aux persécutions du pouvoir, il s'était réfugié à Saint-Jean-de-Latran, lieu privilégié, qui renfermait dans son enceinte un nombre assez considérable d'ouvriers. Le 13 juillet 1789, cette population le choisit pour chef, et s'unit à la populace parisienne, sous le nom de *volontaires de Saint-Jean-de-Latran*. Le lendemain, il fut envoyé par le peuple, avec Corny (*voy. ce nom, LXI, 404*), et quatre autres députés, pour sommer le gouverneur de la Bastille de rendre cette forteresse. Parvenus dans la première cour, où ils avaient été suivis par quelques assaillans, ils furent atteints par une décharge de mousqueterie qui tua plusieurs de ces derniers. Le peuple, qui se crut trahi par les commissaires, voulut les écharper. Poupard de Beaubourg fut désarmé, renversé et frappé de plusieurs coups de baïonnette. A force de supplications et de remontrances, il obtint la faveur d'être reconduit à l'Hôtel-de-Ville, où, étant arrivé, il trouva le moyen d'échapper à sa redoutable escorte, en changeant de costume. Il quitta le commandement de sa compagnie, peu de temps après l'entrée du roi à Paris, pour se retirer à Versailles où le soin de ses affaires l'appelait. Il espérait aussi y jouir de quelque repos et rétablir sa santé altérée par des secousses aussi violentes. Tout en prenant le titre d'*apôtre et de soldat de la liberté*, il avait fait entendre quelques dures vérités aux partis extrêmes. Ils ne l'oublièrent pas, et ne purent surtout lui pardonner d'avoir signalé, un des premiers, les tendances de l'*Ami du peuple*. Il fut arrêté et conduit à l'Abbaye, comme prévenu de falsification d'assignats. A la même époque, des poursuites criminelles étaient dirigées contre Varnier, receveur des traites à Auxon-

ne, accusé d'avoir favorisé l'émigration de quelques employés des douanes. Poupart de Beaubourg eut le courage d'écrire à l'Assemblée législative, de son *sépulcre constitutionnel*, qu'il était le seul coupable dans cette affaire; mais on accueillit cette déclaration avec incrédulité. Renvoyés devant la haute cour nationale, Varnier et ses coprévenus furent acquittés, et Poupart de Beaubourg lui-même eut le bonheur d'être absous. Mais il n'avait pas encore réglé ses comptes avec Fouquier-Tinville. Détenu d'abord comme suspect, il fut ensuite traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort le 12 ventôse an II (2 mars 1794), et exécuté le même jour, comme étant convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la république et provoqué la dissolution de la représentation nationale. Il a publié un grand nombre d'écrits politiques et de pamphlets, dont les titres ont échappé jusqu'ici à l'investigation des bibliographies: I. *Lettre en vers* (adieux du marquis de Lafayette à son épouse), mars, 1777, in-8° de 40 pp. II. *Compte-rendu au commerce de l'Europe, avec les pièces justificatives*, 1787, in-8°. Il est relatif à son voyage de Londres, entrepris pour la conquête des poulies-patentes. III. *De l'égalité des hommes*, 1789, in-8°. IV. *Pétition d'un citoyen*, 1789, in-8°. V. *Le cri de la vérité aux représentants du peuple français*, 5 juillet 1789, in-8°. L'auteur a depuis accusé hautement Mirabeau d'avoir calqué sur le *Cri de la vérité*, son adresse au roi, pour l'éloignement des troupes, laquelle parut seulement le 10 juillet. « S'il lui reste, observait-il, l'avantage de l'éloquence, au moins est-il sûr que l'invention et les idées m'appartiennent. » Il assurait d'ail-

leurs avoir communiqué son manuscrit à Mirabeau. VI. *Appel à l'Assemblée nationale et aux nations attentives, d'un décret surpris au pouvoir législatif, décret en opposition avec les premiers principes du crédit et de la foi publique, et en contradiction avec ses précédents décrets*, Paris, 1790, in-8°. VII. *Mes onze ducats d'Amsterdam, mes quatre cent quatre-vingts livres de Versailles et mes quinze cents livres de Paris à déposer sur l'autel de la patrie, dans la quinzaine de Pâques, par M. le comte de Mirabeau, député de Provence*, Paris, 1790, in-8°. Sous un titre presque énigmatique, l'auteur a dirigé des attaques fort vives contre Mirabeau, alors protégé par la faveur populaire; ce qui rend cet écrit l'un des plus piquants, dans ce genre, qui aient paru au commencement de la révolution. Le compte-rendu des conversations que Poupart de Beaubourg eut avec madame Lejay, amie intime de Mirabeau, n'en est pas la partie la moins curieuse. A la suite viennent des notices historiques sur Necker, le duc d'Orléans, Bailly, Lafayette, et *Mon Journal*, ou *Mon Dévouement à la patrie dans la révolution des 12, 13 et 14 juillet de l'an de la liberté 1789*. Il a publié plusieurs mémoires sur des affaires d'intérêt privé. Quelques pièces de théâtre, qu'il avait composées, n'ont pas été représentées ni imprimées. M. Quérard (*France littéraire*, t. VII, p. 314), a vu, dans la riche collection d'un amateur, deux de ces pièces inédites: *l'Isle Adam*, ou *le Siège de Rhodes*, et *la Révolution de Paris*, ou *la France délivrée*. Il y a beaucoup de verve dans tous ces écrits, mais elle n'est pas réglée par un goût bien épuré. Poupart de Beaubourg, qui avait un esprit ardent et le cœur chaud, ne sut pas toujours résister aux en-

traînements de l'un et de l'autre. Ils firent le malheur de sa vie et le conduisirent peut-être au coup fatal qui la termina.

L—M—X.

POUQUEVILLE (FRANÇOIS - CHARLES - HUGUES - LAURENT), consul-général en Grèce, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie de médecine et d'autres Sociétés savantes, naquit à Merlerault (Orne), le 4 novembre 1770. L'abbé Lecomte, vicaire de sa paroisse, dirigea ses premières études qu'il acheva avec succès au collège de Caen, sous le savant abbé de Larue, qui resta toujours son ami, et qu'il eut depuis la satisfaction de voir admettre au sein de l'Académie des inscriptions (*voy. LARUE, LXX, 309*). Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, Pouqueville entra, en 1791, au séminaire de Lisieux; il venait d'y prendre le sous-diaconat, quand les événements de la révolution le déterminèrent à suivre une autre carrière. Il se rendit alors à Paris pour y étudier la médecine, sous le docteur Dubois, dont il devint l'ami. Avec un tel maître, Pouqueville fit de rapides progrès; il lui dut d'être admis, comme médecin, à faire partie de l'expédition d'Égypte, et d'y devenir membre de la commission des sciences et arts. Il assista, sur les rivages d'Alexandrie, au désastre d'Aboukir; il y vit périr notre escadre le 1^{er} août 1798, et avec elle le contre-amiral Brueys, le brave Dupetit-Thouars (*voy. DUPETIT-THOUARS, XII, 267*), et tant d'autres héros de notre marine. Après ce malheureux événement, Kléber, qui commandait à Alexandrie, et qui avait conçu une haute estime pour Pouqueville, le chargea de négocier avec l'amiral anglais Nelson l'échange des prisonniers, qui furent tous aussitôt rendus, quoi-

que leur nombre surpassât beaucoup celui des Anglais qui étaient dans les mains de l'armée française. La santé de Pouqueville s'altéra gravement par le climat de l'Égypte, et Kléber, qui lui portait de l'intérêt et auquel il avait adressé une pièce de vers, lui donna le conseil de revenir en Occident. Il s'embarqua pour l'Italie, le 14 brumaire an VII (déc. 1798), sur une tartane livournaise, et, trois semaines après, le bâtiment fut pris par un corsaire tripolitein. Réduits en esclavage, les malheureux captifs allaient être conduits à Tripoli, quand le forban, qui avait été retiré du bague de Malte, par le général Bonaparte, s'apercevant que la plupart de ses prisonniers étaient des Français, ne put se défendre d'un mouvement de reconnaissance. Il leur fit de stériles protestations d'intérêt, qui n'empêchèrent pas ses camarades de les dépouiller de presque tout ce qu'ils possédaient, et il consentit à les débarquer sur les rivages de la Morée. Dans cette infortune, Pouqueville se félicitait d'avoir pu sauver quelques livres, dont un Homère, un Virgile, un Tite-Live, un Pansanias, qui furent plus tard de précieux consolateurs. Nos Français prirent terre à Navarin, presque au moment où la Porte-Ottomane, surprise par l'expédition d'Égypte, mais un peu rassurée par la destruction de l'escadre française, venait de nous déclarer la guerre. Ainsi Pouqueville et ses compagnons, en échappant à l'esclavage, devinrent prisonniers des Turcs. Conduits à Tripolitza, ils y séjournèrent pendant le rigoureux hiver de 1799, et y furent traités avec quelque humanité par Moustapha-Pacha. Le bruit se répandit bientôt que Pouqueville était médecin, et il lui fut permis de parcourir la ville et

ses environs. Il en profita pour reconnaître et déterminer les positions de plusieurs villes de l'ancien Péloponèse, et il s'informait soigneusement, auprès des gens du pays, de la situation des lieux plus éloignés, qu'il ne pouvait visiter lui-même (1); il était souvent appelé par les Turcs dans leurs maladies, et plus d'une fois les grilles des harems s'ouvrirent pour le consulter. La confiance qu'il inspirait rejaillissait sur ses compagnons d'infortune et il obtenait des adoucissements qu'il s'empressait de partager avec eux. Au printemps suivant, les prisonniers furent dirigés sur Constantinople et renfermés au château des Sept-Tours. Ils y trouvèrent Ruffin, ce *Nestor de l'Orient*, comme l'appelait Pouqueville. Cet homme vénérable avait été traîné aux Sept-Tours, avec toute la légation, le 10 septembre précédent, selon l'usage barbare des Turcs, qui n'a cessé qu'à l'ambassade du général Sébastiani (*voy. RUFFIN, XXXIX, 269*). Pouqueville devint bientôt l'ami du patriarche de la diplomatie, et un commerce de lettres a existé entre eux jusqu'à la mort de Ruffin (2).

(1) « Le meilleur guide pour la Morée serait certainement M. Pouqueville, s'il avait pu voir tous les lieux qu'il a décrits; malheureusement il était prisonnier à Tripolitza (*Châteaubriand, Introduction à l'itinéraire de Paris à Jérusalem*).

(2) La lettre écrite à Pouqueville par Ruffin, chargé des affaires de France à Constantinople, au moment où le nouveau consul arrivait à Janina, a été retrouvée dans les papiers de ce dernier. Il nous a semblé que cette pièce, si remarquable pour celui qui la reçut, comme pour celui qui l'écrivit, méritait d'être publiée : c'est ce qui nous détermine à la joindre à cette notice, dont elle confirme en plusieurs points les récits. — Pétra, près-Constantinople, le 25 février 1806. « Monsieur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 7 de ce mois, pour me donner l'agréable nouvelle de votre nomination, par M. Bessières, en qualité de commissaire général de S. M.

Pouqueville demeura prisonnier aux Sept-Tours pendant vingt-cinq mois;

« l'empereur des Français, roi d'Italie, près
 « S. E. Ali-Pacha, à Yanina. Le diplôme impérial
 « de S. H. et son *exequatur* ont été sollicités
 « officiellement par moi, en conséquence de
 « la demande de M. Bessières, fondée sur ses
 « instructions, et je m'empresse de les lui
 « envoyer pour que vous les teniez double-
 « ment des mains de l'amitié. Ce sentiment,
 « conçu entre vous et moi au sein de notre
 « commun malheur, doit durer autant que
 « nous-mêmes, et nous inspirer à tous deux
 « le désir de le déployer désormais à l'avan-
 « tage du service de S. M., qui nous réunit
 « encore à une époque et d'une manière bien
 « faites pour nous consoler et nous indem-
 « niser des circonstances fâcheuses de notre
 « première réunion. Ne doutez pas, mon
 « cher Pouqueville, de tous mes efforts pour
 « contribuer à tout ce qui pourra accélérer
 « et assurer la réussite de la tâche impor-
 « tante que S. M. impose à votre zèle. Puisez
 « avec confiance dans le dépôt d'une expé-
 « rience de près d'un demi-siècle, que vous
 « avez si gracieusement définie, en la com-
 « parant, par licence poétique, à l'expérience
 « de Nestor tricentenaire; puisez-y, dis-je,
 « tout ce que vous croirez pouvoir vous être
 « de quelque utilité. Vous me rendrez heureux
 « d'un passé qui est si loin de moi, et vous
 « m'aidez à acquitter envers vous la recon-
 « naissance que je vous dois et que je n'ai
 « cessé de vous garder de tous les bons soins
 « et des secours que vous avez prodigués tant
 « à moi qu'aux miens pendant notre codéten-
 « tion. J'aime à vous les rappeler, monsieur,
 « comme je n'ai jamais balancé à les publier,
 « et, à ce propos, permettez-moi de vous in-
 « viter, avant tout, à ne pas dédaigner la
 « science si essentielle que vous possédez, et
 « à en développer, au contraire, toutes les
 « ressources en temps et lieux opportuns.
 « C'est le premier et le plus noble des ta-
 « lents, et nulle part on n'y attache plus
 « de prix qu'en Turquie; il secondera par
 « prodige tous les autres dons dont vous
 « pouvez être doué; vous le savez mieux que
 « personne, et vous me pardonnerez ce pre-
 « mier conseil en faveur de mon âge et de
 « mon intention. Je vous suis très-redevable,
 « monsieur, des nouvelles que vous voulez
 « bien me donner d'une partie de nos braves
 « compagnons de captivité : c'est une justice
 « que vous avez rendue à mon cœur, où je
 « les porte tous. Il a tressailli de joie en ap-
 « prenant que MM. Fournier, Charbonnel,
 « Vallongne et Richemont sont tous placés à
 « leur gré et suivant leur mérite. Je voudrais
 « savoir également contents de leur sort
 « MM. Beauvais, Girard, Beauvoisin, Hotte,

il employa les longues heures de sa captivité à se perfectionner dans l'étude du grec moderne qu'il parvint à parler et à écrire avec élégance et facilité. Nous lui avons souvent entendu raconter que soit à Tripolitza, soit au château des Sept-Tours, il se mêlait aux enfants des écoles, et, assis sur leurs bancs, il apprenait leur langue avec eux. Il se perfectionnait avec Ruffin dans la connaissance du grec ancien ; sa famille conserve une traduction en prose d'Anacréon, datée aux Sept-Tours de l'année 1801, dont les textes grecs et français sont entièrement écrits de sa main. Il y composa aussi quelques opuscules, tels que *le Panier*, conte oriental, dont le manuscrit autographe porte cette mention : *Composé pendant ma captivité, au château impérial des Sept-Tours, à Constantinople, terminé le 20 ventôse an VIII*. Ce conte renferme une petite pièce dramatique qui est la mise en scène d'un poème burlesque, en quatre chants et en sixains, intitulé la *Gueuséide* ; ce poème est une critique enjouée des mœurs turques. On lit, à la fin de ce manuscrit, quelques poésies légères, parmi lesquelles sont des stances adressées à M. Ruffin et à sa fille, Rose Ruffin, dame de Lesseps. Rendu à la liberté, Pouqueville s'empessa de revenir en France ; les écoles de médecine étaient rétablies, et il se fit recevoir docteur. Le sujet de

sa thèse latine était la peste de l'Orient ; elle fut remarquée et honorablement mentionnée dans le rapport sur les prix décennaux. En 1805, il publia le *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, qu'il dédia à l'empereur. Il ne s'est pas contenté d'y décrire les lieux qu'il traversait, il y a raconté les infortunes d'un certain nombre de Français qu'il y rencontra. On ne peut lire, sans une pitié mêlée d'indignation, le récit des barbaries exercées envers la brave garnison de Zante, qui, après avoir obtenu de l'armée turco-russe une honorable capitulation, due à ses nobles infortunes, fut ignominieusement chargée de fers et conduite, durant l'hiver de 1798-99, à travers la Morée, l'Attique et la Macédoine, jusqu'à Constantinople, pour y être jetée dans le bagne. Pouqueville peint ces malheureux Français défilant deux à deux dans les rues de Constantinople, contraints par le bâton à porter dans leurs mains glacées les têtes de leurs frères d'armes, décapités sur la route, parce qu'ils n'avaient pu suivre, et que les géôliers ne voulaient pas amoindrir leur barbare trophée... Le *Voyage en Morée* fut remarqué de l'empereur, et il paraît avoir contribué à la nomination de Pouqueville aux fonctions de commissaire-général auprès d'Ali-Tébelen, visir de Janina. Ali, devenu, pour ainsi dire, le maître de l'Épire, par une multitude de crimes et de perfidies, augmentait chaque jour sa puissance, donnait de sérieuses inquiétudes à la Porte et à la Russie, et se montrait disposé à chercher dans la France un appui contre les Russes ; il avait même fait demander à l'empereur Napoléon l'établissement d'un consulat-général français à Janina. On savait que de

« Lefranc, le bon capitaine Joie, etc. Je n'ai
 « plus vu sur les papiers publics le nom du
 « général La Salcette ; se serait-il retiré du
 « service ? Dites-moi ce que vous en savez,
 « car je m'intéresse à eux tous. Ils n'ont pas
 « tous été également justes envers moi, mais
 « tous avec moi ont été malheureux. Je vous
 « embrasse sînérement, monsieur et cher
 « ami, et vous prie de croire à l'estime et à
 « l'affection avec lesquelles j'ai l'honneur
 « d'être votre très-humble et très-obéissant
 « serviteur, RUFFIN.

nombreux agents cherchaient à placer cet homme extraordinaire sous l'influence anglaise, et il importait de prévenir ces menées. Pouqueville, occupé de médecine et d'études archéologiques, croyait n'accepter qu'une mission scientifique, quand, à la fin de l'année 1805, il eut ordre de se rendre à Milan. Arrivé dans cette capitale du royaume d'Italie, il reçut sa mission de commissaire-général de France à Janina (c'était le titre donné aux consuls-généraux sous le Directoire). Julien Bessières (3), parent du maréchal, connu d'Ali, dont il avait été le prisonnier, était chargé de l'accréditer auprès du visir. En acceptant ces fonctions délicates, Pouqueville forma le projet d'achever de décrire la terre classique de la Grèce; ce but secondaire lui était même tracé dans ses instructions. Il se rendit en Épire avec Bessières, et, au mois de mars 1806, il eut d'Ali-Pacha sa première audience. Il en fut bien accueilli, et parut même plaire au visir, qui, dans l'espoir de rendre l'empereur favorable à ses vues d'indépendance, se montra d'abord bien disposé pour la France. Caressé par Ali-Pacha, Pouqueville l'accompagna dans plusieurs de ses excursions, et sous son autorité, muni d'un bouïourdi (passeport), et accompagné d'un soldat du visir, il fit avec fruit le voyage de l'Albanie. « Si tu n'étais pas mon ami, lui disait Ali, tu ne pourrais pas pénétrer dans les lieux que tu vas visiter; mais on sait que je te protège, et que mille têtes répondraient de la tienne. » Ali

n'aspirait pas ouvertement à la souveraineté indépendante, mais il tendait à faire de l'Épire un grand fief héréditaire dans sa famille, ce dont l'empire ottoman offre plus d'un exemple. Il ambitionnait surtout la possession des îles Ioniennes et de la ville de Parga, et il cherchait à mettre Pouqueville dans ses intérêts; mais le consul-général ne voulut jamais se prêter à faire subir le joug de la barbarie à une ville toute chrétienne, que ses habitants n'abandonnèrent dans la suite, pour se soustraire à la tyrannie d'Ali, qu'après avoir réduit en cendres les ossements de leurs pères. Ali, soutenu par une compagnie d'artillerie, envoyée par le général Marmont, qui commandait à Raguse et en Dalmatie, faisait la guerre aux Russes; mais à la paix de Tilsitt, se voyant livré à ses propres forces, il se tourna vers l'Angleterre, sans oser cependant se prononcer ouvertement contre la France. De ce moment la position de Pouqueville devint de plus en plus difficile; Ali défendit aux Épiotes de correspondre avec le consul de France, dont la maison devint en quelque sorte une prison. Pouqueville était dans cette situation quand il reçut la visite de Th. Hughes, voyageur anglais, qui parle de notre consul dans les termes les plus honorables: il nous apprend que les correspondances de Pouqueville avec le général Andréossi, ambassadeur à Constantinople, avec le duc de Bassano et le général Donzelot, commandant à Corfou, étaient interceptées par Ali, qui prétendait, contre la vérité, posséder le chiffre du consul (4). Confiné

(3) Julien Bessières, commissaire impérial à Corfou, administra les îles Ioniennes, devint plus tard conseiller-maître à la cour des comptes, et pair de France. Il est mort le 30 juillet 1840. (*Disc. du comte de Tascher à l'occasion du décès de Bessières*, prononcé le 4 février 1841, à la Chambre des pairs.)

(4) *Voyage à Janina en Albanie, par la Sicile et la Grèce*, traduit de l'anglais de Thomas-Smart Hughes, Paris, Gide fils, 1821, in-8°, t. II, p. 214.

dans sa maison, Pouqueville cultivait son jardin, et l'ornait de fleurs rares qui lui étaient envoyées de Corfou, de Naples, etc. Quand il fallait faire une démarche officielle auprès d'Ali, M. Hugues Pouqueville, son frère (5), se rendait au sérail. Cette situation dura neuf années, durant lesquelles Pouqueville, souvent menacé par le pacha, courut de véritables périls. Enfin, après l'abdication de l'empereur, le consulat-général ayant été supprimé, Pouqueville quitta Janina au mois de février 1815, après avoir reçu à dîner Ali-Pacha, qui voulut se réconcilier avec lui, et il se rendit à Patras, où il venait d'être nommé consul. Ce fut dans la maison consulaire de Patras qu'en 1816 Pouqueville reçut l'ancien roi de Suède, appelé alors *Gustafsson* (v. GUSTAVE IV, LXVI, 313), qui venait de Prevesa, où Ali-Pacha et M. Hugues Pouqueville, vice-consul d'Arta, allèrent le recevoir. Ce prince avait l'intention de se rendre à Jérusalem, mais il ne put continuer son voyage; la Porte, ayant conçu quelque défiance, lui refusa des passeports. Pouqueville nous a raconté ses conversations singulières avec l'ex-roi, qui voulut réitérer, entre les mains du consul de France, l'abdication déjà signée volontairement en Suède. Fatigué de la vie isolée des consulats, et désirant mettre en ordre les nombreux matériaux qu'il avait recueillis, Pouqueville demanda, en 1816, à revenir en France, et il s'y livra à la publication de ses ouvrages. Il devint correspondant de l'Académie des inscriptions, le 5 fév. 1819, et, le 16 février 1827, il en fut

(5) M. Hugues Pouqueville, vice-consul d'Arta, remplissait auprès de son frère les fonctions de chancelier. Il lui succéda à Patras, fut ensuite consul à Carthagène, et a pris sa retraite après trente-quatre années d'exercice de ses fonctions.

nommé membre à la place du comte Lanjuinais. De toutes ses nominations ce fut celle qui lui causa le plus de satisfaction; le calme succédait à l'orage. Il entra dans une compagnie où il était d'avance aimé et honoré, et à laquelle sa mémoire sera toujours chère. Pouqueville n'a pas été seulement un explorateur de la Grèce ancienne, il a aussi été l'un des régénérateurs de la Grèce moderne. Il avait long-temps gémi de voir peser sur les Grecs le joug de plomb de la servitude; mais en habile politique, et en observateur attentif, il attendait que l'heure de la liberté eût sonné pour la Grèce, et, quand ce moment fut arrivé, il appela de tous ses vœux l'affranchissement des Hellènes, et y contribua de tous ses efforts; mais il était réservé à M. Hugues Pouqueville, son frère, d'être le témoin de leurs héroïques combats. Les bornes d'une notice seraient trop étroites pour l'esquisse d'un si grand tableau; nous renverrons à l'ouvrage de Pouqueville. Une des Messéniennes de Casimir Delavigne (*le jeune Diacre*), empruntée du voyage de Grèce, est dédiée par le poète à son auteur. La Grèce reconnaissante décerna tardivement à Pouqueville l'ordre du Sauveur, qu'il ne crut pas devoir accepter. La Grèce fut aussi l'une des dernières pensées de Pouqueville. Il en a tracé l'histoire dans *l'Univers pittoresque*, de M. Firm. Didot; nous en citerons la conclusion qui est comme ses adieux à cette Grèce qu'il aimait tant: « La « croix que J.-C. a laissée sur la terre « est plantée aux bords de l'Eurotas: « la tyrannie ne pourra prévaloir « contre l'esprit de la liberté qui ani- « ma toujours la Grèce, et lui fit de « nos jours secouer la poussière du « tombeau. Ce que les lois de Lycur- « gue et de Solon n'ont pu faire, le

« christianisme l'accomplira, et le
 « symbole de la foi, cette charte qui
 « ne fut pas primitivement écrite de
 « main d'homme, transmis d'âge en
 « âge par la prière même de l'en-
 « fance, deviendra la loi impérisable
 « de la Hellade et du monde. » Pou-
 queville lut à l'Académie des inscrip-
 tions, le 23 juin 1827, un mémoire
 sur le commerce du Levant, qui a été
 publié; il a aussi lu trois mémoires
 sur l'illyrie et un sur les colonies va-
 laques établies en Grèce. Ces der-
 niers mémoires sont encore manus-
 crits. Vers l'année 1835, sa santé
 commençait à s'affaiblir; il succomba
 le 20 décembre 1838. Pouqueville
 était doux, plein d'humanité et en
 même temps d'énergie dans ses fonc-
 tions publiques. Il en imposa plus
 d'une fois à Ali-Pacha qui ne pou-
 vait s'empêcher de respecter en lui
 la vertu. Il était bon ami et fidèle à
 ses attachements. Il avait près de
 lui, en mourant, madame de Saint-
 Pierre, sa nièce, et mademoiselle Lo-
 rimier, peintre d'histoire, qui nous
 a laissé de lui un portrait plein de
 vérité. Il reçut de ces dames, pendant
 sa longue maladie, toutes les conso-
 lations de la famille et de l'amitié. Sa
 faiblesse augmentait chaque jour,
 mais il était d'une admirable résig-
 nation philosophique et chrétienne, et,
 comme le sage de Pope, il vit arriver
 la mort *sans la désirer ni la craindre*,
 avec le calme de la bonne conscience.
 Pouqueville a été dessiné à la mine de
 plomb par M. Ingres, avec la finesse
 que cet habile artiste sait donner à
 la moindre de ses productions. M. Jo-
 mard, alors président de l'Académie
 des inscriptions, prononça à ses funé-
 railles un discours dont nous citerons
 le passage suivant: « Si, après tant
 « d'années d'épreuves, la Grèce com-
 « mence aujourd'hui à sortir de son

« tombeau, si l'instruction s'y ré-
 « pand avec la civilisation, si les let-
 « tres y fleurissent, notre confrère a
 « pu, dans ses derniers jours, s'en ré-
 « jouir plus que personne. Si les mo-
 « numents sortent de leurs ruines, si
 « les chefs-d'œuvre de l'architecture
 « antique sont découverts, restaurés,
 « rétablis; si les arts ont retrouvé en
 « Grèce des autels, au lieu de la bar-
 « barie sous laquelle, depuis des siè-
 « cles, ils gisaient ensevelis, Pouque-
 « ville, à bon droit, pouvait s'en ap-
 « plaudir, puisqu'il avait appelé de
 « ses vœux, provoqué de ses efforts
 « cet affranchissement, principe de
 « toute amélioration, et quand des
 « membres de la compagnie, députés
 « en quelque sorte à Athènes pour
 « saluer la Grèce à son réveil, nous
 « annonçaient la découverte d'un mo-
 « nument lapidaire, ou les résultats
 « d'une fouille nouvelle...., l'Acadé-
 « mie se félicitait de posséder dans
 « son sein celui qui avait pris une
 « grande part à cette résurrection. »
 Voici la liste des ouvrages de Pou-
 queville: I. *De febre adeno-nervosa, seu de peste orientali dissertatio*, Parisiis, Dyon-Vallade, an IX (1801), in-8°. II. *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie*, Paris, Bossange et Masson, 1805, 3 v. in-8°. III. *Voyage de la Grèce*, Paris, Firmin Didot, 1820-1822, 5 vol. in-8°; 2^e éd., Paris, Firmin Didot, 1826-1827, 6 vol. in-8°. La seconde édition de ce livre, quoique augmentée, ne remplace pas entièrement la première. La *Chronique d'Argyro-Castron*, histoire abrégée de l'Épire, en grec moderne, avec une traduction française, qui fait partie du 5^e vol., n'a pas été reproduite dans la seconde édition. IV. *Histoire de la régénération de la Grèce*, Paris, F. Didot, 1824, 4 vol. in-8°; 2^e édit., 1825. V. *Mémoire historique et di-*

plomatique sur le commerce et les établissements français au Levant, depuis l'an 500 jusqu'à la fin du XVII^e siècle, Paris, imp. royale, 1833, in-4°, dans le tome X des *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, pag. 513-578. VI. *La Grèce* (dans *l'Univers pittoresque*), Paris, Firmin Didot frères, 1835, in-8°. VII. *Trois Mémoires sur l'Illyrie*, manuscrits. VIII. *Un Mémoire sur les colonies valaques établies dans les montagnes de la Grèce depuis Fienne jusque dans la Morée*, aussi manuscrit. On a attribué à Pouqueville, dans la *France littéraire* de M. Quérard, les deux opuscules suivants : 1^o *Mémoire sur la vie et la puissance d'Ali-Pacha, visir de Janina*, Paris, Delaunay, 1820, in-8° de 50 pag. 2^o *Notice sur la fin tragique d'Ali-Tébelen, visir de Janina*, Paris, Ponthieu, 1822, in-8° de 16 pag. Ces ouvrages ne sont pas de Pouqueville ; le premier est de feu Julien Bessières, son ami ; l'auteur du second est resté inconnu.

M—É.

POUSCHKIN (ALEXANDRE), célèbre poète russe, naquit à Saint-Petersbourg, le 26 mai 1799. Sa mère était issue d'un prince nègre, esclave, puis favori de Pierre I^{er}, qui le nomma grand-maître de l'artillerie. Il disait souvent qu'il y avait du sang africain dans ses veines. Le jeune Pouschkin fit ses études au Lycée impérial de Tzar-Koëselo, d'où il fut expulsé en 1817, pour avoir composé des vers dans un esprit peu monarchique. On l'admit néanmoins au collège des affaires étrangères. Il acquit une grande réputation par son talent poétique, et en même temps beaucoup de popularité, parce qu'il continua de manifester dans toutes ses productions de ces opinions qui, dans tous les pays, même en Russie, trouvent des

partisans, surtout parmi le peuple dont elles flattent les passions. Il montra cependant aussi des sentiments assez favorables à la cour, dont il reçut plusieurs bienfaits, et fut nommé gentilhomme de la chambre. En 1820, l'empereur Alexandre l'envoya en Bessarabie, où il remplit un emploi supérieur dans la chancellerie du lieutenant-général Inzoff, gouverneur de cette contrée. Plus tard, il alla dans le Caucase, et fut ensuite attaché au gouvernement d'Odessa. Pendant ses voyages, il s'occupait de poésie et décrivait les lieux qu'il parcourait. A son retour, on l'accusa encore de tendances démocratiques, et il fut exilé dans une maison de campagne, où il continua de se livrer à des compositions poétiques. Enfin il rentra en grâce à l'avènement de l'empereur Nicolas (1825), qui l'appela à Moscou pour la solennité de son couronnement, et le combla de faveurs. Il voulut même le charger de la composition d'une histoire de Pierre I^{er}, et il lui fit remettre des matériaux, inconnus du public ; mais la lecture de ces documents embarrassa beaucoup Pouschkin, qui y trouva des choses telles qu'il jugea impossible de faire l'apologie qu'on lui demandait, sans mentir et sans s'abaisser. Il aurait pu faire comme Voltaire, et il n'eût pas manqué de recevoir des fourrures et d'autres présents ; mais il aimait mieux s'arrêter dans son travail, et il est probable qu'il ne l'eût pas achevé, lors même qu'un funeste événement ne serait pas venu mettre fin à ses jours. Il avait épousé une jeune femme fort belle qu'il aimait de la plus vive tendresse, et qui paraissait l'aimer beaucoup aussi ; mais la sœur de cette dame épousa un M. d'Anthes, français d'origine et fils adoptif du baron d'Heokereen,

ministre de Hollande à Saint-Pétersbourg, qui parut bientôt préférer la femme de Pouschkin à la sienne ; ce dont le poète se montra jaloux. Ayant adressé une lettre injurieuse au baron d'Heokereen et à son fils adoptif, il fut provoqué en duel par celui-ci, et les deux beaux-frères se battirent au pistolet à dix pas de distance. Le combat fut très-acharné, et Pouschkin y mit surtout une fureur extrême. Après avoir reçu une blessure mortelle, après avoir blessé son adversaire, il s'élançait encore contre lui, et l'on eut beaucoup de peine à lui faire lâcher prise. Il ne mourut qu'après deux jours de souffrances (4 février 1837), et lorsqu'il eut reconnu que sa femme était innocente. Avant d'expirer, il la fit recommander à l'empereur, ainsi que ses enfants, qu'il laissait sans fortune. Pour toute réponse, sa majesté impériale lui envoya son confesseur, qui fut chargé de demander au poète s'il persistait dans ses sentiments d'athéisme. Pouschkin ayant déclaré qu'il se repentait et qu'il abjurait toute pensée irréligieuse, on eut le temps de lui faire connaître, avant son dernier soupir, que l'empereur accordait à sa veuve une pension de dix mille roubles, et que ses enfants seraient élevés aux frais de l'État. Le baron d'Anthes, qui était lieutenant des chevaliers-gardes de l'impératrice, fut traduit devant un conseil de guerre, et condamné à la privation de son grade et de la noblesse qu'il avait acquise. Cette sentence fut approuvée par l'empereur ; mais, attendu que le condamné n'était pas né sujet russe (d'Anthes était né en France, et il s'était réfugié en Russie, ayant été compromis dans l'affaire de la duchesse de Berri, lorsque cette princesse fut arrêtée à Nantes),

il fut conduit à la frontière par un gendarme, et expulsé des États moscovites, après que son brevet lui eut été retiré. Pouschkin est certainement un des poètes les plus distingués de la Russie. Plein d'enthousiasme et d'originalité, il se laisse emporter à sa verve et néglige les transitions. Ses descriptions sont admirables, son pathétique est entraînant ; mais on lui reproche de fréquentes répétitions, défaut assez grave, surtout dans les compositions peu étendues. « Nous reconnaissons dans la « poésie de Pouschkin trois époques, « a dit un critique judicieux. Les « deux premières sont les époques « des influences ; la troisième est nationale. Son premier ouvrage est « un poème en six chants, *Rouslan* « et *Ludmila*, dont le sujet et les « usages décrits sont russes. Des traditions, des contes, des chansons « populaires sont la base de cette « production tout-à-fait romantique. « Ce qui étonne, c'est que le poète, « après avoir puisé dans des sources « moscovites, accorde sa lyre aux « accents de l'Arioste et de Parny. Ce « mélange d'oriental et de chevaleresque, ce merveilleux léger, aérien « ou énergique, divers tableaux d'un « pittoresque achevé, tout cela ex- « primé dans des vers sublimes de « grâce et d'harmonie, donne à ce « poème un charme inexprimable. « Le parti classique, qui à l'époque « de cette publication (1820) était « fort et nombreux, s'éleva contre « une épopée sans invocation et sans « l'éternel *Je chante* ; et cependant la « jeunesse littéraire suivit la nouvelle « route, frayée avec enthousiasme. « Cette première époque ne vit éclore « de plus que quelques pièces légères. Dans la seconde, Pouschkin « sacrifie aux autels du barde anglais.

« Comme Byron, il parle de ses sentiments ; son individualité paraît de toutes parts ; ses poèmes sont lyriques ; sa poésie est subjective. « *Les Prisonniers du Caucase, la Fontaine de Baktchisaray, les Brigands,* sont le fruit de son culte, de son adoration pour Byron. Le plus remarquable de ces petits poèmes est le premier. Le poète y dépeint d'une manière très-animée les coutumes des guerriers montagnards du Caucase. Une période de transition ou de guerre sépare l'époque du *byronisme* et celle de la nationalité : toute la littérature, Pouschkin en tête, y a passé. Engagé dans cette lutte, il paya son tribut par deux ouvrages qui eurent une vogue particulière. Le premier, petit poème, intitulé *les Bohémiens*, est une peinture très-vive de ce peuple nomade. Les descriptions sont très-exactes, et, malgré le sujet, complètement à la Byron ; il passe en Russie pour la meilleure production de Pouschkin. Le second ouvrage est *Oneghine*, roman en vers qui n'a pas été terminé. L'esprit en est imité de Don Juan et de Beppo. La couleur, les descriptions, comme le caractère, sont tout-à-fait nationales. Si l'on passe à la dernière époque, deux productions remarquables se présentent, le poème de *Pultava* et *Boris Godounoff*. Pouschkin avait étudié Shakspeare et *Œdipe* ; il avait parcouru nos chroniqueurs. Il avait surtout saisi la verve de coloris dont brillent les derniers volumes de Karamsin. Il prend ici une autre route ; son dernier poème n'a pas l'éclat de ses premières œuvres ; mais il est plus mûr, plus sérieux ; l'imagination légère a fait place à une sorte de raisonnement poétique. *Boris Godounoff* res-

« semble, quant aux formes, aux drames de Shakspeare, tirés de l'histoire d'Angleterre ; on y trouve le même mélange de vers et de prose. Quant à l'esprit, ce drame est complètement inspiré par les pages de Karamsin ; le poète l'avoue en le dédiant aux mânes de l'historien. Le sujet, pris dans un temps de troubles, transition du règne d'un usurpateur à celui d'un aventurier, est plus fait pour un romancier que pour un tragique. « Considéré comme esquisse dramatique, *Boris Godounoff* est une production parfaite, une brillante oasis dans le royaume de Melpomène, qui, en Russie, s'était transformé en désert. La versification ne laisse rien à désirer ; elle doit servir de type pour toutes les tragédies à venir. « Pouschkin a donné, en outre, deux volumes de pièces fugitives, et dans ce recueil son *protéisme* se fait voir dans tout son éclat. Il essaie de tous les genres avec succès. Rien n'est plus gracieux que ses pièces légères, rien n'est plus caustique que ses épigrammes. Ses élégies, dont plusieurs lui ont été inspirées par la lecture d'André Chénier et de Byron, sont fortes de poésie et de sentiment... « Nous ajouterons à cette appréciation littéraire un état sommaire des principales publications de Pouschkin. I. Des *Odes* et des *Épîtres*, ouvrages de sa jeunesse, imprimés dans les journaux russes. II. *Rouslan et Ludmila*, poème romantique en six chants, dont le sujet est emprunté au règne de Vladimir, Saint-Petersbourg, 1820, in-12. Un épisode du premier chant a été traduit en français, par M. Dupré de Saint-Maur, et inséré dans l'*Anthologie russe* (1823). III. *Le Prisonnier du Caucase*, Saint-Petersbourg, 1822,

in-12. IV. *La Fontaine des Pleurs*, poème, traduit librement en français, par M. J.-M. Chopin, Paris, 1826, in-8° de 40 pages, avec 3 gravures et une planche de musique. V. *Tsigani, les Bohémiens*, Moscou, 1827, in-12. Ce poème, que Pouschkin composa en 1824, dans la Bessarabie, est son ouvrage le plus remarquable. VI. *L'Oneghine*, poème en dix chants, inachevé. VII. *Boris Godounoff*, tragédie, qui assigne à l'auteur une des premières places parmi les poètes dramatiques de son pays. VIII. Quelques *Nouvelles* traduites en français et insérées dans le recueil intitulé : *les Conteurs russes*, 1833, 2 volumes in-8°. — Basile Pouschkin, littérateur russe, de la même famille, est auteur des *Adieux à la jeunesse*, insérés par Dupré de Saint-Maur dans l'*Anthologie russe*, et de plusieurs morceaux de poésie française très-remarquables par la pureté et l'élévation du style. M—D j.

POUSSIÉLQUE (JEAN-BAPTISTE-ÉTIENNE), né à Paris, le 21 mars 1764, occupa, dans les premières années de la révolution, différentes places de finances, entre autres celle de commissaire des revenus nationaux en 1794, et devint, en 1795, secrétaire du ministre Faypoult, qu'il suivit dans sa mission de Gênes (voy. FAYPOULT, LXIV, 32). Revenu à Paris et s'y trouvant au moment où Bonaparte projetait son expédition d'Égypte, il reçut de ce général la mission secrète d'aller à Malte, pour y préparer la reddition de cette place importante, ce dont il s'acquitta fort habilement, secondé, comme il le fut, par le commandeur de l'ordre, Dolomieu, par plusieurs chevaliers qui avaient adopté les principes de la révolution (voy. BOSREDON, LIX, 41), et surtout par l'inéptie du grand-maître (voy. HOM-

PESCH, XX, 512). Poussielgue conduisit si bien cette affaire, que lorsque la flotte française se présenta devant l'île, ce boulevard de la Méditerranée se rendit à la première sommation. Devenu l'un des commissaires chargés de dresser la capitulation, on doit penser qu'elle fut bientôt arrangée. Poussielgue suivit Bonaparte en Égypte, fut investi de l'administration de l'armée et y déploya beaucoup d'habileté. Mais quand le général en chef conçut la pensée de revenir en France, après sa malheureuse expédition de Syrie, ne voulant emmener avec lui qu'un petit nombre d'amis dévoués (voy. NAPOLÉON, LXXV, 122), il ne mit dans sa confiance ni Poussielgue, ni son lieutenant Kléber, à qui il laissa le commandement (voy. KLÉBER, XXII, 462). Ainsi resté en Égypte avec ce général, et portant tout le poids d'une administration devenue extrêmement difficile par le dénuement où se trouvait l'armée, il ne perdit point courage et redoubla d'efforts, de concert avec Kléber, également plein de zèle et de dévouement, mais comme lui fort mécontent du départ de Bonaparte et de l'abandon où il avait laissé ses troupes. Tous deux, parfaitement d'accord et pressentant les conséquences de cet abandon, écrivirent en France pour demander des secours, et se plainquirent amèrement de la conduite du général en chef. Mais, par une fatalité qu'ils ne pouvaient prévoir, leurs dépêches, adressées au Directoire, n'arrivèrent qu'après la journée du 18 brumaire, et furent ouvertes par Napoléon, devenu premier consul. Il en tomba même un *duplicata* dans les mains des Anglais, qui se hâtèrent de les publier. On les réimprima clandestinement à Paris, et le public fut ainsi informé de tout. On

ençoit le chagrin qu'en éprouva Bonaparte, et la haine qu'il en conçut pour Kléber et Poussielgue. On a attribué à cette haine l'assassinat du premier, qui suivit de près; mais il n'y a rien de prouvé à cet égard. Quant à Poussielgue, il eut à souffrir tout le reste de sa vie, pour avoir osé se plaindre du nouveau maître de la France. Lorsqu'il revint dans sa patrie, après la capitulation dont il avait lui-même négocié les bases avec les Anglais, il fut très-mal accueilli par le premier consul; et, bien que réputé l'un des administrateurs militaires les plus éclairés de cette époque, il n'obtint aucun emploi. Ce fut beaucoup plus tard que sa femme, s'étant trouvée en présence de l'empereur, dans une de ces fêtes de l'Hôtel-de-Ville, où il se plaisait à interroger toutes les dames, lui répondit par des larmes et une prière à laquelle il ne put résister. Poussielgue reçut, quelques jours après, sa nomination à un modique emploi dans le cadastre, et il en a vécu long-temps; car il n'était pas sorti opulent de ses hautes fonctions, ce qui prouve au moins pour sa probité. Sous ce rapport, l'histoire lui doit une pleine justice, et nous sommes très-contens de pouvoir la lui rendre; mais nous devons aussi le justifier d'un reproche grave que vient de lui faire M. Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, où il l'accuse positivement de calomnie et d'ingratitude envers Bonaparte qui, en abandonnant son armée sur les bords du Nil, laissa le commandement à Kléber et l'administration à Poussielgue, reconnaissant celui-ci pour un bon travailleur et un homme de mérite. Certes, ce ne fut pas une grande faveur que le général accorda à deux hommes qui n'avaient pas moins de mérite l'un que

l'autre, et ils ne pensèrent pas certainement que ce fût une preuve de bienveillance que le fugitif leur eût laissée. Abandonnés dans la situation la plus déplorable, leur devoir était d'en informer le gouvernement, de lui faire connaître le dénuement où se trouvait l'armée, qui manquait à la fois d'habits, de vivres, d'argent et de munitions, qui, obligée de défendre un immense territoire et de faire face en même temps par terre et par mer aux Anglais, aux Turcs et peut-être bientôt aux Russes, était réduite de moitié. C'est de cette position si évidemment désespérée, que Poussielgue fit un rapport aussi clair que fidèle, et dont il tira les conséquences les plus manifestes. Il déclara positivement que, n'ayant aucun secours à espérer, depuis la destruction de la flotte, il fallait en venir à une capitulation, que Bonaparte lui-même avait commencé de négocier, et qu'à son départ il recommanda de continuer. Il n'était pas moins évident encore que cette situation, s'aggravant de plus en plus, il fallait se hâter, parce que, si l'on attendait qu'on fût réduit à la dernière extrémité, les conditions de la capitulation seraient nécessairement plus dures et peut-être impossibles. Tout cela était plein de sens, de vérité, et nous sommes persuadés que, si le Directoire eût été debout, s'il avait bien compris les torts de son général déserteur, quand la dépêche vint à Paris, il serait arrivé tout autre chose que ce qui arriva. Bonaparte le savait bien; aussi n'a-t-il jamais pardonné à Poussielgue ni à Kléber, qui cependant n'avaient fait que leur devoir. Il en fut alors d'autant plus irrité que c'était le moment où il s'efforçait de dissimuler les véritables causes de son départ

d'Égypte, et que, pour cela, il fallait persuader qu'il avait laissé son armée dans le meilleur état, avec tout ce qu'il fallait pour s'y maintenir et fonder une colonie florissante. Les dépêches donnèrent un fâcheux démenti à ces mensonges que M. Thiers répète aujourd'hui avec une complaisance ou une crédulité indigne de l'histoire. Comment n'a-t-il pas vu, lui qui a fait une si longue étude du caractère et des habitudes de Napoléon, que, dans tous les revers, toutes les contrariétés qu'il a éprouvées, il lui a fallu trouver un bouc-émissaire, un homme sur qui il pût faire tomber tous ses torts. Et ici il lui était facile de désigner Kléber, qu'il savait mort, et Poussielgue qu'il avait mis dans l'impossibilité de le contredire. Cette pensée le préoccupa longtemps, et, si l'on en croit Las-Cases, il en parlait encore à Sainte-Hélène, sans toutefois nommer Poussielgue. M. Thiers a fait plus, il donne ouvertement le nom de l'homme *ingrat* que Napoléon dit l'avoir accusé d'un enlèvement de deux millions de la caisse de son armée. C'est un fait que d'autres peuvent avoir articulé, et que nous ne regardons pas comme impossible ; mais il est bien sûr que l'administrateur-général Poussielgue n'en dit pas un mot dans le très-long et très-lucide rapport qu'il fit au Directoire. Nous l'avons lu avec beaucoup d'attention, sans y rien trouver de pareil, non plus que dans celui de Kléber, dont les expressions sont toutefois beaucoup plus amères. Seulement il est dit, dans celui de Poussielgue, que la caisse de l'armée est vide, et qu'il est dû plus de dix millions, dont quatre aux soldats ; et tout cela est appuyé de preuves et de pièces incontestables, comme devait faire un bon et loyal

administrateur. M. Thiers a certainement vu tout cela comme nous, mais décidé, comme il paraît l'être, à tout louer, à tout admirer dans une histoire où il y a bien assez de grandes et belles choses, pour que l'on ne doive pas dénaturer et cacher celles qui ne le sont pas, il sacrifie tout à ce plan invariable. Nous regrettons que, dès son début, il montre aussi ouvertement un système si peu digne de l'histoire, et, ce qui ajoute à nos regrets dans cette occasion, c'est que la vie de M. Poussielgue sera encore troublée par cette injuste accusation ; car nous venons d'apprendre avec beaucoup de plaisir, en terminant cette notice, qu'il vit tranquille et aussi heureux qu'on peut l'être après tant d'adversités, qu'il habite la ville de Pise, où sa santé l'a obligé de se retirer depuis plusieurs années. Trompés par les annonces récentes du décès de M. Poussielgue fils (*Albin*), nous nous sommes trop hâtés de livrer à l'histoire la mémoire d'un homme qui doit y tenir une place très-honorable sans doute, mais dont heureusement le terme n'est pas encore venu. Nous le prions d'excuser notre précipitation, et nous espérons qu'il ne trouvera pas mauvais que nous ayions commencé la réfutation d'une accusation que, probablement, il achèvera lui-même. J.-B.-E. Poussielgue a publié : I. *De la contribution en nature*, Paris, 1801, in-8°. II. *Des finances de la France en 1817, des répartitions de la contribution foncière et des cadastres*, Paris, 1817, in-8°. — POUSSIELGUE, chirurgien en chef de l'armée du Rhin, puis celle de Sambre-et-Meuse, a publié : *Précis sur la maladie et la mort du général Hoche*, Wetzlar, le 1^{er} vendémiaire an VIII (1799), in-4°.

POUTRINCOURT, gentil-homme picard, accompagna le sieur Mons, en 1605, dans son voyage du Canada. Ayant reçu de ce lieutenant-général une étendue de terres considérable, il y forma un établissement et fit ensuite plusieurs voyages en France. Son intention était de trouver le moyen de passer au travers de l'Amérique septentrionale, afin d'aller jusqu'à la grande mer, et de là en Chine. Mais il ne réussit pas dans cette entreprise. Il eut quelques différends avec les jésuites, qui, cherchant à s'établir dans le Canada, parvinrent à se faire substituer à la compagnie de négociants qui devaient y exercer le commerce. Son établissement continua néanmoins de subsister, et Poutrincourt y termina ses jours dans un âge très-avancé.

M—LE.

POUVREAU (SIMON), avocat, né à Parthenay dans le commencement du XVI^e siècle, se fixa à Poitiers où il se fit une réputation, et publia, en 1561, un *Recueil d'arrêts*, 1 vol. in-8^o, dans lequel il avait pris pour modèle celui de J. Dulac, procureur-général de Catherine de Médicis, publié en très-beau latin, l'an 1554, petit in-fol. L'ouvrage latin est très-estimé, mais le français est plus à la portée du commun des lecteurs. L'un et l'autre sont très-propres à satisfaire ceux qui aiment les anecdotes de jurisprudence.

T—D.

POUYER (le baron PIERRE-CHARLES-TOUSSAINT), administrateur supérieur de la marine, naquit au Havre le 1^{er} nov. 1774. Déjà commençait cette haute prospérité qui devait faire du Havre le rival heureux de nos plus grands ports de l'Océan. Pouyer venait de terminer ses études, lorsqu'il fut enlevé à sa famille par la première réquisition. Entouré, dès sa plus tendre

enfance, du spectacle animé du commerce et de la navigation, ses premières impressions lui firent préférer le service de mer à celui de terre. Il s'embarqua comme novice; mais son instruction lui valut presque aussitôt un emploi qui lui ouvrit l'entrée de l'administration de la marine. Ce ne fut cependant qu'à l'âge de 25 ans qu'il obtint d'être admis dans les cadres, en qualité de commis entretenu. Il fit, en 1802, la funeste campagne de Saint-Domingue sur *la Serpente*, et fut à peu près le seul de l'état-major de cette corvette qui échappa à la fièvre jaune et à la mort. En franchissant si laborieusement les premiers degrés de la hiérarchie administrative, Pouyer avait du moins rendu sa capacité notoire. En 1805, l'organisation du service maritime dans les États d'Italie lui fut confiée; il s'en acquitta avec une telle habileté, qu'il dut continuer la même mission dans les provinces illyriennes, la Hollande et les villes anséatiques. Partout il sut concilier l'intérêt de la conquête avec l'intérêt local. En 1812, il se vit appelé à diriger une section de la division du personnel au ministère de la marine; mais il quitta bientôt l'administration centrale pour celle des ports, dont il parcourut rapidement tous les degrés, depuis le commissariat principal jusqu'à l'intendance. Une si longue, si complète expérience, pouvait être utilement consultée, en attendant que l'intérêt du service la réclamât au sein de l'administration centrale. En 1826, étant encore intendant à Toulon, Pouyer fut nommé maître des requêtes. L'année suivante, les préfectures maritimes ayant été rétablies, celle de Cherbourg lui fut donnée. Se trouvant ainsi à la tête du 1^{er} arrondissement maritime, il y développa

toutes les qualités qu'exige le commandement, et reçut le titre de conseiller d'État en service extraordinaire. Chargé en 1830, de présider à l'embarquement de Charles X et de sa famille, à Cherbourg, il s'acquitta de cette délicate mission avec le respect que commande toujours l'adversité. Appelé, en 1831, à la direction du personnel au ministère de la marine, il vit successivement s'ouvrir pour lui les portes du conseil d'État et de l'amirauté. Pendant la Restauration, il avait plusieurs fois présidé des collèges électoraux. A la mort de l'amiral de Rigny, il le remplaça comme député de Boulogne, et dut aux mêmes suffrages, qui, cette fois, furent presque unanimes, l'honneur de reparaître à la Chambre, après la difficile épreuve des élections générales de 1837. Des fonctions si multipliées, si élevées, ne furent pas au-dessus de son dévouement. L'extrême activité qui l'avait toujours distingué semblait s'accroître à mesure qu'il approchait du terme d'une carrière parcourue avec tant d'honneur. Il mourut à Paris, le 19 février 1838, après une longue et douloureuse maladie. Poyer était commandeur de la Légion-d'Honneur, et chevalier de l'Étoile polaire de Suède. M. Cl. Dupin devait prononcer un discours sur sa tombe, mais, obligé de se rendre à la Chambre des pairs, il le fit lire par un autre ami du défunt. On y remarquait le passage suivant : « C'est à Poyer que, depuis sept années, nous devons la rédaction première de toutes les lois relatives au personnel des divers corps de la marine, et sanctionnées par le pouvoir législatif, ainsi que les ordonnances fondamentales, revêtues plus tard de la sanction royale. Son esprit facile et

« pénétrant, secondé par un caractère conciliant, se prêtait sans effort à toutes les améliorations qu'amenait la discussion dans les projets dont il était l'auteur, mérite à la fois de modestie et de supériorité qui ne fut jamais le partage des hommes vains et médiocres. »

CH—U.

POWELL (JEAN-JOSEPH), avocat anglais, mort le 21 juin 1801, s'est particulièrement occupé du régime hypothécaire et des lois relatives aux pouvoirs, délégations, et aux testaments. On a de lui, sur ces divers sujets, les ouvrages suivants, en anglais : I. *Loi des hypothèques*, 1785, 2^e édition, 1787, in-8°. II. *Essais de jurisprudence sur les procurations*, etc., 1787, in-8°. III. *Essais de jurisprudence sur les testaments, depuis leur commencement par l'écriture jusqu'à leur consommation par la mort du testateur*, 1789, in-8°. Powell a contribué à compléter quelques écrits posthumes du jurisconsulte Fearné. L.

POWELL (GEORGE), né en Angleterre vers 1795, se livra dès son jeune âge à la marine. En 1821 et 1822, il commandait le sloop *the Dove*, sur lequel il explora le premier avec détail les îles de la Nouvelle-Shetland, connues seulement depuis 1819; rapporta pour la Société royale des échantillons de leur sol, et découvrit, le 6 déc. 1821, un groupe d'îles entre 60° et 61° de latitude sud et 44° et 47° de longitude ouest. Ce groupe, qui reçut le nom de *Powell*, fut reconnu, vers la même époque, par le capitaine Weddell, qui l'appela *les Orcades australes*. Powell entreprit ensuite, sur le navire *the Rambler*, un voyage dans le Grand-Océan, dont le but principal était la pêche du cachalot, mais dans lequel il se proposait aussi d'explorer divers ar-

chipels. Au commencement de l'année 1824, il fut rencontré au port Jackson, Nouvelle-Galles du sud, par la corvette française la *Coquille*, dans son voyage autour du monde. Le 3 avril de la même année, étant au mouillage dans le port du Refuge, à Vavaoo, une des îles Tonga ou des Amis, plusieurs hommes de son équipage désertèrent, et le chef ou roi, Howloulala, malgré la bonne intelligence dans laquelle on avait vécu avec lui, parut avoir favorisé cette évasion. Parmi ces déserteurs se trouvait un jeune homme particulièrement recommandé à Powell par sa famille. Le capitaine fit tous ses efforts pour se le faire rendre, mais les négociations échouèrent, parce que la fille du chef ayant conçu pour ce jeune homme la passion la plus vive, s'opposa à tout arrangement. Alors Powell, voulant avoir des otages, consulta ses officiers, fit feu de ses canons pour éloigner les naturels, et s'empara d'une grande pirogue des îles Hapaé. Il était sûr que, pour obtenir la restitution de cette pirogue, dont la capture devait attirer sur Vavaoo toutes les forces des îles Hapaé, on lui accorderait entière satisfaction. Mais, ayant voulu en saisir une seconde, pour plus de certitude, il descendit imprudemment à terre, fut attaqué à l'improviste par les habitants et massacré de la manière la plus horrible, rappelant par sa fin tragique celle du capitaine Cook. George Powell était dans la force de l'âge et de la santé; son ardeur entreprenante et son instruction promettaient un marin distingué. Il a publié : I. *Sailing directions for the straits of Magellan* (Instructions pour naviguer dans le détroit de Magellan). II. *Chart of New south Shetland with the Islands discovered in the sloop Dove, George*

Powell master, accompanied by a memoir, 1822 (Carte de la Nouvelle-Shetland méridionale, avec les îles découvertes par George Powell, commandant le sloop *Dove*, accompagnée d'un mémoire). B—v—E.

* **POYET** (FRANÇOIS), de la même famille que le chancelier de ce nom (voy. POYET, XXXV, 594), naquit à Angers, vers le commencement du seizième siècle, et fut une des plus déplorables victimes des vengeances et des dissensions religieuses qui désolèrent la France à cette époque. Fortement attaché à la foi catholique, il était docteur de Sorbonne et prieur de l'ordre de Saint-Dominique, à Angoulême, lorsque l'amiral de Coligny, à la tête des partisans de la réforme, s'empara de cette ville, en 1568. Poyet continua de prêcher contre l'erreur avec le plus grand courage; et son zèle augmenta encore, lorsqu'il vit attacher et pendre à un arbre, sous ses yeux, le malheureux Grelet, qui avait osé faire à l'amiral une prédiction si remarquable, et que l'événement ne justifia que trop cruellement, en lui disant qu'ennemi du vrai Dieu, comme Jézabel, il aurait le sort de cette femme impie, que son cadavre serait jeté par la fenêtre et foulé aux pieds... Les hérétiques n'ayant pu, par cet horrible spectacle, intimider ni entraîner dans leur parti le vertueux Poyet, le plongèrent dans un cachot humide et malsain, où il resta long-temps en proie aux plus dures souffrances. Jean Chauvean, vieillard septuagénaire, non moins zélé catholique, y mourut à côté de lui, dévoré par la vermine. On retira Poyet, à plusieurs reprises, de cette horrible position, pour lui faire subir des interrogatoires, et le soumettre à des discussions où il déploya toujours le même courage et la même éner-

gie. Et quand les ennemis du catholicisme désespérèrent de le gagner à leurs doctrines, pour se conformer aux principes du maître *hereticos jure gladii coercendos*, ils le promenèrent par la ville, en lui faisant décliner le dos et la poitrine avec des tenailles ardentes; ils l'habillèrent de haillons en forme de chasubles, lui mirent des brides au cou et aux bras en forme d'étoles et de manipules, et le précipitèrent enfin dans la Charente, où ils achevèrent de le tuer à coups de fusil... Poyet fut inscrit par le pape Pie V, au nombre des martyrs de la foi.

M—D j.

POYET (BERNARD), architecte, né le 3 mai 1742, à Dijon, fit de bonnes études dans cette ville, et alla fort jeune à Rome, comme pensionnaire du roi, pour y suivre la carrière des arts. Ses progrès furent rapides, et s'étant rendu à Naples, auprès du baron de Talleyrand, qui y était ambassadeur de France et qui le prit sous sa protection spéciale, il y fut l'ordonnateur de plusieurs fêtes splendides données à l'ambassade. Revenu dans sa patrie quelques années avant la révolution, on l'y chargea de la direction de plusieurs travaux, et il devint architecte du duc d'Orléans, puis de l'archevêché et de la ville de Paris. Sans prendre part aux mouvements politiques qui agitèrent la France, il fut employé par les divers gouvernements qui se succédèrent, et rechercha, avec le même zèle, leur confiance et leur faveur. C'est ainsi qu'il conçut, suivant les circonstances, différents plans dont la plupart n'ont pas eu d'exécution : 1° *Projet pour employer dix mille personnes à la construction d'une place dédiée à la Nation, avec l'exposition des moyens de fournir à la dépense de ce monument civique, 1791, in-8°. 2°*

*Projet de cirque national et de fêtes annuelles, 1792, in-8°. 3° Projet d'un monument à élever à la gloire de Napoléon I^{er}, 1806, in-8°. 4° Hommage national destiné à consacrer l'époque fortunée du retour de S. M. Louis XVIII, et la réunion de tous les Français autour du trône légitime, Paris, 1820, in-4°. 5° Copie de la lettre écrite le 26 février, par laquelle M. Poyet propose d'élever, par souscription, un monument expiatoire à S. A. R. monseigneur le duc de Berry, sur le lieu même où ce prince infortuné a reçu le coup mortel, et de construire une nouvelle salle d'opéra au centre du Carrousel, Paris, 1822, in-4°. A côté de ses projets utopiques, Poyet construisit réellement plusieurs édifices importants, tels que les écuries d'Orléans, qui rappellent une heureuse application de la mâle architecture florentine, et surtout le superbe édifice dodécastyle d'ordre corinthien qui, à la tête d'un pont, décore, avec toute la richesse et le caractère convenable, la Chambre des députés. « Toutefois, » dit l'auteur de l'*Annuaire nécrologique*, « on ne saurait dissimuler que » l'opinion générale reproche à cette « œuvre capitale de Poyet de n'offrir » qu'une imitation commune de l'an- « tique, et d'être dénuée de grâce et » d'effet pittoresque. Ses projets fu- « rent bien plus nombreux que ses » ouvrages. Celui de l'église de Saint- « Sauveur, qui, très-avancé d'exécu- » tion, fut suspendu et démolí par » l'effet des circonstances de la ré- « volution, paraît mériter des regrets. » On se ferait difficilement une idée » de la fécondité et de la fougue d'i- « magination de cet artiste. Malheu- » reusement pour sa gloire, il ne se » défia jamais de deux écueils contre » lesquels il vint souvent frapper : la*

« bizarrerie et les conceptions chi-
 « mériques. Peu d'événements de
 « quelque importance se sont passés
 « pendant ces derniers quarante ans
 « sans lui inspirer l'idée de quelque
 « construction à la fois monumentale
 « et d'utilité publique. Telle fut une
 « colonne colossale renfermant un
 « muséum en spirale intérieure ; le
 « projet de transférer l'Hôtel-Dieu
 « dans l'île des Cygnes ; celui d'un
 « cirque national destiné aux fêtes
 « publiques ; d'un édifice à construire
 « dans le grand carré des Champs-
 « Élysées, pour les réunions de la
 « garde nationale. Ses portefeuilles
 « étaient remplis de projets de ce
 « genre, souvent excentriques et gi-
 « gantesques, mais toujours ingé-
 « nieux... » Nous ajouterons à cette
 esquisse que les projets de Poyet
 rappellent trop souvent ceux de son
 confrère Ledoux, avec qui il eut plus
 d'un trait de ressemblance (voy. LE-
 DOUX, XXIII, 535). Plus heureux ou
 d'un caractère plus flexible que celui-
 ci, il ne fut point incarcéré comme
 lui et n'essuya aucune persécution
 sous le règne de Robespierre ; devint
 successivement, au temps de la répu-
 blique, architecte du ministère de l'in-
 térieur, du Corps-Législatif, membre
 de l'Académie d'architecture, du con-
 seil des bâtiments civils, et enfin, dans
 les dernières années de sa vie, de
 l'Académie des beaux-arts de l'Insti-
 tut. Ce fut lui qui fit transporter et si
 bien ajuster dans le marché des In-
 nocents la belle fontaine de Jean
 Goujon ; et c'est à son goût et à
 sa persévérance philanthropique que
 Paris doit l'assainissement et l'em-
 bellissement de ses ponts, par la dé-
 molition des maisons qui y avaient
 été si ridiculement entassées. Parvenu
 à sa 83^e année, sans infirmités et plein
 de verve et d'activité, il mourut en

travaillant encore, le 6 décembre
 1824. M. Vaudoyer, son confrère et
 son ami, prononça sur sa tombe un
Éloge funèbre. On a encore de Poyet :
 I. *Mémoire sur la nécessité de trans-
 férer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu
 de Paris, 1785, in-4°*. II. *Poyet, archi-
 tecte du Corps législatif, à tous les bons
 Français, Paris, 1814, in-4°*. III. *A
 Messieurs de la Chambre des députés ;
 projet d'un monument, Paris, 1814,
 in-4°*. IV. *Projet d'une nouvelle salle
 d'Opéra à construire sans qu'il en
 coûte rien au gouvernement, et qui
 ferait disparaître le déficit annuel qui
 est à sa charge, Paris, 1817, in-4°*. V.
*Réponse aux critiques des journaux et
 des Annales politiques, morales et litté-
 raires, 1817, in-4°*. VI. *Nouveau sys-
 tème des ponts en fer forgé et en bois,
 inventé par M. Poyet. Voy. le Rap-
 port de l'Athénée des arts et de la So-
 ciété académique des sciences de Paris,
 développant et constatant l'avantage
 de ce nouveau pont ; et le Procès-
 verbal dressé par M. le maire de Li-
 vry, faisant connaître que M. Poyet a
 mis en exécution son nouveau système
 de pont, dans le domaine du Raincy,
 appartenant à S. A. R. monseigneur le
 duc d'Orléans, Paris, 1820, in-4°*. On
 peut voir aussi sur ce sujet : *Rapport
 du conseil-général des ponts et chaus-
 sées, sur un système de construction
 des ponts en bois et en fer, proposé
 par M. Poyet, 1822, in-4°*. Cet archi-
 tecte a fait imprimer un grand nom-
 bre de pétitions et de projets de toute
 espèce, adressés successivement aux
 chambres, aux ministres, aux prin-
 ces, à l'empereur, au roi et à tous les
 pouvoirs.

M—D j.

POYNTER (GUILLAUME), évêque
 catholique, né à Pétersfield, dans le
 comté de Hamp, en Angleterre, fut
 envoyé en France au collège anglais
 de Douai pour faire ses études théo-

logiques ; et, après avoir reçu les ordres sacrés, y devint professeur de philosophie et directeur des études. A l'époque de la révolution, il fut détenu pendant plus d'un an, avec quelques-uns de ses compatriotes, dans le château de Doullens. Rendu à la liberté, il passa en Angleterre où ses talents, sa piété et ses prédications lui concilièrent l'estime générale, et il fut chargé de diriger l'éducation des jeunes catholiques au collège d'Edmond, dans le comté de Hertfort. M. Douglas, évêque et vicaire apostolique du district de Londres, l'ayant demandé pour coadjuteur, Poynter fut sacré, en 1803, évêque d'Halie *in partibus*, et, à la mort de Douglas, en 1812, il prit possession de l'administration épiscopale, dont il s'acquitta avec autant de zèle que de sagesse. Lorsqu'on agita la question du *veto* pour la nomination des évêques, il ne partagea pas l'opinion du vicaire apostolique Milner (*voy.* ce nom, LXXIV, 91), fort opposé à cette mesure, et on lui reprocha de montrer trop de condescendance envers le gouvernement anglais ; cependant on ne voit pas que le Saint-Siège ait improuvé la conduite qu'il tint dans cette importante discussion. Obligé de censurer quelques propositions de Gandolphy (*voy.* ce nom, LXV, 95), prêtre catholique anglais, qui lui parurent erronées, et de condamner les écrits publiés par l'abbé Blanchard et autres prêtres français émigrés, contre le concordat conclu entre le pape Pie VII et la France, Poynter s'attira, de la part de ces ecclésiastiques, des réponses très-vives. Les intérêts des catholiques d'Angleterre conduisirent le prélat à Rome en 1815 ; et, pendant la restauration, il fit plusieurs voyages en France pour revendiquer les biens apparten-

nant à sa mission ; mais ses réclamations n'eurent aucun résultat. Il mourut d'un cancer à l'estomac, le 26 novembre 1827. M. Bramston, son grand-vicaire et que lui-même avait choisi pour coadjuteur, lui succéda. Le révérend Louis Havard, compagnon des travaux apostoliques de Poynter, prononça à Moorfields une oraison funèbre, dans laquelle il apprécie dignement les talents et les écrits du savant prélat. C'était un évêque aussi pieux qu'éclairé : ses profondes connaissances dans la controverse et son éloquence persuasive ramenèrent au catholicisme un grand nombre de protestants. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques en anglais, dont le plus important a été traduit en français par M. Taillefer, inspecteur de l'Académie de Paris, sous ce titre : *Le Christianisme, ou Preuves et caractères de la religion chrétienne*, Paris, 1828, in-12. Cette traduction, dédiée à M. de Quélen, archevêque de Paris, a été réimprimée dans le tome XIII des *Démonstrations évangéliques*, publiées par M. l'abbé Migue, au Petit-Montrouge, 1843, in-4°, col. 1208-1322.

P—RT.

POZA ou *Poça* (ANDRÉ de), savant philologue espagnol, naquit au XVI^e siècle, à Orduna, dans la Biscaye. Il exerçait la profession d'avocat près le tribunal de Bilbao, et, malgré ses occupations, trouvait le loisir de cultiver les sciences et les lettres. On a de lui : *De la antigua lengua, poblaciones y comarcas de las Espanas, en que de paso se tocan algunas cosas de la Cantabria*, Bilbao, 1587, in-4°. Cet ouvrage, rare, est rempli de recherches curieuses. Nicol. Antonio nous apprend que l'auteur en avait fait une version latine ; mais elle n'a point été publiée (*Bibl. Hisp. nova*, I, 83). Poza a donné des preuves de ses

connaissances en mathématiques par un *Traité d'hydrographie* (espagnol), Bilbao, 1583, in-4°. — POZA (le P. Jean-Baptiste), fils du précédent, embrassa la règle de Saint-Ignace et fut compté au nombre des plus savants théologiens de son temps. Nommé, en 1612, professeur de philosophie au collège de Madrid, il remplit cette chaire avec une grande distinction. Mais ses succès éveillèrent l'envie, et ses ennemis attendirent avec impatience l'occasion de perdre un homme qui les humiliait. Le P. Poza mit au jour, en 1626, un ouvrage intitulé : *Elucidarium B. Mariæ Virginis*, Alcalá, in-fol. C'est un traité de la Conception. Ses adversaires y découvrirent quelques passages qui pouvaient rendre suspects les sentiments de l'auteur, et les signalèrent à la congrégation de l'*Index*, qui supprima l'ouvrage. En vain le malheureux Poza se soumit à cette décision rigoureuse, et, dans une *Lettre au pape Urbain VIII*, protesta de son innocence ; il fut condamné, par ses supérieurs, à un exil qui ne devait avoir de terme que sa vie. Relégué dans la ville de Cuença, au Pérou, il y mourut oublié, en 1660. Le P. Southwell ne lui a pas donné d'article dans sa *Bibl. soc. Jesu*. W—s.

POZZI (JEAN), exerçant la médecine à Milan, sans être compris dans le catalogue des médecins et des chirurgiens avoués de cette ville, était parvenu, sous l'administration du vice-roi Beauharnais, à être directeur de l'école vétérinaire que ce prince y établit en 1807. Pozzi fut encore professeur de pathologie et d'hygiène. Pour montrer qu'il était digne de tant de faveur, il publia, en 1810, un ouvrage sur l'art vétérinaire, donnant à son livre un titre dont la bizarrerie devait procurer un

grand éclat à son savoir. Au lieu de l'intituler simplement *Veterinaria*, il l'appela *Zoojatria*, pour faire entendre que le simple art vétérinaire ne consistait que dans une pratique manuelle, celle d'un maréchal, et que l'auteur, se considérant comme un vrai médecin, enseignait une science fondée comme les autres sur des principes et sur des faits. Il y mit à contribution tout ce que les Italiens et les étrangers avaient écrit sur une telle matière. Ce qu'il y a de plus original dans ce livre est un système par lequel l'auteur veut qu'on reconnaisse des rapports organiques très-essentiels entre l'homme et les gros animaux domestiques. Il avait déjà publié d'autres opuscules, et il en annonçait de nouveaux, savoir : 1° sur l'épizootie des bœufs, des moutons, des porcs, sur quelques autres de leurs maladies et sur les règles sanitaires propres à empêcher la propagation de la contagion ; 2° sur la purgation des chevaux au printemps, leur pousse et leur morve. Pozzi mourut à Milan, peu de temps après le départ des Français, en 1814. G—N.

POZZO (PARIS DE PUTEO OU DEL), célèbre jurisconsulte, était né vers 1413, à Castellamare di Stabia, d'une famille originaire d'Alexandrie, dans le Milanais, dont une branche établie à Pirmonte près d'Amalfi, vint ensuite se fixer à Castellamare. Après avoir fait ses premières études à Naples, il visita les principales universités d'Italie pour se perfectionner dans la science du droit, et suivit les leçons des plus habiles professeurs, entre autres du fameux Jean d'Imola. De retour à Naples, le roi Alphonse le nomma conseiller au tribunal de Santa-Chiara ; et, peu de temps après, lui confia l'éducation

de son fils le duc de Calabre, depuis Ferdinand I^{er}. Del Pozzo sut mériter l'affection de son royal élève. Pendant l'expédition d'Alphonse en Toscane (1445), Ferdinand, que son père avait établi lieutenant-général du royaume, créa son précepteur auditeur-général, place dans laquelle celui-ci trouva l'occasion de déployer beaucoup de zèle et de capacité. Après la mort d'Alphonse (1458), del Pozzo, conseiller intime de Ferdinand, fut revêtu de la dignité d'inquisiteur-général, qui revient à celle de ministre de la police. Cependant, il n'en continua pas moins de remplir une chaire de droit à l'université de Naples, et l'on a la preuve qu'il y donnait encore des leçons en 1464. Il était consulté sur toutes les affaires importantes, et ses décisions, principalement en ce qui concernait les matières féodales, étaient regardées comme des oracles. Dans plusieurs circonstances, il se prononça fortement contre l'usage des duels et des épreuves judiciaires, et il contribua de tout son pouvoir à faire disparaître du royaume de Naples ces restes de l'ancienne barbarie. Quoique très-désintéressé, comme tous les hommes vraiment supérieurs, del Pozzo avait amassé, dans l'exercice de la profession d'avocat, une fortune considérable. Il mourut octogénaire en 1493, et fut inhumé dans l'église de Saint-Augustin. On a de lui 193 traités ou opuscules dont Lorenz. Giustiniani donne les titres, précédés d'une notice sur l'auteur, dans les *Memorie degli scrittori legali*, III, in-8°. Nous nous contenterons d'indiquer ceux que la date de leur impression fait encore rechercher : I. *Tractatus ludorum ad breve compendium redactus*, Naples, Riessinger, 1472, in-fol. (voy. *Tipografi del regno di Napoli*, 27). Cet

opuscule est si rare qu'on n'en connaît pas un seul exemplaire en France. II. *Libellus de re militari* (Naples, Riessinger), in-fol. de 180 feuillets. Il a été traduit en italien par l'auteur lui-même (ibid., 1472), in-fol., et la version est encore plus rare que l'original (1). III. *Tractatus de syndacatu*, 1485, in-fol. Tous les ouvrages de del Pozzo, réimprimés plusieurs fois dans le XVI^e siècle, ont été disséminés dans le *Tractatus tractatum juris*. On trouve quelques détails sur ce jurisconsulte dans la *Storia della letterat. ital.* de Tiraboschi, VI, 545.

W—s.

POZZO (CASSIEN del), patricien de la ville de Bielle dans le Vercellais, seigneur de Reano, marquis de Romagnano, etc., né en 1498, était fils d'Antoine et de Marguerite della Torre. Jurisconsulte distingué, Cassien fut admis dans le collège des docteurs, à l'Université de Turin, puis appelé à la magistrature en 1518. Il accompagna, comme conseiller intime, Charles III, duc de Savoie, dans la guerre que ce prince, à l'instigation de Charles-Quint, soutint contre les Français, qui envahirent la plus grande partie de ses États (voy. SAVOIE, XL, 544); et il se trouva avec lui à Nice où le pape Paul III fit conclure, en 1538, une trêve entre François I^{er} et Charles-Quint. Lorsque la trêve fut rompue et que les hostilités recommencèrent, del Pozzo prouva qu'il unissait les talents du magistrat et la valeur guerrière. Le roi de France s'était allié avec le sultan Soliman, qui lui envoya, comme auxiliaire, le fameux Barberousse (voy. ce nom, III, 342), vice-roi d'Alger, à la tête d'une flotte turque, pour se joindre à celle

(1) C'est le premier ouvrage sur le duel qui ait été imprimé. Voy. Laire, *Index libror. ab invent. typograph.*, I, 175.

des Français, commandée par le comte d'Enghien. Les flottes combinées, ayant débarqué à Villefranche, se présentèrent devant Nice en juillet 1543 ; mais Cassien del Pozzo fit transporter des munitions et des vivres dans le château, où, secondé par le brave capitaine Simon de Balbe, il résista courageusement et lassa les assiégeants, qui se retirèrent après avoir pillé la ville. Dans la célèbre et dernière convocation des États-Généraux, tenue par le duc Emmanuel-Philibert à son retour en Piémont, afin de pourvoir à l'énorme dette publique dont l'intérêt montait jusqu'à 20 p. 100, del Pozzo opina pour la vente des biens domaniaux, inaliénables par la loi de l'État. Le duc Emmanuel-Philibert employa del Pozzo dans différentes missions importantes, et le nomma premier président du Sénat de Turin, où il mourut en 1578. On a de lui : I. *Additiones ad communes doctorum opiniones*, Turin, 1545. II. *Additiones ad Bartolum*, Turin, 1577. La famille del Pozzo, prince de la Cisterna, doit à ce magistrat ses richesses et son illustration.

G—G—V.

POZZO (CHARLES-ANTOINE del), archevêque de Pise, neveu du précédent, naquit à Turin le 30 novembre 1547. Il fit ses études à Bologne, où il prit le doctorat ; puis revenu à Turin, il fut admis à proposer ses thèses et à les défendre en public, pour obtenir l'agrégation au collège des docteurs de l'Université ducale. Le cardinal Bobba ayant été appelé à Rome, en 1574, emmena avec lui le jeune abbé Charles-Antoine, qui, profitant des vastes connaissances de son protecteur, soit dans le droit canon, soit dans la littérature grecque et latine, fut nommé auditeur de la Rote par le grand-duc de

Florence ; ensuite il devint juge du patrimoine, conseiller du grand-duché, et enfin il fut élu et sacré archevêque de Pise en 1582. Pendant les vingt-cinq ans de son épiscopat, il employa les revenus de son évêché à des œuvres de charité. Il érigea, en 1599, à Pise, une grande commanderie de l'ordre de Saint-Étienne, avec le patronage de sa famille, laquelle commanderie fut assignée au chevalier Cassien del Pozzo (voy. ce nom, XXXV, 597), son neveu. En 1600, il fit construire son tombeau dans le *Campo-Santo* de Pise, et il y allait souvent méditer sur la vanité des honneurs et des richesses humaines. En 1605, il fonda, près de l'Université de cette ville, un collège, où il régla l'admission de sept fils de familles vercellaises, à la nomination de sa famille, sous la seule condition que, si les élèves ne prenaient pas le degré de docteur dans l'une des facultés à leur choix, les parents seraient tenus de rembourser les frais de leur éducation. Sur la grande porte du palais du collège on lit l'inscription suivante : *Collegium Puteanum pietate et liberalitate Caroli Antonii Putei, archiepiscopi Pisani, fundatum et dotatum anno M. DC. V.* Par son testament il érigea un fidéi-commis en biens fonds très-considérables, auquel il appela les enfants du premier président Cassien, son oncle, ensuite les del Pozzo de Crémone, comme les seuls de l'agnation ; car il faut noter que les *Dal Pozzo* d'Alexandrie sont d'un nom différent et d'une autre famille. Il mourut en 1607, dans son archevêché, au moment où le pape Paul V l'avait désigné cardinal. L'archevêque del Pozzo fut un des plus savants prélats de son temps. D'après l'historien Ughelli, il a laissé manuscrits les ouvrages suivants : I. *Tractatus de*

potestate principis, qui existe dans la bibliothèque Laurentienne de Florence. II. *Tractatus de feudis in XIII libros digestum*, conservé dans les archives de Pise. III. *De communibus jurisconsult. opinionibus*, dans les archives du prince de la Cisterna, son neveu. G—G—Y.

POZZO DI BORGIO (CHARLES-ANDRÉ, comte), célèbre diplomate, ambassadeur de Russie à Paris, puis à Londres, naquit le 8 mars 1764. Nous devons, surtout quand un nom s'est mêlé avec tant d'éclat aux affaires contemporaines, en faire connaître et préciser l'origine. Déjà illustres au XII^e siècle, à l'époque de l'occupation de la Corse par les Pisans, les Pozzo di Borgo tenaient une grande place dans la féodalité de la province d'Ajaccio. Une bulle du pape Paul II exempta cette famille de toutes redevances pour services rendus à l'Église, et ce privilège fut confirmé, à la demande de Suzzone Pozzo di Borgo, colonel de la garde corse des souverains pontifes. Un autre privilège, émané des Génois, en 1592, l'exempta de tout impôt, et lui accorda le droit de pouvoir entrer avec trois hommes armés dans les places fortes de la Corse. Dans le courant du XVI^e et du XVII^e siècle, Pascal, Toussaint et Second Pozzo di Borgo, députés par le Conseil des six nobles, avaient représenté la nation corse auprès du Sénat de Gênes; plus de vingt-cinq de ses membres avaient figuré dans ce même Conseil; puis, l'épée à la main, on les voit tous au service des républiques italiennes, et, lorsque Candie est prise par les Turcs (1676), un Pozzo di Borgo commande la citadelle en qualité de maréchal-de-camp. Telle était la position de cette famille reconnue noble, de traditions et d'ancêtres, lors de la réunion de

la Corse à la France. Nous parlerons aussi de cette île qu'en général on connaît mal, et dont on se fait des idées singulières. Le roman, comme l'histoire, a faussé les couleurs de ces populations, qui ont quelque chose d'antique, de primitif, et les fausses notions que l'on en a font mal juger les hommes et les événements. Dans l'article PAOLI, cette *Biographie* a fait connaître les causes qui amenèrent la soumission de la Corse à la France, la retraite de Paoli après l'héroïque défense des indigènes. Paoli était le Corse par excellence, habile et prudent, temporisant en secret, jusqu'à ce que le temps fût venu de se prononcer avec énergie. Il avait disparu; lui, et presque tous les vieux chefs qui avaient combattu pour la liberté étaient morts; une génération toute nouvelle venait de naître, appartenant aux divers cantons de l'île, aux cités comme à la montagne; des jeunes hommes portaient des noms différents, et depuis devenus illustres, célèbres dans l'histoire: Saliceti, Pozzo di Borgo, Bonaparte, Arena, Casa-Bianca, Gentili, et tous ces jeunes hommes de vingt ans, tous empreints de l'esprit philosophique, rêvaient déjà leur brillant avenir. Charles-André Pozzo di Borgo, l'une de ces intelligences, le descendant des Monticchi, avait reçu l'éducation la plus soignée, sous l'abbé Cuneo Ornano, ecclésiastique de distinction; il avait fini ses études à Pise, où il avait pris ses grades. Revenu sur le sol de la patrie, il était demeuré dans cette impatience des événements qui semblait animer la génération nouvelle. La révolution était à son aurore; on rêvait une perfectibilité inconnue; plus tard, l'ambassadeur aimait à conter une de ces scènes du commencement de sa vie qui

l'avait profondément frappé. Sur les rivages d'Ajaccio, là où le sable est si brillant, les flots de la mer si doux, deux jeunes hommes se promenaient, tous deux, à peu près de vingt ans, tenaient à la main Montesquieu, et ses *Commentaires sur l'Esprit des Loix*, qui inspiraient une si vive émotion à tout ce qui avait une imagination ardente. Montesquieu semblait absorber ces deux jeunes hommes, dont l'un était Pozzo di Borgo, l'autre Napoléon Bonaparte! Et de quoi s'occupaient-ils à l'occasion de ce livre? Ils parlaient de leur ambition, de leur destinée; et Bonaparte disait, avec une prescience et une illumination de l'avenir, qu'avec une petite armée, il serait maître de cette France et de l'Italie, que les opinions du XVIII^e siècle agitaient si follement! Lorsque toutes ces têtes fermentaient, Paoli, le grand Paoli arrivait en Corse. Avec cet œil exercé du vieillard, il avait vu venir de loin les événements, et il accourait sur le sol de la patrie. Autour de lui il regarde, tous les vieux chefs étaient morts; pour ses desseins, il devait s'adresser à la génération nouvelle; choisir parmi toutes ses têtes, ou Bonaparte ou Pozzo, Saliceti, Casa-Bianca ou Arena, et, parmi tous, il préféra Pozzo. D'abord secrétaire-délégué de la noblesse, il parlait au parti gentilhomme; sa parole facile, ornée, sa rédaction plus facile encore, le rendaient parfaitement propre au travaux de cabinet et d'assemblée; enfin les études philosophiques du jeune Pozzo le faisaient participer au mouvement d'intelligence qui séduisait toutes les imaginations à l'époque de 89. De là l'amitié presque paternelle de Paoli pour Pozzo; de là aussi la rivalité, la haine de tous les autres jeunes hommes qui avaient aspiré au même avan-

tage. La confiance de Paoli lui ouvrait une vaste carrière; il fut envoyé à Paris avec le général Gentili, compagnon d'armes de Paoli, pour remercier l'assemblée de ce qu'elle avait déclaré la Corse partie intégrante de la France; puis vint sa nomination à l'Assemblée législative. Il s'y fit remarquer dans le comité diplomatique, où commencèrent à se développer les facultés qui devaient le placer si haut dans l'histoire. Du reste, quand l'Assemblée se fut elle-même dissoute, il retourna dans la Corse, où il s'associa au général Paoli, pour diriger l'administration de l'île, qu'ils s'efforcèrent de soustraire au joug conventionnel, et de rendre à son antique indépendance. Or, comme cette île avait été déclarée partie intégrante de la République française, Paoli et Pozzo furent mandés à la barre pour y présenter la justification de leur conduite. Ce fut un des germes de la haine profonde de Saliceti, d'Aréna, de Bonaparte contre Paoli et Pozzo di Borgo; de là naquit cette inimitié qui, dans ces poitrines brûlantes, franchit l'île de Corse, et contribua, plus qu'on ne l'a dit, aux événements extraordinaires de la révolution et de l'empire. Quand Paoli et Pozzo di Borgo reçurent ce terrible décret, ils étaient réunis à Corte, capitale de la Montagne. Ils s'y attendaient, et tous deux savaient les conséquences d'un refus aux ordres de la Convention. Que faire? Obéir, c'était subir le joug de la Convention nationale, qui passait son niveau sur les populations. Se défendre, était peut-être plus dangereux encore; car enfin la République française avait alors une marine puissante, des armées innombrables, et en Corse elle comptait beaucoup de partisans. Quelques bataillons occupaient la ville d'Ajaccio;

un seul tenait le fort de Corte, et plusieurs points sur les côtes de l'île étaient occupés par des troupes françaises ; enfin une escadre au pavillon tricolore était signalée. Dans ces circonstances, la commission départementale se déclara en permanence dans une assemblée de peuple à Corte ; et, d'une voix unanime, les comices tumultueux du parti national invitèrent Paoli et Pozzo di Borgo à continuer leur administration. Qu'allait-on faire pour se maintenir dans cette indépendance improvisée, pour soutenir les délibérations de l'assemblée de Corte ? Une nouvelle terrible venait de parvenir dans la Montagne : Toulon, occupé par les Anglais, était retombé au pouvoir de cette république dont la Corse méprisait les ordres ; un jeune officier de 25 ans, Napoléon Bonaparte, avait concouru au succès de cette mémorable entreprise. Une fois le port de Toulon aux mains de la république, une escadre pouvait, dans trente-six heures, menacer les compagnons de Paoli ; car l'escadre française, que les Anglais avaient trouvée à Toulon, y était restée presque tout entière. Dans ces conjonctures difficiles, la flotte anglaise de la Méditerranée se montra devant la Corse, apportant les nouvelles de Toulon, des préparatifs qui s'y faisaient ; et l'amiral Hood offrit sa protection à la nation corse, reconnue indépendante. Paoli se concerta avec les Anglais, afin de traiter immédiatement pour son pays souverain, et une assemblée générale fut convoquée pour le 10 juin 1794, afin de poser les bases d'une constitution formulée à peu près sur les idées de la grande charte d'Angleterre, et qui établit une Chambre ou un Parlement, avec un vice-roi et un Conseil d'État, dont Pozzo eut la prési-

dence, sur la proposition de Paoli. Le conseil étant partie active du gouvernement, le président dut organiser les institutions de son pays, désormais libre ; et le code entier de cette administration, résumé du droit public national, fut une collection de lois remarquables appliquées aux plus petits intérêts des populations. Ce gouvernement national de la Corse dura trois ans. La protection que lui donna l'Angleterre était illusoire ; elle ressemblait beaucoup à celle qui venait d'être si funeste aux habitants de Toulon ; et elle devait avoir un résultat à peu près semblable. Quelques régiments, venus de Gibraltar, ne suffisaient pas pour contenir les villes dévouées à la France, alors victorieuse, et qui, par sa proximité, menaçait à chaque moment le gouvernement de Paoli et de Pozzo di Borgo. Quand la crise ne put s'éviter, et que le drapeau tricolore fut près d'être arboré en Corse, Pozzo di Borgo s'embarqua sur la flotte anglaise, avec le vice-roi Gilbert Elliot. Cette escadre quitta les parages de la Corse, ayant à son bord tous les débris du gouvernement déchu. Elle toucha à l'île d'Elbe, vogua vers Naples, puis de là encore à l'île d'Elbe ; circonstance curieuse, qui fut long-temps présente au souvenir de Pozzo di Borgo, et qui eut peut-être quelque part à la résolution des alliés de donner à Napoléon, en 1814, la souveraineté de Porto-Ferrajo ! Les Corses fugitifs firent la traversée, jusqu'à Londres, sur la frégate la *Minerve*, qui faisait partie de la grande escadre commandée par Nelson. Pozzo di Borgo resta dix-huit mois en Angleterre. Rapproché de quelques émigrés français, il y commença cette carrière de diplomatie et de négociation qui, plus tard, s'ouvrit pour lui sur un plus

vaste théâtre. En 1799, il était à Vienne, dans ce moment de la campagne de Souwarow, où tant de projets divers agitaient les esprits à l'étranger. Pozzo di Borgo, mêlé à tout le mouvement diplomatique qui accompagnait l'action militaire, était de cette diplomatie qui exerça une si grande influence sur les destinées du monde. L'antipathie des Russes et des Autrichiens, bien plus que la bataille de Zurich, mit un terme aux progrès de la coalition. Pozzo di Borgo se fixa pour quelque temps à Vienne, comme gentilhomme français émigré. Alors s'élevait au consulat un enfant de cette famille des Bonaparte, proscrire par l'assemblée de Corte. Dans ce grand mouvement, le puissant dictateur, Bonaparte, songea encore plus d'une fois à son ennemi personnel, voyageant de Londres à Vienne, et plus d'une fois il regretta leur séparation. Quand le bruit des armes se fit encore entendre, Pozzo di Borgo entra au service de la Russie, et se destina complètement à la carrière diplomatique. La fermeté de son caractère, la profonde intelligence des faits et la connaissance des hommes, qui se développait en lui par l'étude, une finesse exquise d'appréciation, devaient lui assurer de remarquables succès dans la direction des rapports de gouvernement à gouvernement. Il reçut de Saint-Pétersbourg le titre de conseiller d'État, et partit chargé d'une mission intime pour la cour de Vienne. Le prince, qui prenait Pozzo di Borgo à son service, était alors cet Alexandre à l'âme mystique, tristement préoccupé de voiler, par l'apparente loyauté de sa conduite et la grandeur de sa vie, un souvenir mélancolique et cruel, qui pesait sur sa conscience et sur son cœur. La révolution de palais

qui le jeta sur le trône avait été dirigée par l'Angleterre, on ne peut en douter ; elle devait, par conséquent, favoriser la coalition contre Bonaparte, posant sur sa tête de héros la couronne impériale ! Pozzo di Borgo fut alors un des agents diplomatiques chargés de missions spéciales et secrètes auprès des cours alliées qui se réunissaient encore une fois contre la France. Le voilà donc à Vienne ; il n'y demeure que quelques mois ; le czar, qui voulait agir avec vigueur, l'envoya en qualité de commissaire de la Russie près de l'armée anglo-russe et napolitaine, dont les opérations devaient commencer par le nord de l'Italie, sous l'influence de la noble Marie-Caroline (sœur de Marie-Antoinette), tant calomniée par les pamphlets de Napoléon. Cette armée se rassemblait à peine à Naples, que le canon d'Austerlitz retentit avec les cris de victoire. La paix de Presbourg fut signée. Comme ce traité séparait l'Autriche de la coalition, il obligea l'armée de Naples à se dissoudre, et Pozzo di Borgo retourna une fois encore à Vienne, puis de là à St-Pétersbourg, où de grandes scènes militaires se préparaient. Durant la campagne couronnée par Austerlitz, la Prusse avait hésité, ne sachant si elle ne se déclarerait pas en faveur de la coalition. Cette conduite publique, elle ne pouvait la désavouer, et Napoléon en avait gardé mémoire. L'incertitude cessa à la suite d'Austerlitz, et, un an après, les Prussiens, appuyés par les Russes, osèrent enfin se mettre en ligne. Pozzo di Borgo dut accompagner Alexandre dans cette nouvelle campagne, et le czar l'invita à prendre un rang dans l'armée. Telle est la coutume russe ; il n'y a d'avancement que dans la hiérarchie militaire. Pozzo di Borgo reçut donc

le grade de colonel à la suite de l'empereur, emploi qui l'attachait à la personne même du souverain. Envoyé une quatrième fois à Vienne après la bataille d'Iéna, il voulut réveiller l'Autriche de cette frayeur où l'avait jetée la paix de Presbourg ; mais ce cabinet était alors plongé dans la paix à tout prix. Le colonel Pozzo reçut mission de se rendre aux Dardanelles, en qualité de ministre plénipotentiaire, pour traiter de la paix avec les Turcs, conjointement avec l'envoyé anglais. Il fut reçu à bord de la flotte russe sous les ordres de l'amiral Siniavin, stationnée à l'île de Ténédos, assista sur le vaisseau amiral au combat du Mont-Athos, entre la flotte russe et celle du sultan, et y reçut sa première décoration militaire. Pendant ce temps, la paix de Tilsitt était signée, et dans ces échanges d'amitié intime entre Napoléon et Alexandre, était-il possible au colonel Pozzo de ne point voir que désormais ses services seraient importuns ? Arrivé à Saint-Pétersbourg, il eut avec l'empereur une de ces conversations d'abandon et de confiance, où chacune des parties examine avec sincérité sa position. Alexandre déclara au colonel que rien ne l'obligeait à quitter son service, et que ses liens d'amitié avec Napoléon ne lui imposaient pas ce sacrifice. Pozzo répondit qu'il ne pouvait plus être utile au souverain, et qu'il lui serait au contraire un embarras, car Bonaparte n'avait point oublié ses haines d'enfance ; tôt ou tard, il demanderait son extradition : le czar serait sans doute trop généreux pour y accéder ; mais ce refus entraînerait des difficultés pour son gouvernement. « Au reste, ajouta-t-il, l'alliance de V. M. avec Napoléon ne sera pas de longue durée ; je connais le caractère dissimulé et l'ambition

« insatiable de Bonaparte. En ce moment, V. M. a un bras tenu par la Perse, l'autre par la Turquie, et Bonaparte lui pèse sur la poitrine ; qu'elle se débarrasse les mains d'un bord, puis elle rejettera facilement ce poids qui l'accable ; d'ici à quelques années, nous nous reverrons. » Tout cela fut très-bien compris par le czar ; le colonel Pozzo demanda la permission de voyager, et toutes les facilités, tous les moyens lui en furent donnés. Il se trouvait à Vienne en 1808, alors que l'Autriche, toute seule, préparait de nouveaux armements contre Napoléon, et déclarait sa rupture ; il y demeura pendant toute la campagne de 1809, et l'on peut croire qu'il ne fut pas sans influence sur le rôle équivoque de la Russie dans cette mémorable campagne. Quand la paix fut encore imposée, Bonaparte n'oublia pas son ennemi personnel. Pozzo avait joué un rôle actif dans tous les mouvements diplomatiques d'Autriche et de Russie, et Napoléon ne pouvait l'ignorer. Il exigea donc son extradition, et Alexandre eut la faiblesse d'y consentir. La demande de Napoléon donna lieu à une énergique lettre dans laquelle le colonel prédit la campagne de Russie, et dit au czar : « Sire, le temps n'est pas loin où V. M. me rappellera auprès de sa personne. » Enfin, pour échapper au sort qui l'attendait, s'il tombait dans les mains de son puissant ennemi, Pozzo prit le parti d'aller à Constantinople, seul point qui lui offrît encore une issue pour quitter l'Europe continentale et se retirer en Angleterre. Ainsi le voilà proscrit politique, parcourant la Syrie, visitant Smyrne, Malte, et de là se rendant à Londres, où il arriva en octobre 1810. Lord Castlereagh l'y accueillit

avec une extrême bienveillance. Dans plusieurs conférences, Pozzo exposa au ministre toutes les espérances qu'on avait encore d'un mouvement continental contre le gigantesque empire. Napoléon conservait des points vulnérables, et nul ne savait mieux que Pozzo connaître ce Bonaparte qu'il avait vu de si près, avec ses colères, ses faiblesses, ses ambitions! Le Corse devinait le Corse. Enfin la guerre éclata plus terrible en 1812, et les armées françaises passèrent le Niémen. Dans toute cette campagne, Pozzo resta à Londres. Son influence y avait aidé l'union d'Alexandre et du cabinet anglais; mais ce ne fut qu'après la délivrance du territoire russe, lorsque le mouvement, cessant d'être national, se dirigea vers la Pologne et la Prusse, que le czar rappela Pozzo auprès de lui. Aussitôt le colonel se mit en route par la Suède, où il visita Bernadotte, qui, sans se prononcer ouvertement, prêtait une oreille favorable aux ouvertures de la cour de Londres. De là le premier germe de son intimité avec le prince royal de Suède. Ce fut à Kalijch que l'empereur Alexandre revit Pozzo; il y avait cinq ans qu'ils s'étaient séparés. Le czar hésitait à se lancer dans les hasards d'une campagne lointaine. Pozzo lui conseilla d'appeler sous les mêmes drapeaux tous les rivaux de gloire de Bonaparte, afin de jeter la confusion et le désordre dans ses préparatifs de guerre. Alors une triple négociation s'ouvrit: la première avec Moreau, qu'on voulait entraîner en France pour soulever, à l'aide de son nom, le parti républicain; la seconde avec Eugène Beauharnais et Murat, entre lesquels on voulait diviser l'Italie; la troisième, enfin, auprès de Bernadotte,

qui devait amener les Suédois sur le champ de bataille. Pendant que les Russes s'avançaient en Saxe, Pozzo fut chargé de cette dernière mission avec les pleins pouvoirs de l'empereur de Russie. Dans les conversations qu'il eut avec Bernadotte, il s'engagea, au nom du czar, à le reconnaître comme héritier de la couronne de Suède. Bernadotte hésitait encore; quand l'armée suédoise s'embarquait à Kalschrona et qu'elle abordait à Stralsund, les victoires de Lutzen et de Bautzen avaient refoulé l'armée russe dans la Haute-Silésie. Bernadotte, presque déjà en ligne, n'osait cependant pas encore se prononcer. Les Suédois restèrent donc à Stralsund pour attendre les événements. Lorsque Pozzo vit le prince royal hésiter, dans l'intervalle que donna l'armistice de Newmarck, il se rendit, par l'ordre d'Alexandre, à Stralsund pour déterminer Bernadotte à marcher avec ses vingt mille hommes. Il parvint, mais non sans difficulté, à le conduire au congrès militaire de Trachenberg, où furent dressés les plans de campagne contre Napoléon. Cette démarche était décisive de la part de Bernadotte. Dans cette conférence, le colonel Pozzo soutint qu'il fallait marcher droit sur Paris, centre de la puissance et de la faiblesse de Napoléon, et où la question se terminerait. Dans son esprit, Bonaparte n'était pas la France, et c'était pour sauver la France et la liberté que la coalition colorait ses haines contre l'empereur. Après le congrès de Prague et l'adhésion du cabinet de Vienne à la coalition, Pozzo, créé général-major, fut envoyé en qualité de commissaire de l'empereur de Russie, près du prince royal de Suède, qui en ce moment couvrait Berlin à la tête d'une armée de qua-

tre-vingt-dix mille hommes, prussiens, russes et suédois. Ce ne fut pas sans peine qu'il le décida à venir prendre part à la bataille de Leipzig, que la présence de son armée rendit si décisive. Après la bataille de Gross-Beeren, le général Pozzo se sépara de lui, et fut envoyé à Francfort, afin de concerter avec les alliés les opérations militaires. Dans les conférences qui se tinrent en cette ville, les puissances ne se montrèrent pas toujours d'accord, et c'est dans le but de resserrer les liens de la coalition, que Pozzo partit pour l'Angleterre, chargé, par tous les souverains alliés, d'une mission auprès du prince régent pour obtenir que lord Castlereagh, chef du cabinet, se rendît au quartier-général des armées coalisées. Pozzo arriva à Londres dans les premiers jours de janvier 1814, porteur d'une lettre autographe des souverains au prince régent. Dans la préoccupation d'un renversement de Bonaparte, il visita les princes français à Hartwell, et particulièrement Monsieur, comte d'Artois, qui voulait alors paraître au quartier-général, et mêler les idées de restauration au plan de campagne des alliés; le général Pozzo s'opposa vivement à ce dessein, qui pouvait amener des complications imprévues avec le plan général. C'était un point délicat à obtenir que le départ de lord Castlereagh et l'adhésion pleine et entière de l'Angleterre à la coalition. Cependant le succès de Pozzo fut complet; et il eut la joie de s'embarquer pour le continent avec le premier ministre d'Angleterre. Ce fut à Baden que les deux diplomates rejoignirent les souverains alliés. Pozzo resta attaché à la personne d'Alexandre pendant toute la campagne de 1814. Dans les négociations de Châ-

tillon, il insista pour que les propositions de Napoléon fussent rejetées: point d'armistice, marcher en masse et en ligne droite sur Paris, tels furent les conseils de l'ardent ennemi de Bonaparte. Enfin, il vit bientôt son vœu le plus vif se réaliser, et, lorsque l'empereur Alexandre fit son entrée dans la capitale de la France, le général Pozzo était à sa suite. Son influence auprès du czar était alors puissante, et c'est lui qui rédigea la fameuse proclamation du prince de Schwarzenberg, qui, la première, désigna les Bourbons beaucoup plus clairement qu'on ne le voulait à Vienne. Schwarzenberg ne la signa qu'avec peine, et quand Alexandre l'en eut pressé et presque sollicité. Dès que les alliés furent maîtres de Paris, le général Pozzo fut nommé commissaire de l'empereur de Russie auprès du gouvernement provisoire. A ce moment, quelques tentatives étaient faites auprès d'Alexandre, par des maréchaux dévoués à Napoléon, pour l'engager à traiter avec la régence; le czar allait peut-être accéder aux propositions qui lui étaient adressées, lorsque le commissaire russe, envoyé en toute hâte par le gouvernement provisoire, arriva à temps pour empêcher ce traité, et, au bout de deux heures d'une conversation animée, obtint enfin la déclaration d'Alexandre, au nom des puissances, à savoir: « Qu'on « ne traiterait plus avec l'empereur « ni avec sa famille. » Quand l'ancienne dynastie fut rappelée, Pozzo fut chargé par les souverains alliés d'aller au-devant de Louis XVIII à Londres; et ici ce n'était pas seulement un poste d'honneur, mais encore une mission toute politique, et de la plus haute importance: il devait exposer à ce prince l'état des

esprits en France, et la nécessité d'aborder les formes constitutionnelles et les idées libérales d'une charte pour répondre à l'opinion publique, tant il est vrai que l'idée de la charte est venue des cabinets. Était-ce pour notre bien, pour notre mal, c'est ce que l'histoire n'a pas encore décidé. Le roi l'accueillit avec beaucoup d'affabilité, et Pozzo ne quitta pas un seul instant Louis XVIII pendant son voyage, préparant même, de concert avec lui, la déclaration de Saint-Ouen. Aussi, lorsque le gouvernement royal fut constitué, il resta à Paris, comme représentant de la Russie, jusqu'au congrès de Vienne. Là, si son avis d'éloigner Bonaparte d'Europe avait prévalu, il eût sans doute empêché l'invasion des Cent-Jours. A Vienne, se manifesta entre l'empereur Alexandre et le général Pozzo di Borgo un refroidissement qui eut pour cause la Pologne. Le czar s'était engoué de la pensée qu'il fallait y constituer un royaume vaste, étendu, séparé de la Russie par sa constitution. Pozzo fut entièrement opposé à cette résolution, dans un mémoire remarquablement écrit et largement pensé, où il prévint la véritable tendance de l'esprit polonais. Les événements en ont depuis fait reconnaître la justesse. Alexandre retira donc un moment sa confiance à Pozzo, pour la donner au comte Capodistrias. Mais alors éclatait comme un coup de foudre le débarquement de Napoléon au golfe Juan, et cette circonstance le rapprocha d'Alexandre. La tentative ne l'étonna point; il l'avait prévue; et il fit tous ses efforts pour l'empêcher. Le czar lui rendit sa confiance entière, et l'envoya à Gand rejoindre Louis XVIII, avec une mission auprès de l'armée anglo-prussienne des Pays-Bas. Pozzo di

Borgo arrivait en Belgique, lorsque Napoléon tomba à l'improviste sur les frontières: il prit part aux opérations militaires des Anglais et des Prussiens, en qualité de commissaire russe, et, à la bataille de Waterloo, il reçut une blessure. Du premier coup d'œil, le diplomate aperçut tout le parti que pouvaient tirer de leur victoire Wellington et Blücher; sans perdre une minute, il dépêcha un aide-de-camp à l'empereur Alexandre, pour l'inviter à presser sa marche; et, quoique malade et blessé, il se rendit lui-même sur les pas des armées anglaise et prussienne, à Paris, où il reprit ses fonctions d'ambassadeur de Russie auprès de Louis XVIII. Talleyrand, désirant gagner l'appui d'Alexandre, offrit à Pozzo une haute position politique en France: le ministère de l'intérieur tenant à la police, ou tout autre portefeuille à son choix; mais Pozzo refusa, déclarant qu'il ne pouvait être utile à la France que comme intermédiaire entre les deux gouvernements. Français de cœur, russe par position et par devoir, il serait comme le symbole de l'alliance entre les deux nations. Dans les conférences des plénipotentiaires, il exposa vainement la nécessité de ne point exiger de la France et des Bourbons des conditions trop dures, parce que, quand on imposait aux peuples et aux rois le déshonneur, la honte et l'impuissance, il y avait réaction naturelle contre le joug qui pesait trop fort. Pozzo fut un des signataires du traité de Paris, pour la Russie. L'empereur Alexandre ayant quitté la France, laissa plein pouvoir à son ambassadeur pour seconder le gouvernement de Louis XVIII, en lui donnant toutefois des instructions d'une tendance libérale. C'était une mission difficile,

et Pozzo eut plus d'une discussion, plus d'une lutte à soutenir lorsque le ministère de Louis XVIII montra des intentions si différentes de ce que l'on en attendait, et surtout lorsque, n'obtenant pas de l'ambassadeur russe tout l'appui qu'il demandait, il se mit en rapport avec la cour de Saint-Pétersbourg. Nous avons lieu de penser qu'il existe une lettre d'Alexandre à Louis XVIII pour le pousser à l'ordonnance du 5 septembre 1816, ou tout au moins pour le féliciter de l'avoir rendue. Du reste, le comte Pozzo di Borgo fit dans ce temps-là tous ses efforts pour diminuer les charges de la France, et il est bien sûr qu'il agit très-favorablement sur les traités qui délivrèrent le territoire de l'occupation étrangère. Louis XVIII, qui n'avait point oublié qu'il était français, le nomma, sous le ministère du duc de Richelieu, comte et pair de France, avec pouvoir de transporter ces titres en ligne collatérale. Charles X confirma plus tard cette double nomination, qui n'a point été publiée, mais dont nous avons la certitude. Après la campagne d'Espagne, quand Ferdinand VII fut rétabli, en 1823, le comte Pozzo reçut l'ordre de se rendre comme ambassadeur à Madrid, avec mission de pousser au ministère M. Casa-Hirujo, l'homme de la modération; il triompha, et revint prendre son poste à Paris. Quelque temps après, l'ambassadeur de Russie perdait son protecteur; Alexandre mourait dans son voyage de Crimée. Le nouvel empereur aurait-il la même confiance en lui? M. de Nesselrode restant à la tête du cabinet, les pouvoirs de l'ambassadeur furent confirmés. Deux ans plus tard, le ministère Villèle succombait, et le roi composait une nouvelle administration à laquelle devaient prési-

der Martignac et le comte de La Ferronnays, qui exerçait alors les fonctions d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, avec la confiance de l'empereur Nicolas. Ce choix devait plaire au czar, et le comte Pozzo l'appuya de toutes ses forces. Lorsque M. de Polignac prit en main les affaires, et que le système anglais parut triompher, Pozzo di Borgo dut voir ce changement avec peine, et il ne fut pas le dernier à s'apercevoir des voies aventureuses dans lesquelles s'engageait le cabinet du 9 août. Ses dépêches multipliées en font foi et donnent des renseignements précis à ce sujet; à ce point que l'empereur Nicolas s'en ouvrit au duc de Mortemart, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg. Le comte Pozzo ne connut les ordonnances de juillet que la veille; et, quand elles parurent le lendemain dans le *Moniteur*, il ne put s'empêcher de blâmer l'incurie du gouvernement, qui n'avait rien prévu, rien préparé pour soutenir son entreprise. On sait que le corps diplomatique, durant les journées d'émeutes, ne quitta point Paris, parce que le ministère ne lui fit aucune communication sur le déplacement de la cour et le lieu que le roi Charles X choisissait pour sa résidence. Bientôt une nouvelle royauté fut constituée; les reconnaissances diplomatiques des diverses cours ne se firent point attendre; et le comte Pozzo di Borgo reçut ses nouvelles lettres de créance. Lors de la question polonaise, la situation de l'ambassadeur russe à Paris fut très-difficile. Dans une émeute, on alla jusqu'à briser les vitres de son hôtel: tout ce qui l'entourait insistait pour qu'il demandât ses passeports; lui seul ne voulut rien brusquer, et, le lendemain, le ministre des affaires

étrangères, dans une visite officielle, vint lui offrir satisfaction de la part du gouvernement. Dès-lors le comte Pozzo se vit entouré d'hommages et de reconnaissance, car il avait évité une guerre européenne en ne quittant point Paris. Pendant son voyage à Saint-Pétersbourg, en 1834, il fut bien accueilli; et, en passant à Vienne et à Berlin, il reçut le témoignage de gratitude des deux cours, qui lui conférèrent les ordres de l'Aigle-Rouge et de Saint-Étienne. Quand la guerre d'Orient éclata, l'ambassadeur russe eut mission d'aller à Londres pour juger de la véritable situation des affaires et de la position des whigs et des tories; il n'y resta que peu de temps, et vint à Paris reprendre son poste. Mais alors une sorte de disgrâce allait frapper la vie du comte Pozzo; il reçut bientôt le titre d'ambassadeur extraordinaire auprès de S. M. le roi de la Grande-Bretagne. Ce changement l'affligea beaucoup; cependant M. de Nesselrode lui expliqua sa nouvelle mission : « Quand on aurait détourné le duc de Wellington de la velléité de se rapprocher de l'Autriche dans la question d'Orient, quand on aurait secondé les tories d'une manière active, alors M. Pozzo reviendrait à Paris pour y suivre ses goûts et ses habitudes. » Pendant sa résidence à Londres, une lettre de l'empereur lui annonça le voyage du czarévitch en Angleterre, et son souverain le pria de servir de guide au jeune prince durant son séjour en ce pays. Ce fut ici une de ces fatigues morales, de ces responsabilités embarrassantes et qui avancèrent la vie du comte. Bientôt il revit Paris; et il y mourut entouré de sa famille, dans les bras du colonel Pozzo di Borgo, son neveu, le 15 février 1842. Après une

carrière si agitée, de quelque manière qu'on le juge dans le but définitif de sa vie, le comte Pozzo était une intelligence de premier ordre. Quand vous étiez admis dans son intimité, ce qui vous frappait surtout, c'était cette vigueur de forme, cette physionomie belle, quoique colorée, ombragée de cheveux grisâtres artistement arrangés; telle que Gérard l'a reproduite dans un de ses beaux portraits. Sa conversation, précautionneuse d'abord, s'animait peu à peu, devenait pleine d'images qui brillaient à travers un léger accent corse. Sa mémoire était un vaste répertoire, où se présentaient pêle-mêle toutes les vicissitudes d'une vie longue et agitée. Si vous vouliez voir Pozzo di Borgo dans toute la chaleur de son esprit, il fallait lui parler de la Corse, de Bonaparte, lui demander l'histoire du grand Paoli, de cette république nationale, de cette consulte qui l'avait élu secrétaire du gouvernement, et alors vous le voyiez s'animer du geste et de la voix; ses yeux perçants recherchaient dans votre âme les émotions qu'il trouvait dans la sienne, et il vous faisait assister aux puissantes délibérations qu'il avait tant aidé de ses conseils et de son énergie; en un mot, c'était un de ces hommes pleins de faits dont la conversation était pénétrante et intarissable. Ses défauts venaient précisément de cette vivacité tout italienne de voir les choses et de se passionner pour elles. Le caractère primitif ne s'était point effacé, et l'âge même n'avait point calmé ses impressions toutes colorées. Au fond, il était fier de Bonaparte, parce qu'un Corse avait fait de si grandes choses; mais il ne l'aimait point, et de là naissait une sorte de lutte dans son esprit et dans son cœur. Admirable quand on

l'écoutait, il avait du drame dans la voix, du geste, et avec cela une sagacité qui le faisait pénétrer au fond des choses ; ses dépêches en portent l'empreinte.—Madame *Thérèse Pozzo di Borgo*, née comtesse de Wratislaw, veuve du colonel Pozzo di Borgo, décédé à Ajaccio, le 30 septembre 1828, et nièce de l'ambassadeur, mourut à Pise, en 1830. — *Félix Pozzo di Borgo*, payeur-général du département de la Corse, était son neveu. Il mourut à Ajaccio en 1838, laissant plusieurs enfants auxquels le colonel Charles Pozzo di Borgo, héritier de l'ambassadeur, sert de père.

C—F—E.

POZZO (FERDINAND, comte dal), né à Moncalvo, en Piémont, le 25 mars 1768, fit ses études de belles-lettres et de philosophie, avec beaucoup de succès, au collège des nobles, à Turin. A l'âge de 14 ans, il commença son droit, et, à peine bachelier, fut nommé membre de l'Académie *degli Immobili* d'Alexandrie. Quelques temps après, l'Académie des Arcades de Rome le reçut dans son sein, sous le nom de *Gelmiro Creteo*. Il devait ces distinctions à des pièces de vers. Toutefois, son esprit judicieux ne se laissa pas égarer par ces premiers succès ; car il savait que, si la poésie a toujours été honorée en Italie, le sort des poètes n'y a jamais été brillant. Ferdinand qui, de neuf enfants, était le plus jeune, n'avait que très-peu à espérer de la succession de son père ; il dirigea donc tous ses efforts vers l'étude du droit. En 1788, il fut reçu docteur et nommé, dans le cours de la même année, répétiteur au collège des nobles, où il avait été élevé. Il entra ensuite dans la magistrature, et se fit remarquer d'abord au parquet de l'avocat-général, puis en qualité de substitut de l'avocat

des biens patrimoniaux de l'ordre militaire de S.-Maurice et S.-Lazare. La République française s'étant emparée du Piémont, dal Pozzo fut nommé chef du 2^e bureau de législation auprès du gouvernement provisoire. C'était le bureau où l'on élaborait les nouvelles lois civiles et criminelles. Chargé de la correspondance avec les ministres et les généraux français, et nommé membre de la chambre civile du Sénat, il eut encore à remplir plusieurs autres charges. A la suite de quelques différends avec les membres du gouvernement provisoire, il donna sa démission ; mais, lancé comme il l'était dans les affaires publiques, il fut bientôt appelé à d'autres fonctions. On agitait alors la question de savoir si la réunion du Piémont à la France offrirait à cette province des avantages plus considérables qu'un gouvernement qui lui serait propre. Dal Pozzo fut d'avis qu'il valait mieux être membre d'une grande nation et jouir de tous les avantages qui découlent de cette position, que d'avoir un fantôme de gouvernement et une ombre d'indépendance. Nommé, en 1801, par Bonaparte, premier substitut du commissaire du gouvernement près du tribunal d'appel de Turin, il fut, deux années après, envoyé au Corps-Législatif, où il se fit remarquer par sa profonde connaissance du droit romain. Il trouva à Paris des amis parmi les jurisconsultes les plus distingués. Merlin fut de ce nombre, et lui confia la rédaction de plusieurs chapitres de son célèbre Répertoire. Après l'avoir appelé aux fonctions de maître des requêtes au Conseil d'État, Napoléon le nomma, en 1809, premier président de la Cour impériale de Gênes, puis chevalier de l'ordre de la Légion-d'Honneur, baron de

l'empire, et enfin membre du gouvernement extraordinaire à Rome (*consulta straordinaria*) (1). Dal Pozzo se conduisit avec beaucoup de prudence, et acquit ainsi l'affection publique dans un pays qui ne supportait pas volontiers le joug de la France. Aussi, après la chute de l'empereur, Pie VII crut-il devoir des éloges à dal Pozzo ; il retira à son égard les censures que l'Église avait prononcées contre tous les membres du gouvernement provisoire de Rome, et il chargea le cardinal Consalvi de lui témoigner son estime particulière. En 1812, dal Pozzo fut nommé commandeur de l'ordre de la Réunion. Pendant son séjour à Paris, il ne cessa jamais d'aider de ses conseils la princesse de Carignan, mère du roi de Sardaigne actuel, et de donner à celui-ci, qui était alors page de l'empereur, les preuves de la plus grande affection. En 1813, il reprit son fauteuil de premier président à Gênes. Après la chute de Napoléon, lorsque le roi Victor-Emmanuel vint reprendre possession de ses États, dal Pozzo, en sa qualité de haut fonctionnaire, le harangua d'une manière aussi noble que respectueuse, et il le supplia de conserver au Piémont une législation qui était en harmonie avec les besoins du temps. Le monarque l'écouta avec bonté ; mais, entraîné ensuite par des avis contraires, il crut que le Piémont supportait impatiemment les institutions françaises, et il les anéantit. Lorsque le territoire de Gênes fut réuni aux États sardes, dal Pozzo perdit sa place de premier président. Il alla alors se fixer à Turin, et se fit inscrire sur le tableau des avocats. Il plaida avec distinction dans plusieurs

causes importantes, et acquit en peu de temps une nombreuse clientèle. Animé d'un zèle infatigable, il entreprit la publication d'un ouvrage intitulé : *Opuscoli d'un avvocato milanese, originario piemontese*, dans lequel il traitait avec une grande puissance de logique les parties les plus graves de la législation, et signalait les vices et les lacunes des lois établies en Piémont. Cet ouvrage, en six vol. in-8°, parut à Milan sans nom d'auteur ; mais le voile fut bientôt levé, et il se trouva des courtisans qui conseillèrent de poursuivre l'auteur comme rebelle au roi ; cependant la modération de langage, la vérité qui caractérisaient cette publication, et surtout l'opinion publique, déjouèrent toutes ces intrigues. La révolution ayant éclaté en 1821, et la constitution d'Espagne ayant été proclamée, le roi Victor-Emmanuel abdiqua en faveur de Charles-Félix, son frère, qui était alors absent. Le prince de Carignan, nommé régent, appela le comte dal Pozzo aux fonctions de ministre de l'intérieur. Celui-ci, qui n'avait pris part ni aux conspirations de l'époque, ni aux changements qu'elles avaient amenés, prévoyant le peu de durée du nouveau gouvernement, accepta à contre-cœur le portefeuille qu'on lui offrit. Le régime constitutionnel n'ayant duré que trente jours, dal Pozzo dut, par prudence, se mettre à l'abri dans le premier moment de la réaction. Il quitta le Piémont, bien qu'il ne fût pas compris dans la liste des personnes contre lesquelles des poursuites judiciaires étaient dirigées. Exilé de fait, il se réfugia à Genève, puis à Londres. Son courage ne fut pas ébranlé ; il prit part, même de loin, aux discussions qui intéressaient son pays. Il publiait tantôt des volumes, tantôt

(1) Charles Botta, dans son *Histoire d'Italie*, appelle dal Pozzo un homme d'un grand savoir et d'un talent plus grand encore.

des brochures, que les légistes les plus distingués de l'Italie recherchaient avec empressement. Au nombre de ces publications figurent les *Observations sur le régime hypothécaire établi dans le royaume de Sardaigne par l'édit promulgué le 16 juillet 1822*, Paris, 1823, in-8°; et la brochure intitulée : *Observations sur la nouvelle organisation judiciaire établie dans les États de S. M. le roi de Sardaigne, par l'édit du 27 septembre 1822*, Londres, 1823, in-8°. Dal Pozzo, dès son arrivée en Angleterre, s'était mis à étudier la langue du pays. Ses progrès furent si rapides qu'il publia, en 1824, *On the alien bill* (Observations sur la loi des étrangers), et en 1827, *Catholicism in Austria, or an epitome of the Austrian ecclesiastical law; with a dissertation upon the rights and duties of the English government* (2). Cet ouvrage était d'une grande actualité, puisqu'on discutait à cette époque la question de l'émancipation des catholiques. Il reçut beaucoup d'éloges, et le duc de Wellington lui-même en parla avec faveur en plein Parlement. De cet exposé du droit ecclésiastique autrichien, l'auteur faisait ressortir les droits et les devoirs du gouvernement anglais envers les catholiques d'Irlande. Dal Pozzo écrivit encore sur ce sujet : *De la nécessité très-urgente de soumettre le catholicisme romain, en Irlande, à des réglemens civils spéciaux* (Londres, 1829, in-8°). Son but était de développer de plus en plus les théories qu'il avait émises dans son *Catholicism in Austria*. Il promettait de publier la deuxième partie et la fin de cet ouvrage; mais

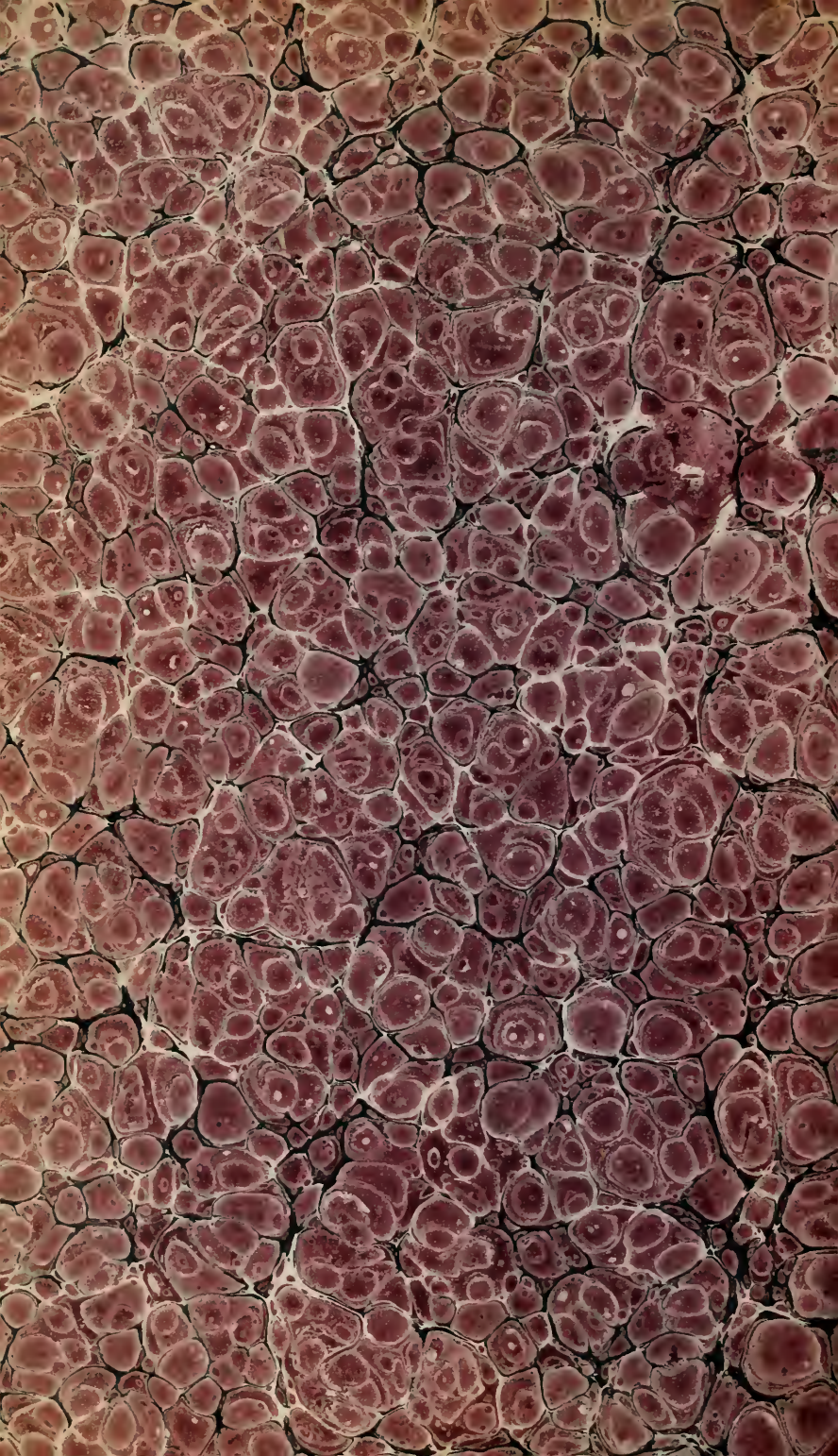
la question catholique en Angleterre ayant reçu une solution contraire à ses idées, il crut inutile de compléter son livre. A Rome ainsi qu'à Londres, dal Pozzo, plein d'ailleurs de respect pour la religion catholique qui était la sienne, soutint néanmoins constamment que la liberté religieuse, n'étant qu'une partie de la liberté civile, doit être subordonnée à celle-ci, et que tout culte a besoin d'être soumis aux réglemens que l'autorité juge nécessaires, si l'on veut assurer la tranquillité publique. Un autre ouvrage d'un haut intérêt sortit, en 1839, de la plume féconde de dal Pozzo. Nous voulons parler de son *Essai sur les anciennes assemblées nationales de la Savoie, du Piémont et des pays qui y sont ou furent annexés*, t. I^{er}, in-8°, Paris et Genève. Certaines susceptibilités politiques soulevées contre l'auteur le déterminèrent à différer la publication du second volume. Il faut espérer que sa veuve ne laissera pas incomplet un livre qui a coûté tant de recherches, d'autant plus que le gouvernement piémontais favorise beaucoup aujourd'hui les études historiques. Après la révolution de juillet, dal Pozzo s'était établi à Paris, où il avait laissé tant de douces relations, tant de souvenirs glorieux. L'espoir d'un avenir plus heureux pour sa patrie flattait son imagination ardente. Ayant toujours l'esprit tourné vers le Piémont, il se tenait au courant de tout ce qui s'y passait. C'est à cette noble préoccupation qu'il faut attribuer deux petites brochures, dont l'une a pour titre : *Édit du roi de Sardaigne, Charles-Albert, du 18 août 1831, portant création d'un Conseil d'État, avec un discours préliminaire et des notes*, Paris, 1831, in-8°; et l'autre : *Motifs de la publicité donnée à la*

(2) Une traduction française de cet ouvrage parut sous ce titre : *Le Catholicisme en Autriche*, etc., par le comte F. dal Pozzo, Bruxelles, 1829, 1 vol, in-8°.

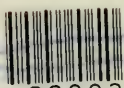
lettre adressée à S. M. le roi de Sardaigne, Charles-Albert, par le comte Ferdinand dal Pozzo, à l'occasion de l'avènement au trône de ce prince, avec des extraits de lettres du même auteur au chevalier de Montiglio, premier président du Sénat de Piémont, pour servir de commentaire à la première, Paris, 1831, in-8°. Il se fit ensuite le panégyriste de l'Autriche dans un ouvrage intitulé : *Della felicità che gl' Italiani possono e debbono dal governo austriaco procacciarsi*, etc., Paris, 1833, in-8°. Le but de l'auteur est de prouver aux Italiens que, loin de chercher à secouer le joug de l'Autriche, ils doivent se réunir sous l'étendard protecteur de cette puissance, et attendre d'elle seule l'avenir et l'unité de l'Italie. Une pareille thèse devait attirer, et attira en effet à dal Pozzo des désagréments de la part de ses compatriotes, et son caractère s'en aigrit beaucoup. A cette brochure est annexé un autre écrit qui avait paru peu de mois auparavant, sous ce titre : *Piano di un' associazione per tutta Italia avente*

per oggetto la diffusione della pura lingua italiana e la contemporanea soppressione de' dialetti che si parlano ne' varii paesi della Penisola. La première partie fut traduite et publiée en français la même année, par les soins de l'auteur même, avec des additions relatives à Silvio Pellico. Aux attaques dont elle avait été l'objet, il répondit par le *Programme du prix d'une médaille de 1,000 francs, offert par M. le comte dal Pozzo, au meilleur Mémoire qui confirmera ou réfutera son livre intitulé : « Du bonheur que les Italiens peuvent et doivent se procurer du gouvernement autrichien »*, Paris, 1834, in-8°. En 1837, il rentra en Piémont, et se fixa à Turin avec sa femme, jeune Anglaise qu'il avait épousée vers 1830. Pendant l'été de 1843, une attaque de paralysie fit craindre pour ses jours; cependant, un peu d'amélioration lui permit d'aller passer quelques mois à Moncalvo. De retour à Turin, ses forces diminuèrent, et il mourut le 29 décembre de la même année.

R—A.



CE



a39003



006985021b

B I O G R A P H I E U N I V E R S E L L E

